



HAL
open science

Le pronom-déterminant lequel en français préclassique et classique (1580-1720). De la langue au discours.

Mathieu Goux

► **To cite this version:**

Mathieu Goux. Le pronom-déterminant lequel en français préclassique et classique (1580-1720). De la langue au discours.. Linguistique. Université Lyon 2 Lumière, 2017. Français. NNT: . tel-01711088

HAL Id: tel-01711088

<https://hal.science/tel-01711088>

Submitted on 16 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Lumière–Lyon II

Faculté des Lettres, Sciences du langage et Arts

ED 484 « 3LA », Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

(IHRIM, UMR 5317)

Interaction, Corpus, Apprentissages, Représentations

(ICAR, UMR 5191)

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Lumière-Lyon II

Discipline : Lettres et Linguistique françaises

Mathieu Goux

**Le pronom-déterminant *LEQUEL* en
français préclassique et classique
(1580 – 1720)**

De la langue au discours
Vol. I

Thèse réalisée sous la direction de
Madame Nathalie Fournier, Professeure émérite
à l'Université Lumière-Lyon II,
et de Monsieur Denis Vigier, Maître de Conférences (HDR)
à l'Université Lumière-Lyon II

Présentée et soutenue publiquement le 10 novembre 2017

Composition du jury :

M. Denis Apothéloz, Professeur à l'Université de Lorraine

M. Philippe Caron, Professeur à l'Université de Poitiers

M^{me} Sophie Prévost, Chargée de recherche, HDR – CNRS

M. Gilles Siouffi, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Copyright : 2017

« Pour bien savoir les choses, il en faut savoir
le détail : et comme il est presque infini,
nos connaissances sont toujours
superficielles et imparfaites. »
(La Rochefoucauld,
Maximes et réflexions morales, CVI)

Je dédie ce travail de recherche à ma grand-mère, à mon grand-oncle et à ma mère, prescripteurs scrupuleux et attentifs qui m'ont donné le goût de la langue française.

Je remercie chaleureusement mes directeurs, madame Nathalie Fournier et monsieur Denis Vigier pour leur patience, leur vigilance et leurs nombreux conseils qui m'ont permis de mener à bien ce travail, et madame Edwige Keller-Rahbé pour l'intérêt porté à celui-ci.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont patiemment écouté mes préoccupations linguistiques et ont eu la gentillesse de faire semblant de m'écouter. Tout particulièrement, mes pensées vont vers Chloé, Caroline, Jean-Baptiste et Théo. Je remercie également Magali, latiniste distinguée, pour son aide précieuse quant à la lecture et l'analyse des textes latins de cette étude.

Je remercie l'association de doctorants Les Têtes Chercheuses dont les réunions mensuelles, les colloques et les journées d'étude m'ont permis d'affiner ma réflexion et d'améliorer mon expression.

Enfin, je remercie Cécile, qui sait pourquoi.

Sommaire

Introduction	1
I – Cadre d’analyse	21
II – Études syntaxiques, sémantiques et référentielles....	95
III – Organisation du continuum textuel	193
IV – Analyses stylistiques	279
V – Postérité du pronom-déterminant	347
Conclusions	379
Glossaire	387
Table des figures et résultats d’analyse des corpus	391
Index	397
Bibliographie	405
Table des matières	437

Introduction

Dans le champ de la phrase complexe, la subordination est un sujet d'étude particulièrement riche qui exige de manipuler plusieurs niveaux d'analyse, morphologique, syntaxique, sémantique... pour en faire une description acceptable. Pourtant, « rien de plus simple, du moins en apparence, qu'une phrase complexe », nous dit la *Grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.*, 2014:780) : il s'agit d'une phrase qui comprend un constituant ayant lui-même la structure d'une phrase de type [P → GN + GV]. Parmi les phrases complexes, dans lesquelles cette grammaire classe les phrases juxtaposées, coordonnées, insérées et subordonnées (*op.cit.*, p. 780-782), ces dernières se distinguent par les connecteurs ou les mots qui permettent de les introduire. Ces mots, les termes *qu-*, ont fait l'objet d'études approfondies, notamment par Pierre Le Goffic, qui les définit comme une famille linguistique dont les membres partagent un certain nombre de points communs.

Si nous reprenons les analyses de la *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic, 1993:40-41), les membres de cette famille sont les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, les adjectifs *QUEL*¹ et *LEQUEL* avec leurs variantes en genre et en nombre ([*les*]quels, [*la*]quelle, [*les*]quelles) et les formes prépositionnelles agglomérées avec *à* et *de* pour *LEQUEL* (*auquel*, *auxquels*, *auxquelles*, *duquel*, *desquels*, *desquelles*), les adverbes *où*, *quand*, *comme*, *comment* (= *comme* + *ment*, suffixe adverbial), *combien* (= *comme* + *bien*), *que* (homonyme du pronom, que l'on trouve dans l'exclamation : *que c'est gentil !*), *pourquoi* et *dont*². L'appartenance de ces différents termes à la même famille se fonde sur deux arguments :

– D'une part, leur origine étymologique commune. Ils sont tous issus d'une famille indo-européenne en **kw-* et se caractérisent par le digramme *qu-* en français, à quelques exceptions près : *où* vient du latin *ubi* dans lequel l'initiale **kw-* est tombée, *dont* est un adverbe doublet de *d'où*, et *comme* et ses dérivés viennent du bas-latin **quomo*, de *quomodo* (Le Goffic, 1993:40-41).

¹ Les petites capitales renvoient au lemme, tandis que les minuscules renvoient à des formes spécifiques.

² *Où* et *dont* sont analysés, par Riegel *et al.* (2014:794) et Grévisse & Goosse (2016:997, § 707), comme des pronoms. Nous évoquons également le système construit à partir de l'adjectif *quelque* (« lui-même formé par redublication de la racine *qu-*, selon un principe de formation que le latin exploitait déjà », Le Goffic, 1993:41) : *quelque*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, *quelque fois*, etc. Ce système est d'un fonctionnement à part de la subordination, et nous ne le traiterons pas ici.

– D’autre part, leur « communauté de fonctionnement » (Le Goffic, 2007:7), plutôt que leur signifiant. Ce sont les seuls subordonnants du français, c’est-à-dire qu’ils sont les seuls mots qui permettent « d’enchâsser des structures de phrases comme termes de phrases » (Le Goffic, 1993:42) et, avec *si*, sont les seuls interrogatifs de la langue.

Dans cette famille, *LEQUEL* se distingue tout d’abord par sa morphologie : il est composé du déterminant défini *LE* et du marqueur qualitatif *QUEL*, association qu’il est seul à présenter. Ensuite, il se distingue par ses rôles syntaxiques : en plus d’être un pronom interrogatif (1) ou relatif (2), il est aussi un « déterminant relatif » (3)³. Cela l’oppose notamment à *QUEL* qui ne peut être en aucun cas relatif (2 et 3).

(1) **Lequel** [de ces hommes] / **Quel** est ton frère ?

(2) Le chat de la voisine, **laquelle** (**quelle*) est fort aimable
[...]

(3) Je dois respecter la loi, **laquelle loi** (**quelle loi*) a été écrite pour mon bien.

Ces particularités sont sans doute liées à son origine étymologique. Selon les études de Pierre Kunstmann, le pronom-déterminant est de création romane et savante et non pas issu, comme les autres termes *qu-*, d’une évolution naturelle d’un conjonctif latin particulier.

L’innovation a consisté à utiliser le dérivé de *qualis* et à l’accompagner de l’article défini comme marque de genre grammatical pour les mots relatifs dans l’ensemble de la Romania ainsi que pour un certain type d’interrogatif en français [...]. La séquence *ille qualis* « celui de quelle sorte » / « celui de telle sorte » n’a sans doute jamais existé en latin [...] mais chacun de ses éléments se prêtait admirablement à la création romane. [...] Il fallait, pour l’emploi relatif, un élément anaphorique devant le subordonnant *qualis* : les clercs ont retenu à juste titre le produit roman de *ille*, c’est-à-dire l’article défini, qui pouvait encore avoir valeur démonstrative. (Kunstmann, 1990:10-11)

Nous pouvons nous demander ce qui a invité les clercs du Moyen-Âge à créer un nouveau pronom relatif-interrogatif en plus de ceux déjà existants. En se fondant sur

³ Dans les exemples, le mot *qu-* analysé est en gras, son antécédent dans les emplois relatifs est souligné. Les italiques renvoient à des éléments remarquables, que nous commentons. La numérotation des exemples est réinitialisée au début de chaque partie.

les propriétés morphologiques de *LEQUEL* (marquage du genre et du nombre grammatical), Pierre Kunstmann considère que sa création permet de « résorber une exception dans le code roman (distinction du genre naturel) en revenant au système du code latin (distinction du genre grammatical) » (Kunstmann, 1990:12). Il fallait pour les locuteurs « revenir à une déclinaison normale » après le délabrement flexionnel du pronom latin *qui, quae, quod*, qui a donné les pronoms français *qui, que* et *quoi*. Ce délabrement n'a en revanche pas touché les pronoms objets *le, la, les* ou les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, qui distinguent dès l'ancien français le genre et le nombre grammatical (Jokinen, 1978:120). Toujours selon Pierre Kunstmann, ce serait d'abord pour ses fonctions relatives que le pronom-déterminant aurait été créé. Son emploi, par l'intermédiaire de son fonctionnement anaphorique*⁴ dans la subordination, se serait ensuite étendu à l'emploi interrogatif et permet aux locuteurs de faire une sélection d'un objet précis dans un ensemble composé de plusieurs d'entre eux (Kunstmann, 1990:10-11).

Cette analyse a depuis été contestée. Tout d'abord, elle ne correspond pas à l'évolution fonctionnelle naturelle des membres de la famille *qu-*, qui ont tous été interrogatifs ou interrogatifs avant d'être, pour certains d'entre eux, relatifs comme l'indique Annie Kuyumcuyan (2012:214-215). Ensuite, l'emploi interrogatif de *LEQUEL* semble antérieur à l'emploi relatif dans les textes (début du XII^e siècle et fin du même siècle, respectivement), comme l'observe Gérard Moignet dans sa grammaire (Moignet, 1984:45) tandis que Claude Buridant, tout en faisant les mêmes remarques historiques, précise que *LEQUEL* relatif « semble apparaître, surtout, comme un outil propre au style juridique, comme celui des chartes, où il favorise l'identification [de l'antécédent] dans des phrases longues » (Buridant, 2000:588). *LEQUEL* aurait donc d'abord été employé comme interrogatif avant de l'être comme relatif, bien que les raisons ayant conduit à sa création soient encore mystérieuses.

De plus, tandis que les termes *qu-* se spécialisent dans une catégorie de « l'expérience humaine » (le lieu pour *où*, le temps pour *quand*, etc.) ou dans un emploi syntaxique spécifique, le pronom-déterminant *LEQUEL* fait doublon avec les pronoms *qui, que* et *quoi* dans le cadre de la relativation*. Autant ses emplois interrogatifs (1) lui sont spécifiques, autant ses emplois relatifs lui permettent, à l'instar des pro-

⁴ Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire, en fin de ce volume.

noms relatifs simples qu'il concurrence, de reprendre comme antécédent des référents animés et inanimés. En outre, il peut remplir toutes les fonctions occupées par les pronoms simples dans les relatives (4 et 5).

(4) La chaise, **qui/laquelle** est jolie, **sur quoi/sur laquelle** je me trouve...

(5) L'homme, **que/lequel** je vois, **à qui/auquel** je pense...

Après avoir constaté ces phénomènes, nous avons voulu en savoir davantage sur la place que pouvait occuper le pronom-déterminant dans le système de la langue française.

De prime abord, nous nous sommes tourné vers les grammairiens. Les spécialistes de l'époque classique, dès les débuts de la grammaire française écrite en français (c'est-à-dire, à compter du XVI^e siècle), se sont souvent intéressés aux propriétés du pronom-déterminant *LEQUEL*. Nous avons notamment consulté les ouvrages suivants⁵ :

- *Le Tretté de la grammere françoee* de Meigret (1550).
- *Le Traicté de la grãmaire Francoise* d'Estienne (1557).
- *Les Elemens ou institutions de la langue françoise* de Bosquet (1586).
- *La Grammaire et syntaxe françoise* de Maupas (1618).
- *La Grammaire françoise rapportée au langage du temps* d'Oudin (1632, 1640).
- *Les Remarques sur la langue françoise* de Vaugelas (1647).
- *L'Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise* de Chiflet (1659).
- *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* d'Arnauld & Lancelot (1660).
- *La Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue françoise contenant plusieurs traitez* d'Irson (1662).
- *La Grammaire méthodique contenant en abrégé les Principes de cet art et les règles les plus nécessaires à la langue française* de Vairasse d'Allais (1681).
- *Les Observation de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas* (1704).
- *La Grammaire françoise* de Régnier-Desmarais (1706).

⁵ Les grammaires et recueils de remarques sont classés chronologiquement.

– *Le Devis de la langue françoise* de La Touche (1730).

Sur la question du pronom-déterminant, nous observons tout d’abord que c’est surtout l’emploi relatif qui attire la majorité des commentaires, au détriment de l’emploi interrogatif comme l’avait remarqué Nathalie Fournier (2007:249). Ensuite, nous observons que les commentaires de Vaugelas, dans ses *Remarques*, ont influencé notablement les grammairiens ultérieurs et ce, nous semble-t-il, jusqu’à l’époque contemporaine.

En effet, avant la parution des *Remarques* (1647), les grammairiens s’attardent peu sur *LEQUEL*. Il est cité parmi les pronoms relatifs chez Estienne (1557:27), chez Bosquet (1586:63) ou chez Maupas ([1618] 1973:75-76), mais il est considéré comme un équivalent fonctionnel à *qui* et à *que* pour les fonctions sujet et objet direct. Seul fait notable que ces grammairiens relèvent : *LEQUEL* ne peut se passer d’antécédent tandis que *qui* se prête à des emplois intégratifs (du type *qui veut voyager loin ménage sa monture*). Nous citons ce commentaire de Maupas, qui illustre la tendance observée chez ces grammairiens :

Lequel, est relatif & interrogant, comme *Qui*, & signifie bien de mesme, pouvans estre subrogez l’un pour l’autre, fors que *lequel*, ne se peut passer d’antecedant ou substantif exprimé, & parce ne peut entamer un propos comme fait bien *Qui*, au nominatif⁶ singulier, ainsi que vous l’avez veu en la dernière reigle cy-dessus. Ainsi donc, *C’est Dieu qui*, ou *lequel m’a assisté toute ma vie*, de *qui* ou *duquel j’attends tout mon heur*, à *qui*, ou *auquel je remets toute ma fiance*. (Maupas, [1618] 1973:75-76)

Un premier mouvement de condamnation apparaît avec Oudin, qui signale que les grammairiens proscrivent l’emploi de *LEQUEL* après son antécédent « car pour bien parler on ne dit point, *voilà un homme lequel veut &c. j’ay une maison laquelle me couste mille escus*, mais il se faut servir de *qui veut, qui me couste &c.* [...] (Oudin, 1632:103). Dans l’édition de 1640, il rajoute après ces commentaires une notule concernant le commencement d’une période avec la forme déterminant (« *Lesquels ornemens furent apportez : laquelle femme voulut estre courtisee, &c.*, Oudin, 1640:129). Ce sera néanmoins Vaugelas qui, par l’intermédiaire d’un article assez long (Vaugelas [1647] 1934:115-118), étudiera pour la première fois le pronom-déterminant en détail.

⁶ Les grammaires de la période préclassique et classique utilisent un vocabulaire et des notions souvent issues de l’étude des langues antiques, du grec et du latin. Pour une meilleure compréhension de ces tendances, voir Siouffi (2003:19 *sq.*).

Il fera référence plusieurs fois à cet article dans ses analyses portant sur les autres termes *qu-*, notamment *qui* (*op.cit.*, p. 48-50, p. 55-57 et p. 86-88), *quoy* (*op.cit.*, p. 54), *où* (*op.cit.*, p. 91) et *dont* (*op.cit.*, p. 343-345).

Si nous résumons ces remarques, nous observons que l'emploi de *LEQUEL* est, pour Vaugelas, à condamner : il est perçu comme « rude » au contraire des formes simples comme *où*, *dont* et *quoy*, plus « dou[ces] et plus court[es] » (*op.cit.*, p. 91), et Vaugelas recommande aux locuteurs de se passer du pronom-déterminant autant que faire se peut. Quatre cas particuliers autorisent néanmoins son emploi, sans contrevenir au bon usage :

– Le commencement de « quelque narration considérable » (*op.cit.*, p. 116). Il observe que beaucoup de locuteurs emploient le pronom-déterminant pour initier une période, y compris à la Cour du Roi, « où il semble que *lequel* ne devrait pas estre si bien receu » (*ibid.*). Il donne pour exemple : « *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat, &c.* ».

– La relativation de groupes prépositionnels inanimés et animés non-humains (*op.cit.*, p. 118). Il autorise cependant *qui* dans le cadre des prosopopées et des « choses morales » (« *la Gloire à qui je suis devoüé* », *op.cit.*, p. 56) et pour les structures présentatives du type [voilà GN + *prép.* + *pronom relatif*], quel que soit le trait sémantique de l'antécédent, animal ou inanimé (« *voilà un cheval à qui je dois la vie* », « *voilà une porte à qui je dois mon salut* », « *voilà une fleur à qui j'ai donné mon cœur* », *ibid.*).

– La relativation de compléments temporels de durée (*op.cit.*, p. 118). Il donne pour exemple : « *J'y ay esté un an, pendant lequel...* », et assimile ces structures à des ablatifs absolus latins.

– La « levée des équivoques », qui fait l'objet du plus grand développement dans l'article consacré à *LEQUEL*. Nous citons d'abord ici l'exemple et l'analyse de Vaugelas à ce propos :

Exemple, *C'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a esté prédit*. Je dis que ce premier *qui*, se rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neantmoins comme de sa nature il se rapporte au plus proche, on auroit sujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cét exemple, ce que toutefois il ne fait pas ; C'est pourquoy au lieu de *qui*, il faut tousjours mettre *lequel*, & dire, *c'est un effet de la divine Providence, lequel, &c.* (Vaugelas, [1647] 1934:115-116)

L'emploi de *LEQUEL* serait justifié après un groupe nominal construit avec un complément du nom. Comme la « nature de *qui* » serait de reprendre le substantif le plus proche de lui⁷, *Providence* ici, un lecteur pourrait se méprendre sur le sens de l'énoncé : l'auteur désire en effet que le relatif se rapporte au substantif-tête *effet*. *LEQUEL* permet dans ce cas de figure de lever l'équivoque puisque sa variation en genre et en nombre guide le recrutement de l'antécédent voulu.

Après les *Remarques*, les grammairiens vont chercher, sans toujours le citer, à se positionner vis-à-vis de Vaugelas et à « résoudre la question *LEQUEL* ». Si ce n'est Irson, qui le citera parmi les « relatifs » mais ne dira pas un mot à son propos (Irson, 1662:21), toutes les grammaires que nous avons consultées consacreront plusieurs lignes aux contraintes syntaxiques ou textuelles entourant *LEQUEL*. Chiflet (1659), par exemple, reprend parfaitement les remarques de Vaugelas sur l'emploi du pronom-déterminant tout en condamnant son usage⁸ (Chiflet, 1659:49-51).

La tendance sera, globalement, à une plus grande marginalisation métalinguistique du pronom-déterminant, du moins dans ses emplois relatifs. Cela s'est fait par étapes : tout d'abord, son rôle d'initiateur périodique est contesté dès la *Grammaire de Port-Royal* (1660) qui n'y voit plus, sur cette question, un équivalent au relatif de liaison* latin. Nous citons l'analyse suivante, qui compare textuellement les deux systèmes linguistiques :

Nous venons de marquer deux rencontres où le relatif, perdant son usage de pronom, ne retient que celui d'unir deux propositions ensemble⁹ ; mais nous pouvons, au contraire, remarquer deux autres rencontres où le relatif perd son usage de liaison, et ne retient que celui de pronom. La première est dans une façon de parler où les Latins se servent souvent du relatif, ne lui donnant presque que la force d'un pronom démonstratif, et lui laissant fort peu de son autre usage, de lier

⁷ Cette remarque nous fait penser à la « règle de proximité », comme la définit Gilles Siouffi : « [Les grammairiens du temps formulent] une règle tacite qui commence à gouverner l'écriture du français depuis la fin du XVI^e siècle, et qu'on pourrait appeler "règle de proximité". Alors que le modèle d'écriture périodique régnant au XVI^e siècle autorisait d'éloigner des constituants ayant entre eux une relation grammaticale [...], il semble en effet que le français préclassique tende à privilégier des façons d'écrire exhibant cette relation grammaticale par le biais d'un rapprochement de ces constituants. » (Siouffi, 2003:31-32).

⁸ Chiflet indique dans sa préface que Vaugelas a été l'une de ses sources d'inspiration (1659:6-7) : il n'est donc pas surprenant de retrouver ici l'essentiel de ses commentaires.

⁹ Il s'agit de l'étude de l'adverbe *quod* (« de telle sorte que », « relativement à quoi », « en conséquence », « donc ») et du pronom relatif *qui*, *quae*, *quod* employé au début d'une nouvelle séquence textuelle (traduit généralement en français par un pronom ou un déterminant démonstratif).

la proposition dans laquelle on l'emploie, à une autre proposition. C'est ce qui fait qu'ils commencent tant de périodes par le relatif, qu'on ne sauroit traduire dans les langues vulgaires que par le pronom démonstratif, parce que la force du relatif, comme liaison, y étant presque toute perdue, on trouveroit étrange qu'on y en mît un. Par exemple, Pline commence ainsi son panégyrique : *Bene ac sapienter, C. Majores instituerant, ut rerum agendarum, ita dicendi initium a precationibus capere, quod nihil rite, nihilque providenter homines sine Deorum immortalium ope, consilio, honore, auspicarentur. QUI mos, cui potius quam Consuli, aut quando magis usurpandus colendusque est ?*

Il est certain que ce *Qui* commence plutôt une nouvelle période, qu'il ne joint celle-ci à la précédente ; d'où vient même qu'il est précédé par un point : et c'est pourquoi, en traduisant cela en François, on ne mettroit jamais, *laquelle coutume*, mais *cette coutume*, commençant ainsi la seconde période : *Et par qui CETTE COUTUME doit-elle être plutôt observée, que par un consul ?* Etc. (Arnauld & Lancelot, [1660] 1810:310-311).

Vairasse d'Allais (1681) ne fait aucune mention d'un rôle de structuration périodique du pronom-déterminant et évoque uniquement son rôle désambiguïsant (Vairasse d'Allais, 1681:164-165) ; quant aux *Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas* (1704), elles contestent de même sa faculté à initier une nouvelle période, *qui* devant être préféré (Corneille, 1704:134). C'est cependant la *Grammaire française* de Régnier-Desmarais (1706), dans la lignée des *Observations* de l'Académie française, qui marginalise le plus fortement *LEQUEL* parmi ces différentes grammaires.

Dans ses analyses traitant de la concurrence fonctionnelle entre *qui* et *LEQUEL*, Régnier-Desmarais commence par indiquer que d'un point de vue grammatical, rien n'interdit aux locuteurs d'employer le pronom-déterminant plutôt que les pronoms relatifs simples même si le bon usage tranche, finalement, en faveur de ces derniers. Nous reproduisons son commentaire sur cette question :

[...] on ne peut pas nier que ce ne soit parler grammaticalement & correctement que de dire, *C'est un homme lequel n'a rien, c'est une chose laquelle merite consideration, ce sont des gens lesquels se figurent, ce sont des graces lesquelles ne se peuvent refuser*. Cependant l'Usage qui seul en matiere de Langue, décide de la pureté des expressions, veut qu'on dise, *C'est un homme qui n'a rien, c'est une chose qui merite consideration, ce sont des gens qui se figurent, ce sont des graces qui ne se peuvent refuser*. (Régnier-Desmarais, 1706:283)

Régnier-Desmarais analyse par la suite méthodiquement les cas de figure cités par Vaugelas. Il se range tout d'abord à l'avis de l'Académie française et préfère *qui* pour ouvrir une période (Régnier-Desmarais, 1706:284). Concernant les emplois préposi-

tionnels, il recommande d'employer *LEQUEL* uniquement si *dont*, *qui*, *où* ou *quoi* sont à exclure, c'est-à-dire notamment si l'antécédent du pronom est non-humain (*op.cit.*, p. 288). Enfin, la question de la « levée des équivoques » fait, une fois encore, l'objet des commentaires les plus longs. Bien que Régnier-Desmarais accepte le rôle désambiguïsant de *LEQUEL* vis-à-vis de *qui* dans certains énoncés ambigus, il considère que la langue « répugne » à l'employer (*op.cit.*, p. 285) et, ce disant, met en avant deux nouvelles prescriptions qui permettent de se passer du pronom-déterminant :

– Premièrement, *qui* renvoie pour lui toujours au « substantif regissant » (*ibid.*), et ce quelle que soit la distance entre le pronom relatif et son antécédent. Dans l'exemple analysé, « C'est la miséricorde de Dieu *qui* nous a sauvés », Régnier-Desmarais considère que *qui* va non pas renvoyer au plus proche substantif *Dieu* mais à *miséricorde*. Dans les cas où il faut renvoyer au substantif-tête d'un GN construit avec une expansion de type « complément du nom », le pronom simple peut donc être employé sans difficulté.

– Deuxièmement, il recommande de changer la tournure de la phrase s'il existe une ambiguïté potentielle et de prendre en compte d'autres indices syntaxiques pour retrouver le bon antécédent, notamment le jeu des accords. Le commentaire qu'il fait sur l'exemple de Vaugelas (« *c'est un effet de la providence...* ») illustre cette recommandation :

Mais ce qui feroit peut-estre encore mieux, ce seroit de tourner la phrase d'une autre maniere. Soit en disant *c'est un effet de la providence divine qui nous avoit esté prédit*, car alors l'adjectif masculin *prédit* détermine le rapport de *qui* à *effet* ; soit en disant, *c'est un effet de la providence divine : & cet effet est conforme, &c.* soit enfin en changeant le commencement de la phrase, & disant, *cet effet de la providence divine est conforme à ce qui nous a esté prédit*. (Régnier-Desmarais, 1706:285)

Régnier-Desmarais autorise cependant l'emploi du pronom-déterminant dans les textes scientifiques, précis de géométrie ou de droit, « où on ne sçauroit parler avec une trop grande précision » (Régnier-Desmarais, 1706:288).

Enfin, ces dernières prescriptions se retrouvent également chez La Touche (1730), qui réserve *LEQUEL* à la relativation des inanimés et qui recommande d'écrire les énoncés clairement pour éviter les ambiguïtés interprétatives (La Touche, 1730:266-267).

La réflexion métalinguistique du Grand Siècle s'est donc dirigée vers une marginalisation notable du pronom-déterminant qui, d'un emploi similaire aux pronoms simples, n'est par la suite autorisé que dans certaines configurations particulières, toujours plus restreintes. Sans pour autant nier son rôle dans la relativation, Oudin et Vaugelas, les premiers, ne le considèrent que comme un pronom permettant d'initier une période, de relativiser les groupes prépositionnels non-humains et de lever certaines équivoques. Après leurs commentaires, seule la relativation des groupes prépositionnels renvoyant à l'inanimé ou au non-humain est considérée comme relevant du bon usage, ce qui peut être vu comme le point d'arrivée de cette réflexion métalinguistique classique.

En creux, l'étude du pronom-déterminant engage d'autres problématiques de la réflexion grammaticale du Grand Siècle, notamment la question de la « clarté » et de « l'oreille ». D'un côté, la morphologie du pronom-déterminant permet de guider le regard du locuteur vers le bon antécédent et évite tout risque d'équivoque ; de l'autre, *LEQUEL* est perçu comme « rude » au regard des pronoms simples. Il y a alors une tension entre ces deux caractéristiques fondamentales du pronom-déterminant qui sera finalement résolue en restreignant ses contextes d'emploi.

Nous avons complété ce parcours historique par un parcours des grammaires d'usages contemporaines : nous avons consulté pour ce faire la *Grammaire de la phrase française* de Pierre Le Goffic (1993), la *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet (2010), la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (2014) et le *Bon Usage* de Maurice Grévisse et André Goosse (2016). Nous avons observé que ces grammaires ne rendent pas compte de la nature compositionnelle du pronom-déterminant, construit avec l'article défini *LE* et le marqueur qualitatif *QUEL*. Elles se caractérisent surtout par la disjonction des emplois relatif et interrogatif, ce dernier emploi étant, généralement, davantage commenté que le premier.

Pour l'emploi interrogatif, les grammaires analysent d'une part le fonctionnement syntaxique de *LEQUEL*, d'autre part son fonctionnement sémantico-référentiel. Si ce n'est Marc Wilmet qui ne fait pas de commentaire spécifique le concernant, les grammaires remarquent qu'il « peut remplir toutes les fonctions d'un nom, dans l'interrogation directe et dans l'interrogation indirecte » (Grévisse & Goosse,

2016:1029, § 733), qu'il est « employé en toutes fonctions » (Le Goffic, 1993:104) ou, encore, qu'il peut interroger sur le sujet, l'attribut, l'objet ou un complément prépositionnel (Riegel *et al.*, 2014:673). Nous reprenons les exemples de Pierre Le Goffic (1993:104) comme illustration de ces nombreux contextes syntaxiques (6).

(6) **Lequel** (d'entre vous) a fait ça ? **Lequel** est le meilleur ?
Lequel (des deux) préférez-vous ? **Lequel** rendez-vous responsable ? **Duquel** parlez-vous ?

Le fonctionnement sémantico-référentiel de *LEQUEL* interrogatif fait aussi l'objet de divers commentaires. Pierre Le Goffic précise qu'il permet, à l'instar de *QUEL*, d'interroger sur « l'identité [...] de quelqu'un ou de quelque chose, par sélection dans une classe » (Le Goffic, 1993:104). Maurice Grévisse & André Goosse précisent qu'il « est ordinairement représentant », et que l'antécédent « peut figurer dans le contexte qui précède ou comme noyau d'un complément prépositionnel qui accompagne *lequel* » (comme dans *Par lequel des deux livres commencerez-vous ?*, Grévisse & Goosse, 2016:1029, § 733a). Riegel *et al.*, par l'intermédiaire d'un développement que nous reproduisons, font les mêmes analyses :

[*Lequel*] demande d'identifier un individu dans une classe de référence. Quand il est employé seul, *lequel* est anaphorique ou déictique ; la classe de référence est indiquée dans le contexte : *Il y a plusieurs films intéressants ce soir. Lequel voudrais-tu voir ?* ou le référent est présent dans la situation. La classe de référence peut être spécifiée par un complément prépositionnel de *lequel* : *Laquelle de ces lessives préférez-vous ? – La moins chère.* (Riegel *et al.*, 2014:673)

Pour l'emploi relatif, les commentaires se concentrent sur les fonctions prépositionnelles : les fonctions sujets et objets directs sont, lorsqu'évoquées, considérées comme rares. À nouveau, Marc Wilmet fait peu de commentaire sur *LEQUEL*, si ce n'est son utilité pour distinguer les subordonnées relatives restrictives des explicatives¹⁰ (Wilmet, 2010:642).

Pierre Le Goffic, introduisant son étude des subordonnées relatives par leurs connecteurs, précise que le pronom-déterminant est « [d'un] emploi recherché comme sujet (relative appositive), interdit comme complément direct, courant derrière préposition » (Le Goffic, 1993:47) mais ne fait pas de commentaires ultérieurs à son sujet.

¹⁰ Nous étudions ces notions et commentons le rôle du pronom-déterminant à ce sujet dans le chapitre I.1.2.

Maurice Grévisse & André Goosse, après quelques remarques morphologiques (Grévisse & Goosse, 2016:997, § 708a), précisent que comme sujet « [il] appartient à la langue écrite. Parce qu’il porte les marques du nombre et souvent du genre, il permet d’éviter des équivoques, même s’il est assez éloigné de son antécédent et précédé d’une ponctuation plus forte que la virgule » (*op.cit.*, p. 1012, § 721a). La fonction objet est considéré comme « un archaïsme assez rare » (*op.cit.*, p. 1012, § 721b), tandis que comme complément prépositionnel, il est perçu comme relevant de l’usage le plus général (*op.cit.*, p. 1011, § 720). Il s’impose notamment quand « l’antécédent est un nom inanimé (ou un nom d’animal) » (*op.cit.*, p. 1011, § 720a), bien que l’antécédent puisse également être un animé (*op.cit.*, p. 1011, § 720b). Il est en revanche « exceptionnel et peu recommandable que l’antécédent soit un pronom neutre » (*op.cit.*, p. 1011-1012, § 720c). Quelques remarques s’ajoutent à ces observations générales, notamment son emploi rare et « non conforme à l’usage » après la conjonction *et* (*op.cit.*, p. 1012, § 721 R1) et le fait qu’il relève d’une « syntaxe archaïque » comme introducteur de relative déterminative (*op.cit.*, p. 1012, § 721 R2).

La *Grammaire méthodique du français* est la plus précise dans ses analyses. Elle présente tout d’abord la structure [*prép.* + GN => *prép.* + *LEQUEL*] comme « la règle générale qui détermine la forme du relatif complément prépositionnel » (Riegel *et al.*, 2014:800), et ce quelle que soit la fonction occupée par le GP (7). Elle précise cependant en remarque que les variantes sont nombreuses : *qui* peut remplacer *LEQUEL* lorsque l’antécédent est un être humain (8), *quoi* peut le remplacer pour un inanimé (9) et est seul à pouvoir être employé avec un antécédent du type d’un pronom neutre ou d’un indéfini ne représentant pas un être humain (10). *Dont* concurrence quant à lui *duquel* et ses variantes (11) tandis que *où* peut relativiser des compléments locatifs (12) ou temporels (13). Nous reprenons ci-dessous les exemples donnés par la grammaire comme illustration de ces diverses observations (*op.cit.*, p. 800-802).

(7) La guerre est une période **pendant laquelle** les gens montrent leur vraie nature. Cette école est celle **dans laquelle** j’ai appris à lire et à écrire. Tu n’as pas revu les personnes **auxquelles** j’ai parlé hier ? J’ai rencontré la fille **pour laquelle** tu te meurs d’amour. Voici les auteurs **parmi lesquels** sera choisi le lauréat du Goncourt. Ce sont des parentes éloignées, **desquelles** je n’ai plus de nouvelles. Voici un bijou **auquel** je suis très attachée.

(8) Ce sont des parentes éloignées **de qui/desquelles** je n'ai plus de nouvelles.

(9) Je vous apporte un siège **sur quoi/sur lequel** vous pourrez vous asseoir.

(10) Je ne vois que cela **à quoi/*auquel** il puisse prétendre.

(11) C'est un ami **dont/duquel** je n'ai plus de nouvelles.

(12) Cette école est celle **où/dans laquelle** j'ai appris à lire et à écrire.

(13) L'époque **où/pendant laquelle** j'allais à l'école...

La *Grammaire méthodique du français* donne également deux règles obligatoires : *LEQUEL* doit nécessairement suivre la préposition *parmi* (Riegel *et al.*, 2014:795) et il doit être employé pour relativiser un groupe prépositionnel non-humain lui-même contenu dans un groupe prépositionnel (14). Dans ce cas-là, *dont*, *où* ou *quoi* sont exclus. Nous reprenons l'exemple donné à ce propos (*op.cit.*, p. 800) :

(14) J'aime la rivière **sur le bord *dont/*d'où/*de quoi/de laquelle** nous avons pique-niqué.

Les fonctions directes sont en revanche peu analysées. La fonction sujet est dite « archaïsant[e] et rare », et « réservé[e] aux énoncés juridiques où [elle] évite l'ambiguïté qui serait produite par *qui* [...] dans les cas où il pourrait se rapporter à plus d'un antécédent » (Riegel *et al.*, 2014:798). Nous reproduisons ici les exemples donnés pour illustrer cet emploi (15a – 15c) :

(15a) Le terrain est légué au neveu de Madame Untel, **qui** s'engage à verser une soulte aux cohéritiers. (*équivoque sur l'identité de l'antécédent*)

(15b) Le terrain est légué au neveu de Madame Untel, **lequel** s'engage à verser une soulte aux cohéritiers.

(15c) Le terrain est légué au neveu de Madame Untel, **laquelle** s'engage à verser une soulte aux cohéritiers.

Ces exemples permettent aux auteurs de commenter rapidement la forme déterminant par le biais d'une autre série de phrases d'inspiration juridique (*Il s'agit d'une*

maison avec une terrasse, laquelle maison/terrasse...), cette forme permettant une fois encore de lever les équivoques ; quant à la fonction objet direct, elle n'est pas évoquée (Riegel *et al.*, 2014:798).

Nous voyons que les grammaires contemporaines sont, sur la question du pronom-déterminant, très proches des grammaires classiques. L'emploi interrogatif fait certes l'objet de développements plus longs, mais l'emploi relatif ne se concentre que sur la relativation de groupes prépositionnels ; quant aux fonctions directes, et notamment la fonction sujet, elles ne sont analysées que par le prisme de la « levée des équivoques ».

L'histoire métalinguistique de *LEQUEL* est donc celle d'une marginalisation, et celle-ci a accompagné la marginalisation sensible de *LEQUEL* en discours. Bien que réservé, nous dit Claude Buridant dans sa grammaire (Buridant, 2000:588), à la langue juridique lors de sa création médiévale, il a tout d'abord joui d'un véritable « âge d'or » dans la prose narrative et didactique du XVI^e siècle. Il était alors vu comme un « raffinement suprême », pour reprendre l'expression d'Alexandre Lorian qui intitule un chapitre entier de son étude des *Tendances stylistiques* du siècle après lui (Lorian, 1973:223-258) et il n'était pas rare de le trouver en série, à la fonction sujet notamment, dans une séquence textuelle particulière. Nous reproduisons ici un extrait issu des *Angoysses douloureuses qui procedent d'amours* et cité par Alexandre Lorian (*op.cit.*, p. 235) comme illustration de cette tendance d'écriture (16) :

(16) Car la jeune damoysselle qui estoit en la chambre survint, **laquelle** voyant chose si horrible et espoventable ne se peut contenir qu'elle ne s'escrist haultement, et s'approcha de moy pour m'oster le cousteau. A quoy feis tout mon effort de resister ; et cependant mon mary survint, **lequel** pensoit que de rechief fusse tumbée en pasmoison. Mais quand il eut regardé et considéré la furieuse rage qui me detenoit, il fut espris d'angoisseuse douleur, à cause de l'excessif amour qu'il me portoit, dont il n'estoit en sa faculté de se pouver divertir, **laquelle** eust ceste puissance de refrener l'ire dont son triste cueur estoit persecuté [...] (Hélisenne de Crenne, 1538)

La fréquence d'emploi de *LEQUEL* s'est par la suite écroulée pendant la période classique, au point de disparaître quasi totalement à la période moderne (Kuyumcuyan, 2012:225), parallèlement à la marginalisation métalinguistique que nous venons d'étudier. Néanmoins, nous le voyons resurgir dans la prose contemporaine et notam-

ment dans les positions dites « d'ajouts après le point » (17), ce retour ayant été enregistré par les chercheurs (Noailly, 2002:139, 145, Combettes, 2007:123, Kuyumcuyan, 2012:225, pour n'en citer qu'un petit nombre).

(17) [Cé17¹¹] Vendredi 19 juillet, une quinzaine de personnes salariées de DCNS, ont ainsi été entendus par les enquêteurs. **Lesquels** ne sont sans doute pas au bout de leurs surprises : le cannabis assaisonné aux becquerels, ça doit atomiser sévère ! (*Canard enchaîné*, 2013)

Cette histoire faite d'apparitions, de condamnations, de disparitions et de retours interrogés, et nous a invité à analyser les emplois du pronom-déterminant au cours de la période charnière du Grand Siècle, entre la période du moyen français (16) et la période moderne et contemporaine (17) où se joue la disparition de *LEQUEL*. En effet, bien que les observations empiriques s'accordent à dire que sa fréquence d'emploi s'est écroulée tout au long de la période classique (Touratier, 1980:450-452, Kuyumcuyan, 2012:223-225, par exemple), aucune étude approfondie n'a circonscrit les conditions exactes de cette diminution, ni les paramètres expliquant ses survivances dans les textes : c'est ce que nous proposons d'étudier dans ce travail de recherche. Nous nous concentrerons en grande partie sur les emplois relatifs de *LEQUEL* (en tant que pronom et en tant que déterminant) et ce pour trois raisons principales :

– D'une part, comme nous venons de le voir, la réflexion métalinguistique du Grand Siècle s'est surtout concentrée sur les emplois relatifs. Nous voulions alors interroger l'articulation de ces discours avec l'état de la langue telle qu'elle s'offre à nous dans la littérature du temps.

– D'autre part, il existe une concurrence syntaxique directe entre le pronom-déterminant *LEQUEL* et les pronoms relatifs « simples » *qui, que, quoi, dont, où*. Quand bien même les grammaires signaleraient une spécialisation de *LEQUEL* sujet ou objet dans la langue juridique, et des formes prépositionnelles dans la relativisation d'antécédents inanimés ou animés non-humains, nous souhaitions confronter

¹¹ Les éléments entre crochets [X] en début d'exemple renvoient à la numérotation du corpus donné dans le deuxième volume de ce travail. Les références de l'exemple sont données entre parenthèses à la fin de celui-ci, sur le modèle (auteur, date). Elles sont éventuellement suivies d'un renvoi à un exemple précédent si l'occurrence avait déjà été donnée dans un autre chapitre, sur le modèle (Cf. ex. X, p. X).

ces observations avec des occurrences en discours. L'emploi interrogatif, quant à lui, ne connaît pas de concurrents en langue et est parfaitement spécialisé.

– Enfin et non des moindres, l'emploi interrogatif n'a semble-t-il pas subi les mêmes bouleversements que l'emploi relatif. Son rôle dans l'interrogation était déjà fixé dans l'ancienne langue selon Gérard Moignet (1984:172) et Philippe Ménard (1994:98), qui en donnent des exemples identiques à l'usage moderne (18 et 19, respectivement)¹². Annie Kuyumcuyan fait ici les mêmes remarques, en précisant que c'est l'évolution de l'emploi interrogatif à l'emploi relatif, en passant par une étape intégrative, qui pose question (Kuyumcuyan, 2012:212-215). Cette évolution a cependant eu lieu avant la période classique, et ne nous intéresse donc pas en tant que telle.

(18) [M]es **de la quel** volez vos dire ? (« Mais **de laquelle** voulez-vous parler ? », *Chevalier de la Charrete*)

(19) Mais ço ne set **li quels** veint ne **quels** nun. (« Mais il ne sait **lequel** l'emporte et **lequel** est vaincu. », *Chanson de Roland*)

Ces trois arguments nous ont invité à ne pas étudier en détail l'emploi interrogatif de *LEQUEL*, bien que nous y fassions référence à certains endroits de notre développement.

Quatre questions en particulier charpentent notre étude et définissent notre problématique : (i) Pourquoi ce terme *qu-*, doublet fonctionnel de *qui*, *que*, *quoi*, *dont* et *où* en emploi relatif, s'est-il aussi bien répandu en discours et pourquoi a-t-il disparu ? (ii) Dans quels contextes syntaxiques, sémantiques et référentiels le rencontrait-on et le rencontre-t-on encore ? (iii) Quelles sont ses spécificités au regard des autres mots *qu-* et des pronoms relatifs simples en particulier ? (iv) Quels liens existe-t-il entre sa régression d'emploi en discours et sa marginalisation métalinguistique ?

Nous avons bâti notre réflexion en cinq parties, chacune nous permettant de répondre à un aspect de notre problématique. Dans un premier temps (§ I), nous délimitons le cadre d'analyse dans lequel nous nous plaçons pour étudier la subordination relative et la dynamique informationnelle* des énoncés, ainsi que le fonctionnement du

¹² Claude Buridant (2000) n'évoque pas, quant à lui, les emplois interrogatifs mais uniquement les emplois relatifs de *LEQUEL*.

pronom-déterminant au regard de ces deux problématiques. Nous présentons également dans cette partie notre corpus d'étude et les choix faits quant à sa constitution.

Nous consacrons notre seconde partie (§ II) à l'analyse de notre corpus du point de vue syntaxique, sémantique et référentiel, en nous intéressant notamment aux antécédents que recrute le pronom-déterminant. Nous étudions par la suite la façon dont *LEQUEL* relatif participe à la construction et à l'organisation des énoncés, en lui-même et en opposition aux autres outils de la langue (§ III), puis les interprétations stylistiques que produit son emploi dans les textes, en association avec les genres discursifs et les états antérieurs de la langue (§ IV).

Enfin, nous confrontons dans notre dernière partie les emplois de *LEQUEL* lors de la période classique à ceux de la période moderne et contemporaine, afin de repérer les possibles points communs entre ces deux étapes de la langue (§ V).

I – Cadre d'analyse

La question de la subordination relative peut s'aborder de plusieurs façons. Elle pose tout d'abord un problème morphosyntaxique, sémantique et référentiel engageant l'analyse des termes *qu-* et des propositions qu'ils introduisent. Nous étudierons en cela la fonction du mot relatif dans la subordonnée, et les différentes formes qu'il prend ce faisant. Nous étudierons également la relation entre ces termes *qu-* et les constituants autour desquels ils s'articulent, et la nature sémantique des subordonnées relatives introduites (§ I.1).

La subordination relative pose également un problème engageant la dynamique informationnelle* des énoncés, et la répartition de l'information dans ceux-ci : les propriétés linguistiques des mots relatifs ont en effet une incidence sur l'interprétation que nous pouvons faire des subordonnées qu'ils introduisent. Nous étudierons en ce sens la conséquence de l'emploi des relatives sur la bonne conduite d'un énoncé, et leur rôle quant à l'information qu'il développe (§ I.2).

Dans un cas comme dans l'autre, nous ne ferons pas d'exposés exhaustifs sur ces questions : nous ne ferons que présenter les analyses dont nous nous servirons par la suite et nous interrogerons la place du pronom-déterminant relatif *LEQUEL* au sein de ces problématiques. Enfin, comme ces analyses conditionnent notre approche des occurrences sélectionnées pour cette étude, nous présenterons en fin de cette première partie notre corpus, en précisant les critères présidant à sa constitution (§ I.3).

Plan de la partie

I.1 – <i>LEQUEL</i> comme pronom relatif.....	25
I.1.1 – Catégorie des subordonnées relatives.....	28
I.1.1.1 – Relatives adjectives	31
I.1.1.2 – Relatives périphrastiques.....	33
I.1.1.3 – Relatives substantives indéfinies	35
I.1.1.4 – Relatives prédicatives	35
I.1.1.5 – Relatives constituantes d’une expression concessive	36
I.1.1.6 – <i>LEQUEL</i> introducteur de subordonnées relatives	37
I.1.2 – Relatives adjectives restrictives, explicatives et narratives.....	39
I.1.3 – Statut référentiel de <i>LEQUEL</i>	44
I.2 – <i>LEQUEL</i> comme anaphore	51
I.2.1 – <i>LEQUEL</i> et la cohésion textuelle	52
I.2.2 – <i>LEQUEL</i> et la cohérence textuelle.....	59
I.2.3 – <i>LEQUEL</i> , un relatif de liaison français ?	71
I.3 – Corpus d’étude	75
I.3.1 – Bornes temporelles	75
I.3.2 – Choix et représentation des genres discursifs.....	77
I.3.3 – Sélection du corpus	82
I.3.4 – Répartition des occurrences	86

I.1 – *LEQUEL* comme pronom relatif

En reprenant les définitions de Pierre Le Goffic (1993:42), Marc Wilmet (2010:636), Martin Riegel *et al.* (2014:780-781) et Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1547, § 1109), nous appelons *phrase complexe* une phrase, entendue comme l'association d'un sujet et d'un prédicat, qui comprend un constituant possédant une structure phrastique du type [P → GN + GV] mise en relation avec une autre structure de phrase. Selon la tradition, nous appellerons *propositions* ces différentes structures phrastiques.

Notre étude se situe dans le champ de la *subordination*, que nous définirons par l'intermédiaire de deux paramètres spécifiques. Il y a subordination, pour les grammairiens et traditionnellement, lorsque :

– « [L]a phrase complexe est construite sur [un] rapport de dépendance orientée entre une proposition dite **subordonnée** et une proposition dite **principale**, [**matrice**] ou **régissante** (la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale) » (Riegel *et al.*, 2014:781).

– La proposition subordonnée est introduite par un mot *qu-* ou une expression le mettant en jeu, ou encore par *si* (*ibid.*). Ce peut être une conjonction de subordination (1a), une locution conjonctive (1b), un pronom relatif (2) ou un mot interrogatif (3)¹.

Nous donnons les exemples suivants pour illustration :

(1a) Je veux *que tu partes*.

(1b) *Bien qu'il soit gentil*, je me méfie de lui.

(2) Les enfants *qui parlent* seront punis.

(3) Je me demande *comment il va*.

Les propositions mises en italiques sont analysées comme des subordonnées. Elles ne peuvent exister indépendamment des propositions qui les introduisent ou dont elles

¹ Voir Le Goffic (1993:42), Riegel *et al.*, (2014:781) et Grévisse & Goosse (2016:1548, § 1110). Marc Wilmet réfute l'existence de la catégorie des « mots interrogatifs », qu'il englobe dans celle des mots relatifs (Wilmet, 2010:639).

dépendent (*je veux, je me méfie de lui, les enfants [...] seront punis* et *je me demande, respectivement*) et elles sont toutes introduites par un mot *qu-* ou une locution le mettant en jeu, tel que défini dans notre introduction (*que, bien que, qui* et *comment, respectivement*).

En reprenant les analyses des grammaires que nous venons de citer, le premier paramètre nous permet de distinguer les phrases complexes construites par enchaînement ou parataxe (la juxtaposition, la coordination et l'insertion) de celles construites par emboîtement ou hypotaxe (la subordination)².

Le deuxième paramètre écarte de notre étude des propositions subordonnées non-introduites par des mots *qu-*, telles les propositions dites infinitives (*J'entends chanter les oiseaux*) et les participiales (*J'ai vu ton frère passant dans la rue*). Bien que ces propositions puissent être analysées comme des subordonnées au même titre que les propositions introduites par un terme subordonnant (ces exemples étant équivalents à *J'entends que les oiseaux chantent* et à *J'ai vu ton frère qui passait dans la rue*), comme le propose Naoyo Furukawa (1996:113-133) et comme le signalent Martin Riegel *et al.* (2014:787), nous les écartons compte tenu de notre sujet d'étude.

Ceci étant défini, plusieurs grilles de classement ont été proposées pour analyser les différents types de subordination. Pour donner une idée de leur diversité, nous en listons quatre :

– La *Grammaire de la phrase française* de Pierre Le Goffic (1993:42-52) opère un classement selon le caractère fonctionnel/non-fonctionnel et anaphorique*/non-anaphorique du terme *qu-* introducteur de la subordonnée. Cela lui permet de distinguer (i) les *percontatives* (connecteur fonctionnel et non anaphorique), (ii) les *intégratives* (connecteur fonctionnel et non anaphorique. La différence vient du parcours référentiel du terme *qu-*³), (iii) les *relatives* (connecteur fonctionnel et

² L'opposition entre parataxe et hypotaxe n'est pas toujours clairement établie par les grammairiens. Si nous la retrouvons dans la *Grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.*, 2014:780-781) et le *Bon Usage* (Grévisse & Goosse, 2016:1547, § 1109), Pierre Le Goffic considère davantage un continuum que deux situations clairement délimitées (Le Goffic, 1993:501-502) tandis que Marc Wilmet ne réserve le terme de « phrase complexe » qu'aux phénomènes d'hypotaxe, la parataxe composant ce qu'il appelle la « phrase multiple » (Wilmet, 2010:676 *sq.*).

³ « La perspective percontative réside en ceci que la subordonnée indique une question ouverte (même après *je sais*), l'indéfini balayant toutes les valeurs possibles sans sélection, comme dans l'interrogation simple. [...] La différence de perspective [des intégratives] avec les percontatives ré-

anaphorique) et (iv) les *complétives* (connecteur non fonctionnel et non anaphorique).

– Dans *Syntaxe. La Phrase et la subordination*, Annie Delaveau (2001:77-78) classe les subordonnées selon le constituant de la proposition matrice autour duquel elles s'articulent. Ce constituant peut être (i) un *nom* (subordonnées complétives et relatives), (ii) un *verbe* (subordonnées complétives et interrogatives), (iii) un *adjectif* (subordonnées complétives et comparatives) ou (iv) une *préposition* (subordonnées circonstancielles).

– La *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel *et al.* (2014:835 *sq.*) opère un classement mixte, prenant en compte la fonction du mot introducteur et la dépendance syntaxique entre les propositions, c'est-à-dire les fonctions que la subordonnée occupe ou peut occuper dans la proposition matrice en équivalence avec une catégorie simple. Elle identifie ce faisant les subordonnées (i) *relatives* (mot *qu-* fonctionnel et fonction adjectivale), (ii) les *complétives* (mot *qu-* non fonctionnel et fonction de complément verbal, ce qui permet d'inclure dans cette famille les subordonnées *interrogatives indirectes*), (iii) les *circonstancielles* (mot *qu-* non fonctionnel et fonction de complément circonstanciel).

– Le *Bon Usage* de Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1548, § 1110) prend en compte la catégorie grammaticale du mot introducteur de la subordonnée et ne fait pas de distinction entre *que* conjonctif et les autres conjonctions de subordination. Elle identifie ce faisant les subordonnées (i) *relatives* (introduites par des pronoms relatifs), (ii) les *conjonctives* (subdivisées en *conjonctives essentielles, corrélatives* et *adverbiales*) et (iii) les *interrogatives (et exclamatives) indirectes* (introduites par des mots interrogatifs ou exclamatifs).

Nous aurions pu poursuivre : presque chaque grammaire, et chaque ouvrage spécialisé, propose sa propre typologie, ce qui témoigne de la difficulté d'établir une théorie universelle de la subordination en français. Nous remarquons néanmoins que la catégorie des relatives est constante dans tous ces classements, signe d'une certaine stabilité. Comme elles composent plus spécifiquement notre objet d'étude par l'intermédiaire de

side dans le fait que le parcours des valeurs sans sélection ne laisse pas de question ouverte » (Le Goffic, 1993:44, 45). Voir aussi Le Goffic (1994 & 2007) pour une analyse de ces questions et de la notion de « parcours captif » qu'opère, ou non, le mot *qu-*.

l'emploi relatif de *LEQUEL*, nous analyserons les propriétés syntaxiques de ces subordonnées et le rôle du pronom-déterminant dans celles-ci.

1.1.1 – Catégorie des subordonnées relatives

Quel que soit le classement que nous avons consulté, les spécialistes prêtent aux subordonnées relatives un même critère de définition : est une subordonnée relative une subordonnée introduite par un pronom relatif, *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*⁴, *LEQUEL* et ses variantes. Ce pronom cumule trois rôles : (i) il marque l'introduction de la subordonnée, (ii) il est généralement anaphorique* à un constituant non-verbal de la proposition matrice, son *antécédent*, et est parfois interprété comme coréférentiel* à ce dernier, (iii) il a une fonction dans la subordonnée, et sa forme varie selon celle-ci (Le Goffic, 1993:42, 47, Riegel *et al.*, 2014:795-796, Grévisse & Goosse, 2016:995, § 704). Nous illustrons ce processus de relativation* par l'exemple suivant (4).

(4) Je fais un problème **qui** est difficile.

Dans cette phrase complexe, le GN *un problème*, constituant non-verbal de la proposition matrice, est complété par une proposition subordonnée. Celle-ci est introduite par le pronom relatif *qui* : ce pronom est anaphorique à l'antécédent *un problème*, et a pour fonction d'être sujet du GV *est difficile*. Nous pouvons analyser la subordonnée comme une expansion de l'antécédent : elle peut commuter avec un groupe adjectival (*je fais un problème difficile*) voire, dans certains cas, avec des groupes nominaux ayant des propriétés communes avec l'adjectif comme le signale Pierre Le Goffic (1993:48), chez qui nous reprenons les exemples suivants (5a et 5b) :

(5a) Les animaux **qui** mangent de la viande.

(5b) Les animaux **mangeurs** de viande.

Cette expansion de l'antécédent compose une proposition subordonnée, et le rôle des pronoms relatifs est donc d'être des « pivots » ou des « articulateurs », si nous re-

⁴ Pierre Le Goffic (1993:40) analyse *dont* et *où* comme des adverbes, comme nous le signalions en introduction, en se fondant sur l'équivalence *la maison où je suis né/la maison là-bas* (*op.cit.*, p. 48) et en considérant *dont* comme l'adverbe étymologique doublet de *d'où* (*op.cit.*, p. 41). Nous reprenons cependant ici une certaine tradition grammaticale en les considérant comme des formes du pronom relatif.

prenons la terminologie de Pierre Le Goffic (2007:40), qui permettent de relier, dans le cadre de la phrase, un constituant non-verbal avec une proposition. Mais si les exemples que nous avons présentés (4 et 5a) font de l'antécédent un GN ce qui reste, pour Claude Muller, « la caractéristique principale de ce type de subordination » (Muller, 1996:21), nous remarquons que les subordonnées relatives peuvent s'articuler autour de divers constituants et notamment autour de pronoms personnels (6 et 7), démonstratifs (8) ou indéfinis (9), voire peuvent ne pas avoir d'antécédent exprimé et endosser un rôle intégratif (10). Nous proposons ces exemples pour illustrer cela :

(6) C'est moi **qui** parle.

(7) Je l'ai entendu **qui** chantait.

(8) Ceux **qui** cassent les verres les paient.

(9) Qui **que** tu sois, réponds-moi.

(10) **Qui** veut voyager loin ménage sa monture.

Pour expliquer cette diversité, nous reprenons les études de Pierre Le Goffic (1993:40-41, 2007:18, 33) et de Claude Muller (1996:26) qui analysent le pronom relatif comme un pronom indéfini qui viendrait capter un terme, son antécédent, pour construire un constituant de la proposition matrice. Nous citons Pierre Le Goffic sur cette question :

La valeur fondamentale indéfinie, par exemple de *qui* dans un segment *qui V*, peut se gloser en disant que le pronom marque un parcours (sans sélection) de toutes les valeurs possibles pouvant vérifier (instancier) le prédicat V : « quiconque V », « celui, quel qu'il soit, qui V ». (Le Goffic, 1993:40)

Puis, plus loin :

On peut faire l'hypothèse que le relatif est à l'origine un intégratif, qu'un terme (devenu son antécédent) vient saturer. Il est difficile d'expliquer autrement le passage d'un indéfini à un anaphorique. (Le Goffic, 1993:47)

La *Grammaire méthodique du français* parle quant à elle de « proformes indéfinies qui fonctionnent comme termes introducteurs d'une proposition relative [...] ou d'une interrogative partielle » (Riegel *et al.*, 2014:794). Ces analyses se rejoignent, et demandent à interroger les propriétés sémantico-référentielles des pronoms introducteurs et leur fonctionnement anaphorique dans le processus de relativation. Dans un premier

temps cependant, nous considérons que puisque le pronom relatif « capte » un antécédent pour introduire la subordonnée relative, c'est cet antécédent qui dotera la subordonnée de propriétés spécifiques, ce qui explique leur grande diversité. Il nous faut alors analyser le rôle du pronom-déterminant *LEQUEL* dans chacune de ces sous-familles, et observer s'il peut s'articuler autour de n'importe quel constituant de la proposition matrice. Pour étudier cette question, nous reprendrons ci-après le classement de Martin Riegel *et al.* (2014:794-822) dans la *Grammaire Méthodique du français*. Ces auteurs distinguent, selon la catégorie de l'antécédent et les équivalences entre les subordonnées et les catégories simples :

– Les subordonnées dont le pronom relatif possède un antécédent nominal, « GN déterminé (défini ou indéfini), ou pronom non-clitique (les personnels *moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux*, les démonstratifs, possessifs ou indéfinis) » (Riegel *et al.*, 2014:797), dites *relatives adjectives* et qui sont équivalentes d'un groupe adjectival. Nous incluons dans cette catégorie les subordonnées introduites par un *que* qui a pour fonction d'être attribut du sujet (nominal ou adjectival) d'un verbe copule ou d'état, ou attribut du COD. En effet, et bien que « [c]es tours [soient] très idiomatiques et se distinguent nettement des emplois typiques des relatives [adjectives] » (*op.cit.*, p. 811), nous avons observé plusieurs similitudes entre ces différents emplois. De plus, cela nous permet de ne pas compromettre la logique de ce classement en prenant en compte la fonction du pronom relatif introducteur.

– Les subordonnées relatives qui constituent l'expansion d'un pronom démonstratif clitique, *ce* ou *CELUI*, et qui forment avec lui l'équivalent d'un GN, dites *relatives périphrastiques*.

– Les subordonnées relatives n'ayant pas d'antécédent exprimé, dites *relatives substantives indéfinies* ou *intégratives* et équivalentes à des GN.

– Les subordonnées relatives qui ne relèvent pas des catégories précédentes, qui ont pour antécédent des compléments de verbes de perception, de tours présentatifs ou des pronoms objets clitiques, dites *relatives prédicatives* et qui développent une nouvelle prédication à partir de leur antécédent.

– Les relatives constituantes d'une expression concessive, ayant pour antécédent une expression indéfinie et équivalentes à un complément circonstanciel d'interprétation concessive⁵.

I.1.1.1 – Relatives adjectives

Une subordonnée relative adjective s'analyse syntaxiquement comme un constituant de type adjectival complétant un GN ou un pronom non-clitique, l'ensemble formant un GN complexe dont la tête est l'antécédent. Cette identité de fonction « se manifeste dans la possibilité de coordonner [ces subordonnées] avec des adjectifs » (Riegel *et al.*, 2014:797-798), comme dans l'exemple (11a) :

(11a) Un souriceau *tout jeune* et **qui** n'avait rien vu. (La Fontaine)

La forme du pronom relatif varie selon sa fonction dans la subordonnée. En prenant en compte l'emploi du pronom-déterminant *LEQUEL*, nous identifions trois catégories de relatives adjectives :

– Celles qui peuvent être introduites autant par les pronoms relatifs simples que par le pronom-déterminant. Ce sont les subordonnées où le pronom occupe une fonction sujet (12), une fonction objet direct (13), ou introduit un complément prépositionnel, quelle que soit sa fonction (14 à 17).

(12) Un souriceau, **qui/lequel** n'avait rien vu, fut pris au dépourvu.

(13) Cet homme, **que/lequel** je vois avancer, est mon ami.

(14) Je vous donne un siège **sur quoi/sur lequel** vous pourrez vous asseoir.

(15) C'est une chose **dont/de laquelle** je suis fier.

(16) J'ai rencontré la fille **pour qui/pour laquelle** tu te meurs d'amour.

(17) La maison **où/dans laquelle** je vivais a été détruite.

⁵ Les exemples illustrant par la suite toutes ces familles de relatives, sauf précision contraire, sont issus de Riegel *et al.* (2014:798-822).

– Celles qui ne peuvent être introduites que par un pronom relatif simple. Il ne s’agit ici que des subordonnées dont le pronom occupe la fonction d’attribut, qui ne peut être prise en charge que par le pronom *que* (18).

(18) Le conquérant **qu’/*lequel** était Alexandre est admirable.

Ces subordonnées introduites par un *que* attribut peuvent avoir pour antécédent *TEL* (19), « le pro-adjectif par excellence, qui représente une caractérisation précise, mais non précisée » (Riegel *et al.*, 2014:811), *QUEL* (20), « qui généralise la caractérisation exprimée par *TEL* » (*op.cit.*, p. 812) ou *qui* pronom indéfini (21), « représentant un animé humain qui est repris par le relatif » (*op.cit.*, p. 813). Comme pour l’exemple (18), ces subordonnées ne peuvent pas être introduites par *LEQUEL*.

(19) J’achète cette voiture telle **qu’/*laquelle** elle est.

(20) Quel **que/*lequel** puisse être son talent, il échouera.

(21) Qui **que/*lequel** vous soyez, répondez-moi.

– Celles qui ne peuvent être introduites que par *LEQUEL*. Ce sont les subordonnées introduites par la préposition *parmi* (22), celles relativisant des compléments prépositionnels eux-mêmes inclus dans un complément prépositionnel (23) et, enfin, celles introduisant un complément prépositionnel reprenant un antécédent inanimé, dans les cas où *quoi* est à exclure (24)⁶.

(22) Les invités de la mariée, ***parmi qui/parmi lesquels** se trouve la duchesse, sont arrivés.

(23) La rivière sur le bord ***de quoi/de laquelle** nous avons pique-niqué est magnifique.

(24) Je possède un bijou ***à quoi/auquel** je suis très attaché.

⁶ Notons que l’usage, jusqu’au XVII^e siècle, autorisait encore l’emploi de *qui* dans ce cas de figure : *Un crime, par qui Rome obtient sa liberté !* (Corneille, cité par Fournier, 2002:196).

I.1.1.2 – Relatives périphrastiques

Nous citons la définition de la *Grammaire méthodique du français* concernant ces subordonnées relatives :

[Les subordonnées relatives périphrastiques] constituent formellement l'expansion d'un pronom démonstratif, *ce* ou *celui*, ou d'un adverbe comme *là*, de manière à former avec lui l'équivalent d'un GN. [Ces subordonnées] n'ont pas de véritable antécédent : le terme qui les introduit n'a qu'un sens très général (les traits **humain, non-humain, ou locatif**, et l'indication éventuelle de genre ou de nombre). Quant au pronom relatif, il constitue une variable dont les différentes valeurs (spécifique ou générique, par exemple) sont déterminées par le contenu de la relative. (Riegel *et al.*, 2014:814)

La *Grammaire méthodique du français* présente à la suite de cette définition deux exemples (25a et 26a) :

(25a) Ceux **qui** casseront les verres les payeront.

(26a) Voici celui **dont** je vous ai parlé.

Dans ces deux exemples, la subordonnée relative forme avec le pronom démonstratif l'équivalent d'un GN : « *Ceux qui cassent les verres les payeront* a la même structure sémantique, (et en l'occurrence le même sens) que *Les casseurs de verres seront les payeurs* » (Riegel *et al.*, 2014:814), tandis que *Voici celui dont je vous ai parlé* a la même structure que *Voici cet homme*. Dans le cas de (25a), l'expression est générique ; elle est en revanche spécifique dans le cas de (26a). Ces subordonnées peuvent être introduites par *CELUI*, variable en genre et en nombre (25a et 26a) et renvoyant à l'animé, par *ce*, invariable, renvoyant à l'inanimé (27a) ou à tout un contenu propositionnel (28a), et elles peuvent être introduites par les expressions locatives *là où*, *ici où* ou *partout où* (29a), « variantes de celles introduites par *où*, puisque *là*, *ici* ou *partout* peuvent être supprimés sans altérer le sens général de la phrase » (*op.cit.*, p. 815).

(27a) Je ferai ce **que** vous me direz.

(28a) Il avait un compte en Suisse, ce **que** même sa femme ignorait.

(29a) (Là) **où** il passe, l'herbe ne repousse pas.

Ces relatives périphrastiques ont deux caractéristiques : tout d’abord elles commencent, comme nous l’avons dit, avec des groupes nominaux, parfois introduits par une préposition dans le cadre des périphrases locatives (25b – 29b).

(25b) *Les casseurs de verre* les payeront.

(26b) Voici *cet homme*.

(27b) Je ferai *cette tâche*.

(28b) Il avait un compte en Suisse, sa femme ignorait *ce fait*.

(29b) *Sur son passage*, l’herbe ne repousse pas.

Ensuite et surtout, elles ne peuvent être introduites que par les pronoms relatifs simples ou par *LEQUEL* complément prépositionnel (25c – 29c). Les fonctions directes du pronom-déterminant sont strictement exclues de ces relatives⁷.

(25c) *Ceux **lesquels** casseront les verres les payeront.

(26c) Voici celui **auquel** j’ai pensé.

(27c) *Je ferai ce **lequel** vous me direz.

(28c) *Il avait un compte en Suisse, ce **lequel** même sa femme ignorait.

(29c) *(Là) **auquel** il passe, l’herbe ne repousse pas.

⁷ Nous faisons encore une fois une remarque diachronique : Claude Buridant cite en note l’emploi de *LEQUEL* sujet pour introduire des relatives périphrastiques (comme *ceux lesquels*) dans l’ancienne langue, sans préciser cependant s’il s’agit là d’une expression à valeur générique ou spécifique (Buridant, 2000:588). Nous en avons également trouvé, dans notre corpus, avec une interprétation spécifique, le pronom démonstratif ayant un antécédent nominal exprimé à sa gauche :

[411] [...] les loix de la nature, laquelle nous doit tousjours incliner à la vertu de sçavoir supporter les infirmités de nos amis, mesmes de ceux lesquels nous devons suivre [...] (Gougenot, 1633)

Ces subordonnées feront l’objet d’une analyse dans le chapitre II.2.2.4 de ce travail.

I.1.1.3 – Relatives substantives indéfinies

Les relatives substantives indéfinies sont introduites par des pronoms relatifs n'ayant aucun antécédent exprimé. Le pronom introducteur peut représenter un animé humain (30a) ou un inanimé (31a), ou peut encore exprimer une nuance locative (32a).

(30a) **Qui** veut voyager loin ménage sa monture.

(31a) C'est à **quoi** je pensais.

(32a) J'irai **où** vous allez.

À l'instar des relatives périphrastiques, ces subordonnées sont « pleinement substantives » (Riegel *et al.*, 2014:816) et occupent des fonctions dévolues aux groupes nominaux, avec lesquels elles commutent (30b – 32b).

(30b) **Le voyageur prudent** ménage sa monture.

(31b) C'est **ma pensée**.

(32b) J'irai **au même endroit** (que vous).

Parallèlement aux relatives périphrastiques encore une fois, ces subordonnées ne peuvent pas être introduites par *LEQUEL*, y compris prépositionnel. Il ne peut donc pas fonctionner comme un indéfini et doit nécessairement avoir un antécédent exprimé pour être employé (30c – 32c).

(30c) ***Lequel** veut voyager loin ménage sa monture.

(31c) *C'est **auquel** je pensais.

(32c) *J'irai **auquel** vous allez.

I.1.1.4 – Relatives prédicatives

Les subordonnées relatives prédicatives, dites aussi « pseudo-relatives » selon la terminologie de Naoyo Furukawa (1996:43-59), ne relèvent d'aucune de ces catégories précédentes : « elles n'entrent dans le paradigme ni des adjectifs (elles ne peuvent pas être épithètes), ni des substantifs, [et] elles constituent un noyau propositionnel autonome ou quasi autonome, qui forme l'essentiel du propos de l'énoncé » (Riegel *et al.*, 2014:818). Elles dépendent généralement de verbes ou de tours particuliers, tels des

verbes de perception (33a) ou des tours présentatifs *voici* ou *il y a* (34a). Nous pouvons aussi les trouver après des constructions mettant en jeu le verbe *avoir* dans un sens présentatif (35a) ou dans certains tours exclamatifs (36a).

(33a) J'ai entendu un oiseau **qui** chantait.

(34a) Voici/Il y a un train **qui** arrive.

(35a) Il a un genou **qui** lui fait mal.

(36a) Midi passé, et Pierre **qui** n'arrive pas !

L'antécédent de ces subordonnées peut également être, au contraire des relatives adjectives, un pronom objet clitique (33b et 34b).

(33b) Je l'ai entendu **qui** chantait.

(34b) Le voici **qui** arrive.

Ces subordonnées relatives sont d'une analyse toute particulière, dans laquelle nous ne nous plongerons pas⁸. Nous observerons seulement qu'elles ne peuvent être introduites que par le pronom simple *qui*, *LEQUEL* sujet étant strictement exclu (33c et 34c, 35b et 36b).

(33c) *J'ai entendu un oiseau/Je l'ai entendu, **lequel** chantait.

(34c) *Voici un train/Il y a un train/Le voici, **lequel** arrive.

(35b) *Il a un genou **lequel** lui fait mal.

(36b) *Midi passé, et Pierre **lequel** n'arrive pas !

1.1.1.5 – Relatives constituantes d'une expression concessive

Ces subordonnées relatives « font partie d'un syntagme circonstanciel. Elles sont au subjonctif et spécialisées dans le sens concessif induit par l'opposition argumentative entre le syntagme ainsi formé et la proposition principale » (Riegel *et al.*, 2014:821).

⁸ Nous renvoyons aux études de Naoyo Furukawa (1996:43-59, 2005a et 2005b:107-119) pour ces questions complexes.

Ces subordonnées sont composées d'une expression indéfinie, groupe nominal ou pronom, reprise par le pronom relatif *que* qui introduit la subordonnée. Elles prennent les formes *quelque N... que* (37a), *quoi que* (38a), *qui que* (39a) et *où que* (40a).

(37a) Quelques efforts **que** je fasse, cela sera mauvais.

(38a) Quoi **qu'**il arrive, je serai là.

(39a) Qui **qu'**elle fréquentât, elle resterait la même.

(40a) Où **qu'**il aille, il est bien reçu.

Le pronom-déterminant est encore une fois strictement exclu de ces subordonnées : il ne peut ni commuter avec le pronom relatif *que*, ni intervenir dans l'expression indéfinie qui compose son antécédent, que ce soit sous la forme déterminant ou pronom. Nous revenons à ce que nous disions ci-dessus sur son incapacité à fonctionner comme expression indéfinie (37b – 40b).

(37b) *Quelques efforts **lesquels** je fasse/*Lesquels efforts **que** je fasse, cela sera mauvais.

(38b) *Quoi **lequel** il arrive/*Lequel **qu'**il arrive, je serai là.

(39b) *Qui **lequel** elle fréquentât/*Lequel **qu'**elle fréquentât, elle resterait la même.

(40b) *Où **lequel** il aille/*Auquel **qu'**il aille, il est bien reçu.

I.1.1.6 – LEQUEL introducteur de subordonnées relatives

Nous résumons par un tableau les résultats de ce parcours syntaxique (Figure 1) :

		Pronom introducteur		
		Relatif simple	<i>Lequel</i> sujet/objet direct	<i>Lequel</i> prépositionnel
Type de relative	Adjective	+	+	+
	Adjective à <i>que</i> attribut	+ (<i>que</i>)	-	-
	Périphrastique	+	-	+
	Substantive	+	-	-
	Prédicative	+ (<i>qui</i>)	-	-
	Expression circonstancielle	+ (<i>que</i>)	-	-

Figure 1 – Table récapitulative des pronoms introducteurs de subordonnées relatives

C'est-à-dire que (i) *LEQUEL* doit nécessairement avoir un antécédent exprimé dans la proposition matrice et il ne peut pas fonctionner comme pronom indéfini ; (ii) le pronom-déterminant ne peut pas occuper la fonction d'attribut dans la relative ; (iii) à l'exception des subordonnées périphrastiques introduites par *LEQUEL* prépositionnel, le pronom-déterminant ne peut introduire que des subordonnées relatives adjectives.

Cette dernière caractéristique nous fait nous demander s'il est encore possible de parler « d'enchâssement » pour les subordonnées introduites par *LEQUEL*. En effet, contrairement aux subordonnées relatives introduites par des pronoms relatifs simples, elles n'alternent pas entre un rôle nominal et un rôle adjectival mais ne relèvent que de cette dernière catégorie. De plus, si nous reprenons le test de coordination proposé par Martin Riegel *et al.* (2014:798), nous observons que *LEQUEL* semble plus lâchement relié à son antécédent : tandis que dans l'exemple (11a), la subordonnée en *qui* peut se coordonner sans mal à un adjectif épithète, la commutation avec *LEQUEL* (11b) rend l'expression étrange, comme si le pronom-déterminant opérait à un autre niveau d'analyse syntaxique.

(11a) Un souriceau tout jeune et **qui** n'avait rien vu.

(11b) ?Un souriceau tout jeune et **lequel** n'avait rien vu.

Par sa restriction d'emploi dans le cadre des subordonnées relatives et son rôle particulier au regard des pronoms relatifs simples, *LEQUEL* semble davantage introduire des structures enchaînées, à chemin entre hypotaxe et parataxe et n'a qu'une relation lâche avec son antécédent. Malgré la commutation de fait entre les pronoms relatifs simples et composés dans le cadre des relatives adjectives, nous pouvons rapprocher les subordonnées introduites par *LEQUEL* des propositions non-régies, leurs rôles étant proches, comme cela a été observé depuis le moyen français, « d'une juxtaposition bien plus que d'une subordination syntaxiquement hiérarchisée » (Combettes, 2002:120). Cette caractéristique syntaxique a des conséquences directes sur les propriétés sémantiques de la subordonnée et nous invite à analyser plus en détail le fonctionnement référentiel de *LEQUEL* et son rôle atypique dans la famille des mots *qu-*.

I.1.2 – Relatives adjectives restrictives, explicatives et narratives

Aux côtés de ces analyses syntaxiques, les subordonnées relatives adjectives se prêtent souvent à une analyse sémantique selon une tradition grammaticale ancrée depuis, peu ou prou, le XVII^e siècle et la *Grammaire de Port-Royal* : les subordonnées relatives adjectives sont alors analysées selon leur implication quant à l'extension* de leur antécédent⁹. Plus spécifiquement, les grammairiens en reconnaissent souvent deux types : les *déterminatives*, qui participent activement à l'identité référentielle de leur antécédent, et les *explicatives*, d'importance secondaire quant au sens de l'énoncé. Pour analyser cette opposition, que nous trouvons chez Marc Wilmet (2010:642), Martin Riegel *et al.* (2014:803-807) ou Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1552-1553, § 1113a), entre autres, nous reprenons les analyses et les remarques de Georges Kleiber (1987a et 1987b) sur cette question ainsi que le couple d'exemples, devenus canonniques, qu'il prend ce faisant (41a et 41b) :

(41a) Les Alsaciens **qui** boivent de la bière sont obèses.

(41b) Les Alsaciens, **qui** boivent de la bière, sont obèses.

⁹ Pour un historique de l'analyse sémantique des subordonnées relatives adjectives dans la *Grammaire de Port-Royal*, nous renvoyons à Foucault (1967) et à Auroux & Rosier (1987).

En (41a), la subordonnée relative, dite *déterminative* ou *restrictive*, participe à l'identification référentielle de l'antécédent et permet d'en créer une sous-catégorie : dans l'ensemble [Alsaciens], il existe un sous-ensemble [Alsaciens + buveurs de bière], et ce sont ceux-ci et uniquement ceux-ci qui *sont obèses*. En (41b) en revanche, la subordonnée relative, dite *explicative* ou *non-restrictive*, ne participe pas à cette identification référentielle : le GN antécédent est déjà constitué, et la phrase a le même sens que *Les Alsaciens sont obèses*. Le rôle de la subordonnée est ici de rappeler ou d'explicitier (davantage qu'« expliquer ») une information, déjà connue ou non, concernant l'antécédent.

Si nous retrouvons dans les grammaires d'usage cette opposition entre subordonnée restrictive et subordonnée explicative, elle s'avère en réalité problématique à mettre en œuvre et de nombreuses occurrences résistent à l'analyse. C'est là l'objet des travaux de Georges Kleiber que nous citons plus haut, qui remettent en question cette opposition « introuvable » pour faire référence à Kleiber (1987a). S'il semble qu'une opposition entre plusieurs familles de relatives adjectives soit motivée à l'image des exemples que nous avons cités ci-dessus, il y a surtout « le constat, maintes fois établi des limites des définitions sémantiques classiques et de l'incapacité des tests et procédures d'identification à régler le sort de toutes les relatives rencontrées » (Kleiber, 1987b:41). Parmi ces tests d'identification, nous pouvons citer :

– La commutation avec le pronom-déterminant *LEQUEL*, donnée notamment par Marc Wilmet (2010:642) et Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1553, § 1113a, 1). Comme l'opposition entre (11a) et (11b) le montre, ce test permet d'opposer les relatives se comportant comme des adjectifs épithètes de celles se comportant comme des adjectifs apposés. L'étrangeté de l'exemple (11b) provient ce faisant de la tension induite par la coordination, qui relie un adjectif épithète à une subordonnée explicative appositive. En outre, si nous reprenons l'exemple (41a), il nous semble que la subordonnée introduite par *lesquels* soit bien une explicative à l'instar de (41b) ou, plutôt, que l'on ne puisse plus considérer la relative comme participant à la détermination référentielle de l'antécédent (41c).

(11a) Un souriceau *tout jeune* et **qui** n'avait rien vu.

(11b) ?Un souriceau *tout jeune* et **lequel** n'avait rien vu.

(41a) Les Alsaciens **qui** boivent de la bière sont obèses.

(41c) Les Alsaciens **lesquels** boivent de la bière sont obèses.

Nous notons que cette interprétation ne prévaut que pour la fonction sujet (et, éventuellement, objet direct) du pronom-déterminant. Les fonctions prépositionnelles peuvent se prêter à une interprétation déterminative, à l'instar de (41d) et à l'instar de ce que nous avons observé concernant les relatives périphrastiques (cf. § I.1.1.2).

(41d) Les Alsaciens **à qui/auxquels** sont servis de la bière sont obèses.

– L'encadrement par la ponctuation. Une relative explicative est souvent encadrée par des virgules pour traduire son aspect secondaire et incident quant à la construction du sens : c'est du moins la démarcation que nous avons choisie, et que nous avons reprise de Kleiber (1987a:47-48), pour nos précédents exemples (41a) et (41b). Nous retrouvons cette recommandation chez Marc Wilmet (2010:642), Martin Riegel *et al.* (2014:806) et Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1553, § 1113a, 1). Selon Nina Catach (1987:31), cette recommandation serait issue de l'Abbé Girard (1742) et de Nicolas Beauzée (1767).

– La suppression de la relative. Une subordonnée explicative peut être supprimée sans engager le sens de l'énoncé : (41b) et (41c) sont sémantiquement équivalents à *Les Alsaciens boivent de la bière*. Ce test est proposé notamment par Martin Riegel *et al.* (2014:805, 806) et Maurice Grévisse & André Goosse (2016:1553, § 1113a, 1).

– Martin Riegel *et al.* (2014:805) proposent un dernier test : « la relative explicative [...] peut aussi faire l'objet d'un commentaire particulier (phrase incidente ou adverbe de phrase) ». Ils reprennent ce faisant l'exemple de Georges Kleiber et proposent (41e) :

(41e) Les Alsaciens, **qui** (*soit dit en passant, entre nous soit dit, entre parenthèses, d'ailleurs, effectivement*) boivent trop de bière, sont obèses.

Ces procédures d'identification, régulièrement citées par les grammaires d'usage, ne peuvent cependant permettre d'analyser toutes les occurrences de subordonnées relatives avec fiabilité : comme l'ont montré Pierre Le Goffic (1979:135-136), Georges Kleiber (1987a:47 *sq.*), Christian Touratier (1980:268-271) ou Joël Gapany (2004:22-

52), ces procédures souffrent de nombreux défauts. On ne peut se servir du test de commutation pour analyser les subordonnées relatives à *que* attribut, ou celles introduites exclusivement par le pronom-déterminant puisqu'il manque un membre de la commutation. La ponctuation, non seulement dépendante des habitudes de segmentation des locuteurs, ne peut être exploitée pour les états anciens de la langue dans la mesure où la typographie n'était pas encore parfaitement stabilisée : selon Nina Catach (1987:31-32), il faudra attendre le XVIII^e siècle pour cela. Enfin, la suppression de la relative, tout comme la présence d'un commentaire quelconque, s'en remet à l'impression laissée à la lecture, dépendante du contexte dans lequel s'inscrit la proposition incriminée et de la sensibilité du lecteur (ou du chercheur) qui en fait l'analyse.

Bien que ces problèmes existent, et qu'ils soient loin d'être résolus comme le montre l'abondante littérature sur la question¹⁰, nous n'entrerons pas dans ce débat. Nous observerons uniquement qu'il existe une opposition entre des subordonnées relatives adjectives nécessaires quant à la détermination référentielle de leur antécédent et d'autres accessoires, ou moins nécessaires à cette détermination. Nous nous fonderons sur le test de commutation évoqué ci-dessus pour les repérer, et nous considérerons qu'une subordonnée relative introduite par *LEQUEL* (sujet ou objet, la question restant ouverte pour les formes prépositionnelles) ne participe pas à la détermination référentielle de son antécédent.

Pour servir notre étude, il nous faut apporter encore une précision supplémentaire et dépasser cette opposition traditionnelle. Effectivement, les subordonnées relatives adjectives introduites par *LEQUEL*, toutes non-restrictives, peuvent se subdiviser en deux catégories.

– Les relatives purement *explicatives*, que nous venons de présenter. Non-déterminatives, elles commutent avec des groupes adjectivaux apposés ou avec des groupes nominaux ayant des propriétés communes avec l'adjectif comme le signale Pierre Le Goffic (1993:48). Ce sont les subordonnées similaires à (41c), qui exprime la même idée que (41f).

(41c) Les Alsaciens **lesquels** boivent de la bière sont obèses.

¹⁰ L'article de Georges Kleiber (1987b:42-60) explore et catégorise ces nombreuses études, et nous renvoyons également à Gapany (2004:22-52) pour un panorama complet de cette question.

(41f) Les Alsaciens, *buveurs de bière*, sont obèses.

– Les relatives que nous appellerons *narratives* à la suite de Christian Touratier (1980:450-452)¹¹. Il s'agit de subordonnées relatives adjectives qui se distinguent par deux paramètres en particulier. D'une part, le pronom relatif et son antécédent ne sont pas nécessairement contigus (42a).

(42a) Je rencontrais mon ami dans la rue, **qui** me dit alors
[...]

D'autre part, la subordonnée développe une nouvelle prédication à partir de celle de la proposition matrice. Cela crée un effet de relance, « le relatif [raccrochant] *in extremis* à une phrase un constituant syntaxique qui psychologiquement et notionnellement ne devait pas en faire partie » (Touratier, 1980:451). Partant, tandis que les relatives restrictives et explicatives peuvent commuter avec des adjectifs ou des groupes adjectivaux épithètes ou apposés, cette opération s'avère impossible avec les relatives narratives qui établissent une chronologie entre les différents événements. Au contraire, les actions exprimées dans les relatives restrictives ou explicatives sont, sur la question de la temporalité, perçues comme concomitantes à celles exprimées dans les propositions matrices car reliées, plus ou moins lâchement, à l'identité référentielle de leurs antécédents. Comme le résume Naoyo Furukawa sur cette question :

Le fonctionnement prédicatif de la relative [narrative] est assuré précisément par l'ordre chronologique qu'il y a entre le procès exprimé par son prédicat et celui exprimé par le prédicat principal. Cet ordre chronologique promeut, en quelque sorte, le prédicat dans la subordonnée relative, sémantiquement, au statut d'un prédicat principal. (Furukawa, 2005b:114)

Le pronom relatif a dans ces relatives davantage un rôle anaphorique* que subordonnant et il peut commuter, par exemple, avec un pronom personnel ou démonstratif comme le notent Martin Riegel *et al.* (2014:807). Il peut aussi, partant, commuter avec le pronom-déterminant *LEQUEL* puisque la subordonnée ne participe pas à la détermination référentielle de son antécédent (42b).

¹¹ Nous pouvons également trouver dans la littérature les termes de *rallonge*, *adjointe* ou *disjointe*. Voir, par exemple, Lorian (1973:228-231), Feuillet (1992:17 *sq.*), Gapany (2004:87-89) et Furukawa (2005b:107-119).

(42b) Je rencontrais mon ami dans la rue, **il/celui-ci/lequel**
me dit alors [...]

Si nous résumons les acquis de cette sous-section : (i) il existe une opposition entre les subordonnées relatives participant activement à la détermination référentielle de leurs antécédents, et celles ne participant pas à cette détermination ; (ii) *LEQUEL* aux fonctions directes ne participe pas à la détermination référentielle de son antécédent, tandis que les fonctions prépositionnelles peuvent se prêter à une interprétation restrictive ; (iii) les subordonnées ne participant pas à la détermination de l'antécédent se répartissent entre *explicatives*, assimilables à des groupes adjectivaux, et *narratives*, qui développent une nouvelle prédication à partir de l'antécédent.

1.1.3 – Statut référentiel de *LEQUEL*

L'opposition que nous avons relevée entre restriction et explication/narration, ainsi que la spécialisation du pronom-déterminant *LEQUEL* quant à cette problématique, nous invite à analyser plus attentivement son statut d'expression anaphorique* et ses propriétés référentielles. Plus précisément, nous posons ici deux questions : tout d'abord, dans le cadre de la subordination relative adjectivale, quel est le fonctionnement anaphorique et référentiel des pronoms relatifs ? Ensuite, y a-t-il une différence entre les pronoms relatifs simples et le pronom-déterminant à ce sujet ? Pour répondre à ces questions, nous nous appuyerons notamment sur les théories de Pierre Le Goffic (1994 & 2007) et de Claude Muller (1996).

Nous avons dit ci-dessus (*cf.* § I.1.1) que les pronoms relatifs fonctionnaient anaphoriquement, et qu'ils étaient en ce sens souvent interprétés comme coréférentiels* à leurs antécédents. Ce fonctionnement anaphorique et cette coréférentialité sont tributaires de deux facteurs :

– D'une part, il faut que l'antécédent soit « une expression référentielle identifiant une entité particulière, spécifique ou non, et non pas, par exemple, un nom ou une expression prédicative » (Riegel *et al.*, 2014:795). La *Grammaire méthodique du français* donne pour illustration ces deux exemples (43 et 44), dans les-

quels l'absence d'identification référentielle¹² du constituant souligné empêche le pronom relatif de s'articuler autour de lui.

(43) *Il a pris peur **qui** était exagérée.

(44) *Il est en maison de santé **dont** je ne sais pas l'adresse.

– D'autre part, la relative ne doit pas participer à la détermination de son antécédent. Comme l'analyse Pierre Le Goffic :

[Dans les relatives déterminatives] il n'y a pas double expression d'une seule et même entité référentielle, d'abord par le GN antécédent, puis, en reprise, par le relatif [...] mais il y a une construction d'une seule entité référentielle par le GN antécédent et la relative conjointement. (Le Goffic, 1994:36)

Le premier facteur est commun à toutes les subordonnées relatives adjectives : pour parler de fonctionnement anaphorique et de coréférentialité, il est nécessaire que l'antécédent soit, en lui-même, une expression référentielle. Le second facteur cible plus spécifiquement les relatives déterminatives : il n'est pas tout à fait exact de considérer dans celles-ci le pronom relatif comme anaphorique et coréférentiel à son antécédent s'il participe à le déterminer.

Quoi qu'il en soit, ce fonctionnement anaphorique s'explique en prenant en compte les propriétés des termes *qu-* que nous rappelions en introduction. Claude Muller, reprenant les analyses de Pierre Le Goffic (1994) à ce propos, rappelle ainsi que les mots *qu-*

[...] n'ont pas vocation à être employés comme anaphoriques. Bien qu'il y ait à distinguer entre les emplois interrogatifs et les emplois relatifs, on peut dire que dans les deux cas ces termes ont en commun un sens indéfini. [...] Ce terme [*qu-*] désigne donc le parcours sur un domaine quelconque d'une variable pouvant prendre toute valeur envisageable [...]. Dans les relatives, l'indéfinition ainsi produite est annulée soit par la coréférence explicite à un antécédent (coréférence qui signale qu'une valeur particulière est l'argument du prédicat subordonné), soit par

¹² Nous reprenons cette expression de Naoyo Furukawa (2005b:29 *sq.*), qui étudie les mêmes questions.

le double rôle fonctionnel (en particulier le rôle d'actant dans la principale) dans les relatives indépendantes¹³. (Muller, 1996:26)

Les mots *qu-* sont initialement des introducteurs de variable, « comparables au *x* des mathématiques » (Le Goffic, 2007:25). Sur le plan de la référence, leur emploi a deux conséquences : d'une part, ils effectuent un parcours sur un domaine d'une variable ; d'autre part, ce parcours peut avoir, ou non, une issue particulière. Par exemple et dans le cadre de l'interrogation, la forme du pronom interrogatif signale le domaine du parcours, humain (45) ou non-humain (46). Son issue n'est pas spécifiée au moment de la question, mais elle le sera dans la réponse.

(45) **Qui** es-tu ? (Je suis Marie.)

(46) **Que** fais-tu ? (Je fais mes devoirs.)

Ce parcours référentiel opère de la même façon dans le cadre des relatives substantives et des expressions concessives, si ce n'est qu'il n'est pas censé avoir une issue : la variable n'est pas déterminée puisque n'importe lequel de ses représentants vérifie l'équation que la relative représente. Nous reprenons les exemples suivants (47 et 48), et leurs analyses, de Claude Muller (1996:27).

(47) **Qui** a bu boira. (= *Si tel ou tel ou tel... a bu, il boira.*)

(48) **Qui** que ce soit, c'est un malin. (= *S'il est tel ou tel ou tel... alors c'est un malin.*)

Dans le cadre de la subordination relative adjectivale, le pronom relatif ne porte pas en lui-même d'indication de parcours : il peut reprendre autant des animés que des inanimés, mais sa valeur est fixée par l'antécédent qu'il vient capter ou recruter. Cela explique ce pourquoi l'antécédent doit être une entité référentielle : le pronom relatif n'est pas référentiel en lui-même. C'est un pronom indéfini, disait déjà Gérard Moignet, « dépourvu de substance notionnelle et [sa] matière est constituée par le rappel de la notion du substantif antécédent » (Moignet, 1965:13).

Ceci étant dit, pouvons-nous mener la même analyse pour *LEQUEL* ? Deux choses effectivement posent problème. D'une part et comme nous le précisons ci-dessus

¹³ Claude Muller appelle « relatives indépendantes » ce que nous avons appelé les « relatives substantives indéfinies » (cf. § I.1.1.3) et les « relatives constituantes d'une expression concessive » (cf. § I.1.1.6).

(cf. § I.1.2), le pronom-déterminant relatif sujet et objet direct ne peut introduire que des subordinées explicatives ou narratives, et ne participe jamais à la détermination de son antécédent. Son fonctionnement serait donc uniquement anaphorique, et il serait toujours coréférentiel à son antécédent. D'autre part et comme nous l'évoquions en introduction, *QUEL* est interrogatif et intégratif (49a et 49b), mais il n'est pas relatif (49c). Il l'est néanmoins pas l'intermédiaire de la forme [*LE*]*QUEL*, grâce à l'ajout d'un déterminant défini qui doit avoir une influence sur les opérations de parcours que nous venons de présenter et qui permet l'emploi relatif.

(49a) **Quel** est cet homme ?

(49b) **Quel** qu'il soit, c'est un malin.

(49c) *Un jeune souriceau, **quel** n'avait rien vu...

Revenons dès lors sur les opérations de parcours pris en charge par les deux éléments composant le pronom-déterminant. Pour Claude Muller, *QUEL* s'analyse « comme une suite disjonctive de valeurs non spécifiées (*quel = tel ou tel ou tel...*) [et] désigne donc le parcours sur un domaine quelconque d'une variable pouvant prendre toute valeur envisageable » (Muller, 1996:27). Son parcours est proche de celui des pronoms interrogatifs ou des pronoms relatifs introducteurs de substantives indéfinies, ce qui explique qu'on puisse le retrouver dans ces deux emplois (49a et 49b)¹⁴. Conséquemment, ce parcours des qualités, pouvant prendre toutes les valeurs envisageables et envisagées lors de l'emploi de *QUEL*, l'empêche de se fixer sur une valeur spécifique et, partant, de capter un antécédent. Ce dernier est nécessairement une entité référentielle, identifiable et aux qualités finies, et ne peut être repris par *QUEL*.

L'association de *QUEL* avec un déterminant défini modifie donc sensiblement son fonctionnement anaphorique. Nous reprenons les analyses de Marie-Noëlle Gary-Prieur sur cette question, et nous rappelons les caractéristiques référentielles fondamentales du déterminant défini *LE* : « *Le* donne l'instruction d'identifier un objet de la catégorie N dont l'existence est présupposée, et d'envisager la totalité (/unicité) de cet objet dans la situation » (Gary-Prieur, 2011:31) ; le déterminant défini présuppose donc l'existence, l'unicité et la totalité de l'objet de la catégorie dénotée par le nom

¹⁴ Notons qu'en emploi déterminant dans l'exclamation, ce parcours se fixe sur le plus haut degré envisageable. *Quelle chance !* renvoie au plus haut degré de *chance* qu'un locuteur peut avoir.

qu'il complète. Ce faisant, un GN défini implique une continuité référentielle dans le discours : dire *LE N*, c'est impliquer qu'un *N* existe, qu'il est connu des locuteurs ou, du moins, le locuteur présage qu'il l'est, et qu'il est pris comme une totalité référentielle du point de vue de ses qualités. Cette instruction référentielle influence le fonctionnement linguistique de *QUEL* lorsqu'il se voit adjoindre le déterminant défini :

– Elle explique son interprétation dans l'interrogation, qui s'oriente vers une sélection d'un objet et non plus vers un parcours infini des qualités d'un référent. Le domaine de sélection est alors soit donné dans la situation d'énonciation (50), soit précisé par un complément (51) mais il doit nécessairement être identifiable.

(50) (Voici *deux robes*). **Laquelle** veux-tu ?

(51) **Laquelle** de ces robes veux-tu ?

– Elle explique ce pourquoi *LEQUEL* ne peut fonctionner comme indéfini, dans les relatives substantives indéfinies ou celles constituantes d'une expression concessive (cf. § I.1.1.3 & I.1.1.6), puisque *LE* implique une continuité référentielle et la reprise d'un contenu notionnel antérieur.

– Enfin, elle explique ce pourquoi *LEQUEL* peut fonctionner comme relatif puisque *LE* fixe l'identification de son « antécédent », du moins implique de retrouver un constituant à sa gauche qui remplit la présupposition d'existence du déterminant défini.

De plus, l'instruction référentielle du déterminant défini reconfigure également le parcours qu'opère le pronom-déterminant en emploi relatif, au regard des pronoms simples. Plutôt qu'un indéfini venant capter un antécédent, soit du fait d'une coréférence explicite, soit par l'intermédiaire de son rôle dans sa détermination référentielle, *LEQUEL* est avant tout une expression définie entretenant une relation anaphorique avec un autre constituant de la proposition matrice, auquel il est coréférent. L'instruction de totalité de *LE* empêche le pronom-déterminant de participer à sa détermination, ce qui explique qu'on ne trouve *LEQUEL* qu'en introducteur de relatives non-restrictives ; mais plus encore, il assoit le pronom-déterminant comme expression référentielle à part entière. La forme déterminant (*LEQUEL N*) est évidemment une expression référentielle définie, mais la forme pronominale est du même ressort. Joël Gapany, qui fait part de ses impressions sur cette question, le voit comme « le résidu d'un SN dont le N tête

n'est pas réalisé phonétiquement » (Gapany, 2004:71) et nous le rejoignons sur son analyse.

L'instruction référentielle du pronom-déterminant se fait en deux temps, selon les attributs de chacun des éléments qui le composent : (i) une première instruction *identifiante*, prise en charge par le déterminant défini *LE*. Celui-ci établit la continuité référentielle avec la proposition matrice en identifiant l'antécédent du pronom ou, plutôt, exige d'en recruter un par l'existence de l'antécédent qu'il présuppose. Il le considère ce faisant comme une totalité référentielle préconstruite ; (ii) une seconde instruction *qualifiante*, prise en charge par le marqueur qualitatif *QUEL*. Ce dernier garde, même en emploi relatif dans le pronom-déterminant, son rôle d'opérateur de parcours propre aux mots *qu-*. Mais plutôt que d'indiquer un parcours sur toutes les valeurs envisageables que peut prendre l'antécédent, il rappellera les qualités de ce dernier et invite à opérer une sélection de certaines de celles-ci, selon un mécanisme que nous mettrons au jour.

Il est donc possible de gloser l'instruction référentielle du pronom-déterminant relatif en disant que *LEQUEL (N)* est équivalent à *le seul et unique objet du monde N qui a ces certaines qualités/ces qualités pertinentes de N*. Cette glose traduit une différence avec les pronoms relatifs simples : alors que ces derniers, dépourvus de matière notionnelle et non-référentiels, sont des pivots, des outils grammaticaux opérant une articulation dans la phrase (*Je vois [l'homme = x], [qui = x] est mon ami*), le pronom-déterminant relatif est une expression référentielle à part entière. Il a certes un rôle de pivot en introduisant une subordonnée, mais il a surtout un rôle d'anaphore et participe pleinement à la continuité référentielle de l'énoncé.

Ceci étant dit, il nous reste une question à poser : pourquoi cette instruction référentielle et ce statut unique dans la famille des mots *qu-* sont-ils moins marqués dans le cadre des fonctions prépositionnelles ? Celles-ci, nous le rappelons, peuvent effectivement construire des subordonnées relatives périphrastiques (cf. § I.1.1.2) et participer à la détermination référentielle de leur antécédent (cf. § I.1.2). Nous envisageons ici deux explications, en lien avec les opérations de parcours que nous venons de présenter :

– D'une part, la préposition contraindrait le mode de fixation de la variable. En tant que mot de relation, la préposition construit nécessairement des groupes intégrés dans des structures plus vastes : cela viendrait court-circuiter le fonctionnement anaphorique habituel de *LEQUEL* et la coréférentialité qu'il induit avec son

antécédent. Celle-ci absente, *LEQUEL* prépositionnel peut alors participer à sa détermination référentielle.

– D’autre part, les locuteurs ont pu vouloir différencier le domaine de recherche de la variable entre l’animé et l’inanimé après préposition, par exemple dans le cadre des relatives périphrastiques (*celui à qui/auquel je pense*). Cela aurait conduit *LEQUEL* prépositionnel à se mouler davantage dans le paradigme des pronoms relatifs simples. Nous avons vu précédemment que le trait sémantique [\pm animé] de l’antécédent était un des critères d’emploi du pronom-déterminant prépositionnel dans les relatives adjectives (cf. § I.1.1.1), bien que l’on puisse trouver les deux familles de pronoms en concurrence après un référent animé (*la personne à qui/à laquelle je pense*).

Indépendamment de ces hypothèses, nous observons que l’instruction référentielle du pronom-déterminant aux fonctions prépositionnelles s’efface devant son rôle syntaxique. Par conséquence, et bien qu’il y ait des rapprochements entre les rôles syntaxiques du pronom-déterminant et des pronoms relatifs simples, il y a également une différence entre les fonctions directes et les fonctions prépositionnelles de *LEQUEL* du point de vue sémantico-référentiel, différence dont nous devons tenir compte dans nos analyses. Mais si ce n’est ces emplois, nous voyons que le pronom-déterminant relatif endosse à la fois le rôle d’un subordonnant et celui d’une expression référentielle, ce qui nous conduit à analyser plus en détail son fonctionnement textuel.

I.2 – *LEQUEL* comme anaphore

Par leur implication dans la détermination référentielle de leur antécédent, les subordonnées relatives adjectives ont une incidence sur la dynamique informationnelle* des énoncés, soit la façon dont ils se construisent et élaborent, *in fine*, un texte. Nous citons l'introduction de Denis Apothéloz dans *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle* pour situer notre propos :

[...] il faut bien voir que la question qui se trouve au centre de la linguistique textuelle [...] est celle qui consiste à déterminer quels sont les dispositifs langagiers qui, au niveau inter- et transphrastique, prennent le relais de la syntaxe. Or, on reconnaît généralement qu'un des dispositifs de cette macro-syntagmatique réside dans la répétition, partielle ou complète, modifiée ou non modifiée, de certains des objets (ou *référents*) qui sont désignés dans le texte. Pour qu'une suite de phrases puisse être reçue comme un texte il faudrait, en d'autres termes, qu'elle présente une *continuité référentielle* minimale. (Apothéloz, 1995a:9-10)

Comme un texte est une unité, plus ou moins délimitée, plus ou moins autonome dans laquelle se succèdent plusieurs phrases ou structures phrastiques, il doit exister des outils qui assurent une relation entre ce premier niveau d'analyse et les supérieurs. Michel Charolles (1994b:128) distingue parmi ces outils :

- Les *anaphores** et les expressions anaphoriques, qui créent des chaînes de référence et dont l'interprétation des différents maillons dépend de celle d'une autre expression du même texte.
- Les *connecteurs*, qui explicitent les relations entre les différentes séquences textuelles.
- Les *expressions introductrices de cadres de discours*, qui conditionnent la compréhension et l'interprétation de l'énoncé subséquent.
- Les *marques configurationnelles*, tels les marqueurs métadiscursifs d'organisation de l'énoncé (du type « premièrement..., deuxièmement... »).

Par notre sujet d'étude, nous étudierons plus particulièrement la famille des anaphores, auquel appartient par son emploi relatif le pronom-déterminant *LEQUEL* comme nous l'avons vu ci-dessus (*cf.* § I.1) ; nous nous demanderons cependant si certains emplois peuvent le rapprocher d'autres outils.

Nous aborderons ce sujet de trois façons : premièrement, du point de vue de la cohésion* textuelle ; deuxièmement du point de vue de la cohérence* textuelle ; enfin du

point de vue de la notion de relatif de liaison*, qui articule ces deux concepts et nous permet de définir au mieux la spécificité de l'emploi relatif de *LEQUEL* dans les textes.

1.2.1 – *LEQUEL* et la cohésion textuelle

Nous commençons par distinguer dans notre propos cohésion* et cohérence* textuelle, en reprenant les définitions d'Anna Jaubert qui recommande de ne pas les confondre :

Au départ la cohérence, propriété définitoire du texte (elle est ce qui fait qu'un texte est perçu comme un texte, c'est-à-dire un ensemble énoncé qui se tient), a souvent été confondue avec sa matérialisation, l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques, c'est-à-dire la cohésion. (Jaubert, 2005:8).

Si la cohérence est un résultat, « le fait qu'un texte est perçu comme texte », la cohésion est quant à elle un moyen et son étude renvoie à celle des marques qui permettent d'atteindre ce résultat, dont les anaphores*. Selon Denis Apothéloz, chez qui nous reprendrons les analyses et les concepts de cette section, une anaphore se définit comme une expression qui répétera, de façon « partielle ou complète, modifiée ou non modifiée » (Apothéloz, 1995a:10), une expression référentielle située à sa gauche le plus souvent. Toute expression linguistique dont l'interprétation dépend d'une autre expression linguistique exprimée auparavant sera définie comme une anaphore. Les anaphores subséquentes peuvent ensuite renvoyer au même référent source et former une continuité référentielle, une chaîne dont les maillons renvoient au même objet du discours. La cohésion se fonde sur un rapport d'identification entre ces différents objets au moyen des anaphores, identification qui peut se matérialiser dans le cadre d'une phrase ou entre plusieurs phrases consécutives. Bien que les faits d'anaphore et de reprise référentielle ne soient pas les seules formes de continuité textuelle comme le précise Denis Apothéloz (*op.cit.*, p. 10-11), nous nous concentrerons de prime abord sur ceux-ci par l'intermédiaire de l'emploi relatif du pronom-déterminant *LEQUEL*.

Nous avons établi précédemment que *LEQUEL* en emploi relatif est une expression référentielle définie, au contraire des pronoms relatifs simples qui ne sont pas référentiels et ne sont que des introducteurs de variables. Un pronom relatif simple, en ce sens, n'est pas *stricto sensu* une anaphore. Pour Michel Charolles (2007:194-195), « il se contente de maintenir son antécédent dans la mémoire des auditeurs/lecteurs » : s'il

assure bien une continuité référentielle, il est davantage un relais ou un rappel de l'expression référentielle qu'il recrute comme antécédent qu'une nouvelle expression de celle-ci. La chose est différente pour *LEQUEL*, du fait de son fonctionnement particulier.

De prime abord, nous observons que par son rôle dans la subordination relative, le pronom-déterminant intervient comme un maillon d'une chaîne de référence en s'articulant autour d'un constituant, souvent nominal, de la proposition matrice. Cette expression référentielle peut ensuite être reprise, après la subordonnée, par d'autres expressions anaphoriques dont l'interprétation dépend des précédentes. Dans l'exemple (52), la chaîne à laquelle participe *LEQUEL* n'est composée que de son antécédent (*une jambe*) et du pronom-déterminant, mais rien de plus ; en (53), cette chaîne est composée notamment de l'antécédent (*ce pauvre garçon*¹⁵), du pronom *lequel*, de pronoms personnels (*il, lui*) et de l'expression possessive *sa vie*, qui exige de prendre en compte l'expression référentielle *ce pauvre garçon* pour être interprétable.

(52) [515] – Je ne sais ce que ce peut être que de redresser les torts, dit le bachelier, mais moi de droit que j'étais, vous m'avez rendu tors en me rompant une jambe, **laquelle** je ne verrai plus droite tant que je vivrai ; et le grief que vous avez réparé en moi a été de me laisser si fort grevé que je le serai pour tout jamais ; et ç'a été une assez grande mésaventure pour moi, de vous avoir rencontré, vous qui allez cherchant les aventures. (Oudin, 1614)

(53) [157] Pour le bon D'Hacqueville, il a eu le paquet d'aller à Frazé, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont et lui porter une lettre de ce pauvre garçon, **lequel** a fait une grande amende honorable de *sa vie* passée. *Il* en a demandé pardon publiquement et a mandé à Vardes mille choses qui pourront peut-être *lui* être bonnes. Enfin *il* a fort bien fini la comédie et laissé une riche et heureuse veuve. (Sévigné, 1675)

Ceci étant défini, il nous faut à présent nous demander quelle différence existe entre le pronom-déterminant et un pronom relatif simple dans cette problématique. Effecti-

¹⁵ Comme le suppose le déterminant démonstratif *ce*, il y avait déjà eu une mention du référent désigné par l'expression *ce pauvre garçon* (le comte de Guiche) avant l'extrait que nous avons choisi de citer dans cet exemple. Comme il est l'objet d'une grande partie de cette lettre de Madame de Sévigné, nous avons dû sélectionner un extrait limité pour illustrer notre propos.

vement, dans ces deux exemples, *laquelle* et *lequel* auraient pu commuter avec *que* et *qui* respectivement et assurer la continuité référentielle : quelles sont alors les implications de l'emploi d'un pronom plutôt qu'un autre dans le mécanisme de l'anaphore ?

Pour étudier cette question, nous reprendrons la distinction faite par Denis Apothéloz entre *forme liée* et *forme de rappel*. Sans revenir dans le détail de ses analyses, auxquelles nous renvoyons (Apothéloz, 1995a:18-25), nous reprendrons après lui la distinction entre deux types d'anaphore : (i) les formes dites *liées*, dont l'interprétation est tributaire d'un contrôle syntaxique, et (ii) les formes dites *de rappel*, dont l'interprétation dépend davantage de « l'action langagière » (*op.cit.*, p. 18) et de la succession des énoncés, sans influence syntaxique. Nous reprenons de son étude les exemples suivants (54 – 56) pour illustrer ces différences :

(54) *Jean* a l'air pâle. *Il* est peut-être malade.

(55) *Jules* aime *se* voir dans un miroir.

(56) *Jean* reconnaît qu'*il* est malade.

Nous reprenons également les analyses qu'il fait de ces exemples :

Dans [(54)], « *Jean* » et « *Il* » sont des expressions qui se trouvent dans des phrases différentes. Qu'elles désignent ou non le même référent, elles ne peuvent donc être liées par une relation syntaxique ; de sorte que l'interprétation du pronom y est exclusivement dépendante du contexte.

Dans [(55)], le pronom « *se* » est lié syntaxiquement à l'expression « *Jules* », plus exactement à la position syntaxique de sujet qu'occupe cette expression. [...] L'interprétation du pronom repose par conséquent ici exclusivement sur ce rapport syntaxique.

L'exemple [(56)] admet quant à lui deux interprétations : l'une dans laquelle « *il* » désigne une autre personne que *Jean* ; l'autre dans laquelle « *il* » désigne *Jean*. Dans la première, il n'y a aucune relation anaphorique entre le pronom et le sujet de la proposition principale ; [...] l'interprétation du pronom est dépendante de facteurs contextuels ; on est alors dans un cas analogue à [(54)]. Mais dans la seconde interprétation, le pronom est lié à la position syntaxique de son antécédent « *Jean* » et est régi par cette expression ; on est alors dans une situation analogue à [(55)]. (Apothéloz, 1995a:19)

Suite à ces analyses, nous identifierons le pronom *il* dans (54) et dans la première interprétation, non co-référentielle, de (55) comme une *forme de rappel*, tandis que le pronom *se* dans (55), et le pronom *il* dans la seconde interprétation, co-référentielle, de (56), seront identifiés comme des *formes liées*. Ces exemples montrent que ces éti-

quettes ne sont pas directement dépendantes du mot étudié, à l'instar du pronom *il* qui peut être, selon l'occurrence, une forme liée ou une forme de rappel. En revanche, ces deux types d'anaphore se distinguent sur le plan de la référence : les formes liées sont non-référentielles tandis que les formes de rappel sont analysées comme référentielles (Apothéloz, 1995a:20), condition *sine qua non* pour qu'elles puissent fonctionner anaphoriquement à un niveau transphrastique. Par son fonctionnement linguistique, le pronom-déterminant *LEQUEL* sera identifié comme une forme de rappel tandis que les pronoms relatifs simples seront des formes liées, dont l'interprétation est toujours tributaire de l'antécédent qu'ils recrutent et de son support notionnel. Considérer *LEQUEL* comme une expression référentielle d'une part, et comme une forme de rappel de l'autre, a des implications sur la relation anaphorique qu'il entretient avec son antécédent :

– D'une part, ce dernier devient inutile pour l'interprétation du pronom, comme le remarque Denis Apothéloz concernant les formes de rappel en général (*op.cit.*, p. 22). Cela est vrai du moins du point de vue syntaxique puisqu'il n'y a aucun contrôle qui s'opère entre les deux référents ; et cela explique la spécialisation de *LEQUEL* dans les relatives explicatives et narratives, qui entretiennent un lien lâche avec la détermination référentielle de leur antécédent.

– D'autre part, cet antécédent n'en demeure pas moins présent, et il oriente l'opération de parcours de *LEQUEL* comme nous l'avons montré (*cf.* § I.1.3). Denis Apothéloz précise cependant qu'« [un] référent explicitement dénommé [en qualité d'antécédent] est en effet un référent dont la catégorisation lexicale a été explicitement donnée » (*op.cit.*, p. 24). *LEQUEL* relatif ne recrute donc pas uniquement une forme linguistique dont il reprendrait le genre et le nombre, mais il recrute également une catégorie lexicale, soit une conception du sens et des qualités de son antécédent. Partant, et à l'instar des pronoms personnels,

il ne peut être question ici d'un accord grammatical au sens strictement formel et syntaxique du terme, mais seulement en un sens beaucoup plus vague : une sorte de conformité du genre du pronom par rapport au genre de la dénomination antécédente (si elle existe), ou à celui de la dénomination supposée désigner la catégorie (si celle-ci doit être extrapolée). (Apothéloz, 1995a:24)

L'emploi d'une expression référentielle, et d'une forme de rappel pour l'anaphore, doit donc faire intervenir « une *représentation du sens construit par le texte* » (Apothéloz, 1995a:24) pour être interprétable : que ce soit pour la forme déterminant ou pour

la forme pronom de *LEQUEL*, il nous faut prendre en compte non seulement les paramètres syntaxiques présidant à son emploi, mais également les informations textuelles à notre disposition, notamment les connaissances partagées entre les interlocuteurs et la dynamique informationnelle* du texte, soit la progression de l'information. L'étude du pronom-déterminant relatif n'implique donc pas seulement une problématique liée à la continuité référentielle et aux faits d'anaphore, à la cohésion textuelle, mais également à sa cohérence.

Avant d'aborder cette question, nous désirons revenir sur les autres rôles que peut prendre en charge le pronom-déterminant relatif *LEQUEL* dans les textes, toujours en lien avec ce rôle anaphorique de forme de rappel. Nous citons Denis Apothéloz sur l'emploi, dans un texte donné, d'une anaphore :

[...] le choix des expressions anaphoriques est conditionné par un *avant* et par un *après*, par le sens tel qu'il a été préalablement construit et par le sens tel qu'il va se construire. C'est pourquoi on peut dire que ces expressions sont tout à la fois des marqueurs et des opérations : des marqueurs, en ceci que leur choix est partiellement déterminé par ce qui les précède ; des opérations, parce qu'il est également motivé par la nouvelle configuration que ces expressions, tout comme la clause¹⁶ dans laquelle elles figurent, contribuent à mettre en place. (Apothéloz, 1995a:160-161)

Cette idée selon laquelle une anaphore est à la fois le produit du continuum textuel antérieur et l'annonceur de ce qui sera mis en place nous permet d'aborder les exemples similaires à (57) et (58) où le rôle de *LEQUEL* se démarque de celui d'un pronom relatif :

(57) [386] Quand nous fusmes entrez en la sale, et que nous eusmes dancé un petit ballet, Basile, en rompant la promesse qu'il m'avoit faite de ne prendre Geneviefve, s'adressa de plain saut à elle, et moy à sa cousine, pour dancer un branle. **Lequel estant fini**, chascun se mist à deviser avecques celle qu'il menoit. Ce fust lors que je cognu clairement l'affection mutuele qu'ils se portoient [...] (Turnèbe, 1584)

(58) [343] Nous n'en savons point encore les articles, au moins parfaitement ; mais il n'est pas difficile de juger, par ceux qui ont été proposés ces jours passés, que ceux qui auront

¹⁶ Denis Apothéloz emploie cette notion dans le sens d'Alain Berrendonner (1990, 2002), soit comme « l'unité minimale à fonction communicative » (Apothéloz, 1995:159, citant Berrendonner, 1990).

été arrêtés ne seront ni honnêtes ni sûrs. C'est, à mon avis, sur ce fondement qu'il faut opiner, **lequel** *supposé*, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligés à tenir l'accommodement, et que nous sommes même obligés à ne le pas tenir par toutes les raisons et de l'honneur et du bon sens. (Retz, 1679)

Dans ces exemples, le pronom-déterminant n'introduit pas *stricto sensu* de proposition subordonnée relative dans la mesure où le noyau verbal est au participe, présent (57) ou passé (58). Ces subordonnées peuvent être considérées comme des propositions participiales bien que ces dernières, dans le sens commun du terme, n'ont normalement pas de terme introducteur (Riegel *et al.*, 2014:789). Dans ces exemples, il semble que *LEQUEL* perde son rôle de pronom relatif pour endosser celui d'une expression référentielle à part entière, un jalon permettant de faire le lien entre ce qui le précède et ce qui le suit et d'assurer la fonction de « sujet » du participe : par conséquence, il ne peut pas commuter ici avec un pronom relatif simple (**qui estant fini, *qui supposé*¹⁷). Il permet d'introduire une précision circonstancielle en association avec le participe ; et s'il entretient bien une relation anaphorique avec un antécédent nominal antérieur, son emploi dépend également de la configuration du propos subséquent. Ce faisant, il agit comme un jalon cadencant l'interprétation du texte.

Ce rôle de jalon, qui est l'expression la plus forte de son statut de forme de rappel et d'expression référentielle, peut se combiner avec ses rôles dans la subordonnée rela-

¹⁷ Pour faire une remarque diachronique, il est possible de trouver des occurrences similaires à (57) et (58) mettant en jeu le pronom *quoi* à la période classique.

Ces paroles touchent de sorte au coeur de Silvanre, cognoissant combien il avoit peu gagné sur sa volonté, que ne pouvant cacher le desplaisir qu'il en ressentoit, son visage par un changement de couleur le découvrit.
De quoy Astrée *s'apercevant* : vous est-il, luy dit-elle, survenu quelque défaillance de coeur ? (Urfé, 1610, p. 90. Cote *Frantext* : Q883)

Nous remarquons cependant que dans cet exemple, le mot *qu-* ne reprend pas un antécédent nominal spécifique mais tout un contenu textuel antérieur ; dans le cas contraire, seul *LEQUEL* semble employé, tant à la période moderne que classique. La *Grammaire française* d'Oudin commente : « L'accusatif *que* ne se construit point immédiatement devant les participes passifs, ou preterits, mais bien le relatif *lequel* ; par exemple, *on apporta des lettres, lesquelles receuës & non pas, que receuës*. Ce qui ne s'observe pas devant les participes en *ant*, car l'un & l'autre se peut dire : v.g. *on luy apporta des lettres, lesquelles ayant veuës*, ou bien, *qu'ayant veuës* : on tient pourtant que le premier est beaucoup meilleur. » (Oudin, 1632:100). Chiflet (1659:51) fait les mêmes remarques.

tive, par exemple dans les emplois en série que nous pouvons relever dans l'exemple (59) :

(59) [506-509] « Ce chevalier que tu vois là, aux armes jaunes, **lequel** porte en son écu un lion couronné, prosterné aux pieds d'une damoiselle, c'est le valeureux Laurcalco, seigneur du Pont d'argent. *L'autre*, qui a pour armes des fleurs d'or et porte en son écu trois couronnes d'argent en champ d'azur, c'est le redouté Micocolembo, grand-duc de Quirocia ; *l'autre*, aux membres de géant et qui est à sa main droite, c'est le hardi Brandabarbaran de Bolice, seigneur des trois Arabies, **lequel** est vêtu de cuir de serpent et a pour écu une pourte qui est, à ce que l'on dit, l'une de celles du temple que Samson abattit, lorsqu'en mourant il se vengea de ses ennemis. Mais *tourne les yeux de cet autre côté*, et tu verras en tête de cette autre armée toujours le vainqueur et jamais vaincu, Timonel de Carcajone, prince de la Nouvelle-Biscaye, qui est armé d'armes parties par quartiers d'azur, de vert, de blanc et de jaune paille, et porte en son écu un chat d'or en champ de gueules, avec un blason qui dit Miaou, qui est le commencement du nom de sa maîtresse, **laquelle**, comme l'on dit, est la nonpareille Miaouline, fille du duc Alfegniquen de l'Algarbe. *L'autre*, qui charge et presse l'échine de cette puissante cavale, et porte les armes blanches comme neige, l'écu tout blanc et sans aucune devise, c'est un chevalier novice, Français de nation, appelé Pierre Papin, seigneur des baronnies d'Utrique. *Cet autre* qui, de ses talons ferrés, presse les flancs mouchetés de ce zèbre rapide, et porte en ses armes de vair d'azur, c'est le puissant duc de Nerbie, Espartafildo du Bois, **lequel** porte pour emblème en son écu un champ d'asperges avec une devise en castillan qui dit : Suis ma fortune. » (Oudin, 1614)

En (59), la description de l'armée rêvée par Don Quichotte se fait par succession, chaque phrase étant consacrée à l'un des chevaliers qu'il fantasme. Elles commencent par les expressions référentielles *L'/Cet autre*, qui permettent d'organiser l'énoncé en strates successives en dirigeant le regard du lecteur (« tourne les yeux de cet autre côté... ») sur des moments consécutifs de la scène décrite. *LEQUEL* relatif intervient dans chacun de ces ensembles, aux côtés de pronoms relatifs simples (« *L'autre, qui* a pour armes... »). Ceux-ci ancrent le nouveau référent dans la mémoire du locuteur, initient sa description en augmentant la longueur du groupe le désignant et attirent ce faisant l'attention sur lui. Ils ont un rôle mémoriel, mais ne participent pas directement à la construction de la séquence textuelle. En revanche, *LEQUEL* voit son rôle subordonnant

complété par un rôle anaphorique plus complexe de jalon ou de marqueur/opération dont parle Denis Apothélos (1995a:160-161) : il annonce la fin d'un membre de cette description et prépare la suivante. Le pronom-déterminant relatif a dans cet extrait un rôle conclusif assez marqué, assimilable à la conjonction de coordination *et*, qui transcede son rôle subordonnant.

Il nous semble que *LEQUEL*, comme l'ensemble des marques de cohésion textuelle, cumule plusieurs rôles dans l'organisation de l'énoncé et il nous est impossible d'en faire constamment la même analyse. Nous rappelons qu'il est impossible de tracer un parallèle et d'élaborer des règles générales entre les données syntaxiques et l'organisation du propos, comme l'ont montré Jean-Michel Adam (1999:68) et Pierre Le Goffic (2008:329). En ce sens, le rôle discursif de *LEQUEL* ne peut être compris sans une analyse plus large du continuum textuel tant dans ses structures cohésives, établies par l'intermédiaire des faits d'anaphore, que dans sa dynamique informationnelle, c'est-à-dire dans ce qui fonde la cohérence d'un texte.

Si nous résumons, avant d'aborder ce sujet, les acquis de cette section, nous dirons (i) que *LEQUEL* étant une expression référentielle, il doit être considéré comme une anaphore dans le sens plein du terme, et une forme de rappel en particulier ; (ii) que *LEQUEL* n'exige aucun contrôle syntaxique pour être employé : la relation qu'il entretient avec son antécédent fait intervenir une représentation du sens construit par le texte et met en scène les connaissances partagées entre les interlocuteurs ; (iii) que ce rôle d'anaphore et de continuité référentielle peut se doubler d'une interprétation plus complexe dans l'organisation du propos, interprétation qui peut éventuellement prendre le pas sur le rôle subordonnant du pronom-déterminant.

Ces différentes observations permettent de distinguer *LEQUEL* des pronoms relatifs simples : d'une part, ceux-ci sont des formes liées, dont l'interprétation dépend nécessairement de leur antécédent et qui n'impliquent pas une compréhension particulière de celui-ci pour être employé. D'autre part, et comme la mise en concurrence avec *LEQUEL* dans l'exemple (59) l'a montré, leur rôle est davantage mémoriel que textuel.

1.2.2 – *LEQUEL* et la cohérence textuelle

Si la cohésion* est une donnée primordiale quant à la bonne formation d'un texte, c'est une condition nécessaire mais non suffisante. D'une part, d'autres formes de con-

tinuité existent au-delà de la continuité référentielle : « continuité logique ou argumentative ; continuité de la signification, consécutive notamment aux choix du lexique (isotopie), etc. » (Apothéloz, 1995a:10), et d'autres facteurs environnementaux, « non directement linguistiques, peuvent contribuer à conférer à un texte son sens et sa pertinence, à commencer par certaines caractéristiques de son destinataire et de son destinataire » (*op.cit.*, p. 11). D'autre part, aux côtés de ces facteurs, un texte se définit aussi par sa *cohérence**, résultante de la « capacité du destinataire à fonder son texte sur un savoir partagé, en sorte que le destinataire dispose de tous les éléments lui permettant de reconstruire l'intention de signification qui était au départ du texte » (*ibid.*). Nous ne saurions rabattre cette notion sur une simple cohérence thématique, puisque celle-ci « (au sens vague de convergence de contenus) ne suffit [...] pas à garantir la bonne formation textuelle » (Charolles, 1988:4) : il s'agit davantage de la façon dont un locuteur organise l'information dans son propos, facilite l'identification d'un sujet de discussion et en dit quelque chose de nouveau. La difficulté de ce niveau d'analyse réside dans le choix des définitions pour l'aborder, et notamment celles de *thème** et de *rhème*, notions paradoxalement à la fois nécessaires et difficiles à circonscrire. Pour situer notre propos, nous prendrons un exemple comme (60).

(60) [Que fait Paul ?] Il lit un livre.

L'exemple (60) peut s'analyser selon un niveau morphosyntaxique mettant en lumière les relations grammaticales de l'énoncé (sujet *il*, verbe *lit* et complément verbal *un livre*), selon un niveau sémantique (agent *il*, procès *lit* et objet [ou patient] *un livre*) ou selon un niveau thématique, étudiant l'information et la répartition de celle-ci dans la phrase (« information connue » *il*, « information nouvelle » *lit un livre*¹⁸). Ce dernier niveau s'intéresse à la « perspective fonctionnelle de la phrase », selon la définition de Bernard Combettes :

[L'étude thématique d'un énoncé] n'aura donc pas pour objet la structure syntaxique de la phrase, du moins en tant que telle ; elle ne s'intéressera pas non plus aux rapports sémantiques qui peuvent s'établir entre les éléments de l'énoncé ; son champ est constitué par la structure « informationnelle » : comment s'organise, dans une phrase donnée, la répartition de l'information, comment tel ou tel constituant contribue-t-il au développement de la communication ? (Combettes, 1983:18)

¹⁸ Cette analyse thématique prend en compte le contexte réduit de l'exemple (60), mis entre crochets.

Ce niveau fonctionnel, soit l'étude de la répartition et du développement de l'information dans l'énoncé, « exige, par nature, [...] la prise en compte du contexte et, plus particulièrement, du passage qui précède la phrase examinée » (Combettes, 1983:28). Il s'agit de déterminer, au sein du continuum textuel, « ce dont on parle » et « ce qu'on en dit », la façon dont le texte passe d'un sujet de discussion à un autre et les mécanismes, notamment syntaxiques mais également énonciatifs, rhétoriques, argumentatifs, etc., qui permettent cette évolution.

Afin d'analyser cette dynamique informationnelle*, nous reprenons ici les notions de *topique**, de *thème*, de *commentaire* et de *rhème*, le topique ou le thème désignant l'information « déjà connue » et le commentaire ou le rhème l'information « nouvelle ». Il nous faut cependant préciser ce que nous entendons par là, plusieurs définitions ayant été proposées par les chercheurs. Nous reprendrons pour ce faire le panorama proposé par Sophie Prévost (2001:32-38), qui identifie quatre approches¹⁹ : (i) une première psychologique et/ou positionnelle, (ii) une seconde qui définit le topique comme « ce dont il est question », (iii) une troisième qui définit le thème/topique comme élément « connu » et (iv) une quatrième qui fait du thème la base du dynamisme communicatif²⁰. Nous résumons rapidement ces différentes approches avant de choisir celle que nous adopterons au long de cette étude :

– La première approche à base psychologique « s'appuie sur les principes énoncés par l'École de Prague. La structure informative de la phrase y est conçue en deux parties, le *thème*, qui est le point de départ, et le reste (*rhème*) » (*op.cit.*, p. 33). Dans cette conception, le thème est défini comme « l'élément qui assure la liaison avec l'objet de la pensée, part de lui, et ouvre la phrase » (*ibid.*)²¹.

– La seconde approche, issue de la précédente, définit d'une part le topique comme « ce dont il est question », et d'autre part l'envisage de deux points de vue :

¹⁹ Parmi les sources que nous avons consultées, Denis Apothéloz (1995a:44-71) et Naoyo Furukawa (1996:13-17) proposent également un panorama de ces différentes approches. Nous avons choisi le parcours effectué par Sophie Prévost pour sa clarté, mais nous citons également ceux-ci pour mémoire.

²⁰ Le couple *topic* (topique)/*comment* (commentaire) est parfois employé, sur cette question, en lieu et place du couple *thème/rhème*. Bien qu'ils ne renvoient pas tout à fait aux mêmes concepts, ils sont souvent considérés comme synonymes. Voir Combettes (1999:231-232).

²¹ Charles Bally, notamment, adoptera cette approche de l'analyse des énoncés. Voir Bally ([1932] 1965:38 *sq.*).

Le premier est pragmatique : le schéma « topique-commentaire » structure chaque phrase en forme de message à propos de l'un de ses constituants [...]. Le second point de vue est syntaxique, et il établit un lien explicite entre *sujet* et *topique* : sémantiquement, les sujets non marqués sont des topiques par défaut. (Prévost, 2001:33).

Cette vision est cohérente avec l'exemple (60) donné plus haut, où le pronom *il* est analysé comme le topique de l'énoncé.

– La troisième approche considère que « des éléments d' "information" exprimés par certaines parties de l'énoncé sont connus du destinataire, ou le locuteur s'attend à ce qu'ils le soient, il les présente comme tels » (Prévost, 2001:34). Les chercheurs se positionnant dans cette approche ont ensuite affiné cette conception, soit en proposant une bipartition du type *connu/nouveau*, soit une tripartition *connu/accessible/nouveau*, soit une échelle plus précise encore.

– La quatrième approche refuse les systèmes d'opposition précédents :

[Elle se distingue] par le recours à un continuum informatif, formulé en termes de degrés de dynamisme communicatif. Ce concept s'inscrit dans le cadre de la Perspective Fonctionnelle de la Phrase : un énoncé a une certaine perspective, et, en fonction de celle-ci, il est orienté (d'un point de vue interprétatif) vers un élément qui parachève le développement de la communication, les autres éléments différant quant au degré avec lequel ils y contribuent (ils sont de ce point de vue plus ou moins *dynamiques*). (Prévost, 2001:35)

Nous choisissons cette dernière approche, que nous définirons plus en détail, pour deux raisons principales. La première est conceptuelle : il y a effectivement une ambiguïté de définition quant aux termes de *connu* et de *nouveau*. Sophie Prévost (2001:40) donne pour exemple les phrases suivantes (61 et 62) :

(61) Soudain, derrière la forêt, surgit *le soleil*. (*première mention du soleil dans un texte*)

(62) *Je* ne prétends pas que mes personnages soient parfaits. (*première intervention du narrateur dans un récit*)

Dans ces exemples, les référents *le soleil* et *je* sont connus, puisqu'ils renvoient à des objets immédiatement identifiables par le locuteur, mais ils sont également nouveaux puisque c'est là leur première mention dans l'énoncé. Cela rend alors ces concepts difficilement exploitables, du moins sans précision supplémentaire. La seconde raison concerne davantage notre sujet d'étude : considérer les sujets syntaxiques

comme des thèmes par défaut, ce serait attribuer à *LEQUEL* relatif sujet un rôle thématique constant, ce qui se heurte à notre analyse des occurrences et demande, encore une fois, de fixer ces concepts. Prenons l'exemple (63) pour illustration :

(63) [200] Une nuit des plus fâcheuses qui fut jamais, ayant succédé à un des jours les plus agréables que nous eussions eus à Colignac, je me levay aussi-tost que l'aurore : et pour dissiper les inquiétudes et les nuages dont mon esprit estoit encor of-fusqué, j'entrai dans le jardin où la verdure, les fleurs et les fruits, l'artifice et la nature, enchantoient l'âme par les yeux ; lors qu'en mesme instant j'apperceus *le marquis qui s'y promenoit seul dans une grande allée, laquelle* coupoit le parterre en deux ; *il* avoit le marcher lent et le visage pensif. Je restay fort surpris de *le* voir contre sa coutume si matineux : cela me fit haster mon abord pour *luy* en demander la cause. (Bergerac, 1655)

Dans cet extrait des *Estats et Empires du Soleil*, le narrateur relate une rencontre avec un personnage lors d'une promenade nocturne. Après la description de la nuit et du parc, arrive *le marquis* qui va concentrer l'intérêt de la suite de l'extrait comme l'indique, après sa mention, la chaîne de référence y renvoyant et composée de différents rappels pronominaux (*qui, il, le, luy*). Puis, et juste après l'apparition du marquis, l'auteur emploie le pronom relatif *laquelle* pour développer une information accessoire concernant *une grande allée* coupant le parc ; cependant, plus rien ne sera jamais dit de cette allée et son importance dans l'économie de l'extrait est au mieux faible, sinon négligeable.

Si nous nous contentons de faire une analyse syntaxique, phrase à phrase ou proposition à proposition de cet extrait, nous pourrions croire que les thèmes développés sont, respectivement et linéairement, *la verdure [...] la nature, le marquis*, puis *l'allée* car ces référents occupent chacun, à un moment donné de l'extrait, la fonction de sujet syntaxique. Mais si nous considérons cet exemple non pas comme une addition de phrases mais comme un ensemble cohérent, c'est bien le personnage du marquis, et la discussion qu'il aura avec le narrateur, qui sera le thème principal de ce moment du texte. Pour concilier cet écart entre une analyse globale et une analyse locale, nous emploierons le terme de *topique de discours* pour renvoyer uniquement au référent ou au concept que développe un énoncé à un certain moment de sa progression, un « à propos » pragmatiquement cohérent et développé sur un niveau transphrasique ou transpropositionnel. Au niveau phrastique ou propositionnel en revanche, nous

emploierons le terme de *thème phrastique* pour les éléments annexes et au sujet desquels sont faits des commentaires, mais à l'importance moindre quant au développement principal. Comme le thème phrastique met en jeu le niveau de la prédication, l'analyse syntaxique de la proposition étudiée peut faciliter le repérage du thème phrastique, les sujets étant généralement interprétés comme thématiques.

Dans l'exemple (63), nous dirons ainsi que le topique du discours est la rencontre entre le marquis et le narrateur, tandis que *la verdure...*, *le marquis* et *l'allée* seront des thèmes phrastiques. Le topique du discours jouit d'un développement transphrastique ou discursif tandis que le thème secondaire jouit d'un développement local et limité à un niveau phrastique ou propositionnel. Nous ne pouvons donc pas dire que *LEQUEL* est toujours thématique, du moins pas sans préciser le niveau d'analyse dans lequel nous nous plaçons : dans l'exemple (63), il introduit et développe un thème phrastique, *l'allée*, mais il n'intervient pas dans le développement du topique de l'extrait.

C'est en cela que nous parlerons de *dynamisme informationnel*. Nous considérons que tous les référents de l'énoncé participent à l'élaboration d'un continuum informatif mais à différents degrés. Parmi eux, le topique/thème phrastique définit la partie la moins informative, tandis que le commentaire/rhème est au contraire l'élément le plus informatif et ce selon le niveau d'analyse dans lequel nous nous plaçons, global ou local. Nous n'utiliserons pas les notions de *connu* et de *nouveau* puisque les exemples (61) et (62) ont montré l'ambiguïté inhérente à leur emploi.

Pour être exploitable, cette approche exige de définir quatre concepts : (i) la notion de *contexte*, celui-ci déterminant la pertinence de ce qui est, ou non, informatif ; (ii) la notion d'*identifiabilité**, qui définit ce qui participe, ou non, de la structure informative de l'énoncé ; (iii) la notion d'*activation*, qui détermine le degré de représentation d'un référent dans l'esprit du locuteur et sa participation à l'information de l'énoncé ; enfin, (iv) la notion de *saillance**, qui articule les deux notions précédentes. Nous reprendrons les analyses de Sophie Prévost (2001:43-49) sur ces questions, et celles de Georges Kleiber (1994:116 *sq.*) plus particulièrement pour la notion de saillance.

Nous évoquons tout d'abord la notion de contexte : nous employons ce terme pour désigner l'espace textuel dans lequel il est pertinent d'analyser le dynamisme informationnel d'un référent donné. Pour le niveau local, nous raisonnerons en termes de pro-

position et notamment selon l'articulation entre proposition matrice et proposition subordonnée. Pour le niveau global, nous définirons plus en détail dans la troisième partie de notre travail la *période*, qui est pour nous l'unité contextuelle pertinente pour les locuteurs du XVII^e siècle concernant le topique d'un texte, et nous poserons alors la question des bornes que nous devons lui donner. Pour l'heure, nous reprendrons les analyses de Sophie Prévost pour qui

il est admis que le contexte [joue] un rôle essentiel, que le locuteur lui a posé certaines « bornes » au moment de l'énoncé, mais la caractérisation de cet « espace » n'est pas pertinente. Seul importe le résultat du processus, le fait que le référent soit présent comme devant correspondre à tel type de représentation mentale chez le destinataire. (Prévost, 2001:44)

Ensuite, les notions d'identifiabilité et d'activation. À nouveau, nous nous appuyons sur les définitions de Sophie Prévost.

[U]n référent identifiable est présupposé, par le locuteur, avoir une certaine représentation dans l'esprit du destinataire, évocable dans un discours, mais son existence réelle n'est pas pertinente. Du côté du destinataire, il s'agit d'extraire le « bon » référent, c'est-à-dire celui que le locuteur a à l'esprit. Somme toute, il s'agit de l'accomplissement, et de la réussite, d'un processus de saturation référentielle, cependant envisagé du point de vue du locuteur ; c'est lui qui suppose le destinataire à même d'effectuer la sélection du bon référent, et qui présente donc ce dernier comme apte à une telle saisie. (Prévost, 2001:45)

Quels sont les critères permettant de reconnaître un référent identifiable ? Sophie Prévost envisage notamment trois cas de figure :

– Les référents uniques, qui ne peuvent être désignés que par une seule expression référentielle (tels *le soleil*, *la lune* ou *le président des États-Unis*), les noms propres, et les expressions génériques (*les chiens* ou *le chien* vu comme l'expression de la totalité des individus de la classe *chien*). Ces expressions sont « certes variable[s] dans le temps, mais unique[s] au moment de toute énonciation » (Prévost, 2001:46).

– Les référents qui possèdent un statut unique en fonction du cadre pragmatique des protagonistes de l'énoncé (*les enfants*, *la voiture* au sein d'une famille donnée).

– Les référents identifiables du fait de leur mention dans l'énoncé, ou parce qu'ils sont considérés comme *saillants* dans celui-ci.

La notion de saillance est intimement liée à la dynamique informationnelle des énoncés. Un référent est saillant s'il est perçu comme primordial dans leur compréhension, et ce sera souvent sur lui que se portera les outils de cohésion textuelle comme les faits d'anaphore*. Les notions de saillance et d'identifiabilité vont de pair, mais ce n'est pas parce qu'un référent est identifiable ou saillant qu'il en devient le topique de l'énoncé : si nous renvoyons aux exemples (61) et (62) précédents, les référents *le soleil* et *je* sont tous deux identifiables (le premier est un référent unique, le second possède un statut unique dans le cadre du roman), mais leur statut de topique sera tributaire de la construction de l'énoncé ; et comme l'exemple (63) l'a montré, un référent peut être saillant localement et faire l'objet d'une reprise anaphorique au moyen de *LEQUEL* sans pour autant devenir le topique de l'énoncé.

Pour qu'un référent soit considéré comme un topique, il lui faut donc non seulement être identifiable et saillant, mais également être *activé*. Nous reprenons à nouveau les analyses de Sophie Prévost sur cette question, et nous opposons *référent actif*, *référent accessible* et *référent inactif* :

Un référent actif est au centre de la conscience, alors qu'un référent accessible ne s'y trouve qu'en arrière-plan. Quant au référent inactif, il est simplement présent dans la mémoire à long terme. (Prévost, 2001:47)

Le degré d'activation d'un référent peut s'estimer au moyen de divers indices linguistiques. Si nous citons encore Sophie Prévost sur cette question :

[D]ès lors qu'un référent est présenté comme identifiable à partir de sa seule nomination (par la présence d'un déterminant défini par exemple [...]), cela signifie que le locuteur le suppose « accessible » d'une manière ou d'une autre, en raison de son unicité au sein d'un cadre énonciatif ou pragmatique, de « taille » variable, le référent l'étant d'autant plus que les limites de ce cadre sont étroites (référents uniques de façon non absolue ou temporaire). Somme toute, la plupart des référents potentiellement inactifs s'avèrent bénéficier au moins d'une accessibilité par inférence. (Prévost, 2001:48-49)

Nous dirons qu'un référent topique est un référent identifiable, saillant et actif ; dans le cas contraire, il ne sera pas considéré comme le topique de l'énoncé²². Repr-

²² Ces concepts de saillance, d'identification et d'activation sont parfois employés parallèlement aux concepts de « nouveau » et de « connu » que nous avons choisis de ne pas exploiter. Bernard Combettes (1992b:12) propose ainsi, comme équivalences entre les deux modèles : *référent entièrement nouveau* = - actif, - identifiable ; *nouveau non-utilisé* = - actif, + identifiable ; *inférable* = accessible, + identifiable ; *évoqué* = + actif, + identifiable. Quel que soit le modèle cependant, l'appel au con-

nous notre exemple précédent (63) pour illustrer notre propos, et observons notamment comment fonctionnent les référents *le marquis* et *une grande allée* dans cet extrait, que nous réduisons ce faisant.

(63) [200] [...] lors qu'en mesme instant j'apperceus *le marquis qui s'y promenoit seul dans une grande allée, laquelle coupoit le parterre* en deux ; *il* avoit le marcher lent et le visage pensif. Je restay fort surpris de *le* voir contre sa coutume si matineux : cela me fit haster mon abord pour *luy* en demander la cause. (Bergerac, 1655)

De prime abord, nous observons que le jeu des déterminants indique une différence d'identification entre ces deux référents : le déterminant défini de *le marquis* implique, comme c'est effectivement le cas dans ce roman, qu'il a déjà fait l'objet d'une mention antérieure tandis qu'il s'agit de la première mention d'*une grande allée*, le narrateur-personnage explorant le parc pour la première fois. Cette non-identifiabilité est cependant compensée par le pronom-déterminant relatif *LEQUEL* qui fonctionne comme une expression référentielle définie (cf. § I.1.3 & I.2.1) et qui établit son antécédent comme saillant. *Le marquis* comme *l'allée* sont donc identifiés, saillants et, au moins, accessibles ; mais seul le premier sera par la suite repris anaphoriquement par tout un jeu de pronoms. La coréférentialité* assoit *le marquis* comme référent actif, centré dans la mémoire du locuteur : il devient le topique de l'énoncé. *L'allée*, quant à elle, bien que toujours accessible et saillante localement, sera un thème phrastique mais elle aurait pu devenir un topique de discours si le texte revenait dire quelque chose à son propos.

Sur cette question, l'exemple (63) pose un autre problème d'analyse, lié à l'identification du *marquis* comme référent thématique. En effet, il y a un autre candidat potentiel à la reprise anaphorique du pronom *il* : il s'agit du *parterre*, expression référentielle définie, identifiable et accessible. Un raisonnement par proximité aurait pu faire recruter ce référent comme antécédent du pronom personnel ; mais même sans prendre en compte le contenu sémantique de ce qui suit et qui invalide ce choix, il nous semble que le recrutement du *marquis* allait de soi. Ce recrutement fait intervenir ce que nous appellerons, dans la lignée des travaux de Georges Kleiber, les *échelles de saillance*. Celles-ci établissent, en se fondant sur divers critères, des ordres de préfé-

texte est indispensable ; et dans la mesure où les notions de « connu » et de « nouveau », et celles d'« inférable » et d'« évoqué » nous ont semblé trop délicates à manipuler pour notre sujet d'étude, nous avons choisi de nous en passer.

rence qui permettent de prédire le référent qui sera effectivement thématique dans l'énoncé dans le cas où certains d'entre eux seraient en concurrence. Ces échelles sont nombreuses : si nous citons Nathalie Fournier (2008:329), qui les reprend de Kleiber (1994:116), nous pouvons distinguer :

- Une échelle *énonciative*, dont l'ordre de saillance serait, en allant du plus saillant au moins saillant : locuteur > allocuté > délocuté.
- Une échelle *sémantique* : animé humain > animé non humain > non animé.
- Une échelle *syntaxique* : sujet > accusatif-objet > datif-objet > génitif-attribut.
- Une échelle *actancielle* : agent > bénéficiaire/expérienceur > objet [patient] > instrument.
- Une échelle *positionnelle* : groupe en première position gauche > en seconde position >
- Une échelle *communicationnelle* de « familiarité » : actif > accessible > inférable > non utilisé > « flambant neuf ».

Si ces échelles permettent souvent d'expliquer le recrutement de telle ou telle expression anaphorique en cas de tension entre deux ou plusieurs d'entre elles, il est difficile de justifier, sinon *a posteriori*, laquelle fut décisive. Dans notre exemple (63), il semble que ce soit l'échelle de saillance sémantique et la distinction entre l'humain et l'inanimé qui décida finalement du référent saillant entre *le marquis* et *le parterre*, au détriment de l'échelle positionnelle proche vs. lointain. On ne saurait cependant ériger cette observation en règle générale, l'analyse devant prendre en compte l'ensemble des informations accessibles à un moment donné de l'énoncé comme le remarquait Georges Kleiber (1994:118-124), et notamment la compatibilité du référent choisi avec les prédicats subséquents : en (63) toujours, il est plus logique que ce soit *le marquis*, et non *le parterre*, qui ait *le marcher lent*.

Malgré ces difficultés, la notion de *saillance*, outre qu'elle nous permet d'articuler les concepts d'identifiabilité et d'activation, nous permet surtout de considérer l'anaphore comme un processus dynamique. Elle nous permet de ne pas faire de *LEQUEL* relatif un élément thématique en lui-même mais de le replacer dans toute une gamme d'indices : ce sera alors la conjonction de ceux-ci qui permettront au pronom-déterminant relatif de participer, ou non, au topique de discours, ou à un thème phras-

tique, de l'extrait étudié²³. Par exemple, comme nous l'avons vu en (63) et comme nous le voyons ci-dessous en (64), *LEQUEL* peut reprendre un antécédent indéfini pour l'identifier mais sans l'activer, celui-ci ne faisant l'objet d'aucun rappel anaphorique ultérieur et n'étant pas le topique de l'extrait, tout au plus un thème phrastique, secondaire, qui fait l'objet d'un commentaire limité.

(64) [490] Tout la taverne était en silence et en toute icelle il n'y avait autre lumière que celle que donnait une lampe, laquelle brûlait pendue au milieu du portail. Ce merveilleux repos et les pensées que notre chevalier tirait continuellement des aventures qui à chaque pas son racontées aux livres, causes de sa disgrâce, lui amenèrent à l'imagination une des plus étranges folies qui se puissent bonnement imaginer, et ce fut qu'il se représenta être arrivé à un fameux château (car, comme nous avons dit, toutes les tavernes où il logeait étaient châteaux à ses yeux) et que la fille de l'hôte était la fille d'icelui, laquelle, vaincue de sa gentillesse et bonne grâce, était devenue amoureuses de lui et lui avait promis que cette nuit-là elle viendrait coucher avec lui un bon moment à l'insu de ses père et mère. (Oudin, 1614)

Au contraire, *LEQUEL* peut s'appuyer sur la haute identifiabilité d'un référent, comme un antécédent animé humain, pour initier une longue chaîne référentielle et l'activer comme topique de discours. En (65) par exemple, l'antécédent *l'Empereur Theophile*, immédiatement repris par *lequel*, est la source d'une longue chaîne référentielle (*il, son armée, l', luy...*) qui l'établit comme sujet de l'anecdote racontée par l'auteur.

(65) [293] Tantost elle [la peur] nous donne des aisles aux talons comme aux deux premiers ; tantost elle nous cloue les pieds et les entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, lequel, en une bataille qu'*il* perdit contre les Agarenes, devint si estonné et si transi, qu'*il* ne pouvoit prendre party de s'enfuyr : *adeo pavor etiam auxilia formidat*, jusques à ce que Manuel, l'un des principaux chefs de *son* armée, l'ayant tirassé et secoué, comme pour l'esveiller d'un profond somme, *luy* dit : Si *vous* ne me suivez, je *vous* tueray ; car il vaut mieux que *vous*

²³ Cette approche des notions de thème/topique et de rhème/commentaire comme prenant place au sein d'un dynamisme informationnel, outre son intérêt concernant notre objet d'étude, semble être la meilleure solution concernant la linguistique diachronique. Nous nous rangeons en cela dans la lignée de la position prise par Bernard Combettes (1999:232).

perdiez la vie, que si, estant prisonnier, *vous* veniez à perdre l'Empire. (Montaigne, 1580/1588²⁴)

Dans cette problématique, nous avons remarqué un phénomène intéressant lorsque *LEQUEL* est mis en concurrence avec les pronoms relatifs simples. Prenons l'exemple suivant (66) pour illustration :

(66) [629] De là à gauche un peu plus avant en remontant nous fusmes voir un champ labourable, au milieu duquel on voit encores les vestiges & demolitions d'une petite chapelle ou Eglise, qui se nommoit *Domus panis*, que les premiers Chrestiens avoient faict bastir au mesme lieu où nostre Seigneur Jesus-Christ enseigna à ces Apostres l'oraison Dominicale, *qui* se commence ainsi *Pater noster &c.* Nostre pere qui es és cieux, &c. **laquelle** contient sommairement tout ce que nous devons journallement demander à Dieu nostre pere pour sa gloire & nostre salut. Et continuâs nostre chemin en descendant vismes une chambre [...] (Bénard, 1621)

Dans cet extrait, *qui* et *laquelle* recrutent le même antécédent *l'oraison Dominicale* qui, après ces subordonnées relatives, ne sera pas davantage évoquée : l'antécédent n'est donc pas le topique de l'extrait, qui se concentre davantage sur les sites traversés par Nicolas Bénard et ses compagnons. La différence entre *qui*, non-référentiel, et *laquelle*, référentiel, nous invite néanmoins à analyser le pronom-déterminant comme augmentant davantage la saillance de l'antécédent que le pronom relatif simple. Quand bien même *LEQUEL* introduirait-il un thème phrastique, son emploi permet d'attirer l'attention du locuteur sur un moment précis du continuum textuel et ce ne serait qu'ensuite qu'il devient, ou non, topique de discours par renforcement de la chaîne référentielle à laquelle il participe. Nous analyserons dans la troisième partie de ce travail le détail de ce mécanisme.

Si nous résumons les éléments de cette section :

– Nous considérons l'énoncé comme l'expression d'une dynamique informationnelle, allant du moins informatif au plus informatif. Au sein de ce continuum, le pronom-déterminant s'articule autour de différents référents : il aide à identifier

²⁴ Dans les occurrences issues des *Essais*, les passages en noir proviennent du texte original de 1580, les passages en bleu composent les additions faites entre 1580 et 1588 tandis que le rouge indique les additions propres au manuscrit de Bordeaux (1588).

ceux qui n'étaient pas ou peu identifiables, parce qu'ils étaient des expressions indéfinies (63 et 64) ou parce qu'ils étaient relativement loin dans l'énoncé (66). Dans ce dernier cas, nous remarquons que la morphologie de *LEQUEL* peut aider à repérer l'antécédent au regard des pronoms relatifs simples. *LEQUEL* peut aussi s'articuler autour de référents identifiables (65) et apporter ce faisant un plus grand dynamisme à ceux-ci.

– Ce référent identifié par le pronom-déterminant peut ensuite être activé et devenir topique de discours (65). Il devient alors le référent le moins informatif du nouveau mouvement du texte tandis que de l'information nouvelle est apportée. Nous dirons à ce moment-là qu'il y a *transition thématique**. Il peut également ne pas être activé (64) et devenir un thème phrastique : il introduit une information de moindre importance sans qu'elle n'en devienne le topique de discours, et il n'y a pas de transition thématique.

– Quelle que soit l'occurrence, *LEQUEL* augmente le degré de saillance de son antécédent (66). Comparativement aux pronoms relatifs simples, son rôle référentiel lui permet, dans le cadre de la subordination relative, d'attirer l'attention sur ce dernier : il a alors une plus grande chance de devenir topique de l'extrait, même si cela ne saurait être une règle générale.

LEQUEL relatif est donc *subordonnant*, *anaphorique*, (potentiellement) *topique* ou *thématique* et attire l'attention du lecteur sur un référent précis du continuum textuel. Il existe un autre outil cumulant ces différents rôles : il s'agit du relatif de liaison* latin, auquel nous comparons par la suite le pronom-déterminant.

1.2.3 – *LEQUEL*, un relatif de liaison français ?

Par l'intermédiaire du rôle du pronom-déterminant quant aux phénomènes de cohésion* et de cohérence* textuelles, « [sa] valeur anaphorique l'emportant, en quelque sorte, sur [sa] fonction de subordonnant » (Combettes, 2007:123), ses propriétés linguistiques le rapprochent du « relatif de liaison* », notion issue de la tradition grammaticale latine. En latin, un relatif de liaison se présente sous la forme du pronom *qui*, *quae*, *quod* situé en début d'une séquence textuelle ou après une ponctuation forte ou

semi-forte dans les textes²⁵. Il prend le genre et le nombre de son antécédent et est au cas demandé par sa fonction syntaxique au sein de la subordonnée relative introduite, généralement au nominatif. Il s'agit la plupart du temps pour les auteurs de poursuivre un topique* en particulier et d'introduire une nouvelle séquence textuelle, par exemple une nouvelle action effectuée par un référent animé humain.

La subordonnée introduite par ce relatif de liaison se distingue des autres subordonnées relatives par la nature du propos introduit (généralement une action, la relative introduite est narrative et non pas restrictive ou explicative) et par l'éloignement souvent observé du pronom relatif et de son antécédent. Le rôle de cette structure n'est pas d'introduire de nouveaux référents mais de faire une prédication additionnelle sur un référent déjà identifié (Pompei, 2011:507-508) : le rattachement syntaxique de la subordonnée s'avère effectivement très lâche et elle se situe à « l'extrême périphérie [de la proposition matrice] » (Lavency, 1998:9). Les traducteurs ont pris pour habitude, et ce depuis l'époque classique, de restituer ce pronom relatif non pas par le pronom relatif simple français, mais par un GN construit avec un déterminant défini ou démonstratif comme nous l'avons vu précédemment avec la *Grammaire de Port Royal* (cf. Introduction).

Quatre éléments en particulier nous permettent de considérer que le pronom-déterminant *LEQUEL* a un rôle similaire au relatif de liaison latin :

– Le fonctionnement linguistique du pronom-déterminant est similaire à celui du *qui, quae, quod* de liaison. La subordonnée introduite par *LEQUEL*, du moins quant celui-ci occupe une fonction sujet ou objet direct, ne s'articule qu'autour de référents constitués et son interprétation relève davantage de la parataxe que de l'hypotaxe par l'intermédiaire de son statut de forme de rappel.

– Le rôle informationnel du pronom-déterminant, qui lui permet de faire de n'importe quel référent le topique de l'énoncé, lui permet d'introduire une nouvelle séquence textuelle à l'instar du relatif de liaison latin. Comme le rappelle

²⁵ La tradition grammaticale latine utilise parfois le terme « relatif de liaison » pour décrire un *quod* situé en début de séquence textuelle ou après ponctuation forte. Ce *quod*, issu de la forme accusatif neutre singulier du pronom relatif *qui, quae, quod*, est généralement analysé comme un adverbe, dans la mesure où il est invariable et n'est pas directement lié à un substantif antécédent. On le traduit généralement par « relativement à quoi, après quoi » : s'il permet d'assurer la cohérence textuelle, il n'ajoute rien quant à sa cohésion et est considéré comme un complément de phrase indiquant une consécution dans le propos (Pompei, 2011:507).

Anna Pompei : « a continuative value with respect to the main story line has been supposed for the relative connection²⁶ » (Pompei, 2011:508).

– Les remarqueurs du Grand Siècle établissent régulièrement des correspondances entre les deux systèmes linguistiques. Vaugelas s'inspire de l'histoire romaine pour décrire les fonctions thématiques du pronom-déterminant (« Il y avoit à Rome un grand Capitaine, *lequel* par le commandement du Senat, &c. », [1647] 1934:116) tandis que les Messieurs de Port-Royal admettent que ce dernier possède une force de liaison, même si celle-ci est considérée pour eux comme « perdue » au regard de l'usage ([1660] 1810:310-311).

– Les traductions du latin au français, à l'instar du travail de Vaugelas sur *la Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce, font correspondre régulièrement les *qui*, *quae*, *quod* de liaison par le pronom-déterminant (67a et 67b)²⁷.

(67a) [170lat] Nos uero peccauimus, milites, si Dareum ob hoc uicimus, ut seruo eius traderemus imperium. **Qui** ultimum ausus scelus regem suum, etiam externae opis egentem, certe, cui nos uictores pepercissemus; quasi captiuum in uinculis habuit, ad ultimum, ne a nobis conseruari posset, occidit. (Quinte-Curce)

(67b) [170] *Certainement, soldats, ce nous feroit une grande honte, si nous n'avions vaincu Darius que pour donner ses Etats à un de ses esclaves, lequel ayant attenté le plus grand de tous les crimes en la personne de son Roi, qui avoit même besoin du secours des Etrangers, & pour nous ravir la gloire de le sauver, enfin l'a assassiné.* (Vaugelas, 1709)

Tous ces éléments, en addition de la permanence de la langue latine dans les esprits des auteurs du Grand Siècle²⁸, nous invitent à voir une continuité entre ces emplois et à considérer *LEQUEL* comme un relatif de liaison. Le pronom-déterminant, bien qu'étant syntaxiquement un pronom relatif et introduisant des propositions subordonnées relatives adjectives, possède des caractéristiques linguistiques qui en font davantage une nouvelle expression référentielle, interprétée comme un autre GN, qu'un outil subor-

²⁶ [« on suppose que le relatif de liaison possède une valeur continuative, qui respecte le développement du fil thématique principal. »]

²⁷ Une analyse approfondie de cette traduction fera l'objet de la section § IV.2.1 de ce travail.

²⁸ Notamment par l'intermédiaire du système éducatif. Nous citons Alain Viala (1985:136) à ce propos : « *Linguam latinam loquatur* : l'exclusivité du latin, utilisé jusque dans les premiers apprentissages, interdisait de fait toute présence des belles-lettres françaises dans les classes ».

donnant. Il lui permet d'être, à l'instar de son rôle en ancien français, un outil « à la fois déclencheur et enclencheur [amorçant] de véritables [propositions] indépendantes » (Buridant, 2000:189)²⁹. Partant, la séquence qu'il ouvre doit être analysée davantage comme une proposition enchaînée, syntaxiquement indépendante ou non-régie. Le terme de « relatif de liaison », que nous utiliserons par la suite, nous permet de concilier ce rôle complexe, entre pronom relatif et connecteur textuel.

²⁹ Nous renvoyons également à Combettes (2001:120) et à Limousin & Dupuy (2015:51-52) pour une analyse de *LEQUEL* comme expression référentielle dans l'ancienne langue.

I.3 – Corpus d'étude

Afin d'étudier l'emploi du pronom-déterminant tout au long de l'époque classique, nous avons constitué un corpus d'étude comptant plus de neuf-cents occurrences, que nous avons analysées manuellement. Nous justifions ici les choix que nous avons opérés pour les recueillir du point de vue temporel et générique, ceux que nous avons faits concernant l'exhaustivité des occurrences sur un texte donné et nous présentons, au moyen de différents graphiques, leur répartition dans notre corpus.

I.3.1 – Bornes temporelles

Il est difficile de segmenter précisément les XVI^e et XVII^e siècles du point de vue de l'histoire de la langue. Ces difficultés recouvrent tout d'abord celles rencontrées par tout diachronicien, quelle que soit sa période d'étude et comme le précise Bernard Combettes :

[D]evant les « mouvements », les changements linguistiques, c'est davantage l'impression d'un continuum que l'on éprouve que celle d'ensembles bien délimités et nettement isolés, identifiés ; de plus, l'évolution ne semble pas se produire avec la même régularité, à la même vitesse, dans tous les sous-systèmes, et on connaît les problèmes auxquels se heurtent les diachroniciens qui veulent montrer que telle ou telle période a une spécificité à la fois dans la morphologie, la syntaxe, le lexique, etc. (Combettes, 2003:5)

Plus spécifiquement, les périodes du français préclassique et classique sont particulièrement difficiles à distinguer au sein de ce continuum temporel. En effet, les découpages traditionnelles opérées par les chercheurs répondent souvent davantage à des critères extralinguistiques, propres à l'histoire littéraire et politique, qu'à des critères purement linguistiques. Nous citons encore une fois Bernard Combettes à ce propos :

Si une certaine hésitation demeure lorsqu'il s'agit de situer le XVI^e siècle, tantôt considéré comme une période « autonome », intermédiaire entre le moyen français et le XVII^e siècle, tantôt incorporé dans un moyen français très « élargi », qui regroupe alors trois siècles, l'accord semble généralement se faire sur le XVII^e siècle, le français « classique » commençant vers 1660, alors que les années 1600-1660 forment un ensemble qui reçoit la dénomination de français préclassique. À y regarder de près, on peut constater que cette segmentation est essentiellement fondée sur des critères extralinguistiques ou, du moins, sur des critères qui

valorisent considérablement les facteurs externes au détriment des facteurs internes. (Combettes, 2003:5)

En l'absence de consensus clairement établi, nous justifions ici les bornes temporelles retenues pour ce travail.

La période du français préclassique et classique a été choisie compte tenu des modifications que la langue française a subies et de la réflexion des grammairiens et des remarqueurs sur le pronom-déterminant *LEQUEL*, comme nous l'avons observé dans notre introduction. Cette activité normative aboutit notamment à l'édition des *Remarques* de Vaugelas (1647) et à la création de l'Académie française, dont le premier dictionnaire fut édité en 1694. Comme le résume Robert Anthony Lodge :

Ce fut le XVII^e siècle qui vit se déployer l'activité la plus intense dans le but de codifier la norme linguistique. [...] l'exubérance du XVI^e siècle avait laissé derrière elle un certain « désordre linguistique » dans lequel il fallait mettre un peu d'ordre. (Lodge, 1997:228)

L'activité normative entourant le pronom-déterminant, ainsi que sa diminution d'emploi en discours, nous ont conduit à nous concentrer sur le XVII^e siècle. Cependant, nous avons considéré qu'il était nécessaire d'élargir une découpe temporelle initiale qui se serait étendue de 1600 à 1700. Cette découpe nous semblait trop arbitraire et, de plus, il nous semblait nécessaire de rendre compte de la continuité du changement. Comme le souligne Bernard Combettes :

[...] peut-on vraiment parler de « rupture » dans les premières années du XVII^e, doit-on au contraire constater une continuité plus grande que ne le laisse penser le découpage habituel ? (Combettes, 2003:7)

Partant, afin de rendre compte de la continuité des emplois du pronom-déterminant entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, nous avons choisi d'élargir la période initiale de vingt ans en amont et de vingt ans en aval et de nous arrêter sur la période 1580 – 1720. Cet élargissement permet de rendre compte plus précisément de la diminution d'emploi de *LEQUEL* et de ses conditions de survivance en discours.

Concomitamment, les dates de 1580 et de 1720 ont une autre signification : 1720 marque souvent la fin de la période classique pour les chercheurs³⁰ et 1580 correspond

³⁰ Même s'il s'agit, encore une fois, d'une borne extralinguistique, puisque correspondant plus ou moins à la mort de Louis XIV (1715). Nous renvoyons également à Ayres-Bennett & Caron (2016:339-345) pour un panorama critique de la périodisation du français préclassique et classique.

à la première édition des *Essais* de Montaigne. Cette œuvre sera notamment considérée comme l'un des textes d'illustration de l'emploi initial en discours de *LEQUEL*, compte tenu de sa richesse de contenus (anecdotes personnelles, récits historiques, correspondances, traités philosophiques, gloses...), de ses multiples modes d'énonciation (argumentation, correspondance, narration, description...) et de ses allongements. Ceux-ci nous permettront notamment de raisonner sur la problématique de l'ajout, qui est reliée à l'étude du pronom-déterminant notamment par l'intermédiaire du relatif de liaison* (*cf.* § I.2.3).

I.3.2 – Choix et représentation des genres discursifs

À cette découpe chronologique s'ajoute une découpe générique : en effet, comme les grammaires associent parfois l'emploi du pronom-déterminant avec certains genres textuels (*cf.* Introduction), il nous fallait prendre en compte ce paramètre au sein de la préparation de notre corpus. Nous ne rappellerons pas ici les nombreux débats sur l'articulation entre linguistique et genres de discours/genres de texte³¹, mais nous précisons les critères sur lesquels nous nous sommes appuyé pour définir les genres discursifs que nous avons sélectionnés pour notre étude.

Nous ne considérerons pas la notion de *genre* selon une perspective uniquement littéraire, puisqu'elle se définit souvent *a contrario* et *a posteriori*, et qu'elle ne prend sens que dans l'opposition entre ses représentants au sein d'un champ littéraire ou d'une époque donnée comme le rappellent Dominique Combe ([1992] 2002a:13-16) et Creola Thenault (2011:167). Partant, s'il est possible de prêter à tel ou tel genre littéraire une suite de caractéristiques formelles, celles-ci ne sont pertinentes qu'en comparaison avec les autres éléments constituant un paysage spécifique. Le concept de genre littéraire est éminemment structurel, et l'absence de consensus ne peut qu'être problématique. Pour dépasser ces difficultés, nous parlerons ici de *genres discursifs*, selon la définition donnée par Mikhaïl Bakhtine :

³¹ Nous renvoyons à Combe ([1992] 2002a:79-102) et à Monte (2014:5-10) pour un panorama de ces discussions.

Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours*. (Bakhtine, 1984:265)

Un genre du discours (ou genre discursif) est un type stable d'énoncé, se réalisant à un certain moment de l'histoire littéraire et ayant un certain objectif textuel. Nous ne pouvons néanmoins prendre directement en compte des faits de textualité pour établir une typologie générique comme le rappelle Michèle Monte, qui résume les théories de Jean-Michel Adam sur cette question :

[L]es faits de textualité ne déterminent pas l'appartenance générique, ils en sont la conséquence. Le pilotage du texte se fait depuis l'intention communicationnelle et les modèles et normes intériorisés par le locuteur vers les éléments plus locaux (organisation linéaire, choix lexicaux et énonciatifs). C'est d'ailleurs ce qui contribue à la perception du texte comme un tout. (Monte, 2014:8)

Il nous faut donc considérer tout d'abord diverses « intentions communicationnelles » susceptibles de déterminer des genres, dans lesquels nous repérerons ensuite des caractéristiques linguistiques les définissant. Pour ce faire, nous reprendrons ici les théories de Jean-Michel Adam ([1997] 2001). Elles s'appuient notamment sur les travaux de Mikhaïl Bakhtine (1984) et prennent en compte la visée illocutoire des textes pour construire une typologie générique, celle-ci étant par la suite affinée en prenant en compte l'hétérogénéité séquentielle des textes individuels. En effet, une étude des genres, comme le rappelle Jean-Michel Adam, ne peut être que globale :

L'une des motivations principales de la théorie séquentielle est de penser l'hétérogénéité compositionnelle des textes. Rappelons que, dans cette perspective, les typologies [des genres textuels] ne peuvent être que des typologisations de la *dominante* d'un texte. Étant donné la complexité de l'organisation textuelle, une pièce de théâtre peut très bien être considérée comme un récit – si l'on met l'accent sur le résumé de sa fable – ou comme un dialogue-conversation – si on insiste sur son mode micro-linguistique de textualisation. (Adam, [1997] 2001:18)

Cette « dominante », qui traduit linguistiquement l'appartenance d'un texte à tel ou tel genre, n'est pas suffisante pour notre étude : c'est pour cela qu'à la visée illocutoire du texte nous rajouterons la prise en compte des fonctions du langage dans une optique jakobsonienne, selon l'approche que résume Dominique Combe :

[...] une description rigoureuse des genres du discours doit associer les deux critères des valeurs illocutoires et des fonctions du langage dominantes, tant il est vrai que chaque fonction peut se définir comme un « trait » linguistique de l'acte illocutoire. La convergence de la valeur illocutoire et de l'analyse fonctionnelle

place alors la situation de discours au centre d'une définition des genres, puisque les fonctions de Jakobson sont déterminées par le schéma de la communication linguistique entre l'émetteur et le récepteur à travers un message, lui-même rapporté à un référent et à un code. (Combe, [1992] 2002a:98)

Ces deux paramètres, visée illocutoire et fonction du langage dominante, nous permettent de catégoriser plus ou moins efficacement, plus ou moins fidèlement, les textes que nous avons sélectionnés pour notre corpus. Nous avons considéré pour cela cinq visées illocutoires que nous reprendrons de Jean-Michel Adam (*raconter, décrire, argumenter, expliquer* et *dialoguer*), et quatre fonctions du langage dominantes (*référentielle, expressive, conative* et *poétique*, celles-ci étant dirigées, respectivement, vers le message lui-même, l'émetteur de celui-ci, son destinataire ou son esthétique), fonctions reprises quant à elles des travaux de Roman Jakobson ([1963] 2003:209-248)³². Cela nous a permis de distinguer six grands genres discursifs :

– Le *roman* : Nous appelons roman un texte à visée narrative et à fonction référentielle : il s'agit de raconter quelque chose, et l'intérêt du texte est dirigé vers les événements et les personnages décrits. Nous précisons ici qu'il peut ne pas être un texte de fiction et avoir une origine historique : cela nous permet d'inclure les mémoires et les récits de voyage. Nous avons en cela une position proche de celle de Françoise Barguillet :

Il faut que [le roman] soit un écrit en prose qui réponde au projet de raconter une histoire évoluant vers un dénouement [...]. [L'auteur] fait vivre des personnages bien individualisés dont la silhouette se découpe souvent sur une toile de fond [...], qu'il s'agisse de la société du temps ou de certains sites. Néanmoins, il n'est pas nécessaire que cet univers représente le monde réel : il peut obéir à d'autres lois, ce qui nous conduit à accepter comme romans les contes fantaisistes. (Barguillet, 1981:10)

Les romans sont généralement écrits aux temps du récit (passé simple, passé antérieur, conditionnel...) et à la troisième personne, mais certains des textes de notre corpus, à l'instar de ceux de *Cyrano de Bergearc* ou les *Mémoires* du Cardinal de Retz, sont écrits à la première personne³³.

³² Nous laissons de côté les fonctions du langage *métalinguistique* et *phatique*, celles-ci n'étant pas représentées dans notre corpus.

³³ Pour une réflexion plus spécifique sur le roman en tant que genre à l'époque classique, nous renvoyons à Champain (2007).

– La *correspondance* : La correspondance est un texte à visée narrative et aux fonctions expressive et conative. Il s’agit de raconter un événement, mais le message est centré à la fois sur l’émetteur et sur le destinataire du message, du fait du caractère intime de la correspondance dont les participants sont des personnes réelles de la société de leur temps. Il ne s’agit pas ici pour nous d’un texte à visée dialogale dans la mesure où la conversation est différée, bien qu’elle prenne en compte l’interlocuteur dans l’écriture. En revanche, nous ne pouvons savoir si ces lettres étaient, ou non, lues par d’autres personnes que leur destinataire affiché : s’il semble que certaines lettres de Madame de Sévigné étaient, par exemple, connues et lues « à l’intérieur d’un petit cercle composé de membres de la famille et d’amis, conformément à une pratique alors courante » (Lignereux, 2012:13), il nous est difficile de dire si c’était également le cas pour les autres correspondances de notre corpus. Les lettres alternent différents modes d’écriture : si elles sont toujours écrites à la première personne du singulier, elles peuvent soit s’écrire aux temps du discours (présent, passé composé, futur...), soit s’écrire aux temps du récit selon l’optique textuelle développée.

– Le *théâtre* : Le théâtre (ou *poésie dramatique*) est un texte à visée dialogale et à fonction poétique et référentielle. Si nous reprenons la citation de Jean-Michel Adam donnée plus haut (Adam, [1997] 2001:18), nous concilions, en quelque sorte, les deux analyses qu’il propose du théâtre : il s’agit pour nous avant tout d’un genre dialogué prenant en compte la situation d’énonciation, écrit en prose ou en vers – selon les canons de l’époque classique – et divisé en actes et en scènes³⁴. S’il a une fonction narrative assez forte, puisqu’il peut avoir une inspiration historique à l’instar des tragédies de Racine, il a également une fonction poétique très prononcée, du moins davantage que les romans. Nous rappelons par ailleurs que les auteurs du temps ne faisaient pas nécessairement de distinction entre théâtre et poésie³⁵ et que la pièce peut être précédée, lors de son édition, d’une *préface* et qu’elle peut être suivie d’un *commentaire*, ces textes appartenant quant à eux au genre du texte d’idées que nous définissons plus bas.

³⁴ Pour une analyse des codes d’écriture du théâtre classique, nous renvoyons à Viala [2009] (2016).

³⁵ « Les contemporains perçoivent les pièces de théâtre comme “poèmes dramatiques” et [...] bien des dramaturges sont aussi poètes au sens moderne du terme » (Moncond’huy, 2005:160).

– *La poésie* : La poésie est un texte à visée descriptive ou narrative, et à fonction poétique par définition. Elle est toujours écrite en vers à l'époque classique, mais sa visée diffère selon le sous-genre considéré : une fable ou une épopée a une visée narrative tandis qu'une poésie lyrique a une visée descriptive. La fonction dominante est toujours centrée sur l'esthétique du langage et se fonde notamment sur l'opposition avec la prose, opposition fortement ancrée à l'époque classique dans les pratiques littéraires³⁶.

– *Le texte d'idées* : Le texte d'idées (ou *essai*, ou *traité*) est un texte à visée argumentative et explicative, et aux fonctions référentielle et expressive. Il traite une question politique, scientifique, religieuse, philosophique, littéraire, etc. et conduit une démonstration visant à expliquer un phénomène ou à raisonner sur une question quelconque. La fonction dominante peut être centrée sur l'émetteur, à l'instar des *Essais* de Montaigne qui visent à « essayer », c'est-à-dire à mettre à l'épreuve, l'auteur vis-à-vis de ses connaissances, ou être centrée sur le message lui-même, à l'instar des *Maximes* de La Rochefoucauld qui ont une fin édifiante. Ces textes sont généralement au présent dans la mesure où ils ont pour principe d'établir une vérité universelle, et peuvent être écrits soit à la première personne, soit à la troisième selon leur fonction dominante.

– *L'éloquence* : L'éloquence est un texte à visée argumentative et explicative et à fonction conative. Ce genre discursif regroupe notamment les sermons et les oraisons funèbres. Ces textes sont destinés à être lus à haute voix devant un parterre de fidèles à l'occasion d'un événement religieux et font souvent la glose d'un texte saint. Bien qu'ils prennent surtout en compte les destinataires, souvent dans une optique d'édification, ils n'ont pas de visée dialogale dans la mesure où les destinataires n'ont aucune possibilité de réponse. Nous précisons également que ces textes ont été prononcés à voix haute avant leur édition, ce qui justifie également leur catégorisation à part des textes d'idées, dont ils se rapprochent³⁷.

³⁶ Comme la comparaison avec le théâtre le montre, la poésie classique se construit sur une lecture de la *Poétique* d'Aristote et sur la tripartition épique/lyrique/dramatique (Combe, [1992] 2002a:25-28). Pour une analyse approfondie de la poésie à l'époque classique, nous renvoyons à Chauveau (2012).

³⁷ Nous renvoyons à Hache (2000) pour une réflexion sur ce genre discursif par l'intermédiaire de la notion de *sublime*.

Cette répartition générique a pour nous deux avantages : d'une part, elle reprend à peu de choses près la « typologie naïve » que propose Dominique Combe et qui se fonde sur une expérience traditionnelle de lecteur (Combe, [1992] 2002a:13-14) ; d'autre part, elle nous permet de reprendre les catégories habituellement distinguées par les bases de données comme *Frantext* et *Gallica*, ainsi que les sous-titres des œuvres du temps. Cette dernière catégorisation traduit une esthétique de la réception à laquelle nous devons prêter attention dans la mesure où les grammairiens de l'époque classique commentent selon ce paramètre les relations entre *LEQUEL* et ces genres discursifs.

L'approche que nous avons choisie nous permet également de ne pas rentrer dans le détail des sous-genres de chaque catégorie et de confronter l'emploi du pronom-déterminant avec la visée pragmatique de chaque genre selon une vision d'ensemble. Ainsi, la correspondance suppose toujours pour nous une relation étroite avec l'interlocuteur, récepteur et auteur probable d'une lettre en réponse à celle envoyée ; le roman se distingue par la grande présence de passages narratifs ; le théâtre par un jeu dialogué et une situation de double énonciation ; la poésie est marquée par la contrainte de la versification, de la rime et du rythme du vers ; le texte d'idées par ses argumentations et explications ; l'éloquence par la prise en compte d'un public auquel l'orateur s'adresse. Nous avons alors observé si ce paramètre avait une influence sur les occurrences que nous avons relevées, en sachant qu'il nous faudra ultérieurement affiner ce classement en prenant en compte l'hétérogénéité séquentielle susceptible d'apparaître dans les textes étudiés.

1.3.3 – Sélection du corpus

Ces deux paramètres nous ont permis d'orienter la constitution de notre corpus d'étude, mais nous nous sommes demandé également s'il fallait favoriser le nombre de textes ou, au contraire, intégralement dépouiller quelques-uns d'entre eux. Sophie Pré vost résume ainsi les avantages et les inconvénients de ces deux approches :

Dépouiller entièrement les textes permet d'obtenir des chiffres totalement fiables et de ne pas laisser passer de phénomènes marginaux, mais cela oblige à limiter le nombre de textes, et par là même, on risque de prendre pour une tendance linguistique ce qui n'est parfois que la tendance stylistique propre à un auteur. Inversement, le dépouillement non exhaustif d'un nombre élevé de textes donne une idée

plus sûre de l'état de la langue, mais il peut occulter certaines occurrences rares. (Prévoist, 2001:21)

Nous avons considéré que l'objet de notre étude ne consistait pas à donner une idée de l'état de la langue (ou d'« un » état de la langue) au regard de l'emploi de *LEQUEL*, car ces données existent déjà. Alexandre Lorian a notamment évalué la régression fréquentielle du pronom-déterminant dans des textes du début de notre période d'étude, et il pointe les difficultés propres à cette évaluation statistique. Nous rappelons ici ses résultats concernant le pronom-déterminant :

Lequel dans la plupart de ses emplois est sans doute le plus original de tous les conjonctifs, sinon de tous les outils grammaticaux dans la prose du XVI^e siècle. Sa fréquence est très variable, pouvant descendre jusqu'à moins de 5 % chez les écrivains qui préfèrent la juxtaposition, la corrélation, et une simplicité phrastique relative, tel Sala ; ou s'élever jusqu'à 25 %-35 % dans les textes qui épinglent les propositions les unes sur les autres, comme chez Lemaire de Belges et Boaistuau. [...] Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que *lequel* se multiplie chez les auteurs particulièrement entortillés et fleuris [...] et dans la prose de type énumératif, renfermant de longues séries de leçons, exemples, contes et anecdotes. (Lorian, 1973:232)

Cette spécificité stylistique nous a invité à nous intéresser davantage aux occurrences rares qu'évoque Sophie Prévoist (*supra*). De plus, la diminution des emplois du pronom-déterminant tout au long du Grand Siècle est remarquable et il est difficile de relever des occurrences dans les dernières années de notre corpus d'étude sans mettre en avant des spécificités stylistiques. Nous avons alors choisi de limiter le nombre de textes et d'occurrences relevées mais, par contraste, d'en proposer une analyse approfondie tant du point de vue syntaxique que textuel ou stylistique. Nous souhaitons davantage expliquer les emplois du pronom-déterminant qu'évaluer sa régression : et seule une analyse de détail nous permet d'aller au cœur de notre problématique. Nous avons donc constitué un corpus de rencontre, et nous avons choisi de ne pas nous diriger vers une étude relevant à proprement parler de la linguistique de corpus et ce en accord avec notre projet de recherche.

Ce choix méthodologique a entraîné plusieurs problèmes. En effet, certains auteurs, tels Montaigne (1580), Oudin (1614), Bérulle (1623) ou Cyrano de Bergerac (1655), emploient davantage le pronom-déterminant que les autres auteurs sélectionnés pour cette étude : ils influencent ce faisant notablement nos relevés statistiques et perturbent les résultats que nous pouvons en tirer. Nous avons considéré trois stratégies pour dis-

tinguer ce qui relève d'une tendance linguistique, régulière et partagée par l'ensemble des auteurs du corpus, de ce qui est du ressort de la compétence d'un auteur en particulier.

– Tout d'abord, nous avons choisi de ne pas considérer nos relevés statistiques sur la période 1580 – 1720 comme une représentation fidèle de la fréquence d'emploi de *LEQUEL* relatif. Comme l'indiquait Alexandre Lorian (1973:232-234), il est difficile sur ce sujet d'obtenir des résultats fiables compte tenu de l'importance du style dans cette problématique. Les données que nous avons relevées seront donc toujours mises en lien avec les autres paramètres de notre corpus, notamment avec l'influence des genres discursifs et la compétence des auteurs eux-mêmes.

– Ensuite, nous avons dépouillé l'intégralité des textes que nous avons retenus pour cette étude³⁸, et non des extraits choisis aléatoirement. Nous avons pu ce faisant distinguer les occurrences qui relèvent d'un tour exceptionnel et qui visent un certain effet stylistique, de celles qui font pleinement partie de la compétence langagière d'un auteur. Par exemple, dépouiller l'intégralité des *Maximes* de la Rochefoucauld nous a permis de relever une et une seule occurrence de *LEQUEL* sujet [237], ce qui nous a invité à interroger plus spécifiquement son emploi dans cette œuvre-ci.

– Enfin, nous nous sommes orienté dans la mesure du possible vers les œuvres complètes et nous avons analysé la production de chaque auteur au sein d'un ensemble génériquement varié, afin de prendre en compte ce paramètre dans nos relevés. Par exemple, les occurrences issues des textes de Racine ([238] à [261]) nous ont permis de repérer des différences d'emploi entre le théâtre, la correspondance et le roman. En lien avec cette stratégie, nous avons veillé à équilibrer autant que faire se pouvait le nombre de mots de chaque sous-corpus et à toujours tenir compte de ces biais au sein de nos analyses. Chaque genre compte ainsi entre un million et deux millions de mots à l'exception des oraisons et des poésies, à l'ampleur textuelle moindre, et dont les corpus respectifs ne comptent que trois-cent-mille mots.

³⁸ Nous avons cependant choisi, compte tenu du grand nombre d'occurrences relevées, de n'étudier que le premier tome du *Don Quichotte* de Oudin (1614, jusqu'au chapitre XXVI inclus), ainsi que les pages 8 à 38 du récit de Léry (1611), et les pages 110 à 173 de celui de Bénard (1621).

Si ces stratégies nous ont permis de construire un corpus exploitable d'occurrences de *LEQUEL* aux fonctions sujet et objet, nous avons choisi pour les fonctions prépositionnelles de ne pas relever l'intégralité des occurrences par texte sélectionné et ce pour deux raisons principales :

– Si l'emploi du pronom-déterminant relatif aux fonctions sujet et objet direct est soumis à d'importantes variations d'auteur à auteur, l'emploi des fonctions prépositionnelles est bien plus régulier. Elles se trouvent assez bien réparties dans tous les textes, et en nombre : pour ne donner qu'un exemple, dans l'intégralité des *Mémoires* du Cardinal de Retz, nous avons relevé 27 occurrences de *LEQUEL* à une fonction directe. Par contraste, ce même texte compte près de 800 occurrences de *LEQUEL* prépositionnels, ce qui rendait une analyse de détail impossible.

– La concurrence entre les pronoms relatifs simples et le pronom-déterminant concerne surtout les fonctions directes, que ce soit du point de vue des grammairiens (*cf.* Introduction) que du point de vue linguistique (*cf.* § I.1 & I.2). Globalement, l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel se moule davantage dans le paradigme des pronoms relatifs, notamment concernant la détermination de l'antécédent, et il ne semble pas avoir subi la même marginalisation que les fonctions directes.

Ces raisons nous ont conduit à étudier indépendamment les occurrences de *LEQUEL* prépositionnel, et à composer un corpus spécifique pour l'analyser. Les occurrences sont issues des mêmes textes, mais nous n'avons arbitrairement choisi que dix occurrences, aléatoirement sélectionnées, par texte. Comme nous le verrons, celles-ci valident le plus souvent les observations des grammairiens.

Nous avons également choisi de ne pas faire appel pour notre corpus principal à un logiciel d'annotation syntaxique pour deux raisons méthodologiques :

– D'une part, l'homonymie entre les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs crée nécessairement de nombreux faux positifs dans les recherches automatiques. Plus largement, la spécialisation entre *QUEL* et *LEQUEL* n'étant pas encore parfaitement stabilisée au XVII^e siècle (Fournier, 2002:124), il a fallu nous assurer manuellement de la validité de chaque forme relevée automatiquement.

– D'autre part, ces logiciels ne permettent pas d'analyser les constructions syntaxiques et de déterminer, par exemple, l'antécédent d'un pronom relatif. L'emploi du pronom-déterminant étant de plus relié à la construction du continuum textuel

et à la notion d’ambiguïté, il aurait été difficile d’opérer une analyse automatique de notre corpus.

Aux côtés de notre corpus principal, dont les occurrences ont été relevées et analysées manuellement, nous avons eu accès au corpus étendu PRESTO³⁹. Ce projet, mené d’avril 2013 à avril 2016, avait pour but l’étude de l’emploi des prépositions dans une perspective diachronique, du IX^e au XX^e siècle. Le corpus, qui a fait appel à de nombreuses bases de données⁴⁰, a été équilibré dans la mesure du possible, puis a été étiqueté morphosyntaxiquement et lemmatisé au moyen des outils de traitement automatique de la langue (TAL). Il nous a permis de vérifier certaines de nos hypothèses au moyen de tests effectués sur une série d’occurrences aléatoires : nous incluons ces résultats au regard de ceux issus de notre propre corpus au fur et à mesure de notre travail.

Enfin, nous évoquons ici la façon dont nous avons sélectionné la longueur de nos occurrences. Dans la mesure où l’étude de *LEQUEL* dépend notamment d’une perspective relevant de la grammaire textuelle, nous avons fait en sorte de sélectionner les extraits analysés en rendant compte de la continuité référentielle des antécédents du pronom-déterminant. Nous avons donc tâché d’englober leur première mention dans le texte ou, du moins, une mention antérieure bénéficiant de suffisamment de saillance* pour être considérée comme inaugurant un mouvement particulier de l’énoncé. Nous avons également tâché de relever le continuum textuel suivant la subordonnée, dans la mesure où celui-ci participe au développement thématique de l’extrait.

Cette sélection ne s’est pas toujours faite sans heurts : si certains indices linguistiques, comme la ponctuation, l’emploi de syntagmes cadratifs, etc., permettent d’orienter la segmentation d’un texte en différents mouvements, c’est davantage l’impression laissée à la lecture qui préside à une telle découpe. De plus, un texte étant un ensemble cohérent de bout en bout, toute découpe est nécessairement artificielle. Comme le souligne Pierre Le Goffic :

La recherche des unités d’un texte est à la fois une nécessité évidente (comment traiter un texte si on ne le découpe pas ?) et une source de contradictions inévi-

³⁹ <<http://presto.ens-lyon.fr/>> (consulté le 17 juillet 2016). Nous remercions toute l’équipe, et spécialement Denis Vigier, pour les autorisations nécessaires.

⁴⁰ La *Base de Français Médiéval* (BFM), la base *Epistemon* (XVI^e siècle), les bases *UVIC*, *ARTFL*, *FRANTEXT* ont été notamment exploitées.

tables : qui dit unité dit individualisation, indépendance, autonomie, mais qui dit texte (tissu) dit interdépendance des parties. Toute la difficulté est de rendre un compte juste de cette autonomie relative des parties (des unités d'un texte, de quelque nom qu'on les appelle), sans privilégier ni occulter aucune des deux faces antagonistes de leur mode d'existence dialectique. (Le Goffic, 2008:329)

Nous avons tâché dès lors de toujours citer suffisamment de contexte pour permettre l'analyse de nos occurrences ; le cas échéant, ou si le contexte pertinent était d'une grande longueur, nous rappellerons ponctuellement les informations essentielles à la compréhension de nos exemples au moyen d'éléments entre crochets.

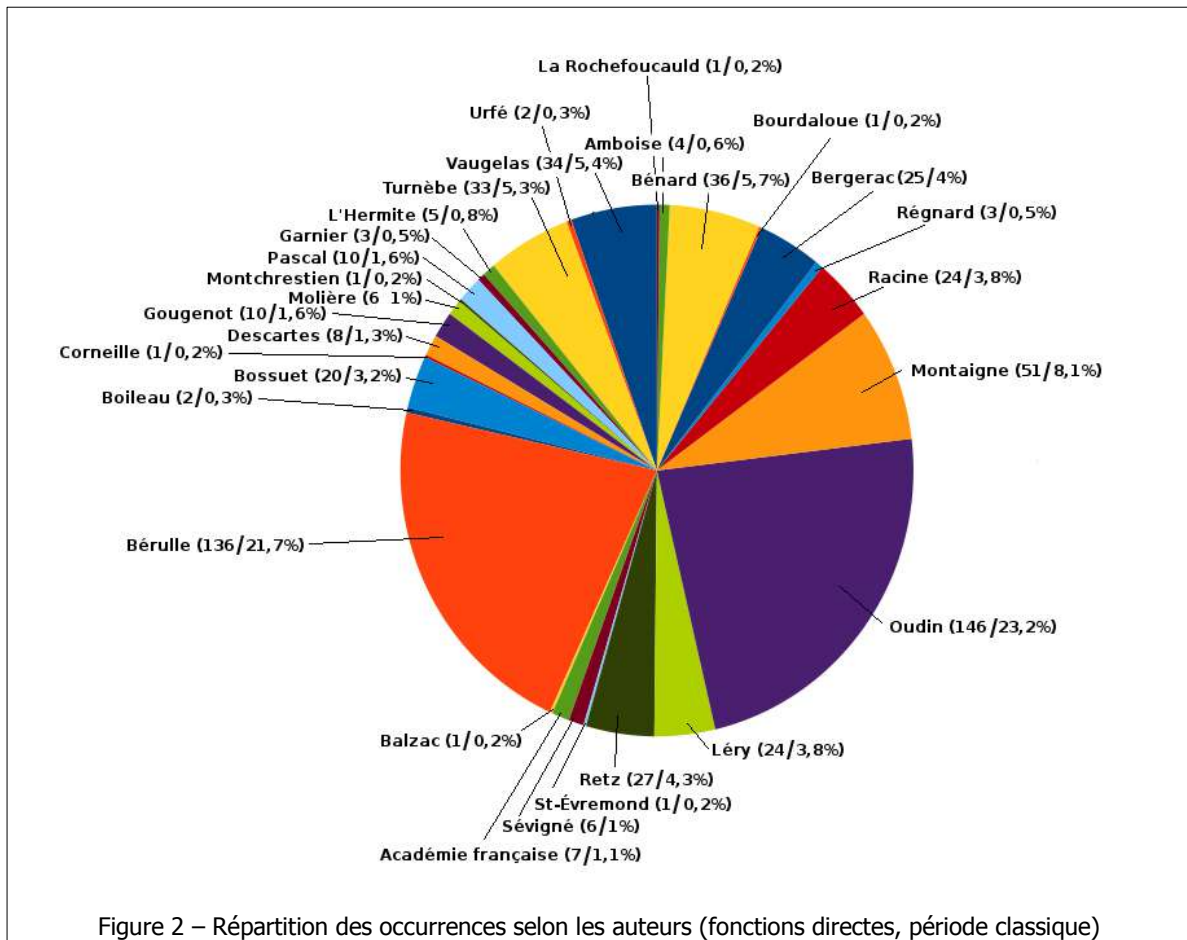
I.3.4 – Répartition des occurrences

Le corpus compte dans sa totalité 6 096 881 mots, répartis sur 10 romans (1 746 006 mots), 5 recueils de correspondances (989 556 mots), 101 pièces de théâtre (1 678 193 mots), 15 recueils de poésie (247 122 mots), 13 textes d'idées (1 140 277 mots) et 26 oraisons (295 727 mots). Nous avons analysé ce faisant la production littéraire de 31 auteurs différents, en tâchant d'avoir un nombre de mots plus ou moins équivalents selon les genres discursifs : cela explique que nous avons notamment multiplié le nombre de pièces de théâtre étudiées, leur amplitude textuelle étant généralement plus faible que les textes appartenant aux autres genres discursifs. En revanche, nous n'avons pu faire de même pour la poésie ou l'éloquence compte tenu et de leur ampleur textuelle, et de leur représentativité dans les bases de données : les sous-corpus les composant sont par conséquent d'une taille moindre. Nous avons analysé dans notre corpus principal 926 occurrences, dont 629 occurrences de *LEQUEL* à une fonction directe, sujet ou objet, et 297 occurrences de *LEQUEL* à une fonction prépositionnelle⁴¹. L'intégralité de ces occurrences, réparties selon les fonctions, les auteurs et les œuvres, est donnée dans le deuxième volume de ce travail. Les textes d'où sont issues les occurrences sont donnés quant à eux dans la bibliographie ; ils proviennent pour la plupart des bases de données *Frantext* et *Gallica*. La numérisation des textes a permis de faire des recherches automatiques des formes, et les données ont par la suite été extraites et analysées manuellement.

⁴¹ Nous pourrions désigner dans la suite de cette étude les *LEQUEL* sujets et objets directs sous le terme de « *LEQUEL* aux fonctions directes », et les autres occurrences sous le terme de « *LEQUEL* prépositionnel ».

Voici les résultats que nous avons obtenus concernant les occurrences de *LEQUEL* aux fonctions directes (sujet et objet), puisque les fonctions prépositionnelles, comme nous le disions, ont été sélectionnées aléatoirement à raison de dix occurrences (si possible) par texte analysé. Nous présentons les occurrences :

– Selon les auteurs (Figure 2). Le premier chiffre donne le nombre d'occurrences relevées, le second le pourcentage que ce nombre représente à l'aune de l'ensemble du corpus, à la décimale près.



– Selon les genres discursifs. Nous présentons le nombre d'occurrences par genre (Figure 3a), et le pourcentage qu'elles représentent vis-à-vis du nombre total de mots de chacun (Figure 4).

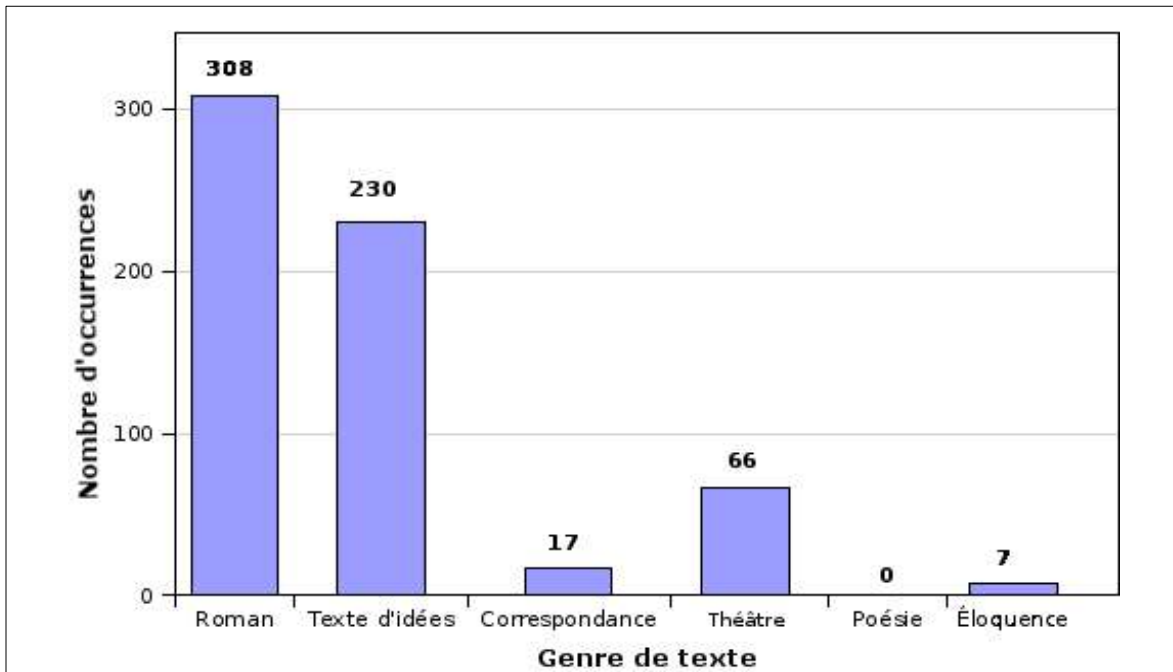


Figure 3a – Répartition des occurrences selon les genres discursifs (fonctions directes, période classique)

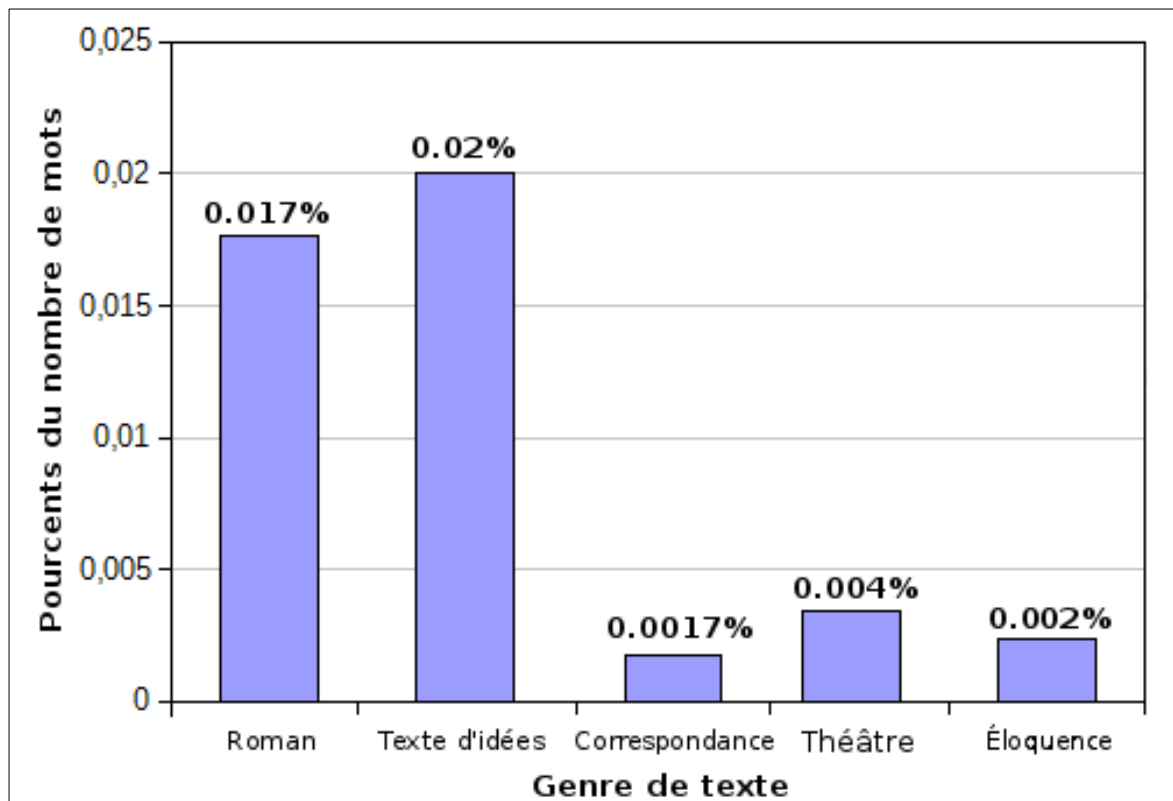
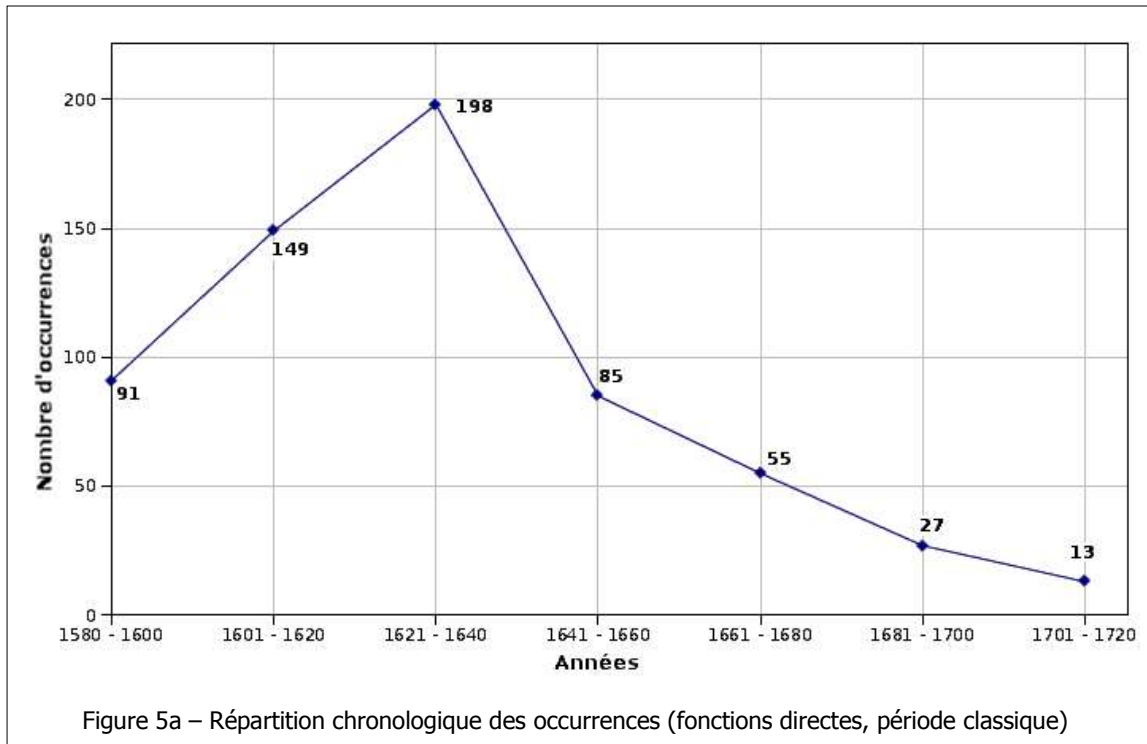


Figure 4 – Pourcentage des occurrences par genre discursif selon le nombre de mots (fonctions directes, période classique)⁴²

⁴² Compte tenu de l'absence d'occurrences dans la poésie, nous ne l'avons pas incluse dans ce graphique.

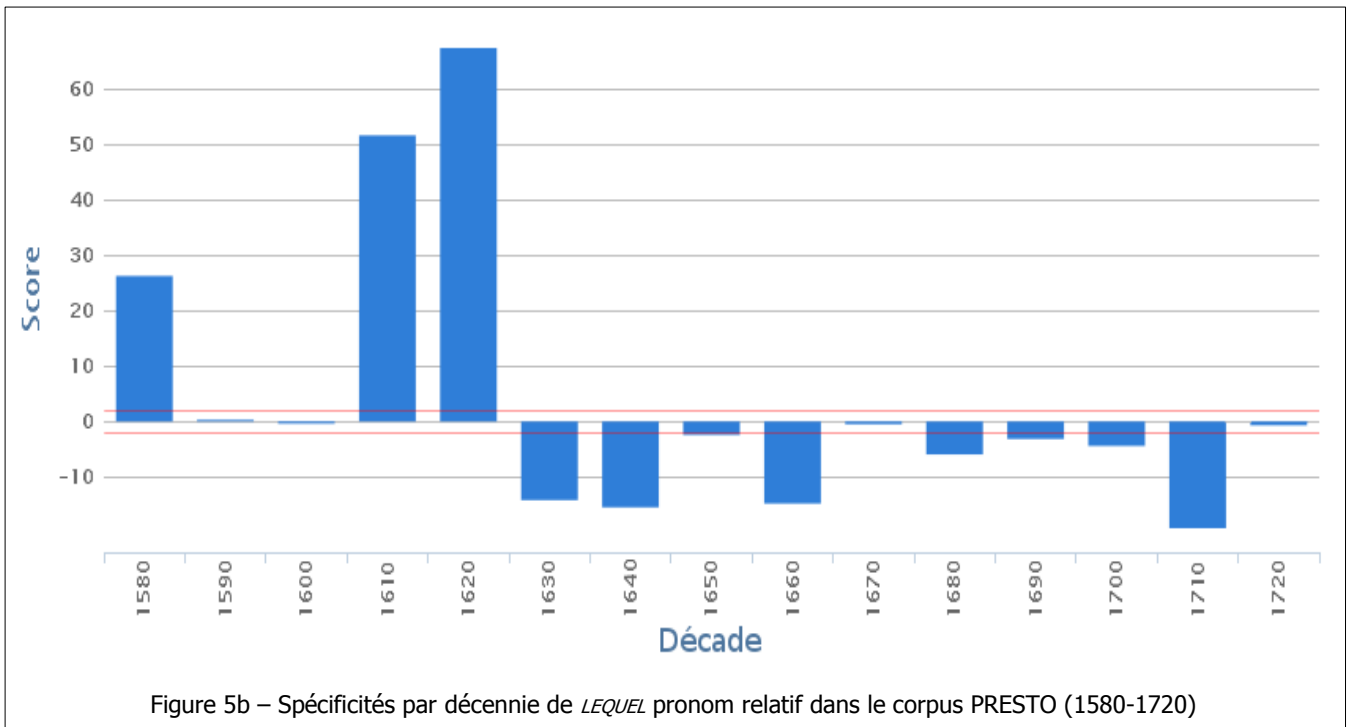
– Selon la date du texte d'où est issue l'occurrence (Figure 5a). Pour ce dernier paramètre, nous avons choisi de regrouper les occurrences par périodes de 20 ans (1580 – 1600, 1601 – 1620, 1621 – 1640, 1641 – 1660, 1661 – 1680, 1681 – 1700, 1701 – 1720).



Nous désirons faire quelques remarques concernant ces résultats numériques. Tout d'abord, pour ce qui est de la répartition chronologique des occurrences : la figure 5a traduit une forme de régression et illustre la difficulté à relever des occurrences à la fin de notre période d'étude, comme cela avait été prédit empiriquement. Nous pouvons comparer cette courbe avec les calculs de spécificités⁴³ obtenus à partir du corpus PRESTO pour *LEQUEL* relatif, par l'intermédiaire du logiciel d'étude de corpus TXM⁴⁴, spécificités calculées par décennie et pour la recherche du lemme *LEQUEL* dans la catégorie « pronom relatif » (Figure 5b).

⁴³ « La commande Spécificités calcule une statistique indiquant si les occurrences d'un mot ou d'une requête CQL quelconque paraissent en surnombre (ou en sous-effectif) dans chaque partie d'une partition, ou dans un sous-corpus donné (par rapport à son corpus parent). » Source : <<http://txm.sourceforge.net/doc/manual/manual36.xhtml#toc141>> (consulté le 6 février 2017).

⁴⁴ <<http://textometrie.ens-lyon.fr/>> (consulté le 23 juillet 2016).



Le calcul de spécificités permet d'évaluer, dans un corpus donné, la probabilité de rencontrer une forme particulière. Nous avons ici partitionné le corpus PRESTO en quinze décennies et nous avons demandé au logiciel d'évaluer la probabilité de rencontrer le pronom relatif *LEQUEL* dans les textes. L'espace entre les deux lignes noires, de part et d'autre du niveau « 0 », indique un emploi attendu vis-à-vis d'une distribution théorique du lemme prenant en compte l'intégralité du corpus ; les barres avançant dans le positif et le négatif révèlent un emploi sur-représenté, ou sous-représenté vis-à-vis de ces estimations. Le score de spécificités, indiqué en ordonné, compare ce faisant des ordres de grandeur plutôt que des probabilités : par exemple, le score de spécificité obtenu pour la décennie 1580 – 1589 est de 25. Cela signifie que *LEQUEL* pronom relatif a 25 fois plus de chances d'apparaître dans cette portion du corpus au regard des projections d'emploi à l'aune de l'ensemble des occurrences du corpus PRESTO. En revanche, le score de spécificité est de -15 pour la décennie 1640 – 1649, ce qui signifie un emploi probable quinze fois inférieur au modèle de distribution théorique du lemme dans le corpus.

Nous voyons que ces scores de spécificités confirment également les attentes empiriques, et montrent que l'emploi de *LEQUEL* devient marginal dès les années 1630, même si cela n'est pas avec régularité. Nous notons aussi que la période 1610 – 1629 témoigne d'un emploi plus fréquent du pronom-déterminant au regard des autres décennies de la période d'étude, élément que nous retrouvons avec notre propre corpus

(Figure 5a). Dans notre corpus, ce sont notamment les textes de César Oudin (1614), de Nicolas Bénard (1621) et de Pierre de Bérulle (1623) qui expliquent nos relevés ; dans le cadre du corpus PRESTO, il est également sur ces périodes des textes d'idées (notamment de Saint-François de Sales ou du Père Mersenne) qui peuvent expliquer ces tendances. Si la coïncidence est intéressante, il nous faudrait cependant mener une étude de plus grande ampleur pour déterminer s'il y a, dans le premier tiers du XVII^e siècle, une augmentation d'emploi de *LEQUEL* relatif ou si ces résultats sont dus aux biais induits par les textes sélectionnés dans les corpus.

Deuxièmement et en lien avec cette remarque, nous remarquons que certains auteurs, tels Montaigne, Bérulle, Bénard, Oudin et Vaugelas, emploient fréquemment le pronom-déterminant aux fonctions directes (Figure 2). De même, certains genres discursifs semblent plus propices à son emploi que d'autres (Figures 3a et 4). Comme Alexandre Lorian l'avait observé (1973:232), l'emploi de *LEQUEL* dépend en partie du style des auteurs, et du genre discursif dans lequel ils composent. Tout ce que nous pouvons alors dire à la suite de cette exploration quantitative du corpus, c'est que le pronom-déterminant relatif *LEQUEL*, du moins aux fonctions directes, a plus de chance d'être employé au cours de la première moitié du XVII^e siècle, dans les textes d'idées ou les romans ; mais il s'agit là davantage de tendances que de résultats à proprement parler.

Certaines oppositions illustrent la difficulté d'établir des prédictions statistiques :

- La traduction de *Don Quichotte* effectuée par César Oudin (1614) présente un nombre très important de *LEQUEL* aux fonctions directes tandis que *L'Astrée* (1610 et 1612) n'en présente qu'un nombre fort limité, du moins dans ses deux premiers livres. Cependant, le premier texte parodie les romans médiévaux alors que le second correspond davantage aux goûts du temps.

- La traduction de Vaugelas de *La Vie d'Alexandre*, composée vers la moitié du XVII^e siècle, a une haute fréquence d'emploi du pronom-déterminant alors que Tristan l'Hermite, dans *Le Page disgracié* (1643), ne l'emploie que rarement. Vaugelas s'appuie néanmoins sur un texte latin qui a influencé son écriture, ce qui n'est pas le cas de Tristan l'Hermite.

- Bérulle, Pascal et Bossuet traitent tous trois du divin et de ses qualités, et bien que le style de Bérulle soit, compte tenu de la date de rédaction de son texte

(1623) conforme aux attentes, Bossuet fait un emploi assez important du pronom-déterminant vis-à-vis de Pascal, alors qu'il compose ses textes après ce dernier.

Partant, et bien que la diminution de l'emploi relatif de *LEQUEL* sujet et objet direct soit observable dans les corpus, elle ne doit pas obscurcir une analyse de détail. Les tendances que nous avons relevées sont certes conformes aux observations empiriques et aux commentaires des grammairiens et des chercheurs, mais il nous intéresse aussi d'étudier les écarts que nous venons d'évoquer et de les expliquer dans notre étude. En ce sens, nous ne retiendrons que deux phénomènes précis : d'une part la décroissance lisible des Figure 5a et 5b qui traduit la difficulté à trouver des occurrences lorsque nous approchons du XVIII^e siècle ; d'autre part la répartition des occurrences par auteur (Figure 2) et par genre (Figures 3a et 4), que nous exploiterons par la suite du point de vue stylistique.

II – Études syntaxiques, sémantiques et référentielles

Nous avons analysé les occurrences relevées selon un certain nombre de paramètres, sélectionnés pour leur pertinence dans l'étude des phénomènes de subordination relative. Nous avons observé :

- Concernant *LEQUEL* lui-même : (i) son emploi (pronom ou déterminant), (ii) sa fonction (sujet, objet direct, complément prépositionnel) et (iii) sa position relativement à son antécédent (contiguïté ou non).
- Concernant l'antécédent : (i) sa syntaxe (structure interne du GN et fonction dans la proposition matrice), (ii) sa sémantique (trait [\pm humain]) et (iii) sa référence (GN défini, indéfini, à déterminant zéro, nom propre¹).
- Concernant la subordonnée : (i) sa syntaxe interne (ordre des constituants SVO) et (ii) sa relation avec la proposition matrice (place respective, comparaison des tiroirs verbaux).

Les résultats ont ensuite été croisés, ce qui a permis de mettre au jour un certain nombre de phénomènes que nous analyserons par la suite. Nous donnons au fur et à mesure de notre démonstration les résultats de notre corpus et parfois du corpus étendu PRESTO, en considérant que les paramètres totalisant plus de 40% des occurrences totales de notre corpus principal demandaient une analyse particulière.

Nous avons organisé nos remarques en deux catégories : nous nous intéressons tout d'abord aux paramètres syntaxiques, liés au recrutement de l'antécédent du pronom-déterminant relatif, à la syntaxe interne de la subordonnée et à la concurrence avec les pronoms relatifs simples (§ II.1). Ensuite, nous étudierons plus particulièrement les propriétés sémantiques et référentielles des antécédents des subordonnées relatives, ce qui nous a permis de repérer certains phénomènes rares mais révélateurs des rôles de *LEQUEL* dans les textes (§ II.2).

¹ Nous avons choisi de ne pas distinguer, parmi les antécédents définis, les GN construits avec l'article *le, la, les*, avec un démonstratif ou avec un possessif. En effet, ce paramètre ne semble pas pertinent quant à la subordination relative, comme l'indiquent Riegel *et al.* (2014:804-807), au contraire de l'opposition *défini/indéfini*. Nous avons en revanche relevé les GN à déterminant zéro pour leur importance quant à la grammaticalité des structures, ainsi que les noms propres pour leur identifiabilité* particulière.

Plan de la partie

II.1 – Études syntaxiques	99
II.1.1 – Recrutement de l'antécédent	99
II.1.1.1 – Par saillance locale	99
II.1.1.2 – Par saillance syntaxique	105
II.1.1.3 – Levée des équivoques	111
II.1.2 – Propriétés de la subordonnée	120
II.1.2.1 – Position de clause	121
II.1.2.2 – Comparaison des tiroirs verbaux des propositions	124
II.1.2.3 – Syntaxe interne	130
II.1.3 – <i>LEQUEL</i> et les pronoms relatifs simples	137
II.1.3.1 – Concurrence effective	139
II.1.3.2 – Concurrence virtuelle	144
II.2 – Études sémantiques et référentielles	149
II.2.1 – <i>LEQUEL</i> et l'anaphore qualitative	149
II.2.1.1 – Antécédents renvoyant à l'humain	151
II.2.1.2 – Antécédents non-humains définis	164
II.2.1.3 – Rôle sémantique des <i>LEQUEL</i> objets	168
II.2.2 – Phénomènes rares	175
II.2.2.1 – Accords de concordance	176
II.2.2.2 – Déficit référentiel de l'antécédent	177
II.2.2.3 – <i>LEQUEL</i> déterminant	181
II.2.2.4 – Antécédent pronominal	183
II.2.2.5 – Allongements des <i>Essais</i>	185
II.3 – <i>LEQUEL</i> , pronom relatif marqué	189

II.1 – Études syntaxiques

Nos relevés syntaxiques ont mis en lumière trois caractéristiques que nous souhaitons étudier : d'une part, la question du recrutement de l'antécédent. Notre étude sur corpus a montré que ce recrutement se fait surtout par proximité, ce qui remet en question le rôle désambiguïsant de *LEQUEL*.

D'autre part, la proposition subordonnée est quasiment toujours située en position finale de la proposition matrice, soit à sa périphérie droite, ce qui nous amène à nous interroger non seulement sur les relations entre les propositions, mais également sur l'organisation des constituants de la subordonnée et ses relations avec la matrice.

Enfin, nous avons relevé plusieurs occurrences où une subordonnée introduite par un pronom relatif simple avait le même antécédent que celle introduite par le pronom-déterminant, ce qui pose la question de la cooccurrence entre les pronoms et les paramètres syntaxiques qui peuvent expliquer l'emploi de l'un ou de l'autre.

II.1.1 – Recrutement de l'antécédent

Nous analysons ici les mécanismes selon lesquels le pronom-déterminant recrute le bon candidat antécédent dans le contexte antérieur. Nous organiserons nos commentaires en prenant en compte les échelles de saillance* définies par Georges Kleiber (1994:116) et dont nous avons parlé précédemment (*cf.* § I.2.2). Partant, nous nous intéresserons au recrutement de l'antécédent selon sa saillance locale ou positionnelle, tributaire de la linéarité des constituants dans l'énoncé, et selon sa saillance syntaxique, relative à la fonction occupée par l'antécédent dans la proposition matrice. Nous aborderons enfin la question de l'ambiguïté et de la levée des équivoques, qui est selon nous à remettre en question quant à l'emploi de *LEQUEL* en discours.

II.1.1.1 – Par saillance locale

Un antécédent recruté selon un principe de saillance* locale est le plus proche de son expression anaphorique* dans la linéarité de l'énoncé. Le raisonnement s'effectue en termes de constituants et non pas en termes de fonction. Comme nous l'avons vu en introduction, Vaugelas, puis les grammairiens ultérieurs, érigeront ce mode de recrutement comme une règle d'or (Fournier, 2002:178) : elle est souvent appelée la « règle

de proximité » et a eu des conséquences sur l'écriture des énoncés, comme le note Gilles Siouffi.

[Les grammairiens du temps formulent] une règle tacite qui commence à gouverner l'écriture du français depuis la fin du XVI^e siècle, et qu'on pourrait appeler « règle de proximité ». Alors que le modèle d'écriture périodique régnant au XVI^e siècle autorisait d'éloigner des constituants ayant entre eux une relation grammaticale [...], il semble en effet que le français préclassique tende à privilégier des façons d'écrire exhibant cette relation grammaticale par le biais d'un rapprochement de ces constituants. (Siouffi, 2003:31-32)

Nous retrouvons cette « règle de proximité » dans notre corpus : l'antécédent est non seulement le constituant le plus proche de *LEQUEL* relatif, mais il est aussi le plus souvent directement contigu à ce dernier comme le montrent nos relevés (Tableau 1²).

Fonction du pronom-déterminant	Position de l'antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i>	
	<i>Éléments contigus</i>	<i>Éléments Non contigus</i>
<i>Fonctions directes</i> (629 occ.)	461 (73,3%)	168 (26,7%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (297 occ.)	253 (85,2%)	44 (14,8%)
<i>Total</i> (926 occ.)	714 (77,9%)	212 (22,1%)

Tableau 1 – Position de l'antécédent vis-à-vis de *LEQUEL* (toutes fonctions, période classique)

La majorité des occurrences du corpus présente une contiguïté parfaite entre *LEQUEL* et son antécédent (714 occurrences sur 926, 77,9%). Cette contiguïté s'observe pour toutes les fonctions occupées par le pronom-déterminant : sujet (1), objet direct (2), indirect (3) ou encore complément circonstanciel, par exemple de type intraprédicatif, non dépendant de la valence du verbe de la subordonnée relative (4).

(1) [227] Voilà de quelle sorte elle évite tous les vices qui se peuvent rencontrer dans le premier point, **lequel** consiste à dé-finir les seules choses qui en ont besoin. (Pascal, 1657)

(2) [317] [...] Pythagoras, estant en compagnie de jeunes hommes, lesquels il sentit complotter, eschauffez de la feste,

² Dans les tableaux, les cases colorées en jaune mettent en lumière les paramètres totalisant plus de 40% des occurrences du corpus.

d'aller violer une maison pudique, commanda à la menestriere de changer de ton [...] (Montaigne, 1588)

(3) [681] Mais je n'y suis pas par ma volonté ; on m'y mène. Il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main. Peut-être pouvait-on bien me l'épargner, après les services que j'ai rendus et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. (Sévigné, 1675)

(4) [821] [...] mais souffrez que je déteste l'infâme mollesse des habitants de votre île et l'impudence brutale avec laquelle ils célèbrent vos fêtes. Ensuite il s'entretenoit avec Mentor de cette première puissance qui a formé le ciel et la terre ; de cette lumière simple, infinie et immuable, qui se donne à tous sans se partager ; de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. (Fénelon, 1699)

Nous avons vérifié si cette contiguïté entre les éléments était présente dans le corpus étendu PRESTO sur la période 1580 – 1720. Nous ne pouvons chercher dans ce corpus que la catégorie grammaticale ou la position relative des mots les uns par rapport aux autres, et non leur fonction syntaxique : nous avons donc dû élaborer une stratégie, et à partir d'une formule nous permettant de relever les occurrences de *LEQUEL* pronom relatif³, nous avons analysé les cent premières occurrences relevées. Cela nous permet d'extrapoler quelque peu les résultats, nonobstant le bruit et les (éventuelles) erreurs d'étiquetage du corpus PRESTO, et de les confronter à nos propres données. Après recherche, nous avons obtenu ces résultats (Tableau 2) :

Position de l'antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, 100 occ.)	
Éléments Contigus	Éléments Non contigus
86 (86%)	14 (14%)

Tableau 2 – Position de l'antécédent vis-à-vis de *LEQUEL* dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)

³ Nous avons utilisé cette formule de recherche : « [lemma="LEQUEL" & pos="Pr"] ». Elle permet de rechercher dans le corpus tous les mots correspondant au lemme *LEQUEL* et ayant la catégorie « pronom relatif ». Nous avons ensuite classé les occurrences selon la date du texte où elle était issue, et vérifié manuellement les cent premières d'entre elles.

Nous avons donc des résultats similaires entre notre corpus et le corpus PRESTO : la contiguïté entre *LEQUEL* et son antécédent est la norme dans les textes. Cette contiguïté est la trace d'un fonctionnement par saillance locale : le pronom-déterminant relatif recrutera comme antécédent le GN le plus proche de lui dans l'enchaînement linéaire de l'énoncé. Ce faisant, ce recrutement parvient à compenser un déficit de saillance sur d'autres échelles : *LEQUEL* relativise par exemple des fonctions secondaires comme des compléments du nom, qui jouissent d'une saillance syntaxique moindre que les substantifs têtes des GN qu'ils construisent. C'est le cas de l'exemple suivant (5), où le complément du nom *l'esprit* est recruté par sa saillance locale alors qu'il était moins saillant syntaxiquement que l'attribut *la grandeur [de l'esprit]*.

(5) [237] Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que *la grandeur de l'esprit, lequel*, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (La Rochefoucauld, 1665)

Le recrutement par proximité a deux conséquences immédiates :

– Tout d'abord, sur l'interprétation de la morphologie de *LEQUEL*. Celle-ci n'est pas le critère qui permet d'identifier à coup sûr son antécédent, mais un indice venant s'ajouter au recrutement par saillance locale. La morphologie confirme après coup le choix du bon antécédent mais n'est pas un outil de désambiguïsation : il s'agit d'une morphologie d'accord, traduisant la relation syntaxique et sémantique que *LEQUEL* entretient avec son antécédent. Nous pouvons avoir un indice de cette relation par l'intermédiaire de l'exemple suivant (6) : *LEQUEL* prend ici les traits de genre et de nombre du substantif le plus proche de lui alors qu'il aurait pu s'accorder au pluriel, puisque l'antécédent *la profonde vénération* est coordonné à un autre GN auquel il est coréférentiel*. Il s'agit là d'un exemple d'accord de proximité souvent rencontré, par exemple avec les adjectifs épithètes, au long du siècle (Fournier, 2002:48).

(6) [749] Je n'espère pas être assez heureux pour me distinguer par le mérite de mes ouvrages, mais je sais bien que je me signalerai au moins par *le zèle et la profonde vénération avec laquelle* je suis, Sire, De Votre Majesté, Le très-humble, très-obéissant et très-difèle serviteur et sujet, RACINE (Racine, 1666)

– Sur l’ordre des constituants de la proposition matrice. Le recrutement par proximité amène parfois à modifier l’agencement des constituants de la proposition matrice et à s’écarter de l’ordre SVO, le plus fréquemment rencontré depuis le moyen français⁴. Notamment, lorsque l’antécédent du pronom-déterminant est sujet de la proposition matrice (107 occurrences), les auteurs postposent le sujet au verbe dans près de la moitié des occurrences relevées (49 occurrences sur 107, 45,8%) : le pronom-déterminant et son antécédent se trouvent alors contigus (7).

(7) [182] Il [Alexandre] vint de là en une Province où commandoit l’illustre Satrape Cohortanes, **lequel** se soumit à l’obeïssance du Roi, qui lui rendit ses Etats, & ne lui demanda autre chose, sinon que de trois fils qu’il avoit, il lui en donnât deux pour l’accompagner à la guerre. (Vaugelas, 1709)

Nous notons que divers paramètres, indépendamment de l’emploi de *LEQUEL*, peuvent expliquer cette postposition du sujet : présence d’un constituant locatif en première position de la proposition matrice⁵ (8), tour exclamatif ou emphatique (9) ou pour d’autres raisons encore : l’exemple (10) illustre un cas fréquent de postposition du sujet dans une relative en *que*. Comme le notait Catherine Fuchs : « les cas de postposition du sujet [dans les relatives] sont d’autant plus nombreux que le lien syntaxique entre l’antécédent et le prédicat de la relative est fort » (Fuchs, 1997:142), ce qui se rencontre notamment dans les relatives à *que* objet initial⁶.

(8) [154] *A l’examen de ce que l’observateur appelle conduite*, succède celui de la versification, **laquelle** ayant été reprise sans grand fondement en beaucoup de lieux, et passée pour bonne en beaucoup d’autres où il y avoit grand sujet de la condamner, [...] (Académie française, 1637)

(9) [109] *Grand sans contredit* est le mystere de pieté, **lequel** est manifesté en chair, iustificié en esprit, veu des anges, presché aux gentils, creu au monde, et enleué en gloire. (Bérulle, 1623)

⁴ Nous renvoyons à Combettes (1999:241) et surtout à Prévost (2001:236-241) sur cette question.

⁵ « [...] l’inversion apparaît fréquemment dans une phrase introduite par un syntagme locatif [...] ou temporel [...]. » (Lahousse, 2011:63). Nous renvoyons aussi Le Bidois (1952:158).

⁶ Nous pouvons aussi considérer dans cet exemple que la succession du son /k/ (*que, quelques uns*) a été perçue comme inélégante, ce qui aurait alors favorisé la postposition du sujet mais également le choix de *lesquels* au profit de *que* : il fallait peut-être éviter ce que Vaugelas appelle la « cacophonie », comme pour l’expression *que quoy que* (Vaugelas, [1647] 1934:91).

(10) [58] [...] mais le lecteur me le pardonnera s'il luy plaist, veu que la necessité m'y contrainct, pour obuier par maniere de precaution aux difficultez *que* forment quelques-vns, **lesquels** ie prierois volontiers ou de garder le silence par modestie, [...]
(Bérulle, 1623)

Hors ces différents cas de postposition, la contiguïté entre l'antécédent et *LEQUEL* amène la proposition subordonnée relative à s'insérer entre le sujet et le prédicat de la proposition matrice (11 – 13), ce qui retarde sa complétion (40 occurrences sur 107, 37,4%).

(11) [213] [...] aussi le souverain-pontife, **lequel** connoist leur origine, *ne défend pas* d'en manger en caresme. C'est ce que vous appelez des maquereuses. (Bergerac, 1655)

(12) [408] [...] Car le bien attendu **lequel** n'arrive point, *Laisse* en l'ame un regret qui sans cesse la poingt.
Ceux qui de cette Lotte avidement se paissent
Sur un bord estrange, à regret la delaissent [...]
(Montchrestien, 1604)

(13) [720] Mais il se cache ordinairement et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret, **dans lequel** Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hommes, *est* une grande leçon pour nous porter à la solitude loin de la vue des hommes. (Pascal, 1636)

La disjonction du sujet nominal et du verbe est assez fréquente « dans des phrases caractéristiques de la prose du premier quart du [XVII^e siècle] qui s'allégeront par la suite sans être pour autant abandonnées » (Fournier, 2002:38). Comme les exemples précédents le montrent, nous trouvons encore cette disjonction tout au long du siècle avec les relatives en *LEQUEL*⁷.

⁷ Comme le remarque Nathalie Fournier, cette disjonction peut perturber l'interprétation de l'énoncé : à ce moment-là, « [l'éloignement du sujet de son verbe] peut être compensé par la reprise du sujet en prolepse par un pronom anaphorique dans une construction détachée » (Fournier, 2002:38). Si nous reviendrons sur ce phénomène ultérieurement, puisque nous avons observé des reprises en prolepse de *LEQUEL* sujet dans la relative, nous n'avons pas trouvé de rappel du sujet de la proposition matrice. L'exemple suivant s'approcherait de ce cas de figure, mais il s'agit d'une entrée d'une liste : Jean de Léry fait l'inventaire des espèces animales qu'il a rencontrées lors de sa traversée de l'océan Atlantique.

Nous notons que dans les exemples précédents, *LEQUEL* pourrait commuter avec un pronom relatif simple sans mettre en péril l'interprétation de l'énoncé. Cela appuie l'hypothèse d'un recrutement de l'antécédent par saillance locale, l'ordre linéaire de l'énoncé épousant l'analyse des relations syntaxiques. Ce recrutement par proximité est à mettre en relation avec les évolutions qu'a connues la langue française au cours du Grand Siècle et l'élaboration de la « règle de proximité », comme l'indiquait Gilles Siouffi (2003:31-32). Les locuteurs eurent en effet tendance après l'exubérance du moyen français à rapprocher dans l'énoncé les constituants en directe relation grammaticale, comme peuvent l'être un antécédent de son pronom relatif : il est dès lors attendu de trouver le pronom-déterminant dans le voisinage cotextuel immédiat de son antécédent.

II.1.1.2 – Par saillance syntaxique

Certaines configurations empêchent le recrutement de l'antécédent par proximité : c'est le cas, par exemple, lorsque le GN antécédent est construit avec une expansion comme un complément du nom, et que la morphologie du pronom-déterminant ne permet pas d'orienter le choix entre les deux GN candidats. Dans ces occurrences particulières, il y a une hésitation quant au choix de l'antécédent (14 et 15).

(14) [119] Le gemissement de l'vniuers, gemissant et patissant en l'estat humble et souffrant de son sauueur : durant lequel nous voyons le ciel et la terre s'alterer, et s'ébranler, et l'vniuers comme entrer en conuulsion et defaillance en l'eclipse de ce soleil de iustice defaillant sur la terre : et le gemissement encore que nous apprenons de ce texte formel de l'apostre, **lequel** dit que toute creature gemit apres l'entiere et parfaite execution de la deliurance deuë aux éleus et enfans de Dieu, comme ayant à estre en suite deliurée de la seruitude de

[582] La Dorade, **laquelle** à mon jugement est ainsi appelee, parce qu'estant dans l'eau elle paroist jaune, & reluit comme fin or, quant à la figure approche aucunement du saumon : *neantmoins elle* differe en cela, qu'elle est comme enfoncée sur le dos. (Léry, 1611)

Comme nous trouvons en alternance dans cette liste des entrées prenant la forme de GN développés par diverses expansions, dont des subordonnées relatives, ou la forme de phrases composées d'un sujet disjoint du verbe qu'il régit, le doute peut être permis. L'adverbe *neantmoins* semble cependant éliminer cette dernière solution, mais nous souhaitons citer l'occurrence pour mémoire.

corruption, par le comble de leur gloire, et a estre parfaitement renouvelée par leur parfait renouvellement. (Bérulle, 1623)

(15) [147] Ce qui n'est pas seulement a desirer pour l'invention d'une infinité d'artifices, qui feroient qu'on jouiroit sans aucune peine des fruits de la terre, et de toutes les commoditez qui s'y trouvent : Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, **laquelle** est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie : Car mesme l'esprit depend si fort du temperament, et de la disposition des organes du cors, que s'il est possible de trouver quelque moyen, qui rende communement les hommes plus sages, et plus habiles qu'ils n'ont esté jusques icy, je croy que c'est dans la Medecine qu'on doit le chercher. (Descartes, 1637)

Dans ces exemples, la morphologie du pronom composé conduit à une ambiguïté : nous ne savons pas s'il faut raisonner en termes de saillance* locale comme précédemment, ou si le substantif tête du GN (et son expansion) doit être recruté comme antécédent. Pour saisir comment s'opère le recrutement dans ces cas d'ambiguïté, nous avons analysé les occurrences dans lesquelles *LEQUEL* et son antécédent ne sont pas directement contigus, soit 212 occurrences. Dans 120 d'entre elles (sur 212, soit 56,6%), l'antécédent est le premier GN rencontré à la gauche de *LEQUEL*, ce qui rejoint nos observations précédentes sur le recrutement par saillance locale de l'antécédent (16). La non-contiguïté peut par exemple être due à une apposition, de type adjectival, modifiant le GN antécédent.

(16) [268] Mais s'il est si clair et si assuré dans ces *Réflexions* que Dieu ne commande rien qui ne soit possible, et que sa grace ne manque pas pour l'exécuter, n'est-ce pas dire tout ensemble et en termes formels qu'un juste manque à la grace présente et actuellement secourante, toutes les fois qu'il transgresse le commandement ? Ce qui suppose une grace intérieure, *nécessaire et donnée pour le garder*, **laquelle** on rend inutile. D'où il suit une exclusion aussi complète qu'il soit possible, de l'erreur qu'on veut imputer aux *Réflexions morales* et au prélat qui les a approuvées. (Bossuet, 1699)

Dans les 92 occurrences restantes de non-contiguïté, un autre candidat GN aurait pu prétendre au statut d'antécédent. Plus précisément, il peut y avoir ambiguïté quant au recrutement du bon candidat :

– Lorsque l'antécédent est construit avec une expansion du type subordonnée relative. Ce peut être une subordonnée introduite par un pronom relatif simple (17) ou par *LEQUEL* (18) :

(17) [155] (II présente ce portrait aux yeux de la Discorde et de l'Envie, qui trébuchent aussitôt aux enfers, et ensuite il le présente aux chaînes qui tiennent la Paix prisonnière, lesquelles tombent et se brisent tout à l'heure.) (Corneille, 1660)

(18) [342] Il fit tout ce qu'il put pour me persuader des siens, qui étoient de faire toujours croire aux envoyés de l'archiduc que nous étions tout à fait résolus de nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire, en même temps, que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager aussi le parlement, ce qui ne se pouvoit faire que peu à peu et comme insensiblement ; d'amuser, par ce moyen, les envoyés en signant avec eux un traité, qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projetoit avec le parlement, lequel, par conséquent, ne nous obligeroit encore à rien de proche ni de tout à fait positif à l'égard de la paix générale, et **lequel** toutefois ne laisseroit pas de les contenter suffisamment pour faire avancer leurs troupes. (Retz, 1679)⁸

– Lorsque l'auteur intercale divers compléments circonstanciels entre la subordonnée et son antécédent (19) :

(19) [595] Et quelque temps apres vint le Cady avec son Dragoman & quelques autres Turcs à la porte, lequel apres avoir visité nos hardes, & luy avoir payé deux sequins d'or pour chacun de nous, pour le droict de la doüane nous donna licence d'entrer [...] (Bénard, 1621)

– Lorsque l'antécédent est le sujet de la proposition matrice, que l'auteur conserve l'ordre SVO de celle-ci et que le verbe principal est complété par un syntagme nominal (20) :

(20) [383] Je m'en vay tout de ce pas faire dire une messe du Saint-Esprit, à celle fin qu'il luy plaise inspirer vos parens à vous donner le mary que vous meritez. Avisez de faire en sorte que vous soyez en la maison pendant que vostre mere sera *au*

⁸ Nous notons ici que la conjonction *et* oriente la lecture. Nous y reviendrons ultérieurement.

sermon, **laquelle** j'entretiendray le mieux que je pourray. (Turnèbe, 1584)

– Enfin, lorsque l'antécédent est déterminé par un complément du nom (21). Il s'agit de la configuration prototypique mise en évidence par Vaugelas quant au rôle désambiguïsant de *LEQUEL* puisque *qui*, selon lui, fonctionne selon un principe de saillance locale (Vaugelas, [1647]1934:115-116).

(21) [158] Je m'assure aussi que vous n'aurez jamais ouï parler de la cane de Montfort, **laquelle** tous les ans, au jour Saint-Nicolas, sort d'un étang avec ses canetons, passe au travers de la foule du peuple, en canetant, vient à l'église et y laisse de ses petits en offrande. (Sévigné, 1675)

Parmi ces exemples, certains d'entre eux semblent s'appuyer sur la morphologie de *LEQUEL* pour orienter le recrutement du bon antécédent : dans les exemples (17), (18), (20) et (21), les différents GN candidats dans le contexte gauche sont à des genres et/ou des nombres distincts. Dans ces configurations, l'emploi de *LEQUEL* plutôt que *qui* ou *que* facilite la lecture de l'énoncé et évite à actualiser son interprétation une fois pris en compte le contenu de la subordonnée relative. En revanche, cette morphologie seule ne permet pas de s'assurer du choix du bon antécédent dans les exemples (14), (15) et (19) puisque tous les candidats partagent les mêmes traits de genre et de nombre : il nous faut donc chercher un autre indice susceptible d'orienter l'interprétation de l'énoncé.

Dans 67 des 92 occurrences que nous avons analysées dans cette problématique (72,8%), l'antécédent est le GN qui occupe la fonction syntaxique la plus saillante du contexte gauche, selon l'échelle d'accessibilité* établie par Edward Keenan & Bernard Comrie (1977:66). Nous avons déjà évoqué cette échelle de saillance en citant les travaux de Georges Kleiber (*cf.* § I.2.2), mais les travaux de Keenan & Comrie sont quant à eux directement dirigés vers les processus de relativation*. Nous citons Anna Pompei concernant leurs résultats :

The elaboration of the concept of an accessibility hierarchy goes back to works by Keenan and Comrie, who first remarked that the different syntactic positions a noun phrase may occupy in a clause show a different degree of accessibility to the relativization process, according to the hierarchy of syntactic functions shown in Figure 6 (Keenan and Comrie 1977).

subject > direct object > indirect object >
 oblique object > noun complement > standard of comparison

Figure 6. Hierarchy of syntactic functions

Indeed, the comparison of a great number of languages clearly shows that noun phrases in the position of subject, direct object, and indirect object are relativized more often than noun phrases occupying other positions governed by the verb, noun complements, and the standard of comparison⁹. (Pompei, 2011:480)

En cas de concurrence entre plusieurs candidats antécédents, ce sera le GN le plus saillant selon cette échelle d'accessibilité qui sera recruté. Revenons sur l'exemple (19) pour illustration :

(19) [595] Et quelque temps apres vint le Cady avec *son Dragoman* & quelques autres Turcs à la porte, **lequel** apres avoir visité nos hardes, & luy avoir payé deux sequins d'or pour chacun de nous, pour le droict de la doüane nous donna licence d'entrer [...] (Bénard, 1621)

Dans cet exemple, *lequel* a comme antécédent potentiel *son Dragoman* ; le pronom-déterminant recrute cependant le sujet postposé *le Cady* et non pas le complément prépositionnel accessoire, le sens global du texte confirmant l'analyse. Le recrutement ne s'effectue ici ni par saillance locale, ni par la morphologie du pronom mais par saillance syntaxique, *LEQUEL* reprenant le GN hiérarchiquement dominant du contexte gauche. Cela explique les tendances observées concernant les fonctions des antécédents du pronom-déterminant : dans 689 occurrences (sur 926, soit 74,4%), ceux-ci occupent des fonctions essentielles de la proposition matrice, sujet ou complément d'objet, comme le montrent la plupart des exemples que nous avons étudiés jusqu'à

⁹ [L'élaboration du concept d'une hiérarchie d'accessibilité [des antécédents] remonte aux travaux de Keenan et Comrie qui, les premiers, remarquèrent qu'aux différentes positions syntaxiques qu'un GN pouvait occuper dans une proposition correspondait un degré distinct d'accessibilité pour le processus de relativation, en accord avec la hiérarchie des fonctions syntaxiques établie dans la Figure 6 (Keenan & Comrie, 1977).

sujet > objet direct > objet indirect > objet oblique > complément du nom >
 élément d'une comparaison

Figure 6. Hiérarchie des fonctions syntaxiques.

En effet, la comparaison entre un très grand nombre de langues montre clairement que les GN en position de sujet, d'objet direct, et d'objet indirect sont plus souvent relativisés que les GN occupant les autres positions gouvernées par le verbe, les compléments du nom et les éléments d'une comparaison.]

présent, et non des fonctions accessoires ou secondaires, compléments circonstanciels ou compléments du nom.

Partant, nous rencontrons ce recrutement par saillance syntaxique dans tous les exemples cités précédemment, et cela nous permet de revenir sur les exemples ambigus (14) et (15). Nous identifions alors les GN antécédents comme étant respectivement *ce texte formel [de l'apôtre]* et *la conservation [de la santé]*.

(14) [119] [...] et le gémissement encore que nous apprenons de ce texte formel de l'apôtre, **lequel** dit que toute creature gemit apres l'entiere et parfaite execution de la deliurance deuë aux éleus et enfans de Dieu [...] (Bérulle, 1623)

(15) [147] [...] Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, **laquelle** est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie [...] (Descartes, 1637)

Nous retrouvons ce recrutement par saillance syntaxique avec les *LEQUEL* prépositionnels, en cas de concurrence morphologique ou de non-contiguïté (22) :

(22) [744] C'est proprement vn grand et magnifique portail qui promet vn palais, et **au delà duquel** on ne trouve qu'une miserable cabane sans nuls meubles. (Scudéry, 1667)¹⁰

Dans cet exemple, *duquel* reprend le GN *un grand et magnifique portail*, et non le candidat plus proche *un palais* comme le confirme le sens global de l'énoncé. Incidemment, *LEQUEL* recrute dans ces trois dernières occurrences et dans celles construites avec des expansions déterminatives l'intégralité du GN et non pas uniquement son expansion, ce qui est cohérent avec son rôle sémantique puisqu'il ne peut s'articuler qu'autour de référents constitués (cf. § I.1.2).

LEQUEL partage ce mode de recrutement par saillance syntaxique avec les pronoms relatifs simples et, plus largement, avec les expressions anaphoriques* du Grand Siècle comme l'a montré Nathalie Fournier (2008:328). Dans les exemples suivants (23 et 24), les pronoms relatifs simples recrutent comme antécédent les GN occupant la fonction la plus saillante du contexte gauche et non les plus proches, et ce tandis qu'aucun indice morphologique n'oriente notre lecture.

¹⁰ Comme pour l'exemple (18), la conjonction *et* guide également l'analyse.

(23) Ils ont trouvé que plus ils approchoient de l'Ourse pendant les six mois de nuit dont on a crû que ce climat estoit tout noir, une grande lumière éclairoit *l'horizon*, **qui** ne pouvoit partir que du pôle, parce qu'à mesure qu'on s'en approchoit, et qu'on s'éloignoit par conséquent du soleil, cette lumière devenoit plus grande. (Bergerac, 1655 [Q766], p. 176)

(24) Je sçay bon gré à la fortune, dequoy, comme disent nos historiens, ce fut un gentil'homme Gascon et de mon pays, **qui** le premier s'opposa à Charlemagne, nous voulant donner les loix Latines et Imperiales. (Montaigne, 1580, p. 117)

Nous notons que ce recrutement par saillance syntaxique a, une nouvelle fois, une conséquence sur la morphologie du pronom-déterminant : puisque ce mode de recrutement est partagé par les autres expressions anaphoriques du siècle, notamment par les pronoms relatifs simples, la morphologie de *LEQUEL* est encore à interpréter dans ces cas de figure comme une morphologie d'accord, et non pas comme un outil désambiguïsant.

II.1.1.3 – Levée des équivoques

Une fois observé que *LEQUEL* recrutait son antécédent soit selon sa saillance* locale, soit selon sa saillance syntaxique, quelle place reste-t-il à la levée des équivoques, pourtant considérée par les grammairiens comme le rôle principal du pronom-déterminant en discours ? Pour saisir les implications d'un rôle désambiguïsant de *LEQUEL*, nous reprendrons les analyses de Pierre Le Goffic sur l'ambiguïté. Selon lui, l'ambiguïté se définit comme « un énoncé (une phrase) [...] [qui] possède une description (représentation) à un niveau donné, et deux ou plusieurs descriptions (représentations) à un autre niveau. » (Le Goffic, 1981:182). Pour illustrer cette définition, nous reprenons l'exemple (25a), commenté par Vaugelas dans ses *Remarques* (Vaugelas, [1647] 1934:116) et que nous avons présenté dans notre introduction.

(25a) *C'est un effet de la divine Providence*, **qui** est conforme à ce qui nous a été prédit.

L'ambiguïté que Vaugelas décèle dans cette phrase tient à l'identité du GN antécédent. Effectivement, *qui* pourrait se rapporter autant à *un effet [de la divine Providence]* (25b) qu'à *la divine Providence* (25c) ; il n'y a de plus aucun indice, syntaxique ou sémantique, dans la subordonnée qui puisse guider l'interprétation.

(25b) C'est un effet de la divine Providence, **qui** [= *un effet de la divine Providence*] est conforme à ce qui nous a été prédit.

(25c) C'est un effet de la divine Providence, **qui** [= *la divine Providence*] est conforme à ce qui nous a été prédit.

Partant, dans l'impossibilité de recruter de façon certaine un candidat antécédent plutôt qu'un autre, *LEQUEL* ajoute vis-à-vis de *qui*, de *que*, de *dont*, de *où* et de *quoi* un indice décisif, celui de sa morphologie en reprenant le genre et le nombre du bon antécédent. C'est cette propriété qui permet(trait) au pronom-déterminant de lever les ambiguïtés et de clarifier un tel énoncé (25d et 25e).

(25d) C'est un effet de la divine Providence, **lequel** est conforme à ce qui nous a été prédit.

(25e) C'est un effet de la divine Providence, **laquelle** est conforme à ce qui nous a été prédit.

Dans les faits cependant, il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'il y ait un problème d'interprétation quant au recrutement de l'antécédent d'un pronom relatif simple. Considérons pour cela l'exemple (26), issu du *Page disgracié* :

(26) [...] [il] me conviait à manger ma part de la chair de son ennemi, **qui [a]** se trouverait *accompagné* le lendemain de quatre perdrix chez une menuisière du bourg, **qui [b]** *était de ses bonnes amies* et **qui [c]** *nourrissait* chez elle une nièce qui n'était pas trop désagréable. (L'Hermite, 1643, p. 240)

Dans ce court extrait, trois *qui* (que nous avons nommés *qui [a]*, *qui [b]* et *qui [c]*) se succèdent et renvoient respectivement aux antécédents *son ennemi (qui [a])* et *une menuisière du bourg (qui [b], qui [c])*. Ces pronoms relatifs peuvent théoriquement créer des problèmes d'interprétation : leurs antécédents respectifs font partie de GN construits avec des compléments du nom ou ne sont pas directement contigus à leurs pronoms relatifs. Il est donc possible à la lecture d'hésiter quant au recrutement du bon candidat antécédent, hésitation qui aurait dû conduire à l'emploi, respectivement, de *lequel* et de *laquelle* si l'auteur avait suivi les recommandations des remarqueurs.

Cependant, une analyse plus attentive du cotexte permet au lecteur de lever ces ambiguïtés : pour *qui [a]*, le participe passé *accompagné*, au masculin singulier, permet

de recruter l'antécédent *son ennemi* et non pas *la chair [de son ennemi]* ou *ma part [de la chair de son ennemi]*. Pour *qui [b]*, le sens de la subordonnée permet de comprendre qu'il faut considérer *une menuisère du bourg* comme antécédent, car il semble exclu qu'une ville puisse être considérée comme une « amie ». Enfin, pour *qui [c]*, l'accord et le sens du verbe *nourrissait* permettent d'éliminer l'antécédent pluriel *bonnes amies*, et la conjonction de coordination invite le lecteur, en sus de ce dernier indice, à se rabattre sur le même antécédent que *qui [b]*.

Cet exemple montre que le lecteur fait appel à tout un faisceau d'indices autant en amont qu'en aval du pronom relatif pour recruter le bon candidat antécédent. En réalité, si l'exemple de Vaugelas (25a) fonctionne aussi bien, c'est parce qu'il est isolé de tout contexte. Nous citons encore une fois Pierre Le Goffic :

En pratique, quand on parle de l'ambiguïté d'un énoncé, il faut donc se résigner à admettre qu'on parle de l'ambiguïté d'un énoncé-type, c.à.d. de l'ambiguïté d'une entité sujette à caution, sorte d'énoncé-token dépouillé de ses conditions de production et de tout ce qui fait son caractère nécessairement unique. [...] [Les problèmes d'interprétation de l'énoncé] sont résolus par le recours au contexte, et seule diffère la « quantité » de contexte nécessaire : il y a solution immédiate ou non selon les cas. (Le Goffic, 1981:193-194)

Un énoncé est donc toujours désambiguïtable grâce au co(n)texte, et tout dépend de l'accessibilité de la solution, c'est-à-dire de l'accès à la bonne interprétation de l'énoncé. Dans le cadre de la subordination relative, cette ambiguïté se réduit à la position du pronom relatif introducteur vis-à-vis de son antécédent.

– S'il y a contiguïté entre les éléments, c'est-à-dire si le pronom relatif recrute son antécédent par proximité comme dans la majorité des occurrences de notre corpus, il n'y a aucune ambiguïté. Ces exemples posent alors la question du choix par les locuteurs du pronom-déterminant au regard des pronoms relatifs simples.

– S'il n'y a pas contiguïté et s'il y a au moins un autre GN entre l'antécédent et le pronom relatif, ou si le GN antécédent est construit avec ou est inclus dans un complément du nom, il y a alors ambiguïté lors de l'emploi du pronom relatif introducteur de la subordonnée.

Ce deuxième cas de figure, à son tour, aboutit à trois autres situations :

– Il existe dans le co(n)texte du pronom relatif un ou plusieurs indices, syntaxiques ou sémantiques, qui permettent de recruter le bon candidat antécédent.

Ce recrutement s’effectue souvent par saillance syntaxique comme nous l’avons montré, mais des indices divers permettent de confirmer ou d’orienter l’analyse le cas échéant : c’est le cas de l’exemple (9) donné plus haut, avec l’accord de *manifesté* qui permet d’éliminer le candidat féminin *piété*, ou avec l’exemple (27), où l’ambiguïté est levée par la compatibilité du sens avec le prédicat de la relative. Comme le signale Pierre Le Goffic, « il n’y a pas d’ambiguïté qui ne puisse être levée par un contexte adéquat, et l’idée d’une ambiguïté insoluble n’est qu’une chimère. » (Le Goffic, 1981:197)¹¹.

(9) [109] Grand sans contredit est le mystere de pieté, **lequel** est *manifesté* en chair, iustificié en esprit, veu des anges, presché aux gentils, creu au monde, et enleué en gloire. (Bérulle, 1623)

(27) [625] [...] & avec la lumiere nous vismes cette grotte ou chappelle vouïtee qui est toute blanche, & la pierre qui fermoit le monument laquelle sert d’Autel pour y celebrer la sainte Messe [...] (Bénard, 1621)

– L’ambiguïté n’entraîne aucune difficulté de lecture, tous les candidats potentiels construisant la même interprétation de l’énoncé. Nous rencontrons cela avec des substantifs entretenant entre eux un rapport métonymique, tels les exemples (14) et (15) que nous avons commentés plus haut, ou encore l’exemple (28). Quand bien même le recrutement de l’antécédent ne se ferait pas par saillance syntaxique, autant le substantif tête que le complément du nom permettent de saisir le sens global de l’énoncé. Comme le précise Pierre Le Goffic : « Un énoncé peut parfaitement être déclaré ambigu sans avoir provoqué d’équivoque » (*op.cit.*, p. 189).

(14) [119] [...] et le gémissement encore que nous apprenons de ce texte formel de l’apostre, **lequel** dit que toute creature gemit apres l’entiere et parfaite execution de la deliurance deuë aux éleus et enfans de Dieu [...] (Bérulle, 1623)

¹¹ Nous pouvons aussi citer Catherine Fuchs (2009:13-14) : « En définitive, ce que d’aucuns appellent des “ambiguïtés virtuelles” ne sont que des points d’embarras transitoires, dont le récepteur triomphe au cours du processus interprétatif. En sorte qu’il y a beaucoup moins d’ambiguïtés effectives dans la communication qu’il n’y a de points d’embarras possibles pour l’humain (et, *a fortiori*, pour la machine). »

(15) [147] [...] Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, **laquelle** est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie [...] (Descartes, 1637)

(28) [675] Ce grand jardin, qui en fait la scène, est composé de trois rangs de cyprès, **à côté desquels** on voit alternativement en chaque châssis des statues de marbre blanc à l'antique [...] (Corneille, 1661)

– Il n'existe aucun indice contextuel patent qui permette de lever l'ambiguïté. Il s'agit des occurrences similaires à l'exemple commenté par Vaugelas (25a).

Ce cas exemplaire est cependant le plus rarement rencontré, car il demande la conjonction d'un grand nombre de paramètres. L'exemple suivant (29) est ainsi l'un des seuls dans lesquels nous pouvons prêter à *LEQUEL* un rôle désambiguïsant.

(29) [649] – **j'**advoue, ayant considéré ce que vous dites, respondit la nymphe, qu'il est vray, et qu'en presence il survient plusieurs occasions qui ruinent l'amour, **desquelles** l'absence est exempte. Mais si ne sçauriez-vous me persuader qu'en voyant ce que l'on ayme, l'on n'augmente d'affection beaucoup plus qu'en ne le voyant pas, [...] (Urfé, 1610)

Dans cette occurrence, *desquelles* permet de recruter l'antécédent *plusieurs occasions qui ruinent l'amour*, et non pas seulement le GN le plus proche, *l'amour*. Un pronom relatif simple comme *dont* aurait pu créer une éventuelle ambiguïté entre les deux candidats : il aurait été effectivement possible de comprendre, avec *dont*, que « l'absence est exempte d'amour ». Comme le sens global de l'énoncé ne permet pas d'invalider définitivement cette hypothèse, le choix de *desquelles* au profit de *dont* pouvait effectivement s'imposer pour clarifier l'énoncé.

Néanmoins, deux arguments en particulier nous empêchent de considérer, à l'instar de Vaugelas ou des grammairiens qui l'ont suivi, que ce rôle désambiguïsant est exploité par les locuteurs :

– D'une part, le recrutement de l'antécédent se fait généralement par proximité, ou, s'il est plusieurs candidats antécédents correspondants à la morphologie du pronom-déterminant, par saillance syntaxique et non par les indices de genre et de nombre de l'antécédent. Dans ces conditions, la morphologie de *LEQUEL* vient

confirmer le recrutement de l'antécédent, mais le locuteur n'exploite généralement pas ces indices pour orienter son interprétation initiale.

– D'autre part et surtout, le cotexte permet quasiment toujours de lever les ambiguïtés. Sa prise en compte est parfois nécessaire, comme nous l'avons vu avec les relatifs simples de l'exemple (26) ou dans les exemples (30) et (31) qui exigent, quoi qu'il advienne, de prendre en compte la suite du texte et le prédicat de la subordonnée pour construire l'interprétation. Il y a comme une mise en suspens de celle-ci au moment de l'emploi du pronom-déterminant, plusieurs choix étant possibles, avant que la suite du texte ne vienne lever toute difficulté de lecture.

(30) [196] [...] Ce vaste continent de l'Amérique est une moitié de la terre, **laquelle**, en dépit de nos prédécesseurs qui avoient mille fois cinglé l'océan, *n'avait point encore été découverte* : aussy n'y estoit-elle pas encore, non plus que beaucoup d'isles, de péninsules et de montagnes qui se sont soulevées sur nostre globe, [...] (Bergerac, 1655)

(31) [274] Ce cardinal ajoute, poursuit-il, que si l'on excepte les matières qui regardent la foi et les mœurs les commentateurs ont toute liberté d'exercer leurs talens dans leurs explications ce qui se prouve par l'exemple de tous les commentateurs catholiques, qui ont publié *leurs commentaires*, depuis le concile de Trente, **lesquels** *se sont rendus illustres* tant par leurs nouvelles interprétations que par leur érudition. (Bossuet, 1702)

En (30), les deux substantifs composant le GN *une moitié de la terre* sont féminins et singuliers : aucun indice morphologique n'est donc susceptible de nous aiguiller quant au recrutement du bon candidat antécédent. Il faut attendre le prédicat de la subordonnée *n'avait point encore été découverte* pour comprendre l'énoncé, et ce grâce à son sens global. L'exemple (31) est du même ressort, dans la mesure où l'on pourrait croire que l'antécédent de *lesquels* est le dernier GN masculin pluriel à sa gauche, c'est-à-dire *leurs commentaires* ; mais la confrontation de cette hypothèse avec le sens de la subordonnée introduite permet d'éliminer cette solution, et de comprendre que le bon antécédent est bien le GN syntaxiquement saillant *tous les commentateurs catholiques*.

En réalité, nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'occurrences mettant uniquement en jeu la morphologie de *LEQUEL* dans le recrutement de l'antécédent. Celle-ci

apparaît superfétatoire, quelle que soit la configuration de l'énoncé : antécédent long et complexe (32), construit avec une expansion nominale (33) ou contigu au pronom-déterminant (34).

(32) [55] Quelques peuples signalez dans l'antiquité profane, celebrez dans les lettres sacrées, et honorez de la garde et tutelle du peuple de Dieu, et du fils unique de Dieu mesme, en l'estat de sa minorité et de sa sainte enfance, lesquels en leurs actions et documents *estoint pleins* de figures énigmatiques et hieroglyphiques ; auoient accoustumé de représenter la religion par vn certain animal [...] (Bérulle, 1623)

(33) [519] [...] ils déjeunèrent, dinèrent, goutèrent et soupèrent tout ensemble, contentant leur estomac avec bonne quantité des viandes froides que messieurs les prêtres qui accompagnaient le défunt (lesquels rarement *se laissent souffrir*) portaient sur un mulet de bagage. (Oudin, 1614)

(34) [233] [...] on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint la crainte des âmes pures lesquelles *s'imaginent* que ce n'est pas blesser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. (Pascal, 1669)

En (32), quand bien même l'antécédent du pronom serait particulièrement long et complexe, le GV *estoint pleins* exige de reprendre un GN masculin pluriel, et seul *Quelques peuples...* répond à cette condition. En (33), le GV *se laissent souffrir* permet de comprendre, même sans l'indice apporté par *lesquels*, que l'antécédent est bien *messieurs les prêtres...* et non *le défunt*. Enfin, en (34), le GV *s'imaginent* permet de comprendre que l'antécédent est bien le complément du nom *[l]es âmes pures* et non *la crainte*. Le sens global des énoncés s'ajoute aux indices syntaxiques : on comprendrait mal qu'un défunt « se laisse souffrir » à moins par l'intermédiaire d'un jeu de mot morbide (33) ou que la crainte « s' imagine » quelque chose (34). Les locuteurs exploitent donc tout un réseau d'indices pour lever les éventuels problèmes interprétatifs, et la solution est choisie lorsque la majorité des éléments coïncide vers une et une seule interprétation comme l'observait Pierre Le Goffic (1981:196-200).

Un argument peut nous être ici opposé : il est possible d'arguer que les occurrences mettant en jeu le contexte au sein de la désambiguïsation de l'énoncé nécessitent de revenir sur un point précis du continuum textuel pour actualiser son interprétation. Non

seulement cela peut être perçu comme coûteux pour les locuteurs, mais la tendance linguistique du XVII^e siècle, après l'exubérance du moyen français, a été d'éviter autant que faire se pouvait ces difficultés d'interprétation comme le rappelle Gilles Siouffi.

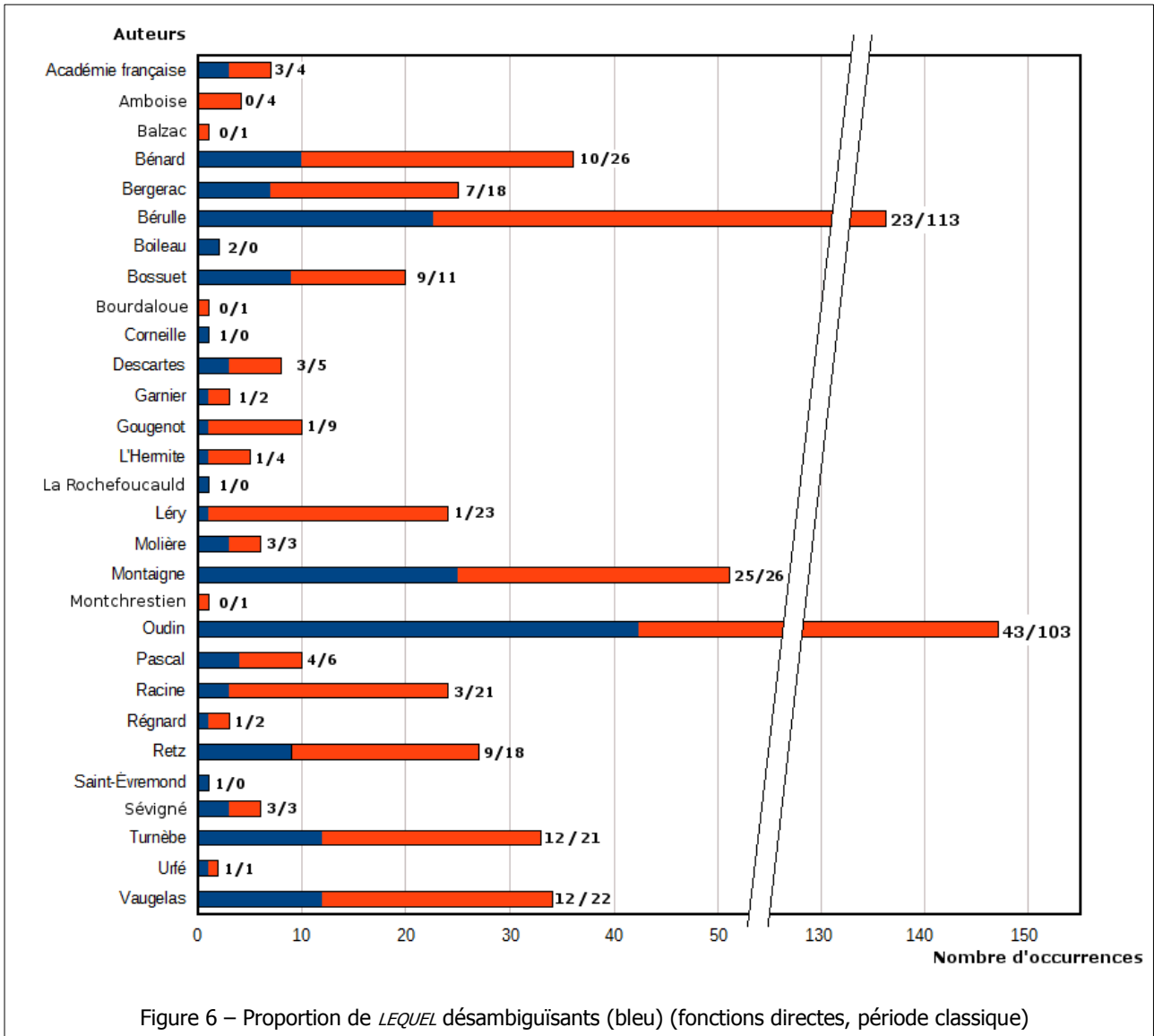
Alors que le modèle d'écriture périodique régnant au XVI^e siècle autorisait une construction des constituants ayant entre eux des relations distantes, passant parfois par l'ellipse ou l'anaphore, il semble qu'un mouvement se soit dessiné, au début du XVII^e siècle, tendant à privilégier des façons d'écrire exhibant un rapprochement de ces constituants. (Siouffi, 2010:126)

Selon cette conception de l'énoncé, qui renvoie notamment à la « netteté de style » que défendait Vaugelas ([1647] 1934:414 *sq.*), les auteurs doivent veiller à la compréhension de l'énoncé mot à mot et éviter toute difficulté d'interprétation même si, comme nous l'avons vu, il est rare qu'un pronom relatif simple provoque une telle ambiguïté. En ce sens, nous pourrions considérer que dès l'instant où il pourrait exister, dans une lecture linéaire de l'énoncé, une hésitation quant au recrutement de l'antécédent, *LEQUEL* devrait être employé et ce bien que ces problèmes d'interprétation aient surtout été repérés par les doctes : « il y a ici une *artificialité* de lecture, à *rechercher* cette ambiguïté, en s'aidant précisément des seules ressources de la grammaire » (Siouffi, 2010:77).

En admettant que les auteurs suivent cette règle de clarté absolue, il leur faudrait employer le pronom-déterminant dès l'instant où le pronom relatif introducteur de la subordonnée n'est pas directement contigu à son antécédent. La morphologie de *LEQUEL*, bien qu'inutile au regard des différents indices fournis par le contexte élargi, oriente immédiatement l'interprétation et évite d'avoir à l'actualiser ultérieurement. Dans cette conception du texte, ce dernier est perçu comme une continuité linéaire, les locuteurs « assimil[ant] syntaxe du français et question d'ordre des mots » (Siouffi, *op.cit.*, p. 126) et plus que la saillance syntaxique des différents constituants, c'est leur organisation spatiale qui guiderait l'analyse du continuum textuel.

Néanmoins, même si nous ne considérons que les « seules ressources de la grammaire » et si nous nous fondons uniquement sur le paramètre de la contiguïté entre *LEQUEL* et son antécédent, nous observons que les auteurs, autant à la fin du XVI^e qu'au début du XVIII^e siècle, emploient le pronom-déterminant sans qu'une équivoque, réelle comme artificielle, ne soit à lever parmi les 629 occurrences de fonctions directes que nous avons étudiées, ce qui témoigne d'un usage distinct des recommandations et ob-

servations des grammairiens (Figure 6). Nous n'avons pas opéré ce décompte pour les *LEQUEL* prépositionnels puisque leur emploi est également tributaire du trait [± humain] de l'antécédent et non pas uniquement de critères relevant de la notion d'ambiguïté (cf. § I.1.1.1), ce qui aurait biaisé nos résultats.



Partant, que l'on considère le continuum textuel uniquement selon sa linéarité ou, au contraire, que l'on prenne en compte le contexte élargi et ses différents indices, l'emploi du pronom-déterminant témoigne davantage d'un libre choix des locuteurs que d'une contrainte liée à la désambiguïsation de l'énoncé. Seuls certains auteurs, tels Boileau, Corneille ou Saint-Évremond, ne l'emploient que pour faciliter l'interprétation du continuum textuel et, comme nous pouvions le prévoir, ils ne l'emploient alors que peu.

Décrire *LEQUEL* uniquement comme un instrument de levée des équivoques n'est donc pas satisfaisant du point de vue linguistique. Si sa morphologie permet effectivement, dans de rares énoncés, de faciliter l'interprétation, les locuteurs ne font le plus souvent nullement appel à celle-ci et emploient le pronom-déterminant comme un équivalent fonctionnel des pronoms relatifs simples. Paradoxalement, cela est cohérent avec cette linéarité du continuum textuel et avec la règle de proximité qu'édicte les différents grammairiens du Grand Siècle : puisqu'il convient de rapprocher dans l'énoncé les constituants en directe relation grammaticale, il est attendu de trouver contigus *LEQUEL* et son antécédent. Sa permanence le long du XVII^e siècle dans ces emplois indiquerait que son rôle ne peut se réduire à celui des pronoms relatifs simples qui sont, depuis le moyen français, bien plus employés que le pronom-déterminant¹².

Nous pouvons considérer que contrairement à ce qu'affirment les discours métalinguistiques, le pronom-déterminant n'a pas en discours de rôle désambiguïsant. S'il peut éventuellement faciliter le recrutement du bon candidat antécédent en reprenant ses indices de genre et de nombre, c'est toujours en sus d'autres principes de recrutement, par saillance locale ou par saillance syntaxique. Ce n'est donc pas ici que s'établit syntaxiquement la distinction avec les pronoms relatifs simples : l'emploi du pronom-déterminant témoigne d'un marquage linguistique qui n'engage ni le recrutement de l'antécédent, ni la notion d'ambiguïté.

II.1.2 – Propriétés de la subordonnée

Puisque le pronom-déterminant n'est pas un outil désambiguïsant, son emploi doit avoir des conséquences quant à la subordonnée qu'il introduit au regard des pronoms relatifs simples, celle-ci ayant notamment tendance à s'autonomiser vis-à-vis de la proposition principale. Dans cette problématique, notre analyse de corpus nous a permis de repérer trois catégories de phénomènes : d'une part, la position de la proposition subordonnée par rapport à la matrice. Nous avons remarqué que celle-ci se trouvait quasiment toujours après la complétion syntaxique de la proposition matrice, ce qui pose la question de la relation entre les propositions.

¹² Sur la fréquence d'emploi des pronoms relatifs simples au regard du pronom-déterminant dans les états anciens de la langue, nous renvoyons notamment à Lorian (1973:230-231, 233-240) et Buridant (2000:189, 588-589).

D'autre part, nous avons observé plusieurs configurations quant aux différents tiroirs verbaux employés dans les subordonnées et leurs matrices, que nous pouvons rattacher à l'opposition explication/narration que nous avons présentée précédemment (*cf.* § I.1.2).

Enfin, nous avons observé une influence de la fonction occupée par *LEQUEL* quant à la syntaxe interne de la proposition subordonnée qu'il introduit, phénomène que nous comparerons aux relatives introduites par les pronoms relatifs simples.

II.1.2.1 – Position de clause

Nous avons remarqué que la proposition subordonnée introduite par *LEQUEL* intervenait généralement après la complétion syntaxique de la proposition matrice. Pour préciser ce que nous entendons par là, nous considérons que la subordonnée occupe une position de clause vis-à-vis de la matrice :

– Lorsque la subordonnée est graphiquement isolée à sa droite par un point, un point-virgule ou deux points, et que tous les éléments intermédiaires entre *LEQUEL* et cette ponctuation dépendent syntaxiquement de constituants de la subordonnée (35).

(35) [840] Car enfin, ce n'est pas assez de considérer la vie présente à laquelle nous sommes attachés ; il faut considérer ce que nous serons un jour. Et, comme dit Tertullien, qu'est-ce que nous sommes sinon un peu de boue et de fange érigée en titre d'homme ? (Bourdaluou, 1692)

– Lorsque tous les constituants situés après la proposition subordonnée dépendent syntaxiquement de celle-ci et non de la matrice, et ce jusqu'à l'emploi d'un signe de ponctuation fort ou semi-fort (36).

(36) [410] Bref, les hommes les plus raisonnables, ce sont ceux qui vivent selon les loix de la nature, laquelle nous doit toujours incliner à la vertu de sçavoir supporter les infirmités de nos amis, *mesmes de ceux lesquels nous devons suivre* ; c'est pourquoy Messieurs, nous vous prions, monsieur le Capitaine et moy, de quitter ces riotes et picoterias, qui sont plus propres à des jeunes femmes qu'à des hommes de vostre aage. (Gougenot, 1633)

– Lorsque qu’une autre proposition est coordonnée (37) ou juxtaposée (38), soit à la proposition matrice, soit à la proposition subordonnée passée celle-ci et non pas à un constituant de la proposition matrice.

(37) [641] Nous sommes bien raisonnables, mais aussi y a-t'il quelque chose qui contrarie à la raison, autrement il n'y auroit point de vices. Et c'est ceste partie de laquelle je n'ay peu encores obtenir ce point dont vous parlez, *car les sens sont infiniment puissants en celuy qui ayme*, et quoy que l'ame soit celle qui ayme, si est-ce qu'avec les beautez de l'ame elle ayme aussi celles du corps. (Urfé, 1610)

(38) [369] Apres les infortunes advenues nous n'avons consolation que du remede que l'on ne trouve point en se plaignant, il faut recourir au discours, et à la prudence, laquelle ne se connoist jamais si bien qu'au besoin, *comme en la plus forte et obscure tempeste, on void reluire l'art et l'experience d'un asseuré Pilote*. (Amboise, 1584)

Dans les cas contraires, nous considérons que la subordonnée est incluse dans la matrice, à l’instar de ce que nous avons commenté plus haut (*cf.* § II.1.1.1, exemples 11 – 13). Selon ce paramètre, voici les résultats que nous avons obtenus concernant la position respective des propositions matrice et subordonnée :

Fonction du pronom-déterminant	Place de la subordonnée	
	<i>Après la matrice</i>	<i>Dans la matrice</i>
<i>Fonctions directes</i> (629 occ.)	600 (95,4%)	29 (4,6%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (297 occ.)	269 (90,6%)	28 (9,4%)
<i>Total</i> (926 occ.)	869 (94,9%)	57 (5,1%)

Tableau 3 – Place de la proposition subordonnée vis-à-vis de la matrice (toutes fonctions, période classique)

Dans la majorité des occurrences analysées, la subordonnée introduite par le pronom-déterminant se situe après le dernier constituant de la proposition matrice, fût-il (39 et 40) ou non (41 – 43), l’antécédent de *LEQUEL* et ce quelle que soit sa fonction (869 occurrences sur 926, 94,9%).

(39) [504] Les cris que le misérable berné faisait furent si grands qu'ils parvinrent jusqu'aux oreilles de son maître, **lequel**, s'arrêtant pour les écouter attentivement, crut que c'était quelque nouvelle aventure qui lui survenait, jusqu'à ce qu'il connût clairement que celui qui criait était son écuyer ; et tournant bride, il revint à la taverne avec un pénible galop, et, la trouvant fermée, il tourna tout à l'entour pour voir s'il trouverait par où y entrer. (Oudin, 1614)

(40) [821] [...] mais souffrez que je déteste l'infâme mollesse des habitants de votre île et l'impudence brutale **avec laquelle** ils célèbrent vos fêtes. (Fénelon, 1699. Cf. ex. 4, p. 101)

(41) [261] Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contremines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, **lesquelles** ont donné tant de peine à M. de Vauban. (Racine, 1687)

(42) [179] Il reçut donc fort humainement les Ambassadeurs des Sagues, & leur donna Excipine pour les accompagner, **lequel** ayant gagné les bonnes grâces du Roi comme Epheftion, ne lui cedeoit en rien pour la beauté, mais il s'en falloit bien qu'il eût son esprit & sa mine. (Vaugelas, 1709)

(43) [811] Je demeurai encore deux jours à Sedan, **dans lesquels** monsieur le comte changea cinq fois de résolution ; et Saint-Ibar me confessa, à deux reprises différentes, qu'il étoit difficile de rien espérer d'un homme de cette humeur. (Retz, 1679)

Par contraste, nous avons effectué cette analyse sur 700 occurrences sélectionnées aléatoirement de subordinées introduites par *qui* ou *que* pronom relatif dans notre corpus. Sur ces subordinées, 541 (sur 700, 77,3%) sont situées après les propositions matrices. En comparaison, une proposition subordinée introduite par *LEQUEL* intervient quasiment toujours après la complétion syntaxique de la proposition matrice (94,9% des occurrences) et n'interrompt jamais son organisation, ce qui est remarquable.

Nous pouvons mettre en relation cette position post-matrice avec l'enchaînement produit par *LEQUEL* dans l'énoncé, comme nous l'évoquions précédemment (cf. § I.1.3 & I.2.3). Nos analyses du rôle du pronom-déterminant relatif en langue nous amenaient à remettre en question son rôle subordonnant au profit d'un rôle plus complexe

d'anaphore* ou de mot de liaison, ce qui engage l'analyse de la structure qu'il introduit. Cette position de clause que nous avons observée est pour nous un argument de poids quant à l'autonomisation de ces subordonnées, qui semblent davantage enchaînées qu'enchâssées à leur matrice. La relative en *LEQUEL* ne survient dans l'énoncé que lorsqu'est achevée la prédication de la proposition matrice : son rôle n'est donc pas de participer à la construction syntaxique de celle-ci, mais de s'appuyer sur l'ensemble de ses informations pour poursuivre l'énoncé et introduire un nouveau mouvement textuel.

Il est donc difficile de considérer la subordonnée comme une construction secondaire ou incidente : sa position particulière dans l'énoncé l'amène au contraire à être interprétée comme une nouvelle structure indépendante, au potentiel de prolongement certain. La prise en compte de la subordonnée en *LEQUEL* est indispensable à la compréhension de l'énoncé, comme l'indiquaient déjà Claude Buridant (2000:189) et Limousin & Dupuy (2015:51-52) pour l'ancien et le moyen français, et nous les rejoignons sur leurs analyses : malgré l'écroulement de la fréquence du pronom-déterminant au long de la période classique, ses emplois en discours seraient très proches de ceux des états anciens de la langue. Si la structure introduite par *LEQUEL* relève bien de l'hypotaxe, son interprétation serait plus proche d'une structure paratactique, sa valeur anaphorique l'emportant sur son rôle de subordonnant : et le pronom-déterminant se comporterait davantage comme un autre GN que comme un pronom relatif, comme nous le supposons tout au long de la première partie de notre étude (*cf.* § I).

II.1.2.2 – Comparaison des tiroirs verbaux des propositions

La comparaison des tiroirs verbaux entre les propositions subordonnées et matrices ne semblent pas donner de prime abord de tendance particulière : comme le montrent nos relevés (Tableau 4), quelle que soit la fonction de *LEQUEL*, les temps employés dans les propositions sont autant identiques que distincts, sans qu'un modèle spécifique n'émerge quant à ce seul paramètre.

Fonction du pronom-déterminant	Les tiroirs verbaux sont-ils identiques entre les propositions ?	
	Oui	Non
Fonctions directes (629 occ.)	270 (42,9%)	359 (57,1%)
Fonctions prépositionnelles (297 occ.)	140 (47,1%)	157 (52,9%)
Total (916 occ.)	410 (44,8%)	506 (55,2%)

Tableau 4 – Comparaison des tiroirs verbaux entre propositions matrice et subordonnée (toutes fonctions, période classique)

Si nous étudions les choses plus précisément, nous pouvons dégager trois cas prototypiques dans notre corpus, cas que nous pouvons associer à une certaine interprétation sémantique de la subordonnée relative. Nous les présenterons par ordre de fréquence dans notre corpus :

– Lorsque les tiroirs verbaux sont identiques entre les propositions, le présent de l’indicatif domine nos relevés (238 occurrences sur 410, 58%). Cela est lié à la forte fréquence du pronom-déterminant dans les textes d’idées, généralement écrits au présent (44 et 45). Comme nos occurrences sont notamment issues de ces textes, cela explique la grande représentation de cette configuration.

(44) [141] Car bien que je n’ayme pas la gloire par excès ; ou mesme, si je l’ose dire, que je la haïsse, en tant que *je la juge* contraire au repos, **lequel** *j’estime* sur toutes choses [...] (Descartes, 1637)

(45) [731] **L’intrépidité** est une force extraordinaire de l’âme **par laquelle** elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d’élever en elle ; par cette force les héros se maintiennent en un état paisible, et conservent l’usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. (La Rochefoucauld, 1665)

Le présent est ici surtout employé dans une valeur omnitemporelle et décrit des vérités jugées valables à toutes les époques : ce peut être un énoncé engageant directement la réflexion d’un auteur et marquée par l’emploi de la première personne du singulier (44), ou une formulation plus générale sur le monde et son fonctionnement mettant à profit des substantifs à interprétation générique comme

l'intrépidité (45). L'emploi du présent dans ces relatives semble prolonger la réflexion initiée par la proposition matrice sans la subordonner à celle-ci : les propositions sont sur le même plan d'interprétation et la relative participe pleinement à la réflexion se construisant.

– Le passé simple est également souvent employé concomitamment dans les subordonnées et les propositions matrices (80 occurrences sur 410, 19,5%). La subordonnée introduit dans ces configurations une nouvelle action accomplie par l'antécédent de *LEQUEL* sujet (46), ou par le référent agissant de la subordonnée dans le cas des fonctions objet et prépositionnelles (47).

(46) [273] Ils périrent dans le cinquième et dans le sixième siècle et en mourant *ils laissèrent quelque germe de gens lesquels conservèrent* quelques-uns de leurs dogmes, comme l'abstinence de certaines viandes et le mépris des sacrements de l'Eglise. (Bossuet, 1689)

(47) [690] Mais comme ils se virent investis, & que de jour en jour la nécessité les pressoit, *ils demandèrent soixante jours de trêve, au bout desquels ils promirent* de se rendre s'ils n'estoient secourus ; de sorte que le secours ne venant point, ils se rendirent au jour assigné. (Vaugelas, 1709)

Le passé simple ayant notamment pour rôle de donner une vision globale du procès décrit, aux bornes initiales et finales clairement établies (Riegel *et al.*, 2014:536-538), les subordonnées introduites sont interprétées ici comme des narratives. Elles permettent de poursuivre le fil narratif principal de l'énoncé et le pronom relatif s'interprète comme un jalon, un marqueur faisant rebondir le propos initié par la matrice. Dans ces occurrences encore une fois, la subordonnée n'est pas accessoire à la compréhension et se situe sur le même plan d'interprétation que la proposition matrice.

– Lorsque les tiroirs verbaux diffèrent, nous retrouvons régulièrement une alternance entre le passé simple (dans la matrice) et l'imparfait (dans la subordonnée). C'est la configuration la plus rencontrée dans notre corpus en cas de différence dans les tiroirs verbaux employés (180 occurrences sur 506, 35,6%) : la subordonnée apporte un arrière-plan descriptif tandis que la matrice prend en charge l'action du premier plan (48 et 49).

(48) [573] Le mercredi matin seiziesme de Decembre, que la mer s'esmeut derechef, les vagues *remplirent* si soudainement la barque, **laquelle** dès le retour des isles Fortunees, *estoit amaree* à nostre naviere, que non seulement elle fut submergee & perdue, mais aussi deux matelotz qui estoient dedans pour la garder furent en si grād danger qu'à peine, en leur jettant hastivement des cordages, les peusmes nous sauver & tirer dans le vaisseau. (Léry, 1611)

(49) [790] Certes, c'est un subject merueilleusement vain, divers, et ondoyant, que l'homme. Il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme. Voyla Pompeius qui *pardonna* à toute la ville des Mamertins **contre laquelle** *il estoit* fort animé, en consideration de la vertu et magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique, et ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine. Et l'hoste de Sylla ayant usé en la ville de Peruse de semblable vertu, n'y gaigna rien, ny pour soy ny pour les autres. (Montaigne, 1580)

Dans ce type d'occurrence, la subordonnée joue sur une interprétation aspectuelle contrastive avec la matrice : celle-ci, au passé simple, décrit un événement d'aspect global, enfermé dans des limites, tandis que la proposition subordonnée à l'imparfait, qu'il s'agisse d'un verbe d'action (48) ou d'état (49), décrit un événement sécant, sans borne finale clairement établie, un « déjà-là » qui fait office de décor à l'action principale. Ce fonctionnement n'est pas spécifique aux relatives en *LEQUEL* mais commun à toutes les subordonnées, comme l'explique Bernard Combettes dans son étude sur les constructions détachées :

[O]n constate que la subordination permet de marquer, dans de nombreux cas, le second plan, alors que la proposition principale, enchâssante, est plutôt réservée à la traduction du premier plan. Ceci s'explique assez facilement : la subordonnée est apte, au niveau temporel, à signaler une simultanéité ou une antériorité qui correspond à un retour en arrière, ce qui situe les relations chronologiques dans un autre cadre que le premier plan principal. (Combettes, 1998:70)

La subordonnée relative est dans ces occurrences d'interprétation explicative : son rôle est d'apporter une précision sur la situation où se déroule l'action principale, rôle qu'elle partage avec les propositions introduites par les pronoms relatifs simples (50).

(50) L'ambassadeur *s'étendit* fort au long sur les justifications **qui étaient** dans la lettre, et que messieurs les états

s'étaient examinés scrupuleusement, pour voir ce qu'ils auraient pu faire qui déplût à sa majesté, qu'ils n'avaient jamais manqué de respect [...] (Sévigné, 1675, p. 409. Cote *Frantext* : R223)

Aux côtés de ces différentes configurations, nous rappelons également l'existence de propositions participiales introduites par *LEQUEL*, propositions que nous avons présentées précédemment (cf. § I.2.1). Ces cas sont rares dans notre corpus (21 occurrences sur 916, 2,3%). Nous avons trouvé là des participes présents (51) et des participes passés (52 et 53), ces derniers étant les plus représentés¹³.

(51) [33] [...] et c'est où se termine la communication de Dieu en soy-mesme, et hors de soy-mesme ; en soy-mesme, au saint esprit ; hors de soy-mesme, en l'esprit saint et sanctifié par la grace : **laquelle** *ayant* ainsi hautement et diuinement sa source primitiue en la communication du pere au fils, et du pere et du fils au saint esprit ; il nous est facile de croire et d'entendre que comme en ce premier mystere de la trinité, selon nostre supposition precedente, il y a vnité et fecondité tout ensemble [...] (Bérulle, 1623)

(52) [386] [...] Basile, en rompant la promesse qu'il m'avoit faite de ne prendre Geneviefve, s'adressa de plain saut à elle, et moy à sa cousine, pour dancer un branle. **Lequel** *estant fini*, chacun se mist à deviser avecques celle qu'il menoit. (Turnèbe, 1584. Cf. ex. 57, p. 56)

(53) [343] [...] C'est, à mon avis, sur ce fondement qu'il faut opiner, **lequel** *supposé*, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligés à tenir l'accommodement [...] (Retz, 1679. Cf. ex. 58, p. 56 – 57)

Comme nous le soulignons lors de leur présentation, ces occurrences constituent un argument supplémentaire pour analyser le pronom-déterminant comme une expression référentielle en tant que telle. Nous rappelons aussi que bien qu'il soit possible de trouver des occurrences similaires mettant en jeu des pronoms relatifs simples, ces derniers ne sont pas coréférentiels* à un GN antécédent spécifique : ils reprennent dans ces cas de figure un contenu propositionnel plus vaste (54).

¹³ Nous avons relevé 6 participes présents ([33], [102], [134], [406], [575] et [914]) et 15 participes passés ([154], [168], [195], [247], [250], [263], [291], [301], [302], [313], [343], [386], [392], [439] et [626]).

(54) Ces paroles touchèrent de sorte au coeur de Silvandre, cognoissant combien il avoit peu gagné sur sa volonté, que ne pouvant cacher le desplaisir qu'il en ressentoit, son visage par un changement de couleur le découvrit. **De quoy** Astrée *s'apercevant* : vous est-il, luy dit-elle, survenu quelque defaillance de cœur ? (Urfé, 1610, p. 90. Cote *Frantext* : Q883)

Pour les occurrences mettant en jeu le pronom-déterminant (50 – 53), nous n'avons pas trouvé de contraintes particulières concernant le tiroir verbal des propositions matrices : ce peut être un futur (51) ou un présent (53) par exemple, et la subordonnée peut intervenir dans une narration alternant imparfait et passé simple comme nous l'avons vu précédemment (55).

(55) [168] On lui *lançoit* force traits de loin, qu'il *rejettoit* contre les Ennemis, jusqu'à ce qu'il *eût* l'estomach percé d'un javelot, **lequel** *ayant arraché*, comme il n'en *pouvoit* plus, il *s'appuya* sur son bouclier, puis *tomba* mort sur les armes. (Vaugelas, 1709)

Les interprétations de ces subordonnées diffèrent selon le participe employé : le participe présent indique une action inaccomplie et concomitante à l'action de la matrice (51), tandis que le participe passé crée un arrière-plan et décrit un événement accompli et antérieur à celui de la matrice (52, 53 et 55). Nous notons que dans ce dernier cas, la forme composée du type [*auxiliaire au participe présent + participe passé*] est la mieux représentée (11 de nos 15 occurrences). Cela permet d'inscrire la subordonnée dans la continuité des configurations mettant en jeu le participe présent, comme nous le verrons ci-après.

Pour résumer cette section, nous dirons que les subordonnées en *LEQUEL* se spécialisent dans deux types de configuration concernant leurs tiroirs verbaux, en comparaison des propositions matrices : (i) en cas de tiroirs verbaux distincts, la subordonnée traduit un arrière-plan descriptif ou explicatif, à l'instar de ce que l'on observe avec les subordonnées en général, (ii) en cas de tiroirs verbaux identiques, la subordonnée prolonge l'action de la matrice et ajoute une information de grande importance à la compréhension de l'énoncé. Nous pouvons notamment relier ces dernières occurrences à la position de clause qu'occupe la subordonnée, ces deux paramètres participant au prolongement qu'elle peut produire dans l'énoncé. Quant aux occurrences de propositions participiales, leur interprétation diffère selon le participe : le participe présent tend à

prolonger l'action de la proposition matrice, tandis que le participe passé crée un arrière-plan explicatif.

II.1.2.3 – Syntaxe interne

Selon la fonction occupée par le pronom-déterminant, nous avons repéré plusieurs types de configuration quant à la syntaxe interne de la proposition subordonnée. Nous allons les étudier en fonction de leur fréquence dans notre corpus :

Fonction du pronom-déterminant	Syntaxe interne de la subordonnée		
<i>Fonction sujet</i> (510 occ.)	LEQUEL-V(O)	LEQUEL-X-V(O)	
	252 (49,4%)	258 (50,6%)	
<i>Fonction objet direct</i> (119 occ.)	LEQUEL-SV	LEQUEL-X-SOV	
	116 (97,5%)	3 (2,5%)	
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (297 occ.)	[Prép. + LEQUEL] -VS(O)	[Prép. + LEQUEL] -SV(O)	[Prép. + LEQUEL] -X-SV(O)
	15 (5%)	261 (87,9%)	21 (7,1%)

Tableau 5 – Syntaxe interne de la subordonnée selon la fonction de *LEQUEL* (période classique)

– Dans le cas de la fonction sujet, l'ordre rencontré dans la moitié des occurrences est de type [*LEQUEL*-V(O)] (252 occurrences sur 510, 49,4%). Dans les 258 occurrences restantes, un constituant vient s'intercaler entre le pronom-déterminant le GV de la subordonnée [*LEQUEL*-X-V(O)]. Ce peut être un adverbe ou un groupe adverbial (56) ou encore un complément circonstanciel (57).

(56) [384] [...] je m'aperceu de ce dont je ne m'estois douté auparavant, et vis clairement que si Geneviefve avoit par cy-devant fait semblant de m'aymer, ce n'avoit esté que pour complaire à sa mere, **laquelle** à la verité voudroit bien que je fusse son gendre. Mais j'ai cognu que Basile estoit mieux aux bonnes graces de la fille que moy. (Turnèbe, 1584)

(57) [293] Tantost elle nous donne des aisles aux talons comme aux deux premiers ; tantost elle nous cloue les pieds et les entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, **lequel**, en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si estonné et si transi, qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr [...] (Montaigne, 1580. Cf. ex. 65, p. 69 – 70)

Parmi ces compléments, deux d'entre eux se distinguent par leur incidence sur la syntaxe de la subordonnée. Tout d'abord, nous distinguons ceux introduits par un participe présent (58 et 59).

(58) [144] [...] Et la vene arterieuse, qui a esté ainsi mal nommée pourceque c'est en effect une artere, **laquelle** *prenant* son origine du coeur, *se divise*, après en estre sortie, en plusieurs branches qui se vont respandre partout dans les poulmons. (Descartes, 1637)

(59) [128] Que s'il est obligé de traiter une matière historique de cette nature, c'est alors qu'il la doit réduire aux termes de la bienséance, sans avoir égard à la vérité, et qu'il la doit plutôt changer tout entière que de lui laisser rien qui soit incompatible, avec les règles de son art, **lequel** *se proposant* l'idée Universelle des choses, *les épure* des défauts et des irrégularités particulières que l'histoire, par la sévérité de ses lois, est contrainte d'y souffrir [...] (Académie française, 1637)

Ces configurations, assez fréquentes parmi les constituants intercalés entre le pronom-déterminant sujet et le verbe conjugué de la subordonnée (85 occurrences sur 258, 32,9%), ont déjà été analysées par Éliane Kotler. Selon ses analyses, ces occurrences participent à la fois à la cohésion* et à la cohérence* textuelle :

La structure [pronom relatif + participe présent], plus ou moins figée, participe donc à la fois de la cohésion et de la cohérence du texte :

- de la cohésion du tissu narratif par la présence du relatif qui assure un lien avec l'énoncé antérieur ;
- de la cohérence discursive par le lien de causalité incident liant entre eux les événements rapportés [et assuré par le prédicat introduit par le participe]. (Kotler, 2005:47)

Les autres types de compléments que nous distinguons ici sont introduits par la conjonction *comme* (60 et 61). Ceux-ci sont moins répandus dans notre corpus (18 occurrences sur 258, 7%), mais leur rôle nous semble similaire à celui des participes présents que nous venons d'étudier.

(60) [220] Je ne sçay si bandant les ressorts intérieurs de sa volonté, il excita hors de soy quelque mouvement qui fit arriver ce que vous allez entendre : mais tant-y-a qu'aussi-tost après tous les fruits, toutes les fleurs, toutes les feuilles, toutes les branches, enfin tout l'arbre tomba par pièces en petits hommes

voyans, sentans, et marchans, lesquels, *comme pour célébrer le jour de leur naissance au moment de leur naissance mesme, se mirent à danser à l'entour de moy.* (Bergerac, 1655)

(61) [281] Il avait appris de Moïse que ce divin architecte, à mesure qu'il bâtissait ce grand édifice, en admirait lui-même toutes les parties : *Vidit Deus lucem quod esset bona*, qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri et l'avait trouvé « parfaitement beau » : *Et erant valde bona*, enfin qu'il avait paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage. Où il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, lesquels, *comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l'événement, sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès.* (Bossuet, 1662)

Ce qui distingue ces deux familles de constituants de tous les autres, c'est que ce sont les seuls, dans notre corpus, à pouvoir s'accompagner d'une reprise pronominale de l'antécédent à proximité du groupe verbal de la subordonnée relative, passé le constituant intercalé¹⁴. Les locuteurs semblent considérer qu'il y a après ces compléments en particulier un décrochage interprétatif, exigeant une remise en avant de la construction syntaxique de l'énoncé. Nous trouvons ce rappel avec les participes présents (62 et 63) et la forme composée du participe passé que nous évoquions précédemment (64), ainsi qu'avec les compléments introduits par *comme* (65).

(62) [602] [...] puis cheminans par ceste voye douloureuse, vismes à droicte la maison de la Veronique, **laquelle** voyant passer nostre Seigneur le visage tout couvert de sang qui luy ruisseloit de son precieux chef tout percé de la couronne d'espines, **elle** en eut telle compassion, qu'au mesme lieu elle

¹⁴ Ce sont les occurrences [10], [14], [49], [69], [80], [285], [295], [435], [602], [606], [615] et [617]. L'occurrence suivante est la seule exception de notre corpus :

[368] [...] *comme a fait le seigneur Dieghos, lequel des que j'eus acointé au commencement qu'il arriva en ceste ville, car je suis tousjours adverti des nouveaux venuz, il me fit de grandes caresses [...]* (Amboise, 1584)

Il s'agit de la seule occurrence où l'on peut trouver un rappel anaphorique alors que le constituant intercalé n'est introduit ni par *comme*, ni par un participe présent. La seule explication que nous pouvons envisager ici prend en compte l'empilement des constituants intermédiaires, leur grand nombre et leur longueur nécessitant une remise en avant de la structure syntaxique de l'énoncé. Voir Fournier (2002:38).

print son voile ou mouchoir dont elle l'essuya [...] (Bénard, 1621)

(63) [615] [...] nostre Seigneur ayant mis de la boüe faicte de sa salive avec de la poussiere sur les yeux de l'aveugle né, il l'envoya en ce lieu pour se laver, **lequel** *obeyssant au commandement de nostre Seigneur* **il** s'y transporta, & si tost qu'il se fut lavé les yeux, il receut la clarté corporelle & spirituelle rendant graces à Dieu d'un si grand benefice : [...] (Bénard, 1621)

(64) [295] Les enfans sçavent le conte du Roy Croesus à ce propos : **lequel**, *ayant esté pris par Cyrus et condamné à la mort*, sur le point de l'execution, **il** s'escria : O Solon, Solon. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis que c'estoit à dire, il luy fist entendre qu'il verifioit lors à ses despens l'advertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon [...] (Montaigne, 1580)

(65) [80] [...] et tant il veut que nous ayons tous pour iamais en Iesvs, et en Iesvs seul, la source et l'origine de l'vnité d'esprit et de grace, à laquelle il luy a pleu nous appeller en son fils, **lequel** *comme il est eternellement et diuinement vn avec son pere par sa naissance premiere, et vn avec nous temporellement et humainement par sa seconde naissance* ; ainsi **il** tend à l'vnité, et nous y exhorte par sa parole, il nous y conduit par son exemple, [...] (Bérulle, 1623)

Ces reprises pronominales ne sont pas directement liées à la distance entre le pronom-déterminant et le prédicat de la subordonnée : nous pouvons les trouver alors que le constituant intermédiaire est relativement bref (63) tandis que ces constituants peuvent être bien plus massifs et ne pas provoquer de rappel anaphorique* (61). Leur longueur tend sans doute à favoriser ces reprises¹⁵, mais il nous semble qu'elles témoignent moins de l'existence d'une contrainte syntaxique que d'une sensibilité particulière aux différents mouvements du texte.

Nous rapprochons ces occurrences des phrases à thématization analysées par Nathalie Fournier (2002:132-134). Celles-ci sont caractérisées par une dislocation, à gauche ou à droite, du sujet ou d'un complément qui sera repris (ou annoncé) par un pronom anaphorique. Ces détachements, condamnés par les grammairiens classiques, thématisent le constituant rappelé, et c'est ce que nous observons dans nos occurrences précé-

¹⁵ Voir note précédente.

dentes. Le pronom-déterminant est interprété ici comme un marqueur thématique : il assure notamment la cohérence textuelle, en centrant l'antécédent dans l'esprit du locuteur avant la poursuite de l'énoncé selon un mécanisme que nous avons décrit précédemment (cf. § I.2.2 & I.2.3). *LEQUEL* n'introduit pas ici *stricto sensu* de subordonnées relatives : il est comme flottant dans l'énoncé et agit à la façon d'un jalon qui vient cadencer la lecture, en mettant en avant le topique* de la séquence textuelle à laquelle il participe. Le pronom sujet en reprise assure quant à lui la cohésion et la bonne construction syntaxique de la proposition, tandis que le complément intermédiaire introduit par un participe présent ou par *comme* se retrouve en tête de structure phrastique, ce qui assoit son importance interprétative.

Ces configurations diffèrent cependant de celles décrites par Nathalie Fournier (*ibid.*) dans la mesure où l'élément thématifié n'est pas directement un groupe nominal, mais le pronom-déterminant qui le reprend anaphoriquement. Ces reprises appuient selon nous l'hypothèse que *LEQUEL* est interprété dans ces rôles thématiques comme une expression référentielle à part entière et non comme un subordonnant, et que la structure qu'il introduit doit s'analyser comme une nouvelle proposition indépendante.

– Pour les *LEQUEL* objets directs, la subordonnée est quasiment toujours de type [*LEQUEL*-S-V] (116 occurrences sur 119, 97,5%). Les trois exceptions que nous avons relevées quant à cette configuration¹⁶ se rattachent à celle que nous venons de décrire : un complément introduit par un participe présent est intercalé après la thématisation opérée par *LEQUEL*, puis un pronom objet reprend ce dernier pour construire syntaxiquement la subordonnée (66).

(66) [234] [...] l'homme ne s'ennuie de tout et ne cherche cette multitude d'occupations, que parce qu'il a l'idée du bonheur qu'il a perdu, **lequel** ne *trouvant* point en soi, il **le** cherche inutilement dans les choses extérieures [...] (Pascal, 1669)

Ces configurations sont plus rares que celles mettant en jeu des *LEQUEL* sujets du fait, d'une part, de la rareté même de la fonction objet direct au regard de la fonction sujet (119 occurrences contre 510). D'autre part, l'absence de complément intermédiaire entre *LEQUEL* objet et le sujet de la subordonnée est sans doute liée à l'interprétation difficile de ces occurrences, qui bouleversent l'ordre habi-

¹⁶ Ce sont les occurrences [88], [92] et [234].

tuel SVO des structures phrastiques. Afin de faciliter l'interprétation, les auteurs rendent généralement directement contigus les éléments essentiels de l'énoncé : l'antécédent est contigu à *LEQUEL* objet, qui est contigu au sujet de la subordonnée, ce dernier étant ensuite directement contigu au GV comme dans l'exemple (67). Ces jeux de contiguïté se rencontrent y compris en cas de dépendance lointaine : en (68) par exemple, *laquelle* est l'objet du verbe *tinsse* et non pas du GV le plus proche du pronom, *pussent croire*. L'auteur a conservé la contiguïté de *LE-QUEL* avec son antécédent et le sujet de la subordonnée, et une modification de cet agencement aurait compliqué l'interprétation de la subordonnée.

(67) [153] Puis, pour achever de la rendre tout à fait mauvaise au lieu que la surprise qui trouble Chimène devoit être courte, le poëte l'a étendue jusques à dégoûter les spectateurs les plus patiens, qui ne se peuvent assez étonner de ce que don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, **laquelle** il lui pouvoit bien dire, puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir [...] (Académie française, 1637)

(68) [347] Le tempérament que j'y apportai fut de laisser dans mon avis, par lequel je paroïtrois favorable à messieurs les princes en général, une porte, **laquelle** et le Mazarin et le premier président pussent croire que *je me tinsse ouverte* à dessein, pour ne me pas engager à les servir en particulier pour leur liberté. (Retz, 1679)

– Dans le cadre des fonctions prépositionnelles, la fonction de *LEQUEL*, qu'il participe ou non à la structure d'actance de la subordonnée relative, ne semble pas avoir d'incidence sur la syntaxe interne de la subordonnée. La configuration la plus fréquente est de type [Prép. + *LEQUEL*]-SV(O) (261 occurrences sur 297, 87,9%), à l'instar de l'exemple (69). Les occurrences s'écartant de ce modèle, telles [Prép. + *LEQUEL*]-X-SV(O) à l'image de l'exemple (70), ou [Prép. + *LEQUEL*]-VS comme l'exemple (71), sont rares dans notre corpus (respectivement, 21 occurrences sur 297, 7,1% et 15 occurrences sur 297, 5%).

(69) [921] Ce fut là où Zacarie ayât recouvert la parole perduë, composa le câtique, Benedictus domin'Deus Israle &c ; Sortãs de là nous môtasmes une autre fort rude môtagne **par laquelle** la sainte Vierge passa [...] (Bénard, 1621)

(70) [636] Car l'eucharistie, en laquelle est la grace substantielle du pere, ne nous conioinct et vnit avec Dieu que durant certains moments, **durant lesquels** à la verité, ô grandeur ! ô puissance de nos mysteres ! Nous sommes vnis réellement et substantiellement avec luy, entant qu'vne mesme substance indiuiduelle [...] (Bérulle, 1623)

(71) [698] On estoit déjà parvenu jusqu'à ceux qui avoient fuï les premiers, où l'on prit quantité de femmes, dont la plupart traïnoient leurs petits enfans par la main, **parmi lesquelles** estoient *trois jeunes Princesses fille d'Ochius qui avoit regné avant Darius, déchuës depuis quelque tems de la gloire de leur Père, mais accablées par la pesanteur de ce dernier coup.* (Vaugelas, 1709)

Dans ces occurrences, la postposition du sujet de la subordonnée ne semble pas liée directement à l'emploi du pronom-déterminant ou à sa fonction. Nous reprenons les commentaires que nous avons faits précédemment sur cette question (*cf.* § II.1.1.1), et nous observons que cette postposition est liée à des contraintes pesant sur le sujet lui-même, notamment sa longueur (71 et 72) ou l'emploi d'une expansion déterminative (73)¹⁷. En ce sens, il ne nous semble pas que les subordonnées introduites par les fonctions prépositionnelles du pronom-déterminant se distinguent de celles introduites par les pronoms relatifs simples sur ce paramètre.

(72) [718] Voilà les remèdes que j'imagine, **auxquels** pourront être ajoutés *beaucoup d'autres meilleurs* par monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquis dans notre art. *Dixi.* (Molière, 1669)

(73) [851] N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre icy une scene tragique ; que je represente ce grand homme étendu sur ses propres trophées ; que je découvre ce corps pasle et sanglant, **auprès duquel** fume encore *la foudre qui l'a frappé* ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel [...] (Fléchier, 1676)

Pour résumer, cette analyse de l'ordre des constituants des propositions subordonnées selon la fonction du pronom-déterminant nous permet d'apporter un argument

¹⁷ Pour une étude des paramètres favorisant la postposition du sujet dans les relatives, nous renvoyons à Marcello-Nizia (1995:37), Fuchs (1997:152-153) et Lahousse (2011:112, 123 *sq.*).

supplémentaire concernant le statut particulier de la fonction sujet au regard des fonctions objets directs et prépositionnelles. Ces dernières ne semblent pas avoir d'incidence sur la syntaxe interne de la subordonnée, et devront dès lors être analysées selon d'autres critères. Quant à la fonction sujet, elle se comporte davantage comme une expression référentielle que comme un pronom relatif, ce qui semble aller dans le sens de nos précédentes hypothèses (*cf.* § I.2.3).

Plus généralement, cette section nous a permis d'observer que *LEQUEL* se comportait surtout comme un jalon, susceptible de prolonger l'énoncé et notamment l'action de la proposition matrice. La prise en compte de la subordonnée est souvent essentielle à la compréhension, et celle-ci se situe en ce sens sur le même plan d'interprétation que la proposition enchâssante.

II.1.3 – *LEQUEL* et les pronoms relatifs simples

Nos précédentes analyses ont montré que l'emploi de *LEQUEL* dans notre corpus n'était pas dépendant de la notion d'ambiguïté (*cf.* § II.1.1) et que la subordonnée qu'il introduisait avait une prédisposition à s'émanciper de la proposition matrice pour introduire une nouvelle prédication ou un nouveau mouvement textuel (*cf.* § II.1.2). Ces éléments ne sont pas spécifiques au pronom-déterminant, et nous avons plusieurs fois souligné que les pronoms relatifs simples se comportaient, tant en langue qu'en discours, de la même façon dans l'énoncé. Partant, après avoir analysé les propriétés linguistiques de *LEQUEL*, il nous faut à présent interroger directement sa concurrence syntaxique avec les pronoms relatifs simples. Nous avons organisé nos remarques selon deux cas de figure :

– Nous avons tout d'abord considéré une concurrence effective, ou *in praesentia*, dans laquelle les deux familles de pronoms relatifs sont cooccurrentes et renvoient au même antécédent nominal (74 et 75).

(74) [441] Le tavernier, **lequel** comme il est dit, était un peu matois, et **qui** avait déjà quelque atteinte du défaut de jugement de son hôte, acheva de le croire tout à fait quand il eut achevé d'ouïr de si belles raisons, et, pour avoir de quoi rire cette nuit-là, il se résolut de seconder son humeur [...] (Oudin, 1614)

(75) [672] Bien plus, j'ai feint que cette Léontine, ne croyant pas pouvoir cacher longtemps cet enfant que Maurice avait

commis à sa fidélité, vu la recherche exacte que Phocas en faisoit faire, et se voyant même déjà soupçonnée et prête à être découverte, se voulut mettre dans les bonnes grâces de ce tyran, en lui allant offrir ce petit prince dont il étoit en peine, **au lieu duquel** elle lui livra son propre fils Léonce. (Corneille, 1647)

Nous ne considérons ici que les cas de coréférence*, et nous écartons les occurrences telles (76) où nous trouvons les deux familles de pronoms dans le même environnement syntagmatique mais où chacune se rapporte à un antécédent distinct.

(76) [508] [...] avec un blason qui dit Miaou, **qui** est le commencement du nom de sa maîtresse, **laquelle**, comme l'on dit, est la nonpareille Miaouline [...] (Oudin, 1614)

– D'autre part, nous avons considéré une concurrence virtuelle, ou *in absentia*, dans laquelle *LEQUEL* est employé mais où le locuteur aurait pu faire appel à un pronom relatif simple sans contrevenir aux règles syntaxiques que nous avons présentées précédemment (*cf.* § I.1). Dans les exemples suivants (77 et 78), nous précisons ainsi entre parenthèse le pronom relatif simple qu'aurait pu employer l'auteur en lieu et place de *LEQUEL*.

(77) [416] C'est un doux scandale qui trouve sa reparation dans le silence et dans la honte de celui qui l'a receu ; c'est un crime qui se pardonne par la seule consideration qu'a l'avari-cieux de ne s'oser plaindre de sa perte, **laquelle** (*qu'*) il a tousjours esperance de recouvrer en une nouvelle espargne. (Gougenot, 1633)

(78) [802] Après que j'eus répondu à ses interrogations, elle m'en fit encore d'autres assez inutiles, puis elle vint à s'enquérir de moi si je n'avais aucunes intelligences à Londres à qui j'écrivisse et de qui je reçusse des lettres ; je repartis à cela que je n'y connaissais qu'un marchand **chez lequel** (*chez qui*) j'avais logé, à qui je n'écrivais point, et qui ne me mandait point de nouvelles [...] (L'Hermite, 1643)

Si nous reviendrons ultérieurement sur les phénomènes de cooccurrence illustrés dans l'exemple (76), nous voulons tout d'abord étudier ce qui motiverait sur le plan syntaxique l'emploi d'un pronom relatif en particulier, en éliminant toutes les contraintes potentielles : en ce sens, nous avons sciemment écarté les occurrences dans

lesquelles d'autres paramètres auraient pu influencer l'emploi du pronom-déterminant. Les concurrences effectives (74 et 75) nous permettent d'écarter des paramètres liés à la catégorie notionnelle de l'antécédent, et notamment au trait [\pm humain] qui peut motiver l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel ainsi que les questions liées à sa détermination référentielle. Quant aux concurrences virtuelles (77 et 78), elles nous permettent de mettre de côté la question de l'ambiguïté, traitée précédemment (cf. § I.1.1.1), pour nous concentrer sur d'autres contraintes syntaxiques locales, liées à la nature et à la fonction des constituants directement à la gauche et à la droite du pronom relatif.

II.1.3.1 – Concurrence effective

Comme dit à l'instant, nous considérons qu'il y a concurrence effective entre les différences familles de pronoms relatifs lorsqu'elles entretiennent une relation anaphorique* avec le même GN antécédent. Nous répartirons nos commentaires entre fonctions directes et prépositionnelles du pronom-déterminant, les phénomènes observables étant distincts les uns des autres.

Dans un premier temps, nous avons relevé 80 occurrences (sur 629, 12,7%) de concurrence effective entre *LEQUEL* sujet et objet direct et *qui/que*, et nous avons observé la façon dont ces pronoms relatifs se succédaient dans l'énoncé. Voici les résultats obtenus :

Concurrence effective pronom relatif simple / <i>LEQUEL</i> (80 occ.)	
Ordre du type [GN] <i>QUI...</i> <i>LEQUEL</i>	Ordre du type [GN] <i>LEQUEL...</i> <i>QUI</i>
73 (91,3%)	7 (8,7%)

Tableau 6 – Enchaînement de subordonnées recrutant un même antécédent
(fonctions directes, période classique)

– La subordonnée introduite par un pronom relatif simple peut être située après celle introduite par le pronom-déterminant (79). Comme l'indiquent les relevés, c'est le cas le plus rencontré dans notre corpus (73 occurrences sur 81, 91,3%).

(79) [132] Et s'il faut ioindre à ces anciens auteurs, les plus recents de ce siecle, ie produiray ce caualier chrestien, **qui**

a voulu ioindre sa plume à son espée, et les consacrer tous deux au temple de Dieu, se rendant theologien et caualier tout ensemble : **lequel** en son elegante paraphrase, approuuée de plusieurs docteurs, et qui est en la main de tous, traduisant ce verset ; vota mea domino reddam, etc.. dit, ainsi satisferay-je aux voeux ausquels ie suis obligé de promesse, premierement au baptesme, apres en la reception des autres sacrements, etc... (Bérulle, 1623)

La position de la subordonnée en *LEQUEL* après celle introduite par un pronom relatif simple s'explique en prenant en compte les observations que nous avons faites précédemment : d'une part, le pronom-déterminant fonctionnant par saillance* syntaxique, il permet au locuteur de retrouver aisément l'antécédent. Ce dernier est le même que celui du pronom relatif simple, qui fonctionne ici davantage selon un principe de proximité et guide ce faisant l'analyse syntaxique de l'énoncé. D'autre part, les subordonnées en *LEQUEL* ont un fort potentiel de prolongement et tendent à remplir un rôle de clause, ce qui les amène à être après les autres rappels anaphoriques de l'antécédent dont font partie les pronoms relatifs simples. Enfin, la morphologie de *LEQUEL* permet d'apporter un indice supplémentaire en cas d'ambiguïté et de confirmer, plutôt que de provoquer, le recrutement du bon candidat antécédent.

Ceci étant dit, parmi ces 73 occurrences, le pronom-déterminant est coordonné à un pronom relatif simple dans 10 d'entre elles¹⁸. La chose interroge, dans la mesure où le fonctionnement linguistique du pronom-déterminant permet de se passer de la conjonction pour guider l'interprétation, que ce soit par son fonctionnement par saillance ou par sa morphologie : un pronom relatif simple, complété par la conjonction, aurait tout autant permis d'éviter une difficulté d'analyse comme nous le voyons en (80).

(80) [124] Et comme de l'amour du pere et du fils procede cette personne d'amour, apres laquelle il n'y a point de personne ny de procession en la trinité : aussi de l'amour du mesme pere enuoyant, et du mesme fils se donnant au monde, procede ce mystere d'amour, **qui** ne peut estre suiuy d'aucun oeuvre ou mystere qui le surpasse dans l'estat des oeuvres de la diuinité : **et lequel** (*et qui*) est si haut, si grand et si diuin, qu'il n'y a point d'oeuvre qui l'égale, il n'y en peut auoir qui l'excede, et il n'y en aura jamais qui l'approche que de distance vrayement infinie. (Bérulle, 1623)

¹⁸ Ce sont les occurrences [60], [69], [124], [136], [280], [283], [306], [351], [365] et [412].

Nous n'avons pas pu trouver de paramètres syntaxiques justifiant cette coordination, ce qui nous laisse croire qu'il faut l'analyser selon d'autres critères : notamment, nous retrouvons ce type d'occurrence avec des subordonnées qui semblent déterminatives ou qui participent pleinement à la détermination référentielle de leurs antécédents (81). Or, *LEQUEL* n'étant jamais déterminatif, il y a une tension avec l'interprétation habituelle de la coordination qui crée des structures coplanaires : nous soulevions précédemment l'étrangeté de ce type de construction (*cf.* § I.1.1.6).

(81) [280] Quelle force, quelle énergie, quelle secrète vertu sent en elle-même cette âme, pour se corriger, pour se démentir elle-même et rejeter tout ce qu'elle pense ! Qui ne voit qu'il y a en elle un ressort caché **qui** n'agit pas encore de toute sa force, et **lequel**, quoiqu'il soit contraint, quoiqu'il n'ait pas son mouvement libre, fait bien voir par une certaine vigueur qu'il ne tient pas tout entier à la matière et qu'il est comme attaché par sa pointe à quelque principe plus haut ? (Bossuet, 1662)

Il nous semble que dans ce type d'occurrence, la conjonction de coordination a en plus de son rôle syntaxique un rôle argumentatif que l'on pourrait gloser par *et d'ailleurs, et de plus*. Ces exemples sont proches de ce que Nathalie Fournier appelle la « coordination différée » (2002:95), si ce n'est que ce n'est pas le prédicat de la proposition matrice qui serait saturé, mais la construction référentielle de l'antécédent. Les deux rôles de la conjonction ne sont pas nécessairement en contradiction, à l'instar de l'exemple (80) où ils semblent se cumuler. Il reste cependant que le choix de *LEQUEL* et non d'un relatif simple semble mettre l'accent sur son rôle référentiel plus que sur son rôle subordonnant : nous reviendrons ainsi sur ces occurrences lors de nos études de la dynamique informationnelle* des énoncés.

– La subordonnée introduite par le pronom-déterminant à une fonction directe est, dans les 7 occurrences restantes, avant celle introduite par le pronom relatif simple (7 occurrences sur 80, 8,7%).

(82) [165] Quelques uns proposoient aussi de rétablir un sacrifice discontinué depuis plusieurs siècles, **lequel** à mon avis ne sauroit être agreable aux Dieux, **qui** étoit d'immoler un enfant de condition libre, à Saturne. (Vaugelas, 1709)

Parmi ces sept occurrences, 5 d’entre elles coordonnent le pronom relatif simple au pronom déterminant (83).

(83) [441] Le tavernier, **lequel** comme il est dit, était un peu matois, *et qui* avait déjà quelque atteinte du défaut de jugement de son hôte, acheva de le croire tout à fait quand il eut achevé d’ouïr de si belles raisons, et, pour avoir de quoi rire cette nuit-là, il se résolut de seconder son humeur [...] (Oudin, 1614. Cf. ex. 74, p. 137)

Cette fois-ci, nous pensons que la coordination facilite l’interprétation de la seconde subordonnée : puisque le pronom relatif simple ne varie pas en genre et en nombre, la conjonction permet au locuteur de retrouver aisément l’antécédent puisqu’il s’agit nécessairement de celui du pronom-déterminant. Nous nous demandons cependant à présent ce qui justifie l’emploi de *LEQUEL*, qui se trouve être contigu à son antécédent. Nous n’avons pas trouvé de contraintes syntaxiques justifiant cette alternance entre les deux familles de pronoms relatifs : encore une fois, ce phénomène nous semble davantage lié à la dynamique informationnelle de l’énoncé.

Nous avons effectué le même relevé pour les fonctions prépositionnelles (Tableau 7).

Concurrence effective pronom relatif simple / <i>LEQUEL</i> prépositionnels (19 occ.)	
Ordre du type [GN] (<i>prép.</i>) <i>QUI</i> ... <i>prép.</i> <i>LEQUEL</i>	Ordre du type [GN] <i>prép.</i> <i>LEQUEL</i> ... (<i>prép.</i>) <i>QUI</i>
15 (78,9%)	4 (21,1%)

Tableau 7 – Enchaînement de subordonnées recrutant un même antécédent (fonctions prépositionnelles, période classique)

Le faible nombre d’occurrences relevées¹⁹ quant à cette problématique nous empêche de faire un commentaire quantitatif, mais nous avons pu relever quelques phénomènes intéressants. Tout d’abord, seules deux occurrences ([672] et [698]) présentent une concurrence directe entre deux fonctions prépositionnelles renvoyant au même antécédent : dans celles-ci, la subordonnée en *LEQUEL* est après celle introduite par le

¹⁹ Ce sont les occurrences [649], [654], [664], [672], [686], [689], [691], [698], [736], [740], [798], [820], [827], [843], [854], [863], [865], [873] et [874].

pronom relatif simple (84). Nous verrons ci-après qu'il est des contraintes syntaxiques pesant sur l'emploi du pronom-déterminant dans ces deux occurrences.

(84) [698] On estoit déjà parvenu jusqu'à ceux qui avoient fuï les premiers, où l'on prit quantité de femmes, **dont** la plû-part traïnoient leurs petits enfans par la main, **parmi lesquelles** estoient trois jeunes Princesses fille d'Ochius qui avoit regné avant Darius, déchuës depuis quelque tems de la gloire de leur Père, mais accablées par la pesanteur de ce dernier coup. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 71, p. 136)

Dans les 17 autres occurrences relevées, *LEQUEL* prépositionnel recrute un antécédent déjà repris, ou qui sera repris, par un pronom relatif simple sujet ou objet. Ce dernier participe (85) ou non (86) à la détermination référentielle de son antécédent.

(85) [874] Je ne vous presche point, mais ce devôt hermite
Qui au milieu des flots sur une roche habite,
Par lequel fut Sobrin et Olivier guary,
Fut d'advis que Roger de ma soeur fust mary [...] (Garnier, 1585)

(86) [740] Non non, interrompit Petrarque, il ne faut pas luy demander cela, cét evenement est trop proche ; n'avez-vous pas pris garde qu'il y a des maisons d'où l'on ne voit pas les vilages, qui sont scituez au pied des montagnes, **sur lesquelles** elles sont bâties, et **qui** cependant découvrent vne fort grande étenduë de pays. (Scudéry, 1667)

De la même façon que pour les fonctions directes, les subordonnées en *LEQUEL* ont tendance à être après celles introduites par les pronoms relatifs simples et ce sans doute pour les mêmes raisons : *LEQUEL* recrute son antécédent par saillance syntaxique, la subordonnée introduite a un grand potentiel de prolongement textuel et la morphologie permet de confirmer le recrutement du bon candidat. Quant aux occurrences où la subordonnée en *LEQUEL* précède celle en *qui* ou en *que*, ce sont des contraintes portant sur la catégorie notionnelle de l'antécédent qui semblent motiver l'emploi du pronom-déterminant : nous les aborderons lors de nos analyses sémantiques et référentielles.

En revanche, nous avons relevé quelque chose d'intéressant au regard des phénomènes de coordination. Autant toutes les occurrences de *et* (ou *mais*) *LEQUEL* sujet ou objet direct coordonnent le pronom-déterminant à un pronom relatif simple, autant

parmi les 15 occurrences de *et* [*prép.* + *LEQUEL*]²⁰, 11 seulement coordonnent le pronom-déterminant à un pronom relatif simple (87), ce qui n'est pas le cas des 4 restantes (88)²¹.

(87) [689] [...] ils entendaient dire que tout ce grand armement n'était fait que pour fondre sur eux, qu'ils étaient prêts de satisfaire sa majesté dans tout ce qu'il lui plairait d'ordonner, et qu'ils le suppliaient de se souvenir des bontés **que** les rois ses prédécesseurs avaient eues pour eux **et auxquelles** ils devaient toute leur grandeur. (Sévigné, 1675)

(88) [637] Ainsi l'ordre et l'union hypostatique est établie au monde. Dieu en la création fit l'ordre de la nature, et au mesme temps il établit l'ordre de la grace en la terre, et celui de la gloire au ciel : trois ordres différents et admirables, **et dans lesquels** il a voulu donner part à l'homme. (Bérulle, 1623)

L'exemple (88) ne peut s'expliquer du point de vue syntaxique, à moins de considérer que la conjonction coordonne la subordonnée relative aux adjectifs *différents* et *admirables*, ce qui irait à l'encontre de la lecture du texte. Autant, il est vrai, les fonctions prépositionnelles du pronom-déterminant peuvent restreindre l'extension* de leur antécédent (*cf.* § I.1.2 & I.1.3) comme nous le voyons en (87), autant dans l'exemple (88), le pronom-déterminant recrute un antécédent référentiellement constitué. Partant, la conjonction de coordination ne doit pas s'analyser ici du point de vue syntaxique, mais plutôt comme un joncteur annonçant un nouvel acte d'énonciation, un ajout argumentatif plus fort que le contenu antérieur à l'instar de ce que nous avons observé précédemment dans l'exemple (81). Ces occurrences nous invitent à ne pas interpréter ces subordonnées sur le même plan organisationnel que les pronoms relatifs simples : leur rôle dépasse des problématiques syntaxiques pour s'orienter vers des questions d'organisation textuelle.

II.1.3.2 – Concurrence virtuelle

Nous n'avons pas relevé de paramètres syntaxiques contraignant l'emploi des fonctions directes de *LEQUEL*, si ce n'est celui analysé plus haut, lorsque le groupe verbal de

²⁰ Ce sont les occurrences [637], [648], [653], [676], [689], [736], [744], [798], [814], [820], [827], [843], [861], [869], [873], [882].

²¹ [676], [814], [861] et [869].

la subordonnée est au participe (*cf.* § II.1.2.2). Quant aux paramètres mis en avant par les grammaires, et notamment la levée des équivoques, nous avons montré qu'ils ne correspondaient pas aux relevés de notre corpus (*cf.* § I.1.1). En revanche, nous avons relevé deux paramètres syntaxiques contraignant l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel :

– Tout d'abord, certaines prépositions contraignent le relatif subséquent, qui ne peut être que *LEQUEL*, en premier lieu la préposition *parmi*. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de [*parmi (parmy) + pronom relatif simple*], ni dans notre corpus, ni dans *Frantext*, ni dans le corpus PRESTO sur la période 1580 – 1720. C'est ce que nous avons plus haut avec l'exemple (84). Nous trouvons cela autant avec des antécédents inanimés (89) qu'avec des animés humains (90).

(89) [778] D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, **parmi lesquelles** il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé [...] (Boileau, 1717)

(90) [696] Du côté des Macedoniens, il y en eut peu de tuez, & ce fut de ceux qui donnerent des premiers avec plus de furie, **parmi lesquels** Alexandre fut blessé legerement d'un coup d'épée à la cuisse droite. (Vaugelas, 1709)

La préposition *entre* semble également contraindre le pronom relatif subséquent (91 et 92). Nous n'avons pas trouvé d'occurrences de [*entre + pronom relatif simple*] dans le corpus PRESTO, et nous n'en avons relevé qu'une et une seule dans *Frantext* sur la période 1580 – 1720 (93). Dans notre corpus, les antécédents sont tous animés humains.

(91) [783] Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y eut dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, **entre lesquels** on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. (Boileau, 1700)

(92) [803] Mon valet avait trouvé en cette plage beaucoup de matelots et de marchands de son pays, **entre lesquels** il s'en était rencontré de fort charitables qui, le voyant jeune et sans appui avec un étranger abandonné, s'étaient employés de bonne sorte à l'instruire de ce commerce [...] (L'Hermite, 1643)

(93) Les gens de Cornélie, **entre qui** vos Romains
Ont déjà reconnu des frères, des germains [...]
(Corneille, 1682. Cote *Frantext* : R313)

Selon nous, l'emploi de *qui* dans cette dernière occurrence est lié à la contrainte de l'alexandrin : *lesquels*, que l'on aurait dû attendre après la préposition *entre*, compte deux syllabes contre une seule pour *qui*.

Enfin, les prépositions introduisant des compléments temporels de durée, à l'instar de *pendant* (94) ou de *durant* (95), contraignent également l'emploi de *LEQUEL*.

(94) [743] Et comme il est bien plus aisé de faire traîner vne affaire que de la finir, celle qu'il avoit en Provence dura plus de six mois, **pendant lesquels** par sa qualité, par son esprit, et par sa hardiesse, il fut de toutes les parties de divertissement qui se firent. (Scudéry, 1667)

(95) [643] Je continuay cette vie plus d'un an, **durant lequel** quelquefois je luy dérobois quelque baiser, quelquefois je luy mettois la main dans le sein, feignant de me jouer, à fin que cette coustume me servist à l'avenir presque comme d'une possession. (Urfé, 1612)

Une fois encore, des tests effectués dans *Frantext* et PRESTO semblent vérifier cette hypothèse. Dans le corpus PRESTO, nous avons trouvé deux occurrences de *durant quoy* (dans *Le Moyen de parvenir*, de François de Béroalde de Verville, 1616) contre 19 occurrences de *durant LEQUEL*, et une occurrence de *pendant quoy* (dans *Mathilde*, de Madeleine de Scudéry, 1667) contre 30 de *pendant LEQUEL*. Dans *Frantext*, nous avons relevé, sur la période 1580 – 1720 aucune occurrence de *durant quoi*, et une seule de *pendant quoi* (96) :

(96) Il élevait sa queue, il la faisait briller,
Et cent mille autres badinages.
Pendant quoi nul Dindon n'eût osé sommeiller :
L'ennemi les lassait, en leur tenant la vue
Sur même objet toujours tendue.
(La Fontaine, 1693. Cote *Frantext* : S007).

Comme pour l'exemple (93), la contrainte du vers semble expliquer cet emploi et nous remarquons qu'à l'instar de l'exemple (54) étudié précédemment (*cf.* § II.1.2.2),

le pronom ne reprend pas un antécédent spécifique mais un contenu propositionnel plus vaste.

Vaugelas assimilait ces compléments circonstanciels de durée à des ablatifs absolus : il donnait l'exemple « *J'y ay esté un an, pendant lequel...* » comme illustration de ceux-ci ([1647]1934:118). Cela composait l'un des cadres syntaxiques autorisant selon lui l'emploi de *LEQUEL* en discours, ce qui nous fait croire qu'il avait remarqué cette tendance dans la langue ; les grammaires ultérieures que nous avons consultées n'en feront cependant plus jamais mention. Nous avons néanmoins trouvé, dans *le Dictionnaire critique de la langue française* de Jean-François Féraud, ce commentaire à l'entrée *quoi* : « Il est aussi des prépositions avec lesquelles *quoi* ne s'allie pas bien. **Bossuet* a dit *pendant quoi*, pour dire, pendant lequel tems » (Féraud, 1788:335). Nous n'avons en revanche pas pu trouver cette référence à Bossuet ni dans notre corpus, ni dans *Frantext*, ni dans PRESTO.

– Deuxième contrainte que nous avons relevée : la relativation* d'un GP lui-même contenu dans un GP, qui ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire du pronom-déterminant (23 occurrences sur 297, 7,7%²²). Un pronom relatif simple comme *quoi*, *où* ou *dont* est effectivement incapable de construire ce groupe (97 et 98), et nous n'avons pas trouvé dans *Frantext* ou dans PRESTO d'occurrences contredisant cette observation. C'est ce que nous avons également dans l'exemple (75) présenté plus haut, qui constitue la seconde occurrence de concurrence effective quant aux *LEQUEL* prépositionnels.

(97) [658] Il n'y a point au monde de Palais si beaux, ny si eslevez, qui ne soient au dessous de mes pensées, et je conçoÿ en mon esprit un hermitage, à la fondation duquel (***de quoi, *dont**) il entre plus de choses qu'il n'en faut pour l'establissement d'une Republique. (Balzac, 1624)

(98) [693] Au dos de ces montagnes, dans les endroits les plus reculez, il y a trois entrées fort étroites & de difficile accès, par l'une desquelles (***de quoi, *dont**) il faut passer pour entrer dans la Cilice ; & au bas, en tirant vers la mer, on dé-

²² Ce sont les occurrences [656], [658], [669], [671], [693], [700], [709], [717], [727], [728], [735], [754], [758], [759], [761], [762], [824], [826], [830], [897], [920], [922] et [923].

couvre des plaines arrosées de quantité de ruisseaux. (Vaugelas, 1709)

(75) [672] Bien plus, j'ai feint que cette Léontine, ne croyant pas pouvoir cacher longtemps cet enfant que Maurice avoit commis à sa fidélité, vu la recherche exacte que Phocas en faisoit faire, et se voyant même déjà soupçonnée et prête à être découverte, se voulut mettre dans les bonnes grâces de ce tyran, en lui allant offrir ce petit prince dont il étoit en peine, **au lieu duquel** (*de qui, *dont) elle lui livra son propre fils Léonce. (Corneille, 1647)

Pour la *Grammaire méthodique du français*, « [i]l s'agit ici d'un cas particulier du principe, dit "A / A" dans la littérature générativiste, qui empêche un GP de franchir la frontière gauche du GP dont il est lui-même un constituant » (Riegel *et al.*, 2014:801)²³. Nous considérons, au regard de notre problématique, que la morphologie du pronom-déterminant a eu également un rôle à jouer ici : contrairement aux pronoms relatifs simples, sa variation en genre et en nombre facilite l'interprétation de cette construction compliquée et permet, malgré la distance entre le pronom-déterminant et son antécédent, de mieux l'identifier.

Cette étude de la concurrence entre les familles de pronoms va dans le sens de nos analyses précédentes : les fonctions directes de *LEQUEL* semblent faire l'objet d'une concurrence libre avec les pronoms relatifs simples tandis que les fonctions prépositionnelles font l'objet d'une concurrence contrainte. Effectivement, nous n'avons pas relevé de paramètres syntaxiques justifiant l'emploi du pronom-déterminant aux fonctions sujet et objet direct, et ceux établis par les grammaires ne trouvent pas réellement d'écho dans notre corpus. En revanche, leurs commentaires semblent plus en accord avec nos observations pour les fonctions prépositionnelles, certaines prépositions et certaines structures amenant les auteurs à employer *LEQUEL* au détriment des formes simples. Les fonctions prépositionnelles semblent davantage se mouler dans le paradigme des pronoms relatifs simples tandis que les fonctions directes gardent leurs spécificités : cela se verra davantage par l'étude des propriétés sémantiques et référentielles de leurs antécédents, comme nous l'étudierons ci-après.

²³ Le principe A/A est englobé, comme l'indique Pierre Attal (2002:4), dans celui de sous-jacence. Voir également Jacob (1984:55-56).

II.2 – Études sémantiques et référentielles

Nos analyses syntaxiques sont allées dans le sens d'une concurrence libre, et non contrainte, avec les pronoms relatifs simples : l'emploi de *LEQUEL* dépend moins de la syntaxe que des relations que la subordonnée entretient avec le continuum textuel antérieur, par exemple par sa position de clause ou par les informations qu'elle apporte à la suite de la proposition matrice. Contrairement à ce qu'observent généralement les grammairistes, l'emploi du pronom-déterminant n'engage ni le recrutement de l'antécédent, ni une concurrence syntaxique avec les pronoms relatifs simples. Partant, il nous faut à présent étudier les propriétés sémantiques et référentielles de *LEQUEL*, et nous demander dans quelle mesure il participe à la création du sens de l'énoncé. Pour ce faire, nous étudierons les propriétés des antécédents repris par le pronom-déterminant, et nous rapprocherons *LEQUEL* non plus des pronoms relatifs simples comme précédemment, mais des groupes nominaux.

Nous organiserons nos remarques en prenant en compte les relevés de notre étude sur corpus : nous opposerons en ce sens des configurations typiques, concernant notamment les antécédents animés humains et les antécédents définis dont l'analyse cristallise le fonctionnement sémantico-référentiel de *LEQUEL*, et des configurations atypiques ou plus rarement rencontrées dans notre corpus, qui viennent confirmer par contraste les configurations régulières.

II.2.1 – *LEQUEL* et l'anaphore qualitative

Nous reprendrons ici nos analyses précédentes sur le statut référentiel de *LEQUEL* (cf. § I.1.3) et sur son rôle anaphorique* (cf. § I.2), en revenant notamment sur l'opposition établie par Denis Apothéloz (1995a) entre *forme liée* et *forme de rappel*. Nous avons analysé *LEQUEL* comme une forme de rappel, et plus précisément comme une expression référentielle à part entière, « le résidu d'un SN dont le N tête n'est pas réalisé phonétiquement » comme le décrit Joël Gapany (2004:71) : il se comporterait davantage comme un autre GN que comme un pronom relatif, et nos analyses précédentes allaient dans ce sens.

Comme nous le notions, cela n'est pas sans conséquence sur les relations entre *LEQUEL* et le continuum textuel antérieur à son emploi. Si nous reprenons les analyses de

Denis Apothéloz, nous observons que l'emploi d'une expression référentielle anaphorique fait intervenir divers paramètres pour être interprétable, notamment ce qu'il appelle une « *représentation du sens construit par le texte* » (Apothéloz, 1995a:22) : il faut avoir une connaissance précise du continuum textuel antérieur, de son sens et de ses implications diverses pour interpréter une expression anaphorique spécifique. Nous illustrerons cela en prenant l'exemple de la forme déterminant de *LEQUEL*, rarement rencontrée dans notre corpus mais proche d'un SN prototypique (99).

(99) [601] De là nous veismes le Chasteau d'Emaüs où nostre Seigneur se trouva en la compagnie de deux de ses disciples ; ce Chasteau est tout ruiné & n'y reste plus que quelques demolitions : apres que nostre Seigneur se disparut, ces deux disciples se disoient l'un à l'autre [...] nostre cœur n'estoit il pas enflammé en nous lors qu'il nous parloit en chemin des choses advenues en Hierusalem sur sa mort & passion, là se voyent les ruynes d'une vieille Eglise ; **lesquels saints lieux** nous visitasmes assez à loisir. (Bénard, 1621)

Dans cette occurrence issue des *Voyages en terres saintes* de Nicolas Bénard, le GN *lesquels saints lieux* reprend les antécédents soulignés dans un geste anaphorique englobant, mais c'est notre lecture du passage antérieur qui nous permet d'interpréter le SN et d'interpréter ces lieux comme étant « saints ». Si cela peut être évident concernant la « vieille Eglise », il nous faut prendre en compte l'anecdote développée autour du *Chasteau d'Emaüs* (*[Chasteau] où nostre Seigneur...*) pour en comprendre son importance religieuse : c'est donc par inférence ou déduction, plus que par une reprise anaphorique en tant que telle, que nous interprétons le GN mettant en jeu le pronom-déterminant.

Denis Apothéloz, reprenant des analyses antérieures, distingue ici *l'antécédent* à proprement parler, qui renvoie à l'interprétation de l'expression anaphorique, et le *déclencheur d'antécédent*, qui désigne « le segment textuel (quand il existe) qui a le plus probablement rendu la référence anaphorique possible » (Apothéloz, 1995a:23). Dans l'exemple (99) (et les autres), ce qui est souligné renvoie à l'antécédent ; son déclencheur est composé quant à lui de toutes les informations en amont de l'expression anaphorique qui lui donne sa valeur, les inférences et les connaissances d'arrière-plan, partagées par les locuteurs et ce qu'elles soient explicites ou implicites, en (99) par exemple l'anecdote concernant le Château d'Emaüs.

Nous pensons que l'emploi de *LEQUEL* dans un texte, que ce soit pour la forme pronom ou la forme déterminant, est du même ressort : son emploi témoigne moins d'une relation anaphorique liée, que prennent en charge les pronoms relatifs simples, qu'une relation de rappel, prise traditionnellement en charge par les SN. En ce sens, il ferait toujours intervenir une représentation du sens du texte, et il serait nécessaire de prendre en compte les instructions référentielles et prédicatives que l'énoncé construit en amont de son emploi et de l'emploi de l'antécédent, soit son « déclencheur », pour en saisir la portée. Il se joue quelque chose dans l'articulation du pronom-déterminant avec son antécédent, qui ne peut se réduire à une reprise textuelle et qui s'apparente à une reprise globale des propriétés de l'antécédent. C'est ce que nous appelons ici une *anaphore qualitative**, dont nous délimiterons les contours au long de ce chapitre, et que nous définissons dans un premier temps comme une anaphore dont l'interprétation dépend de la prise en compte du déclencheur d'antécédent, soit de l'ensemble des informations pertinentes sélectionnées autour de l'antécédent et qui permettent son interprétation.

Pour illustrer cette hypothèse, nous nous appuyerons sur les caractéristiques sémantico-référentielles des antécédents de *LEQUEL*, en nous arrêtant sur trois phénomènes typiques de notre corpus. Tout d'abord, nous analyserons les antécédents qui participent directement à la construction du sens de l'énoncé par leur saillance*. Nous avons traité précédemment de la saillance positionnelle et syntaxique des référents antécédents : nous aborderons ici, toujours en reprenant les échelles de saillance définies par Georges Kleiber (1994:116), d'une part une échelle de saillance *sémantique* par l'intermédiaire des antécédents animés humains, et une échelle de saillance *communicationnelle* par l'intermédiaire des expressions référentielles définies. Enfin, nous reviendrons sur le cas particulier des antécédents des *LEQUEL* objets, qui posent problème quant à l'exploitation de ces échelles de saillance et notamment au regard de l'ordre SVO des énoncés.

II.2.1.1 – Antécédents renvoyant à l'humain

Nous avons vu que le recrutement de l'antécédent de *LEQUEL* s'effectue traditionnellement par saillance* locale ou, en cas de non-contiguïté entre les éléments, par saillance syntaxique (cf. § II.1.1). Nous avons cependant observé dans notre corpus des occurrences qui court-circuitent ce dernier mode de recrutement, *LEQUEL* reprenant le

réfèrent le plus proche de lui dans la linéarité de l'énoncé et ce bien que les candidats potentiels soient de genre et de nombre identiques (100 et 101).

(100) [608] [...] Et de là à gauche vismes l'Eglise & Monastere dediee en l'honneur de Dieu & de sainte Anne, laquelle Eglise est à présent mosquee, & n'est permis d'y entrer : au lieu d'icelle estoit jadis *la maison* de saint Joachim & de sainte Anne, **laquelle** y conceut la Vierge Marie, & delà le gardien ou santou nous permit de descendre dans un lieu fort obscur qui est la chambre où la sacree Vierge Marie nasquit. (Bénard, 1621)

(101) [432] A peine avait le beau Apollon étendu sur la face de l'ample et spacieuse terre les tresses dorées de ses beaux cheveux, et à grand'peine les petits et diaprés oisillons avec leurs langues mélodieuses avaient salué d'une douce et melliflue harmonie *la venue* de la rosine Aurore, **laquelle** abandonnant la délicate couche de son jaloux mari, se montrait aux mortels par les portes et balcons du manchègue horizon [...] (Oudin, 1614)

Dans ces exemples, *laquelle* recrute les compléments du nom [*de*] *sainte Anne* et [*de*] *la rosine Aurore* et non pas l'ensemble des GN *la maison de saint Joachim & de sainte Anne* et *la venue de la rosine Aurore*, le sens des propositions subordonnées introduites confirmant l'analyse. Nous avons trouvé cela dans 21 occurrences de la forme [*NI de N2*] parmi les fonctions directes²⁴ (21 sur 629, 3,3%). Dans ces occurrences, il ne s'agit pas cependant d'un recrutement par saillance locale, mais davantage par saillance sémantique : le référent renvoyant à l'humain attire les rattachements référentiels et prend le pas sur l'analyse syntaxique de l'énoncé. Pour preuve de ce que nous avançons, nous avons observé que lorsque les deux candidats antécédents sont des animés humains, le pronom-déterminant fonctionne par saillance syntaxique, en recrutant le substantif hiérarchiquement dominant (102) :

(102) [290] [...] non plus que le masson de Herodote, **lequel**, ayant loyallement conservé durant sa vie le secret des thresors du Roy d'Egypte son maistre, mourant les descouvrit à ses enfans. (Montaigne, 1580)

²⁴ Ce sont les occurrences [16], [26], [93], [149], [151], [173], [286], [295], [296], [432], [436], [481], [482], [492], [495], [502], [511], [535], [597], [602] et [608].

Ce recrutement par saillance sémantique témoigne de l'importance de la représentation cognitive de l'antécédent de *LEQUEL* dans l'esprit des locuteurs. Nous ferons tout d'abord quelques remarques générales sur ces antécédents renvoyant à l'animé humain, avant de distinguer dans notre étude les référents noms propres et les référents noms communs.

Voici les résultats obtenus concernant le trait [\pm humain] des antécédents de notre corpus :

Fonction du pronom-déterminant	Trait sémantique de l'antécédent	
	<i>Non humain</i>	<i>Humain</i>
<i>Fonctions directes</i> (629 occ.)	346 (55%)	283 (45%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (297 occ.)	247 (83,2%)	50 (16,8%)
<i>Total</i> (926 occ.)	593 (64%)	333 (36%)

Tableau 8 – Trait [\pm humain] des antécédents de *LEQUEL*
(toutes fonctions, période classique)

Si globalement les antécédents non-humains sont les plus nombreux, une analyse de détail nous permet d'observer une spécialisation des fonctions prépositionnelles : celles-ci recrutent majoritairement des antécédents non-humains, animaux (103) ou inanimés (104).

(103) [739] Cette entrée fut fort belle à voir : car le roy de Castille envoyoit *cent des plus beaux chevaux du monde* au souverain pontife, et le propre cheval du roy de Maroc, et mesme celuy sur lequel le roy de Castille avoit gagné la bataille. (Scudéry, 1667)

(104) [807] Un jour que le printemps rioit entre les fleurs
Acante qui n'a rien que des soucis dans l'ame,
Pour fleschir ses destins, faisoit parler ses pleurs
Humides tesmoins de sa flame ;
Et se representant les rigueurs de sa dame,
Sembloit un morceau du rocher
Sur lequel ses pensers le venoient d'atacher.
(L'Hermite, 1633)

C'est ce paramètre qui préside à l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel, les grammaires d'usage enregistrant une tendance observable en discours. Nous reviendrons cependant plus loin sur les antécédents renvoyant à l'humain qu'ils recrutent, ceux-ci possédant des propriétés remarquables. En revanche, nous observons que les fonctions directes ne semblent pas spécialisées quant au trait sémantique de l'antécédent : les taux que nous avons obtenus sont proches de l'équilibre.

Nous avons vérifié si nous obtenions des résultats similaires dans le corpus PRES-TO : mais de la même façon que pour le paramètre de la contiguïté (Tableau 2), nous avons dû adopter une stratégie pour travailler avec des paramètres catégoriels et positionnels. Nous avons pour ce faire utilisé une formule²⁵ dans le logiciel TXM qui nous permettait de vérifier si le substantif contigu à *LEQUEL* sujet était bien son antécédent, et la catégorie de ce dernier (nom commun ou nom propre) au regard de *qui* sujet. En revanche, nous n'avons pas pu inclure le trait sémantique de l'antécédent dans notre recherche du fait de l'étiquetage du corpus. En tenant compte du bruit et en ne comparant que les occurrences de structures similaires, nous avons obtenu les résultats suivants :

²⁵ « [pos="Nc|Np"]]{1,2}[lemma="LEQUEL" & pos="Pr"][pos="Vuc|Vvc"] ». La formule demande de trouver une séquence composée d'un substantif (nom commun ou nom propre), suivi d'une distance d'un ou deux items (mot ou ponctuation) du pronom relatif *LEQUEL*, suivi immédiatement d'un verbe conjugué à un mode personnel. Pour comparer ces résultats avec *qui*, nous avons remplacé la valeur « lemma... » par « word="qui" ».

Catégorie de l'antécédent contigu	Pronom relatif sujet	
	LEQUEL (2 092 occ.)	Qui (29 356 occ.)
<i>Nom commun</i>	1821 (87%)	26 783 (91,2%)
<i>Nom propre</i>	271 (13%)	2573 (8,8%)

Tableau 9 – Catégorie (nom commun/nom propre) des antécédents de *LEQUEL* et de *qui* dans le corpus PRESTO (fonction sujet, période classique)

S'il était attendu de trouver davantage de noms communs que de noms propres antécédents, ces derniers étant généralement plus rares dans les textes, nous voyons surtout que les antécédents du pronom-déterminant sont, plus régulièrement que pour les formes simples, des noms propres ; de plus, et à ce que nous pouvons extrapoler à partir des cent premières occurrences relevées, ces antécédents noms propres sont surtout des animés humains²⁶. Il y aurait donc une relation entre le trait sémantique [+ humain] de l'antécédent et *LEQUEL*, relation que nous avons interrogée en fonction de la catégorie grammaticale de l'antécédent. Pour explorer cette hypothèse, nous nous sommes arrêté sur deux catégories de substantifs renvoyant à des animés humains : d'une part les noms propres, d'autre part des noms communs particuliers, renvoyant à des titres hiérarchiques ou à des statuts sociaux divers. Nous aborderons ces deux catégories l'une après l'autre, en étudiant tout d'abord les fonctions directes de *LEQUEL*.

– Un nom propre désigne « des personnes, des objets, des lieux, etc. » (Riegel *et al.*, 2014:335). Contrairement à un nom commun, il ne varie pas en nombre et il n'est généralement pas précédé d'un déterminant²⁷ ; il peut néanmoins être complété par un titre hiérarchique ou un statut social (*Monsieur X, la Marquise de Y, le Général Z...*). Si l'on ignore encore si le nom propre a un sens à proprement parler et, le cas échéant, la nature de celui-ci²⁸, on considère en revanche que son inter-

²⁶ Sur les 100 premières occurrences d'antécédent de type « nom propre », 91 d'entre elles renvoyaient à l'humain.

²⁷ Certains noms propres sont cependant lexicalisés avec un article défini, et forment avec lui un ensemble conceptuel soudé (*Les Pyrénées, Le Corbusier*, etc.). En outre, certains emplois discursifs permettent d'employer un déterminant devant nom propre pour créer divers effets sémantiques (caractérisation typique, métonymie, relation affective...). Nous excluons de ce chapitre ces cas particuliers d'antonimase, pour n'étudier que les noms propres prototypiques.

²⁸ Nous renvoyons à Kleiber (1981:295-418) et à Riegel *et al.* (2014:335) pour une analyse de cette question.

prétation et ses implications varient selon qui l’écrit et qui le prononce. Bien que le nom propre soit en lui-même un désignateur direct et rigide comme le rappelle Kerstin Jonasson :

Désignateur direct, parce qu’il renvoie au particulier directement, sans l’intermédiaire d’un sens lexical codifié, désignateur rigide, parce qu’il désigne le même particulier dans tous les « mondes possibles » (Jonasson, 1994:65)

il possède également, selon des théories récentes, un sens secondaire, ou oblique,

souvent chargé d’affectivité et véhiculé d’une autre manière que le sens lexical, par une combinaison de sens, par l’étymologie du Npr., par la connaissance des interlocuteurs du référent du Npr., ou par autre chose encore. (Jonasson, 1994:122)

Ces deux dimensions du nom propre sont à mettre en relation avec le rôle anaphorique* de *LEQUEL*, au regard des pronoms relatifs simples. Comme ces derniers sont, pour reprendre les analyses de Michel Charolles que nous avons présentées précédemment (*cf.* § I.2.1), des relais mémoriels qui « se contente[nt] de maintenir [leur] antécédent dans la mémoire des auditeurs/lecteurs » (Charolles, 2007:194-195), ils n’engagent pas directement une analyse de ces référents. Le pronom-déterminant va en revanche proposer quant à lui une sélection des propriétés pertinentes associées à l’antécédent pour articuler les effets de sens de l’énoncé, notamment en demandant de prendre en compte le « déclencheur d’antécédent » dont nous parlions précédemment.

Ce mécanisme de reprise s’effectue en deux temps, et est lié aux instructions sémantico-référentielles des deux éléments composant *LE-QUEL*. Nous avons dit plus haut qu’il nous fallait analyser *LEQUEL* comme *LEQUEL (N)*, soit comme un GN dans lequel le N-tête ne serait pas réalisé : par conséquent, l’article défini effectue tout d’abord une antonomase, c’est-à-dire qu’il « opère une scission ou une division de l’individu porteur du nom propre, en sélectionnant une de ses facettes ou une phase de son existence » (Riegel *et al.*, 2014:339). Par la suite, le marqueur qualitatif *QUEL* invite à produire un balayage des propriétés de l’antécédent, avant de fixer celles qui seront pertinentes pour l’interprétation de l’anaphore. Kerstin Jonasson (1994:79-85) illustre cela en considérant une structure attributive comme (105a), et observe que la transformation (105b), portant sur la qualité de roi de Charles Quint (soit son sens oblique), est parfaitement acceptable syntaxiquement alors que (105c), portant sur son identité (désignation directe et rigide), ne l’est pas.

(105a) Charles Quint est le Roi.

(105b) *Quel* est le Roi ?

(105c) **Quel* est Charles Quint ?

L'association du déterminant défini et du marqueur qualificatif invite les locuteurs à ne pas faire de *LEQUEL* un simple relais mémoriel, mais un instrument participant à la compréhension de l'énoncé. L'emploi de *LEQUEL* permet de pointer un antécédent particulier et de lui associer ses propriétés pour déclencher l'interprétation de l'expression anaphorique composant le pronom-déterminant. En ce sens, le rôle de *LEQUEL* relatif s'approche de *LEQUEL* interrogatif : une question posée par son intermédiaire (105d), au regard de *qui* par exemple (105e), invite à sélectionner la réponse dans un domaine explicite ou implicite, mais dans tous les cas suffisamment pertinent pour permettre de répondre à la question posée. Une réponse nominale du type « Charles Quint » sera peu acceptable, tandis qu'elle sera davantage attendue pour une question en *qui* qui demande d'identifier précisément « le Roi », indépendamment d'un domaine de sélection et de ses propriétés, fussent-elles ou non pertinentes au regard de la situation d'énonciation.

(105d) *Lequel* est le Roi ? (Le plus grand, le plus vieux, celui de droite/de gauche ; ?Charles Quint)

(105e) *Qui* est le Roi ? (Charles Quint ; ?Le plus grand, ?le plus vieux...)

Cette identification et cette sélection de ces qualités ou de ces propriétés pertinentes associées au déclencheur d'antécédent peuvent se fonder sur les connaissances partagées entre l'auteur et son lecteur, comme en (106).

(106) [417] Je luy ay allegué l'antiquité de Romule, **lequel** institua les jeux de courses qui se faisoient à cheval, appelez Circenses, où l'on commençoit à représenter en partie ce que nous pratiquons aujourd'huy, et que les peuples celebrent sur les Theatres l'honneur qu'ils portoient à leurs Dieux, par une resjouissance publique qui se faisoit par tout et mesme aux champs. (Gougenot, 1633)

Dans cet exemple, le pronom-déterminant s'articule autour du nom propre *Romule* : en tant que personnage historique et fondateur de la cité de Rome, il est le garant des

réjouissances publiques, ce qui explique qu'il soit à l'origine des courses de chevaux que décrit l'auteur ; il faut donc avoir une certaine connaissance mythologique pour saisir le rôle de *LEQUEL* dans cet extrait. Ce déclencheur d'antécédent peut également s'opérer contextuellement, comme dans les exemples (107) et (108).

(107) [208] Quand ils furent assez proche, quatre des plus robustes, après avoir trempé leurs mains dans un bénistier que tenoit tout exprès le serviteur du presbytère, me prirent au collet. J'estois à peine arrêté que je vis paroistre Messire Jean, **lequel** tira desvotement son estole dont il me garota, et en suite une cohuë de femmes et d'enfans qui, malgré toute ma résistance, me cousirent dans une grande nape ; au reste, j'en fus si bien entortillé, qu'on ne me voyoit que la teste. (Bergerac, 1655)

(108) [374] Mon Dieu, que ma mere est abusée ! Celuy qui parla à moy n'estoit autre que le Seigneur Basile, **lequel** s'estoit vestu des accoutremens d'Eustache, qui ne s'est jamais aperceu de l'affection mutuelle que Basile me porte. (Turnèbe, 1584)

Dans l'exemple (107), le personnage de *Messire Jean* a déjà été introduit par l'auteur dans l'univers du roman et un portrait en a été fait. Le lecteur connaît sa personnalité et sa psychologie, son apparence, les détails de sa tenue vestimentaire et ainsi de suite. En employant *lequel* lors du retour de ce personnage dans l'histoire, l'auteur exploite le fonctionnement anaphorique du pronom-déterminant pour signaler au locuteur qu'il faut prendre en compte les propriétés du nom propre, à la fois son sens direct et rigide et son sens oblique, pour construire le sens de l'énoncé. Le pronom-déterminant n'assure pas seulement une continuité référentielle qu'aurait pu prendre en charge *qui* : il articule une certaine facette du personnage, ici qu'il possède une *estole*, avec la suite de l'énoncé. Le pronom-déterminant attire l'attention sur un moment clé de l'énoncé et son emploi participe à la cohérence* de cette séquence narrative : l'auteur réactive par là un détail connu, mais enfoui dans la mémoire à long-terme du lecteur. Nous faisons la même analyse de l'exemple (108), où *lequel* opère une anaphore qualitative* de son antécédent : il met en avant le déguisement du Seigneur Basile, plutôt que ses autres propriétés, et rappelle en cela un événement antérieur de la pièce d'Odette de Turnèbe *Les Contens*.

Dans ces différents exemples, *LEQUEL* opère une sélection des propriétés pertinentes de l'antécédent à partir d'une reprise globale, non spécifiée, de celles-ci. Cela explique dès lors qu'il recrute notamment des référents renvoyant à l'humain : ceux-ci possèdent une complexité sémantique et référentielle que le pronom-déterminant peut articuler avec le reste de l'énoncé. Il annonce que le contenu sémantique de la proposition subordonnée est déjà connu de son lecteur ou, du moins, que l'auteur présage qu'il le connaît, et réactive une information qui n'est pas centrée dans l'esprit du locuteur. Cette anaphore qualitative permet ensuite à l'auteur d'introduire une subordonnée explicative ou narrative, mais elle ne peut participer en aucune façon à la détermination référentielle de l'antécédent : *LEQUEL (N)* équivaldrait sémantiquement à la périphrase *le seul et unique N qui est quel, c'est-à-dire qui possède ces qualités pertinentes de N sélectionnées par le cotexte*. Cela lui permet enfin d'avoir un rôle similaire au relatif de liaison*, comme nous le remarquons précédemment (cf. § I.2.3).

Notamment, ce fonctionnement qualitatif se rencontre dans les discours juridiques, y compris parodiques à l'instar de l'exemple (109). Dans cet exemple, *lequel* a moins pour rôle d'identifier le personnage de *Hiérome* que de le qualifier en tant que prévenu au sein d'un procès-verbal : *c'est le seul et unique Hiérome qui a pour qualité d'être l'auteur d'une action répréhensible*.

(109) [238] Un soufflet ! Écrivons.
Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,
Et fait tomber, d'un coup, mon chapeau dans la boue.
 (Racine, 1668)

Associer dès lors, comme le font les grammaires (cf. Introduction), *LEQUEL* au discours juridique sous l'angle exclusif de la désambiguïsation des énoncés n'est pas satisfaisant ; du moins, il faut associer à cette clarté morphosyntaxique une clarté sémantico-référentielle qui articule les différents effets de sens de l'énoncé.

– Ces analyses concernant les antécédents noms propres peuvent être menées pour les noms communs renvoyant à des animés humains par l'intermédiaire de leur statut social. Dans cette problématique, le critère de la détermination de l'antécédent ne semble pas pertinent : sur les 189 antécédents relevant de cette catégorie, 109 d'entre eux sont définis, ce qui représente un peu plus de la moitié des occurrences (57,7%). Tout dépend s'il s'agit de la première mention du réfè-

rent antécédent dans l'énoncé (110) ou non (111). Notons que dans ce premier cas de figure, nous sommes dans le cas d'un des énoncés prototypiques donnés par Vaugelas quant à l'emploi de *LEQUEL* comme introducteur d'une « narration considérable »²⁹.

(110) [371] Sa femme, une fille, deux servantes, un serviteur, **lequel** s'en retourna en son pais apres la mort de son maistre. (Amboise, 1584)

(111) [207] [...] on n'y parloit plus de moy que comme d'un nouvel Agrippa ; et nous sceûmes qu'on y avoit mesme informé contre moy à la poursuite du curé, **lequel** avoit esté précepteur de ses enfans. Nous en eûmes advis par plusieurs personnes qui estoient dans les intérêts de Colignac et du marquis ; et bien que l'humeur grossière de tout un païs nous fut un sujet d'étonnement et de risée, je ne laissay pas de m'en effrayer en secret, lors que je considérois de plus près les suites fâcheuses que pourroit avoir cette erreur (Bergerac, 1655)

Nous analysons ces expressions de la même façon que les noms propres dans la mesure où elles renvoient non pas à une simple fonction hiérarchique (*le président de la république est le représentant de l'état français*) mais à une entité fixe et reconnaissable, substituable par le nom propre correspondant auquel il est coréférentiel* (*le Président de la République [= François Hollande] s'est rendu au Mali en 2013*³⁰). *LEQUEL* permet une fois encore d'opérer une anaphore qualitative et de mettre en avant, au titre d'une connaissance partagée du monde entre l'auteur et le lecteur, une propriété particulière de ce dernier, sélectionnée pour sa pertinence à cet instant du texte. Respectivement dans les exemples (110) et (111), il s'agit du devenir d'un des serviteurs dont parle le personnage d'Augustin, et du rôle de précepteur du curé des *Estats et empires du Soleil*. La sélection de ces propriétés pertinentes, effectuée à partir d'une reprise non-spécifiée de celles-ci, facilite la compréhension du propos subséquent en mettant en avant une information dont l'absence aurait pu ralentir ou compliquer l'interprétation.

²⁹ « Il y avait à Rome un grand Capitaine, **lequel** par le commandement du Senat, &c. » (Vaugelas, [1647] 1934:116).

³⁰ Nous renvoyons à Jonasson (1994:21) pour une discussion sur la catégorie « élargie » des noms propres.

Si les mécanismes que nous avons décrits se rencontrent surtout aux fonctions directes, il nous faut les préciser concernant les fonctions prépositionnelles. En accord avec nos résultats (Tableau 8), nous rappelons que la majorité des occurrences relevées de *LEQUEL* prépositionnel (246 occurrences sur 297, 82,8%) reprend des antécédents inanimés, ou animés non-humains (112 – 114). Contrairement aux fonctions directes, les fonctions prépositionnelles se sont donc spécialisées dans le cadre de la subordination relative vis-à-vis des traits sémantiques de l'antécédent.

(112) [866] Autrement un chascun eust peu cognoistre facilement aux changemens de ma face l'alteration en laquelle j'estois. (Turnèbe, 1584)

(113) [911] C'est une belle isle habitee aussi à present des Espagnols, en laquelle il croist force Cannes de sucres & de bons vins : & au reste est si haute qu'on la peut voir de vingtinq ou trente lieues (Léry, 1611)

(114) [706] Je luy respondis que c'estoit à cause qu'il avoit emmené les oyseaux sur lesquels j'y pensois aller ; il sousrit de cette raillerie [...] (Bergerac, 1655)

Ces tendances doivent être contrebalancées par deux facteurs : d'une part, *qui* prépositionnel peut encore reprendre un antécédent non-humain tout au long du Grand Siècle (115) et concurrence par là le pronom-déterminant. Mais surtout, nous avons relevé au sein de notre corpus plusieurs occurrences (50 sur 297, 16,8%) où *LEQUEL* prépositionnel reprend des antécédents animés humains (116 et 117).

(115) Un crime, par qui Rome obtient sa liberté ! (Corneille, 1642. Cité par Fournier, 2002:196).

(116) [751] Mais que dirait cependant le petit nombre de gens sages auxquels je m'efforce de plaire ? (Racine, 1670)

(117) [785] Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros pour lesquels on doit avoir du respect. (Boileau, 1688)

Si nous excluons cinq occurrences mettant en jeu les prépositions *parmi* et *entre* et qui contraignent le pronom relatif subséquent comme nous l'avons montré

(cf. § II.1.3.2)³¹, nous avons observé deux tendances parmi les 45 occurrences restantes :

– Dans 26 occurrences (sur 45, 57,8%), ces *LEQUEL* prépositionnels reprennent des groupes composés de plusieurs référents indiscernables entre eux et réunis par l'intermédiaire d'une qualité précise (116 et 117). Ce sont souvent des antécédents indéfinis, avec un déterminant marquant une quantité indéterminée (*le petit nombre de* ou *des*, dans ces deux derniers exemples). Dans ces configurations, le pronom-déterminant propose une reprise qualitative de ce groupe, dans la mesure où il ne s'agit pas de considérer l'antécédent comme une addition mécanique de membres singuliers, mais de l'embrasser comme un ensemble conceptuel uni par l'intermédiaire d'une certaine propriété, mise en avant et sélectionnée par le pronom-déterminant.

– Dans les 19 occurrences restantes (sur 45, 42,2%), l'antécédent humain est soit un nom commun explicitant les qualités du référent antécédent par l'intermédiaire de compléments restreignant son extension* (118), soit un référent précisant une qualité précise du nom propre, en (119) sa qualité de *roi*. L'emploi du pronom-déterminant avec ces antécédents humains spécifiques, dans le cadre des fonctions prépositionnelles, ne se fait donc que lorsque sont explicitées ses propriétés selon le mécanisme que nous avons décrit précédemment³².

(118) [708] J'ay voulu m'excuser sur ce que j'estois enfermé trop étroitement ; mais il m'a répondu qu'il viendrait un homme envoyé du geolier pour me tenir compagnie, **auquel** je n'aurois qu'à commander de sa part de me conduire à l'église et me reconduire en prison [...] (Bergerac, 1655)

(119) [900] « Vos Grâces n'ont-elles point lu, répondit don Quichotte, les annales et histoires d'Angleterre, où sont traités les fameux exploits du roi Arthur, que communément en notre vulgaire castillan, nous appelons le roi Artus, **duquel** nous savons par ancienne tradition, et qui est commune en tout le royaume de la Grande-Bretagne, que ce roi n'est pas mort [...] (Oudin, 1614)

³¹ Ce sont les occurrences [696], [698], [783], [784] et [803].

³² *LEQUEL* prépositionnel ne reprend un nom propre sans modifieur que dans les occurrences [687], [826], [871] et [905]. Notons que pour les occurrences [826] et [905], nous sommes dans le cadre d'une relativation* de GP lui-même inclus dans un GP, ce qui contraint syntaxiquement l'emploi du pronom-déterminant, indépendamment des traits sémantiques de son antécédent.

Nous notons que ce rôle d’anaphore qualitative explique pourquoi la préposition *parmi* contraint le pronom relatif subséquent, qui ne peut être que *LEQUEL* : comme *parmi* demande à opérer dans un ensemble une sélection de certains de ses membres, il lui faut un instrument qualitatif et seul le pronom-déterminant répond à cette condition (120). Au contraire, *qui*, ayant un rôle de continuité référentielle ou de relais mémoriel n’engage pas ce processus : il y a alors une tension irrésolue entre les deux instructions référentielles du syntagme **parmi qui*, qui explique qu’on ne le retrouve pas dans les énoncés.

(120) [698] On estoit déjà parvenu jusqu’à ceux qui avoient fui les premiers, où l’on prit quantité de femmes, dont la plupart traînoient leurs petits enfans par la main, **parmi lesquelles** estoient trois jeunes Princesses fille d’Ochius qui avoit regné avant Darius, déchuës depuis quelque tems de la gloire de leur Père, mais accablées par la pesanteur de ce dernier coup. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 71, p. 136 et ex. 84, p. 143)

Nous pouvons mener la même analyse pour la préposition *entre*, qui demande elle aussi d’opérer une sélection au sein d’un ensemble uniforme. Les trois occurrences de *entre LEQUEL* de notre corpus répondent à ce modèle³³ ; et comme nous l’avons précisé auparavant, nous n’avons relevé qu’une et une seule occurrence de *entre qui* dans *Frantext* sur la période 1580 – 1720. Il semble que nous soyons ici en présence d’une contrainte similaire à celle mettant en jeu la préposition *parmi*, et qui est directement liée au fonctionnement sémantico-référentiel du pronom-déterminant (121 et 122)³⁴.

(121) [784] Le reste, depuis le commencement jusqu’à la fin, est une pure fiction ; et tous les personnages y sont non seulement inventés, mais j’ai eu soin même de les faire d’un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cete église, dont la plupart, et principalement les chanoines, sont tous gens, non seulement d’une fort grande probité, mais de beaucoup d’esprit, et **entre lesquels** il y en a tel à qui je demanderais aussi volontiers son sentiment sur mes ou-

³³ Ce sont les occurrences [783], [784] et [803].

³⁴ Bien que nous ne consacrons pas une analyse de détail à ces occurrences, nous notons que l’emploi contraint du pronom-déterminant après les prépositions *durant* ou *pendant* se rattache au même phénomène : il s’agit bien là de quantifier un circonstant temporel dans une durée ou une continuité plutôt que d’identifier un moment particulier. Les syntagmes *après quoi*, *avant quoi* sont ainsi parfaitement acceptables, tandis que **durant quoi*, **pendant quoi* ne sont jamais rencontrés en discours.

vrages qu'à beaucoup de messieurs de l'Académie. (Boileau, 1683)

(122) [783] Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y eut dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, **entre lesquels** on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. (Boileau, 1700. Cf. ex. 91, p. 145)

Pour faire une dernière remarque sur cette question, nous notons que la faculté de *LEQUEL* prépositionnel à opérer une sélection dans un ensemble d'éléments divers nous renvoie une fois encore au rôle de *LEQUEL* interrogatif (*Voici deux robes : laquelle veux-tu ?*). Cela implique une grande continuité entre ces différents emplois, sans doute liée au marqueur qualitatif *QUEL* qui engage une sélection, plutôt qu'une reprise, des propriétés de son antécédent. De plus, cela semble également indiquer que l'emploi interrogatif du pronom-déterminant est premier, et que son emploi relatif est second comme le supposait Annie Kuyumcuyan (2012:214-215). Malgré sa création romane, son parcours étymologique aurait alors suivi celui des autres pronoms relatifs-interrogatifs du français, comme l'analyse Pierre Le Goffic (2007:20).

II.2.1.2 – Antécédents non-humains définis

Aux côtés des référents renvoyant à l'humain, les expressions référentielles définies jouissent également, sur une échelle communicationnelle de « familiarité » pour reprendre les analyses de Georges Kleiber (1994:116), d'une haute saillance*. Nous avons observé dès lors quel était le mode de référence des antécédents le plus souvent rencontré dans notre corpus, et voici les résultats que nous avons obtenus (Tableau 10a) :

Fonction du pronom-déterminant	Mode de référence de l'antécédent			
	Déterminant Défini	Déterminant Indéfini	Déterminant zéro	Nom propre
Fonctions directes (629 occ.)	366 (58,2%)	167 (26,6%)	9 (1,4%)	87 (13,8%)
Fonctions prépositionnelles (297 occ.)	174 (58,6%)	109 (36,7%)	7 (2,4%)	7 (2,4%)
Total (926 occ.)	540 (58,3%)	276 (29,8%)	16 (1,7%)	94 (10,2%)

Tableau 10a – Mode de référence des antécédents de *LEQUEL* (toutes fonctions, période classique)

Nous voyons qu'une majorité d'antécédents sont construits à l'aide de déterminants définis (540 occurrences sur 926, 58,3%). Nous retrouvons cette tendance lorsque nous ôtons de ces résultats les antécédents animés humains, puisque nous les avons étudiés précédemment (Tableau 10b).

Fonction du pronom-déterminant	Mode de référence de l'antécédent [- humain]			
	Déterminant Défini	Déterminant Indéfini	Déterminant zéro	Nom propre
Fonctions directes (346 occ.)	220 (63,6%)	115 (33,2%)	8 (2,3%)	3 (0,9%)
Fonctions prépositionnelles (245 occ.)	153 (62,4%)	91 (37,1%)	0 (0%)	1 (0,4%)
Total (591 occ.)	373 (63,1%)	206 (34,9%)	8 (1,4%)	4 (0,7%)

Tableau 10b – Mode de référence des antécédents [- humain] de *LEQUEL* (toutes fonctions, période classique)

Partant, ce sont les antécédents définis qui sont les plus représentés dans notre corpus (123 et 124).

(123) [123] C'est la naissance d'un Dieu-homme, et d'un homme-Dieu. C'est la naissance de l'ordre et de l'estat de l'union hypostatique, **lequel** porte hors de Dieu la sainteté la plus haute et la plus éminente qui soit possible, et la plus proche de la sainteté superessentielle de Dieu mesme, que cet ordre et estat suprême enclost et comprend en soy-mesme, comme sa forme et son principe. (Bérulle, 1623)

(124) [410] Bref, les hommes les plus raisonnables, ce sont ceux qui vivent selon les loix de la nature, **laquelle** nous doit tousjours incliner à la vertu de sçavoir supporter les infirmités de nos amis, mesmes de ceux lesquels nous devons suivre ; c'est pourquoy Messieurs, nous vous prions, monsieur le Capitaine et moy, de quitter ces riotes et picoteries, qui sont plus propres à des jeunes femmes qu'à des hommes de vostre aage. (Gougenot, 1633. Cf. ex. 36, p. 121)

Comme nous l'avons montré lors de notre première partie, les GN définis jouissent dans l'énoncé d'une haute identifiabilité* et d'un haut potentiel de reprise anaphorique* (cf. § I.2.2) : nous pouvons dire qu'ils sont, du point de vue référentiel, des candidats attendus pour le processus de relativation*. Nous en revenons à notre problématique fondamentale, similaire à celle que nous posions dans notre parcours syntaxique : pourquoi les locuteurs emploient-ils le pronom-déterminant *LEQUEL* pour introduire des subordinées relatives plutôt qu'un pronom relatif simple, s'il ne s'agit pas de résoudre un problème d'accessibilité* ou de saillance des référents antécédents ?

Nous faisons l'hypothèse que l'emploi du pronom-déterminant, même lorsque son antécédent n'est pas un animé humain, opère le même type d'anaphore qualitative*. Il s'agit encore une fois pour les locuteurs d'indiquer que l'antécédent doit être pris selon ses propriétés ou selon ses traits notionnels, en s'appuyant sur une conception du monde partagée par les locuteurs (ou en présageant qu'elle est bel et bien partagée), et sur un déclencheur d'antécédent. Si nous reprenons nos deux exemples précédents, l'exemple (123) s'appuie sur une connaissance théologique, et l'idée que le locuteur sait d'ores et déjà ce qu'est l'union hypostatique ; en (124), que la nature aide effectivement les êtres humains à être raisonnables. *LEQUEL* ensuite, soit dans une optique de narration, soit dans une optique de description, explicite ces propriétés spécifiques des antécédents pour construire le sens. Il réactive une connaissance intuitivement connue du lecteur ou considère qu'il la connaît effectivement, par exemple pour mieux remporter son adhésion. Considérons l'exemple suivant pour illustrer cette idée (125) :

(125) [362] Leur reconnoissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avois témoignée de leur honnêteté les toucha tellement, qu'ils pleuroient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombin. C'est où je termine le troisième volume et la seconde partie de mon histoire, parce que ce fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, **laquelle**, jusque-là, avoit été traversée par beaucoup d'aventures. Je vais travailler au reste

du compte que je vous dois de ma vie, et qui en contiendra la troisième et dernière partie. (Retz, 1679)

Cet extrait est issu de la fin du troisième tome des *Mémoires* du Cardinal de Retz, consacré à son implication dans la Fronde et à ses manigances auprès des Grands de la Cour du Roi. Ces intrigues politiques terminées, il se retire à Piombin, en Italie, pour y recouvrer [*s*]a liberté. Le lecteur qui a cependant suivi les *Mémoires* sait qu'il ne faut pas prendre ce terme dans un sens premier, mais plutôt dans le sens d'une liberté intellectuelle. Le pronom-déterminant permet alors d'attirer l'attention sur un terme particulier et d'en provoquer une interprétation, d'en réactiver un sens spécifique : sans cela, le lecteur aurait pu effectivement se demander quelle liberté le Cardinal évoquait, alors qu'il n'avait jamais été question, *stricto sensu*, d'emprisonnement. Si le contenu de la subordonnée vient par la suite lever toute mauvaise interprétation, le pronom-déterminant a permis de ralentir quelque peu la lecture pour provoquer cette analyse sémantique qualitative et mieux articuler les différentes informations du texte. Nous y reviendrons davantage lors de notre partie suivante.

Si cette opération qualitative est assez marquée dans le cadre des fonctions directes du pronom-déterminant, nous ne la retrouvons pas toujours en revanche pour les fonctions prépositionnelles : elles peuvent en effet participer à la détermination de leur antécédent plutôt que de s'appuyer sur celle-ci pour construire le sens de l'énoncé (126). Nous l'avions observé précédemment (*cf.* § I.1.3) : autant les fonctions directes établissent une coréférentialité* parfaite avec leur antécédent, autant les fonctions prépositionnelles se moulent davantage dans le paradigme des pronoms relatifs simples et n'exigent pas nécessairement cette coréférentialité.

(126) [821] Il fut touché de mon horreur pour le vice et dit ces paroles : « ô Vénus, je reconnois votre puissance et celle de votre fils ; j'ai brûlé de l'encens sur vos autels ; mais souffrez que je déteste l'infâme mollesse des habitants de votre île et l'impudence brutale avec laquelle ils célèbrent vos fêtes ». Ensuite il s'entretenoit avec Mentor de cette première puissance qui a formé le ciel et la terre ; de cette lumière simple, infinie et immuable, qui se donne à tous sans se partager ; de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. (Fénelon, 1699. *Cf.* ex. 4, p. 101 et ex. 40, p. 123)

II.2.1.3 – Rôle sémantique des *LEQUEL* objets

Nos précédentes analyses font du pronom-déterminant *LEQUEL* un outil anaphorique* au rôle complexe : plutôt qu'un relais mémoriel, il est une nouvelle expression référentielle dont le rôle est d'articuler les différents effets de sens pour introduire une nouvelle séquence textuelle. Cette articulation explique le grand nombre d'antécédents renvoyant à l'humain et le grand nombre d'expressions référentielles définies reprises par *LEQUEL*. Un autre indice sémantico-référentiel nous permet d'illustrer cette hypothèse : le mode de référence des antécédents à *LEQUEL* objet direct.

L'emploi de *LEQUEL* objet direct fait l'objet d'une tension vis-à-vis de la structure informationnelle des énoncés et de son évolution depuis l'ancien français. L'établissement de l'ordre SVO a amené à assimiler progressivement le sujet syntaxique au thème* ou au topique* de l'énoncé comme l'observait Sophie Prévost (2001:236-241), tandis que l'objet prenait progressivement la place du rhème ou du commentaire, soit de l'apport d'information nouvelle. Bien que tous les énoncés ne puissent être analysés sous ce prisme, comme nous le précisons précédemment (*cf.* § I.2.2), c'est là quelque chose qui est néanmoins souvent observé.

Si nous reprenons les analyses d'Andreas Blinkenberg, du point de vue sémantique, le verbe transitif instaure un « transfert d'éléments de signification d'un composant à l'autre » (Blinkenberg, 1960:15), qui peut se réduire à une « indétermination sémantique entre le sujet et l'objet » (*op. cit.*, p. 137). Il s'agit d'apporter, par l'intermédiaire du verbe transitif, des informations nouvelles à l'objet qui se trouverait enrichi par ce truchement. Cette analyse, qui ferait du complément d'objet « la personne ou l'objet sur laquelle passe (“transite”) l'action exprimée par le verbe et effectuée par le sujet » comme le résume Riegel *et al.* (2014:393), est néanmoins réductrice car le rapport instauré entre le verbe et son objet peut prendre de nombreuses formes : « ce peut être un rapport de localisation [...], d'évaluation temporelle [...], de cause à conséquence [...], d'évaluation comparative [...], de concomitance [...], etc. » (*op.cit.*, p. 394).

Sans entrer dans le détail de ces analyses, nous remarquons que l'emploi de *LEQUEL* objet direct peut créer un décalage entre l'analyse syntaxique de la subordonnée et le rôle sémantique du pronom-déterminant. D'un côté, nous avons vu que *LEQUEL* s'articulait surtout autour de référents saillants* dans l'énoncé, que ce soit localement, syntaxiquement ou sémantiquement et prompts à être interprétés comme thématiques, ne serait-ce que secondairement ; de l'autre, la fonction objet qu'il occupe dans la su-

bordonnée tend à l'interpréter comme plutôt rhématique et bénéficiant d'un transfert d'informations ou d'éléments de signification, à l'encontre du rôle qualitatif que nous avons décrit jusqu'à présent.

Pour explorer ces phénomènes, nous avons observé plus précisément le mode de référence des antécédents de *LEQUEL* objet, tout d'abord en nous arrêtant sur les occurrences du type « objet direct ». Nous reprenons en ce sens les résultats que nous avons présentés précédemment, en distinguant cette fois-ci la fonction objet direct de la fonction sujet.

Fonction du pronom-déterminant	Mode de référence de l'antécédent			
	Déterminant Défini	Déterminant Indéfini	Déterminant zéro	Nom propre
<i>Fonction sujet</i> (510 occ.)	299 (58,6%)	125 (24,5%)	7 (1,4%)	79 (15,5%)
<i>Fonction objet direct</i> (119 occ.)	67 (65,3%)	42 (35,3%)	2 (1,7%)	8 (6,7%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (297 occ.)	174 (58,6%)	109 (36,7%)	7 (2,4%)	7 (2,4%)
<i>Total</i> (926 occ.)	540 (58,3%)	276 (29,8%)	16 (1,7%)	94 (10,2%)

Tableau 10c – Mode de référence des antécédents de *LEQUEL*
(toutes fonctions, période classique)

Bien que les antécédents définis soient une fois encore majoritaires, la proportion d'antécédents indéfinis pour *LEQUEL* objet direct est supérieure à celle des fonctions sujet, pour atteindre un taux approchant des fonctions prépositionnelles. Nous nous sommes concentré par la suite plus spécifiquement sur ces antécédents, et nous avons relevé une tendance qui nous semble remarquable : ces antécédents sont régulièrement des expressions indéfinies sans complémentation d'aucune sorte (Tableau 11). En lien avec cette problématique, nous rappelons également dans ce tableau les résultats touchant la syntaxe interne de la subordonnée, que nous avons analysée précédemment (*cf.* § II.1.2.3).

<i>LEQUEL</i> objet direct d'un verbe personnel (119 occ.)	
<i>Antécédent du type [dét. Ind. + N]</i>	<i>Syntaxe interne de la subordonnée en LEQUEL-(X)-SV</i>
53 (43,4%)	119 (100%)

Tableau 11 – Mode de référence des antécédents à *LEQUEL* objet direct et syntaxe interne des subordonnées introduites (période classique)

Ces deux éléments nous semblent pertinents à commenter. Tout d'abord, concernant le mode de référence des antécédents : non seulement ceux-ci sont, plus régulièrement que pour les fonctions sujets ou prépositionnelles (cf. Tableau 10c), des GN indéfinis mais de plus, ils sont très régulièrement des GN sans complémentation ou expansion déterminative d'aucune sorte (53 occurrences sur 119, 43,4%). C'est ce que nous avons dans les exemples suivants, représentatifs de ces observations (127 et 128).

(127) [347] Le tempérament que j'y apportai fut de laisser dans mon avis, par lequel je paroîtrois favorable à messieurs les princes en général, une porte, **laquelle** et le Mazarin et le premier président pussent croire que je me tinsse ouverte à dessein, pour ne me pas engager à les servir en particulier pour leur liberté. (Retz, 1679. Cf. ex. 68, p. 135)

(128) [153] Puis, pour achever de la rendre tout à fait mauvaise au lieu que la surprise qui trouble Chimène devoit être courte, le poëte l'a étendue jusques à dégoûter les spectateurs les plus patiens, qui ne se peuvent assez étonner de ce que don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, **laquelle** il lui pouvoit bien dire, puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir [...]. (Académie française, 1637. Cf. ex. 67, p. 135)

Nous avons vérifié dans le corpus PRESTO si nous trouvions les mêmes résultats, au moyen d'une formule³⁵ nous permettant de cibler la construction référentielle de

³⁵ « [lemma="LE"][] {1,2} [lemma="LEQUEL" & pos="Pr"] [pos="Pp"] ». La formule exige de trouver une séquence composée d'un déterminant défini suivi, d'une distance d'un à deux items, du pronom relatif *LEQUEL*, suivi immédiatement d'un pronom personnel. La recherche des pronoms personnels permet de relever aisément les pronoms personnels sujets et, partant, de repérer rapidement les fonctions objets directs du pronom-déterminant. Nous avons effectué la même recherche avec les déterminants indéfinis en remplaçant « lemma="LE" » par « lemma="UN" ». Nous avons ensuite repéré les fonctions sujet en remplaçant le dernier argument par « pos="Vvc|Vuc" », et les fonctions prépositionnelles en insérant [pos="S"] après les accolades.

l'antécédent des pronoms relatifs objets directs, et d'analyser rapidement un certain nombre d'entre eux. Voici ce que nous avons relevé :

Fonction du pronom-déterminant	Mode de référence de l'antécédent	
	Déterminant défini [LE N]	Déterminant indéfini [UN N]
<i>Fonction sujet</i> (65 occ.)	53 (81,5%)	12 (18,5%)
<i>Fonction objet direct</i> (35 occ.)	26 (74,3%)	9 (25,7%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (323 occ.)	266 (82,4%)	57 (17,6%)
<i>Total</i> (423 occ.)	345 (81,6%)	78 (18,4%)

Tableau 12a – Mode de référence des antécédents de *LEQUEL* dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)

Une fois encore, nous notons que la proportion d'antécédents indéfinis est plus grande, dans ce sous-corpus particulier, avec les *LEQUEL* objets. Par comparaison, voici les chiffres que nous avons obtenus avec les pronoms relatifs simples, sur le même corpus et en utilisant les mêmes formules :

Fonction du pronom relatif simple	Mode de référence de l'antécédent	
	Déterminant défini [LE N]	Déterminant indéfini [UN N]
<i>Fonction sujet</i> (6284 occ.)	4352 (69,3%)	1932 (30,7%)
<i>Fonction objet direct</i> (5501 occ.)	4663 (84,8%)	838 (15,2%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (400 occ.)	303 (75,8%)	97 (24,2%)
<i>Total</i> (12185 occ.)	9318 (76,5%)	2867 (23,5%)

Tableau 12b – Mode de référence des antécédents des pronoms relatifs simples dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)

Quand bien même les antécédents seraient-ils le plus souvent, quel que soit le pronom relatif, des expressions définies, nous voyons que le taux d'expressions indéfinies est plus important avec *LEQUEL* qu'avec les pronoms relatifs simples. Il nous semble que cela est dû au rôle qualitatif du pronom-déterminant, qui est employé par les locuteurs lorsque les propriétés pertinentes de l'antécédent ont été sélectionnées au moyen d'un déclencheur et lorsque *LEQUEL* peut initier une narration ou une explication par sa fonction syntaxique. Lorsque le pronom-déterminant occupe la fonction d'objet en revanche, il serait davantage interprété comme rhématique et endosserait plus difficilement un rôle d'anaphore qualitative*. Partant, ces antécédents seraient plus régulièrement des expressions indéfinies, peu saillantes dans l'énoncé, « flambant neuves » pour reprendre l'expression de Georges Kleiber (1994:116) et sans propriétés pertinentes à sélectionner.

La syntaxe interne de ces subordonnées, exclusivement du type *LEQUEL*-(X)SV dans notre corpus (cf. Tableau 11), irait dans le sens de cette hypothèse. Nous n'avons effectivement aucune occurrence de postposition du sujet dans ces relatives, alors qu'elle pourrait faciliter l'interprétation d'une structure peu évidente à analyser, notamment lorsque le sujet est un GN (127 et 129) : les locuteurs éviteraient ce faisant de rendre contigu des constituants occupant des fonctions distinctes dans l'énoncé, et ce sans démarcation graphique.

(129) [297] Passant à Victry le François, je peuz voir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitans de là ont cogneu et veu fille, jusques à l'age de vingt deux ans, nommée Marie. (Montaigne, 1580/1588)

Cependant, comme le note Robert Le Bidois (cité par Lahousse, 2011:15) :

[l]'inversion [du sujet] dans les relatives [...] dépendrait non seulement de la fonction grammaticale du pronom relatif au sein de la relative mais également de son aptitude à former, avec l'antécédent, un groupe sémantique et syntaxique qui puisse attirer le verbe. (Le Bidois, 1952:239)

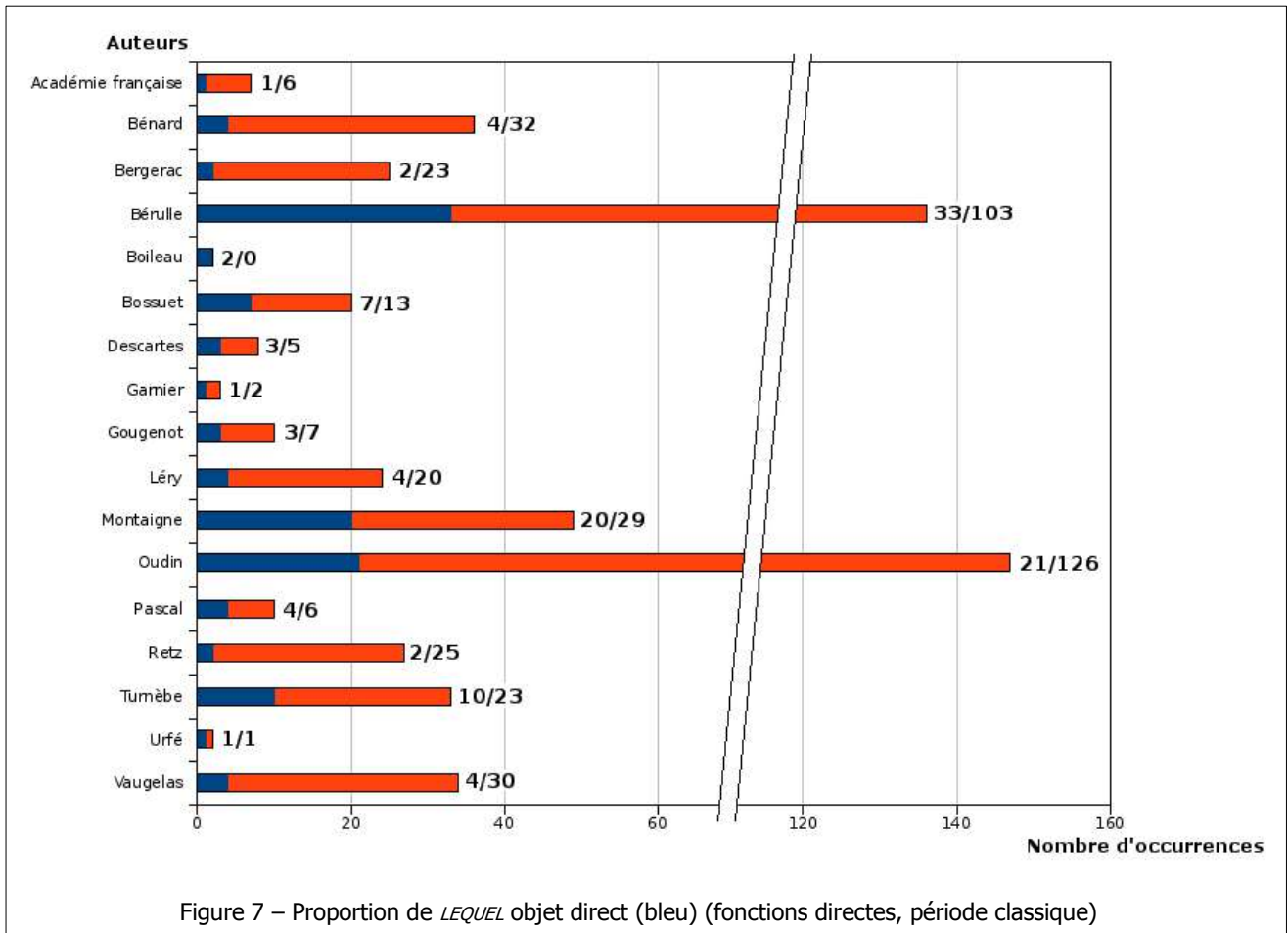
Catherine Fuchs (1997:157) fait les mêmes remarques : « [...] la postposition est d'autant plus fréquente que le verbe marque une relation étroite entre le sujet et l'antécédent ». L'absence de postposition dans nos occurrences signifierait qu'il n'existe pas de relations étroites, du point de vue sémantique et syntaxique, entre *LE-*

QUEL objet direct et son antécédent ; nous pouvons également citer Nathalie Fournier & Catherine Fuchs sur cette question :

[...] il ressort que la position respective du sujet nominal et du verbe [dans les propositions indépendantes ou principales à complément prépositionnel initial, dans les subordonnées relatives et les percontatives] résulte :

- en premier lieu de l'attraction que peut subir ou ne pas subir le verbe, du fait du terme introducteur : un lien étroit entre le terme introducteur et le verbe favorise l'antéposition du verbe [...] ; alors qu'un lien lâche entre le terme introducteur et le verbe ne favorise pas l'antéposition du verbe
- et secondairement de l'importance quantitative et/ou qualitative respective du groupe verbal et du groupe sujet : toutes choses égales par ailleurs, le groupe le moins important tend à être antéposé, et le groupe le plus important à être au contraire postposé. (Fournier & Fuchs, 1998:65)

Partant, tandis que la fonction sujet du pronom-déterminant opère une anaphore qualitative et s'articule étroitement à son antécédent, ce ne serait pas le cas de la fonction objet. Nous notons également, selon Catherine Fuchs (1997:152-153), que la postposition du sujet dans les relatives permet d'interpréter ce dernier comme rhématique tandis que le pronom relatif, et l'antécédent qu'il recrute par conséquence, est plutôt interprété comme thématique. Nous faisons l'hypothèse que dans notre corpus, les auteurs ne font pas de *LEQUEL* objet le topique ou le thème de leurs énoncés, que ce soit au niveau local ou global, et donnent ce rôle au sujet syntaxique de la subordonnée. Pour faciliter cette interprétation, ils devraient faire en sorte que l'antécédent du pronom-déterminant soit une expression référentielle « flambant neuve », peu saillante du point de vue communicationnel, pour ne pas perturber la conduite du fil thématique principal du texte et pour contrecarrer le rôle d'anaphore qualitative propre à *LEQUEL*. Cette hypothèse expliquerait la rareté fréquentielle de la fonction objet direct, très souvent minoritaire dans les textes de notre corpus au regard de la fonction sujet et ce à l'exception de Boileau, qui fait de *LEQUEL* objet un usage surtout parodique (Figure 7).



Le fonctionnement référentiel de *LEQUEL* a empêché la fonction objet direct de se maintenir en discours, pour les mêmes raisons que l'ordre canonique SVO s'est figé au cours de la période du moyen français : « l'aspect "connu" de l'objet n'entraîne plus systématiquement son "antéposition" » (Combettes, 1999:241). Les locuteurs ont progressivement assimilé l'ordre SVO à la perspective fonctionnelle de l'énoncé, et les constructions qui allaient à l'encontre de cette tendance se sont raréfiées³⁶. *LEQUEL* objet fait partie de celles-ci : l'anaphore qualitative opérée par le pronom-déterminant invite à interpréter son antécédent comme thématique. Cela va à l'encontre de la syntaxe interne de la subordonnée, celle-ci se comprenant, nous le rappelons, comme une proposition quasi autonome (cf. § II.1.2.1). Les locuteurs conservent le sujet syntaxique de la subordonnée en position préverbale pour l'asseoir comme élément saillant, mais malgré la contiguïté entre les constituants, la subordonnée demeure difficilement interprétable. *LEQUEL* objet laissera alors sa place à *que* qui, en tant que relais mémoriel, n'invite pas nécessairement à thématiser son antécédent.

³⁶ Pour une analyse de cette évolution, nous renvoyons à Prévost (2001:236-241).

Les fonctions prépositionnelles se démarquent quant à cette problématique, y compris celles occupant des fonctions appelées par le verbe de la subordonnée. Comme nous l'avions observé précédemment (*cf.* § II.1.2.3), il arrive que le sujet syntaxique de ces subordonnées soit postposé au verbe (130 et 131).

(130) [835] Celui qui donna aux os d'un prophète la vertu de rappeler un mort à la vie ; celui par qui le linge et la ceinture de Paul, l'ombre même de Pierre, guérissoient les malades, ne peut-il pas encore attacher sa vertu à ces membres déchirés et épars, **sur lesquels** reluit à jamais *la grâce du martyr* ? (Fénelon, 1706)

(131) [679] Il nous a semblé qu'au lieu de l'ordre qu'il a tenu pour examiner celui-ci, il eût fait plus régulièrement de considérer, l'un après l'autre, la fable, qui comprend l'intention et la disposition du sujet ; les mœurs, qui embrassent les habitudes de l'âme et ses diverses passions ; les sentiments, **auxquels** se réduisent *les pensées nécessaires à l'expression du sujet* ; et la diction, qui n'est autre chose que le langage poétique [...] (Académie française, 1637)

Ces cas de postposition, bien que minoritaires au regard de l'ensemble des occurrences des fonctions prépositionnelles, témoignent néanmoins d'une « interprétation contrastive du sujet postverbal vis-à-vis du continuum textuel précédent » (Fournier, 1997:119) et permettent d'interpréter le sujet syntaxique comme rhématique. Cela confirme le statut particulier des fonctions prépositionnelles vis-à-vis des fonctions directes dans ces phénomènes d'anaphore. Leur emploi se moule davantage dans le paradigme des pronoms relatifs simples : elles se comportent davantage comme des instruments de continuité mémorielle et n'invitent pas nécessairement à opérer une sélection des propriétés pertinentes de leurs antécédents³⁷.

II.2.2 – Phénomènes rares

Notre première étape d'analyse sémantique et référentielle a permis de mettre en lumière ce fonctionnement spécifique au pronom-déterminant : plus qu'un mot de reprise, il entretient une relation complexe avec son antécédent et sélectionne certaines de ses propriétés notionnelles, notamment celles pertinentes à ce moment-là de

³⁷ Nous notons que Joël Gapany (2004:144) faisait part, sur cette question, des mêmes impressions.

l'énoncé ; nous avons appelé cette opération une « anaphore qualitative* ». Si les occurrences que nous avons étudiées jusqu'à présent font partie des tendances prototypiques de notre corpus, nous avons voulu analyser des configurations plus rares mais qui, par leur atypisme, illustrent autrement la façon dont le pronom-déterminant participe au sens de l'énoncé. La constitution de notre corpus nous a effectivement permis de relever ces occurrences minoritaires, qui mettent également en jeu les mécanismes que nous avons décrits jusqu'à présent. En ce sens, ces occurrences ne composent pas des exceptions mais des configurations particulières qui exploitent d'une autre façon le rôle du pronom-déterminant tel que nous l'avons défini jusqu'à présent.

II.2.2.1 – Accords de concordance

Le rôle qualitatif du pronom-déterminant peut avoir des conséquences sur sa morphologie, comme en (132).

(132) [209] Il n'est pas jusqu'à cette beste sauvage qui m'avoit enfermé dans la cave que je vous ay décrite, **lequel** eut l'impudence de m'aborder : avec un genouil en terre, m'ayant baisé les mains, de l'une de ses pates il m'osta quantité de limas qui s'estoient colez à mes cheveux, et de l'autre il fit choir un gros tas de sangsuës dont j'avois le visage masqué. (Bergerrac, 1655)

Dans cette occurrence, la morphologie de *LEQUEL* ne correspond pas au genre et au nombre de l'antécédent, puisqu'il aurait fallu employer *laquelle* pour renvoyer à l'antécédent *cette beste sauvage*. L'accord du pronom-déterminant se ferait ici par syllepse, c'est-à-dire « plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours » (Arnauld & Lancelot, [1660] 1810:158). Bernard Colombat définit ce phénomène ainsi :

La syllepse désigne un écart dû à un raccourci de la pensée [...] qui court-circuite l'assemblage normal des mots en fonction de leurs propriétés morphosyntaxiques. Son champ d'application est ce qu'on appelle alors depuis plus de deux siècles la syntaxe de convenance ou de concordance, la syllepse opérant au niveau des « accidents » des parties du discours, c'est-à-dire des catégories mises en œuvre, comme le genre et le nombre. (Colombat, 2006:16)

En (132), la « beste sauvage » n'en reste pas moins un personnage masculin, il s'agit de « cet homme/cet individu que j'appelle bête sauvage », ce qui explique l'emploi de *lequel*, plus attaché à saisir une catégorie lexicale que des indices morphosyntaxiques. Nous pouvons trouver ce phénomène de concordance avec deux noms

coordonnés, à l’instar de (133) : dans ce type d’occurrence, *LEQUEL* reprend conjointement les divers éléments du syntagme coordonné, qui entretiennent entre eux un rapport de para-synonymie, et les réunit en une seule entité. Nous sommes dans des cas de figure déjà décrits par Nathalie Fournier (2002:28-29), et l’accord peut également se faire au pluriel dans ces cas-là (134).

(133) [839] Ce furent des paroles de malédiction dans le sens que Dieu les prononça ; mais ce sont des paroles de bénédiction dans l’intention et la fin **pour laquelle** l’église nous les fait entendre. (Bourdaloue, 1692)

(134) [218] Je ne vous reproche point vos excentriques, vos concentriques, ny vos épicycles, **tous lesquels** vous ne sçauriés expliquer que très confusément, et dont je sauve mon système. (Bergerac, 1655)

Ces accords de concordance, bien qu’exceptionnels dans notre corpus³⁸, témoignent du fonctionnement sémantico-référentiel constitutif du pronom-déterminant. Ce dernier sélectionne des traits notionnels pertinents de son antécédent et n’est pas uniquement un instrument de continuité référentielle, comme peuvent l’être les pronoms relatifs simples. Les locuteurs, en employant *LEQUEL*, mettent davantage en avant la représentation du sens et de la référence construits par l’énoncé que ses propriétés morphosyntaxiques.

II.2.2.2 – Déficit référentiel de l’antécédent

Lors de notre première partie, nous rappelions que l’antécédent d’un pronom relatif devait être « une expression référentielle identifiant une entité particulière, spécifique ou non, et non pas, par exemple, un nom ou une expression prédicative » (Riegel *et al.*, 2014:795, *cf.* § I.1.3). Par conséquent, un pronom relatif simple ne peut reprendre, par exemple, un antécédent sans déterminant exprimé ou avec un déterminant zéro. Nous reprenons pour illustrer cela l’exemple de la *Grammaire méthodique de français* (135a), ainsi qu’un exemple de Vaugelas qui, dans ses *Remarques* ([1647] 1934:385-388), faisait les mêmes commentaires (136a)³⁹.

³⁸ Outre les occurrences [209] et [839], seule l’occurrence [366] est du même ressort.

³⁹ L’explication que donne Vaugelas à ce phénomène est proche de celle des grammaires contemporaines : « Il faut que les deux, & le nom & le pronom soient de mesme nature, & ayent une correspondance reciproque, qui face que l’un se puisse rapporter à l’autre. [...] Le pronom est comme une

(135a) *Il a pris peur **qui** était exagérée.

(136a) *Il a été blessé d'un coup de flèche, **qui** était empoisonnée.

Il nous semble cependant que dans ces exemples, *LEQUEL* peut être employé plus aisément qu'un pronom relatif simple après un substantif avec un déterminant zéro (136b), tandis que le premier exemple demeure, il nous semble, agrammatical (135b).

(135b) *Il a pris peur, **laquelle** était exagérée.

(136b) ?Il a été blessé d'un coup de flèche, **laquelle** était empoisonnée.

Cette caractéristique aurait partie liée avec le fonctionnement sémantico-référentiel propre au pronom-déterminant, et au fait qu'il se comporte davantage comme une nouvelle expression référentielle, une forme de rappel, que comme un pronom relatif, une forme liée. Par l'intermédiaire de l'article défini et du marqueur qualitatif constitutifs de sa forme, *LEQUEL* apporterait à un substantif sans détermination référentielle clairement attribuée, suffisamment d'identifiabilité* pour être antécédent de la subordonnée relative. Nous avons rencontré ceci dans 20 occurrences de notre corpus⁴⁰ : dans ces occurrences, *LEQUEL* reprend un antécédent sans déterminant exprimé, ou avec un déterminant zéro. Ce peut être le complément d'un verbe (137) ou d'un adjectif (138), la reprise d'un substantif déjà cité antérieurement (139), un terme générique reprenant tout un segment textuel antérieur (140) ou encore un complément prépositionnel (141).

(137) [138] Et quoy que ceste espece de maladie soit fort fascheuse, si est-ce qu'elle n'est pas si dangereuse que celle du corps, parce qu'il n'y en a point de l'ame qui soit incurable, pource que ceste ame estant spirituelle, n'est point sujette à corruption, ny à dissolution de parties, mais seulement à changer de qualité, **laquelle**, soit bonne, soit mauvaise, s'acquiert par l'habitude et cette habitude par une volonté opiniastre, si

chose fixe & adherente, & le nom sans article, ou avec un article indéfini, est comme une chose vague & en l'air, où rien ne se peut attacher. » (Vaugelas, [1647] 1934:388). Vaugelas appelle ici « article indéfini » les déterminants zéros.

⁴⁰ Outre les occurrences [138], [217], [278], [842], [837] que nous présentons ici, nous avons rencontré ce cas dans les occurrences [62], [216], [220], [246], [269], [272], [306], [326], [572], [614], [651], [751], [794], [842] et [857].

c'est au bien, conduite par un sain jugement, et si c'est au mal, par un jugement despravé. (Urfé, 1610)

(138) [278] Et la raison, Chrétiens, se prend de la nature de l'âme, qui, ayant sans doute ses sentiments propres, a aussi par conséquent ses plaisirs à part ; et qui, étant seule capable de se réunir à l'origine du bien et à la bonté primitive, qui n'est autre chose que Dieu, ouvre en elle-même, en s'y appliquant, une source toujours féconde de plaisirs réels, **lesquels** certes quiconque a goûtés, il ne peut presque plus goûter autre chose, tant le goût en est délicat, tant la douceur en est ravissante. (Bossuet, 1662)

(139) [842] Ce divin sauveur a établi dans son église *un sacrement* par lequel il a trouvé le moyen de se communiquer aux hommes, *sacrement* par lequel il vient en personne pour guérir la faiblesse, les langueurs et les infirmités des hommes, sacrement enfin **par lequel** il nous dit en termes formels : [...] ; je viendrai moi-même et je vous guérirai. (Bourdaluou, 1692)

(140) [837] *Voilà ce que la réforme enfante dans le Nord depuis le dernier siècle* ; fruits **par lesquels** on doit juger de l'arbre. Quel remède à ces maux ? Sera-ce l'écriture, mes frères ? Hé ! C'est-elle dont on abuse. (Fénelon, 1706)

(141) [217] [...] celle du goust coule par saillies, **lesquelles** n'arrivent ordinairement que trois ou quatre fois le jour, encor faut-il qu'une grande vanne de corail soit levée, et par dessous celle-là quantité d'autres fort petites qui sont d'yvoire ; sa liqueur ressemble à de la salive. (Bergerac, 1655)

Nous analysons ces occurrences selon les opérations de parcours référentiel que nous avons décrits dans notre première partie (*cf.* § I.1.3). Dans le cadre de la subordination relative, ce parcours possède une et une seule issue, l'antécédent lui-même. Néanmoins, la valeur que capte le pronom relatif doit nécessairement avoir fait l'objet d'une détermination, définie en partie par les propriétés sémantico-référentielles de l'antécédent : si celles-ci sont vagues ou indéfinies, comme dans les exemples (137) à (141), un pronom relatif simple ne peut s'articuler autour de ces antécédents (136a). En revanche, le pronom-déterminant, par l'intermédiaire du marqueur *QUEL*, est apte à effectuer un parcours de toutes les valeurs possibles que peut prendre l'antécédent avant d'en fixer une grâce à l'article défini. Un pronom relatif simple rappelle la substance notionnelle ou la référence de son antécédent mais n'est pas référentiel en lui-

même ; *LEQUEL* est quant à lui pleinement référentiel, y compris lorsque les valeurs possibles que peut prendre son antécédent sont nombreuses, à l'instar des exemples (140) et (141).

L'antécédent doit cependant toujours jouir d'une certaine représentation, c'est-à-dire d'une certaine identifiabilité, dans l'esprit du locuteur pour pouvoir être repris : sinon, même *LEQUEL* ne peut s'articuler autour de lui, comme nous l'avons vu pour les expressions prédicatives (135a & 135b). C'est ce qu'illustre l'exemple suivant (142), seul représentant de sa catégorie.

(142) [193] Mais quelque passion que vous ayez de mourir pour moi, **laquelle** pourtant je n'ai méritée que par cet excès de valeur dont vous me blâmez ; souffrez néanmoins que je vous die, que vous & moi avons des pensées bien différentes : Car vous seriez bien aises de me posséder longtems, & toujours s'il se pouvoit ; & moi je mesure ma durée non pas à l'âge, mais à l'éternité. (Vaugelas, 1709)

Cette occurrence est issue de la traduction de Vaugelas de *La Vie d'Alexandre*. L'Académie française note qu'ici, *LEQUEL* ne convient pas et propose en remplacement *Ceque je n'ay pourtant mérité que par excès...* (Ayres-Bennett & Caron, 1996:356). Effectivement, la construction est étrange : cela est dû à la structure concessive qui fait office d'antécédent et dont la valeur tient à une extension permanente de ses valeurs potentielles. Il est envisagé dans cette formule l'infinité des formes possibles que peut prendre la *passion*, pour indiquer que la décision prise (*souffrez néanmoins...*) sera la même quoi qu'il advienne⁴¹. Ce parcours en extension permanente entre alors en tension avec les instructions référentielles du pronom-déterminant, qui ne peut s'articuler qu'autour de référents constitués ou potentiellement constituables. L'exemple (142) est certes à la frontière de l'acceptabilité, mais son atypisme irait dans le sens de notre hypothèse première et de l'importance du rôle qualitatif du pronom-déterminant dans l'élaboration du sens de l'énoncé.

⁴¹ Pour une analyse des mécanismes sémantiques de la concession, nous renvoyons à Morel (1996:24 *sq.*).

II.2.2.3 – *LEQUEL* déterminant

L'emploi de *LEQUEL* déterminant permet de faciliter la levée d'éventuelles ambiguïtés, en cas de concurrence parmi les antécédents potentiels (143) ou d'éloignement de l'antécédent avec *LEQUEL* (144), et ce en sus de son fonctionnement syntaxique habituel. Nous rappelons que dans ces cas d'ambiguïté, le pronom-déterminant fonctionne par saillance* syntaxique : les indices que sont dès lors sa morphologie ou, comme ici, la forme déterminant, complètent son fonctionnement syntaxique sans s'y substituer (*cf.* § II.1.1 & II.2.1.1).

(143) [282] [...] quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce, **lequel commentateur** je ne connais point. (Boileau, 1710)

(144) [917] Nous vîmes aussi la maison qui appartenait (ainsi que l'on tient) à Joseph d'Armatie, ou à Nicodème, & qui depuis a été achetée par Philippe Duc de Bourgogne d'heureuse mémoire pour y entretenir des religieux Cordeliers de l'ordre de l'observance, pour faire le service divin : elle sert à présent pour loger les chrétiens de l'Eglise Romaine, **en laquelle maison** comme pèlerins nous y couchâmes, & séjourâmes un jour & deux nuits. (Bénard, 1621)

La relation anaphorique* que *LEQUEL N* entretient avec son antécédent est soit de l'ordre de l'anaphore fidèle (143 et 144), soit de l'ordre de l'anaphore résomptive ou conceptuelle. Ce faisant, il reprend en un seul hyperonyme tout un fragment textuel antérieur comme nous le rencontrons dans les trois occurrences suivantes, les seules de notre corpus à illustrer ce phénomène (145 – 147).

(145) [224] Qu'ainsi ne soit : pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marqués chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps menue, grêle, noire et velue ; **lesquels signes** le dénotent très-affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres [...] (Molière, 1669)

(146) [870] Je le vy à l'instant changer de couleur, demeurer muet et enfoncer son chapeau sur les yeux, **par lesquels signes** je cogneu clairement que l'amour commençoit desja faire place à la haine. (Turnèbe, 1584)

(147) [601] De là nous veismes le Chasteau d'Emaüs où nostre Seigneur se trouva en la compagnie de deux de ses disciples ; ce Chasteau est tout ruiné & n'y reste plus que quelques demolitions : apres que nostre Seigneur se disparut, ces deux disciples se disoient l'un à l'autre [...] nostre cœur n'estoit il pas enflammé en nous lors qu'il nous parloit en chemin des choses advenues en Hierusalem sur sa mort & passion, là se voyent les ruynes d'une vieille Eglise ; **lesquels saints lieux** nous visitasmes assez à loisir. (Bénard, 1621. Cf. ex. 99, p. 150)

Comme nous l'expliquions à propos de l'exemple (147), déjà analysé plus haut (cf. § II.2.1), *LEQUEL* déterminant opère une anaphore qualitative* et permet de construire le sens de l'énoncé en interprétant les antécédents soulignés. Dans la majorité des occurrences, seul le pronom-déterminant signale cette opération ; ici cependant, cette interprétation est conjointement prise en charge par les deux éléments du GN. Le pronom-déterminant indique au locuteur qu'une interprétation du segment textuel antérieur sera faite, tandis que le substantif fixe celle-ci et facilite le repérage du segment résumé. Tout comme l'emploi pronom, l'emploi déterminant participe à la cohérence* textuelle en facilitant le repérage des référents visés et du déclencheur d'antécédent, et articule les différents effets de sens en jeu dans la compréhension de l'énoncé.

Nous notons que nous n'avons pas trouvé, dans notre corpus, d'anaphore associative (du type, *nous arrivâmes en ville, dans laquelle église se trouvait...*) : cela justifierait nos remarques précédentes, dans la mesure où l'anaphore qualitative qu'opère le pronom-déterminant ne peut s'effectuer que lorsque les propriétés de l'antécédent ont été suffisamment explicitées.

Nous terminons ces remarques par l'étude d'une occurrence particulière, trouvée dans la correspondance de Madame de Sévigné (148) et où *LEQUEL* déterminant semble participer au registre de la lettre mondaine.

(148) [161] Voilà un billet que vous ferez voir à Anfossy. Il vient d'un homme à M. Pouget, **lequel Pouget** était le seul homme qui pouvait faire notre affaire, en l'intéressant ; il n'y avait nulle autre voie. Vous verrez comme il n'a pu y réussir

pour lui-même ; c'est lui qui a soin des vivres des vaisseaux et galères. (Sévigné, 1680)

Nous rapprochons cette occurrence de celles issues de textes juridiques, à l'instar de l'exemple (109) analysé plus haut (cf. § II.2.1.1).

(109) [238] Un soufflet ! Écrivons.
*Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
 Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,
 Et fait tomber, d'un coup, mon chapeau dans la boue.*
 (Racine, 1668)

Nous faisons de l'exemple (148) une analyse similaire : *LEQUEL N* permet de saisir simultanément la dimension de désignateur direct et rigide du nom propre, et son sens oblique. Effectivement, la suite du texte fait bien de *Pouget* à la fois un *homme* et un personnage capable de jouer un rôle dans une transaction commerciale (*en l'intéressant...*), tout en ajoutant dans cette formulation une pointe d'ironie : si nous faisons une description identique à celle de l'exemple (109), où nous avons glosé *Lequel Hiérome* comme *le seul et unique Hiérome qui a pour qualité d'être l'auteur d'une action répréhensible*, nous dirions que *Lequel Pouget* est équivalent à *le seul et unique Pouget qui a pour qualité de pouvoir faire notre affaire*. Cependant, contrairement à une affaire judiciaire où le prénom *Hiérome* pourrait désigner plusieurs individus distincts, il ne peut exister qu'un et un seul *Pouget* connu des interlocuteurs. L'anaphore qualitative opérée par *LEQUEL* apparaît en ce sens superfétatoire : nous pensons que cela participe à la mondanité qu'élabore Madame de Sévigné dans sa correspondance et ce bien que le rôle de *LEQUEL* soit, une fois encore, de participer à la construction du sens.

II.2.2.4 – Antécédent pronominal

Dans 33 occurrences (sur 926, 3,6%), l'antécédent du pronom-déterminant n'est pas un GN mais un pronom anaphorique*. Comme celui-ci a lui-même un antécédent, le processus anaphorique mis en œuvre se complexifie (149 – 152).

(149) [211] C'est moy que, parmi vous, on appelle Phénix : dans chaque monde il n'y en a qu'un à la fois, **lequel** y habite durant l'espace de cent ans ; car au bout d'un siècle, quand sur quelque montagne d'Arabie il s'est déchargé d'un gros oeuf au milieu des charbons de son bûcher [...] (Bergerac, 1655)

(150) [127] [...] et qui honorant ainsi Dieu en son fils, le fils en sa mere, honore conioinctement le fils et la mere en leurs sacrez mysteres : et pose pour fondement celuy duquel l’apostre dit, qve nvl ne peut poser autre fondement que celvy lequel a esté posé par le pere eternel, c’est à dire, Iesvs-Christ nostre seigneur, le fils vnique du pere. (Bérulle, 1623)

(151) [241] [...] et il n’y avait que ceux de cette famille lesquels pussent exercer la sacrificature. Les lévites leur étaient subordonnés, et avaient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes, et de la garde du temple. (Racine, 1691)

(152) [411] Bref, les hommes les plus raisonnables, ce sont ceux qui vivent selon les loix de la nature, laquelle nous doit tousjours incliner à la vertu de sçavoir supporter les infirmités de nos amis, mesmes de ceux lesquels nous devons suivre ; c’est pourquoy Messieurs, nous vous prions, monsieur le Capitaine et moy, de quitter ces riotes et picoteries, qui sont plus propres à des jeunes femmes qu’à des hommes de vostre aage. (Gougenot, 1633)

Nous nous demandons notamment quel est le rôle du pronom-déterminant ici : en (149) par exemple, à partir du sens initial du substantif *Phénix*, quelles opérations sémantico-référentielles sont engagées avec le passage du pronom *en* au pronom *un* puis au pronom *lequel* ?

Une analyse possible consiste à considérer que le pronom *en* reprend l’intégralité des qualités de l’antécédent tandis que le pronom *un* ne reprend qu’un concept numérique, c’est-à-dire l’existence et l’unicité de l’antécédent : il existe *un et un seul* individu que l’on appelle *Phénix* dans chaque monde. *Lequel* opèrerait par la suite une anaphore qualitative*, qui prend ici la forme de la réinstauration des autres propriétés pertinentes de l’antécédent *Phénix*. Ces propriétés seront ensuite dépliées dans la suite du texte, et notamment par le segment introduit par *car*.

Nous pouvons conduire une analyse similaire pour les exemples (150) à (152), seules occurrences de ce type dans notre corpus, que nous rapprochons des relatives périphrastiques et ce bien que *LEQUEL* aux fonctions directes soit normalement incapable de les introduire (cf. § I.1.1.2). Dans ces exemples, le pronom démonstratif ne construit pas une expression générique : il est en ce sens interprété comme une forme liée. *LEQUEL* se chargerait ensuite, par son rôle qualitatif, de sélectionner les propriétés

pertinentes de l'antécédent pour faciliter la compréhension de l'énoncé. Sémantiquement, la structure nous semble proche de celles mettant en jeu les prépositions *entre* et *parmi* (cf. § II.2.2.1), dans la mesure où il s'agit d'opérer une sélection au sein d'un ensemble de plusieurs éléments considérés comme une unité. Cela se voit notamment avec les antécédents pluriels des exemples (151) et (152), mais même dans l'exemple (150), il s'agit bien pour le locuteur de sélectionner un *fondement* précis comme l'indique l'adjectif *autre*.

Cette structure reste cependant rare : si ce n'est ces trois occurrences issues de notre corpus, un test effectué dans *Frantext* sur la période 1580 – 1720 renvoie 23 occurrences du syntagme [*pronom démonstratif* + *LEQUEL*], contre plusieurs centaines mettant en jeu *qui*. Nous notons que la majorité des occurrences relevées dans *Frantext* est de la forme *ceux lesquels*, ce qui confirmerait notre hypothèse d'un emploi proche des prépositions *entre* et *parmi*. Il reste cependant que le rôle qualitatif du pronom-déterminant s'articule mal avec ces pronoms démonstratifs qui, en tant que formes liées, n'ont pas suffisamment d'identifiabilité* pour être repris par *LEQUEL*. Les pronoms relatifs simples, en tant que relais mémoriels et formes liées eux-mêmes, peuvent en revanche construire avec le pronom démonstratif un groupe pronominal renvoyant à un antécédent nominal spécifique : leur fonctionnement conjoint, l'ensemble formant une seule expression anaphorique, facilite l'interprétation et le recrutement du bon antécédent. Cela expliquerait dès lors la rareté de la structure *CELUI LEQUEL* et, plus généralement, la rareté de celles mettant en jeu des antécédents pronominaux. Comme nous le disions précédemment, il faut que l'antécédent de *LEQUEL* compose une expression référentielle suffisamment identifiable pour permettre une anaphore qualitative et une forme liée, à l'instar généralement de ces différents pronoms anaphoriques, ne répond pas à cette condition.

II.2.2.5 – Allongails des *Essais*

Nous terminons cette analyse de nos configurations atypiques par une étude des *Essais* de Montaigne qui, compte tenu de leur histoire éditoriale, nous permettent d'observer l'emploi du pronom-déterminant au regard des différents allongails du texte. Nous avons repéré que *LEQUEL* était introducteur d'un des allongails (153), rôle qu'il partage avec la conjonction de coordination *et* (154) et les expressions démonstratives (155). Cela appuie nos analyses précédentes : en tant que forme de rappel, sa

valeur anaphorique* l'emportant sur sa fonction relative, le pronom-déterminant est apte à ouvrir de nouveaux mouvements du texte, notamment après une ponctuation forte. Dans ces occurrences, son rôle est quasiment identique à celui d'une expression référentielle ou d'un GN.

(153) [328] Et cet'autre licence Grecque est justement abhorrée par nos meurs. **Laquelle** pourtant, pour avoir, selon leur usage, une si nécessaire disparité d'ages et différence d'offices entre les amants, ne respondoit non plus assez à la parfaite union et convenance qu'icy nous demandons [...] (Montaigne, 1580/1588)

(154) [327] Et puis on ne leur sçauroit conceder des passe-temps plus reglez que ceux qui se font en presence d'un chacun et à la veue mesme du magistrat. Et trouverois raisonnable que le magistrat, et le prince, à ses despens, en gratifiast quelque-fois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle ; *et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinez et disposez pour ces spectacles : quelque divertissement de pires actions et occultes.* [...] On leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science, **laquelle**, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soy, il la faut espouser. (Montaigne, 1580 – 1588)

(155) [317] [...] et qu'en consideration de ce miracle il fut basti, en la place où estoit la maison de ce jeune homme, une chapelle au nom de nostre Dame, et, depuis, l'Eglise que nous y voyons. *Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame ; cette autre, de mesme genre, s'insinua par les sens corporels : Pythagoras, estant en compagnie de jeunes hommes, lesquels* il sentit complotter, eschauffez de la feste, d'aller violer une maison pudique, commanda à la menestriere de changer de ton, et, par une musique poisante, severe et spondaïque, *enchanta tout doucement leur ardeur, et l'endormit.* (Montaigne, 1580/1588. Cf. ex. 2, p. 100 – 101)

Le rôle d'anaphore qualitative* du pronom-déterminant permet à Montaigne d'introduire de nouvelles séquences textuelles : *LEQUEL* pointe un antécédent précis du continuum textuel et sélectionne ses propriétés pertinentes pour en faire le support d'une nouvelle prédication. Cela lui permet, dans le cadre du texte d'idées, d'articuler les différents moments de sa réflexion. Ce qui nous semble intéressant de noter ici, c'est que ce faisant, le rôle du pronom-déterminant transcende les structures phras-

tiques que nous avons étudiées jusqu'à présent et organise le continuum textuel sur un niveau d'analyse plus vaste, qu'il nous faut étudier.

II.3 – *LEQUEL*, pronom relatif marqué

Pour résumer les éléments apportés par cette première étape d'analyse de notre corpus, nous pouvons dire que le pronom-déterminant *LEQUEL* apparaît comme un pronom relatif marqué au regard des formes simples.

Du point de vue syntaxique, l'emploi du pronom-déterminant ne dépend pas du recrutement de l'antécédent de la subordonnée dans la mesure où ce dernier est recruté selon les mêmes modalités que les autres relais anaphoriques*, par proximité ou par saillance* syntaxique. La morphologie du pronom-déterminant est toujours surnuméraire au regard de ce recrutement et elle ne fonde pas, à ce que nous avons observé, sa spécificité au regard des pronoms relatifs simples. Elle ne permet pas non plus de résoudre le conflit entre principe de proximité et principe de saillance du référent dans le cadre de la subordination relative et les locuteurs n'ont pas, semble-t-il, réparti les rôles dévolus à chaque famille de pronoms dans cette problématique. On ne saurait dès lors se rabattre sur une « règle de proximité » et sur le besoin de désambiguïser un énoncé équivoque pour expliquer le fonctionnement syntaxique de *LEQUEL*. En revanche, un marquage syntaxique s'opère :

- Concernant la relation entre les propositions, et la position de clause que la subordonnée occupe (quasi) exclusivement. Ainsi située en périphérie de proposition matrice, le pronom-déterminant représente un potentiel de prolongement incontestable de l'énoncé, ce qui invite à l'interpréter comme une nouvelle expression référentielle et non comme un pronom relatif.

- Concernant les phénomènes de cooccurrences, où nous avons observé que le pronom-déterminant, au contraire des pronoms relatifs simples, introduisait surtout de nouvelles prédications. Seules les fonctions prépositionnelles de *LEQUEL* peuvent définir référentiellement son antécédent, les fonctions directes ne s'articulant qu'autour de référents déjà constitués.

Ces éléments syntaxiques ne sont cependant pas la finalité de l'emploi du pronom-déterminant dans les textes : ils vont certes dans le sens d'un meilleur repérage et d'une meilleure prise en compte de l'antécédent dans le continuum textuel, comme un projecteur qui l'éclairerait particulièrement, mais ce sont ensuite les propriétés séman-

tico-référentielles de *LEQUEL* qui fondent réellement son intérêt et son rôle au regard des pronoms relatifs simples.

Le processus engagé par le pronom-déterminant est celui d'une anaphore qualitative*, qui prend en compte les propriétés sémantiques et référentielles de son antécédent. Cette anaphore qualitative est particulièrement lisible dans le cadre des référents animés humains : elle sélectionne ce faisant leurs traits notionnels pertinents à ce moment-là de l'énoncé pour faciliter sa compréhension. Dans le cadre des relatives explicatives, il s'agit de mettre en avant ces propriétés pertinentes pour justifier un élément du cotexte antérieur ; dans le cadre des relatives narratives, cette anaphore qualitative centre ces propriétés dans la mémoire du locuteur pour faciliter la compréhension du texte. Généralement, et quelle que soit la catégorie ontologique de l'antécédent, le pronom-déterminant vient réactiver une information connue mais non saillante dans l'esprit du locuteur, ce qui amplifie la cohérence textuelle* de l'énoncé.

Ce rôle anaphorique est directement lié à la nature du pronom-déterminant, tant et si bien qu'elle influence en retour son fonctionnement syntaxique : il recrutera un antécédent animé humain en priorité, et ce y compris dans les cas où un antécédent plus saillant syntaxiquement conviendrait à sa morphologie. Il y a donc bien une régulation de conflit d'accessibilité* des référents, mais elle ne renvoie pas à une opposition entre saillance syntaxique et saillance locale, mais opère plutôt selon une logique sémantique ou communicationnelle. Le pronom-déterminant recrute ainsi le référent jouissant de la meilleure représentation ou de la meilleure identifiabilité* dans l'esprit des locuteurs, par excellence un animé humain plutôt qu'un inanimé ou un animé non-humain. C'est ici que nous pouvons parler du pronom-déterminant comme d'un instrument de levée des équivoques, si ce n'est que son fonctionnement dépasse une problématique morphosyntaxique pour s'orienter vers des questions de sens et de construction référentielle.

Ce rôle qualitatif s'oppose au rôle des pronoms relatifs simples qui, n'étant pas référentiels, ne sont que des instruments de continuité qui n'exigent aucun calcul spécifique dirigé vers l'antécédent. Au contraire, le pronom-déterminant indique toujours qu'il faut considérer l'antécédent sous un certain aspect pour construire le sens : il prend en compte de façon directe le signifié de l'antécédent, ses propriétés et qualités, et les réactive pour faciliter la compréhension de l'énoncé et articuler au mieux la progression informationnelle de celui-ci.

Pour résumer, l'entité référentielle construite par *LEQUEL* en discours est une interprétation du substantif antécédent : c'est *le seul et unique N qui possède ces qualités pertinentes de N, sélectionnées par le contexte*. Il s'agit d'un pronom relatif marqué, au rôle distinct des pronoms relatifs simples. Le pronom-déterminant est en réalité plus proche d'une autre expression référentielle que d'un pronom de reprise, davantage une forme de rappel qu'une forme liée : son emploi fait intervenir une représentation du sens construit par l'énoncé, et la proposition qu'il introduit gagne à être analysée comme une proposition autonome, à l'instar de ce qu'observait Claude Buridant en ancien français (2000:189). Conséquemment, c'est davantage vers une analyse globale de l'organisation du continuum textuel, plutôt que vers une analyse discrète et syntaxique de celui-ci, que nous orienterons nos prochains commentaires.

III – Organisation du continuum textuel

En analysant *LEQUEL* comme un pronom relatif marqué prenant en compte une échelle de saillance* sémantique ou communicationnelle, et non une échelle de saillance locale ou syntaxique, nous déplaçons quelque peu notre problématique. Le rôle du pronom-déterminant ne se saisit pas selon une notion de clarté ou de désambiguïsation de l'énoncé, mais comme un moyen d'organiser le continuum textuel. Il se comporte comme une nouvelle expression référentielle, qui prend en compte la représentation du sens construit précédemment par l'énoncé pour introduire de nouvelles informations et cadencer la lecture et la compréhension du texte. Partant, pour analyser le rôle de *LEQUEL* en discours, il nous faut dépasser les structures phrastiques sur lesquelles nous nous sommes appuyé jusqu'à présent au profit d'une nouvelle unité d'analyse, susceptible de décrire les mécanismes textuels que nous avons rencontrés dans notre corpus.

Pour étudier l'organisation du discours, nous avons choisi de nous replacer au sein de l'unité discursive préférée des locuteurs du Grand Siècle, la *période*. Les grammairiens du temps raisonnent effectivement en fonction de cette notion rhétorique pour décrire les phénomènes liés à la textualité, et les auteurs élaborent leurs textes en prenant en compte son existence. Il nous faut cependant revenir sur la définition de cette unité, qui a été remise en avant par les études linguistiques récentes (voir, par exemple, Le Goffic, 2011:22). Nous tâcherons dans un premier temps d'en définir les contours, de la mettre en lien avec l'organisation des énoncés du temps et de définir le rôle de *LEQUEL* quant à son élaboration (§ III.1).

Une fois la période définie, nous replacerons dans un deuxième temps le pronom-déterminant parmi les autres outils organisateurs de l'énoncé. Son rôle se saisit effectivement par contraste avec ces nombreux instruments, parmi lesquels nous pouvons citer les pronoms relatifs simples, les expressions démonstratives, les compléments circonstanciels ou encore les connecteurs. Partant, afin de définir au mieux l'intérêt de *LEQUEL* pour l'organisation du texte, nous avons analysé des énoncés dans lesquels ces différents outils étaient cooccurrents (§ III.2).

Dans un troisième et dernier temps, nous exploiterons ces résultats pour déterminer précisément les rôles de hiérarchisation textuelle* du pronom-déterminant. Sa spécificité lui a permis, aux côtés de ses rôles périodiques, de se spécialiser : il intervient dans des moments circonscrits de l'énoncé pour produire certains effets, qui fondent son intérêt au long du Grand Siècle (§ III.3).

Plan de la partie

III.1 – La période comme unité textuelle	197
III.1.1 – Définition.....	201
III.1.2 – Exemples	207
III.1.2.1 – Étude de cas : la maxime.....	207
III.1.2.2 – Autres exemples	209
III.2 – <i>LEQUEL</i> comme marqueur périodique	213
III.2.1 – <i>LEQUEL</i> et le topique de discours	216
III.2.1.1 – <i>LEQUEL</i> et les pronoms relatifs simples	226
III.2.1.2 – <i>LEQUEL</i> et les expressions démonstratives <i>CE N</i>	230
III.2.1.3 – <i>LEQUEL</i> et le déterminant composé <i>LEDIT</i>	238
III.2.2 – <i>LEQUEL</i> et les thèmes phrastiques.....	244
III.2.3 – <i>LEQUEL</i> et l'organisation périodique	250
III.2.3.1 – <i>LEQUEL</i> et la ponctuation	251
III.2.3.2 – <i>LEQUEL</i> et les connecteurs	255
III.3 – Hiérarchisations textuelles	263
III.3.1 – Hiérarchisation narrative	263
III.3.2 – Hiérarchisation énonciative	266
III.3.3 – Hiérarchisation séquentielle	270
III.4 – Des effets de sens à la stylistique.....	277

III.1 – La période comme unité textuelle

L'étude du rôle de *LEQUEL* dans l'organisation du texte exige d'établir en priorité un cadre d'analyse, puisque l'étude de la perspective fonctionnelle de l'énoncé ne peut se faire qu'en fonction d'un certain contexte interprétatif (*cf.* § I.2). Si nous avons laissé celui-ci de côté pour nos précédentes analyses, il nous faut à présent définir l'unité la plus adaptée à l'étude de l'énoncé du XVII^e siècle.

Nous ne pouvons pas reprendre ici la notion de *phrase*, qu'elle soit entendue comme un ensemble syntaxique reliant un sujet et un groupe verbal ou comme une unité délimitée par la ponctuation, car ce modèle n'est pas adapté pour notre étude. Il a pour nous deux défauts principaux : tout d'abord, il ne s'agit pas d'une notion métalinguistique de l'époque. Les études de Jean-Pierre Seguin (1993) ou de Gilles Siouffi (1997, 2010) ont établi que la phrase était une création récente dans le paysage métalinguistique français, apparue au long du XVIII^e siècle. Nous citons Jean-Pierre Seguin sur cette question :

Il y a donc un malentendu sur la « phrase française » : pour Le Laboureur comme pour Brunot, il s'agit bien d'un modèle, mais ce n'est pas le même. Au XX^e siècle est présupposé un objet grammatical catégorisé, et la phrase trouve sa perfection dans l'accomplissement d'une forme syntaxique qui à l'écrit est renfermée entre deux ponctuations fortes. Cet arrière-plan n'existe pas en 1669 : c'est la façon de parler en général qui est visée, et la relation de *phrase* à *style* est une quasi-synonymie. (Seguin, 1993:28)

Les auteurs du temps attachaient une plus grande importance à la *période*, entendue comme l'expression de la parole humaine selon une ancienne tradition rhétorique, héritée de l'antiquité. Au XVII^e siècle, « l'aune d'une suite textuelle était toujours *la période* » (Seguin, 1993:33), qui est l'unité métalinguistique pertinente pour l'analyse des textes du Grand Siècle, au rôle tant grammatical que rhétorique. Comme le résume Emmanuel Bury :

[...] l'intérêt pour la « période », renvoie aussi à [l'effet produit à la lecture d'un texte], car c'est l'esthétique de la prose qui est en jeu, et la période en est la pièce maîtresse, comme l'est le vers pour la poésie. (Bury, 2007:496)

Cette notion rhétorique a été réinvestie par les auteurs classiques qui, en l'absence d'une autre unité d'analyse, la considère comme un cadre permettant d'examiner les

différentes parties du discours, l'emploi des pronoms, des modes et des tiroirs verbaux ou des différents connecteurs. On trouve sa mention dans les grammaires du temps, à l'instar de celles que nous avons étudiées précédemment (*cf.* Introduction), comme cadre principal d'analyse et elle se confond tantôt avec la phrase graphique de la grammaire contemporaine, tantôt avec une association de phrases ou de propositions diverses. Nous citons ci-dessous quelques remarques de Chiflet (1659) et d'Irson (1662), qui articulent grammaire et rhétorique dans leurs études (nous soulignons dans les extraits) :

Le Preterit Imparfait sert à signifier une action : comme estant encore en sa durée, & **qui tient le sens de la periode en suspens**. *Pendant que j'estois aux champs, on a volé ma maison.* (Chiflet, 1659:86)

Au commencement de la periode, *On*, est meilleur que *L'on*. *On*, se met après les consonnes & l'*e* féminin : comme ; *Quoy que je dise, on ne le fera pas : Quoy qu'il en soit, on sera bien d'y pourvoir.* (Chiflet, *op.cit.*, p. 96-97)

Quand on a parlé de deux choses contraires dans un membre d'une periode, & que l'on veut exprimer les effets qu'elles produisent, on se peut élegamment servir des Particules *celuy-là, celuy-cy, ceux-là, ceux-cy, celle-là, celle-cy ; celles-là, celles-cy. L'un, l'autre, l'une, l'autre, le premier, le dernier*, & de plusieurs autres semblables, que l'on peut appeler correlatiues ; à cause qu'elles dépendent l'une de l'autre, & qu'elles sont inseparables. On doit auoir égard à la disposition de ces Particules relatives ou opposées, en sorte par exemple que *celuy-là*, qui est opposé à *celuy-cy*, se raporte à la premiere des choses opposées, & que *celuy-cy* exprime la derniere. Ce qui doit estre entendu des autres Particules, qui gardent le même ordre. Exemple : *qui peut douter que de toutes les actions de l'ame, où la vertu doit agir avec plus de puissance & avec plus d'autorité, ce font celles, qui ont pour objet la douleur, & non pas celles, qui ont pour matiere les Plaisirs ? Qui peut douter que les unes ont des causes irritantes, & que les autres ont des Principes agreables ?* (Irson, 1662:96-97)

La petite [période] est ordinairement composée de deux ou de trois parties au plus : Exemple d'une Periode de deux parties : *Le Roy est le suprême Legislatateur, & la puissance de faire des Loix est un des fleurons de sa Couronne.* Autre exemple d'une Periode de trois parties : *La Clemence est la vertu des Souverains, & ils ne sont iamais plus glorieux, que lors qu'ils endurent qu'on les offense impunément.* (Irson, *op.cit.*, p. 123)

Le deuxième défaut de la phrase, c'est qu'elle n'est pas adaptée à la description des phénomènes linguistiques de notre étude. Selon Gilles Siouffi, la création de la phrase à la fin du Grand Siècle a opéré « un transfert de l'unité la plus enveloppante vers une unité plus restreinte qui, si son usage est encore rapporté à une expressivité rhétorique particulière, en acquiert néanmoins une nouvelle autonomie » (Siouffi, 2010:145). La

modification de l'unité d'analyse fondamentale a entraîné une modification de la perception du système de la langue : ce qui était jadis autorisé, par exemple l'éloignement de constituants entretenant entre eux des relations syntaxiques, disparut progressivement des habitudes d'écriture. Nous rappelons les analyses de Gilles Siouffi sur cette question :

Alors que le modèle d'écriture périodique régnant au XVI^e siècle autorisait une construction des constituants ayant entre eux des relations distantes, passant parfois par l'ellipse ou l'anaphore, il semble qu'un mouvement se soit dessiné, au début du XVII^e siècle, tendant à privilégier des façons d'écrire exhibant un rapprochement de ces constituants. Et c'est sans doute ainsi que s'amorce l'évolution insensible qui va conduire, à la fin du XVII^e siècle, à assimiler syntaxe du français et question d'ordre des mots. (Siouffi, 2010:126)

Dans la mesure où nous analysons des constructions, les subordonnées en *LEQUEL*, qui tendent à s'émanciper du modèle de la phrase, il nous faut dépasser ce cadre d'analyse. Nos problématiques sont en ce sens proches de celles qu'a rencontrées Bernard Combettes dans son analyse des constructions détachées : nous citons son introduction à ce propos.

[P]eut-on considérer que la phrase – telle que la définit l'usage moderne – est un bon cadre pour la description de ces éléments périphériques ? Quelles sont les propriétés des constructions détachées qui dépendent de la syntaxe de la phrase ? Quelles sont celles, en revanche, qui ne peuvent être appréhendées dans les limites phrastiques, mais renvoient à une dimension plus discursive, plus textuelle ? Les constructions détachées constituent ainsi une bonne illustration du conflit qui oppose de façon constante le respect, exigé par la norme écrite, d'unités telles que la phrase, qui n'ont guère de réalité psycholinguistique, et l'usage réel, tel qu'il s'exprime à travers les activités de production et de compréhension des textes. (Combettes, 1998:6-7)

Partant, pour des raisons à la fois historiques et textuelles, nous ne pouvons nous satisfaire du concept de *phrase* pour décrire les phénomènes que nous avons rencontrés dans notre corpus.

Nous ne pourrions pas non plus nous appuyer sur l'unité de la *proposition* pour nos analyses, à nouveau pour des questions historiques et linguistiques. Nous rappelons que la proposition, si elle jouit également d'un cadre syntaxique fixé dans l'usage moderne (*cf.* § I.1), est à l'origine une notion logique. Celle-ci a été proposée par les

grammairiens de Port-Royal, et renvoie à l'association d'un thème* et d'un prédicat. Nous rappelons leurs analyses de la phrase *Dieu invisible a créé le monde visible* :

[...] il se passe trois jugemens dans mon esprit, renfermés dans cette proposition. Car je juge premièrement que *Dieu est invisible*. 2. Qu'il a créé le monde. 3. Que le monde est visible. Et de ces trois propositions, la seconde est la principale et l'essentielle de la proposition : mais la première et la troisième ne sont qu'incidentes, et ne font que partie de la principale, dont la première en compose le sujet, et la dernière l'attribut. (Arnauld & Lancelot, [1660] 1810:304)

Par la suite, et comme le notent Martin Riegel *et al.*, « la notion de proposition s'est confondue avec celle de phrase pour désigner l'unité syntaxique et prédicative combinant un sujet grammatical et un groupe verbal » (Riegel *et al.*, 2014:785). Nous retrouvons alors les défauts que nous avons énumérés plus haut : la proposition n'est pas une unité communicationnelle et ne peut être exploitée pour l'analyse de l'organisation des énoncés.

Il nous faut donc délaisser ces deux unités pour prendre en compte celle de la période. Celle-ci est non seulement plus cohérente d'un point de vue métalinguistique pour l'analyse des textes de l'époque classique, mais elle est également plus appropriée pour l'analyse de la perspective informationnelle des énoncés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette notion rhétorique a été réintroduite par les études linguistiques récentes. Son réinvestissement permettait de dépasser le cadre inapproprié de la phrase ou de la proposition pour certains corpus, par exemple dans l'étude du français parlé¹ ; et elle est régulièrement employée pour rendre compte de l'organisation du texte et étudier la grammaire textuelle en elle-même. Par exemple, Alain Berrendonner proposait de faire de la période une unité supérieure à la *clause* et une combinaison de plusieurs d'entre elles (2002:23-26)², tandis que Pierre Le Goffic en fait une « unité intermédiaire entre la phrase et le texte » (Le Goffic, 2011:22). Mais comme il l'a lui-même précisé (*ibid.*), et comme l'avait remarqué auparavant Georges Kleiber (2003:19-20), ces définitions sont incertaines et la perspective d'en faire une grammaire discutable.

¹ Nous pouvons citer les études menées par le GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe), notamment Blanche-Benveniste *et al.* (1997:113-157) et Blanche-Benveniste (2000:111-123), sur le modèle du type « noyau / affixes ».

² Nous avons défini la clause précédemment (*cf.* § I.2.1) comme « l'unité minimale à fonction communicative ». Voir Berrendonner (1990) et Apothéloz (1995:159).

Si le besoin d'élaborer un cadre d'analyse qui se situerait entre le niveau micro-syntaxique de la proposition ou de la phrase et le niveau plus global du texte semble être une nécessité, les paramètres présidant à sa définition sont nombreux, tant et si bien qu'aujourd'hui encore, la période reste une unité aux contours problématiques. Notre perspective sera ici surtout historique : nous ne définirons pas l'unité périodique dans l'absolu, mais en nous remplaçant dans l'esprit des auteurs et des grammairiens de l'époque classique et cela sans envisager une application contemporaine. Les remarques que nous ferons par la suite viseront ainsi à délimiter les caractéristiques linguistiques de cette unité textuelle, et d'observer la façon dont elles s'expriment au sein des énoncés de notre corpus. Cette prise de position exige de répondre à deux grandes questions : d'une part, quels sont les traits définitoires d'une période à l'époque classique ? D'autre part, quelles sont ses relations avec les structures phrastiques du type [sujet grammatical – groupe verbal] ?

III.1.1 – Définition

Les doctes de l'époque classique ont défini à plusieurs reprises l'unité de la période dont l'existence, nous le rappelons, n'est pas pour eux remise en question. Nous donnons ci-après plusieurs définitions de la période, dont nous extrayons les traits pertinents (nous soulignons dans les citations suivantes) :

La période, à mon avis, n'est autre chose qu'**une disposition de mots** qui exprime **un sens parfait**. (Bary, 1665:291)

On appelle période **un tour & circuit de paroles** qui finit & termine **un sens parfait & achevé**. (Le Gras, [1671] 1973:229)

PERIODE. [...] en termes de **Grammaire**, est **une petite estenduë de discours** qui contient **un sens parfait, & qui ne doit pas estre plus longue que la portée ordinaire de l'haleine**. On en marque la fin par un point, & les membres ou divisions par des virgules. On appelle des *periodes rondes & quarrées* suivant les différentes cadences. Cet Orateur sçait bien tourner, arrondir une *periode*. (Furetière, 1690)

L'*Elocution bornée* au contraire est celle qui consiste en périodes. J'appelle Période toute Diction qui de soy **a un commencement & une fin** ; & de plus qui est **de grandeur à estre veüe tout d'un coup** sans donner de peine à l'esprit. (Cassandre, [1654] 1698:397)

Trois critères sont mis en avant dans ces définitions :

– Un premier de longueur : la période doit être « de grandeur à estre veüe [...] sans donner de peine à l'esprit » (Cassandre) et, si elle est oralisée, « [elle] ne doit pas estre plus longue que la portée ordinaire de l'haleine » (Furetière). Cela suppose des bornes identifiables de début et de fin, qui ne peuvent être assimilées à la ponctuation ou à l'unité du paragraphe dans la mesure où ces éléments ne seront codifiés et adoptés par les locuteurs que dans le courant du XVIII^e siècle³.

– Un second critère d'organisation : la période est une « disposition de mots » (Bary), « un tour & circuit de paroles » (Le Gras) qui a « un commencement & une fin » (Cassandre). Ce critère d'organisation suppose que les périodes sont organisées en différents membres et en différents moments reconnaissables par plusieurs outils, qui en assurent l'articulation.

– Enfin, un troisième critère sémantique : la période est l'expression d'un « circuit de paroles qui finit & termine un sens parfait & achevé » (Le Gras. Nous retrouvons l'expression de « sens parfait » également chez Bary et Furetière). La période prendrait ce faisant la forme d'une micro-séquence textuelle dont la compréhension serait relativement indépendante de ce qui l'entoure.

Le premier critère de longueur, et sa contrepartie orale, le « souffle » ou « l'haleine », est notamment lié à des problèmes de compréhension. Une période trop longue serait « demesuree et monstrueuse » pour citer Vaugelas ([1647] 1934:86) et ralentirait sa compréhension. Joachim Du Bellay, dans la *Deffence et illustration de la langue française*, mettait déjà ce critère en avant : pour lui, les périodes ne doivent pas « [excendre] ce terme, & but, que naturellement nous sentons soit en lisant, ou ecoutant » (Du Bellay, [1549] 1972:II.9). Ce critère de longueur est également lié à la question de l'organisation de la période : il s'agit pour Vaugelas d'une erreur fréquemment observée chez les « mauvais écrivains », comme il le décrit dans les *Remarques*.

La longueur des periodes, est encore fort ennemie de la netteté du stile. J'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessives ceux qui les prononcent [...], sur tout si elles sont embarrassées & qu'elles n'ayent pas des repatoires, comme en ont celles de ces deux grands Maistres de nostre langue, Amyot & Coeffeteau ; Il seroit importun & superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop frequens dans nos mauvais Escrivains. Les longues & frequentes parentheses, y sont contraires aussi. (Vaugelas, [1647] 1934:592)

³ Pour une étude de l'histoire de la ponctuation, nous renvoyons à Catach (1987:31-32). Pour une étude du paragraphe en tant qu'unité textuelle, nous renvoyons à Bessonat (1988).

Dans cette remarque, Vaugelas autorise l'emploi de « reposoirs » et réprovoque celui de « parenthèses » pour respecter cette contrainte de longueur. Nous pouvons trouver une définition de *reposoir* dans le dictionnaire de Pierre Richelet, qui les assimile à des « pauses » au sein des membres de la période.

Ce mot se dit en parlant de périodes Françaises. C'est un certain nombre de syllabes dans chaque membre des belles périodes où l'oreille se repose agréablement. C'est environ le milieu de chaque membre. Ce mot de *reposoir* se dit aussi généralement de toutes les périodes & ce sont des pauses dans chaque période & des endroits où l'oreille trouve quelque repos. [Toutes les périodes doivent avoir des reposoirs.] (Richelet, 1680:II.302)

Les reposoirs seraient dès lors de petits mots, ou des expressions ne participant pas directement au topique* de la période, mais permettant de l'articuler et de gérer sa cadence interne : on peut considérer qu'il s'agit là notamment d'adverbes et de connecteurs divers, des « particules » pour reprendre une notion souvent employée par les grammairiens du temps, et dont nous parlerons ci-après. Concernant les « parenthèses », Vaugelas en donne un exemple dans ses *Remarques* :

[...] un autre [vice contre la netteté], quand le second membre d'une période, qui est joint au premier par la conjonctive &, en est fort esloigné, à cause d'une autre période longue, qui est entre deux, comme une parenthèse, par exemple, *il y a dequoy confondre ceux qui le blasment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoi qu'elle n'ayt rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent plustost par le mespris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange.* Je dis que ce dernier membre & *qu'il merite une grande loüange*, est trop esloigné du premier par cette longue parenthèse, qui commence *quoy qu'elle n'ayt, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur, qu'elle a, comme *que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ayt rien de commun avec la nostre, qu'il merite, &c.* la période ne laisseroit pas d'estre vicieuse, & de pecher contre la netteté. (Vaugelas, [1647] 1934:591-592)

Dans la période que Vaugelas étudie, c'est l'inclusion du segment *quoi qu'elle n'ayt [...] de l'une ny de l'autre* qui est en cause, puisqu'il vient séparer les deux complétives compléments du groupe verbal *aura fait voir, que sa façon de chanter est excellente* d'une part, & *qu'il merite une grande loüange* de l'autre. Cette digression développe un thème* phrastique secondaire, consacré aux critiques du chanteur de l'exemple, qui perturbe l'identification du topique par sa grande longueur : la compréhension de la période en devient alors compliquée. La contrainte de longueur est, par conséquent, liée à une idée d'interprétation, qui doit se faire sans difficulté et sans ambiguïté,

et au développement d'un seul et unique topique. La période doit de plus ménager des pauses, soit des instants où l'auteur s'assure de la compréhension de la période, par des répétitions ou des explications, des connecteurs divers, et elle doit éviter les parenthèses et les digressions trop longues.

La longueur de la période est donc liée au deuxième critère de sa définition, celui de la « disposition de mots » et de son organisation interne. Cette organisation suppose une construction cadencée, qui juxtapose les différents éléments, ou les « membres » de la période, le plus clairement possible. Ceux-ci peuvent être séparés par la ponctuation comme le précise Furetière, mais ils ne doivent pas dépasser un certain nombre sous peine de rendre la période incompréhensible. Différents instruments, marqueurs ou repoussoirs, permettent d'assurer la compréhension de la période ; Irson, que nous citons précédemment, en donne quelques exemples lorsque les auteurs veulent opposer deux membres entre eux.

Quand on a parlé de deux choses contraires dans un membre d'une période, & que l'on veut exprimer les effets qu'elles produisent, on se peut élégamment servir des Particules *celuy-là, celui-cy, ceux-là, ceux-cy, celle-là, celle-cy ; celles-là, celles-cy. L'un, l'autre, l'une, l'autre, le premier, le dernier, & de plusieurs autres semblables, que l'on peut appeler corrélatives ; à cause qu'elles dépendent l'une de l'autre, & qu'elles sont inseparables.* (Irson, 1662:96-97)

Chiflet donne également plusieurs exemples de ces marqueurs, susceptibles d'assurer la cadence interne de la période et d'articuler sa progression :

1. LES Conjonctions servent à lier les mots avec les mots, ou les phrases avec les phrases. De plus à passer de bonne grace d'une période à l'autre : et les particules, qui font ce dernier office, s'appellent *Transitions*, dont je parleray au chapitre suivant, en la section sixième.

2. Les unes s'appellent *Copulatives* : comme, *Et, Aussi* etc. Les autres *Disjonctives* : comme, *Ny, Ou, Soit que* &c. Les autres *Adversatives*, qui marquent quelque différence ou contrariété : comme ; *Mais, Toutefois, Neantmoins ; Si est-ce que : Pourtant*, qui signifie *Neantmoins : Cependant*, pour *Neantmoins : Nonobstant que, Encore que* &c. Les autres *Conditionnelles* : comme, *A condition que, Si, Pourveu que* &c. Les autres *Continuatives*, qui sont proprement les *Transitions*, ou Passages d'une période à l'autre : comme ; *Or est il que, Et mesme, Tant y a que, Et certes, En effet* &c. Les autres *Causales*, qui donnent la cause et la raison de quelque chose : comme ; *Parce que, Veux que, Attendu que, D'autant que, A cause que* &c. Les autres *Concluantes*, qui aident à énoncer les conséquences d'un raisonnement : comme, *C'est pourquoy : A raison de quoy ; Donc ; De sorte que ; Tellement que ; Si bien que, Enfin* &c. (Chiflet, 1659:122)

Ces différentes listes catégorisent différents outils (des conjonctions, des adverbes et locutions adverbiales, des locutions conjonctives...) selon leur rôle rhétorique. Ce sont pour la plupart des connecteurs, des termes de liaison qui visent à relier « les mots avec les mots, ou les phrases avec les phrases » (Chiflet, 1659:122) et qui permettent de faire fonctionner conjointement les parties de la période selon différentes modalités argumentatives exprimant qui l'addition, qui l'opposition ou la conclusion. La reconnaissance de ces différents outils, c'est-à-dire de ces marqueurs et repoussoirs périodiques, permet de segmenter une période en autant de membres qui développent un propos construit et qui en guident la progression.

Cela nous permet dès lors d'envisager le troisième critère de la définition de la période, peut-être le plus problématique : la notion de « sens parfait », assimilé chez Vaugelas à la « netteté » (Vaugelas, [1647] 1934:591-592). Il est possible d'envisager cette notion de deux points de vue : tout d'abord d'un point de vue maximaliste, qui analyserait la période comme une sorte de micro-séquence textuelle parfaitement détachée de l'intégralité du texte où elle s'illustre.

Ce point de vue nous semble difficilement exploitable, à l'exception peut-être de textes brefs et sémiotiquement bornés, à l'instar des maximes ou de certaines poésies courtes. Il paraît effectivement difficile d'imaginer un segment textuel qui ne serait issu d'aucun contexte antérieur, et qui n'aurait aucune conséquence sur ce qui suit. Le terme de « continuum textuel », que nous utilisons depuis le début de ce travail, suppose une totalité cohérente dans lequel il est impossible d'ôter un élément sous peine de compromettre la solidité de l'ensemble⁴. Plus encore, si une période était véritablement susceptible d'être parfaitement isolée d'un texte, il deviendrait possible d'opérer des découpes efficaces, en se fondant sur des règles universelles. Ce serait donner à certaines marques linguistiques, à certaines natures et à certaines fonctions syntaxiques, un seul et même rôle ; et le texte serait alors construit par juxtaposition de multiples briques, chacune se concentrant sur un sujet de discussion en particulier et n'entretenant aucune relation, syntaxique ou textuelle, avec les périodes antérieures et ultérieures à celle étudiée.

⁴ C'est la raison pour laquelle il est difficile d'allouer un rôle rhétorique à un extrait dans le cadre d'une explication, dans la mesure où, comme le rappelle Marie-Jeanne Borel, « [...] un type de discours n'a pas de *réalité sémiotique* lorsqu'il est isolé de son contexte, de ses rapports avec d'autres discours, des situations qui le déterminent et où il a ses effets. » (Borel, 1981:23)

Les implications de cette prise de position nous semblent intenable. Tout d'abord, il semble impossible d'opérer une découpe d'un texte en unités indépendantes sans compromettre sa réalité sémantique. Comme le rappelle Jean-Michel Adam :

Un texte est, d'une part, une suite linéaire de parties (paragraphe correspondant à des périodes ou séquences) formant une structure compositionnelle donnée, mais un texte est, d'autre part, un tout de sens sémantique ou pragmatique, une unité configurationnelle. [...] si la segmentation [d'un texte] fait chaque fois sens, elle n'obéit cependant pas à des règles générales simples. Il semble même qu'aucune règle générale ne puisse être avancée. (Adam, 1999:68)

Cette tension entre, d'une part, une continuité et d'autre part, un assemblage de parties empêche de considérer la période comme une « brique de sens », isolée du texte qu'elle aide à construire. Quand bien même chercherait-on à concilier une réalité périodique avec les segmentations opérées dans le texte, par exemple par l'intermédiaire d'une découpe chapitrée, nous nous heurterions à des phénomènes d'anaphore* et de continuité textuelle transcendant les limites observées. C'est ce qu'illustre l'exemple (1), issu du *Don Quichotte* d'Oudin : le pronom-déterminant *lequel* sélectionne un référent parmi ceux donnés dans le titre du chapitre et initie celui-ci dans une perspective qui ne tient pas compte des limites périodiques que l'on aurait pu définir par l'organisation du texte en parties numérotées.

(1) [458] CHAPITRE VI

DE L'EXACTE ET PLAISANTE ENQUETE QUE LE CURE ET LE
BARBIER FIRENT EN LA LIBRAIRIE DE NOTRE INGENIEUX GENTIL-
HOMME

Lequel dormait encore. (Oudin, 1614)

Il semble alors qu'il nous faut considérer le « sens parfait » de la période selon un point de vue davantage relativiste, et comprendre cette autonomie textuelle comme une autonomie communicationnelle. Le « circuit de paroles » qu'elle représente développe dès lors un topique de discours, un « à propos », qui arrive effectivement à un terme : ce peut être, par exemple, les faits et actions d'un personnage au sein d'un épisode d'un roman, la description d'un lieu, le développement d'une idée ou une démonstration. C'est en cela qu'elle peut être considérée comme un « sens parfait et achevé », puisqu'elle possède une unité communicationnelle repérable : elle compose une situation délimitée dans laquelle différents actants ou différentes actions prennent place,

selon certaines modalités textuelles. Cette approche nous permet d'intégrer l'écriture périodique au sein même du continuum textuel : ce dernier présente une succession de topiques entretenant différents types de relations, tout en conservant chacun une unité et une réalité sémiotique. Ces différentes périodes ménagent les « transitions » et les « reposoirs » dont nous parlions précédemment tout en conservant une longueur raisonnable ; et ces périodes successives construisent ce faisant une unité textuelle dans sa totalité.

Pour résumer, et à l'instar de ce que proposait Pierre Le Goffic (2011:22 *sq.*), nous considérons la période comme (i) une unité communicationnelle, c'est-à-dire qu'elle développe un topique de discours de façon plus ou moins détaillée ; comme (ii) une unité supérieure aux constituants phrastiques de type [GN – GV], puisque le développement de la période n'est pas directement et uniquement relié à l'organisation syntaxique de l'énoncé, mais comme une unité inférieure au texte dans sa totalité qui fait se succéder différentes périodes ; comme (iii) une unité possédant une organisation interne en membres ou en parties, celles-ci étant annoncées et construites par différents marqueurs dont nous définirons les rôles.

III.1.2 – Exemples

Pour illustrer cette définition, nous étudierons plusieurs énoncés qui composent des périodes telles qu'elles pouvaient se concevoir à l'époque classique. Nous analyserons tout d'abord une maxime, qui peut être isolée du recueil dont elle est issue sans compromettre sa compréhension, avant de nous orienter vers des énoncés que nous jugeons prototypiques selon la finalité communicationnelle développée par l'auteur.

III.1.2.1 – Étude de cas : la maxime

Une maxime a pour but de formuler une réflexion dont la véridicité n'est dépendante d'aucun contexte interprétatif : les réseaux de sens qui la composent sont donc nécessairement contenus dans un ensemble clos. Il ne peut pas être question de succession périodique : la maxime développe un seul topique*, sémiotiquement borné dans l'espace du texte, et compose en ce sens une période unique. De plus, elle est considérée à l'époque classique comme l'expression d'une « lisibilité syntaxique, grammaticale absolue, propre à faire d'elle l'image du *propos* potentiel dont la langue peut se

faire l’auteur » (Siouffi, 2010:322), ce qui rend la maxime d’autant plus exemplaire pour notre étude. Nous reproduisons celle que nous étudions, issue du recueil de La Rochefoucauld, dans sa totalité (2).

(2) [237] Le jugement n’est autre chose que la grandeur de la lumière de l’esprit ; son étendue est la mesure de sa lumière ; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses ; son discernement les compare et les distingue ; sa justesse ne voit que ce qu’il faut voir ; sa droiture les prend toujours par le bon biais ; sa délicatesse aperçoit celles qui paraissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l’examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l’esprit, **lequel**, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (La Rochefoucauld, 1665)

La période représentée dans cet exemple est d’une composition complexe que la ponctuation permet partiellement de mettre en lumière. La première phrase graphique présente une série de propriétés inhérentes au *jugement*, propriétés composant chacune un membre isolé par des points-virgules et commençant tous par un déterminant possessif. Cette accumulation contraste avec la deuxième phrase qui résume ces propriétés (*toutes ces qualités*) ce qui, du point de vue stylistique, reproduit la construction stylistique d’une période avec protase et apodose⁵.

Si nous revenons sur la construction informationnelle de cette maxime, nous observons que la première expression référentielle, *Le jugement*, doit être pris selon une interprétation générique : il s’agit de la notion de « juger », qualité absolue et renvoyant à l’ensemble de sa classe. En ce sens, elle jouit d’une haute saillance* et sa position à l’initiale de la maxime en fait un topique par excellence, non soumis à la prise en compte d’un contexte quelconque. Ce topique est ensuite développé par l’intermédiaire d’une longue chaîne référentielle, dont les maillons renvoient systématiquement à celui-ci suivant le fonctionnement des anaphoriques* du Grand Siècle : ceux-ci effectivement renvoient en priorité à l’élément le plus saillant du contexte gauche, comme nous l’observions précédemment (*cf.* § II.1.1.2) et comme l’a étudié Nathalie Fournier (2008:328). Cet empilement et ce parallélisme permettent de lever les ambiguïtés éventuelles qui auraient pu surgir à la lecture, ce qui montre que la logique de construction périodique est indépendante d’une logique phrastique ou propo-

⁵ Pour une définition de la période du point de vue stylistique, nous renvoyons à Dupriez (2003:338).

sitionnelle : les formes liées comme les déterminants possessifs renvoient traditionnellement au référent le plus saillant du contexte gauche et non au plus proche d'eux dans l'enchaînement linéaire de l'énoncé.

Cette construction, qui charpente le premier mouvement de la période, doit ensuite être interrompue : sinon, il est un risque de décrochage interprétatif qui remettrait en question la contrainte de longueur constitutive de cette unité. L'auteur amorce ainsi, dans l'apodose, un mouvement de clôture, annoncé tout d'abord par le tour *Si on l'examine bien* et par le GN *toutes ces qualités*, qui ont une fonction résomptive ; ensuite par une évolution subtile du topique de la période. *Le jugement* est alors assimilé, par l'intermédiaire de la construction attributive qui établit une égalité sémantique, à *la grandeur de l'esprit*. Enfin, le pronom-déterminant *lequel* compense la faible saillance syntaxique du GN complément du nom *l'esprit*, achève la période et, ce faisant, la maxime elle-même. La clause syntaxique que nous avons observée précédemment (cf. § II.1.2.1) s'accompagne ici d'une clause périodique, le marquage linguistique du pronom-déterminant facilitant cette interprétation particulière.

Pour résumer, la période que compose cette maxime combine trois caractéristiques textuelles : (i) elle possède une unité communicationnelle, son topique faisant l'objet d'une évolution prenant en compte la progression de l'information ; (ii) elle possède une autonomie sémantique et référentielle, assurée par la construction d'un dense réseau d'expressions anaphoriques ; (iii) elle possède une borne initiale, établie par l'introduction d'un GN saillant qui définira son topique, et une borne finale, qui correspond ici à la fin de la maxime elle-même. Celle-ci représente un « circuit de paroles », qui revient sur son propos initial après l'avoir développé : l'esprit possède un certain nombre de qualités et, une fois celles-ci énumérées, l'auteur revient sur son observation première qui consiste à déclarer que l'esprit possède un certain nombre de qualités.

III.1.2.2 – Autres exemples

Les caractéristiques textuelles que nous venons d'énumérer se retrouvent au sein de textes plus longs, dans des romans par exemple ; mais les mécanismes mis en œuvre pour le repérage des périodes, ainsi que leur rôle rhétorique, diffèrent de la maxime que nous venons d'étudier. Pour exemple, nous présentons par la suite des périodes issues de textes longs, *Don Quichotte* d'une part, les *Essais* de l'autre, périodes aux

optiques communicationnelles descriptives et narratives respectivement et aux stratégies de repérage différentes.

Tout d’abord, prenons l’extrait suivant, issu de la traduction du *Don Quichotte* par César Oudin (3).

(3) [451] *Ayant marché environ comme une lieue*, don Quichotte découvrit une grande troupe de gens, *qui* étaient, comme l'on sut depuis, certaines marchands de Tolède, **lesquels** allaient acheter de la soie à Murcie. *Ils* étaient six et venaient avec leurs parasols, accompagnés de quatre valets à cheval et trois garçons de mules à pied. *À peine Don Quichotte les eut-il aperçus* qu’il s’imagina que c’était un sujet de nouvelle aventure [...] (Oudin, 1614)

Avant cet extrait, un événement remet Don Quichotte sur le chemin de son écurie ; survient alors un événement qui initie un nouveau mouvement du texte, la rencontre avec des marchands de Tolède. La période est initiée par une préposition participiale en construction détachée, « *Ayant marché environ une lieue* », qui donne un cadre spatio-temporel à l’événement principal, la découverte (*découvrit*) de la troupe des marchands dont la description concentre l’intérêt de l’extrait. Le premier moment de la période est dédié à l’établissement de son topique*, qui se fait en deux temps : tout d’abord, un premier moment, par l’intermédiaire de la première relative *qui étaient...* qui identifie les premiers actants ; et un second, initié par *lesquels*, qui introduit un nouvel événement (*lesquels allaient...*), rattache l’introduction de ces nouveaux personnages aux faits et gestes de Don Quichotte et justifie ce faisant leur rencontre. Après cette précision événementielle, une nouvelle description, initiée dans la phrase graphique subséquente par le pronom personnel *Ils* (*Ils étaient six...*) explicite les projets de ces marchands.

Le développement de la période est donc concentré sur ces nouveaux personnages, la majorité des expressions y renvoyant : *une grande troupe de gens*, *certaines marchands de Tolède*, les pronoms anaphoriques* *ils*, *qui* et *lesquels*. Le personnage de Don Quichotte, quant à lui, est laissé à l’arrière-plan : il faudra attendre sa remise en avant (*À peine Don Quichotte...*) pour signaler la fin de la période, et le commencement d’un autre mouvement du texte en revenant au héros principal du roman. Nous avons ici une période à dominante descriptive, construite par (i) la définition d’un topique de discours, les marchands ; (ii) une autonomie référentielle, assurée par les di-

vers GN et pronoms renvoyant à ceux-ci ; (iii) une borne initiale, marquée par l'introduction de ces nouveaux acteurs du récit, et une borne finale, marquée par le retour du personnage principal de Don Quichotte.

Nous retrouvons cette construction dans l'extrait suivant (4), où la période développée par Montaigne est dédiée au récit d'une anecdote.

(4) [325] *Desrobons icy, la place d'un compte. Un homme se mouchoit tousjours de sa main : chose tres-ennemie de nostre usage. Defendant là-dessus son fait (et estoit fameux en bonnes rencontres) il me demanda quel privilege avoit ce salle excrement que nous allassions lui apprestant un beau linge delicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous ; que cela devoit faire plus de horreur et de mal au coeur, que de le voir verser où que ce fust, comme nous faisons tous autres excremens. Je trouvay qu'il ne parloit pas du tout sans raison : et m'avoit la coustume osté l'apercevanche de cette estrangeté, **laquelle** pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre país. *Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature.* (Montaigne, 1588)*

Le début de cette période est clairement établi par un décrochage textuel : l'auteur annonce qu'il quitte son propos précédent pour rapporter une aventure dont il fut l'un des acteurs (*Desrobons icy, la place d'un compte...*). Un nouveau personnage du récit est introduit par une expression indéfinie (*Un homme...*), puis l'auteur relate ses faits et gestes (le fait qu'il se mouche de sa main) et ses paroles, par l'intermédiaire d'un long segment au discours indirect (*il me demanda quel privilege...*). Ces deux membres renvoient et développent le topique de cette période à dominante narrative, qui traite de l'habitude de se moucher. Montaigne juge ensuite à la première personne les propos de ce personnage, et la réflexion qu'il eut ce faisant (*Je trouvay...*). La fin de la période est signalée cette fois par *laquelle*, qui associée à sa position de clausule syntaxique une clausule périodique à l'instar de l'exemple (2). La réflexion philosophique qui suit (*Les miracles sont...*, le terme de « miracle » devant s'entendre comme « chose surprenante, étrangeté ») agit comme une formule résomptive dans laquelle on fait référence ni à l'homme de l'anecdote, ni à Montaigne en particulier, mais à un *nous* générique. Cette formule est également une borne introduisant un nouveau mou-

vement du texte, qui poursuit la réflexion de l’auteur sur la force de l’habitude⁶. Nous retrouvons bien là (i) l’établissement d’un topique de discours, le fait de se moucher ; (ii) une autonomie sémantique, assurée par le discours indirect et la remarque de Montaigne à son propos ; (iii) une borne initiale et une borne finale, assurées par deux décrochages énonciatifs.

Si les trois exemples que nous avons étudiés (2 – 4) permettent d’avoir une idée de la notion de période, ils se rejoignent surtout sur l’unité communicationnelle que l’on peut y repérer. À côté de cela, les indices linguistiques qui permettent de la construire sont nombreux, qu’il s’agisse d’un dense réseau anaphorique, d’une rupture énonciative ou de l’emploi d’une proposition participiale définissant un cadre spatio-temporel. Nous notons ici que ce ne sont pas tant ces indices en eux-mêmes qui établissent les limites de la période, mais leur conjonction avec son propos. Les marques que nous avons mises en avant font réseau, et c’est ce faisceau d’indices qui permet d’orienter l’analyse, chose qu’il nous est possible d’illustrer plus précisément avec le pronom-déterminant *LEQUEL*.

⁶ Cet extrait est issu du chapitre XXIII du tome I des *Essais*, « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue ».

III.2 – *LEQUEL* comme marqueur périodique

Nous avons défini dans notre première partie le topique* d'un énoncé comme le support de l'information, dans le cadre de l'expression d'un dynamisme informationnelle* : partant, tous les référents participent de près ou de loin à la progression de l'information, mais à différents niveaux (*cf.* § I.2.2). Si le topique d'une période peut être intuitivement perçu à la lecture, différents indices linguistiques permettent d'orienter, dans le cadre d'une période, sa reconnaissance : il s'agira notamment du référent qui attire à lui la plupart des expressions anaphoriques*. Ce peut être une notion, à l'instar du *jugement* de l'exemple (2), ou un référent animé humain à l'image des *marchands* de l'exemple (3). Le topique peut également correspondre à une situation ou à une habitude, à l'instar de l'exemple (4) où le topique sera moins identifié comme *un homme* que « l'habitude de se moucher de main ». Nous reproduisons ces trois exemples, que nous avons analysés dans le chapitre précédent (*cf.* § III.1.2).

(2) [237] Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit ; son étendue est la mesure de sa lumière ; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses ; son discernement les compare et les distingue ; sa justesse ne voit que ce qu'il faut voir ; sa droiture les prend toujours par le bon biais ; sa délicatesse aperçoit celles qui paraissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, **lequel**, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (La Rochefoucauld, 1665)

(3) [451] *Ayant marché environ comme une lieue*, don Quichotte découvrit une grande troupe de gens, *qui* étaient, comme l'on sut depuis, certaines marchands de Tolède, **lesquels** allaient acheter de la soie à Murcie. *Ils* étaient six et venaient avec leurs parasols, accompagnés de quatre valets à cheval et trois garçons de mules à pied. *A peine Don Quichotte les eut-il aperçus* qu'il s'imagina que c'était un sujet de nouvelle aventure [...] (Oudin, 1614)

(4) [325] *Desrobons icy, la place d'un compte. Un homme se mouchoit tousjours de sa main : chose tres-ennemie de nostre usage. Defendant là-dessus son faict (et estoit fameux en bonnes rencontres) il me demanda quel privilege avoit ce salle*

excrement que nous allussions lui apprestant un beau linge délicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous ; que *cela* doit faire plus de horreur et de mal au coeur, que de le voir verser où que ce fust, comme nous faisons tous autres excremens. Je trouvay qu'il ne parloit pas du tout sans raison : et m'avoit la coustume osté l'appercevanche de cette estrangeté, **laquelle** pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre país. *Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature.* (Montaigne, 1588)

Mais à côté de ces topiques de discours, soit les référents ou les notions qui sont saillants, identifiés et actifs, la période développe également ce que nous avons appelé des thèmes* phrastiques, qui font l'objet dans un membre d'un développement limité, souvent afin d'apporter un complément d'informations et de faciliter la compréhension globale de la période. Nous reprenons l'exemple que nous avons commenté dans notre première partie comme illustration (*cf.* § I.2.2).

(5) [200] [Une nuit des plus fâcheuses qui fut jamais, ayant succédé à un des jours les plus agréables que nous eussions eus à Colignac, je me levay aussi-tost que l'aurore : et pour dissiper les inquiétudes et les nuages dont mon esprit estoit encor ofusqué, j'entrai dans le jardin où la verdure, les fleurs et les fruits, l'artifice et la nature, enchantoient l'âme par les yeux ;] lors qu'en mesme instant j'apperceus *le marquis* qui s'y promenoit seul dans une grande allée, **laquelle** coupoit le parterre en deux ; *il* avoit le marcher lent et le visage pensif. Je restay fort surpris de *le* voir contre sa coutume si matineux : cela me fit haster mon abord pour *luy* en demander la cause. (Bergerac, 1655. *Cf.* ex. 63, p. 63 et p. 67)

Après une première période consacrée au parc où erre le narrateur (*Une nuit [...]* *par les yeux*), une deuxième période initiée par le marqueur spatio-temporel *lors qu'en mesme instant* se consacre au personnage du *marquis* et au dialogue qu'il aura avec le narrateur. Au sein de cette période où le référent du *marquis* attire à lui la plupart des expressions anaphoriques (*qui, il, le, luy*), *laquelle* apporte une information secondaire à la *grande allée* et la subordonnée fait office de parenthèse : elle précise la façon dont est disposée *l'allée* au regard du *parterre*, et justifie ce faisant la future rencontre des personnages puisque leurs routes se croisent physiquement. On peut néanmoins considérer cette information accessoire, dans la mesure où son absence n'aurait pas particulièrement ralenti notre compréhension.

En ce sens, un thème phrastique sera considéré comme secondaire au sein de la période non seulement parce que son développement est plus limité que le topique de discours, mais également parce que l'importance de l'information développée est également secondaire, ou subordonnée au topique de la période : le fait de dire qu'*une allée coupe le parterre* n'est pertinent que si l'information est mise en relation avec les deux personnages de l'extrait, tandis qu'à l'inverse, leur rencontre n'exige pas une précision sur la configuration physique du jardin.

Ceci étant précisé, et si nous considérons *LEQUEL* comme un marqueur périodique, nous pouvons envisager deux grands cas de figure : ou bien *LEQUEL* participe directement au topique de la période, ou bien *LEQUEL* participe à un thème phrastique de celle-ci. En effet, par ses propriétés linguistiques et son caractère marqué, le pronom-déterminant nous semble toujours participer à un développement informationnel, que ce soit à un niveau local ou au niveau global. À l'exception de *LEQUEL* objet, qui n'est ni topique, ni thématique comme nous l'avons observé (*cf.* § II.2.1.3), et de rares cas de contraintes syntaxiques mettant en jeu *LEQUEL* prépositionnel, où le seul emploi du pronom-déterminant n'est pas décisif quant à ces questions (*cf.* § II.1.3.2), l'emploi de *LEQUEL* invite toujours à faire une analyse particulière de la subordonnée, qui développera une nouvelle information dans la période. On ne peut pas considérer que la subordonnée relative introduise « en bloc » un groupe SV à la façon d'un jugement thétique, y compris lorsque l'antécédent de *LEQUEL* est une expression indéfinie ou lorsqu'il souffre d'un déficit référentiel (*cf.* § II.2.2.2) : puisque le pronom-déterminant est une nouvelle expression référentielle définie de l'antécédent (*cf.* § II.3), il lui confère ce faisant une autonomie lui permettant de participer à la progression périodique⁷. Son importance sera en revanche dépendante de l'ensemble du contexte comme nous venons de le montrer, ce dernier permettant d'analyser la subordonnée comme développant un topique de discours ou un thème phrastique.

Nous aborderons ces cas de figure successivement, en étudiant tout d'abord (i) le développement du topique de la période, au moyen du pronom-déterminant et des autres marqueurs susceptibles de faire réseau avec lui, puis (ii) le développement des

⁷ Fournier & Fuchs (1998:72-73) proposent comme test, pour repérer les énoncés thétiques où « on ne peut plus opposer un thème et un rhème au sein de S-V » (*op.cit.*, p.73), une glose en « il y a S qui V », c'est-à-dire d'introduire la structure au sein d'une relative prédicative (*ibid.*). Or, nous avons montré précédemment que *LEQUEL* était incapable d'introduire de telles subordonnées (*cf.* § I.1.1.4), ce qui est un indice supplémentaire nous invitant à en faire un marqueur thématique par défaut.

thèmes phrastiques, en nous intéressant notamment à la façon dont nous pouvons distinguer ce rôle périodique de *LEQUEL* du précédent. Enfin et dans un troisième temps, nous observerons (iii) la ponctuation et les connecteurs qui participent à l'organisation de la période mais qui ne sont pas directement reliés à un référent particulier, et à leurs relations avec le pronom-déterminant au sein des développements périodiques.

III.2.1 – *LEQUEL* et le topique de discours

Lorsque *LEQUEL* participe directement au topique* de discours, et qu'il est donc central dans l'interprétation de la période, deux indices nous semblent pertinents afin d'identifier son rôle dans le développement périodique : d'une part, la saillance* communicationnelle de son antécédent ; d'autre part, sa place au sein de la période. Si nous reprenons les concepts développés dans notre premier chapitre, et notamment ceux d'activation et d'identifiabilité* (cf. § I.2.2), nous avons pu identifier quatre configurations préférentielles quant au rôle de *LEQUEL* dans le développement du topique de la période :

– Si l'antécédent de *LEQUEL* est non-identifié et inactif, alors le pronom-déterminant le consacre comme topique de discours. Ce rôle a été souvent décrit par les remarqueurs tel Vaugelas ([1647] 1934:116) : le pronom-déterminant reprend dans cette configuration un antécédent souffrant d'un déficit de saillance communicationnelle et initie une longue chaîne référentielle. *LEQUEL* est alors en tête de période (6).

(6) [184] On rapporte qu'en ce même temps, il y avoit auprès du Roi un Indien nommé Calanus, celebre entre tous les Sages de son païs, lequel faisant profession d'une severe Philosophie, s'estoit néanmoins laissé persuader dans *son* extrême vieillesse, de *se* mettre à la suite de la Cour. *Cet homme* ayant vécu l'espace de quatre-vingt trois ans, sans avoir été incommodé d'aucune sorte de maladie ; comme *il* fut arrivé en Perse, *se* voyant travaillé de la colique, resolut de *se* faire mourir d'une façon bien étrange. Car plutôt que de souffrir que la parfaite santé dont *il* avoit joui durant tout le cours de *sa* vie, fût alterée par de longues douleurs, & craignant aussi de tomber entre les mains des Medecins, & d'être tourmenté par la multitude de leurs remedes, *il* pria le Roi de commander, qu'on *lui*

dressast un bucher, & que quand *il* seroit dessus, il y fist mettre le feu. Le Roi s'imagina [...] (Vaugelas, 1709)

Dans cet extrait, le référent antécédent indéfini est introduit par le tour présentatif *il y avoit auprès du roi*. Une fois localisé, ce nouveau référent est immédiatement repris par *lequel*, qui l'installe en qualité de topique : les différents rappels anaphoriques* subséquents *s(e), son, il...* y renvoient dès lors. Nous notons une fois encore que la construction périodique permet de lever les ambiguïtés potentielles : les pronoms personnels *lui* et *il* à la fin de l'extrait ([...] *qu'on lui dressast un bucher, & que quand il seroit dessus...*) pourraient renvoyer au référent le plus proche *le Roi*, mais la prise en compte du topique de la période oriente l'interprétation vers le référent saillant, à savoir *Calanus*.

La période prend ici la forme d'une micro-séquence narrative, jouissant d'une grande autonomie textuelle : Vaugelas relate effectivement toute la vie de ce personnage de *Calanus* aux côtés d'Alexandre, de leur rencontre à sa mort. Si *lequel* ouvre la période, la borne finale est établie par l'introduction d'un nouveau topique, ou plutôt par le retour au topique de discours précédent, *le Roi* (Alexandre le Grand), dont les exploits constituent le fil rouge du récit. Ce référent, d'abord réintroduit de façon non saillante comme complément verbal (*il pria le Roi*), devient par la suite sujet syntaxique (*Le Roi s'imagina...*), ce qui le consacre en nouveau topique périodique en jouant sur sa saillance syntaxique.

– *LEQUEL* topique de discours peut également renvoyer à un référent identifié, mais inactif, car laissé de côté pendant un certain temps lors du développement textuel. Si nous retrouvons encore le pronom-déterminant en tête de période, son antécédent ne souffre pas ici d'un déficit de saillance spécifique : son rôle consiste alors à attirer l'attention du locuteur sur lui et sur l'information nouvelle qui est apportée en activant le référent antécédent, et à initier une longue chaîne référentielle (7).

(7) [398] Je ne vous veux rien celer. Il faut que vous entendiez que celui que Louyse a veu avec sa fille, habillé d'un habit incarnat, n'est autre que Basile. **Lequel** a trouvé moyen de sortir par les fenestres de la salle et s'en est venu rendre ceans. Où après qu'*il* m'a eu conté tout au long l'amour que Genevieve *luy* portoit, le long temps qu'*il* l'a servie et le moyen qu'*il* avoit tenu pour parler à elle privement, *il* m'a prié de *luy* prester ceste

dame que Saucisson m'avoit amenée, ce que je ne *luy* ay refusé.
Puis *il* l'a fait vestir du mesme habit qu'*il* avoit et l'a mise en *sa*
place avec Geneviefve. (Turnèbe, 1584)

Dans cette réplique des *Contens*, Eustache révèle l'identité du prétendant de la fille de Louyse, Basile, personnage connu depuis le début de la pièce mais inactif et peu accessible dans la mémoire du locuteur, car il n'avait pas fait l'objet d'un développement périodique récent. La révélation d'Eustache composant un moment important de la pièce, *Lequel* assure qu'elle sera aisément repérable pour le lecteur ou le spectateur. À l'instar de l'exemple précédent, le pronom-déterminant initie une longue chaîne référentielle et se place au début de la période ainsi développée. L'antécédent, *Basile* est réintroduit par l'intermédiaire d'une structure attributive (*celuy que Louyse a veu... n'est autre que Basile*), ce qui permet de l'associer à un personnage jusque là non identifié. Il n'est donc pas un référent « flambant neuf » pour reprendre l'expression de Georges Kleiber (1994:116), mais il avait été laissé de côté suffisamment longtemps pour justifier une réactivation au moyen du pronom-déterminant.

– *LEQUEL* peut également référer au topique de la période, installé précédemment par celle-ci, et participe alors de la chaîne référentielle y renvoyant. Dans ce cas de figure, le pronom-déterminant prendra place généralement à la fin de la période et s'articulera autour d'un référent identifié et actif, comme nous l'avions observé avec la maxime de La Rochefoucauld (2) et comme nous le voyons dans l'exemple suivant (8).

(8) [272] Je ne parle point de Théophylacte, ni d'Euthymius, qu'il faut réduire au sens de leur maître saint Chrysostome. Il est vrai que Théophylacte fait aller *les paroles oiseuses* avec *le mensonge et la calomnie* mais il ne falloit pas omettre qu'il y ajoute « *les discours sans ordre et sans raison* » avec *ceux qui sont* « *ridicules, dits pour faire rire* » ce qui suppose la vraie idée de ce qu'on appelle parole oiseuse ou inutile, **laquelle** n'a point d'autre but que de discourir sans nécessité, sans raison, et pour divertir seulement. (Bossuet, 1702)

Cette remarque de Bossuet, restituée dans son intégralité, porte sur une traduction du *Nouveau Testament*⁸ : il s'agit d'un commentaire métalinguistique visant à présenter au mieux les analyses des pères de l'église Théophylacte, Euthymius et Chrysostome. L'auteur cherche à définir précisément *les paroles oiseuses*, qui font l'objet de plusieurs reformulations (*le mensonge, la calomnie, les discours sans ordre...*) pour aboutir à une description précise, (*la*) *parole oiseuse ou inutile*. Ce détour linguistique s'achève par le pronom *laquelle* qui reprend un antécédent résumant le propos antérieur (*ce qu'on appelle parole oiseuse ou inutile*) et introduit une nouvelle prédication, explicitant une fois dernière le développement de l'auteur. Le pronom-déterminant parachève ce faisant la période que compose ce commentaire dans un mouvement résomptif proche de celui décrit dans l'exemple (2).

– Enfin, *LEQUEL* peut réinstaller un référent en qualité de topique de discours après une autre période ou une parenthèse digressive. Il opère ce faisant une transition thématique* : l'antécédent, inactif dans l'énoncé mais toujours accessible, est alors réactivé et remis en position saillante (9).

(9) [176] On ne sçait ce que les Bactriens auroient fait, si ceux qui le [Darius] prirent n'eussent fait accroire que c'étoit par l'ordre *d'Alexandre*, ce qui étonna les courages encore flottans, & incertains de ce qu'ils devoient faire. Ils le mirent sur un cheval, & le menerent au Roi, **lequel** sur ces entrefaites, choisit environ neuf cens soldats qui avoient servi leur tems, & leur ayant fait distribuer à chaque Cavalier deux talens, & à chaque Fantassin trois mille deniers, *il* les envoya en leurs maisons, après les avoir exhortez à se marier pour avoir des enfans, qui pûssent un jour remplir leurs places. (Vaugelas, 1709)

Dans cet extrait, nous pouvons repérer deux périodes et, partant, deux topiques de discours : d'une part le devenir du roi Darius après sa dernière bataille, d'autre part les actions d'Alexandre au regard de son armée. Le texte doit ménager cette transition thématique, tout d'abord en clôturant le premier mouvement : cela est permis et par l'expression résomptive *sur ces entrefaites*, qui résume tout le contenu informatif précédent, et par le pronom-déterminant dont le rôle est d'annoncer la fermeture du réseau anaphorique renvoyant à *Darius* en s'articulant autour d'un autre référent. Ensuite, il

⁸ « Première instruction sur le dessein et le caractère du traducteur. Remarques sur les explications tirées de Grodus. XIV. On dit un mot sur Théophylacte, et on produit saint Jérôme ».

faut à Vaugelas ouvrir une deuxième période et remettre le référent *Alexandre* en position de topique : *lequel* permet alors, dans le même mouvement, de compenser le déficit de saillance du complément verbal *au Roi* et d'initier une nouvelle chaîne référentielle. À la façon des constructions détachées, le pronom-déterminant agit ici « tout autant comme le prolongement de l'énoncé précédent que comme l'ouverture d'un nouvel énoncé » (Combettes, 1998:104) : nous l'interprétons comme fermant la première période dans la mesure où il ouvre la seconde dans un même mouvement.

Il est intéressant de noter que sur cette occurrence, issue de la traduction de *La Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce, l'Académie française commente :

Lequel est vicieux en cequ'il unit des choses qui n'ont point de rapport ensemble. Il falloit dire conformement à l'Original, *Sur ces entrefaites Alexandre*. (Ayles-Bennett et Caron, 1996:260-261)

Il semble bien qu'ici l'Académie remette en question ce rôle de transition thématique : *lequel* est « vicieux » puisqu'il cumule ces rôles d'ouverture et de fermeture et participe à deux topiques simultanément. Selon les académiciens, la remise en avant du nom propre *Alexandre* permet de traduire ce même effet de sens, en jouant sur la saillance sémantique du référent et non uniquement sur la saillance syntaxique que permet de compenser le pronom-déterminant. Cette occurrence illustre également l'interprétation dynamique que *LEQUEL* peut avoir dans les textes, dans la mesure où il ne renvoie pas au précédent topique du texte, *Darius*, mais initie un nouveau développement périodique. En ce sens, et comme nous le voyons avec ces derniers exemples, il est difficile de faire de *LEQUEL* un topique par défaut, et de lui prêter un seul et unique rôle dans les textes : c'est sa mise en relation avec tout un faisceau d'indices qui permet d'orienter son interprétation.

Nous pouvons résumer par un tableau ces différentes possibilités, en y intégrant les exemples que nous venons d'étudier comme illustration de ces configurations préférentielles (Figure 8) :

Statut de l'antécédent	Place de <i>LEQUEL</i>
Non identifié et inactif (6)	Début de période
Identifié mais inactif (7)	Début de période
Identifié et activé (8)	Fin de période
Identifié et accessible (9)	Fin/Début de période (transition thématique)

Figure 8 – Table récapitulative du rôle de *LEQUEL* topique de discours⁹

Ces configurations renvoient davantage à des tendances qu'à des résultats à proprement parler ; elles permettent cependant d'avoir une vision d'ensemble des rôles de *LEQUEL* dans les textes et d'orienter nos commentaires. Il nous semble que le rôle principal du pronom-déterminant soit toujours d'attirer l'attention sur un endroit précis du continuum textuel et de structurer l'énoncé par l'intermédiaire de son caractère marqué et de l'anaphore qualitative* qu'il opère sur son antécédent : il l'active ce faisant, s'il était inactif ou simplement accessible, et sa place dans la période dépendra alors de la chaîne référentielle dans laquelle il prend place.

Nous notons également que les configurations que nous avons mises en lumière ne sont pas exclusives l'une vis-à-vis des autres, et il arrive que les auteurs les cumulent au sein d'une même période. Dans l'exemple suivant (10), nous pouvons observer que deux *LEQUEL* participent conjointement à la période développée.

(10) [554] [556] Avec cette intention, tout à l'instant même je m'en allai trouver mon père pour lui déclarer mon désir ; et, au même temps que j'entrai en la chambre où il était, je le trouvai qui tenait une lettre tout ouverte en sa main, **laquelle** il me bailla devant que je lui disse une seule parole, et me dit : « Cardénio, tu verras par *cette lettre* la volonté que le duc Richard a de te protéger. » Ce duc Richard, comme vous autres, messieurs, est un des grands d'Espagne, *lequel* a ses terres au meilleur endroit de cette Andalousie. Je pris et lus la lettre, **laquelle** était si pressante que j'eusse trouvé moi-même mauvais que mon père n'eût pas accompli le contenu *d'icelle*. (Oudin, 1614)

⁹ Si nous reprenons les catégories de Bernard Combettes (1992b:12), nous aurions respectivement : *antécédent entièrement nouveau* => début de période ; *nouveau non-utilisé* => début de période ; *évoqué* => Fin de période ; *inférable* => Fin/Début de période (transition thématique).

Dans cet exemple, le topique de la période tourne autour d'une lettre reçue par un mendiant, *Cardénio*, qui raconte son histoire à Don Quichotte. Le nouveau référent *une lettre toute ouverte en sa main*, expression indéfinie et nouvellement introduite dans l'énoncé, est immédiatement repris par *laquelle*, qui l'établit en topique de discours. Après un développement la concernant, une parenthèse concernant *le Duc Richard* intervient, elle-même construite avec un *lequel* développant ce thème* phrastique secondaire. La lettre revient ensuite sur le devant de la scène, est finalement reprise une dernière fois par le pronom-déterminant qui vient parachever ce topique, la suite du texte évoluant vers les actions du personnage de Cardénio. L'auteur exploite ainsi dans cet extrait deux rôles périodiques de *LEQUEL*, l'un ouvrant et s'articulant autour d'un référent non-identifié et inactif, l'autre fermant et s'articulant autour d'un référent identifié et activé, dans une seule et même période.

Ces différents rôles de *LEQUEL* quant au développement du topique de la période nous ont amené à nous interroger aux autres expressions anaphoriques qui participent également à sa progression, dans la mesure où c'est la prise en compte de la chaîne référentielle qui détermine, ou non, sa position centrale dans l'interprétation périodique. Pour ce faire, nous nous sommes concentré sur les occurrences où nous pouvions trouver, dans l'entourage contextuel immédiat de *LEQUEL*, d'autres instruments participant à la dynamique informationnelle* et à l'organisation périodique de l'énoncé. Nous avons choisi de ne pas nous risquer, autant que faire se pouvait, à des opérations de commutation, en remplaçant dans nos occurrences le pronom-déterminant par un autre pronom relatif ou un autre GN et en commentant les nuances que nous croyons percevoir : ce serait effectivement considérer que les effets de sens produits par ces commutations n'ont pas évolué en plusieurs siècles, ce qui contrevient ne serait-ce qu'à l'approche périodique que nous avons choisi d'adopter. Nous avons donc travaillé avec des exemples effectifs, et non pas des exemples construits.

Nous avons analysé dans un premier temps les pronoms relatifs simples, qui sont en relation paradigmatique directe avec *LEQUEL* en tant qu'introducteurs de propositions subordonnées relatives. Nous avons ensuite observé la façon dont les locuteurs poursuivaient une période après une subordonnée en *LEQUEL*, et nous avons repéré deux configurations :

– Les reprises ultérieures du GN antécédent se font le plus souvent au moyen de différents pronoms personnels tels *il, elle, se...* C'est ce que nous avons dans l'exemple (11), où la période se concentre sur le passé fantasque du *tavernier*, qui est le topique de discours. Comme le pronom-déterminant établit le GN comme référent saillant de la période, les différents rappels pronominaux y renvoient sans ambiguïté aucune et sans nécessité de l'explicitier ultérieurement. Nous renvoyons en ce sens aux études faites sur ce type de progression textuelle¹⁰, mais sans l'analyser ici en détail.

(11) [441] Le tavernier, **lequel** comme il est dit, était un peu matois, et *qui* avait déjà quelque atteinte du défaut de jugement de son hôte, acheva de le croire tout à fait quand *il* eut achevé d'ouïr de si belles raisons, et, pour avoir de quoi rire cette nuit-là, *il* se résolut de seconder son humeur, et ainsi lui dit que c'était fort à bien à lui d'avoir un si bon désir, et qu'un tel dessein était propre et naturel aux chevaliers aussi nobles qu'il paraissait être et que sa gaillarde allure le démontrait, et que *lui-même* aussi, aux ans de sa jeunesse, *il* s'était adonné à cet exercice honorable, allant chercher aventure par diverses parties du monde sans qu'*il* eût laissé de visiter les Perchoirs de Malaga, les Iles de Riaran, les bordels de Séville, le marché de Ségovie, le jardin olivet de Valence, les remparts de Grenade, la plage de San Lucar, le haras de Cordoue, les cabarets de Tolède et autres divers endroits où *il* avait exercé la légèreté de ses pieds et la subtilité de ses mains, en faisant plusieurs tours, attrapant force veuves, mettant à mal quelques filles, trompant nombre de pauvres orphelins, et finalement *se* faisant connaître par toutes les cours et tribunaux qu'il a quasi en toute l'Espagne, et qu'enfin *il* s'était venu retirer en ce sien château, où *il* vivait de son bien et de celui d'autrui, recevant en icelui tous les chevaliers errants, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, seulement pour la grande affection qu'*il* leur portait, et afin qu'ils partageassent quelque peu de leurs biens avec *lui* en échange de ses bons offices. (Oudin, 1614. Cf. ex. 74, p. 137 et ex. 83, p. 142)

– Aux côtés de ces rappels pronominaux, nous avons aussi souvent rencontré des reprises ultérieures de l'antécédent au moyen d'expressions démonstratives du type *CE N* (12).

¹⁰ Par exemple, Combettes (1992:103-112).

(12) [609] Au bas de ces degrez y a une source d'eau ou cisterne qui rend grande humidité dans ceste Eglise sousterraine, **laquelle eauë** est bonne à boire ; ceux du lieu nomment *ceste cisterne* la fontaine du Dragon. (Bénard, 1621)

Denis Apothéloz a analysé le rôle des expressions démonstratives dans la dynamique de l'énoncé, et a notamment observé que « les SN démonstratifs tendent à se polariser autour de deux fonctionnements : l'un impliquant un objet qui a une saillance [syntaxique] élevée, l'autre un objet qui a une saillance [syntaxique] faible mais une saillance *cognitive* élevée » (Apothéloz, 1995a:278). Ces observations rejoignent nos propres commentaires sur le rôle anaphorique de *LEQUEL*, qui s'articule autour de référents saillants syntaxiquement (*cf.* § II.1.1) ou, le cas échéant, autour de référents saillants sémantiquement, à l'instar des référents animés humains (*cf.* § II.2.1). Il semble y avoir une continuité entre ces différentes expressions anaphoriques, qui nous a invité à observer plus attentivement le rôle textuel de ces dernières au regard du pronom-déterminant.

En revanche, nous n'avons quasiment pas trouvé dans notre corpus de reprise de l'antécédent au moyen de *LE N* passée la subordonnée : les rares occurrences qui relèveraient de cette catégorie sont des GN d'interprétation générique, qui ne peuvent être employés qu'avec un déterminant défini (13). En ce sens, leur emploi n'engage pas directement l'organisation de la période et la dynamique informationnelle de l'énoncé.

(13) [415] Chacun estime son tourment plus grand que celui des autres, mais informez-vous bien, et vous apprendrez qu'il n'y a point de captivité plus severe que celle de l'avarice, **laquelle** fait fermer les yeux à la verité, à l'honnesteté et aux loix. *L'avarice* (**Une avarice*, **cette avarice*) est une hydropisie spirituelle, et l'avaricieux est tousjours meschant et trompeur, car il a l'ame venale, la jalousie n'est qu'un effect de l'amour, c'est une peur de perdre la chose aymée, et ceste peur assure l'empire d'amour, qui n'est pas estimé vray sans jalousie. (Gougeon, 1633)

Les autres reprises de l'antécédent en *LE N* se situent généralement après d'autres reprises pronominales ou démonstratives de celui-ci. Ils viennent réactiver le topique de la période après une parenthèse, par exemple, mais leur rôle se comprend davantage en relation avec le contexte droit qu'avec le contexte gauche. C'est ce que nous avons par exemple dans l'exemple (10), que nous avons analysé précédemment : après

l'établissement de la *lettre* en topique de la période grâce à *laquelle*, nous observons une reprise au moyen d'un déterminant démonstratif (*cette lettre*). Après la parenthèse ou le thème phrastique concernant le *duc Richard*, la *lettre* revient sur le devant de la scène : elle est cependant immédiatement reprise par le pronom-déterminant puis par *icelle*, ce qui nous empêche de dire que l'antécédent est directement repris par *LE N* après *LEQUEL*.

(10) [554] [556] Avec cette intention, tout à l'instant même je m'en allai trouver mon père pour lui déclarer mon désir ; et, au même temps que j'entrai en la chambre où il était, je le trouvai qui tenait une lettre tout ouverte en sa main, **laquelle** il me bailla devant que je lui disse une seule parole, et me dit : « Cardénio, tu verras par *cette lettre* la volonté que le duc Richard a de te protéger. » Ce duc Richard, comme vous autres, messieurs, est un des grands d'Espagne, lequel a ses terres au meilleur endroit de cette Andalousie. Je pris et lus la lettre, **laquelle** était si pressante que j'eusse trouvé moi-même mauvais que mon père n'eût pas accompli le contenu *d'icelle*. (Oudin, 1614)

Nous avons étudié précédemment la relation entre *LEQUEL* et les expressions référentielles du type *LE N*, ce rapprochement nous ayant permis de définir le fonctionnement anaphorique du pronom-déterminant (cf. § I.1.3, I.2 & II.2.1). Nous rappelons qu'à l'instar du déterminant défini, *LEQUEL* suppose l'existence, l'unicité et la totalité du référent antécédent. Il implique également une opération de parcours par l'intermédiaire du marqueur qualitatif *QUEL*, ce qui a des conséquences sur l'organisation de l'énoncé ; du moins, cela doit influencer la reprise de l'antécédent au moyen de *LE N*. Il reste cependant que la rareté des occurrences similaires à (10) nous empêche d'analyser directement la relation entre *LEQUEL* et *LE N* dans l'organisation périodique. Nous l'aborderons contrastivement en étudiant des déterminants proches du point de vue textuel, les expressions démonstratives, et le déterminant composé *LEDIT N*, apparenté morphologiquement à *LE N*. L'étude du déterminant composé nous permettra également d'étudier des privilèges et des textes législatifs, genres discursifs non représentés dans notre corpus d'étude principal et souvent associés au pronom-déterminant.

Nous organiserons dès lors nos commentaires en analysant (i) le rôle des différentes familles de pronoms relatifs dans la construction périodique, (ii) celui des expressions

démonstratives et (iii) le rôle du déterminant composé *LEDIT*. Nous avons étudié ces différentes expressions anaphoriques comparativement à *LEQUEL* dans le cadre du développement du topique de la période.

III.2.1.1 – *LEQUEL* et les pronoms relatifs simples

Nous avons déjà abordé la concurrence entre les pronoms relatifs simples et le pronom-déterminant du point de vue syntaxique (*cf.* § II.1.3) : nous y revenons à présent du point de vue de l'organisation de l'énoncé. Nous rappelons en préambule que les pronoms relatifs simples ne sont pas référentiels en tant que tels et qu'ils sont des relais mémoriels, assurant une continuité ou une succession référentielle (*cf.* § I.2). Cette absence d'identité référentielle est particulièrement lisible lorsqu'ils sont cooccurrents au pronom-déterminant, les subordonnées introduites par ce dernier étant généralement plus importantes dans le cadre du développement périodique que celles introduites par les pronoms relatifs simples. Trois paramètres participent à cette interprétation :

– Comme nous l'avons observé en comparant les tiroirs verbaux des propositions (*cf.* § II.1.2.2), les subordonnées en *LEQUEL* ont tendance à poursuivre une narration initiée par la proposition matrice. Par opposition, les subordonnées introduites par des pronoms relatifs simples introduisent davantage des relatives déterminatives ou explicatives, interprétées concomitamment à l'action de la proposition matrice. Les relatives en *LEQUEL* se placent ce faisant en opposition avec des subordonnées au présent (14) ou au plus-que-parfait (15), qui participent à la compréhension de la période mais sans parvenir à ériger l'antécédent en topique* de discours. La subordonnée en *LEQUEL* est en revanche au passé simple, pour signaler sa participation au premier plan de la période.

(14) [202] [...] il me discourut pendant trois grosses heures en une langue **que** je sçay bien n'avoir jamais oüye, et **qui** n'a aucun rapport avec pas une de ce monde-cy, **laquelle** toutefois je compris plus viste et plus intelligiblement que celle de ma nourrice. (Bergerac, 1655)

(15) [209] Je me doutay que mes affaires avoient pris une autre face, car il me fit de profondes civilitez, ne me parla que la teste nue et me dit que cinq ou six personnes de condition atendoient dans la court pour me voir. Il n'est pas jusqu'à cette beste sauvage **qui** m'avoit enfermé dans la cave que je vous ay

décrite, **lequel** *eut* l'impudence de m'aborder : avec un genouïl en terre, m'ayant baisé les mains, de l'une de ses pates il m'osta quantité de limas qui s'estoient colez à mes cheveux, et de l'autre il fit choir un gros tas de sangsuës dont j'avois le visage masqué. (Bergerac, 1655. Cf. ex. 132, p. 176)

En (14), les deux subordonnées introduites par *qui/que* apportent des précisions quant aux caractéristiques de l'antécédent *langue*, mais ce dernier n'est pas mis en relation avec la rencontre entre le narrateur-personnage Cyrano de Bergerac et la nature de leur conversation, qui concentrent l'intérêt de cet extrait : ce sera la subordonnée en *laquelle* qui se charge de revenir au topique de la période. Nous pouvons faire les mêmes remarques concernant l'exemple (15) : la relative en *qui* apporte une précision quant à la *beste sauvage*, mais c'est celle en *lequel* qui introduit un nouvel événement et poursuit la progression périodique.

– La position de clause de la subordonnée, que nous avons analysée précédemment (cf. II.1.2.1), participe également de cette interprétation. Elle donne à la subordonnée une grande visibilité et lui permet d'intervenir après les autres rappels anaphoriques* de l'antécédent, dont font partie les pronoms relatifs simples. Ce phénomène devient particulièrement visible lorsque nous considérons les antécédents du pronom-déterminant construits à l'aide de subordonnées relatives restrictives, à l'instar de ce que nous avons en (14) et (15) ou comme l'observons dans les trois exemples suivants :

(16) [156] Depuis cela je vous ai encore écrit par un laquais que vous aviez envoyé ici, **lequel** était chargé de plusieurs lettres pour de belles dames. Je ne m'amuse plus à vous chicaner sur ce qu'il n'y en avait point pour moi aussi, et je vous fis une petite lettre en galopant, qui vous faisait connaître, quoique assez mal arrangée, la sensible joie que j'ai eue du bonheur que vous eûtes à vos gardes de Landrecies [...] (Sévigné, 1655)

(17) [560] Il advint donc que, comme l'amour chez les jeunes hommes pour la plupart n'est pas amour, mais un appétit, lequel a pour fin dernière le plaisir, et dès qu'ils viennent à obtenir satisfaction, ce qui semblait auparavant amour s'achève et s'en retourne en arrière, d'autant qu'il ne peut passer outre la borne que nature y a mise, **laquelle borne** n'a point été plantée à ce qui est véritablement amour [...] (Oudin, 1614)

(18) [376] Mais se pourroit-il bien faire que Madame Louyse fust si despourveue d'entendement que de bailler sa fille à ce capitaine **qui** luy fait l'amour à descouvert, **lequel** pour tous biens n'a que quelque vieil harnois tout descloué et quelque meschante haridelle, qu'encores possible il doit ? (Turnèbe, 1584)

En (16), Madame de Sévigné souhaite attirer l'attention de son interlocutrice non sur le *laquais* qui a été envoyé en sa demeure, mais sur la nature des lettres qu'il portait en appuyant l'idée qu'il n'en avait pas à sa destination. Les pronoms relatifs permettent alors de hiérarchiser les différentes informations dirigées sur l'antécédent : l'information accessoire, ou non pertinente au regard du topique de la période (la destination du domestique), est introduite par *qui* ; l'information importante, le fait qu'il transportait des lettres, est introduite par *lequel*, dont le marquage linguistique facilite cette interprétation. Nous observons la même chose en (17) et (18), où l'alternance des différents pronoms relatifs invite à ne pas placer les subordonnées sur un même plan interprétatif : la subordonnée restrictive ne participe pas à la création de l'autonomie textuelle de la période mais dispose les éléments nécessaires à celle-ci, avant qu'elle ne soit accomplie par le pronom-déterminant qui a, en quelque sorte, « le dernier mot ».

– Différents adverbes énonciatifs permettent d'orienter l'importance des subordonnées en présence. Dans l'exemple (14) que nous avons présenté plus haut, l'adverbe *toutefois* place la subordonnée en *laquelle* sur un rapport d'opposition avec les subordonnées antérieures. Cela assoit son importance textuelle en sus de l'alternance des tiroirs verbaux que nous avons commentée.

(14) [202] [...] il me discourut pendant trois grosses heures en une langue que je sçay bien n'avoir jamais oüye, et qui n'a aucun rapport avec pas une de ce monde-cy, **laquelle** *toutefois* je compris plus viste et plus intelligiblement que celle de ma nourrice. (Bergerac, 1655)

Comme ce dernier exemple le montre, ces éléments peuvent se combiner entre eux : leur conjonction amplifie l'effet à la lecture et permet d'interpréter contrastivement les pronoms relatifs simples et le pronom-déterminant : ce dernier poursuit véritablement la période tandis que les pronoms relatifs simples apportent des informations secondaires. Ils s'assurent en cela de sa compréhension mais sans la faire progresser.

L'importance de *LEQUEL* au regard des pronoms relatifs se saisit également lorsqu'ils ne renvoient pas au même GN antécédent. Le pronom-déterminant permet alors de rompre la continuité référentielle entretenue par les pronoms relatifs simples, à l'instar de l'exemple (19).

(19) [162] Toutefois Straton **qui** en étoit Roi, tenoit encore les villes maritimes & plusieurs autres places éloignées de la mer, **qu'**il livra ensuite à Alexandre, **lequel** ayant pris sa foi, marcha vers la ville de Marathe. (Vaugelas, 1709)

Ici, les subordinées introduites par les pronoms relatifs simples apportent des informations secondaires au regard du topique de l'extrait, *Alexandre* et ses actions, que *lequel* permet de remettre en position saillante* : cette alternance entre les deux familles de pronoms relatifs permet de guider le regard du lecteur, et d'opposer des référents qui ne participent pas au topique de la période (*Straton, les villes maritimes*) de celui qui concentrera l'intérêt de la suite du texte (*Alexandre*).

Ce mécanisme, déjà décrit par Joël Gapany (2004:71), nous invite à revenir sur les occurrences comme (20) où les deux types de pronoms relatifs sont coordonnés.

(20) [365] Il crut que le meilleur moyen d'y réussir seroit de brouiller et d'embarrasser la principale ou plutôt l'unique négociation qu'il y avoit, qui étoit celle de mon affaire ; et il s'adressa pour cet effet à Croissi, en le priant de m'assurer qu'il m'avertiroit ponctuellement de tous les pas qui s'y feroient ; que j'aurois les copies des dépêches du cocu, il n'appeloit jamais autrement Lionne, avant qu'elles sortissent de Rome ; que j'aurois celles du Mazarin un quart d'heure après que le cocu les auroit reçues ; et que lui Foucquet étoit maître de tout ce qu'il me promettoit, parce qu'il l'étoit absolument de Mme De Lionne, **dont** son mari ne se cachoit aucunement, **et laquelle**, de plus, étoit enragée contre son mari, parce qu'il étoit passionnément amoureux, en ce temps-là, d'une petite femme de chambre qu'elle avoit, qui étoit fort jolie et qui s'appeloit Agathe. (Retz, 1679)

Nous avons notamment analysé ces occurrences comme un moyen de lever les équivoques du fait de l'éloignement de l'antécédent vis-à-vis du pronom-déterminant ; mais nous avons également souligné le caractère étrange de cette structure, car la conjonction de coordination permet d'ores et déjà de faciliter la lecture de l'énoncé, et

rend inutile la morphologie de *LEQUEL* à ce propos (*cf.* § II.1.3.1). En revanche, cette occurrence s'explique davantage en considérant que le rôle de *laquelle* au regard du relatif simple *dont* ne consiste pas uniquement à lever une ambiguïté de lecture mais également à revenir au topique de la période après une parenthèse de moindre importance argumentative. La première subordonnée relative, introduite par *dont*, explicite (voire rappelle) un fait connu de tous au sein de la Cour tandis que la seconde, introduite par *laquelle*, révèle une anecdote moins répandue : l'attirance du mari de Mme de Lionne pour la dénommée Agathe, ce qui sera d'une grande importance pour la suite du propos. Il y a là comme un jeu de mise en scène de la part de l'auteur : pour créer le meilleur effet à la lecture, il retarde autant que faire se peut l'introduction de cette information capitale. Le pronom-déterminant devient l'instrument approprié pour ce faire : en lui-même, il tend à se raccrocher *in extremis* à l'énoncé antérieur, faisant rebondir le propos de façon inattendue ; mais de plus, sa mise en réseau avec un pronom relatif simple permet de donner à l'information de la subordonnée bien plus d'importance, le contraste étant en sa faveur.

Dans ce type d'occurrence, c'est la conjonction de coordination qui permet réellement de guider l'interprétation syntaxique de l'extrait ; le pronom-déterminant a davantage un rôle périodique et indique qu'une nouvelle information d'importance sera introduite. Cette hiérarchisation* donne une très forte impression de cohésion* et de cohérence*, conférant au propos une grande solidité et augmentant, comme le présageaient MM. Le Bidois, la « vigueur de l'ensemble » (Le Bidois, 1935, II:391 § 1367). Elle permet de faire de l'énoncé un ensemble dynamique d'où ressortent divers éléments saillants, le pronom-déterminant se chargeant de colorer des endroits précis du texte en attirant l'attention du lecteur sur un référent en particulier. Cela brise la monotonie que peuvent créer, par leur succession, les pronoms relatifs simples.

III.2.1.2 – *LEQUEL* et les expressions démonstratives *CE N*

La spécificité des expressions démonstratives se fait jour en les opposant aux expressions définies. Nous reprendrons ici les analyses de Francis Corblin (1987), selon lequel le déterminant défini permet d'effectuer une sélection d'un N en particulier au regard de tous les autres objets du monde qui ne sont pas des N. L'interprétation du GN défini peut alors certes se faire par reprise, mais « ce fonctionnement exige pour être reconnu des conditions très strictes, et il suffit de très légères modifications, pour

que disparaisse toute perception d'une interprétation par reprise » (Corblin, 1987:191). L'auteur oppose ce faisant les exemples suivants : l'interprétation par reprise, usuelle dans le cas d'un GN sans expansion (21a) devient difficile du moment qu'on lui ajoute un modifieur (21b), par exemple un adjectif (Corblin, *ibid.*).

(21a) *Cette rose rouge* me gêne. *La rose* dépare le bouquet.

(21b) *Cette rose rouge* me gêne. Je vais jeter *la rose fanée*.

Si la coréférence* entre les GN *cette rose rouge* et *la rose* s'établit sans difficulté en (21a), les deux GN de l'exemple (21b) ne sont pas en revanche nécessairement analysés comme renvoyant au même objet du monde. Ces exemples montrent que l'identification propre au déterminant défini passe surtout par le contenu lexical du N qui lui est associé et par la prise en compte d'un domaine d'interprétation :

[...] le calcul propre au défini consiste à utiliser le contenu préfixé pour recruter un particulier, ce qui suppose la détermination de deux termes : un domaine de sélection, un critère de sélection. En tout état de cause, le critère de sélection est unique, et appartient au contenu du groupe nominal. (Corblin, 1987:194)

Le déterminant défini ne fonctionne pas par anaphore* ou par reprise au sens strict du terme : un énoncé comme (22) ne présuppose pas une coréférentialité entre les référents *un livre* et *le livre rouge*. Dans cet exemple, le GN *le livre rouge* est identifié comme un référent spécifique car (i) il existe un *domaine de sélection*, celui des « livres », apporté par le contenu notionnel du N ; et (ii) dans ce domaine, un *critère de sélection* permet de l'identifier sans heurt, il s'agit de l'adjectif *rouge* (Corblin, 1987:191).

(22) Il y avait là *un livre*. J'ai pris *le livre rouge* et je suis parti.

L'article défini fonctionne vraisemblablement selon une référence virtuelle associée, l'interprétation renvoyant « naturellement à un groupe de livres [ou de roses] où le critère trouve à s'appliquer, plutôt qu'à une mention antérieure » (Corblin, 1987:194) : ce n'est donc pas l'énoncé antérieur qui détermine l'interprétation d'une expression définie, mais sa représentation dans l'esprit du locuteur.

Par contraste, les expressions démonstratives possèdent une très forte instruction procédurale qui prend en compte la mention d'un antécédent dans un certain contexte,

le déterminant opérant un geste de désignation ou de pointage (plutôt que de « démonstration ») en direction de celui-ci. Cela explique notamment, dans l'exemple (23) que nous reprenons de Francis Corblin (*op.cit.*, p 211), que l'on puisse interpréter les GN *deux arbres* et *ces sentinelles* comme coréférents alors que leurs contenus nominaux sont distincts : l'emploi du démonstratif permet une reclassification du référent qu'il construit et de faire évoluer un objet du monde d'une classe N1 à une classe N2 (Corblin, *op.cit.*, p 203-204).

(23) *Deux arbres* encadraient l'entrée et *ces sentinelles* dormaient.

Ces deux modes de fonctionnement permettent d'établir la différence entre déterminant défini et déterminant démonstratif. En opposant les énoncés *le garçon est stupide* et *ce garçon est stupide*, Francis Corblin commente :

[...] dans *le garçon est stupide*, l'individu qui fait l'objet du jugement est saisi par opposition aux autres individus mentionnés qui ne sont pas des N ; dans *ce garçon est stupide*, l'individu qui fait l'objet du jugement est classifié comme un N, opposable à d'autres. (Corblin, 1987:220)

LE fonctionne par opposition : il opère un contraste externe entre le N et les autres référents qui ne sont pas des N. *CE* quant à lui classifie le référent dans le groupe auquel il appartient : il opère un contraste interne entre le N et les autres référents qui sont des N. Ce contraste interne permet au GN démonstratif de donner à son référent une haute saillance* et une haute accessibilité* textuelle. Une autre opposition entre deux énoncés proches illustrera ce phénomène (24a et 24b¹¹) :

(24a) Attention à *cette* voiture !

(24b) Attention à *la* voiture !

Dans l'exemple (24a), le locuteur cherchera à identifier précisément la *voiture* dont il est question : le déterminant démonstratif donne à celle-ci une série de caractéristiques particulières qui la distinguent de toutes les autres et qui l'opposent à celles-ci. Dans l'exemple (24b) en revanche, le GN *la voiture* ne produira pas ce processus d'identification particulier : ce sera davantage son opposition avec les autres éléments

¹¹ Ces deux exemples sont issus de Riegel *et al.* (2014:286).

de la situation d'énonciation (une moto, le trottoir, un passant...) qui lui donnera toute sa valeur.

Pour résumer, *LE N* isole un référent qui est bel et bien un N : c'est *le seul et unique N en opposition aux autres référents qui ne sont pas N*, ce qui établit la contrainte d'unicité propre au déterminant. *CE N* quant à lui isole un référent en particulier dans l'ensemble des N par une série de traits divers, opérant ce faisant une classification de ce dernier : c'est *le seul et unique N qui a ces certaines qualités au regard de tous les autres N*. Le démonstratif n'impose donc aucune unicité, mais distingue fortement son référent dans l'univers du discours. Partant, *CE N* ne peut renvoyer qu'à un objet soit récemment mentionné dans le discours, soit à la saillance élevée, indépendamment de son contenu nominal. Le calcul de reprise du démonstratif impose au locuteur de trouver un élément coréférentiel dans le contexte gauche, alors que le calcul de l'article défini exige d'opérer une sélection à compter des traits notionnels de l'expression référentielle.

Ceci étant posé, nous observons deux points communs entre le fonctionnement anaphorique du pronom-déterminant et celui des expressions démonstratives : (i) *LEQUEL* établit toujours, comme nous l'avons montré, une coréférentialité avec son antécédent ; (ii) dans la mesure où il se doit d'avoir un antécédent exprimé dans le contexte gauche et qu'il ne peut pas fonctionner comme pronom indéfini, le pronom-déterminant ne fonctionne pas selon une référence virtuelle associée mais s'appuie sur la mention d'un GN antérieur. Ces rapprochements nous permettent également de distinguer *LEQUEL* du déterminant défini, auquel il est pourtant apparenté morphologiquement : son équivalent textuel le plus proche serait une expression démonstrative et non pas un déterminant défini. Cela explique également ce pourquoi nous n'avons pas trouvé de reprises en *LE N* directement après *LEQUEL* : comme le pronom-déterminant identifie et qualifie son antécédent comme un N, une reprise au moyen d'une référence virtuelle compliquerait l'établissement de la coréférentialité entre les expressions et mettrait en péril la dynamique périodique, fondée sur la continuité référentielle.

Cette équivalence entre le pronom-déterminant et les expressions démonstratives a ses limites : il ne peut en effet être question de classification dans la mesure où il n'y a pas de contenu nominal associé au pronom *LEQUEL*. Si celle-ci peut éventuellement avoir lieu avec la forme déterminant et l'emploi d'un hyperonyme ou d'un synonyme de ou des antécédent(s), il ne s'agit en aucun cas du fonctionnement principal du pro-

nom-déterminant (*cf.* § II.2.2.3). Au contraire, ce dernier semble davantage confirmer la catégorie à laquelle appartient l'antécédent par l'intermédiaire de l'anaphore qualitative* qu'il opère, celle-ci reprenant ses propriétés notionelles. Quand bien même ces différentes expressions pourraient-elles être employées dans des contextes similaires, à l'instar des *Essais* qui introduit ses allongements autant par des expressions démonstratives que par le pronom-déterminant (*cf.* § II.2.2.5), leurs rôles dans la dynamique informationnelle* sont néanmoins distincts. Nous illustrons ceci par l'intermédiaire des exemples (25) et (26).

(25) [215] Cependant il [Campanella] estoit pressé ; car je me souviens que m'estant avisé de luy demander pourquoy il s'en retournoit auparavant d'avoir reconnu toutes les régions de ce grand monde, il me répondit que l'impatience de voir un de ses amis, **lequel** estoit nouvellement arrivé, l'obligeoit à rompre son voyage. Je reconnus par la suite de son discours que **cet amy** estoit ce fameux philosophe de nostre temps, Monsieur Des Cartes, et qu'il ne se hastoit que pour le joindre. (Bergerac, 1655)

(26) [158] Je m'assure aussi que vous [Anne-Marie-Louise d'Orléans] n'aurez jamais ouï parler de la cane de Montfort, **laquelle** tous les ans, au jour Saint-Nicolas, sort d'un étang avec ses canetons, passe au travers de la foule du peuple, en canetant, vient à l'église et y laisse de ses petits en offrande.

Cette cane jadis fut une damoiselle qui n'allait point à la procession, qui jamais à ce saint ne porta de chandelle ; tous ses enfants, aussi bien qu'elle, n'avaient pour lui nulle dévotion, et ce fut par punition qu'ils furent tous changés en canetons et canes, pour servir d'exemple aux profanes. Et si, mademoiselle, afin que vous le sachiez, ce n'est pas un conte de ma mère l'oie, mais de la cane de Montfort, qui, ma foi, lui ressemble fort. (Sévigné, 1675. *Cf.* ex. 21, p. 108)

Dans ces deux exemples, il y a tout d'abord coréférence directe entre *un de ses amis* ou *la cane de Montfort* et le pronom-déterminant, celui-ci se glosant respectivement par *le seul et unique ami qui a la qualité d'être un des amis de Campanella et qu'il est impatient de retrouver* et *la seule et unique cane qui a la qualité d'être la cane de Montfort et de ne pas être connue d'Anne-Marie-Louise d'Orléans*. Par la suite cependant, les GN *cet amy* ou *cette cane* reprennent non seulement les antécédents respectifs *un de ses amis* et *la cane de Montfort*, mais les classifient également par

l'intermédiaire des subordonnées relatives introduites par le pronom-déterminant en un geste linguistique englobant. *Cet amy* et *cette cane* ne renvoient pas tout à fait aux mêmes objets du monde : leur référence a été enrichie par le mouvement de l'énoncé et les informations apportées par le continuum textuel antérieur. *Cet amy* devient, si on le glose, *l'ami qui, en comparaison de l'ensemble de ses amis, est nouvellement arrivé et interrompt le voyage de Campanella* ; *cette cane* se comprend comme *la cane qui, en comparaison de l'ensemble des canes existantes, vient à l'église avec ses canetons*. *LEQUEL* confirme la catégorie de l'antécédent : *LEQUEL [N]* est *le seul et unique N qui est quel*, c'est-à-dire qui a *ces qualités pertinentes de N* à cet instant de l'énoncé. Le déterminant démonstratif crée quant à lui une nouvelle catégorie : *CE N* est un objet distinct de l'univers du discours, qui possède des propriétés particulières que n'a aucun autre référent, apportées par le développement informationnel de l'énoncé. Cette distinction a deux conséquences quant au rôle périodique de ces expressions démonstratives, au regard du pronom-déterminant :

– D'une part, puisque les GN démonstratifs ont principalement un rôle de classification, voire de reclassification dans le cadre des anaphores infidèles (20), ils tendent à apparaître en clôture de période. Denis Apothéloz avait notamment observé qu'ils « ne donne[nt] généralement pas lieu [...] à une désignation ultérieure [dans les énoncés] » (Apothéloz, 1995a:254). Le pronom-déterminant au contraire, dans la mesure où il vient confirmer la catégorie de l'antécédent, peut initier une longue chaîne de référence lorsqu'employé en début de période, à l'instar de ce que nous avons observé précédemment (*cf.* § III.2.1).

– D'autre part, par son fonctionnement linguistique, le pronom-déterminant tend à se raccrocher à l'extrême périphérie de la proposition matrice, ce qui donne l'impression que « [la] proposition subordonnée [était] non prévue initialement » (Touratier, 1980:450) : en ce sens, la relative s'interprète comme un rebond, comme quelque chose d'inattendu dans le continuum textuel. Au contraire, le démonstratif établit une grande continuité avec le contexte gauche dans la mesure où il s'appuie nécessairement sur la prise en compte du contexte dans sa totalité pour construire l'anaphore.

Par conséquent, l'expression démonstrative tend à apparaître en conclusion d'une période. Son emploi classe le référent antécédent au moyen des informations appor-

tées par le texte tandis que le pronom-déterminant s'appuie sur la catégorie à laquelle appartient l'antécédent pour construire le sens. L'exemple suivant (27) nous permet d'étudier cette distinction :

(27) [204] [Vous autres hommes ne pouvez pas les mesmes choses à cause de la pesanteur de vostre masse, et de la froideur de vostre imagination. Il continua sa preuve et l'appuya d'exemples si familiers et si palpables qu'enfin je me désabusay d'un grand nombre d'opinions mal prouvées, dont nos docteurs aheurtez préviennent l'entendement des foibles.] Alors je commençay de comprendre qu'en effet l'imagination de ces peuples solaires, **laquelle** à cause du climat doit estre plus chaude, leurs corps pour la mesme raison plus légers, et leurs individus plus mobiles (n'y ayant point en ce monde-là, comme au nostre, d'activité de centre qui puisse détourner la matière du mouvement que cette imagination lui imprime), je conceus, *dis-je*, que **cette imagination** pouvoit produire sans miracle tous les miracles qu'elle venoit de faire. (Bergerac, 1655)

Dans cet exemple, le pronom-déterminant ancre le topique* de discours : il permet par son rôle qualitatif d'asseoir l'antécédent *l'imagination de ces peuples solaires* comme topique de la période et d'attirer l'attention du locuteur sur celui-ci. *LEQUEL* permet de prolonger le propos mais n'en provoque pas la clôture, et l'auteur en profite alors pour initier un segment explicatif (*à cause du climat...*) d'une longueur prononcée et assez entortillée, laissant en suspens la complétive qu'il avait ouverte (*je commençay de comprendre qu[e]...*). Comme la période risque ce faisant d'être « démesurée et monstrueuse » à cause de cette longue parenthèse, il lui faut rappeler sa construction en réactivant la saillance de l'antécédent. L'auteur reprend ce faisant le début de la séquence initiale (*je conceus* se substituant à *je commençay de comprendre*), indique textuellement l'objet de cette reformulation par un reposoir annonçant le retour au topique (*dis-je*) et reprend l'antécédent de *laquelle*, mais cette fois-ci par l'intermédiaire du déterminant démonstratif (*cette imagination*). Ce dernier clôt alors la période dans un mouvement résomptif qui prend en compte les informations précédentes, et notamment celles apportées par le segment explicatif introduit par le pronom-déterminant.

LEQUEL attire donc l'attention sur les informations importantes de l'énoncé, tandis que les expressions démonstratives sont davantage des outils de clôture périodique. Leur rôle classifiant permet de construire la référence en prenant en compte les infor-

mations antérieures de l'énoncé, ce que ne peut accomplir le pronom-déterminant. Sur le plan de la référence, ce dernier occupe une fonction intermédiaire entre les pronoms relatifs simples et les GN démonstratifs : les premiers se chargent de construire un arrière-plan informatif mais ne sont pas référentiels en eux-mêmes, tandis que les expressions démonstratives classifient leurs antécédents et résument les informations les concernant, ce qui permet de clore la période. Mais bien que *LEQUEL* puisse achever une période (cf. § III.2.1), il n'opère pas le même calcul anaphorique que les expressions démonstratives : l'association du déterminant défini avec le marqueur qualitatif invite à interpréter *LEQUEL* en fonction des traits notionnels de son antécédent uniquement et non pas selon l'ensemble des informations apportées sur cet objet du monde par le développement périodique.

Le pronom-déterminant serait donc plus proche des expressions démonstratives que des expressions définies, et nous avons effectivement l'impression que *LEQUEL* pourrait être remplacé dans nos occurrences par *CE N* sans modifier notablement les effets de sens produits. Nous avons déjà remarqué que ces deux expressions pouvaient occuper la même place dans les *Essais*, comme introducteurs d'allongements ; et leurs fonctionnements dans l'énoncé, en s'articulant autour de référents à la haute saillance, sont proches l'un de l'autre. Il se peut cependant que cette impression soit due au mécanisme même de la commutation : une reprise directe de l'antécédent par l'intermédiaire du déterminant défini est souvent impossible (« Il y avait un homme devant moi. **L'homme* portait un vieil imperméable déchiré »), tandis qu'une expression démonstrative est plus appropriée dans ce type de contexte (« Il y avait un homme devant moi. *Cet homme* portait... »¹²). Cette impression est peut-être également due à l'origine étymologique du pronom-déterminant. Comme le précisait Pierre Kunstmann, les clercs choisirent pour sa création « l'article défini, qui pouvait encore avoir valeur démonstrative » (Kunstmann, 1990:10-11) : nous ressentirions alors encore cette origine à la lecture. Ces observations vont cependant dans le sens de nos précédentes analyses, et contribuent à rapprocher globalement le pronom-déterminant des expressions démonstratives, plutôt que du déterminant défini.

¹² Cet exemple est issu de Gary-Prieur (2011:67).

III.2.1.3 – *LEQUEL* et le déterminant composé *LEDIT*

Il est possible de comparer le déterminant composé *LEDIT* au pronom-déterminant *LEQUEL* de deux façons :

– D’une part, leurs morphologies respectives sont approchantes : tout comme *LEQUEL* est construit par association de l’article défini *LE* et du marqueur qualitatif *QUEL*, *LEDIT* associe l’article au participe passé du verbe *dire*, *DIT*¹³.

– D’autre part, leurs trajectoires dans l’histoire du français sont assez similaires : le déterminant composé a lui aussi été créé à l’époque médiévale (avant le XIII^e siècle selon De Wolf, 2003:337), et il a connu une forte présence fréquentielle jusqu’au XVI^e siècle avant de disparaître définitivement du discours, à l’exception des textes de spécialité, notamment législatifs (Guillot *et al.*, 2007:126-127).

Néanmoins, si *LEQUEL* est de prime abord un pronom puis, en deuxième instance et de façon rare, un déterminant, *LEDIT* est surtout un déterminant, ses emplois pronominaux étant dès l’ancien français très rares (Guillot *et al.*, *op.cit.*, p. 126) ; de plus, il n’est pas relatif et ne peut pas introduire de propositions subordonnées. Nous désirons néanmoins déterminer si la morphologie de ces deux objets crée des emplois approchants en discours, par l’intermédiaire du déterminant défini *LE* constitutif de leurs formes.

Nous pouvons établir un premier rapprochement sémantico-référentiel : de la même façon que *LEQUEL* se doit d’avoir un antécédent exprimé pour être employé, *LEDIT* est uniquement d’interprétation anaphorique* et n’est jamais déictique (Guillot *et al.*, *ibid.*). Cela est dû à la morphologie même du déterminant : tandis que *LE* induit l’existence, l’unicité et la totalité du référent repris anaphoriquement, le participe passé *DIT* ne peut que renvoyer à un élément déjà cité dans le contexte gauche ; *LEDIT N* se glose comme *le N qui a été mentionné précédemment et non un autre*.

Cette glose nous permet de l’opposer au pronom-déterminant, dont le fonctionnement référentiel est équivalent à la périphrase *le seul et unique N qui a ces qualités pertinentes de N*. Le pronom-déterminant propose un parcours des informations sémantico-référentielles de l’antécédent et opère une anaphore qualitative* ; le détermi-

¹³ Que l’on rencontre encore, au XVII^e siècle, avec la graphie *DICT*.

nant composé réfère anaphoriquement à une mention antérieure de son antécédent, sans rappel de ses traits notionnels ou de ses propriétés. Ce faisant, alors que *LEQUEL* participe à la cohésion* et à la cohérence* du texte, *LEDIT* est surtout un marqueur de reprise, une sorte de reposoir entretenant la saillance* de son antécédent mais sans participer à la cohésion de l'énoncé. Comme l'analyse Jens Rasmussen : « L'emploi du mot “*ledit*” pour rappeler au lecteur qu'un substantif a déjà été nommé, sert à évoquer non une liaison entre les phrases mais une cohérence des événements » (Rasmussen, 1958:74).

Pour analyser plus précisément le fonctionnement du déterminant *LEDIT*, nous avons construit un corpus d'occurrences sur la période 1580 – 1720. Dans la mesure où, sur cette période et dans les genres discursifs retenus pour cette étude, la fréquence du déterminant composé dans *Frantext* est très irrégulière et que les occurrences se retrouvent surtout dans trois textes spécifiques¹⁴, nous avons choisi de relever aléatoirement une ou deux occurrences par texte et de compléter cette sélection par des privilèges d'impression accordés aux libraires entre 1603 et 1702, ce qui nous a permis de confronter un style littéraire et une écriture curiale. En tout, nous avons étudié 59 occurrences¹⁵.

Après analyse, nous avons pu relever une propriété intéressante, liée au type de reprise anaphorique observée. Nous avons considéré trois types de reprise : tout d'abord, (i) l'anaphore fidèle, *LEDIT N* reprenant une autre mention de *N* plus haut dans le texte, tel quel (28) ou avec d'autres expansions nominales (29). Ensuite, (ii) l'anaphore infidèle, où *LEDIT N* entretient une relation synonymique ou hyperonymique avec son antécédent (30). Enfin, si nous n'avons pas relevé dans ce corpus d'anaphore associative en tant que telle, nous avons cependant observé que (iii) *LEDIT N* renvoyait parfois non pas à un antécédent préalablement cité, mais à l'ensemble de l'énoncé et à son support physique (31) : nous avons distingué cette reprise des deux autres.

¹⁴ Sur 694 occurrences relevées dans *Frantext*, 493 d'entre elles (71%) sont issues des textes de Claude Fauchet, *Fleur de la maison de Charlemagne* (1601) et *Déclin de la maison de Charlemagne...* (1602), et 116 occurrences (17%) sont issues du texte d'Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1603). Ces auteurs composent dans des genres stylistiquement marqués, les essais historiques ou « sociologiques » proches, en esprit, des textes législatifs, notamment par l'intermédiaire des effets de liste.

¹⁵ Nous tenons à remercier Madame Edwige Keller du laboratoire du GRAC (Université Lumière Lyon 2) qui a accepté de partager avec nous *lesdites* occurrences issues des privilèges.

(28) [b¹⁶] Nous & à ces causes desirant l'avancement de la chose publique en cestuy nostre Royaume, & ne voulant permettre que ledict suppliant soit frustré de ses frais, peines, & labeurs : Nous vous mandons & enjoignons par ces presentes, que vous ayez à permettre comme nous permettons audict Guerin dit le Tour d'Imprimer ou faire Imprimer ledict livre vendre & distribuer iceluy en telle forme & caractere que bon luy semblera, faisant tres-expresses inhibitions & defenses à tous autres libraires & imprimeurs & autres personnes, de quelque estat & condition qu'ils soient, de l'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer, contrefaire ou alterer, sans le consentement dudit Guerin dit la Tour, durant le terme de six ans apres que **ledit livre** sera achevé d'imprimer : [...] (Combaud, 1610)

(29) [p] LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prévosts, leurs Lieutenans, & à tous autres de nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre cher & bien amé TOUSSAINT QUINET, Marchand Libraire de nostre bonne ville de Paris, Nous a fait remonstrer qu'il desiroit faire imprimer une Comedie intitulée L'Esprit Folet. Ce qu'il ne peut faire sans avoir sur ce nos Lettres, humblement nous requerant icelles : A CES CAUSES, desirant traiter favorablement ledit Exposant, nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeissance **ladite Comedie** en telles marges & tels caracteres, & autant de fois que bon luy semblera durant l'espace de cinq ans entiers & accomplis, à compter du jour qu'elle sera achevée d'imprimer pour la premiere fois. (De Monceaux, 1642)

(30) [ba] [...] le traité que Saint Agobart evesque de Lyon composa l'an 833 contre la resverie du peuple, qui croyoit que ceux-là pouvoient troubler l'air et exciter des tempestes qui sont appellez pour ce sujet dans le premier chapitre des capitulaires des roys Charlemagne et Louys Le Debonnaire, [...], sçavoir que c'estoit une opinion commune et tenuë par beaucoup pour veritable, qu'il y avoit de son temps certains enchanteurs qui avoient cette puissance que de pouvoir exciter la gresle, la foudre et la tempeste toutesfois et quantes que bon leur sembloit pour gaster et destruire tous les biens de la terre, qu'ils vendoient par apres à certains habitans du païs de Magodie qui amenoient tous les ans des navires, par l'air pour se ra-

¹⁶ Les occurrences du corpus *LEDIT* ont été numérotées au moyen de lettres, de [a] à [bg].

vitailier de ces provisions : ce qui estoit tellement tenu pour constant et assuré, que ce bon evesque eut bien de la peine un jour pour delivrer trois hommes et une femme d’entre les mains de cette sottre populace qui les traînoit au supplice, comme estans tombez de ces navires : et le mesme recite encore dans **le-dit livre** que le claveau s’estant mis sur le bestail, et principalement sur les boeufs, desquels il mourut une telle quantité par toute l’Europe, que Belleforest l’a jugé digne d’estre remarqué en ses additions sur Nicole Gilles, les plus superstitieux s’imaginerent incontinent qu’un certain Grimoald Duc De Benevent et grand ennemy de Charlemagne, avoit envoyé beaucoup d’hommes garnis de poudres empoisonnées pour les epandre sur toutes les mares, fontaines et pasturages ; [...] (Naudé, 1669)

(31) [y] Par Grace et Privilege du Roy, donné à S. Germain en Laye le 7. Jour de Février 1675 Signé DENYS ; Il est permis à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, d’imprimer ou faire imprimer l’Arioviste, pendant le temps & espace de sept années ; Et deffenses sont faites à tous autres de l’imprimer, à peine de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par **lesdites Lettres de Privilege**. (Denys, 1675)

Selon nos relevés, le déterminant composé intervient surtout dans les anaphores fidèles (42 occurrences sur 59, 71%). Cela est attendu, puisque le rôle de *LEDIT* est surtout de rappeler que le référent antécédent a déjà été mentionné auparavant. Dans le cadre des reprises infidèles (12 occurrences sur 59, 20%), il s’agit soit, dans les privilèges, de désigner l’auteur du livre concerné comme un *exposant* (32) ou un *suppliant* (33), soit de reprendre un nom propre selon sa catégorie ontologique, comme ici le substantif *ville* pour renvoyer au nom propre *Paris* (34). Ces emplois sont proches de ceux observés pour *LEQUEL* déterminant (cf. § II.2.2.3) et il aurait pu sans doute être employé à la place de *LEDIT* sans trahir l’effet de sens produit : nous le retrouvons d’ailleurs dans l’exemple (34), où il reprend tel quel le GN *la saumée*, mentionnée plus haut.

(32) [q] Par grace & Privilege du Roy. Donné à Paris, le 13. May 1647. Signé, Par le Roy en son Conseil, CONRART, & seellé. Il est permis à AUGUSTIN COURBE, Marchand Libraire à Paris, d’imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter une Tragedie intitulée SEMIRAMIS, avec deffences à tous Imprimeurs & Libraires, & autres, de quelque qualité & condition

qu'ils soient, de l'a [sic] contrefaire, ny d'en vendre, & debiter en quelque sorte ny maniere que ce soit, pendant le temps & espace de sept ans, sans le consentement **dudit Exposant**, sur les peines contenuës plus au long esdites Lettres de Privilege. (Conrart, 1647)

(33) [h] HENRY par la grace de Dieu Duc de Lorraine, Marquis, Duc de Calabre, Bar, Gueldres, Pont-à-Mousson, & de Nommeny, & Conte de Provence, Vaudemont, Blamont, Zutphen &c. A tous qui verront ces presentes, Salut, Nostre cher & amé Nicolas Buon marchand Libraire en l'Université de Paris, nous ayant fait remonstrer qu'il auroit par privilege du Roy TresChrestien, fait mettre sous la presse un livre intitulé *Les Amours de Poliarque & d'Argenis traduits en François du Latin de M. Jean Barclay*, & qu'il craint que l'ayant exposé au public, quelques Libraires ou Imprimeurs en nos Duchez & pays, terres & seigneuries de nostre obeyssance, le vueillent semblablement imprimer, vendre & distribuer sans son consentement, ou susciter quelques autres Imprimeurs estrangers à ce faire, qui seroit par ce moyen frustrer **ledit suppliant**, & luy faire recevoir perte & dommage. (Henry, 1622)

(34) [bd] *La saumée* de certains endroits du Languedoc, qui est celle dont nous entendons nous servir en cest endroit, commune et pour le blé, et pour la terre qui le produit, est de quatre sestiers : le sestier, de deux émines : l'émine, de deux quarterons : le quarteron, de quatre civadiers, dits aussi boisseaux, divisés par demis. *Laquelle saumée* est la droite charge d'un mulet, se rapportant au sestier de Paris, lequel estant de bon froment, pèse trois cens soixante livres, poids de **ladite ville**. (Serres, 1603)

Le troisième type d'emploi du déterminant composé se démarque quant à lui sensiblement de ceux du pronom-déterminant. Dans l'exemple (28), le GN *lesdites Lettres de Privilèges* ne renvoie pas, par anaphore, à une autre expression référentielle mais à l'ensemble de l'énoncé et, par extension, à son support physique. Cet emploi, surtout présent dans les textes législatifs¹⁷, ne s'est jamais rencontré dans notre corpus d'étude principal.

Nous considérons de prime abord que cela est lié à la nature générique des textes étudiés : afin d'éviter la moindre équivoque quant à ces textes juridiques, il convenait

¹⁷ Cette tournure fait penser à l'expression « par la présente », que l'on rencontre quasi exclusivement dans les textes officiels et qui renvoie, elle aussi, à la dimension physique du texte.

aux auteurs de renvoyer le plus précisément possible aux documents en eux-mêmes. En plus de leur contenu, leur caractère légal est effectivement assuré par leur dimension concrète et notamment tout ce qui serait de l'ordre du paratexte, leurs sceaux et leurs différentes signatures. *LEDIT* ne se glose pas ici comme *le seul et unique N qui est N et qui a été mentionné précédemment dans le texte*, mais plutôt comme *le seul et unique N qui est N et qui est le texte*. Cet emploi est également une conséquence de la morphologie du déterminant : la notion de *dire* exige de considérer le continuum textuel dans toute sa matérialité et comme un ensemble composé d'un avant et d'un après, linéairement disposé dans l'espace ou le temps. Cela permet au déterminant *LEDIT* de se passer d'un antécédent textuellement exprimé et de fonctionner surtout comme un instrument de cohérence alors que le pronom-déterminant, exigeant nécessairement un antécédent, participe également à la cohésion textuelle. L'exemple (34), donné à l'instant mais que nous reproduisons, met en lumière ceci.

(34) [bd] *La saumée* de certains endroits du Languedoc, qui est celle dont nous entendons nous servir en cest endroit, commune et pour le blé, et pour la terre qui le produit, est de quatre sestiers : le sestier, de deux émines : l'émine, de deux quarterons : le quarteron, de quatre civadiers, dits aussi boisseaux, divisés par demis. *Laquelle saumée* est la droite charge d'un mulet, se rapportant au sestier de Paris, *lequel* estant de bon froment, pèse trois cens soixante livres, poids de **ladite ville**. (Serres, 1603)

Dans cet exemple, les pronoms-déterminants *laquelle saumée* et *lequel* renvoient aux référents saillants* du contexte gauche et hiérarchisent l'information selon les modalités analysées dans cette partie. Par contraste, le déterminant *ladite (ville)* ne fait que rappeler que la ville de Paris a été précédemment citée. C'est la seule ville de mentionnée ici, et le GN construit par le déterminant composé n'en dit rien de plus : le rôle de *LEDIT* ne consiste donc ni à lever une ambiguïté, ni à apporter une nouvelle information, mais de rappeler que l'on parle bien de cette ville-ci, et non d'une autre.

Nous considérons alors que, du point de vue sémantico-référentiel, *LEDIT* a des emplois approchant de la forme déterminant de *LEQUEL* ; en revanche, du point de vue périodique, il ne participe pas à la construction de l'énoncé. Son emploi ne dépend que de la mention antérieure d'un antécédent, mais il n'opère aucun parcours de ses qualités ou propriétés, et ne participe pas à la cohésion du texte. Bien que *LEQUEL* et *LEDIT*

soient apparentés morphologiquement, et que leurs trajectoires dans l’histoire de la langue soient similaires, leurs rôles respectifs dans l’organisation du continuum textuel sont donc fondamentalement distincts.

III.2.2 – *LEQUEL* et les thèmes phrastiques

Notre définition de la période nous a permis d’opposer deux moments de sa constitution : d’un côté, les éléments qui renvoient directement à son topique* de discours et qui fondent son autonomie par l’établissement d’une longue continuité référentielle ; de l’autre, les éléments qui ne participent pas directement à celle-ci, mais qui apportent des éléments nécessaires à sa compréhension en développant des thèmes* phrastiques, secondaires, par l’intermédiaire de parenthèses plus ou moins longues. Ces parenthèses, comme nous le montrions précédemment (*cf.* § III.2), interviennent au sein de la période et explicitent un détail en particulier, qui ne reviendra plus par la suite et qui jouit d’une continuité référentielle restreinte dans la période. C’est ce que nous avons rencontré dans l’exemple (10), que nous avons analysé auparavant et dans lequel aux côtés des bornes initiales et finales de la période, un troisième pronom-déterminant apporte une précision accessoire concernant le thème principal de l’extrait.

(10) [555] Avec cette intention, tout à l’instant même je m’en allai trouver mon père pour lui déclarer mon désir ; et, au même temps que j’entrai en la chambre où il était, je le trouvai qui tenait une lettre tout ouverte en sa main, laquelle il me bailla devant que je lui disse une seule parole, et me dit : « Cardénio, tu verras par cette lettre la volonté que *le duc Richard* a de te protéger. » *Ce duc Richard*, comme vous autres, messieurs, est un des grands d’Espagne, **lequel** a ses terres au meilleur endroit de cette Andalousie. Je pris et lus la lettre, laquelle était si pressante que j’eusse trouvé moi-même mauvais que mon père n’eût pas accompli le contenu *d’icelle*. (Oudin, 1614)

Le rôle de *LEQUEL* ici n’est pas de participer au topique de la période concernant la *lettre*, mais de mettre en lumière la précision apportée par Cardénio à Don Quichotte concernant *le duc Richard*, précision sortant du cadre du récit inséré dans cette étape du roman. Le pronom-déterminant a certes un rôle de clause, mais il opère à un niveau inférieur d’analyse, lors d’une parenthèse explicative assurant la compréhension de la période. Nous avons une occurrence approchante de celle-ci dans l’exemple suivant (35) :

(35) [199] Pour contrefaire les esprits de la grande volée, ils [les philosophes] applaudirent comme les autres jusqu'à battre des mains à chaque mot, de peur de se méprendre, et tous joyeux s'écrièrent, qu'il est bon ! aux endroits qu'ils n'entendoient point : mais la superstition travestie en remors, de qui les dents sont bien aiguës, sous la chemise d'un sot, leur rongea tant le coeur, qu'ils aimèrent mieux renoncer à la réputation de philosophe, **laquelle** aussi bien leur estoit un habit mal fait, que d'en répondre au jour du jugement. *Voilà* donc la médaille renversée, c'est à qui chantera la palinodie. (Bergerac, 1655)

Cette période décrit les réactions de faux philosophes à un discours amphigourique, qu'ils font semblant d'entendre et de célébrer. Au sein de ce développement, *laquelle* développe une parenthèse d'importance secondaire, explicitant un moment circonscrit du passage et soulignant le ridicule de la situation par une comparaison. Le retour à la description de la scène est annoncé quant à lui par l'adverbe *Voilà*. À l'instar de l'exemple précédent, le rôle de *LEQUEL* ne consiste pas à ouvrir ou à fermer la période, mais à construire un membre intermédiaire de celle-ci.

Ces derniers exemples montrent que l'interprétation du pronom-déterminant dans la dynamique informationnelle* de l'énoncé et dans la construction périodique diffère en fonction du contexte élargi : on ne peut se satisfaire uniquement des informations de la proposition matrice pour mener l'analyse, l'ensemble du contexte participant activement au rôle de *LEQUEL* dans l'énoncé. Nous notons toutefois que cette participation aux parenthèses de la période ne constitue pas une configuration prototypique dans notre corpus, à ce que nous avons observé : le marquage linguistique et l'anaphore qualitative* qu'opère *LEQUEL* le rattache davantage aux bornes de la période qu'à sa cadence interne.

L'identification de *LEQUEL* comme participant à un thème phrastique se fonde sur plusieurs indices :

– La fonction syntaxique de l'antécédent du pronom-déterminant. Nous avons observé que ceux-ci occupent ajoritairement des fonctions essentielles des propositions matrices (*cf.* § II.1.1.2), et leur saillance* syntaxique va de pair avec leur saillance communicationnelle. Comme *LEQUEL* a un rôle périodique marqué, il tend donc à s'articuler le plus souvent autour de ces constituants. Cependant, un

quart des antécédents relevés (237 sur 926, 25,6%) occupent des fonctions périphériques dans la proposition matrice et ceux-ci ne participent pas au topique de la période. Ils apportent des précisions circonstancielles à celui-ci en développant ce que nous analyserons comme des thèmes phrastiques (36 et 37).

(36) [291] *Les Roys de Castille ayants banni de leurs terres les Juifs, le Roy Jehan de Portugal leur vendit à huit escus pour teste la retraicte aux siennes, en condiction que dans certain jour ils auroient à les vuider: et luy, promettoit leur fournir de vaisseaux à les trajecter en Afrique. Le jour venu, lequel passé il estoit dict que ceux qui n'auroient obeï demeureroient esclaves, les vaisseaux leur furent fournis escharcement et ceux qui s'y embarquerent, rudement et villainement traittez par les passagers, qui, outre plusieurs autres indignitez, les amuserent sur mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce qu'ils eussent consommé leurs victuailles et fussent contraints d'en acheter d'eux si chèrement et si longuement qu'ils furent randus à bord apres avoir esté du tout mis en chemise.* (Montaigne, 1588)

(37) [898] Cette imagination me tenait confus et désireux de savoir réellement et véritablement que toute la vie et miracles de notre fameux Espagnol don Quichotte de la Manche, lumière et miroir de la chevalerie manchègue, et le premier qui en notre siècle et en ces temps si calamiteux se mit au travail et exercice des armes errantes, et à celui de défaire les torts, secourir les veuves, défendre les damoiselles, de celles-là qui allaient avec leurs cravaches et leurs palefrois et avec tout leur pucelage en croupe, par monts et par vaux ; que, si ce n'était que quelque lâche garnement ou quelque vilain propre à tout faire, ou quelque démesuré géant les forçât, il y a eu au temps passé *telle damoiselle* qui, au bout de quatre-vingts ans, durant lesquels elle ne dormait pas un seul jour sous un toit, est allée à la sépulture aussi entière que la mère qui l'avait enfantée. Je dis donc qu'à cet égard et à beaucoup d'autres notre gaillard don Quichotte est digne de continuelles et mémorables louanges [...] (Oudin, 1614)

Dans ces deux occurrences, *LEQUEL* apporte une précision concernant un complément temporel qui certes apporte un détail quant à la compréhension de la période, mais qui ne participe pas directement à son topique. En (36), la période se concentre sur l'expulsion des *juifs* d'Espagne, et le complément que reprend *lequel* situe le moment où le futur événement principal de la période prendra place. De même en (37),

durant lesquels apporte un détail important concernant la *damoiselle*, mais c'est l'annonce des exploits de Don Quichotte qui compose le topique de discours.

La tension entre le marquage linguistique de *LEQUEL* et le rôle informationnel secondaire de l'antécédent qu'il recrute dans la période explique ce faisant la rareté de cette configuration dans notre corpus. En réalité, les locuteurs élaborent d'autres stratégies d'écriture pour concilier l'emploi de *LEQUEL* avec les constituants périphériques. Généralement, il s'agit d'employer le pronom-déterminant pour confirmer ou asseoir le référent antécédent en qualité de topique de discours, puis d'inclure un circonstant qui viendra préciser le lieu ou le moment où ce topique prendra place, se chargeant alors d'être la parenthèse nécessaire à ce moment du développement périodique. L'antécédent de *LEQUEL* occupe alors une fonction essentielle de la proposition matrice (ou fait partie de ses complémentations), tandis que le complément circonstanciel est introduit par un participe présent (38) ou le conjonctif *comme* (39 et 40).

(38) [234] [...] l'homme ne s'ennuie de tout et ne cherche cette multitude d'occupations, que parce qu'il a l'idée du bonheur qu'il a perdu, **lequel** ne *trouvant* point en soi, il **le** cherche inutilement dans les choses extérieures [...] (Pascal, 1669. Cf. ex. 66, p. 134)

(39) [281] [...] il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, **lesquels**, *comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l'événement*, sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès. (Bossuet, 1662. Cf. ex. 61, p. 132)

(40) [441] Le tavernier, **lequel** *comme il est dit*, était un peu matois, et qui avait déjà quelque atteinte du défaut de jugement de son hôte, acheva de le croire tout à fait quand il eut achevé d'ouïr de si belles raisons, et, pour avoir de quoi rire cette nuit-là, il se résolut de seconder son humeur, [...] (Oudin, 1614. Cf. ex. 74, p. 137, ex. 83, p. 142 et ex. 11, p. 223)

Nous avons analysé ces constructions précédemment (cf. § II.1.2.3). Ces compléments circonstanciels se situent dans une position intermédiaire entre le topique de la période (rappelé ou installé par *LEQUEL*) et son développement effectif (*il le cherche inutilement, sont ravis, était un peu matois* respectivement), et ils sont mis en lumière par le mouvement de la période construit par le pronom-déterminant : celui-ci, agissant

comme un jalon textuel, suspend un propos qui exige complétion. Dans cet intervalle, le topique de la période ayant été fixé mais rien n'étant encore dit à son sujet, l'auteur en profite pour introduire une précision circonstancielle qui est fortement repérée. Ces constructions participent à la fois à la cohésion* textuelle par l'intermédiaire du relais anaphorique* que représente le pronom, et à sa cohérence* par l'introduction de ce complément circonstanciel comme le précisait Éliane Kotler (2005:47). Nous rappelons de plus que la reprise pronominale de l'antécédent après ces constituants (38) prouve que le rôle de *LEQUEL* ici n'est pas tant d'ouvrir une proposition subordonnée relative que d'assurer la permanence informationnelle du référent antécédent, et de rappeler le topique de la période.

– La fonction du pronom-déterminant, et notamment l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel, dont le rôle quant à cette problématique nous semble distinct des fonctions directes. En effet, les fonctions prépositionnelles ont effectivement souvent pour rôle de participer à la création de compléments circonstanciels (41). Quand bien même leurs antécédents occuperaient surtout des fonctions essentielles de la proposition matrice (235 occurrences sur 297, 79,1%), le rôle de *LEQUEL* prépositionnel consiste surtout à construire un complément non dépendant de la valence verbale de la subordonnée, plutôt que de participer à sa structure d'actance (203 occurrences sur 297, 68,4%).

(41) [652] Et certes si les morts sont quelque chose, comme personne n'en peut douter, ils ne sauraient rien regretter de ce monde, **dans lequel** ils ont encore vos bonnes grâces. (Balzac, 1624)

Dans ces occurrences, le pronom-déterminant permet de placer le groupe prépositionnel en première position de la subordonnée, ce qui attire l'attention du lecteur sur celui-ci. Le marquage du pronom-déterminant compense la fonction périphérique du syntagme qu'il construit et le consacre comme élément d'importance dans la compréhension de l'énoncé, mais secondaire au sein du développement périodique ; son fonctionnement rejoint celui des groupes prépositionnels à l'initiale de structures phrasiques, tels qu'ils ont été étudiés par Nathalie Fournier (1997). En ce sens, leur rôle n'est généralement pas d'introduire une longue chaîne référentielle ou de participer au topique de la période, mais de proposer une interprétation contrastive et rhématique du sujet syntaxique de la relative, en installant le constituant relativisé en position préver-

bale. Dans l'exemple suivant (42), le thème phrastique consacré à *M. Colbert* est ainsi mis en perspective avec le topique de la période, *Monsieur D'Uzès* et ses actions, et ce grâce à l'ordre particulier des constituants de la relative, comme nous l'avions commenté précédemment (*cf.* § II.2.1.3).

(42) [687] Monsieur D'Uzès a écrit un mémoire admirable de tout ce qu'il trouve à propos de faire savoir à M. Colbert, **auquel** *il n'ose parler*, à cause de la vision que son nom porte la petite vérole. Il n'y a qu'à admirer tout ce que fait Monsieur D'Uzès, et vous ne pouvez mettre vos intérêts en de meilleures mains. (Sévigné, 1675)

Ces remarques nous permettent de revenir sur l'expression figée *auquel cas*, qui illustre les caractéristiques du pronom-déterminant dans cette problématique (43).

(43) [852] Le sage l'aura fait par tel art et de guise
 Qu'on le pourra porter peut-être quatre pas ;
 Mais jusqu'au haut du mont, d'une haleine, il n'est pas
 Au pouvoir d'un mortel, à moins que la figure
 Ne soit d'un éléphant nain, pygmée, avorton,
 Propre à mettre au bout d'un bâton :
Auquel cas, où l'honneur d'une telle aventure ?
 On nous veut attraper dedans cette écriture :
 Ce sera quelque énigme à tromper un enfant.
 C'est pourquoi je vous laisse avec votre éléphant.
 (La Fontaine, 1679)

Cet extrait est issu d'une fable de Jean de La Fontaine (« Les deux aventuriers et le talisman »), dans laquelle les personnages doivent traverser une rivière en transportant une idole en forme d'éléphant. L'expression *auquel cas*, qui permet de considérer l'hypothèse contenue dans le continuum textuel antérieur comme réalisée et de préciser les conséquences de celle-ci, reprend certaines des propriétés du pronom-déterminant mises en lumière jusqu'à présent : (i) le pronom-déterminant opère une anaphore qualitative, non pas ici d'un substantif antécédent mais d'une certaine partie du cotexte gauche ; (ii) à cette anaphore s'ajoute un mécanisme de résomption, permis par la forme déterminant de *LEQUEL*. Cela permet de nourrir le sens vague du substantif *cas*¹⁸, et d'augmenter la cohésion textuelle ; (iii) la position en tête de séquence phrastique

¹⁸ « Ce qui arrive ou est supposé arrivé ». Définition de l'ATILF <atilf.atilf.fr>.

permet d'interpréter contrastivement l'énoncé subséquent, ce qui participe cette fois-ci à la cohérence de la période.

Contrairement aux fonctions directes, les fonctions prépositionnelles de *LEQUEL* se prêtent généralement à ce type d'interprétation à l'instar de ce que nous observions lors de nos études sémantico-référentielles (cf. § II.2.1). Elles ne participent généralement pas au topique de la période mais davantage à ses parenthèses, soit à des thèmes phrasiques, en apportant des précisions sur la façon dont il faut prendre en compte le topique de l'extrait.

– Enfin, la participation du pronom-déterminant à la détermination référentielle de son antécédent. Nous avons régulièrement noté que les caractéristiques linguistiques de *LEQUEL* l'empêchaient de déterminer son antécédent, du moins aux fonctions directes ; les fonctions prépositionnelles quant à elles peuvent participer à cette détermination en introduisant des subordinées relatives restrictives. À ce moment-là, bien que de l'information secondaire soit effectivement apportée sur l'antécédent, c'est l'ensemble du GN, avec ses expansions, qui pourra effectivement devenir topique de la période ; mais *LEQUEL* prépositionnel en lui-même ne sera pas considéré comme participant à celui-ci (44).

(44) [847] Premièrement, c'est parce qu'il n'y a que la religion qui soit une règle véritable, un principe universel et un fondement inébranlable des devoirs dans lesquels la probité consiste. Secondement, parce que tout autre motif que celui de la religion n'est pas à l'épreuve de certaines tentations délicates auxquelles les devoirs de probité se trouvent à tous moments exposés. (Bourdaluë, 1692)

Cette interprétation déterminative est notamment permise par la ponctuation, son absence invitant à interpréter la subordinée introduite comme étant déterminative ; au contraire, une virgule tend à interpréter la subordinée comme appositive (cf. § I.1.2), ce qui la rattache au deuxième cas de figure que nous avons présenté.

III.2.3 – *LEQUEL* et l'organisation périodique

Puisque l'emploi de la ponctuation influence, comme nous venons de le voir, certaines interprétations de *LEQUEL* comme participant au topique* de la période, nous avons voulu étudier plus en détail les relations que le pronom-déterminant entretenait

avec celle-ci. Nous avons complété cette analyse par celle des connecteurs, dans la mesure où leur rôle de segmentation, en faisant fonctionner conjointement plusieurs membres de la période entre eux, complète celui de la ponctuation. Ces deux éléments permettent de gérer la cadence interne de la période en régulant sa progression et l'organisation de ses différents membres.

III.2.3.1 – *LEQUEL* et la ponctuation

La ponctuation permet d'indiquer différents rapports syntaxiques et sémantiques entre les constituants, en distinguant ce qui appartient au même plan interprétatif ou à différents plans distincts entre eux. Par exemple, la virgule au sein d'une énumération indique généralement une continuité syntaxique et sémantique, les éléments devant être considérés comme d'égale importance, alors que les deux points ou les parenthèses indiquent un rapport d'explication, d'argumentation ou d'opposition avec le continuum textuel antérieur. Ces indices peuvent avoir un rôle au sein des unités graphiques délimitées, dans les éditions modernes, par les majuscules et les signes de ponctuation forte ou entre ces dernières¹⁹.

Ces indices ont également un rôle à l'oral, en proposant un système élaboré, bien que fluctuant, explicitant les instants où l'orateur doit faire une pause et la durée de celle-ci, dire les choses à voix basse, etc. Puisque la période a partie liée avec l'oralité, notamment par l'intermédiaire des nombreux salons qui fleurirent au cours du Grand Siècle et où les textes étaient régulièrement lus à haute voix²⁰, nous devons prendre en compte cet élément.

La question de la ponctuation, que ce soit en synchronie ou en diachronie, est délicate à considérer dans la mesure où elle met en jeu de nombreux paramètres, linguistiques mais également extralinguistiques et historiques. Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt (2011b) résument ainsi les problématiques, notamment sociologiques, qu'entoure la codification de ce système :

¹⁹ Nina Catach (1996) distingue « trois ordres de signes », chacun englobant l'autre, et qui comptent « l'unité inférieure à la phrase », « l'unité de la phrase » et « l'unité supérieure à la phrase ». Puisque nous nous plaçons selon une logique périodique, nous considérerons « l'unité inférieure à la période », « l'unité de la période » et « l'unité supérieure à la période ».

²⁰ Pour une présentation et une analyse des salons littéraires à l'époque classique, nous renvoyons à Viala (1985:15-41).

[...] la ponctuation ne reflète pas une oralité réelle ou fictive, elle modèle plutôt des pratiques de lecture et dépend fortement d'une idée de la langue, qui varie dans le temps mais aussi en fonction d'un certain nombre de paramètres tant sociologiques que stylistiques. (Dauvois & Dürrenmatt, 2011b:8)

Pour nos analyses, nous avons distingué dans notre corpus les textes qui ont pu faire l'objet d'une révision typographique en accord avec les règles en vigueur depuis peu ou prou le XVIII^e siècle (Catach, 1987:31), de ceux qui n'ont vraisemblablement pas subi de révision²¹. Si nous considérons ces deux époques de la ponctuation, le signe typographique de la virgule reste le plus fréquemment rencontré avant le pronom-déterminant : nous la rencontrons dans 274 occurrences sur 382 pour les éditions originales (71,7%) et dans 415 occurrences sur 544 pour les éditions révisées (76,3%). Nous pouvons relier ce phénomène à l'interprétation sémantique que l'on fait traditionnellement des propositions subordonnées introduites par *LEQUEL*, du type explicative ou narrative et qui sont quasiment toujours précédées d'une virgule en typographie moderne : elle vient retarder la complétion de la phrase, annonce que le propos n'est pas encore terminé et qu'un ajout sera fait.

Ce retardement est plus prononcé dans les éditions originales où les deux-points et les points-virgules sont régulièrement employés avant le pronom-déterminant, alors qu'ils sont peu rencontrés dans les éditions modernes : nous avons relevé 30 occurrences de ponctuation double avant *LEQUEL* dans les éditions originales, contre 5 pour les éditions révisées. Selon les études effectuées sur l'évolution des pratiques typographiques des éditeurs italiens à la Renaissance (Demonet, 2011), les deux-points et le point-virgule ont été l'objet d'une longue réflexion éditoriale avant de se fixer autour d'un prototype que l'on peut réduire, globalement, à l'idée que les deux-points marquent un changement de plan énonciatif (ouverture d'une séquence au discours direct ou d'une énumération, par exemple) tandis que le point-virgule segmente une phrase graphique particulièrement longue en isolant les propositions indépendantes. Auparavant, ces signes servaient à segmenter les membres d'une période et avaient partie liée avec la dimension orale de celle-ci. Lorsque le texte écrit gagna une légitimité supplémentaire vis-à-vis de l'oral et qu'il n'était donc plus qu'un simple support mémoriel, la

²¹ Pour ces textes, nous ne pouvons pas déterminer s'il s'agit de la ponctuation de l'auteur ou celle de l'éditeur. La seule exception de notre corpus demeure les *Essais*, la ponctuation des différentes éditions du texte étant considérée comme celle de Montaigne lui-même (Demonet, 2011:138).

pertinence de ces unités typographiques de segmentation fut mise en péril, comme l'explique Marie-Luce Demonet :

À partir du moment où l'écrit acquiert une autorité qui dépasse désormais celle de la conversation spontanée et du témoignage direct (au milieu du [XVI^e] siècle en France), la parole primaire est considérée comme un au-dessous du texte, distincte du code écrit, et il n'est nul besoin de l'encombrer de signes dont la différence ne s'entend guère, comme les deux-points et surtout le point-virgule. (Demonet, 2011:135)

La ponctuation garde cependant tout au long du XVI^e et du XVII^e siècle un rôle spécifique d'aide à la lecture, la typographie marquant « ce qui n'est pas spontané dans la lecture orale : les parties du discours, les membres de la phrase, les rections (sujet/verbe) et les flexions (singulier/pluriel) » (Demonet, 2011:137).

Dans la mesure où le pronom-déterminant permet de structurer les différents membres des périodes, les deux-points et le point-virgule feraient doublon avec lui quant à cette fonction. Effectivement, nous les rencontrons surtout dans les textes de Montaigne (1580), de Bérulle (1623) et de Léry (1647), soit parmi les textes les plus anciens de notre étude et n'ayant pas fait l'objet de mise à jour typographique (45 – 47).

(45) [319] La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de sentiment et de resolution à la souffrance des accidens humains : les Sages gourmandent et commandent le mal, et les autres l'ignorent : ceux-cy sont, par maniere de dire, au deçà des accidens, les autres au-delà ; **lesquels**, apres en avoir bien poisé et consideré les qualitez, les avoir mesurez et jugez tels qu'ils sont, s'eslancent au-dessus par la force d'un vigoureux courage [...] (Montaigne, 1580)

(46) [34] Et cette double vnité remarquable en Iesvs ; l'vne en sa personne en l'incarnation ; l'autre en son corps en l'eucharistie ; est la source viue de l'vnité de grace et d'esprit ; qui est la troisième vnité ; **laquelle** est le principe de la vie nouvelle qui se communique aux ames dans la terre et dans le ciel. (Bérulle, 1623)

(47) [571] Les François soustenans le contraire, & qu'ils ont leur part en ces pays nouvellement cogneus, non seulement ne se laissent pas volontiers battre aux Espagnols, moins aux Portugais, mais en ce defendant vaillamment rendent souvent la

pareille à leurs ennemis : **lesquels**, pour en parler sans affection, ni les oseroyent aborder ny attaquer s'ils ne se voyoyent beaucoup plus forts, & en plus grand nombre de vaisseaux. (Léry, 1647)

Les textes de Descartes (1637) ou de Vaugelas (manuscrit de 1653, édité en 1709), qui n'ont pas été révisés typographiquement, sont quant à eux épargnés par ce phénomène alors qu'ils sont plus ou moins contemporains de ces derniers exemples : cela témoignerait alors d'une modification des habitudes de segmentation des textes. *LEQUEL* prend progressivement en charge les rôles d'organisation dévolus à la ponctuation semi-forte, y compris sa dimension oralisante : l'emploi du pronom-déterminant serait assimilable à une courte pause dans la lecture, pause nécessaire pour que l'auditeur prenne en compte les instructions anaphoriques* et le rôle périodique du pronom-déterminant. La ponctuation double peut à ce moment-là être considérée comme un « reposoir périodique » dans la mesure où son rôle consiste à aérer la période, et à proposer des pauses lors de son parcours afin de ménager sa compréhension.

Le lien entre oralité et *LEQUEL* peut également apparaître en prenant en compte des textes composés spécifiquement dans l'optique d'être déclamés, à l'instar des pièces de théâtre. Dans l'exemple suivant, l'emploi du pronom-déterminant permet de suspendre un propos qui exige complétion, celle-ci étant indiquée graphiquement par les points de suspension (48).

(48) [711] *SGANARELLE* – Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette,
Le malheureux tison de ta flamme secrète,
Le drôle avec lequel...

LA FEMME DE SGANARELLE – Avec lequel, Poursui.

SGANARELLE – Avec lequel, te dis-je... et j'en crève d'ennui. (Molière, 1660)

Cette pause, que l'on peut imaginer être appuyée par une mise en scène ou un ton particulier à l'oral, explique notamment pourquoi dans l'exemple (48) *avec lequel* est employé pour reprendre un antécédent animé humain, chose rarement relevée dans le corpus : non seulement le GP *avec qui* n'a pas la même longueur syllabique pour construire l'alexandrin, mais il ne produit pas cette prosodie particulière qui participe à

l'humour de la séquence. MM. Le Bidois évoquaient déjà ces relations avec l'oral et la ponctuation, même si cela prenait la forme d'une « impression particulière » (Le Bidois, 1935, II:391) et Christian Touratier assimilait également l'emploi de *LEQUEL* à une forme spécifique de ponctuation :

[Concernant l'emploi de *LEQUEL* après une ponctuation forte ou semi-forte] [...] nous avons en effet, nous semble-t-il, l'impression que le relatif est effectivement précédé d'une intonation de fin de phrase [...].

Ne s'agirait-il pas plutôt d'une nouvelle façon de ponctuer un type de phrase qui existait auparavant, même en l'absence de cette ponctuation ? Cela paraît très probable. On est en effet tenté de penser que c'est sûrement un phénomène de ce genre qui justifie en dernière analyse l'observation que font souvent les grammairiens français en signalant que le relatif *lequel* paraît correspondre à un lien assez lâche. (Touratier, 1980:450).

Le lien qu'établit *LEQUEL* se fait effectivement « lâche » dans la mesure où il provoque une pause du propos, que Christian Touratier assimile à « une intonation de fin de phrase » (*supra*). La ponctuation faible ou semi-forte crée le même effet, et indique à la fois une continuité avec le propos précédent (l'auteur n'a pas mis de point ou de signe de clôture, c'est donc que son discours se poursuit) et une pause vis-à-vis de celui-ci.

LEQUEL aurait ainsi une fonction de respiration et de cadence similaire à celle de la ponctuation, fonction perceptible tant à l'écrit qu'à l'oral, et que nous pouvons associer aux repositoires périodiques dans la mesure où ceux-ci cadencent la progression de la période et permettent à son lecteur de faire des pauses régulières dans son parcours. Le redoublement des signes semi-forts des deux-points et du point-virgule avec le pronom-déterminant a pu inviter les locuteurs à reconfigurer leurs pratiques de segmentation et à ne pas multiplier les indices : ils employèrent alors surtout la virgule avant *LEQUEL*, car elle permettait d'annoncer la suite du propos tandis que le pronom-déterminant se chargeait quant à lui d'indiquer une pause dans l'énoncé et de faciliter la lecture des périodes concernées.

III.2.3.2 – *LEQUEL* et les connecteurs

Nous avons vu qu'une période était composée de différents membres, de différentes étapes enrichissant progressivement le sens et son topique*, et séparées les unes des autres par la ponctuation. Mais d'autres instruments balisent la progression textuelle et cadencent l'organisation périodique en articulant les membres de la période entre eux :

les connecteurs. Nous reprendrons les analyses de Riegel *et al.* (2014) pour définir ces termes de liaison :

Dans l'enchaînement linéaire du texte, **les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration** ; ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte et en indiquant les articulations du discours. [...] Les connecteurs ne sont pas des termes anaphoriques qui représentent un antécédent, même s'ils articulent la proposition où ils s'insèrent avec une proposition antérieure.

Les connecteurs sont tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte et d'un discours : les conjonctions de coordination (*mais, ou, et, donc, or, car*), mais aussi des adverbes (*alors, puis, ensuite, pourtant, cependant,...*), des groupes prépositionnels (*d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte,...*), des présentatifs (*c'est, voilà*), des locutions (*c'est-à-dire, autrement dit*), etc. (Riegel *et al.*, 2014:1044).

Ces connecteurs avaient déjà été repérés à l'époque classique et ils ont été notamment décrits par Chiflet (1659:122), comme nous le notions précédemment (*cf.* § III.1.1). Leur fonction textuelle dépend en partie de leur identité, en partie du contenu informationnel des membres qu'ils mettent en relation ; en ce sens, il est difficile de donner une liste exhaustive de ces connecteurs, de même que de leur assigner un sens et une fonction unique dans l'énoncé (Riegel *et al.*, 2014:1045). Plutôt que de considérer uniquement leur rôle, nous analyserons davantage leur position au regard du pronom-déterminant, en distinguant les connecteurs se situant directement à sa gauche, les conjonctions de coordination ; et ceux se situant à sa droite, adverbes de liaison et groupes prépositionnels. Nous analyserons ces deux cas successivement.

– Comme nous l'avons vu précédemment (*cf.* § II.1.3.1 & II.2.1.1), les occurrences en [*conjonction de coordination + LEQUEL*] sont rares, et elles sont toutes en relation avec un relatif simple, la conjonction de coordination indiquant que les deux subordonnées sont coplanaires. Nous trouvons en revanche plus régulièrement des structures du type [*conjonction de coordination + pronom relatif simple*] dans les énoncés (49 – 51).

(49) Et dans cet ordre suprême et nouveau, Dieu qui est et habite en toutes choses, ou par sa nature ou par sa grace, est et habite en cette humanité et par grace et par nature ensemble : par grace ; mais grace increée, grace substantielle, grace personnelle, grace qui surpasse **et qui** fonde toute grace : par natvre ; qui se rencontre icy avec la grace ; et ce qui est beau-

coup plus, qui est la mesme grace ; grace en sa communication au regard de nous ; et nature en sa condition au regard de Dieu : car c'est la nature et substance de Dieu mesme, **qui** est la grace communiquée personnellement à cette humanité, **et qui** la sanctifie et deïfie en luy. (Bérulle, 1623, p. 497)

(50) Maigrelin fut trois mois au lit de cette aventure, et lorsqu'il en put sortir, ce ne fut que pour aller de tous côtés faire des ennemis à Gélase : il fit ligue avec le seigneur Anselme contre toute la cabale des rieurs **que** notre maître maintenait, **mais qui** ne plaisaient guères à notre maîtresse, laquelle se nourrissait dans une fort fâcheuse humeur, ne faisant tous les jours que gronder et se mettre en colère contre le tiers et le quart. (L'Hermite, 1643, p. 254-255)

(51) C'est en vain que M. Jurieu s'opiniâtre à faire que ce dernier Antechrist ne soit qu'un diminutif et quelque chose en malice de fort au-dessous du Pape car il n'y a qu'une haine aveugle qui puisse faire regarder comme inférieur en audace et en séduction celui **qui** se dira nettement le Christ ; **qui** accompagnera sa prétention de signes proportionnés ; **que** le démon lâchera après mille ans de rage réprimée, **et dont** l'envoi fera le dernier effort de ce dragon déchaîné lequel aussi pour cette raison il réservera pour la fin, et que pour la même raison, nul autre ne pourra confondre que Jésus-Christ en personne par le feu de son dernier jugement. (Bossuet, 1689, p. 172)

Dans ces trois occurrences, des pronoms relatifs sont coordonnés à d'autres pronoms relatifs en amont du texte : la conjonction guide la lecture et permet de retrouver le bon candidat antécédent, qui est souvent le référent saillant* de l'extrait. Les conjonctions organisent ce faisant les différents membres de la période selon un rapport d'addition (*et*) ou d'opposition (*mais*), tandis que les pronoms relatifs se chargent d'être des relais mémoriels assurant la continuité référentielle.

– Nous avons en revanche plus souvent trouvé des adverbes ou des groupes prépositionnels comme connecteur à la droite de *LEQUEL*, tels *de son côté* (52), *non seulement* (53) ou *cependant* (54).

(52) [242] M. l'archevêque me dit qu'il lirait votre lettre, et qu'il y ferait ses réflexions ; il ne voulut pas dire positivement qu'il vous accordait votre demande, parce qu'il voulait vraisemblablement en parler auparavant à M. le grand vicaire, **le-**

quel, *de son côté*, est venu me chercher à Paris pendant que j'étais à Versailles [...] (Racine, 1696)

(53) [14] Et associant par ce moyen nostre humanité à sa personne diuine, il la fait rentrer en son pere, et y rentre luy-mesme en elle, et par elle, d'une nouvelle maniere, par l'estat substantiel de sa personne, et de sa filiation diuine : **laquelle** estant *non seulement* relative, mais toute relation à son pere, elle fait que Dieu-homme est en un estat perpetuel de relation au pere ; estat diuin, incomprehensible et ineffable, qui porte unité suprême, intimité profonde, et repos invariable au pere eternel. (Bérulle, 1623)

(54) [589] A quoy j'adjousteray, tant sur le premier propos que j'ay touché de la varieté des vents, tēpestes, pluyes infectes, chaleurs, que ce qu'en general on voit sur mer, principalement sous l'Equateur, que j'ay veu un de nos Pilotes nommé Jean de Meun, d'Harfleur : lequel, bien qu'il ne sceut ny A, ny B, avoit neantmoins, par la longue experience avec ses cartes, Astrolabes, & Baston de Jacob, si bien profité en l'art de navigation, qu'a tout coup, & nommément durant la tormente, il faisoit taire un sçavant personnage (que je ne nommeray point) **lequel** *cependant* estant dans nostre navire, en tēps calme triomphoit d'enseigner la Theorique. (Léry, 1647)

Nous rappelons en préambule que l'emploi de ces connecteurs permet, selon Riegel *et al.* (2014:805), d'analyser la subordonnée comme appositive (*cf.* § I.1.2) ; cela explique leur emploi dans les subordonnées en *LEQUEL*, ce dernier se spécialisant dans ce type de relative. Si nous reprenons ensuite la typologie proposée par la *GMF* (*op.cit.*, p. 1046-1057), les connecteurs relevés dans notre corpus relèvent de deux grandes catégories : nous avons tout d'abord des connecteurs dits énumératifs, qui « développe[nt] une série d'éléments. » (*op.cit.*, p. 1048). Ils peuvent être simplement additifs ou signaler une progression dans une série : dans cette famille, nous avons relevé *d'abord* [353], *de plus* [365] et *aussi* [420], [447]. Ces connecteurs placent la subordonnée en *LEQUEL* dans une liste contenant au moins un autre élément, auquel elle s'ajoute. Dans l'exemple (55) ainsi, l'adverbe *aussi* permet de faire le lien entre l'événement décrit par la subordonnée et un autre similaire, où Don Quichotte donnait déjà le titre de *dame* à une autre serveuse de la taverne où il s'était réfugié.

(55) [447] [Don Quichotte] lui demanda son nom, et elle lui dit qu'elle s'appelait la Meunière et était fille d'un honorable

meunier d'Antequera, **laquelle** aussi don Quichotte pria qu'elle prît ce titre de dame, et s'appelât dame Meunier, en lui offrant de nouveaux services et faveurs. (Oudin, 1614)

La majorité des connecteurs relevés dans notre corpus se rattachent cependant à la catégorie des « connecteurs argumentatifs », que l'on trouve notamment dans le cadre d'un raisonnement ou d'une argumentation suivie (Riegel *et al.*, 2014:1053-1057). Ils peuvent exprimer la concession ou l'opposition, l'explication ou la conséquence : dans cette famille, nous avons relevé *cependant* [249], [589], [914], *certes* [278], *d'ailleurs* [843], *de son côté* [242], *neanmoins* [56], *non seulement* [58], *par conséquent* [341], *pourtant* [193], *sans (aucun) doute* [461], [520], [546] et *toutefois* [185], [202], [342], [349]. L'interprétation textuelle de ces connecteurs dépend certes du contexte où nous les trouvons, mais ils ont principalement pour rôle d'asseoir l'importance argumentative de la subordonnée en *LEQUEL*, qui apparaît généralement lors de l'annonce du dernier membre d'un système argumentatif : ce phénomène rejoint la position de clause occupée préférentiellement par le pronom-déterminant. L'exemple (56) est représentatif de ce mécanisme :

(56) [185] De là sortant comme d'une autre racine, elles font comme une nouvelle tige, & jettent des sions plus beaux & plus forts que les premiers, **lesquels** toutefois ils ne laissent pas croître selon que la Nature les pousse ; mais ils les croisent les uns sur les autres ; & quand ils sont chargés de feuilles, & de branchages, ils couvrent toute la campagne, de sorte que ce sont comme de retz cachés qui empêchent le passage. (Vaugelas, 1709)

Dans cette occurrence issue de la traduction de la *Vie d'Alexandre*, l'adverbe *toutefois* place la subordonnée dans un rapport d'opposition avec le continuum textuel antérieur, sur le mode du contre-argument : tandis que l'on s'attendrait à ce que les paysans laissent les *sions* pousser naturellement, l'adverbe *toutefois* signale une action contraire à cette prédiction. L'Académie française, sur cette occurrence, fait ce commentaire :

Il auroit été mieux de dire, *Mais que toutefois ils ne laissent pas croître*. (Ayres-Bennett & Caron, 1996:212).

Les académiciens établissent une correspondance directe entre le pronom-déterminant et une structure du type [*conjonction de coordination + pronom relatif simple*] et prête ce faisant une valeur argumentative au pronom-déterminant, alors que

l’adverbe *toutefois* apportait déjà une nuance d’opposition. Si nous reprenons les analyses de Christian Touratier, qui assimilait l’emploi de *LEQUEL* à une forme de « lien lâche » (Touratier, 1980:450), nous pouvons envisager que le pronom-déterminant crée une relation similaire à l’emploi de certaines conjonctions comme *et*, *car* ou *donc*, qui indiquent un rapport de consécution avec l’énoncé antérieur. *LEQUEL* agirait ce faisant comme un relatif de liaison* (*cf.* § I.2.3), étant à la fois subordonnant, anaphorique* et connecteur argumentatif. La chose nous semble particulièrement lisible au sein des textes d’idées (57a et 58a).

(57a) [105] Et par vn moyen si rare, par vne communication si puissante et diuine, Dieu est homme, et l’homme est Dieu : Dieu est homme se reuestant de nostre humanité ; et l’homme est Dieu subsistant et viuant en la diuinité : et il y a au monde vn mediateur de Dieu et des hommes, **lequel** est homme, pour porter la mort que les hommes ont meritée ; et est Dieu pour triompher de la mort que les hommes ne pouuoient vaincre, et pour leur donner sa vie et son eternité. (Bérulle, 1623)

(58a) [333] Là est tousjours la parfaite religion, la parfaite police, perfect et accomply usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de mesmes que nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son progrez ordinaire, a produits : là où, à la verité, ce sont ceux que nous auons alterez par nostre artifice et detournez de l’ordre commun, que nous devrions appeller plutost sauvages. En ceux là sont vives et vigoureuses les vrayes, et plus utiles et naturelles vertus et proprietes, **lesquelles** nous auons abastardies en ceux-cy, et les auons seulement accommodées au plaisir de nostre goust corrompu. (Montaigne, 1580)

Le rôle du pronom-déterminant ici est non seulement d’organiser le propos, en initiant (57a) ou en terminant une période (58a), mais aussi de colorer cette organisation en apportant une nuance argumentative. Elle peut être de l’ordre de l’explication, l’auteur détaillant un argument présenté au lecteur (57a), ou une conclusion logique (58a). Il serait alors possible de gloser *LEQUEL* dans ces exemples par *car* et *donc* (57b et 58b).

(57b) Et par vn moyen si rare, par vne communication si puissante et diuine, Dieu est homme, et l’homme est Dieu : Dieu est homme se reuestant de nostre humanité ; et l’homme est Dieu subsistant et viuant en la diuinité : et il y a au monde

vn mediateur de Dieu et des hommes, **car il** est homme, pour porter la mort que les hommes ont meritée ; et est Dieu pour triompher de la mort que les hommes ne pouuoient vaincre, et pour leur donner sa vie et son eternité.

(58b) Là est tousjours la parfaicte religion, la parfaicte police, perfect et accomply usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de mesmes que nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son progrez ordinaire, a produits : là où, à la verité, ce sont ceux que nous avons alterez par nostre artifice et detournez de l'ordre commun, que nous devrions appeller plutost sauvages. En ceux là sont vives et vigoureuses les vrayes, et plus utiles et naturelles vertus et proprietez, **que** nous avons **donc** abastardies en ceux-cy, et les avons seulement accommodées au plaisir de nostre goust corrompu.

Ces périphrases restituent les effets de sens construits par le pronom-déterminant, qui équivaut alors à une structure proche de celles observées avec les pronoms relatifs simples (49 – 51). Partant, une conjonction de coordination employée en association avec le pronom-déterminant serait non seulement surnuméraire d'un point de vue syntaxique, car la morphologie de *LEQUEL* permet d'ores et déjà de lever les équivoques éventuelles, mais également d'un point de vue textuel car ce dernier s'interprète déjà argumentativement. Cette force argumentative est, de plus, une caractéristique textuelle des formes de rappel comme l'a montré Denis Apothéloz (1995a:160), ce qui conforte nos analyses du pronom-déterminant comme expression référentielle à part entière.

Pour résumer, bien que *LEQUEL* ne soit pas un connecteur, il peut néanmoins se prêter à une interprétation argumentative, soit en association d'adverbes ou de groupes prépositionnels de liaison, soit en introduisant un membre de période d'une façon proche des conjonctions *et*, *car* ou *donc*. Ce rôle argumentatif lui permet de cadencer l'organisation périodique et de disposer des étapes d'importance dans sa compréhension. Cela fait de *LEQUEL* un outil de prolongement particulièrement utile pour les auteurs souhaitant développer un propos complexe, puisqu'il parvient à cumuler un rôle informationnel et un rôle argumentatif.

De la même façon que le lecteur contemporain sera sensible à l'emploi de certaines conjonctions qui peuvent avoir un rôle spécifique en fonction de son contexte d'emploi, nous pensons que le lecteur du Grand Siècle, à un moment où la fréquence

du pronom-déterminant diminue fortement en discours, sait analyser de façon fine l'emploi argumentatif de *LEQUEL* dans un texte. Il aurait ce faisant un rôle structurant plus vaste et plus complexe qu'un simple ajout, le consacrant comme relatif de liaison et endossant un rôle rhétorique spécifique en fonction du contexte.

III.3 – Hiérarchisations textuelles

Le rôle périodique du pronom-déterminant au regard des autres marqueurs nous a permis d'éclairer sa spécificité dans l'organisation du continuum textuel, mais nous pouvons aller plus loin dans l'analyse en étudiant cette fois-ci le rôle informationnel des subordonnées relatives introduites. Indépendamment de sa position dans la période, *LEQUEL* permet effectivement d'introduire des membres qui endossent un certain rôle de hiérarchisation textuelle*, c'est-à-dire qui influencent l'interprétation de la subordonnée en fonction du contexte élargi de l'occurrence et des différents indices y figurant. Les effets produits sont de trois sortes : nous avons repéré tout d'abord (i) une hiérarchisation narrative, qui permet d'organiser la période selon une opposition du type narration/description ou premier plan/second plan. Nous avons également repéré (ii) une hiérarchisation énonciative, qui met en scène les différents énonciateurs de la période et qui permet d'introduire des paroles rapportées, distinctes de celles du narrateur principal. Enfin, (iii) une hiérarchisation séquentielle, qui organise la succession périodique à un niveau textuel supérieur.

Ces différentes hiérarchisations complètent les rôles périodiques du pronom-déterminant que nous avons définis (*cf.* § III.2). Elles permettent de rendre compte des effets de sens produits lorsque nous considérons la période comme une unité possédant une dimension rhétorique et participant au sens global du texte.

III.3.1 – Hiérarchisation narrative

Ce niveau de hiérarchisation* se rencontre dans les textes à dominante narrative, qui se distinguent par une suite de propositions ou de prédicats temporellement ordonnés selon la définition faite par Bernard Combettes (1992a:8). Dans un tel énoncé, il est possible de distinguer deux types d'informations :

- les propositions qui correspondent à ce « reflet » du déroulement chronologique : elles constitueront le premier plan (ou avant-plan) du texte ;
- les propositions dont les référents ne s'insèrent pas dans cette séquentialité ; on est alors en présence du second plan (ou arrière-plan). (Combettes, 1992a:8)

Selon cette conception du texte narratif, *LEQUEL* permet d'indiquer le passage d'un plan à un autre en introduisant un membre périodique identifié soit comme appartenant au premier plan (59), soit comme appartenant au second plan (60) de la période.

(59) [338] Comme il [Alcide] allait un jour à la campagne avec son gouverneur, il aperçut qu'on volait un coche sur le chemin et, bien que la partie des voleurs fût de douze ou quinze, il ne balança point pour aller à eux et, leur ayant tiré ses deux pistolets, mit encore l'épée à la main pour se mêler dans cette troupe. Son gouverneur, effrayé du danger où se trouvait son jeune maître, conjura les voleurs de ne vouloir tuer un jeune enfant ; et, parmi ces sortes de gens, il s'en trouvait qui furent touchés de cette héroïque vertu, **lesquels** empêchèrent leurs compagnons de se venger des blessures qu'ils avaient reçues. (L'Hermite, 1643)

(60) [495] La servante, oyant que son maître venait, et sachant qu'il était d'une humeur terrible, toute peureuse et troublée, se réfugia au lit de Sancho Pança, **lequel** dormait encore, et là elle se coucha toute en un petit peloton. Le tavernier entra, disant : « Où es-tu, putain ? Assurément ce sont ici de tes tours. » (Oudin, 1614)

Nous retrouvons là l'opposition, déjà commentée, entre subordonnée explicative et subordonnée narrative (cf. § I.1.3 & II.1.2.2). C'est le jeu des temps qui permet alors surtout d'orienter l'interprétation : une subordonnée au passé simple suivant un imparfait introduira une narration (59), tandis qu'une subordonnée à l'imparfait se raccrochant à une proposition au passé simple introduit généralement une description (60). Les auteurs isolent par ce biais des membres périodiques d'importance pour la compréhension, mais en retrait vis-à-vis du fil narratif principal ou, au contraire, signalent que les actions subséquentes concerneront le référent installé comme topique* par le pronom-déterminant. C'est ce que nous avons dans les exemples suivants (61 et 62), où la période introduite par *LEQUEL* jouit d'un long développement textuel : cette structure en particulier correspond à ce que Vaugelas et ses épigones appellent une « narration considérable ».

(61) [180] Le Roi entra dedans avec toute son armée, & fit lancer des bêtes de tous côtez, parmi lesquelles il y eut un Lion d'une épouvantable grandeur, qui vint droit à lui ; & Lysimaque, **lequel** regna depuis, se trouvant près du Roi, & présentant l'épieu à la bête, le Roi *le* repoussa, & *lui* commanda de se retirer, disant, qu'il pouvoit aussi bien tuer un Lion qu'avoit fait *Lysimaque* : Car un jour comme *Lysimaque* chassoit en Syrie, *il* tua bien tout seul un Lion prodigieusement grand, mais aussi *il* en eut l'épaule gauche déchirée jusqu'à l'os, & fut en un extrême danger de sa vie. (Vaugelas, 1709)

(62) [299] Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité lequel, fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui *le* poursuivoient, par la subtilité de ses inventions. Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de *le* prendre, passa tout joignant un halier où *il* s'estoit tapy, et faillit de *le* découvrir ; mais *luy*, sur ce point là, considerant la peine et les difficultez ausquelles *il* avoit desjà si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses recherches qu'on faisoit de *luy* par tout, le peu de plaisir qu'*il* pouvoit esperer d'une telle vie, et combien *il* *luy* valoit mieux passer une fois le pas que demeurer tousjours en cette transe, *luy mesme* les r'apella et leur trahit sa cachete, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et *luy* d'une plus longue peine. (Montaigne, 1580)

Dans ces cas de figure, le pronom-déterminant, en tant que pronom marqué, permet d'identifier le référent saillant* alors que d'autres acteurs de l'énoncé auraient pu prétendre à ce rôle. En (61), l'anecdote racontée par Vaugelas commence par aborder la décision d'Alexandre d'affronter seul un lion, et la période aurait pu effectivement poursuivre sur ce sujet. Cependant, le marquage de *LEQUEL* et la subordonnée narrative qu'il introduit, sous la forme d'une prolepse (*lequel régna depuis*), lui permet de centrer la période sur le personnage de Lysimaque et de relater l'anecdote le concernant, désactivant ainsi les attentes du lecteur. Nous observons le même phénomène en (62), où le référent du *Romain, personnage de dignité* était en concurrence textuelle avec d'autres acteurs qui auraient pu prendre sa place de topique, les membres du *Triumvirat* ou *ceux qui le poursuivoient* ; une fois encore, *LEQUEL* permet de hiérarchiser narrativement cette période en mettant en avant le topique de l'extrait, tandis que les autres référents de la période restent à l'arrière-plan.

Plus largement, ce processus guide la construction de l'énoncé en isolant ce qui serait d'une nature distincte du continuum textuel antérieur. Le marquage linguistique du pronom-déterminant peut être interprété comme un jalon ou un reposoir, arrêtant pendant un instant la dynamique informationnelle* attendue de l'énoncé pour réorienter la direction de celle-ci. Par conséquent, *LEQUEL* agit soit de façon prospective en développant un antécédent peu informatif et initie une narration considérable, soit de façon rétrospective en apportant une précision sur l'antécédent. C'est notamment la raison pour laquelle, lorsque les temps respectifs des propositions matrices et subordonnées

ne coïncident pas, l'événement décrit par la subordonnée relative est généralement antérieur à celui de la proposition principale puisqu'elle apporte un complément d'information nécessaire à la compréhension (63 et 64) : nous renvoyons alors à nos commentaires précédents pour l'analyse de ces membres périodiques.

(63) [381] M'amie, nous avons remedié à tout cela. Il viendra habillé de l'habit qu'Eustache luy presta hier au soir, et se couvrira la face du bout de son manteau pour n'estre reconnu. Si bien que si on le voit de fortune, on pensera incontinent que *c'est Eustache*, **lequel** on a veu plusieurs fois entrer en vostre maison à cause du voisinage. Et pour mieux donner le fil, il sera bon qu'il se retire au logis d'Eustache quand il sortira de chez vous. (Turnèbe, 1584)

(64) [479] Ce mort fut un riche gentilhomme, habitant d'un village qui était entre ces montagnes, **lequel** avait étudié plusieurs années à Salamanque, au bout desquelles il était revenu au pays avec réputation d'homme fort docte et fort lettré. (Oudin, 1614)

Nous notons que ce type de hiérarchisation est quasi-exclusivement pris en charge par les fonctions directes du pronom-déterminant. Effectivement, comme ces subordonnées sont de type explicative ou narrative, elles ne doivent pas participer à la détermination de leur antécédent. Or, nous avons plusieurs fois montré que *LEQUEL* prépositionnel pouvait introduire des subordonnées déterminatives, et qu'il se moulait sur ces questions d'organisation textuelle davantage dans le paradigme des pronoms relatifs simples en tant qu'instrument de continuité référentielle. Leur interprétation est en ce sens similaire à ce que nous avons décrit précédemment concernant les pronoms relatifs simples (*cf.* § III.2.1.1), c'est-à-dire qu'ils préparent l'autonomie de la période sans faire nécessairement de leur antécédent le topique de celle-ci.

III.3.2 – Hiérarchisation énonciative

LEQUEL permet également de situer le membre de la période qu'il introduit sur un autre plan énonciatif que les membres antérieurs : il indique à ce moment-là une évolution de l'entité prenant en charge les propos introduits par la subordonnée. Ce type de hiérarchisation* peut prendre deux formes dans les énoncés :

– *LEQUEL* peut tout d’abord introduire du discours rapporté, sur le mode du discours direct ou indirect, en association avec des verbes comme *parler* (65), *dire* (66) ou *répondre* (67). Il peut également introduire du discours narrativisé, l’auteur ne rapportant pas précisément les paroles prononcées mais donnant néanmoins des informations sur leur contenu (68).

(65) [212] C’estoit un estourneau, grand jurisconsulte, lequel, après avoir frappé trois fois de sa pate contre la branche qui le soutenoit, *parla ainsi à l’assemblée* : « il est vray, messieurs, qu’ému de pitié, j’avois entrepris la cause pour cette malheureuse beste [...] (Bergerac, 1655)

(66) [766] Vous donc, ô divin esprit, sans lequel toutes nos pensées sont sans force et toutes nos paroles sans poids, donnez efficace à ce discours, touché des saintes prières de la bienheureuse Marie, à laquelle nous allons dire : ave. (Bossuet, 1662)

(67) [286] Le fait du capitaine Bayard est de meilleure composition, **lequel**, se sentant blessé à mort d’une harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de la meslée, *respondit, qu’il ne commenceroit point sur sa fin à tourner le dos à l’ennemy* [...] (Montaigne, 1580)

(68) [389] Cela est bien vray, mais ce qui me fasche le plus c’est mon hoste, lequel me menaçoit encores hier de m’envoyer un sergent pour deux termes que je luy dois. (Turnèbe, 1584)

Nous rattachons ce phénomène à ceux décrits par Oswald Ducrot, et nous parlerons en ce sens d’interprétation polyphonique de l’énoncé :

Je parlerai [...] d’interprétation polyphonique si l’acte illocutionnaire d’assertion au moyen duquel on caractérise l’énonciation est attribué à un personnage différent du locuteur L – le destinataire de cet acte pouvant alors être différent de l’allocutaire et identifié par exemple au locuteur L. (Ducrot, 1980a:44-45)

LEQUEL permet de mettre en scène les différents acteurs de l’énoncé, en signalant l’inclusion des propos d’un locuteur tiers aux côtés de la voix de l’énonciateur principal de la période, qu’elle provienne de l’auteur lui-même (à l’instar des correspondances), d’un personnage du récit ou d’un narrateur délocuté. Le pronom-déterminant

balise cette distribution des tours de parole et facilite l'identification des membres de la période qui doivent s'interpréter sur un régime énonciatif spécifique²².

– Ensuite, cette hiérarchisation énonciative peut indiquer que l'énonciateur quitte un instant son rôle dans la narration pour endosser celui d'un spécialiste. Il n'y a donc pas inclusion d'un énonciateur-tiers mais évolution ou changement du rôle énonciatif du même locuteur. Dans l'exemple suivant (69), le personnage d'Hylas quitte ainsi ponctuellement le récit de ses mésaventures pour faire un commentaire métalinguistique portant sur la relation étymologique entre *pasturages* et *pastres*.

(69) [137] Je ne vous eusse pas dit tant au long l'origine de ce lieu, n'eust esté que c'est la contrée où j'ay pris naissance, et où ceux dont je suis venu, se sont de long temps logez ; car à cause de la fertilité du lieu, et qu'il est comme destaché du reste de la terre, il y a quantité de bergers qui s'y sont venus retirer, **lesquels** à cause de l'abondance des pasturages *on appela pastres*. Et mes peres y ont tousjours esté tenus en quelque consideration parmy les principaux [...] (Urfé, 1612)

LEQUEL peut ce faisant introduire des propos qui semblent pris en charge par l'auteur lui-même, mais qui s'adresse directement à son lecteur principalement sous l'angle de l'ironie et du sarcasme. Des adverbes comme *rarement* (70) ou *possible(ment)* (71) permettent d'analyser ces subordonnées sous cet angle. Dans ce dernier exemple, nous notons également le retour de la première personne du singulier (*je raconte ici...*) au sein d'une période dominée par la première personne du pluriel (*nous eusmes descouvert...*), retour qui indique ce changement énonciatif.

(70) [519] [...] ils déjeunèrent, dinèrent, goutèrent et soupèrent tout ensemble, contentant leur estomac avec bonne quantité des viandes froides que messieurs les prêtres qui accompagnaient le défunt (**lesquels** *rarement se laissent souffrir*) portaient sur un mulet de bagage. (Oudin, 1614. Cf. ex. 33, p. 117)

(71) [577] Le dimanche suyvant, apres que celuy qui estoit au get dans la grande une de nostre navire, eut, selon la cous-

²² De façon annexe, nous notons que, selon Denis Apothéloz, les expressions démonstratives peuvent également baliser les tours de parole d'un énoncé (1995a:72). C'est là un autre point commun qu'elles partagent avec *LEQUEL* quant à la dynamique informationnelle*.

tume, crié Voile, voile, & que nous eusmes descouvert cinq Caravelles, ou grands vaisseaux (car nous ne les peusmes bien discernes), nos matelots, **lesquels** *possible ne seront pas joyeux que je raconte ici leurs courtoisies*, ne demãdans, qu'ou est-ce, c'est à dire d'en avoir de toutes partes, chantans le cantique devant le triomphe, les pensoyent desja bien tenir : [...] (Léry, 1647)

Contrairement à nos premiers exemples où le changement de voix restait au sein de l'univers diégétique, les auteurs interviennent ici afin d'entretenir un dialogue avec le lecteur et *LEQUEL* balise, en addition parfois des parenthèses comme en (70), ce changement énonciatif. Nous rappelons également que l'ironie est une antiphrase et, par tant, analysable comme un phénomène de polyphonie comme le rappelle Oswald Ducrot, ce qui nous permet de parler de hiérarchisation énonciative concernant ces occurrences.

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. (Ducrot, 1984:211)

Ce balisage énonciatif peut enfin prendre la forme d'une prolepse, c'est-à-dire d'une anticipation où l'auteur désamorce en les évoquant les objections ou les réponses possibles de son interlocuteur. Nous avons notamment rencontré cela dans les correspondances, à l'instar des exemples suivants (72 et 73).

(72) [257] Toute la famille se porte bien. Votre petit frère est tombé ce matin la tête dans le feu, et sans votre mère qui l'a relevé sur-le-champ, il aurait eu le visage tout perdu. Il en a été quitte pour une brûlure qu'il s'est faite à la gorge, **laquelle** *a appuyé contre un chenet tout brûlant*. Nous sommes bien obligés de remercier le bon Dieu de ce qu'il ne s'est pas fait plus de mal. Votre soeur se prépare toujours à entrer aux Carmélites samedi prochain, et le grand froid, ni tout ce que je lui ai pu dire, ne l'ont pu persuader de différer au moins jusqu'à un autre temps. (Racine, 1696)

(73) [159] Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander. J'ai couru chez Mme De Pomponne, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du roi, **laquelle** *n'a eu nulle part à cette expédition* ; elle était ré-

servée à monsieur le prince. On dit qu'il est blessé ; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau ; on dit que Nogent a été noyé ; on dit que Guitry est tué ; on dit que M De La Feuillade et M De Roquelaure sont blessés et qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Quand je saurai le détail de cette nouvelle, je vous le manderai. (Sévigné, 1675)

Dans ces deux exemples, *laquelle* introduit une précision annexe quant au déroulement du propos mais qui se justifie dans un rapport d'interlocution : le correspondant aurait pu vouloir plus de détails sur l'événement relaté ou sur la personne nommée et ce alors que la suite du texte bascule sur un autre topique*. En (72), si l'information liminaire *Toute la famille se porte bien* est contrebalancée par la mention d'un événement mettant en jeu le fils de Racine, ce dernier semble s'achever après la mention de *la gorge*. *Laquelle* ajoute cependant une précision explicitant la façon dont elle a été blessée, précision qui, si elle avait été absente, aurait pu être exigée dans la réponse faite au courrier. En (73), Madame de Sévigné décrit la conséquence de sa visite chez Madame de Pomponne, qui lui a fait se ressouvenir que son fils était dans l'armée du roi, mais elle se concentre par la suite sur le devenir d'autres connaissances. La précision introduite par *laquelle* devance alors une possible demande d'information de la part de sa correspondante, qui aurait pu s'inquiéter du sort de la famille proche de son amie. En employant le pronom-déterminant, l'autrice attire l'attention sur ce détail, devançant et désactivant par là une future demande de précisions.

Dans ce type d'occurrence, c'est davantage l'impression laissée à la lecture et la prise en compte du contexte qui permettent d'analyser ces subordonnées comme des anticipations. Comme nous l'annoncions, nous les trouvons notamment dans la correspondance dans la mesure où elles engagent directement son statut de conversation différée et impliquent nécessairement un dialogue entre plusieurs locuteurs.

III.3.3 – Hiérarchisation séquentielle

La hiérarchisation textuelle* que prend en charge *LEQUEL* peut enfin agir à un niveau supérieur à la période mais toujours inférieur au texte dans sa totalité : nous appellerons ce niveau d'analyse une *séquence textuelle*. Sa définition est, à l'instar de la période, des plus délicates à établir ; nous nous appuyerons pour l'heure sur les travaux de Jean-Michel Adam qui définit la séquence ainsi :

L'unité textuelle que je désigne par la notion de SEQUENCE peut être définie [...] comme :

- un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent ;
- une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie. (Adam, 2005:28)

Si nous reprenons cette définition, nous considérons que les parties composant la séquence sont des périodes, selon la définition que nous avons donnée précédemment (cf. § III.1.1), périodes reliées entre elles par les différents connecteurs ou repoussoirs que nous avons étudiés (cf. § III.3). Son organisation interne est dépendante et de cette succession périodique, et de son unité communicationnelle, les périodes entretenant entre elles des relations de cohérence*. Nous illustrerons ceci avec l'exemple suivant, issu du *Discours de méthode* (74), et nous isolerons par des lettres les différentes périodes que nous avons repérées dans cette séquence.

(74) [144] **(a)** Et afin qu'on ait moins de difficulté à entendre ce que j'en diray, je voudrais que ceux qui ne sont point versés en l'Anatomie prissent la peine, avant que de lire ceci, de faire couper devant eux le cœur de quelque grand animal qui ait des poumons, car il est en tous assez semblable à celui de l'homme ; Et qu'ils se fissent montrer les deux chambres ou concavitez qui y sont, **(b)** Premièrement celle qui est dans son côté droit, *a laquelle* répondent deux tuyaux fort larges ; **(b')** A sçavoir *la vene cave*, qui est le principal receptacle du sang, et comme le tronc de l'arbre dont toutes les autres venes du cors sont les branches ; **(b'')** Et *la vene arterieuse*, qui a été ainsi mal nommée pour ce que c'est en effect une artere, **laquelle** prenant son origine du cœur, se divise, après en estre sortie, en plusieurs branches qui se vont respandre partout dans les poumons. **(c)** Puis celle qui est dans son côté gauche, *a laquelle* répondent en mesme façon deux tuyaux, qui sont autant ou plus larges que les precedens [...] (Descartes, 1637. Cf. ex. 58, p. 131)

Cette séquence a pour hyperthème la description du système artériel et veineux du cœur humain. Cet hyperthème est annoncé par la première période (a), qui explicite la façon dont un lecteur de Descartes pourrait avoir accès à un cœur similaire à celui de l'être humain. Il est ensuite divisé en deux topiques*, chacun composant une période, et qui attirent l'attention du lecteur de façon successive : celui de la *première chambre*

(b), annoncé par le connecteur *Premierement* et construit avec *a laquelle*, et celui de la seconde chambre (c), annoncé par l’adverbe *Puis* et construit, une fois encore, avec *a laquelle*. La seconde période est elle-même divisée en deux moments successifs (b’ & b’”), consacrés respectivement à la *veine-cave* et à la *veine artériuse*, et *laquelle* annonce la fin de cette longue période à l’instar de ce que nous avons analysé précédemment (cf. § III.2.1). Si nous résumons au moyen d’une arborescence la progression informationnelle de cette séquence, nous aurions :

- Un hyperthème, le cœur humain (a), suivi de deux autres périodes (b et c) :
 - La première est consacrée à la première chambre (b). Elle est elle-même construite de différents membres, dont :
 - L’un consacré à la veine-cave (b’).
 - L’autre consacré à la veine artériuse (b’’).
 - Une seconde période consacrée à la seconde chambre (c), qui résumera la construction précédente par souci d’économie (*en mesme façon*).

Dans cette construction complexe, nous remarquons que le pronom-déterminant est employé à trois reprises dans des positions critiques de cette interprétation : le premier *a laquelle* annonce les membres (b’) et (b’”) de la période tout comme le second, en fin d’occurrence, annonce l’introduction de la période (c). Enfin, *laquelle* annonce la clôture de la période (b). L’emploi nombreux des pronoms-déterminants au sein d’un court extrait nous invite à en faire une lecture séquentielle : s’ils ont des rôles au regard des périodes délimitées, ils permettent également de cadencer la lecture et la compréhension de cette séquence complexe, et de mettre en avant les intersections périodiques qui lui donnent sa valeur.

Cette interprétation séquentielle se rencontre alors dès qu’un extrait, se distinguant par le développement d’un même hyperthème, multiplie en quelques lignes les occurrences du pronom-déterminant. Il y a comme un effet de symétrie qui facilite l’interprétation d’un continuum textuel dense et qui, parce qu’il multiplie les périodes, peut être d’une compréhension difficile. C’est ce que nous avons dans l’exemple (75), où *LEQUEL* clôt des périodes successives, consacrées chacune à un chevalier en particulier, et scande la construction séquentielle par symétrie. Dans l’exemple (76), nous avons cette fois-ci un phénomène d’inclusion, *LEQUEL* venant ouvrir, à la façon des

poupées russes, une nouvelle période qui s'insère dans la précédente et ce pour créer un effet comique.

(75) [506-509] Ils [Don Quichotte et Sancho Pança] le firent et gravirent un petit tertre duquel se pouvaient bien voir les *deux troupeaux* qui semblaient des armées à don Quichotte, si les nuées de poussière qu'ils émouvaient ne leur eussent troublé et offusqué la vue ; mais, ce nonobstant, voyant en son imagination ce qu'il ne voyait ni n'était là, il commença à dire à haute voix : « Ce chevalier que tu vois là, aux armes jaunes, **lequel** porte en son écu un lion couronné, prosterné aux pieds d'une damoiselle, c'est le valeureux Laurcalco, seigneur du Pont d'argent. *L'autre*, qui a pour armes des fleurs d'or et porte en son écu trois couronnes d'argent en champ d'azur, c'est le redouté Micocolemba, grand-duc de Quirocia ; *l'autre*, aux membres de géant et qui est à sa main droite, c'est le hardi Brandabarbaran de Bolice, seigneur des trois Arabies, **lequel** est vêtu de cuir de serpent et a pour écu une pourte qui est, à ce que l'on dit, l'une de celles du temple que Samson abattit, lorsqu'en mourant il se vengea de ses ennemis. *Mais* tourne les yeux de cet autre côté, et tu verras en tête de cette autre armée toujours le vainqueur et jamais vaincu, Timonel de Carcajone, prince de la Nouvelle-Biscaye, qui est armé d'armes parties par quartiers d'azur, de vert, de blanc et de jaune paille, et porte en son écu un chat d'or en champ de gueules, avec un blason qui dit *Miaou*, qui est le commencement du nom de sa maîtresse, **laquelle**, comme l'on dit, est la nonpareille Miaouline, fille du duc Alfegniquen de l'Algarbe. *L'autre*, qui charge et presse l'échine de cette puissante cavale, et porte les armes blanches comme neige, l'écu tout blanc et sans aucune devise, c'est un chevalier novice, Français de nation, appelé Pierre Papin, seigneur des baronnies d'Utrique. *Cet autre* qui, de ses talons ferrés, presse les flancs mouchetés de ce zèbre rapide, et porte en ses armes de vair d'azur, c'est le puissant duc de Nerbie, Espartafildo du Bois, **lequel** porte pour emblème en son écu un champ d'asperges avec une devise en castillan qui dit : *Suis ma fortune*. » (Oudin, 1614. Cf. ex. 59, p. 58)

(76) [524-525] – Je dis donc, poursuivit Sancho, qu'en un lieu de l'Estramadure il y avait un pasteur chevrier, je veux dire qui gardait des chèvres, **lequel pasteur ou chevrier** comme je dis de mon conte, s'appelait Lope Ruyz, et ce Lope Ruyz était amoureux d'une bergère qui s'appelait Torralba, **laquelle bergère appelée Torralba** était fille d'un riche berger, et ce riche berger... (Oudin, 1614)

Dans l'exemple (75), l'hyperthème est identifié comme étant *deux troupes*, dont chacun des individus fera l'objet d'une période dans la folie de Don Quichotte ; dans l'exemple (76), l'hyperthème est le conte que commence à raconter Sancho Pança, et les périodes se consacrent à décrire chacun des personnages, aussi mineurs puissent-ils être dans l'économie de son récit.

Dans la mesure où ce type de hiérarchisation consiste à rattacher plusieurs périodes à un même hyperthème, nous incluons dans cette catégorie les *LEQUEL* participant à une énumération ou à une succession de parties (77 et 78), énumération qui peut être résumée par l'intermédiaire d'un groupe verbal (79). Dans ces cas de figure, le pronom-déterminant a une prédisposition à clore les énumérations, en accord avec la position de clause qu'il occupe préférentiellement.

(77) [729] Voilà les huit règles qui contiennent tous les préceptes des preuves solides et immuables, **desquelles** il y en a trois qui ne sont pas absolument nécessaires et qu'on peut négliger sans erreur [...] (Pascal, 1660)

(78) [246] Le lendemain, premier jour de juillet, la garnison sortit, partie par la brèche, qu'on accommoda exprès pour leur en faciliter la descente, partie par la porte vis-à-vis du Fort-Neuf. Elle était d'environ *deux mille cinq cents hommes, de douze régiments d'infanterie, un de cavalerie*, et quelques compagnies franches de dragons, **lesquels**, joints aux seize cents qui sortirent du Fort-Neuf, faisaient le reste des neuf mille deux cents hommes qui, comme j'ai dit, se trouvaient du siège. (Racine, 1692)

(79) [332] Je pensois faire honneur à un seigneur aussi esloigné de ces débordemens qu'il en soit en France, de m'enquerir à luy, en bonne compagnie, combien de fois en sa vie il s'estoit enyvré pour la nécessité des affaires du Roy en Allemagne. Il le print de cette façon, et me respondit que c'estoit trois fois, **lesquelles** il recita. (Montaigne, 1580)

Nous rappelons que cette hiérarchisation séquentielle se combine aux marques périodiques que nous avons identifiées précédemment. Les locuteurs mettent à profit le rôle de jalon de *LEQUEL* pour créer une grille d'interprétation surplombante qui sied particulièrement bien aux textes longs et aux propos complexes. C'est la raison pour laquelle nous rencontrons ce type de hiérarchisation surtout dans les textes d'idées et

chez les auteurs qui multiplient les périodes d'une longueur prononcée, à l'instar de César Oudin ou de Pierre de Bérulle : c'est ce qu'Alexandre Lorian appelait un style « fleuri et entortillé » (Lorian, 1973:232). Cet emploi du pronom-déterminant invite à mettre en relation l'élaboration du continuum textuel avec l'interprétation rhétorique de l'extrait, et de prendre en compte ce faisant sa dimension stylistique.

III.4 – Des effets de sens à la stylistique

Ce tour d’horizon du rôle du pronom-déterminant dans l’organisation du continuum textuel nous a permis d’aboutir à trois grandes conclusions :

– Tout d’abord, que le rôle du pronom-déterminant dans cette problématique nécessite de concevoir l’énoncé à l’aune de la période, unité entendue comme autonome du point de vue textuel. Dans celle-ci, le pronom-déterminant possède des rôles attribués d’ouverture, de clôture ou de transition* et est interprété comme un jalon essentiel quant à la construction du sens puisque son emploi cause la compréhension de l’énoncé en attirant l’attention du lecteur sur des centres d’intérêt successifs. Son interprétation est néanmoins dépendante de tout un faisceau d’indices concernant qui son antécédent, qui le développement du topique* de la période : c’est donc dans une conception dynamique du continuum textuel qu’il faut concevoir son rôle.

– Deuxièmement, que ce rôle est partagé entre différents instruments de la langue avec lesquels le pronom-déterminant est en cooccurrence. *LEQUEL* fait système avec les autres marqueurs périodiques, que ce soit sur un plan paradigmatique ou syntagmatique : partant, son interprétation est le résultat d’une analyse contrastive avec ces autres indices. Globalement, nous considérons que le pronom-déterminant agit sur un plan intermédiaire dans la construction de l’énoncé, notamment entre les pronoms relatifs simples, qui sont des relais mémoriels et qui disposent les éléments nécessaires à la compréhension de la période, et les expressions démonstratives qui ont surtout un rôle de clôture.

– Enfin, que les subordinées relatives introduites par le pronom-déterminant hiérarchisent le continuum textuel soit sur un plan narratif, en créant une opposition entre narration et description, soit sur un plan énonciatif, en balisant les différentes prises de parole des énonciateurs, soit sur un plan séquentiel, en organisant la façon dont les périodes se succèdent entre elles.

Ce dernier type de hiérarchisation textuelle* nous amène à envisager notre corpus sous un angle stylistique, et notamment selon des paramètres génériques et séquentiels. L’organisation périodique de l’énoncé, mais aussi la marginalisation du pronom-déterminant tout au long du Grand Siècle, nous conduisent à prendre en compte ces

paramètres : puisque *LEQUEL* agit à un niveau séquentiel et qu'il a partie liée avec le propos même des énoncés et leur direction rhétorique, nous devons nous orienter sur le plan du style. Ces analyses permettront non seulement d'éclairer davantage les mécanismes que nous avons mis en avant, mais aussi d'envisager d'autres pistes explicatives quant à l'emploi du pronom-déterminant dans notre corpus.

IV – Analyses stylistiques

La notion de style peut se définir de trois façons différentes, définitions que nous reprenons des analyses de Dominique Combe (2002b:43). Nous pouvons considérer le style comme :

- Le mode d’expression propre à un exercice littéraire, un genre ou un sujet en particulier.
- L’ensemble des caractéristiques d’un moment de l’histoire de la langue et de la littérature.
- L’expression propre à un auteur ou, éventuellement, de l’*ethos* d’un personnage d’un texte en particulier.

Cette opposition entre le genre, l’époque et l’auteur concernant les aspects stylistiques de notre corpus déterminera la progression de nos analyses au long de cette partie de notre étude. Nous reviendrons de prime abord sur les relations entre *LEQUEL* et les genres discursifs choisis, et nous compléterons les remarques que nous avons faites précédemment (*cf.* § I.3.2 & I.3.4) par une analyse des séquences textuelles dans lesquelles intervient le pronom-déterminant. Cela nous permettra de prolonger les remarques faites à l’instant (*cf.* § III.3.3) en étudiant la dimension rhétorique des séquences construites par *LEQUEL* (§ IV.1).

L’approche du style comme relevant d’un certain moment de l’histoire linguistique et littéraire nous permet d’interroger plus particulièrement les relations entre langue française et langue latine, que nous avons abordées en étudiant le rôle de liaison de *LEQUEL* (*cf.* § I.2.3 & III.2.3.2). Nous concentrerons ce moment de notre réflexion à l’analyse de *La Vie d’Alexandre*, texte de Quinte-Curce traduit par Vaugelas, et au *Discours de la méthode*, traduit par Descartes du français au latin, et nous observerons la façon dont le pronom-déterminant est retranscrit (§ IV.2).

Enfin, l’approche du style comme représentatif de l’écriture d’un auteur ou de la personnalité d’un héros de fiction nous permet de revenir sur l’association du pronom-déterminant avec le parler scientifique, et plus largement avec les phénomènes d’hyperbate. Ces aspects sont régulièrement évoqués par les grammaires d’usage (*cf.* Introduction) et ont eu une influence sur la marginalisation en discours de *LEQUEL* (§ IV.3).

Plan de la partie

IV.1 – Genres et séquences textuelles	283
IV.1.1 – <i>LEQUEL</i> et les genres discursifs	284
IV.1.2 – <i>LEQUEL</i> et les séquences textuelles.....	295
IV.2 – <i>LEQUEL</i> comme marque de latinité.....	311
IV.2.1 – <i>La Vie d’Alexandre</i>	313
IV.2.1.1 – Levée des équivoques.....	313
IV.2.1.2 – Tours propres au latin	315
IV.2.1.3 – Relatif de liaison.....	317
IV.2.1.4 – Problèmes de cohésion et de cohérence.....	319
IV.2.1.5 – <i>LEQUEL</i> prépositionnel.....	322
IV.2.2 – <i>Le Discours de la méthode</i>	325
IV.2.2.1 – <i>LEQUEL</i> sujet et objet direct.....	326
IV.2.2.2 – <i>LEQUEL</i> prépositionnel.....	330
IV.2.3 – <i>LEQUEL</i> et les « belles infidèles »	331
IV.3 – <i>LEQUEL</i> comme marque de littéarité	333
IV.3.1 – Discours scientifiques et archaïsmes	333
IV.3.2 – Phénomènes d’hyperbate	339
IV.4 – <i>LEQUEL</i> , introducteur d’ajouts.....	345

IV.1 – Genres et séquences textuelles

Nous avons défini lors de notre première partie les genres discursifs retenus pour notre étude, en associant de grandes dominantes communicationnelles à des valeurs illocutoires spécifiques (*cf.* § I.3.2). Cela nous a permis de définir six genres discursifs correspondants, peu ou prou, à une expérience traditionnelle de lecteur comme la définit Dominique Combe ([1992] 2002a:13-14).

Nous rappelons que ce classement ne rend pas compte de la variation susceptible d'apparaître au sein des textes : si nous prenons par exemple les *Essais* de Montaigne, nous pouvons y trouver des parties dédiées à des récits de fiction ou des fables, ou encore des anecdotes dont la mise en texte s'apparente à celle d'un roman ; des poèmes, voire des lettres envoyées à un tiers¹. La même remarque peut se faire pour la correspondance : les auteurs peuvent quitter ponctuellement leur rôle dans la conversation pour rapporter une anecdote prenant la forme d'une fable, ou défendre une opinion à la façon d'un texte d'idées. Au sein d'une pièce de théâtre, un personnage peut raconter une anecdote ou défendre une position intellectuelle par l'intermédiaire d'une longue démonstration, qu'il soit seul sur scène ou non. Dans le roman, il arrive régulièrement que se trouvent intercalées des phases de dialogue avec une mise en scène proche de celle du théâtre, diverses séquences argumentatives voire des lettres, autant d'« histoires secondaires (qu'on nomme “tiroirs”) dont le lien avec l'histoire principale est souvent lâche » (Barguillet, 1981:10), et ainsi de suite.

En ce sens, dire qu'un texte appartient ou n'appartient pas à un genre ne revient pas à en faire une analyse de détail, mais indique une direction particulière prise par l'auteur au début de sa rédaction et qui charpente son projet entier. Cette analyse de détail est prise en charge, quant à elle, par l'étude des séquences textuelles, palier d'analyse que nous avons défini précédemment (*cf.* § III.3.3). Il s'agit de l'unité résultante de la première découpe d'un texte particulier, et elle consiste à repérer les hyperthèmes successifs développés par l'auteur et les interprétations rhétoriques que nous pouvons en faire. Une découpe séquentielle nous permet de prendre en compte les

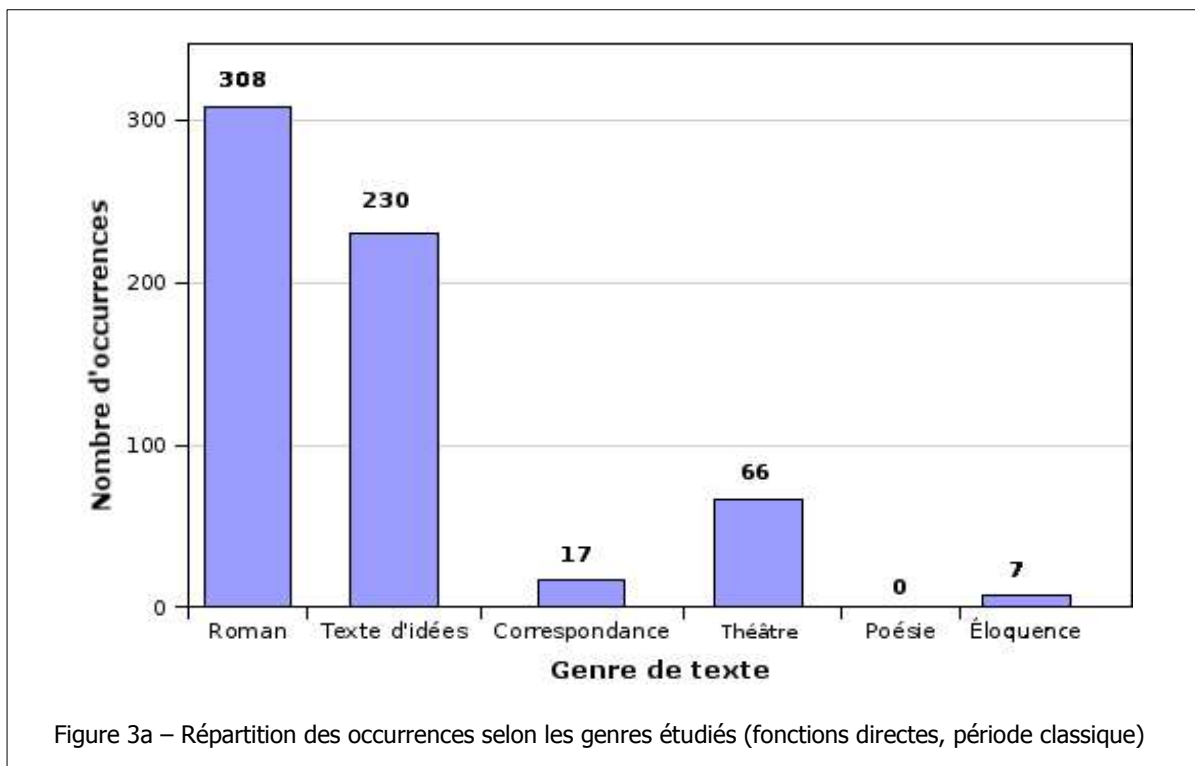
¹ Voir, par exemple, les chapitres LXXVI (« De l'institution des enfants, à Madame Diane de Foix, Comtesse de Gurson ») et LXXIX (« Vingt et neuf sonnets d'Estienne de la Boetie, à Madame de Grammont Comtesse de Guissen ») qui s'apparentent respectivement à une lettre et à un micro-recueil de poésies.

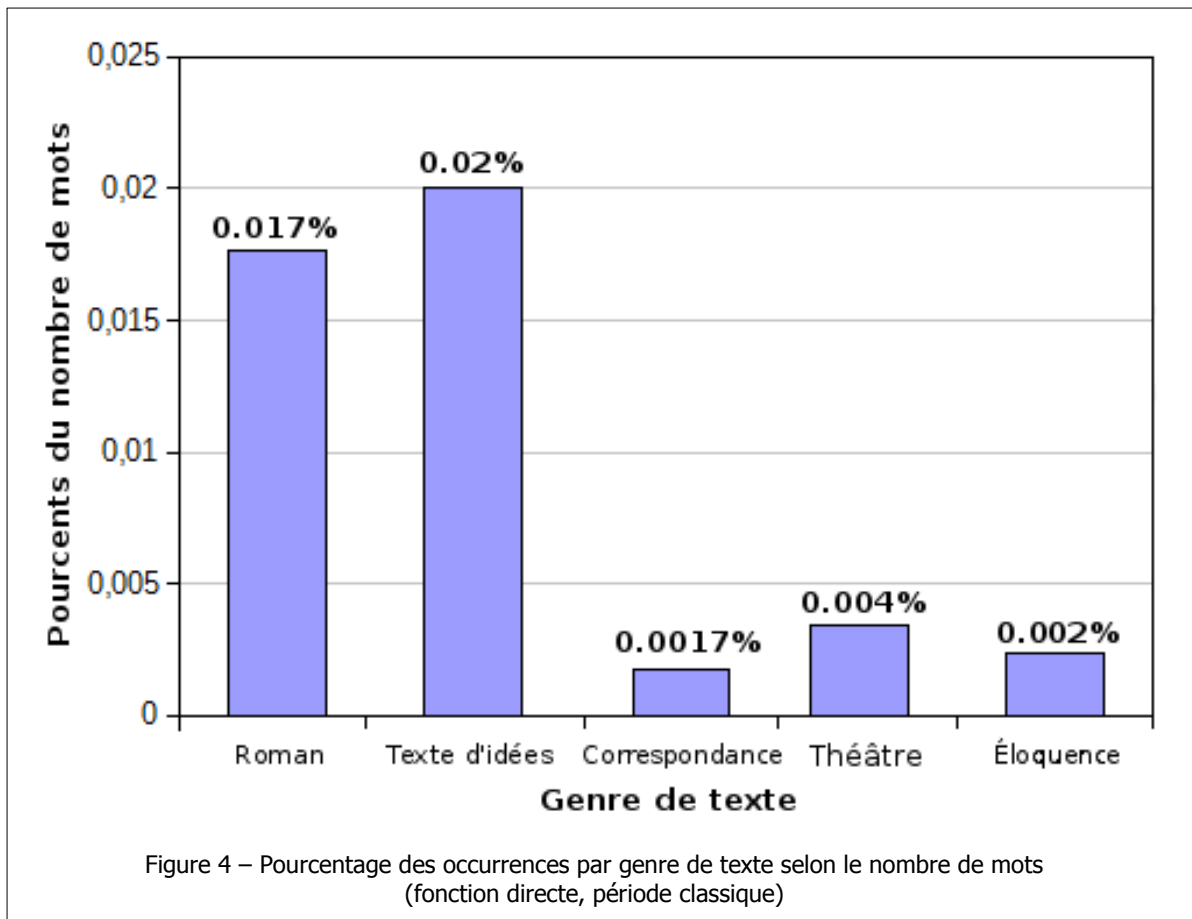
nuances que nous décrivions à l’instant, et d’associer plus précisément l’emploi de *LEQUEL* avec la perspective littéraire des textes de notre corpus.

Contrairement aux résultats donnés jusqu’à présent, cette partie de l’analyse de notre corpus sera moins exacte dans la mesure où les notions que nous exploiterons, celles de *genre* et de *séquence*, sont difficiles à manipuler. Nous observerons alors ici surtout des tendances stylistiques, sans prétendre atteindre l’exactitude dans nos relevés.

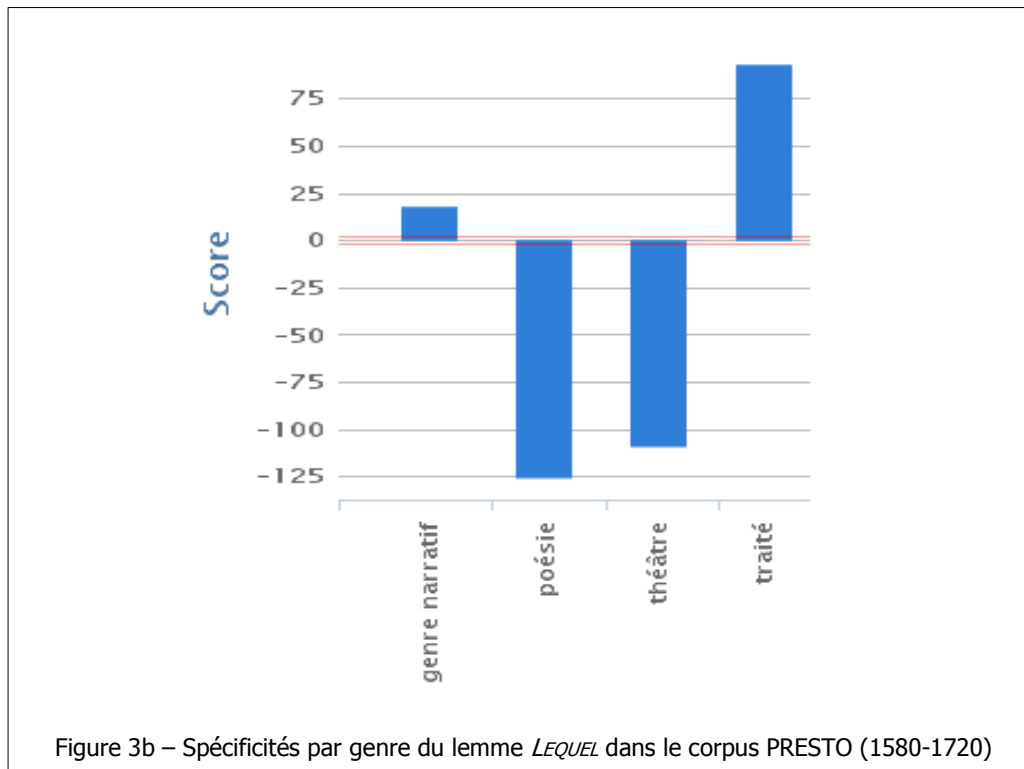
IV.1.1 – *LEQUEL* et les genres discursifs

Nous rappelons ici les résultats obtenus concernant la répartition générique des occurrences de notre corpus (Figure 3a et Figure 4). Nous avons déjà commenté succinctement ces résultats lors de notre première partie (*cf.* § I.3.4).





Nous comparons cette fois-ci ces résultats avec un calcul de spécificités opéré sur le corpus PRESTO, sur la période 1580 – 1720 (Figure 3b) :



Nous avons présenté précédemment les calculs de spécificités, ainsi que la lecture que nous pouvons faire de ces scores (*cf.* § I.3.4). Nous apportons ici une précision supplémentaire, liée aux genres retenus dans le corpus PRESTO et qui ne recourent pas toujours totalement nos propres catégories. Si celles de la poésie et du théâtre sont similaires aux nôtres, le genre du traité regroupe des essais historiques, philosophiques, techniques et religieux, tandis que les genres narratifs regroupent ce qui est l'ordre des romans et des nouvelles et n'inclut pas les mémoires, les récits historiques et les récits de voyage. Il y a donc un certain décalage entre nos propres catégories et celles du projet PRESTO même si, *mutadis mutandis*, les choses demeurent comparables pour cette partie moins exacte de notre analyse de corpus.

En ayant en tête ces précautions, nous remarquons néanmoins que les scores de spécificités du corpus PRESTO sont cohérents avec nos propres observations : dans le corpus PRESTO, l'emploi du pronom-déterminant est rare dans les genres de la poésie et du théâtre, tandis que nous le retrouvons plus régulièrement dans les genres narratifs et les traités. Pour ces deux derniers genres, les proportions exactes sont difficiles à établir compte tenu des disparités de constitution entre les corpus, mais il semblerait que l'emploi de *LEQUEL* soit plus fréquent dans ce qui appartiendrait aux textes d'idées dans le sens large du terme, c'est-à-dire dans les textes à visée argumentative et explicative, que dans les textes à visée narrative. La forte fréquence de *LEQUEL* dans les textes d'idées et dans les romans avait été observée empiriquement par les grammairiens (*cf.* Introduction) ; en revanche, ils n'évoquent pas les autres genres discursifs. Nous désirons alors apporter des éléments d'explication pour le faible nombre d'occurrences relevées dans la correspondance, le théâtre, la poésie et l'éloquence. Nous envisageons pour cela trois hypothèses.

La première prend en compte les fonctions organisatrices de *LEQUEL*, et la nécessité d'avoir une certaine ampleur textuelle pour favoriser son emploi. La construction périodique ou les hiérarchisations textuelles* qu'implique le pronom-déterminant supposent effectivement un continuum textuel assez long et entortillé. Il permet de structurer efficacement les textes denses, mais devient inutile dans les énoncés plus réduits. Cette problématique d'espace se retrouve, par exemple, dans les recueils de maximes qui présentent des pensées brèves et incisives : nous n'avons relevé ainsi qu'une seule occurrence de *LEQUEL* sujet dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, et elle prend précisément place au sein d'une pensée conséquente où le pronom-déterminant a un rôle

marqué de clausule périodique (1a). Nous avons d'ailleurs analysé cette maxime précédemment pour circonscrire l'unité textuelle de la période (cf. § III.1.2.1).

(1a) [237] Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit ; son étendue est la mesure de sa lumière ; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses ; son discernement les compare et les distingue ; sa justesse ne voit que ce qu'il faut voir ; sa droiture les prend toujours par le bon biais ; sa délicatesse aperçoit celles qui paraissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, **lequel**, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (La Rochefoucauld, 1665. Cf. ex. 5, p. 102 et ex. 2, p. 208 et p. 213)

Les occurrences relevées de *LEQUEL* prépositionnels dans ce texte concernent quant à elles des pensées lapidaires où le pronom-déterminant apparaît non pas dans les derniers instants de la réflexion, mais au début de celle-ci pour identifier le topique*, en accord avec la position préverbale que *LEQUEL* prépositionnel occupe (2a et 3a).

(2a) [731] L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme **par laquelle** elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle ; par cette force les héros se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. (La Rochefoucauld, 1665. Cf. ex. 45, p. 125)

(3a) [732] La constance des sages n'est qu'un art, **avec lequel** ils savent enfermer leur agitation dans leur cœur. (La Rochefoucauld, 1665)

Il est intéressant de noter que ces trois occurrences, issues du texte de 1665, disparaissent dans l'édition de 1678. Si nous reprenons ces mêmes maximes, nous voyons qu'elles ont été réécrites de façon à ne plus employer *LEQUEL*, quelle que soit sa fonction (1b – 3b) :

(1b) On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étoient deux choses différentes : le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit ; cette lumière pénètre le fond des choses, elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer, et

aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi il faut demeurer d'accord que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit *qui* produit tous les effets qu'on attribue au jugement. (La Rochefoucauld, 1678)

(2b) L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme *qui* l'élève au-dessus des troubles, des désordres et des émotions que la vue des grands périls pourraient exciter en elle ; *et* c'est par cette force les héros se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles. (La Rochefoucauld, 1678)

(3b) La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur (La Rochefoucauld, 1678)

Indépendamment des commentaires littéraires que nous pouvons faire sur ces réécritures, nous remarquons que le fait de ne plus employer *LEQUEL* a des conséquences directes sur l'organisation textuelle des maximes. En (1b), le pronom relatif *qui* ne peut plus lever l'ambiguïté inhérente au GN *l'étendue de la lumière de l'esprit*, et il faut analyser la maxime comme une période développant le topique de *l'esprit* pour interpréter sa clause, comme nous le supposions précédemment (cf. § III.1.2.1). Dans l'exemple (2b), le fait de remplacer *par laquelle* par *qui* crée un flottement dans l'identification de l'antécédent à l'instar de l'exemple précédent. Nous remarquons également que l'auteur ajoute un connecteur au début du deuxième membre de la période (*et c'est par cette force...*), connecteur qui semble compenser la perte du jalon textuel que le pronom-déterminant représentait dans la première édition. Enfin, l'exemple (3b) se fait bien plus bref que (3a), l'expression gagnant en vivacité et, ce faisant, se dispense d'une subordonnée relative qui alourdit l'expression. Ces réécritures suppriment ainsi entièrement le pronom-déterminant des *Maximes*, comme si leur ampleur textuelle ramassée s'accommodait mal de son emploi.

Ce paramètre de l'ampleur textuelle expliquerait également la faible fréquence de *LEQUEL* dans la poésie ou le théâtre. Quand bien même certaines odes, ou certaines répliques, seraient assez longues relativement à leurs genres respectifs, la contrainte de la versification ou du dialogue inviterait les auteurs à ne pas employer un marqueur périodique comme *LEQUEL*, trop marqué linguistiquement et nécessitant un certain contenu textuel pour intervenir dans l'énoncé.

À l'inverse, *LEQUEL* serait préférentiellement employé lorsque les énoncés sont longs et complexes, d'où sa forte fréquence dans les romans et les textes d'idées. Nous aurions notamment cela chez des auteurs au style « fleuri et entortillé » comme le notait Alexandre Lorian (1973:232) et comme nous le notions concernant le rôle séquentiel de *LEQUEL* (cf. § III.3.3), soit chez les auteurs qui multiplient les digressions et les parenthèses. Dans notre corpus, les textes d'Oudin (1614), de Bérulle (1623) et de Bergerac (1655) rentreraient dans cette catégorie. Ce paramètre de l'ampleur textuelle ne peut pas en revanche expliquer l'absence du pronom-déterminant dans la correspondance ou l'éloquence, puisque ces textes peuvent être d'une longueur prononcée. Nous émettons alors une deuxième hypothèse, qui n'invalide pas nécessairement la précédente et qui est liée à l'oralisation respective de ces différents genres discursifs.

Le roman et le texte d'idées, pour des raisons liées à leur longueur et leur propos, se prêtaient comme ils se prêtent encore aujourd'hui à une lecture solitaire et continue : ils ne supposent aucune oralisation dans leur réception. En revanche, le théâtre et l'éloquence sont des genres qui prennent en compte l'existence d'un interlocuteur avec lequel ils rentrent en interaction, quand bien même l'échange serait écrit par avance ou encore que le public ne pourrait répondre à l'orateur. À l'instar d'un dialogue, les énoncés composant ces genres sont « mutuellement déterminés » pour reprendre l'expression de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1990:197) dans la mesure où leurs participants sont engagés dans une conversation réciproque, ou qui se donne du moins les apparences de la réciprocité. Partant, comme ces genres discursifs sont orientés vers leur oralisation, ils construisent leurs effets et leur rythme en fonction de ce paramètre et élimineraient de leur écriture le marqueur *LEQUEL*, associé aux genres longs et écrits et peu employé à l'oral.

La correspondance est concernée par ces problématiques : non seulement par sa visée interactionnelle, puisqu'il s'agit d'une conversation différée, mais également par son contexte de réception. Nous savons par exemple que les lettres de Madame de Sévigné étaient connues et lues « à l'intérieur d'un petit cercle composé de membres de la famille et d'amis » (Lignereux, 2012:13) et cette pratique était, pour les correspondances en général, vraisemblablement observée dans les différents salons littéraires du temps comme le suppose Alain Viala (1985:15-41, 178 sq.). Nos relevés confirmeraient cette tendance, et le faible nombre d'occurrences dans la correspondance irait du côté de la prise en compte d'une oralisation sinon réelle, du moins potentielle des textes. En ce

sens, le pronom-déterminant, perçu comme « rude en tous les cas » pour reprendre le mot de Vaugelas ([1647] 1934:91), ne pouvait pas construire les effets souhaités lors d'une oralisation des lettres.

Un indice supplémentaire appuierait cette hypothèse : celui de la contiguïté entre *LEQUEL* et son antécédent. Dans notre corpus, les éléments sont directement contigus dans 71 % des occurrences pour le roman (219 sur 308) et 67 % d'entre elles pour le texte d'idées (154 sur 230). Cette contiguïté est proportionnellement plus élevée pour les autres genres discursifs, même si le faible nombre d'occurrences relevées nous empêche de comparer les choses méthodiquement : ainsi, nous avons observé une contiguïté directe dans 82 % des occurrences pour la correspondance (14 sur 17), dans 100 % d'entre elles pour le théâtre (66 sur 66) et 100 % d'entre elles encore pour l'éloquence (7 sur 7). Les exemples suivants représentent bien ce phénomène (4 et 5) :

(4) [139] [Les anges] du dernier Ordre ne sont illuminez que par le moyen de ceux du precedent, et ainsi des autres, jusques au premier, qui a toute une autre intelligence que les inferieurs, **lesquels** (comme personne ne doute pour peu de connoissance qu'il ayt de la Metaphysique) sont aussi esloignez de l'entendement des premiers, que de leur degré. (Balzac, 1624)

(5) [367] Or, c'est de ce jugement, messieurs, dans lequel tous les peuples et tous les rois du monde seront jugés sans aucune distinction, que je veux aujourd'hui inspirer dans vos coeurs une crainte, **laquelle** ne sera pas seulement bonne et salutaire, mais une crainte qui, selon Saint Augustin, doit inspirer la charité (Bourdaluou, 1692)

Malgré sa « rudesse » et les recommandations des doctes, les poètes, les correspondants et les orateurs ne suppriment pas totalement le pronom-déterminant de leur écriture. Mais plutôt qu'un rôle de désambiguïsation ou de hiérarchisation du continuum textuel, les auteurs exploiteraient davantage la pause prosodique dont nous parlions lors de notre étude de la ponctuation (cf. § III.2.3.1). *LEQUEL* servirait alors davantage à faciliter la prononciation des textes qu'à organiser leur propos, favoriser l'identification de l'antécédent ou structurer les périodes.

Pour les textes versifiés, à l'instar de certaines pièces de théâtre, cette hypothèse expliquerait également la position contrainte de *LEQUEL* dans le vers. Nous avons ob-

servé que le pronom-déterminant était toujours ou en début de vers (6 et 7), ou à l'hémistiche d'un alexandrin (8 et 9).

(6) [420] [...] Et méprisant de vains lauriers,
 Bornent tous leurs exploits guerriers
 À lorgner dans une coulisse
Quelque belle au tendre regard,
Laquelle aussi n'est pas novice
 À contre-lorgner de sa part.
 (Regnard, 1704)

(7) [886] [...] Car bien que tout le monde eust armé contre nous,
 Nous avons un bouclier pour opposer aux coups,
Contre lequel trop foible est l'humaine puissance.
 (Montchrestien, 1604)

(8) [407] [...] Fay nous fondre aux enfers, plustost que tu nous souffres
 Opprimer des Gentils, **lesquels** ne font sinon,
 Ton peuple bourrelant, que blasphemer ton nom.
 (Garnier, 1585)

(9) [888] Là pres le moite pied de la premiere dune
 Joignant le sel ondeux, j'avise de fortune
Un corps saigneux de coups sur lequel se baissoit
 Une fille (ains un monstre) et sa clameur haussoit
 Dans les airs estonnés, tesmoignant par ses gestes
 Despiter et les Dieux et leurs flammes celestes : [...]
 (Schélandre, 1608)

Dans notre corpus, cette contrainte stylistique n'a quasiment pas d'exceptions². Nous la retrouvons également avec les formes agglomérées de *LEQUEL* prépositionnel (10).

(10) [715] Parlons sans nous fâcher, monsieur, je vous supplie.
 Vous moquez-vous des gens d'avoir fait ce complot ?
 Votre fille n'est point l'affaire d'un bigot :
 Il a d'autres emplois auxquels il faut qu'il pense.

² Seules les occurrences [891] et [894], qui correspondent à des fonctions prépositionnelles, ne vérifient pas ce schéma. Cela représente 2 occurrences sur 49 relevées, toutes fonctions confondues, dans les textes versifiés (4%).

Et puis que vous apporte une telle alliance ?
A quel sujet aller, avec tout votre bien,
Choisir un genre gueux ?...
(Molière, 1664)

Si le pronom-déterminant est employé dans ces textes versifiés, ce ne peut être qu'à des instants particuliers du vers, à son initiale ou à sa césure. Ses fonctions organisatrices sont mises ici au second plan : il recevrait un accent secondaire, et son rôle ne consisterait pas à attirer l'attention du spectateur ou à hiérarchiser finement l'énoncé, mais il permettrait plutôt de cadencer la lecture à voix haute de la réplique.

Enfin, une troisième hypothèse prendrait directement en compte le rôle de *LEQUEL* dans la hiérarchisation énonciative de l'énoncé (cf. § III.3.2). Il interviendrait davantage dans des genres discursifs qui n'ont pas pour vocation d'être interprétés de façon polyphonique, où il permet de baliser efficacement les différents tours de parole par son marquage linguistique. Au contraire, les genres qui jouent déjà sur une alternance entre différents énonciateurs n'auraient guère besoin d'un indice aussi « rude » que *LEQUEL* puisqu'ils construiraient différemment leur hiérarchisation énonciative. C'est le cas du théâtre, qui joue sur la réciprocité des échanges, de la correspondance comme nous le soulignons précédemment mais également de l'éloquence, dans laquelle le théologien s'adresse directement aux fidèles et dans laquelle la voix principale se double régulièrement des citations des textes saints et des hommes d'Église que l'orateur introduit et commente le long de son oraison (11 et 12).

(11) [770] *Tremblez donc, tremblez, ô pécheurs* : prenez garde qu'une douleur imparfaite n'impose à vos consciences ; et que, comme il arrive souvent que les bons ressentent innocemment l'attrait du péché, auquel ils craignent d'avoir consenti, ainsi vous ne ressentiez en vous-mêmes un amour infructueux de la pénitence, **auquel** vous croyiez faussement vous être rendus : *Ita plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni inutiliter tentantur ad culpam, dit excellemment saint Grégoire.* (Bossuet, 1662)

(12) [281] Il avait appris de Moïse que ce divin architecte, à mesure qu'il bâtissait ce grand édifice, en admirait lui-même toutes les parties : *Vidit Deus lucem quod esset bona*, qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri et l'avait trouvé « *parfaitement beau* » : *Et erant valde bona*, enfin qu'il avait paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage.

Où il ne faut pas s’imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, **lesquels**, comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l’événement, sont ravis que l’exécution les décharge du travail et les assure du succès. (Bossuet, 1662. Cf. ex. 61, p. 132 et ex. 39, p. 247)

Nous notons que les dramaturges emploient le pronom-déterminant dans les didascalies (13), dans les préfaces (14) et autres commentaires (15) attachés aux pièces. Cela ne semble donc pas être une question de compétence les concernant, mais bien de généralité.

(13) [155] (II présente ce portrait aux yeux de la Discorde et de l’Envie, qui trébuchent aussitôt aux enfers, et ensuite il le présente aux chaînes qui tiennent la Paix prisonnière, **lesquelles** tombent et se brisent tout à l’heure.) (Corneille, 1660 [didascalie de *La Conquête de la Toison d’or*]. Cf. ex. 17, p. 107)

(14) [241] [...] et il n’y avait que ceux de cette famille **lesquels** pussent exercer la sacrificature. Les lévites leur étaient subordonnés, et avaient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes, et de la garde du temple. (Racine, 1691 [préface d’*Athalie*]. Cf. ex. 151, p. 184)

(15) [671] Les anciens, **sur les exemples desquels** on a formé les règles, se donnoient cette liberté ; ils choisissoient pour le lieu de leurs comédies, et même de leurs tragédies, une place publique ; mais je m’assure qu’à les bien examiner, il y a plus de la moitié de ce qu’ils font dire qui seroit mieux dit dans la maison qu’en cette place. (Corneille, 1634 [*Examen de la Galerie du palais*])

De la même façon, les hommes d’Église emploient régulièrement le pronom-déterminant dans leurs traités et textes d’idées. Nous avons plusieurs fois mentionné le cas remarquable de Bérulle, mais nous pouvons également citer Bossuet, dont les textes théoriques témoignent d’un style distinct, plus littéraire et complexe, de celui de ses oraisons (11 et 12). Nous avons trouvé en ce sens plus d’occurrences de *LEQUEL* dans ses traités que dans ses oraisons, alors que les textes ont été composés par le même auteur, sur la même période, et sur des sujets similaires. On notera ainsi dans l’exemple suivant l’emploi de subordonnées circonstancielles particulièrement longues (*Si saint Augustin... et après les avoir quittés...*) qui retardent l’apparition de la propo-

sition matrice, dans laquelle on observe de plus une postposition du sujet grammatical (*à peine seroient-ils...*). Ce type de construction serait d'une interprétation difficile à l'oral, mais elle est facilitée à l'écrit par le possible retour en arrière de notre regard : *LEQUEL* se moule alors sans heurt dans cette occurrence et organise efficacement la période (16).

(16) [273] *Si saint Augustin ne s'étoit laissé surprendre par ces abuseurs, et après les avoir quittés ne se fût donné la peine de réfuter amplement leurs rêveries, à peine seroient-ils connus.* Ils périrent dans le cinquième et dans le sixième siècle et en mourant ils laissèrent quelque germe de gens **lesquels** conservèrent quelques-uns de leurs dogmes, comme l'abstinence de certaines viandes et le mépris des sacremens de l'Eglise. (Bossuet, 1689. Cf. ex. 46, p. 126)

Ces deux dernières hypothèses, qui exploitent la spécificité des textes oralisables et oralisés, peuvent être mises en relation avec l'ambition des auteurs de créer une langue moyenne, compréhensible de tous. Dans le cadre du théâtre, il s'agissait d'atteindre une « langue de l'échange, du dialogue et de la conversation » (Moncond'huy, 2005:29), instrument privilégié de l'honnête homme qui se définit au cours du siècle et que nous retrouvons dans la correspondance. Cette langue visait une apparence de simplicité et de netteté et aurait éliminé un instrument comme *LEQUEL*, bien trop marqué linguistiquement.

Nous retrouverions cette tendance chez les prédicateurs, qui tâchent de composer leurs oraisons dans une langue compréhensible du plus grand nombre et ce dans la lignée des conférences de Vincent de Paul. Leur problématique stylistique est similaire à celle des poètes ou des correspondanciers, bien que le public visé ne soit pas le même : ces derniers désirent toucher l'honnête homme, tandis que les théologiens s'adressent à une population non spécifiquement cultivée ou bercée de lettres latines. Ils doivent alors trouver une langue simple et commune, compréhensible de tous, indépendamment de leur origine sociale comme l'explique Dominique Moncond'huy :

Ainsi, et à l'image de Jésus-Christ, il convient de « garder une certaine disposition et un style accommodant à la portée et au plus grand nombre des auditeurs » (conférence de 1655). Au-delà de l'aspect strictement « social » de ces principes (et de l'action même de saint Vincent), c'est une conception neuve de l'éloquence religieuse qui se trouvait là mise en œuvre et qui va influencer directement toute la prédication de la fin du siècle – Bossuet, comme d'autres jeunes prédicateurs, suivit les « conférences » de Vincent de Paul. On note au passage l'insistance sur

« l'usage », sur la langue « moyenne », sur la « netteté » : les préoccupations et les réalités de la langue en cours de constitution touchent à leur manière les hommes d'Église. (Moncond'huy, 2005:83-84)

Le grand nombre d'occurrences relevées dans les romans et textes d'idées d'une part, et leur absence quasi complète dans les pièces de théâtre, la poésie, les correspondances et les oraisons de l'autre, s'expliqueraient donc par une opposition entre littérature écrite et littérature orale, la première ample et construite, la seconde resserrée et visant la simplicité. Le pronom-déterminant *LEQUEL*, au rôle primordial de structuration textuelle, trouverait sa place à l'écrit mais deviendrait gênant lors de l'oralisation des textes. Il y aurait donc ici davantage qu'une concomitance entre ces indices, mais bien une corrélation que l'étude générique permettrait de mettre en lumière.

IV.1.2 – *LEQUEL* et les séquences textuelles

L'étude des séquences textuelles permet de préciser l'analyse générique que nous venons d'effectuer. Nous complétons la définition mise en place auparavant par une dimension rhétorique, en considérant qu'il est possible d'allouer à une séquence textuelle un rôle précis dans l'économie d'une œuvre. Nous reprenons en cela la typologie mise en place par Jean-Michel Adam ([1997], 1999, 2002 et 2005), et nous avons distingué dans notre corpus cinq types de séquence textuelle :

– Une séquence *narrative* (ou *récit*) raconte un événement fictif ou historique mettant en scène un ou plusieurs personnages et dirigé vers une fin (17), selon la définition de Jean-Michel Adam :

En tant qu'unité textuelle, tout récit correspond certes idéalement à la définition minimale qu'on peut donner de la textualité : *suite de propositions liées progressant vers une fin*. (Adam, [1997] 2008:45)

(17) [364] Je vous ai déjà dit que j'étois au scrutin auprès de lui. Tout le collègue y accourut ensuite. Il m'envoya querir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, et je ne vous puis exprimer les bontés avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre, le lendemain au matin, dans sa cellule et nous l'accompagnâmes à la chapelle du scrutin, où il eut, ce me semble, toutes les voix, à la réserve d'une ou tout au plus de deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada, Grimaldi et Rosetti, **lesquels**, à la vérité, furent les seuls qui improuvèrent, au moins publiquement, son exaltation. Grimaldi me dit à

moi-même que j’avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier, et il se trouva par l’événement qu’il eut raison. J’attribuai son discours à son travers ; l’aversion de Spada, à l’envie qui lui étoit naturelle ; et celle de Rosetti, à l’appréhension qu’il avoit de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement, quoique j’avoue qu’ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond. (Retz, 1679)

Dans l’exemple (17), la succession des passés simples (*accourut, envoya, traita* etc.) crée un squelette narratif chronologique racontant une anecdote spécifique. Le début de celle-ci est marqué par l’établissement d’une situation initiale à l’imparfait (« j’étois au scrutin ») et sa fin par les paroles de Grimaldi à destination du narrateur-personnage. Le jugement au présent du Cardinal de Retz sur ces paroles (« je crois encore ») interrompt alors la narration.

– Une séquence *descriptive* décrit un objet, un personnage ou un événement. Elle donne des informations sur son apparence ou son existence mais n’explique ni ne justifie celles-ci, et ses différentes parties ne sont pas agencées selon un ordre particulier (18).

Ce qui différencie le prototype de la séquence descriptive de celui du récit, c’est surtout [...] le fait que cette structure ne reflète pas le moindre ordre des opérations. (Adam, [1997] 2008:84)

(18) [163] Car il y avoit un bras de mer, large de quatre stades, qui separoit la ville de la terre ferme, qui estoit fort exposé au vent du Couchant, **lequel** excitoit d’ordinaire des tourmentes, de sorte que c’estoit le plus grand obstacle au dessein que les Macedoniens avoient de joindre l’Îsle à la terre, puisque même quand la mer est calme, à peine y peut-on travailler ; mais lorsque ce vent souffle, tout ce qu’on y jette est entraîné par la violence des vagues, & il n’est point de chauffées qu’elles ne minent, soit que l’eau coule entre les jointures des pierres, ou qu’elle passe par dessus l’ouvrage au fort de la tempête. (Vaugelas, 1709)

Dans l’exemple (18), Vaugelas fait la description à l’imparfait (*il y avoit, separoit, estoit exposé...*) d’un « bras de mer » qui se trouve être un obstacle aux marins du fait du « vent du Couchant » qui y souffle régulièrement. La description de cet obstacle se fait en deux parties, d’une part lorsque « la mer est calme », d’autre part « lorsque ce

vent souffle ». Il n’y a aucun lien argumentatif reliant ces deux éléments, telle une relation de cause à conséquence : l’organisation de la séquence s’est faite indépendamment de tout aspect logique. Cette séquence est annoncée par le présentatif *il y avait*, ce qui lui permet de jouir d’une grande autonomie, et s’achève lorsque le texte bascule sur un autre topique*.

– Une séquence *argumentative* présente un point d’une démonstration ou un argument destiné à rapporter l’adhésion d’un interlocuteur, qu’il soit présent dans la situation d’énonciation ou bien qu’il s’agisse du lecteur lui-même (19).

Par définition, la donnée-argument vise à étayer ou à réfuter une proposition. (Adam, [1997] 2008:104)

(19) [147] Car elles m’ont fait voir qu’il est possible de parvenir a des connoissances qui soient fort utiles a la vie ; Et qu’au lieu de cete Philosophie speculative qu’on enseigne dans les escholes, on en peut trouver une pratique, par laquelle connoissant la force et les actions du feu, de l’eau, de l’air, des astres, des cieux, et de tous les autres cors qui nous environent, aussy distinctement que nous connoissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en mesme façon a tous les usages ausquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maistres et possesseurs de la Nature. Ce qui n’est pas seulement a desirer pour l’invention d’une infinité d’artifices, qui feroient qu’on jouiroit sans aucune peine des fruits de la terre, et de toutes les commoditez qui s’y trouvent : Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie : Car mesme l’esprit depend si fort du temperament, et de la disposition des organes du cors, que s’il est possible de trouver quelque moyen, qui rende communement les hommes plus sages, et plus habiles qu’ils n’ont esté jusques icy, je croy que c’est dans la Medecine qu’on doit le chercher. (Descartes, 1637. Cf. ex. 15, p. 106, p. 110 et p. 115)

L’exemple (19), par la conjonction de nombreux connecteurs argumentatifs (*Car, mais, ainsi...*) et par son propos qui vise à mettre en relation l’enseignement de la « Philosophie speculative » et l’observation des faits naturels, compose une séquence argumentative. Celle-ci démontre la primauté de l’enseignement tiré de la nature et de la médecine sur les autres connaissances.

– Une séquence *explicative* donne les raisons permettant de justifier l'apparence ou la raison d'être d'un élément en particulier, c'est-à-dire de répondre à une question implicite en « pourquoi ». Jean-Michel Adam résume les choses ainsi :

[...] l'explication proprement dite doit plutôt être considérée comme une réponse à « pourquoi être/devenir tel ou faire cela ? » En d'autres termes, on justifie des paroles (« *de dicto* ») et l'on explique des faits (« *de re* »). (Adam, [1997] 2008:129-130)

Cette définition s'appuie notamment sur la distinction avec le texte dit « informatif » et le texte dit « expositif ». Jean-Michel Adam cite ainsi Bernard Combettes et Roberte Tomassone pour justifier cette terminologie :

Expliquer nous semble constituer une intention particulière qui ne se confond pas avec informer ; le texte explicatif a sans doute une base informative, mais se caractérise, en plus, par la volonté de faire comprendre les phénomènes : d'où, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforcera d'élucider. Le texte informatif, en revanche, ne vise pas à établir une conclusion : il transmet les données, certes organisées, hiérarchisées [...], mais pas à des fins démonstratives. Il ne s'agit pas, en principe, d'influencer l'auditoire, de le conduire à telle ou telle conclusion, de justifier un problème qui serait posé. (Combettes & Tomassone, 1988:6. Cité par Adam [1997] 2008:128)

La distinction entre l'explication et l'argumentation peut être tenue : nous proposons l'exemple (20) comme illustration.

(20) [384] Je ne voudrois pour rien du monde entrer en vostre male grace. Sçachez donques que hier au soir, comme nous estions allez en masque, Basile et moy, au logis de Madame Louyse, je m'aperceu de ce dont je ne m'estois douté auparavant, et vis clairement que si Geneviefve avoit par cy-devant fait semblant de m'aymer, ce n'avoit esté que pour complaire à sa mere, **laquelle** à la verité voudroit bien que je fusse son gendre. Mais j'ai cognu que Basile estoit mieux aux bonnes graces de la fille que moy. (Turnèbe, 1584. Cf. ex. 56, p. 130)

L'exemple (20) met en scène un personnage de la pièce *Les Contens*, Eustache, qui vient révéler aux autres acteurs de la pièce le moment où il se rend compte que Geneviève aimait davantage Basile que lui-même. Il ne cherche pas à influencer son auditoire, mais répond plutôt à une question implicite en « pourquoi » (du type « Pourquoi

Eustache cède-t-il sa place à son rival Basile ? »). L'explication est initiée par l'expression « Sçachez donques », qui vient révéler au monde un phénomène inconnu, du moins pour les personnages de la pièce.

– La séquence *dialogale* est la plus difficile à définir vis-à-vis des précédentes. Elle apparaît non seulement comme hétérogène (elle peut comporter des moments narratifs, explicatifs, argumentatifs...), mais elle est surtout polygérée, c'est-à-dire prise en charge par plusieurs locuteurs et elle n'est pas, comme les précédentes, monologique. Jean-Michel Adam définit la séquence dialogale comme faisant partie d'un « texte dialogal » pour rendre compte de sa spécificité :

Le texte dialogal peut être défini comme une structure hiérarchisée de séquences appelées généralement « échanges ». Deux types de séquences doivent être distinguées [*sic*] :

- les *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture,
- les *séquences transactionnelles* constituant le corps de l'interaction. (Adam, [1997] 2008:154)

Au-delà des difficultés inhérentes à ce type de séquence dans la typologie proposée jusqu'à présent, nous rencontrons une difficulté à l'appliquer à notre corpus. Si le texte dialogal et, partant, les séquences dialogales définissent des énoncés « mutuellement déterminés » pour reprendre les mots de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1990:97), citée par Jean-Michel Adam ([1997] 2008:147), alors il nous faudrait considérer une pièce de théâtre comme un texte dialogal dans sa totalité, à l'exception de rares monologues quand un personnage est seul, ou se croit seul en scène. Nous rencontrerions les mêmes difficultés dans les autres genres discursifs de notre étude : par exemple, les romans de l'époque classique présentent souvent de longues digressions où un personnage relate aux héros principaux du texte son long passé, à l'instar de ce que nous avons dans *L'Astrée* ou dans *Don Quichotte*. Si les bornes de ce récit peuvent être considérées comme des « séquences phatiques » selon les définitions de Jean-Michel Adam, puisqu'elles prennent en compte les interlocuteurs et agissent à la façon de seuils signalant l'ouverture et la fermeture de ce tiroir romanesque, le corps de l'interaction, qui correspondrait à une « séquence transactionnelle », est détaché quant à lui de tout dialogisme et pourrait même faire l'objet d'un texte autonome, sans que son statut de « dialogue intégré » ne transparaisse nécessairement.

Nous ne pouvons donc pas suivre la typologie de Jean-Michel Adam telle quelle, et nous devons l'adapter à notre corpus. Nous identifierons ce faisant les séquences dialogales par contraste et rangerons dans cette catégorie des séquences textuelles polygérées (on y trouve les propos de deux interlocuteurs ou plus), dans lesquelles les répliques sont mutuellement déterminées et ne peuvent être ramenées à l'une des quatre autres séquences discriminées. L'exemple (21) correspond à cette définition :

(21) [711] *SGANARELLE* – Le voilà, le beau fils, le mignon
de couchette,
Le malheureux tison de ta flamme secrète,
Le drôle avec lequel...

LA FEMME DE SGANARELLE – Avec lequel, Poursui.

SGANARELLE – Avec lequel, te dis-je... et j'en crève
d'ennui.
(Molière, 1660. Cf. ex. 48, p. 254)

Cette séquence présente une discussion animée entre le personnage de Sganarelle et sa femme. Les deux personnages prennent la parole à tour de rôle en peu de temps, et Sganarelle ne parvient pas à terminer son propos : s'il s'agit sans doute d'une récrimination, nous ne pouvons savoir s'il souhaitait initier une narration, une description, une explication ou une argumentation. Nous identifierons alors cette séquence comme dialogale. On peut y reconnaître une séquence phatique d'ouverture, par l'intermédiaire du présentatif *Le voilà*, tandis que le corps de l'interaction, non représenté ici, sera quant à lui identifié comme une séquence narrative, explicative, argumentative ou descriptive selon ses propres caractéristiques.

Ceci étant défini, nous avons classé nos occurrences dans ces cinq types de séquence. Pour servir notre étude, nous avons distingué dans nos relevés la séquence dans laquelle se place la proposition matrice, et la séquence à laquelle appartient la proposition relative. Nous avons vu précédemment (cf. § III.3) qu'au sein d'une séquence à dominante narrative, il était possible, par exemple, que les auteurs incluent une séquence explicative ou descriptive, qui donne un arrière-plan ou une précision nécessaire à la compréhension de l'action. Nous avons repéré ce faisant les *LEQUEL* introduisant une séquence de nature distincte de celle à laquelle appartient la proposi-

tion matrice, et ceux créant une continuité rhétorique avec le cotexte gauche. Nous rappelons de plus qu'il ne faut pas confondre l'interprétation sémantique de la relative (explicative ou narrative) et la nature de la séquence textuelle qu'elle introduit. Par exemple, une subordonnée explicative peut introduire une séquence argumentative ; ou une subordonnée narrative peut introduire une séquence explicative, et ainsi de suite. Pour ainsi dire, ces niveaux d'analyse opèrent distinctement et ne sont pas systématiquement superposables.

Néanmoins, si l'étude des séquences textuelles permet d'affiner l'analyse générique, elle n'en demeure pas moins parcellaire et il est souvent difficile de trouver des arguments et des paramètres syntaxiques ou énonciatifs précis permettant de ranger de façon certaine une occurrence dans l'une de ces cinq catégories. Certains indices orientent l'analyse : un verbe d'action au passé simple est souvent le signe d'une séquence narrative, un connecteur comme *mais* ou *or* celui d'une séquence argumentative. Cependant, la frontière est souvent floue entre une séquence narrative et une séquence descriptive : est-ce qu'une action relatée à l'imparfait au sein d'une séquence en majorité au passé simple est le signe d'une séquence narrative, en tant qu'action, ou descriptive, car en arrière-plan des événements relatés au passé simple ? De même, un connecteur comme *car* peut servir autant une explication qu'une argumentation en fonction de la construction du continuum textuel, et ce même si une dominante séquentielle peut toujours être repérée.

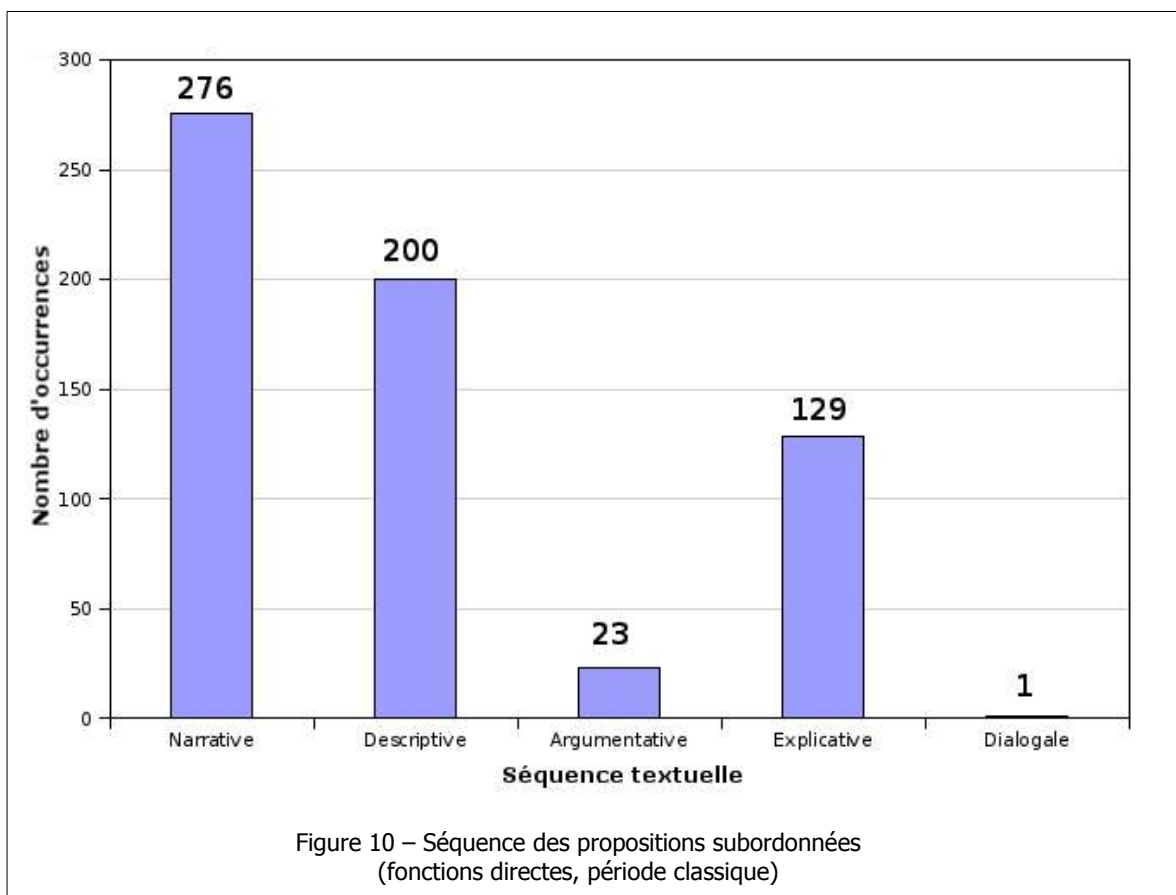
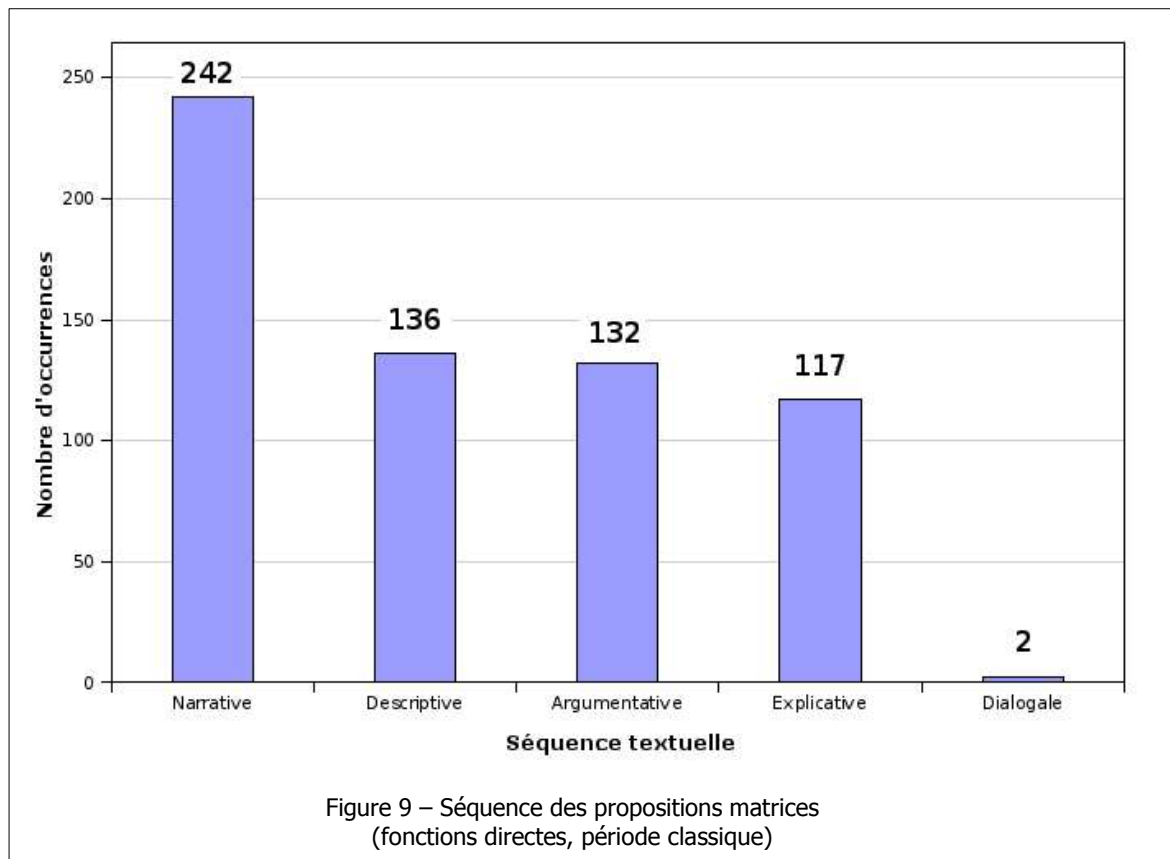
Partant, cette classification est difficile pour certaines occurrences à mettre en œuvre. Plus que les indices linguistiques, c'est davantage un faisceau d'indices et l'impression laissée à la lecture qui permettent de statuer sur la nature d'une séquence textuelle ; et moins que des résultats, ces données reflètent davantage des tendances, avec toutes les précautions interprétatives qu'elles impliquent. Nous rappelons la remarque de Jean-Michel Adam à ce sujet :

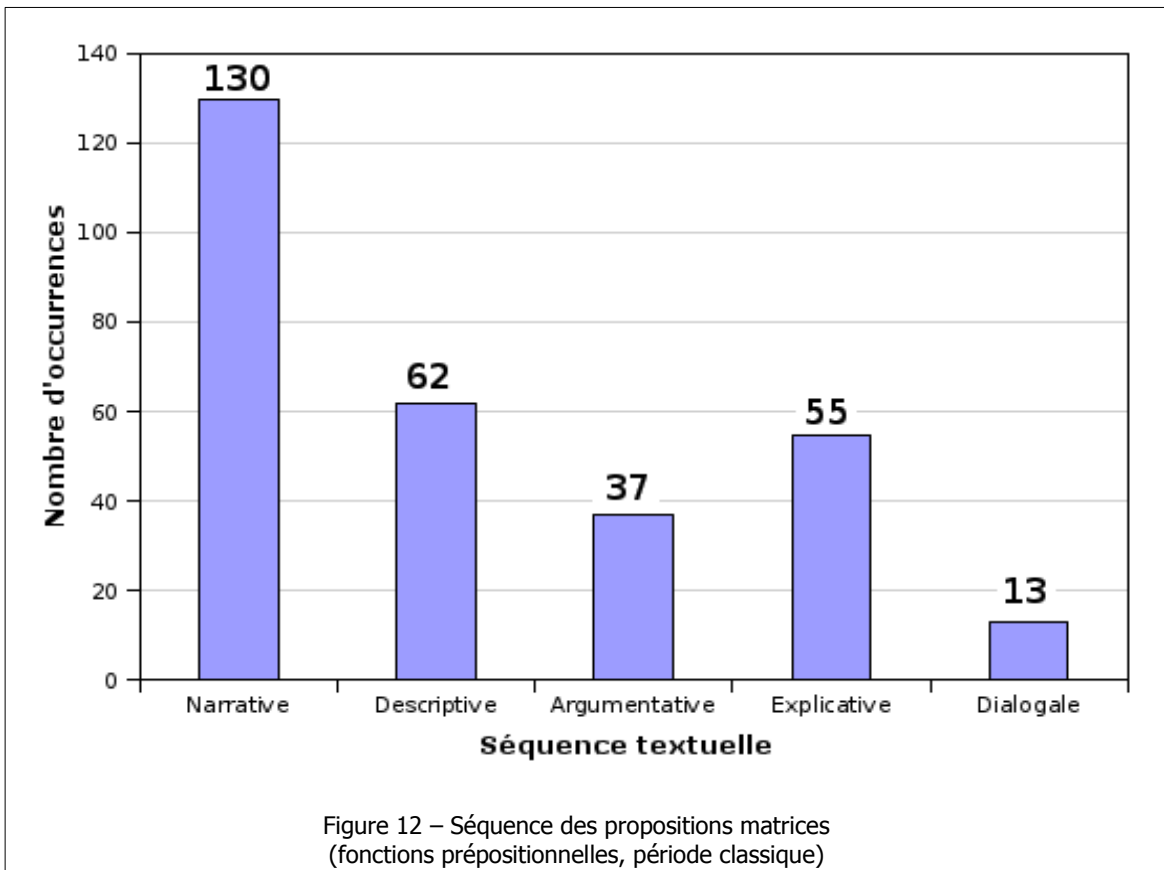
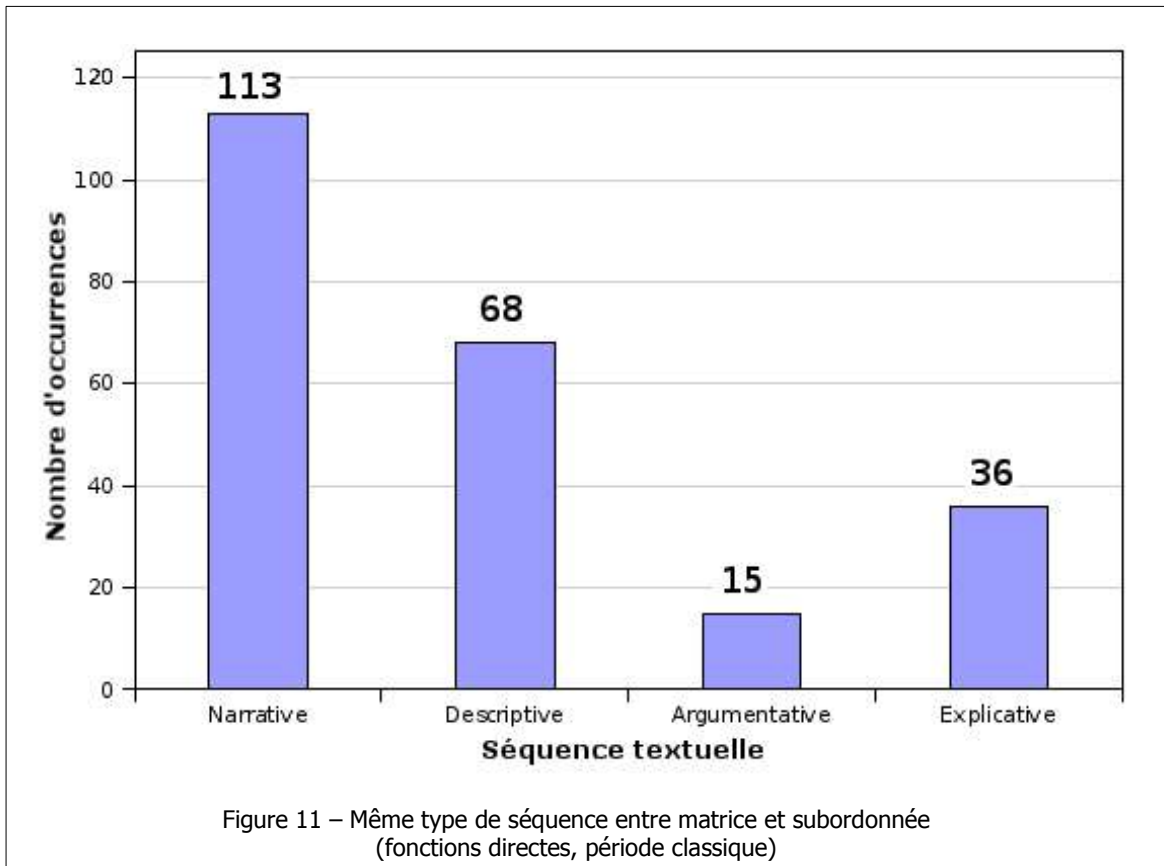
Selon moi, si certaines caractérisations grammaticales peuvent plus ou moins autoriser ou empêcher une proposition d'être considérée comme narrative (ou encore descriptive, argumentative, explicative ou dialogale), les critères grammaticaux ne permettent pas, de façon absolue, de la définir typologiquement. (Adam, 2005:39)

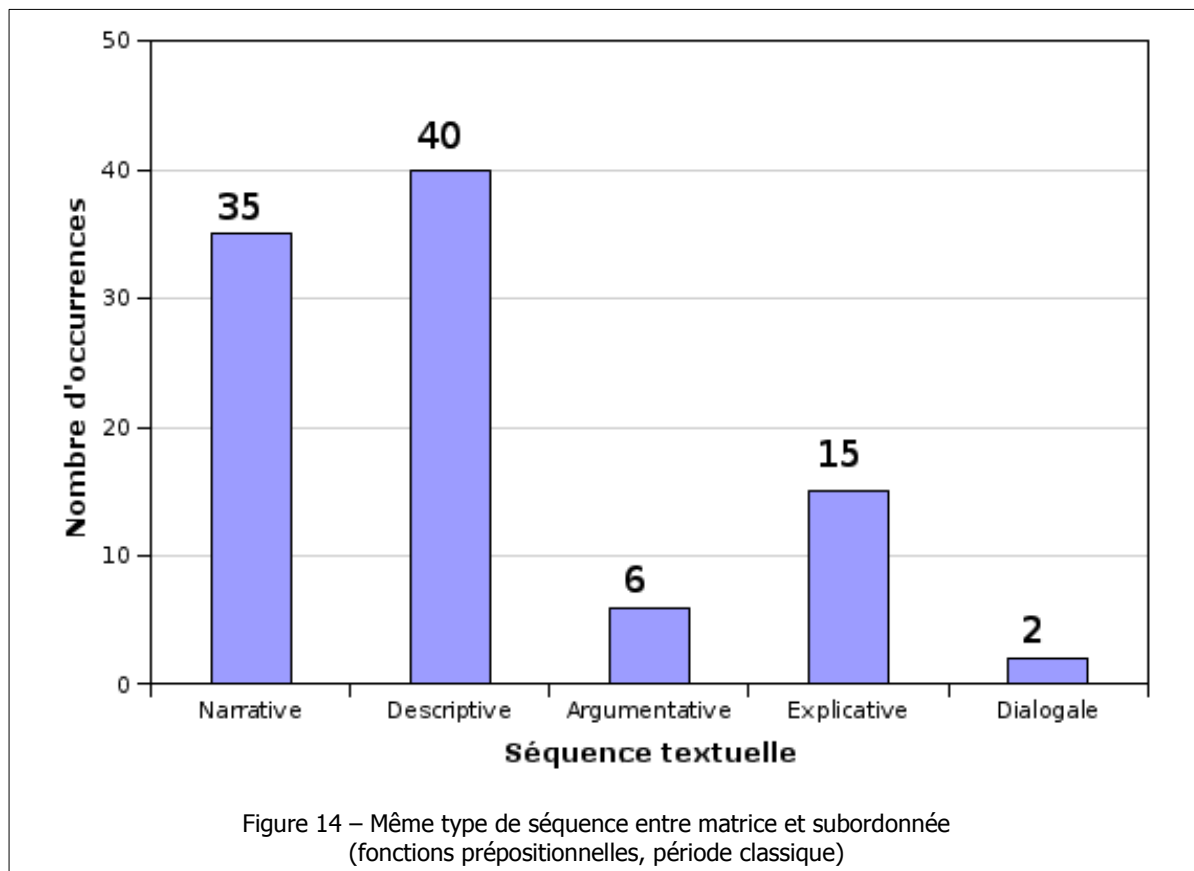
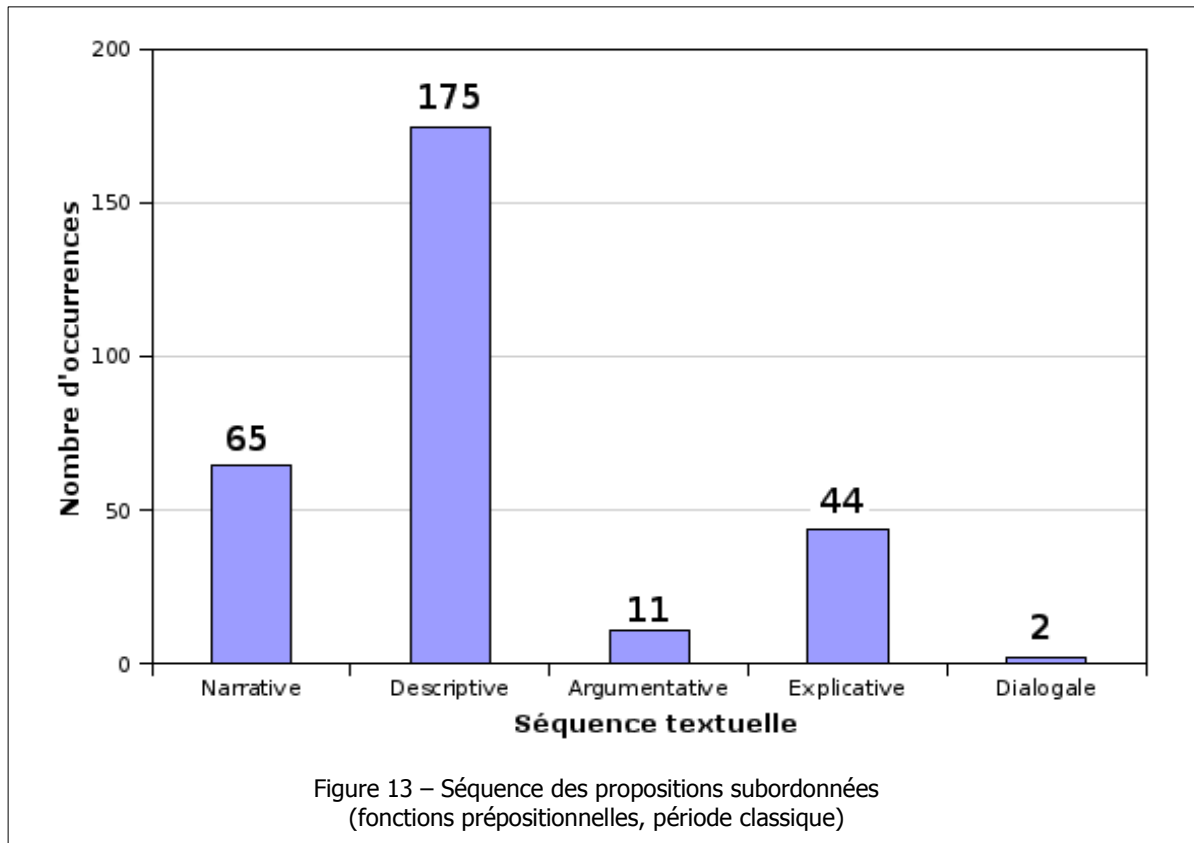
Plus généralement, les séquences textuelles sont intimement reliées à l'ensemble du texte et une analyse de détail ne peut être que réductrice, comme le rappelle Marie-Jeanne Borel :

Une des difficultés qu'on rencontre à vouloir isoler un objet d'études dans le champ des discours pour l'insérer dans une typologie tient à ce qu'un type de discours n'a pas de *réalité sémiotique* lorsqu'il est isolé de son contexte, de ses rapports avec d'autres discours, des situations qui le déterminent et où il a ses effets. (Borel, 1981:23)

Il nous a cependant semblé qu'aussi difficile pouvait être cette partie de notre analyse, les résultats obtenus nous permettaient d'approfondir certaines de nos remarques et de compléter les analyses génériques que nous avons effectuées. Nous avons représenté nos résultats par différents graphiques, en distinguant non seulement les séquences des propositions matrices et subordonnées, mais également les fonctions occupées par *LEQUEL*, toujours selon l'opposition fonctions directes / fonctions prépositionnelles. Nous donnons des résultats absolus et non relatifs, puisqu'il nous a été impossible d'analyser méthodiquement l'intégralité des séquences présentes dans chacun des textes que nous avons analysés. Nous présentons ici tout d'abord les résultats touchant les fonctions directes, concernant les propositions matrices (Figure 9) et subordonnées (Figure 10), ainsi que l'adéquation entre les deux séquences (Figure 11). Nous faisons de même ensuite pour les fonctions prépositionnelles (Figures 12 – 14).







Les résultats pour les séquences textuelles des propositions matrices respectives (Figures 9 et 12) sont relativement similaires. Nous notons que les séquences dialo-

gales sont peu représentées compte tenu des choix faits quant à notre typologie, tandis que les séquences narratives dominent quant à elles nos relevés. Les séquences argumentatives sont moins représentées dans la Figure 12, illustrant la répartition des propositions matrices des *LEQUEL* prépositionnels, mais compte tenu de la marge d'erreur relative à cette partie de l'analyse, nous pouvons considérer ces différences comme négligeables. Les tendances des propositions matrices, quelle que soit la fonction du pronom-déterminant, sont donc similaires.

En revanche, la répartition séquentielle des propositions subordonnées est plus nuancée (Figures 10 et 13). Si les séquences descriptives sont très représentées dans nos relevés quelle que soit la fonction de *LEQUEL*, les fonctions directes introduisent régulièrement des séquences narratives et explicatives tandis que les séquences argumentatives, dans les deux cas, sont peu représentées.

Ces tendances indiqueraient que le pronom-déterminant, quelle que soit sa fonction, est davantage employé au sein de séquences narratives. À côté de cette tendance générale, nous notons que les *LEQUEL* prépositionnels introduisent davantage des segments descriptifs, tandis que les *LEQUEL* sujets et objets introduisent autant des narrations, des descriptions que des explications. Ces tendances se confirment lorsque nous comparons les figures 11 et 14 : les fonctions prépositionnelles poursuivent souvent une description entamée par la proposition matrice alors que les fonctions directes poursuivent davantage une narration.

Le grand nombre de séquences descriptives introduites par les *LEQUEL* prépositionnels s'expliquent en prenant en compte nos analyses précédentes sur les parenthèses périodiques (cf. § III.2.2). Les GP ont en effet généralement pour rôle d'introduire un complément circonstanciel de lieu, de moyen, de temps, etc., qui apporte une précision descriptive concernant l'antécédent ou situant le topique* de la période. Les fonctions prépositionnelles du pronom-déterminant sont en ce sens surtout dévolues à la mise en place d'un circonstant spatio-temporel (22) ou d'une précision descriptive concernant l'antécédent (23).

(22) [804] Nous y fûmes festoyés huit jours entiers, **durant lesquels** on nous fit prendre tous les honnêtes divertissements qui se peuvent imaginer. (L'Hermite, 1643)

(23) [823] Sa robe étoit nouée par cette fameuse ceinture **sur laquelle** paroissent les grâces ; les cheveux de la déesse

étoient attachés par derrière négligemment avec une tresse d'or.
Tous les dieux furent surpris de sa beauté [...] (Fénelon, 1699)

Ces deux occurrences sont analysées comme des séquences descriptives par leur contenu d'une part (on décrit des événements se déroulant sur une certaine période de temps, ou encore le motif d'une ceinture), et par le jeu des temps entre propositions matrices et subordonnées : lorsque ceux-ci sont identiques notamment, nous avons une continuité séquentielle notable. Certains tiroirs verbaux, de plus, orientent l'interprétation vers la description, à l'instar de l'imparfait ou du présent de l'exemple (23), en opposition d'une narration qui serait prise en charge par le passé simple. Nous trouvons cependant du passé simple dans l'exemple (22), alors que la séquence s'attache à donner un cadre temporel à une action plus large. Comme nous le disions précédemment, il est difficile de se rabattre sur des indices linguistiques pour mener cette partie de notre analyse.

Pour les fonctions directes, nous voyons que *LEQUEL* introduit généralement des séquences descriptives, qui apportent des informations de second plan concernant l'antécédent selon les mécanismes décrits précédemment (24). L'interprétation sémantique habituelle que l'on prête aux subordonnées relatives explicatives correspond alors aux tendances séquentielles que nous avons observées. De la même façon, le grand nombre de séquences narratives introduites par *LEQUEL* sujet et objet est à mettre en relation avec les subordonnées narratives qu'il introduit : le pronom-déterminant permet de poursuivre une narration entamée et provoque un rebondissement dans l'action, souvent sous la forme d'un nouvel épisode des faits du personnage repris par le pronom-déterminant (25). Nous renvoyons à nos analyses précédentes quant à l'interprétation de ces subordonnées (*cf.* § II.1.2.2, III.2.1 & III.3.1).

(24) [369] Apres les infortunes advenues nous n'avons consolation que du remede que l'on ne trouve point en se plaignant, il faut recourir au discours, et à la prudence, **laquelle** ne se connoist jamais si bien qu'au besoin, comme en la plus forte et obscure tempeste, on void reluire l'art et l'experience d'un as-seuré Pilote. (Amboise, 1584. *Cf.* ex. 38, p. 122)

(25) [286] Le fait du capitaine Bayard est de meilleure composition, **lequel**, se sentant blessé à mort d'une harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de la meslée, répondit, qu'il ne commenceroit point sur sa fin à tourner le dos à l'en-

nemy : et, ayant combatu autant qu'il eut de force, se sentant defaillir et eschapper de cheval, commanda à son maistre d'hostel de le coucher au pied d'un arbre, mais que ce fut en façon qu'il mourut le visage tourné vers l'ennemy, comme il fit. (Montaigne, 1580. *Cf. ex. 67*, p. 267)

Concernant le grand nombre de séquences explicatives que les fonctions directes introduisent, nous pensons qu'il est possible de considérer les choses d'un point de vue rhétorique. Les fonctions organisatrices de *LEQUEL* (*cf. § III.3.3*) lui permettent d'être un instrument privilégié pour la conduite d'une explication, et plus précisément d'une démonstration scientifique. Une telle démonstration suppose la conduite d'un fil de pensée continu ayant pour but de montrer l'adéquation d'une observation avec une théorie en passant par l'épreuve d'une expérience. Il faut donc régulièrement à l'auteur faire un inventaire précis des données, énoncer des hypothèses et présenter les résultats de l'expérience afin de conclure la démonstration.

Nous avons analysé précédemment différents outils susceptibles de cadencer les périodes et les séquences textuelles (*cf. § III.2*), telles les conjonctions de coordination, les constituants périphériques, les expressions démonstratives et, bien entendu, le pronom-déterminant *LEQUEL*. Ce dernier permet d'organiser les listes et les énumérations tout comme les séquences textuelles, et son fonctionnement sémantico-référentiel lui permet de reprendre en une seule fois de nombreuses informations du cotexte gauche (*cf. § III.3.3*). De plus, sa position en fin de période ou de séquence en fait également un instrument de clôture particulièrement visible, capable d'indiquer au lecteur les instants critiques de la réflexion et de faire évoluer son regard entre observations, hypothèses, démonstrations et conclusions. Il permet de rendre sensibles les instants où la démonstration s'interrompt et tire profit des acquis développés pour tirer une conclusion ou expliquer un point précis. Son rôle anaphorique* permet non seulement au fil thématique principal de se poursuivre de période en période et de séquence en séquence, mais également de placer des jalons indiquant les instants où la réflexion évolue notablement.

Notamment, le pronom-déterminant n'introduit pas une articulation logique : il excelle davantage dans l'explication et la consécution. Comme nous l'indiquions précédemment (*cf. § III.2.3.2*), il se comporte comme un outil de clôture avoisinant de *donc*

ou d'un *et* conclusif (26a et 26b), sa position de clause participant de cette fonction rhétorique et de la glose que nous pourrions en faire³.

(26a) [268] Que s'il est vrai que tout soit compris dans ces paroles ; si le concile y démontre pleinement et sans rien omettre que Dieu ne commande rien aux justes qui ne leur soit possible, en s'efforçant, en priant, en recevant actuellement par la prière le secours nécessaire pour l'accomplir, on ne pouvoit mieux exprimer cette vérité dans les *Réflexions morales*, qu'en répétant, comme on fait ici de mot à mot, des paroles si précises. Mais s'il est si clair et si assuré dans ces *Réflexions* que Dieu ne commande rien qui ne soit possible, et que sa grave ne manque pas pour l'exécuter, n'est-ce pas dire tout ensemble et en termes formels qu'un juste manque à la grace présente et actuellement secourante, toutes les fois qu'il transgresse le commandement ? Ce qui suppose une grace intérieure, nécessaire et donnée pour le garder, **laquelle** on rend inutile. D'où il suit une exclusion aussi complète qu'il soit possible, de l'erreur qu'on veut imputer aux *Réflexions morales* et au prélat qui les a approuvées. (Bossuet, 1699. Cf. ex. 16, p. 106)

(26b) [...] Ce qui suppose une grace intérieure, nécessaire et donnée pour le garder, **(et) que l'on rend donc** inutile. D'où il suit une exclusion aussi complète qu'il soit possible, de l'erreur qu'on veut imputer aux *Réflexions morales* et au prélat qui les a approuvées.

Vis-à-vis de ces connecteurs, le pronom-déterminant permet de condenser en lui-même ces nuances rhétoriques particulières. Stylistiquement, l'expression en devient brève et resserrée : *LEQUEL* augmente, comme le décrivaient MM. Le Bidois, « la vi-

³ Un autre élément stylistique nous a semblé intéressant, mais il a été difficile de le vérifier de façon systématique : il s'agit de la conception selon laquelle les textes du Grand Siècle s'apparentent à une forme de démonstration continue. Pour citer Oswald Ducrot (1980b:81) : « Un grand nombre de textes littéraires, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires. Et, pour passer des prémisses aux conclusions, ils utilisent diverses démarches argumentatives dont ils pensent qu'aucun homme sensé ne peut refuser de les accomplir. » Si cette représentation est séduisante pour notre étude, elle nous a semblé bien trop forte pour être parfaitement applicable à notre objet. S'il est possible d'associer la permanence de *LEQUEL* le long du Grand Siècle avec cette analyse, elle ne permet pas de rendre compte de toutes les contraintes syntaxiques, de tous les effets énonciatifs et, même, de toutes les nuances stylistiques que l'on peut mettre en avant pour expliquer ses emplois dans les textes.

gueur de l'ensemble » (Le Bidois, 1935, II:391, § 1367), il rend évident la conclusion formulée et permet, enfin, de mieux remporter l'adhésion du lecteur. Cela expliquerait alors son emploi dans les séquences de type explicatif, en comparaison des séquences argumentatives.

IV.2 – *LEQUEL* comme marque de latinité

Le rôle du pronom-déterminant au sein des romans et des textes d'idées, ainsi qu'au sein des séquences textuelles narratives, n'est pas sans nous faire penser au mécanisme du relatif de liaison* rencontré dans la langue latine. Nous avons parlé précédemment de la relation entre le relatif de liaison latin *qui, quae, quod* et le pronom-déterminant *LEQUEL* (cf. § I.2.3) : dans les deux cas, leur fonction anaphorique* de rappel semble prendre le pas sur leur fonction subordonnante et relative. Nous voulions étudier plus précisément si ce rapprochement entre les langues latine et française était observable en discours : pour ce faire, nous avons analysé les traductions du pronom-déterminant et du *qui, quae, quod* de liaison dans le *Discours de la méthode* et dans la *Vie d'Alexandre*, et nous avons observé si les auteurs les considéraient comme des équivalents dans les deux langues. Dans un premier temps, nous revenons sur l'histoire littéraire et éditoriale de ces deux œuvres.

Le Discours de la méthode de Descartes, publié pour la première fois en 1637, représente un ouvrage d'importance dans l'histoire scientifique française. En effet, il a été composé en langue française et ce à une époque où les textes de science étaient généralement rédigés en latin, langue savante par excellence. Descartes montrait ce faisant que le français pouvait être une langue tout aussi rigoureuse que les langues anciennes, et il revendique ce choix au sein même du texte :

Et si j'écris en François, qui est la langue de mon païs ; plutost qu'en Latin, qui est celle de mes Precepteurs ; c'est a cause que j'espere que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions, que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens : Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'estude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point je m'asseure, si partiaux pour le Latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pourceque je les explique en langue vulgaire. (Descartes, 1637:67-68)

Pour diffuser cependant son ouvrage en Europe, il traduira lui-même cet essai en latin en 1644 et l'incorporera aux *Specimina philosophiæ*. Il reste aujourd'hui, à bien des égards, l'ouvrage de Descartes le plus connu de tous⁴.

⁴ Pour un parcours plus détaillé de l'histoire éditoriale du *Discours de la méthode*, nous renvoyons à Buzon (2009:15-16).

La traduction faite par Vaugelas de la *Vie d'Alexandre*, composée par Quinte-Curce durant le premier siècle de notre ère sous le titre *Historiarum Alexandri Magni Libri*, a elle aussi une genèse particulièrement intéressante. Il s'agissait pour le traducteur, peut-on dire, de son *Magnum Opus* qu'il améliorera et rectifiera à de nombreuses reprises jusqu'à sa mort, aux côtés de ses *Remarques* parues en 1647. Au fur et à mesure des années et au contact d'autres traducteurs dont d'Ablancourt, il ne cessera de modifier en conséquence son texte pour le rendre à la fois plus fidèle au texte latin et plus agréable pour le lecteur français ; mais c'était également pour lui l'occasion de mettre à l'épreuve ses diverses prescriptions normatives⁵. La première édition de la traduction de Vaugelas paraîtra, à titre posthume, en 1653 (Ayes-Bennett & Caron, 1996:14).

Si cette traduction est exemplaire, c'est aussi parce qu'elle a permis à l'Académie française de s'essayer à la correction grammaticale et de montrer que « même les modèles peuvent de temps en temps être faillibles » (*op.cit.*, p. 15). En effet, si le premier *Dictionnaire* de l'Académie, paru en 1694, validait leurs travaux de lexicographes, la grammaire qui leur avait été commandée⁶ ne vit le jour qu'en 1932. Les abondantes notes que les académiciens effectueront sur la traduction de Vaugelas paraîtront en 1709, soit cinq ans après les *Observations sur les Remarques*. Avec la *Grammaire française* de l'Abbé Régnier-Desmarais parue en 1706, ces commentaires constituent en esprit, selon Gilles Siouffi, une « Grammaire [classique] de l'Académie française » (Siouffi, 2010:17). Ils nous permettent surtout de lire le sentiment des académiciens sur la traduction de Vaugelas, et d'avoir une idée de l'évolution de la langue française entre la deuxième moitié du XVII^e et le début du XVIII^e siècle.

Nous rappelons enfin que s'il n'y avait pas toujours de ponctuation dans les textes latins de l'antiquité ou du début de notre ère⁷, celle-ci a été rajoutée au cours des siècles pour faciliter la lecture et l'interprétation des textes. Vaugelas travaille ce fai-

⁵ Pour un historique éditorial de cette traduction, nous renvoyons à Ayes-Bennett & Caron (1996:409-415).

⁶ On lit effectivement dans les statuts de l'Académie : « Article 26 – Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie. » (Pellisson & d'Olivet, 1858, I:493).

⁷ Bien que certains textes présentent des signes de ponctuation facilitant la lecture, la pratique n'était pas répandue chez tous les auteurs. Il faudra attendre d'une part l'invention de l'imprimerie, d'autre part l'établissement de règles explicites au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle pour que la ponctuation soit réellement codifiée. Nous renvoyons à Catach (1996:11-47) pour un historique de la ponctuation du latin au français moderne, et à Catach (1987) pour la codification de la typographie française moderne.

sant sur une version de l'*Historiarum Alexandri Magni Libri* qui a été ponctuée et cette ponctuation a pu influencer ses traductions, notamment lorsqu'un *qui, quae, quod* se trouve juste après une ponctuation forte ou semi-forte (deux points, point-virgule, point). Descartes, quant à lui, ponctue son texte dans sa traduction et, de façon réciproque, cela peut être un indice de la façon dont il considère certains *LEQUEL* traduits en latin par *qui, quae, quod*. Puisque nous travaillons à partir de textes originaux, nous pouvons alors faire une correspondance entre la traduction et la ponctuation et repérer ce faisant certains relatifs de liaison.

IV.2.1 – La Vie d'Alexandre

Le travail de traduction de Vaugelas à partir du texte de Quinte-Curce est complexe, et nous avons dû organiser les occurrences selon plusieurs stratégies d'écriture, correspondant chacune à un type de structure que prend en charge le pronom-déterminant. Nous avons repéré ainsi que *LEQUEL* :

- Permet de lever une ambiguïté du texte français absente du texte latin.
- Aide à la traduction d'un tour propre au latin, tels les ablatifs absolus.
- Traduit un relatif de liaison* latin situé après une ponctuation forte.
- Permet d'ajouter de la cohésion* et de la cohérence* à la traduction, alors que le texte latin est parfois plus elliptique.

Les *LEQUEL* prépositionnels, d'un emploi moins marqué, sont étudiés quant à eux dans une sous-partie dédiée. Comme certaines occurrences relèvent de plusieurs stratégies d'écriture, nous avons choisi de nous fonder en priorité pour nos exemples sur les caractéristiques les plus prégnantes du texte original latin, en considérant que c'était lui qui influençait les choix de Vaugelas. L'Académie fait parfois des remarques sur la traduction : nous les indiquerons et les commenterons au fur et à mesure de nos analyses.

IV.2.1.1 – Levée des équivoques

Si nous nous fondons uniquement sur le paramètre de l'ambiguïté et de la contiguïté entre le pronom-déterminant et son antécédent, et ce à l'instar des prescriptions de Vaugelas lui-même, seules 12 occurrences sur les 34 relevées peuvent se rattacher à un besoin de lever une équivoque (27a et 27b). Ces difficultés sont liées principalement à

la grammaticalisation de l'ordre SVO du français, au contraire de l'ordre plus libre du latin.

(27a) [165lat] Sacrum quoque, **quod** equidem dis minime cordi esse crediderim, multis saeculis intermissum repetendi auctores quidam erant, ut ingenuus puer Saturno immolaretur [...] (Quinte-Curce)

(27b) [165] Quelques uns proposoient aussi de rétablir un sacrifice discontinué depuis plusieurs siècles, **lequel** à mon avis ne sauroit être agreable aux Dieux, qui étoit d'immoler un enfant de condition libre, à Saturne. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 82, p. 141)

En français, *lequel* permet de recruter le bon antécédent entre les candidats *siècles* et *sacrifice*. L'équivoque n'apparaît pas en latin puisque *Sacrum* est le seul candidat possible, à gauche, pour *quod*.

Cet emploi désambiguïsant est le seul accepté par l'Académie : lorsque le pronom-déterminant est directement contigu à ce dernier, et ce indépendamment du texte latin, elle rappelle la règle édictée par Vaugelas lui-même dans les *Remarques* (28b et 29b).

(28a) [164lat] Nec incendio solum opera consumpta, sed forte eodem die uehementior uentus motum ex profundo mare inlisit in molem, **crebrisque fluctibus conpages operis uerberatase laxauere**, saxaque interfluens unda medium opus rupit. (Quinte-Curce)

(28b) [164] Le feu ne fut pas le seul qui ruina les ouvrages : car il se leva ce même jour un vent impetueux, **lequel** poussa les vagues contre la digue avec tant de violence ; que tout ce qui la lioit, se lâcha, & le flot passant à travers les pierres, la rompit par le milieu. (Vaugelas, 1709)

Ce *lequel* est contre les propres règles de M.D.V. Comme il n'y a icy aucune équivoque à éviter, *Qui* auroit esté beaucoup mieux. (Ayres-Bennett & Caron, 1996:103)

(29a) [177lat] Alexander Spitamenen & Catanen, a quibus ei traditus erat Bessus, haud dubius quin eorum opera redigi possent in potestatem, coercendo eos, qui nouauerant res, iussit accersi. At illi defectionis, ad quam coercendam euocabantur, auctores, uulgauerant famam; Bactrianos equites a rege omnes,

ut occiderentur, accersi: idque imperatum ipsis; **non sustinuisse tamen exsequi**, ne inexpiabile in populares facinus admitterent: non magis Alexandri saeuitiam, quam Bessi parricidium ferre potuisse. Itaque sua sponte iam motos, metu poenae haud difficulter concitauerunt ad arma. (Quinte-Curce)

(29b) [177] Alexandre manda Spitamenes & Catenes qui lui avoient livré Bessus, croyant qu'ils pourroient remettre ce peuple dans l'obéissance, mais bien loin de le faire, ils étoient eux-mêmes les auteurs de cette rebellion, & faisoient courir le bruit, que le Roi n'avoit mandé la Cavalerie Bactrienne, que pour la tailler en pieces ; qu'ils en avoient eu le commandement, **lequel** ils n'avoient garde d'exécuter pour ne pas commettre contre leur Nation un crime si execrable, & qu'ils n'avoient pas eu moins d'horreur de la cruauté d'Alexandre, que du parricide de Bessus. (Vaugelas, 1709)

On ne met *lequel* pour *qui* que lors qu'il faut s'en servir pour éviter une équivoque. (Ayres-Bennett & Caron, 1996:260)

Ces commentaires témoignent du durcissement du regard normatif des doctes à l'égard du pronom-déterminant. Il est néanmoins intéressant de remarquer que Vaugelas lui-même contredit régulièrement ses propres prescriptions, et ce afin de produire des effets de sens particuliers.

IV.2.1.2 – Tours propres au latin

Dans 11 occurrences, *LEQUEL* permet de restituer une construction propre à la langue latine, notamment les ablatifs absolus. Ces syntagmes sont composés d'un participe passé et d'un actant à l'ablatif, et on ne peut les traduire littéralement en français (30a et 30b).

(30a) [168lat] [...] procul missilibus adpetebatur, ea ipsa in hostem retorquens, donec lancea nudo pectori infixata est. *Qua ex uulnere euolsa* inclinatum ac deficiens caput clipeo paulisper excepit, dein linquente spiritu pariter ac sanguine moribundus in arma procubuit. (Quinte-Curce)

(30b) [168] On lui lançoit force traits de loin, qu'il rejettoit contre les Ennemis, jusqu'à ce qu'il eût l'estomach percé d'un javelot, **lequel** ayant arraché, comme il n'en pouvoit plus, il s'appuya sur son bouclier, puis tomba mort sur les armes. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 55, p. 129)

En (30a), le syntagme *Qua ex uulnere euolsa* (« après avoir arraché celle-ci [*qua*] de sa blessure ») est composé du participe *euolsa* et de l'actant *qua*, ablatif féminin singulier de *qui, quae, quod* ayant pour antécédent *lancea*. Ce groupe est situé après une ponctuation forte dans la retranscription sur laquelle travaille Vaugelas : nous sommes donc dans le cadre du relatif de liaison* latin, et il est possible de rendre la structure par un démonstratif : « ayant arraché celle-ci ». Vaugelas emploie cependant *lequel* (30b) pour faire du *javelot (lancea)* le pivot entre les deux phrases, ce qui restitue la cohésion* produite par *qua* en latin.

Les académiciens commentent ici : « Construction vicieuse. Il falloit *Et l'ayant arraché* » (Ayres-Bennett & Caron, 1996:201). Ce commentaire est intéressant dans la mesure où il établit une équivalence entre le pronom-déterminant et une structure en [*conjonction de coordination + reprise pronominale*], comme nous le remarquons précédemment (*cf.* § III.2.3.2). Nous pouvons faire la même analyse pour (31a et 31b) :

(31a) [183lat] *Iamque mitigata hieme et nauibus, quae inutiles uidebantur, crematis terra ducebat exercitum. Nonis castris in regionem Arabiton, inde totidem diebus in Cedrosiorum peruentum est. Liber hic populus concilio habito dedit se; nec quicquam deditis praeter com meatus imperatum est.* (Quinte-Curce)

(31b) [183] Les plus grands froids étant passez, il brûla les vaisseaux inutiles, & menant son armée par terre, arriva en neuf marches au païs des Abarites, & en autant de jours en celui des Gedrosiens, peuple libre, **lequel** après avoir tenu conseil, se fournit au Roi, qui ne lui demanda que des vivres. (Vaugelas, 1709)

En latin (31a), et de même après une ponctuation forte, Quinte-Curce écrit *Liber hic populus concilio habito*, c'est-à-dire « ce peuple libre ayant tenu conseil ». Nous avons là encore un ablatif absolu (*concilio habito*), et le GN *Liber hic populus* (« ce peuple libre ») est à la fois actant de celui-ci et sujet du verbe *dedit*. Vaugelas (31b) choisit d'employer *lequel* pour faciliter la traduction de cette expression.

Nous pouvons rapprocher ces deux derniers exemples (30b et 31b) des propositions du type [*LEQUEL + participe présent/passé*] déjà étudiées précédemment (*cf.* § II.1.2.3 & III.2.2) et qui participent à la cohésion et à la cohérence* textuelle. Ce serait les équivalents les plus proches des ablatifs absolus latins mais, comme nous le voyons, l'Académie française les rejette au profit des pronoms relatifs simples. Nous notons

aussi que Vaugelas emploie le pronom-déterminant pour traduire des expressions latines d'une compréhension délicate, à l'instar des exemples (32a et 32b) :

(32a) [163lat] Namque urbem a continenti quattuor stadiorum fretum diuidit. Africo maxime obiectum, **crebros ex alto fluctus in litus euoluens**, nec accipiendo operi, quo Macedones continenti insulam iungere parabant, quicquam magis quam ille uentus obstabat. (Quinte-Curce)

(32b) [163] Car il y avoit un bras de mer, large de quatre stades, qui separoit la ville de la terre ferme, qui estoit fort exposé au vent du Couchant, **lequel** excitoit d'ordinaire des tourmentes, de sorte que c'estoit le plus grand obstacle au dessein que les Macedoniens avoient de joindre l'Îsle à la terre, puisque même quand la mer est calme, à peine y peut-on travailler [...] (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 18, p. 296)

Vaugelas emploie ici *lequel* (40b) pour traduire la proposition (40a) *crebros ex alto fluctus in litus euoluens*, c'est-à-dire « faisant rouler sur le rivage des flots de la haute mer », proposition commandée par le participe présent *euoluens*. Vaugelas choisit de traduire ce passage à l'imparfait de l'indicatif (*excitoit*), et *lequel* permet de faire une transition thématique* entre la description du bras de mer et les actions du « Vent du Couchant » (*Africo*, ou l'Africus dans le texte de Quinte-Curce). Le texte latin commençait directement une nouvelle phrase par la mention de cet élément (*Africo maxime obiectum*) et en faisait le topique* du développement textuel subséquent ; Vaugelas a opéré la même transition thématique avec *lequel*.

Pour faire une dernière observation ici, nous remarquons que nous pouvons rapprocher ces traductions des *Remarques* : Vaugelas recommande en effet le pronom-déterminant pour introduire ce qu'il appelle des « ablatifs absolus » (Vaugelas, [1647] 1934:118), qui prennent pour lui la forme de circonstants spatio-temporels (« j'y ai été un an, *pendant lequel...* »). Cette notion, directement issue de la grammaire latine, nous permet de faire un parallèle entre *LEQUEL* et ces structures propres aux textes latins, du moins dans la conscience linguistique de Vaugelas.

IV.2.1.3 – Relatif de liaison

Dans 12 occurrences, Vaugelas emploie le pronom-déterminant pour traduire un relatif latin situé après une ponctuation forte (33a et 33b).

(33a) [170lat] Nos uero peccauimus, milites, si Dareum ob hoc uicimus, ut seruo eius traderemus imperium. **Qui** ultimum ausus scelus regem suum, etiam externae opis egentem, certe, cui nos uictores pepercissemus; quasi captiuum in uinculis habuit, ad ultimum, ne a nobis conseruari posset, occidit. (Quinte-Curce)

(33b) [170] *Certainement, soldats, ce nous feroit une grande honte, si nous n'avions vaincu Darius que pour donner ses Etats à un de ses esclaves, lequel ayant attenté le plus grand de tous les crimes en la personne de son Roi, qui avoit même besoin du secours des Etrangers, & pour nous ravir la gloire de le sauver, enfin l'a assassiné.* (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 67a et 67b, p. 73)

En latin (33a), *Qui*, masculin singulier, ne peut renvoyer qu'à *seruo*. Vaugelas traduit directement ce pronom par *lequel* en (33b), qui retranscrit donc ce relatif de liaison* et permet de lever l'ambiguïté potentielle entre les candidats *esclaves* et *un [de ses esclaves]*, conformément aux *Remarques*. Cette équivalence entre un *qui*, *quae*, *quod* après ponctuation (semi-)forte et *LEQUEL* se rencontre à douze reprises, à l'instar des exemples suivants (34a et 34b, 35a et 35b).

(34a) [175lat] Commissum erat proelium inter Macedonas Ariosque. Transfuga Satibarzanes Barbaris praeerat; **qui**, quum pugnam segnem utrimque aequis uiribus stare uidisset, in primos ordines adequitauit, (Quinte-Curce)

(34b) [175] Il s'étoit donné une bataille entre les Macedoniens & les Ariens, dont Satibarzanes étoit Chef, **lequel** voyant que le combat ne s'échauffoit pas assez à son gré, & que les forces des deux partis balançoient, parut à cheval aux premiers rangs [...] (Vaugelas, 1709)

(35a) [191lat] Inter haec maria angustissimum Asiae spatium esse conperimus, utroque in artas fauces compellente terram. **Quae** quia continenti adhaeret, sed magna ex parte cingitur fluctibus, speciem insulae praebet [...] (Quinte-Curce)

(35b) [191] On tient que c'est l'endroit le plus étroit de toute l'Asie, à cause que ces deux mers venant à serrer la terre des deux côtez, font une pointe qui attache à la terre ferme cette Province, **laquelle** estant presque toute environnée d'eau, a comme la forme d'une Isle, & il n'y a que cette petite pointe à dire, que les deux mers ne se joignent. (Vaugelas, 1709)

Il y a une corrélation entre les indices typographiques du texte latin et la traduction que Vaugelas propose. Il identifie ces relatifs après ponctuation (semi-)forte comme des relatifs de liaison indiquant le début d'une nouvelle période ou d'une narration considérable, et les traduit par *LEQUEL* conformément à ses *Remarques* (Vaugelas, [1647] 1934:116).

Nous observons également que, dans les exemples (33b), (34b) et (35b), *LEQUEL* est séparé du verbe de la subordonnée par un participe présent alors que le texte latin emploie un verbe à un mode personnel (*uidisset*, *cingitur* et *adhaeret* respectivement). Nous avons rappelé à l'instant la concomitance de ces participes avec le pronom-déterminant : si la ponctuation du texte latin influence sans doute les choix de traduction de Vaugelas, il emploie également *LEQUEL* en accord avec cette structure syntaxique particulière. Ce faisant, il concilie dans ces occurrences deux rôles de structuration du pronom-déterminant : un premier de liaison, similaire au *qui*, *quae*, *quod* de liaison latin et qui permet d'introduire une « narration considérable », et un second rôle textuel, qui lui permet d'attirer l'attention sur le topique*.

IV.2.1.4 – Problèmes de cohésion et de cohérence

Vaugelas emploie dans 10 occurrences le pronom-déterminant alors que le texte latin commence une nouvelle phrase ou une nouvelle séquence textuelle, parfois en répétant un substantif (36a et 36b).

(36a) [186lat] Magno igitur gaudio regem excipiunt, urbem seque dedentes. Ille Milesios, qui apud ipsum militarent, conuocari iubet. Vetus odium Milesii **gerebant** in Branchidarum gentem. (Quinte-Curce)

(36b) [186] Ils reçurent le Roi avec de grandes démonstrations de joye, & se rendirent à lui, eux & leur ville. Le Roi fit venir les Milesiens qui étoient dans son armée, **lesquels** portoient une haine hereditaire aux Branchides [...] (Vaugelas, 1709)

Quinte-Curce, en (36a), répète le substantif *Milesii* comme sujet du verbe *gerebant* alors qu'il les avait déjà évoqués à gauche (*Milesios*), comme objet du verbe *iubet*. Vaugelas emploie quant à lui *lesquels*, ce qui lui permet d'éviter la répétition et de lever l'ambiguïté potentielle entre *armée* et *Milesiens*. Nous observons le même mécanisme en (37a) et (37b).

(37a) [176lat] In equum inpositum Alexandro tradituri ducunt. **Inter haec rex**, quibus matura erat missio, electis DCCCC fere equiti, bina talenta dedit, pediti terna denarium milia: monitosque ut liberos generarent, remisit domum. (Quinte-Curce)

(37b) [176] Ils le mirent sur un cheval, & le menerent au Roi, **lequel** sur ces entrefaites, choisit environ neuf cens soldats qui avoient servi leur tems, & leur ayant fait distribuer à chaque Cavalier deux talens, & à chaque Fantassin trois mille deniers, il les envoya en leurs maisons, après les avoir exhorte à se marier pour avoir des enfans, qui pûssent un jour remplir leurs places. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 9, p. 219)

En (37a), Quinte-Curce commence une nouvelle phrase par *Inter haec rex* (« Sur ces entrefaites le Roi [Alexandre] »). Vaugelas emploie quant à lui *lequel* pour faire le pivot entre « le menerent au roi » (*Alexandro ducunt*) et la suite du texte, comme nous le commentions précédemment (cf. § III.2.1). Il fait ainsi du complément *au Roi* le topique* du développement textuel subséquent. Nous rappelons le commentaire de l'Académie française à ce propos :

Lequel est vicieux en cequ'il unit des choses qui n'ont point de rapport ensemble. Il falloit dire conformément à l'Original, *Sur ces entrefaites Alexandre*. (Ayres-Bennett & Caron, 1996:260-261)

Les académiciens contestent le rôle de liaison du pronom-déterminant et sa faculté à introduire une nouvelle période. Tandis que Vaugelas est encore dans une logique de construction périodique et cherche à créer d'amples séquences textuelles, l'Académie ne parvient plus à comprendre cette logique. *LEQUEL* n'a plus pour eux de force de liaison, et il ne peut plus faire évoluer de lui-même le topique de la séquence textuelle.

Vaugelas emploie également le pronom-déterminant pour traduire des pronoms ou des déterminants démonstratifs, ce qui rajoute de la cohésion* à sa traduction (38a et 38b).

(38a) [185lat] [...] inde uelut ex alia radice laetiores uident trunci. **Hos**, qua natura fert, adolescere non sinunt, quippe alium alii quasi nexu conserunt [...] (Quinte-Curce)

(38b) [185] De là sortant comme d'une autre racine, elles font comme une nouvelle tige, & jettent des sions plus beaux & plus forts que les premiers, **lesquels** toutefois ils ne laissent pas

croître selon que la Nature les pousse ; mais ils les croisent les uns sur les autres [...] (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 56, p. 259)

En (38a), Quinte-Curce commence une nouvelle phrase par *Hos non sinunt adolescere*, c'est-à-dire « ils ne laissent pas ceux-ci grandir ». Le pronom démonstratif *Hos* reprend ici *trunci*, sans qu'une équivoque ne soit possible. Vaugelas (38a) emploie de son côté *lesquels* pour faire des *sions*, objet du verbe *jettent*, l'objet du verbe de la subordonnée *ils ne laissent pas croître*, et le pronom-déterminant permet de faire le pivot entre les deux propositions⁸. De la même façon que précédemment, l'Académie commente ce choix de traduction : « Il auroit esté mieux de dire, *Mais que toutefois ils ne laissent pas croistre*. » (Ayles-Bennett & Caron, 1996:212). Ce commentaire fait écho à nos deux remarques précédentes : d'une part, il établit une équivalence entre *LEQUEL* et une structure en [*conjonction de coordination + reprise pronominale*] ; d'autre part, il témoigne de la perte de la force de liaison du pronom-déterminant.

Enfin, Vaugelas emploie, dans une seule occurrence, le pronom-déterminant pour introduire une information implicite du texte latin (39a et 39b).

(39a) [195lat] **Tum demum cum fide facta professi sunt,**
nec amplius ex tanta pecunia quam centum & triginta talenta
superfuere [...] (Quinte-Curce)

(39b) [195] Alors comme ils virent que c'étoit tout de bon,
ils déclarèrent toutes leurs dettes, **lesquelles** payées il n'y eut
que cent trente talens de rester d'une somme si immense [...]
(Vaugelas, 1709)

Une traduction littérale de (39a) donnerait : « Alors seulement (*tum demum*), ils déclarèrent avec confiance leurs dettes (*cum fide facta professi sunt*), et cent-trente talents (*nec... centum & triginta talenta*) furent tout ce qui resta (*quam... superfuere*) d'une si grande somme d'argent (*amplius ex tanta pecunia*) ». Nous remarquons que Quinte-Curce n'indique jamais explicitement que l'armée a payé ses dettes : cela se comprend cependant par déduction, en faisant le rapport entre la déclaration des dettes à payer et le fait qu'il ne leur reste que cent-trente talents. Vaugelas choisit d'introduire

⁸ Nous observons également que *lesquels* recrute ici son antécédent par saillance* syntaxique : bien qu'il y ait deux candidats potentiels au pronom-déterminant, *des sions* et *les premiers*, *lesquels* reprend le substantif hiérarchiquement dominant, ici un argument du verbe de la proposition matrice, et non le complément du comparatif.

cette information par l’intermédiaire du pronom-déterminant (*lesquelles payées*), alors qu’elle était absente du texte original (39b). Nous retrouverions ici le rôle de balisage énonciatif de *LEQUEL*, qui permet d’indiquer l’intervention d’un nouvel énonciateur : cette voix peut être assimilée à celle du traducteur qui veille à la compréhension de son travail, au regard de celle de l’auteur du texte original qui se fait plus elliptique.

IV.2.1.5 – *LEQUEL* prépositionnel

Au contraire des fonctions directes, les traductions des fonctions prépositionnelles sont assez fidèles au texte original latin. Dans la plupart des occurrences relevées, nous retrouvons une équivalence entre les formes : le groupe [*préposition* + *LEQUEL*] traduit soit un *qui, quae, quod* à un cas oblique (40a et 40b), soit un relatif régime de préposition (41a et 41b).

(40a) [694lat] Inter haec a Parmenione, fidissimo purpuratorum, litteras accipit, **quibus** ei denuntiabat ne salutem suam Philippo committeret: mille talentis a Dario, & spe nuptiarum sororis eius esse corruptum. (Quinte-Curce)

(40b) [694] Sur ces entrefaites, il reçut des lettres de Parmenin, celui de tous les Grands de sa Cour en qui il se fioit le plus, **par lesquelles** il lui mandoit, qu’il se gardât de Philippe, que Darius avoit corrompyu en lui promettant mille talens & sa sœur en mariage. (Vaugelas, 1709)

(41a) [696lat] Macedonum quoque non quidem multi, sed promptissimi tamen caesi sunt: **inter quos** Alexandri dextrum femur leuiter mucrone perstrictum est. (Quinte-Curce)

(41b) [696] Du côté des Macedoniens, il y en eut peu de tuez, & ce fut de ceux qui donnerent des premiers avec plus de furie, **parmi lesquels** Alexandre fut blessé legerement d’un coup d’épée à la cuisse droite. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 90, p. 145)

Les variations les plus importantes découlent de modifications de la structure syntaxique originelle, notamment lorsqu’un cas direct en latin devient un syntagme prépositionnel dans la traduction, comme dans les exemples (42a) et (42b).

(42a) [691lat] Ignis, quem ipsi sacrum et aeternum uocabant, argenteis altaribus praeferebatur. Magi proximi patrum

carmen canebant. Magos trecenti et sexaginta quinque iuvenes sequebantur, pumiceis amiculis uelati, diebus totius anni pares numero [...] (Quinte-Curce)

(42b) [691] Premièrement, on portoit des Autels d'argent, sur lesquels il y avoit du feu, qu'ils appelloient éternel & sacré ; & les Mages suivoient, chantant des Hymnes à la façon du pays : Ils estoient accompagnez de trois cens soixante-cinq jeunes garçons, selon le nombre des jours de l'année, vêtus de robes de pourpre. (Vaugelas, 1709)

En latin (42a), le sujet de la première phrase *Ignis* (« le feu ») commande un verbe à la voix passive (*praeferebatur*). Quinte-Curce fait de cet élément le topique* de cette séquence textuelle, le reste s'y rapportant. Vaugelas (42b) traduit le verbe à la voix active (*on portoit*) et fait du cas oblique *argenteis altaribus* l'objet du verbe principal. Ce faisant, *Ignis* devient le complément d'un verbe présentatif enchâssé dans la proposition introduite par *sur lesquels*. Le pronom-déterminant fait le lien entre les propositions *on portoit...* et *il y avoit....* et établit les *Autels* comme le topique de la séquence, alors que le texte latin faisait remplir ce rôle par *Ignis*. Parallèlement, Vaugelas traduit parfois un cas direct en latin par un GP en français, comme dans les exemples (43a) et (43b) :

(43a) [695lat] At illi neq; obstare uenientibus, nec circumire praetergressos aussi; funditorum maxime adspectu territi: profugerant, eaque res tutum Alexandro agminis latus, **quod** ne superne incesseretur timuerat, praestitit. (Quinte-Curce)

(43b) [695] Toutefois ils n'eurent jamais l'assurance de combattre ceux qui venoient à eux, ni de charger en queue ceux qui étoient passez, mais à la seule vûë des frondeurs ils prirent l'épouvante & la fuite, ce qui assura à Alexandre le flanc de sa bataille, **pour lequel** il avoit toujours appréhendé qu'il ne fût endommagé d'enhaut. (Vaugelas, 1709)

Vaugelas traduit la séquence *quod ne [...] timuerat* par *pour lequel [...] d'enhaut*. Il rend ainsi l'accusatif *quod*, objet de *timuerat* qui se construit directement en latin, par un groupe prépositionnel commandé par le verbe *appréhender*. Cette modification est ici directement liée à la valence des différents verbes employés.

Les exemples (44a) et (44b) présentent pour nous la variation la plus importante :

(44a) [690lat] Ceterum, ut circumsederi arcem, et omnia sibi in dies artiora uiderunt esse: sexaginta dierum indutias pacti, ut nisi **intra eos** auxilium Darius ipsis misisset, dederent urbem: postquam nihil inde praesidii mittebatur, ad praestitutam diem permisere se regi. (Quinte-Curce)

(44b) [690] Mais comme ils se virent investis, & que de jour en jour la nécessité les pressoit, ils demanderent soixante jours de trêve, **au bout desquels** ils promirent de se rendre s'ils n'estoient secourus ; de sorte que le secours ne venant point, ils se rendirent au jour assigné. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 47, p. 126)

Le texte latin (44a) emploie le pronom *is, ea, id* (« celui/celle-ci ») pour reprendre anaphoriquement* *sexaginta dierum* alors que Vaugelas (44b) emploie *lesquels* pour reprendre les *soixante jours*. Nous retrouverions ce besoin d'ajouter de la cohésion* à la traduction et de ne pas séparer les constituants en directe relation grammaticale : la subordonnée hypothétique latine *ut nisi [...] misisset* est située dans sa traduction après la subordonnée relative (*s'ils n'estoient secourus*). Les *soixante jours* demeurent alors le pivot de la séquence textuelle, et évitent à Vaugelas de séparer les propositions par une ponctuation forte et de créer une ambiguïté interprétative : *LEQUEL* est comme un expédient permettant de servir au mieux la traduction.

L'Académie ne commente la traduction de Vaugelas, pour ces *LEQUEL* prépositionnels, qu'à deux occasions (45b et 46b).

(45a) [698lat] Iamque etiam ad eos, qui primi fugerant, uentum erat: feminae pleraque; paruos trahentes liberos ibant, **inter quas** tres fuere uirgines, Ochi qui ante Darium regnauerat, filiae, olim quidem ex fastigio paterno rerum mutatione detractae; sed tum sortem earum crudelius aggrauante fortuna. (Quinte-Curce)

(45b) [698] On estoit déjà parvenu jusqu'à ceux qui avoient fui les premiers, où l'on prit quantité de femmes, dont la plupart traînoient leurs petits enfans par la main, **parmi lesquelles** estoient trois jeunes Princesses fille d'Ochius qui avoit régné avant Darius, déchuës depuis quelque tems de la gloire de leur Père, mais accablées par la pesanteur de ce dernier coup. (Vaugelas, 1709. Cf. ex. 71, p. 136, ex. 84, p. 143 et ex. 120, p. 163)

Il falloit *Et parmi lesquelles estoient*. (Ayres-Bennett & Caron, 1996:91)

(46a) [694lat] Inter haec a Parmenione, fidissimo purpuratorum, litteras accipit, **quibus** ei denuntiabat ne salutem suam Philippo committeret: mille talentis a Dario, & spe nuptiarum sororis eius esse corruptum. (Quinte-Curce)

(46b) [694] Sur ces entrefaites, il reçut des lettres de Parmenin, celui de tous les Grands de sa Cour en qui il se fioit le plus, **par lesquelles** il lui mandoit, qu'il se gardât de Philippe, que Darius avoit corrompu en lui promettant mille talens & sa sœur en mariage. (Vaugelas, 1709)

Par lesquelles est trop éloigné de *lettres* à quoy il se rapporte. Il estoit mieux de dire, *Il receut de Parmenion, celuy..... des lettres par lesquelles il apprenoit.* (Ayres-Bennett & Caron, 1996:72)

Ces commentaires toutefois ne portent pas directement sur l'emploi du pronom-déterminant. En (48b), les académiciens exigent l'ajout de la conjonction *et* ; il n'y en a pourtant aucune en latin. Elle permet néanmoins de relier les deux propositions subordonnées *dont la plupart...* et *parmi lesquelles....* et de retrouver plus aisément l'antécédent du pronom. Contrairement à ce que nous avons observé pour les fonctions directes, la conjonction ne vient pas remplacer le pronom-déterminant mais le complète : les *LEQUEL* prépositionnels ne semblent pas avoir pour les académiciens de force de liaison particulière, ce qui rejoint nos propres analyses et impressions (*cf.* § II.1.3).

En (46b), les académiciens exigent de rapprocher le GP du substantif *lettres*, alors que la morphologie de *lesquelles* permet de retrouver aisément le bon antécédent. Ils ne semblent pas prêter à *LEQUEL* prépositionnel un rôle désambiguïsant, au contraire des fonctions directes : seul le trait [\pm humain] de l'antécédent dicte son emploi et il doit être, à l'instar des pronoms relatifs simples dont il est une variante fonctionnelle, le plus près possible de celui-ci. Cette remarque appuie cette fois-ci nos hypothèses sur le caractère moins marqué des *LEQUEL* prépositionnels au regard des *LEQUEL* aux fonctions directes (*cf.* § I.1.3, II.1.3.2 & III.2.2).

IV.2.2 – Le Discours de la méthode

Nous avons réparti les occurrences issues du *Discours de la méthode* selon la fonction du pronom-déterminant, puisque les correspondances entre les langues sont plus simples que pour Vaugelas ; elles nous permettent néanmoins de vérifier certaines de nos hypothèses.

IV.2.2.1 – *LEQUEL* sujet et objet direct

Toutes les occurrences de *LEQUEL* sujet ou objet direct ont été traduit par Descartes par un *qui*, *quae*, *quod*. Dans quatre des huit occurrences de ce texte, le pronom-déterminant est directement contigu à son antécédent ; et dans trois de ces quatre occurrences⁹, il est difficile de prêter au relatif latin un rôle de liaison (47a et 47b). *LEQUEL* semble davantage employé pour hiérarchiser narrativement l'énoncé en introduisant une subordonnée explicative à valeur descriptive que pour faire une prédication additionnelle sur son antécédent.

(47a) [145] Puis celle qui est dans son costé gauche, a laquelle respondent en mesme façon deux tuyaux, qui sont autant ou plus larges que les precedens ; A sçavoir l'artere veneuse, qui a esté aussy mal nommée à cause qu'elle n'est autre chose qu'une vene, **laquelle** vient des poumons, où elle est divisée en plusieurs branches, [...] (Descartes, 1637)

(47b) [145lat] Secundo illam quae est in latere sinistro, cui eodem modo duo canales respondent, aequae ampli atque praecedentes, si non magis; scilicet arteria venosa, male etiam ita nominata, cum nihil aliud sit quam vena, **quae** a pulmonibus oritur, ubi in multos ramos dividitur [...] (Descartes, 1644)

Cela n'est pas le cas de la dernière occurrence de cette catégorie (48a et 48b) : dans sa traduction, Descartes fait précéder le relatif latin d'une ponctuation semi-forte, plutôt que d'une virgule comme dans le texte français, ce qui semble orienter l'analyse du côté du relatif de liaison*.

(48a) [140] Et continuant a se rarefier de plus en plus, elles poussent et ouvrent les six autres petites portes, qui sont aux entrées des deux autres vaisseaux par ou elles sortent, faisant enfler par ce moyen toutes les branches de la vene arterieuse, et de la grande artere, quasi au mesme instant que le coeur, **lequel** incontinent après se desenfle, comme font aussy ces arteres, à cause que le sang qui y est entré s'y refroidist, et leurs six petites portes se referment, et les cinq de la vene cave et de l'artere veneuse se rouvrent, et donnent passage a deux autres gouttes de sang, qui font derechef enfler le coeur et les arteres, tout de mesme que les precedentes. (Descartes, 1637)

⁹ Ce sont les occurrences [141], [144] et [145].

(48b) [140lat] Et cum magis magisque rarefiant, simul impellant et aperiant sex reliquas valvulas, quae sunt in orificiis duorum aliorum vasorum, per quas exeunt; hac ratione efficientes, ut omnes venae arteriosae et magnae arteriae rami, eodem pene cum corde momento intumescant; **quod** statim postea, sicut etiam istae arteriae, detumescit, quia sanguis qui eo ingressus est refrigeratur, et ipsarum sex valvulae clauduntur, et quinque venae cavae et arteriae venosae aperiuntur, transitumque praebent duabus aliis guttis sanguinis, quae iterum faciunt ut cor et arteriae intumescant, sicut praecedentes. (Descartes, 1644)

Au contraire des autres occurrences, il nous semble que nous soyons bien là en présence d'un relatif de liaison, non seulement du fait du contenu et de la longueur de la subordonnée relative et de la séquence qu'elle introduit, mais également du fait de cette démarcation typographique qui, comme nous l'avons observé précédemment (cf. § III.2.3.1), indique l'introduction d'une nouvelle séquence textuelle. Il y aurait donc pour Descartes une continuité entre l'emploi de *LEQUEL* et le relatif de liaison latin. Cette analyse se confirme lorsque nous étudions l'occurrence suivante (49a et 49b), dans laquelle *LEQUEL* et son antécédent ne sont pas directement contigus. Nous retrouvons effectivement une ponctuation semi-forte dans le texte latin, qui semble faire de *qui* un relatif de liaison ; et dans le texte français, la longueur et le contenu informationnel de la relative semblent bien faire de *lesquels* un relatif de liaison, introduisant une nouvelle action du référent antécédent.

(49a) [142] Car il me semble aussy que ceux la redescendent, c'est a dire, se rendent en quelque façon moins sçavans que s'ils s'abstenoient d'estudier, **lesquels** non contens de sçavoir tout ce qui est intelligiblement expliqué dans leur Authheur ; veulent outre cela y trouver la solution de plusieurs difficultez dont il ne dit rien, et ausquelles il n'a peutestre jamais pensé. (Descartes, 1637)

(49b) [142lat] Mihi enim videntur etiam illi descendere, id est aliquomodo se indoctiores reddere quam si a studiis desisterent; **qui** non contenti omnia ea scire quae clare et dilucide apud suum Authorem explicata sunt; volunt praeterea illic invenire solutionem multarum difficultatum, de quibus ne verbo quidem meminit, et forte nunquam cogitavit. (Descartes, 1644)

La comparaison entre les textes nous permet également d’apporter un argument supplémentaire quant au recrutement syntaxique qu’opère le pronom-déterminant en cas d’ambiguïté (cf. § II.1.1.2). Tout d’abord, nous remarquons que chez Descartes, *qui*, *quae*, *quod* recrute son antécédent selon un principe de saillance* syntaxique, comme nous l’observons en (50a) et (50b) :

(50a) [146] Car après l’erreur de ceux qui nient Dieu, **laquelle** je pense avoir cy dessus assez refutée, il n’y en a point qui esloigne plutost les esprits foibles du droit chemin de la vertu, que d’imaginer que l’ame des bestes soit de mesme nature que la nostre, et que par consequent nous n’avons rien à craindre, ny à esperer, après cete vie, non plus que les mousches et les fourmis [...] (Descartes, 1637)

(50b) [146lat] Nam post illorum errorem qui Deum esse negant, **quem** me satis supra refutasse opinor, nullus est qui facilius debiles animas a recto virtutis tramite avertat, quam si putent brutorum animam ejusdem esse cum nostra naturae; ac proinde nihil nobis post hanc vitam timendum aut sperandum superesse, non magis quam muscis aut formicis. (Descartes, 1644)

Dans le texte original français (50a), le recrutement de l’antécédent se fait par saillance syntaxique et la morphologie de *laquelle* permet de confirmer l’analyse : il ne peut renvoyer qu’à *erreur*, seul candidat féminin singulier à sa gauche. Une difficulté d’analyse apparaît néanmoins en latin : en (50b), *quem* (accusatif masculin singulier) peut avoir pour antécédent autant *Deum* qu’*errorem* (tous deux accusatif masculin singulier). La comparaison entre les textes nous permet de savoir que l’antécédent est bien *erreur/errorem* : en ce sens, il est possible de considérer que le relatif latin fonctionne lui aussi selon un principe de saillance syntaxique, et non par proximité. En effet, le candidat le plus proche, *errorem*, est régime de la proposition *post* qui régit ce complément circonstanciel, tandis que *Deum* est sujet d’une subordonnée infinitive (*Deum esse*), elle-même incluse dans une subordonnée relative (*qui negant*) complétant le complément du nom *illorum*. *Errorem* est ce faisant le substantif hiérarchiquement dominant dans le cotexte gauche, et s’avère être l’antécédent de *quem*.

Puisque *qui*, *quae*, *quod* recrute pour Descartes l’antécédent selon un principe de saillance syntaxique, la comparaison du texte original avec sa traduction nous permet

de revenir sur les exemples (51a) et (51b) où apparaît une ambiguïté tant en latin qu'en français.

(51a) [147] Ce qui n'est pas seulement a desirer pour l'invention d'une infinité d'artifices, qui feroient qu'on jouiroit sans aucune peine des fruits de la terre, et de toutes les commoditez qui s'y trouvent : Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, **laquelle** est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie [...] (Descartes, 1637. Cf. ex. 15, p. 106, p. 110 et p. 115 et ex. 19, p. 297)

(51b) [147lat] Quod sane esset optandum non tantum ad infinitorum artificiorum inventionem, quae efficerent ut sine labore fructibus terrae, et omnibus ipsius commodis frueremur: sed praecipue etiam ad valetudinis conservationem, **quae** sine dubio primum est hujus vitae bonum, et caeterorum omnium fundamentum. (Descartes, 1644)

En français (51a), l'antécédent fait partie d'un GN du type [N1 de N2], où N1 et N2 sont tous deux féminins singuliers (« la *conservation* de la *santé*, *laquelle*... ») : la morphologie du pronom-déterminant ne permet donc pas seule de recruter le bon antécédent. En latin (51b), nous rencontrons la même difficulté : le GN *valetudinis conservationem* est construit avec deux substantifs aux cas distincts (*valetudinis* est au génitif car complément du nom de *conservationem*, ce dernier est un accusatif car régime de la préposition *ad*), mais ces deux substantifs sont tous deux au féminin singulier. Une fois encore, la morphologie seule du pronom relatif *quae* ne permet pas de recruter le bon antécédent.

Si nous considérons, comme pour l'exemple (50b), que *qui*, *quae*, *quod* recrute le substantif hiérarchiquement dominant du contexte gauche, l'antécédent en latin ne peut être que *conservationem* ; et ce faisant, le texte français ayant le même sens, l'antécédent de *laquelle* serait *conservation*. Cette comparaison confirmerait notre hypothèse concernant le recrutement syntaxique qu'opère le pronom-déterminant ; et notamment, lorsque le genre et le nombre de *LEQUEL* ne permettent pas de choisir un candidat antécédent, il exige de raisonner selon la saillance syntaxique des différents référents.

IV.2.2.2 – *LEQUEL* prépositionnel

De la même façon que les fonctions directes, les fonctions prépositionnelles sont traduits par *qui, quae, quod* à divers cas, soit comme régime d'une préposition (52b et 53b), soit directement à un génitif ou à un ablatif indiquant un cas oblique (54b).

(52a) [666] [...] Puis de ceux qui ayant assez de raison, ou de modestie, pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vray d'avec le faux que quelques autres **par lesquels** ils peuvent estre instruits, doivent bien plutost se contenter de suivre les opinions de ces autres, qu'en chercher eux mesmes de meilleures. (Descartes, 1637)

(52b) [666lat] [...] Alii vero fere omnes cum satis iudicii vel modestiae habeant ad existimandum nonnullos esse in mundo qui ipsos sapientia antecedant & **a quibus** possint doceri, debent potius ab illis opiniones quas sequuturi sunt accipere, quam alias proprio ingenio investigare. (Descartes, 1644)

(53a) [665] Ces longues chaisnes de raisons toutes simples et faciles, dont les Geometres ont coustume de se servir, pour parvenir a leurs plus difficiles demonstrations, m'avoient donné occasion de m'imaginer, que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connoissance des hommes s'entre-suivent en mesme façon, et que pourvû seulement qu'on s'abstiene d'en recevoir aucune pour vraye qui ne le soit, et qu'on garde tousjours l'ordre qu'il faut pour les deduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si esloignées **ausquelles** enfin on ne parviene, ny de si cachées qu'on ne découvre. (Descartes, 1637)

(53b) [665lat] Longae illae valde simplicium & faciliium rationum catenae, quarum ope Geometrae ad rerum difficillimarum demonstrationes ducuntur, ansam mihi dederant existimandi, ea omnia quae in hominis cognitionem cadunt eodem pacto se mutuo sequi; & dummodo nihil in illis falsum pro vero admittamus, semperque ordinem quo una ex aliis deduci possunt observemus, nulla esse tam remota **ad quae** tandem non perveniamus, nec tam occulta quae non detegamus. (Descartes, 1644)

(54a) [660] Mais je ne craindray pas de dire que je pense avoir eu beaucoup d'heur, de m'estre rencontré dés ma jeunesse en certains chemins, qui m'ont conduit à des considerations et des maximes, dont j'ay formé une Methode, **par laquelle** il me semble que j'ay moyen d'augmenter par degrez

ma connoissance, et de l'eslever peu a peu au plus haut point, auquel la mediocrité de mon esprit et la courte durée de ma vie luy pourront permettre d'atteindre. (Descartes, 1637)

(54b) [660lat] Sed profiteri non verebor me singulari deputare felicitati, quod a primis annis in eas cogitandi vias incidere, per quas non difficile fuit pervenire ad cognitionem quarundam regularum sive axiomatum, quibus constat Methodus, **cujus ope** gradatim augere scientiam, illamque tandem, quam pro ingenii mei tenuitate et vitae brevitate maximam sperare liceat, acquirere posse confido. (Descartes, 1644)

Nous n'avons pas trouvé dans ce texte d'emploi particulier de *LEQUEL* prépositionnel, ou des relatifs latins qui les traduisent : ils ne semblent pas avoir de rôle de liaison particulier, ce qui rejoint nos précédentes analyses les concernant. Descartes emploie alors ces *LEQUEL* prépositionnels pour apporter une information déterminative sur l'antécédent (52a), ou les emploie comme des relais mémoriels assurant la permanence de l'antécédent dans l'esprit des lecteurs (53a et 54a) ; ces occurrences ne nous renseignent cependant pas, il nous semble, sur le rôle de liaison du pronom-déterminant.

IV.2.3 – *LEQUEL* et les « belles infidèles »

La comparaison entre les versions française et latine du *Discours de la méthode* et de *La Vie d'Alexandre* a permis de confirmer l'existence, pour Descartes et Vaugelas tout du moins, d'un *LEQUEL* de liaison français au rôle plus coordonnant que subordonnant. Ces emplois correspondent à ceux que nous avons observés tout au long de notre corpus d'étude : nous émettons alors l'hypothèse que ces emplois de liaison du pronom-déterminant ont été influencés par les discours sur la langue latine et la reconnaissance de ce relatif de liaison* *qui, quae, quod*.

Nous rappelons que selon Pierre Kunstmann (1990:12), les clercs de la Romania créèrent le pronom-déterminant en réaction au délabrement flexionnel de l'ancien français. Nous pouvons envisager que cette création a permis de répartir dans deux familles distinctes les rôles du *qui, quae, quod* latin : *qui* et les pronoms relatifs simples se spécialisèrent dans la subordination alors que la famille de *LEQUEL*, à l'exception des fonctions prépositionnelles, se spécialisa plutôt dans un rôle de liaison, en accord avec le fonctionnement référentiel de chacun.

Nous pensons également que la diminution d'emploi du pronom-déterminant a pu être favorisée par une distanciation des auteurs avec cette influence latine. En effet, les travaux de traduction ont connu au long du Grand Siècle un grand succès et ont permis à un large public d'avoir accès à de nombreux textes de référence¹⁰. Mais comme l'indique Dominique Moncond'huy, ces traductions ont été composées afin de plaire au goût du temps, quitte à s'éloigner de la conformité au texte original.

[...] ces traductions vont constituer l'un des lieux de fixation de la langue moderne, et d'une pratique moderne de la langue. Car loin de privilégier la fidélité de la traduction, l'on préfère traduire en cherchant à rendre les effets des textes, bref en les adaptant, en opérant transpositions et aménagements en fonction du goût et des attentes modernes. Naîtront ainsi ce qu'on a dès l'époque nommé des « belles infidèles », susceptibles de plaire à un public élargi et de conduire à l'émergence de ce que certains critiques modernes appellent la « prose d'art ». (Moncond'huy, 2005:37)

Le pronom-déterminant *LEQUEL*, partant, se retrouve dans ces problématiques de traduction entre deux tendances irréconciliables. D'un côté, il permet de retranscrire les « effets des textes » en offrant un équivalent fidèle au *qui, quae, quod* de liaison ; mais de l'autre, il ne convient plus au « goût et [aux] attentes modernes » (*supra*). Il est vu comme appartenant à un état ancien de la langue dont on cherchait à se débarrasser dans la lignée du point de vue défendu notamment par Malherbe (Moncond'huy, 2005:96) et, malgré sa création romane, il paraissait « trop latin ». Les locuteurs auraient ainsi préféré pour restituer le relatif de liaison *qui, quae, quod* les expressions démonstratives, à l'instar des recommandations des Messieurs de Port-Royal (Arnauld & Lancelot, [1660] 1810:310), ce qui aurait participé à la marginalisation de *LEQUEL* en discours.

¹⁰ Nous renvoyons à l'ouvrage de Roger Zuber *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique* (1968) pour une étude de l'importance des traductions latines à l'époque classique.

IV.3 – *LEQUEL* comme marque de littéarité

L'influence de la langue latine ne s'arrête pas aux travaux de traduction, même si ce sont les lieux privilégiés de son étude. L'emploi du pronom-déterminant peut en effet se charger d'une interprétation stylistique particulière en fonction du discours où nous le rencontrons, et notamment dans certains genres discursifs marqués, scientifiques ou judiciaires, qui entretiennent un rapport étroit avec la latinité dans la mesure où les doctes, comme nous le précisons pour Descartes (*cf.* § IV.2), composaient souvent leurs textes en latin et connaissaient très bien cette langue. Nous étudierons donc dans un premier temps ces discours de spécialité, et la façon dont le pronom-déterminant se moule dans leur élaboration.

Dans un second temps, et en nous appuyant sur les caractéristiques littéraires de ces textes scientifiques, nous reviendrons sur la figure de style de l'hyperbate qui est associée au pronom-déterminant et est souvent représentée dans les textes d'idées, et dont le fonctionnement s'appuie sur les mécanismes sémantico-référentiels de *LEQUEL*.

IV.3.1 – Discours scientifiques et archaïsmes

Nous pouvons avoir une idée de l'emploi du pronom-déterminant dans les textes scientifiques en analysant des discours parodiques, par exemple les comédies de Molière ou *Les Plaideurs* de Racine qui mettent en scène des médecins ou des juges burlesques. La parodie, en grosissant ou en détournant des procédés d'écriture, permet de se faire une idée, bien que déformée, du style original sur lequel elle s'appuie.

Si nous observons l'emploi du pronom-déterminant dans ces discours parodiques, nous notons qu'il est sur-employé pour créer un effet comique, en sus d'autres tours spécifiques, au point que nous pouvons parler pour le décrire de stylème¹¹. Dans les comédies de Racine ou de Molière, *LEQUEL* se retrouve ainsi exclusivement lorsqu'un médecin (55) ou un juriste (56) ridicule s'exprime et non pas, comme nous l'observons précédemment, dans l'ensemble de leurs pièces (*cf.* § IV.1.1).

(55) [223-225] Je l'appelle mélancolie hypocondriaque,
pour la distinguer des deux autres. Car le célèbre Galien établit

¹¹ Nous empruntons ce terme à Georges Molinié, dans le sens de « trai[t] spécifique de littéarité » (1994:202).

doctement, à son ordinaire, trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie, ainsi appelée non-seulement par les Latins, mais encore par les Grecs ; ce qui est bien à remarquer pour notre affaire : la première, qui vient du propre vice du cerveau ; la seconde, qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire ; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation portent au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. Qu'ainsi ne soit : pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marqués chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps menue, grêle, noire et velue ; lesquels signes le dénotent très-affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres ; **laquelle maladie**, par laps de temps naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer ou en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. (Molière, 1669. Cf. ex. 145, p. 181)

(56) [238] Un soufflet ! Écrivons.
Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue,
 Et fait tomber, d'un coup, mon chapeau dans la boue.
 (Racine, 1668. Cf. ex. 109, p. 159 et p. 183)

Nous trouvons également ce stylème dans le genre de la satire, par exemple dans cette occurrence issue d'un *Arrêt burlesque* de Boileau qui imite une décision juridique (57). Nous remarquons également les emplois d'*icelui* et de *ledit*, termes archaïques appartenant eux aussi à ces sociolectes particuliers (cf. § III.2.1.3). Il s'agit là d'une des deux seules occurrences de *LEQUEL* aux fonctions directes que nous avons relevées dans l'œuvre de Boileau, la seconde étant un *LEQUEL* déterminant que nous avons analysé précédemment (cf. § II.2.2.3) et qui permet, dans le cadre d'une démonstration, de lever une ambiguïté potentielle.

(57) [283] Que même, sans l'aveu d'*icelui*, elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature,

ayant ôté au Coeur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, et **laquelle** elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué *audit coeur* la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir *audit sang* d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre, pour faire *lesdites vexations*, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans *lesdites écoles*. (Boileau, 1701)

Cette interprétation parodique de *LEQUEL* est telle que Molière a pu l'employer, sans modification aucune, au sein d'un discours d'intronisation en latin arrangé dans *Le Malade imaginaire* (58).

(58) [226] C'est pour cela que nunc convocatiestis,
Et credo quod trovabitis
Dignam malieram medici
In savanti homine que voici ;
Lequel in chosisomnibus¹² ...
(Molière, 1673)

Ici, le pronom-déterminant est employé de façon autonymique : son rôle ne consiste pas tant à structurer le continuum textuel qu'à créer un effet comique par sa mention. Comme le pronom-déterminant est senti comme proche de la langue latine et qu'il est associé aux discours scientifiques, il ne dépareille pas avec le galimatias qui l'entoure.

Il nous semble que ces emplois humoristiques ont été rendus possibles grâce aux modèles qu'ils parodiaient, et notamment les discours médicaux, philosophiques ou religieux et tout ce qui a trait, globalement, aux textes d'idées. Nous avons souligné précédemment la concomitance entre l'emploi de *LEQUEL* et ce genre discursif (cf. § IV.1.1) ; pour illustrer ce phénomène, nous pouvons prendre pour exemple le texte de Pierre de Bérulle qui compte à lui seul un très grand nombre de *LEQUEL* sujets et objets directs (136 occurrences). Ces emplois du pronom-déterminant, parfois répété au sein d'un court extrait pour hiérarchiser les périodes et les séquences textuelles (59), seraient ainsi représentatifs d'un style propre au discours théologique du temps.

¹² Si nous traduisons grossièrement ce latin macaronique, cela donnerait : « C'est pour cela que vous avez été convoqué maintenant et je crois que vous vous trouverez digne des meilleurs médecins en tant qu'homme savant que voici ; lequel parmi ceux qui ont été choisis... ».

(59) [106-108] [...] Et c'est le fils vnique de Dieu **lequel** est ce mediateur ; **lequel** s'est fait homme pour les hommes ; et **lequel** par vn amour et vn pouuoir admirable, nous éleue en s'abbaissant, nous glorifie en patissant, nous deïfie en s'humanisant, et nous eternise en mourant. (Bérulle, 1623)

Pour compléter ces observations, nous avons cherché, dans des traités médicaux et juridiques, des extraits qui auraient pu servir de modèle aux auteurs pour leurs parodies. Dans les exemples suivants issus d'un texte de médecine et d'un avis législatif (60 et 61), nous retrouvons effectivement des emplois du pronom-déterminant, de même que l'emploi de termes vieillis tels *iceux* qui font écho à la satire de Boileau commentée plus haut (58). Ces textes pouvaient faire partie de l'arrière-plan littéraire des parodistes, et auraient invité à associer *LEQUEL* avec les discours scientifiques et juridiques en général.

(60) [...] l'autre occasion procede principalement de la qualité du sperme, **lequel** est trop abondant, ou trop acré ou trop subtil : le plus souuent de l'imbecillité naturelle de la vertu re-
tentrice des vaisseaux spermatiques, ou de la trop grande mollesse & lascheté d'*iceux* : **Laquelle faculté** peut estre debilitée par toutes sortes d'intemperie, sur toutes par l'humidité [...] (Marinello, *Les Maladies des femmes et remedes d'ycelles*, 1609, p. 72-73. Cote *Frantext* : V000)

(61) [270] Mandons à tous chapitres, curés et supérieurs de communautés religieuses et autres, qui sont conduites par nos ordres, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, **laquelle** sera lue et publiée tant par les prédicateurs de notre Eglise cathédrale que par les curés et vicaires dans leurs prônes, et affichée partout où il appartiendra, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. Donné à Meaux dans notre palais épiscopal, le vingt-neuvième de septembre, l'an mil sept cent deux. (Bossuet, 1702)

Nous notons également que si cet emploi parodique a partie liée avec les textes scientifiques, il renvoie également dans une autre mesure à l'exubérance de l'ancien et du moyen français (62) et à « l'âge d'or du pronom-déterminant », pour reprendre l'expression d'Alexandre Lorian (1973:238).

(62) Car la jeune damoyselle qui estoit en la chambre survint, **laquelle** voyant chose si horrible et espoventable ne se peut contenir qu'elle ne s'escriast haultement, et s'approcha de

moy pour m'oster le cousteau. A quoy feis tout mon effort de resister ; et cependant mon mary survint, **lequel** pensoit que de rechief fusse tumbée en pasmoison. Mais quand il eut regardé et considéré la furieuse rage qui me detenoit, il fut espris d'angoisseuse douleur, à cause de l'excessif amour qu'il me portoit, dont il n'estoit en sa faculté de se povoir divertir, **laquelle** eust ceste puissance de refrener l'ire dont son triste cueur estoit persecuté et la convertit en compassion ; parquoy benignement me vint à consoler [...] (Hélisenne de Crenne, 1538)

En particulier, nous retrouvons cette tendance dans la traduction faite par César Oudin du *Don Quichotte*. Le style du roman épouse celui d'une chanson de gestes ou d'un roman médiéval, et ce en adéquation avec la folie du personnage principal. Nous ferons référence ici à une conversation fantasque rapportée par l'auteur en début du texte : un ami de ce dernier l'encourage à écrire dans ce style tortueux et mirifique qui est, selon lui, la marque des grands romans de chevalerie médiévaux.

Car comment voulez-vous que ne me rende pas inquiet ce que dira l'antique législateur que l'on appelle vulgaire, quand il verra qu'au bout de tant d'années comme il y a que je dors dans le silence ou l'oubli, je sors à cette heure avec tous mes ans sur ma tête, et une légende sèche comme du jonc, privée de toute invention, défectueuse de style, pauvre de saillies et dépourvue de toute érudition et doctrine, sans notes aux marges et sans annotations à la fin du livre, comme je vois qu'il y en a d'autres, même fabuleux et profanes, lesquels sont remplis de sentences d'Aristote, de Platon et de toute la bande des philosophes, qui font étonner les lecteurs et tenir les auteurs d'iceux pour hommes doctes, savants et éloquents ? (Oudin, [1614] 1988:52-53)

Respectant ces préceptes, l'auteur multiplie les termes archaïques, les constructions syntaxiques vieillies et le pronom-déterminant *LEQUEL* qui participe, par sa forte fréquence, à l'humour global du texte (63 et 64).

(63) [437-438] Le tavernier le regarda, mais il ne lui sembla pas si bon que don Quichotte disait, pas même de la moitié, et, l'ayant accommodé en l'écurie, il s'en retourna voir ce que son hôte désirait, **lequel** se faisait désarmer par ces filles (qui s'étaient déjà réconciliées avec lui), **lesquelles**, après lui avoir ôté la pièce de devant et celle de derrière, jamais ne lui surent ni ne purent désenchâsser le gorgerin [...] (Oudin, 1614)

(64) [486-487] – Ce serait bien le diable », dit Sancho, en jetant trente *aïe ! aïe !* et soixante soupirs et six-vingts « Maugré

de nous », et autant de « Je renie qui m’a ici amené », il se leva, demeurant tout courbé, à la moitié du chemin, comme un arc turquois, sans pouvoir venir à bout de se redresser ; et avec toute cette peine il harnacha son âne, **lequel** aussi avait quelque peu profité de la trop grande liberté de ce jour-là. Il leva ensuite Rossinante, **lequel**, s’il eût eu en langue pour se pouvoir plaindre, assurément ni Sancho ni son maître ne lui en eussent rien dû. (Oudin, 1614)

Nous pouvons comparer cette traduction du *Don Quichotte* à un roman contemporain, *l’Astrée*, dans lequel nous n’avons trouvé que deux occurrences de *LEQUEL* à une fonction directe dans les deux premiers livres, contre plus d’une centaine chez César Oudin. Cette disparité s’expliquerait en prenant en compte non plus le genre discursif des textes ou leur période de rédaction, mais la perspective stylistique des auteurs : l’un imite un parler archaïque où le pronom-déterminant était d’un emploi fréquent, le second écrit davantage selon les goûts du temps et n’emploie alors *LEQUEL* qu’exceptionnellement.

Pour résumer, le pronom-déterminant, dès les premières années du XVII^e siècle et malgré sa permanence en discours, se colore de propriétés stylistiques et s’associe à des parlers anciens et datés, latins ou médiévaux, et à des textes de spécialité, médicaux, juridiques ou religieux. En ce sens, il rentre en réseau avec un ensemble de procédés stylistiques spécifiques (emploi de *ledit* ou d’*icelui*, termes rares ou spécialisés, expressions latines, etc.) et son emploi, nous le notons, va dès lors à l’encontre de la nouvelle politique linguistique à l’œuvre tout au long du Grand Siècle.

Cette nouvelle politique tendait, d’une part, à privilégier un idéal de clarté et de beauté, que ce soit en langue et ou en littérature. D’autre part, les doctes désiraient créer une langue compréhensible par tous les membres de la société française, comme nous le rappelions précédemment (*cf.* § IV.2.3). Ce projet, notamment incarné par l’Académie française, accompagnait celui de la création d’un état centralisé sous le pouvoir du Roi et demandait de mettre à l’écart certains mots qui, par leur spécificité, ne pouvaient prétendre à l’universalisme, comme le rappellent André Collinot et Francine Mazière.

Par politique linguistique, les académiciens posent la notion de « Langue commune » comme modèle et frontières de la « Langue française » ainsi conçue comme la langue d’échange des français [...]. D’où le rejet des jargons (langue d’un petit groupe), des termes spécialisés et plus particulièrement des termes

d'arts et métiers [...]. Corrélativement, les académiciens rejettent régionalismes [...] et archaïsmes [...]. (Collinot & Mazière, 1997:28-29)

Les propriétés stylistiques du pronom-déterminant allaient à l'encontre de cette nouvelle politique menée par l'Académie française, et elles ont dû favoriser sa diminution d'emploi tout au long du XVII^e siècle ; du moins, elles ont sans doute participé à sa marginalisation, tant métalinguistique que linguistique.

IV.3.2 – Phénomènes d'hyperbate

Il est possible d'associer le pronom-déterminant *LEQUEL*, dans le cadre du relatif de liaison* ou de la « relative de rebondissement » au sens de Christian Touratier (1980:450), à la figure de style de l'hyperbate. Pour servir notre réflexion, nous considérerons l'hyperbate en tant qu'ajout et non pas en tant qu'inversion et selon la définition donnée par Bernard Dupriez : « [a]lors qu'une phrase paraît finie, on y ajoute un mot ou un syntagme qui se trouve ainsi fortement mis en évidence » (Dupriez, 2003:236).

L'hyperbate procède par surprise, en rajoutant un élément à une structure phrastique apparemment terminée : elle fait partie des « ajouts de clôture » pour reprendre la formule de Michèle Noailly (2002:133). Pour mieux la définir, nous revenons sur les exemples donnés par le *Gradus* (Dupriez, 2003:236-237, nous soulignons dans les exemples 65a – 67a).

(65a) La nuit m'habitera *et ses pièges tragiques*. (A. Grandbois)

(66a) Sur ces entrefaites, une vieille otite, qui dormait depuis trois ans, se réveilla *et sa menue perforation dans le fond de mon oreille*. (H. Michaux)

(67a) Albe le veut, *et Rome*. (Corneille)

Les segments en italiques sont analysés comme des hyperbates. Ils sont tous trois introduits par la conjonction de coordination *et* et sont considérés comme des ajouts aux sujets syntaxiques *la nuit*, *une vieille otite* et *Albe*. La structure ajoutée est effectivement surnuméraire car le groupe [sujet grammatical – groupe verbal] est cohérent syntaxiquement en étant au singulier. Intercaler le constituant ajouté aurait contraint les

auteurs à conjuguer les verbes au pluriel, ce qui aurait notablement modifié l'effet construit par les trois énoncés (65b – 67b).

(65b) La nuit *et ses pièges m'habiteront* (*m'habitera).

(66b) [...] une vieille otite *et sa menue perforation* [...] *se réveillèrent* (*se réveilla).

(67b) Albe *et Rome le veulent* (*le veut).

Puisque sens et syntaxe sont liés, l'hyperbate doit également s'analyser comme un ajout sémantique à la structure phrastique initiale. Nous pouvons nous interroger cependant sur son statut : l'hyperbate vient-elle réellement apporter une nouvelle information à la séquence initiale, ou doit-elle se comprendre comme la mise en évidence d'un élément déjà contenu implicitement dans le cotexte gauche ? Est-ce, pour reprendre la terminologie de Francine Cicurel (2002:54), un « ajout » ou un « en plus » ?

L'hyperbate semble participer à ces deux phénomènes. En tant que segment ajouté, elle est *a priori* analysée comme une nouvelle prédication ou un nouveau sens (quasi) autonome. Cependant, puisqu'elle se trouve être en relation étroite avec la structure phrastique initiale, elle participe pleinement à la construction du sens tout en dévoilant son imperfection latente. L'hyperbate, par sa construction syntaxique particulière, dévoile dans un même geste l'incomplétude sémantique de la première structure et remplit ce vide, à la façon d'un rapiéçage qui comble un trou tout en en dévoilant l'existence.

Selon cette définition, et comme les relatives introduites par le pronom-déterminant ne sont pas syntaxiquement enchâssées à la proposition principale, il est possible d'interpréter *LEQUEL* comme créant des hyperbates sur le plan stylistique. Christian Touratier décrivait ainsi ce mécanisme propre au pronom-déterminant :

[*Lequel*] fait en quelque sorte rebondir une phrase apparemment finie et [il] la prolonge à retardement en introduisant une proposition subordonnée non prévue initialement. (Touratier, 1980:450)

Nous retrouvons là trois caractéristiques de l'hyperbate :

– Premièrement, le « rebondissement » : celui-ci est produit par le marquage syntaxique du pronom-déterminant, la position de clause qu'il occupe régulièrement et son rôle d'anaphore qualitative*. Par ce calcul linguistique, la subor-

donnée relative est alors interprétée comme une structure enchaînée plutôt qu’enchâssée au cotexte gauche.

– Deuxièmement, le « retardement » : il est permis notamment par la ponctuation. Nous avons vu en effet que la majorité des occurrences est précédée d’une virgule (*cf.* § III.2.3.1) et celle-ci entretient un balancement interprétatif entre complétude et inachèvement, comme le note Michèle Noailly :

L’hyperbate, en fin de phrase, vient ajouter un élément dans un ensemble qui, aussi bien au point de vue sémantique que syntaxique, peut paraître déjà borné, complet mais qui, du fait de cette virgule dans la ponctuation, est en même temps montré comme inachevé : la virgule joue donc un rôle ambigu, puisqu’à la fois elle isole l’élément détaché, et d’un autre côté, le relie à ce qui précède. (Noailly, 2002:139)

De plus, ce mécanisme permet d’interpréter les événements décrits par la subordonnée introduite par le pronom-déterminant comme s’étant produits par stades successifs dans le temps, ce qui est une caractéristique de l’hyperbate comme le précisent Catherine Fuchs & Pierre Le Goffic (2011:93).

– Enfin, cet ajout est « non prév[u] initialement » dans la mesure où il survient après la complétion, syntaxique et sémantique, de la structure phrastique initiale. Cela est lié à l’interprétation sémantique habituelle de la subordonnée, explicative ou narrative, qui traduit un lien lâche, du moins plus lâche que celui créé par les subordonnées relatives restrictives qui participent activement à la détermination référentielle de leurs antécédents. L’ajout n’est cependant pas important en et pour lui-même, mais par sa faculté à prolonger le propos et à en augmenter la densité.

Les propriétés linguistiques de *LEQUEL* en ferait donc un instrument d’introduction d’hyperbate. Les exemples suivants, parmi d’autres, permettent de mettre en lumière cet effet littéraire particulier.

(68a) [264] Loin de rougir de ces excès, le ministre les a confirmés dans les lettres qu’il a publiées contre l’endroit des Variations où la suite de mon histoire m’amenoit à cette matière. « C’est là, dit-il, le grand fondement de notre séparation d’avec l’Eglise romaine, lequel comprend tous les autres ». (Bossuet, 1689)

En (68a), la subordonnée introduite par *lequel* s’interprète sur le plan stylistique comme un ajout à une structure phrastique, ici une parole rapportée, qui semblait ache-

vée : la tournure présentative *c'est là* a valeur de conclusion et appelle un seul et unique élément argumentatif, *le grand fondement de notre séparation d'avec l'Église romaine*. Plus précisément, la subordonnée aurait pu s'intercaler en addition de l'adjectif *grand* (68b).

(68b) C'est là, dit-il, le grand fondement, *lequel comprend tous les autres*, de notre séparation d'avec l'Église romaine.

Du point de vue sémantique, l'ajout de *lequel comprend tous les autres* est surnuméraire dans la construction de l'énoncé : le fondement principal de la séparation entre les Églises luthériennes et romaines comprend, en toute logique, « tous les autres ». L'ajout opéré par *lequel* permet certes d'expliciter ce raisonnement et de prévenir une future objection, mais le sens de la formule était complet avant l'introduction de la subordonnée relative. L'exemple (69) est du même ressort.

(69) [252] Ce qui est encore à craindre, c'est que vos notes ne viennent trop tard ; ce qui arrivera sans doute si elles sont dans le chemin autant que votre billet, **lequel** est daté du jeudi, et ne m'a été donné qu'aujourd'hui au soir. (Racine, 1660)

Racine compare ici deux envois de billet : le premier lui est parvenu avec beaucoup de retard, tandis que le second est encore en chemin. La précision apportée par *lequel* est annexe dans la mesure où la situation sera problématique quel que soit le temps mis par les notes pour arriver. L'ajout de cette précision, *lequel est daté...*, permet néanmoins de mettre en évidence cette crainte et renforce l'inquiétude de Racine à l'égard de son correspondant. L'ajout est ici davantage sémantique que syntaxique dans la mesure où, le pronom-déterminant étant contigu à son antécédent, la subordonnée relative ne peut s'intercaler autrement dans le cotexte gauche. L'effet stylistique nous paraît néanmoins très similaire à l'exemple (68a) : dans les deux cas, *LEQUEL* permet d'ajouter un détail dont l'importance dépend moins de sa valeur argumentative que de sa mise en avant par le pronom-déterminant. Le segment introduit par le pronom-déterminant contient de plus une information déjà contenue, de façon implicite, dans le cotexte gauche : nous avons vu précédemment que l'anaphore qualitative opérée par le pronom-déterminant consiste à reprendre ou à rappeler les différents traits notionnels de son antécédent (cf. § II.2), ce qui peut être perçu stylistiquement comme une redite.

Ce serait alors pour cela que *LEQUEL* est associé à la figure de l'hyperbate : dans la mesure où la subordonnée vient reprendre ou expliciter un élément déjà mentionné dans le contexte antérieur, l'ajout se fait inattendu car il apparaît comme surnuméraire dans la construction du sens. L'interprétation stylistique que l'on prête traditionnellement à l'hyperbate serait, partant, directement liée au fonctionnement linguistique du pronom-déterminant.

IV.4 – *LEQUEL*, introducteur d'ajouts

Notre parcours stylistique a permis d'atteindre trois grands résultats :

– En étudiant l'emploi de *LEQUEL* dans les genres discursifs et les séquences textuelles, nous avons mis en avant sa concomitance avec les genres du roman et du texte d'idées d'une part, et avec les séquences narratives et explicatives de l'autre. Le pronom-déterminant est surtout employé dans des textes complexes, aux longues séquences textuelles : il permet de prolonger le propos en introduisant de nouvelles prédications et des explications élaborées concernant l'antécédent, et hiérarchise ce faisant un continuum textuel particulièrement dense.

– La comparaison avec les textes latins, par l'intermédiaire des travaux de traduction de Descartes et de Vaugelas, a permis de mettre en évidence une continuité entre le relatif de liaison* latin et *LEQUEL*. Ce dernier est, à l'instar de *qui*, *quae*, *quod*, plus anaphorique* que subordonnant et permet notamment d'introduire de nouvelles séquences textuelles.

– Enfin, les interprétations stylistiques de *LEQUEL* en font un introducteur d'hyperbate, notamment associé aux textes scientifiques dans lesquels il permet d'explicitier des informations pour mieux remporter l'adhésion du lecteur. Son interprétation stylistique a été du reste parodiée par les auteurs, qui le mettent dans la bouche de médecins ou de juges burlesques, et ils s'en servent pour imiter des discours archaisants.

Ces différentes observations font du pronom-déterminant un instrument de liaison et un introducteur d'ajouts, qui permet de prolonger le continuum textuel et d'en faire comme un ensemble illimité sans bornes finales clairement établies, toujours susceptible de se prolonger. Ces tendances vont directement à l'encontre de la nouvelle politique linguistique mise en œuvre dans le courant du Grand Siècle et notamment des prescriptions de l'Académie française, qui juge sévèrement l'emploi de *LEQUEL* dans les textes. Son association avec la langue latine et les textes de spécialité l'empêchait de prétendre à l'universalisme et de participer à la constitution de la langue commune que les doctes désiraient alors mettre en place.

La création de cette politique linguistique a été concomitante à l'élaboration d'une nouvelle conception des énoncés. Celle-ci n'est plus fondée sur une écriture périodique mais sur une écriture phrastique, ce qui modifia notablement le rapport entre les locuteurs et le texte. Nous nous intéresserons alors, dans la dernière partie de notre étude, au devenir du pronom-déterminant passé le Grand Siècle et nous observerons la façon dont cette modification des dynamiques d'écriture a influencé son emploi en discours.

V – Postérité du pronom- déterminant

Les propriétés stylistiques du pronom-déterminant en font un introducteur d'hyperbate, et il est lié historiquement à la latinité, aux textes scientifiques et à la période du moyen français. Les auteurs l'emploient non seulement pour opérer une anaphore qualitative* sur son antécédent ou structurer les périodes, mais également pour prolonger le propos à la façon d'un relatif de liaison*. Si ce rôle d'ajout s'accorde bien avec des textes longs et complexes, il s'accommode en revanche mal avec les énoncés plus réduits et, plus encore, avec une écriture et une conception du texte qui s'appuient sur des unités plus restreintes à l'instar de la phrase et de la proposition, qui tendent à se concentrer sur une prédication unique. La généralisation de ces nouvelles unités dans les pratiques d'écriture, que nous associons à « l'invention de la phrase » pour faire référence aux études de Jean-Pierre Seguin (1993), est concomitante à la diminution fréquentielle de *LEQUEL* dans les textes et nous pensons qu'il existe un lien direct entre la fin de l'écriture périodique et l'emploi du pronom-déterminant : l'étude de ces relations composera le premier moment de notre réflexion dans cette partie (§ V.1).

Néanmoins, cette diminution fréquentielle n'a pas abouti à une disparition totale et les chercheurs ont souvent remarqué, dans la langue contemporaine, une résurgence de *LEQUEL* après une « éclipse » de presque trois-cents ans (Kuyumcuyan, 2012:225). Ce retour contemporain n'est pas sans poser question, et il demande à être analysé à l'aune de nos précédents résultats : existe-t-il une continuité d'emploi entre la période contemporaine et la période classique ? Quels sont les points de divergence, et les points de rencontre, entre ces deux âges du pronom-déterminant et que peut-il nous apprendre de la conception du texte et des énoncés à l'époque moderne ? Notre dernier chapitre sera consacré à ces questions, et à une analyse du fonctionnement de *LEQUEL* dans la prose littéraire et journalistique. Nous ne proposerons pas une étude approfondie de la langue contemporaine, puisque nous souhaitons comparer les usages à l'aune de nos précédents résultats, et nous raisonnerons en ce sens surtout en termes de ressemblances et de différences (§ V.2).

Plan de la partie

V.1 – <i>LEQUEL</i> à la fin de la période classique.....	351
V.2 – <i>LEQUEL</i> dans la langue contemporaine.....	355
V.2.1 – Recrutement de l'antécédent	356
V.2.2 – Emploi des <i>LEQUEL</i> prépositionnels	361
V.2.3 – Emplois contemporains de <i>LEQUEL</i>	365
V.2.3.1 – Ajouts après le point	365
V.2.3.2 – Variations à <i>LEQUEL</i> déterminant	371
V.2.3.3 – Marque de connivence.....	373
V.3 – Disparition et résurgence de <i>LEQUEL</i>	377

V.1 – *LEQUEL* à la fin de la période classique

Nous avons vu précédemment que l'interprétation stylistique de l'emploi du pronom-déterminant se colorait, tout au long du Grand Siècle, d'un lien prégnant avec les textes d'idées ou scientifiques, avec la latinité, avec l'hyperbate : globalement, et c'est pour cela que son rôle périodique est aussi prononcé, il donne l'impression de construire un continuum textuel illimité, toujours relancé et relançable, sans bornes finales clairement établies. Nous pensons que cette caractéristique, qui découle comme nous l'avons vu de son fonctionnement linguistique, a participé à sa disparition et ce notamment à une époque, comme l'a montré Jean-Pierre Seguin (1993), où la logique de construction périodique laissait progressivement sa place à une logique phrastique.

À partir des éléments mis en avant par Gilles Siouffi dans ses études concernant la « phrase » au XVII^e siècle (1997, 2003 et 2010), nous pouvons proposer une reconstruction parcellaire de cette évolution et établir une chronologie de ce changement. Deux facteurs principaux auraient favorisé le passage d'une écriture périodique à une écriture phrastique, et auraient influencé directement l'emploi de *LEQUEL* en discours.

– D'une part, la nouvelle prédominance de la ponctuation au sein de la prose française et la nouvelle interprétation donnée au signe du point, à l'encontre du modèle latin. Selon Gilles Siouffi :

Le modèle latin du relatif de liaison reposait sur une relation paradoxale entre les limites du sens et les limites de la phrase. Le sens, d'une certaine manière, y était illimité, puisque la phrase se donnait l'allure de déborder, ou faisait montre d'un décalage par lequel l'expérience du lecteur : désir, attente, élan, pouvait se mouler sur l'expérience du locuteur, faite du sentiment constant de l'inexhaustibilité du sens. Le signe typographique du point, quant à lui, était plutôt un rythme discursif qu'une indication de clôture, un rythme susceptible de relancer l'effet de sens. (Siouffi, 1997:236)

Tout au long du XVII^e siècle, le point devient progressivement un signe de clôture, tant syntaxique que sémantique, de l'énoncé. Vaugelas, notamment, « suppose que le point ne soit plus associé à un rythme discursif, mais à une véritable “pause du sens” ». (Siouffi, 2010:143). Cette complétude sémantique n'est plus l'expression d'une pensée parfaite au gré de ses nombreux cheminements : c'est au contraire, pour Gilles Siouffi toujours, « l'assurance, et la visibilité première, d'une communication “honnête” res-

pectant les étapes, et s'affranchissant du recours à l'ambiguïté tout autant que de l'éparpillement du sens dans une trame indistincte et sans limites » (Siouffi, 1997:238). Cette conception nouvelle de l'énoncé favorise la création d'unités autonomes plus réduites au sein du continuum textuel et invite les locuteurs à supprimer de leur écriture tout effet de relance : le modèle d'écriture périodique est alors en balance et la notion de « sens complet », que nous avons commenté précédemment (*cf.* § III.1.1), est réinvesti de façon à se mouler davantage dans une nouvelle unité textuelle. Comme le précise Gilles Siouffi :

La notion de « sens complet » permet d'opérer un transfert de l'unité la plus enveloppante vers une unité plus restreinte qui, si son usage est encore rapporté à une expressivité rhétorique particulière, en acquiert néanmoins une nouvelle autonomie. (Siouffi, 2010:145)

– D'autre part, l'importance nouvelle donnée à « l'obsession de l'ambiguïté » (Siouffi, 1997:237). Celle-ci exige notamment de rapprocher les constituants en directe relation grammaticale, comme un pronom relatif avec son antécédent. De la même façon que précédemment, cette contrainte amène les auteurs à modérer la longueur des unités textuelles : plus celles-ci seraient longues, plus il serait difficile de respecter une contrainte de contiguïté, ce qui augmenterait le nombre de difficultés interprétatives.

Ces deux facteurs, qui donnent une plus grande importance à la syntaxe qu'au sens et amènent à privilégier la parataxe à l'hypotaxe, l'asyndète au syndétisme, la brièveté à la longueur, ouvrent la « voie de l'écriture moderne » (Siouffi, 1997:243, à partir d'une réflexion d'Étienne Bonnot de Condillac, 1798:26) et invitent à créer une nouvelle unité textuelle, tout aussi autonome que la période mais d'une longueur bien plus réduite : la phrase. Conséquemment, les locuteurs se concentrent progressivement sur l'expression d'une prédication principale du type [GN – GV] et intègrent dans celle-ci des structures jadis plus libres syntaxiquement. Ce phénomène, observé tout au long du Grand Siècle, a été décrit par Bernard Combettes dans une étude consacrée aux constructions détachées :

On pourrait dire, en schématisant quelque peu, que l'on passe d'une situation où la CD [Construction Détachée] est fortement liée au contexte, sémantiquement et pragmatiquement, et relativement libre grammaticalement, à une situation dans laquelle la CD se trouve davantage soumise aux règles syntaxiques, mais dépend moins de l'entourage contextuel. (Combettes, 1998:103-104)

Nous pensons que le pronom-déterminant *LEQUEL*, du moins dans ses fonctions directes et du fait de ses propriétés linguistiques, a été directement touché par ces évolutions. Son rôle enchaînant, proche d'un relatif de liaison* et lié à une conception périodique du continuum textuel, complexifie un sens qui devait à présent donner l'impression de sortir « d'un seul jet ». Il rentrait ce faisant en contradiction avec cette nouvelle conception du texte et seuls les *LEQUEL* prépositionnels, parce que leur force de liaison est moindre et parce qu'ils se moulent davantage dans le paradigme des pronoms relatifs simples, sont restés dans l'usage.

Afin d'illustrer ce phénomène, nous avons effectué une rapide analyse de trois-cents occurrences de *LEQUEL* sujets et objets sélectionnées aléatoirement dans *Frantext* sur la période 1730 – 1830. Nous les avons étudiées à l'aune de deux paramètres syntaxiques en particulier et qui sont représentatifs du rôle périodique du pronom-déterminant au long du Grand Siècle : d'une part, la contiguïté entre le pronom-déterminant et son antécédent, qui traduit une reprise anaphorique* marquée au regard des pronoms relatifs simples ; d'autre part, sa position de clause, révélatrice d'un enchaînement plutôt que d'un enchâssement.

Dans ce corpus, la contiguïté entre les éléments est observée dans 45% des cas (135 occurrences sur 300), ce qui représente une diminution de 28% vis-à-vis de notre étude. La position de clause, quant à elle, est observée dans 70% des cas (208 occurrences sur 300), soit 25% de moins que dans notre étude.

Aussi, quand bien même *LEQUEL* aurait encore une prédisposition à clore les propositions matrices, il se dessine la tendance, peu rencontrée au cours du Grand Siècle, d'inclure syntaxiquement la subordonnée relative au sein de la proposition matrice ou d'employer *LEQUEL* pour lever une ambiguïté interprétative. C'est ce qu'illustrent les deux exemples suivants, représentatifs selon nous de l'emploi du pronom-déterminant qui se dessine tout au long du XVIII^e siècle (1 et 2).

(1) [...] le changement de l'obliquité de l'écliptique n'est pas une diminution ou une augmentation successive et constante ; ce n'est au contraire qu'une variation limitée, et qui se fait tantôt en un sens et tantôt en un autre, **laquelle** par conséquent n'a jamais pu produire en aucun sens ni pour aucun climat cette différence de 45 degrés d'inclinaison ; car la variation de l'obliquité de l'axe de la terre est causée par l'action des planètes qui

déplacent l'écliptique sans affecter l'équateur. (Buffon, *Des époques de la nature*, 1778, p. 23. Cote *Frantext* : N429)

(2) Cet autre édifice nommé opisthodomé, est le trésor public. Il est entouré d'un double mur. Des trésoriers, tous les ans tirés au sort, y déposent les sommes que le sénat remet entre leurs mains ; et le chef des prytanes, **lequel** change tous les jours, *en garde* la clef. (Barthélémy, *Voyage du jeune Anarchasis en Grèce dans le milieu du 4^e siècle avant l'ère vulgaire*, 1788, t.1, p. 408-409. Cote *Frantext* : N285)

En (1), la subordonnée introduite par *laquelle* permet de recruter par sa morphologie un antécédent assez éloigné, ce rôle désambiguïsant étant peu exploité dans notre corpus principal comme nous l'avons montré. En (2), bien que *lequel* soit plus proche de son antécédent et qu'il permette de lever l'ambiguïté entre les GN *le chef [des prytanes]* et *des prytanes*, et ce quand bien même l'accord du verbe *change* orienterait nécessairement l'analyse (cf. § II.1.1.3), la subordonnée sépare le GN sujet du GV de la proposition matrice, ce qui est une configuration peu rencontrée dans notre corpus principal. En ce sens, plutôt que d'initier ou d'achever une période, le pronom-déterminant prend davantage place au sein de la structure phrastique et n'a pas spécifiquement de rôle textuel.

Les locuteurs ont alors fait appel à d'autres stratégies d'écriture pour construire leur propos : les concurrents du pronom-déterminant que nous avons étudiés précédemment (cf. § III.2.1), les pronoms relatifs simples et les expressions démonstratives notamment, prennent ce faisant sa place dans l'élaboration de l'énoncé. Ceux-ci ont des rôles approchants de *LEQUEL* comme nous l'avons vu ; ils peuvent surtout se mouler davantage dans un modèle d'écriture phrastique et ne mettent pas en péril les bornes établies par la ponctuation. De plus, le rapprochement des constituants rend les cas d'ambiguïté assez rares, ce qui limite d'autant plus les cadres d'emploi du pronom-déterminant dans les textes. Ces paramètres ont vraisemblablement contribué à la marginalisation en discours de *LEQUEL*, témoin d'une certaine conception de l'énoncé qui disparut à la fin de la période classique.

V.2 – LEQUEL dans la langue contemporaine

Le pronom-déterminant devient marginal en discours à compter du XVIII^e siècle ; il est dès lors curieux de le voir resurgir dans la langue contemporaine et écrite après trois-cents ans d'absence (Kuyumcuyan, 2012:225), notamment dans ses fonctions directes et ce sans qu'une équivoque ne soit spécifiquement à lever dans le cotexte gauche (3 et 4). Nous devons alors nous demander quelles sont les caractéristiques de cette résurgence et s'il est possible d'établir, en diachronie, des similitudes d'emploi en discours.

(3) [LM1] De son côté, la direction syrienne, **laquelle** « n'avait pas besoin d'avoir recours à cela [à l'arme chimique] alors que la conférence de Genève 2 devait avoir lieu bientôt et que les experts de l'ONU étaient sur place. (*Le Monde*, 2013)

(4) [No2] On a beau connaître son Histoire et savoir que cette opération mondaine de géopolitique tournera au fiasco – deux ans plus tard, don Luis meurt et Mlle de Montpensier est renvoyée à Paris comme un paquet de linge sale, tandis que Louis XV préférera finalement Marie Leszczyńska à Anna Maria Victoria, **laquelle**, à défaut de Versailles, régnera sur le Portugal –, rien n'est plus passionnant que d'apprendre comment et pourquoi les deux mineures, chacune à sa manière, ont déjoué les plans du Régent et ruiné sa savante stratégie. (*Nouvel observateur*, 2013)

Pour analyser les différences d'emploi du pronom-déterminant dans la langue contemporaine au regard de la période classique, nous avons constitué un corpus composé pour partie d'occurrences issues de romans édités entre 1990 et 1997 et pour partie issues de journaux parus en 2013¹. Cela nous a permis d'opposer une écriture littéraire et une écriture journalistique, tout en relevant des emplois communs. En tout, nous avons analysé 150 occurrences : 53 à une fonction directe et 19 à une fonction prépositionnelle dans les textes littéraires, 25 à une fonction directe et 53 à une fonction prépositionnelle dans la presse. Nous avons analysé ces occurrences selon les mêmes critères qu'auparavant, et nous nous attarderons par la suite sur les paramètres les plus

¹ Les occurrences issues des romans ont été sélectionnées via *Frantext*. Les journaux choisis pour ce corpus sont le *Canard enchaîné*, *Le Monde*, *Télérama* et le *Nouvel Observateur*.

saillants de nos relevés, tout en les comparant aux phénomènes observés en français préclassique et classique. En ce sens, nous avons étudié tout d’abord (i) la question du recrutement de l’antécédent, qui est pour les grammaires d’usage l’argument principal pour l’emploi de *LEQUEL* en discours (cf. Introduction) ; (ii) l’emploi des *LEQUEL* prépositionnels, au rôle distinct de ceux du français classique ; enfin, (iii) les emplois qui se distinguent notablement dans ce corpus au regard de notre étude principale et qui sont, selon nous, caractéristiques de la langue contemporaine.

V.2.1 – Recrutement de l’antécédent

Voici les résultats que nous avons obtenus concernant la position du pronom-déterminant vis-à-vis de son antécédent :

Fonction du pronom-déterminant	Position de l’antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i>	
	<i>Éléments contigus</i>	<i>Éléments non contigus</i>
<i>Fonctions directes</i> (78 occ.)	71 (91%)	7 (9%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (72 occ.)	63 (87,5%)	9 (12,5%)
<i>Total</i> (150 occ.)	134 (89,3%)	16 (10,7%)

Tableau 13 – Position de l’antécédent vis-à-vis de *LEQUEL*
(toutes fonctions, période contemporaine)

À l’instar de ce que nous avons observé pour la période classique (cf. § II.1.1), l’antécédent et le pronom-déterminant sont le plus souvent directement contigus l’un à l’autre dans les textes (134 occurrences sur 150, soit 89,3%). Cela signifie que le recrutement de l’antécédent s’effectue principalement par proximité, quelle que soit la fonction de *LEQUEL* (5 et 6).

(5) [Cont1] Un mélodrame ? Le sublime lave le sexe. Monteverdi dévoilait à la bande des quatre une douleur élégante, **laquelle**, comme chacun sait, est d'une autre époque : cet archaïsme ne convenait pas aux jeunes gens libérés d'aujourd'hui. (Kristeva, 1990)

(6) [Cont57] Elle était excitée à l'idée de voir sa propre tête, la jonction de celle-ci avec la colonne vertébrale **sur laquelle** elle pivotait, les sutures dentées du crâne qui l'avaient tant intriguée : « La main de la nature a tremblé ici », disait-elle [...] (Bianciotti, 1995)

Dans les cas où les éléments ne seraient pas directement contigus, les équivoques demeurent néanmoins rares et sont souvent levées par le sens de la subordonnée ou par divers indices morphosyntaxiques, comme l'accord du verbe de la subordonnée avec le pronom relatif (7).

(7) [Cont12] Leur hôte prétendait même que le yack avait épousé une Keraït en neuvièmes noces, **laquelle**, comme tous les membres de sa tribu, *pratiquait* un nestorianisme primaire transmis oralement de génération en génération. (Lanzmann, 1994)

Tout comme en français classique, le pronom-déterminant en français contemporain recrute son antécédent selon un principe de saillance* locale, c'est-à-dire par proximité, sans que la notion d'ambiguïté ne rentre directement en ligne de compte.

Les rapprochements avec la langue classique se font également sous l'angle de l'anaphore qualitative* qu'opère le pronom-déterminant. Nous l'avons notamment associé au recrutement d'antécédents animés humains (*cf.* § II.2.1.1), et effectivement : nos relevés montrent que *LEQUEL* aux fonctions directes tend à recruter ce type d'antécédents jouissant d'une haute saillance sémantique, tandis que les fonctions prépositionnelles se spécialisent dans le non-humain comme cela était déjà le cas en français classique.

Fonction du pronom-déterminant	Trait sémantique de l'antécédent	
	<i>Non humain</i>	<i>Humain</i>
<i>Fonctions directes</i> (78 occ.)	28 (35,9%)	50 (64,1%)
<i>Fonctions prépositionnelles</i> (72 occ.)	56 (77,8%)	16 (22,2%)
<i>Total</i> (150 occ.)	84 (56%)	66 (44%)

Tableau 14 – Trait [± humain] des antécédents à *LEQUEL*
(toutes fonctions, période contemporaine)

Les fonctions directes du pronom-déterminant recrutent ce faisant régulièrement des antécédents noms propres (8) ou encore des noms communs renvoyant à des métiers ou des fonctions sociales (9).

(8) [T1] Ormuz, d'accord, mais pourquoi là ? Et pour y faire quoi ? Eh bien, pour y assister à la tentative – pour mieux dire, à l'échec de la tentative, plus ou moins annoncé dès la première ligne... – de traversée à la nage dudit détroit par un dénommé Wax. **Lequel** a chargé le narrateur d'*Ormuz* de faire le récit de sa prouesse. (*Télérama*, 2013)

(9) [Cont21] Il remercie les deux bœufs qui l'en tirent et partage une bouteille de vin avec le paysan, **lequel** refuse d'un grand geste outragé l'éventualité d'un dédommagement. Ce cahier est aussi un livre de comptes. (Rouaud, 1990)

Cette tendance à reprendre des antécédents saillants sémantiquement est moins marquée pour les fonctions prépositionnelles. Celles-ci reprennent principalement des référents inanimés ou animés non humains (10 et 11), ce qui rejoint les observations des grammaires d'usage (56 occurrences sur 72, 77,8%).

(10) [Cont64] Mais ce n'est pas notre milieu, vous voyez ? Surtout, entre le tennis que ma fille prétend apprécier et les assurances dans lesquelles j'espère bien qu'il ne fait pas d'erreurs de calcul, il n'a rien à dire. Il ne dit rien, du reste. (Kristeva, 1990)

(11) [T6] On ne conseillerait pas aujourd'hui à un jeune Rastignac de tout miser sur le mariage, n'est-ce pas ? La société semble plus méritocratique qu'au XIX^e... Mais jusqu'à quel point ? C'est une des questions auxquelles j'essaie de répondre. (*Télérama*, 2013)

Seules 16 occurrences sur 72 parmi ces *LEQUEL* prépositionnels recrutent des antécédents animés humains². Nous notons néanmoins que ces antécédents, pour moitié exactement (8 occurrences sur 16, 50%), sont des collectifs de référents humains rassemblés selon une caractéristique commune (12) ; et pour l'autre moitié (moins deux occurrences, reprenant des noms propres³), ce sont des référents repris selon l'angle de

² Ce sont les occurrences [Cé8], [Cé10], [Cé23], [Cé28], [Cé29], [T10], [T11], [No11], [No12], [LM5], [LM11], [Cont61], [Cont63], [Cont69], [Cont70] et [Cont71].

³ [Cé28] et [No12].

leurs qualités, c'est-à-dire que le pronom-déterminant opère une sélection de certains de leurs traits notionnels, comme leur personnalité ou leur apparence (13) ou une phase de leur existence (14). Ces caractéristiques renvoient aux commentaires que nous faisons sur l'emploi de *LEQUEL* prépositionnel lorsqu'ils recrutent des antécédents humains à l'époque classique (*cf.* § II.2.1.1).

(12) [LM11] Enfin, le pire excès est venu du « Guantanamo britannique » : une douzaine d'étrangers, suspectés de terrorismes mais **contre lesquels** ne pesait aucune inculpation, ont été mis en prison pendant trois ans sans procès. (*Le Monde*, 2013)

(13) [No11] Le miliaire modèle a une fille unique, Allison, 19 ans, une brune piquante et longiligne, **à laquelle** il tient comme à la prune de ses yeux. (*Nouvel observateur*, 2013)

(14) [T10] Le son est relativement lo-fi pour une production débordante d'idées au service de chansons qui couvrent un spectre musical englobant music-hall, glam baroque et pop'n'roll classique. Tout comme le Bowie des seventies savait le faire, et **auquel** on songe tout au long de cet album, qui évite le simple pastiche. (*Télérama*, 2013)

Il y a donc une continuité en discours entre les différents emplois du pronom-déterminant à l'époque classique et contemporaine : il recrute préférentiellement son antécédent par proximité, les fonctions prépositionnelles se spécialisent dans les antécédents inanimés tandis que les fonctions directes recrutent des antécédents saillants sémantiquement, et en particulier des animés humains.

En revanche, nous n'avons pas retrouvé dans ce corpus un recrutement de l'antécédent par saillance syntaxique (*cf.* § II.1.1.2). Au contraire : nous avons observé que pour les antécédents construits avec une expansion nominale, du type [N1 de N2] avec N1 et N2 de même genre ou de même nombre, *LEQUEL* semble recruter préférentiellement dans ce corpus N2 et non pas, comme en français classique, N1 (15 et 16). Le faible nombre d'occurrences relevant de cette observation⁴ nous empêche cependant d'en faire une tendance générale.

⁴ Nous avons rencontré cela uniquement dans le *Canard enchaîné*, dans les occurrences [Cé13], [Cé14], [Cé33] et [Cé38].

(15) [Cé13] Bourdouleix le traite illico d'« **héritier de Staline** », **lequel**, lui aussi, « **déplaçait les populations** ». Le même préfet ose-t-il formuler l'idée que les prochaines élections municipales pourraient constituer l'occasion de débattre, précisément, sur ce sujet ? (*Canard enchaîné*, 2013)

(16) [Cé38] Ce dernier avait déjà eu la riche idée, à la fin des années 80, alors qu'il était simple adjoint à l'urbanisme, de vendre cet hôtel particulier au CNPF du Gard, prédécesseur du Medef local. **Lequel** a fini par le céder, cette année, à l'un de ses membres influents et grand promoteur du coin, le dénommé Alain Penchinat, et sa société familiale Les Villégiales. (*Canard enchaîné*, 2013)

Un indice nous fait cependant croire que *LEQUEL* recruterait son antécédent par proximité de façon stricte : les pronoms relatifs simples, *qui* par exemple, recrutent dans ce corpus préférentiellement N1 y compris lorsqu'aucun indice morphosyntaxique ne permet dans la subordonnée de guider l'interprétation (17 et 18). Dans ces exemples, c'est le sens global de l'énoncé et de la subordonnée introduite qui permettent de mener l'analyse.

(17) « Avec des travaux estimés à 7 millions à l'ambassade, nous en tirerions une soulte (un gain) de 7 à 10 millions, que l'on pourrait affecter à d'autres travaux sur nos bâtiments dans le monde » assure, sans se démonter, un fonctionnaire de la Direction des affaires immobilières du Quai d'Orsay. **Qui** admet toutefois qu'il faudra aussi chiffrer la baisse d'activité de l'Institut due au transfert, ainsi que le coût de la rupture des conventions avec le cinéma et le restaurant... (*Canard enchaîné*, n°4839, 2013, p. 5)

(18) [Cont23] Un de mes regrets est de n'avoir jamais cultivé la mémoire de réveil, **qui** certes s'exerce, et **qui** permet de noter quelques-unes des péripéties du rêve, **lequel** comme on sait *s'évapore* au premier rayon du soleil, et participe au moins du caractère de don absolu de la manne par son inaptitude à la conservation. (Gracq, 1992)

Nous notons que par contraste, à l'instar de l'exemple (18), *lequel* recrute N2 et ce quand bien même l'accord du verbe de la subordonnée permettrait de lever l'ambiguïté. La mise en réseau des deux familles de pronoms cependant, ainsi que la comparaison de ces deux derniers exemples avec les précédents (15 et 16), nous invi-

tent à voir une spécialisation des deux familles de pronoms relatifs pour résoudre les difficultés interprétatives : le pronom relatif simple recruterait son antécédent par saillance syntaxique et le pronom-déterminant, par saillance locale. Cette spécialisation serait liée à la quasi disparition du pronom-déterminant en discours. Nous avons observé que *LEQUEL*, au même titre que les autres expressions anaphoriques*, recrutait l'antécédent selon un principe de saillance syntaxique dans la langue classique en cas de concurrence entre plusieurs référents, et qu'il était alors surtout employé comme un instrument d'organisation textuelle. Comme ce dernier rôle a été pris en charge par d'autres outils suite à « l'invention de la phrase » (cf. § V.1), sa résurgence en discours aurait été l'occasion pour les locuteurs de résoudre la tension entre saillance syntaxique et proximité des référents. Les locuteurs auraient ainsi prêté à chaque famille de pronom relatif un rôle dévolu dans le recrutement de l'antécédent, ce qui permet de résoudre ces cas spécifiques, bien que rares, d'ambiguïté.

Quoi qu'il en soit, nous notons que la levée des ambiguïtés permise par *LEQUEL* ne se fait pas dans les exemples (15) et (16) selon les indices de genre et de nombre de l'antécédent mais selon sa fonction syntaxique, ce qui va dans le sens de nos observations précédentes. Contrairement à ce qu'affirment les grammaires d'usage contemporaines, l'emploi en discours du pronom-déterminant n'est pas tributaire de la notion d'ambiguïté, caractéristique qu'il partage avec son emploi en français classique.

V.2.2 – Emploi des *LEQUEL* prépositionnels

Aux côtés de la question du recrutement de l'antécédent, l'emploi des *LEQUEL* prépositionnels se distingue de ce que nous avons observé en français préclassique et classique. Ces différences s'observent par l'intermédiaire de la fonction occupée par leurs antécédents d'une part, et par la syntaxe interne de la subordonnée de l'autre. Nous présentons ces résultats ci-après :

Fonction de l'antécédent de <i>LEQUEL</i> prépositionnel	
Fonction essentielle	Fonction périphérique
38 (52,8%)	34 (47,2%)
Syntaxe interne de la subordonnée	
[Prép. + <i>LEQUEL</i>] VS(O)	[Prép. + <i>LEQUEL</i>] SV(O)
8 (11,1%)	64 (88,9%)

Tableau 15 – Fonction des antécédents de *LEQUEL* prépositionnel et syntaxe interne de la subordonnée (période contemporaine)

Contrairement aux antécédents des *LEQUEL* prépositionnels qui occupaient dans 75% des cas au XVII^e siècle des fonctions essentielles de la proposition matrice (cf. § II.1.1.2 et III.2.2), les antécédents des *LEQUEL* prépositionnels de ce corpus occupent pour moitié des fonctions périphériques (34 occurrences sur 72, 47,2%). Cela n'est pas sans conséquence quant à leur rôle dans la dynamique informationnelle* de l'énoncé, comme nous le voyons dans les exemples suivants (19 et 20).

(19) [LM2] L'accusé s'est bien défendu, mais n'est pas allé jusqu'à impliquer ses anciens codirigeants dans un système dont beaucoup de Chinois connaissent les abus à large échelle. Au-delà de la maestria avec laquelle Pékin manie les nouveaux médias, il faut retenir de ce procès une leçon importante [...]
(*Le Monde*, 2013)

(20) [T5] Mais les Girls in Hawaii sont bien là et bien vivants, comme ils le chantent avec conviction (Not dead, We are the living...) sur Everest, leur nouvel album, poignant et inespéré, irrigué par l'absence. Au Pukklepop, première date belge depuis leur renaissance, sans les projections et jeux de lumière derrière lesquels les musiciens se cachaient autrefois, le groupe se lance dans Misses, le single sorti en éclaireur de leur retour. (*Télérama*, 2013)

Nous avons remarqué que les *LEQUEL* prépositionnels participaient surtout, en français classique, à la création de compléments apportant des précisions circonstancielles quant aux actions accomplies par le topique* de l'extrait. Il a encore ce rôle en français contemporain, en apportant dans les exemples précédents des précisions respectivement aux topiques *Pékin* et *Girls in Hawaii*. Ce rôle circonstanciel, nous le notions, est particulièrement marqué lorsque l'antécédent occupe une fonction essentielle de la

proposition matrice, le contraste entre le topique de l'énoncé et l'information accessoire de la subordonnée attirant particulièrement l'attention sur celle-ci. En revanche, ce contraste est moins marqué dans le cas des occurrences similaires à (19) et (20) puisque l'antécédent fait déjà partie d'un complément circonstanciel. *LEQUEL* apporte certes ici une précision concernant l'antécédent, mais comme il ne participe nullement au topique de l'énoncé, son rôle devient secondaire. Il semble moins important dans la dynamique informationnelle de l'énoncé et n'a pas de rôle de marqueur, à l'instar de ce que nous observons en français préclassique et classique. *LEQUEL* prépositionnel se serait ainsi définitivement moulé dans la famille des pronoms relatifs et ne participerait pas au topique de discours, il ne serait qu'un relais maintenant l'antécédent dans la mémoire du lecteur.

La syntaxe interne de la proposition subordonnée nous permet d'aller plus loin quant à cette problématique. Dans ce corpus, elle est le plus souvent du type [*préposition* + *LEQUEL* + SV(O)] (64 occurrences sur 72, 88,9%), la postposition du sujet syntaxique étant assez rare. Il conserve donc généralement son rôle de topique tandis que la subordonnée apporte une précision circonstancielle qui n'influence guère la dynamique informationnelle de l'énoncé. À l'inverse, la postposition du sujet (21 et 22) permet de l'interpréter contrastivement comme participant au topique de l'énoncé ; mais cette postposition est davantage liée à des contraintes pesant sur le sujet, comme sa longueur ou l'emploi d'une expansion déterminative comme nous le notions précédemment (cf. § II.1.2.3) et n'engage donc pas directement un rôle textuel de *LEQUEL* prépositionnel. Dans les exemples suivants, nous voyons ainsi que le texte poursuit sur un topique de discours qui ne se confond pas avec les antécédents, une *poupée* et les exactions d'un homme politique lors de la guerre d'Algérie respectivement.

(21) [Cont59] Il l'ouvre avec difficulté. Une couverture marron en protège les objets. Il déchire le papier d'emballage sur lequel est écrit au crayon : « *Bébé Jumeau. Bouche fermée. Valeur commerciale : 10 000 F.* » Une poupée ! (Bienne, 1990)

(22) [Cé20] Et qui recroisa la route d'Henri Alleg des années plus tard : en 1985, il vint témoigner en notre faveur lors du procès qui nous avait été intenté par Le Pen pour un article dans lequel était relatée *sa participation à des séances de torture dans la sinistrement fameuse villa des Roses...* (Canard enchaîné, 2013)

Le fait que *LEQUEL* prépositionnel ne participe pas au topique de l'énoncé se perçoit également du point de vue typographique. C'est un indice sur lequel nous pouvons nous rabattre davantage qu'en français classique, puisque les pratiques de segmentation des textes sont davantage stabilisées parmi les locuteurs. Nous notons ce faisant que les locuteurs isolent, dans un peu moins de la moitié des occurrences (30 sur 72, soit 41,7%), l'antécédent du pronom-déterminant par une virgule (23 et 24), ce qui traduirait le statut secondaire de la subordonnée dans la dynamique informationnelle.

(23) [No6] Le tout enrobé d'un vocabulaire statistique aussi rassurante que la courbe d'un diagramme médical, **auquel** le patient ne comprend rien mais qui a le mérite d'offrir à ses soignants un repère aussi froid que familial. (*Nouvel observateur*, 2013)

(24) [No10] Ce sont quelques-uns des 500 habitants qu'elle a déjà embauchés. Employés à divers travaux : les uns rénovent les maisons ; les autres déblaient les galeries souterraines d'une ancienne mine romaine, **dans laquelle** Catalin Hossu entraîne son visiteur : « Une fois totalement sécurisée, nous l'ouvrirons aux touristes ». (*Nouvel observateur*, 2013)

Cette ponctuation semble avoir une importance sur le plan de la régulation de l'information et non sur le plan syntaxique, toutes les configurations se rencontrant. Nous pouvons trouver une virgule lorsque l'antécédent occupe une fonction secondaire mais que *LEQUEL* est un complément du GV de la subordonnée (23), ou non (24) ; et une absence de ponctuation, quelle que soit la configuration, n'implique pas non plus nécessairement une postposition du sujet de la relative et, ce faisant, une interprétation comme rhématique de ce dernier (21, 22 et 25).

(25) [Cé32] Car, avec la droite, c'était « le » sujet sur lequel les ministres de l'Intérieur la jouaient hyperdiscret. (*Canard enchaîné*, 2013)

Il nous semble que ces choix de ponctuation résultent moins de contraintes syntaxiques que d'une sensibilité particulière aux mouvements de l'énoncé. La virgule nuance les effets de sens et distingue au sein du continuum textuel les constituants apportant une précision circonstancielle de ceux qui participent à la création de ce circonstant. *LEQUEL* prépositionnel a quant à lui un rôle accessoire dans la dynamique informationnelle de l'énoncé et ne participe jamais à la mise en avant d'informations

de premier plan, contrairement au français classique où il demeurerait un marqueur périodique. Il est à présent parfaitement intégré au paradigme des pronoms relatifs simples : ce serait là la finalisation d'un processus de régularisation, dont nous observons les prémices dans notre corpus d'étude principal.

V.2.3 – Emplois contemporains de *LEQUEL*

Les emplois de *LEQUEL* que nous étudierons dans ce chapitre sont particulièrement rencontrés dans ce corpus de langue contemporaine. Quand bien même pourrions-nous rencontrer ce type d'emploi en français classique, leur fréquence est plus forte dans la langue contemporaine, ce qui les rend représentatifs des préférences des locuteurs les concernant. Nous avons étudié (i) la question des ajouts après le point, qui engage une nouvelle conception des unités du texte ; (ii) l'emploi des *LEQUEL* déterminants, ou plutôt de variantes d'interprétation approchante ; enfin, (iii) l'emploi du pronom-déterminant comme marque de connivence, les auteurs exploitant son marquage linguistique pour signaler une distance avec leurs propos.

V.2.3.1 – Ajouts après le point

L'emploi de *LEQUEL* après une ponctuation (semi-)forte dans la prose contemporaine a été régulièrement observé par les chercheurs (par exemple, Noailly, 2002:139, 145, Combettes, 2007:123 et Kuyumcuyan, 2012:225). Notre corpus nous permet de faire la même observation : nous rencontrons surtout cela avec la fonction sujet du pronom-déterminant, et dans la presse (17 occurrences sur 25, 68%). *LEQUEL* sujet après ponctuation forte semble moins employé dans les romans (7 occurrences sur 53, 13,2%) tandis que les *LEQUEL* prépositionnels sont, quant à eux, peu touchés par cette tendance : nous n'avons relevé que 4 occurrences sur 72 (5,6%), uniquement dans la prose journalistique, concernant cette problématique⁵ (26 – 28).

(26) [Cé1] Le gros pataquès entre PS et gouvernement, la semaine dernière, à propos de l'Allemagne est une parfaite illustration des troubles qui agitent le microcosme socialiste. **Lequel** développe une tendance marquée à faire d'Angela Merkel le bouc émissaire de tous les maux hexagonaux. (*Canard enchaîné*, 2013)

⁵ Ce sont les occurrences [Cé9], [Cé10], [T2] et [T11].

(27) [Cont7] Vita Sackville-West et Virginia Woolf avaient été deux des phares de cette société et deux des amantes de Violet. **Laquelle** devisait si bien avec le jeune ministre, à l'ombre de la tour Louis XIII et au calme de l'église, qu'elle le pria de la rejoindre à Florence [...] (Orsenna, 1993)

(28) [Cé10] Mais, en privé, plusieurs de ses diplomates admettent qu'il faut s'alarmer de « *cette montée en puissance* » du Front Al-Nosra, qui, adoubé par Al-Qaida, rêve d'instaurer « *un émirat islamique* » à Damas avec ses divers « associés salafistes ». **Parmi lesquels** le Groupe combattant tunisien et le réseau Ansar Al-Charia, qui, à eux deux, ont recueilli « *plusieurs centaines* » de volontaires arrivés de Tunis, à en croire les services français. (*Canard enchaîné*, 2013)

Pour analyser ces *LEQUEL* en position d'ajout, nous pouvons les comparer aux pronoms relatifs simples qui se trouvent également, parfois en addition d'une conjonction de coordination (29), après une ponctuation forte.

(29) En 2010, leur batteur, Denis Wielemans, petit frère d'Antoine, le coleader, perdait la vie dans un accident de voiture. Une tragédie pour le groupe fondé sur une histoire de famille et d'amitié. **Et qui** a longuement songé à tout arrêter. (*Télérama*, n°3320, 2013, p. 26)

Si la contiguïté entre les éléments est régulièrement observée dans le cas du pronom-déterminant comme nous l'avons vu, la distance entre le pronom et son antécédent peut être plus conséquente pour les pronoms relatifs simples. Cela ne va pas dès lors sans difficulté d'analyse, à l'instar de l'exemple suivant (30a) :

(30a) Que serions-nous sans « les profs » ? Sans leur savoir, leur pédagogie qui ouvrent à la connaissance du monde et aux autres ? **Qui** apprennent à devenir hommes et citoyens ? Or s'amorce aujourd'hui une crise de leurs vocations. (*Télérama*, n°3320, 2013, p. 10)

Dans cet exemple, il est possible d'analyser en première lecture le *Qui* en ouverture de phrase graphique comme un pronom interrogatif, compte tenu notamment du point d'interrogation clôturant la phrase. C'est cependant l'accord au pluriel du verbe *apprennent* ainsi que le parallélisme avec la subordonnée précédente *qui ouvrent à la connaissance...* qui permettent de lever l'ambiguïté latente, comme l'avait déjà observé Bernard Combettes (2007:122). Néanmoins, et même en tenant compte de ces indices

syntaxiques, l'interprétation sémantique de la subordonnée *qui apprennent...* pose problème.

En effet, autant la première subordonnée est sans doute restrictive comme l'indique l'absence de démarcation typographique entre le pronom relatif et son antécédent, autant la seconde, en position d'ajout ou d'hyperbate (*cf.* § IV.3.2) est davantage interprétée comme une relative explicative ou narrative. Le parallélisme de construction entre les deux subordonnées invite néanmoins à les considérer comme coplanaires, ce qui crée une tension dans l'interprétation. Cette ambiguïté n'aurait pas été aussi gênante si, comme en (29), une conjonction introduisait l'ajout (30b).

(30b) Que serions-nous sans « les profs » ? Sans leur savoir, leur pédagogie *qui* ouvrent à la connaissance du monde et aux autres ? **Et qui** apprennent à devenir hommes et citoyens ? Or s'amorce aujourd'hui une crise de leurs vocations.

Ces problèmes d'interprétation sont plus lisibles en l'absence d'un parallélisme qui faciliterait la lecture (31a) :

(31a) Ellis et Neckbone ont 14 ans. Deux gamins sauvages de l'Arkansas, qui vivent dans des baraques de planches au bord du Mississippi. Leur terre, c'est le fleuve. Un jour, ils découvrent un bateau échoué dans les arbres, jeté sur les cimes par une ancienne crue. Un Texan s'est installé là. **Qui** les dérange. (*Canard enchaîné*, n°4827, 2013, p. 6)

En (31a), quand bien même n'y aurait-il pas plusieurs candidats antécédents à *Qui* dans la phrase précédente, l'effet à la lecture est pour le moins déstabilisant. Si le segment ajouté peut s'analyser comme une subordonnée narrative, son introduction par l'intermédiaire d'un pronom relatif simple, plutôt que par *LEQUEL* (31b), semble perturber la lecture.

(31b) Un jour, ils découvrent un bateau échoué dans les arbres, jeté sur les cimes par une ancienne crue. Un Texan s'est installé là. **Lequel** les dérange.

En effet, tandis que le pronom relatif et son antécédent sont en directe relation grammaticale, « le point (simple) marque une séparation très nette : il n'y a pas de relation syntaxique entre ce qui précède et ce qui suit le point : les deux parties séparées par un point sont autonomes l'une par rapport à l'autre » (Le Goffic, 1993:65). Nous

avons en réalité rarement rencontré des pronoms relatifs simples en ouverture de phrase graphique. Nous avons davantage trouvé des relatives périphrastiques (32) ou bien des substantifs (33) complétés par une subordonnée relative adjectivale. Dans tous les cas cependant, la subordonnée est comme rattachée grammaticalement à une superstructure qui transcende les limites typographiques de la phrase et qui en guide l'interprétation.

(32) La Conférence environnementale des 20 et 21 septembre consacrera en effet une table ronde spécifique à cette économie pionnière qui convertit le déchet en ressource, réduit le nombre de décharges ou l'envoi massif de nos rebuts vers les pays dits « détergents ». **Ceux qui** ne peuvent rien refuser. (*Nouvel observateur*, n°2546S, 2013, p. 15)

(33) La deuxième ville du département du Rhône attire par sa proximité avec Lyon, dont elle prolonge les 3e et 6e arrondissements, par ses prix plus abordables, par le pôle universitaire de la Doua et par la vie de village de ses quartiers. **Atouts qui**, selon les notaires lyonnais, lui permettent d'enregistrer 14 % des ventes du département, derrière Lyon (48%), à un prix moyen de 2 600 euros/m³, contre 3 200 euros à Lyon. (*Nouvel observateur*, n°2546S, 2013, p. XII)

Contrairement aux pronoms relatifs simples, *LEQUEL* en position d'ajout ne complique jamais l'interprétation, ce qui explique qu'on le rencontre souvent après une ponctuation forte ou semi-forte dans la prose contemporaine. Cela est dû à ses propriétés linguistiques : au contraire des pronoms relatifs simples, le pronom-déterminant est davantage interprété comme une forme de rappel que comme une forme liée (*cf.* § I.1.3). Partant, sa fonction anaphorique* l'emporte sur son rôle subordonnant comme nous l'avons observé tout au long de cette étude, et il peut prendre place après une ponctuation forte sans entraîner d'agrammaticalité ou ralentir particulièrement l'interprétation.

Du point de vue stylistique, ces pronoms relatifs simples en position d'ajout restituent une « esthétique du bredouillage » comme l'appelle Michèle Noailly (2002:143), qui n'est pas étrangère à la prose contemporaine dans sa globalité. Cette esthétique fonctionne en deux temps : d'une part

[le point] ferme la phrase, crée une rupture totale, syntaxique mais aussi énonciative [...]. Le choix du locuteur semble être de clore là. D'où l'effet de surprise plus grand. (Noailly, 2002:139).

D'autre part, introduire cette phrase par un pronom relatif permet de conserver une continuité syntaxique. Le tour imite les mouvements d'une pensée en cours de construction (des « mouvements de conscience » selon Michèle Noailly, 2002:145) et restitue l'émotion que le journaliste cherche à communiquer au lecteur. Il ne s'agit pas ici de construire une structure subordonnée mais d'introduire un nouvel élément nécessaire pour la compréhension du texte ce qui rejoint, en esprit, le rôle du *qui, quae, quod* de liaison* latin (cf. § I.2.3).

Nous pensons que l'emploi de ces pronoms relatifs en position d'ajout, qu'il s'agisse de pronoms relatifs simples ou de *LEQUEL*, est lié à la déliquescence de la phrase comme unité autonome du point de vue syntaxique et sémantique. De la même façon que la disparition de *LEQUEL* était liée à la création de la phrase (cf. § V.1), sa résurgence serait un indice de la remise en question de la phrase dans les textes. Les études stylistiques ont montré, comme le note Éric Bordas, que la phrase était incapable

[...] d'énoncer un sens, ou une proposition de sens, une indication, et de se comprendre comme projection de vie possible, unité d'organisation du monde tumultueux des pensées. (Bordas, 1997:5-6)

La phrase serait contraignante pour les auteurs, car d'une ampleur trop réduite pour restituer la complexité de la pensée. Ils élaborent ce faisant des stratégies susceptibles de contourner le problème : dans son article consacré au Marquis de Sade, Éric Bordas montre que cet auteur exploite les effets de listes et aligne des phrases sans liens grammaticaux entre elles ou, au contraire, cherche à étendre son unité « jusqu'à l'absurde des enchâssements que rien ne semble contrôler, sinon l'arbitraire des rencontres d'idées » (Bordas, 1997:10) au moyen de structures relevant de l'hypotaxe et de la parataxe syndétique.

Nous observerions, dans la prose journalistique contemporaine, cette même volonté de dépasser les bornes de la phrase. Les auteurs ne font pas toutefois appel à de nombreux enchâssements hypotactiques, car cela serait trop élaboré et trop complexe ; ils exploitent en revanche une esthétique de la liste et de la brièveté. Cette « esthétique du bredouillement », pour reprendre l'expression de Michèle Noailly (2002:143), de-

mande la mise en place d'un dispositif particulier : d'une part, il faut aux auteurs renverser le rapport entre sens et syntaxe, l'aspect sémantique devant prendre le pas sur la construction syntaxique ; d'autre part, il leur faut assurer malgré tout la lisibilité de l'énoncé. Contrairement au Marquis de Sade qui, par ses effets de liste, instaurait une forme de chaos textuel, les journalistes doivent maintenir une forte cohésion* et conserver l'intelligibilité de leurs propos. Ces textes journalistiques n'ont que la forme du bredouillement, non son esprit : c'est un simulacre de style coupé, destiné à restituer l'apparence d'une émotion. Dans cette conception à la fois phrastique et antiphrastique du continuum textuel, cette position d'ajout après le point est primordiale car elle permet de restituer toute l'ambiguïté du style mis en jeu.

L'emploi du relatif simple tel quel, c'est-à-dire sans conjonction de coordination ou pivot nominal à l'instar des exemples (30a) et (31a), restitue pleinement cette esthétique du bredouillement. Le pronom relatif, symbole par excellence de la dépendance syntaxique, rentre en tension avec le signe du point qui crée des unités indépendantes les unes des autres, ce qui explique les difficultés d'interprétation, notamment sémantiques, de ces constructions. Pour adoucir cette tension, les auteurs choisiraient de faire appel à des stratégies de relance qui permettent de concilier au mieux sens et syntaxe. Le pronom-déterminant retrouverait ce faisant sa place en discours : comme il est à la fois un pronom relatif et une forme de rappel, il est le meilleur expédient des locuteurs. Puisqu'il est subordonnant, il est dépendant du continuum textuel antérieur ; mais comme son rôle anaphorique est très marqué, il permet à l'énoncé de se poursuivre sans heurt.

Doit-on néanmoins considérer ces phénomènes d'ajout, et la résurgence de *LEQUEL* en particulier, comme les signes d'un retour à une écriture périodique ? L'hypothèse avait été formulée, pour le français écrit non-normé, par Marie-José Reichler-Beguelin il y a quelques années de cela (1988:40-43) et nous retrouvons certaines de ses caractéristiques dans la prose journalistique : la gestion des anaphoriques, qui renvoient au substantif saillant* et non au plus proche dans la chaîne écrite, la résurgence du pronom-déterminant et les phénomènes d'ajouts après le point. Ces éléments invitent à délaisser la grammaire de phrase au profit d'une grammaire textuelle, prenant en compte une unité d'analyse plus vaste que la phrase et qui pourrait se rapprocher de la période.

Seule une analyse plus détaillée pourra néanmoins confirmer cette hypothèse, notamment en observant si les locuteurs mettent en avant, comme à l'époque classique, la complétive sémantique plutôt que la complétive syntaxique (*cf.* § III.1) ou si l'unité textuelle sur laquelle ils raisonnent se distinguent par plusieurs paramètres à définir. Nous renvoyons notamment à Pierre Le Goffic (2008) pour un panorama de ces questions et les propositions faites pour dépasser l'unité de la phrase qui ne semble plus appropriée pour l'analyse des textes contemporains.

V.2.3.2 – Variations à *LEQUEL* déterminant

LEQUEL déterminant est peu rencontré dans ce corpus, tout comme il était déjà rare en français préclassique et classique. Nous l'avons rencontré dans des cas d'anaphore* résomptive, où *LEQUEL* introduit un hyperonyme reprenant un antécédent long et complexe (34), ce qui rejoint des emplois observés en français classique (*cf.* § II.2.2.3).

(34) [Cé6] Mais surtout des fins propos du bruyant député UMP, comme « on va pouvoir acheter des enfants en Vefa (vente en état futur d'achèvement) » ou encore « vous allez autoriser le tourisme reproductif ». **Lesquels propos** étaient régulièrement attribués, notamment sur la Toile, à celle qui était, il y a peu, la suppléante du ministre Bernard Cazeneuve. (*Canard enchaîné*, 2013)

Ce sont surtout les interprétations stylistiques de *LEQUEL* déterminant qui justifient son emploi dans la prose contemporaine. Nous le trouvons par archaïsme, dans des romans imitant un folklore médiéval à l'instar des deux occurrences suivantes, issues du roman d'Erik Orsenna, *Grand Amour* (35 et 36). Une fois encore, ces emplois rejoignent les tendances observées précédemment (*cf.* § IV.3.1).

(35) [Cont24] [...] il eut plus qu'à inscrire son nom sur l'œuvre anonyme, tandis que le chevalier, après avoir remis sa propre copie, quittait, tête haute, la place de son fait d'armes.

Lequel chevalier fut rattrapé dans l'escalier qui sentait l'eau de Javel.

– Je m'appelle Frédérique, dit l'intouchable, et je sais remercié, fais-moi confiance. (Orsenna, 1993)

(36) [Cont26] Il a sorti deux craies, une blanche, une rouge, et commencé son cours par l’histoire d’un certain Ferrein, le découvreur, vers 1790, des cordes vocales. **Lequel Ferrein**, en digne enfant des Lumières, s’était sacrifié à la recherche : il avait passé sa vie à souffler dans des trachées de cadavres, toutes sortes de cadavres [...] (Orsenna, 1993)

Nous avons rapproché ces occurrences de celles mettant en jeu des pronoms relatifs simples, comme (37 et 38), et que nous avons présentées à l’instant.

(37) Ils seront répartis dans n’importe quel programme pour assurer la mixité sociale et donneront lieu à une prime de 3 000 ou 4 000 euros selon la composition du ménage. Ce qui, pour un foyer gagnant 2 smic et demi et achetant un 3-pièces à moins de 180 000 euros, équivaut au moins aux frais notariés. Un succès qui se concrétise en un mois seulement par 650 demandes labellisées. (*Nouvel observateur*, n°2546S, 2013, p. II)

(38) Après quoi, il effectue deux ans d’obligations militaires en Allemagne (1956-1958). Obligations qui consistent essentiellement à jouer avec Leo Wright, Don Ellis ou Eddie Harris, et à participer activement à l’amitié entre les peuples et les genres. (*Le Monde*, n°21339, 2013, p. 14)

En effet, ces occurrences nous semblent comparables à ce que nous avons observé avec *LEQUEL* déterminant : un pronom relatif se voit adjoindre un substantif qui, s’il peut répéter textuellement un nom précédemment cité (38) a principalement pour rôle de reprendre un antécédent complexe, généralement une proposition entière (37). De la même façon que les *propos* de l’exemple (34) renvoient exclusivement à ceux cités par le journaliste, les *obligations* (38) se réfèrent uniquement au voyage effectué par le musicien en Allemagne et non à d’autres qu’il aurait pu effectuer dans le cadre de son service militaire. Si la reprise d’un substantif déjà cité donne une impression d’oralité, comme si l’auteur revenait sur son propos initial après une parenthèse explicative, l’emploi d’un hyperonyme comme *succès* (37) oriente l’interprétation de la subordonnée et révèle le parti-pris de l’auteur, ici concernant une réforme légale.

LEQUEL déterminant aurait été capable d’introduire ces structures (*lesquelles obligations, lequel succès...*) tout en reproduisant les mêmes effets de sens et en opérant le même type d’anaphore, comme nous l’avons observé (34 et 35). Ce serait donc surtout

pour des contraintes stylistiques, *LEQUEL* déterminant étant perçu comme trop archaisant, qu'il aurait cédé sa place aux pronoms relatifs simples dans ces cas de figure.

V.2.3.3 – Marque de connivence

Nous terminons ce panorama de la prose contemporaine par un emploi particulier, que nous avons trouvé exclusivement dans le *Canard enchaîné*. De prime abord, nous avons observé qu'entre toutes les hiérarchisations textuelles* que peut prendre en charge le pronom-déterminant à l'époque classique (cf. § III.3), c'est surtout son rôle dans le balisage des tours de parole qui est le plus exploité par les locuteurs contemporains (cf. § III.3.2). *LEQUEL* signale ainsi l'introduction d'un segment au discours direct (39), d'un segment au discours indirect ou narrativisé avec un verbe de parole comme *deviser* (40), ou encore d'un commentaire de l'énonciateur, comme en témoigne l'expression *d'évidence* dans l'exemple (41). Nous notons que la ponctuation, d'avantage stabilisée dans les pratiques d'écriture, facilite cette interprétation : les guillemets (39) indiquent ainsi souvent l'inclusion de tours de paroles. Le point simple également, à l'instar de l'exemple (40), peut aussi avoir dans la prose contemporaine ce rôle de répartition des voix du texte, comme l'a remarqué Michèle Noailly :

[...] le point intervient aussi dans un autre cadre : comme marque graphique privilégiée pour signaler, dans le roman, le passage du point de vue du narrateur à celui du personnage. (Noailly, 2002:144)

(39) [Cont8] C'est à lui que Voltaire écrit, après Fontenoy : « Je suis fou de joie. » Enfin, laissons le dernier mot à madame de Pompadour, **laquelle** ne se pince de cette façon que dans les cas limites : « Il poussait la bassesse jusqu'à la crapule. [...] (Sollers, 1993)

(40) [Cont7] Vita Sackville-West et Virginia Woolf avaient été deux des phares de cette société et deux des amantes de Violet. **Laquelle** *devisait* si bien avec le jeune ministre, à l'ombre de la tour Louis XIII et au calme de l'église, qu'elle le pria de la rejoindre à Florence [...] (Orsenna, 1993. Cf. ex. 27, p. 366)

(41) [Cont13] Quant à l'homme, il me parut feindre une certaine méfiance à mon égard pour contenter sa femme, **laquelle**, *d'évidence*, le bridait. Bredouillait-il un mot, Mme Mariotti s'empressait de lui couper la parole, et ce fut elle qui énuméra les conditions de mon séjour [...] (Bianciotti, 1995)

Comme nous l'avons observé en français classique, *LEQUEL* peut signaler également l'intervention d'un spécialiste, juridique (42) ou historique (43). Ce dernier apporte une précision à la valeur informative plus ou moins maigre, en association des parenthèses ou du tiret cadratin.

(42) [No1] Toujours pour la location, entre autres, le projet de loi instaure des modèles-types de contrat de bail (**lequel** devra notamment mentionner les références de loyers, la surface précise du logement et le montant payé par le dernier locataire et d'état des lieux, définis par décret). (*Nouvel observateur*, 2013)

(43) [No2] On a beau connaître son Histoire et savoir que cette opération mondaine de géopolitique tournera au fiasco – deux ans plus tard, don Luis meurt et Mlle de Montpensier est renvoyée à Paris comme un paquet de linge sale, tandis que Louis XV préférera finalement Marie Leszczyńska à Anna Maria Victoria, **laquelle**, à défaut de Versailles, régnera sur le Portugal –, rien n'est plus passionnant que d'apprendre comment et pourquoi les deux mineures, chacune à sa manière, ont déjoué les plans du Régent et ruiné sa savante stratégie. (*Nouvel observateur*, 2013. Cf. ex. 4, p. 355)

Ce balisage énonciatif expliquerait ce faisant un phénomène tout particulier : le sur-emploi de *LEQUEL* sujet dans *le Canard enchaîné* au regard des autres périodiques analysés. En moyenne, nous avons relevé une dizaine d'occurrences par numéro de ce journal, qui ne compte pourtant que huit pages, contre un ou deux dans les autres périodiques qui comptent plusieurs dizaines de pages et proposent davantage d'articles.

Nous pensons que cette différence est liée au style respectif des différents journaux de ce corpus. Bien qu'ils soient parfois associés à une mouvance politique, *Le Monde*, *Télérama* ou *le Nouvel Observateur* restent représentatifs d'un certain objectivisme journalistique, nonobstant les éditoriaux et autres billets d'humeur que l'on peut y trouver. Ce n'est pas le cas du *Canard enchaîné* qui est, depuis sa création, un journal volontairement en marge du paysage journalistique français : il vise surtout à dénoncer, sur un ton satirique, les errements, les malversations et les manquements de la vie politique et économique. Cette dénonciation passe par un style subjectif, ouvertement en-

gagé et qui multiplie les jeux de mots, notamment dans le titre des articles⁶. *LEQUEL*, parmi d'autres indices et grâce à son balisage énonciatif, invite le lecteur à avoir un regard critique sur les événements, par exemple en (44) :

(44) [Cé3] Et de reconnaître quand même que « *tout dépend ensuite de l'utilisation qu'en font les clients* »... **Lesquels** sont aujourd'hui au nombre de sept : des grandes marques en Europe, aux États-Unis et au Canada, qui ont déboursé entre 3 000 et 5 000 euros pour se payer une vingtaine de ces mannequins intelligents et veulent rester anonymes. (*Canard enchaîné*, 2013)

L'exemple (44) est issu d'un article parlant de caméras de surveillance dissimulées dans des mannequins de magasins d'habillement. Elles sont destinées à filmer les clients et à établir des données statistiques. Le fabricant de ces caméras, s'il certifie qu'aucun visage n'est gardé en mémoire, reconnaît cependant que cela dépend « de l'utilisation qu'en font les clients ». Mais alors que le texte restait sur un plan théorique, *lesquels*, dans cette position d'ajout après le point que nous venons de commenter (cf. § V.2.3.1), attire l'attention sur un moment argumentatif clé. Il ouvre une séquence qui, en égrenant la liste des clients, fait basculer l'article sur le terrain de la polémique en démontrant que ces caméras sont déjà en activité. *LEQUEL* s'interprète alors également comme une marque de connivence : il signale l'évolution du propos d'un rapport factuel à un engagement éthique. Cette marque de connivence participe ce faisant à l'humour du journal, comme en (45).

(45) [Cé17] Prévenus par la direction du chantier naval, qui a porté plainte pour abus de confiance et détention de substances illicites, les policiers ont mené l'enquête au sein de l'atelier afin de déterminer qui avait été amené à utiliser ces derniers jours le désormais fameux caisson. Vendredi 19 juillet, une quinzaine de personnes salariées de DCNS, ont ainsi été entendus par les enquêteurs. **Lesquels** ne sont sans doute pas au bout de leurs surprises : le cannabis assaisonné aux becque-rels, ça doit atomiser sévère ! (*Canard enchaîné*, 2013. Cf. ex. 17, p. 17)

⁶ Quelques exemples issus de notre corpus : « Valls fait valser le projet Taubira », « Du classé au... très classe », « Les rumeurs du Net font foi dans le dos », etc. Nous pouvons aussi rappeler l'existence de « L'album de la Comtesse » qui s'est fait une spécialité des contrepèteries, généralement grivoises.

Outre cette position d'ajout après le point, la phrase introduite par *lesquels* clôt l'article en question ; de plus, le point d'exclamation final oriente sensiblement l'interprétation vers l'ironie, comme l'avait repéré Catherine Kerbrat-Orecchioni (1976:26-27). Ces indices permettent d'interpréter *LEQUEL* selon un angle humoristique : il signale que la subordonnée sera en dehors d'un travail journalistique et que l'on trouvera davantage un bon mot ou un commentaire ironique.

Il nous semble alors que l'emploi fréquent du pronom-déterminant dans *Le Canard enchaîné* en fait une marque de connivence à destination des lecteurs du journal. Il est davantage ici qu'une forme de rappel ou qu'un pronom relatif, et il doit se comprendre également comme un outil de balisage de tours de parole. Il signale que la voix du texte évolue sensiblement, passant de celle du journaliste objectif ne faisant que relater des faits et des propos à celui du journaliste engagé qui introduit un avis davantage empreint de subjectivité, que ce soit sous un angle polémique ou humoristique. La rareté fréquentielle de *LEQUEL* dans la langue contemporaine, malgré sa résurgence, ainsi que son marquage linguistique facilitent ces interprétations particulières et invitent les journalistes à l'employer pour introduire ces nuances énonciatives.

V.3 – Disparition et résurgence de *LEQUEL*

Après la période classique, le pronom-déterminant, déjà atypique, disparaît des pratiques d'écriture. Sa disparition est concomitante à « l'invention de la phrase » et nous pensons qu'il fut l'une des victimes de cette évolution de la conception de l'énoncé. Tandis que son rôle textuel en faisait un relatif de liaison*, susceptible de relancer un propos que l'on croyait terminé au moyen de son rôle qualitatif et de son importance dans la construction périodique, ses caractéristiques textuelles l'empêchaient de se mouler dans une écriture phrastique qui se concentre, à partir du XVIII^e siècle, sur une prédication principale et sur des unités de sens plus restreintes. Sa marginalisation métalinguistique accompagne ce faisant sa disparition en discours : à partir de certains emplois dédiés à la structuration de l'énoncé, les locuteurs restreignent ses rôles pour ne le réserver qu'à la levée des équivoques. Néanmoins, dans la mesure où *LEQUEL* n'a jamais parfaitement servi à lever les équivoques d'une part, et que la phrase nouvellement créée rend on ne peut plus rares les ambiguïtés interprétatives d'autre part, les locuteurs n'eurent plus besoin de ce marqueur dans leur écriture. Ses caractéristiques stylistiques marquées du reste, puisqu'il était associé qui à la latinité, qui aux discours scientifiques ou archaïsants, contribuèrent à marginaliser son emploi au profit d'autres instruments aux rôles approchants et qui s'intégraient mieux dans les énoncés.

Sa résurgence dans la langue contemporaine semble être également liée à une refondation de la conception du texte et des unités le composant. Il ne s'agit toujours pas pour les locuteurs de lever des ambiguïtés interprétatives, bien que son retour permette, en opposition avec les pronoms relatifs simples, de résoudre une tension entre proximité et saillance* des référents. Il retrouve en réalité un rôle quant à la structuration de l'énoncé, mais celui-ci se distingue des emplois observés en français préclassique et classique. Nous le trouvons notamment dans le cadre des « ajouts après le point » et comme marque de connivence, et il participe moins au topique* de la séquence qu'il ne hiérarchise le continuum textuel, en organisant sa construction en plusieurs strates à l'importance diverse quant à la dynamique informationnelle* des énoncés.

Ce rôle textuel s'appuie sur les propriétés linguistiques du pronom-déterminant qui n'ont pas ou peu changé depuis la période classique. Partant, il nécessite de sortir du cadre d'analyse de la phrase qui n'est plus approprié pour l'analyse des textes contem-

porains. Pour être saisi, l'emploi de *LEQUEL* exige de considérer l'énoncé comme un ensemble transphrastique et de réinvestir le rôle traditionnellement dévolu à la ponctuation. La frontière graphique du point simple notamment, associé à une pause syntaxique et sémantique, rentre en conflit avec les unités plus vastes que construit le pronom-déterminant. Son étude doit s'intégrer à celle de la construction du texte et de ses unités et tout comme notre étude de la période, elle devra prendre en compte les autres indices avec lesquels il entre en réseau dans la cohésion* et la cohérence* textuelles.

Conclusions

Ce travail de recherche nous a permis de circonscrire le fonctionnement linguistique du pronom-déterminant *LEQUEL* au long de la période 1580 – 1720, et de définir son rôle dans l'organisation de l'énoncé. En guise de conclusion, nous revenons sur l'ensemble des résultats obtenus suite à l'étude de notre corpus.

Notre travail a tout d'abord permis d'observer que le recrutement de l'antécédent du pronom-déterminant dépendait de paramètres liés à la construction de l'énoncé, à la saillance* locale ou syntaxique des référents et non pas de leurs caractéristiques de genre et de nombre comme l'indiquent les grammaires d'usage. Son fonctionnement syntaxique ne diffère donc pas des autres pronoms relatifs, ce qui implique que sa spécialisation dans le cadre de la subordination doit s'établir indépendamment d'une désambiguïsation de l'énoncé et de la « levée des équivoques » (*cf.* § II.1.1).

Nous avons également constaté que du point de vue syntaxique toujours, le pronom-déterminant se comportait davantage comme un GN que comme un pronom et qu'il introduisait des structures enchaînées, plutôt qu'enchassées, à la proposition matrice. Ces subordonnées particulières, quasiment toujours situées en fin de proposition matrice, se comprennent comme des structures indépendantes, au potentiel de prolongement certain : *LEQUEL* n'agit pas comme un subordonnant mais plutôt comme une nouvelle expression référentielle, ce qui a des conséquences importantes sur la syntaxe interne des subordonnées introduites et, partant, sur la façon dont elles participent au sens de l'énoncé (*cf.* § II.1.2 & II.1.3).

LEQUEL est employé préférentiellement non pour reprendre, mais pour qualifier son antécédent, c'est-à-dire pour le saisir selon une certaine facette ou une certaine phase de son existence, ou encore pour reprendre ses divers traits notionnels, là où les pronoms relatifs simples sont des instruments de continuité référentielle. Contrairement à ces derniers, le pronom-déterminant fait intervenir une représentation du sens construit par l'énoncé, ce qui explique que les antécédents recrutés par le pronom-déterminant jouissent souvent d'une haute saillance sémantique et d'une haute identifiabilité*, à l'instar des référents animés humains. Le pronom-déterminant réactive ce faisant une information connue mais inactive dans la conscience du locuteur, et sélectionne les traits notionnels pertinents de l'antécédent pour construire l'interprétation à un moment précis de l'énoncé (*cf.* § II.2.1).

Ce fonctionnement linguistique marqué se retrouve y compris dans le cas d'occurrences atypiques, comme la reprise d'antécédents souffrant de déficit référentiel, certains accords de concordance, l'emploi de la forme déterminant et le rôle de *LEQUEL* dans les allongements des *Essais*. Ces occurrences rares s'expliquent en prenant en compte les propriétés de *LEQUEL* et quelle que soit la configuration rencontrée, l'interprétation de l'entité recrutée par le pronom-déterminant a des conséquences sur la dynamique informationnelle* des énoncés et oblige à s'intéresser plus particulièrement à leur organisation (*cf.* § II.2.2 & II.2.3).

L'étude du rôle de structuration textuelle du pronom-déterminant a nécessité la mise en place de plusieurs concepts d'importance, en premier lieu celui de la période. Celle-ci jouissait à l'époque classique d'une grande autonomie textuelle, et *LEQUEL* prenait part de façon active à sa délimitation en l'initiant, en la clôturant ou en ménageant sa perspective informationnelle. Nous avons étudié la spécificité du pronom-déterminant dans ces problématiques textuelles en le comparant avec d'autres outils d'organisation de l'énoncé, comme les pronoms relatifs simples, les expressions démonstratives, les compléments circonstanciels, les conjonctions de coordination ou la ponctuation (*cf.* § III.1).

Au regard de ces autres instruments, *LEQUEL* participe au topique* de la période sur un plan intermédiaire, entre les pronoms relatifs simples, qui sont des instruments de continuité référentielle, et les expressions démonstratives, qui classifient leurs antécédents pour introduire un nouveau mouvement du texte. *LEQUEL* participe au développement du topique de discours en attirant l'attention du lecteur sur des centres d'intérêt successifs, et permet par contraste d'isoler des thèmes* phrastiques, des parenthèses périodiques qui apportent des informations de second plan sans participer directement au topique. Ces mécanismes sont des conséquences directes de ses propriétés linguistiques et de son rôle d'anaphore qualitative* : celle-ci entraîne une pause à la lecture, à la façon d'une ponctuation faible ou semi-forte, nécessaire pour interpréter la représentation du sens construit par l'auteur à ce moment-là de la période et d'estimer l'importance du membre périodique que le pronom-déterminant introduit (*cf.* § III.2).

Plus particulièrement, le segment introduit par le pronom-déterminant permet de hiérarchiser l'information développée par le texte et d'orienter l'énoncé dans trois directions distinctes. *LEQUEL*, tout d'abord, permet d'opérer une distinction du type premier plan/deuxième plan ou narration/description et organise les plans d'interprétation

de l'énoncé en distinguant ce qui relève de l'information principale et ce qui relève de l'information accessoire ou secondaire, le pronom-déterminant étant généralement employé pour attirer l'attention sur l'élément le plus pertinent du continuum textuel. Ensuite, *LEQUEL* peut indiquer que des paroles secondaires seront incluses dans l'énoncé et balise ce faisant les tours de parole. Ce peut être les propos d'un personnage du récit et ce qui relève, globalement, du discours rapporté, mais le pronom-déterminant peut également signaler l'introduction d'analyses d'un spécialiste quelconque ou l'introduction de commentaires ironiques, soit autant de moments renvoyant à une distanciation, ou à une modification du rôle du narrateur principal à un moment circonscrit de l'énoncé. Enfin, *LEQUEL* peut à la façon d'un marqueur séquentiel organiser la succession périodique. Son rôle se réduit alors à celui d'un jalon destiné à indiquer les différents mouvements de l'énoncé et la façon dont ses différentes périodes s'organisent et forment des séquences au long du texte. Il facilite ce faisant la lecture et l'interprétation de l'énoncé en attirant l'attention du lecteur sur des centres d'intérêt successifs, et prend part activement à la création de textes complexes (*cf.* § III.3).

En tant que pronom marqué, l'emploi de *LEQUEL* en discours produit certains effets stylistiques spécifiques. Parmi les facteurs influençant son emploi, nous pouvons citer le genre discursif et le rôle rhétorique de la séquence dans laquelle on le trouve, le pronom-déterminant se spécialisant notamment dans des rôles explicatifs et dans les textes d'idées. *LEQUEL* intervient au sein d'une littérature destinée à une lecture continue et silencieuse, au propos dense et complexe, plus rarement dans des textes légers et destinés à être oralisés comme les poèmes, les pièces de théâtre ou les correspondances dont la lecture publique était encore à l'époque classique une activité mondaine répandue (*cf.* § IV.1).

Nous avons également observé une continuité d'emploi entre *LEQUEL* et le relatif de liaison* latin *qui, quae, quod*, dont les rôles de structuration textuelle sont proches de ceux que nous avons observés pour *LEQUEL*. Les traducteurs considèrent les deux pronoms comme des équivalents, qu'ils utilisent pour produire les mêmes effets textuels. Indirectement, cette partie de notre étude a confirmé nos analyses du statut particulier du pronom-déterminant, à chemin entre hypotaxe et parataxe. À l'instar du relatif de liaison latin, le pronom-déterminant est subordonnant et coordonnant, et c'est sa parti-

cipation à ces deux plans d'organisation textuelle qui lui confère toute sa valeur (*cf.* § IV.2).

Enfin, nous avons observé qu'en tant que stylème, *LEQUEL* était suremployé par les médecins et les juristes pour colorer le propos d'une forme de rigueur scientifique et relancer perpétuellement un énoncé que l'on pensait terminé à la façon d'une hyperbate. Son rôle consiste à augmenter l'ampleur de l'énoncé et à le prolonger, à le complexifier sans pour autant toujours apporter une information nouvelle, mais parfois pour rappeler un élément déjà connu du lecteur, ou du moins présagé comme connu. Cela peut donner une impression de pédanterie, prompte à être caricaturée par les auteurs dans des discours parodiques à l'instar des diagnostics ridicules des médecins de Molière (*cf.* § IV.3).

Malgré cette richesse d'emploi et son rôle de premier plan dans l'organisation textuelle, la fréquence d'emploi de *LEQUEL* s'écroule passé le Grand Siècle, jusqu'à aboutir à sa quasi disparition en discours. Plusieurs facteurs expliqueraient cette disparition : parmi ceux-ci, nous citons l'évolution des pratiques d'écriture des textes. Tandis que l'énoncé était jadis centré sur la période, entendue comme une unité cohérente et autonome sémantiquement, la phrase qui lui succède se resserre à présent sur une prédication principale et sur l'espace contenu entre deux ponctuations fortes. Le pronom-déterminant dont le rôle premier était de prolonger l'énoncé, parfois de façon inattendue, rentrait en tension avec cette nouvelle unité textuelle. Partant, les autres instruments participant à la cohésion* et à la cohérence* textuelles et qui pouvaient davantage se mouler dans cette nouvelle conception phrastique prirent progressivement la place de *LEQUEL* dans les énoncés, ce qui le marginalisa notablement en discours (*cf.* § V.1).

Dans ces conditions, sa résurgence dans la prose contemporaine n'a pu qu'attirer toutes les attentions. Placé notamment en ouverture de phrase graphique, le pronom-déterminant étonne dans la mesure où son emploi remet en question l'identité de la phrase comme totalité syntaxique et sémantique. Il invite à construire des unités textuelles et des structures syntaxiques faisant fi des délimitations typographiques et qui rappellent, par endroit, l'unité de la période. Plus largement, l'étude d'un corpus de prose contemporaine a montré qu'il y avait entre ces deux moments de l'histoire de la langue une continuité d'emploi du pronom-déterminant, sans doute liée à sa morphologie et à son fonctionnement syntaxique, sémantique et référentiel, et ce bien que des

différences aient été observées. Celles-ci sont sans doute liées à la disparition de *LEQUEL* en discours pendant 300 ans, absence comblée par les instruments avec lesquels il entraînait en concurrence précédemment. Sa résurgence aurait alors permis aux locuteurs de réinvestir les propriétés linguistiques du pronom-déterminant et notamment son rôle dans l'organisation textuelle. Cependant, comme ses rôles avaient été pris en charge par d'autres instruments, son retour n'a pu se faire sans modification : et malgré les points communs que nous avons relevés, il conviendrait de replacer son étude dans celle de l'ensemble des marques de cohésion et de cohérence textuelles de la langue contemporaine pour saisir au mieux ses emplois (*cf.* § V.2).

Pour conclure, cette étude nous a permis d'élaborer plusieurs théories qui circonscrivent le rôle textuel du pronom-déterminant *LEQUEL* au cours du Grand Siècle et qui expliquent sa marginalisation à l'orée du XVIII^e siècle. Il serait possible de compléter ce travail en étudiant plus précisément les emplois interrogatifs de *LEQUEL* : s'il est vrai que ces emplois ne semblent pas avoir subi la même marginalisation que le pronom-déterminant relatif, une étude approfondie de son rôle tant à l'époque classique que contemporaine permettrait de nuancer ou de confirmer nos hypothèses, si tant est que les deux formes soient liées comme le pensent les chercheurs.

De plus, et malgré les difficultés d'établir des statistiques d'emploi fiables compte tenu de l'importance du style dans notre problématique, nous espérons que les grands corpus permettront un jour d'évaluer numériquement la marginalisation du pronom-déterminant en discours. Il faudra mettre en lien ce processus avec la possible recrudescence d'instruments qui auraient alors pris sa place dans l'organisation de l'énoncé, notamment les expressions démonstratives dont le rôle textuel est proche du pronom-déterminant *LEQUEL*.

Enfin, nous pensons qu'une étude se consacrant ou intégrant davantage des textes non-littéraires, traités scientifiques ou juridiques, éclairerait plus précisément les phénomènes que nous avons mis au jour compte tenu de la rigueur d'écriture dont doivent faire preuve les auteurs. Dans ce type de production, la construction et l'interprétation du sens deviennent cruciales, et l'étude du pronom-déterminant permettrait d'aborder la façon dont ils gèrent leur dynamique informationnelle.

Glossaire

Accessibilité : Selon les travaux de Keenan & Comrie (1977) et de Kleiber (1994), la saillance syntaxique des référents est déterminée par une échelle qui établit leur degré d'accessibilité selon leur fonction syntaxique dans le cotexte gauche. Voir § I.2.2 & II.1.1.2.

Anaphore : Relation référentielle entre deux expressions linguistiques, généralement entre un antécédent antéposé à une expression proprement dite « anaphorique ». Ces expressions participent à la cohésion d'un énoncé. Voir § I.2.1.

Anaphore qualitative : Il y a anaphore qualitative lorsque l'interprétation d'une expression référentielle s'appuie sur une représentation du sens construit par l'énoncé. Ce processus se traduit par la reprise des traits notionnels de l'antécédent. Ce type d'anaphore produit nécessairement une coréférence entre les expressions. Voir § II.2.1.

Cohérence textuelle : « [F]ait qu'un texte est perçu comme un texte » (Jaubert, 2005:8). Un énoncé ou un texte est cohérent s'il est l'expression d'une dynamique informationnelle, c'est-à-dire s'il est perçu comme un ensemble continu se dirigeant vers une fin. La cohérence est le fait de phénomènes de continuité (argumentatives, référentielles, thématiques) et d'apport constant d'éléments nouveaux, et son étude englobe celle des relations entre topique et commentaire, ou entre thème et rhème. Voir § I.2.2.

Cohésion textuelle : Ensemble des procédés linguistiques qui permettent de construire la cohérence textuelle. Voir § I.2.1.

Coréférence : Deux expressions linguistiques sont coréférentes si elles renvoient au même référent, par exemple par l'intermédiaire d'une relation anaphorique. La coréférence est une notion sémantique, qui n'a *a priori* aucune relation avec le niveau fonctionnel de l'énoncé. Voir § I.1.3.

Dynamique informationnelle : Façon dont l'information se répartit dans un énoncé et passe d'un sujet de discussion à un autre, et plus particulièrement façon dont elle évolue du topique au commentaire, ou du thème au rhème, c'est-à-dire de l'élément possédant le moins de charge informative à celui qui en possède le plus. Voir § I.2.

Extension : « [E]nsemble des entités auxquelles un lexème s'applique » (Neveu, 2004:127). L'extension d'un substantif peut se réduire par l'intermédiaire d'expansions nominales, comme des adjectifs ou des subordinées relatives adjectives. Voir § I.1.2.

Hierarchisation textuelle : Résultat d'un processus qui crée dans un texte des strates ou des séquences d'interprétation distincte et hiérarchise l'importance de ses éléments, par exemple une opposition narration/description. Voir § III.3.

Identifiabilité : Corrélativement à la saillance, un référent est identifiable s'il jouit d'une certaine représentation dans l'esprit du locuteur. Un référent saillant est nécessairement identifié, mais un référent identifié peut ne pas être saillant en tant que tel : il doit être pour cela mis en avant par l'énoncé, ou « activé » par le locuteur. La nature sémantique des référents participe à leur identifiabilité : un référent animé humain sera ainsi considéré plus identifiable qu'un référent inanimé. Voir § I.2.2.

Relatif de liaison : Ce terme issu de la grammaire latine désigne un pronom relatif dont le rôle n'est pas de restreindre l'extension de son antécédent, mais d'être support d'une nouvelle prédication sémantiquement interprétée comme principale. Il introduit généralement de nouveaux faits et gestes d'un antécédent animé humain. Voir § I.2.3 & IV.2.

Relativation : Processus qui permet d'obtenir, « à partir d'un constituant non verbal (l'antécédent), un constituant complexe comportant à sa tête ce constituant, et, en complément, une proposition dans laquelle un des actants [...] est interprété comme étant coréférentiel à l'antécédent » (Muller, 1996:20). Voir § I.1.1.

Saillance : « [U]n référent est saillant s'il s'impose à l'attention » (Neveu, 2004:258). La notion de saillance renvoie à des référents centraux dans l'énoncé : ils jouissent d'une grande identifiabilité et sont les plus accessibles dans le cadre d'un recrutement anaphorique. Un référent peut être saillant, par exemple, du fait de sa proximité avec une expression anaphorique (saillance locale ou positionnelle), du fait de sa fonction dans l'énoncé (saillance syntaxique), du fait de ses traits notionnels (saillance sémantique) ou de sa participation à la dynamique informationnelle de l'énoncé (saillance communicationnelle). Voir § I.2.2.

Thème/Topique : Le thème, ou le topique, désigne le support de l'information, ce qui compose l'élément connu d'un énoncé en opposition au rhème ou commentaire, qui identifie l'apport d'information nouvelle. Nous distinguons dans notre travail le thème au niveau local, notamment dépendant de l'analyse syntaxique de la phrase ou de la proposition (le sujet étant généralement thématique, le complément verbal rhématique), dit « thème phrastique », et le thème au niveau discursif ou périodique, qui attire généralement à lui les rattachements anaphoriques à un niveau transphrastique, dit « topique de discours ». Voir § I.2.2.

Transition thématique : Nous parlons de transition thématique lorsqu'un énoncé évolue d'un thème ou d'un topique à l'autre. Voir § I.2 & III.2.1.

Table des figures et résultats d'analyse des corpus

A – Figures

Figure 1 – Table récapitulative des pronoms introducteurs de subordonnées relatives	38
Figure 2 – Répartition des occurrences selon les auteurs (fonctions directes, période classique).....	88
Figure 3a – Répartition des occurrences selon les genres discursifs (fonctions directes, période classique).....	89, 284
Figure 3b – Spécificités par genre du lemme <i>LEQUEL</i> dans le corpus PRESTO (1580-1720)	285
Figure 4 – Pourcentage des occurrences par genre discursif selon le nombre de mots (fonctions directes, période classique)	89, 285
Figure 5a – Répartition chronologique des occurrences (fonctions directes, période classique)	90
Figure 5b – Spécificités par décennie de <i>LEQUEL</i> pronom relatif dans le corpus PRESTO (1580-1720)	91
Figure 6 – Proportion de <i>LEQUEL</i> désambiguïsants (bleu) (fonctions directes, période classique).....	119
Figure 7 – Proportion de <i>LEQUEL</i> objet direct (bleu) (fonctions directes, période classique).....	174
Figure 8 – Table récapitulative du rôle de <i>LEQUEL</i> topique de discours	221
Figure 9 – Séquence des propositions matrices (fonctions directes, période classique).....	303
Figure 10 – Séquence des propositions subordonnées (fonctions directes, période classique).....	303
Figure 11 – Même type de séquence entre matrice et subordonnée (fonctions directes, période classique).....	304
Figure 12 – Séquence des propositions matrices (fonctions prépositionnelles, période classique)	304
Figure 13 – Séquence des propositions subordonnées (fonctions prépositionnelles, période classique)	305
Figure 14 – Même type de séquence entre matrice et subordonnée (fonctions prépositionnelles, période classique)	305

B – Résultats d'analyse des corpus

Tableau 1 – Position de l'antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période classique)	100
Tableau 2 – Position de l'antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i> dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)	101
Tableau 3 – Place de la proposition subordonnée vis-à-vis de la matrice (toutes fonctions, période classique)	122
Tableau 4 – Comparaison des tiroirs verbaux entre propositions matrice et subordonnée (toutes fonctions, période classique).....	125
Tableau 5 – Syntaxe interne de la subordonnée selon la fonction de <i>LEQUEL</i> (période classique)	130
Tableau 6 – Enchaînement de subordonnées recrutant un même antécédent (fonctions directes, période classique)	139
Tableau 7 – Enchaînement de subordonnées recrutant un même antécédent (fonctions prépositionnelles, période classique)	142
Tableau 8 – Trait [\pm humain] des antécédents de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période classique)	153
Tableau 9 – Catégorie (nom commun/nom propre) des antécédents de <i>LEQUEL</i> et de <i>qui</i> dans le corpus PRESTO (fonction sujet, période classique).....	155
Tableau 10a – Mode de référence des antécédents de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période classique)	165
Tableau 10b – Mode de référence des antécédents [- humain] de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période classique)	165
Tableau 10c – Mode de référence des antécédents de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période classique)	169
Tableau 11 – Mode de référence des antécédents à <i>LEQUEL</i> objet direct et syntaxe interne des subordonnées introduites (période classique)	170
Tableau 12a – Mode de référence des antécédents de <i>LEQUEL</i> dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)	171
Tableau 12b – Mode de référence des antécédents des pronoms relatifs simples dans le corpus PRESTO (toutes fonctions, période classique)	171
Tableau 13 – Position de l'antécédent vis-à-vis de <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période contemporaine).....	356
Tableau 14 – Trait [\pm humain] des antécédents à <i>LEQUEL</i> (toutes fonctions, période contemporaine).....	357
Tableau 15 – Fonction des antécédents de <i>LEQUEL</i> prépositionnel et syntaxe interne de la subordonnée (période contemporaine).....	362

Index

A – Index nominum

A.1 – Auteurs et grammairiens de l'époque classique

A

Allais6, 10, 419
Amboise..... 122, 132, 160, 307, 409
Arnauld 6, 10, 176, 200, 332, 417

B

Balzac..... 147, 248, 290, 408
Bary201, 202, 417
Beauzée41, 417
Bénard..... 70, 84, 92, 107, 109, 114, 133,
..... 135, 150, 152, 181, 182, 224, 407
Bergerac.... 63, 67, 83, 104, 111, 116, 132,
. 158, 160, 161, 162, 176, 177, 179, 183,
. 214, 226, 227, 228, 234, 236, 245, 267,
.....289, 407
Bérulle 83, 92, 103, 104, 106, 110, 114,
. 117, 128, 133, 136, 140, 144, 165, 184,
. 253, 257, 258, 260, 275, 289, 293, 335,
.....336, 411
Boileau..... 119, 145, 161, 164, 173, 181,
..... 334, 335, 336, 410, 411, 412
Bosquet6, 7, 417
Bossuet.... 92, 93, 106, 116, 126, 132, 141,
. 147, 179, 218, 219, 247, 257, 267, 292,
..... 293, 294, 309, 336, 341, 411, 412
Bouhours417
Bourdoulou ... 121, 177, 179, 250, 290, 412

C

Cassandra201, 202, 417
Cervantès407
Chiflet 6, 9, 57, 198, 204, 205, 256, 417
Condillac.....352, 417
Corneille.. 32, 107, 115, 119, 138, 146,
..... 148, 161, 293, 339, 413
Corneille (Thomas).....10, 413, 417

D

Descartes 106, 110, 115, 125, 131, 254,
. 271, 297, 311, 313, 326, 327, 328, 329,
..... 330, 331, 333, 345, 411, 423
Du Bellay202, 418
Dumarsais418

E

Estienne.....6, 7, 418

F

Fauchet.....239
Fénelon..... 101, 123, 167, 175, 179, 307,
.....408, 412
Fléchier136, 412
Furetière 201, 202, 204, 418

G

Garnier 143, 291, 409
Girard418
Gougenot34, 121, 138, 157, 166, 184,
..... 224, 409

H

Hardy 409

I

Irson 6, 9, 198, 204, 418

L

L'Hermite.....92, 112, 138, 145, 154, 257,
.....264, 306, 408, 410
La Fontaine 31, 146, 249, 410
La Rochefoucauld.... 81, 84, 102, 125, 208,
.....213, 218, 286, 287, 288, 411
La Touche 7, 11, 418
Lancelot 6, 10, 176, 200, 332, 417
Le Gras 201, 202, 418
Léry. 84, 104, 105, 127, 161, 253, 254,
..... 258, 269, 408

M

Maupas 6, 7, 418
Meigret 6, 418
Mersenne 92
Molière..... 136, 181, 254, 292, 300, 333,
..... 334, 335, 384, 413
Montaigne 70, 77, 81, 83, 92, 101, 111,
..127, 130, 133, 152, 172, 185, 186, 211,
..212, 214, 246, 252, 253, 260, 265, 267,
..... 274, 283, 308, 411
Montchrestien 104, 291, 409

N

Naudé 241

O

Oudin (Antoine)..... 6, 7, 12, 57, 419
Oudin (César) ..53, 58, 69, 83, 84, 92, 117,
..123, 137, 138, 142, 152, 162, 206, 210,
..213, 221, 223, 225, 227, 244, 246, 247,
..259, 264, 266, 268, 273 275, 289, 337,
..... 338, 407

P

Pascal92, 93, 100, 104, 117, 134, 247,
..... 274, 413

R

Racine 80, 84, 102, 123, 159, 161, 183,
..184, 258, 269, 270, 274, 293, 333, 334,

.....	342, 413
Regnard.....	291, 409
Régnier-Desmarais	6, 10, 11, 312, 419
Retz ...	57, 79, 85, 107, 123, 128, 135, 167,
.....	170, 229, 296, 408
Richelet.....	203, 419
S	
Saint-Évremond.....	119, 410
Schélandre	291, 410
Scudéry	110, 143, 146, 153, 408
Serres	239, 242, 243
Sévigé.....	53, 80, 101, 108, 128, 144, 182,
..	183, 227, 228, 234, 249, 270, 289, 408

T	
Turnèbe.....	56, 108, 128, 130, 158, 161,
.....	182, 218, 228, 266, 267, 298, 410

U	
Urfé	57, 115, 122, 129, 146, 179, 268, 408

V	
Vaugelas ..	6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 73, 76, 92,
....	99, 103, 108, 111, 113, 115, 118, 123,
..	126, 129, 136, 141, 143, 145, 147, 148,
..	160, 163, 177, 178, 180, 202, 203, 205,
..	216, 217, 219, 220, 229, 254, 259, 264,
..	265, 281, 290, 296, 312, 313, 314, 315,
...	316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323,
.....	324, 325, 331, 345, 351, 408, 419

A.2 – Références bibliographiques

A	
Adam ...	59, 78, 79, 80, 206, 270, 271, 295,
..	296, 297, 298, 299, 300, 301, 421, 426,
.....	429, 431
Andersen	421, 422
Apothélos.....	51, 52, 54, 55, 56, 59, 60, 61,
..	149, 150, 200, 224, 235, 261, 268, 421
Attal	148, 421
Auroux	39, 421
Authier-Revuz.....	422, 425, 433
Ayres-Bennett.....	76, 180, 220, 259, 312,
..	314, 315, 316, 320, 321, 324, 325, 408,
.....	417, 418, 419, 421, 422, 423
B	
Badio-Monferran.....	422
Bakhtine.....	77, 78, 422
Bally.....	61, 422
Barguillet.....	79, 283, 422
Bazin-Tachella.....	422
Benveniste.....	422
Berrendonner.....	56, 200, 422
Bessonnat.....	422
Blache.....	422
Blanche-Benveniste	200, 422, 423
Blinkenberg.....	168, 423
Bonnard	423
Bordas	369, 423
Borel	205, 302, 423
Brunot	197, 415
Buridant ...	5, 16, 18, 34, 74, 120, 124, 191,
.....	415
Bury	197, 423
Buzon	311, 423
C	
Caron.....	76, 180, 220, 259, 312, 314, 315,
..	316, 320, 321, 324, 325, 408, 422, 423,
.....	427, 429, 433
Catach	41, 42, 202, 251, 252, 312, 424

Champain.....	79, 424
Charolles.....	51, 52, 60, 156, 424, 426, 427
Chauveau.....	81, 424
Chomsky	424
Cicurel	340, 425
Cigada.....	425
Collinot	338, 339, 425
Colombat.....	176, 417, 418, 419, 425
Combe	77, 78, 79, 81, 82, 281, 425
Combettes....	17, 39, 60, 61, 66, 69, 71, 74,
.....	75, 76, 103, 127, 174, 199, 220, 221,
..	223, 263, 298, 352, 365, 366, 425, 426,
.....	428, 429, 431, 434
Comrie	108, 109, 389, 430
Corblin.....	230, 231, 232, 426
Coutinho.....	426

D	
Damourette	415
Dauvois	251, 252, 426, 427
De Wolf	238, 426
Delaveau	27, 426
Demonet	252, 253, 426
Dispaux	426
Dubois	415
Ducrot.....	267, 269, 309, 427
Dupriez.....	208, 339, 415
Dupuy.....	74, 124, 432
Dürrenmatt ...	251, 252, 423, 426, 427, 430,
.....	431, 434

F	
Féraud.....	147, 415
Feuillet	43, 427
Foucault	39, 427
Fournier....	7, 32, 68, 85, 99, 102, 104, 110,
..	132, 133, 134, 141, 161, 173, 175, 177,
.....	208, 215, 248, 415, 427, 428
Friedemann.....	428
Fuchs ...	103, 114, 136, 172, 173, 215, 341,
.....	427, 428

- Furukawa..... 26, 35, 43, 45, 61, 428
- G**
- Gaatone.....428
- Gapany .. 41, 42, 43, 48, 49, 149, 175, 229,
.....428
- Garrette429
- Gary-Prieur.....47, 237, 429
- Glatigny429
- Gleick.....429
- Godard.....429
- Goosse 3, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 28, 39,
.....40, 41, 415
- Gougenheim.....415
- Grévisse .. 3, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 28, 39,
.....40, 41, 415, 423
- Grize429
- Grunig.....429
- Guillot238, 429
- H**
- Habert.....429
- Hache81, 429
- Halliday.....429
- Hasan429
- Honeste429
- I**
- Ibrahim.....429
- J**
- Jacob.....148, 429
- Jagueneau.....430
- Jakobson79, 430
- Jaubert..... 52, 389, 430, 431, 432
- Jeanjean423
- Jokinen5, 430
- Jonasson156, 160, 430
- K**
- Keenan 108, 109, 389, 430
- Kerbrat-Orecchioni 289, 299, 376, 430
- Kleiber..... 39, 40, 41, 42, 64, 67, 68, 99,
. 108, 151, 155, 164, 172, 200, 218, 389,
.....430
- Kotler131, 248, 431
- Kuno431
- Kunstmann 4, 5, 237, 331, 431
- Kuyumcuyan.. 5, 16, 17, 18, 164, 349, 355,
.....365, 431
- L**
- Lagorgette431, 433
- Lahousse 103, 136, 172, 431
- Lala.....422, 425, 433
- Larthomas.....431
- Lavency72, 431
- Le Bidois..... 103, 172, 230, 255, 309, 310,
.....415, 431
- Le Goffic 3, 4, 12, 13, 25, 26, 27, 28, 29,
. 41, 42, 44, 45, 46, 59, 86, 87, 111, 113,
. 114, 117, 164, 195, 200, 207, 341, 367,
..... 371, 415, 424, 427, 428, 431
- Le Querler 432
- Leeman 432
- Leroy 432
- Lignereux 80, 289, 432
- Limousin..... 74, 124, 432
- Lodge 76, 415
- Longrée..... 432
- Lorian 16, 43, 83, 84, 92, 120, 275, 289,
..... 336, 432
- Lyons 432
- M**
- Marchello-Nizia 415, 426
- Mazière 338, 339, 425
- Ménard..... 18, 415
- Milner 424, 432
- Moignet 5, 18, 46, 416, 432
- Molinié..... 333, 433
- Moncond'huy..... 80, 294, 295, 332, 433
- Monte 77, 78, 433
- Morel 180, 433
- Muller 29, 44, 45, 46, 47, 390, 428, 432,
..... 433
- N**
- Nazarenko..... 429
- Neveu..... 389, 390, 416, 433
- Noailly 17, 339, 341, 365, 368, 369, 373,
..... 433
- Nølke..... 421, 422, 428, 434
- O**
- Olivet..... 312, 433
- P**
- Paillet 428, 435
- Pellisson..... 312, 433
- Philippe 433
- Pompei..... 72, 73, 108, 109, 433
- Prévost..... 61, 62, 64, 65, 66, 82, 83, 103,
..... 168, 174, 426, 433
- R**
- Rasmussen 239, 434
- Rastier..... 434
- Reichler-Beguelin..... 370, 434
- Riegel..... 3, 12, 13, 14, 15, 16, 25, 26, 27,
28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 41,
. 43, 44, 57, 97, 126, 148, 155, 156, 168,
..... 177, 200, 232, 256, 258, 259, 416
- Rosier..... 39, 421
- Roulet..... 434
- Rousseau 434
- S**
- Salem..... 429
- Schnedecker 434
- Schøsler 434
- Seguin 197, 349, 351, 430, 434
- Siblot 434
- Siouffi ... 7, 9, 100, 105, 118, 197, 198, 199,
..... 208, 312, 351, 352, 434
- Spitzer 435

Stolz.....428, 435

T

Thenault.....77

Thénault.....435

Tomassone.....298, 426

Touratier 17, 41, 43, 235, 255, 260, 339,
.....340, 435

V

Valli.....435

Van Raemdonck 432, 435

Viala 73, 80, 251, 289, 435

Vigier 86, 424, 434, 435

W

Weinrich 435

Whittaker 435

Wilmet 12, 13, 25, 26, 39, 40, 41, 416

Z

Zuber..... 332, 436

B – Index rerum

A

Ancien français... 5, 74, 168, 191, 238, 331

C

Clarté du discours .. 12, 118, 159, 195, 338

D

Démonstratif 5, 9, 10, 29, 30, 33, 43, 53,
 72, 97, 184, 185, 224, 225, 232, 233,
 235, 236, 237, 316, 320, 321
 Discours. 16, 18, 48, 51, 52, 65, 76, 77, 80,
 ... 99, 111, 120, 124, 137, 147, 154, 159,
 . 163, 174, 191, 195, 219, 233, 235, 238,
 . 256, 262, 281, 311, 332, 333, 338, 345,
 . 346, 351, 354, 355, 356, 359, 361, 370,
 377, 383, 384, 385

E

Équivoque.. 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 86, 99,
 . 106, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118,
 . 119, 120, 137, 139, 140, 145, 181, 189,
 . 190, 203, 208, 217, 223, 229, 230, 242,
 . 243, 261, 288, 313, 314, 318, 319, 321,
 . 324, 328, 329, 334, 352, 353, 354, 355,
 .. 357, 360, 361, 366, 367, 370, 377, 381

F

Français classique.....6, 7, 12, 16, 17, 18,
 ... 19, 57, 72, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 124,
 . 200, 201, 207, 251, 256, 299, 332, 349,
 . 354, 355, 356, 357, 359, 361, 362, 363,
 . 364, 365, 371, 373, 374, 377, 382, 383,
385
 Français contemporain...7, 16, 17, 19, 198,
 . 201, 261, 338, 349, 355, 356, 357, 359,
 . 362, 365, 368, 369, 371, 373, 377, 384,
385, 429
 Français moderne . 16, 17, 18, 19, 57, 199,
252, 312, 349
 Français préclassique7, 9, 75, 76, 100,
 356, 361, 363, 371, 377

H

Hyperbate.... 281, 333, 339, 340, 341, 343,
 345, 349, 351, 367, 384

L

Langue..... 4, 6, 10, 11, 14, 16, 17, 18, 19,
 42, 73, 75, 76, 78, 83, 86, 105, 120, 123,
 . 124, 137, 147, 199, 227, 244, 252, 277,
 . 281, 294, 311, 312, 331, 332, 333, 338,
 345, 349, 355, 356, 384, 420
 Ledit..... 225, 226, 238, 239, 240, 241, 242,
243, 334, 338

M

Moyen-français.. 17, 39, 75, 103, 105, 118,
 120, 124, 174, 336, 349

P

Période (unité textuelle)..... 7, 8, 10, 12, 65,
 .. 195, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 205,
 ..206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213,
 ..214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221,
 ..222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229,
 ..230, 235, 236, 237, 244, 245, 246, 247,
 ..248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255,
 ..257, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 267,
 ..268, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277,
 ..287, 288, 290, 293, 294, 306, 307, 308,
 ..319, 320, 335, 338, 349, 352, 354, 370,
 378, 382, 383, 384
 Phrase....3, 4, 5, 11, 12, 15, 25, 26, 28, 29,
 33, 40, 41, 43, 49, 51, 52, 54, 58, 60, 61,
 62, 63, 72, 103, 104, 105, 111, 133, 197,
 .. 198, 199, 200, 201, 205, 208, 210, 239,
 ..251, 252, 255, 316, 317, 319, 320, 321,
 ..323, 339, 349, 351, 352, 361, 366, 367,
 ...368, 369, 370, 371, 376, 377, 384, 390
 Ponctuation 14, 41, 42, 71, 72, 86, 121,
 .. 154, 186, 197, 202, 204, 208, 216, 250,
 ..251, 252, 253, 254, 255, 290, 312, 313,
 ..316, 317, 318, 319, 324, 326, 327, 341,
 ..351, 354, 364, 365, 366, 367, 368, 373,
 378, 382, 384, 425

R

Relatif de liaison...9, 52, 71, 72, 73, 74, 77,
 .. 159, 260, 262, 311, 313, 316, 318, 319,
 ..322, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332,
 ..339, 345, 349, 351, 353, 369, 377, 383,
 390
 Relatif simple . 6, 10, 18, 31, 32, 34, 38, 39,
 44, 49, 50, 52, 53, 55, 57, 58, 59, 70, 71,
 ..72, 85, 97, 99, 105, 107, 110, 111, 112,
 ..113, 115, 116, 118, 120, 121, 127, 128,
 ..136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143,
 ..144, 145, 147, 148, 149, 151, 156, 166,
 ..167, 171, 172, 175, 177, 178, 179, 185,
 ..189, 190, 191, 195, 222, 226, 227, 228,
 ..229, 230, 237, 256, 259, 261, 266, 277,
 ..316, 325, 331, 353, 354, 360, 361, 365,
 ..366, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 377,
 381, 382

S

Séquence textuelle 9, 16, 51, 58, 71, 72,
74, 134, 154, 158, 168, 186, 202, 205,
 ..217, 236, 256, 270, 271, 272, 281, 283,
 ..284, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301,
 ..302, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 319,
 ..320, 323, 324, 327, 335, 340, 345, 377,
 383, 389
 Subordonnée explicative. 13, 39, 40, 41,
 42, 43, 44, 47, 55, 72, 81, 127, 159, 190,

. 226, 252, 264, 266, 301, 307, 326, 341,367, 372	Topique ..61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 134, 168, 173, 203, 204, 206, ..207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, ..215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, ..224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 236, ..244, 246, 247, 248, 249, 250, 255, 264, ..265, 266, 270, 277, 287, 288, 297, 306, ..317, 319, 320, 323, 362, 363, 364, 377, 382, 389, 390
Subordonnée narrative.. 43, 44, 47, 55, 72, . 126, 159, 190, 252, 264, 265, 266, 301, 307, 341, 367	
Subordonnée prédicative30, 35, 38, 44,215	
Subordonnée restrictive..13, 40, 43, 44, 72, 226, 227, 228, 250, 341, 367	
T	U
Thème ... 60, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, . 168, 173, 200, 203, 215, 216, 222, 225, 229, 244, 245, 249, 389, 390	Usage...8, 9, 10, 12, 14, 18, 26, 32, 40, 41,73, 118, 154, 198, 199, 211, 281, 287,349, 353, 356, 358, 361, 381

Bibliographie

A – Corpus d'étude

A.1 – Textes des XVI^e et XVII^e siècles

Voici les textes qui ont été sélectionnés pour le corpus principal de cette étude. Ils sont répartis et classés selon le genre de texte traditionnellement alloué pour une œuvre précise, les œuvres complètes composant une section particulière compte tenu de leur statut spécifique. La numérisation de la plupart de ces textes a permis de faciliter nos relevés au moyen de recherches itératives et méthodiques.

Nous précisons ici que la disparité numérique du corpus selon ce critère générique est à mettre en relation avec la taille des œuvres : une pièce de théâtre est bien plus brève qu'un roman ou qu'un texte d'idées, ce qui nous a obligé à multiplier le nombre de poèmes dramatiques étudiés pour avoir une représentation acceptable de l'emploi de *LEQUEL* dans ce genre. De même, les correspondances n'étant pas systématiquement éditées en et pour elles-mêmes, elles se lisent généralement dans les œuvres complètes et viennent ainsi enrichir la représentation de ce genre précis. Nous précisons au fur et à mesure le nombre de mots de chacun de ces sous-corpus, à l'exception des œuvres complètes : le nombre de mots des textes étudiés dans celles-ci a été reversé au sein des différents genres étudiés.

A.1.1 – Roman

BENARD, N. (1621). *Le Voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre Sainte*. Paris : D. Moreau. [BN microfilm M-5508].

BERGERAC, CYRANO de [1655] (1921). *Les Estats et empires de la lune et Les Estats et empires du soleil*. Édition de Frédéric Lachèvre. Paris : Champion. Cote *Frantext* : Q765 et Q766.

CERVANTES, M. de [1614] (1988). *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*. Traduction de CESAR OUDIN (1614) revue par Jean Cassou (1949) sous le titre *L'Ingénieux Don Quixote de la Manche, composé par Michel de Cervantes, traduit fidèlement d'espagnol en françois, et dédié au Roy par César Oudin, secrétaire interprète de Sa Majesté, ès langues germanique, italienne et espagnole : et secret ; ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé, Paris, 1614*. Édition de Jean Canavaggio. Paris : Folio Classique.

FENELON [1699] (1920). *Les Aventures de Télémaque*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q372 et Q373.

L'HERMITE, T. [1643] (1994). *Le Page disgracié*. Édition de Jacques Prévot. Paris : Folio Classique.

LERY, J. de (1611). *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil, autrement dite Amerique*. Genève : J. Vignon. Cinquième et dernière édition du vivant de l'auteur. Reproduction en fac-similé. Genève : Droz. [BN 8-R-67203 (g)].

RETZ, J. F. de [1679] (1870, 1872, 1875, 1876, 1880). *Mémoires*. Tome 1 : 1613-1648. Tome 2 : 1648-1649. Tome 3 : 1650-1651. Tome 4 : 1651-1654. Tome 5 : 1654-1655. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q834, Q835, Q836, Q837, Q838, Q839, Q842, Q843.

SCUDERY, M. D. (1667). *Les Jeux servant de préface et Mathilde*. Paris : Edme Martin. Cote *Frantext* : R250 et R254.

URFE, H. d' [1610, 1612] (1966). *L'Astrée : t.1 : 1ère partie : livres 1 à 12 et L'Astrée : t.2 : 2ème partie : livres 1 à 12*. Édition de Hugues Vaganay. Genève : Slatkine reprints. Cote *Frantext* : Q878, Q879 et Q882, Q883, Q884 et Q885.

VAUGELAS, C. F. de (1709). *Quinte-Curce, De la Vie et des actions d'Alexandre le Grand, De la Traduction de M. de Vaugelas. Dernière édition. Sur une Copie de l'Auteur, trouvée depuis la première et la seconde Impression. Avec les supplémens, De Jean Freinshemius sur Quinte-Curce, traduits par feu Monsieur Du Rier [sic]*. 2 volumes. Paris : Brunet. Bibliothèque Nationale de France, cote J 10705, J 10706. Fac-similé de l'édition originale, reproduite dans AYRES-BENNETT, W & CARON, P. (1996). *Les Remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure.

Nombre de mots : 1 746 006.

A.1.2 – Correspondance

BALZAC, J.-L. G. de [1624, 1627] (1933, 1934). *Les Premières Lettres de Guez de Balzac*. Édition critique précédée d'une introduction par H. Bibas et K.-T. Butler. 2 volumes. Paris : Droz. Cote *Frantext* : Q687 & Q688.

SEVIGNE, M. de R.-C., MARQUISE de [1675,1680] (1973,1974). *Correspondance : t.1 : 1646 – 1675 et Correspondance : t.2 : 1675-1680*. Édition de Roger Duchêne.

Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : R222, R223, R224, R225, R226, R227, R228, R229, R232.

Nombre de mots : 989 556.

A.1.3 – Théâtre

AMBOISE, F. de (1584). *Les Neapolitaines : comédie françoise facecieuse*. Naples : Edizioni scientifiche italiane. Cote *Frantext* : S036.

GARNIER, R. [1585a] (1952). *Antigone ou la Pitié*. Paris : Les Belles lettres. Cote *Frantext* : R352.

– [1585b] (1949a). *Les Juifves*. Paris : Les Belles lettres. Cote *Frantext* : R353.

– [1585c] (1949b). *Bradamante*. Paris : Les Belles lettres. Cote *Frantext* : R354.

– [1585d] (1974). *Hippolyte*. Paris : Les Belles lettres. Cote *Frantext* : S044.

– [1585e] (1973). *Porcie*. Paris : Les Belles lettres. Cote *Frantext* : S046.

GOUGENOT, N. (1633). *La Comédie des comédiens*. Exeter : University of Exeter. Cote *Frantext* : S282.

HARDY, A. [1624] (1984). *Pantheé*. Exeter : University of Exeter. Cote *Frantext* : S084.

– [1625] (1978). *Coriolan*. Exeter : University of Exeter. Cote *Frantext* : S265.

– [1625] (1989). *Mariamne*. Exeter : University of Exeter. Cote *Frantext* : S085.

MONTCHRESTIEN, A. de [1601a] (1943). *Les Lacènes ou la Constance*. Philadelphie : University of Pennsylvania. Cote *Frantext* : S096.

– [1601b] (1939). *Aman ou la Vanité*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote *Frantext* : S092.

– [1601c] (1975). *L'Escossoise, ou le Désastre*. Paris : Mouton. Cote *Frantext* : Q675.

– [1604a] (1939). *Aman*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote *Frantext* : S093.

– [1604b] (1972). *Hector*. London : University of London. Cote *Frantext* : S094.

REGNARD, J.-F. [1704] (1820). *Les Folies amoureuses*. Paris : E.A. Lequien. Cote *Frantext* : Q755.

- [1708] (1994). *Le Légataire universel*. Genève : Droz. Cote *Frantext* : S101.
- SAINT-ÉVREMOND, C. de [1703] (1976). *Les Académiciens*. Paris : Nizet. Cote *Frantext* : S104.
- SCHELANDRE, J. de [1608] (1975). *Tyr et Sidon ou Les Funestes Amours de Belcar et Méliane*. Paris : Nizet. Cote *Frantext* : R994.
- TURNÈBE, O. de [1584] (1993). *Les Contens*. Paris : S.T.F.M. Cote *Frantext* : S071.

Nombre de mots : 1 678 193.

A.1.4 – Poésie

- BOILEAU, N. [1683] (1939). *Le Lutrin : chants I-IV*. Paris : Les Belles Lettres. Cote *Frantext* : Q392.
- [1693] (1941). *Ode sur la prise de Namur*. Paris : Les Belles Lettres. Cote *Frantext* : Q389.
- L'HERMITE, T. [1633] (1909). *Les Plaintes d'Acante et autres œuvres*. Paris : E. Cornely et Cie. Cote *Frantext* : Q629.
- [1641] (1977). *La Lyre*. Genève : Droz. Cote *Frantext* : Q946.
- [1648] (1967). *Les Vers héroïques*. Genève : Droz. Cote *Frantext* : Q626.
- LA FONTAINE, J. de [1668, 1678, 1679, 1693] (1991). *Fables : Livre I à 6, 7 et 8, 9, 10, 11, et 12*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S004, S005, S006 et S007.
- [1671a] (1890). *Adonis*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q949.
- [1671b] (1942). *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : Q964.
- [1671d] (1942). *Fables nouvelles et autres poésies*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : Q966.
- [1671e] (1942). *À Monseigneur l'Évêque de Soissons*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : Q967.
- [1673] (1890). *Poème de la captivité de Saint Malc*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q952.
- [1682] (1890). *Poème du Quinquina*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q953.
- [1685a] (1890). *Philémon et Baucis*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q947.
- [1685b] (1890). *Les Filles de Minée*. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q948.

– [1695] (1991). *Fables non recueillies*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S008.

Nombre de mots : 247 122.

A.1.5 – Texte d'idées

BERULLE, P. de (1623). *Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité*. Paris : A. Estienne. Cote *Frantext* : R334.

BOILEAU, N. [1674] (1952). *L'Art poétique*. Paris : Les Belles Lettres. Cote *Frantext* : Q945.

– [1694] (1934). *Satire X*. Paris : Les Belles Lettres. Cote *Frantext* : Q388.

– [1698] (1937). *Épîtres : 1670-1698*. Paris : Droz. Cote *Frantext* : Q969.

– [1701] (1932). *Satires : 1664-1701*. Paris : Droz. Cote *Frantext* : Q968.

– [1711] (1932). *Satire XII sur l'équivoque*. Paris : Droz. Cote *Frantext* : Q333.

DESCARTES, R. (1637). *Discours de la méthode*. Paris : Fayard. Cote *Frantext* : S581

– (1644). *Specimina Philosophiae: seu dissertatio de methodo*. (traduction en latin du *Discours de la Méthode* par l'auteur). Amsterdam : Danielem Elzevirium. Livre numérisé google, numéro d'identification S68UAAAAQAAJ.

LA ROCHEFOUCAULD, DUC de [1665] (1967). *Maximes*. Édition de Jacques Truchet. Paris : Garnier. Cote *Frantext* : Q548.

– [1678] (1853). *Réflexions, sentences et maximes morales. Nouvelle édition conforme à celle de 1678*. Paris : Plon. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k27741k>.

MONTAIGNE, M. de [1580] (1999). *Essais*, livre 1. Édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête. Paris : Folio Classique. En ligne sur the-montaigneproject <<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>>.

Nombre de mots : 1 140 277.

A.1.6 – Éloquence

BOSSUET, J.-B. (1961). *Oraisons funèbres*. Édition de Jacques Truchet. Paris : Garnier.

– [1662] (1921). *Sermon du mauvais riche. Sermon sur la Providence. Sermon sur l'ambition. Sermon sur la mort. Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Sermon pour la purification de la Vierge. Sermon sur la prédication évangélique. Sermon*

mon sur la charité fraternelle. Sermon pour la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Sermon sur l'efficacité de la pénitence. Sermon sur l'ardeur de la pénitence. Sermon sur l'intégrité de la pénitence. Sermon sur les devoirs des rois. Carême du Louvre. Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q339, Q342, Q343, Q344, Q345, S858, S859, S860, S861, S862, S863, S864, S865, S866, S867, S868, S869, S870.

– [1669] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Marie de France, reine de la Grand'Bretagne.* Prononcée le 16 novembre 1669. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote *Frantext* : Q347.

– [1670] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Prononcée le 21 août 1670. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote *Frantext* : Q348.

– [1683] (1961). *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre.* Prononcée le 1^{er} septembre 1683. Paris : Garnier. Cote *Frantext* : Q355.

– [1685] (1923). *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine.* Paris : Hachette. Cote *Frantext* : Q349.

BOURDALOUE, LE PERE. [1692] (1922). *Sermons pour tous les jours de Carême.* Paris : Bloud et Gay. Cote *Frantext* : Q978.

FENELON [1706] (1823). *Sermons et entretiens sur divers sujets.* Versailles : Impr. De J.-A. Lebel. Cote *Frantext* : Q358.

FLECHIER, V. E. [1676] (1691). *Oraison funèbre de Monsieur de Turenne.* Prononcée le 10 janvier 1676. Paris : A. Dezallier. Cote *Frantext* : Q356.

Nombre de mots : 295 727.

A.1.7 – Œuvres complètes

BOILEAU, N. (1966). *Œuvres complètes.* Édition de Françoise Escal. Paris : La Pléiade.

– (1883). *Œuvres poétiques de Boileau-Despréaux, accompagnées d'extraits de ses œuvres en prose* (4^e éd.). Édition de Charles-Antoine Gidel. Paris : Garnier Frères. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, référence 8-YE-340. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k54070390>.

BOSSUET, J.-B. (1875). *Œuvres complètes de Bossuet publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité, par François Lachat.* Édition renfermant tous les ouvrages édités et plusieurs inédits.

- Volumes 2 et 3. Édition de François Lachat. Paris : Louis Vivès. Bibliothèque nationale de France. *Gallica*, identifiants <ark:/12148/bpt6k408800g> et <ark:/12148/bpt6k408801v>.
- CORNEILLE, P. (1879). *Œuvres complètes de P. Corneille suivies des œuvres choisies de Thomas Corneille*. 7 volumes. Paris : Hachette & cie. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, référence 8-YE-736 (7). *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k54151820>.
- MOLIERE (1855). *Œuvres complètes de Molière. Nouvelle édition augmentée d'une vie de Molière et de notices sur chaque pièce par Émile de la Bédollière*. 4 volumes. Paris : Barba. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, référence YF-3196. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/cb30505385g> (notice d'ensemble).
- PASCAL, B. (1844). *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal : publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits par M. Prosper Faugère*. 2 volumes. Paris : Andrieux. Bibliothèque nationale de France, département Collections numérisées, référence 2008-251414. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/cb31062750q> (notice d'ensemble).
- RACINE, J. (1864). *Œuvres complètes de J. Racine*. 4 volumes. Paris : Chaix. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art. *Gallica* référence YF-3572. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/cb311688184> (notice d'ensemble).

A.2 – Textes contemporains

A.2.1 – Littérature contemporaine

- BIENNE, G. (1990). *Les Jouets de la nuit*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : R968.
- BIANCIOTTI, H. (1995). *Le Pas si lent de l'amour*. Paris : Grasset. Cote *Frantext* : S307.
- GERMAIN, S. (1992). *La Pleurante des rues de Prague*. Paris : Éditions de Fallois. Cote *Frantext* : S284.
- GRACQ, J. (1992). *Carnets du grand chemin*. Paris : Corti. Cote *Frantext* : R675.
- GUIBERT, H. (1993). *À l'Ami qui ne m'a pas sauvé la vie*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : R720.
- KRISTEVA, J. (1992). *Les Samouraïs*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S325.
- LANZMANN, J. (1995). *La Horde d'or*. Paris : Pocket. Cote *Frantext* : S269.

- MAKINE, A. (1995). *Le Testament français*. Paris : Mercure de France. Cote *Frantext* : S229.
- ORMESSON, J. d' (1995). *La Douane de mer*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S246.
- ORSENNNA, É. (1995). *Grand amour*. Paris : Éditions du Seuil. Cote *Frantext* : S037.
- RAMBAUD, P. (1997). *La Bataille*. Paris : Grasset. Cote *Frantext* : S361.
- ROLIN, J. (1996). *L'Organisation*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S328.
- ROMILLY, J. de (1993). *Les Œufs de Pâques*. Paris : Éditions de Fallois. Cote *Frantext* : S322.
- ROUAUD, J. (1996). *Les Champs d'honneur*. Paris : Les éditions de Minuit. Cote *Frantext* : S250.
- SOLLERS, P. (1995). *Le Secret*. Paris : Gallimard. Cote *Frantext* : S009.
- SALVAYRE, L. (1997). *La Puissance des mouches*. Paris : Éditions du Seuil. Cote *Frantext* : S326.

A.2.2 – Presse contemporaine

- Le Canard enchaîné*. N^{os} 4827 du 30 avril 2013, 4839 du 24 juillet 2013 et 4843 du 21 août 2013.
- Télérama*. N^o 3320 du 31 août au 6 septembre 2013.
- Le Nouvel Observateur*. N^o 2546 du 22 au 29 août 2013.
- Le Monde*. N^o 21339 du 28 août 2013.

B – Sources métalinguistiques

B.1 – Grammaires et dictionnaires du français, histoire de la langue

- BRUNOT, F. *et al.* (1966). *Histoire de la langue française. Tome III : La Formation de la langue classique. Tome IV : La Langue classique. Tome V : Le Français en France et hors de France au XVII^e siècle.* Paris : A. Colin.
- BURIDANT, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français.* Paris : SEDES.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, É. (1935). *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911 – 1934. Tome Quatrième. Participe – Propositions subordonnées – Impératif – Interrogation – Verbe Unipersonnel.* Paris : d'Artrey.
- DUBOIS, J. (1967). *Grammaire structurale du français. 2. Le verbe.* Paris : Larousse.
- DUPRIEZ, B. (2003). *Gradus. Les Procédés littéraires (Dictionnaire).* Paris : 10/18.
- FERAUD, J.-F. (1788). *Dictionnaire critique de la langue française.* Paris : Jean Mossy.
- FOURNIER, N. (2002). *Grammaire du français classique.* Paris : Belin.
- GOUGENHEIM, G. (1973). *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle.* Paris : A&J Picard.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (2016). *Le Bon Usage.* Bruxelles : De Boeck. Seizième édition.
- LE BIDOIS, G. & R. (1935). *Syntaxe du français moderne.* Paris : Picard.
- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française.* Paris : Hachette Supérieur.
- Le Trésor de la langue française informatisé.* Université de Lorraine : laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue française). URL : <<http://atilf.atilf.fr>>.
- LODGE, R. A. (1997). *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue.* Traduit de l'anglais par Cyril Veken. Paris : Fayard.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1995). *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique.* Paris : Armand Colin.
- (1997). *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles.* Paris : Nathan.
- (1999). *Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution.* Paris : Ophrys.
- MENARD, P. (1994). *Syntaxe de l'ancien français.* Bordeaux : Bière.

- MOIGNET, G. (1984). *Grammaire de l'ancien français*. Deuxième édition revue et corrigée. Paris : Klincksieck.
- NEVEU, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- RIEGEL, M. *et al.* (2014). *Grammaire méthodique du Français. Édition Revue et Augmentée*. Cinquième édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- WILMET, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Cinquième édition entièrement revue. Bruxelles : Duculot.

B.2 – Grammaires, recueils de remarques, dictionnaires et précis de rhétorique de l'époque préclassique et classique

- ARNAULD, A. & LANCELOT, C. [1660] (1810). *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal. Précédée d'un essai sur l'origine et les progrès de la langue française*. Seconde édition par M. Petitot. Paris : Bossange et Masson. Livre numérisé Google, identifiant <6tMFAAAAQAAJ>.
- BARY, R. (1665). *La Rhétorique française, où pour principale augmentation l'on trouve les secrets de nostre langue*. Paris : P. Le Petit. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, référence X-18458. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k62444d>.
- BEAUZEE, N. (1767). *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage : pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : J. Barbou. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, référence X-9754-5. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k50449f>.
- BOSQUET, J. (1586). *Elemens ou institutions de la langue française*. Mons : Charles Michel. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- BOUHOURS, D. [1671] (2003). *Entretiens d'Ariste et d'Eugène. Dialogues*. Paris : Honoré Champion.
- CASSANDRE, F. [1654] (1698). *Rhétorique*. (Traduction d'Aristote). Amsterdam : Louis de Lorme.
- CHIFLET, L. (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Anvers : Jacques Van Meurs. Reprod. (1973). Genève : Slatkine Reprints.
- CONDILLAC, É. B. de (1798). *L'Art d'écrire*. Paris : Houel.
- CORNEILLE, T. (1704). *Observation de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas*. Paris : Jean-Baptiste Coignard. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.

- DU BELLAY, J. [1549] (1972). *La Deffense et illustration de la langue francoyse*. Fac-similé de l'édition de Paris. Genève : Slatkine Reprints.
- DUMARSAIS, C. C. [1730] (1988). *Des Tropes ou des différents sens*. Présentation, notes et traduction de Françoise Douay-Soublin. Paris : Flammarion.
- ESTIENNE, R. (1557). *Traicté de la grâmaire francoise*. Genève : chez l'auteur. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- FURETIERE, A. [1690] (1978). *Dictionnaire universel*. 3 volumes. Reproduction par Alain Rey. Paris : Le Robert.
- GIRARD, G. Abbé de (1742). *Les Vrais Principes de la langue françoise ou la parole réduite en méthode conformément aux loix de l'usage, en seize discours*. Paris : Le Breton. Bibliothèque nationale de France, collection Archives de la Linguistique française, *Gallica* identifiant <ark:/12148/bpt6k50629c>.
- IRSON, C. (1662). *Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue françoise contenant plusieurs traitez*. Paris : chez l'auteur. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- LA TOUCHE, P. de (1730). *Devis de la langue françoise*. 4^e édition. Paris : Richard Breton. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- LE GRAS [1671] (1973). *La Rhetorique françoise, ou les preceptes de l'ancienne et vraye eloquence*. Reproduction de l'édition de Paris : Rafflé. Paris : France-expansion.
- MAUPAS, C. [1618] (1973). *Grammaire et syntaxe françoise*. 2^e édition. Orléans : Olivier Boynard & Jean Nyon. Reproduction en fac-similé. Genève : Slatkine Reprints.
- MEIGRET, L. [1550] (1980). *Le Tretté de la grammere françoese*. Paris : C. Wechel. Édition de Franz-Josef Hausmann. Tübingen : Gunter Narr. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la*

- langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- LOUDON, A. (1632, 1640). *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*. 1^e et 2^e édition. Paris : Pierre Billaine, Antoine de Sommerville.
- REGNIER-DESMARAIS, Abbé (1706). *Grammaire françoise*. Paris : Jean-Baptiste Coignard.
- RICHELET, P. (1680). *Dictionnaire françois*. Genève : Jean Herman Widerhold. *Gallica*, identifiant <ark:/12148/bpt6k509323>.
- VAIRASSE d'ALLAIS, D. (1681). *Grammaire méthodique contenant en abrégé les principes de cet art et les règles les plus nécessaires à la langue française*. Paris : chez l'auteur. Texte numérisé dans le *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)* (dir. B. Colombat, J.-M. Fournier ; dir. W. Ayres-Bennett pour le volet Corpus des remarques sur la langue française). Paris : Classiques Garnier Numérique, 2011.
- VAUGELAS, C. F. de [1647] (1934). *Remarques sur la langue française*. Fac-similé de l'édition originale. Genève : Droz.
- [1647] (2009). *Remarques sur la langue française*. Édition commentée par MARZYS, Z. Genève : Droz.

C – Sources théoriques

- ADAM, J.-M. [1997] (2008). *Les Textes. Types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Deuxième édition. Paris : Armand Colin.
- (1999). *Linguistique textuelle. Des Genres de discours aux textes*. Paris : Nathan Université.
- (2002). « De la période à la séquence. Contribution à une (trans)linguistique textuelle comparative ». Dans ANDERSEN, H. L. & NØLKE, H. (dir.). *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2011*. Berne : Peter Lang. p. 167 – 188.
- (2005). *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- ANDERSEN, H. L. & NØLKE, H. (2002). « Macro-syntaxe et macro-sémantique : introduction ». Dans ANDERSEN, H. L. & NØLKE, H. (dir.). *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2011*. Berne : Peter Lang. p. 1 – 21.
- APOTHELOZ, D. (1989). « Aspects cognitifs des procédures de la cohésion textuelle ». Paper N° A 277. *Linguistic Agency University of Duisburg (L.A.U.D.)*.
- (1995a). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Paris : Droz.
- (1995b). « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques ». Dans *Tranel (Travaux Neuchâtelois de Linguistique) n°23*. p. 143 – 173. Disponible en ligne sur <<https://www.unine.ch/islc/home/tranel/tous-les-numeros.html>>.
- APOTHÉLOZ, D. & REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1995). « Construction de la référence et stratégies de désignation ». Dans *Tranel (Travaux Neuchâtelois de Linguistique) n°23*. p. 227 – 271. Disponible en ligne sur <<https://www.unine.ch/islc/home/tranel/tous-les-numeros.html>>.
- ATTAL, P. (2000). « L'aggrammaticalité et la syntaxe de Saint-Simon ». Dans *L'Information grammaticale n°84*. Louvain : Peeters. p. 3 – 6.
- AUROUX, S. & ROSIER, I. (1987). « Les sources historiques de la conception des deux types de la relative ». Dans *Langages n° 88*. Paris : Larousse. p. 9 – 29.
- AYRES-BENNETT, W. (1987). *Vaugelas and the Development of French Language*. Londres : Modern Humanities Research Association.

- AYRES-BENNETT, W. & CARON, P. (1996). *Les Remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure.
- (2016). « Periodization, translation, prescription and the emergence of Classical French ». Dans *Transactions of the Philological Society* vol. 114, n°3. Hoboken : Wiley-Blackwell. p. 339 – 390.
- BADIO-MONFERRAN, C. (2002). « Coordonner : (qu')est-ce (qu') ajouter ? ». Dans AUTHIER-REVUZ, J. & LALA, M.-C. (éd.). *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. p. 97 – 110.
- BAKHTINE, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Traduit du russe par Alfreda Aucouturier. Paris : Gallimard.
- BALLY, C. [1932] (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Quatrième édition revue et corrigée. Berne : Éditions A. Francke.
- BARGUILLET, F. (1981). *Le Roman au XVIII^e siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BAZIN-TACHELLA, S. (2005). « *Lequel* dans la traduction française de la *Chirurgia magna* de Guy de Chauliac : un outil de cohésion ». Dans JACQUART, D. et al. (dir.). *Par les Mots et les textes... Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne. Travaux de stylistique et linguistique françaises. Série études linguistiques. p. 37 – 53.
- BENVENISTE, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- BERRENDONNER, A. (1990). « Pour une macro-syntaxe ». Dans *Travaux de linguistique* n°21. Bruxelles : De Boeck Supérieur. p. 25 – 36.
- (2002). « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques ». Dans ANDERSEN, H. L. & NØLKE, H. (dir.). *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2011*. Berne : Peter Lang. p. 23 – 41.
- BESSONNAT, D. (1988). « Le découpage en paragraphes et ses fonctions ». Dans *Pratiques* n°57. Metz : CRESEF. p. 81 – 105.
- BLACHE, P. (2000). « À quoi sert l'annotation syntaxique du corpus ? ». Dans BILGER, M. (dir.). *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris : Champion. p. 82 – 93.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C. (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et al. (1997). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS éditions.
- BLINKENBERG, A. (1960). *Le Problème de la transitivité en français moderne. Essai syntacto-sémantique*. Copenhague : E. Munksgaard.
- BONNARD, H. (1966). « *Lequell/Qui (quoi) pronoms relatifs* ». Dans GREVISSE, M. et al. (éd.). *Mélanges de grammaire française offerts à M. Grevisse pour le trentième anniversaire du « Bon usage »*. Paris : Duculot (Gembloux). p. 39 – 46.
- BORDAS, E. (1997). « Les infortunes de la phrase sadienne ». Dans DÜRRENMATT, J. & RANNOUX, C. (dir.). *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 5 – 20.
- BOREL, M.-J. (1981). « L'explication dans l'argumentation : approche sémiologique ». Dans *Langue française* n°50. Paris : Larousse. p. 20 – 38.
- BURY, E. (1996). « Style et période ». Dans *Littératures classiques* n°28. Toulouse : Presses Universitaires du Midi. p. 275 – 283.
- (2007). « La rhétorique classique au fondement d'une pédagogie : l'exemple de la *ratio studiorum* et ses conséquences littéraires ». Dans *Dix-Septième siècle* n°236, vol. 3. Paris : Presses Universitaires de France. p. 487 – 499.
- BUZON, DE F. (2009). « La première publication de Descartes ». Dans DESCARTES, R. *Œuvres complètes. III. Discours de la méthode et essais*. Nouvelle édition sous la direction de Jean-Marie Beyssade et Denis Kambouchner. Paris : Gallimard. p. 15 – 41.
- CARON, P. (1998). « Cohésion et variation. Un idiolecte exemplaire : le cas de Vaugelas ». Dans BAUDRY, J. & CARON, P. (dir.). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM. p. 19 – 32.
- (1999). « Le manuscrit des *Remarques de l'Académie française* sur le *Quinte-Curce* de Vaugelas, témoin d'une norme en gestation ». Dans *L'Information Grammaticale* n°82. Louvain : Peeters. p. 16 – 28.
- (2002a). « Vers la notion de chronolecte. Quelques jalons à propos du français préclassique ». Dans SAMPSON, R. & AYRES-BENNETT, W. (éd.). *Interpreting the History of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*. Amsterdam : Rodopi. p. 329 – 352.

- (2002b). « Faire parler le parlement comme le Prince, ou comment légifère l'Académie française de sa création à 1720 ». Dans *Histoire Épistémologie Langage* n°24, vol. 2. Paris : Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage. p. 29 – 50.
- (2004). « Les remarques de l'Académie française vers 1700 ». Dans *La Licorne* n°70. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 125 – 135.
- (2006). « Le Quinte-Curce de Vaugelas ou le rêve d'une langue parfaite ». Dans BERLAN, F. (dir.). *Langue littéraire et changements linguistiques*. Paris : Presses Universitaires de Paris Sorbonne. p. 209 – 225.
- CATACH, N. (1987). « Rôle historique de la ponctuation : la virgule et les propositions incidentes au XVIII^e siècle ». Dans *Langages* n°88. Paris : Larousse. p. 31 – 40.
- [1994] (1996). *La Ponctuation*. Deuxième édition. Paris : Presses Universitaire de France.
- CHAMPAIN, P. (2007). *Le Roman français du XVII^e siècle, un genre en question*. Paris : L'Harmattan.
- CHAROLLES, M. (1988). « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». Dans *Pratiques* n°57. Metz : CRESEF. p. 3 – 13.
- (1994a). « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions ». Dans MOIRAND, S. et al. (dir.). *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Berne : Peter Lang. p. 301 – 314.
- (1994b). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». Dans *Travaux de linguistique* n°29. Bruxelles : De Boeck Supérieur. p. 125 – 151.
- (2002). *La Référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- (2007). « Comment évaluer les effets des relatives en *qui* sur les chaînes de référence ? ». Dans CHAROLLES, M. et al. (éd.). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Paris : Ophrys. p. 193 – 212.
- CHAROLLES, M. & VIGIER, D. (2005). « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours ». Dans *Langue française* n°148. Paris : Larousse. p. 9 – 30.
- CHAUVEAU, J.-P. (2012). *Poètes et poésie au XVII^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- CHOMSKY, N. [1965] (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Traduit de l'anglais par Jean-Claude Milner. Paris : Éditions du Seuil.

- (1973). « Conditions on Transformations ». Dans ANDERSON, S. & KIPARSKY, P. (éd.). *A Festschrift for Morris Halle*. New York : Holt, Rinehart & Winston. p. 232 – 286.
- CICUREL, F. (2002). « Le texte et ses ornements ». Dans AUTHIER-REVUZ, J. & LALA, M.-C. (éd.). *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. p. 51 – 63.
- CIGADA, S. (2012). « Typologie de la synonymie ». Dans BERLAN, F. & BERTHOMIEU, G. (dir.). *La Synonymie*. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. p. 23 – 32.
- COLLINOT, A. & MAZIERE, F. (1997). *Un Prêt à parler : le Dictionnaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- COLOMBAT, B. (1999). *La Grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique. Théories et pédagogie*. Grenoble : Ellug.
- (2006). « La constitution de la syllepse comme figure de construction dans la syntaxe latine ». Dans CHEVALIER, Y. & WAHL, P. (éd.). *La Syllepse. Figure stylistique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon. p. 15 – 31.
- COMBE, D. [1992] (2002a). *Les Genres littéraires*. Paris : Hachette supérieur.
- (2002b). « La stylistique des genres ». Dans *Langue française* n°135. Paris : Larousse. p. 33 – 49.
- COMBETTES, B. (1983). *Pour une Grammaire textuelle*. Bruxelles : De Boeck.
- (1992a). *L'Organisation du texte*. Metz : Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz.
- (1992b). « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : les degrés dans l'opposition connu/nouveau ». Dans *L'Information grammaticale* n°54. Louvain : Peeters. p. 11-14.
- (1998). *Les Constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- (1999). « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français ». Dans GUIMIER, C. (dir.). *La Thématisation dans les langues*. Berne : Peter Lang. p. 231 – 246.
- (2002). « Aspects de la grammaticalisation de la phrase complexe en ancien et moyen français ». Dans *Verbum* tome XXIV, n°1-2. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. p. 109 – 128.
- (2003). « Présentation ». Dans COMBETTES, B. (éd.). *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Paris : Honoré Champion. p. 3 – 18.

- (2005). « Les constructions détachées comme cadres de discours ». Dans *Langue française* n°148. Paris : Larousse. p. 31 – 44.
- (2006). « L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique ». Dans *Linx* n°55. Paris : Université Paris Ouest, UMR 7114 MoDyCo. p. 75 – 89.
- (2007). « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels ». Dans CHAROLLES, M *et al.* (éd.). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Paris : Ophrys. p. 119 – 131.
- (2012). « Perspective fonctionnelle de la phrase et diachronie : le passage de l'ancien français au moyen français ». Dans *Écho des études romanes*, Vol. VIII/Num.1 « Perspective fonctionnelle de la phrase – l'apport du Cercle de Prague ». České Budějovice : Institut de langues et littératures romanes de la Faculté des Lettres.
- COMBETTES, B. & TOMASSONE, R. (1988). *Le Texte informatif, aspects linguistiques*. Bruxelles : De Boeck.
- CORBLIN, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*. Genève : Droz.
- (1995). *Les Formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de références*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- COUTINHO, A. (2004). « Schématisation (discursive) et disposition (textuelle) ». Dans ADAM, J.-M. *et al.* (éd.). *Textes et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon. p. 29 – 42.
- DAUVOIS, N. & DÜRRENMATT, J. (éd.) (2011a). *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- (2011b). « Présentation ». Dans DAUVOIS, N. & DÜRRENMATT, J. (éd.). *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier. p. 7 – 10.
- DE WOLF, A. (2003). « Un nouveau déterminant : le déterminant anaphorique *-dit* en français médiéval ». Dans *Verbum* tome XXV, n°3. « La grammaticalisation en français, 1^{ère} partie ». Numéro coordonné par COMBETTES, B., MARCHELLO-NIZIA, C. & PREVOST, S. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. p. 335 – 351.
- DELAVEAU, A. (2001). *Syntaxe. La Phrase et la subordination*. Paris : Armand Colin.
- DEMONET, M.-L. (2011). « Ponctuation spontanée et ponctuation civile ». Dans DAUVOIS, N. & DÜRRENMATT, J. (éd.). *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier. p. 129 – 148.
- DISPAUX, G. (1984). *La Logique et le quotidien*. Paris : Les éditions de Minuit.

- DUCROT, O. [1972] (2008). *Dire et ne pas dire : principe de sémantique linguistique*. 3^e édition corrigée et augmentée. Paris : Hermann.
- (1980a). « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation ». Dans DUCROT, O. (dir.). *Les Mots du discours*. Paris : Les éditions de Minuit. p. 7 – 56.
 - (1980b). *Les Échelles argumentatives*. Paris : Les éditions de Minuit.
 - (1984). *Le Dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- DÜRRENMATT, J. (2011). « Héritage des traités sur la ponctuation de la Renaissance au siècle suivant ». Dans DAUVOIS, N. & DÜRRENMATT, J. (éd.). *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier. p. 177 – 189.
- FEUILLET, J. (1992). « Typologie de la subordination ». Dans CHUQUET, J. & ROULLAND, D. (dir.). *Subordination. Travaux linguistiques du CERLICO, n°5*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 7 – 28.
- FOUCAULT, M. (1967). « La Grammaire générale de Port-Royal ». Dans *Langages* n°7. Paris : Larousse. p. 7 – 15.
- FOURNIER, N. (1997). « La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial ». Dans FUCHS, C. (éd.). *La Place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot. p. 97 – 132.
- (1998a). « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent ». Dans BAUDRY, J. & CARON, P. (dir.). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM. p. 191 – 214.
 - (1998b). « Quelques problèmes concernant l'anaphore et les marqueurs anaphoriques dans *Nicomède* ». Dans *L'Information grammaticale* n°76. Louvain : Peeters. p. 25 – 28.
 - (2006). « La fortune de la syllepse dans la tradition grammaticale française ». Dans CHEVALIER, Y. & WAHL, P. (éd.). *La Syllepse. Figure stylistique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon. p. 33 – 53.
 - (2007). « *Quel* et *lequel* dans les grammaires françaises des XVI^e et XVII^e siècles ». Dans CHAROLLES, M. et al. (éd.). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Paris : Ophrys. p. 237 – 257.
 - (2008). « La gestion des anaphoriques en discours au XVII^e siècle : l'exemple du Cardinal de Retz ». Dans BERTRAND, O. et al. (dir.). *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern : Peter Lang. p. 325 – 341.

- FOURNIER, N. & FUCHS, C. (1998). « Place du sujet nominal et opérations de thématization ». Dans *Cahiers de Praxématique* n°30. Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée. p. 55 – 88.
- FRIEDEMANN, M.-A. (1997). *Sujets syntaxiques. Positions, inversions et pro*. Berne : Peter Lang.
- FUCHS, C. (1982). *La Paraphrase*. Paris : Presses Universitaires de France.
- (1987a). « Avant-Propos. Les types de relatives : de la logique à la grammaire, de la syntaxe à la sémantique ». Dans *Langages* n° 88. Paris : Larousse. p. 5 – 7.
 - (1987b). « Les relatives et la construction de l'interprétation ». Dans *Langages* n° 88. Paris : Larousse. p. 95 – 127.
 - (1997). « La place du sujet dans la phrase complexe ». Dans FUCHS, C. (éd.). *La Place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot. p. 135 – 178.
 - (2009). « L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives ». Dans *Tranel (Travaux Neuchâtelois de Linguistique)* n°50. p. 5 – 18. Disponible en ligne sur <<https://www.unine.ch/islc/home/tranel/tous-les-numeros.html>>.
- FUCHS, C. & LE GOFFIC, P. (2011). « L'hyperbate est-elle toujours à droite ? ». Dans PAILLET, A.-M. & STOLZ, C. (dir.). *L'Hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. p. 89 – 102.
- FURUKAWA, N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- (2005a). « Sémantique des propositions relatives : adnominale/prédicative ». Dans LAMBERT, F. & NØLKE, H. (dir.). *La Syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 99 – 108.
 - (2005b). *Pour une Sémantique des constructions grammaticales. Thème et thémativité*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- GAATONE, D. (2005). « Relation de dépendance : direction et hiérarchie ». Dans LAMBERT, F. & NØLKE, H. (dir.). *La Syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 109 – 120.
- GAPANY, J. (2004). *Formes et fonctions des relatives en français. Étude syntaxique et sémantique*. Berne : Peter Lang.

- GARRETTE, R. (1990). « La “phrase” au XVII^e siècle. Naissance d’une notion ». Dans *L’Information grammaticale* n°44. Louvain : Peeters. p. 29 – 34.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (2011). *Les Déterminants du français*. Paris : Ophrys.
- GLATIGNY, M. (1998). « Cohésion et emploi des relatifs à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles ». Dans BAUDRY, J. & CARON, P. (dir.). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM. p. 77 – 98.
- (2003). « Les relatifs ». Dans COMBETTES, B. (éd.). *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Paris : Honoré Champion. p. 211 – 271.
- GLEICK, J. (1989). *La Théorie du chaos*. Paris : Flammarion.
- GODARD, D. (1988). *La Syntaxe des relatives en français*. Paris : Éditions du CNRS.
- GRIZE, J.-B. (2004). « Argumentation et logique naturelle ». Dans ADAM, J.-M. et al. (éd.). *Textes et discours : catégories pour l’analyse*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon. p. 23 – 27.
- GRUNIG, B.-N. (1986). « Inachèvements ». Dans *DRLAV* n°34/35. Paris : Université de Paris VIII Vincennes. p. 1 – 48.
- GUILLOT, C. et al. (2007). « Typologie des textes et des phénomènes linguistiques pour l’analyse du changement linguistique avec la Base de Français Médiéval ». Dans *Linx*, n° spécial. Paris : Université Paris Ouest, UMR 7114 MoDyCo. p. 125 – 139.
- HABERT, B. (2005). *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Paris : Ophrys, Collection l’Essentiel français.
- HABERT, B., NAZARENKO, A. & SALEM, A. (1997). *Les Linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- HACHE, S. (2000). *La Langue du ciel. Le sublime en France au XVII^e siècle*. Paris. Honoré Champion.
- HALLIDAY, M. A. K. & HASAN, R. (1976). *Cohesion in English*. Londres : Longman.
- HONESTE, M.-L. (2012). « Sémantique conceptuelle et synonymie ». Dans BERLAN, F. & BERTHOMIEU, G. (dir.). *La Synonymie*. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. p. 59 – 72.
- IBRAHIM, A. H. (1978). « Coordonner pour argumenter ». Dans *Semantikos* II, n°2-3. Paris : The Semantikos Association. p. 21 – 42.
- JACOB, P. (1984). « La syntaxe peut-elle être logique ? ». Dans *Communications* n°40. Paris : Le Seuil. p. 25 – 96.

- JAGUENEAU, L. (1997). « La phrase coupée dans la correspondance d'André Gide et Paul Valéry (1890-1942) ». Dans DÜRRENMATT, J. & RANNOUX, C. (dir.). *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 79 – 86.
- JAKOBSON, R. [1963] (2003). *Essais de linguistique générale. 1. Les Fondations du langage*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet. Paris : Éditions de Minuit.
- JAUBERT, A. (2005). « Introduction. Cohésion et cohérence : étapes et relais pour l'interprétation ». Dans JAUBERT, A. (dir.). *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions. p. 7 – 12.
- JOKINEN, U. (1978). *Les Relatifs en moyen français. Formes et fonctions*. Helsinki : Suomalainen Tiedeakatemia.
- JONASSON, K. (1994). *Le Nom propre. Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve : Éditions Duculot.
- KEENAN, E. L. & COMRIE, B. (1977). « Noun, Phrase, Accessibility and Universal Grammar ». Dans *Linguistic Inquiry* vol.8, n°1. Cambridge : MIT Press. p. 63 – 99.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1976). « Problèmes de l'ironie ». Dans KERBRAT-ORECCHIONI, C. et al. (dir.). *L'Ironie*. Lyon : U.E.R. des sciences du langage, Université de Lyon II. Linguistique et sémiologie, 2. p. 9 – 46.
- (1990). *Les Interactions verbales*. Tome 1. Paris : Quintette.
- (2002). *L'Énonciation*. Paris : Armand Colin.
- KLEIBER, G. (1981). *Problèmes de référence. Descriptions définies et Noms propres. Recherches linguistiques n°VI. Études publiées par le centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz*. Paris : Klincksieck.
- (1986). « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle ». Dans DAVID, J. & KLEIBER, G. (dir.). *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Metz : Université de Metz. p. 169 – 185.
- (1987a). *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable »*. Tübingen : Niemeyer.
- (1987b). « Relatives restrictives/relatives appositives : dépassement(s) autorisé(s) ». Dans *Langages* n° 88. p. 41 – 63.
- (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Éditions Duculot.
- (2001). *L'Anaphore associative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- (2003). « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? ». Dans *L'Information grammaticale* n° 98. Louvain : Peeters. p. 17 – 22.

- (2004). « Défini associatif et possessif en concurrence textuelle ». Dans ADAM, J.-M. *et al.* (éd.). *Textes et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon. p. 51 – 61.
- KOTLER, É. (2005). « Les relatifs dits de liaison dans l'œuvre de Rabelais ». Dans JAUBERT, A. (dir.). *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions. p. 43 – 62.
- KUNO, S. (1976). « Subject theme, and the speaker's empathy – a reexamination of relativization phenomena ». Dans LI, C. N. (éd.). *Subject and Topic*. New York : Academic Press. p. 417 – 444.
- KUNSTMANN, P. (1990). *Le Relatif-interrogatif en ancien français*. Genève : Droz.
- KUYUMCUYAN, A. (2012). « Lequel “outil de reprise” : parcours d'un indéfini » Dans COMBETTES, B. *et al.* (dir.). *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang. p. 209 – 225.
- LAGORGETTE, D. (2002). « Le style curial dans les *Cent Nouvelles nouvelles* : la construction de la référence et des personnages ». Dans *Le Moyen-Âge* t. CVIII, vol. 3-4. Bruxelles : De Boeck Supérieur. p. 507 – 526.
- LAHOUSSE, K. (2011). *Quand Passent les Cigognes. Le Sujet nominal postverbal en français moderne*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- LARTHOMAS, P. (1997). « Notes sur l'étude stylistique de la phrase ». Dans DÜRRENMATT, J. & RANNOUX, C. (dir.). *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 97 – 103.
- LAVENCY, M. (1998). *Grammaire fondamentale du latin. Tome V : La Proposition relative*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- LE BIDOIS, R. (1952). *L'Inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*. Paris : Artrey.
- LE GOFFIC, P. (1979). « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : Pour en finir avec les deux types de relatives ». Dans *DRLAV* n°21. Paris : Université de Paris VIII, Vincennes. p. 135 – 145.
- (1981). *Ambiguïté linguistique et activité de langage. Contribution à une étude historique et critique des conceptions sur l'ambiguïté du langage et à l'élaboration d'une théorie linguistique de l'ambiguïté, avec application au français*. Thèse de doctorat d'état préparée sous la direction de Monsieur le Professeur A. CULIOLI. Paris : Université de Paris VII.

- (1994). « Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en *Qu-*) : parcours avec ou sans issue ». Dans *Faits de langues* n° 4. Paris : Ophrys. p. 31 – 40.
- (2007). « Les mots *qu-* entre interrogation, indéfinition et subordination : quelques repères ». Dans *Lexique* n° 18. Villeneuve d’Ascq : Presses universitaires du Septentrion. p. 13 – 46.
- (2008). « Phrase, séquence, période ». Dans VAN RAEMDONCK, D. (dir.). *Modèles syntaxiques. La Syntaxe à l’aube du XXI^e siècle*. Berne : Peter Lang. p. 329 – 356.
- (2011). « Phrase et intégration textuelle ». Dans *Langue française* n°170. Paris : Larousse. p. 11 – 28.
- LE QUERLER, N. (1993). « Subordination, thématization, rhématisation : l’exemple de la cause ». Dans MULLER, C. & ROULLAND, D. (dir.). *Subordination. Travaux linguistiques du CERLICO, n°6*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 97 – 122.
- LEEMAN, D. (2004). *Les Déterminants du nom en français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LEROY, S. (2004). *Le Nom propre en français*. Paris : Ophrys.
- LIGNEREUX, C. (2012). *À l’Origine du savoir-faire épistolaire de M^{me} de Sévigné*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LIMOUSIN, L. & DUPUY, E. (2015). « Pronoms relatifs *lequel* vs *-qu-* : conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives. Étude diachronique de l’ancien au moyen français » Dans TREVISIOL-OKAMURA, P. & KAHERAOUI, M. (dir.). *Les Subordonnées. Corpus, acquisition et didactique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 35 – 57.
- LONGREE, D. (2005). « “Relatifs de liaison” et temps verbaux chez les historiens latins ». Dans JAUBERT, A. (dir.). *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions. p. 29 – 42.
- LORIAN, A. (1973). *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*. Paris : Klincksieck.
- LYONS, J. (1977). *Semantics* (Vol. II). Cambridge : Cambridge University Press.
- MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- MOIGNET, G. (1965). *Le Pronom personnel français, essai de psycho-systématique historique*. Paris : Klincksieck.

- MOLINIE, G. (1994). « Le style en sémiostylistique ». Dans CAHNE, P. & MOLINIE, G. (dir.). *Qu'est-ce que le Style ?* Paris : Presses Universitaires de France. p. 201 – 211.
- MONCOND'HUY, D. (2005). *Histoire de la littérature française du XVII^e siècle*. Paris : Honoré Champion.
- MONTE, M. (2014). « Présentation ». Dans MONTE, M. & PHILIPPE, G. (dir.). *Genres & textes. Déterminations, évolutions, confrontations*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. p. 5 – 22.
- MOREL, M.-A. (1996). *La Concession en français*. Paris : Ophrys.
- MULLER, C. (1996). *La Subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- NEVEU, F. (2007). « Détachement et connexité ». Dans *Syntaxe et sémantique* n°8. Caen : Presses Universitaires de Caen. p. 165 – 177.
- NOAILLY, M. (2002). « L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? ». Dans AUTHIER-REVUZ, J. & LALA, M.-C. (éd.). *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. p. 133 – 145.
- PELLISSON, P. & D'OLIVET, P.-J. T. (1858). *Histoire de l'Académie française par Pellisson et d'Olivet avec une introduction, des éclaircissements et notes par M. Ch.-L. Livet*. 2 vols. Paris : Didier.
- POMPEI, A. (2011). « Relative clauses ». Dans BALDI, P. & CUZZOLIN, P. (éd.). *New Perspectives on Historical Latin Syntax. Volume 4 : Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*. Berlin : De Gruyter. p. 427 – 547.
- PREVOST, S. (1998). « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel ». Dans *Cahiers de Praxématique* n°30. Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée. p. 13 – 35.
- (1999). « Inversion du sujet et cohésion syntaxique à la fin du XVI^e siècle ». Dans BAUDRY, J. & CARON, P. (dir.). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM. p. 115 – 138.
- (2001). *La Postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles*. Paris : CNRS Éditions. Collection Sciences du Langage.
- (2002). « Évolution de la syntaxe du pronom personnel sujet depuis le français médiéval : la disparition d'alternances signifiantes ». Dans LAGORGETTE, D. et LARRIVEE, P. (éd.). *Représentations du sens linguistique*. Munich : Lincom. p. 309 – 329.

- (2005). « Constitution et exploitation d'un corpus du français médiéval : enjeux, spécificités et apports ». Dans CONDAMINES, A. (dir.). *Sémantique et corpus*. Paris : Lavoisier. p. 147 – 176.
- RASMUSSEN, J. (1958). *La Prose narrative française du XV^e siècle. Étude esthétique et stylistique*. Copenhague : Ejnar Minksgaard.
- RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1988). « Anaphore, cataphore et mémoire discursive ». Dans *Pratiques* n°57. Metz : CRESEF. p. 15 – 43.
- ROULET, E. (1993). « La phrase : unité de langue ou unité de discours ? ». Dans COLLET, O. & CORQUIGLINI-TOULET, J. (éd.). *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*. Genève : Droz. p. 101 – 110.
- ROUSSEAU, A. (2005). « Quelques fondamentaux de la subordination ». Dans LAMBERT, F. & NØLKE, H. (dir.). *La Syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 297 – 308.
- SARDA, L., VIGIER, D. & COMBETTES, B. (dir.). (2016). *Connexion et indexation. Ces liens qui tissent le texte*. Lyon : ENS éditions.
- SCHNEDECKER, C. (1997). *Noms propres et chaînes de référence*. Metz : Presses Universitaires de Metz.
- SCHØSLER, L. (2000). « Entre Charybde et Scylla, ou Comment exploiter les corpus dans la recherche linguistique ». Dans BILGER, M. (dir.). *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris : Champion. p. 196 – 208.
- SEGUIN, J.-P. (1993). *L'Invention de la phrase au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain : Peeters.
- SIBLOT, p. (1999). « Qu'est-ce que poser un thème ? ». Dans GUIMIER, C. (dir.). *La Thématization dans les langues*. Berne : Peter Lang. p. 33 – 44.
- SIOUFFI, G. (1997). « Quelques remarques sur la phrase au XVII^e siècle ». Dans DÜRRENMATT, J. & RANNOUX, C. (dir.). *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 233 – 243.
- (2003). « Le regard des grammairiens ». Dans COMBETTES, B. (éd.). *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Paris : Honoré Champion. p. 19 – 67.
- (2010). *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*. Paris : Honoré Champion.

- SPITZER, L. [1920] (2009). « La mise en scène par les déterminations adverbiales dans la littérature française moderne ». Dans KARABETIAN, É. (éd.). *Leo Spitzer : Études sur le style. Analyses de textes littéraires français (1918–1931)*. Traduit de l'allemand par Jean-Jacques Briu. Paris : Ophrys. p. 151 – 179.
- STOLZ, C. (2011). « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir l'hyperbate, sans jamais oser le demander... L'hyperbate, définitions et questions ». Dans PAILLET, A.-M. & STOLZ, C. (dir.). *L'Hyperbate. Aux Frontières de la phrase*. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. p. 27 – 44.
- THENAULT, C. (2011). « Valeurs du présent français et genres de discours ». Dans *Linx* n° 64-65, « Les genres de discours vus par la grammaire ». Paris : Université Paris Ouest, UMR 7114 MoDyCo. p. 155 – 172.
- TOURATIER, C. (1980). *La Relative. Essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*. Paris : Klincksieck.
- VALLI, A. (2000). « Introduction ». Dans BILGER, M. (dir.). *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris : Champion. p. 77 – 81.
- VAN RAEMDONCK, D. (2008). « Introduction : chacun cherche son chat ». Dans VAN RAEMDONCK, D. (dir.). *Modèles syntaxiques. La Syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Berne : Peter Lang. p. 9 – 18.
- VIALA, A. (1985). *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- (dir.). [2009] (2016). *Le Théâtre en France*. Deuxième édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- VIGIER, D. (2012). « Linguistique textuelle et enseignement du FLES ». Dans *Le Français dans le monde. Recherches et applications* n°51. Paris : CLE International. p. 34 – 49.
- VIGIER, D. & ROYER, L. (2014). « Les collocatifs nominaux des prépositions *en, dans, dedans* au XVI^e siècle ». Dans BLUMENTHAL, P., NOVAKOVA, I. & SIEPMANN, D. (éd.). *Les Émotions dans le discours. Emotions in discourse*. Berne : Peter Lang. p. 423 – 434.
- WEINRICH, H. (1989). *Conscience linguistique et lectures littéraires*. Paris : Maison des sciences de l'Homme.
- WHITTAKER, S. (2003). « Pour une description textuelle et discursive de l'expression anaphorique *ledit N* ». Dans *Journal of French Language Studies* n°13, vol. II. Cambridge : Cambridge University Press. p. 159 – 176.

ZUBER, R. (1968). *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique : Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*. Paris : Armand Colin.

Table des matières

Sommaire.....	v
Introduction	1
I – Cadre d’analyse	21
I.1 – <i>LEQUEL</i> comme pronom relatif	25
I.1.1 – Catégorie des subordonnées relatives	28
I.1.1.1 – Relatives adjectives.....	31
I.1.1.2 – Relatives périphrastiques	33
I.1.1.3 – Relatives substantives indéfinies	35
I.1.1.4 – Relatives prédicatives	35
I.1.1.5 – Relatives constituantes d’une expression concessive	36
I.1.1.6 – <i>LEQUEL</i> introducteur de subordonnées relatives	37
I.1.2 – Relatives adjectives restrictives, explicatives et narratives	39
I.1.3 – Statut référentiel de <i>LEQUEL</i>	44
I.2 – <i>LEQUEL</i> comme anaphore	51
I.2.1 – <i>LEQUEL</i> et la cohésion textuelle	52
I.2.2 – <i>LEQUEL</i> et la cohérence textuelle	59
I.2.3 – <i>LEQUEL</i> , un relatif de liaison français ?	71
I.3 – Corpus d’étude	75
I.3.1 – Bornes temporelles	75
I.3.2 – Choix et représentation des genres discursifs.....	77
I.3.3 – Sélection du corpus.....	82
I.3.4 – Répartition des occurrences.....	87
II – Études syntaxiques, sémantiques et référentielles....	95
II.1 – Études syntaxiques	99
II.1.1 – Recrutement de l’antécédent	99
II.1.1.1 – Par saillance locale	99
II.1.1.2 – Par saillance syntaxique.....	105
II.1.1.3 – Levée des équivoques	111
II.1.2 – Propriétés de la subordonnée	120
II.1.2.1 – Position de clause	121
II.1.2.2 – Comparaison des tiroirs verbaux des propositions	124

II.1.2.3 – Syntaxe interne	130
II.1.3 – <i>LEQUEL</i> et les pronoms relatifs simples	137
II.1.3.1 – Concurrence effective.....	139
II.1.3.2 – Concurrence virtuelle	144
II.2 – Études sémantiques et référentielles	149
II.2.1 – <i>LEQUEL</i> et l’anaphore qualitative	149
II.2.1.1 – Antécédents renvoyant à l’humain	151
II.2.1.2 – Antécédents non-humains définis	164
II.2.1.3 – Rôle sémantique des <i>LEQUEL</i> objets.....	168
II.2.2 – Phénomènes rares.....	175
II.2.2.1 – Accords de concordance	176
II.2.2.2 – Déficit référentiel de l’antécédent	177
II.2.2.3 – <i>LEQUEL</i> déterminant.....	181
II.2.2.4 – Antécédent pronominal	183
II.2.2.5 – Allongements des <i>Essais</i>	185
II.3 – <i>LEQUEL</i> , pronom relatif marqué	189
III – Organisation du continuum textuel.....	193
III.1 – La période comme unité textuelle	197
III.1.1 – Définition	201
III.1.2 – Exemples	207
III.1.2.1 – Étude de cas : la maxime	207
III.1.2.2 – Autres exemples.....	209
III.2 – <i>LEQUEL</i> comme marqueur périodique.....	213
III.2.1 – <i>LEQUEL</i> et le topique de discours.....	216
III.2.1.1 – <i>LEQUEL</i> et les pronoms relatifs simples	226
III.2.1.2 – <i>LEQUEL</i> et les expressions démonstratives <i>CE N</i>	230
III.2.1.3 – <i>LEQUEL</i> et le déterminant composé <i>LEDIT</i>	238
III.2.2 – <i>LEQUEL</i> et les thèmes phrastiques	244
III.2.3 – <i>LEQUEL</i> et l’organisation périodique.....	250
III.2.3.1 – <i>LEQUEL</i> et la ponctuation	251
III.2.3.2 – <i>LEQUEL</i> et les connecteurs	255
III.3 – Hiérarchisations textuelles	263

III.3.1 – Hiérarchisation narrative	263
III.3.2 – Hiérarchisation énonciative	266
III.3.3 – Hiérarchisation séquentielle	270
III.4 – Des effets de sens à la stylistique.....	277
IV – Analyses stylistiques	279
IV.1 – Genres et séquences textuelles	283
IV.1.1 – <i>LEQUEL</i> et les genres discursifs	284
IV.1.2 – <i>LEQUEL</i> et les séquences textuelles.....	295
IV.2 – <i>LEQUEL</i> comme marque de latinité.....	311
IV.2.1 – <i>La Vie d’Alexandre</i>	313
IV.2.1.1 – Levée des équivoques	313
IV.2.1.2 – Tours propres au latin.....	315
IV.2.1.3 – Relatif de liaison	317
IV.2.1.4 – Problèmes de cohésion et de cohérence.....	319
IV.2.1.5 – <i>LEQUEL</i> prépositionnel	322
IV.2.2 – <i>Le Discours de la méthode</i>	325
IV.2.2.1 – <i>LEQUEL</i> sujet et objet direct	326
IV.2.2.2 – <i>LEQUEL</i> prépositionnel	330
IV.2.3 – <i>LEQUEL</i> et les « belles infidèles ».....	331
IV.3 – <i>LEQUEL</i> comme marque de littéarité	333
IV.3.1 – Discours scientifiques et archaïsmes	333
IV.3.2 – Phénomènes d’hyperbate	339
IV.4 – <i>LEQUEL</i> , introducteur d’ajouts.....	345
V – Postérité du pronom-déterminant	347
V.1 – <i>LEQUEL</i> à la fin de la période classique	351
V.2 – <i>LEQUEL</i> dans la langue contemporaine	355
V.2.1 – Recrutement de l’antécédent	356
V.2.2 – Emploi des <i>LEQUEL</i> prépositionnels	361
V.2.3 – Emplois contemporains de <i>LEQUEL</i>	365
V.2.3.1 – Ajouts après le point.....	365

V.2.3.2 – Variations à <i>LEQUEL</i> déterminant	371
V.2.3.3 – Marque de connivence	373
V.3 – Disparition et résurgence de <i>LEQUEL</i>	377
Conclusions	379
Glossaire	387
Table des figures et résultats d’analyse des corpus	391
A – Figures	393
B – Résultats d’analyse des corpus	395
Index	397
A – Index nominum	399
A.1 – Auteurs et grammairiens de l’époque classique	399
A.2 – Références bibliographiques	400
B – Index rerum	403
Bibliographie	405
A – Corpus d’étude	407
A.1 – Textes des XVI ^e et XVII ^e siècles	407
A.1.1 – Roman	407
A.1.2 – Correspondance	408
A.1.3 – Théâtre	409
A.1.4 – Poésie	410
A.1.5 – Texte d’idées	411
A.1.6 – Éloquence	411
A.1.7 – Œuvres complètes	412
A.2 – Textes contemporains	413
A.2.1 – Littérature contemporaine	413
A.2.2 – Presse contemporaine	414
B – Sources métalinguistiques	415
B.1 – Grammaires et dictionnaires du français, histoire de la langue ..	415
B.2 – Grammaires, recueils de remarques, dictionnaires et précis de rhétorique de l’époque préclassique et classique	417

C – Sources théoriques.....	421
Table des matières	437

Université Lumière–Lyon II

Faculté des Lettres, Sciences du langage et Arts

ED 484 « 3LA », Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Institut d’Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités
(IHRIM, UMR 5317)

Interaction, Corpus, Apprentissages, Représentations
(ICAR, UMR 5191)

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l’Université Lumière-Lyon II

Discipline : Lettres et Linguistique françaises

Mathieu Goux

**Le pronom-déterminant *LEQUEL* en
français préclassique et classique
(1580 – 1720)**

De la langue au discours
Vol. II : Occurrences étudiées

Thèse réalisée sous la direction de
Madame Nathalie Fournier, Professeure émérite
à l’Université Lumière-Lyon II,
et de Monsieur Denis Vigier, Maître de Conférences (HDR)
à l’Université Lumière-Lyon II

Présentée et soutenue publiquement le 10 novembre 2017

Composition du jury :

M. Denis Apothéloz, Professeur à l’Université de Lorraine

M. Philippe Caron, Professeur à l’Université de Poitiers

M^{me} Sophie Prévost, Chargée de recherche, HDR – CNRS

M. Gilles Siouffi, Professeur à l’Université Paris-Sorbonne

Copyright : 2017

Sommaire

Occurrences étudiées	1
I – Période classique	5
II – Période contemporaine	179
III – Corpus <i>LEDIT</i>	195
Table des matières	213

Occurrences étudiées

Ce volume présente les occurrences qui ont été étudiées dans ce travail de recherche. Elles sont numérotées de façon continue et classées en trois grands ensembles : le premier, le plus important et allant de (1) à (926), regroupe les occurrences relevées au sein des textes du français préclassique et classique. Elles ont été réparties d'une part entre fonctions directes [(1) à (629)] et fonctions prépositionnelles [(630) à (926)], d'autre part par auteur puis, le cas échéant, par genre discursif.

Le second ensemble regroupe les occurrences issues de textes du XX^e et du XXI^e siècle. Les occurrences issues des journaux de presse écrite sont numérotées selon le périodique dont elles sont issues (Cé pour le *Canard enchaîné*, LM pour *Le Monde*, No pour *Le Nouvel Observateur*, T pour *Télérama*), et de (Cont1) à (Cont72) pour celles issues de la littérature contemporaine.

Enfin, le troisième ensemble regroupe les occurrences de *LEDIT* étudiées dans la partie III du premier volume de ce travail. Ces occurrences sont numérotées au moyen de lettres, de (a) à (bg), et sont composées pour partie de privilèges d'édition [(a) à (ag)], pour partie d'extraits d'œuvres littéraires [(ah) à (bg)].

Plan du volume

I – Période classique	5
I.1 – Fonctions directes.....	5
I.2 – Fonctions prépositionnelles	125
II – Période contemporaine	179
II.1 – Presse	179
II.2 – Littérature	188
III – Corpus <i>LEDIT</i>	195
III.1 – Privilèges	195
III.2 – Essais et traités	206

I – Période classique

I.1 – Fonctions directes

I.1.1 – Bérulle

(1623). *Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité*. Paris : A. Estienne. Cote Frantext : R334.

(1) Là, vous estes receuant du verbe eternel dans le sein de son pere, sa propre essence en vostre emanation : et vous estes icy, donnant à ce mesme verbe vne essence nouvelle dans le sein de sa mere par vostre operation, en le reuestant de nostre humanité ! ô esprit saint, vous estes esprit d'amour, et vous faites aussi en la terre ceste operation d'amour, ceste vnion diuine, ceste alliance incomparable, qui ioint la terre au ciel, l'estre créé à l'estre increé, et Dieu à l'homme, d'une liaison si estroite, que nous auons vn Dieu-homme, et vn homme-Dieu pour iamais ! Benist soyez-vous à iamais en ceste sainte operation, qui accomplit l'incarnation du verbe et la deification suprême, de la nature humaine : **laquelle** demeurant humaine dedans l'estat mesme de ceste vnion diuine, reçoit la grace increée et infinie dans vn estre créé et finy, et semblable au nostre : et est comme vn nouveau et admirable buisson deuant la face de Dieu pour le salut du peuple, ainsi que le buisson d'Horeb deuant la face de Moÿse. (p. 48-50)

(2) Et i'employe la totalité de ce mien pouuoir, à me rendre vostre, à me referer tout à vous, et à referer tout ce que ie puis ainsi referer à l'hommage, et à l'honneur de votre humanité sacrée, **laquelle** ie prens et regarde desormais comme l'objet auquel, apres Dieu, ie fais relation de mon ame, et de ma vie interieure et exterieure, et generalement de tout ce qui est mien. Or en ce denuement que nous venons de considerer, Iesvs entre en vne vie diuinement humaine, et humainement diuine par l'vnion intime de ses deux natures subsistentes en l'vnité de sa personne : et le fils vnique de Dieu, le verbe eternel, la splendeur, la puissance et la gloire du pere prend la forme de seruiteur, et la prend en deux manieres : l'une, en prenant nostre nature humaine par le mystere de l'incarnation, et abbaissant en iceluy l'estre infiny et suprême de sa diuinité iusques au neant de nostre humanité : l'autre, en abbaissant cette mesme humanité par l'estat et le mystere d'une vie laborieuse et voyageuse sur la terre (p. 121-124)

(3) Ce qui veut dire vn monde d'excellences, de raretez, de singularitez ; lesquelles toutes, soit cogneües, soit incogneues ; soit reuelées, soit non reuelées ; soit publiées en la terre, soit reseruées à la lumiere du ciel ; ie reuere et honore comme ie dois, et comme vous le voulez, ô Iesvs mon seigneur ! Me donnant et m'abandonnant à la souueraineté suprême et incommunicable à l'estat des choses créées, **laquelle** vostre humanité possede par cét estat de filiation diuine : et me liurant au pouuoir excellent, absolu et particulier, que cét estat admirable et adorable luy donne sur toute chose créée. (p. 145-148)

(4) Et les platoniciens qui sont les plus éleuez entre les payens en la cognoissance des choses sublimes, hommes vrayement diuins entre les naturalistes et theologiens entre les philosophes, ne parlent de rien si diuinement que de l'vnité : et dans les elements et les secrets de leur doctrine, ils enseignent à leurs disciples que l'essence et la fecondité diuine est en l'vnité ; voire ils osent bien dire par vne façon de parler pleine

de leurs mysteres, que Dieu a l'vnité, et non pas l'estre : comme estant l'vnité selon leur haute intelligence, vne chose premiere et superieure à l'estre. Et les demons qui ont perdu l'amour de Dieu, mais non sa cognoissance (**laquelle** est profondément empreinte dans leur nature) et qui sont ennemis iurez des grandeurs et perfections diuines ; rendent en leur propre malice vn témoignage illustre à cette verité. (p. 162-165)

(5) C'est en cét oeuvre miraculeux de l'eucharistie et en cette pensée des vnitez diuines, que le fils vnique de Dieu a voulu clorre et terminer sa vie : c'est en cette oeuvre et en cette pensée, qu'il a voulu parler à Dieu son pere, en la plus éleuée, la plus importante et la plus solennelle de ses prieres, **laquelle** il a faict au pere eternel dans le cenacle de Sion, accomplissant le plus grand de ses oeuvres, le suprême de ses mysteres, au dernier de ses iours, au milieu de ses apostres, et allant à la croix s'y offrir luy-mesme en sacrifice. (p. 187-189)

(6) Nous le devons ainsi solidement estimer de son ame diuine, **laquelle** voyoit Dieu en son essence, en ses personnes et en sa gloire dès le premier moment de sa creation. à quoy l'apostre nous oblige, si nous le sçauons bien considerer, quand il nous represente le fils de Dieu commençant son entrée au monde par vne profession solennelle qu'il fait à son pere, en laqu'elle il l'adore, et il reconnoist le nouuel estat qu'il reçoit de luy par l'incarnation ; et luy fait oblation de soy-mesme en qualité d'esclau (comme nous dirons ailleurs) luy offrant son corps en qualité d'hostie pour les pechez du monde, et pour la deliurance des hommes qui estoient les esclaves du prince du monde. (p. 189-192)

(7) L'vne de ces deux trinitez est existente de toute eternité ; l'autre est existente pour toute eternité : l'vne est vniquement diuine et increée et en ses personnes et en son essence ; l'autre est diuine et humaine tout ensemble ; diuine en la personne, et humaine en deux de ses essences : l'vne est adorée, et non iamais adorante ; l'autre est humblement adorée, et diuinement adorante le tres-haut, tres-ineffable et tres-incomprehensible mystere de la trinité, **laquelle** est la source viue, le parfaict exemplaire et la cause finale de l'incarnation. (p. 202-205)

(8), C'est doncques cette vnité de subsistence qui establit ce mystere de l'incarnation : et c'est aussi ce mystere qui establit reciproquement cette vnité de subsistence en deux natures, et introduit par ce moyen dans les mysteres de Dieu, et dans l'intime et le secret de la subsistence de son verbe, vne vnité nouvelle, **laquelle** n'estoit pas auparavant : au lieu que ces deux vnitez, l'vne d'essence, et l'autre d'amour, sont aussi anciennes que Dieu mesme, et sont eternelles comme luy. Car les hommes adoroient bien en la terre l'vnité de la diuine essence ; et les anges voyoient bien au ciel l'vnité d'amour liant entre elles les personnes de la sainte trinité. (p. 207-210)

(9) (10) Doncques en esprit humble et adorant les merueilles de nostre creance, et les secrets de la diuinité ; sous la conduite et la lumiere de la foy, passons d'abysme en abysme, de secrets en secrets, de merueille en merueille, et avec vn esprit d'amour et de reuerence ; disons que par vn secret encores aussi estrange et aussi merueilleux, cette sterilité du saint esprit est vne sterilité aussi diuine et aussi adorable que la foecondité qui le produit : que c'est vne sterilité qui procede de la puissance et foecondité de sa production, qui espuise et arreste diuinement en sa personne la foecondité diuine : que c'est vne sterilité fondée en la grandeur, en la dignité et en la propriété de sa mesme personne, **laquelle** est heureusement produite comme le terme et le repos diuin des emanations diuines dedans la trinité : que c'est vne sterilité **laquelle** comme

elle vient de la foecundité de Dieu, elle se termine en la foecundité de Dieu ; c'est à dire, en la foecundité d'une personne diuine operante hors de soy-mesme. (p. 220-223)

(11) Et ce n'est pas seulement par certains moments comme en l'eucharistie, que cette vnion s'accomplit actuellement : mais en l'incarnation l'vnité sacrée qui interuient entre ces deux suiets diuinement alliez, et personnellement vnis, ne cesse iamais, ne diminuë iamais, ne finit iamais : ains elle est tousiours en son acte, en sa fonction et en sa puissance et maniere d'agir : elle est tousiours en la plenitude de cette puissance, de cét acte et de cette fonction : elle accomplit tousiours son diuin pouuoir, et tousiours fait son office admirable. Et comme la personne du verbe est diuine et infinie, elle a aussi vne toute extraordinaire et indicible application à la nature humaine, qui estant depourueü de sa subsistence, a besoin de celle du verbe eternel ; **laquelle**, pour le dire ainsi, est actuante et penetrante cette humanité et en son essence et en ses puissances, et en toutes ses parties ; et ce encores selon l'estenduë de son pouuoir et de son infinité. (p. 248-251)

(12) Or par cette vnité si penetrante, si puissante et si permanente, Dieu est homme vrayement, réellement et substantiellement : et l'homme est Dieu personnellement ; et Dieu et l'homme ne constituent qu'vne mesme personne, **laquelle** est subsistente en deux natures si diuerses, est viuante en des estats si differents, et est posée en des conditions si éloignées l'une de l'autre. Et toutesfois ces natures, ces estats et ces conditions qui ont tant de difference et d'inégalité, sont conioinctes si diuinement et si intimement, si inseparablement et si inconfusément, selon les definitions des saincts conciles, que la foy recognoist et adore son Dieu en deux natures si differentes, et que l'esprit humain et angelique se perd en l'vnité et en la diuersité de ce tres-haut mystere. (p. 254-257)

(13) Et partant comme il sort en quelque maniere hors de soy, il rentre aussi comme en soy-mesme par ce nouveau conseil et ce nouveau mystere : car traittant d'un mystere qui contient et enclot Dieu en soy-mesme, il traite par consequent, il ordonne et delibere, non sur les creatures, mais sur soy, puis qu'il est l'auteur suprême et le suiет admirable de ce sacré conseil, et de ce tres-haut mystere. Et le verbe eternel sortant comme hors de soy, pour entrer en l'operation de cét oeuvre, **laquelle** luy est commune avec les autres personnes diuines, et est du nombre de celles que les theologiens appellent operations de Dieu hors de luy-mesme ; il rentre comme en soy-mesme d'une maniere qui est propre et particuliere à sa personne, en accomplissant heureusement ce mystere, et en le terminant diuinement de sa propre subsistence. (p. 287-289)

(14) Et associant par ce moyen nostre humanité à sa personne diuine, il la fait rentrer en son pere, et y rentre luy-mesme en elle, et par elle, d'une nouvelle maniere, par l'estat substantiel de sa personne, et de sa filiation diuine : **laquelle** estant non seulement relative, mais toute relation à son pere, elle faict que Diev-homme est en vn estat perpetuel de relation au pere ; estat diuin, incomprehensible et ineffable, qui porte vnité suprême, intimité profonde, et repos inuariable au pere eternel. (p. 288-290)

(15) Le premier qui se rencontre aux yeux de la foy et de l'eglise, c'est le verbe qui se fait chair : le second, c'est cette chair et humanité qui est vnüe au verbe : le troisième, est la subsistence de ce verbe qui est le lien de cette vnité : le quatrième, est la nature de ce verbe, qui est la diuine essence, **laquelle** en cette personne, et par cette personne est vnüe à la nature humaine : le cinquième est, qu'en cette diuine essence y ayant pluralité de personnes, le verbe seul entre les personnes diuines est le lien sacré, le lien substantiel, le lien personnel qui vnit Dieu avec l'homme. (p. 297-300)

(16) Ce que pour mieux entendre, considerons que le verbe eternel, comme tenant le milieu entre le pere et le saint esprit en l'ordre des personnes diuines, il reçoit comme le saint esprit, l'vnité de la diuine essence ; et il produit comme le pere, l'vnité du s. esprit. Qui sont deux vnitez virtuellement distinctes, et toutes deux considerables en la personne du verbe ; en ce que l'vne est en son essence, et l'autre est en la personne dont il est le principe : l'vne est primitiue et originaire (car toutes les vnitez ont leur rapport à l'vnité de la diuine essence comme à la premiere) et l'autre est procedante et originée : l'vne n'est ny produite ny produisante, mais l'autre est produite et constituante dans la trinité vne personne diuine, **laquelle** est produite comme vnissant les deux autres personnes entre-elles d'un lien digne de leur estre et grandeur, d'un lien eternel, diuin et personnel. (p. 301-304)

(17) (18) Ces choses sont de grand poids à qui les sçait bien comprendre, et meritoient bien vn plus long discours. Mais passons plus outre, et approchons de plus pres nostre mystere : et disons que ceste naissance du verbe eternel luy donne droict à beaucoup d'vsages, d'offices, et d'actions dans la terre et dans le ciel, dans le temps, et dans l'eternité ; et regarde ce haut mystere de l'incarnation, comme sa figure et son image, et comme vn nouuel estat auquel le fils de Dieu est fait : primogenitus in multis fratribus, comme parle saint Paul : qui est vne nouvelle primogeniture, **laquelle** va regardant, imitant et adorant sa primauté de naissance, en l'ordre des emanations diuines : qui est vne primauté eternelle **laquelle** est secrettement et premierement honorée dans l'estat de la nature et de la loy, par les preeminences establies en faueur des premiers nez. (p. 317-320)

(19) Il a doncques voulu aussi, comme premier fruit, et comme premier fruit non de la terre, mais de la diuinité mesme, estre offert à la diuinité, et se mettre en estat d'estre présenté à Dieu comme en premice, pour tout ce qui est et sera à iamais procedant de Dieu. Je l'appelle fleur, germe et fruit tout ensemble : car ce qui est épars et diuisé dans les choses creées, est reüny en Dieu ; et le verbe est fruit quant à la perfection et maturité de sa procession : il est fleur quant à sa beauté, **laquelle** conuient proprement à sa personne, et est attribuée au verbe non seulement par nos docteurs, mais par les platoniciens mesme nos imitateurs, qui ont apperceu les ombres de nos mysteres dans leurs figures, et veu quelque chose de leur grandeur dans les enigmes de nos prophetes : et il est fleur et germe quant à sa puissance de produire vne seconde personne de la diuinité, d'autant que comme de la fleur et du germe vient le fruit ; ainsi du fils vient le saint esprit, qui est la seconde personne procedante dans l'eternité. (p. 324-327)

(20) Mais le fils vnique de Dieu estant le principe et la source du saint esprit, il a pouuoir de le referer au pere ; il a pouuoir de le donner au monde, et de l'enuoyer à ses apostres ; il a pouuoir de l'appliquer à l'oeuvre de ce sien mystere, et d'y employer son operation comme chose sienne en son origine : **laquelle** est le fondement de tout ce que le fils opere par le s. esprit, entant qu'il luy donne et communique la vertu, la puissance et la diuinité par laquelle il opere. (p. 327-329)

(21) Car en ceste nature il nous donne sa grace, son esprit, et sa diuinité : et imprime en nos corps par son attouchement diuin et sacré, comme disent les peres, vne vertu dispositiue à la resurrection glorieuse et à la vie celeste, et communique à toute la substance de l'homme, vn droict nouueau et surnaturel, vne puissance secrette et admirable, vne qualité vitale et seminale de renaissance et incorruption, de resurrection et immortalité. Ces trois mysteres sont excellents et diuins, sont profonds et inscrutables,

sont rares et propres à la religion chrestienne ; **laquelle** a cette preeminence d'auoir en son estat et en sa discipline, vne trinité de mysteres qui subsistent en la foy, et en la doctrine de l'eglise, et orment, et éleuent sa creance : comme il y a vne trinité de qualitez infuses et surnaturelles, qui orne, éleue et accomplit les puissances et facultez de l'ame fidelle : et vne trinité de personnes diuines et eternelles, qui respandit et subsiste en la diuinité. (p. 362-365)

(22) Et par ainsi nous entrons en vne excellente communication avec la diuinité, dés à present ; et dés ce bas monde, nous sommes vnis par certains degrez et eschellons substantiellement avec Dieu. Ce que le fils de Dieu au dernier de ses iours, en sa sainte priere, represente à son pere par ces saintes paroles : ie leur ay donné la gloire laquelle vous m'avez donnée : afin qu'ils soient vn, comme nous sommes vn. Je suis en eux, et vous en moy ; afin qu'ils soient consommez en vn. Et au verset precedent : je prie pour eux, afin que tous soient vn, ainsi que vous estes en moy, ô mon pere, et moy ie suis en vous, afin qu'eux aussi soient vn en nous. (p. 370-373)

(23) Car leur essence est necessairement conioincte avec Dieu, ou bien elle seroit au neant ; et leur volonté, qui est en leur essence, est totalement separée de Dieu : mais en se separant ainsi de luy et s'éloignant par leur volonté deprauee de l'influence de son amour et de sa bonté, ils ne peuuent pourtant s'éloigner de l'influence continuelle de sa grandeur, de son pouuoir, de son autorité, et de leur dependance. Et ce qui est grandement remarquable, ceste diuision qui est ainsi en leur royaume, et en leur essence, ne s'arreste pas la : elle passe iusques dans leur volonté mesme, **laquelle** est miserablement diuisée et separée d'avec elle-mesme, par la condition de leur instinct premier, naturel et necessaire qui les porte au bien : car cét instinct estant imprimé de Dieu dans leur nature angelique en sa creation, et perseuerant en elle dans les enfers aussi bien que leur propre nature, il se trouue que leur volonté en cét instinct premier ne se peut pas separer de Dieu, qu'elle sçait tres-infailliblement, et sent tres-viument estre le souuerain bien, et le bien necessaire à toute creature. (p. 389-391)

(24) C'est l'estat miserable du pecheur qui peut bien se ruiner soy-mesme ; mais non pas destruire sa propre essence ; **laquelle** est en estat necessaire d'indigence, d'adherence et de dependance de son createur, et n'en peut estre en aucune façon separée. Car en cette indigence, adherence et dependance consiste la premiere qualité, la condition vniuerselle, la propriété inseparable des choses creées ; et on la peut à bon droict nommer vn degre transcendant, primitif et fondamental en l'ordre et en l'estat, en l'essence et en la nature de tout estre créé ; lequel n'est qu'un estre participé, dissemblable et non vniuoque avec sa cause premiere, dont l'estre est infiny, existant par sa propre essence et independant. (p. 390-393)

(25) Car encores qu'il ayt naissance de son pere, et communauté d'essence avec son pere, le pere toutesfois n'entre point en communauté avec la personne de son fils en ce droict et propriété que le fils a sur ses actions et sur ses souffrances : et la deïfication de cette nature, de ses actions et de ses souffrances humaines est proprement l'action, ou pour mieux dire, l'actuation du verbe eternel, **laquelle** et luy est propre, et est independante en sa propriété personnelle. (p. 402-405)

(26) Et cette independance ainsi diuine, ainsi emanée de Dieu, et ainsi possedée de Iesvs, est tres-digne d'estre considerée de son peuple, et d'estre admirée et adorée de tous ses sujets et enfants : independance clairement exposée en ce discours, et solidement fondée en la puissance du pere à produire son fils comme independant ; et en la subsistence du fils donnée à la nature humaine et à ses actions. Qui sont deux fonde-

ments diuins et immuables en la foy de l'eglise enuers les deux mysteres principaux de sa creance, à sçauoir la trinité et l'incarnation, sur lesquels est estably et appuyé l'estat de la nature vnie, et la qualité humainement diuine et diuinement humaine de ses actions et souffrances : lesquelles estants humaines en leur condition, sont releuées par la condition de ce mystere, et appartiennent en propre à la personne du verbe, et ont vn rapport excellent à icelle, et vn estat diuin en la propriété de sa personne, **laquelle** a vn droict et autorité sur cette nature et ces actions, comme sur vne chose qui est à luy ; et qui est à luy par vn droict si legitime et naturel ; si puissant et diuin ; si naturel et si surnaturel tout ensemble ; qu'il ne peut estre assez dignement representé, ny assez humblement admiré et adoré : car il est fondamental à nostre salut, à nostre redemption et à nostre grandeur en l'eternité. (p. 406-409)

(27) Car ce point n'est touché qu'en passant, il merite bien vn plus grand discours et éclaircissement ; et doit estre remis à vn autre lieu, pour satisfaire aux auteurs des libelles et aduis salutaires, vrayement peu solides et salutaires ; auteurs inuisibles et ignorez censeurs de la pieté et deuotion proposée enuers Iesvs-Christ nostre seigneur : **laquelle** est fondée dans les deuoirs et les sentiments primitifs de la religion chrestienne : laquelle a sa naissance dans le baptesme, et en nostre renaissance en l'eglise : et laquelle est autorisée de la voix et du commandement de l'eglise au catechisme ordonné par le saint et sacré concile de Trente. (p. 408-411)

(28) (29) Car ce point n'est touché qu'en passant, il merite bien vn plus grand discours et éclaircissement ; et doit estre remis à vn autre lieu, pour satisfaire aux auteurs des libelles et aduis salutaires, vrayement peu solides et salutaires ; auteurs inuisibles et ignorez censeurs de la pieté et deuotion proposée enuers Iesvs-Christ nostre seigneur : laquelle est fondée dans les deuoirs et les sentiments primitifs de la religion chrestienne : **laquelle** a sa naissance dans le baptesme, et en nostre renaissance en l'eglise : **et laquelle** est autorisée de la voix et du commandement de l'eglise au catechisme ordonné par le saint et sacré concile de Trente. (p. 408-411)

(30) Car en l'eternité le verbe est Dieu, parce qu'il est fils de Dieu, et il est fils de Dieu, parce qu'il est engendré de Dieu. Or le mesme verbe qui est necessairement engendré dedans l'eternité, a voulu estre engendré vne seconde fois en la plenitude des siecles ; et par cette generation seconde, a voulu imprimer en cette humanité le caractere adorable de sa filiation diuine et eternelle, **laquelle** elle reçoit et elle porte pour vne eternité : car il possède cette humanité non simplement comme Dieu, mais comme fils de Dieu : et en cette qualité il luy imprime sa subsistence propre et personnelle. (p. 419-421)

(31) Et partant cette humanité sacrée est ainsi à Dieu et par le tiltre de creation, et par le tiltre de generation tout ensemble : par le tiltre, disie, de generation haulte, diuine et inenarrable, qui porte heureusement et transporte diuinement du ciel à la terre, de l'eternité au temps, du sein du pere au sein de la vierge, la filiation diuine et eternelle ; et la porte en cette humanité glorieuse, **laquelle** par ce moyen est transferée de l'estat commun et ordinaire en la nature et en la grace dans l'ordre vnique, suprême et extraordinaire de l'vnion hypostatique ; qui est vn ordre et vn estat de singularité, de sublimité, de diuinité et d'indépendance, auquel elle entre par subsistence en la personne propre et indépendante du fils vnique de Dieu. (p. 420-423)

(32) Car l'estre infiny de Dieu nous est representé par les anciens comme vne sphere intellectuelle qui comprend tout et ne peut estre comprise : et comme sa grandeur se clot, se ferme et se termine en elle-mesme, c'est à dire en la trinité des personnes

diuines et eternelles : aussi le mystere, le cercle et le secret de la communication propre, immediate et ineffable de cét estre de Dieu, se comprend, se consomme et s'accomplit dans luy-mesme en cette trinité de communications : dont les deux premieres sont comprises dans le mystere de la trinité ; et la troisième est reseruée au sacré mystere de l'incarnation, qui ferme, qui enclot, qui termine le cercle diuin, et la circonference admirable de Dieu se communiquant dans soy-mesme et dans cette humanité sacrée ; et arreste heureusement et diuinement le poinct et la grandeur des communications immediatement diuines en vne personne diuine, **laquelle** est receuant en soy-mesme et en sa subsistence, vne nature créée. Ces trois communications sont si rares, si eminentes et si singulieres, qu'elles n'ont rien de semblable en la terre ny au ciel, qui nous puisse seruir d'ombre et de figure pour les représenter dignement. (p. 434-437)

(33) Et ce verbe incarné comme nouveau principe d'un nouuel estre, et comme pere du siecle aduenir, produit l'ordre de la grace et de la gloire qui se termine et s'estend à la verité à nous faire dieux, mais nous faire dieux par participation seulement, et non par subsistence comme en l'incarnation, ny par essence, comme en la trinité : c'est à dire, se termine à nous rendre les temples de la diuinité communiquée entre les personnes diuines, et les images viues de cét estre suprême, diuin et increé : et c'est où se termine la communication de Dieu en soy-mesme, et hors de soy-mesme ; en soy-mesme, au saint esprit ; hors de soy-mesme, en l'esprit saint et sanctifié par la grace : **laquelle** ayant ainsi hautement et diuinement sa source primitiue en la communication du pere au fils, et du pere et du fils au saint esprit ; il nous est facile de croire et d'entendre que comme en ce premier mystere de la trinité, selon nostre supposition precedente, il y a vnité et fecondité tout ensemble : il y a aussi pareillement vnité et fecondité au second mystere ; qui est celui de l'incarnation, en laquelle nous adorons semblablement vnité et fecondité, vnité de personne, et fecondité d'essence ; ce qui est notoire non seulement en la pluralité des essences qui sont en ce mystere, et qui sont vnies en vnité de subsistence ; mais encore en ce que l'essence diuine et humaine sont tellement coniointes, qu'elles constituent un nouveau existant et un nouveau principe de vie au monde, comme dit le disciple de la vie et de la verité, c'est à dire saint iean, en plusieurs endroits. (p. 448-451)

(34) Et cette double vnité remarquable en Iesvs ; l'une en sa personne en l'incarnation ; l'autre en son corps en l'eucharistie ; est la source viue de l'vnité de grace et d'esprit ; qui est la troisième vnité ; **laquelle** est le principe de la vie nouvelle qui se communique aux ames dans la terre et dans le ciel. Ainsi Dieu selon sa puissance et sa parole, attingit à fine usque ad finem fortiter : ainsi Dieu qui est vnité, conduit tout à l'vnité, et par degrez distincts d'vnitez vient et descend iusques à l'homme, et l'homme va et monte iusques à Dieu ; et en fin arriue iusques à la iouissance de l'vnité suprême et primitiue de la diuine essence, par la veüe par la lumiere, par la iouissance de la gloire, en laquelle cette diuine essence, qui est vne et vnité tout ensemble, s'imprime en nostre esprit, se communique à iceluy, et le rend bienheureux. (p. 458-461)

(35) Il est Dieu en sa nature premiere ; il est Dieu, fils de Dieu en sa personne ; il a Dieu pour son dieu en sa nouvelle nature. Les deux premieres propositions sont euidentes en la foy, expliquons la derniere. Le mystere de l'incarnation suppose deux natures au fils de Dieu : l'une diuine et l'autre humaine ; et par ce moyen le pere eternel a deux attributions au regard de son fils : car il est son dieu à raison de son humanité, dont il luy a pleu le reuestir pour le salut des hommes ; comme il est son pere à raison de la diuinité, **laquelle** il a receue de luy par generation eternelle. Et semblablement Iesvs-Christ nostre seigneur comme ayant desormais double nature, a aussi double re-

gard vers Dieu ; vers Dieu comme son pere en sa diuinité ; vers Dieu comme son dieu en son humanité, de laquelle le pere est Dieu, comme il est Dieu de toute creature : et en outre il est encore le dieu de cette humanité en vne façon particuliere, sur laquelle est fondée la verité et l'energie de cette sacrée parole, Deus tuus. (p. 483-485)

(36) Et dans cét ordre suprême et nouveau, Dieu qui est et habite en toutes choses, ou par sa nature ou par sa grace, est et habite en cette humanité et par grace et par nature ensemble : par grace ; mais grace increée, grace substantielle, grace personnelle, grace qui surpasse et qui fonde toute grace : par natvre ; qui se rencontre icy avec la grace ; et ce qui est beaucoup plus, qui est la mesme grace ; grace en sa communication au regard de nous ; et nature en sa condition au regard de Dieu : car c'est la nature et substance de Dieu mesme, qui est la grace communiquée personnellement à cette humanité, et qui la sanctifie et deïfie en luy. Dieu donc voulant habiter en cette humanité par cette grace substantielle, diuine, et increée, qui est sa propre nature, et par sa nature, qui est cette grace suprême, **laquelle** il daigne vniquement conferer à cét estre créé ; il veut habiter en cette humanité en vne maniere si haute et si sublime, et si digne de luy-mesme, qu'elle est vne viue et viuante representation, et vne imitation parfaite de celle en laquelle la diuinité habite en soy-mesme et ses personnes en elle. (p. 497-500)

(37) Dautant que ce mystere est singulierement diuin, puis qu'il est fondé et estably en vn estre qui est vne mesme chose avec la diuine essence ; c'est à dire, en la subsistence, **laquelle** est si parfaitement vne mesme realité avec l'essence diuine, qu'elle ne peut pas mesme estre conceuë de nos esprits sans cette essence : car encores qu'ils diuisent les choses les plus conioinctes, et qu'ils separent en leurs pensées l'essence des relations ; ils ne sçauroient toutesfois separer les relations de leur essence commune, par vn secret admirable dedans la trinité, et par vne merueille dans la merueille mesme. Or le mesme moyen qui rend ce mystere diuin, rend ce mystere encore singulierement propre au verbe, puis qu'il est fondé en cette subsistence, qui est tellement propre au verbe, qu'elle ne conuient qu'au verbe. (p. 534-537)

(38) Mais laissant ces pensées pour vne autre fois, et contemplant l'honneur que reçoit cette humanité par ce mystere, éleuons nous, et disons : ô dignité ! Ô grandeur ! ô felicité de la nature humaine, d'estre ainsi éleuë pour appartenir au verbe ! D'estre éleuë pour luy appartenir d'vne maniere d'appartenance qui ne conuient à aucune chose créée ! D'estre éleuë pour luy appartenir par vn droict de singularité que la foy ne nous permet pas d'attribuër mesme à son essence eternelle ! **Laquelle** chacun des fideles reconnoist estre l'essence des autres personnes diuines ; au lieu que la foy nous apprend que cette humanité n'a point d'autre personne à qui elle appartienne, et où elle repose, que la personne du verbe. Et cette sorte d'appartenance vnique et singuliere au verbe a encores cela de merueilleux, qu'elle luy est naturelle et surnaturelle tout ensemble. (p. 545-548)

(39) nous contentons de dire maintenant : que si vn degré de grace rend vne ame digne de Dieu, luy confere vne excellente deïfication, comme parlent les saints peres, et la rend communicante à la nature diuine, diuinae consortem naturae, comme parle le premier et le prince des apostres : quelle excellente deïfication, quelle communication diuine, quelle sublime et intime adherence à la diuinité, quelle suite, quelle estenduë, d'estats, d'effects et de merueilles ; y aura-t'il en cette humanité sacrée, qui reçoit en elle-mesme, non vn degré de grace, mais vn abysme de grace ; non vn abysme et vn ocean de grace accidentelle, mais la grace substantielle, origine et fondement de toute

grace ; non vn estre creé communiqué aux hommes et aux anges ; mais l'estre increé, mais la diuinité ; qui n'est propre et ne conuient qu'aux personnes diuines ; et qui par vn pouuoir et par vn amour ineffable est communiquée à cette humanité, et à cette humanité seule entre toutes les choses créées, **laquelle** est sublimement et intimement penetrée, deïfiée et sanctifiée par la diuinité ? Suiuons le mesme exemple de la grace, pour cognoistre où Dieu veut encores éleuer cette humanité, en luy donnant vne nouvelle et subsequente communication de soy-mesme en suite et en l'honneur de la precedente, qui establit et introduit au monde le sacré mystere de l'incarnation. (p. 558-561)

(40) Car le fils vnique de Dieu s'est vny en telle sorte à nostre humanité, que nous l'y voyons estre vny comme Dieu en sa diuine essence, et comme fils de Dieu en sa personne : mais non encores comme splendeur du pere : cét estat heureux et glorieux estant reserué apres l'oeconomie et dispensation de la vie douloureuse et laborieuse du fils de Dieu sur la terre. C'est le sens, à mon aduis, de ces grandes paroles : glorifiez moy, vous ô mon pere, enuers vous-mesme, de la gloire laquelle i'ay euë par deuers vous, deuant que le monde fut faict. Par lesquelles il ne demande pas simplement vn estat de gloire de la part des hommes, c'est à dire, que les hommes l'adorent et recoignoissent pour fils de Dieu ; mais vn estat de gloire de la part de Dieu son pere. (p. 576-579)

(41) Si quelqu'un vouloit rabbaïsser la majesté de ces paroles en vne intelligence plus basse, en referant cette gloire et clarté désirée par Iesvs-Christ à la gloire que luy doiuent rendre les hommes par la creance et recoignoissance de sa grandeur ; ie le supplie de considerer que c'est la sapience increée et incarnée qui parle, **laquelle** a vn sens bien plus éleué que le nostre, et est en vn estat de gloire si hault et si eminent, que la creance et recoignoissance des hommes adorants Iesvs-Christ comme Dieu, n'est qu'un rayon de sa gloire et vne emanation de sa splendeur diuine. La gloire, la clarté, la splendeur dont il parle en ce texte, et qu'il attend à l'yssuë de ses trauaux et labours luy est interieure, et non pas exterieure, et est independante de la volonté des hommes. (p. 580-583)

(42) L'autre estat supposant que cét homme est Dieu par le mystere de l'incarnation, fait que le pere le traicte comme Dieu, le tire hors des bassesses de la vie humaine, luy donne entrée en la splendeur et clarté de Dieu ; **laquelle** estant retenuë jusques à present, se verse, se répend, et se communique à cette humanité ; l'a penetre, l'actuë, et l'a remplit. Et comme Dieu qui est esprit, s'est faict sensible par ce mystere ; aussi Iesvs porte la majesté de Dieu sensiblement et visiblement empreinte en son estat : et le ciel le contemple et le voit en cette gloire, la terre l'y croit et l'y adore, et les enfers le sentent et l'experimentent, où par la force de la puissance de Iesvs les démons sont contrains de ployer les genoux deuant luy, et de luy rendre hommage comme à leur souuerain et à leur dieu. Voila les diuers estats de Iesvs en ce mystere. (p. 593-596)

(43) Car Dieu y communique sa subsistence, et par sa subsistence son essence, et en son essence les perfections de son essence comme subsistentes personnellement en cette humanité : et en son temps il fait vne diffusion et communication de sa gloire, **laquelle** est reseruée, retenuë et suspenduë en plusieurs points de ses estats et effects par vn miracle perpetuel : miracle special, vnique, et singulier en l'estat de ce mystere, et propre à Iesvs seul, comme la diuinité et la splendeur de la diuinité luy est propre singulierement, et priuatiuement à tout autre. (p. 593-596)

(44) Car celui qui est le soutien de cette humanité, et l'origine de ce sien estat glorieux, asçavoir le verbe eternal, est Dieu, et il est Dieu portant en la diuinité, la splendeur du pere eternal : **laquelle gloire et splendeur** luy appartient, non seulement en la diuinité de son essence, mais aussi en la propriété de sa personne. Le verbe donc faisant à sa nature humaine vne particuliere communication de soy-mesme, il luy fera vne speciale communication de sa clarté, de sa splendeur, de sa gloire, de sa puissance, et de sa souueraineté, et chacun la deura recognoistre. (p. 612-614)

(45) La fin où se terminent les grandeurs et les abaissements de Iesvs : c'est son estat solide et permanent, et permanent en vne eternité. C'est sa vie, sa gloire, et son repos, et son repos inuariable. C'est l'object de nostre eternité, et la fin où se doiuent terminer nos vies, nos croix, et nos discours, passant nostre vie, en pensant à luy, en parlant de luy, en souffrant pour luy, pour viure en luy, comme il vit en son pere ; pour estre vnys à luy comme il est vny avec son pere ; et pour estre en société avec luy, comme il est en société avec les personnes diuines : afin d'accomplir ce souhait apostolique de son bien aimé disciple, *societas nostra sit cum patre et filio eius Iesu Christo*. Que nostre société soit avec le pere et avec son fils Iesvs-Christ. Car il nous faut encores remarquer, que cette subsistence diuine que nous auons déclaré en ce discours estre communiquée à l'humanité, est la subsistence du verbe eternal, **laquelle** a cela de propre, qu'elle est la forme hypostatique constituante la personne du verbe, et ainsi entant qu'elle est constitutive d'une personne procedante du pere, et produisante le s.. esprit, en cette qualité elle est vn lien tres propre pour lier et associer cette humanité à la tres-sainte trinité. (p. 615-618)

(46) Et par ainsi elle rapporte diuinement, mais differemment cette humanité sacrée aux trois personnes diuines, comme estant vne nature qui est diuinement et glorieusement consubstantielle avec leur diuinité en l'hypostase du verbe, et qui leur appartient par vne voye si haute et si sublime, et par vn moyen si sacré et si diuin. ô quelle éléuation de cette humanité dans la diuinité, puis qu'elle n'a estre que dedans l'estre increé ! ô quel droict et et puissance de Dieu sur cette humanité, **laquelle** ne subsiste qu'en sa diuinité ! ô quelle appropriation de la tres-sainte trinité à cette nature humaine ! Appropriation fondée non simplement aux perfections communes de son essence, mais en l'origine et en la propriété distincte de ses personnes, c'est à dire au pere comme pere ; au fils comme fils ; et au saint esprit, comme esprit procedant du pere et du fils. ô quelle appartenence et relation de cette humanité, et à cette essence et à ces personnes diuines, puisqu'elle est l'unique essence créée qui leur appartient en vne si particuliere façon, et qui en son estre, et en son estat singulier et élué, va regardant, imitant, et adorant la diuine essence, en son estre, en son estat et en son vnité subsistente aux trois personnes increées ! (p. 619-622)

(47) Celle-cy est diuine et celle-la est deïfiée, celle-cy est increée et celle-la pour son existence, a l'existence increée : celle-cy est vne en la diuinité des personnes, et celle-cy est vnique en la deification excellente qu'elle possède. Et comme la diuine essence est communiquée diuinement et ineffablement en la trinité ; aussi en l'incarnation la subsistence diuine est communiquée à cette humanité ; **laquelle** entre par ce moyen en tres-grande alliance, et en société tres-estroite avec les trois personnes diuines : avec le pere, comme ayant pour son estre personnel l'estre engendré par le pere, et comme établie par ce moyen dans la filiation eternalle : avec le fils, comme estant son épouse, et l'unique épouse du fils vnique de Dieu ; epouse non par grace accidentelle, mais par grace substantielle ; epouse non au regard du corps seulement, et de la moindre partie de soy-mesme, mais épouse au regard du corps et de l'esprit, et de

toute sa substance, totalement, également et diuinement conjointe et vnne au verbe (p. 621-624)

(48) C'est vn secret que la philosophie n'a point penetré, qui a bien parlé de la grandeur de Dieu, comme cause premiere ; mais peu ou point de son amour, vers les choses existantes hors de son estre et estrangeres à son essence. C'est vn point reserué à la lumiere de la foy ; **laquelle** comme plus éluee nous reuele de Dieu ce que la nature ne nous en peut pas apprendre : et c'est vn point bien digne de nous estre enseigné par le verbe eternel, qui est luy-mesme le sujet de cét amour, puisque c'est luy qui est donné par cét amour au monde. Et nous voyons en ce propos comme il employe ses premieres paroles et instructions à parler de cét amour : et comme nonobstant l'infinité de sa lumiere et de sa sapience, il trouue sujet de s'estonner, et de témoigner cét estonnement en parlant et nous disant, ainsi Dieu a aimé le monde. (p. 653-656)

(49) D'où vient que les choses grandes s'abaissent et deteriorent en la condition des choses basses qu'elles affectionnent : et au contraire les choses petites s'éleuent, s'annoblissent et s'aggrandissent, si elles se portent à l'amour de choses plus grandes et releuées que leur condition. C'est le sens commun des philosophes, confirmé de l'experience journaliere de ceux qui aiment. Et c'est aussi la doctrine de la foy, **laquelle** comme elle nous reuele vn amour plus grand, plus haut et plus puissant que n'est pas celuy qui est borné dans les limites de la nature ; elle nous donne aussi vne plus claire cognoissance, et plus forte experience de cette verité, nous faisant voir dans nos mysteres la puissance admirable de cét amour, qui éluee l'homme et abaisse Dieu ; et fait sentir au monde l'interest de l'homme à aimer Dieu, et l'interest de Dieu à aimer l'homme. (p. 655-658)

(50) Le fils de Dieu donc, selon cét enseignement de la foy, descend du ciel et se fait homme pour le salut des hommes ; c'est à dire il prend la natvre humaine pour les hommes, et ne prend pas seulement en cette nature vne qualité passible pour les hommes ; et ce n'est pas vne simple circonstance, mais c'est le fond et la substance mesme du mystere de l'incarnation qui est employée pour les hommes ; ce n'est pas vne simple condition de cette humanité passible et souffrante, mais c'est l'humanité mesme en sa nature et en ses circonstances, **laquelle** le fils de Dieu prend pour le salut des hommes, si nous suiuous ces paroles de vie et de verité, qui portent en termes exprez et distincts, comme et il descend du ciel, et il monte en la croix pour nous, distinguants ces deux mouuements differens, sa descente du ciel et son élueement en la croix, et les attribuants tous deux à vne mesme cause, c'est à dire au peché des hommes. (p. 666-669)

(51) Car c'est par son fils que le pere a fait les siecles, ce dit l'apostre aux hebreux, per quem fecit et saecula. C'est par son fils que le pere nous met en sa grace et en sa gloire, comme dit toute l'escriture. Et nous le deuons adorer comme vn orient par sa naissance premiere et diuine, auquel tout orient doit tribut et hommage. Nous deuons, dy-je, l'adorer comme orient : mais comme vn orient eternel, et comme vn orient qui est tousiours en son midy par la plenitude de sa lumiere ; et toujours en son orient par la condition et perfection de sa naissance, **laquelle** continuë tousiours, et ne finit jamais, comme elle ne commence jamais ; et en laquelle il est tellement né, qu'il est tousiours naissant en l'eternité. ô merueille ! ô prodige de cette naissance, par laquelle Iesvs est vn orient ! Par laquelle Iesvs est vn orient eternel ! (p. 704-707)

(52) Ainsi donc le verbe eternel habite au sein de son pere, comme au lieu de sa naissance, et y habite eternellement, et mesme il y habite vniquement (ce qui est vne

autre sorte d'excellence et grandeur de sa naissance eternelle) car il est fils vniue et eternel ; et ce terme de sein est propre et affecté à la generation, **laquelle** ne conuient qu'au fils, et comme fils, il est espuisant, ou pour mieux parler, remplissant et terminant toute la puissance du pere à engendrer. Tellement que le s.. esprit qui procede du pere comme luy, n'est pas engendré comme luy ; aussi est-il au cœur et en l'amour du pere, et non pas au sein du pere, à parler proprement selon les saintes escritures, et les enseignemens sacrez de nostre religion. Le lieu donc de ceste naissance premiere et eternelle de Iesvs, est le sein du pere. (p. 715-718)

(53) Car il n'est subsistant entre les personnes diuines qu'en la relation qu'il a comme fils à son pere, lequel il ayme et regarde d'vn amour eternel : et il n'est viuant et subsistant entre les hommes, que par la naissance qui fonde le rapport et la relation qu'il a comme fils à sa tres-sainte mere, **laquelle** il chérit et ayme vniue, comme sa source vniue, et son origine en la terre. Ce nom encore nous marque en ce verset la naissance du verbe en l'eternité, ante solem filiabitur nomen eius, etc..., c'est à dire, auant que le soleil fut formé, il a le nom, l'estre, et la qualité de fils : et il nous marque le temps de sa naissance en la terre en la mi-nuict, auant l'aurore, ante solem filiabitur nomen eius, c'est à dire auant que le soleil soit leué. (p. 788-791)

(54) Or de ces trois naissances la seconde est celle où son autorité est moins sensible et plus cachée dans l'abbaissement de son enfance, et dans l'estat de sa mortalité. Et toutesfois en cette humble et seconde naissance, en laquelle comme Iesvs est viuant et mourant tout ensemble : aussi et viuant et mourant il parle, il maintient, il exerce sa souueraineté. Et ceux qui luy veulent raur sa vie en son enfance, et la luy rauissent en la croix, ne peuuent pas luy raur sa royauté, **laquelle** il maintient et conserue, ne conseruant pas sa vie. Ainsi nous voyons Iesvs en son enfance proclamé roy, et par des roys, redouté d'vn roy, et adoré des roys, voulant dés sa naissance faire paroistre vn éclat de sa grandeur, et faire sentir aux grands la secrette puissance cachée dedans sa creiche, qui doit vn iour paroistre en la face de l'vniuers, à leur estonnement : si tantum terruit cuna vagientis ; quid faciet tribunal iudicantis ? (p. 959-962)

(55) Quelques peuples signalez dans l'antiquité profane, celebrez dans les lettres sacrées, et honorez de la garde et tutelle du peuple de Dieu, et du fils vniue de Dieu mesme, en l'estat de sa minorité et de sa sainte enfance, lesquels en leurs actions et documents estoient pleins de figures enigmatiques et hieroglyphiques ; auoient accoustumé de représenter la religion par vn certain animal qui n'a point de langue : pour monstrer que Dieu duquel la bonté, la grandeur et la majesté surpasse toute eloquence, ne doit point estre adoré avec la langue et les paroles, mais avec la pensée et l'entendement. Que si delaisants les pensées de ces prophanes, nous voulons rechercher les sentiments des ames saintes et diuines, celle qui a esté si dignement consacrée aux loüanges de Dieu, et qui fournit et à la synagogue et à l'eglise des paroles sacrées pour loüer Dieu en tout temps, et en tout le monde, (ie veux dire le roy, le prophete, et le poëte sacré des Hebreux) chante diuinement, tibi silentium laus Deus in Sion. à toy le silence est loüange, ô grand Dieu en Sion. (p. 5-8)

(56) Car le cours de la vie mortelle et voyage de fils de Dieu, est partagé en deux sortes d'estats bien differents, et comme opposez l'vn à l'autre. L'vn, est vn estat d'infusion et de communication de plusieurs graces, effects, et qualitez singulieres, excellentes, et diuines, que l'humanité reçoit de la diuinité occulte et cachée en elle. L'autre, est vn estat de suspension et de priuation de plusieurs autres graces et effects, que cette mesme diuinité selon sa grandeur et sa liaison estroite à cette humanité, deuoit operer

en elle et par elle, et qui luy sont abondamment communiquez dedans le ciel ; **lesquels** neantmoins ont esté souuent retenus et suspendus iusques au temps de sa vie glorieuse et celeste, pour la dispensation de nostre salut. Car encores que Iesvs-Christ nostre seigneur eust la plénitude de la diuinité si intimement coniointe à sa nature humaine, il a toutesfois voulu porter sur la terre en son humilité, la priuation de plusieurs sortes de graces et d'effects singuliers de sa diuinité, qui estoient deus à son humanité dès son entrée en l'estat de l'vnion hypostatique, et qui luy sont rendus abondamment dans le ciel. (p. 79-82)

(57) Semblablement c'est vn indice de cét autre estat d'abondance, que l'emanation de tant de merueilles rapportées en l'écriture, où nous voyons que durant l'espace de trois ans il luy a pleu imprimer les marques de sa grandeur et de sa puissance dedans le monde, sur la terre, sur les eaus, sur les choses animées et sur les inanimées, sur les orages et sur les tempestes, sur les hommes et sur les demons mesme, sur les ames, sur les corps, sur les viuants, sur les morts, et sur toutes sortes de malades, **lesquels** estoient tous guaris. Et de ses guarisons, les vnes estoient operées par sa simple parole, les autres par l'imposition de ses mains saintes et puissantes, les autres par l'attouchement de sa chair sacrée et deïfiée, et quelques vnes mesme par le simple attouchement de sa robbe : et ce non seulement pour marque de son pouuoir sur les choses et animées et inanimées ; mais encores pour marque de la vertu residente en cette chair deïfiée, et emanante de cette chair precieuse, beaucoup plus efficace que tous les simples de la terre, et diuinement efficace pour la guarison de toutes sortes d'infirmitéz. (p. 83-85)

(58) J'ay regret de m'estendre en ce sujet, et d'employer icy des paroles mieux seantes dans les theses et dans les escholes, que dans les chaires et dans les discours de la foy : mais le lecteur me le pardonnera s'il luy plaist, veu que la necessité m'y contrainct, pour obuier par maniere de precaution aux difficultez que forment quelques vns, **lesquels** ie prierois volontiers ou de garder le silence par modestie, ou de vouloir prendre la peine de considerer attentiuement, et d'approfondir les veritez que la foy nous enseigne : afin qu'il apparaisse que nous auons tous vn mesme sentiment, accompagné de charité aux choses de la foy, comme nous le commande l'apostre. (p. 97-100)

(59) Or en cette naissance l'eglise est la mere des fidelles, qui engendre ses enfans en l'honneur et en la puissance de la paternité du pere eternel, a quo omnis paternitas in coelo et in terra nominatur. Et l'eglise comme mere par la grace, non par la nature, a cét aduantage par dessus les meres temporelles, qu'elle engendre et conserue tousiours en son sein ses enfans, sans les pousser dehors, **lesquels** aussi comme toujours viuants et tousiours enclos dans le sein de l'eglise, viuent en la foy, comme parle l'écriture ; et viuent non de leur propre sens, mais du sens de l'eglise, comme les enfans enclos dans le sein de leur mere viuent de la substance de leur mere. (p. 712-715)

(60) Le prince donc des apostres en cette profession publique et solemnelle de la foy, faitte en sa presence, et à l'enqueste de Iesvs-Christ, en son nom, et au nom du sacré college des apostres ; appelle Dieu, viuant, non par distinction des faux dieux qui sont morts, et ne sont pas vrayement viuans, et ne meritent pas d'estre comparez à la grandeur et majesté de Dieu viuant : mais il appelle Iesvs-Christ le fils du Dieu viuant, par opposition à vne autre sorte d'enfans qui sont vrayement viuans, et vrayement enfans de Dieu, **et lesquels** le verbe eternel, parole infaillible, et parole ineffable du pere, nomme et appelle, dieux, en vn sens veritable et esleué, qui les rend dignes de cette haute et sublime qualité et denomination, et d'estre ainsi nommez de la bouche de Dieu

mesme, et les rend adherans et participans de sa diuinité, comme estans vrayement dieux par participation, et vrayement enfans de Dieu par adoption. (p. 737-740)

(61) Car et sa mort nous est vie, et nous donne la vie, et ne le priue pas de la vraye vie : puis que la mort ne separe ny son ame ny son corps de la diuinité qui est la vraye vie. En la naissance du monde, Dieu qui est vie a voulu comme vie faire vne ombre et vne image de soy-mesme ; et il a voulu former trois vies mouuantes sur la terre, lesquelles il a coniointes et reünies en Adam et en sa posterité ; la vie vegetante, la vie animale, et la vie humaine. Mais au second Adam supposant ces trois vies comme en tous les hommes, il a estably et ordonné en terre trois autres sortes de vie, toutes nouvelles, toutes saintes, toutes diuines, et toutes dignes d'vn nouuel homme et d'vn nouuel Adam. (p. 74-77)

(62) Vous estes, ô humanité sainte, celle-la seule entre toutes les creatures que le pere eternel choisist pour estre existente et subsistente en son verbe, et qu'il appelle entre toutes pour entrer par ce moyen en l'estat de sa filiation non adoptiue, mais propre et naturelle ; et pour porter et receuoir les communications intimes et secrettes des perfections diuines (autant que vostre estre créé le permet) en suite de cét estat, de cette subsistence et de cette filiation diuine, qui vous est si liberalement communiquée. Ce qui veut dire vn monde d'excellences, de raretez, de singularitez ; lesquelles toutes, soit cogneües, soit incogneues ; soit reuelées, soit non reuelées ; soit publiées en la terre, soit reseruées à la lumiere du ciel ; ie reuere et honore comme ie dois, et comme vous le voulez, ô Iesvs mon seigneur ! Me donnant et m'abandonnant à la souueraineté suprême et incommunicable à l'estat des choses créées, laquelle vostre humanité possède par cét estat de filiation diuine : et me liurant au pouuoir excellent, absolu et particulier, que cét estat admirable et adorable luy donne sur toute chose créée. (p. 145-147)

(63) Car les emanations diuines comme elles procedent de Dieu, aussi elles se terminent à Dieu en la production du saint esprit, qui est Dieu comme le pere et le fils qui le produisent ; et les conseils de Dieu, comme ils partent de Dieu, ils retournent à Dieu en la deliberation qu'il tient d'vnir vne essence créée à vne personne increée, et d'establir au monde cette admirable vnité, qui est le centre et le dernier point qui arreste et termine tous ses conseils, selon les escritures lesquelles nous témoignent qu'il a fait tout en son fils, par son fils, et pour son fils. Ainsi Dieu est tousiours luy-mesme, c'est à dire, Dieu est tousiours infiny et ineffable ; Dieu est tousiours aimable et tousiours adorable ; Dieu est tousiours aimable et admirable en luy-mesme, et en ses conseils, et en ses oeures (p. 294-297)

(64) C'est l'estat miserable du pecheur qui peut bien se ruiner soy-mesme ; mais non pas destruire sa propre essence ; laquelle est en estat necessaire d'indigence, d'adherence et de dependance de son createur, et n'en peut estre en aucune façon separée. Car en cette indigence, adherence et dependance consiste la premiere qualité, la condition vniuerselle, la propriété inseparable des choses créées ; et on la peut à bon droict nommer vn degré transcendant, primitif et fondamental en l'ordre et en l'estat, en l'essence et en la nature de tout estre créé ; lequel n'est qu'vn estre participé, dissemblable et non vniuoque avec sa cause premiere, dont l'estre est infiny, existant par sa propre essence et independant. Ce qui est si veritable, qu'y ayant en la diuinité deux personnes diuines lesquelles ont necessairement origine et principe de leur subsistence, elles ont en cette emanation mesme vne non-dependance : tant il est propre et essentiel à l'estre diuin et increé d'estre independant : et tant il est propre et essentiel à tout estre créé,

d'estre indigeant, adherant et dependant de son Dieu, de son principe, de son origine ; comme n'estant qu'un simple estre restreinct et participé, qui n'a rien et ne peut rien auoir que dans cette condition generale et vniuerselle d'adherence et de dependance, qui porte vne relation à Dieu et à son principe (p. 391-394)

(65) Car la nature, les actions et les souffrances de Iesvs sont bien dependantes du pere eternel en leur condition naturelle ; mais elles sont independantes de luy en leur estat et subsistence, en leur propriété personnelle, en leur deïfication, en la relation qu'elles ont à un suppost et diuin et independant, et en l'appartenance qu'elles ont au verbe qui est diuinement supposé à cette nature créée, et substitué au droict naturel de la personne humaine qui n'y est point. Et le verbe est pour iamais le propriétaire de cette nature humaine, de ses actions et de ses souffrances, **lesquelles** toutes sont ainsi au verbe, et luy appartiennent avec vne maniere et sorte d'independance. Recueillons en peu de mots ce discours, et remarquons que cette diuinité, independance et souueraineté de Iesvs en sa personne, en son application à la nature humaine, et en son droict, pouuoir et autorité sur elle et sur ses actions ; est fondée en la grandeur de son estre, en la puissance de son origine, en la dignité de sa naissance eternelle. (p. 404-407)

(66) Et cette independance ainsi diuine, ainsi emanée de Dieu, et ainsi possedée de Iesvs, est tres-digne d'estre considerée de son peuple, et d'estre admirée et adorée de tous ses sujets et enfants : independance clairement exposée en ce discours, et solidement fondée en la puissance du pere à produire son fils comme independant ; et en la subsistence du fils donnée à la nature humaine et à ses actions. Qui sont deux fondements diuins et immuables en la foy de l'eglise enuers les deux mysteres principaux de sa creance, à sçauoir la trinité et l'incarnation, sur lesquels est estably et appuyé l'estat de la nature vnüe, et la qualité humainement diuine et diuinement humaine de ses actions et souffrances : **lesquelles** estants humaines en leur condition, sont releuées par la condition de ce mystere, et appartiennent en propre à la personne du verbe, et ont un rapport excellent à icelle, et un estat diuin en la propriété de sa personne, laquelle a un droict et autorité sur cette nature et ces actions, comme sur vne chose qui est à luy ; et qui est à luy par un droict si legitime et naturel ; si puissant et diuin ; si naturel et si surnaturel tout ensemble ; qu'il ne peut estre assez dignement representé, ny assez humblement admiré et adoré : car il est fondamental à nostre salut, à nostre redemption et à nostre grandeur en l'eternité. (p. 406-409)

(67) Et si, éclairé comme nous de la lumiere de la foy, il eust cogneu un nouveau monde et vne terre nouvelle, un nouveau ciel et un nouveau soleil, et un homme-Dieu, qui par son cours et par les mouuements reglez, ou plustost saintement desreiglez, de sa vie souffrante et de sa mort diuine obscurcit le ciel, altere les elements, ébranle la terre, épouuante les enfers, rault les hommes et les anges, et par des voyes pleines de si grandes merueilles, établit un nouuel empire et un empire eternel au monde ? à la verité l'obiect de la contemplation des chrestiens est bien different de celui des naturalistes, qui n'estudient que dans le liure du monde, et ne s'occupent que dans les sciences prophanes : **lesquelles** sembloient insipides à saint Augustin, parce qu'il n'y trouuoit point le verbe incarné, qu'il n'y voyoit point Iesvs-Christ nostre souuerain seigneur ; et qu'il n'y lisoit point l'excez de son amour, les faueurs de sa grace, et la puissance de sa croix. (p. 425-428)

(68) C'est pourquoy Iesvs-Christ resucité disoit à ses apostres, ascendo ad patrem meum et patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum : où il parle ainsi differem-

ment, selon ses différentes natures, **lesquelles** le prophete a reconnuës par esprit prophetique, et indiquées en ces paroles : vnxit te ô Deus, Deus tuus. Car Iesvs est Dieu, est Dieu de Dieu, et est l'oinct de Dieu : il est Dieu en son essence eternelle, comme le pere et comme le saint esprit : il est Dieu de Dieu et fils de Dieu en sa personne diuine, ayant Dieu pour son pere : ce qui ne conuient qu'à luy entre les personnes diuines : il est l'oinct de Dieu en son essence temporelle qui appartient singulierement à Dieu, et luy est consacrée d'vne onction toute particuliere. (p. 483-486)

(69) Cette habitation donc exprimée en ces sacrées paroles, est vne habitation de Dieu, qui tire à soy cét estre créé dans lequel il habite, qui l'éleue par dessus tout estre créé, et le conseruant en sa nature humaine, luy donne estre dans son estre, le ioinct, l'vnit, le deïfie en soy, en sorte qu'il n'a aucun estre que dans l'estre increé : comme si Dieu vouloit imiter et figurer en vn sujet et en vne nature si basse, comme est la nature humaine, l'estat des personnes diuines et increées qui n'ont subsistence et existence que dans la diuinité ; et **lesquelles** estant distinguées entre elles, elles ne laissent pas d'estre vne mesme chose avec la diuine essence. Car ainsi cette humanité demeurant en la distinction et diuersité de sa propre nature sans alteration et confusion aucune ; a vne mesme subsistence et existence avec la diuinité : et Dieu habite en cette sorte, rare, singuliere et excellente, en Iesvs. Et à proprement parler, cette nouvelle et singuliere presence de Dieu en cette humanité est vne imitation diuine, et vne expression formelle, que le verbe eternel a voulu faire en contemplant la maniere d'estre et de residence que les personnes diuines ont l'vne en l'autre, et en leur vniue et commune essence : object grand, rare et éleué ! (p. 494-497)

(70) C'est le sujet du present discours que cette communication ineffable de la diuinité qui donne vie et subsistance à nostre humanité. Ce que pour bien entendre, il nous faut supposer des discours precedents : que la foy en sa lumiere et en sa pieté distingue, recognoist et adore en Dieu deux choses, son essence, et sa subsistence : elle distingue, recognoist et adore aussi en ces mysteres deux sortes de communications diuines, **lesquelles** fondent et establissent les deux mysteres principaux et permanents en toute eternité, que l'eglise annonce et publie au monde en l'autorité de Dieu, que la terre reçoit et adore en l'humilité de sa creance, et que le ciel nous fera voir en sa lumiere et en sa gloire. Car la communication d'essence établit le mystere de la trinité, et la communication de subsistence établit le mystere de l'incarnation. (p. 530-533)

(71) Et comme en ce mystere est vostre estat, vostre vie, vostre difference dedans l'estre créée et increée ; car vostre personne seule entre les personnes diuines, est vnue à vostre humanité ; et vostre humanité seule entre les choses créées, est vnue à vostre diuinité : ainsi ie vous requiers que nostre vie, nostre estat, nostre difference en la terre et au ciel, soit deriuée de vous et de vostre humanité sacrée : et qu'en cette pieté, deuotion, et seruitude speciale au mystere de vostre incarnation et de vostre diuinité humanisée, et humanité deïfiée, soit nostre vie et nostre estat, nostre esprit et nostre difference particuliere d'entre les autres societez saintes et honorables qui sont en vostre eglise : **lesquelles** semblent auoir voulu saintement partager la robbe que vous auez laissée montant en la croix, en partageant entre elles la varieté de vos vertus et perfections, par lesquelles elles vous seruent en la terre ; les vnues ayant choisi la penitence, les autres la solitude, d'autres l'obeïssance, pour marque, pour object et pour exercice principal de leur institution. (p. 632-634)

(72) Vous estes donc, ô Iesvs admirable ! Vous estes homme-Dieu, et en cét estat et qualité vous estes vn monde et vn tres-grand monde ! Vous estes vn monde, monde

tout celeste et tout surnaturel, monde tout excellent et tout diuin ! Vous estes vn monde visible, et intelligible, et archetype ; et ces trois mondes sont recapitulez en vous, par la diuersité de vos natures, par la varieté de vos estats, de vos puissances, de vos graces, et par l'vnité suprême de vostre personne diuine et increée et createur toutes choses ! Car vous estes vn monde visible en ce corps precieux et adorable au ciel et en la terre, et aux beautez qui l'accompagnent, lesquelles donnent lustre et splendeur mesme au soleil et au ciel empyrée, duquel il est écrit que l'aigneau est la lumiere, tant elle est éclatante. Vous estes vn monde intelligible en vostre ame deïfiée, qui tient en sa puissance, en sa circonference, en son eminence, et en sa capacité tous les esprits bien-heureux, les tirant, les rauissant, les remplissant de vos grandeurs et de vos perfections infinies ! Vous estes vn monde archetype en la diuinité, vnie personnellement à l'humanité ! (p. 682-685)

(73) Ce point est grand, et merite d'estre bien entendu, et est fondé sur vne proposition grande et vniuerselle, qui doit seruir et de fondement à nos discours, et de regle à nos moeurs. Qve tovt ce qui est procedant de Diev, regarde Diev, et rend honneur à Diev. Proposition si veritable, qu'elle a lieu mesme és personnes diuines, lesquelles se regardent et s'honorent mutuellement, et en ces relations et regards d'honneur et d'amour, est la subsistence et la vie de la tres-sainte trinité. Et si de ce haut-estat des processions diuines et immanentes nous descendons en la veüe des choses yssuës de Dieu, et existentes hors de Dieu mesme ; il est facile d'y remarquer en toutes la verité de cette proposition, et de recognoistre, qve ce qui est ainsi procedant, non de Dieu en Dieu mesme, mais de Dieu hors de Dieu, regarde et rend hommage et adoration à Dieu, adorant en sa condition creée, les grandeurs de l'estre increé. (p. 806-809)

(74) C'est le diuin mystere de l'incarnation, le suprême des oeuvres de la diuinité ; le chef-d'oeuvre de sa puissance, de sa bonté, et de sa sapience ; l'oeuvre propre de Dieu, (ainsi l'appelle son prophete en ceste parole, domine opus tuum) oeuvre incomprehensible, et qui comprend Dieu mesme ; oeuvre et triomphe de l'amour increé, auquel l'amour triomphe heureusement de Dieu mesme : oeuvre et mystere vnique et singulier au monde, que la sapience eternelle a accompli comme l'oeuvre de ses oeuvres, et le mystere de ses mysteres : lequel va benissant par sa presence, remplissant par sa grandeur, regissant par sa puissance, et sanctifiant par ses influences et le ciel et la terre. Nous voyons l'vnité de Dieu comme empreinte en l'vnité de ce mystere, et grauée en cet oeuvre, comme dans vn diamant precieux. (p. 21-24)

(75) Et ainsi sa vie mortelle et voyagee est à bon droict distinguée en ces deux estats, l'vn de priuation, et l'autre de plenitude et d'infusion de plusieurs graces et effects, dont les vns ont esté puissamment suspendus, et les autres diuinement operez et communiquez à cette humanité. Ce qui merite bien vn discours à part, que nous reseruerons pour vne autre fois. Mais les vns et les autres en cette humanité qui en reçoit ou la communication ou la suspension, meritent vn honneur égal, lequel nous ne deuons pas obmettre en l'élevation presente. Car aux sujets qui sont eminentement et diuinement grands et hauts, tout y est grand, tout y est haut, tout y est égal. En cette humanité donc, et l'operation et la suspension de ces effects diuins nous doit estre également precieuse et également venerable : ainsi que nous voyons en la diuinité que le produire et le non produire est également diuin et adorable dans les personnes de la trinité sainte. (p. 88-90)

(76) ô diuinité ! ô sainteté ! ô humanité ! Que ie cognoisse, que ie penetre, que i'adore vos grandeurs ! Vous estes, ô humanité sainte, le temple sacré de la diuinité :

temple premier en excellence, et vnique en singularité ! Temple auquel la diuinité repose plus sainctement, plus dignement, plus admirablement que dans l'ordre et l'estat mesme de la gloire : **lequel** tient son empire au ciel, comme l'ordre de la grace tient le sien en la terre. Ce point est indubitable ; et toutesfois il a seruy d'écueil à nos censeurs : mais i'en appelle à eux-mesmes, ou mieux instruits, ou mieux disposez ; car il n'y a que l'extrême inaduertance ou l'extrême passion qui puisse s'opposer à cette verité si claire et si recogneuë de ceux qui penetrent sous le voile des simples paroles les grands mysteres de la foy. (p. 143-145)

(77) Car il a fallu vn homme-Dieu pour la bannir de la terre, au lieu que les autres heresies ont esté anneanties par ses prophetes et ses seruiteurs : et nous voyons comme depuis que cét homme-Dieu a esté viuant, marchant et parlant sur la terre, la terre n'a point esté capable de perseuerer en cét erreur, ayant recogneu l'vnité de son createur en toutes ses contrées, et par la plus grande part des esprits qui l'ont habitée, bien que priuez de la lumiere de la foy, et profondement enseuelis dans les tenebres de la gentilité. Aussi cette recognoissance vniuerselle de l'vnité d'un Dieu dans l'vniuers aupa-
rauant occupé du paganisme, et du culte exterior d'un nombre infiny de faux dieux, est la premiere grace yssuë de ce mystere, **lequel** porte et contient en soy la vraye lumiere, la lumiere increée, qui donne au monde la lumiere et la cognoissance du vray Dieu. C'est la premiere verité imprimée dans la terre par le verbe incarné, et si auant imprimée par ce diuin caractere de la substance du pere eternel, que rien ne la peut effacer. (p. 164-167)

(78) Cette seule humanité doncques entre toutes les creatures est l'vnique obiect des grandeurs et faueurs de Dieu en la plus haute et ineffable communication qui puisse estre faite à vne essence créée : et Dieu arreste heureusement en Iesvs le cours de sa puissance, de sa sapience, de sa bonté, comme ne pouuant les employer à vn plus digne ourage. Et tout ainsi qu'en la creation, la main de Dieu operant en l'ordre de l'vniuers, s'est arrestée en l'homme, et l'ayant formé le sixième iour, il est entré le septième en son repos, comme estant arriué au plus haut point et au chef de ses oeuvres en la nature : ainsi Dieu operant dedans l'ordre suprême de ses graces et faueurs ; c'est à dire, en l'ordre ineffable de l'vnion hypostatique ; arreste sa puissance, sa sapience et sa bonté au nouuel homme, en nostre Emmanuel, en son fils incarné, comme en vn oeuvre et en vn suiet infiny, et infinies fois infiny : **lequel** en soy et en sa dignité contre la nature des autres oeuvres de Dieu, qui n'égalent iamais les perfections diuines qui les produisent, égale ces mesmes perfections qui le produisent au monde, et composent le diuin mystere de l'incarnation. Et apres l'admirable accomplissement de ce chef-d'oeuvre de grace et faueur suprême, comme on peut dire sainctement qu'en l'eternité il prend son repos au saint esprit, aussi pouuons-nous dire qu'en la plenitude des temps il prend son repos en Iesvs, qu'il y met ses delices, qu'il y a son bon plaisir ; et qu'il nous appelle tous pour arrester en luy nos esprits et nos coeurs, et nous conuie à prendre nostre repos et nos contentements en ce diuin obiect, puis que luy-mesme y arreste le cours de ses oeuvres, le progrès de ses diuines perfections, le comble de ses graces, et y establit pour iamais sa gloire, son repos et son contentement. (p. 172-174)

(79) Et apres l'admirable accomplissement de ce chef-d'oeuvre de grace et faueur suprême, comme on peut dire sainctement qu'en l'eternité il prend son repos au saint esprit, aussi pouuons-nous dire qu'en la plenitude des temps il prend son repos en Iesvs, qu'il y met ses delices, qu'il y a son bon plaisir ; et qu'il nous appelle tous pour arrester en luy nos esprits et nos coeurs, et nous conuie à prendre nostre repos et nos contentements en ce diuin obiect, puis que luy-mesme y arreste le cours de ses

oeuvres, le progrès de ses diuines perfections, le comble de ses graces, et y établit pour iamais sa gloire, son repos et son contentement. Nous recueillons de ce discours precedent que cét oeuvre est vn oeuvre et vn mystere d'vnité, **lequel** part d'un sacré conseil, d'un conseil adorable et admirable ; d'un conseil secret d'vnité ; qui vnit le pere en ses pensées, en ses conseils et en ses oeuvres ; qui vnit le fils en son estat, en ses grandeurs et en ses mysteres ; et qui vnit les hommes en leurs devoirs, en leurs sentiments et en leurs affections vers luy. (p. 173-176)

(80) Tant il a resolu de ne jamais donner l'essence et la personne de son fils à aucune autre nature particuliere, en la sorte qu'il luy a pleu de la donner à Iesvs : et tant il veut que nous ayons tous pour iamais en Iesvs, et en Iesvs seul, la source et l'origine de l'vnité d'esprit et de grace, à laquelle il luy a pleu nous appeller en son fils, **lequel** comme il est eternellement et diuinement vn avec son pere par sa naissance premiere, et vn avec nous temporellement et humainement par sa seconde naissance ; ainsi il tend à l'vnité, et nous y exhorte par sa parole, il nous y conduit par son exemple, il nous y tire par sa vertu, et il nous l'obtient par ses prieres, disant au pere eternal : ô pere saint, que ceux que vous m'avez donné soient vn, comme nous sommes vn. (p. 186-189)

(81) Car l'vnité d'essence commence (si nous pouuons vser de ce terme) comme principe sans principe, et l'vnité d'amour ferme et termine comme fin sans fin, le cercle admirable des emanations eternalles ; et les processions ineffables sont comme vn diuin mouuement en l'estre souuerain, eternal et immuable, **lequel** commence en l'vnité d'essence, et se termine et repose en vnité d'amour. L'autre trinité comprise au diuin mystere de l'incarnation est fondée en l'vnité de la subsistence ; subsistence non absoluë, mais relative ; non essentielle, mais personnelle, conuenante au verbe diuin, et appliquée à nostre humanité. Cette vnité de subsistence est le fondement de ce tres-haut mystere de l'incarnation, de toutes les grandeurs qui l'accompagnent, et de tous les effects qui en procedent, soit enuers Dieu, soit enuers les creatures ; soit en la terre, soit au ciel ; soit au temps, soit en l'eternité. (p. 205-208)

(82) L'oeuvre ineffable et la diuine oeconomie de l'incarnation du verbe eternal, est vn rare et sacré mystere d'amour et d'vnité diuinement accompli en la plenitude des siecles, comme le plus haut point et le plus profond secret de l'amour et de l'vnité de Dieu hors de soy-mesme. Et comme selon le grand auteur, que l'on nomme Areopagite, l'amour est vne vertu celeste diuinement vnissant les choses qui sont les plus éloignées : aussi le saint esprit, **lequel** est amour en la diuinité, est celuy qui vnit l'estre increé avec l'estre créé, et qui opere ce grand oeuvre selon la parole de l'ange qui l'annonce à la vierge, et luy dit : le saint esprit suruiendra en toy. Et cét esprit de Dieu, qui est Dieu mesme, est operant en cét oeuvre comme esprit d'amour et d'vnité, qui, conformément à sa propriété personnelle, tend à operer en la terre, pour la terre et pour le ciel, pour les hommes et pour les anges, pour le temps et pour l'eternité vn oeuvre rare et singulier, et vn sacré mystere d'amour et d'vnité. (p. 216-219)

(83) Et ainsi le sacré mystere de l'incarnation est vn oeuvre, vn estat et vn mystere d'amour et d'vnité ; vn chef-d'oeuvre du s. esprit en ces deux qualitez diuines ; est vn chef-d'oeuvre qui adore les vnitez distinctes qui sont dans les personnes eternalles, produisantes et produites : est vn chef-d'oeuvre qui regarde l'esprit d'amour et d'vnité comme son principe, et se rapporte à luy comme à son prototype, **lequel** s'est luy-mesme diuinement exprimé, et viuement représenté en ce diuin mystere d'amour et d'vnité. Ce qui est vn point particulier qui doit estre obserué ; car il contient vn exer-

cice excellent que nous deuons faire, et marque vn rapport adorable que cét oeuvre a au s.. esprit et aux vnitez diuines, bien digne d'estre consideré en l'estat singulier de ce diuin mystere de l'incarnation. (p. 228-231)

(84) Mais par l'estat de ce nouveau mystere le conseil de Dieu a vn plus nouveau et vn plus digne obiet : car il ne traite pas seulement des couronnes de la terre, ou mesme de celles du ciel, comme il faisoit auparauant ; mais il delibere maintenant sur cette nouvelle vnté qu'il establit pour iamais entre les deux natures, l'vne diuine, l'autre humaine : il delibere sur la personne de son fils vnique, **lequel** il veut donner au monde pour le salut du monde : et il delibere sur la communication ineffable qui doit estre entre Dieu et la nature humaine. ô grandeur ! ô dignité nouvelle dans le conseil de Dieu ! Iamais ce haut, ce secret et ce sacré conseil de la diuinité n'a esté tant éléué, tant honoré et occupé qu'en la disposition de ce diuin mystere : et il n'a iamais esté si adorable et incomprehensible qu'en l'establissement de cét estat suprême. (p. 275-278)

(85) Escoutons l'oracle de son siecle, le plus excellent des docteurs, au plus excellent de ses liures polemiques ; le docteur choisy par le fils de Dieu pour la defense de sa grace, qui est l'effet et la fin de son incarnation, et le suiet de la predestination des éléuz : ie veus dire saint Augustin, **lequel** parlant de la predestination du saint des saints, et de tous les saints en luy, dit ces paroles : ipsum dominum gloriae in quantum homo factus est Dei filius, praedestinatum esse dicimus. Clamat doctor gentium in capite epistolarum suarum : Paulus seruus Iesv-Christi, vocatus apostolus, segregatus in euangelium Dei, (quod antèpromiserat per prophetas suos in scripturis sanctis) de filio suo, qui factus est ei ex semine Daud, secundum carnem : qui praedestinatus est filius Dei in virtute secundum spiritum sanctificationis ex resurrectione mortuorum. Praedestinatus est ergo Iesvs, vt qui futurus erat secundum carnem filius Daud, esset tamen in virtute filius Dei secundum spiritum sanctificationis, quia natus est de spiritu sancto et virgine Maria. (p. 279-282)

(86), Nous disons que le seigneur de gloire, entant que l'homme est fait fils de Dieu, est predestiné. Le docteur des gentils le publie hautement à l'entrée de ses epistres. Pavl, seruiteur de Iesvs-Christ appelé à estre apostre, et choisy pour annoncer l'euan-gile de Dieu (**lequel** il auoit auparauant promis par ses prophetes és saintes escritures) touchant son fils qui luy a esté fait de la semence de Daud selon la chair : qui est predestiné fils de Dieu en vertu, selon l'esprit de sanctification, par la resurrection des morts. Iesvs donc est predestiné, afin que celuy qui deuoit estre selon la chair fils de Daud, fut toutesfois en vertu, fils de Dieu selon l'esprit de sanctification, estant né du saint esprit et de la vierge Marie. (p. 281-284)

(87) Or la premiere operation de Dieu c'est la production de son verbe, et la derniere operation de Dieu est l'incorporation de ce mesme verbe en la nature humaine. La premiere donc operation de Dieu est iointe à sa derniere operation en la personne du mesme verbe, **lequel** est fait chair, et termine les oeuvres et les conseils de Dieu en terminant cette humanité par le diuin mystere de l'incarnation. Et partant nous auons et nous adorons vn dieu produisant en soy-mesme, et y produisant son verbe, qui est sa premiere production ; et nous auons et adorons le mesme Dieu comme produisant hors de soy-mesme, et produisant l'homme qui est sa derniere production et le dernier ouvrage de ses mains au dernier des six iours employés à créer et former le monde. (p. 291-294)

(88) Car le verbe se voyant estre proprement l'image que le pere a formé de soy-mesme dans soy-mesme, il a voulu aussi se peindre et se figurer luy-mesme en vn

oeuvre de ses mains, **lequel** estant commun au pere et au saint esprit, ie l'attribuë au verbe par vne sorte d'appropriation fondée en la singularité de ce mystere. Et comme le fils est l'image viue et l'idée parfaite de son pere en la diuinité, il veut estre en ce sien oeuvre comme l'image viue et parfaite de soy-mesme. Et selon les propos precedents, y ayant deux vnitez virtuellement distinctes qui le regardent, et qui luy ont vn rapport si particulier ; l'vnité d'essence qu'il reçoit, et l'vnité de la personne qu'il produit eternellement ; il veut honorer ces deux vnitez siennes en vn oeuvre et en vn conseil d'vnité singuliere : il les veut comme peindre et pourtraire au vif en l'vnique de ses oeuvres : et veut que ce sien mystere en son estat et en ses circonstances leur soit comme vn espee de tribut honoraire. (p. 303-306)

(89) Concluons donc, et disons que contemplant le verbe diuin, ou en son emanation, ou en sa personne, ou en sa production eternelle ; c'est à dire, en tous les poincts ou nous le pouons contempler dedans la diuinité ; nous le voyons singulierement exprimé et viuement representé par l'estat et les qualitez de ce diuin mystere, **lequel** a vn parfaict rapport à ce qui est ineffable dans l'eternité, et est vn pourtraict de Dieu comme au naturel. Par ces pensées prises en la source de vie et en l'estre propre du verbe eternel, nous le contemplons comme en son thrône et en sa grandeur, et nous le suiuous d'esprit comme descendant en nostre humanité. (p. 312-314)

(90) Mais par cette emanation il a cela de singulier, qu'estant vn soleil comme son pere, il est vn soleil orient, ce que n'est pas son pere : et ce soleil que nous voyons se leuer et se coucher en nos iours n'est que son ombre et sa peinture : au lieu que ce soleil qui luit, selon saint Iean, dans nos tenebres, et se leue en nos coeurs, est le vray orient que nous deuons tousiours regarder, que nous deuons tousiours adorer, et vers lequel aussi depuis sa naissance publiée au monde nos temples sont tourne, qui sont les lieux publics et solempnels de nostre adoration. Il est donc orient dans la diuinité, et il est orient dans l'eternité : car il est tellement orient, qu'il est sans commencement : orient donc eternel : mais **lequel** veut estre aussi nostre orient dans la plenitude des temps. Et ainsi comme vn nouuel orient en nostre humanité, il vient prendre son couchant dans nostre mortalité. Semblablement il s'appelle fleur et germe, c'est à sçauoir fleur et germe de la diuinité : c'est le nom que la langue hebraïque luy donne dans Isaïe, qui luy est conserué en la riche et heureuse version de l'eglise : c'est le terme dont saint Denys l'appelle en ces noms diuins ; ce qui luy conuient à bon droict et à iuste tiltre. (p. 321-324)

(91) Et comme ces deux personnes diuines se contemplent, s'ayment et s'honorent ainsi mutuellement dans l'eternité, elles s'honorent encores reciproquement d'vne nouvelle maniere d'honneur dans le nouveau mystere de l'incarnation : **lequel** à proprement parler est vn mystere, vn estat et vn exercice d'honneur et d'amour reciproque du pere enuers le fils, du fils enuers le pere : et du pere encores enuers soy-mesme. Car le pere eternel, comme il honore son fils en la diuinité, en luy donnant l'estre et la vie diuine ; il l'honore aussi en nostre humanité, en diuerses manieres : en le proclamant par sa loy, et ses prophetes, le souuerain, le salut, et la lumiere du monde : en employant les effects de sa puissance et ses plus grandes merueilles, à le faire reconnoistre pour son fils vnique, et pour son égal, en pouuoir, en grandeur, et en majesté (p. 344-346)

(92) Le second est celui de l'incarnation, auquel la nature humaine singulierement eleuée est vnée à Dieu son premier principe, et coniointe avec luy d'vne façon nouvelle, sainte, admirable, et comme il est dict ailleurs, incogneue en son estat, à la terre et au

ciel aparauant. Et par cette vie et sainteté nouvelle et suprême, établie au milieu de la terre, l'empire de la mort est détruit en la terre, le peché y est aneanty, et les mortels sont declarez enfans de Dieu, capables de la vie eternelle, heritiers du ciel, coheritiers de Jesvs-Christ, receuants de luy sa grace et sa gloire, comme en eschange de ce qu'il a daigné prendre au milieu de nous nostre nature. Le troisiéme est l'eucharistie, en laquelle Dieu nous donne, et nous rend ceste mesme nature qu'il a daigné prendre de nous, comme vn deposit sacré, **lequel** ayant reçu de nous, et dignifié en soy-mesme, il le nous rend avec vsure. Car en ceste nature il nous donne sa grace, son esprit, et sa diuinité : et imprime en nos corps par son attouchement diuin et sacré, comme disent les peres, vne vertu dispositiue à la resurrection glorieuse et à la vie celeste, et communique à toute la substance de l'homme, vn droict nouveau et surnaturel, vne puissance secrette et admirable, vne qualité vitale et seminale de renaissance et incorruption, de resurrection et immortalité. Ces trois mysteres sont excellents et diuins, sont profonds et inscrutables, sont rares et propres à la religion chrestienne ; laquelle a ceste preeminence d'auoir en son estat et en sa discipline, vne trinité de mysteres qui subsistent en la foy, et en la doctrine de l'eglise, et orment, et éleuent sa creance (p. 361-364)

(93) Comme si nous auions en ces diuins mysteres, non la puissance feinte et fauleuse d'vn amour prophane qui enchainé les dieux et les hommes, abbaissant les faulx dieux en la terre, et éleuant feintement les hommes au ciel, pour les placer comme des astres lumineux dans le firmament : mais la puissance vraye et sainte d'vn amour ineffable et incomprehensible, qui enchainé Dieu et les hommes ; qui fait vn réel et veritable abbaissement du fils de Dieu, **lequel** est Dieu mesme ; et le fait homme pour nous faire dieux. Et par luy comme par vne chaîne forte et puissante, le pere eternel nous enleue et attire iusques au ciel, et iusques au ciel de sa diuinité : chaîne d'amour, car il en parle ainsi luy-mesme : chaîne qui nous tire et nous tient vnis au pere par le fils, et au fils par soy-mesme et par ses sacrez mysteres : chaîne pretieuse, excédant tout estime et valeur : chaîne sacrée, saintement et religieusement constituée des principaux mysteres de la religion chrestienne : chaîne diuine, et inuiolable d'vnité et de charité : de charité du pere et du fils enuers les hommes (p. 372-374)

(94) En la premiere communication, l'essence diuine parfaitement vne, et parfaitement communicable (qui est vn grand secret, entre les secrets de la diuinité) est actuellement communiquée aux personnes diuines : et en la seconde, vne personne diuine incommunicable en la diuinité, est tres intimement communiquée à vne nature créée : en sorte que ceste personne ne fait qu'vn mesme subiet, dieu et homme. Et en ceste communication, il y a vne application tres-puissante, vne vnion tres-intime, vne appropriation tres-parfaicte du verbe à cette humanité, et de cette humanité au verbe, **lequel** la rend personnellement diuine et admirable, l'éleue par dessus tout ce qui est créé, la met en l'ordre suprême et singulier de l'vnion hypostatique, et l'establit pour iamais dans le thrône de la diuinité. Cecy merite d'estre considéré plus attentiuement, d'estre expliqué plus amplement, et d'estre exposé plus familiarément : et partant considerons qui est celuy qui se communique ainsi à la nature humaine, quelle sorte de communication et d'alliance il prend avec cette nature, et quelle est la suite et l'appennage qui appartient à cette nature en vertu de cette alliance et communication ineffable. (p. 375-378)

(95) En cette alliance et communication Dieu ne communique pas tant seulement sa faueur externe, sa bien-veillance, sa grace infuse, et ces dons rares qui la suiuent et accompagnent : c'est à dire, ce qui est procedant de luy et inferieur à luy : mais il donne et communique vn estre increé à cét estre créé, vne substance diuine et eternelle à vne

substance humaine et temporelle, et sa propre personne à nostre humanité. Pour mieux entendre la grandeur de ce mystere, l'estat de la grace substantielle et hypostatique qui est communiquée en iceluy, et le don singulier que Dieu fait de soy-mesme à cette nature humaine, **lequel** le fils de Dieu insinuë et represente avec emphase en ces sacrées paroles à la Samaritaine : si scires donum Dei, et quis est qui loquitur tecum : et pour recognoistre quelle est cette presence, auguste et sacrée, et cette habitation speciale que Dieu a en cette humanité, presence et inhabitation distincte et differente de celle qu'il a au ciel et en la terre, et en toutes ses creatures, et mesme dans les choses les plus saintes et sacrées, et les plus estroittement et subtilement coniointes avec luy par sa grace et par sa gloire ; il nous faut prendre le discours de plus haut. (p. 378-381)

(96) C'est l'estat miserable du pecheur qui peut bien se ruiner soy-mesme ; mais non pas destruire sa propre essence ; laquelle est en estat necessaire d'indigence, d'adherence et de dependance de son createur, et n'en peut estre en aucune façon separée. Car en cette indigence, adherence et dependance consiste la premiere qualité, la condition vniuerselle, la propriété inseparable des choses créées ; et on la peut à bon droit nommer vn degré transcendant, primitif et fondamental en l'ordre et en l'estat, en l'essence et en la nature de tout estre créé ; **lequel** n'est qu'un estre participé, dissemblable et non vniuoque avec sa cause premiere, dont l'estre est infiny, existant par sa propre essence et independant. Ce qui est si veritable, qu'y ayant en la diuinité deux personnes diuines lesquelles ont necessairement origine et principe de leur subsistence, elles ont en cette emanation mesme vne non-dependance (p. 391-393)

(97) Ce qui est digne d'une consideration nouvelle et particuliere, et rehausse de beaucoup le prix de nostre redemption, releue grandement les actions et souffrances de Iesvs, et luy donne vn droit nouveau, et vn nouveau moyen de satisfaire au pere eternel en rigueur de iustice, c'est à dire, ex propriis, comme parle l'eschole, et par des actions qui soient non seulement tres-pures, tres-saintes et tres-diuines, mais qui soient encores tellement propres à celuy qui satisfait, qu'en cette qualité elles ne soient point deuës à celuy qui reçoit la satisfaction, c'est à dire, à la personne du pere, **lequel** reçoit pour payement de nos debtes les actions et les souffrances de Iesvs-Christ son fils, et les reçoit non simplement comme actions et souffrances, mais comme actions et souffrances deïfiées, et mesme comme independantes de luy en vne certaine sorte et maniere. (p. 403-406)

(98) Je voudrois bien que le temps et la patience de ces nouveaux inquisiteurs me permist de poursuiure les autres poincts de la souueraineté de Iesvs sur toutes choses, et particulierement sur vne chose si noble et si diuine, et sur vn sujet si rare et si excellent comme sur luy-mesme, c'est à dire, sur ses estats, sur ses mysteres et sur ses actions. Mais puis qu'il ne leur plaist pas de me donner ce loysir, et que leur procedure m'oblige à aduancer cét oeuvre ; ie me contenteray de dire, qu'en éleuant ainsi l'estat et les grandeurs de Iesvs, et en representant son independance en la diuinité, nous ne faisons pas tort ny à la trinité sainte, ny au pere eternel : car c'est la mesme trinité qui faisant cét ouvrage comme le chef de ses oeuvres, donne lieu à l'independance de Iesvs. C'est le pere eternel **lequel** par luy-mesme et son saint esprit donnant cette humanité à son fils, fait que Iesvs-Christ Dieu-homme est subsistant et viuant en cette independance : et par ainsi adorants les grandeurs de Iesvs, nous adorons en luy les grandeurs de son pere, qui le produit dans son eternité, par la puissance infinie de sa generation, si diuin et si parfait ; qu'estant originé de luy, il est independant comme luy. (p. 410-412)

(99) Or cette communication primitiue et eternelle de la diuinité feconde dedans soy-mesme, est la cause et l'exemplaire de la communication temporelle que Dieu fait de soy-mesme hors de soy-mesme, à nostre humanité, au mystere de l'incarnation ; **lequel** est comme vne imitation expresse, et comme vne estenduë iusques dans l'estre creé de la communication suprême et ineffable, qui est dans l'estre increé entre les trois personnes de la tres-saincte trinité. Et si nous voulons ioindre mysteres aux mysteres, sans toutesfois nous departir du fils vnique de Dieu nostre vnique subiect en ces discours, et sans nous departir encores des communications diuines, qui est le subiect du discours present : disons que la sainte eucharistie est semblablement comme vne imitation du mystere de l'incarnation, et vne application et extension d'iceluy iusques à vn chacun des chrestiens et fideles ; tout ainsi que le mystere precedent de l'incarnation est vne imitation et extension de la communication suprême qui est dans la sainte trinité par la communication du verbe eternel en nostre humanité. (p. 439-442)

(100) Et cette humanité portant en elle-mesme par l'vnion au verbe, la diuinité et la filiation propre et naturelle du fils vnique de Dieu, est vne source viue et puissante de la filiation adoptiue qui commence en la terre et perseuere dans les cieux. Au troisiéme mystere, c'est à dire en l'eucharistie, nous adorons aussi l'vnité de ce corps glorifié, et accompagné d'vne fecondité admirable de grace et d'esprit. Car ce corps deifié communique l'esprit, l'amour et la grace de Iesvs à ceux qui le reçoient selon qu'il l'ordonne en sa parole. Et ce mystere est vne nouvelle puissance du fils de Dieu en la terre, **lequel** a voulu en ce sacrement diuin, auguste et singulier, imprimer luy-mesme par son propre corps, par sa substance et par son humanité sainte, l'esprit de grace, d'amour et d'vnité dans son eglise. Ainsi au premier de ces mysteres le pere donne et communique son essence à son fils : au second, le fils donne et communique sa personne à nostre humanité : au troisiéme, le mesme fils donne et communique son corps et son humanité aux hommes : et le fils de Dieu s'abaissant ainsi de degré en degré pour honorer son pere dans le mystere de son abaissement, et s'abaissant iusques à nous, pour nous éleuer iusques à luy, doit estre contemplé des chrestiens, et adoré en ses grandeurs et en ses abaissements, et doit estre aymé d'eux en la force encore de son amour qui le conioint à son pere en l'vnité du saint esprit, et le conioint à nostre humanité en l'vnité de sa personne diuine. (p. 450-453)

(101) Car pour vn plus grand éclaircissement de ce discours, nous pouuons distinguer comme deux ordres excellents des vnitez diuines ; dont le premier comprend les vnitez qui sont en l'estre de Dieu ; et le second contient les vnitez qui sont dans les oeures de Dieu ; or la premiere des vnitez que nous adorons en Dieu, est l'vnité d'essence ; vnité suprême et primitiue ; vnité non originée, mais qui donne lieu à l'origine des autres ; vnité qui est la premiere perfection recogneuë et supposée dans l'estre diuin ; vnité qui par la plenitude de sa perfection est source de la fecondité diuine. Et selon l'ordre que nous pouuons conceuoir entre les choses diuines, nous pouuons dire que de cette vnité d'essence vient la seconde vnité, qui est l'vnité de principe, en laquelle les personnes du pere et du fils produisent le s. esprit : **lequel** est luy-mesme la troisiéme vnité, qui est l'vnité d'esprit et d'amour personnel, liant et vnissant les personnes diuines entre elles d'vne vnité distincte de l'vnité d'essence et de l'vnité de principe, de laquelle il procede : trois vnitez qui sont en Dieu et demeurent tousiours en Dieu-mesme : en l'honneur et imitation desquelles il y a trois autres vnitez diuines comprises au second ordre, que nous auons dit estre des vnitez signalées dans les oeures de Dieu. (p. 457-459)

(102) Car le verbe est comme vn centre admirable d'vnité, posé au milieu des personnes diuines, en ce qu'il est procedant comme l'vn, et produisant comme l'autre : posé encores au milieu de l'estre créé et increé par le mystere de l'incarnation comme mediateur de l'vn et de l'autre. Et ce centre d'vnité tire tout à Dieu, à soy, à l'vnité, par vne chaine forte et sacrée de mysteres et vnitez enchainées, comme autant de chainons attachez et liez par ensemble : ce qui merite bien vn plus ample discours : **lequel** remettant à vne autre fois, tirons à present vsage de cette pensée pour nous éleuer à Dieu, nous vnir à son verbe, nous ioindre à nostre mediateur, nous rendre à l'empire de sa croix, nous liurer à son amour, à son esprit et à sa grace, nous commettre à sa conduite, nous abandonner à ses conseils et desseins sur nous, et nous humilier et confondre deuant luy, de ce que nous auons ainsi laissé nos esprits errants et vagabonds en la varieté des choses créées, et nos coeurs diuisez dans les obiects caduques et perissables, au lieu de les vnir à l'vnité suprême de la diuinité, et de tendre à l'vnité de la grace et de la vie mystique, en laquelle Dieu imprime et communique à l'esprit préparé, purifié et éleué, son vnité sainte, pour le rendre vn d'esprit avec Dieu, et luy faire porter eternellement l'effect admirable de cette sacrée parole ; qui adhaeret domino, unus spiritus est (p. 461-464)

(103) Car le verbe eternal comme il procede du pere et reçoit de luy sa propre essence, aussi veut-il honorer cette communication diuine qu'il reçoit de son pere, en laquelle consiste son estre, son estat et sa grandeur, comme nous auons discoursu ailleurs : et il l'honore par vn nouuel estre, vn nouuel estat et vn nouveau mystere, **lequel** porte vne communication singuliere de soy-mesme et de sa diuinité à nostre humanité. Et comme nous dirons en vn autre discours, que le fils de Dieu naissant en sa diuinité a voulu honorer sa naissance eternelle par vne naissance temporelle, et a voulu se faire homme en se faisant fils de l'homme, pour honorer la naissance qu'il a de son pere par la naissance qu'il a de sa mere : ainsi le fils de Dieu receuant de son pere, et communiquant au saint esprit sa diuine essence dedans l'eternité, a voulu honorer cette communication ineffable par la communication admirable de soy-mesme à nostre humanité. (p. 469-472)

(104) Mais c'est à la grace qu'il faut attribuer cette sainte naureure : c'est la grace qui faict cét effect sur cette presence, et non pas cette presence : c'est la grace qui establit vne nouvelle maniere de la presence de Dieu, et donne cette impression sainte et diuine, par laquelle les ames se voyant estre et viure en Dieu, selon cette parole de son apostre, in ipso uiuimus, mouemur et sumus : elles viuent heureuses et contentes en cette veüe qui les assure, que rien en la terre, ny au ciel ne les peut separer de leur vnique amour, non pas mesme l'enfer : car il n'y a que le peché qui ayt ce malheureux pouuoir, **lequel** est le seul enfer des ames saintes, et le vray enfer de l'enfer mesme. Or Dieu est ainsi dans ses creatures comme celuy qui les comprend, les soustient et les maintient en leur estre. (p. 476-478)

(105) (106) (107) (108) Car en l'vn Dieu communique son essence, et en l'autre il communique sa subsistence, qui est vne mesme chose avec son essence : en l'vn Dieu est pere en donnant sa substance à son fils, et en l'autre Dieu est homme donnant sa subsistence à l'humanité. Et par vn moyen si rare, par vne communication si puissante et diuine, Dieu est homme, et l'homme est Dieu : Dieu est homme se reuestant de nostre humanité ; et l'homme est Dieu subsistant et viuant en la diuinité : et il y a au monde vn mediateur de Dieu et des hommes, **lequel** est homme, pour porter la mort que les hommes ont meritée ; et est Dieu pour triompher de la mort que les hommes ne pouuoient vaincre, et pour leur donner sa vie et son eternité. Et c'est le fils vnique de

Dieu lequel est ce mediateur ; **lequel** s'est fait homme pour les hommes ; **et lequel** par vn amour et vn pouuoir admirable, nous éleue en s'abbaissant, nous glorifie en passant, nous deïfie en s'humanizant, et nous eternise en mourant. (p. 503-506)

(109) Mystere que saint paul éleue et magnifie en ces grandes paroles : manifesté magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, iustificatum est in spiritu, apparuit angelis, praedicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloriâ ! Grand sans contredit est le mystere de pieté, **lequel** est manifesté en chair, iustifié en esprit, veu des anges, presché aux gentils, creu au monde, et enleué en gloire. Mystere grand qui commence en terre et finit au ciel, où Iesvs est à la dextre du pere ! Mystere grand, qui conioignant la terre avec le ciel, conioinct Dieu avec l'homme, et le conioinct pour vne eternité ! Mystere grand, et d'vne grandeur et qualité opposée à celle du mystere de la trinité : car l'vn est grand en sublimité, l'autre est grand en humilité ; l'vn est naturel et necessaire ; l'autre est libre et volontaire ! Mystere grand et vrayement grand en dignation, en amour, en pieté, digne de porter ce beau nom et ce bel eloge que luy donne l'apostre : magnum pietatis sacramentum ! (p. 504-507)

(110) Mystere grand et vrayement grand en dignation, en amour, en pieté, digne de porter ce beau nom et ce bel eloge que luy donne l'apostre : magnum pietatis sacramentum ! Et selon la nature des sacrements ce mystere et ce sacrement est composé de deux natures ; l'vne externe, l'autre interne, l'vne diuine, l'autre humaine ; l'vne visible, l'autre inuisible ; comme estant la base, l'origine et l'exemplaire des autres sacrements, qui sont tous à son exemple composez de deux natures par rapport au verbe incarné : **lequel** a voulu peindre et figurer dans ses oeuvres et ses sacrements en son eglise, son mystere de l'incarnation, qui est sacrement des sacrements, et a aussi vne maniere de grace plus diuine et plus auguste que les autres sacrements particuliers ; et est vn sacrement et mystere plein de Dieu, plein de grace, plein de lumiere, qui contient et manifeste le Dieu inuisible en la chair visible de l'homme, et sanctifie l'humanité par l'esprit de la diuinité, selon ces belles paroles : manifestatum est in carne, iustificatum est in spiritu. Mystere puissant et vniuersel, qui répand ses rayons et ses effects par tout, donnant lumiere aux anges, et salut au monde ! (p. 506-509)

(111) (112) Pensons donc à luy, parlons de luy, et continuants nos discours recherches sa lumiere, penetrons ses grandeurs, déployons ses merueilles, et portons nos pensées plus auant dans l'estat, dans le secret, et dans la singularité de ce rare mystere. Le soleil duquel cét ancien philosophe estimoit et ayroit tant la veuë, et que nous trouuons si beau, n'est qu'vne image de Iesvs, **lequel** est vn soleil dans le monde de la grace et de la gloire, et est le soleil d'autant de soleils qu'il y a et aura de saints au ciel qui reçoient tous de luy leur splendeur et leur illustration comme d'vne source viue et d'vne fontaine inespuisable de lumiere. Car vn chacun d'entre eux est plus brillant et éclattant que le soleil, ce dit l'escriture, et ils n'ont tous autre clarté que celle qui leur est donnée de Iesvs, **lequel** est le grand astre, non du firmament, mais du ciel empyrée, et le principe de lumiere, non pour le temps, mais pour l'eternité. Ce soleil que nous voyons de nos yeux mortels et perissables, nous figure et represente les excellences et les perfections de cetui-cy qui est reserué pour des yeux doüez de gloire et d'immortalité : et par les ressemblances et dissemblances qu'il a avec luy, nous éleue à sa cognoissance plus parfaite et accomplie, comme de celui qui est son archetype et son architecte tout ensemble, et nous apprend à estimer et recognoistre dauantage la nature des choses eternelles dedans la veuë sensible des choses temporelles. (p. 512-515)

(113) Donc si la personne du verbe est vnüe à cette humanité, l'essence et la subsistence du verbe y est vnüe : et cette humanité de Iesvs-Christ nostre seigneur porte et reçoit en elle-mesme non seulement l'estre personnel : mais aussi l'estre essentiel de Dieu : car le verbe est Dieu, Dieu est homme, et l'homme est Dieu, selon les notions les plus familiares et communes de la foy : et le verbe est Dieu par cette essence diuine, et Dieu est homme par cette humanité : et l'homme est Dieu par la diuinité que l'humanité reçoit en la subsistence du verbe eternel : et il n'est pas possible de comprendre comment cét estre personnel de Dieu peut estre communiqué sans l'estre essentiel de Dieu, **lequel** il comprend et enclot dans sa conception formelle. Et c'est aussi la doctrine commune des theologiens, qui toutesfois semble n'estre pas entenduë par les autheurs des libelles diffamatoires, qui se font recognoistre par iceux aussi peu exercez en la charité chrestienne, que peu instruits en l'intelligence de ces mysteres, et du concile de Toledé, qu'ils alleguent sans l'entendre, comme il sera dit ailleurs. Mais reseruons cela pour vn autre temps, et ne meslons point de contentions en ce discours : et continuons à dire et supposer que l'humanité de Iesvs-Christ nostre seigneur est vnüe à la personne du verbe eternel ; (p. 550-553)

(114) Et cette mesme subsistence comme estant constitutiue de la personne du fils, et la propre subsistence que le pere eternel luy donne en l'engendrant, et comme estant necessaire à la production du s. esprit, entant qu'elle establit vne personne qui le produit ; elle establit en cette humanité, qu'elle rend ainsi heureusement et glorieusement consubstantielle avec la diuinité, vne appartenace, vne appropriation, et vne relation substantielle et diuine ; au regard du pere eternel qui est l'origine de cette subsistence, au regard du fils qu'elle constitue ; et au regard du s. esprit, **lequel** est produit par la personne qu'elle accomplit. Et par ainsi elle rapporte diuinement, mais differemment cette humanité sacrée aux trois personnes diuines, comme estant vne nature qui est diuinement et glorieusement consubstantielle avec leur diuinité en l'hypostase du verbe, et qui leur appartient par vne voye si haute et si sublime, et par vn moyen si sacré et si diuin. ô quelle éléuation de cette humanité dans la diuinité, puis qu'elle n'a estre que dedans l'estre increé ! ô quel droict et et puissance de Dieu sur cette humanité, laquelle ne subsiste qu'en sa diuinité ! ô quelle appropriation de la tres-saincte trinité à cette nature humaine ! (p. 619-621)

(115) (116) (117) Car c'est vne parole domestique et familiere de Iesvs, c'est vne parole prononcée par luy ; non en la campagne, mais chez soy et en sa maison : non à vn peuple, mais à vn grand docteur de la loy : et c'est vne parole prononcée seul à seul, en son secret et en son particulier, et proferée en vne secrette conuersation qu'il eust avec vn prince de la synagoge : et aussi elle nous est rapportée par vn qui est secretaire de son estat et de son cabinet tout ensemble, le fauory et bien-aymé disciple et apostre saint Iean. Escoutons, reuerons et penetrons cette sacrée parole. Car celuy qui parle est Dieu, et celuy dont il parle est Dieu : et ce dont il parle c'est de l'amour de Dieu, **lequel** en Dieu est Dieu mesme. Et il parle d'vn amour de Dieu si haut, si excellent et si diuin en son effect, qu'il est donnant et communiquant vn Dieu au monde. Car, ô grandeur ! ô merueille ! Comme il y a en Dieu vn amour produisant vne personne diuine, asçauoir l'amour reciproque du pere et du fils, **lequel** se termine en la production du s. esprit ; il y a aussi en Dieu vn amour imitant cette operation suprême, cette operation interne, cette operation productiue, **lequel** se termine pareillement en vne personne diuine, comme objet de cét amour, qui donne et communique cette personne à la nature humaine, pour la terminer et accomplir de sa propre subsistence. L'vn est amour naturel et necessaire ; l'autre est amour libre et volontaire : l'vn est amour operant en la diuinité ; et l'autre, amour operant hors la diuinité : l'vn est terminant les emanations de

Dieu en Dieu mesme ; et l'autre est terminant les emanations de Dieu, hors de Dieu mesme : l'un est consommant le mystere de la trinité, suiuant le terme de s. Hilaire, et l'autre est consommant le sacré mystere de l'incarnation. (p. 636-639)

(118) Car dés la terre, l'amour nous joint à Dieu tel qu'il est en luy-mesme, nous transportant hors de nous mesme en Dieu : et la cognoissance que nous auons de Dieu en la terre, nous vnit à Dieu, non tel qu'il est en soy, mais tel qu'il est en nous ; c'est à dire tel qu'il est en nostre esprit et en l'intelligence que nous formons de luy, **lequel** nous ne cognoissons qu'en enigme et ombrage, in aenigmate, ce dit celuy qui l'a cogneu dans le troisiéme ciel. Au lieu que la cognoissance de Dieu que nous auons au ciel, a ce priuilege et ce pouuoir par dessus la cognoissance et la lumiere de Dieu qui se donne en la terre, qu'elle nous vnit et conjoint à Dieu tel qu'il est en luy-mesme : dautant que dans le ciel son essence propre s'vnit à nostre esprit, et l'actuë bien plus noblement de sa lumiere, que le corps diaphane n'est actuë du rayon qui le penetre (p. 649-652)

(119) Le gemissement de l'vniuers, gemissant et patissant en l'estat humble et souffrant de son sauueur : durant lequel nous voyons le ciel et la terre s'alterer, et s'ébranler, et l'vniuers comme entrer en conuulsion et defaillance en l'eclipse de ce soleil de iustice defaillant sur la terre : et le gemissement encore que nous apprenons de ce texte formel de l'apostre, **lequel** dit que toute creature gemit apres l'entiere et parfaite execution de la deliurance deuë aux éleus et enfans de Dieu, comme ayant à estre en suite deliurée de la seruitude de corruption, par le comble de leur gloire, et a estre parfaitement renouuellée par leur parfait renouvellement. Voila l'estat, l'attente et le gemissement de la creature, et au regard de soy-mesme, c'est à dire de sa deliurance : et au regard de son liberateur, c'est à dire de Iesvs. (p. 673-676)

(120) Car suiuant ce progrez remarquable des trois naissances, temporelle, spirituelle et diuine ; les enfans de la grace et de l'eglise en qualité d'enfans de Dieu, ont vne condition plus parfaicte que celle des enfans des hommes, et plus approchante de la dignité du fils vnique de Dieu, qui est leur modelle et leur prototype ; et comme en cette qualité ils demeurent toujours dans le sein de l'eglise, qui est leur mere, et toujours viuent de sa propre substance : aussi le verbe eternal demeure tousiours au sein de son pere, et est tousiours viuant de la mesme essence et propre substance de son pere, **lequel** conçoit en soy-mesme son fils vnique, l'engendre parfaict, et l'engendre en son sein comme en sa matrice, en laquelle il est toujours parfaict, il est tousiours heureux, et il est tousiours viuant de sa propre substance : car il est viuant et subsistant en l'vnité d'essence avec son pere. Ainsi donc le verbe eternal habite au sein de son pere, comme au lieu de sa naissance, et y habite eternellement, et mesme il y habite vniquement (ce qui est vne autre sorte d'excellence et grandeur de sa naissance eternelle) car il est fils vnique et eternal ; et ce terme de sein est propre et affecté à la generation, laquelle ne conuient qu'au fils, et comme fils, il est espuisant, ou pour mieux parler, remplissant et terminant toute la puissance du pere à engendrer. (p. 714-717)

(121) Il nous reste encor à deduire comme il est le fils vnique de Dieu, et le principe du s. esprit avec le pere : deux secrets et singularitez ; deux pouuoirs et raretez de sa vie diuine et de sa naissance eternelle. Car il n'est pas seul procedant en la diuinité, mais il est seul fils en la diuinité : il est seul procedant du pere seul ; ce qui ne conuient pas au saint esprit, **lequel** est procedant du fils aussi bien que du pere : il est seul procedant par generation, car le saint esprit procede par vne autre maniere : il est donc

seul procedant du pere comme pere, car le saint esprit procede du pere comme principe, et non comme pere. (p. 750-752)

(122) Et que les anciens Hebreux ont obserué que ce mot de fils inseré en ce texte, est vn nom propre du messie, comme estant le plus beau nom qu'il ayt, et auquel il se plaist le plus. Nom qui marque sa diuinité, en laquelle il est fils de Dieu : nom qui marque son humanité, en laquelle il est fils de l'homme : nom qui marque son origine, et sa double origine, qui luy est bien chere et bien precieuse. Car il n'est subsistant entre les personnes diuines qu'en la relation qu'il a comme fils à son pere, **lequel** il ayme et regarde d'un amour eternel : et il n'est viuant et subsistant entre les hommes, que par la naissance qui fonde le rapport et la relation qu'il a comme fils à sa tres-sainte mere, laquelle il cherit et ayme vniquement, comme sa source vniue, et son origine en la terre. Ce nom encore nous marque en ce verset la naissance du verbe en l'eternité, ante solem filiabitur nomen eius, etc., c'est à dire, auant que le soleil fut formé, il a le nom, l'estre, et la qualité de fils : et il nous marque le temps de sa naissance en la terre en la mi-nuict, auant l'aurore, ante solem filiabitur nomen eius, c'est à dire auant que le soleil soit leué. (p. 788-790)

(123) Cette naissance est vn mystere de sainteté, et de sainteté par excellence, mesme entre les autres mysteres de Iesvs : car il porte et opere en l'vniuers la plus grande sainteté et la plus eminente sanctification qui soit, et qui puisse estre, et sur laquelle sont fondées toutes les autres saintetez et sanctifications remarquables en la terre et au ciel. C'est la naissance du saint des saints. C'est la naissance d'un Dieu-homme, et d'un homme-Dieu. C'est la naissance de l'ordre et de l'estat de l'vniou hypostatique, **lequel** porte hors de Dieu la sainteté la plus haute et la plus eminente qui soit possible, et la plus proche de la sainteté superessentielle de Dieu mesme, que cet ordre et estat suprême enclost et comprend en soy-mesme, comme sa forme et son principe. (p. 796-799)

(124) Et comme de l'amour du pere et du fils procede cette personne d'amour, apres laquelle il n'y a point de personne ny de procession en la trinité : aussi de l'amour du mesme pere enuoyant, et du mesme fils se donnant au monde, procede ce mystere d'amour, qui ne peut estre suiuy d'aucun oeuvre ou mystere qui le surpasse dans l'estat des oeuvres de la diuinité : **et lequel** est si haut, si grand et si diuin, qu'il n'y a point d'oeuvre qui l'égle, il n'y en peut auoir qui l'excede, et il n'y en aura jamais qui l'approche que de distance vrayement infinie. L'ay dit notamment qu'il y auoit trois processions, comme il y auoit trois feconditez. Car encore qu'il n'y ait que deux personnes procedantes, l'une procede et naist en deux façons ; et ainsi il y a trois processions, d'autant que la seconde personne procede en deux manieres, sçauoir est par cognoissance en la diuinité, et par amour en l'humanité. (p. 850-853)

(125) Cette parole est energique, digne de la profondeur de ce mystere, et de la profondeur du sens apostolique, et comprend deux termes, esquels est le nerf du discours et la clef de l'intelligence sublime et éluee de ce grand apostre, le terme de plenitude et le terme de corporellement : et il employe ce mot de plenitude parlant de la diuinité, pour nous marquer le vuide de la creature, et nous faire considerer tout estre créé comme vn vuide qui est remply de la plenitude de Dieu. Car y ayant deux estres en Iesvs, l'estre créé et l'estre increé : l'estre increé habite en son estre créé, comme en son vuide, **lequel** il remplit de sa plenitude, et de toute sa plenitude, ne voulant rien reseruer de ce qui peut estre communiqué à vne nature créée, demeurant créée. Il communique son estre à son neant, sa grandeur à sa bassesse, sa dignité à sa petitesse, sa

puissance à son infirmité, sa gloire à sa mortalité, sa lumière à son obscurité, sa plénitude à sa capacité, sa diuinité à son humanité, et sa subsistence à la substance de la nature humaine, en laquelle il habite comme en sa propre nature. Dieu habitoit auparavant en cette humanité, mais il suspendoit les effects, les estats, et la splendeur de sa presence. (p. 942-945)

(126) Dieu habitoit auparavant en cette humanité, mais il suspendoit les effects, les estats, et la splendeur de sa presence. Il habitoit en elle comme en vne nature estrangere : car aussi Iesvs vouloit estre estranger, pelerin et mortel sur la terre, parce que nous estions nous mesmes estrangers de Dieu, et qu'il vouloit estre semblable à nous, et vouloit effacer en nous cét estat peruers par l'estat humble et estranger à sa grandeur, **lequel** il porte sur la terre. Mais il habite maintenant en cette humanité comme en sa propre nature : et le pere eternel veut que son fils soit et paroisse en l'estat de sa grandeur, le tirant hors de la minorité en laquelle il a voulu viure par l'espace de tant d'années en Nazareth, en Egypte, en Iudée. (p. 943-946)

(127) Quelques ames choisies, appellées à perfection plus grande ; fidelles à Dieu, lumineuses en ses voyes et en ses mysteres, l'ont eu, et à leur aduis en ont tiré profit. Et mon deuoir m'obligeant à les seruir dans les exercices de pieté, i'ay creu ne deuoir pas le leur refuser, comme estant vne eleuation qui regarde Iesvs et son sacré mystere ; qui honore Iesvs parce qu'il est fils de Dieu, et la sainte vierge, parce qu'elle est sa mere : et qui honorant ainsi Dieu en son fils, le fils en sa mere, honore conioinctement le fils et la mere en leurs sacrez mysteres : et pose pour fondement celuy duquel l'apostre dit, que nvl ne peut poser autre fondement que celuy lequel a esté posé par le pere eternel, c'est à dire, Iesvs-Christ nostre seigneur, le fils vnique du pere. Car comme Iesvs est le fonds et la fin de la religion chrestienne, il est aussi le fonds et la fin de la pieté et perfection chrestienne. Dressant ce memorial, ie le communiquay au reuerend pere Cotton et au reuerend pere Souffran, personnes assez cogneuës et assez recommandables en la France, et pour leur doctrine, et pour leur pieté signalé (p. 969-971)

(128) N'avez-vous point de meilleurs moyens pour la poursuite de vos desseins, que de vouloir m'accuser d'heresie ? N'avez-vous point de meilleure preuue pour le faire croire, qu'un papier de deuotion enuers Iesvs (qui est l'obiect et de la foy, et de la pieté des chrestiens, et l'ennemy de toute heresie ;) et enuers la tres-sainte vierge, qui a ruiné toutes les heresies de la terre ? Pleust à Dieu que tous les erreurs de ce siecle fussent fondus en cette heresie ! Pleust à Dieu que vos agents fussent coupables de semblables crimes ! Mais en tout cas considerez que cét escrit lequel vous proposez est particulier, et auant vous incogneu au public. S'il est mauuais, pourquoy le publiez-vous ? Et s'il est mauuais, que n'en aduertissez-vous son authour ? Ignorez-vous la loy de la correction fraternelle ? Loy prononcée par le fils de Dieu ? Loy publiée et rapportée par ses apostres ? Si vous l'ignorez, estes-vous chrestiens ? (p. 990-992)

(129) Ainsi nous laissons ces messieurs en paix et repos, et ils suiuent leurs mouuements ; ils continuënt leurs propos offensifs ; ils déchirent messeigneurs les euesques et messieurs les docteurs, qui ont approuué cét écrit ; lequel ils promonent, et ils traictent par tout indignement. Tousiours excez et impositions : tousiours libelles et aduis salutaires : tousiours discours et calomnies : moyens iniustes, pour appuyer aussi des desseins peu iustes. Et haec oculis Deus aspicias aequis ? Ce procedé licentieux (ie pourrois dire pis sans excez) continuë par l'espace de trois ans, au preiudice, non de moy seulement, mais d'une congregation qui nous est conioincte, et à laquelle il a pleu

à Dieu donner en ce temps quelque nom, quelque credit, quelque puissance, au moins pour se defendre. (p. 998-1000)

(130) Je dois et veux parler à cét autheur si licentieux en ses paroles. Dittes nous donc ô amy de verité ? (ce seroit bien assez de vous en qualifier disciple.) mais dittes-nous mauuais disciple, et amy contrefait de verité, si c'est la verité, qui est Iesvs-Christ mesme, **lequel** vous a appris de parler et d'escrire ainsi en l'eglise de Dieu, à vn qu'il a mis pour prelat en son eglise ? Auez-vous leu ces enseignements et ces exemples dans les liures de la verité, qui sont les euangiles et les escritures saintes ? I'y apprends le contraire. Je lis en l'euangile que Iesvs, qui est la verité, et qui est le iuge de nos oeuvres et de nos paroles, dit, qui dixerit fratri suo racha, etc... (p. 1004-1007)

(131) Mais ils se trompent, et trompent les lecteurs, et ce titre est supposé par eux : car le papier qu'ils ont eu et qu'ils ont exhibé n'en auoit point. Ce titre est faux et impertinent en plusieurs instances : car si les r. p. carmes font ce voeu, c'est le cinquième, et non le quatrième, puis qu'ils en font quatre auparauant : si les r. p. iesuites le font, ce sera le neuvième, car ils en font desia huict. Si les r. p. chartreux le font, ce sera le deuxième, car ils n'en font qu'vn. Ce que ie dis non pour blasmer leur saint ordre et leur voeu, **lequel** estant vnique et solitaire, contient tous les autres en son eminance : comme leur ordre selon le iugement de l'eglise deuance tous les autres en son austerité, en sa solidité et en sa preeminence. Il y a plus : car les r. pp. chartreux, iesuites et carmes, le faisant, ce sera le second, le cinquième, le neufiesme voeu de religieus ; mais ce ne sera pas pourtant voeu de religion. (p. 1033-1036)

(132) Et s'il faut ioindre à ces anciens autheurs, les plus recents de ce siecle, ie produiray ce caualier chrestien, qui a voulu ioindre sa plume à son espée, et les consacrer tous deux au temple de Dieu, se rendant theologien et caualier tout ensemble : **lequel** en son elegante paraphrase, approuuée de plusieurs docteurs, et qui est en la main de tous, traduisant ce verset ; vota mea domino reddam, etc.. dit, ainsi satisferey-je aux voeux ausquels ie suis obligé de promesse, premierement au baptesme, apres en la reception des autres sacrements, etc... (p. 1039-1042)

(133) C'est ainsi que parlent les peres, les docteurs, les iurisconsultes, et les caualiers mesmes, nourris du laict des mammelles de l'eglise. Mais ie veux conclurre cét article par vne voix puissante et irrefragable ; par l'oracle du concile de Trente, **lequel** a fait dresser vn catechisme, où cette doctrine est proposée par le commandement de l'eglise à tous les fidelles, en des termes pleins de poids et d'autorité : parachus fidellem populum ad eam rationem cohortabitur, vt sciat aequum esse, nos ipsos, non secus ac mancipia redemptori nostro, et domino in perpetuum addicere et consecrare : et quidem, cum baptismo initiaremur, id professi sumus : declarauimus enim, nos sata-nae, et mundo renuntiare, et Iesv Christo totos nos tradere. Quo`d si, vt militiae christianae ad scriberemur, tam sancta et solemnii professione nos ipsos domino nostro devovimus, quo supplicio digni erimus ? Etc... (p. 1040-1043)

(134) Le pasteur fera entendre au peuple chrestien, qu'il est iuste et raisonnable, que nous nous consacrons et rendions svbiects, tout ainsi comme esclaves à nostre redempteur et seigneur, à perpetuité : et de fait, lors que nous auons receu le baptesme, nous l'auons ainsi professé, car nous declarames, que nous renoncions à Sathan et au monde, et que nous nous dedions entierement à Iesvs-Christ. Que si pour estre enroullez en la milice chrestienne, nous nous sommes donnez deslors à nostre seigneur par voev et profession tant sainte et solemnelle ; de quel supplice serons-nous dignes ? Etc... Termes augustes et venerables, pleins de majesté, et dignes de la voix du saint

esprit et de l'eglise, qui parle en cette doctrine du concile de Trente, et qui contient les mesmes paroles, les plus fortes et les plus expresses qui ayent esté employées en ce voeu, et sert de fondement et d'autorité inébranlable à cette pieté. Mais c'est matiere d'vn plus grand discours, **lequel** reseruant à vn autre temps, poursuiuons ce narré, et finissons cét article, en nous aduoüans esclaves de Iesvs ; esclaves de droict et d'achapt, mais encores plus esclaves d'amour et de volonté, aspirants mesmes, et desirieux d'adherer à Iesvs-Christ par vne liaison plus forte et plus intime, c'est à dire, comme les membres à son chef : qui est la plus forte et intime adherence, et qui tend à la plus grande vunité et conformité d'esprit et de vie qui soit en la nature. (p. 1042-1045)

(135) La lumiere de la foy nous propose les grandeurs de Iesvs : mais c'est comme vn paquet enclos et cacheté qu'il nous faut ouvrir, et à la lecture duquel il nous faut appliquer. Et c'est la lumiere de la pieté qui nous en fait l'ouuerture, qui nous y fait penser, qui nous en donne les sentimens, et qui nous porte aux effects dignes des grandeurs et de la gloire qui est deuë à Iesvs. Mais la lumiere de la gloire nous en donne l'impression si forte et si puissante, que l'abaissement et la seruitude à Iesvs est imprimée pour iamais en nos coeurs et en nos esprits, et ne peut non plus estre effacée par aucun pouuoir créé, que le mesme caractere qui nous est imprimé au baptesme, **lequel** y est si viuement et si efficacement empreint, que l'enfer mesme ne le peut effacer. Ainsi la foy commence, la pieté augmente, la gloire accomplit et consomme nostre heureuse et glorieuse seruitude, et l'establit en son dernier point, et rend la grace de cette seruitude aussi constante, aussi forte, aussi inamissible, comme le caractere qu'elle a receu à l'entrée de la foy et de l'eglise : ainsi nous naissons en l'eglise et en la foy, avec cette qualité de seruitude au regard de Iesvs : nous viuons sur la terre avec cette mesme qualité : et en cette qualité nous entrons dans le ciel. (p. 1060-1063)

(136) On disoit entre les payens que Phidias ne representoit rien si parfaitement que les diuinitez, ny Appelles, qu'Alexandre : plaise à Dieu qu'entre les chrestiens nostre excellence et perfection soit à représenter ces objets diuins, Iesvs et Marie, et à peindre en nos cœurs celuy qui est souuerain d'Alexandre, et **lequel** tous les dieux, c'est à dire, toutes les puissances du ciel et de la terre, adorent, pour parler selon le langage de l'escriture : et adorent eum omnes dij. Le laict et la viande solide contenuë en la manne de la doctrine de salut, consiste en la cognoissance de Iesvs et de son incarnation. (p. 1080-1083)

1.1.2 – Urfé

[1610,1612] (1966). *L'Astrée : t.1 : 1ère partie : livres 1 à 12* et *L'Astrée : t.2 : 2ème partie : livres 1 à 12*. Édition de Hugues Vaganay. Genève : Slatkine reprints. Cote *Frantext* : Q878, Q879 et Q882, Q883, Q884 et Q885.

(137) Je ne vous eusse pas dit tant au long l'origine de ce lieu, n'eust esté que c'est la contrée où j'ay pris naissance, et où ceux dont je suis venu, se sont de long temps logez ; car à cause de la fertilité du lieu, et qu'il est comme destaché du reste de la terre, il y a quantité de bergers qui s'y sont venus retirer, **lesquels** à cause de l'abondance des pasturages on appela pastres. Et mes peres y ont tousjours esté tenus en quelque consideration parmy les principaux, soit pour avoir esté estimez gens de bien et vertueux, soit pour avoir eu honnestement et selon leur condition, des biens de fortune ; aussi me laisserent-ils assez accommodé, lorsqu'ils moururent, qui fut sans doute trop tost pour moy, car mon pere mourut le jour mesme que je nasquis, et ma mere qui m'esleva avec

toute sorte de mignardise, en enfant unique, ou plustost enfant gasté, ne me dura que jusques à ma douziesme année. (Q879, t.1. p. 295-296 / LIVRE 8)

(138) Je vous diray donc que le mal qu'il a ne procede pas du corps, mais de l'esprit, et si le corps en est atteint, c'est à cause de l'estroite union qu'il a avec l'esprit malade, qui luy fait ressentir comme sien le mal qui n'est pas de luy, tout ainsi que les amis ressentent le mal et le bien l'un de l'autre. Et quoy que ceste espece de maladie soit fort fascheuse, si est-ce qu'elle n'est pas si dangereuse que celle du corps, parce qu'il n'y en a point de l'ame qui soit incurable, pource que ceste ame estant spirituelle, n'est point sujette à corruption, ny à dissolution de parties, mais seulement à changer de qualité, **laquelle**, soit bonne, soit mauvaise, s'acquiert par l'habitude et cette habitude par une volonté opiniastre, si c'est au bien, conduite par un sain jugement, et si c'est au mal, par un jugement despravé. Or d'autant que le jugement est rendu malade par la mesconnaissance de la verité, aussi tost qu'on la luy faict recognoistre, il est remis en son premier estat. (Q883, t. 2, p. 34 / LIVRE 1)

I.1.3 – Balzac

[1624, 1627] (1933, 1934). *Les premières lettres de Guez de Balzac*. Édition critique précédée d'une introduction par H. Bibas et K.-T. Butler. 2 volumes. Paris : Droz. Cote *Frantext* : Q687 & Q688.

(139) Or il est certain que parmy les Anges, il y peut avoir de la difference entre les esprits des uns, et des autres, c'est à dire entre ceste faculté de raisonner, et de comprendre, puis que ceux du dernier Ordre ne sont illuminez que par le moyen de ceux du precedent, et ainsi des autres, jusques au premier, qui a toute une autre intelligence que les inferieurs, **lesquels** (comme personne ne doute pour peu de connoissance qu'il ayt de la Metaphysique) sont aussi esloignez de l'entendement des premiers, que de leur degré. Il faut donc recevoir ceste difference, et dire qu'un Ange est veritablement un esprit, c'est à dire qu'il n'est pas un corps, mais qu'un Ange a encore de l'esprit, c'est à dire ceste faculté de connoistre, et de concevoir, moindre, ou plus grande, selon le privilege de son Ordre. (Q687, t.1, p. 55-56, Lettre XIII)

I.1.4 – Descartes

(1637). *Discours de la Méthode*. Paris : Fayard. Cote *Frantext* : S581 et *Specimina Philosophiae : seu dissertatio de methodo*. (traduction en latin par l'auteur). Amsterdam : Danielem Elzevirium. Livre numérisé google, numéro d'identification S68UAAAAQAAJ.

(140) Au moyen de quoy, faisant enfler tout le coeur, elles poussent et ferment les cinq petites portes, qui sont aux entrées des deux vaisseaux d'où elles vienent, empeschant ainsi qu'il ne descende d'avantage de sang dans le coeur ; Et continuant a se rarefier de plus en plus, elles poussent et ouvrent les six autres petites portes, qui sont aux entrées des deux autres vaisseaux par ou elles sortent, faisant enfler par ce moyen toutes les branches de la vene arterieuse, et de la grande artere, quasi au mesme instant que le coeur, **lequel** incontinent après se desenfle, comme font aussy ces arteres, à cause que le sang qui y est entré s'y refroidist, et leurs six petites portes se referment, et les cinq de la vene cave et de l'artere veneuse se rouvrent, et donnent passage a deux autres gouttes de sang, qui font derechef enfler le coeur et les arteres,

tout de mesme que les precedentes. Et pourceque le sang, qui entre ainsi dans le coeur, passe par ces deux bourses qu'on nomme ses oreilles, de là vient que leur mouvement est contraire au sien, et qu'elles se desenflent lorsqu'il s'enfle. (p. 45-46)

(140lat) Qua ratione fit ut totum cor intumescere faciant, simulque pellant & claudant quinque valvulas, quae sunt in ingressu vasorum unde manant, impediuntque ne major sanguinis copia in cor descendat; Et cum magis magisque rarefiant, simul impellant & aperiant sex reliquas valvulas, quae sunt in orificiis duorum aliorum vasorum, per quas exeunt; hac ratione efficientes, ut omnes venae arteriosae & magnae arteriae rami, eodem pene cum corde momento intumescant ; **quod** statim postea, sicut etiam istae arteriae, detumescit, quia sanguis qui eo ingressus est refrigeratur, & ipsarum sex valvulae clauduntur, & quinque venae cavae & arteriae venosae aperiuntur, transitumque praebent duabus aliis guttis sanguinis, quae iterum faciunt ut cor & arteriae intumescant, sicut praecedentes. Et quia sanguis qui ita in cor ingreditur, per istas duas ipsius auriculas transit, inde fit ut ipsarum motus, cordis motui contrarius sit, & cum intumescit detumescant. (p. 31)

(141) Mais il y a eu depuis derechef deux autres raisons, qui m'ont obligé a mettre icy quelques essais particuliers ; et a rendre au public quelque compte de mes actions, et de mes desseins. La premiere est, que si j'y manquois, plusieurs, qui ont sceu l'intention que j'avois euë cy devant de faire imprimer quelques escrits, pourroient s'imaginer que les causes pour lesquelles je m'en abstiens seroient plus a mon desavantage qu'elles ne sont. Car bienque je n'ayme pas la gloire par excès ; ou mesme, si je l'ose dire, que je la haïsse, en tant que je la juge contraire au repos, **lequel** j'estime sur toutes choses : Toutefois aussy je n'ay jamais tasché de cacher mes actions comme des crimes, ny n'ay usé de beaucoup de precautions pour estre inconnu ; tant à cause que j'eusse creu me faire tort ; qu'à cause que cela m'auroit donné quelque espece d'inquietude, qui eust derechef esté contraire au parfait repos d'esprit que je cherche. (p. 65-66)

(141lat) Sed postea rursum duae aliae causae fuerunt quae me moverunt, ut hic particularia quaedam specimina subjungerem, & publico aliquam actionum mearum consiliorumque rationem redderem: Quarum prima est; quod si illud omitterem, multi qui resciverunt propositum quod antea habui scripta aliqua praelo subiiciendi, suspicari possent causas propter quas ab eo abstinerem, minus mihi honorificas esse quam revera sunt. Quamvis enim immodice gloriam non appetam, aut etiam (si id effari liceat) ab illa abhorream, quatenus ipsam contrariam esse judico quieti, **quam** supra omnia magni facio; attamen nunquam etiam studui actiones meas tanquam crimina occultare, aut multas praecautiones adhibui ut ignotus essem; tum quia credidissem adversus meipsum injurius esse, tum etiam quia id mihi inquietudinem aliquam attulisset, quae rursum perfectae animi tranquillitati quam quaerebam adversa fuisset. (p. 45-46)

(142) Comme on voit aussy que presque jamais il n'est arrivé qu'aucun de leurs sectateurs les ait surpassez : Et je m'assure que les plus passionnez, de ceux qui suivent maintenant Aristote, se croyoient hureux, s'ils avoient autant de connoissance de la Nature qu'il en a eu, encore mesme que ce fust a condition qu'ils n'en auroient jamais davantage. Ils sont comme le lierre, qui ne tend point a monter plus haut que les arbres qui le soutiennent, et mesme souvent qui redescend après qu'il est parvenu jusques a leur faiste : Car il me semble aussy que ceux la redescendent, c'est a dire, se rendent en quelque façon moins sçavans que s'ils s'abstenoient d'estudier, **lesquels** non contens de

sçavoir tout ce qui est intelligiblement expliqué dans leur Auteur ; veulent outre cela y trouver la solution de plusieurs difficultez dont il ne dit rien, et ausquelles il n'a peutestre jamais pensé. (p. 62-63)

(142lat) Sicut etiam videmus, nunquam fere contigisse ut ab aliquo suorum sectatorum superati fuerint. Et credo fervidissimos eorum qui nunc Aristotelem sequuntur, se beatos putaturos si eum in naturae cognitione aequarent; etiam sub hac conditione, ut postea nihil amplius addiscerent. In quo similes sunt hederæ, quæ nunquam contendit altius ascendere qua marbores quæ ipsam sustinent; imo sæpe descendit, postquam ad fastigium usque sublata fuit. Mihi enim videntur etiam illi descendere, id est, aliquomodo se indoctiores reddere quam si a studiis desisterent; qui non contenti omnia ea scire quæ clare & dilucide apud suum Authorem explicata sunt; volunt præterea illic invenire solutionem multarum difficultatum, de quibus ne verbo quidem meminit, & forte nunquam cogitavit. (p. 43)

(143) Et si j'escris en François, qui est la langue de mon païs ; plutost qu'en Latin, qui est celle de mes Precepteurs ; c'est a cause que j'espere que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions, que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens : Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'estude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point je m'asseure, si partiaux pour le Latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pourceque je les explique en langue vulgaire. (p. 67-68)

(143lat) *Pas d'équivalent en latin.*

(144) Et affin qu'on ait moins de difficulté a entendre ceque j'en diray, je voudrois que ceux qui ne sont point versez en l'Anatomie prissent la peine, avant que de lire cecy, de faire couper devant eux le coeur de quelque grand animal qui ait des poumons, car il est en tous assez semblable a celui de l'homme ; Et qu'ils se fissent montrer les deux chambres ou concavitez qui y sont, Premièrement celle qui est dans son costé droit, a laquelle respondent deux tuyaux fort larges ; A sçavoir la vene cave, qui est le principal receptacle du sang, et comme le tronc de l'arbre dont toutes les autres venes du cors sont les branches ; Et la vene arterieuse, qui a esté ainsi mal nommée pourceque c'est en effect une artere, laquelle prenant son origine du coeur, se divise, après en estre sortie, en plusieurs branches qui se vont respandre partout dans les poumons. (p. 43-44)

(144lat) Sed ut cognosci possit qua ratione illic materiam istam tractarem, volo hic apponere explicationem motus cordis, & arteriarum; qui cum primus & generalissimus sit qui in animalibus observatur, ex eo facile judicabitur quid de reliquis omnibus sit sentiendum. Et ut minor in iis quæ dicturus sum percipiendis occurrat difficultas, author sum iis qui in Anatomia non sunt versati, ut antequam se ad hæc legenda accingant, cor magni alicujus animalis pulmones habentis, coram se dissecari curent: (in omnibus enim satis est humano simile) sibi que duos qui inibi sunt ventriculos sive cavitates ostendi; Primo illam quæ in latere dextro est, cui duo valde ampli canales respondent; videlicet vena cava, quæ præcipuum est sanguinis receptaculum, & veluti truncus arboris, cujus omnes aliae corporis venæ sunt rami; & vena arteriosa, male ita appellata, cum revera sit arteria, quæ originem a corde habens, postquam inde exiit in multos ramos dividitur, qui deinde per pulmones disperguntur. (p. 29-30)

(145) Puis celle qui est dans son costé gauche, a laquelle respondent en mesme façon deux tuyaux, qui sont autant ou plus larges que les precedens ; A sçavoir l'artere

veneuse, qui a esté aussy mal nommée à cause qu'elle n'est autre chose qu'une vene, **laquelle** vient des poumons, où elle est divisée en plusieurs branches, entrelacées avec celles de la vene arterieuse, et celles de ce conduit qu'on nomme le sifflet par où entre l'air de la respiration ; Et la grande artere, qui sortant du coeur envoie ses branches par tout le cors. Je voudrois aussy qu'on leur monstrast soigneusement les onze petites peaux, qui comme autant de petites portes ouvrent et ferment les quatre ouvertures qui sont en ces deux concavitez : A sçavoir, trois à l'entrée de la vene cave, où elles sont tellement disposées, qu'elles ne peuvent aucunement empescher que le sang qu'elle contient ne coule dans la concavité droite du coeur, et toutefois empeschent exactement qu'il n'en puisse sortir [...] (p. 43-44)

(145lat) Secundo illam quae est in latere sinistro, cui eodem modo duo canales respondent, aequae ampli atque praecedentes, si non magis; scilicet arteria venosa, male etiam ita nominata, cum nihil aliud sit quam vena, **quae** a pulmonibus oritur, ubi in multos ramos dividitur, cum venae arteriosae et asperae arteriae, per quam aer quem spiramus ingreditur, ramis permixtos; et magna arteria quae e corde exiens ramos suos per totum corpus dispergit. Vellem etiam ipsis diligenter ostendi undecim pelliculas, quae veluti totidem valvulae aperiunt et claudunt quatuor ostia seu orificia quae sunt in istis duobus cavis; nimirum tres in ingressu venae cavae, ubi ita sunt collocatae, ut nullo modo impedire possint quo minus sanguis quem continet, in dextrum cordis ventriculum fluat, licet ne inde exeat accurate prohibeant. (p. 30)

(146) J'avois décrit après cela l'ame raisonnable, et fait voir qu'elle ne peut aucunement estre tirée de la puissance de la matiere, ainsi que les autres choses dont j'avois parlé, mais qu'elle doit expressement estre créée ; Et comment il ne suffit pas, qu'elle qu[']elle soit logée dans le cors humain ainsi qu'un pilote en son navire, sinon peutestre pour mouvoir ses membres, Mais qu'il est besoin qu'elle qu[']elle soit jointe, et unie plus estroitement avec luy, pour avoir outre cela des sentimens, et des appetits semblables aux nostres, et ainsi composer un vray homme. Au reste je me suis icy un peu estendu sur le sujet de l'ame, à cause qu'il est des plus importans : Car après l'erreur de ceux qui nient Dieu, **laquelle** je pense avoir cy dessus assez refutée, il n'y en a point qui esloigne plutost les esprits foibles du droit chemin de la vertu, que d'imaginer que l'ame des bestes soit de mesme nature que la nostre, et que par consequent nous n'avons rien à craindre, ny à esperer, après cete vie, non plus que les mouches et les fourmis : Au lieu que lorsqu'on sçait combien elles different, on comprend beaucoup mieux les raisons, qui prouvent que la nostre est d'une nature entierement independante du cors, et par consequent qu'elle n'est point sujette à mourir avec luy : puis d'autant qu'on ne voit point d'autres causes qui la destruisent, on est naturellement porté à juger de là qu'elle est immortelle. (p. 53-54)

(146lat) Postea descriperam animam rationalem, ostenderamque eam nullomodo e materiae potentia educi posse, sicut alia de quibus egeram, sed necesse esse ipsam creari: Nec sufficere ut instar nautae in navi, ipsa in corpore habitet, nisi forsan ad illius membra movenda; sed requiri ut cum ipso arctius jungatur uniatumque, ad sensus & appetitus nostris similes habendos, & ita verum hominem componendum. Caeterum copiosior paulo hic fui in argumento de anima tractando, quod sit maximi ponderis. Nam post illorum errorem qui Deum esse negant, **quem** me satis supra refutasse opinor, nullus est qui facilius debiles animas a recto virtutis tramite avertat, quam si putent brutorum animam ejusdem esse cum nostra naturae; ac proinde nihil nobis post hanc vitam timendum aut sperandum superesse, non magis quam muscis aut formicis. Cum autem recte cognoscitur quantum differant, multo melius postea capiuntur

rationes quae probant animam nostram naturae esse planea corpore independentis, & ex consequenti opus non esse ut cum ipso moriatur: ac denique quia nullae animadvertuntur causae quae eam destruant, natura ferimur ad iudicandum ipsam esse immortalem. (p. 37)

(147) Car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir a des connoissances qui soient fort utiles a la vie ; Et qu'au lieu de cete Philosophie speculative qu'on enseigne dans les escholes, on en peut trouver une pratique, par laquelle connoissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux, et de tous les autres cors qui nous environnent, aussy distinctement que nous connoissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en mesme façon a tous les usages ausquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maistres et possesseurs de la Nature. Ce qui n'est pas seulement a desirer pour l'invention d'une infinité d'artifices, qui feroient qu'on jouiroit sans aucune peine des fruits de la terre, et de toutes les commoditez qui s'y trouvent : Mais principalement aussy pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cete vie : Car mesme l'esprit depend si fort du temperament, et de la disposition des organes du cors, que s'il est possible de trouver quelque moyen, qui rende communement les hommes plus sages, et plus habiles qu'ils n'ont esté jusques icy, je croy que c'est dans la Medecine qu'on doit le chercher. (p. 55-56)

(147lat) Ex iis enim cognovi, ad notitias vitae valde utiles posse perveniri; et loco Philosophiae illius speculativae quae in scholis docetur, posse. Practicam reperiri, qua cognitis viribus et actionibus ignis, aquae, aeris, astrorum, caelorum aliorumque corporum quae nos circumstant, adeo distincte atque diversas opificum nostrorum artes novimus; adhibere pariter ea possemus ad omnes usus quibus inservire apta sunt; atque ita nos velut dominos et possessores naturae efficere. Quod sane esset optandum non tantum ad infinitorum artificiorum inventionem, quae efficerent ut sine labore fructibus terrae, et omnibus ipsius commodis frueremur: sed praecipue etiam ad valetudinis conservationem, quae sine dubio primum est hujus vitae bonum, et caeterorum omnium fundamentum. Animus enim adeo a temperamento et organorum corporis dispositione pendet, ut si ratio aliqua possit inveniri, quae homines sapientiores et ingeniosiores reddat quam hactenus fuerunt, credam illam in Medicina quaeri debere. (p. 38)

I.1.5 – Corneille / Académie française

(1879). *Œuvres complètes de P. Corneille suivies des œuvres choisies de Thomas Corneille*. 7 volumes. Paris : Hachette & cie. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, *Gallica* référence 8-YE-736 (7).

I.1.5.1 – Tome 2 (*Sentimens sur le Cid*)

Sentimens de l'Académie françoise sur la tragi-comédie Cid (1637)

(148) C'est principalement en ces rencontres que le poëte a droit de préférer la vraisemblance à la vérité, et de travailler plutôt sur un sujet feint et raisonnable que sur un véritable qui ne soit pas conforme à la raison. Que s'il est obligé de traiter une matière historique de cette nature, c'est alors qu'il la doit réduire aux termes de la bienséance, sans avoir égard à la vérité, et qu'il la doit plutôt changer tout entière que de lui laisser

rien qui soit incompatible, avec les règles de son art, **lequel** se proposant l'idée Universelle des choses, les épure des défauts et des irrégularités particulières que l'histoire, par la sévérité de ses lois, est contrainte d'y souffrir : de sorte qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du Cid de feindre contre la vérité, ou que le comte ne se fût pas trouvé à la fin véritable père de Chimène, ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure, ou que le salut du roi et du royaume eût absolument dépendu de ce mariage, pour compenser la violence, que souffroit la nature en cette occasion par le bien que le prince et son État en recevraient : tout cela, disons-nous, aurait été plus pardonnable que déporter sur la scène l'événement tout pur et tout scandaleux, comme l'histoire le fournissoit ; mais le plus expédient eût été de n'en faire point de poème dramatique, puisqu'il étoit trop connu pour l'altérer en un point si essentiel, et de trop mauvais exemple pour l'exposer à la vue du peuple sans l'avoir auparavant rectifié. (p. 80)

(149) Il ne faut point d'autre preuve de cette doctrine que l'exemple de Virgile dans sa Didon, qui, selon tous les chronologistes, naquit plus de deux cents ans après Énée ; si Tonne veut encore ajouter celui du Tasse, dans le Renaud de sa Hierusalem, **lequel** ne pouvoit être né qu'à peine lorsque mourut Godefroide Bouillon. Les fautes d'Eschyle et de Buchanan, bien remarquées par Heinsius dans la Niobé et dans le Jephlé, ne concluent rien contre ce que nous maintenons. Car si nous croyons que le poète, comme maître du temps, peut allonger ou accourcir celui des actions qui composent son sujet, c'est toujours à condition qu'il demeure dans les termes de la vraisemblance, et qu'il ne viole point le respect dû aux choses sacrées. Nous ne lui permettons de rien faire qui répugne au sens commun et à l'usage, comme de supposer Niobé attachée trois jours entiers sans dire une seule parole sur le tombeau de ses enfans ; moins encore approuvons-nous qu'il entreprenne contre le texte de l'Écriture, dont les moindres syllabes sont trop saintes pour souffrir aucun des changemens que le poète aurait droit de faire dans les histoires profanes, comme d'abrèger, d'autorité privée, les deux mois que la fille du Galaadite avoit demandés pour aller pleurer sa virginité dans les montagnes. (p. 83)

(150) Pour la cinquième, outre qu'elle donne juste sujet à l'observateur de remarquer le peu de temps que Rodrigue a eu pour ce combat, **lequel** se devant faire en place publique, et par la permission du roi, demandoit beaucoup de cérémonies, elle a encore le défaut de l'action que don Sanche y vient faire, de condition que lui présenter son épée à Chimène, suivant la condition que lui a imposée vainqueur. Puis, pour achever de la rendre tout à fait mauvaise au lieu que la surprise qui troublé Chimène devoit être courte, le poète l'a étendue jusques à dégoûter les spectateurs les plus patiens, qui ne se peuvent assez étonner de ce que don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, laquelle il lui pouvoit bien dire, puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir : à quoi l'on peut ajouter qu'il y a beaucoup d'injustice dans le transport de Chimène contre lui, qui l'avoit servie et obligée ; et que, si elle eût fait paraître sa douleur avec plus de tendresse et de civilité, elle eût plus excité de compassion qu'elle ne fait par sa violence. (p. 94)

(151) La réflexion qu'elle fait sur ce qu'étant ne gentilhomme, il ne pouvoit sans honte manquer à poursuivre sa vengeance, ayant semblé belle au poète, il l'a employée en deux endroits de cette pièce, mais moins à propos en, l'un qu'en l'autre ; elle excellent dans la bouche de Rodrigue, lorsqu'il veut justifier son action envers Chimène, disant qu'un homme sans honneur ne la méritoit pas ; mais elle nous semble mauvaise dans celle de Chimène, **laquelle**, se doutant que Rodrigue préférerait l'honneur de sa

maison à son amour, doit plutôt dire qu'un homme sans amour ne la méritoit pas. Nous croyons donc que le poète a principalement failli en ce qu'il fait entrer sans nécessité et sans utilité, parmi la juste crainte de Chimène, la considération de la part qu'elle doit prendre au déshonneur de Rodrigue. (p. 88)

(152) La seconde a le défaut que remarque l'observateur, touchant l'inutilité de l'infante ; et l'on ne peut pas dire qu'elle y est utile en quelque sorte comme celle qui flatte la passion de Chimène, et qui sert à lui faire montrer de plus en plus combien elle est affermie dans la résolution de perdre son amant : car Chimène eût pu témoigner aussi bien cette résolution en parlant à Elvire qu'en parlant à l'infante, **laquelle** agit en cette occasion sans aucune nécessité. (p. 92)

(153) Pour la cinquième, outre qu'elle donne juste sujet à l'observateur de remarquer le peu de temps que Rodrigue a eu pour ce combat, lequel se devant faire en place publique, et par la permission du roi, demandoit beaucoup de cérémonies, elle a encore le défaut de l'action que don Sanche y vient faire, de condition que lui présenter son épée à Chimène, suivant la condition que lui a imposée vainqueur. Puis, pour achever de la rendre tout à fait mauvaise au lieu que la surprise qui troublé Chimène doit être courte, le poète l'a étendue jusques à dégoûter les spectateurs les plus patients, qui ne se peuvent assez étonner de ce que don Sanche ne l'éclaircisse pas du succès de son combat avec une parole, **laquelle** il lui pouvoit bien dire, puisqu'il lui peut bien demander audience deux ou trois fois pour l'en éclaircir : à quoi l'on peut ajouter qu'il y a beaucoup d'injustice dans le transport de Chimène contre lui, qui l'avoit servie et obligée ; et que, si elle eût fait paraître sa douleur avec plus de tendresse et de civilité, elle eût plus excité de compassion qu'elle ne fait par sa violence. (p. 94)

(154) A l'examen de ce que l'observateur appelle conduite, succède celui de la versification, **laquelle** ayant été reprise sans grand fondement en beaucoup de lieux, et passée pour bonne en beaucoup d'autres où il y avoit grand sujet de la condamner, nous avons jugé nécessaire, pour la satisfaction du public, de montrer en quoi la censure des vers a été bonne ou mauvaise, et en quoi l'observateur eût eu encore juste raison de les reprendre. Toutefois nous n'avons pas cru qu'il nous fallût arrêter à tous ceux qui n'ont d'autre défaut que d'être foibles et rampans, le nombre desquels est trop grand et trop facile à connoître pour y employer notre temps. (p. 95)

I.1.5.2 – Tome 4 (Pièces de Corneille)

(155) (II présente ce portrait aux yeux de la Discorde et de l'Envie, qui trébuchent aussitôt aux enfers, et ensuite il le présente aux chaînes qui tiennent la Paix prisonnière, **lesquelles** tombent et se brisent tout à l'heure.) (p. 14 – *La conquête de la Toison d'or*, tragédie, Prologue Sc.IV (didascalie) – 1660)

I.1.6 – Sévigné

[1675,1680] (1973,1974). *Correspondance : t.1 : 1646 – 1675 et Correspondance : t.2 : 1675-1680*. Édition de Roger Duchêne. Paris : Gallimard. Cote Frantext : R222, R223, R224, R225, R226, R227, R228, R229, R232.

(156) Voici la troisième fois que je vous écris depuis que vous êtes parti ; c'est assez pour vous faire voir que je n'ai rien sur le coeur contre vous. Je reçus l'adieu que vous me faisiez de Landrecies, pendant que j'étais à Livry, et je vous fis réponse en même

temps. Je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, et j'en suis fort fâchée, car, outre qu'elle était assez honnêtement tendre, c'est qu'elle était assez jolie, au moins à ce qu'il me semblait, et comme elle vous était destinée, je suis en colère qu'un autre en ait eu le plaisir. Depuis cela je vous ai encore écrit par un laquais que vous aviez envoyé ici, **lequel** était chargé de plusieurs lettres pour de belles dames. Je ne m'amuse plus à vous chicaner sur ce qu'il n'y en avait point pour moi aussi, et je vous fis une petite lettre en galopant, qui vous faisait connaître, quoique assez mal arrangée, la sensible joie que j'ai eue du bonheur que vous eûtes à vos gardes de Landrecies, dont la nouvelle nous est venue ici le plus agréablement du monde, par des gens de la cour qui nous ont dit que monsieur le cardinal avait dit beaucoup de bien de vous devant le roi, qui en avait dit lui-même, et ensuite toute la cour, qui avait fort loué cette dernière action. (R222, t.1, p. 31)

(157) Pour le bon D'Hacqueville, il a eu le paquet d'aller à Frazé, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont et lui porter une lettre de ce pauvre garçon, **lequel** a fait une grande amende honorable de sa vie passée. Il en a demandé pardon publiquement et a mandé à Vardes mille choses qui pourront peut-être lui être bonnes. Enfin il a fort bien fini la comédie et laissé une riche et heureuse veuve. La chancelière a été si pénétrée du peu ou point de satisfaction, dit-elle, que sa petite-fille a eue pendant son mariage, qu'elle ne va songer qu'à réparer ce malheur ; et s'il se rencontrait un roi d'éthiopie, elle mettrait jusqu'à son patin pour lui donner sa petite-fille. Nous ne voyons point de mari pour elle. (R224, t.1, p. 634-635)

(158) Je m'assure aussi que vous n'aurez jamais ouï parler de la cane de Montfort, **laquelle** tous les ans, au jour Saint-Nicolas, sort d'un étang avec ses canetons, passe au travers de la foule du peuple, en canetant, vient à l'église et y laisse de ses petits en offrande.

Cette cane jadis fut une damoiselle qui n'allait point à la procession, qui jamais à ce saint ne porta de chandelle ; tous ses enfants, aussi bien qu'elle, n'avaient pour lui nulle dévotion, et ce fut par punition qu'ils furent tous changés en canetons et canes, pour servir d'exemple aux profanes. et si, mademoiselle, afin que vous le sachiez, ce n'est pas un conte de ma mère l'oie, mais de la cane de Montfort, qui, ma foi, lui ressemble fort. (R222, t.1, p. 41-42)

(159) Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander. J'ai couru chez Mme De Pomponne, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du roi, **laquelle** n'a eu nulle part à cette expédition ; elle était réservée à monsieur le prince. On dit qu'il est blessé ; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau ; on dit que Nogent a été noyé ; on dit que Guित्रy est tué ; on dit que M De La Feuillade et M De Roquelaure sont blessés et qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Quand je saurai le détail de cette nouvelle, je vous le manderai. (R224, t.1, p. 533-534)

(160) Je viens d'apprendre que votre premier président n'est rien à M Colbert, mais sa soeur, qui épousera le marquis d'Oppède, est fille de la troisième femme de son père, **laquelle** était soeur de M Colbert du Terron ; voilà la généalogie. (R224, t.1, p. 618-619)

(161) Voilà un billet que vous ferez voir à Anfossy. Il vient d'un homme à M Pouget, **lequel** Pouget était le seul homme qui pouvait faire notre affaire, en l'intéressant ; il n'y avait nulle autre voie. Vous verrez comme il n'a pu y réussir pour lui-même ; c'est

lui qui a soin des vivres des vaisseaux et galères. Il faudrait tâcher d'avoir de meilleurs avis, car j'ai un fort bon chemin ; envoyez-en donc. Si le chevalier voulait aller droit, par M De Seignelay, c'eût été une chose possible, mais il faut qu'il ait eu ses raisons pour n'avoir point voulu s'en mêler. On dit que Saissac est en fuite. On en dit de toutes les façons, mais je ne mande que ce qui est de fait. (R229, t.2, p. 816-817)

I.1.7 – Vaugelas

(1709). *De la vie et des actions d'Alexandre le Grand, De la Traduction de M. de Vaugelas. Dernière édition. Sur une Copie de l'Auteur, trouvée depuis la première et la seconde Impression. Avec les supplémens, De Jean Freinshemius sur Quinte-Curce, traduits par feu Monsieur Du Rier [sic].* 2 volumes. Paris : Brunet. Bibliothèque Nationale de France, cote J 10705, J 10706. Fac-similé de l'édition originale, reproduite dans AYRES-BENNETT, W & CARON, P. (1996). *Les Remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas.* Paris : Presses de l'École Normale Supérieure.

(La pagination des occurrences est celle, dans l'ordre, de l'édition d'Ayres-Bennett & Caron puis du manuscrit de l'édition originale.)

(162) Toutefois Straton qui en étoit Roi, tenoit encore les villes maritimes & plusieurs autres places éloignées de la mer, qu'il livra ensuite à Alexandre, **lequel** ayant pris sa foi, marcha vers la ville de Marathe.

(162lat) Maritimam tum oram et pleraque longius etiam a mari recedentia rex eius insulae Strato possidebat : **quo** in fidem accepto, castra movit ad urbem Marathon. (p. 94 (I:330))

(163) Car il y avoit un bras de mer, large de quatre stades, qui separoit la ville de la terre ferme, qui estoit fort exposé au vent du Couchant, **lequel** excitoit d'ordinaire des tourmentes, de sorte que c'estoit le plus grand obstacle au dessein que les Macedoniens avoient de joindre l'Îsle à la terre, puisque même quand la mer est calme, à peine y peut-on travailler ; mais lorsque ce vent souffle, tout ce qu'on y jette est entraîné par la violence des vagues, & il n'est point de chauffées qu'elles ne minent, soit que l'eau coule entre les jointures des pierres, ou qu'elle passe par dessus l'ouvrage au fort de la tempête.

(163lat) Namque urbem a continenti quattuor stadiorum fretum diuidit. Africo maxime obiectum, **crebros ex alto fluctus in litus euoluens**, nec accipiendo operi, quo Macedones continenti insulam iungere parabant, quicquam magis quam ille uentus obstabat. (p. 99-100 (I:341-342))

(164) Cependant les matelots qui s'étoient jettez dans les esquis, lancent des dards enflammez, des torches ardentes, & d'autres choses propres à nourrir le feu, qui gagne jusqu'au haut des tours avec une telle furie, que de tous ceux qui y étoient, les uns perirent là miserablement, les autres quittant leurs armes se precipiterent dans la mer, mais comme ils nageoient, les Tyriens qui aimoient mieux les prendre vifs, que de les tuer, leur estropioient les mains à grands coups de pierres & de gros bâtons, & les envoient après les avoir mis hors de deffense. Le feu ne fut pas le seul qui ruina les ouvrages : car il se leva ce même jour un vent impetueux, **lequel** poussa les vagues contre la digue avec tant de violence ; que tout ce qui la lioit, se lâcha, & le flot passant à travers les pierres, la rompit par le milieu.

(164lat) At Tyrii, qui capere eos quam interficere mallerent, natantium manus stipitibus saxisque lacerabant, donec debilitati inpune nauigiis excipi possent. Nec incendio solum opera consumpta, sed forte eodem die uehementior uentus motum ex profundo mare inlisit in molem, **crebrisque fluctibus conpages operis uerberatase laxauere**, saxaque interfluens unda medium opus rupit. (p. 103 (I:348-349))

(165) Quelques uns proposoient aussi de rétablir un sacrifice discontinué depuis plusieurs siecles, **lequel** à mon avis ne sçauroit être agreable aux Dieux, qui étoit d'immoler un enfant de condition libre, à Saturne.

(165lat) Sacrum quoque, **quod** equidem dis minime cordi esse crediderim, multis saeculis intermissum repetendi auctores quidam erant, ut ingenuus puer Saturno immolaretur, (p. 106 (I:355))

(166) Je vous prie donc par nos Dieux Tutelaires, par le feu éternel qu'on porte devant nous sur les Autels, par la splendeur du Soleil qui naît dans l'enceinte de mon Royaume, & par la mémoire immortelle de Cyrus, **lequel** ayant ôté cet Empire aux Medes & aux Lydiens, l'a transporté le premier aux Perses.

(166lat) Precor uos per deos patrios, aeternumque ignem qui praefertur altaribus, fulgoremque Solis intra fines regni mei orientis, per aeternam memoriam Cyri, **qui** ademptum Meis Lydisque imperium primus in Persidem intulit, uindicate ab ultimo dedecore nomen gentemque Persarum. (p. 146 (I:435))

(167) Cyrus avoit bâti cette ville, & Gobares qui en étoit Gouverneur, la rendit à Alexandre, **lequel** donna le commandement de la forteresse de Persepolis à Nicarchides avec une garnison de trois mille Macedoniens, & conserva à Tyridates, qui lui mit les thresors de Darius entre les mains, le rang & la charge qu'il avoit auparavant.

(167lat) Cyrus Parsagada urbem condiderat, quam Alexandro praefectus eius Gobares tradidit. Rex arcem Persepolis III millibus Macedonum praesidio relictis Nicarchiden tueri **iubet**. Tiridati quoque, qui gazam tradiderat, seruatus est honos, quem apud Dareum habuerat; (p. 178 (I:498))

(168) On lui laçoit force traits de loin, qu'il rejettoit contre les Ennemis, jusqu'à ce qu'il eût l'estomach percé d'un javelot, **lequel** ayant arraché, comme il n'en pouvoit plus, il s'appuya sur son bouclier, puis tomba mort sur les armes.

(168lat) [...] procul missilibus appetebatur, ea ipsa in hostem retorquens, donec lancea nudo pectori infixata est ; **qua** ex uulnere euulsa inclinatum ac deficiens caput clypeo paulisper excepit, (p. 201 (II:12))

(169) Il y avoit aussi un grand Seigneur Persan nommé Oxidates, **lequel** ayant été destiné au dernier supplice par Darius, étoit detenu dans les fers.

(169lat) Oxydates erat nobilis Perses, **qui** a Dareo capitali supplicio destinatus, cohibebatur in uinculis (p. 203 (II:16))

(170) *Certainement, soldats, ce nous feroit une grande honte, si nous n'avions vaincu Darius que pour donner ses Etats à un de ses esclaves, lequel ayant attenté le plus grand de tous les crimes en la personne de son Roi, qui avoit même besoin du secours des Etrangers, & pour nous ravir la gloire de le sauver, enfin l'a assassiné.*

(170lat) Nos uero peccauimus, milites, si Dareum ob hoc uicimus, ut seruo eius traderemus imperium. **Qui** ultimum ausus scelus, regem suum, etiam externae opis egentem, certe, cui nos uictores pepercissemus; quasi captiuum in uinculis habuit, ad ultimum, ne a nobis conseruari posset, occidit. (p. 206 (II:23))

(171) Après il donna l'Hircanie à Menapis, **lequel** ayant esté exilé sous le regne d'Ochus, s'estoit refugié auprès de Philippe, & il rendit le Gouvernement des Tapyriens à Phradates.

(171lat) Satrapem deinde Hyrcaniae dedit Manapim : exul **hic** regnante Ocho ad Philippum peruenerat. Tapurorum quoque gentem Phradati reddidit. (p. 210 (II:30))

(172) Avec ce renfort, il entra dans le país des Drances, peuple guerrier dont Barzaentes étoit Satrape, **lequel** appréhendant le supplice qu'il avait mérité comme complice de Bessus, s'en étoit fuy aux Indes.

(172lat) Hac manu adiecta Drangas peruenit: bellicosa natio est. Satrapes erat Barzaentes, sceleris in regem suum particeps Besso. **Is suppliciorum**, quae meruerat, metu profugit in Indiam. (p. 218 (II:46))

(173) Ce fut lui qui fut complice d'Amyntas, **lequel** tout mon cousin germain qu'il étoit, avoit méchamment conspiré ma mort en Macedoine.

(173lat) Hic Amyntae, **qui** mihi consobrinus fuit, & in Macedonia capiti meo impias comparauit insidias, socium se & conscium adiunxit (p. 226 (II:63))

(174) Quand les vents de la mer Pontique y soufflent, ils emportent tout le sable qui est dans les champs, **lequel** étant ramassé, paroît de loin comme de grandes collines, & l'on ne voit plus de chemin ; tellement que ceux qui traverses ces plaines, observent les Astres la nuit pour dresser leur route, comme sur la mer.

(174lat) Quum uero uenti a Pontico mari spirant, quicquid sabuli in campis iacet, conuerrunt. **Quod** ubi cumulatum est, magnorum collium procul species est, omniaque pristini itineris uestigia intereunt. Itaque, qui transeunt campos, nauigantium modo noctu sidera obseruant, ad quorum cursum iter dirigunt, & propemodum clarior est noctis umbra, quam lux. (p. 256 (II:124))

(175) Il s'étoit donné une bataille entre les Macedoniens & les Ariens, dont Satibarzanes étoit Chef, **lequel** voyant que le combat ne s'échauffoit pas assez à son gré, & que les forces des deux partis balançoient, parut à cheval aux premiers rangs ; & apres avoir ôté son casque, & fait cesser de tirer, il défia d'homme à homme quiconque l'oseroit attendre, & qu'il se battroit la tête nuë.

(175lat) Commissum erat proelium inter Macedonas Ariosque. Transfuga Satibarzanes Barbaris praerat ; **qui**, quum pugnam segnem utrimque aequis uiribus stare uidisset, in primos ordines adequitauit, demptaque galea, inhibitis qui tela iaciebant, si quis uiritim dimicare uellet prouocauit ad pugnam, nudum se caput in certamine habiturum. (p. 256-257 (II:125-126))

(176) On ne sçait ce que les Bactriens auroient fait, si ceux qui le prirent n'eussent fait accroire que c'étoit par l'ordre d'Alexandre, ce qui étonna les courages encore flottans, & incertains de ce qu'ils devoient faire. Ils le mirent sur un cheval, & le menerent au Roi, **lequel** sur ces entrefaites, choisit environ neuf cens soldats qui

avoient servi leur tems, & leur ayant fait distribuer à chaque Cavalier deux talens, & à chaque Fantassin trois mille deniers, il les envoya en leurs maisons, après les avoir exhorte à se marier pour avoir des enfans, qui pûssent un jour remplir leurs places.

(176lat) Multitudo an uindicatura Bessum fuerit, incertum est; nisi illi, qui uinxerant, iussu Alexandri fecisse ipsos ementiti dubios adhuc animi terruissent. In equum inpositum Alexandro tradituri ducunt. **Inter haec rex**, quibus matura erat missio, electis DCCCC fere equiti, bina talenta dedit, pediti terna denarium milia: monitosque ut liberos generarent, remisit domum. Ceteris gratiae actae, quod ad reliqua belli nauaturos operam pollicebantur. (p. 260-261 (II:133-134))

(177) Alexandre manda Spitamenes & Catenes qui lui avoient livré Bessus, croyant qu'ils pourroient remettre ce peuple dans l'obissance, mais bien loin de le faire, ils étoient eux-mêmes les auteurs de cette rebellion, & faisoient courir le bruit, que le Roi n'avoit mandé la Cavalerie Bactrienne, que pour la tailler en pieces ; qu'ils en avoient eu le commandement, **lequel** ils n'avoient garde d'exécuter pour ne pas commettre contre leur Nation un crime si execrable, & qu'ils n'avoient pas eu moins d'horreur de la cruauté d'Alexandre, que du parricide de Bessus. Cette crainte à des gens déjà assez portez à remüer, les fit bientôt résoudre à la guerre.

(177lat) Alexander Spitamenen & Catanen, a quibus ei traditus erat Bessus, haud dubius quin eorum opera redigi possent in potestatem, coercendo eos, qui nouauerant res, iussit accersi. At illi defectionis, ad quam coercendam euocabantur, auctores, uulgauerant famam ; Bactrianos equites a rege omnes, ut occiderentur, accersi : idque imperatum ipsis ; **non sustinuisse tamen exsequi**, ne inexpressibile in populares facinus admitterent : non magis Alexandri saeuitiam, quam Bessi parricidium ferre potuisse. Itaque sua sponte iam motos, metu poenae haud difficulter concitauerunt ad arma. (p. 264-265 (II:141-142))

(178) Nous avons dit qu'il avoit envoyé Menedeme, pour assieger Spitamenes auteur de la revolte des Bactriens, **lequel** ayant avis de sa venue ne se voulut pas enfermer dans des murailles, mais fit dessein de lui dresser une embuscade sur son passage.

(178lat) Menedemum, ut supra dictum est, miserat ad obsidendum Spitamenen, Bactrianae defectionis auctorem. **Qui**, conperto hostis aduentu, ne muris urbis includeretur; simul fretus excipi posse, qua eum uenturum sciebat, consedit occultus. Siluestre iter aptum insidiis tegendis erat. (p. 270 (II:152-153))

(179) Il reçut donc fort humainement les Ambassadeurs des Sagues, & leur donna Excipine pour les accompagner, **lequel** ayant gagné les bonnes graces du Roi comme Epheftion, ne lui cedoit en rien pour la beauté, mais il s'en falloit bien qu'il eût son esprit & sa mine.

(179lat) Benigne igitur exceptis sacrum legatis, comitem Euxenippon dedit, adhuc admodum iuuenem aetatis flore conciliatum sibi ; **qui** quum specie corporis aequaret Hephaestionem, lepore haud sane illi par erat. (p. 277 (II:166))

(180) Le Roi entra dedans avec toute son armée, & fit lancer des bêtes de tous côtez, parmi lesquelles il y eut un Lion d'une épouvantable grandeur, qui vint droit à lui ; & Lysimaque, **lequel** regna depuis, se trouvant près du Roi, & presentant l'épieu à la

bête, le Roi le repoussa, & lui commanda de se retirer, disant, qu'il pouvoit aussi bien tuer un Lion qu'avoit fait Lysimaque (...)

(180lat) [...] quem Alexander cum toto exercitu ingressus agitari undique feras iussit. Inter quas quum leo magnitudinis rarae ipsum regem inuasurus incurreret ; forte Lysimachus, **qui** postea regnavit, proximus Alexandro, uenabulum obicere ferae coeperat. Quo rex repulso, & abire iusso, adiecit, tam a semet uno quam a Lysimacho leonem interfici posse. Lysimachus enim quondam, quum uenarentur in Syria, occiderat eximia magnitudinis feram solus; sed, laeuo humero usque ad ossa laceratus, ad ultimum periculi peruenerat. (p. 286 (II:184-185))

(181) Cette affaire lui partagea l'esprit ; d'un côté il consideroit qu'on lui avoit rendu un grand service de le défaire d'un traître & d'un deserteur, **lequel** s'il eût vécu eût pu retarder ses grands desseins

(181lat) Varias hinc cogitationes inuicem animum diuersa agitantem commouerant : meritum ingens in semet esse credebat, quod transfuga & proditor, **tantis rebus, si uixisset, iniecturus moram, interfectus esset**. (p. 296 (II:205))

(182) Il vint de là en une Province où commandoit l'illustre Satrape Cohortanes, **lequel** se soumit à l'obeïssance du Roi, qui lui rendit ses Etats, & ne lui demanda autre chose, sinon que de trois fils qu'il avoit, il lui en donnât deux pour l'accompagner à la guerre. Le Satrape lui donna encore le troisième.

(182lat) Inde peruenit in regionem, cui Cohortanus Satrapes nobilis praeerat, **qui** se regis potestati fideique permisit. Ille imperio ei reddito haud amplius quam ut duo ex tribus filiis secum militarent exegit. Satrapes etiam eum, qui penes ipsum relinquebatur, tradit. (p. 299 (II:211))

(183) Les plus grands froids étant passez, il brûla les vaisseaux inutiles, & menant son armée par terre, arriva en neuf marches au païs des Abarites, & en autant de jours en celui des Gedrosiens, peuple libre, **lequel** après avoir tenu conseil, se fournit au Roi, qui ne lui demanda que des vivres.

(183lat) Iamque mitigata hyeme, & nauibus, quae inutiles uidebantur, crematis terra ducebat exercitum. Nonis castris in regionem Arabitarum ; inde totidem diebus in Gedrosiorum peruentum est. **Liber hic populus** concilio habito dedit se; nec quidquam deditis praeter commeatus imperatum est. (p. 368 (II:351))

(184) On rapporte qu'en ce même temps, il y avoit auprès du Roi un Indien nommé Calanus, celebre entre tous les Sages de son païs, **lequel** faisant profession d'une severe Philosophie, s'estoit néanmoins laissé persuader dans son extrême vieillesse, de se mettre à la fuite de la Cour. (p. 378 (II:370-371))

(184lat) *Pas d'équivalent latin*

(185) De là sortant comme d'une autre racine, elles font comme une nouvelle tige, & jettent des sions plus beaux & plus forts que les premiers, **lesquels** toutefois ils ne laissent pas croître selon que la Nature les pousse ; mais ils les croisent les uns sur les autres ; & quand ils sont chargez de feuilles, & de branchages, ils couvrent toute la campagne, de sorte que ce sont comme de retz cachez qui empêchent le passage.

(185lat) Arbores densae sunt ex industria consitae, quarum teneros adhuc ramos manu flectunt, quos intortos rursus inserunt terrae ; inde uelut ex alia radice laetiores uirent trunci. **Hos**, qua natura fert, adolescere non sinunt, quippe alium alii quasi nexu conserunt; qui ubi multa fronde uestiti sunt, operiunt terram. Itaque occulti ramorum uelut laquei perpetua saepe iter cludunt. (p. 212 (II:34))

(186) Ils reçurent le Roi avec de grandes demonstrations de joye, & se rendirent à lui, eux & leur ville. Le Roi fit venir les Milesiens qui étoient dans son armée, **lesquels** portoient une haine hereditaire aux Branchides, à cause de leur perfidie, & laissa à leur discretion, ou de vanger l'injure qu'ils en avoient autrefois reçuë, ou de leur pardonner en consideration de leur commune origine.

(186lat) Magno igitur gaudio regem excipiunt, urbem seque dedentes. Ille Milesios, qui apud ipsum militarent, conuocari iubet. Vetus odium Milesii **gerebant** in Branchidarum gentem. Proditis ergo, siue iniuriae, siue originis meminisse mallent, liberum de Branchidis permittit arbitrium. (p. 261 (II:134-135))

(187) Entre les autres prisonniers Sogdiens, on amena au Roi trente jeunes hommes des plus grands Seigneurs du país, tous bien-faits & de bonne mine, **lesquels** ayant sçu qu'on les menoit au supplice par le commandement d'Alexandre, se mirent à chanter des chants d'allegresse, à sauter, & à danser, témoignans une joye excessive.

(187lat) Ex captiuis Sogdianorum ad regem XXX nobilissimi corporum robore eximio, perducti erant ; **qui** ut per interpretem cognouerunt iussu regis ipsos ad supplicium trahi, carmen laetantium more canere, tripudiisque & lasciuiori corporis motu gaudium quoddam animi ostentare coeperunt. (p. 277-278 (II:167-168))

(188) Cependant ils s'étoient engagez si avant, qu'il falloit vaincre, ou mourir ; car les Barbares rouloient de grosses pierres sur ceux qui montoient, **lesquels** ayant déjà bien de la peine à se tenir en lieux si glissans, tomboient dans des precipices.

(188lat) Et iam eo peruentum erat, unde sine pernicie nisi uictores redire non possent ; ingentia saxa in subeuntes prouoluentibus Barbaris, **qui** percussi instabili & lubrico gradu praecipites recidebant. (p. 322 (II:256))

(189) Il mit pourtant quelques gens à terre, esperant qu'ils pourroient prendre langue des Sauvages ; & de fait, après avoir bien cherché, on en trouva quelques uns cachez dans des cabanes, **lesquels** interrogez, s'il y avoit loin jusqu'à la mer ? répondirent qu'ils n'avoient jamais ouï parler de mer

(189lat) Paucos tamen nauigio emisit in ripam, qui agrestes uagos exciperent, e quibus certiora nosci posse sperabat. Illi scrutati omnia tuguria tandem latentes repperere. **Qui** interrogati, quam procul abessent mari ? responderunt nullum ipsos mare ne fama quidem accepisse (p. 365 (II:345))

(190) A la verité, dit-il, c'est une race bien digne de commander aux Macedoniens, que le fils de Roxane, ou de Barsine, **lesquels** sont plus qu'à demi esclaves, & qu'on n'oseroit avoir seulement nommez en Europe !

(190lat) "Digna prorsus est soboles", inquit, "quae Macedonum imperet genti Roxanes uel Barsinae filius ; **cuius** nomen quoque Europam dicere pigebit, maiore ex parte captiui (p. 395 (II:404))

(191) On tient que c'est l'endroit le plus étroit de toute l'Asie, à cause que ces deux mers venant à serrer la terre des deux côtes, font une pointe qui attache à la terre ferme cette Province, laquelle estant presque toute environnée d'eau, a comme la forme d'une Isle, & il n'y a que cette petite pointe à dire, que les deux mers ne se joignent.

(191lat) Inter haec maria angustissimum Asiae spatium esse conperimus, utroque in artas fauces conpellente terram. **Quae** quia continenti adhaeret, sed magna ex parte cingitur fluctibus, speciem insulae praebet, ac, nisi tenue discrimen obiceret maria, quae nunc diuidit committeret. (p. 61 (I:262))

(192) L'Histoire a conservé jusqu'ici la harangue qu'ils firent à Alexandre, laquelle peut-être sera trouvée étrange, & peu conforme à notre maniere de traiter dans un siecle plus poli, & où les esprits sont plus délicats.

(192lat) **Sicque locutos** esse apud regem memoriae proditum est. Abhorrent forsitan animis moribusque nostris & tempora et ingenia cultiora sortitis. (p. 272 (II:156))

(193) « Mais quelque passion que vous ayez de mourir pour moi, laquelle pourtant je n'ai méritée que par cet excès de valeur dont vous me blâmez ; souffrez néanmoins que je vous die, que vous & moi avons des pensées bien différentes : Car vous seriez bien aises de me posséder longtems, & toujours s'il se pouvoit ; & moi je mesure ma durée non pas à l'âge, mais à l'éternité. »

(193lat) Ceterum non eadem est cogitatio eorum, qui pro me mori optant, & mea ; qui quidem hanc beniuolentiam uestram uirtute meruisse me iudico. Vos enim diuturnum fructum ex me, forsitan etiam perpetuum percipere cupiatis: ego me metior non aetatis spatio, sed gloriae. (p. 356 (II:327))

(194) La nouvelle en vint bientôt aussi à la mere de Darius, laquelle de desespoir déchira sa robe, pour en prendre une de deuil, & s'arrachant les cheveux se jetta par terre.

(194lat) Ad Darei quoque matrem celeriter perlata est ; **abscissa ergo ueste**, quam induta erat, lugubrem sumpsit laceratisque ; crinibus humi corpus abiicit. (p. 391 (II:396-397))

(195) Alors comme ils virent que c'étoit tout de bon, ils déclarerent toutes leurs dettes, lesquelles payées il n'y eut que cent trente talens de rester d'une somme si immense ; tellement que cette armée victorieuse des plus riches Nations du Monde, en remporta plus de gloire que de butin.

(195lat) **Tum demum cum fide facta professi sunt**, nec amplius ex tanta pecunia quam centum & triginta talenta superfuere : adeo ille exercitus, tot diuitissimarum gentium uictor, plus tamen uictoriae, quam praedae deportauit ex Asia (p. 381-382 (II:377-378))

I.1.8 – Bergerac

[1655] (1921). *Les Estats et empires de la lune et Les Estats et empires du soleil*. Édition de Frédéric Lachèvre. Paris : Champion. Cote Frantext : Q765 et Q766.

(196) Mais lorsqu'il aura tout à fait consommé cette matière qui l'entretient, vous ne devez point doubter qu'il ne se respande de tous costés pour chercher une autre pas-

ture, et qu'il ne s'attache à tous les mondes qu'il aura construits autrefois, à ceux particulièrement qu'il rencontrera les plus proches : alors ce grand feu, rebroüillant tous les corps, les rechassera pesle mesle de toutes parts comme auparavant, et s'estant peu à peu purifié, il commencera de servir de soleil à ces petits mondes qu'il engendrera, en les poussant hors de sa sphère : c'est ce qui a fait sans doute prédire aux pitagoriciens l'embrassement universel. Ceci n'est pas une imagination ridicule, la nouvelle-France où nous sommes en produit un exemple bien convaincant. Ce vaste continent de l'Amérique est une moitié de la terre, **laquelle**, en dépit de nos prédécesseurs qui avoient mille fois cinglé l'océan, n'avoit point encore été découverte : aussy n'y estoit-elle pas encore, non plus que beaucoup d'isles, de péninsules et de montagnes qui se sont soulevées sur nostre globe, quand les rouillures du soleil qui se nettoye ont été poussées assez loin, et condensées en pelotons assez pesans pour estre attirés par le centre de nostre monde, possible peu à peu, en particules menuës, peut estre aussy tout à coup en une masse. (Q765, p. 15-16)

(197) Il y auroit bien plus d'apparence (ajoustoient les moins passionnez) que nos animaux domestiques participassent au privilège de l'humanité et de l'immortalité, par conséquent, à cause qu'ilz sont nés dans nostre païs, qu'une beste monstrueuse qui se dit née je ne sçay où dans la lune ; et puis considérés la différence qui se remarque entre nous et eux : nous autres, nous marchons à quatre piedz parce que Dieu ne se voulut pas fier d'une chose si précieuse à une moins ferme assiette, il eut peur qu'il n'arrivast fortune de l'homme ; c'est pourquoy il prit luy-mesme la peine de l'asseoir sur quatre pilliers, affin qu'il ne peut tomber ; mais desdaignant de se mesler de la construction de ces deux brutes, il les abandonna au caprice de la nature, **laquelle**, ne craignant pas la perte de si peu de chose, ne les appuya que sur deux pattes. Les oyseaux mesmes, disoient-ilz, n'ont pas été si mal traictez qu'elles, car au moins ilz ont reçu des plumes pour subvenir à la foiblesse de leurs piedz et se jeter en l'air quand nous les esconduirions de chez nous ; au lieu que la nature, en ostant les deux piedz à ces monstres, les a mis en estat de ne pouvoir eschapper à nostre justice. Voyez un peu, outre cela, comme ilz ont la teste tournée devers le ciel ! (Q765, p. 52-53)

(198) La démangeaison ne prouve-t-elle pas mon dire ? Ce ciron qui la produit, est-ce autre chose qu'un de ces petits animaux qui s'est dépris de la société civile pour s'establir tiran de son païs ? Si vous me demandés d'où vient qu'ilz sont plus grands que ces autres petits imperceptibles, je vous demande pourquoy les éléphans sont plus grands que nous, et les hibernois que les espagnols ? Quant à cette ampoule et cette crouste dont vous ignorés la cause, il fault qu'elles arrivent, ou par la corruption des charognes de leurs ennemis que ces petits géans ont massacrés, ou que la peste produite par la nécessité des alimens dont les séditieux se sont gorgez ayt laissé pourrir parmy la campagne des monceaux de cadavres, ou que ce tiran, après avoir tout autour de soy chassé ses compagnons qui de leurs corps bouchoient les pores du nostre, ayt donné passage à la pituitte, **laquelle**, estant extravasée hors la sphère de la circulation de nostre sang, s'est corrompüe. On me demandera peut-estre pourquoy un ciron en produit cent autres ; ce n'est pas chose malaisée à concevoir, car de mesme qu'une révolte en esveille une autre, ainsy ces petits peuples, poussés du mauvais exemple de leurs compagnons séditieux, aspirent chacun en particulier au commandement, allumant partout la guerre, le massacre et la faim. (Q765, p. 71-72)

(199) Pour contrefaire les esprits de la grande volée, ils applaudirent comme les autres jusqu'à battre des mains à chaque mot, de peur de se méprendre, et tous joyeux s'écrièrent, qu'il est bon ! aux endroits qu'ils n'entendoient point : mais la superstition

travestie en remors, de qui les dents sont bien aiguës, sous la chemise d'un sot, leur rongea tant le coeur, qu'ils aimèrent mieux renoncer à la réputation de philosophe, **laquelle** aussi bien leur estoit un habit mal fait, que d'en répondre au jour du jugement. Voilà donc la médaille renversée, c'est à qui chantera la palinodie. L'ouvrage dont ils avoient fait tant de cas, n'est plus qu'un pot pourry de contes ridicules, un amas de lambeaux décousus, un répertoire de Peau-D'Asne à bercer les enfans ; et tel n'en connoist pas seulement la syntaxe, qui condamne l'auteur à porter une bougie à S Mathurin. (Q766, p. 101-102)

(200) Une nuit des plus fâcheuses qui fut jamais, ayant succédé à un des jours les plus agréables que nous eussions eus à Colignac, je me levay aussi-tost que l'aurore : et pour dissiper les inquiétudes et les nuages dont mon esprit estoit encor offusqué, j'entraï dans le jardin où la verdure, les fleurs et les fruits, l'artifice et la nature, enchan-toient l'âme par les yeux ; lors qu'en mesme instant j'apperceus le marquis qui s'y promenoit seul dans une grande allée, **laquelle** coupoit le parterre en deux ; il avoit le marcher lent et le visage pensif. Je restay fort surpris de le voir contre sa coutume si matineux : cela me fit haster mon abord pour luy en demander la cause. (Q766, p. 104-105)

(201) Si je pensois gagner le bord, j'enfonçois jusqu'à la ceinture. Le gloussement terrible des crapaux qui patageoient dans la vase me faisoit souhaiter d'estre sourd ; je sentois des lézards monter le long de mes cuisses, des couleuvres m'entortiller le col ; et j'en entrevis une, à la sombre clarté de ses prunelles étincelantes, qui, de sa gueulle toute noire de venin, dardoit une langue à trois pointes dont la brusque agitation paroïsoit une foudre où ses regards mettoient le feu. D'exprimer le reste, je ne puis ; il surpasse toute créance, et puis je n'ose tâcher à m'en ressouvenir, tant je crains que la certitude où je pense estre d'avoir franchy ma prison ne soit un songe duquel je me vais éveiller. L'éguille avoit marqué dix heures au cadran de la grosse tour avant que personne eut frappé à mon tombeau ; mais environ ce temps-là, comme déjà la douleur d'une amère tristesse commençoit à me serrer le coeur et désordonner ce juste accord qui fait la vie, j'entendis une voix **laquelle** m'avertissoit de saisir la perche qu'on me présentait. Après avoir parmy l'obscurité tatoné l'air assez long-temps pour la trouver, j'en rencontray un bout, je le pris tout ému, et mon geolier tirant l'autre à soy me pescha du milieu de ce marécage. (Q766, p. 117-118)

(202) Je ne me souviens pas si je luy parlay le premier, ou si ce fut luy qui m'interrogea ; mais j'ai la mémoire toute fraîche, comme si je l'écoutois encor, qu'il me discourut pendant trois grosses heures en une langue que je sçay bien n'avoir jamais ouïe, et qui n'a aucun rapport avec pas une de ce monde-cy, **laquelle** toutefois je compris plus viste et plus intelligiblement que celle de ma nourrice. (Q766, p. 129)

(203) Un rossignol que son plumage uny rendoit beau par excellence, perché tout au coupeau, sembloit avec sa mélodie vouloir contraindre les yeux de confesser aux oreilles qu'il n'estoit pas indigne du trône où il estoit assis. Je restay long-temps interdit à la veuë de ce riche spectacle, et je ne pouvois m'assouvir de le regarder ; mais comme j'occupois toute ma pensée à contempler, entre les autres fruits, une pomme de grenade extraordinairement belle, dont la chair estoit un essaim de plusieurs gros rubis en masse, j'apperceus remuer cette petite couronne qui luy tient lieu de teste, **laquelle** s'allongea autant qu'il le falloït pour former un col. Je vis en suite bouïllonner au-dessus je ne sçay quoy de blanc, qui, à force de s'épaissir, de croistre, d'avancer, et de reculer

la matière en certains endroits, parut enfin le visage d'un petit buste de chair. (Q766, p. 138-139)

(204) Vous autres hommes ne pouvez pas les mesmes choses à cause de la pesanteur de vostre masse, et de la froideur de vostre imagination. Il continua sa preuve et l'appuya d'exemples si familiers et si palpables qu'enfin je me désabusay d'un grand nombre d'opinions mal prouvées, dont nos docteurs aheurtez préviennent l'entendement des foibles. Alors je commençay de comprendre qu'en effet l'imagination de ces peuples solaires, **laquelle** à cause du climat doit estre plus chaude, leurs corps pour la mesme raison plus légers, et leurs individus plus mobiles (n'y ayant point en ce monde-là, comme au nostre, d'activité de centre qui puisse détourner la matière du mouvement que cette imagination lui imprime), je conceus, dis-je, que cette imagination pouvoit produire sans miracle tous les miracles qu'elle venoit de faire. (Q766, p. 145-146)

(205) (206) Ainsy il fault absolument que l'un ou l'autre manque de corps ! Vous me respondrés peut-estre que Dieu reproduira de la matière pour suppléer à celui qui n'en aura pas assez ? Oüy, mais une autre difficulté nous arreste, c'est que le mahométan damné ressuscitant, et Dieu luy fournissant un corps tout neuf à cause du sien que le chrestien luy a vollé, comme le corps tout seul, comme l'ame toutte seule, ne fait pas l'homme, mais l'un et l'autre joints en un seul sujet, et comme le corps et l'ame sont parties aussy intégrantes de l'homme l'une que l'autre, si Dieu pestrit à ce mahométan un autre corps que le sien, ce n'est plus le mesme individu. Ainsy Dieu damne un autre homme que celui qui a mérité l'enfer ; ainsy ce corps a paillardé, ce corps a criminellement abusé de tous ses sens, et Dieu, pour chastier ce corps, en jette un autre au feu, **lequel** est vierge, **lequel** est pur, et qui n'a jamais presté ses organes à l'opération du moindre crime. Et ce qui seroit encore bien ridicule, c'est que ce corps auroit mérité l'enfer et le paradis tout ensemble, car, en tant que mahométan, il doibt estre damné ; en tant que chrestien, il doibt estre sauvé ; de sorte que Dieu ne le scauroit mettre en paradis qu'il ne soit injuste, récompensant de la gloire la damnation qu'il avoit méritée comme mahométan, et ne le peut jetter en enfer qu'il ne soit injuste aussy, récompensant de la mort éternelle la béatitude qu'il avoit méritée comme chrestien. (Q765, p. 94-95)

(207) Ayant long-temps plaidé contre son seigneur, qu'il haïssoit d'autant plus qu'il l'avoit trouvé ferme contre ses attaques, il en craignoit le ressentiment, et, pour l'éviter, avoit voulu permuter son bénéfice ; mais soit qu'il eust changé de dessein, ou seulement qu'il eust diféré pour se venger de Colignac en ma personne, pendant le séjour qu'il feroit en ses terres, il s'efforçoit de persuader le contraire, bien que des voyages qu'il faisoit bien souvent à Toulouse en donnassent quelque soupçon : il y faisoit mille contes ridicules de mes enchantemens ; et la voix de cet homme malin se joignant à celle des simples et des ignorans, y mettoit mon nom en exécration ; on n'y parloit plus de moy que comme d'un nouvel Agrippa ; et nous sceûmes qu'on y avoit mesme informé contre moy à la poursuite du curé, **lequel** avoit esté précepteur de ses enfans. Nous en eûmes advis par plusieurs personnes qui estoient dans les intérêts de Colignac et du marquis ; et bien que l'humeur grossière de tout un païs nous fut un sujet d'étonnement et de risée, je ne laissay pas de m'en effrayer en secret, lors que je considérois de plus près les suites fâcheuses que pourroit avoir cette erreur ; mon bon génie, sans doute, m'inspireroit cette frayeur ; il éclaircit ma raison de toutes ces lumières pour me faire voir le précipice où j'allois tomber, et non content de me conseiller ainsi tacitement, se voulut déclarer plus expressément en ma faveur. (Q766, p. 104-105)

(208) Il se retourna pourtant vers moy, et d'un regard ny doux ny rude, où je voyois son esprit floter pour résoudre lequel seroit plus à propos de s'irriter ou s'adoucir : « ho bien, dit-il, satanus diabolus, par le sangué ! Je te conjure, au nom de dieu et de Monsieur Jean, de me laisser faire, car si tu groüilles ny pied ny pate, diable emporte, je t'étriperay. » je tiraillois contre luy la bride de mon cheval ; mais les éclats de rire, qui me suffoquoient, m'ostèrent toute force. Ajoutez à cela qu'une cinquantaine de villageois sortirent de derrière une haye, marchant sur leurs genoux et s'esgosillant à chanter kyrie eleison. Quand ils furent assez proche, quatre des plus robustes, après avoir trempé leurs mains dans un bénistier que tenoit tout exprès le serviteur du presbytère, me prirent au colet. J'estois à peine arrêté que je vis paroistre Messire Jean, **lequel** tira desvotement son estole dont il me garota, et en suite une cohue de femmes et d'enfans qui, malgré toute ma résistance, me cousirent dans une grande nape ; au reste, j'en fus si bien entortillé, qu'on ne me voyoit que la teste. (Q766, p. 108)

(209) Après avoir parmy l'obscurité tatoné l'air assez long-temps pour la trouver, j'en rencontray un bout, je le pris tout ému, et mon geolier tirant l'autre à soy me pescha du milieu de ce marécage. Je me doutay que mes affaires avoient pris une autre face, car il me fit de profondes civilitez, ne me parla que la teste nue et me dit que cinq ou six personnes de condition attendoient dans la court pour me voir. Il n'est pas jusqu'à cette beste sauvage qui m'avoit enfermé dans la cave que je vous ay décrite, **lequel** eut l'impudence de m'aborder : avec un genouil en terre, m'ayant baisé les mains, de l'une de ses pates il m'osta quantité de limas qui s'estoient colez à mes cheveux, et de l'autre il fit choir un gros tas de sanguës dont j'avois le visage masqué. Après cette admirable courtoisie : « au moins, me dit-il, mon bon seigneur, vous vous souviendrez de la peine et du soin qu'a pris auprès de vous le gros Nicolas : pardy, écoutez, quand c'eust esté pour le roy, ce n'est pas pour vous le reprocher déa. » (Q766, p. 117-118)

(210) Ensuite de la retraite des eaux, il est demeuré sur la terre une bourbe grasse et féconde où, quand le soleil eut rayonné, il s'éleva comme une ampoule, qui ne pût à cause du froid pousser son germe dehors. Elle receut donc une autre coction ; et cette coction la rectifiant encor et la perfectionnant par un meslange plus exact, elle rendit ce germe qui n'estoit en puissance que de végéter, capable de sentir. Mais parce que les eaux qui avoient si longtemps croupy sur le limon l'avoient trop morfondu, la bube ne se creva point ; de sorte que le soleil la recuisit encor une fois ; et après une troisième digestion, cette matrice estant si fort échauffée que le froid n'aportoît plus d'obstacle à son accouchement, elle s'ouvrit et enfanta un homme, **lequel** a retenu dans le foye, qui est le siège de l'âme végétative, et l'endroit de la première coction, la puissance de croistre ; dans le coeur, qui est le siège de l'activité et la place de la seconde coction, la puissance vitale ; et dans le cerveau qui est le siège de l'intellectuelle, et le lieu de la troisième coction, la puissance de raisonner. (Q766, p. 130-131)

(211) Quand donc les oiseaux sont arrivez au soleil, ils vont rejoindre la république de leur espèce. Je voy bien que vous estes gros d'apprendre qui je suis. C'est moy que, parmy vous, on appelle Phénix : dans chaque monde il n'y en a qu'un à la fois, **lequel** y habite durant l'espace de cent ans ; car au bout d'un siècle, quand sur quelque montagne d'Arabie il s'est déchargé d'un gros oeuf au milieu des charbons de son bûcher, dont il a trié la matière de rameaux d'aloës, de canelle et d'encens, il prend son essor et dresse sa volée au soleil, comme la patrie où son coeur a long-temps aspiré. (Q766, p. 148-149)

(212) Cette seule considération est si pressante, que je demande à la cour qu'il soit exterminé de la mort triste. Tout le barreau frémit de l'horreur d'un si grand supplice ; c'est pourquoy, afin d'avoir lieu de le modérer, le roy fit signe à mon advocat de répondre. C'estoit un estourneau, grand jurisconsulte, **lequel**, après avoir frappé trois fois de sa pate contre la branche qui le soutenoit, parla ainsi à l'assemblée : « il est vray, messieurs, qu'émeu de pitié, j'avois entrepris la cause pour cette malheureuse beste ; mais sur le poinct de la plaider, il m'est venu un remors de conscience, et comme une voix secrette qui m'a défendu d'accomplir une action si détestable. Ainsi, messieurs, je vous déclare, et à toute la cour, que pour faire le salut de mon âme, je ne veux contribuer en façon quelconque à la durée d'un monstre tel que l'homme. » (Q766, p. 160)

(213) Mais, sans doute, vous aurez veu de certains animaux qui, en quelque façon, se peuvent dire de leur espèce. Je vous ay tantost dit que cette mer, en tirant vers le pôle, est toute pleine de remores qui jettent leur fray sur la vase comme les autres poissons. Vous sçavez donc que cette semence, extraite de toute leur masse, en contient si éminemment toute la froideur, que si un navire est poussé par dessus, le navire en contracte un ou plusieurs vers qui deviennent oiseaux, dont le sang privé de chaleur fait qu'on les range, quoy qu'ils ayent des aisles, au nombre des poissons ; aussi le souverain-pontife, **lequel** connoist leur origine, ne défend pas d'en manger en caresme. C'est ce que vous appelez des maquereuses. » je cheminois toûjours sans autre dessein que de le suivre, mais tellement ravy d'avoir trouvé un homme que je n'osois détourner les yeux de dessus luy, tant j'avois peur de le perdre. (Q766, p. 181)

(214) Au reste, je m'en retournay à la province des philosophes... -quoy, luy dis-je, il y a donc aussi des philosophes dans le soleil ? -s'il y en a, répliqua le bon homme ; oüy, certes, et ce sont les principaux habitans du soleil, et ceux-là mesmes dont la renommée de vostre monde a la bouche si pleine. Vous pourrez bien-tost converser avec eux, pourveu que vous ayez le courage de me suivre ; car j'espère mettre le pied dans leur ville avant qu'il soit trois jours. Je ne croy pas que vous puissiez concevoir de quelle façon ces grands génies se sont transportez icy ? -non, certes, m'écriay-je ; car tant d'autres personnes auroient-elles eu jusqu'à présent les yeux bouchés pour n'en pas trouver le chemin ? Ou bien est-ce qu'après la mort nous tombions entre les mains d'un examinateur des esprits, **lequel**, selon nostre capacité, nous accorde ou nous refuse le droit de bourgeoisie au soleil ? -ce n'est rien de tout cela, repartit le vieillard : les âmes viennent, par un principe de ressemblance, se joindre à cette masse de lumière, car ce monde-cy n'est formé d'autre chose que des esprits de tout ce qui meurt dans les orbes d'autour, comme sont Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne. (Q766, p. 182)

(215) Le plaisir que je recevois en écoutant ce grand homme m'accourcissoit le chemin, et j'entamois souvent tout exprès des matières sçavantes et curieuses, sur lesquelles je sollicitois sa pensée afin de m'instruire : et certes je n'ay jamais veu de bonté si grande que la sienne ; car quoy qu'il pût, à cause de l'agilité de sa substance, arriver tout seul en fort peu de journées au royaume des philosophes, il aima mieux s'ennuyer long-temps avec moy que de m'abandonner parmy ces vastes solitudes. Cependant il estoit pressé ; car je me souviens que m'estant avisé de luy demander pourquoy il s'en retournoit auparavant d'avoir reconnu toutes les régions de ce grand monde, il me répondit que l'impatience de voir un de ses amis, **lequel** estoit nouvellement arrivé, l'obligeoit à rompre son voyage. Je reconnus par la suite de son discours que cet amy estoit ce fameux philosophe de nostre temps, Monsieur Des Cartes, et qu'il ne se hastoit que pour le joindre. (Q766, p. 183-184)

(216) Si l'autorité de ces grands hommes ne vous satisfait pleinement, l'expérience de vos modernes qui ont voyagé vers le nord vous contentera peut-être. Ils ont trouvé que plus ils approchoient de l'Ourse pendant les six mois de nuit dont on a crû que ce climat estoit tout noir, une grande lumière éclairoit l'horizon, qui ne pouvoit partir que du pôle, parce qu'à mesure qu'on s'en approchoit, et qu'on s'éloignoit par conséquent du soleil, cette lumière devenoit plus grande. Il est donc bien vray-semblable qu'elle procède des rayons du jour et d'un grand monceau d'âmes **lesquelles**, comme vous sçavez, ne sont faites que d'atômes lumineux qui s'en retournent au ciel par leurs portes accoustumées. Il n'est pas difficile après cela de comprendre pourquoy le fer frotté d'aimant, ou l'aimant frotté de fer, se tourne vers le pôle ; car estant un extrait du corps de Pilade et d'Oreste, et ayant toujours conservé les inclinations des deux arbres, comme les deux arbres celles des deux amans, ils doivent aspirer de se rejoindre à leur âme ; c'est pourquoy ils se guident vers le pôle par où ils sentent qu'elle est montée, avec cette retenue pourtant que le fer ne s'y tourne point s'il n'est frotté d'aimant ; ny l'aimant s'il n'est frotté de fer, à cause que le fer ne veut point abandonner un monde privé de son amy l'aimant, ny l'aimant privé de son amy le fer, et qu'ils ne peuvent se résoudre à faire ce voyage l'un sans l'autre. (Q766, p. 176)

(217) [...] elles portent le nom des cinq sens, et coulent fort près l'une de l'autre : celle de la vue semble un tuyau fourchu plein de diamans en poudre et de petits miroirs qui dérobent et restituënt les images de tout ce qui se présente, elle environne de son cours le royaume des linx ; -celle de l'ouïe est pareillement double ; elle tourne en s'insinuant comme un dédale, et l'on oit retentir, au plus creux des concavitez de sa couche, un écho de tout le bruit qui résonne à l'entour ; je suis fort trompé si ce ne sont des renards que j'ay veu s'y curer les oreilles ; -celle de l'odorat paroist comme les précédentes, qui se divise en deux petits canaux cachez sous une seule voûte ; elle extrait de tout ce qu'elle rencontre je ne sçay quoy d'invisible dont elle compose mille sortes d'odeurs qui luy tiennent lieu d'eau ; on trouve aux bords de cette source force chiens qui s'affinent le nez ; -celle du goust coule par saillies, **lesquelles** n'arrivent ordinairement que trois ou quatre fois le jour, encor faut-il qu'une grande vanne de corail soit levée, et par dessous celle-là quantité d'autres fort petites qui sont d'yvoire ; sa liqueur ressemble à de la salive. (Q766, p. 187)

(218) Autrement, si c'estoit au soleil à faire cette corvée, il sembleroit que la médecine eust besoin du malade, que le fort deut plier sous le foible, le grand servir au petit, et qu'au lieu qu'un vaisseau cingle le long des costes d'une province, on deut faire promener la province autour du vaisseau. Que si vous avez de la peine à comprendre comment une masse si lourde se peut mouvoir, dites-moy, je vous prie, les astres et les cieux que vous faictes si solides, sont-ils plus légers ? Encore nous qui sommes asseurés de la rondeur de la terre, il nous est aisé de conclure son mouvement par sa figure : mais pourquoy supposer le ciel rond, puisque vous ne le sçauriés sçavoir et que de toutes les figures, s'il n'a pas celle-cy, il est certain qu'il ne se peut pas mouvoir ? Je ne vous reproche point vos excentriques, vos concentriques, ny vos épicycles, tous lesquels vous ne sçauriés expliquer que très confusément, et dont je sauve mon système. Parlons seulement des causes naturelles de ce mouvement. Vous êtes contraints, vous autres, de recourir aux intelligences qui remuent et gouvernent vos globes ! Mais moy, sans interrompre le repos du souverain estre qui, sans doute, a créé la nature toute parfaite et de la sagesse duquel il est de l'avoir achevée de telle sorte que, l'ayant accomplie pour une chose, il ne l'ayst pas rendue défectueuse pour une autre ; moy, dis-je, je trouve dans la terre les vertus qui la font mouvoir. (Q765, p. 12-13)

(219) Après avoir, comme je croy, cheminé durant quinze jours, je parvins en une contrée du soleil moins resplendissante que celle dont je sortois. Je me sentis tout ému de joye, et je m'imaginay qu'indubitablement cette joye procédoit d'une secrette sympathie que mon estre gardoit encor pour son opacité. La connoissance que j'en eus ne me fit point pourtant désister de mon entreprise ; car alors je ressemblois à ces vieillards endormis, lesquels encor qu'ils sçachent que le sommeil leur est préjudiciable, et qu'ils ayent commandé à leurs domestiques de les en arracher, sont pourtant bien fâchez dans ce temps-là quand on les réveille. Ainsi quoy que mon corps s'obscurcissant à mesure que j'atteignois des provinces plus ténébreuses, il recontractât les foiblesses qu'apporte cette infirmité de la matière : je devins las, et le sommeil me saisit. (Q766, p. 137-138)

(220) Quoy, un grand arbre tout de pur or dont les feuilles sont d'émeraudes, les fleurs de diamans, les boutons de perles, et, parmy tout cela, des fruits qui se font hommes en un clin d'oeil ? Pour moy, j'avoué que la compréhension d'un tel miracle surpasse ma capacité. » en suite de cette exclamation, comme j'attendois sa réponse : « vous ne trouverez pas mauvais, me dit-il, estant le roy de tout le peuple qui compose cet arbre, que je l'appelle pour me suivre » quand il eut ainsi parlé, je pris garde qu'il se recueillit en soy-mesme. Je ne sçay si bandant les ressorts intérieurs de sa volonté, il excita hors de soy quelque mouvement qui fit arriver ce que vous allez entendre : mais tant-y-a qu'aussi-tost après tous les fruits, toutes les fleurs, toutes les feuilles, toutes les branches, enfin tout l'arbre tomba par pièces en petits hommes voyans, sentans, et marchans, lesquels, comme pour célébrer le jour de leur naissance au moment de leur naissance mesme, se mirent à danser à l'entour de moy. Le rossignol entre tous resta dans sa figure, et ne fut point métamorphosé ; il se vint jucher sur l'épaule de nostre petit monarque, où il chanta un air si mélancolique et si amoureux que toute l'assemblée, et le prince mesme, attendris par les douces langueurs de sa voix mourante, en laissa couler quelques larmes. (Q766, p. 139-140)

I.1.9 – Molière

(1855). *Œuvres complètes de Molière. Nouvelle édition augmentée d'une vie de Molière et de notices sur chaque pièce par Émile de la Bédollière*. 4 volumes. Paris : Barba. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Gallica référence YF-3196.

I.1.9.1 – Tome 1

(221) Car goûtez bien, de grâce, // Ce raisonnement-ci, lequel est des plus forts : // Ainsi que la tête est comme le chef du corps, // Et que le corps sans chef est pire qu'une bête ; // Si le chef n'est pas bien d'accord avec la tête, // Que tout ne soit pas bien réglé par ses compas, // Nous voyons arriver de certains embarras ; // La brutale partie alors veut prendre empire // Dessus la sensitive ; et l'on voit que l'un tire // A *dia*, l'autre à *hurhaut* ; l'un demande du mou, // L'autre du dur ; enfin, tout va sans savoir où : // Pour montrer qu'ici-bas, ainsi qu'on l'interprète, // La tête d'une femme est comme une girouette // Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent : // C'est pourquoi le cousin Aristote souvent // La compare à la mer ; d'où vient qu'on dit qu'au monde // On ne peut rien trouver de si stable que l'onde. (p. 124 – *Le dépit amoureux*, Ac.IV Sc.2 (Gros-René) – 1656)

(222) Ne cherche point d'excuse : // Lui-même heureusement a découvert sa ruse, // En disant à Célie, en lui serrant la main, // Que pour elle il venait sous ce prétexte vain ; // Il n'a pas aperçu Jeannette, ma filliole, // **Laquelle** a tout ouï, parole pour parole : // Et je ne doute point, quoiqu'il n'en ait rien dit, // Que tu ne sois de tout le complice maudit. (p. 74 – *L'étourdi*, Ac.IV Sc.VII (Trufaldin) – 1655)

I.1.9.2 – Tome 3

(223) (224) (225) Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connaisse parfaitement, et qu'on ne la puisse parfaitement connaître sans en bien établir l'idée particulière et la véritable espèce par ses signes diagnostiques et prognostiques, vous me permettez, monsieur notre ancien, d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit avant que de toucher à la thérapeutique et aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curalion d'icelle. Je dis donc, monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien mélancolie hypocondriaque, espèce de folie très-fâcheuse et qui ne demande pas moins qu'un Esculape comme vous, consommé dans notre art ; vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnais, et auquel il en a tant passé par les mains de toutes les façons. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres. Car le célèbre Galien établit doctement, à son ordinaire, trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie, ainsi appelée non-seulement par les Latins, mais encore par les Grecs ; ce qui est bien à remarquer pour notre affaire : la première, qui vient du propre vice du cerveau ; la seconde, qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire ; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, **laquelle** procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation portent au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. Qu'ainsi ne soit : pour diagnostique incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marqués chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps menue, grêle, noire et velue ; lesquels signes le dénotent très-affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres ; **laquelle maladie**, par laps de temps naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer ou en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. Tout ceci supposé, puisqu'une maladie bien connue est à demi guérie, car ignoli nulla est curatio morbi, il ne vous sera pas difficile de convenir des remèdes que nous devons faire à monsieur. Premièrement, pour remédier à cette pléthore obturante et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement, c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses, en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique, et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large (p. 214 – *M. de Pourceaugnac*, Ac.I Sc.XI (Premier médecin) – 1669)

I.1.9.3 – Tome 4

(226) C'est pour cela que nunc convocatiestis, // Et credo quod trovabitis // Dignam malieram medici // In savanti homine que voici ; // **Lequel** in chosisomnibus...

(p. 319 – *Le malade imaginaire*, Troisième intermède, Deuxième entrée de ballet (Le Président) – 1673)

I.1.10 – Pascal

(1844). *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal : publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits par M. Prosper Faugère*. 2 volumes. Paris : Andrieux. Bibliothèque nationale de France, département Collections numérisées, Gallica référence 2008-251414.

I.1.10.1 – Tome 1

(227) Voilà de quelle sorte elle évite tous les vices qui se peuvent rencontrer dans le premier point, **lequel** consiste à définir les seules choses qui en ont besoin. Elle en use de même à l'égard de l'autre point, qui consiste à prouver les propositions qui ne sont pas évidentes. (p. 225 – *De l'esprit géométrique* « Section première – De la méthode des démonstrations géométriques, c'est-à-dire méthodiques et parfaites. » – 1657)

(228) (229) La secte est composée de plusieurs laïques des deux sexes : les plus considérables sont le sieur Montorcier, président en la cour des aides ; le sieur Perier, conseiller en la dite cour, et la demoiselle Pascal sa femme, le sieur Guerrier, avocat, et la nommée Baudoin, sage-femme ; mais le plus signalé est le sieur Domat, avocat du roi au présidial du dit Clermont, **lequel**, ayant quelque vivacité d'esprit et s'étant employé uniquement à l'étude de ces matières, passe pour le plus habile, fait leçons à ses confédérés et corrompt une partie de la jeunesse qui fréquente le palais. Il ne paraît pas que les ecclésiastiques soient engagés dans ce parti, à la réserve du sieur Courtin, doyen de l'église collégiale de St-Amable à Riom, **lequel** est un fameux janséniste, et qui vient souvent à Clermont pour rendre ses assistances à la cabale. Il faut faire quelques communautés ecclésiastiques dont plusieurs particuliers donnent sujet d'un juste soupçon... etc... (p. 479 – Extrait d'un écrit intitulé : *Relation de l'état présent du jansénisme en la ville de Clermont, en 1661 – 1661*)

(230) XVII. Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, **laquelle** on ne savait pas qu'elle y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir. Car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre, et ainsi ce bienfait nous le rend aimable ; outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer. (p. 342 – *Pensées sur l'éloquence et le style* – 1669)

(231) « Je vous avoue, Monsieur, que je ne puis voir sans joie dans cet auteur la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, et cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, **laquelle**, de la société avec Dieu, où il s'élevait par les maximes de sa faible raison, le précipite dans la condition des bêtes ; et j'aurais aimé de tout mon coeur le ministre d'une si grande vengeance, si, étant humble disciple de l'Eglise par la foi, il eût suivi les règles de la morale, en portant ces hommes qu'il avait si utilement humiliés à ne pas irriter par de nouveaux crimes celui qui peut seul les tirer de ceux qu'il les a convaincus de ne pouvoir pas seulement connaître. (p. 450 – *Conversations – Récit de ce que j'ai (Marg. Perier) ouï dire par M.Pascal mon oncle, etc.* – 1669)

(232) Car s'il dit qu'il doute, il se trahit, en assurant au moins qu'il doute ; ce qui étant formellement contre son intention, il n'a pu s'expliquer que par interrogation ; de sorte que ne voulant pas dire Je ne sais, il dit Que sais-je ? De quoi il fait sa devise, en la mettant sous les bassins d'une balance, **lesquels** pesant les contradictoires se trouvent dans un parfait équilibre : c'est-à-dire qu'il est pur pyrrhonien. Sur ce principe roulent tous ses discours, et tous ses Essais roulent sur ce principe ; et c'est la chose qu'il prétend bien établir, quoiqu'il ne fasse pas toujours remarquer son intention. Il y détruit insensiblement tout ce qui passe pour le plus certain parmi les hommes, non pas pour établir le contraire avec une certitude de laquelle seule il est ennemi, mais pour faire voir seulement que les apparences étant égales de part et d'autre, on ne sait où asseoir sa créance. (p. 444 – *Conversations – Récit de ce que j'ai (Marg. Perier) ouï dire par M.Pascal mon oncle, etc.* – 1669)

(233) CLXIX. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour : principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête. Car plus il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capables d'en être touchées. Sa violence plaît à notre amour-propre, qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets que l'on voit si bien représentés ; et l'on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint la crainte des âmes pures **lesquelles** s'imaginent que ce n'est pas blesser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie. (p. 320 – *Pensées* – 1669)

I.1.10.2 – Tome 2

(234) Ainsi, par un étrange renversement de la nature de l'homme, il se trouve que l'ennui, qui est son mal le plus sensible, est en quelque sorte son plus grand bien, parce qu'il peut contribuer plus que toutes choses à lui faire chercher sa véritable guérison ; et que le divertissement, qu'il regarde comme son plus grand bien, est en effet son plus grand mal, parce qu'il l'éloigne plus que toutes choses de chercher le remède à ses maux : et l'un et l'autre sont une preuve admirable de la misère et de la corruption de l'homme, et en même temps de sa grandeur, puisque l'homme ne s'ennuie de tout et ne cherche cette multitude d'occupations, que parce qu'il a l'idée du bonheur qu'il a perdu, **lequel** ne trouvant point en soi, il le cherche inutilement dans les choses extérieures, sans pouvoir jamais se contenter, parce qu'il n'est ni dans nous, ni dans les créatures, mais en Dieu seul. (p. 90 – *Fragments d'une apologie du Christianisme, ou Pensées sur la Religion* : Première partie – Misère de l'homme sans Dieu, Chapitre IV. Grandeur et misère de l'homme – XVIII – 1669)

(235) Comme je priais Dieu de tout mon coeur, et qu'en confessant mon péché et celui de tout mon peuple j'étais prosterné devant mon Dieu, voici Gabriel **lequel** j'avais vu en vision dès le commencement, vint à moi et me toucha au temps du sacrifice du Vêpre et me donnant l'intelligence, me dit : Daniel, je suis venu à vous pour vous ouvrir la connaissance des choses ; dès le commencement de vos prières je suis venu pour

vous découvrir ce que vous désirez parce que vous êtes l'homme de désirs : entendez donc la parole et entrez dans l'intelligence de la vision. 70 semaines sont prescrites et déterminées sur votre peuple et sur votre sainte cité pour expier les crimes, pour mettre fin aux péchés et abolir l'iniquité, et pour introduire la justice éternelle, pour accomplir les visions et les Prophètes et pour oindre le saint des saints. (p. 289 – *Fragments d'une apologie du Christianisme, ou Pensées sur la Religion* : Seconde partie Félicité de l'homme avec Dieu, ou qu'il y a un réparateur par l'Écriture, Chapitre VII. Des Prophéties – « Daniel. 9. 20 » – 1669)

(236) Et les visions de tous les prophètes seront à votre égard comme un livre scellé, **lequel** si on donne à un homme savant et qui le puisse lire il répondra je ne puis le lire, car il est scellé ; et quand on le donnera à ceux qui ne savent pas lire ils diront : Je ne connais pas les lettres. (p. 302 – *Fragments d'une apologie du Christianisme, ou Pensées sur la Religion* : Seconde partie Félicité de l'homme avec Dieu, ou qu'il y a un réparateur par l'Écriture, Chapitre VII. Des Prophéties – XXX. Figures – 1669)

I.1.11 – La Rochefoucauld

[1665] (1967). *Maximes*. Édition de Jacques Truchet. Paris : Garnier. Cote Frantext : Q548.

(237) Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit ; son étendue est la mesure de sa lumière ; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses ; son discernement les compare et les distingue ; sa justesse ne voit que ce qu'il faut voir ; sa droiture les prend toujours par le bon biais ; sa délicatesse aperçoit celles qui paraissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, **lequel**, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (p. 308-310)

I.1.12 – Racine

(1864). *Œuvres complètes de J. Racine*. 4 volumes. Paris : Chaix. Bibliothèque nationale de France, Gallica référence YF-3572.

I.1.12.1 – Tome 1

(238) Un soufflet! Écrivons. // **Lequel Hiérome**, après plusieurs rébellions, // *Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue, // Et fait tomber, d'un coup, mon chapeau dans la boue.* (p. 392 – *Les plaideurs*, Ac.II Sc.IV (l'intimé) – 1668)

(239) Voici le fait. Un chien vient dans une cuisine : // Il y trouve un chapon, **lequel** a bonne mine. // Or, celui pour lequel je parle est affamé, // Celui contre lequel je parle autem plumé ; // Et celui pour lequel je suis, prend en cachette // Celui contre lequel je parle. L'on décrète : // On le prend. Avocat pour et contre appelé ; // Jour pris. Je dois parler, je parle, j'ai parlé. (p. 418 – *Les plaideurs*, Ac.III Sc.III (L'intimé) – 1668)

I.1.12.2 – Tome 2

(240) « La pauvre dame, depuis que ce roi l'eust épousée, avoit vécu en grande desplaisance, ne faisant continuellement autre chose que de plorer la malheureuse beauté de son corps, **laquelle**, au lieu d'un mari, lui avoit donné un maistre, et, au lieu de compagnie conjugale, et que doibt avoir une dame d'honneur, lui avoit baillé une garde et garnison d'hommes barbares, qui la tenoient comme prisonnière loin du doulx pays de la Grèce, en lieu où elle n'avoit qu'un songe et qu'une ombre des biens qu'elle avoit espérés » (p. 172 – *Mithridate*, Préface (citant Amyot) – 1673)

(241) [...] et il n'y avoit que ceux de cette famille **lesquels** pussent exercer la sacrificature. Les lévites leur étaient subordonnés, et avaient soin, entre autres choses, du chant, de la préparation des victimes, et de la garde du temple. (p. 458 – *Athalie*, Préface – 1691)

I.1.12.3 – Tome 3

(242) Il loua extrêmement votre sagesse dans cette occasion, et m'assura qu'il seconderait de tout son pouvoir votre zèle pour la régularité, **laquelle** ne s'accordait pas avec ces sortes de visites. (p. 310 – *Pièces relatives à l'Histoire de Port-Royal*, lettre à sa tante abesse – 1695)

(243) M. l'archevêque me dit qu'il lirait votre lettre, et qu'il y ferait ses réflexions ; il ne voulut pas dire positivement qu'il vous accordait votre demande, parce qu'il voulait vraisemblablement en parler auparavant à M. le grand vicaire, **lequel**, de son côté, est venu me chercher à Paris pendant que j'étais à Versailles ; (p. 312 – *Pièces relatives à l'Histoire de Port-Royal*, lettre à sa tante abesse – 1696)

(244) Le monastère de Port-Royal des champs et celui de Port-Royal de Paris ne faisaient originairement qu'une seule communauté, dont tous les revenus et intérêts étaient unis et confondus, et qui était gouvernée par une même abbesse, **laquelle** était élective et triennale. (p. 315 – *Mémoire pour les Religieuses de Port-Royal des champs* – entre 1685 et 1690)

(245) Aussitôt on travailla à se bien établir sur cette hauteur, et on y ouvrit une tranchée, **laquelle** fut, tous les jours, relevée par sept bataillons. Il ne fut pas possible les jours suivants d'avancer beaucoup le travail, tant à cause du terrain pierreux et difficile qu'on rencontra en plusieurs endroits que des orages effroyables et des pluies continuelles qui rompirent tous les chemins, et les mirent presque hors d'état d'y pouvoir conduire le canon. On ne put aussi achever les batteries qu'avec d'extrêmes difficultés. Cependant les assiégés profièrent peu de tous ces obstacles, et firent seulement quelques sorties sans aucun effet. (p. 392 – *Relation du siège de Namur* – 1692)

(246) Le lendemain, premier jour de juillet, la garnison sortit, partie par la brèche, qu'on accommoda exprès pour leur en faciliter la descente, partie par la porte vis-à-vis du Fort-Neuf. Elle était d'environ deux mille cinq cents hommes, en douze régiments d'infanterie, un de cavalerie, et quelques compagnies franches de dragons, **lesquels**, joints aux seize cents qui sortirent du Fort-Neuf, faisaient le reste des neuf mille deux cents hommes qui, comme j'ai dit, se trouvaient du siège. (p. 403 – *Relation du siège de Namur* – 1692)

(247) En 1620, cette transaction fut encore prolongée à Haguenau pour sept ans, **lesquels** étant expirés, le grand vicaire, le doyen et le chapitre de Strasbourg, en l'absence de l'archiduc leur évêque, présentèrent une requête à l'empereur, en conséquence de laquelle il leur fit intimer l'édit dont il est question. (p. 441 – *Fragments historiques* – entre 1685 et 1690)

(248) Il faut donc nécessairement qu'il y ait six parties de la tragédie, **lesquelles** constituent sa nature et son essence : la fable, les moeurs, la diction, le sentiment, la décoration, et tout ce qui est pour les yeux, et le chant : car il y a deux choses par lesquelles on imite, qui sont le chant et la diction ; une manière d'imiter qui est la représentation du théâtre, c'est-à-dire la décoration, les habits, le geste, etc. ; et il y a trois choses qu'on imite, au-delà desquelles il n'y a rien de plus, c'est-à-dire l'action, les moeurs et les sentiments. (p. 487 – *De la poétique d'Aristote* – entre 1670 et 1680)

I.1.12.4 – Tome 4

(249) Cela est si vrai que, lors même que l'édit de la persécution de Dièce fut publié, Sabin ayant envoyé aussitôt Frumentaire pour me chercher, je demurai quatre jours entiers, dans ma maison, attendant que cet homme m'y vînt trouver, **lequel** cependant parcourait tout le pays pour ce sujet, visitait les chemins, les fleurs et les campagnes, et généralement tous les lieux qu'il croyait devoir me servir ou de retraite ou de passage. (p. 95 – *Vie de saint Denis, Archevêque d'Alexandrie* – entre 1685 et 1690)

(250) [...] et il raconta la chose à ceux qui y étaient assemblés et qui s'étaient déjà mis à table, lesquels s'étant levés à l'heure même, et avec autant de promptitude que s'ils eussent reçu le signal, se mirent à courir de toutes leurs forces, et se vinrent jeter avec de grands cris dans le lieu où nous étions, **lequel** ayant été aussitôt abandonné des soldats qui nous gardaient, ces gens s'approchèrent de nous, et nous trouvèrent sur quelques couchettes qui n'étaient couvertes de rien. (p. 95 – *Vie de saint Denis, Archevêque d'Alexandrie* – entre 1685 et 1690)

(251) Il y eut encore un autre chrétien qui était aussi d'Égypte, et qu'on nommait Némésien, **lequel** fut faussement accusé comme un compagnon de voleurs. (p. 105 – *Des saints martyrs d'Alexandrie* – entre 1685 et 1690)

(252) Ce qui est encore à craindre, c'est que vos notes ne viennent trop tard ; ce qui arrivera sans doute si elles sont dans le chemin autant que votre billet, **lequel** est daté du jeudi, et ne m'a été donné qu'aujourd'hui au soir. (p. 135 – *Lettres de Racine écrites dans sa jeunesse* – 1660)

(253) Son sous-prieur le déféra à M. l'évêque, **lequel** appela mon oncle, et lui dit avec beaucoup d'empressement qu'il voulait l'interroger et en être le juge seul, sans que le prévôt ne le chapitre ne s'en mêlât. (p. 197 – *Lettres de Racine écrites dans sa jeunesse* – 1662)

(254) Mais ce qui a le plus réjoui tout le public, c'est la déroute de la flotte de Hollande et d'Angleterre, qui est tombée, au cap de Saint-Vincent, entre les mains de M. de Tourville. J'entretins hier son courrier, qui est le chevalier de Saint-Pierre, frère du comte de Saint-Pierre, **lequel** fut cassé il y a deux ans. (p. 459 – *Lettres de Racine à diverses personnes* – 1693)

(255) L'on ne voit pas un seul esclave parmi eux ; mais, étant tous également libres, ils se servent les uns des autres, et condamnent tous ceux qui possèdent des esclaves, non-seulement comme injustes et ennemis de l'équité, mais même comme des impies et des destructeurs de la loi de la nature, **laquelle** ayant engendré et nourri tous les hommes, ainsi que leur mère commune, les a rendus frères et propres frères les uns des autres, non point seulement de nom, mais en effet et en vérité. (p. 67 – *Des Esséniens* – entre 1680 et 1690)

(256) Il y a cent deux drapeaux et quatre étendards seulement ; ce qui marque que la cavalerie ennemie n'a pas fait beaucoup de résistance, et à de bonne heure abandonné l'infanterie, **laquelle** a presque été toute taillée en pièces. (p. 361 – *Lettres de Racine à son fils* – 1693)

(257) Toute la famille se porte bien. Votre petit frère est tombé ce matin la tête dans le feu, et sans votre mère qui l'a relevé sur-le-champ, il aurait eu le visage tout perdu. Il en a été quitte pour une brûlure qu'il s'est faite à la gorge, **laquelle** a appuyé contre un chenet tout brûlant. Nous sommes bien obligés de remercier le bon Dieu de ce qu'il ne s'est pas fait plus de mal. Votre soeur se prépare toujours à entrer aux Carmélites samedi prochain, et le grand froid, ni tout ce que je lui ai pu dire, ne l'ont pu persuader de différer au moins jusqu'à un autre temps. (p. 373 – *Lettres de Racine à son fils* – 1696)

(258) M. de Bonac est trop bon d'être si content de nous ; j'aurais bien voulu faire mieux pour lui témoigner toute l'estime que j'ai pour lui, **laquelle** est beaucoup augmentée depuis que j'ai eu l'honneur de l'entretenir à fond, et que j'ai découvert non-seulement toute la netteté et toute la solidité de son esprit, mais encore la bonté de son cœur, et la sensibilité qu'il a pour ses amis. (p. 429 – *Lettres de Racine à son fils* – 1698)

(259) [...] et il raconta la chose à ceux qui y étaient assemblés et qui s'étaient déjà mis à table, **lesquels** s'étant levés à l'heure même, et avec autant de promptitude que s'ils eussent reçu le signal, se mirent à courir de toutes leurs forces, et se vinrent jeter avec de grands cris dans le lieu où nous étions, lequel ayant été aussitôt abandonné des soldats qui nous gardaient, ces gens s'approchèrent de nous, et nous trouvèrent sur quelques couchettes qui n'étaient couvertes de rien. (p. 95 – *Vie de saint Denis, Archevêque d'Alexandrie* – entre 1685 et 1690)

(260) Je fus aussitôt suivi de ceux de mes frères qui ont été les témoins de tout ce que je viens de rapporter, savoir Gaie, Fauste, Pierre et Paul, **lesquels** m'ayant pris eux-mêmes entre leurs bras, m'emportèrent hors de cette petite ville, et m'ayant fait monter sur un âne qui n'était point sellé, me ramenèrent en cet état. (p. 95 – *Vie de saint Denis, Archevêque d'Alexandrie* – entre 1685 et 1690)

(261) Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contremines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, **lesquelles** ont donné tant de peine à M. de Vauban. (p. 233 – *Lettres de Racine à Boileau* – 1687)

I.1.13 – Bossuet

I.1.13.1 – Essais religieux

(1875). *Œuvres complètes de Bossuet publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité, par François Lachat. Édition renfermant tous les ouvrages édités et plusieurs inédits. Volumes 2 et 3. Édition de François Lachat. Paris : Louis Vivès. Bibliothèque nationale de France, texte numérisé. Gallica, référence NUMM-408800 et NUMM-408801.*

I.1.13.1.1 – Tome 2

(262) Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux églises : Je donnerai au vainqueur la manne cachée ; je lui donnerai une pierre blanche, et un nom nouveau écrit sur la pierre, **lequel** nul ne connoit que celui qui le reçoit. (p. 372 – *L'apocalypse*, « Première partie de la prophétie : les Avertissements », chapitre II – 1689)

(263) A la fin de ce second temps Satan sera déchaîné et plus furieux que jamais ; ce qui fera le troisième temps, court dans sa durée, mais terrible par la profondeur de ses illusions : **lequel** étant écoulé Satan ne sera plus enchaîné comme auparavant pour un certain temps, mais à jamais et sans rien avoir à entreprendre de nouveau, plongé dans l'abîme où étoient déjà la bête et le faux prophète, autrefois ses deux suppôts principaux et les deux premiers instrumens des persécutions universelles. (p. 612 – *Abrégé de l'apocalypse*, « XV. – Satan vaincu et par quel degrés ; c'est le sujet de l'Apocalypse » – 1689)

I.1.13.1.2 – Tome 3

(264) Loin de rougir de ces excès, le ministre les a confirmés dans les lettres qu'il a publiées contre l'endroit des Variations où la suite de mon histoire m'amenoit à cette matière. « C'est là, dit-il, le grand fondement de notre séparation d'avec l'Eglise romaine, **lequel** comprend tous les autres ». (p. 19 – *Avertissement aux protestans sur leur prétendu accomplissement des prophéties*, « II – Premier défaut. Que le système des protestans n'a aucun principe. Preuve par eux-mêmes, et par le ministre Jurieu. » – 1689)

(265) Voilà le texte de saint Paul selon la version de Genève, et en voici la paraphrase selon le ministre : « Et quand cet Empire romain sera détruit, alors sera pleinement manifesté ce pontife, et le siège papal sera exalté par la ruine de l'Empire, **lequel pontife** Dieu abattra ET AFFOIBLIRA, ne LE DÉTRUIRA point totalement qu'au dernier jour du jugement, lorsque Jésus-Christ viendra en sa gloire. » (p. 105 – *Avertissement aux protestans sur leur prétendu accomplissement des prophéties*, « LI. - Que les protestans ne s'accordent ni avec les Pères, ni avec saint Paul, ni avec eux-mêmes. » – 1689)

(266) VIII. C'est en vain que M. Jurieu s'opiniâtre à faire que ce dernier Antechrist ne soit qu'un diminutif et quelque chose en malice de fort au-dessous du Pape car il n'y a qu'une haine aveugle qui puisse faire regarder comme inférieur en audace et en séduction celui qui se dira nettement le Christ ; qui accompagnera sa prétention de signes proportionnés ; que le démon lâchera après mille ans de rage réprimée, et dont l'envoi

fera le dernier effort de ce dragon déchaîné lequel aussi pour cette raison il réservera pour la fin, et que pour la même raison, nul autre ne pourra confondre que Jésus-Christ en personne par le feu de son dernier jugement. (p. 172 – *Récapitulation, Eclaircissements et confirmation de toutes nos preuves et de tout cet ouvrage sur l'Apocalypse*, « LXXX – Abrégé des preuves contre l'interprétation des protestans sur la II aux Thess., II. » – 1689)

(267) « Auparavant, dit-il, il étoit dans les sentimens communs ; il n'avoit point de sentimens particuliers et pour tout dire en un mot, c'est en vain s, conclut cet auteur, qu'on accuse ceux à qui l'on a donné le nom de semi-pélagiens, d'avoir suivi les sentimens d'Origène, puisqu'ils n'ont rien avancé qui ne se trouve dans ces paroles de saint Augustin (qu'il venoit de rapporter, de l'Exposition de ce Père sur l'Épître aux Romains) **lequel** convenoit alors avec les autres docteurs de l'Eglise. Il est vrai qu'il s'est rétracté mais l'autorité d'un seul Père, qui abandonnoit son ancienne croyance, n'étoit pas capable de les faire changer de sentiment. » (p. 508 – *Instruction sur la version du Nouveau Testament*, « Seconde instruction sur les passages particuliers de la version du nouveau testament », Dissertation préliminaire sur la Doctrine et la Critique de Grotius, XV. Arminius est la source de ces erreurs : M. Simon les suit tous deux dans le semi-pélagianisme, et dans son opposition à saint Augustin – 1702)

(268) Que s'il est vrai que tout soit compris dans ces paroles ; si le concile y démontre pleinement et sans rien omettre que Dieu ne commande rien aux justes qui ne leur soit possible, en s'efforçant, en priant, en recevant actuellement par la prière le secours nécessaire pour l'accomplir, on ne pouvoit mieux exprimer cette vérité dans les *Réflexions morales*, qu'en répétant, comme on fait ici de mot à mot, des paroles si précises. Mais s'il est si clair et si assuré dans ces *Réflexions* que Dieu ne commande rien qui ne soit possible, et que sa grave ne manque pas pour l'exécuter, n'est-ce pas dire tout ensemble et en termes formels qu'un juste manque à la grace présente et actuellement secourante, toutes les fois qu'il transgresse le commandement ? Ce qui suppose une grace intérieure, nécessaire et donnée pour le garder, **laquelle** on rend inutile. D'où il suit une exclusion aussi complète qu'il soit possible, de l'erreur qu'on veut imputer aux *Réflexions morales* et au prélat qui les a approuvées. (p. 335 – *Avertissement sur le livre des réflexions morales* « § VIII. Doctrine du livre des Réflexions morales contre l'impossibilité des commandements de Dieu » – 1699)

(269) A ces causes, en nous conformant à la docte et juste censure donnée à Paris le quinzième de septembre 1702, le saint nom de Dieu invoqué et n'ayant que sa crainte et sa vérité devant les yeux : Nous défendons très -expressément à tous les fidèles de notre diocèse, ecclésiastiques et autres, de lire ou retenir le livre nommé ci-dessus, sa préface, sa traduction et ses remarques, comme étant respectivement la traduction infidèle, téméraire, scandaleuse ; les remarques, tant celles de la préface que celles des marges, pleines d'explications pareillement téméraires, scandaleuses, contraires à la tradition et consentement unanime des Pères, périlleuses dans la foi et induisantes à erreur et à hérésie, sous peine d'excommunication laquelle nous déclarons être encourue ipso facto par les curés, vicaires, prêtres, confesseurs et directeurs qui en permettront ou conseilleront la lecture. (p. 394 – *Ordonnance... Portant défense de lire et retenir le livre qui a pour titre : Le Nouveau Testament de N.-S. J.-C., traduit etc., avec des remarques, etc.* – 1702)

(270) Mandons à tous chapitres, curés et supérieurs de communautés religieuses et autres, qui sont conduites par nos ordres, de tenir la main à l'exécution de la présente

ordonnance, **laquelle** sera lue et publiée tant par les prédicateurs de notre Eglise cathédrale que par les curés et vicaires dans leurs prônes, et affichée partout où il appartiendra, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. Donné à Meaux dans notre palais épiscopal, le vingt-neuvième de septembre, l'an mil sept cent deux. Ainsi signé : (p. 394 – *Ordonnance... Portant défense de lire et retenir le livre qui a pour titre : Le Nouveau Testament de N.-S. J.-C., traduit etc., avec des remarques, etc.* – 1702)

(271) Mais que serviroit d'alléguer ici d'autres autorités particulières, puisque nous avons la décision du concile de Francfort, où tout l'Occident, le Pape à la tête, en alléguant le passage dont il s'agit « Le Saint-Esprit descendra sur vous, etc., » lorsqu'il en vient à ces mots « Il sera appelé Fils de Dieu, » les explique ainsi « Il sera appelé fils absolument, » parce que « l'ange ne parle pas seulement de la majesté de Jésus-Christ, mais encore de sa divinité incarnée » **laquelle** par conséquent il a en vue en appelant Jésus-Christ Fils de Dieu ; d'où ces Pères concluent enfin qu'il n'est pas un fils adoptif, mais un fils véritable non un étranger (qu'on prend pour fils), mais un propre fils, de même essence que son père. Ainsi l'ange en l'appelant fils, exclut qu'il soit adoptif, ce qu'il n'éviteroit pas s'il s'agissoit seulement d'un fils par création et par une opération extérieure. Il s'agit donc d'un fils par nature, et par conséquent d'un Dieu ; et c'est, selon ce concile, ce que l'ange a voulu dire en le nommant fils. (p. 422 – *Instruction sur la version du Nouveau Testament*, « Première instruction sur le dessein et le caractère du traducteur. Remarques particulières sur la préface de la nouvelle version. 1^{er} passage. XIII. Décision expresse des conciles d'Alexandrie et de Nicée, suivie du témoignage de tous les Pères. » – 1702)

(272) Je ne parle point de Théophylacte, ni d'Euthymius, qu'il faut réduire au sens de leur maître saint Chrysostome. Il est vrai que Théophylacte fait aller les paroles oiseuses avec le mensonge et la calomnie mais il ne falloit pas omettre qu'il y ajoute « les discours sans ordre et sans raison » avec ceux qui sont « ridicules, dits pour faire rire » ce qui suppose la vraie idée de ce qu'on appelle parole oiseuse ou inutile, **laquelle** n'a point d'autre but que de discourir sans nécessité, sans raison, et pour divertir seulement. (p. 455 – *Instruction sur la version du Nouveau Testament*, « Première instruction sur le dessein et le caractère du traducteur. Remarques sur les explications tirées de Grodus. XIV. On dit un mot sur Théophylacte, et on produit saint Jérôme. » – 1702)

(273) Si saint Augustin ne s'étoit laissé surprendre par ces abuseurs, et après les avoir quittés ne se fût donné la peine de réfuter amplement leurs rêveries, à peine seroient-ils connus. Ils périrent dans le cinquième et dans le sixième siècle et en mourant ils laissèrent quelque germe de gens **lesquels** conservèrent quelques-uns de leurs dogmes, comme l'abstinence de certaines viandes et le mépris des sacrements de l'Eglise. (p. 117 – *Avertissement aux protestans sur leur prétendu accomplissement des prophéties*, « LVI. Promesse de l'auteur sur Daniel. L'explication de saint Paul, I Tim., IV, 1, déjà donnée. Conclusion de la seconde partie de cet Avertissement. » – 1689)

(274) Pour entendre cette règle, M. Simon nous renvoie au cardinal Palavicin dont il rapporte ces paroles : « Le concile ne restreint point par une nouvelle loi le moyen d'entendre la parole de Dieu, paroles mais seulement déclare illicite ce qui l'a toujours été. Ce cardinal ajoute, poursuit-il, que si l'on excepte les matières qui regardent la foi et les mœurs les commentateurs ont toute liberté d'exercer leurs talens dans leurs explications ce qui se prouve par l'exemple de tous les commentateurs catholiques, qui ont publié leurs commentaires, depuis le concile de Trente, **lesquels** se sont rendus il-

lustres tant par leurs nouvelles interprétations que par leur érudition. » D'où il tire cette conséquence a C'est, dit-il, sur ce principe, que j'ai pris la liberté d'interpréter quelques endroits de l'Ecriture où il ne s'agissoit ni de la foi, ni des moeurs, d'une autre manière que les Pères, lorsque j'ai cru que mes interprétations étoient plus littérales. » (p. 462-463 – *Instruction sur la version du Nouveau Testament*, « Addition sur la Remontrance de M. Simon à Monseigneur le cardinal de Noailles. VI. On examine les paroles de la Remontrance sur l'explication de la règle du concile. » – 1702)

(275) Premièrement, en l'attribuant à l'Ecole, dont il donne une triste idée dans tous ses livres secondement, en l'attribuant à saint Augustin seul, au lieu qu'il devoit mettre avec saint Augustin tous les Pères qui ont combattu les pélagiens sous sa conduite, **lesquels** ne sont pas en petit nombre troisièmement, saint Augustin même est maltraité dans ses écrits, et n'est guère considéré par les critiques de sa façon que comme le premier des scolastiques : quatrièmement, en opposant au glorificare de la Vulgate l'ancienne leçon magnificare, quoiqu'il soit certain que le glorificare soit meilleur, comme étant conforme au grec de mot à mot ἐδόξασε : cinquièmement, en opposant à saint Augustin et à l'Ecole, saint Chrysostome et « les plus savans commentateurs grecs, » par l'autorité desquels on voit qu'il veut affaiblir celle de l'Ecole, quoique constamment préférable pour les raisons qu'on vient d'entendre. (p. 569 – *Instruction sur la version du Nouveau Testament*, « Seconde instruction sur les passages particuliers du traducteur », Sur le tome troisième qui fait le second volume. Épître aux Romains. I. Que saint Augustin et toute l'Ecole ont raison d'entendre la gloire éternelle dans ce passage. – 1702)

I.1.13.2 – Oraisons

[1662] (1921). *Sermon du mauvais riche. Sermon sur la Providence. Sermon sur l'ambition. Sermon sur la mort. Sermon sur la passion de Notre-Seigneur. Sermon pour la purification de la Vierge. Sermon sur la Prédication évangélique. Sermon du mauvais Riche. Sermon sur la Providence. Sermon sur la charité fraternelle. Sermon sur l'Ambition. Sermon sur la Mort. Sermon pour la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Sermon sur l'efficacité de la Pénitence. Sermon sur l'ardeur de la Pénitence. Sermon sur l'intégrité de la Pénitence. Sermon sur les devoirs des Rois. Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Carême du Louvre.* Paris : Hachette. Cote Frantext : Q339, Q342, Q343, Q344, Q345, S858, S859, S860, S861, S862, S863, S864, S865, S866, S867, S868, S869, S870.

– [1669] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Marie de France, reine de la Grand'Bretagne.* Prononcée le 16 novembre 1669. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote Frantext : Q347.

– [1670] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Prononcée le 21 août 1670. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote Frantext : Q348.

– [1683] (1961). *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre.* Prononcée le 1er septembre 1683. Paris : Garnier. Cote Frantext : Q355.

– [1685] (1923). *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine.* Paris : Hachette. Cote Frantext : 1685.

(276) Venez donc, ô divin Jésus ! venez consumer ce coeur. « Tirez-nous après vos parfums » : tirez les grands, tirez les petits ; tirez les rois, tirez les sujets : tirez surtout, ô Jésus ! le coeur de notre monarque, **lequel**, en se donnant tout à fait à vous, ferme comme il est, constant comme il est, est capable de vous entraîner toutes choses et de vous faire régner par tout l'univers. Ainsi soit-il. (S865, p. 176-177)

(277) « Car, si elle répugne de telle sorte à tous les autres animaux, qui sont engendrés pour mourir, combien plus est-elle contraire à l'homme, ce noble animal, **lequel** a été créé si heureusement que, s'il avait voulu vivre sans péché, il eût pu vivre sans fin ! » (S858, p. 56-57)

(278) Et la raison, Chrétiens, se prend de la nature de l'âme, qui, ayant sans doute ses sentiments propres, a aussi par conséquent ses plaisirs à part ; et qui, étant seule capable de se réunir à l'origine du bien et à la bonté primitive, qui n'est autre chose que Dieu, ouvre en elle-même, en s'y appliquant, une source toujours féconde de plaisirs réels, **lesquels** certes quiconque a goûtés, il ne peut presque plus goûter autre chose, tant le goût en est délicat, tant la douceur en est ravissante. (S858, p. 62-63)

(279) Que si la grâce peut vaincre l'inclination, ne doutez pas, Chrétiens, qu'elle ne surmonte aussi l'habitude. Car qu'est-ce que l'habitude, sinon une inclination fortifiée ? Mais nulle force ne peut égaler celle de l'Esprit qui nous pousse. S'il faut fondre de la glace, il fera souffler son esprit, **lequel**, comme le vent du midi, relâchera la rigueur du froid, et du coeur le plus endurci sortiront les larmes de la pénitence : (...) (S866, p. 185-186)

(280) Quelle force, quelle énergie, quelle secrète vertu sent en elle-même cette âme, pour se corriger, pour se démentir elle-même et rejeter tout ce qu'elle pense ! Qui ne voit qu'il y a en elle un ressort caché qui n'agit pas encore de toute sa force, **et lequel**, quoiqu'il soit contraint, quoiqu'il n'ait pas son mouvement libre, fait bien voir par une certaine vigueur qu'il ne tient pas tout entier à la matière et qu'il est comme attaché par sa pointe à quelque principe plus haut ? (Q344, p. 276-277)

(281) Il avait appris de Moïse que ce divin architecte, à mesure qu'il bâtissait ce grand édifice, en admirait lui-même toutes les parties : [Vidit Deus lucem quod esset bona], qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri et l'avait trouvé « parfaitement beau » : [Et erant valde bona], enfin qu'il avait paru tout saisi de joie dans le spectacle de son propre ouvrage. Où il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, **lesquels**, comme ils peinent beaucoup dans leurs entreprises et craignent toujours pour l'événement, sont ravis que l'exécution les décharge du travail et les assure du succès. (S861, p. 112-113)

I.1.14 – Boileau

(1883). *Œuvres poétiques de Boileau-Despréaux, accompagnées d'extraits de ses œuvres en prose (4e éd.)*. Édition de Charles-Antoine Gidel. Paris : Garnier Frères. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Gallica référence 8-YE-340.

(282) le seul M. P..., dis-je, vient, sur l'idée chimérique qu'il s'est mise dans l'esprit, et peut-être sur quelque misérable note d'un pédant, accuser un poète regardé par tous les anciens géographes comme le père de la géographie, d'avoir mis l'île de Syros et la Méditerranée sous le tropique ; faute qu'un petit écolier n'aurait pas faite : et non seu-

lement il l'en accuse, mais il suppose que c'est une chose reconnue de tout le monde, et que les interprètes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Phérécydes, qui vivait trois cents ans depuis Homère, avait fait dans l'île de Syros, quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce, **lequel commentateur** je ne connais point. Voilà les belles preuves par où notre censeur prétend faire voir qu'Homère ne savait point les arts ; et qui ne font voir autre chose sinon que M. P... ne sait point de grec, qu'il entend médiocrement le latin, et ne connaît lui-même en aucune sorte les arts. (p. 471 – *Réflexion III* – 1710)

(283) Vu par la cour la requête présentée par les régents, maîtres és arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs nom que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître en blanc, Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collège du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux ; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, aurait entrepris d'entrer par force dans les écoles de la dite Université, et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes, gens sans aveu, se serait mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auraient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnements diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine, ce qui serait directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au Coeur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, **et laquelle** elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué audit coeur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturier le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre, pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. (p. 457 – *Arrêt Burlesque* – 1701)

I.1.15 – Montaigne

[1580] (1999). *Essais, livre I*. Édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête. Paris : Folio Classique. En ligne sur <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>

(Le texte original de 1580 est en noir. Le bleu renvoie aux additions faites entre 1580 et 1588 et le rouge celles propres au manuscrit de Bordeaux. La pagination est celle du site <themontaigneproject>.)

(284) Toutesfois és ames moins genereuses, l'estonnement et l'admiration peuvent faire naistre un pareil effect. Tesmoin le peuple Thebain : **lequel** ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines, pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté prescrit et preordonné, absolu à toutes peines Pelopidas, qui plioit sous le faix de telles objections, et n'employoit à se garantir que requestes et supplications ; et, au contraire, Epaminondas, qui vint à raconter magnifiquement les choses par luy

faites, et à les reprocher au peuple, **d'une façon fiere et arrogante**, il n'eut pas le coeur de prendre seulement les balotes en main ; et se departit l'assemblée, louant grandement la hauteur du courage de ce personnage. (p. 8)

(285) Mais à la vérité ce fut, qu'estant d'ailleurs plein et comblé de tristesse, la moindre sur-charge brisa les barrières de la patience. Il s'en pourroit (di-je) autant juger de nostre histoire, n'estoit qu'elle adjoust que Cambises s'enquerant à Psammenitus, pourquoy ne s'estant esmeu au malheur de son fils et de sa fille, il portoit si impatiemment celui d'un de ses amis : C'est, respondit-il, que ce seul dernier desplaisir se peut signifier par larmes, les deux premiers surpassans de bien loin tout moyen de se pouvoir exprimer. A l'aventure reviendroit à ce propos l'invention de cet ancien peintre, **lequel**, ayant à représenter au sacrifice de le dueil des assistans, selon les degrez de l'interest que chacun apportoit à la mort de cette belle fille innocente, ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand se vint au pere de la fille, il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit représenter ce degré de dueil. (p. 12)

(286) Les premiers exemples ne réservent au tombeau que la reputation acquise par leurs actions passées : mais ceux-cy y veulent encore mesler la puissance d'agir. Le fait du capitaine Bayard est de meilleure composition, **lequel**, se sentant blessé à mort d'une harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de la meslée, respondit, qu'il ne commenceroit point sur sa fin à tourner le dos à l'ennemy : et, ayant combattu autant qu'il eut de force, se sentant defaillir et eschapper de cheval, commanda à son maistre d'hostel de le coucher au pied d'un arbre, mais que ce fut en façon qu'il mourut le visage tourné vers l'ennemy, comme il fit. (p. 18)

(287) **A peu que je n'entre en haine irreconciliable contre toute domination populaire, quoy qu'elle me semble la plus naturelle et equitable, quand il me souvient de cette inhumaine injustice du peuple Athenien, de faire mourir sans remission et sans les vouloir seulement ouïr en leurs defences ses braves capitaines, venants de gagner contre les Lacedemoniens la bataille navale près des isles Arginuses, la plus contestée, la plus forte bataille que les Grecs aient onques donnée en mer de leurs forces, par ce qu'après la victoire ils avoient suivy les occasions que la loy de la guerre leur presentoit, plus tost que de s'arrester à recueillir et inhumer leurs morts. Et rend cette execution plus odieuse le fait de Diomedon. Cettuy cy est l'un des condamnez, homme de notable vertu, et militaire et politique : **lequel**, se tirant avant pour parler, apres avoir ouy l'arrest de leur condamnation, et trouvant seulement lors temps de paisible audience, au lieu de s'en servir au bien de sa cause, et à decouvrir l'evidente injustice d'une si cruelle conclusion, ne representa qu'un soin de la conservation de ses juges : priant les dieux de tourner ce jugement à leur bien ; et, à fin qu'à faute de rendre les voeux que luy et ses compagnons avoient voué, en recognoissance d'une si illustre fortune, ils n'attirassent l'ire des dieux sur eux, les advertissant quels voeux c'estoient. Et sans dire autre chose, et sans marchander, s'achemina de ce pas courageusement au supplice.** (p. 20)

(288) Si est-ce que encores en y a il, qui se sont tres bien trouvez de sortir sur la parole de l'assaillant. Tesmoing Henry de Vaux, chevalier Champenois, **lequel** estant assiégré dans le chasteau de Commercy par les Anglois, et Barthelemy de Bonnesde, qui commandoit au siege, ayant par dehors fait sapper la plus part du Chasteau, si qu'il ne restoit que le feu pour accabler les assiegez sous les ruines, somma le-dit Henry de sortir à parlementer pour son profict, comme il fit luy quatriesme, et son evidente ruyne luy ayant esté monstrée à l'oeil, il s'en sentit singulierement obligé à l'ennemy : à la

discretion duquel apres qu'il se fut rendu et sa troupe, le feu estant mis à la mine, les estansons de bois venus à faillir, le Chasteau fut emporté de fons en comble. (p. 27)

(289) La mort, dict-on, nous acquitte de toutes nos obligations. J'en sçay qui l'ont prins en diverse façon. Henry septiesme, Roy d'Angleterre, fist composition avec Dom Philippe, fils de l'Empereur Maximilian, ou, pour le confronter plus honorablement, pere de l'Empereur Charles cinquiesme, que le-dict Philippe remettoit entre ses mains le Duc de Suffolc de la rose blanche, son ennemy, **lequel** s'en estoit fuy et retiré au pays bas, moyennant qu'il promettoit de n'attenter rien sur la vie du-dict Duc : toutes-fois, venant à mourir, il commanda par son testament à son fils de le faire mourir, soudain apres qu'il seroit decédé. (p. 30)

(290) Nous ne pouvons estre tenus au delà de nos forces et de nos moyens. A cette cause, parce que les effects et executions ne sont aucunement en nostre puissance, et qu'il n'y a rien en bon escient en nostre puissance que la volonté : en celle là se fondent par necessité, et s'establissent toutes les reigles du devoir de l'homme. Par ainsi le Comte d'Aiguemond, tenant son ame et volonté endebtée à sa promesse, bien que la puissance de l'effectuer ne fut pas en ses mains, estoit sans doute absous de son devoir, quand il eust survescu le Comte de Horne. Mais le Roy d'Angleterre, faillant à sa parole par son intention, ne se peut excuser pour avoir retardé jusques apres sa mort l'execution de sa desloyauté : non plus que le masson de Herodote, **lequel**, ayant loyalement conservé durant sa vie le secret des thresors du Roy d'Egypte son maistre, mourant les descouvrit à ses enfans. (p. 30)

(291) **Toute opinion est assez forte pour se faire espouser au pris de la vie. Le premier article de ce beau serment que la Grece jura et maintint en la guerre Medoise, ce fut que chacun changeroit plustost la mort à la vie, que les loix Persiennes aux leurs. Combien void-on de monde, en la guerre des Turcs et des Grecs, accepter plustost la mort tres-aspre que de se descirconcire pour se bapteser? Exemple de quoy nulle sorte de religion n'est incapable. Les Roys de Castille ayants banni de leurs terres les Juifs, le Roy Jehan de Portugal leur vendit à huit escus pour teste la retraicte aux siennes, en condition que dans certain jour ils auroient à les vuider : et luy, promettoit leur fournir de vaisseaux à les trajecter en Afrique. Le jour venu, **lequel** passé il estoit dict que ceux qui n'auroient obeï demeureroient esclaves, les vaisseaux leur furent fournis escharcement et ceux qui s'y embarquerent, rudement et villainement traittez par les passagers, qui, outre plusieurs autres indignitez, les amuserent sur mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce qu'ils eussent consommé leurs victuailles et fussent contraints d'en acheter d'eux si cherement et si longuement qu'ils furent randus à bord apres avoir esté du tout mis en chemise.** (p. 53)

(292) **Il ne m'est oncques advenu de trouver la bourçe de mes amis close : m'estant enjoint au delà de toute autre necessité la necessité de ne faillir au terme que j'avoys prins à m'acquiter. **Lequel** ils m'ont mille fois alongé, voyant l'effort que je me faisois pour leur satisfaire : en maniere que j'en rendoy une loyauté mesnagere et aucunement piperesse. Je sens naturellement quelque volupté à payer, comme si je deschargeois mes espauls d'un ennuyeux poix, et de cette image de servitude ; aussi qu'il y a quelque contentement qui me chatouille à faire une action juste, et contenter autrui.** (p. 62)

(293) Tantost elle nous donne des aisles aux talons comme aux deux premiers ; tantost elle nous cloue les pieds et les entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, **lequel**, en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si estonné et si transi, qu'il

ne pouvoit prendre party de s'enfuyr : *adeo pavor etiam auxilia formidat*, jusques à ce que Manuel, l'un des principaux chefs de son armée, l'ayant tirassé et secoué, comme pour l'esveiller d'un profond somme, luy dit : Si vous ne me suivez, je vous tueray ; car il vaut mieux que vous perdiez la vie, que si, estant prisonnier, vous veniez à perdre l'Empire. (p. 76)

(294) Lors exprime elle sa derniere force, quand pour son service elle nous rejette à la vaillance qu'elle a soustraitte à nostre devoir et à nostre honneur. En la premiere juste bataille que les Romains perdirent contre Hannibal, sous le consul Sempronius, une troupe de bien dix mille hommes de pied, ayant pris l'espouvante, ne voyant ailleurs par où faire passage à sa lacheté, s'alla jeter au travers le gros des ennemis, **lequel** elle perça d'un merveilleux effort, avec grand meurtre de Carthaginois, achetant une honteuse fuite au mesme prix qu'elle eust eu d'une glorieuse victoire. C'est ce dequoy j'ay le plus de peur que la peur. Aussi surmonte-elle en aigreur tous autres accidents. (p. 76)

(295) Les enfans sçavent le conte du Roy Croesus à ce propos : **lequel**, ayant esté pris par Cyrus et condamné à la mort, sur le point de l'execution, il s'escria : O Solon, Solon. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis que c'estoit à dire, il luy fist entendre qu'il verifioit lors à ses despens l'avertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon, que les hommes, quelque beau visage que fortune leur face, ne se peuvent appeller heureux, jusques à ce qu'on leur aye veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et varieté des choses humaines, qui d'un bien leger mouvement se changent d'un estat en autre, tout divers. (p. 78)

(296) Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuict des cornes à tel qui ne les avoit pas en se couchant : toutesfois l'evenement de Cyppus, Roy d'Italie, est memorable, **lequel** pour avoir assisté le jour avec grande affection au combat des taureaux, et avoir eu en songe toute la nuict des cornes en la teste, les produisit en son front par la force de l'imagination. (p. 98)

(297) Passant à Victry le François, je peuz voir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, **lequel** tous les habitans de là ont cogneu et veu fille, jusques à l'age de vingt deux ans, nommée Marie. Il estoit à cett'heure-là fort barbu, et vieil, et point marié. Faisant, dict-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisirent : et est encore en usage, entre les filles de là, une chanson, par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons, comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveille, que cette sorte d'accident se rencontre frequent : car si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement attachée à ce subject, que, pour n'avoir si souvent à rechoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur compte d'incorporer, une fois pour toutes, cette virile partie aux filles. (p. 99)

(298) Je sçay bon gré à la fortune, dequoy, comme disent nos historiens, ce fut un gentil'homme Gascon et de mon pays, qui le premier s'opposa à Charlemagne, nous voulant donner les loix Latines et Imperiales. Qu'est-il plus farouche que de voir une nation, où par legitime coustume la charge de juger se vende, et les jugemens soyent payez à purs deniers contans, et où legitimement la justice soit refusée à qui n'a dequoy la payer, et aye cette marchandise si grand credit, qu'il se face en une police un quatriesme estat, de gens manians les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse et du Peuple ; **lequel estat**, ayant la charge des loix et souveraine autorité des biens et des vies, face un corps à part de celuy de la noblesse : d'où il avienne

qu'il y ayt doubles loix, celles de l'honneur, et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires (aussi rigoureusement condamnent celles-là un démenti souffert, comme celles icy un démenti revanché); par le devoir des armes, celui-là soit dégradé d'honneur et de noblesse qui souffre un'injure, et, par le devoir civil, celui qui s'en venge, encoure une peine capitale (qui s'adresse aux loix, pour avoir raison d'une offence faite à son honneur, il se deshonne ; et qui ne s'y adresse, il en est puny et chastié par les loix); et, de ces deux pieces si diverses se raportant toutesfois à un seul chef, ceux-là ayent la paix, ceux-cy la guerre en charge ; ceux-là ayent le gaing, ceux-cy l'honneur ; ceux-là le sçavoir, ceux-cy la vertu ; ceux-là la parole, ceux-cy l'action ; ceux-là la justice, ceux-cy la vaillance ; ceux-là la raison, ceux-cy la force ; ceux-là la robe longue, ceux-cy la courte en partage? (p. 117-118)

(299) Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité, **lequel**, fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoient, par la subtilité de ses inventions. Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de le prendre, passa tout joignant un halier où il s'estoit tapy, et faillit de le découvrir ; mais luy, sur ce point là, considerant la peine et les difficultez ausquelles il avoit desjà si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses recherches qu'on faisoit de luy par tout, le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie, et combien il luy valoit mieux passer une fois le pas que demeurer tousjours en cette transe, luy mesme les r'apella et leur trahit sa cachete, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et luy d'une plus longue peine. (p. 132)

(300) Je dirois volontiers que, comme les plantes s'estouffent de trop d'humeur, et les lampes de trop d'huile : aussi l'action de l'esprit, par trop d'estude et de matiere, **lequel**, saisi et embarrassé d'une grande diversité de choses, perde le moyen de se desmeler ; et que cette charge le tienne courbe et croupi. Mais il en va autrement : car nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit ; et aux exemples des vieux temps il se voit, tout au rebours, des suffisans hommes aux maniemens des choses publiques, des grands capitaines et grands conseillers aux affaires d'estat avoir esté ensemble tres sçavans. (p. 134)

(301) Et tout ainsi qu'on dit de ce Geometrien de Syracuse, **lequel**, ayant esté detourné de sa contemplation pour en mettre quelque chose en pratique à la deffence de son païs, qu'il mit soudain en train des engins espouvantables et des effets surpassans toute creance humaine, desdaignant toutefois luy mesme toute cette sienne manufacture, et pensant en cela avoir corrompu la dignité de son art, de laquelle ses ouvrages n'estoient que l'apprentissage et le jouet : aussi eux, si quelquefois on les a mis à la preuve de l'action, on les a veu voler d'une aïse si haute, qu'il paroïsoit bien leur coeur et leur ame s'estre merveilleusement grossie et enrichie par l'intelligence des choses. (p. 135)

(302) Quoy que nos medecins spirituels et corporels, comme par complot fait entre eux, ne trouvent aucune voye à la guerison, ny remede aux maladies du corps et de l'ame, que par le tourment, la douleur et la peine. Les veilles, les jeusnes, les haïres, les exils lointains et solitaires, les prisons perpetuelles, les verges et autres afflictions ont esté introduites pour cela ; mais en telle condition que ce soyent veritablement afflictions et qu'il y ait de l'aigreur poignante ; et qu'il n'en advienne point comme à un Gal-lio, lequel ayant esté envoyé en exil en l'isle de Lesbos, on fut adverty à Romme qu'il s'y donnoit du bon temps, et que ce qu'on luy avoit enjoint pour peine, luy tournoit à

commodité : parquoy ils se raviserent de le rappeler pres de sa femme et en sa maison, et luy ordonnerent de s'y tenir, pour accommoder leur punition à son ressentiment. (p. 200)

(303) Si est-ce que je pense avoir remarqué quelque traict semblable parmy nos gens, mais avec la moderation Chrestienne. Saint-Hilaire, evesque de Poitiers, ce fameux ennemy de l'heresie Arriene, estant en Syrie, fut adverti qu'Abra, sa fille unique, qu'il avoit laissée par deça avecques sa mere, estoit poursuyvie en mariage par les plus apparens Seigneurs du païs, comme fille tres-bien nourrie, belle, riche et en la fleur de son aage. Il luy escrivit (comme nous voyons) qu'elle ostat son affection de tous ces plaisirs et avantages qu'on luy presentoit ; qu'il lui avoit trouvé en son voyage un party bien plus grand et plus digne, d'un mary de bien autre pouvoir et magnificence, qui luy feroit presens de robes et de bijoux de pris inestimable. Son dessein estoit de luy faire perdre l'appetit et l'usage des plaisirs mondains, pour la joindre toute à Dieu mais, à cela le plus court et plus certain moyen luy semblant estre la mort de sa fille, il ne cessa par veux, prieres et oraisons, de faire requeste à Dieu de l'oster de ce monde et de l'appeller à soy, comme il advint : car bien-tost apres son retour elle luy mourut, dequoy il montra une singuliere joye. Cettuy-cy semble encherir sur les autres, de ce qu'il s'adresse à ce moyen de prime face, **lequel** ils ne prennent que subsidierement, et puis que c'est à l'endroit de sa fille unique. Mais je ne veux obmettre le bout de cette histoire, encore qu'il ne soit pas de mon propos. (p. 219)

(304) *Icetes avoit pratiqué deux soldats pour tuer Timoleon, sejournant à Adrane, en la Sicile. Ils prindrent heure sur le point qu'il fairoit quelque sacrifice ; et, se melans parmy la multitude, comme ils se guignoyent l'un l'autre que l'occasion estoit propre à leur besoigne : voicy un tiers qui, d'un grand coup d'espée, en assene l'un par la teste, et le rue mort par terre, et s'enfuit. Le compaignon, se tenant pour descouvert et perdu, recourut à l'autel, requerant franchise, avec promesse de dire toute la verité. Ainsi qu'il faisoit le compte de la conjuration, voicy le tiers qui avoit esté attrapé, lequel, comme meurtrier, le peuple pousse et saboule au travers la presse, vers et les plus apparens de l'assemblée. Là il crie mercy, et dict avoir justement tué l'assassin de son pere, verifiant sur le champ, par des tesmoins que son bon sort luy fournit tout à propos, qu'en la ville des Leontins son pere, de vray, avoit esté tué par celui sur lequel il s'estoit vengé. On luy ordonna dix mines Attiques pour avoir eu cet heur, prenant raison de la mort de son pere, d'avoir retiré de mort le pere commun des Siciliens. Cette fortune surpasse en reglement les regles de l'humaine prudence.* (p. 222)

(305) *En la police oeconomique mon pere avoit cet ordre, que je sçay louer, mais nullement ensuivre. C'est qu'outre le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes, payements, marchés, qui ne requierent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnoit à celui de ses gens qui lui servoit à escrire, un papier journal à inserer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les memoires de l'histoire de sa maison, tres-plaisante à veoir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et tres à propos pour nous oster souvent de peine : quand fut entamée telle besoigne? quand achevée? quels trains y ont passé?* (p. 223)

(306) *Quand la ville de Nole fut ruinée par les Barbares, Paulinus, qui en estoit Evésque, y ayant tout perdu, et leur prisonnier, prioit ainsi Dieu : Seigneur , garde moy de sentir cette perte, car tu sçais qu'ils n'ont encore rien touché de ce qui est à moy. Les richesses qui le faisoient riche, et les biens qui le faisoient bon, estoient encore en leur entier. Voylà que c'est de bien choisir les thresors qui se puissent affranchir de l'injure,*

et de les cacher en lieu où personne n'aille, et **lequel** ne puisse estre trahi que par nous mesmes. Il faut avoir femmes, enfans, biens, et sur tout de la santé, qui peut ; mais non pas s'y attacher en maniere que nostre heur en despende. (p. 240-241)

(307) Je voy des jeunes hommes gaillards, qui ne laissent pas de porter dans leurs coffres une masse de pillules pour s'en servir quand le rheume les pressera, **lequel** ils craignent d'autant moins qu'ils en pensent avoir le remede en main. Ainsi faut il faire : et encore, si on se sent subject à quelque maladie plus forte, se garnir de ces medica-mens qui assopissent et endorment la partie. L'occupation qu'il faut choisir à une telle vie, ce doit estre une occupation non penible ny ennuyeuse ; autrement pour neant fe-rions nous estat d'y estre venuz chercher le sejour. Cela depend du goust particulier d'un chacun : le mien ne s'accommode aucunement au ménage. (p. 244)

(308) Il y a tant de liberté en ces mutations que, de mon temps, je n'ay veu per-sonne, eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des titres genealogiques nouveaux et ignorez à son pere, et qu'on n'ait anté en quelque illustre tige. Et, de bonne fortune, les plus obscures familles sont plus idoynes à falsification. Combien avons nous de gentils-hommes en Frace, qui sont de Royale race selon leur comptes? Plus, ce croys-je, que d'autres. Fut-il pas dict de bonne grace par un de mes amys? Ils estoyent plusieurs assemblez pour la querelle d'un Seigneur contre un autre, **lequel** autre avoit à la verité quelque prerogative de titres et d'alliances, eslevées au-dessus de la commune noblesse. Sur le propos de cette prerogative chacun, cherchant à s'esgaler à luy, alleguoit, qui un'origine, qui un'autre, qui la ressemblance du nom, qui des armes, qui une vieille pancarte domestique : et le moindre se trouvoit arriere fils de quelque Roy d'outre-mer. (p. 278)

(309) [...] qui voudra estre de ce party, et faire valoir avecques nos gens la faute de n'avoir dernièrement poursuivy nostre pointe à Montcontour, ou qui voudra accuser le Roy d'Espagne de n'avoir sçu se servir de l'avantage qu'il eut contre nous à Saint Quentin, il pourra dire cette faute partir d'une ame enyvrée de sa bonne fortune, et d'un courage, **lequel**, plein et gorgé de ce commencement de bon heur, perd le goust de l'ac-croistre, des-jà par trop empesché à digerer ce qu'il en a ; il en a sa brassée toute comble, il n'en peut saisir davantage, indigne que la fortune luy aye mis un tel bien entre mains : car quel profit en sent-il, si neantmoins il donne à son ennemy moyen de se remettre sus? (p. 281)

(310) Comme nature a voulu faire de ce personnage et d'Alexandre deux miracles en l'art militaire, vous diriez qu'elle s'est aussi efforcée à les armer extraordinairement : car chacun sçait du cheval d'Alexandre, Bucefal, qu'il avoit la teste retirant à celle d'un toreau, qu'il ne se souffroit monter à personne qu'à son maistre, ne peut estre dressé que par luy mesme, fut honoré apres sa mort, et une ville bastie en son nom. Caesar en avoit aussi un autre qui avoit les pieds de devant comme un homme, ayant l'ongle cou-pée en forme de doigts, **lequel** ne peut estre monté ny dressé que par Caesar, qui dédia son image après sa mort à la déesse Vénus. (p. 288-289)

(311) Toutes-fois aux canonades, depuis qu'on leur est planté en bute, comme les occasions de la guerre portent souvent, il est messeant de s'esbranler pour la menace du coup : d'autant que pour sa violence et vitesse nous le tenons inevitable. Et en y a meint un, qui pour avoir ou haussé la main, ou baissé la teste, en a pour le moins ap-presté à rire à ses compagnons. Si est-ce qu'au voyage que l'Empereur Charles cin-quiesme fit contre nous en Provence, le Marquis de Gast estant allé reconnoistre la Ville d'Arle, et s'estant jetté hors du couvert d'un moulin à vent, à la faveur duquel il

s'estoit approché, fut apperceu par les Seigneurs de Bonneval et Seneschal d'Angenois, qui se promenoient sus le theatre aux arenes. **Lesquels**, l'ayant monstré au Seigneur de Villier, Commissaire de l'artillerie, il braqua si à propos une colouvrine, que sans ce que le-dict Marquis, voyant mettre le feu, se lança à quartier, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. (p. 46)

(312) Pendant nos dernieres guerres de Milan et tant de prises et récousses, le peuple, impatient de si divers changemens de fortune, print telle resolution à la mort, que j'ay ouy dire à mon pere, qu'il y veist tenir conte de bien vingt et cinq maistres de maison, qui s'estoient deffaits eux mesmes en une sepmaine. Accident approchant à celuy de la ville des Xantiens, **lesquels**, assiegez par Brutus, se precipiterent pesle mesle hommes, femmes, et enfans à un si furieux appetit de mourir, qu'on ne fait rien pour fuir la mort, que ceux-cy ne fissent pour fuir la vie : en maniere qu'à peine peut Brutus en sauver un bien petit nombre. (p. 53)

(313) La vaillance a ses limites, comme les autres vertus : **lesquels** franchis on se trouve dans le train du vice ; en maniere que par chez elle on se peut rendre à la temerité, obstination et folie, qui n'en sçait bien les bornes : malaiseez en verité à choisir sur leurs confins. De cette consideration est née la coustume, que nous avons aux guerres, de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniastrent à defendre une place, qui par les reigles militaires ne peut estre soustenue. (p. 68)

(314) **Nostre vie, disoit Pythagoras, retire à la grande et populeuse assemblée des jeux Olympiques. Les uns s'y exercent le corps pour en acquerir la gloire des jeux ; d'autres y portent des marchandises à vendre pour le gain. Il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels ne cherchent autre fruit que de regarder comment et pourquoy chaque chose se fait, et estre spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger et regler la leur.** (p. 158)

(315) Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; **qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille.** Je dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous fut propre, ny qui fut ou sien ou mien. Quand Laelius, en presence des Romains, **lesquels**, apres la condamnation de Tiberius Gracchus, poursuivoient tous ceux qui avoyent esté de son intelligence, vint à s'enquerir de Caius Blossius (qui estoit le principal de ses amis) combien il eut voulu faire pour luy, et qu'il eut respondu : Toutes choses ; – Comment, toutes choses? suivit-il. Et quoy s'il t'eut commandé de mettre le feu en nos temples? – Il ne me l'eut jamais commandé, replica Blossius. – Mais s'il l'eut fait? adjouta Laelius. – J'y eusse obey, respondit-il. (p. 189)

(316) **Les lettres de ce temps sont plus en bordures et prefaces, qu'en matiere. Comme j'ayme mieux composer deux lettres que d'en clorre et plier une, et resigne toujours cette commission à quelque autre : de mesme, quand la matiere est achevée, je donnois volontiers à quelqu'un la charge d'y adjouster ces longues harengues, offres et prieres que nous logeons sur la fin, et desire que quelque nouvel usage nous en descharge ; comme aussi de les inscrire d'une legende de qualitez et tiltres, pour ausquels ne broncher, j'ay maintesfois laissé d'crire, et notamment à gens de justice et de finance. Tant d'innovations d'offices, une si difficile dispensation et ordonnance de divers noms d'honneur, **lesquels**, estant si cherement acheptez, ne peuvent estre eschan-**

gez ou oubliez sans offense. Je trouve pareillement de mauvaise grace d'en charger le front et inscription des livres que nous faisons imprimer. (p. 253-254)

(317) **Et Socrates estime digne du soing paternel de donner un beau nom aux enfans.** Item, on dit que la fondation de nostre Dame la grand à Poitiers prit origine de ce que un jeune homme débauché, logé en cet endroit, ayant recouvré une garce et luy ayant d'arrivée demandé son nom, qui estoit Marie, se sentit si vivement espris de religion et de respect, de ce nom Sacrosainct de la Vierge mere de nostre Sauveur, que non seulement il la chassa soudain, mais en amanda tout le reste de sa vie ; et qu'en consideration de ce miracle il fut basti, en la place où estoit la maison de ce jeune homme, une chapelle au nom de nostre Dame, et, depuis, l'Eglise que nous y voyons. **Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame ; cette autre, de mesme genre, s'insinua par les sens corporels : Pythagoras, estant en compagnie de jeunes hommes, lesquels il sentit complotter, eschauffez de la feste, d'aller violer une maison pudique, commanda à la menestriere de changer de ton, et, par une musique poissante, severe et spondaïque, enchanta tout doucement leur ardeur, et l'endormit.** (p. 277)

(318) On a veu de mon temps, à Constantinople, deux hommes sur un cheval, **lesquels**, en sa plus roide course, se rejetaient à tours à terre et puis sur la selle. Et un qui, seulement des dents, bridait et harnachait son cheval. Un autre qui, entre deux chevaux, un pied sur une selle, l'autre sur l'autre, portant un second sur ses bras, courait à toute bride : ce second, tout debout sur luy, tirant en la course des coups bien certains de son arc. (p. 294-295)

(319) La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de sentiment et de resolution à la souffrance des accidens humains : les Sages gourmandent et commandent le mal, et les autres l'ignorent : ceux-cy sont, par maniere de dire, au deçà des accidens, les autres au-delà ; **lesquels**, apres en avoir bien poisé et consideré les qualitez, les avoir mesurez et jugez tels qu'ils sont, s'eslancent au-dessus par la force d'un vigoureux courage : ils les desdaignent et foulent aux pieds, ayant une ame forte et solide, contre laquelle les traicts de la fortune venant à donner, il est force qu'ils rejalisent et s'emoussent, trouvant un corps dans lequel ils ne peuvent faire impression : l'ordinaire et moyenne condition des hommes loge entre ces deux extremités, qui est de ceux qui aperçoivent les maux, les sentent, et ne les peuvent supporter. (p. 312)

(320) Les grands esprits, plus rassis et clairvoians, font un autre genre de bien croyans ; **lesquels**, par longue et religieuse investigation, penetrent une plus profonde et abstruse lumiere és escriptures, et sentent le misterieux et divin secret de nostre police Ecclesiastique. Pourtant en voyons nous aucuns estre arrivez à ce dernier estage par le second, avec merueilleux fruct et confirmation, comme à l'extreme limite de la Chrestienne intelligence, et jouyr de leur victoire avec consolation, action de graces, reformation de meurs et grande modestie. Et en ce rang n'entens-je pas loger ces autres qui, pour se purger du soubçon de leur erreur passé et pour nous assurer d'eux, se rendent extremes, indiscrets et injustes à la conduite de nostre cause, et la taschent d'infinis reproches de violence. (p. 313-314)

(321) Ces traits se pourroient trouver estranges, s'il n'estoit receu de tout temps, non seulement d'estendre le soing que nous avons de nous au delà cette vie, mais encore de croire que bien souvent les faveurs celestes nous accompagnent au tombeau, et continuent à nos reliques. Dequoy il y a tant d'exemples anciens, laissant à part les nostres, qu'il n'est besoing que je m'y estende. Edouard premier, Roy d'Angleterre, ayant essayé aux longues guerres d'entre luy et Robert, Roy d'Ecosse, combien sa presence donnoit

d'avantage à ses affaires, rapportant tousjours la victoire de ce qu'il entreprenoit en personne, mourant, obligea son fils par solennel serment à ce qu'estant trespasé, il fist bouillir son corps pour desprendre sa chair d'avec les os, **laquelle** il fit enterrer ; et quant aux os, qu'il les reservast pour les porter avec luy et en son armée, toutes les fois qu'il luy adviendroit d'avoir guerre contre les Escossois. Comme si la destinée avoit fatalement attaché la victoire à ses membres. (p. 17-18)

(322) Chascun est bien ou mal selon qu'il s'en trouve. Non de qui on le croid, mais qui le croid de soy, est content. Et en cela seul la creance se donne essence et verité. La fortune ne nous fait ny bien ny mal ; elle nous en offre seulement la matiere et la semente, **laquelle** nostre ame, plus puissante qu'elle, tourne et applique comme il luy plait, seule cause et maistresse de sa condition heureuse ou malheureuse. (p. 67)

(323) Les accessions externes prennent saveur et couleur de l'interne constitution, comme les accoustremens nous eschauffent, non de leur chaleur, mais de la nostre, **laquelle** ils sont propres à couvrir et nourrir ; qui en abrieroit un corps froid, il en tireroit mesme service pour la froideur : ainsi se conserve la neige et la glace. (p. 67)

(324) Nostre religion n'a point eu de plus assuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle, car pourquoy craindrions nous de perdre une chose, **laquelle** perdue ne peut estre regrettée ; et, puis que nous sommes menasés de tant de façons de mort, n'y a il pas plus de mal à les craindre toutes, qu'à en soustenir une? (p. 91-92)

(325) Desrobons icy, la place d'un compte. Un -homme se mouchoit tousjours de sa main : chose tres-ennemie de nostre usage. Defendant là-dessus son faict (et estoit fameux en bonnes rencontres) il me demanda quel privilege avoit ce salle excrement que nous allassions lui apprestant un beau linge delicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous ; que cela devoit faire plus de horreur et de mal au coeur, que de le voir verser où que ce fust, comme nous faisons tous autres excremens. Je trouvay qu'il ne parloit pas du tout sans raison : et m'avoit la coutume osté l'appercevanche de cette estrangeté, **laquelle** pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre país. Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature. (p. 111-112)

(326) Où l'on estime si mal de la condition des femmes, qu'on y tue les femelles qui y naissent, et achepte l'on des voisins des femmes pour le besoing. Où les maris peuvent repudier sans alleguer aucune cause, les femmes non pour cause quelconque. Où les maris ont loy de les vendre si elles sont steriles. Où ils font cuire le corps du trespasé, et puis piler, jusques à ce qu'il se forme comme en bouillie **laquelle** ils meslent à leur vin, et la boivent. Où la plus desirable sepulture est d'estre mangé des chiens, ailleurs des oiseaux. (p. 113)

(327) Car j'ay tousjours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces esbattemens, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comediens qui le valent, et envient au peuple ces plaisirs publiques. Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens et les r'allier, comme aux offices serieux de la devotion, aussi aux exercices et jeux ; la société et amitié s'en augmente. Et puis on ne leur scauroit conceder des passetemps plus reglez que ceux qui se font en presence d'un chacun et à la veue mesme du magistrat. Et trouverois raisonnable que le magistrat, et le prince, à ses despens, en gratifiast quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle ; **et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinez et disposez**

pour ces spectacles : quelque divertissement de pires actions et occultes. Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection, autrement on ne fait que des asnes chargés de livres. On leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science, **laquelle**, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soy, il la faut espouser. (p. 177)

(328) Et certes, sans cela, s'il se pouvoit dresser une telle accointance, libre et volontaire, où, non seulement les âmes eussent cette entière jouissance, mais encore où les corps eussent part à l'alliance, **où l'homme fust engagé tout entier** : il est certain que l'amitié en seroit plus pleine et plus comble. Mais ce sexe par nul exemple n'y est encore peu arriver, **et par le commun consentement des escholes anciennes en est rejeté.** Et cet'autre licence Grecque est justement abhorrée par nos mœurs. **Laquelle pourtant, pour avoir, selon leur usage, une si nécessaire disparité d'âges et différence d'offices entre les amants, ne respondoit non plus assez à la parfaite union et convenance qu'icy nous demandons : *Quis est enim iste amor amicitiae? Cur neque deformem adolescentem quisquam amat, neque formosum senem?*** (p. 186-187)

(329) Je veux seulement faire luter ensemble les traits de cinq poètes Latins sur la louange de Caton, **et pour l'intérêt de Caton, et, par incident, pour le leur aussi.** Or devra l'enfant bien nourri trouver, au pris des autres, les deux premiers trainants, le troisième plus verd, mais qui s'est abattu par l'extravagance de sa force ; estimer que là il y auroit place à un ou deux degrés d'invention encore pour arriver au quatrième, sur le point duquel il joindra ses mains par admiration. Au dernier, premier de quelque espace, **mais laquelle espace** il jurera ne pouvoir être remplie par nul esprit humain, il s'estonnera, il se transira. Voicy merveille : nous avons bien plus de poètes, que de juges et interprètes de poésie. Il est plus aisé de la faire, que de la cognoître. (p. 231)

(330) Et n'avoit pas faute d'exemples pour l'un et pour l'autre party. Scipion trouva bien meilleur d'aller assaillir les terres de son ennemy en Afrique, que de défendre les siennes et le combattre en Italie où il estoit, d'où bien luy print. Mais, au rebours, Hannibal, en cette mesme guerre, se ruina d'avoir abandonné la conquête d'un pays étranger pour aller défendre le sien. Les Athéniens, ayant laissé l'ennemy en leurs terres pour passer en la Sicile, eurent la fortune contraire ; mais Agathocles, Roy de Syracuse, l'eust favorable, ayant passé en Afrique et laissé la guerre chez soy. Ainsi nous avons bien accoustumé de dire avec raison que les événements et issues dépendent, notamment en la guerre, pour la plupart, de la fortune, **laquelle** ne se veut pas renfermer et assujettir à nostre discours et prudence, comme disent ces vers :

Et male consultis pretium est: prudentia fallax, // Nec fortuna probat causas sequiturque merentes; // Sed vaga per cunctos nullo discrimine fertur; // Scilicet est aliud quod nos cogatque regatque // Majus, et in proprias ducat mortalia leges.

Mais, à le bien prendre, il semble que nos conseils et délibérations en dépendent bien autant, et que la fortune engage en son trouble et incertitude aussi nos discours. (p. 286)

(331) **Non seulement chaque pays, mais chaque cité a sa civilité particulière, et chaque vacation.** J'y ay esté assez soigneusement dressé en mon enfance et ay vécu en assez bonne compagnie, pour n'ignorer pas les loix de la nostre françoise ; et en tiendrois eschole. J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement que ma vie en demeure contraincte. Elles ont quelques formes pénibles, **lesquelles** pourveu qu'on oublie par discrétion, non par erreur, on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des

hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie. C'est au demeurant une tres utile science que la science de l'entregent. Elle est, comme la grace et la beauté, conciliatrice des premiers abords de la société et familiarité ; et par consequent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autrui, et à exploiter et produire nostre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant et communicable. (p. 48-49)

(332) Je pensois faire honneur à un seigneur aussi eslongné de ces débordemens qu'il en soit en France, de m'enquerir à luy, en bonne compagnie, combien de fois en sa vie il s'estoit enyvré pour la nécessité des affaires du Roy en Allemagne. Il le print de cette façon, et me respondit que c'estoit trois fois, **lesquelles** il recita. J'en sçay qui, à faute de cette faculté, se sont mis en grand peine, ayans à pratiquer cette nation. (p. 167)

(333) Or, je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage; comme de vray il semble que nous n'avons autre mire de la verité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du país où nous sommes. Là est tousjours la parfaite religion, la parfaite police, perfect et accomply usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de mesmes que nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son progrez ordinaire, a produicts : là où, à la verité, ce sont ceux que nous avons alterez par nostre artifice et detournez de l'ordre commun, que nous devrions appeller plutost sauvages. En ceux là sont vives et vigoureuses les vrayes, et plus utiles et naturelles vertus et proprietes, **lesquelles** nous avons abastardies en ceux-cy, et les avons seulement accommodées au plaisir de nostre goust corrompu. **Et si pourtant la saveur mesme et delicatesses se treuve à nostre gout excellente, à l'envi des nostres, en divers fruits de ces contrées-là, sans culture.** (p. 205)

(334) Je sçay bien, quand j'oy quelqu'un qui s'arreste au langage des Essais, que j'aimeroye mieux qu'il s'en teust. Ce n'est pas tant eslever les mots, comme c'est deprimer le sens, d'autant plus picquamment que plus obliquement. Si suis je trompé, si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere, et, comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée ny guere plus materielle ny au moins plus drue en son papier. Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les testes. Que j'y attache leur suite, je multiplieray plusieurs fois ce volume. Et combien y ay-je espandu d'histoires qui ne disent mot, **lesquelles** qui voudra esplucher un peu ingenieusement, en produira infinis Essais. Ny elles, ny mes allegations ne servent pas toujours simplement d'exemple, d'autorité ou d'ornement. (p. 251)

I.1.16 – L'Hermitte

[1643] (1994). *Le Page disgracié*. Édition de Jacques Prévot. Paris : Folio Classique.

(335) Après, j'achetai pour son divertissement trois perroquets tous différents pour la grandeur et pour le plumage, deux petits singes, une aigle royale, deux jeunes ours forts privés. Tellement que l'on disoit que j'avais fait de la maison une petite arche de Noé. Ce qu'il y avoit de plus fâcheux en cela pour les domestiques, c'est qu'on leur faisoit quitter leurs appartemens pour y loger tous ces animaux, **lesquels** m'avaient coûté beaucoup et qui revenaient encore à davantage à mon maître. Car ce même page mal conditionné, qui m'avait enseigné à jouer, m'avait aussi appris à ferrer la mule : et je ne faisais guère de marché d'importance sans y gagner quelque pistole, qui toutefois ne

couchait pas souvent avec moi, puisqu'aussitôt que j'avais rencontré des joueurs, ils n'en dégarnissaient avec autant de facilité que je m'en étais accommodé aisément. (p. 43-44)

(336) Tout le monde ne cessa de rire le reste du jour, excepté la dame du château, qui était un esprit sévère et chagrin, **lequel** s'aigrit contre sa petite cousine jusqu'à lui vouloir faire donner le fouet, si son mari ne l'en eût point empêchée. Elle avait le nain en grande estime et, passant légèrement sur son audace et sur sa friponnerie, elle ne s'arrêtait que sur la hardiesse de ses cousines. (p. 244-245)

(337) Maigrelin fut trois mois au lit de cette aventure, et lorsqu'il en put sortir, ce ne fut que pour aller de tous côtés faire des ennemis à Gélase : il fit ligue avec le seigneur Anselme contre toute la cabale des rieurs que notre maître maintenait, mais qui ne plaisaient guères à notre maîtresse, **laquelle** se nourrissait dans une fort fâcheuse humeur, ne faisant tous les jours que gronder et se mettre en colère contre le tiers et le quart. (p. 254-255)

(338) Comme il allait un jour à la campagne avec son gouverneur, il aperçut qu'on volait un coche sur le chemin et, bien que la partie des voleurs fût de douze ou quinze, il ne balança point pour aller à eux et, leur ayant tiré ses deux pistolets, mit encore l'épée à la main pour se mêler dans cette troupe. Son gouverneur, effrayé du danger où se trouvait son jeune maître, conjura les voleurs de ne vouloir tuer un jeune enfant ; et, parmi ces sortes de gens, il s'en trouvait qui furent touchés de cette héroïque vertu, **lesquels** empêchèrent leurs compagnons de se venger des blessures qu'ils avaient reçues. (p. 298-299)

(339) Je n'avais pas été demi-heure à sommeiller, car la douleur du coup que j'avais reçu sur l'épaule ne me permettait pas de pouvoir dormir profondément, lorsque je me sentis presser la main par quelque personne : je m'écriai avec effroi, demandant qui c'était, et je connais que c'était mon frère, **lequel** me dit tout bas à l'oreille que je me levasse, et que nous étions trop riches. (p. 303)

I.1.17 – Retz

[1679] (1870, 1872, 1875, 1876, 1880). *Mémoires. Tome 1 : 1613-1648. Tome 2 : 1648-1649. Tome 3 : 1650-1651. Tome 4 : 1651-1654. Tome 5 : 1654-1655.* Paris : Hachette. Cote Frantext : Q834, Q835, Q836, Q837, Q838, Q839, Q842, Q843.

(340) Le Maréchal D'Estrées traitoit du gouvernement de Paris avec M De Montbazon. Le cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, et à essayer de me l'inspirer comme une chose qui me convenoit fort, et dans laquelle je donnerois d'autant plus facilement, que le prince de Guémené, à qui cet emploi n'étoit pas propre, en ayant la survivance, et devant par conséquent toucher une partie du prix, les intérêts de la princesse, que l'on savoit ne m'être pas indifférents, s'y trouveroient. Si j'eusse eu bien du bon sens, je n'aurois pas seulement écouté une proposition de cette nature, **laquelle** m'eût jeté, si elle eût réussi, dans la nécessité ou de me servir de la qualité de gouverneur de Paris contre les intérêts de la cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance, ou de préférer les devoirs d'un gouverneur à ceux d'un archevêque, ce qui étoit cruellement et contre mon intérêt et contre ma réputation. (Q835, p. 91-93)

(341) Je n'oubliai rien pour le persuader de mes sentiments, dans lesquels je le suis encore moi-même que j'étois bien fondé. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader des

siens, qui étoient de faire toujours croire aux envoyés de l'archiduc que nous étions tout à fait résolus de nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire, en même temps, que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager aussi le parlement, ce qui ne se pouvoit faire que peu à peu et comme insensiblement ; d'amuser, par ce moyen, les envoyés en signant avec eux un traité, qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projetoit avec le parlement, **lequel**, par conséquent, ne nous obligeroit encore à rien de proche ni de tout à fait positif à l'égard de la paix générale, et lequel toutefois ne laisseroit pas de les contenter suffisamment pour faire avancer leurs troupes. (Q836, p. 346-347)

(342) Je n'oubliai rien pour le persuader de mes sentiments, dans lesquels je le suis encore moi-même que j'étois bien fondé. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader des siens, qui étoient de faire toujours croire aux envoyés de l'archiduc que nous étions tout à fait résolus de nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire, en même temps, que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager aussi le parlement, ce qui ne se pouvoit faire que peu à peu et comme insensiblement ; d'amuser, par ce moyen, les envoyés en signant avec eux un traité, qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projetoit avec le parlement, lequel, par conséquent, ne nous obligeroit encore à rien de proche ni de tout à fait positif à l'égard de la paix générale, **et lequel** toutefois ne laisseroit pas de les contenter suffisamment pour faire avancer leurs troupes. « celles de mon frère, ajouta M De Bouillon, s'avanceront en même temps. La cour, étonnée et abattue, sera forcée de venir à un accommodement. Comme dans notre traité avec Espagne, nous nous laisserons toujours une porte de derrière ouverte, par la clause qui regardera le parlement, nous nous en servirons, et pour l'avantage du public et pour le nôtre particulier, si la cour ne se met à la raison. (Q836, p. 346-347)

(343) Nous n'en savons point encore les articles, au moins parfaitement ; mais il n'est pas difficile de juger, par ceux qui ont été proposés ces jours passés, que ceux qui auront été arrêtés ne seront ni honnêtes ni sûrs. C'est, à mon avis, sur ce fondement qu'il faut opiner, **lequel** supposé, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligés à tenir l'accordement, et que nous sommes même obligés à ne le pas tenir par toutes les raisons et de l'honneur et du bon sens. Le président Viole me mande qu'il n'y est pas seulement fait mention de M De Turenne, avec lequel il n'y a que trois jours que le parlement a donné un arrêt d'union. Il ajoute que messieurs les généraux n'ont que quatre jours pour déclarer si ils veulent être compris dans la paix, et que M De Longueville et le parlement de Rouen n'en ont que dix. (Q836, p. 384-385)

(344) Je fis le tour par la buvette, et quand je fus dans la grande salle, je montai sur un banc de procureur, et ayant fait un signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je m'imaginai être le plus propre à calmer la sédition ; et Du Boisle s'avançant et me demandant avec audace si je répondois que l'on ne tiendrait pas la paix qui avoit été signée à Ruel, je lui répondis que j'en étois très-assuré, pourvu que l'on ne fît point d'émotion, **laquelle** continuant seroit capable d'obliger les gens les mieux intentionnés pour le parti à chercher toutes les voies d'éviter de pareils inconvénients. Il me fallut jouer, en un quart d'heure, trente personnages tout différents. Je menaçai, je caressai, je commandai, je suppliai ; enfin, comme je crus me pouvoir au moins assurer de quelques instants, je revins dans la grande chambre, où je pris monsieur le premier président que je mis devant moi en l'embrassant. M De Beaufort en usa de la même manière avec moi. Le président De Mesme, et nous sortîmes ainsi avec le parlement en corps, les huissiers à la tête. Le peuple fit de grandes clameurs ; nous

entendîmes même quelques voix qui crioient : « république ! » mais l'on n'attenta rien, et ainsi finit l'histoire. (Q836, p. 402-404)

(345) Il augmenta la haine publique qu'on avoit contre lui, par le rétablissement d'émeri, extrêmement odieux à tout le royaume ; mais ce rétablissement, duquel nous ne manquâmes pas de nous servir, nous fit d'autre part un peu de peine, parce que cet homme, qui ne manquoit pas d'esprit, et qui connoissoit mieux Paris que le cardinal, y jeta de l'argent, et qu'il l'y jeta même assez à propos. C'est une science particulière, et **laquelle** bien ménagée fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais quand elle n'est pas bien entendue ; elle est de la nature de ces choses qui sont nécessairement ou toutes bonnes ou toutes mauvaises. (Q836, p. 544-546)

(346) Il présenta la lettre du parlement de Bordeaux ; il harangua et avec éloquence ; il mit sur le bureau les arrêts rendus par sa compagnie, et il conclut par la demande de l'union. L'on opina deux ou trois jours de suite sur cette affaire, et il passa à faire registre de ce que Monsieur D'Orléans avoit dit touchant l'ordre du roi à M D'épernon ; que le député de Bordeaux donneroit sa créance par écrit, **laquelle** seroit portée au roi par des députés du parlement de Paris, qui supplieroient très-humblement la reine de donner la paix à la Guienne. La délibération fut assez sage, l'on ne s'emporta point ; mais ceux qui connoissoient le parlement virent clairement, dans l'air plutôt que dans les paroles, que celui de Paris ne vouloit pas la perte de celui de Bordeaux. (Q837, p. 75-76)

(347) Cette circonstance, qui me fit voir à l'oeil le fond de l'abattement du peuple, jointe à tout ce qui me parut l'après-dînée dans la vieille et dans la nouvelle fronde (celle-ci étoit le parti des princes), me fit prendre la résolution de me déclarer, dès le lendemain, pour relever les courages. Jugez de la nécessité que je trouvai à cette conduite, par ce que vous avez vu jusques ici de l'intérêt que j'avois à ne me pas découvrir. Le tempérament que j'y apportai fut de laisser dans mon avis, par lequel je paroîtrois favorable à messieurs les princes en général, une porte, **laquelle** et le Mazarin et le premier président pussent croire que je me tinsse ouverte à dessein, pour ne me pas engager à les servir en particulier pour leur liberté. Je connoissois le premier président pour un homme tout d'une pièce ; et les gens de ce caractère ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la première impression qu'ils ont prise. (Q838, p. 210-212)

(348) La reine, outrée de la continuation de la conduite de monsieur le prince, qui marchoit dans Paris avec une suite plus grande et plus magnifique que celle du roi et que celle de monsieur, en qui elle trouvoit un changement continu, la reine, dis-je, presque au désespoir, se résolut de jouer à quitte ou à double. M De Châteauneuf flatta en cela son inclination. Elle y fut confirmée par une dépêche de Brusle, **laquelle** jetoit feu et flamme. Elle dit clairement à monsieur qu'elle ne pouvoit plus demeurer en l'état où elle étoit ; qu'elle lui demandoit une déclaration positive ou pour ou contre elle. Elle me somma, en sa présence, de lui tenir la parole que je lui avois donnée de ne point balancer à éclater contre monsieur le prince, si il continuoit à agir comme il avoit commencé. Monsieur, voyant que je ne hésitois pas à prendre ce parti, auquel il avoit trouvé bon lui-même que je me fusse engagé, s'en fit honneur auprès de la reine, et il crut la payer par ce moyen de ce qu'il ne la payoit pas de sa personne, qu'il n'aimoit pas naturellement à exposer. (Q838, p. 472-474)

(349) Il y eut, ce jour-là, un intermède qui vous fera connoître que ce n'étoit pas sans raison que j'avois prévu la difficulté du personnage que j'aurois à jouer, dans la

conduite que nous prenions. Machaut Fleuri, serviteur passionné de Monsieur Le Prince, ayant dit en opinant que le trouble de l'état n'étoit causé que par des gens qui vouloient à toute force emporter le chapeau de cardinal, je l'interrompis pour lui répondre que j'étois si accoutumé à en voir dans ma maison, qu'apparemment je n'étois pas assez ébloui de sa couleur pour faire, en sa considération, tout le mal dont il m'accusoit. Comme l'on ne doit jamais interrompre les avis, il s'éleva une fort grande clameur en faveur de Machaut. Je suppliai la compagnie d'excuser ma chaleur, « **laquelle** toutefois, ajoutai-je, ne procède pas, pour cette fois, de défaut de mépris. » Quelqu'un ayant dit aussi, en opinant, qu'il falloit procéder à l'égard du cardinal comme l'on avoit procédé autrefois à l'égard de l'Amiral De Coligni, c'est-à-dire mettre sa tête à prix, je me levai, aussi bien que tous les autres conseillers clerks, parce qu'il est défendu par les canons aux ecclésiastiques d'assister aux délibérations dans lesquelles il y a eu avis ouvert à la mort. (Q839, p. 58-61)

(350) Le cardinal balança longtemps entre les raisons qui appuyoient l'un et l'autre parti, quoique la reine, qui, par son goût, croyoit toujours que le plus aigre étoit le meilleur, se fût déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le Maréchal De La Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M De Senneterre, qui écrivit fortement au cardinal pour l'appuyer, et qui lui fit même peur des expressions, fort souvent trop fortes, du premier président, **lesquelles** faisoient quelquefois, ajoutoit Senneterre, plus de mal que ses intentions ne pouvoient jamais faire de bien. Cela étoit trop exagéré. Enfin le premier président sortit de Paris, par ordre exprès du roi, et il ne prit pas même congé du parlement, à quoi il fut porté par M De Champlâtreux, assez contre son inclination. M De Champlâtreux eut raison, parce qu'enfin il eût pu courre fortune, dans l'émotion qu'un spectacle comme celui-là eût pu produire. (Q839, p. 66-68)

(351) Le troisième avantage de cette conduite est que, tant que monsieur la suivra, il ne renoncera pas à la qualité de médiateur, que sa naissance lui donne naturellement, **et laquelle** toute seule lui peut donner lieu en un moment, pourvu qu'il soit bien pris, de revenir avec bienséance et même avec fruit de tous les pas désagréables à la cour qu'il a faits jusques ici et qu'il sera peut-être obligé de faire à l'avenir. Voilà, à mon sens, les trois sortes d'utilités qui se peuvent remarquer dans la conduite que monsieur a prise. Pesons-en les inconvénients : ils se présentent en foule, et ma plume auroit peine à les démêler. Je ne m'arrête qu'au capital, parce qu'il embrasse tous les autres. (Q839, p. 117-119)

(352) Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, et il ne laissa pas de me commander, un quart d'heure après, de ne rien oublier pour troubler la fête, c'est-à-dire pour essayer de mettre les choses en état d'obliger Monsieur Le Prince à ne faire que fort peu de séjour à Paris. Je le suppliai de ne me point donner cette commission, « **laquelle**, monsieur, lui dis-je, n'est pas de votre service, pour deux raisons, dont la première est que je ne la puis exécuter qu'en donnant au cardinal un avantage qui ne vous convient pas, et l'autre, que vous ne la soutiendrez jamais, de l'humeur dont il a plu à Dieu de vous faire. » cette parole dite à un fils de France vous paroîtra sans doute peu respectueuse ; mais je vous supplie de considérer que Saint-Remi, lieutenant de ses gardes, la lui avoit dite à propos d'une bagatelle, deux ou trois jours devant ; que monsieur avoit trouvé l'expression plaisante, et qu'il la redisoit, depuis ce jour-là, à toute occasion. (Q839, p. 177-179)

(353) Voici un incident qui vous fera connoître que j'eusse été bien aveugle si j'eusse été capable de compter sur la reine. Vous vous pouvez souvenir de ce que je

vous ai dit, sur la fin du second volume, d'une imprudence de Mlle De Chevreuse, à propos du personnage que je jouois de concert avec madame sa mère, à l'égard de la reine. Elle en mit de part sa fille, contre mon sentiment, **laquelle** d'abord entendit très-bien la raillerie ; et je me souviens même qu'elle prenoit plaisir à me faire répéter la comédie de la suisse : c'est ainsi qu'elle appelloit la reine. Il arriva un soir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, quelqu'un montra une lettre qui venoit de la cour et qui portoit que la reine étoit fort embellie. (Q839, p. 186-188)

(354) Voilà les conclusions que M Talon donna avec une force et avec une éloquence merveilleuse. L'on commença ensuite la délibération, **laquelle**, faute de temps, fut remise au lendemain 13. L'arrêt suivit, sans contestation aucune, les conclusions ; et il y ajouta que la déclaration qui avoit été faite par M Le Duc D'Orléans et par Monsieur Le Prince seroit portée au roi par les députés ; que les remontrances et le registre seroient envoyés à toutes les compagnies souveraines de Paris et à tous les parlements du royaume, pour les convier de députer aussi de leur part ; et qu'assemblée générale seroit faite incessamment à l'hôtel de ville, à laquelle Monsieur D'Orléans et Monsieur Le Prince seroient conviés de se trouver, et de faire les mêmes déclarations qu'ils avoient faites au parlement ; et que cependant la déclaration du roi contre le Cardinal Mazarin et tous les arrêts rendus contre lui seroient exécutés. (Q839, p. 191-192)

(355) Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile homme ; mais je vous assure qu'en ce temps-là il ne parloit que comme un écolier qui ne fût sorti que la veille du collège de Navarre. Je crois que cette qualité put ne lui pas nuire auprès de Mlle De Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, **et laquelle** devint aussi amoureuse de lui. La petite de Roie, qui étoit une allemande, fort jolie, qui étoit à elle, m'en avertit. Je me consolai assez aisément, avec la suivante, de l'infidélité de la maîtresse, dont, pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'Abbé Foucquet, qui se persuada, ou qui se voulut persuader, qu'elles avoient passé jeu, et que j'avois dit que je lui ferois donner des coups de bâton. Je n'y avois jamais pensé : il en a eu le même ressentiment que si la chose eût été vraie. (Q839, p. 227-228)

(356) Comme la sédition avoit commencé vers la place Dauphine, par des poignées de paille que l'on forçoit tous les passants de mettre à leur chapeau, M De Cumont, conseiller au parlement et serviteur particulier de Monsieur Le Prince, qui y avoit été obligé comme les autres qui avoient passé par là, alla en grande diligence à Luxembourg pour en avertir monsieur et le supplier d'empêcher que Monsieur Le Prince, qui étoit dans la galerie, ne sortît dans cette émotion, « **laquelle** apparemment, dit Cumont à monsieur, est faite, ou par les mazarins, ou par le cardinal De Rais, pour faire périr Monsieur Le Prince. » monsieur courut aussitôt après monsieur son cousin, qui descendoit le petit escalier pour monter en carrosse, et pour venir chez moi et y exécuter son dessein. (Q839, p. 280-281)

(357) L'une est que, bien que je ne puisse vous démêler en particulier les différents ressorts des machines que vous venez de voir sur le théâtre, parce que j'en étois dehors, je puis vous assurer que l'unique qui faisoit agir si pitoyablement monsieur étoit la persuasion où il étoit que, tout étant à l'aventure, le parti le plus sage étoit celui de suivre toujours le flot, c'étoit son expression ; et que ce qui obligeoit Monsieur Le Prince à se conduire comme il se conduisoit étoit l'aversion qu'il avoit à la guerre civile, qui fomentoit et réveillait même à tout moment, dans le plus intérieur de son coeur, l'espérance de la terminer promptement par une négociation. Vous remarquerez, s'il vous

plaît, qu'elles n'eurent jamais d'intermission. Je vous ai expliqué le détail de ces différents mouvements dans ce que je vous ai expliqué ci-dessus ; mais je crois qu'il n'est pas inutile de vous le marquer encore en général dans le cours d'une narration laquelle vous présente, à tous les instants, des incidents dont vous me demandez sans doute les raisons, que j'ometts, parce que je n'en sais pas le particulier. (Q842, p. 298-300)

(358) M De Fontenai me convainquit à la fin, par ce raisonnement, qu'il me fit une après-dînée dans les chartreux, en nous promenant : « vous voyez que le Mazarin n'est qu'une manière de godenot, qui se cache aujourd'hui, qui se montrera demain ; mais vous voyez aussi que, soit qu'il se cache, soit qu'il se montre, le filet qui l'avance et qui le retire est celui de l'autorité royale, **lequel** ne se rompra pas sitôt apparemment, de la manière que l'on se prend à le rompre. Beaucoup de ceux même qui lui paroissent le plus contraires seroient bien fâchés qu'il pérît ; beaucoup d'autres seront très-consolés qu'il se sauve ; personne ne travaille véritablement et entièrement à sa ruine ; et vous-même, monsieur (il parloit à moi), vous-même vous n'y donnez que mollement, parce qu'il y a une infinité d'occasions dans lesquelles l'état où vous êtes avec Monsieur Le Prince ne vous permet pas de vous étendre contre la cour aussi librement et aussi pleinement que vous le feriez sans cette considération. (Q842, p. 319-321)

(359) Après que j'eus ménagé tous les préalables que je crus nécessaires à un projet de cette nature, j'envoyai Argenteuil ou Joli à Madame La Palatine (je ne me ressouviens pas précisément lequel ce fut), pour en conférer avec elle. Elle l'approuva au dernier point ; mais elle m'écrivit que, si je desirois effectivement qu'il réussît, c'est-à-dire qu'il obligéât le roi de revenir à Paris, il étoit nécessaire que je surprisse la cour, parce que, si je lui donnois le loisir de consulter l'oracle, il ne répondroit que selon ce qui lui auroit été inspiré et soufflé par les prêtres des idoles, **lesquels** (me mandoit-elle par un chiffre que j'avois avec elle, que nous avions toujours cru être indéchiffrable) aiment mieux que tout le temple périsse, que vous y mettiez seulement une pierre pour le réparer. Elle me demanda seulement cinq jours de délai pour avoir le temps d'en donner avis elle-même au cardinal. Elle le tourna d'une manière qui le força, pour ainsi dire, à y donner les mains et à écrire à la reine qu'elle devoit recevoir au moins agréablement ma députation. (Q842, p. 333-335)

(360) Son observation étoit vraie et il est constant que monsieur, qui vouloit la paix de bonne foi, craignoit, et avec raison, que Monsieur Le Prince, se voyant renforcé d'un secours aussi considérable, n'y mît des obstacles invincibles. Il fut très-aise, par cette considération, de voir que M De Lorraine fût dans la disposition de négocier aussi lui-même, et d'envoyer à la cour M De Joyeuse-Saint-Lambert, « **lequel**, me dit monsieur, n'aura que le caractère de M De Lorraine, et ne laissera pas de pénétrer si il n'y a rien à faire pour moi. » je lui répondis ces propres paroles : « il sera, monsieur, peut-être plus heureux que moi ; je le souhaite, mais je ne le crois pas. » je fus prophète ; car ce M De Joyeuse fut douze jours à la cour sans avoir aucune réponse. (Q842, p. 382-384)

(361) Il prit la pensée de limer la grille d'une petite fenêtre qui étoit dans la chapelle où j'entendois la messe, et d'y attacher une espèce de machine avec laquelle je fusse, à la vérité, descendu, même assez aisément, du troisième étage du donjon ; mais, comme ce n'eût été que la moitié du chemin de fait et qu'il eût fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs l'on n'eût pu redescendre, il quitta cette pensée, **laquelle** étoit effectivement impraticable, et nous nous réduisîmes à une autre, qui ne manqua que parce qu'il ne plut pas à la providence de la faire réussir. J'avois remarqué, dans le temps que

l'on me menoit sur la tour, qu'il y avoit tout au haut un creux dont je n'ai jamais pu deviner l'usage. Il étoit plein à demi de pierrailles, mais l'on pouvoit y descendre et s'y cacher. Je pris sur cela la pensée de choisir le temps que mes gardes seroient allés dîner et que Carpentier seroit de jour, d'enivrer son camarade, qui étoit un vieillard appelé Toneille, qui tomboit comme mort dès qu'il avoit bu deux verres de vin, ce que Carpentier avoit éprouvé plus d'une fois, et de me servir de ce moment pour monter au haut de la tour sans que l'on s'en aperçût, et pour me cacher dans le trou dont je vous viens de parler, avec quelques pains et quelques bouteilles d'eau et de vin. (Q842, p. 465-467)

(362) Leur reconnaissance fut égale à leur discrétion. Celle que je leur avois témoignée de leur honnêteté les toucha tellement, qu'ils pleuroient tous quand je les quittai pour prendre terre à Piombin. C'est où je termine le troisième volume et la seconde partie de mon histoire, parce que ce fut proprement le lieu où je recouvrai ma liberté, **laquelle**, jusque-là, avoit été traversée par beaucoup d'aventures. Je vas travailler au reste du compte que je vous dois de ma vie, et qui en contiendra la troisième et dernière partie. (Q842, p. 572-573)

(363) L'on ne peut s'imaginer l'effet que ces sortes de pièces font en faveur de ceux qui les jouent bien, dans un pays où il est moins permis de passer pour dupe qu'en lieu du monde. La disposition où le pape étoit pour moi, **laquelle** alloit jusques au point de penser à m'adopter pour neveu, et l'indisposition qu'il avoit cruelle contre M Le Cardinal Mazarin, eût apparemment donné, dans peu, d'autres scènes, si il ne fût tombé malade, trois jours après, de la maladie dont il mourut au bout de cinq semaines, de sorte que tout ce que je pus faire avant le conclave fut de me faire traiter de ma blessure. Nicolo me démit l'épaule pour la seconde fois, pour me la remettre. Il me fit des douleurs inconcevables, et il ne réussit pas à son opération. (Q843, p. 12-14)

(364) Je vous ai déjà dit que j'étois au scrutin auprès de lui. Tout le collège y accourut ensuite. Il m'envoya querir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, et je ne vous puis exprimer les bontés avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre, le lendemain au matin, dans sa cellule et nous l'accompagnâmes à la chapelle du scrutin, où il eut, ce me semble, toutes les voix, à la réserve d'une ou tout au plus de deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada, Grimaldi et Rosetti, **lesquels**, à la vérité, furent les seuls qui improuvèrent, au moins publiquement, son exaltation. Grimaldi me dit à moi-même que j'avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier, et il se trouva par l'événement qu'il eut raison. J'attribuai son discours à son travers ; l'aversion de Spada, à l'envie qui lui étoit naturelle ; et celle de Rosetti, à l'appréhension qu'il avoit de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement, quoique j'avoue qu'ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond. (Q843, p. 52-53)

(365) Il crut que le meilleur moyen d'y réussir seroit de brouiller et d'embarrasser la principale ou plutôt l'unique négociation qu'il y avoit, qui étoit celle de mon affaire ; et il s'adressa pour cet effet à Croissi, en le priant de m'assurer qu'il m'avertiroit ponctuellement de tous les pas qui s'y feroient ; que j'aurois les copies des dépêches du cocu, il n'appeloit jamais autrement Lionne, avant qu'elles sortissent de Rome ; que j'aurois celles du Mazarin un quart d'heure après que le cocu les auroit reçues ; et que lui Foucquet étoit maître de tout ce qu'il me promettoit, parce qu'il l'étoit absolument de Mme De Lionne, dont son mari ne se cachoit aucunement, **et laquelle**, de plus, étoit enragée contre son mari, parce qu'il étoit passionnément amoureux, en ce temps-là, d'une petite femme de chambre qu'elle avoit, qui étoit fort jolie et qui s'appeloit

Agathe. Cet avantage si grand, comme vous voyez, que je me trouvois avoir sur Lionne, fut la principale cause pour laquelle je ne fis pas assez de cas des avances qu'il m'avoit faites par M De Montrésor. Il ne m'en devoit pas empêcher, et j'eus tort. Deux choses contribuèrent à me faire faire cette faute. (Q843, p. 85-87)

(366) Et il ne sert de rien de dire que, le sujet de la proscription de Saint Cyprien étant la guerre que les païens faisoient à la foi, on ne doit pas étendre cet exemple à la proscription d'un archevêque qui n'est persécuté que pour de prétendus intérêts d'état ; car, pour quelque sujet que l'on proscrive un prélat, tant qu'il demeure revêtu de la dignité épiscopale et que l'église n'a rendu aucun jugement contre lui, comme nulle proscription et nulle interdiction qui vienne de la part des puissances séculières ne peut empêcher qu'il ne soit évêque et qu'il ne remplisse son siège, elle ne peut aussi empêcher qu'il n'ait le droit et le pouvoir d'en exercer les fonctions, **lequel** il a reçu de Jésus-Christ et non des rois, et qu'ainsi tout son clergé ne soit obligé en conscience de déférer à ses ordres dans l'administration spirituelle de son diocèse. (Q843, p. 127-128)

I.1.18 – Bourdaloue

[1692] (1922). *Sermons pour tous les jours de Carême*. Paris : Bloud et Gay. Cote Frantext : Q978.

(367) Or, c'est de ce jugement, messieurs, dans lequel tous les peuples et tous les rois du monde seront jugés sans aucune distinction, que je veux aujourd'hui inspirer dans vos coeurs une crainte, **laquelle** ne sera pas seulement bonne et salutaire, mais une crainte qui, selon Saint Augustin, doit inspirer la charité. L'amour ne fait pas accomplir aux hommes tous leurs devoirs ; c'est pourquoi il faut que la crainte le fasse. Ils sont insensibles à la miséricorde ; il faut que la crainte de la justice les touche. (p. 175-177)

I.1.19 – Amboise

(1584). *Les Neapolitaines : comédie Française Facecieuse*. Naples : Edizioni scientifiche italiane. Cote Frantext : S036.

(368) Si c'est à l'amour, je me mets à faire pour luy quelque Ambassade aux dames, où il y a du plaisir, de parler à elles, et estre souvent en leur compagnie, entendre leurs menées et astuces, et puis paistre l'oiseau de mille mensonges, luy donner mille bourdes, luy faisant acroire ce qui n'est, ny ne sera jamais, et par ce moien je deviens son favori, il me tient pour son compagnon, il me porte luy-mesme en croupe, et me donne tout ce que je luy demande : me faict servir, assis à table aupres de luy, s'il y a quelque bon morceau, il est mien : du bon vin j'en ay ma part : et me tient si cher qu'il aime mieux mon amitié que du plus grand personnage de France, comme a faict le seigneur Dieghos, **lequel** des que j'eus acointé au commencement qu'il arriva en ceste ville, car je suis tousjours adverti des nouveaux venuz, il me fit de grandes caresses, et me presenta sa maison, me disans qu'il se vouloit gouverner par moy. (p. 176-177)

(369) AUGUSTIN. Apres les infortunes advenues nous n'avons consolation que du remede que l'on ne trouve point en se plaignant, il faut recourir au discours, et à la prudence, **laquelle** ne se connoist jamais si bien qu'au besoin, comme en la plus forte et obscure tempeste, on void reluire l'art et l'experience d'un asseuré Pilote. (p. 213-214)

(370) AUGUSTIN. Vous ne dites pas aussi le danger en quoy il est de la vie, pour avoir offensé les loix, les ordonnances, et la justice, **laquelle** en ce Royaume est autant rigoureuse en tels cas qu'en nuls autres. On en a veu pour moindres crimes estre executez à mort par arrest de Parlement. (p. 213-214)

(371) MARC AURELE. Je me doute presque qui c'est, quelle compagnie avoit-il ?

AUGUSTIN. Sa femme, une fille, deux servantes, un serviteur, **lequel** s'en retourna en son pais apres la mort de son maistre. (p. 220-221)

I.1.20 – Turnèbe

[1584] (1993). *Les Contens*. Paris : S.T.F.M. Cote Frantext : S071.

(372) GENEVIEFVE. - N'est-ce que cela ? Vrayement je n'ay pas peur de ce beau capitaine de foin. Quant est du Seigneur Basile, la rencontre n'en peut estre que bonne. Car vous sçavez que c'est l'homme du monde **lequel** ayme mieux nostre maison. (p. 12-14)

(373) LOUYSE. - Ne l'oublie pas. Par ma foy, tu es encores bien peu rusée, et aurois bon mestier d'aller à l'escole. Mais quoy qu'il en soit, ce n'est pas pour luy que le four chauffe. Car j'ay bien resolu, avant qu'il soit demain nuict, de t'accorder avec Eustache, fils unique du Seigneur Girard, **lequel** m'en presse fort. Et n'eust esté ce beau Basile qui m'a tenu longtemps le bec en l'eau, ce seroit desja fait. Mais qu'avez-vous à soupirer ? (p. 13-15)

(374) GENEVIEFVE. - Mon Dieu, que ma mere est abusée ! Celuy qui parla à moy n'estoit autre que le Seigneur Basile, **lequel** s'estoit vestu des accoutremens d'Eustache, qui ne s'est jamais aperceu de l'affection mutuelle que Basile me porte. (p. 16-18)

(375) Je croy qu'il sera cause, avant peu de temps, que mes souliers ne me feront gueres de mal à la veue pour les voyages extraordinaires qu'il me convient faire tout le long du jour. Encores ne suis-je pas asseuré que mon maistre m'en redonne bientost de neufs. Au contraire, j'ay peur qu'il en veuille faire comme de son habit de velours, **lequel** il porte autant meschant que bon. Cela me tourmenteroit peu si c'estoit en autre temps qu'en hyver et en autre lieu qu'à Paris, là où ces vieux escarpins tous descousus qu'il me donne, après les avoir portez un an ou deux, ne me peuvent gueres bien remparer la plante des pieds contre le froid et les boues. (p. 17-19)

(376) ANTOINE. - Mais se pourroit-il bien faire que Madame Louyse fust si despourveue d'entendement que de bailler sa fille à ce capitaine qui luy fait l'amour à des-couvert, **lequel** pour tous biens n'a que quelque vieil harnois tout descloué et quelque meschante haridelle, qu'encores possible il doit ? (p. 25-26)

(377) BASILE. - Eustache m'est bon amy, mais tu sçays bien que l'amour ne veut point de compagnon. Je sçay bien qu'il l'ayme, mais non pas si ardemment que l'on diroit bien. Mesme j'ay descouvert qu'il n'avoit pas deliberé de se marier si tost, n'eust esté son pere, qui l'en presse fort, et a la matiere tellement à coeur qu'il ne cesse d'en parler à toute heure à Louyse, **laquelle** luy a desja baillé les articles. (p. 26-28)

(378) ANTOINE. - Un amoureux craintif n'eust jamais belle amie. Toutesfois, si vous avez peur que l'on vous cognoisse, allez-y habillé des vestemens du Seigneur

Eustache, **lesquels** vous portastes hier en masque. Par ce moyen, si vous estes veu de quelcun, on vous prendra pour luy. Ainsi vous serez hors de danger. (p. 27-29)

(379) BASILE. - Non, non, l'amour que je luy porte n'est tel que celui de plusieurs hommes envers les femmes, **lesquels** aussitost qu'ils en ont eu la jouyssance ne les voudroient jamais voir. Avisez si vous me voulez faire ce plaisir, car le temps nous presse. Comme je traversois tout à ceste heure l'eglise, je l'ay veuë avec sa mere, qui n'a pas fait semblant de me voir. (p. 30-32)

(380) NIVELET, seul. Par la mort bieu, mon maistre en a d'une à ce coup ! Et si j'ay grand-peur que ses bravades n'y serviront de rien. Qui eust pensé qu'un tel capitaine, **lequel** ne merite rien moins en mariage qu'une princesse, deust estre saintré de la sorte par un jeune homme de Paris ? Ha, pardieu ! C'est cela que l'on dit : argent faict tout, et qui a de l'argent a belle amie. Fy du mestier qui ne peut nourrir son maistre ! Au temps où nous sommes, le mestier des armes ne vaut rien qu'à creer des debtes. (p. 31-33)

(381) FRANÇOISE. - M'amie, nous avons remedié à tout cela. Il viendra habillé de l'habit qu'Eustache luy presta hier au soir, et se couvrira la face du bout de son manteau pour n'estre recognu. Si bien que si on le voit de fortune, on pensera incontinent que c'est Eustache, **lequel** on a veu plusieurs fois entrer en vostre maison à cause du voisinage. Et pour mieux donner le fil, il sera bon qu'il se retire au logis d'Eustache quand il sortira de chez vous. Mais quand il y viendrait mesmes habillé de ses accoustremens ordinaires, vous ne devez craindre qu'il soit veu des voisins, d'autant que à cause de la feste les boutiques sont fermées, et personne ne se tient à la porte à cause du froid. Davantage, ce sera à une heure après midi, cependant que beaucoup de gens sont encores à table et les autres au sermon. (p. 35-36)

(382) FRANÇOISE. - M'amie, en ma conscience je ne vous conseille rien qui ne soit bon. Et pouvez bien penser qu'estant sur le bord de ma fosse, preste de rendre conte à Dieu de ce que j'ay fait en ce monde, ne vous voudrois induire à faire chose qui peust tant soit peu souiller mon ame ou la vostre. Car autant vaut celui qui tient que celui qui escorche. La demande de Basile, qui vous ayme de si bon amour, est sainte, juste et raisonnable. Vous avez ouy dire souvent à vostre confesseur, comme je croy, qu'il faut aymer son prochain comme soy-mesme, et qu'il se faut bien garder de tomber en ce vilain vice d'ingratitude, qui est l'une des branches d'orgueil, **lequel** a fait tresbucher au plus creux abisme d'enfer les anges, qui estoient les plus belles et les plus heurieuses creatures que Dieu eust faites. Ne seriez-vous pas une ingrante, une glorieuse, une outrecuidée, si vous ne faisiez conte des justes prieres de celui qui ne voit par autres yeux que par les vostres ? (p. 37-38)

(383) FRANÇOISE. - Geneviefve, ma fille, je vous ayme encores mieux que je ne faisois, puisque je voy que vous croyez ceux qui desirent vostre bien et avancement. Je m'en vay tout de ce pas faire dire une messe du Saint-Esprit, à celle fin qu'il luy plaise inspirer vos parens à vous donner le mary que vous meritez. Avisez de faire en sorte que vous soyez en la maison pendant que vostre mere sera au sermon, **laquelle** j'entre-tiendray le mieux que je pourray. (p. 37-39)

(384) EUSTACHE. - Je ne voudrois pour rien du monde entrer en vostre male grace. Sçachez donques que hier au soir, comme nous estions allez en masque, Basile et moy, au logis de Madame Louyse, je m'aperceu de ce dont je ne m'estois douté auparavant, et vis clairement que si Geneviefve avoit par cy-devant fait semblant de m'aymer, ce n'avoit esté que pour complaire à sa mere, **laquelle** à la verité voudroit bien

que je fusse son gendre. Mais j'ai cognu que Basile estoit mieux aux bonnes graces de la fille que moy. (p. 42-43)

(385) GIRARD. - Nostre-Dame, que me dis-tu ? Je suis plus estonné que si cornes m'estoient venues ! Mais possible que l'amour, **lequel** est ordinairement accompagné de jalousie, te fait croire cela. Et possible qu'elle prenoit Basile pour toy, d'autant qu'il estoit vestu de tes habis. (p. 42-44)

(386) (387) EUSTACHE. - Je vous diray comme tout passa. Quand nous fusmes entrez en la sale, et que nous eusmes dancé un petit ballet, Basile, en rompant la promesse qu'il m'avoit faite de ne prendre Geneviefve, s'adressa de plain saut à elle, et moy à sa cousine, pour dancer un branle. **Lequel** estant fini, chascun se mist à deviser avecques celle qu'il menoit. Ce fust lors que je cognu clairement l'affection mutuele qu'ils se portoient, tant aux façons de faire de Geneviefve que à leurs propos, **lesquels** j'entendois parfois, m'estant assis tout exprès auprès d'eux. Et cependant que je faisais semblant de deviser avec sa cousine, j'avois, comme l'on dit, une oreille aux champs et l'autre à la ville. Ils furent plus d'une bonne demie-heure en discours et menus devis, et m'assure qu'il ne leur ennuioyt pas. Je vous laisse à penser s'ils parloient d'enfiler des perles ou d'encherir le pain. (p. 42-44)

(388) LOUYSE. - Ma commere, je sçay bien que Basile est de vos bons amis et voisins, et à cause du voysinage il n'est pas qu'il ne vous ayt communiqué de ces affaires, d'autant mesmes qu'il vous voit hanter avec nous assez privement de vostre grace. Mais je vous supplie sur tous les plaisirs que vous me voudriez faire, de ne parler de luy à Geneviefve. Car j'ay deliberé de la donner à Eustache, fils de Girard, **lequel** me presse bien fort et luy fait de beaux avantages, ayant desja accordé les articles ainsi que je les luy ay baillez. (p. 47-48)

(389) FRANÇOISE. - Cela est bien vray, mais ce qui me fasche le plus c'est mon hoste, **lequel** me menaçoit encores hier de m'envoyer un sergent pour deux termes que je luy dois. (p. 49-50)

(390) Vrayement, j'en avois bien dans le dos si je n'eusse trouvé ceste bonne femme, **laquelle** sans y penser m'a descouvert un vice de Geneviefve qui est suffisant pour estaindre toute l'affection que je luy ay jusques icy portée. Je croy en bonne foy qu'il n'y a eu que cela qui a tant fait trainer le mariage de Basile et d'elle, et a esté cause à la fin de le rompre du tout. (p. 55-57)

(391) FRANÇOISE. - Escoutez jusques à la fin. Comme nous estions sur ces propos, surviennent Girard et son fils Eustache. **Lesquels** après nous avoir saluez, Girard entra avec Louyse en la maison et me laissa deviser avec son fils. (p. 68-69)

(392) THOMAS. - C'est grand cas que tant plus on se pense avancer, tant plus on se recule. Je pensois avoir à ce coup ma debte entiere, mais je suis contraint de me contenter de la moytié. Car ainsi que mes sergens menoient ce capitaine vers le Chastelet et que je le suivois de loin, de peur qu'ils ne le laissassent aller en prenant de luy un pot-de-vin, est survenu un gentilhomme mien amy, **lequel** ayant reconnu Rodomont, m'a prié de ne luy faire passer le guichet, me promettant que luy-mesmes me payeroit presentement la moytié de sa debte, et qu'il me prioit de l'atermoier pour l'autre. Ce que je n'ay voulu refuser pour luy faire plaisir, et aussi d'autant que je craignois que mon homme, se voyant prisonnier et sans moyen de s'aquiter envers moy, me payast d'une belle cession de Dieu. Ainsi je l'ay laissé aller, après que j'ay touché deniers et après

qu'ils se sont obligez tous deux solidairement de me payer dans six mois le reste de mon deu. (p. 90-92)

(393) BASILE. - À la fin il est escampé. Ne laissons donc de parachever nostre entreprise. Vous sçavez que tout mon salut est maintenant entre vos mains, **lequel** j'auray incontinent recouvré si vous jouez dextrement vostre personnage. (p. 92-94)

(394) RODOMONT. - Ce grand cler que je vous disois m'a aussi dit qu'il y avoit en escrit sur la lame tels mots : Ceste espée a esté forgée pour le Soudan de Babilone. Et quant à moy, je le trouve bien vraysemblable, d'autant que je la conquis sur le Sangiach d'Alexandrie, que je deffis sur mer entre Cypre et Damiette, lorsque je delivray plus de deux mille chrestiens qu'il avoit faits chevaliers de la chiorne de ses galeres. **Lesquelles** j'ay mené à Venise, et vous les pourrez voir encores à l'Arscenal, car pour lors j'estois à la solde des Venitiens. (p. 97-99)

(395) GIRARD. - Je ne sçay quel temps il fait maintenant. Pour un mois de janvier il fait merveilleusement villain, au lieu qu'il devoit faire sec et geler à bon escient. Si ce temps-cy dure, j'ay grand peur qu'à ce renouveau la maladie ne se reveille plus forte que devant, qui seroit par mon ame grand'pitié, principalement pour une infinité de pauvres artisans. **Lesquels** n'auront pas le moyen de gagner leur vie s'il faut que les plus riches abandonnent la ville, comme ils ont fait l'année passée. Mais n'est ce pas là ma commere Louyse et son frere Alfonse ? Elle me semble toute troublée. Je croy que c'est de ce que nous n'avons peu rien conclure. Je ne veux laisser pour cela de luy faire la reverence. Bon vespre, ma commere. Où allez-vous à ceste heure ? (p. 100-102)

(396) GIRARD. - Cela est vray entre gens barbares et qui voudroient user de toute rigueur. Mais entre chrestiens ceste maxime ne peut avoir lieu, d'autant qu'il est escrit qu'il n'appartient pas à l'homme de separer ce que Dieu a conjoint. Davantage, il me semble quand vous aurez mon fils en justice que vous y gagnerez peu. Car l'on ne vous croira pas toute seule, et puis vostre fille ne sera pas si eshontée, comme quelques-unes ont esté, que de dire qu'elle a esté despucelée. Cela ne seroit ny beau ny honneste, et serois bien marry, tant pour vous que pour moy, qu'il nous en fallust venir là. Partant, il me semble que vous feriez bien de vous tenir à mes offres, qui sont que mon fils espouse vostre fille aux conditions que vous m'avez baillées. **Lesquelles**, encores qu'elles soient un peu dures, je suis content qu'il les accepte, comme pour punition de sa follie, s'il est vray qu'il l'aye faite. (p. 103-104)

(397) GIRARD. - C'est Louyse mesme, **laquelle** a juré ses grands dieux qu'elle nous en feroit repentir. Et ne m'a rien servi de luy dire que tu l'espuserois. (p. 108-109)

(398) EUSTACHE. - Je ne vous veux rien celer. Il faut que vous entendiez que celui que Louyse a veu avec sa fille, habillé d'un habit incarnat, n'est autre que Basile. **Lequel** a trouvé moyen de sortir par les fenestres de la salle et s'en est venu rendre ceans. Où après qu'il m'a eu conté tout au long l'amour que Geneviefve luy portoit, le long temps qu'il l'a servie et le moyen qu'il avoit tenu pour parler à elle privement, il m'a prié de luy prester ceste dame que Saucisson m'avoit amenée, ce que je ne luy ay refusé. Puis il l'a fait vestir du mesme habit qu'il avoit et l'a mise en sa place avec Geneviefve. (p. 109-110)

(399) ANTOINE. - Cela est bien certain. Mais aussi je croy que l'amour n'a point tant aveuglé vostre esprit qu'il ne vous ayt laissé l'usage de la raison pour vous conduire en vos affaires, et puis la jouissance vous doit avoir mis en repos de conscience.

Toutefois, si vous avez desir de prendre conseil, voyla Madame Françoise qui vient vers nous, **laquelle** pour son aage et l'experience au fait d'amours, vous en pourra departir plus que ne pourroit faire un pauvre jeune garson ignorant comme moy. (p. 119-120)

(400) (401) Il ne sera jamais en ma puissance, quand je vivrois jusques à la fin du monde et que je possederois tous les honneurs et richesses de l'univers, d'acquiter la centiesme partie de l'obligation qu'elle a sur moy, si ce n'est qu'il luy plaise de prendre pour argent contant ma bonne volonté et le ferme amour que je luy porte. **Lequel** je sens d'heure en heure croistre dans mon coeur et avec ses traits d'or y engraver en cent endroits le beau pourtrait de ma belle Genevieve. ô Dieu, que je fus abusé quand j'ay pensé que ma passion amoureuse prendroit quelque relasche par la jouyssance, tout ainsi que la faim s'apaise par les viandes, la soif par le boire, et le froid par un beau grand feu. Au contraire, ayant decouvert tant de beautez et douceurs, auparavant inconnues à mes sens, je brule maintenant d'un ardent desir de les posseder, **lequel** ne me laisse en repos pour la crainte que j'ay qu'on ne me les ravisse. Ainsi qu'un avaricieux qui, ayant peur qu'on ne luy derobe ses escus, passe et repasse cent fois en un jour autour du lieu où ils sont ensevelis. Et quand il en est absent, son coeur neantmoins ne laisse d'estre avec son thresor. (p. 124-126)

(402) RODOMONT. - Qu'ilz te remercient hardiment du conseil que tu m'as donné. Car en la colere où j'estois, si j'eusse poursuyvi ma pointe j'eusse fait mourir cing cens hommes pour le moins, **lesquels** peuvent bien dire ne tenir la vie après Dieu que de toy. Allons trouver Eustache. Puisque j'ay failly à mon entreprise, j'ay deliberé de faire comme luy et prendre le temps ainsi qu'il vient, sans plus m'embrouiller le cerveau de ces amoureuses passions. (p. 131-132)

(403) BASILE. - Madame, quand vous aurez bien pesé les raisons d'une part et d'autre, vous aprouverez ce que j'ay fait. Il vous peut souvenir qu'il y a plus d'un an que je suis après, pour faire ceste alliance aux conditions que vous m'avez offertes autrefois. Vous sçavez que j'ay perdu ma peine et que n'y avez jamais voulu entendre. D'autre costé, vous vous estes bien peu apercevoir, si vous n'estiez du tout aveugle, de l'affection que vostre fille me portoit. Je vous demande maintenant : qu'eussé-je peu faire autre chose pour m'asseurer que ce que j'ay fait ? Devois-je attendre vostre parole, **laquelle** vous ne m'eussiez jamais donnée ? Devois-je attendre qu'un autre prist la place et puis me fermast la porte au nez ? Madame, je vous prie de considerer de près toutes ces raisons, et vous conoistrez que mon dire est fondé sur quelque raison apparente. (p. 139-141)

(404) Mais, Mesdames, gardez que les esclats qui en voleront ne vous touchent, et que le vent de mon espée, **lequel** a fait souvent esvanouir les hommes d'armes, ne vous face choir à la renverse toutes plates contre terre. Car ce seroit fait de vous, et pourriez bien dire vostre In Manus. Cependant, vous ferez bien de vous retirer chez vous. Car voicy l'heure que l'on commence à souper aux bonnes maisons. Et si nostre comedie vous a esté agreable, je vous prie de nous le faire cognoistre à quelque signe d'allegresse. (p. 141-142)

I.1.21 – Garnier

[1585a] (1952). *Antigone ou la Pietié*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R352.

- [1585b] (1949a). *Les Juifves*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R353.
- [1585c] (1949b). *Bradamante*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R354.
- [1585d] (1974). *Hippolyte*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : S044.
- [1585e] (1973). *Porcie*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : S046.

(405) Decouvrez vostre face. Hé pourquoy doutez-vous, // Et vostre ardant regard eslancez à tous coups // Dessus vostre germain ? craignez-vous qu'il remue, // Et qu'en vous embrassant traistrement il vous tue ? // Non, non, ne craignez point, n'en ayez point de peur, // Je vous defendray bien de son glaive trompeur // Vous targuant de mon corps, **lequel** faudra qu'il perce // Devant que l'inhumain jusqu'au vostre traverse. // Que doutez-vous donc plus ? doutez-vous de ma foy ? // Auriez-vous bien, hélas ! desfiance de moy ? (R352, p. 157-158)

(406) CREON. En un obscur desert elle sera menee, // Sauvage, inhabité, puis sous un antre creux // On l'enfermera vive en un roc tenebreux. // Je luy feray bailler quelque peu de viande, // **Laquelle** defaillant que la mort elle attende, // Et requiere à Pluton, qu'elle adore sur tous. // Qu'il luy vueille donner un trespassement doux. // Elle apprendra combien c'est une chose vaine // De faire honneur aux Dieux de l'infemale plaine. (R352, p. 218-220)

(407) Es-tu Dieu de Juda, pour sans fin l'affliger ? // Pour nous donner sans cesse en proye à l'estranger ? // Englouti-nous plustost dans les terrestres gouffres, // Fay nous fondre aux enfers, plustost que tu nous souffres // Opprimer des Gentils, **lesquels** ne font sinon, // Ton peuple bourrelant, que blasphemer ton nom. // Ils se gaussent de toy, ta force mesprisee // Par nos adversitez leur sert d'une risee. (R353, p. 95-97)

I.1.22 – Montchrestien

[1601a] (1943). *Les Lacènes ou la Constance*. Philadelphie : University of Pennsylvania. Cote Frantext : S096.

– [1601b] (1939). *Aman ou la Vanité*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote Frantext : S092.

– [1604a] (1939). *Aman*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote Frantext : S093.

– [1604b] (1972). *Hector*. London : University of London. Cote Frantext : S094.

– [1601c] (1975). *L'Escossoise, ou le Désastre*. Paris : Mouton. Cote Frantext : Q675.

(408) « Tousjours nostre esperance est de doute embrouillée : // « C'est comme une clarté de tenebres voilée // « Qui nous guide à l'erreur ; tout homme qui la suit // « S'aveugle de soy-mesme et s'égare la nuit. // « En elle on se promet la chose desirée, // « Mais se voyant frustré l'ame en est martirée : // « Car le bien attendu **lequel** n'arrive point, // « Laisse en l'ame un regret qui sans cesse la poingt. // « Ceux qui de cette Lotte avidement se paissent // « Sur un bord estranger, à regret la delaissent ; // « Mais

abusez d'attente, ils connoissent souvent, // « Qu'elle est de vent conçuë et n'enfante que vent. (S096, p. 97-99)

I.1.23 – Saint-Évremond

[1703] (1976). *Les Académiciens*. Paris : Nizet. Cote Frantext : S104.

(409) Or, qui fit l'important, déchu de tous honneurs, // Ne pourra plus servir qu'à de vieux raisonneurs. // Combien que, pour ce que font un son incommode, // Et d'autant et parfois ne sont plus à la mode. // Il conste, il nous appert sont termes de barreau ; // Mais le plaideur françois aime un air plus nouveau. // Il appert étoit bon pour Cujas et Barthole // Il conste ira trouver le Parlement de Dole, // Où, malgré sa vieillesse, il se rendra commun, // Par les graves discours de l'orateur le Brun. // Du pieux Chapelain la bonté paternelle // Peut garder son tombeau pour sa propre Pucelle. // Aux stériles esprits dans leur fade entretien, // On permet à ravir, **lequel** n'exprime rien. (p. 246-247)

I.1.24 – Gougenot

(1633). *La Comédie des comédiens*. Exeter : University of Exeter. Cote Frantext : S282.

(410) (411) Je disois, lors que ce garçon m'a interrompu, que l'abandon de la raison mettoit tout en confusion : et j'adjouste que, manquant à nos resolutions, elles ressemblent au navire agité des tourmentes de la mer et des vents : il est bien vray qu'il faut que la nature nous guide, et que c'est elle qui gouverne les conseils de la raison lors que les mauvaises habitudes ne l'ont point pervertie ; nous jugeons de nos affaires à nostre avantage, et la faveur impose silence aux discours de la raison : ainsi elle degene lors qu'elle est sans exercice. Bref, les hommes les plus raisonnables, ce sont ceux qui vivent selon les loix de la nature, **laquelle** nous doit tousjours incliner à la vertu de sçavoir supporter les infirmités de nos amis, mesmes de ceux lesquels nous devons suivre ; c'est pourquoy Messieurs, nous vous prions, monsieur le Capitaine et moy, de quitter ces riotes et picoteries, qui sont plus propres à des jeunes femmes qu'à des hommes de vostre aage. (p. 10-11)

(412) Si nostre Theatre avoit besoing de deux Capitaines, chose que je ne pourrois supporter, et que j'empescherois contre quatre Anglois si ce n'estoit que l'antiquité me deferast comme à son Colonel, je vous donnerois le choix de cent hommes qui tous ont commandé dans les plus glorieuses occasions que Mars ayt jamais fait voir durant ce siecle, **et lesquels** se tiennent plus honorez de ma compagnie, qu'ils ne feroient de celle du grand Mogol ; mais puis qu'il n'est question que d'Amoureux, je vous prie, Messieurs, de me vouloir dispenser de cest affaire tandis que j'iray preparer mon equipage et tirer de mon arsenal les armes offensives et deffensives pour l'ornement de nos actions militaires, où j'auray beaucoup de peine d'observer la feinte, n'ayant autre deffaut que celui de perdre tout sentiment de misericorde lors que j'ay une fois esbranlé mon espée, et ce qui me donne plus à penser que tout le reste, c'est que je ne sçay comme je me pourray resoudre à contrefaire le vaincu s'il faut que par malheur et nécessité d'un sujet m'y contraigne, moy qui n'ay jamais esté que victorieux et triomphant. (p. 14-15)

(413) Il est vray qu'il grave les louanges qu'on luy donne sur l'airain ; mais quelques injures qu'on luy fasse il ne les marque jamais que sur l'eau. Au reste, nous estions deputez, luy et moy, pour vous cercer et pour vous faire entendre comme nous fismes hier nostre association touchant la compagnie dont nous avons souvent parlé, dans laquelle vous avez esté retenus comme nécessaires selon les intentions de vos maistres, **lesquels** ont fait vostre condition telle qu'ils l'ont désirée ; et parce qu'on est maintenant sur la distribution des roolles, il faut que vous veniez recevoir les vostres, afin de vaquer desormais à l'estude pour essayer nostre premiere piece au plustost. (p. 24-25)

(414) Il n'y eust hier sortes de grimaces ny d'injures dont il n'usast contre moy pour m'estonner sur le sujet de la promenade que nous fismes ; et comme s'il eust plustost esté mon tuteur que mon mary, il me preschoit la prudence, de laquelle il me disoit qu'une femme s'esloignoit grandement lors qu'elle se licencioit aux promenades ; que ceste façon de faire est une vie tumultueuse, qui ne peut passer sous aucune partie de la prudence, et que ce n'est qu'un tracas d'esprit agité, adjoustant que les inventions que nous fournissent nos passions trouvent l'usage des choses que nous jugeons bonnes : mais que la prudence doit disposer de l'un et de l'autre ; puis, se jettant sur la continence, il me dit qu'entre les vertus domestiques la femme doit chercher la louange de la continence, poursuivant que l'usage ne doit jamais s'attacher aux voluptez, et que comme le bois nourrit le feu, la pensée entretient les desirs, **lesquels** estans bons, dit le charitable Gaultier, allument le feu de la vertu, et estans mauvais embrasent celuy du vice. (p. 29)

(415) Mlle BONIFACE Chacun estime son tourment plus grand que celuy des autres, mais informez-vous bien, et vous apprendrez qu'il n'y a point de captivité plus severe que celle de l'avarice, **laquelle** fait fermer les yeux à la verité, à l'honesteté et aux loix. L'avarice est une hydropisie spirituelle, et l'avaricieux est tousjours meschant et trompeur, car il a l'ame venale, la jalousie n'est qu'un effect de l'amour, c'est une peur de perdre la chose aymée, et ceste peur assure l'empire d'amour, qui n'est pas estimé vray sans jalousie. (p. 29-30)

(416) Quoy que puisse faire une femme d'esprit et vertueuse qu'elle soit, la jalousie de son mary la fait tousjours regarder de travers : mais on promene en triomphe celles qui peuvent s'approprier les reserves de l'avarice des leurs. C'est un doux scandale qui trouve sa reparation dans le silence et dans la honte de celuy qui l'a receu ; c'est un crime qui se pardonne par la seule consideration qu'a l'avaricieux de ne s'oser plaindre de sa perte, **laquelle** il a tousjours esperance de recouvrer en une nouvelle espargne. Mais où vont si viste ces Messieurs ? (p. 30-31)

(417) Mlle BELLEROSE Je ne vis jamais un Philosophe plus restraint dans son impertinence que le pauvre Brionte, à qui, pour l'achever de peindre, je dis qu'il sçavoit mal l'institution des Theatres, ou bien qu'il vouloit sonder si nous en sçavions quelque chose. Je luy ay allegué l'antiquité de Romule, **lequel** institua les jeux de courses qui se faisoient à cheval, appelez Circenses, où l'on commençoit à représenter en partie ce que nous pratiquons aujourd'huy, et que les peuples celebroident sur les Theatres l'honneur qu'ils portoient à leurs Dieux, par une resjouissance publique qui se faisoit par tout et mesme aux champs. (p. 36-37)

(418) Il faut que j'escorche cest excrement de Philosophie, qui blasme une condition **laquelle** j'ay choisie comme celle qui est un miroir universel de tous les beaux exemples de la vie. Croit-il qu'autrement je l'eusse embrassée. Scipion l'Africain du-

quel je suy les traces, et son amy Lelius ont le bruit d'avoir composé les Comedies qui sont aujourd'huy sous le nom de Terence. (p. 37-38)

(419) J'ay mesme appris que les Poetes de ce temps-là composoient à l'envy l'un de l'autre sur les plus dignes sujets, et qu'ils tenoient à grand honneur de reciter leurs vers eux-mesmes. Je croy que le premier qui commença fut un Andronicus, Precepteur du Consul Salinator, **lequel** triompha des Esclavons ; apres luy Serenius se fit admirer en cest art. (p. 38-39)

I.1.25 – Regnard

[1704] (1820). *Les Folies amoureuses*. Paris : E.A. Lequien. Cote Frantext : Q755.

– [1708] (1994). *Le Légataire universel*. Genève : Droz. Cote Frantext : S101.

(420) Un tas de ces faux mécontents // Et de la cour et du service, // Qui se plaignent de l'injustice // Qu'on leur fait depuis si long-temps ; // Qui, prenant un autre exercice, // Et méprisant de vains lauriers, // Bornent tous leurs exploits guerriers // À lorgner dans une coulisse // Quelque belle au tendre regard, // **Laquelle** aussi n'est pas novice // À contre-lorgner de sa part. (Q755, p. 201-203)

(421) J'examinois ses yeux. À ce qu'on peut comprendre, // Quelque accès violent sans doute va la prendre, // **Lequel** sera suivi d'un assoupissement : // Ordonnez qu'on apporte un fauteuil vitelement. (Q755, p. 266-268)

(422) ERASTE, à part Deux mille écus ! // Je croy que le pendard se mocque.

LISETTE Je n'y puis résister, la douleur me suffoque! // Je croy que j'en mourray.

CRISPIN **Lesquels deux mille écus**, // Du plus clair de mon bien seront pris et perçus. (S101, p. 213-216)

I.1.26 – Oudin

[1614] (1988). *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*. Traduction de César Oudin (1614) revue par Jean Cassou (1949) sous le titre *L'ingénieux Don Quixote de la Manche, composé par Michel de Cervantes, traduit fidèlement d'espagnol en françois, et dédié au Roy par César Oudin, secrétaire interprète de Sa Majesté, ès langues germanique, italienne et espagnole : et secret ; ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé*, Paris, 1614. Édition de Jean Canavaggio. Paris : Folio Classique.

(423) J'ai plusieurs fois pris la plume pour l'écrire, et plusieurs fois aussi l'ai quittée, ne sachant point ce que j'écrirais ; et une fois entre les autres, étant en suspens avec du papier devant moi, la plume à l'oreille, le coude sur le comptoir et la main à la joie, pensant à ce que je dirais, il entra à l'improviste un mien ami, homme fort plaisant et bien entendu, **lequel**, me voyant si pensif, m'en demanda la cause ; et moi, ne la lui celant pas, je lui dis que je pensais au Prologue que je devais faire à l'histoire de don Quichotte, et que cela me travaillait de telle façon que je n'en voulais point faire, et renonçais à mettre en lumière les grandes prouesses d'un si noble chevalier. (p. 52)

(424) « Car comment voulez-vous que ne me rende pas inquiet ce que dira l'antique législateur que l'on appelle vulgaire, quand il verra qu'au bout de tant d'années comme il y a que je dors dans le silence ou l'oublie, je sors à cette heure avec tous mes ans sur ma tête, et une légende sèche comme du jonc, privée de toute invention, défectueuse de style, pauvre de saillies et dépourvue de toute érudition et doctrine, sans notes aux marges et sans annotations à la fin du livre, comme je vois qu'il y en a d'autres, même fabuleux et profanes, **lesquels** sont remplis de sentences d'Aristote, de Platon et de toute la bande des philosophes, qui font étonner les lecteurs et tenir les auteurs d'iceux pour hommes doctes, savants et éloquents ? (p. 52-53)

(425) « Venons à cette heure à la citation des auteurs qui sont contenus ès autres livres, **lesquels** manquent au vôtre. Le remède y est fort aisé : vous n'avez autre chose à faire, sinon chercher un livre qui les marque tous depuis l'A jusqu'au Z, comme vous dites, et puis vous mettez au vôtre ce même abécédaire. (p. 56-57)

(426) Le reste s'employait en une saie de fin drap et en des chausses de velours pour les fêtes, avec ses pantoufles de même, et les jours ouvriers il se paraît de son gris de minime des plus fins. Il avait en sa maison une gouvernante qui passait quarante ans, une nièce qui n'en avait pas encore vingt, et un valet bon pour les champs et pour la place, **lequel** sellait aussi bien le roussin comme il prenait la serpe. L'âge de notre gentilhomme frisait la cinquantaine. (p. 67)

(427) Avec ces belles raisons, le pauvre chevalier perdait le jugement, et se travaillait pour les entendre et en arracher le sens des entrailles, **lequel** n'eût pu tirer ni entendre Aristote même, s'il fût ressuscité à ce seul effet. Il n'était pas fort bien d'accord des coups et blessures que don Bélianis donnait et recevait : car il s'imaginait que, pour habiles que fussent les chirurgiens qui l'avaient pansé, il ne se pouvait faire que le visage et tout le reste du corps ne lui demeurassent pleins de cicatrices et de marques. (p. 68)

(428) Il disait que le Cid Ruy Diaz avait été fort bon chevalier, mais qu'il n'y avait point de comparaison de lui au chevalier de l'Ardente Épée, **lequel** d'un seul revers avait coupé par moitié deux fiers et démesurés géants. Il était mieux d'accord avec Bernard del Carpio, parce qu'à Roncevaux il avait tué Roland l'enchanté, usant de l'industrie d'Hercule quand il étouffa entre ses bras Antée, fils de la Terre. (p. 69)

(429) La première chose qu'il fit fut de nettoyer des armes qui avaient été à ses bis-aïeux, **lesquelles**, depuis plusieurs siècles, ayant été oubliées en un coin, étaient toutes rouillées et pleines de moisissure. (p. 70)

(430) Il les nettoya et les raccommoda le mieux qu'il put ; mais il remarqua en elles un grand défaut, c'était qu'elles n'avaient point de heaume complet, mais seulement un simple morion : toutefois son industrie y suppléa, parce qu'il fit avec du carton une espèce de demi-salade, **laquelle**, agencée et enchâssée avec le morion, faisait une apparence de saladette entière. (p. 71)

(431) « Je suis, madame, le géant Caraculiambro, seigneur de l'île de Malindranie, qui a été vaincu en combat singulier par le jamais assez hautement loué chevalier don Quichotte de la Manche, **lequel** m'a demandé de me présenter devant vous afin que Votre Grandeur dispose de moi à son gré. » (p. 72)

(432) « A peine avait le bond Apollon étendu sur la face de l'ample et spacieuse terre les tresses dorées de ses beaux cheveux, et à grand'peine les petits et diaprés oisillons avec leurs langues mélodieuses avaient salué d'une douce et melliflue harmonie la venue de la rosine Aurore, **laquelle** abandonnant la délicate couche de son jaloux mari, se montrait aux mortels par les portes et balcons du manchègue horizon, quand le renommé chevalier don Quichotte de la Manche, laissant les plumes paresseuses, monta sur son fameux cheval Rossinante et commença de cheminer par l'ancien et bien connu champ de Montiel. (p. 74)

(433) Il se hâta de cheminer et y arriva au temps que la nuit venait. Il y avait d'aventure à la porte de cette taverne deux jeunes femmes, de celles qu'on appelle de nos sœurs, **lesquelles** allaient à Séville avec des muletiers qui se rencontrèrent ce soir-là au gîte en la même taverne ; et, comme à notre aventurier tout ce qu'il pensait, voyait ou s'imaginait, lui semblait être fait et se passer de la même façon que ce qu'il avait lu, tout aussitôt qu'il vit la taverne, il se représenta que c'était un château avec ses quatre tours et chapiteaux de reluisant argent, sans qu'il y manquât même son pont-levis et ses creux fossés, avec tous les accessoires et parties qui se représentent ordinairement en semblables châteaux. (p. 75-76)

(434) En ces entrefaites, il advint qu'un porcher qui ramassait parmi les chaumes un troupeau de cochons (car, sauf excuse, ils s'appellent ainsi) sonna un cornet, au son duquel ils se ramassent, et à l'instant se représenta à don Quichotte ce qu'il désirait, qui était que quelque nain donnât le signal de sa venue, et ainsi, avec un extrême contentement, il arriva près de la taverne et de ces dames, **lesquelles**, comme elles virent venir un homme armé de telle façon, avec lance et écu, tout épouvantées se voulaient retirer au-dedans de la taverne ; [...] (p. 76)

(435) Ce langage, qui n'était point entendu par ces dames, et l'air étrange de notre chevalier, accroissaient en elles la risée, et en lui la colère, et elle eût bien passé plus outre, si sur ces entrefaites l'hôte ne fût sorti, homme qui, pour être fort gras, était fort pacifique, **lequel**, voyant cette figure contrefaite, accoutrée d'armes si disparates qu'étaient la bride, la targe et le corselet, il ne s'en fallut rien qu'il n'accompagnât ces filles en la démonstration de leur ébaudissemnet. (p. 77)

(436) Disant cela, il s'en alla tenir l'étrier à don Quichotte, **lequel** descendit de cheval avec grande difficulté et travail, comme celui qui, de tout ce jour-là, n'avait pas déjeuné. Il dit ensuite à l'hôte qu'il eût bien soin de son cheval, parce que c'était la meilleure pièce qui mangeât pain au monde. (p. 78)

(437) (438) Le tavernier le regarda, mais il ne lui sembla pas si bon que don Quichotte disait, pas même de la moitié, et, l'ayant accommodé en l'écurie, il s'en retourna voir ce que son hôte désirait, **lequel** se faisait désarmer par ces filles (qui s'étaient déjà réconciliées avec lui), **lesquelles**, après lui avoir ôté la pièce de devant et celle de derrière, jamais ne lui surent ni ne purent désenchâsser le gorgerin, ni lui ôter sa maudite salade, qu'il avait liée avec des rubans verts, et il fallait les couper, parce qu'on ne pouvait pas défaire les nœuds ; [...] (p. 78)

(439) (440) Étant ainsi travaillé de cette pensée, il abrégua son maigre et tavernier souper, **lequel** étant achevé, il appela l'hôte, et, s'étant enfermé avec lui en l'écurie, il se mit à genoux devant lui, disant : « Je ne me lèverai jamais d'où je suis, valeureux chevalier, jusqu'à ce que votre courtoisie m'octroie un don que je lui veux demander, **lequel** tournera à votre louange et au profit du genre humain. » (p. 80)

(441) Le tavernier, **lequel** comme il est dit, était un peu matois, et qui avait déjà quelque atteinte du défaut de jugement de son hôte, acheva de le croire tout à fait quand il eut achevé d'ouïr de si belles raisons, et, pour avoir de quoi rire cette nuit-là, il se résolut de seconder son humeur, et ainsi lui dit que c'était fort à bien à lui d'avoir un si bon désir, et qu'un tel dessein était propre et naturel aux chevaliers aussi nobles qu'il paraissait être et que sa gaillarde allure le démontrait, et que lui-même aussi, aux ans de sa jeunesse, il s'était adonné à cet exercice honorable, allant chercher aventure par diverses parties du monde sans qu'il eût laissé de visiter les Perchoirs de Malaga, les Iles de Riaran, les bordels de Séville, le marché de Ségovie, le jardin olivet de Valence, les remparts de Grenade, la plage de San Lucar, le haras de Cordoue, les cabarets de Tolède et autres divers endroits où il avait exercé la légèreté de ses pieds et la subtilité de ses mains, en faisant plusieurs tours, attrapant force veuves, mettant à mal quelques filles, trompant nombre de pauvres orphelins, et finalement se faisant connaître par toutes les cours et tribunaux qu'il a quasi en toute l'Espagne, et qu'enfin il s'était venu retirer en ce sien château, où il vivait de son bien et de celui d'autrui, recevant en icelui tous les chevaliers errants, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, seulement pour la grande affection qu'il leur portait, et afin qu'ils partageassent quelque peu de leurs biens avec lui en échange de ses bons offices. (p. 81)

(442) Sur ces entrefaites, il prit fantaisie à un des muletiers qui étaient dans la taverne d'aller donner de l'eau à ses bêtes, pour quoi faire il fut besoin d'ôter de dessus l'auge les armes de don Quichotte, **lequel**, le voyant approcher, lui dit à haute voix : « Ô toi, qui que tu sois, téméraire chevalier, qui viens à toucher les armes du plus vaillant chevalier errant qui jamais ceignît l'épée, prends bien garde à ce que tu fais, et ne les touche pas, si tu ne veux laisser la vie en paiement de ta hardiesse. » (p. 83-84)

(443) « Ô Dame de beauté, courage et vigueur de mon cœur affaibli, il est à cette heure temps que tu tournes les yeux de ta grandeur vers ce tien captif chevalier, **lequel** attend une si grande et terrible aventure. » (p. 84)

(444) Les compagnons des blessés, les voyant en tel état, commencèrent de loin à faire pleuvoir des pierres sur don Quichotte, **lequel** se couvrait de sa targe le mieux qu'il pouvait, mais il n'osait s'écarter de l'auge de peur d'abandonner ses armes. Le tavernier criait tant qu'il pouvait qu'ils le laissassent, parce qu'il leur avait déjà dit qu'il était fou et comme tel il s'en tirerait quitte, les eût-il tous tués. (p. 84-85)

(445) Don Quichotte crut tout ce qu'il voulut, et lui dit qu'il était là tout prêt pour lui obéir, et qu'il terminât avec la plus grande brièveté qu'il pourrait : car, s'il était une autre fois attaqué et qu'il vît armé chevalier, il ne pensait pas laisser personne en vie au château, hormis ceux qu'il lui commanderait, **lesquels** il laisserait par respect pour lui. (p. 85-86)

(446) Don Quichotte lui demanda comment elle s'appelait, afin qu'il sût dorénavant à qui il demeurerait obligé pour la faveur qu'il avait reçue, parce qu'il pensait lui donner quelque part de l'honneur qu'il acquerrait par la valeur de son bras. Elle répondit avec beaucoup d'humilité qu'elle s'appelait la Tolosa, et qu'elle était fille d'un ravasseur natif de Tolède, **lequel** demeurait aux petits boutiques de Sancho Bienaya, et qu'en quelque lieu qu'elle fût elle le servirait et le tiendrait pour son seigneur. (p. 86)

(447) Elle le lui promit, et l'autre lui chaussa l'éperon, avec laquelle il fit quasi le même discours qu'avec celle de l'épée. Il lui demanda son nom, et elle lui dit qu'elle s'appelait la Meunière et était fille d'un honorable meunier d'Antequera, **laquelle** aussi

don Quichotte pria qu'elle prît ce titre de dame, et s'appelât dame Meunier, en lui offrant de nouveaux services et faveurs. (p. 86-87)

(448) « Seigneur chevalier, ce garçon que je châtie ici est un mien valet qui est à mon service pour garder un troupeau de brebis que j'ai en ces environs, **lequel** est si négligent que tous les jours il m'en manque une, et, parce que je châtie son peu de soin ou sa méchanceté, il dit que je le fais par chicheté, afin de ne le pas payer du salaire que je lui dois ; mais sur mon Dieu et sur mon âme il ment. (p. 88-89)

(449) « Tu te peux bien appeler heureuse, heureuse par-dessus toutes celles qui vivent aujourd'hui sur la terre, ô belle par-dessus les belles, Dulcinée du Toboso, puisqu'il t'est échu en sort d'avoir pour sujet et soumis à ta volonté et discrétion un si vaillant et si fameux chevalier comme est et sera don Quichotte de la Manche, **lequel**, comme tout le monde sait, reçut hier l'ordre de chevalerie, et aujourd'hui a défaits le plus grand tort et grief qu'ait jamais formé l'injustice et commis la cruauté. (p. 91)

(450) Sur ce, il arriva à un chemin qui se partageait en quatre, et incontinent, il se représenta à l'imagination les carrefours où les chevaliers errants se mettaient à penser lequel de ces chemins ils prendraient ; et pour les imiter il s'arrêta un peu tout coi, et, après y avoir bien pensé, lâcha la bride à Rossinante, remettant sa volonté à celle de son roussin, **lequel** suivit sa première intention, qui de prendre le chemin de son écurie. (p. 91-92)

(451) Ayant marché environ comme une lieue, don Quichotte découvrit une grande troupe de gens, qui étaient, comme l'on sut depuis, certaines marchands de Tolède, **lesquels** allaient acheter de la soie à Murcie. Ils étaient six et venaient avec leurs parasols, accompagnés de quatre valets à cheval et trois garçons de mules à pied. (p. 92)

(452) Ses maîtres lui criaient qu'il ne lui en donnât pas tant qu'il le laissât ; mais le garçon, qui était déjà piqué, ne voulut laisser le jeu jusqu'à décharger tout le reste de sa colère, et, courant prendre les autres tronçons de la lance, les acheva de rompre sur le misérable renversé, **lequel**, avec toute cette tempête de bastonnades qu'il voyait venir sur lui, ne fermait point la bouche, menaçant le ciel et la terre et les malandrins, que tels lui semblaient-ils être. (p. 94)

(453) La fortune voulut que, quand il en fut à ces vers, il vint à passer par là un laboureur de sa paroisse même et son voisin, qui venait de porter un sac de blé au moulin, **lequel**, voyant cet homme là étendu, s'approcha de lui et lui demanda qui il était et quel mal il sentait, pour se plaindre si tristement. (p. 95)

(454) (455) Ce que voyant le bonhomme, du mieux qu'il put, lui ôta le plastron et l'épaulière pour voir s'il n'avait point quelque blessure, mais il ne vit point de sang, ni marque aucune. Il tâcha de le relever de terre, et non sans grand travail le monta sur son âne, qui lui sembla une monture plus paisible. Il ramassa ses armes, jusqu'aux éclats de la lance, et les lia sur Rossinante, **lequel** il prit par les rênes et son âne par le licol, puis s'achemina vers son bourg, bien fort pensif d'ouïr les rêveries que don Quichotte disait ; et ne l'était pas moins don Quichotte, **lequel**, moulu et froissé, ne se pouvait tenir sur l'âne, et de fois à autre jetait des soupirs qu'il envoyait jusqu'au ciel, de telle sorte qu'il obligea de nouveau le laboureur à lui demander quel mal il sentait. (p. 96)

(456) Étant donc venue l'heure qui lui sembla à propos, il entra au bourg en la maison de don Quichotte, **laquelle** il trouva toute en rumeur. Il y avait là le curé et le barbier du lieu, grands amis de don Quichotte, auxquels la gouvernante disait à haute voix : [...] (p. 97)

(457) A ces exclamations ils sortirent tous ; et, comme ils connurent les uns leur ami et les autres leur oncle et leur maître, **lequel** n'était encore descendu de l'âne par ce qu'il ne pouvait, ils coururent l'embrasser. (p. 99)

(458) On le fit ainsi, et le curé s'informa bien au long du laboureur de la façon dont il avait trouvé don Quichotte : celui-ci lui conta le tout avec les folies qu'il avait dites en le trouvant et en l'amenant, ce qui donna plus d'envie à monsieur le licencié de faire ce qu'il fit le lendemain, qui fut d'appeler son ami maître Nicolas le barbier, en la compagnie duquel il vint au logis de don Quichotte. // CHAPITRE VI / DE L'EXACTE ET PLAISANTE ENQUETE QUE LE CURE ET LE BARBIER FIRENT EN LA LIBRAIRIE DE NOTRE INGENIEUX GENTILHOMME / **Lequel** dormait encore. (p. 99-100)

(459) En vérité, je serais quasi d'avis de les condamner seulement au bannissement perpétuel, et ce d'autant qu'en partie ils tiennent l'invention du fameux Mathieu Boiardo, d'où aussi a tramé sa toile le chrétien poète Ludovic Arioste, **lequel** si je trouve ici, et qu'il parle une autre langue que la sienne, je ne lui garderai aucun respect ; mais, s'il parle son idiome, je l'embrasserai de tout mon cœur. (p. 102)

(460) « Qu'on fasse tout à cette heure des copeaux de cette olive, et qu'on les brûle, de sorte qu'il n'en demeure pas seulement des cendres. Et cette palme d'Angleterre, qu'on la garde et la converse comme chose unique, et qu'on lui fasse un coffret pareil à celui qu'Alexandre trouva parmi les dépouilles de Darius, **lequel** il choisit pour y garder les œuvres du poète Homère. (p. 103)

(461) Pour accourir à ce bruit, on ne passa pas outre à l'examen des autres livres qui restaient, et par ainsi l'on croit qu'allèrent au feu, sans être vus ni ouïs, la Caroléa et Léon d'Espagne, avec les faits de l'empereur, composés par don Louis d'Avila, **lesquels** sans doute devaient être entre ceux qui restaient et peut-être, si le curé les eût vus, qu'ils n'eussent pas passé par une si rigoureuse sentence. (p. 107-108)

(462) – Il est ainsi, dit don Quichotte, car celui-là est un savant enchanteur, mon grand ennemi, **lequel** me porte une grande rancune, parce qu'il connaît par son art et sa science que, par la succession des temps, je dois venir à un combat singulier avec un chevalier qu'il favorise, et que je le dois vaincre sans qu'il le puisse empêcher : aussi tâche-t-il de me faire tous les déplaisirs qu'il peut. (p. 109-110)

(463) – Regardez, monsieur, répondit Sancho, que ceux qui paraissent là ne sont pas des géants, mais des moulins à vent et ce qui semble des bras sont les ailes, **lesquelles**, tournées par le vent, font mouvoir la pierre du moulin. (p. 113)

(464) Or, il y avait un écuyer de ceux qui accompagnaient le coche, **lequel** était Biscaïen, qui écoutait tout cela que don Quichotte disait : icelui, voyant qu'il ne voulait pas laisser avancer le coche, mais au contraire disant qu'il fallait qu'il retournât promptement au Tobos, il s'en allait droit à don Quichotte, et, l'empoignant par la lance, lui parla en mauvais castillan et pire biscaïen de cette manière : (...) (p. 119-120)

(465) « Ô maîtresse de mon âme, Dulcinée, fleur de la beauté, secourez votre chevalier, lequel, pour satisfaire à votre grande bonté, se trouve en ce rigoureux danger. » (p. 121)

(466) Bien est vrai que le second auteur de cette œuvre n'a voulu croire qu'une si curieuse histoire eût été livrée aux lois de l'oubli, ni que les esprits de la Manche aient été si peu curieux qu'ils n'aient gardé en leurs archives ou en leurs cabinets quelques papiers qui traitent de ce fameux chevalier. Et en cette imagination, il ne perdait point l'espérance de trouver la fin de cette plaisante histoire, laquelle, avec la faveur du ciel, il trouva de la manière qu'on racontera en la seconde partie. (p. 121)

(467) Il me sembla être chose impossible et hors de toute bonne coutume qu'il eût manqué à un si bon chevalier quelque sage qui eût pris la charge d'écrire des faits comme on n'en avait pas encore vu, chose qui ne manqua jamais à aucun des chevaliers errants, de ceux que l'on dit qui vont à leurs aventures, parce que chacun d'eux avait un ou deux sages à propos, qui non seulement écrivaient leurs faits, mais aussi peignaient leurs moindres pensées et petites niaiseries, si cachées qu'elles fussent. Et il ne fallait pas qu'un tant bon chevalier fût si malheureux qu'il lui manquât ce que Platir et autres semblables avaient trop. Et partant je ne me pouvais persuader qu'une si gaillarde histoire fût demeurée manchote ou estropiée, et en rejetais la faute à la malice du temps qui dévore et consume toutes choses, lequel la tenait ou cachée ou consommée. (p. 122)

(468) Étant les tranchantes épées de ces deux valeurs et irrités combattants dressées en l'air, il semblait proprement qu'ils menaçassent le ciel et la terre et l'abîme : telle était la résolution et contenance qu'ils avaient. Et celui qui déchargea le premier coup fut le colérique Biscaïen, lequel le donna avec tant de force et de furie que, si l'épée ne lui eût tourné en la main, ce seul coup eût été suffisant pour mettre fin à ce rigoureux combat et à toutes les aventures de notre chevalier ; mais la bonne fortune, qui le réservait à de plus grandes choses, fit tourner l'épée de son adversaire de sorte qu'encore qu'il l'assénât en l'épaule gauche, il ne lui fit autre dommage que de lui désarmer tout ce côté-là, lui emportant en passant une grande partie de sa salade avec la moitié de l'oreille, et le tout tomba par terre avec un épouvantable bruit, le laissant en fort mauvais équipage. (p. 126)

(469) Sancho l'en remercia fort, et, lui baisant derechef la main et le bas de sa cuirasse, l'aida à monter sur Rossinante ; puis lui-même monta sur son âne et alla après son maître, lequel, à grands pas, sans prendre congé des dames du coche ni leur parler davantage, entra dans un bois proche de là. (p. 128)

(470) Sancho le suivait au trot de son âne ; mais Rossinante alla si fort que, se voyant distancé, il fut contraint de crier à son maître qu'il attendît. Ce que fit Don Quichotte, retirant la bride à Rossinante, jusqu'à temps que son écuyer tout las le rejoignit, **lequel** en arrivant lui dit : « Il me semble, monsieur, [...] (p. 128-129)

(471) « Je fais serment au Créateur de toutes choses et aux quatre saints Évangiles, là où ils sont écrits plus au long, de mener la vie que fit le grand marquis de Mantoue quand il jura de venger la mort de son neveu Baudouin, qui fut de ne manger pain sur nappe, ni s'ébaurir avec sa femme, et autres choses, lesquelles, encore qu'il ne m'en souvienne, je donne ici pour exprimées, jusques à tant que j'aie pris entière vengeance de celui qui m'a fait un tel outrage. » (p. 130)

(472) – C'est bien parlé et avisé à toi, répondit don Quichotte, et par ainsi je révoque mon serment pour ce qui est de prendre nouvelle vengeance de lui : mais je le fais et confirme de nouveau quant à mener la vie que j'ai dite jusques à tant que j'ôte par force d'armes à quelque chevalier un autre armet aussi bon que celui-ci. Et ne pense pas, Sancho, que ce soit là promesse en l'air, car j'ai bien qui imiter en cela : même chose advint justement et à point pour l'armet de Mambrin, **lequel** coûta si cher à Sacripant. (p. 131)

(473) – Monsieur, donnez au diable tels serments, répliqua Sancho, car ils sont au grand détriment du salut et fort préjudiciable à la conscience. Or bien, dites-moi à cette heure si par aventure de longtemps nous ne rencontrons point l'homme armé à salade, que ferons-nous ? Faudra-t-il accomplir le serment en dépit de tant d'inconvénients et d'incommodités, comme sera de coucher tout vêtu, et ne point dormir en lieu habité, et mille autres pénitences que contenait le serment de ce vieux fou de marquis de Mantoue, **lequel** vous voulez ratifier à présent ? Voyez bien que par tous ces chemins il ne passe point d'hommes armés, sinon des muletiers et des charretiers, qui non seulement ne portent point de salades, mais peut-être même ne les ont ouï nommer en toute leur vie. (p. 131)

(474) – Je ne dis pas, Sancho, répliqua don Quichotte, qu'il soit obligatoire pour les chevaliers errants de ne manger autre chose, sinon de ces fruits que tu dis, mais bien que leur plus ordinaire nourriture devait être d'iceux et de quelques herbes qu'ils trouvaient par les champs, **lesquelles** ils connaissaient et que je connais aussi. (p. 132-133)

(475) Pour leur assurance, par succession de temps et d'autant que la malice croisait de plus en plus, on institua l'ordre des chevaliers errants afin de défendre les filles, protéger les veuves et secourir les orphelins et les nécessiteux. Je suis de cet ordre-là, mes frères chevriers, **lesquels** je remercie du bon traitement et bon accueil que vous faites à moi et à mon écuyer certes la loi naturelle oblige tout homme à favoriser cette obligation, vous m'avez reçu et bien traité, il est raisonnable que, de la meilleure volonté qu'il m'est possible, je vous rende grâces de la vôtre. » (p. 137)

(476) Notre chevalier fit toute cette longue harangue (de laquelle on se fût bien passé) à cause que les glands qu'on lui servit lui avaient ramené à la mémoire l'âge d'or, et l'avaient mis en fantaisie de tenir cet inutile discours aux chevriers, **lesquels**, sans lui répondre une seule parole, l'avaient écouté tout ébahis et en suspens. (p. 137)

(477) « Afin que vous puissiez à bon escient dire, seigneur chevalier errant, que nous vous avons accueilli avec beaucoup de bonne volonté, nous vous voulons donner un soulas et contentement, qui sera de faire chanter un de nos compagnons, **lequel** ne tardera pas beaucoup à être ici ; c'est un jeune berger fort entendu et fort amoureux, et qui surtout sait lire et écrire, et joue si bien d'un rebec qu'on ne saurait rien souhaiter de mieux. » (p. 137)

(478) En ces entrefaites, il arriva un autre jeune garçon de ceux qui leur apportaient la provision du village, **lequel** leur dit : « Savez-vous ce qui se passe au village, mes compagnons ? (p. 140)

(479) « Ce mort fut un riche gentilhomme, habitant d'un village qui était entre ces montagnes, **lequel** avait étudié plusieurs années à Salamanque, au bout desquelles il était revenu au pays avec réputation d'homme fort docte et fort lettré. (p. 141-142)

(480) – Monsieur, répondit don Quichotte, il ne peut en être autrement, et le chevalier errant qui n'en userait ainsi se méprendrait et tomberait dans un mauvais cas. Il est reçu en usage et coutume, parmi l'errantesque chevalerie, que le chevalier errant, lequel, étant sur le point d'entreprendre quelque grand fait d'armes, aurait sa dame présente, tourne ses yeux vers elle doucement et amoureuxment comme si par leur truchement il lui demandait de le favoriser et défendre en cette douteuse rencontre où il va se hasarder. (p. 151-152)

(481) « Ce corps, messeigneurs, que vous voyez ici d'un œil si pitoyable, fut dépositaire d'une âme que le ciel avait douée d'une grande partie de ses richesses ; c'est ici le corps de Chrysostome, lequel fut unique en l'esprit, unique en la courtoisie, extrême en gentillesse, phénix en l'amitié, magnifique sans mesure, grave sans présomption, joyeux sans bassesse, et finalement le premier en tout ce qui se peut dire être bon, et sans second en tout ce qui est d'être malheureux. (p. 156)

(482) « Afin, monsieur, que vous soyez satisfait de ce doute, il est bon que vous sachiez que, lorsque ce malheureux écrivit cette chanson, il s'était éloigné de Marcelle, et s'en était éloigné de sa volonté, pour voir si l'absence userait en son endroit de ses lois ordinaires. Et, comme il n'y a chose qui ne fatigue l'amoureux éloigné de ce qu'il aime, ni crainte qui ne lui donne quelque atteinte, ainsi était Chrysostome travaillé des jalousies imaginaires et des soupçons qu'il appréhendait comme s'ils eussent été véritables. Et par ce moyen demeure en son point la vérité, que la renommée publie touchant la vertu de Marcelle, laquelle, sauf qu'elle est cruelle, un peu arrogante et fort dédaigneuse, l'envie même ne doit ni ne peut lui attribuer aucune faute. (p. 160)

(483) Puis ils semèrent par-dessus la sépulture quantité de fleurs et rameaux, et, ayant fait toutes les condoléances à leur ami Ambroise, prirent congé de lui. Vivaldo et son compagnon en firent autant, et don Quichotte, qui dit adieu à ses hôtes et aux voyageurs, lesquels le prièrent de venir avec eux à Séville, disant que c'était un lieu si propre à trouver des aventures qu'en chaque rue et derrière chaque coin il s'en offre plus que nulle part ailleurs. Don Quichotte les remercia de cet avis et de la bonne volonté qu'ils montraient de lui faire plaisir, et leur dit que pour lors il ne voulait ni ne devait aller à Séville jusques à ce qu'il eût nettoyé et repurgé toutes ces montagnes des larrons et malandrins dont il était bruit qu'elles étaient toutes pleines. (p. 165-166)

(484) Le premier qui reprit ses sens fut Sancho Pança, lequel, se trouvant auprès de son seigneur, d'une voix débile et pitoyable lui dit : « Seigneur don Quichotte, ho ! seigneur don Quichotte ! (...) (p. 168)

(485) Viens çà, misérable : si le vent de la fortune, lequel jusques à présent nous a été si contraire, se vient à changer en notre faveur, nous remplissant les voiles du désir, afin que sûrement et sans aucune contrariété nous puissions prendre port en quelque'une de ces îles que je t'ai promises ; que serait-ce de toi, si, venant à la conquête, je t'en faisais seigneur ? (p. 170)

(486) (487) – Ce serait bien le diable », dit Sancho, en jetant trente aïe ! aïe ! et soixante soupirs et six-vingts « Maugré de nous », et autant de « Je renie qui m'a ici amené », il se leva, demeurant tout courbé, à la moitié du chemin, comme un arc turquois, sans pouvoir venir à bout de se redresser ; et avec toute cette peine il harnacha son âne, lequel aussi avait quelque peu profité de la trop grande liberté de ce jour-là. Il leva ensuite Rossinante, lequel, s'il eût eu en langue pour se pouvoir plaindre, assurément ni Sancho ni son maître ne lui en eussent rien dû. (p. 174)

(488) La tavernière, sa fille et la bonne Maritorne étaient toutes confuses d'ouïr les raisons de ce chevalier errant, car elles les entendaient tout de même que s'il eût parlé grec, encore qu'elles comprissent bien que toutes tendaient à faire des offres et à parler d'amour ; et, n'étant point accoutumées à tel langage, elles le regardaient et s'émerveillaient, et il leur semblait que ce fût un autre homme que ceux qu'on voyait d'ordinaire ; et ainsi, après l'avoir remercié de ses offres avec des discours et paroles d'aubergiste, le laissèrent là. Et l'Asturienne Maritorne pansa Sancho, **lequel** n'en avait pas moins besoin que son maître. (p. 177-178)

(489) Le dur, étroit, vil et perfide lit de don Quichotte était le premier au milieu de cette étable étoilée et tout auprès d'icelui Sancho fit le sien, qui n'était que d'une natte de joncs et d'une couverture, **laquelle** montrait plutôt être de canevas tondu que de laine. Après ces deux lits venait celui du muletier, fabriqué, comme on l'a dit, des bâts et de tout l'équipage de ses deux meilleurs mulets ; et il en avait douze, reluisants, polis, gras et fameux, car c'était l'un des plus riches muletiers d'Arevalo, selon que le raconte l'auteur de cette histoire qui fait particulière mention de ce muletier, d'autant qu'il le connaissait fort bien, et même l'on tient qu'il lui était quelque peu parent. (p. 178)

(490) (491) Tout la taverne était en silence et en toute icelle il n'y avait autre lumière que celle que donnait une lampe, **laquelle** brûlait pendue au milieu du portail. Ce merveilleux repos et les pensées que notre chevalier tirait continuellement des aventures qui à chaque pas son racontées aux livres, causes de sa disgrâce, lui amenèrent à l'imagination une des plus étranges folies qui se puissent bonnement imaginer, et ce fut qu'il se représenta être arrivé à un fameux château (car, comme nous avons dit, toutes les tavernes où il logeait étaient châteaux à ses yeux) et que la fille de l'hôte était la fille d'icelui, **laquelle**, vaincue de sa gentillesse et bonne grâce, était devenue amoureuses de lui et lui avait promis que cette nuit-là elle viendrait coucher avec lui un bon moment à l'insu de ses père et mère. (p. 179)

(492) Tandis qu'il songeait à ces sottises, le temps arriva et l'heure (pour lui malheureuse) de l'Asturienne, **laquelle**, tout en chemise et déchaussée, ses cheveux ramassés en une coiffe de futaine, à pas de larron et à tâtons, entra en quête du muletier dans la chambre où tous les trois étaient logés. (p. 179-180)

(493) L'Asturienne qui, toute ramassée et sans dire mot, allait tendant les mains devant elle pour chercher son bien-aimé muletier, rencontra en passant les bras de don Quichotte, **lequel** la saisit étroitement par le poignet, et, la tirant à soi (sans qu'elle osât lui dire une seule parole), la fit asseoir sur son lit. (p. 180)

(494) Et ce pauvre gentilhomme était tellement aveuglé que l'attouchement, l'halaine ni les autres choses qu'avait en soi la bonne fille ne lui découvraient point la vérité, **lesquelles** eussent pu faire vomir tout autre qu'un muletier ; bien au contraire, il lui semblait tenir entre ses bras la déesse de la beauté ; et, la tenant ainsi bien serrée, il commença d'une voix amoureuse et basse à lui dire : « Je voudrais me trouver en état, belle et haute dame, de pouvoir payer une si grande faveur comme est celle que vous m'avez faite de la vue de votre grande beauté ; [...] » (p. 180)

(495) La servante, oyant que son maître venait, et sachant qu'il était d'une humeur terrible, toute peureuse et troublée, se réfugia au lit de Sancho Pança, **lequel** dormait encore, et là elle se coucha toute en un petit peloton. Le tavernier entra, disant : « Où es-tu, putain ? Assurément ce sont ici de tes tours. » (p. 181-182)

(496) Là-dessus, Sancho s'éveilla, et, sentant ce paquet quasi sur soi, pensa que ce fût le cauchemar et commença à donner des coups de poing deçà et delà et entre autres en déchargea je ne sais combien sur Maritorne, **laquelle**, sentant la douleur et jetant bas toute honnêteté, rendit le change à Sancho avec tant d'avantage qu'en dépit de lui il s'éveilla, et, se voyant traité de cette façon, et sans savoir par qui, se levant du mieux qu'il put, embrassa Maritorne, et commencèrent entre eux la plus belle mêlée et la plus plaisante escarmouche du monde. (p. 182)

(497) Le hasard voulut que logeât cette nuit-là en la taverne un archer, de ceux qu'on appelle de la Sainte-Hernandad vieille de Tolède, **lequel**, oyant aussi l'étrange bruit de la mêlée, prit sa demi-verge et la boîte de fer-blanc où étaient ses titres et entra à tâtons en la chambre, disant : « Halte de par la justice, halte de par la Sainte-Hernandad ! » (p. 182)

(498) – Soit pour ce que ce soit, dit don Quichotte, je me fie bien davantage en ton amitié et en ta courtoisie ; et partant il faut que tu saches que cette nuit, il m'est arrivé une des plus étranges aventures que l'on saurait dire, et, pour te la raconter en peu de mots, tu sauras qu'il y a peu d'instants est venue à moi la fille du seigneur de ce château, qui est la plus gracieuse et la plus belle damoiselle qui se puisse trouver en grande partie de la terre. Que te pourrais-je dire de l'attrait de sa personne ? Et quoi des grâces de son esprit ? Quoi encore des autres choses cachées, **lesquelles**, pour garder la foi que je dois à ma dame Dulcinée du Toboso, je laisserai passer intacts et sous silence ? (p. 184-185)

(499) (500) Sancho se leva non sans douleur de ses os, et s'en alla à l'aveuglette là où était l'hôte, et, se heurtant à l'archer, **lequel** était à écouter ce qui arriverait de son ennemi, il lui dit : « Monsieur, qui que vous soyez, faites-nous cette grâce et ce bien de nous donner un peu de romarin, d'huile, de sel et de vin, dont il est besoin pour panser l'un des meilleurs chevaliers errants qui soient sur la terre, **lequel** git en ce lit mis à mal par les mains du Maure enchanté qui est en cette hôtellerie. » (p. 187)

(501) Don Quichotte, **lequel**, comme je vous ai dit, se sentait allégé et gaillard, voulut partir tout incontinent en quête d'aventures, lui étant avis que tout le temps qu'il tardait en ce lieu-là, c'était en ôter autant au monde et à ceux qui y avaient besoin de son aide et protection ; et surtout avec l'assurance et bonne confiance qu'il avait en son très précieux baume. (p. 189)

(502) Pressé par ce désir, lui-même sella Rossinante et mit le bât à l'âne de son écuyer, **lequel** il aida aussi à vêtir et à monter sur sa bête. Il monta tout incontinent à cheval, et s'approchant d'un des coins de la taverne, il prit une demi-pique qui était là, afin qu'elle lui servit de lance. (p. 189)

(503) Or, la mauvaise fortune du pauvre Sancho voulut qu'entre ces gens-là qui étaient en la taverne se trouvassent quatre drapiers de Ségovie, trois merciers des Haras de Cordoue et deux marchands de la foire de Séville, gens gaillards, bien délibérés, matois et plaisants, qui aimaient bien à rire, **lesquels**, comme incités et mus d'un même esprit, s'approchèrent de Sancho, et, le descendant de l'âne, l'un d'eux s'en alla quérir la couverture du lit de l'hôte, et, l'ayant mis sur icelle, ils levèrent les yeux et virent que le toit était un peu plus bas qu'il n'était besoin pour ce qu'ils prétendaient faire ; aussi décidèrent-ils de sortir dans la cour, qui avait le ciel pour limite. (p. 191-192)

(504) Les cris que le misérable berné faisait furent si grands qu'ils parvinrent jusqu'aux oreilles de son maître, **lequel**, s'arrêtant pour les écouter attentivement, crut que c'était quelque nouvelle aventure qui lui survenait, jusqu'à ce qu'il connût clairement que celui qui criait était son écuyer ; et tournant bride, il revint à la taverne avec un pénible galop, et, la trouvant fermée, il tourna tout à l'entour pour voir s'il trouverait par où y entrer. (p. 192)

(505) Ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est d'avoir vu que, tandis que j'assistais par-dessus les murailles de la cour aux actes de ta triste tragédie, il ne me fut pas possible de monter sur icelles, et moins encore de descendre de dessus mon Rossinante, parce qu'ils m'avaient sans doute ehcnaté : car je te jure par la foi que je dois à Dieu, si j'eusse pu y monter, ou bien mettre pied à terre, je t'eusse vengé de telle sorte que ces félons et mandrins s'en fussent ressouvenus à tout jamais, encore qu'en cela j'eusse contrevenu aux lois de la chevalerie, **lesquelles** comme je t'ai déjà dit plusieurs fois ne permettent pas qu'un chevalier mette la main sur un qui ne l'est pas, si ce n'est à son corps défendant, et en cas de nécessité urgente. (p. 194)

(506) (507) (508) (509) Ils le firent et gravirent un petit tertre duquel se pouvaient bien voir les deux troupes qui semblaient des armées à don Quichotte, si les nuées de poussière qu'ils émouvaient ne leur eussent troublé et offusqué la vue ; mais, ce nonobstant, voyant en son imagination ce qu'il ne voyait ni n'était là, il commença à dire à haute voix : « Ce chevalier que tu vois là, aux armes jaunes, **lequel** porte en son écu un lion couronné, prosterné aux pieds d'une damoiselle, c'est le valeureux Laurcalco, seigneur du Pont d'argent. L'autre, qui a pour armes des fleurs d'or et porte en son écu trois couronnes d'argent en champ d'azur, c'est le redouté Micocolemo, grand-duc de Quirocia ; l'autre, aux membres de géant et qui est à sa main droite, c'est le hardi Brandabarbaran de Bolice, seigneur des trois Arabies, **lequel** est vêtu de cuir de serpent et a pour écu une pourte qui est, à ce que l'on dit, l'une de celles du temple que Samson abattit, lorsqu'en mourant il se vengea de ses ennemis. Mais tourne les yeux de cet autre côté, et tu verras en tête de cette autre armée toujours le vainqueur et jamais vaincu, Timonel de Carcajone, prince de la Nouvelle-Biscaye, qui est armé d'armes parties par quartiers d'azur, de vert, de blanc et de jaune paille, et porte en son écu un chat d'or en champ de gueules, avec un blason qui dit Miaou, qui est le commencement du nom de sa maîtresse, **laquelle**, comme l'on dit, est la nonpareille Miaouline, fille du duc Alfegniquen de l'Algarbe. L'autre, qui charge et presse l'échine de cette puissante cavale, et porte les armes blanches comme neige, l'écu tout blanc et sans aucune devise, c'est un chevalier novice, Français de nation, appelé Pierre Papin, seigneur des baronnies d'Utrique. Cet autre qui, de ses talons ferrés, presse les flancs mouchetés de ce zèbre rapide, et porte en ses armes de vair d'azur, c'est le puissant duc de Nerbie, Espartafildo du Bois, **lequel** porte pour emblème en son écu un champ d'asperges avec une devise en castillan qui dit : Suis ma fortune. » (p. 198-199)

(510) Sur ces entrefaites, don Quichotte se leva, et, mettant la main gauche sur sa bouche, de peur que le reste de ses dents n'en sortît, empoigna de l'autre les rênes de Rossinante, **lequel** n'était point bougé d'auprès de son maître (tant il était loyal et de bon naturel), et s'en alla où était son écuyer, qu'il trouva appuyé la poitrine sur son âne, la main à la joue dans l'attitude d'un homme extrêmement pensif. (p. 203)

(511) Ils commencèrent alors à apercevoir un grand nombre de personnes en chemises, épouvantable vision qui fit perdre tout à fait courage à Sancho Pança, **lequel** commença à claquer des dents comme s'il eût la fièvre quarte et s'accrut encore ce cla-

quement de dents, lorsqu'ils virent distinctement ce que c'était, parce qu'ils découvrirent jusqu'à vingt de ces hommes en chemises, tous à cheval, portant des torches allumées en leurs mains. (p. 208)

(512) Cette étrange vision à telles heures et en lieu si désert était bien suffisante pour faire entrer de la peur au cœur de Sancho, voire même en celui de son maître ; et aussi eût-elle fait pour le regard de don Quichotte, car déjà Sancho avait fait naufrage avec toute sa valeur et son courage ; mais il advint au contraire à son maître, **lequel** en ce même point se représenta vivement en l'imagination que c'était là une des aventures de ses livres. (p. 208)

(513) La mule était ombrageuse, si bien qu'en la prenant par la bride elle s'effaroucha, se cabra, et son maître tomba en terre par-dessus la croupe. Un des valets, qui allait à pied, le voyant tomber, se mit à dire des injures à don Quichotte, **lequel**, déjà tout en colère, sans attendre davantage, mettant sa grosse lance en arrêt, attaqua un des endeuillés et le jeta par terre mal en point ; puis, retournant vers les autres qui restaient, il faisait beau voir avec quelle promptitude il les assaillait et les mettait en désarroi, car il semblait qu'en cet instant il fût venu des ailes à Rossinante, tant il allait superbe et léger. (p. 209)

(514) – Vous serez facilement satisfait, répondit le licencié ; et ainsi vous saurez qu'encore que je vous ai dit auparavant que j'étais licencié, je ne suis toutefois que bachelier et m'appelle Alphonse Lopez ; je suis natif d'Alcovendas et viens de la ville de Baeza, en compagnie d'onze autres prêtres qui sont ceux qui se sont enfuis avec les flambeaux ; nous allons à la ville de Ségovie conduire un corps qu'on y porte d'un chevalier mort à Baeza, où il a été en garde quelques temps, et, à cette heure comme je dis, nous emportons ses os à sa sépulture, **laquelle** est à Ségovie, lieu de sa naissance. (p. 210)

(515) – Je ne sais ce que ce peut être que de redresser les torts, dit le bachelier, mais moi de droit que j'étais, vous m'avez rendu tords en me rompant une jambe, **laquelle** je ne verrai plus droite tant que je vivrai ; et le grief que vous avez réparé en moi a été de me laisser si fort grevé que je le serai pour tout jamais ; et ç'a été une assez grande mésaventure pour moi, de vous avoir rencontré, vous qui allez cherchant les aventures. (p. 211)

(516) « Si d'aventure ces messieurs veulent savoir qui a été ce valeureux qui les a ainsi accommodés, vous leur direz que c'est le fameux don Quichotte de la Manche, **lequel** autrement se nomme le Chevalier de la Triste Figure. » Là-dessus le bachelier s'en fut. (p. 212)

(517) « Je pense, Sancho, que je suis excommunié pour vous mis violemment les mains en chose sacrée, juxta illud : Si quis, suadente diabolo, etc., encore que je sais bien que je n'y ai pas mis les mains, mais seulement cette lance ; et ce, d'autant plus que je ne pensais offenser aucun prêtre ni chose appartenant à l'Église, **laquelle** je respecte et adore comme catholique et fidèle chrétien que je suis, mais bien pensais-je avoir affaire à des fantômes et spectres de l'autre monde. (p. 213)

(518) Et sur ce, chassant son âne devant soi, pria son maître de le suivre, **lequel** jugeant que Sancho avait raison, sans lui répliquer davantage, le suivit. (p. 214)

(519) Ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin entre petites montagnes qu'ils se trouvèrent en une vallée spacieuse et couverte en laquelle ils mirent pied à terre ; et Sancho allégea un peu l'âne, puis, tous deux, étendus sur l'herbe verte, avec la sauce de leur appétit, ils déjeunèrent, dinèrent, goutèrent et soupèrent tout ensemble, contentant leur estomac avec bonne quantité des viandes froides que messieurs les prêtres qui accompagnaient le défunt (**lesquels** rarement se laissent souffrir) portaient sur un mulet de bagage. (p. 214)

(520) « Monsieur, ces herbes rendent témoignage qu'il n'est pas possible qu'il n'y ait pas ici près quelque fontaine ou ruisseau qui les humecte, et partant il sera bon que nous allions un peu plus avant : car nous trouverons de quoi apaiser cette terrible soif qui nous travaille, **laquelle** sans doute cause une plus grande pleine que la faim. » (p. 214-215)

(521) (522) Ce bruit les réjouit grandement, et, s'arrêtant pour écouter de quel côté il venait, ils en ouïrent à l'improviste un autre plus retentissant qui leur tempéra le contentement du premier, spécialement à Sancho, **lequel** était naturellement craintif et de peu de courage. Je dis qu'ils ouïrent que l'on donnait des coups en cadence avec un certain cliquetis de fers et de chaînes, **lesquels**, accompagnés du furieux bruit de l'eau, eussent pu inspirer de la frayeur à tout autre cœur qu'à celui de don Quichotte. (p. 215)

(523) Tu remarques bien, écuyer fidèle et loyal, les ténèbres de cette nuit, son étrange silence, le sourd et confus murmure de ces arbres, l'épouvantable bruit de cette eau que nous sommes venus chercher, **laquelle** semble tomber et se précipiter des hautes montagnes de la lune, et ce continuel battement qui nous frappe et déchire les oreilles, toutes choses qui ensemble et chacun à part soi sont suffisantes à donner de la peur et causer de l'étonnement en la poitrine de Mars même, combien plus en celle de qui n'est accoutumé à semblables aventures et rencontres ? (p. 216)

(524) (525) – Je dis donc, poursuivit Sancho, qu'en un lieu de l'Estramadure il y avait un pasteur chevrier, je veux dire qui gardait des chèvres, **lequel pasteur ou chevrier** comme je dis de mon conte, s'appelait Lope Ruyz, et ce Lope Ruyz était amoureux d'une bergère qui s'appelait Torralba, **laquelle bergère appelée Torralba** était fille d'un riche berger, et ce riche berger... (p. 219-220)

(526) (527) La Torralba, qui en fut avertie, s'en fut à ses troussees, le suivant à pied de loin et toute déchaussée, un bourdon en sa main et un bissac à son cou, où elle portait, comme le bruit est, un morceau de miroir, et un autre d'un peigne, et je ne sais quelle petite boîte de fard pour le visage ; mais qu'elle ait apporté ce qu'elle voudra, je ne me veux pas mettre à cette heure à en faire la preuve, je dirai seulement que l'on dit que le berger arriva, avec son troupeau pour passer le fleuve Guadiana, **lequel** pour lors était fort creux et quasi débordé, et, du côté qu'il y arriva, il n'y avait ni bac ni bateau, ni personne pour le passer ni lui ni son troupeau de l'autre côté de la rivière, de quoi il s'affligea fort, parce qu'il voyait que la Torralba le talonnait de près et qu'elle l'importunerait fort par ses prières et par ses larmes ; mais il regarda tant qu'enfin il vit un pêcheur lequel avait auprès de soi un bateau si petit qu'il n'y pouvait tenir qu'une personne et une chèvre à la fois ; ce néanmoins il lui parla, et tomba d'accord avec lui qu'il le passerait lui et trois cents chèvres qu'il menait. (p. 221)

(528) Cependant l'aube s'acheva de découvrir, et les choses de paraître succinctement, et don Quichotte se vit entre de grands arbres, qui étaient des châtaigniers, **les-**

quels rendent un ombrage fort obscur : il ouït que le battement de ces grands coups ne cessait point, mais il ne vit pas quelle en était la cause. (p. 224)

(529) Au pied de ces rochers il y avait certaines maisons mal bâties, plutôt ruines que maisons, et d'entre icelles ils reconnurent que le bruit de ce battement sortait, **lequel** ne cessait point encore. Rossinante s'effaroucha à ce grand bruit que faisait l'eau en tombant et à ces grands coups. (p. 225)

(530) Non loin de là, don Quichotte découvrit un homme à cheval, **lequel** portait sur sa tête quelque chose qui reluisait comme si c'eût été de l'or, et à peine l'eut-il vu qu'il se tourna devers Sancho, lui disant : [...] (p. 230)

(531) Le barbier, qui, tandis qu'il y pensait le moins, vit venir contre lui ce fantôme, n'eut d'autre remède pour esquiver le coup de sa lance que de se laisser choir de son âne, et il n'eut pas plus tôt touché terre qu'il se leva plus vite qu'un daim, et commença à courir par la plaine si légèrement que le vent ne l'eût pas atteint. Il laissa son bassin à terre, de quoi don Quichotte fut content et dit que le païen avait fort adroitement agi et avait imité le castor, **lequel**, se voyant pressé des chasseurs, arrache et tranche avec ses dents ce pourquoi il sait par instinct naturel qu'il est poursuivi. (p. 231-232)

(532) Quel pied as-tu estropié, quelle côte rompue, quelle tête cassée, pour ne mettre en oubli cette plaisanterie ? Car, à bien considérer la matière, ce ne fut autre chose que plaisanterie et passe-temps. Si je ne l'entendais ainsi, je serais déjà retourné là-bas, et aurais fait pour te venger plus de dommage que n'en firent les Grecs pour l'amour de la belle Hélène qu'on leur avait enlevée. **Laquelle**, si elle eût été en ce temps-ci, ou que ma Dulcinée eût été en celui-là, peut être assurée qu'elle n'eût pas eu une telle réputation de beauté. (p. 233)

(533) « Voici le chevalier du Soleil, ou du « Serpent » (ou bien de quelque autre enseigne, sous laquelle il pourrait avoir fait quelque grand exploit). « C'est cestui-ci, diront-ils, **lequel** a vaincu en combat singulier le gros géant Brocabruno de si grande force, celui qui a désenchanté le grand mameluk de Perse du long enchantement auquel il avait été quasi l'espace de neuf cents ans. » (p. 236)

(534) [...] de là, sans doute, on le mènera en quelque quartier du palais, richement accommodé, où, l'ayant dépouillé de ses armes, on lui apportera un riche manteau d'écarlate pour se couvrir ; et, s'il a eu bonne grâce dans son armure, il l'aura encore meilleure en pourpoint. La nuit étant venue, il soupera avec le roi, la reine et l'infante, et pendant le souper il n'ôtera point sa vue de dessus elle, la regardant à la dérobée des assistants ; et elle fera de même, avec la même sagacité, parce que, comme j'ai dit, c'est une fort discrète damoiselle. On lèvera les tables, et, à l'improviste, il entrera par la porte de la salle un affreux petit nain et une belle dame, **laquelle** vient derrière ce nain entre deux géants avec, au bout de tout cela, une certaine aventure, ourdie par un très ancien sage, telle que celui qui la mettra à fin sera tenu pour le meilleur chevalier du monde. (p. 237)

(535) Enfin, l'infante reviendra à elle et baillera ses mains blanches par le treillis au chevalier, **lequel** les baisera mille et mille fois, et les lui baignera de larmes. Ils demeureront d'accord entre eux du moyen qu'ils tiendront pour faire savoir de leurs nouvelles l'un à l'autre ; [...] (p. 238)

(536) Le père vient à mourir, l'infante est héritière, et voilà le chevalier devenu roi en deux mots. C'est incontinent le point de donner des récompenses à son écuyer, et à tous ceux qui lui auront aidé à monter à une si haute dignité. Il marie son écuyer avec une damoiselle de l'infante, **laquelle** sera sans doute celle qui aura été médiatrice de leurs amours, et qui est fille d'un haut et puissant duc. (p. 239)

(537) Avec cette permission, **laquelle** don Quichotte eût prise encore qu'on ne la lui eût pas donnée, il s'approcha de la chaîne et demanda au premier pour quels péchés il allait en si mauvais équipage. Il lui répondit que c'était pour avoir été amoureux. (p. 243-244)

(538) Don Quichotte fit la même demande au second, **lequel** ne lui répondit mot, tant il était triste et mélancolique ; mais le premier répondit pour lui et dit : [...] (p. 244)

(539) – Je l'entends ainsi », répondit don Quichotte, **lequel**, passant au troisième, lui demanda la même chose qu'aux autres, et il lui répondit promptement et tout délibérément, lui disant : [...] (p. 245)

(540) Don Quichotte passa au quatrième, qui était un homme de vénérable aspect, avec une barbe blanche qui lui descendait plus bas que la poitrine ; **lequel** oyant qu'on lui demandait la cause pourquoi il était là, commença à pleurer et ne répondit mot ; mais le cinquième condamné lui servit d'interprète et dit : [...] (p. 245)

(541) Sancho s'attrista fort de cette affaire, parce qu'il se représenta que ceux qui s'enfuyaient en donneraient avis à la Sainte-Hermandad, **laquelle**, au son du tocsin, enverrait incontinent ses archers pour chercher les malfaiteurs, et partant le dit à son maître, le priant qu'ils se départissent incontinent de là, et se retirassent en la prochaine montagne. (p. 252)

(542) Passamont n'était pas bien endurant et n'avait plus aucun doute sur l'état de don Quichotte, puisqu'il avait commis une telle folie que de leur vouloir donner la liberté : se voyant donc ainsi maltraiter, il fit signe de l'œil à ses compagnons, **lesquels**, se mettant un peu à l'écart, commencèrent à faire pleuvoir tant et tant de pierres à don Quichotte qu'il avait fort à faire à se couvrir de sa rondache ; et le pauvre Rossinante ne se souciait non plus de l'éperon que s'il eût été de bronze. (p. 253)

(543) (544) Cette nuit-là ils arrivèrent au milieu des entrailles de la Sierra Morena, où Sancho trouva bon de demeurer la nuit et quelques jours aussi, au moins tant que durerait la provision qu'il portait ; et ainsi là passèrent la nuit entre deux rochers et plusieurs chênes-lièges. Mais la fatale destinée, **laquelle** selon l'opinion de ceux qui ne sont point éclairés de la vraie foi, guide, assaisonne et compose tout à sa fantaisie, ordonna que Ginès de Passamont, ce fameux fripon et voleur, **lequel** était échappé de la chaîne par la vertu et la folie de don Quichotte, conduit par la peur de la Sainte-Hermandad qu'il avait toute raison d'appréhender, résolut de se cacher parmi ces montagnes. (p. 256)

(545) (546) – Soit, dit le chevalier de la Triste Figure : je suis fort content de ce que tu te veux servir de mon courage, **lequel** ne te manquera jamais, quand même l'âme te manquerait du corpus ; viens t'en à cette heure après moi, pas à pas, ou comme tu pourras, et fais des lanternes de tes yeux : nous ferons le tour de cette petite montagne, et

peut-être rencontrerons-nous cet homme que nous avons vu, **lequel**, sans aucun doute, n'est autre que le maître de ce que nous avons trouvé. » (p. 262)

(547) Or, tandis qu'ils considéraient la bête, ils ouïrent un sifflement comme d'un berger qui gardait des troupeaux ; et tout au même instant parurent à leur main gauche un bon nombre de chèvres, et après elles, sur le haut de la montagne, venait le chevrier qui les gardait, **lequel** était un homme assez âgé. (p. 263)

(548) – Ce que je peux vous en dire, répliqua le chevrier, c'est qu'il y a six mois, plus ou moins, il vint à une loge de bergers, distance de ce lieu-ci comme vous pourriez dire de trois lieues, un jeune homme de belle taille et de gentille disposition, **lequel** était monté sur cette mule qui est là morte, et avec le même coussin et la mallette que vous avez trouvés et auxquels vous n'avez point touché. (p. 263-264)

(549) Et il ajoutait encore beaucoup d'autres discours, **lesquels** s'acheminaient tous à dire du mal de ce Fernand, et à le taxer et accuser de trahison et de parjure. Nous le lui ôtâmes donc, mais non sans peine, et lui, sans nous répliquer une seule parole, se départit d'avec nous et courut s'embusquer parmi les halliers et les bruyères, si bien qu'il nous ôta le moyen de le suivre. (p. 266)

(550) Notre chevalier demeura fort étonné de ce qu'il avait entendu dire au chevrier, ce qui lui augmenta encore le désir de savoir qui était ce malheureux fou, et proposa ce qu'il avait déjà pensé, qui était de le chercher par toute la montagne, sans laisser ni coin ni caverne qu'il ne visitât, jusqu'à tant qu'il l'eût trouvé ; mais la fortune en disposa mieux qu'il ne pensait ni n'espérait, parce qu'au même instant, par une gorge de la montagne qui répondait au lieu où ils étaient, parut le jeune homme qu'il cherchait, **lequel** venait se disant à lui-même des choses qui ne pouvaient être entendues de près, encore moins de loin. (p. 267)

(551) Bref, le premier qui parla, après cet embrassement, fut le Déguenillé, **lequel** dit ce qui se rapportera ci-après. (p. 267)

(552) Aussitôt Sancho tira de son sac, et le berger de sa mallette, de quoi satisfaire et contenter la faim du pauvre Déguenillé, **lequel** mangea de ce qu'ils lui donnèrent comme une personne hébétée et avec tant de hâte qu'un morceau ne faisait pas place à l'autre, car il engloutissait plutôt qu'il n'avalait ; et, pendant qu'il mangeait, ni lui ni ceux qui le regardaient ne disaient un seul mot. (p. 269)

(553) L'âge crut, et avec lui l'amour de tous deux, tellement qu'il sembla au père de Lucinde que par convenance il était obligé à me refuser l'entrée de sa maison, imitant quasi en cela les père et mère de cette Thisbé tant chantée par les poètes. Ce refus ne fit qu'ajouter flamme à flamme, et désir à désir ; car, encore qu'ils imposassent silence à la langue, ils ne le purent pas faire à la plume, **laquelle**, avec plus de liberté que la langue, fait entendre à qui elle veut ce qui dedans l'âme est enclos : car souvent la présence de la chose aimée trouble et rend muette l'intention la plus résolue et la langue la plus hardie. (p. 270-271)

(554) (555) (556) « Avec cette intention, tout à l'instant même je m'en allai trouver mon père pour lui déclarer mon désir ; et, au même temps que j'entrai en la chambre où il était, je le trouvai qui tenait une lettre tout ouverte en sa main, **laquelle** il me bailla devant que je lui disse une seule parole, et me dit : « Cardénio, tu verras par cette lettre la volonté que le duc Richard a de te protéger. » Ce duc Richard, comme vous autres,

messieurs, est un des grands d'Espagne, **lequel** a ses terres au meilleur endroit de cette Andalousie. Je pris et lus la lettre, **laquelle** était si pressante que j'eusse trouvé moi-même mauvais que mon père n'eût pas accompli le contenu d'icelle. (p. 271)

(557) Mais celui qui reçut le plus de contentement de ma venue, ce fut le second fils du duc appelé Fernand, jeune homme gaillard, gentil, libéral et amoureux, **lequel** en peu de temps me prit en telle amitié qu'il donnait assez à dire à tous, et, encore que l'aîné m'aimât bien et me fit de grandes faveurs, cela n'atteignait point au degré de l'amitié que Fernand me portait, et à l'extrême du bon traitement qu'il me faisait. (p. 272)

(558) Il aimait fort la fille d'un laboureur vassal de son père, **lequel** était fort riche, elle était si belle, si sage, si discrète et si honnête, que personne de tous ceux qui la connaissaient ne pouvait résoudre en laquelle de ces choses elle était le plus parfaite, ou excellait le plus. (p. 272-273)

(559) (560) Mais, lorsqu'il me vint dire ceci, ainsi que l'on sut depuis, il avait déjà joui de la fille du laboureur sous titre d'époux, et attendait l'occasion de se découvrir sans aucun danger, appréhendant ce que le duc son père ferait lorsqu'il saurait la folie qu'il avait commise. Il advint donc que, comme l'amour chez les jeunes hommes pour la plupart n'est pas amour, mais un appétit, **lequel** a pour fin dernière le plaisir, et dès qu'ils viennent à obtenir satisfaction, ce qui semblait auparavant amour s'achève et s'en retourne en arrière, d'autant qu'il ne peut passer outre la borne que nature y a mise, **laquelle borne** n'a point été plantée à ce qui est véritablement amour ; je veux dire que, tout aussitôt que don Fernand eut joui de la fille du laboureur, ses désirs s'apaisèrent et ses affections se refroidirent, et, si auparavant il feignait de se vouloir absenter pour y remédier, alors il tâchait à bon escient de s'en aller pour ne les mettre à exécution. (p. 273-274)

(561) Il devint muet, perdit le sentiment, demeura tout étonné, et finalement en deint éperdument amoureux, comme vous le verrez par la suite du discours de ma mésaventure. Et, pour lui plus allumer le désir (**lequel** il me celait et dès qu'il était seul, découvrirait au ciel), la fortune voulut qu'il trouvât un jour un billet d'elle, par quoi elle m'encourageait à la demander à son père en mariage : il lui sembla si discret, si honnête et si plein d'amour qu'en le lisant il me déclara qu'en la seule Lucinde étaient encloses toutes les grâces de beauté et d'entendement qui étaient départies à tout le reste des femmes du monde. (p. 274)

(562) Le chevrier prit congé de don Quichotte, **lequel**, remontant sur Rossinante, commanda à Sancho de le suivre, ce que celui-ci fit de fort mauvaise grâce. (p. 278)

(563) Et, puisque ces lieux sont si à propos pour de semblables effets, il ne faut pas laisser perdre l'occasion, **laquelle** m'offre ses tresses avant tant de commodité. (p. 282)

(564) Et il se pourrait faire que je me contentasse de l'imitation seule d'Amadis, **lequel**, sans faire des folies dommageables, mais seulement de pleurs et de regrets, acquit autant de renommée que qui que ce soit. (p. 283)

(565) Étant sur ces discours, ils arrivèrent au pied d'une haute montagne, **laquelle** était quasi comme une roche taillée toute seule entre plusieurs autres qui l'entouraient. Il courait par la pente d'icelle un doux ruisseau, et tout autour s'étendait un pré

si vert et si tendre qu'il causait un grand contentement aux yeux qui le regardaient. (p. 285)

(566) Il faut que tu saches qu'une belle veuve, jeune, libre, riche, et surtout fort délibérée, devint amoureuse d'un jeu frère lai, court, gros et bien carré des reins ; son frère aîné en fut averti, **lequel**, un jour, dit à la bonne veuve par manière d'une fraternelle répréhension : [...] (p. 291)

(567) Ma nièce, il vous plaira, par cette première d'ânon, délivrer à Sancho Pança, mon écuyer, trois des cinq que j'ai laissés en ma maison et qui sont à votre charge, **lesquels trois ânon** j'ordonne lui être délivrés et payés, pour autant d'autres reçus ici comptant, et avec la présente, et sur quittance, ils seront dûment remis. (p. 293-294)

(568) Et, ôtant ses chausses à la hâte, il demeura en chemise, et tout aussitôt, sans plus ni moins, il fit deux cabrioles en l'air et deux culbutes la tête en bas et les pieds en l'air, découvrant de telles choses que, pour ne les point voir derechef, Sancho tourna bride à Rossinante, et se tint pour satisfait de ce qu'il pouvait jurer que son maître était fou ; et ainsi nous le laisserons aller son chemin jusqu'au retour, **lequel** fut bref. (p. 296)

(569) Il dit au barbier que ce qu'il avait pensé était qu'il s'habillerait à la façon d'une damoiselle errante, et que lui tâchât de s'accommoder le mieux qu'il pourrait en écuyer, et qu'étant ainsi accoutrés ils iraient trouver don Quichotte et feindraient que ce fût une damoiselle affligée et nécessiteuse, **laquelle** lui demanderait une faveur qu'il ne pourrait lui refuser à titre de valeureux chevalier errant ; [...] (p. 304-305)

I.1.27 – Léry

[1611] (1975). *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique*. Genève : J. Vignon. Cinquième et dernière édition du vivant de l'auteur. Reproduction en fac-similé. Genève : Droz.

(570) Ce dit jour doncques vingtiesme de Novembre, qu'ayans abandonné la trre, nous commēçasmes à naviger sur ceste grande & impetueuse mer Oceane, nous descouvrismes & costoyames l'Angleterre, **laquelle** nous laissions à dextre : & deslors fusmes prins d'un flot de mer qui continua douze jours : [...] (p. 9-10)

(571) Les François soustenans le contraire, & qu'ils ont leur part en ces pays nouvellement cogneus, non seulement ne se laissent pas volontiers battre aux Espagnols, moins aux Portugais, mais en ce defendant vaillamment rendent souvent la pareille à leurs ennemis : **lesquels**, pour en parler sans affection, ne les oseroyent aborder ny attaquer s'ils ne se voyoyent beaucoup plus forts, & en plus grand nombre de vaisseaux. (p. 12)

(572) Neantmoins ils tournerent & virerent tant à l'entour, qu'en fin ayans rencontré une Caravelle de pescheurs (**lesquels** voyans aller les nostres à eux se sauverēt en terre & quitterent leur vaisseau) apres qu'ils s'en furent saisis, non seulement ils y prindrent grande quantité de chiens de mer secs, des compas à naviger & tout ce qui s'y trouva jusqu'aux voiles qu'ils rapporterent, mais aussi ne pouvans pis faire aux Espagnols, desquels ils se vouloyent venger, ils mirent en fond à grands coups de haches une barque & un batteau qui estoyent aupres. (p. 15)

(573) Le mercredi matin seiziesme de Decembre, que la mer s'esmeut derechef, les vagues remplirent si soudainement la barque, **laquelle** dès le retour des isles Fortunees, estoit amaree à nostre naviere, que non seulement elle fut submergee & perdue, mais aussi deux matelotz qui estoient dedans pour la garder furent en si grād danger qu'à peine, en leur jettant hastivement des cordages, les peusmes nous sauver & tirer dans le vaisseau. (p. 16)

(574) Et au surplus diray aussi, pour chose remarquable, que comme nostre cuisinier durant ceste tempeste (**laquelle** continua quatre jours) eust mis un matin dessaler du lard dans une grande caque de bois, il y eut un coup de mer, qui de son impetuositè sautant par dessus le Tillac, l'ayant emportee plus de la longueur d'une poque hors du navire : [...] (p. 16)

(575) Ce mesme jour de Dimanche nous descouvrismes une Caravelle de Portugal, **laquelle** estant au dessous du vent de nous, & voyāt bien par ce moyen ceux qui estoient dedans qu'ils ne pourroyent resister ni fuir, calans le voile se vindrent rendre à nostre Vice Admiral. (p. 17)

(576) Et à fin qu'en recitant particulierement tant de prises de Caravelles que nous fismes en allant, je ne sois ennuyeux au lecteur : dès le lendemain & encor le vingt & neuviesme dudit mois de Decembre, nous en prismes deux autres, **lesquelles** ne firent nulle resistance. (p. 19-20)

(577) Le dimanche suyvant, apres que celuy qui estoit au get dans la grande une de nostre navire, eut, selon la coustume, crié Voile, voile, & que nous eusmes descouvert cinq Caravelles, ou grands vaisseaux (car nous ne les peusmes bien discernes), nos matelots, **lesquels** possible ne seront pas joyeux que je raconte ici leurs courtoisies, ne demdandans, qu'ou est-ce, c'est à dire d'en avoir de toutes partes, chantans le cantique devant le triomphe, les pensoyent desja bien tenir : [...] (p. 20)

(578) [...] mais parce qu'estans au dessus de nous, nous avions vent contraire, & eux cependant singloyent & fuyoyent tant qu'ils pouvoyent, nonobstant la violence qu'on fit à nos navires, **lesquelles** pour l'affection du butin, en danger de nous submerger & virer ce dessus dessous, furent armees de toutes voiles, il ne nous fut pas possible de les joindre ni aborder. (p. 20-21)

(579) Et pour dire aussi quelque chose de ces oiseaux marins, **lesquels** vivent ainsi de proye sur mer : ils sont semblablement si privez, que souventesfois il est advenu, que le posans sur les bords, cordages & mats de nos navires, ils s'y laissoyent prendre avec la main, tellement que pour en avoir mangé, & par consequent les ayans veu dedans & dehors, en voici la description. (p. 23)

(580) (581) Retournant donc à parler des autres poissons dont j'ay tantost fait mention, la Bonite, qui est des meilleurs à manger qui se puisse trouver, est presque de la façon de nos carpes communes : toutefois elle est sans escaille, & en ay veu en fort grand nombre, **lesquelles** l'espace d'environ six sepmaines en nostre voyage ne bougeront gueres d'alentour de nos vaisseaux, **lesquels** il est vraysemblable qu'elles suyvent ainsi à cause du bret & godron dont ils sont frotez. (p. 23-24)

(582) La Dorade, **laquelle** à mon jugement est ainsi appelee, parce qu'estant dans l'eau elle paroist jaune, & reluit comme fin or, quant à la figure approche aucunement

du saumon : neantmoins elle differe en cela, qu'elle est comme enfoncee sur le dos. (p. 25)

(583) Quant au reste de la forme de toutes les deux especes, j'en ay veu de cinq à six pieds de long, **lesquels** ayans la queue fort large & fourcheue, avoyënt tous un pertuis sur la teste, par où non seulement ils prenoyent vent & respiroyent, mais aussi est~as dans la mer jettoyent quelquesfois l'eau par ce trou. (p. 25-26)

(584) Au reste parce qu'il s'en trouva de petits dans le ventre de quelques uns de ceux que nous prismes (**lesquels** ainsi que cochons de lait nous fismes rostir) sans m'arrester à ce que d'autres pourroyent avoir escrit au contraire, je pense plustost que les marsouins, comme les truyes, portent leurs ventrees, que non pas qu'ils multiplient par œufs, comme font presque tous les autres poissons. (p. 28)

(585) Nous prinsmes semblablement beaucoup de Requiens, **lesquels** estâs encores dans la mer quoy qu'elle soit tranquille & coye, semblent estre tous verds : & s'en voit qui ont plus de quatre pieds de long & gros à l'avenant : [...] (p. 29)

(586) Vray est que cela ne duroit pas beaucoup, car soudain s'eslevoiyent des tourbillons, que les mariniers de Normandie appellent grains, **lesquels** apres nous avoir quelques fois arrestez tout court, au contraire tout à l'instant tempestoyët si fort dâs les voiles de nos navires, que c'est merveille qu'ils ne nous ont virez cent fois les Hunes en bas, & la Quille en haut : c'est à dire, ce dessus dessous. (p. 31-32)

(587) Voulez-vous vous aller embarquer pour vivre de telle façon ? Comme je ne vous le conseille pas, & qu'il vous en prendra encores moins d'enuie quand vous aurez entendu ce qui nous advint à nostre retour : aussi vous voudrois-je biẽ prier, que quãd on parle de la mer, & sur tout de tels voyages, vous n'en sachans autre chose que par les livres, ou qui pis est, en ayant seulement ouy parler à ceux qui n'en revindrent jamais, vous ne voulussiez pas ayant le dessus, vendre vos coquilles (comme on dit) à ceux qui ont esté à S. Michel : c'est à dire, qu'en ce poinct vous defferissiez un peu, & laississiez discours ceux qui en endurens tels travaux ont esté à la pratique des choses, **lesquelles**, pour en parler à la verité, ne se peuvët bien glisser au cerveau ny en l'entendement des hommes : sinon (ainsi que dit le proverbe) qu'ils ayent mangé de la vache enragee. (p. 24)

(588) (589) A quoy j'adjousteray, tant sur le premier propos que j'ay touché de la varieté des vents, tẽpestes, pluyes infectes, chaleurs, que ce qu'en general on voit sur mer, principalement sous l'Equateur, que j'ay veu un de nos Pilotes nommé Jean de Meun, d'Harfleur : **lequel**, bien qu'il ne sceut ny A, ny B, avoit neantmoins, par la longue experience avec ses cartes, Astrolabes, & Baston de Jacob, si bien profité en l'art de navigation, qu'a tout coup, & nommément durant la tormente, il faisoit taire un sçavant personnage (que je ne nommeray point) **lequel** cependant estant dans nostre navire, en tẽps calme triomphoit d'enseigner la Theorique. (p. 34-35)

(590) Ainsi sans intervalle, nous singlames de nostre bon vent de Nord-Nord'est, jusques à quatre degrez au delà de la ligne Equinoctiale. De là nous commençasmes de voir le Pole Antarctique, **lequel** les mariniers de Normandie appellent l'Estoile du Sud : à l'entour de laquelle, cõme je remarquay dès lors, il y a certaines autres estoiles en croix, qu'ils appellent aussi la croisee du Su. (p. 36-37)

(591) Or en tout nostre voyage nous n'avions point encore apperceu de Baleines, mais outre qu'ẽ ces endroits-la, nous en vismes d'assez pres : pour les bien remarquer, il y en eut une, **laquelle** se levant pres de nostre navire me fit si grãd peur, que veritablement, jusques à ce que je la vis mouvoir, je pensois que ce fust un rocher contre lequel nostre vaisseau s'allast heurter & briser. (p. 38)

(592) (593) Nous vismes aussi des Dauphins, **lesquels** suyvis de plusieurs especes de poissons, tous disposez & arangez comme une compagnie de soldats marchans apres leur Capitaine, paroissoyent dans l'eau estre de couleur rougeastre : & y en eut un, **lequel** par six ou sept fois, comme s'il nous eust voulu cherir & caresser, tournoya & environna nostre navire. (p. 38)

I.1.28 – Bénard

(1621). *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre Sainte*. Paris : D. Moreau.

(594) Ce qu'il y a d'habitation, sont quelques grottes ou cavernes & masures dans le rocher sous une petite montagne joignant le bord de mer, **lesquelles** sont quasi toutes rompuës & desmolies, & là quelques fois les pelerins sont contraincts de s'y retirer la nuict : [...] (p. 111)

(595) Et quelque temps apres vint le Cady avec son Dragoman & quelques autres Turcs à la porte, **lequel** apres avoir visité nos hardes, & luy avoir payé deux sequins d'or pour chacun de nous, pour le droict de la doïane nous donna licence d'entrer qui fut environ sur les trois heures apres midy, & estans conduicts & accompagnez de quelques Religieux avec leur Dragoman, nous allasmes droict à leur vonvent situé en un recoing de la ville : [...] (p. 116)

(596) Continuans nostre chemin nous vismes à gauche la tour ou maison du grand Prestre saint Symeon, **lequel** receut nostre Seigneur entre ses bras & le circonsift au Temple selon la loy mosaïque, ainsi qu'il est mentionné en l'Evangile : [...] (p. 119)

(597) Allant plus outre nous trouvasmes la fontaine ou cisterne des Mages, autrement dicts les trois Roys où l'estoille leur disparut pendant qu'ils allerent en Hierusalem pour s'informer du lieu de la naissance de nostre Seigneur, & en parler à Herodes, & à leur retour au mesme lieu elle leur aparut & les conduisit, s'arrestant au lieu où estoit nostre Seigneur, & de là à main droicte vismes le champ dit Prophete Abacuch, **lequel** portant à disner à ses laboureurs fut enlevé par les cheveux par un Ange, & porté en Babylonne dans la fosse aux Lions où estoit Daniel prisonnier pour y estre devoré, afin de luy administrer la refection corporelle. (p. 120)

(598) Et de là nous entrasmes dans la cité de Iuda, **laquelle** est situee sur une colline, n'y ayanat pas beaucoup de maisons ains plusieurs cavernes où se retirent quelques Chrestiens Grecs & Mores pauvres gens, qui ne vivent que des aumosnes des pelerins [...] (p. 122)

(599) (...) : comme fit le pere Gregoire l'un des Religieux cy-devant nommez venus avec nous, par lequel nous fusmes administrez & communiez & repeuez de la tres-saint Eucharistie, ce que nous fismes avec toute la reverence & devotion qu'il nous fut possible, après avoir veu en ce lieu le propre endroit où nostre Seigneur nasquit lequel est couvert d'une pierre serpentine enfoncée quelque peu plus bas que le marbre blanc

qui l'environne, pour remarque du saint lieu où la Vierge Marie enfant nostre Seigneur [...] (p. 124-125)

(600) (...) & ayãs cheminé environ trois quarts de lieuë, nous trouvasmes à droicte un peu hors du chemin le lieu où estoit la maison de Zacarie le Propheete, auquel lieu la Vierge vint salüer saint Elisabeth, **laquelle** toute esõnee de voir cette sainte vierge sa cousine ayant prinse la peine de venir en ces deserts & aspres rochers & si mauvais chemin, lui rendit son salut, luy disant, Et unde hoc mihi, ut venia mater domini mei ad me ? (p. 131-132)

(601) De là nous veismes le Chasteau d'Emaüs où nostre Seigneur se trouva en la compagnie de deux de ses disciples ; ce Chasteau est tout ruiné & n'y reste plus que quelques demolitions : apres que nostre Seigneur se disparut, ces deux disciples se disoient l'un à l'autre Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in via ? nostre cœur n'estoit il pas enflammé en nous lors qu'il nous parloit en chemin des choses advenues en Hierusalem sur sa mort & passion, là se voyent les ruynes d'une vieille Eglise ; **lesquels saints lieux** nous visitasmes assez à loisir. (p. 133-134)

(602) (603) [...] mais en allant lëtemët, on peut regarder & remarquer les saints lieux occupez par ces maudits & miserables Turcs, & dire ses prieres pour gagner les indulgences comme nous fismes : puis cheminans par ceste voye douloureuse, vismes à droicte la maison de la Veronique, **laquelle** voyant passer nostre Seigneur le visage tout couvert de sang qui luy ruisseloit de son precieux chef tout percé de la couronne d'espines, elle en eut telle compassion, qu'au mesme lieu elle print son voile ou mouchoir dont elle l'essuya, & pour recompense de ce bon œuvre la sacree face de nostre Seigneur demeura empreinte en ce voile **lequel** on voit encores aujourd'huy à saint Pierre de Rome. (p. 136)

(604) [...] puis passans outre par la mesme ruë nous vismes les ruines d'une chapelle jadis edifiee en l'honneur de la Vierge, **laquelle** en ce mesme lieu tomba par terre pasmee & esvanouye d'extremement douleur & tristesse, de voir nostre Seigneur son tres cher fils unique estre en si piteux estat, la face couverte de sang, couronné par derision de poignantes espines, estant courbé sous le faix trop pesant de la croix, ces malheureux le pressant de cheminer pour plustot arriver au mont de Calvaire, auquel lieu pour apaiser leur rage & furie il avoit esté condamné par Pilate d'y estre crucifié & mis en l'arbre de la croix ; [...] (p. 137 – 138)

(605) Plus avant cheminans par les ruës, nous vismes l'arche ou arcade de Pilate **laquelle** est fort haute & de la largueur de la ruë, sur laquelle arcade du costé du Levant y a une fenestre ou arcade separee d'un pilieu ou colombe de marbre regardant sur la grande ruë, par laquelle Pilate avoit accoustumé de parler au peuple [...] (p. 138)

(606) En ce lieu nostre Seigneur ayant esté envoyé & mené par les Juifs pour le presenter à Herodes de la part & par le commandement de Pilate, **lequel Herodes** apres avoir interrogé nostre Seigneur, voyant qu'il n'avoit responce ou parole comme il esperoit, il le renvoya luy ayant fait souffrir & endurer plusieurs injures, moqueries & mespris, en luy faisant porter à son retour une robe blanche comme s'il eust esté fol ; [...] (p. 139)

(607) (608) [...] ; Et de là à gauche vismes l'Eglise & Monastere dediee en l'honneur de Dieu & de sainte Anne, **laquelle Eglise** est à prsent mosquee, & n'est permis d'y entrer : au lieu d'icelle estoit jadis la maison de saint Joachim & de sainte Anne,

laquelle y conceut la Vierge Marie, & delà le gardien ou santou nous permit de descendre dans un lieu fort obscur qui est la chambre où la sacree Vierge Marie nasquit. (p. 141)

(609) Au bas de ces degrez y a une source d'eau ou cisterne qui rend grande humidité dans ceste Eglise sousterraine, **laquelle eauë** est bonne à boire ; ceux du lieu nomment ceste cisterne la fontaine du Dragon. (p. 142)

(610) [...] ; en ce mesme lieu que l'on dit estre l'entree du jardin des olives, **lequel** n'a plus forme ny ressemblance de ce beau jardin des olives, & à ce qui nous fut monstré, il n'estoit de grande estenduë, à présent il y a encores quelques vieux oliviers en certains endroits de ce jardin appartenans à des particuliers qui y ont fait des separations. (p. 145)

(611) Il nous fut aussi monstré l'endroit où saint Pierre couppa l'oreille à Malchus, **laquelle** nostre Seigneur luy remit rendant le bien pour le mal : [...] (p. 145)

(612) [...] ; en cest endroit on void grand nombre de vieux oliviers & plus loing on vient passer sur le pont de Cedron, **lequel** est faict d'une seule arcade de pierre, par dessous laquelle l'eau de ce torrent quand il vient à s'enfler par pluyes, faict son cours du Septentrion au midy ; [...] (p. 147)

(613) Proche & joignant ce Sepulchre est celuy du Roy Mannases & de Josaphat duquel cette vallee retient le nom, **lequel sepulchre** est aussi taillé dans le roc : mais il n'approche en la rien la structure & ingenieux artifice de l'ouvrage du precedent, son entree en est assez belle, faicte à la Corinthienne, & au dedans il est tout vuide comme une grotte. (p. 147-148)

(614) (615) Jadis on nōmoit ceste fontaine la fontaigne du dragō & assez pres des degrez y a une petite mosquee, & de là en costoyans le mont Moria vers celuy de Sion, un peu à main droicte vinsmes au lavatoire, ou fontaine de Siloë, **laquelle** anciennement estoit appallee la Piscine inferieure ; nostre Seigneur ayant mis de la boüe faicte de sa salive avec de la poussiere sur les yeux de l'aveugle né, il l'envoya en ce lieu pour se laver, **lequel** obeyssant au commandement de nostre Seigneur il s'y transporta, & si tost qu'il se fut lavé les yeux, il receut la clarté corporelle & spirituelle rendant graces à Dieu d'un si grand benefice : [...] (p. 149)

(616) [...] : le grand Preste Nehemias estant de retour le fit chercher par les nepveux de ceux qui l'avoient caché, & au lieu de feu ayant trouvé une eau grasse & espoisse, ils en arrouserent leur autel & les victimes de leur sacrifice, & aussi tost le feu s'alluma **lequel** brusla & consumma entierement l'holocauste. (p. 150)

(617) [...] & pendant qu'il estoit à table survint la Magdelaine penitente, **laquelle** se prosternant à ses pieds & iceux ayant arrousez de ses larmes elle les essuya de ses cheveux, & en recompense de ceste humilité, contrition & charitable office, elle obtint remission de ses pechez ; [...] (p. 157)

(618) De là continuans nostre chemin allasmes voir l'exterieur du palais ou maison d'Herodes, l'accez & entree de laquelle n'est permise aux pelerins à cause d'une mosquee qui est proche & joignante iceluy palais **lequel** se monstre estre de forme quarree y ayant plusieurs fenestres, & soustenu & orné d'un tres-grand nombre de piliers de pierre, au lieu de ceux de marbre qui jadis y estoient. (p. 158)

(619) [...] & apres descendans par une petite ruë au bout d'icelle nous trouvasmes le palais de Pilate dont est cy devant fait mention, & dautant que c'estoit nostre chemin & que de bonne fortune le reverend pere René le Sage qui estoit nostre conducteur rencontra le greffier du Sangiaco, lequel il cognoissoit, ceste rencontre faicte à l'entree de la maison avec plusieurs Turcs qui en sa saveur avec luy nous firent monter par la scala sancta, & nous menerent en la grande salle du Sangiaco auquel il fait la demeure, à l'entree de laquelle ayant deschaussé nos souïllers cōme c'est la coustusme et ayans passé au travers de ceste salle par un costé d'icelle nous fit voir à l'aise par certaines fenestres & grilles de fer le superbe & magnifique temple de Salomon tant renommé & recommandé en l'escriture sainte ; [...] (p. 158-159)

(620) (621) Au dessus on voit deux doubles rangs de vitres les unes sur les autres, & entre icelles plusieurs belles & riches colonnes de porphyre & marbre bien faconnees, lesquelles par haut ont des corniches ou avances de mesme marbre qui soustiennent au dehors une gallerie environnant tout le haut du temple, laquelle pour ses colmnes & riches peinture à la Mosaïque dont ce temple est orné, ravit l'œil d'esnloüissement & l'esprit d'admiration pour n'avoir ny le loisir ny la liberté, & encores moins la capacité de particulariser & ramasser tout ensemble ce qui se peut rapporter par parcelles : [...] (p. 159)

(622) Il y en a de pareilles aux principales mosques que j'ay veu en la Judee & terre Sainte qui est dès y a trop longtemps en la domination & tyrannie de cet infidelle Mahometan, & tournant la veüe en bas regardant ce bel & admirable edifice par le pied, je remarqué qu'il est enclos & fermé de deux murailles, la premiere qui environne la premiere cour laquelle contient environ quatre cens pas en quarré, à chaque coing d'icelle y a une porte pour entrer : [...] (p. 160)

(623) [...] nous sortismes de là sans avoir veu autre chose digne de recit, & vinsmes passer devant la prison de saint Pierre où il fut mis par le commandement d'Herodes dict Antipater, laquelle prison est quasi en son entier servant à y mettre des prisonniers & criminels, & joignant icelle au dessus, on voit le palais & demeure ancienne de Hierusalem : [...] (p. 163)

(624) Le trentiesme jour dudit mois, nous passasmes de bon matin par la voye douloureuse, & sortismes hors de la ville par la porte saint Estienne, & vinsmes passer par la vallee de Josaphat, laquelle estoit anciennement appelée la valee Royale, & depuis elle a retenu le nom du Roy Josaphat, & quelques uns la nomment aussi la vallee de Cedron, à cause du torrent de Cedron qui passe au milieu : [...] (p. 164)

(625) [...] & avec la lumiere nous vismes cette grotte ou chappelle voûtee qui est toute blanche, & la pierre qui fermoit le monument laquelle sert d'Autel pour y celebrer la sainte Messe [...] (p. 165)

(626) [...] & à quelque peu de distance de là nous allasmes voir la maison de Sy-mon le Lepreux, lequel ayant invité nostre Seigneur à disner, & lors qu'il estoit à table avec ses disciples & le Lazare, Marie Magdeleine vint se prosterner aux pieds de nostre Seigneur, & en se levant elle luy versa sur son precieux chef une boëte d'onguent aormatique [...] (p. 166)

(627) Et en remontans vers la ville du costé du septentrion, on trouve sur le chemin une belle pierre tirant sur le gris, ou en maniere de pierre à feu **laquelle** est eslevée

d'un pied de terre, & deux fois plus longue que large qui servoit lors de siege aux passans fatiguez pour eux reposer. (p. 167)

(628) Et delà nous entrasmes dans une grande place en forme quarree situee sur le mont Olivet, **laquelle** est reservee pour les Chrestiens, au milieu de laquelle est une Eglise ou Chappelle en forme ronde ayant huict faces qui soustiennent de leurs colõnes de marbre blanc un beau dome, le tout fort magnifiquement elabouré avec grand artifice, la couverture est de plomb. (p. 169)

(629) De là à gauche un peu plus avant en remontant nous fusmes voir un champ labourable, au milieu duquel on voit encores les vestiges & demolitions d'une petite chapelle ou Eglise, qui se nommoit *Domus panis*, que les premiers Chrestiens avoient fait bastir au mesme lieu où nostre Seigneur Jesus-Christ enseigna à ces Apostres l'oraison Dominicale, qui se commence ainsi *Pater noster &c.* Nostre pere qui es es cieux, &c. **laquelle** contient sommairement tout ce que nous devons journallement demander à Dieu nostre pere pour sa gloire & nostre salut. Et continuãns nostre chemin en descendant vismes une chambre [...] (p. 171)

I.2 – Fonctions prépositionnelles

I.2.1 – Bérulle

(1623). *Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité*. Paris : A. Estienne. Cote Frantext : R334.

(630) Amour aneantissant, et aneantissement d'amour, que ie reuere et adore, comme donnant existence et subsistence à vne nature humaine en la grandeur d'vne personne diuine, et comme ayant son origine dans l'excez d'vn amour increé et infiny ! ô saint esprit, esprit du pere et du fils, procedant d'eux en vnité d'origine, et les liant tous deux en vnité d'amour et d'esprit : esprit et amour eternel subsistant personnellement en la diuinité, et terminant diuinement les emanations eternelles ; ie vous adore, et vous rends grace de ceste operation sainte et admirable, **par laquelle** vous auez accomply le sacré mystere de l'incarnation ! Vous estes dans l'eternité, le terme diuin des emanations diuines : et vous estes en la plenitude des temps, le principe d'vn nouuel estat (estat de l'vnion hypostatique) qui est la source et l'origine de toutes les operations saintes, de toutes les emanations de grace que le ciel et la terre reuere ! (p. 47-48)

(631) Ie vous louë en la dignité infinie, et en tous les pouuoirs et offices que vous receuez en ceste qualité : en la relation, appartenance, et appropriation que vous auez à la trinité sainte ; au pere, en la filiation du verbe humanisé procedant de luy ; au fils, en la subsistence que vous receuez de luy ; au saint esprit, en l'operation par laquelle il vous produit, et vous vnit au verbe ! Et ie vous louë en fin en l'estat suprême, tout diuin, tout admirable, auquel vous estes entrée par ceste vnion hypostatique : et en toutes les suites, appartenances, et appennages qui sont deus à cét estat diuin, selon l'ordre de la puissance, de la sapience, et de la bienueillance du pere eternel enuers vne nature qui luy est si proche, et qui a vne plus grande intimité avec luy qu'aucune autre nature, apres sa propre essence, puis qu'elle luy est intime et conioincte par la subsistence de son fils ! (p. 51-52)

(632) Car nous auons expressément remarqué, qu'il est non seulement procedant dans l'eternité, ce qui luy conuient avec le s. esprit ; mais qu'il est le premier procedant, ce qui luy est propre et particulier : or comme en ceste qualité il est le premier qui reçoit la diuinité, qui doit estre communiquée au monde, il veult estre aussi le premier qui nous la vient donner : et nous voyons qu'il est le premier descendant du ciel en habit emprunté pour se donner au monde. Car le s.. esprit ne descend point en la terre pour y exercer vne puissance visible et manifeste qu'apres ce mystere, et apres que le fils de Dieu a consommé sur la terre toutes les manieres selon lesquelles il a voulu se donner à nous par les diuers mysteres de sa vie et de sa croix, en laquelle comme en vn holocauste il luy a pleu se consumer soy-mesme en l'excez de son amour, pour renaistre comme vn phenix en vne nouvelle vie, vie celeste et immortelle, vie qui nous prepare à l'immortalité. (p. 314-315)

(633) Mais le fils vnique de Dieu estant le principe et la source du saint esprit, il a pouuoir de le referer au pere ; il a pouuoir de le donner au monde, et de l'enuoyer à ses apostres ; il a pouuoir de l'appliquer à l'oeuvre de ce sien mystere, et d'y employer son operation comme chose sienne en son origine : laquelle est le fondement de tout ce que le fils opere par le s. esprit, entant qu'il luy donne et communique la vertu, la puissance

et la diuinité par laquelle il opere. Ce qui oste toute indecence et imperfection en l'usage de ces hautes paroles, et de ces fortes expressions **par lesquelles** nous auons designé le rapport qu'a le saint esprit au fils en ses saintes operations : dautant que ce qui n'est qu'avec imperfection dans les choses creées se retrouve par vne grande merueille sans imperfection dans les choses diuines et increées. (p. 328-329)

(634) Vous auez voulu qu'ils fussent vos enfants, en ceste qualité ils sont mes maistres, et vous m'auiez commandé de les seruir si ie veux viure de vous avec vous. Pardonnez donc, ô souuerain seigneur des hommes et des anges, si par leur commandement, et par ceste rencontre ie romps mon dessein et mon silence ; et si i'ose parler de vous, vous qui estes la sapience adorable, la parole ineffable, la splendeur admirable du pere eternel, et son verbe diuin, **par lequel** il parle et à soy-mesme, et à ses creatures. Ie ne dois pas en vn sujet qui regarde le fils de Dieu, la paix du ciel et de la terre, de Dieu et des hommes, mesler les paroles et cauillations de ces esprits contentieux. (p. 14-15)

(635) Certes cette nature ny en elle-mesme ny en ses actions, ne doit pas estre considerée selon la condition commune et ordinaire des autres natures de son espece ; mais selon sa condition et dignité nouvelle, par laquelle elle entre heureusement et sublimement dedans l'estre increé, **selon lequel** elle appartient singulierement par tant de droicts et de tiltres au verbe eternel, et par luy à la diuinité. Delaissons donc ces esprits qui se plaisent ou à ignorer ou à obscurcir par leurs debats les veritez de Dieu, et nous éleuons en esprit humble et pacifique, qui sont les deux qualitez principales que s'attribuë nostre sauueur le suiet de nos discours (p. 110-111)

(636) Et encores que Iesvs-Christ nostre seigneur soit tousiours au monde par le saint sacrement de l'eucharistie, qui est vne seconde alliance qu'il a voulu contracter avec nos personnes, en suite et en l'honneur de celle qu'il a daigné prendre avec nostre nature par l'incarnation ; si est-ce qu'il n'est pas tousiours appliqué et vny à nous par ce diuin sacrement. Car l'eucharistie, en laquelle est la grace substantielle du pere, ne nous conioinct et vnit avec Dieu que durant certaines moments, **durant lesquels** à la verité, ô grandeur ! ô puissance de nos mysteres ! Nous sommes vnies réellement et substantiellement avec luy, entant qu'une mesme substance indiuiduelle ; à sçauoir le corps et le sang de Iesvs-Christ se trouue conioinctement et en Dieu et en nous, en Dieu par subsistence personnelle, en nous par residence réelle et sacramentelle. (p. 245-247)

(637) L'homme est formé du limon de la terre, et la terre est tirée du neant : il n'y a donc que ce peu de limon qui sert comme de mur metoyen entre le neant et l'homme : mais il y a vne distance infinie entre Dieu et l'homme, entre l'estre créé et increé : et toutesfois ces deux estres se trouuent liez ensemble, et conioincts comme en vn point et en vn centre : et ces deux natures si differentes sont vnies en vne mesme personne. Ainsi l'ordre et l'vnion hypostatique est establee au monde. Dieu en la creation fit l'ordre de la nature, et au mesme temps il establee l'ordre de la grace en la terre, et celuy de la gloire au ciel : trois ordres differents et admirables, **et dans lesquels** il a voulu donner part à l'homme. (p. 264-265)

(638) C'est par ce mystere que Dieu est en la terre abbaissant sa grandeur ; et couuert de nos foiblesses, reuestu de nostre mortalité, est operant luy-mesme au milieu de nous, comme vn d'entre nous, le salut du monde. C'est par ce mystere que la terre est vn ciel, et vn nouveau ciel, **auquel** Dieu habite d'une maniere plus haute et plus auguste, plus sainte et plus diuine, qu'il n'habitoit auparauant dans le plus haut des

cieux. C'est en la foy, en l'amour et en l'hommage de ce sacré mystere que Dieu establit par luy-mesme et non par ses anges et seruiteurs, vne religion en la terre, qui ne sera iamais changée ny ostée de la terre, et qu'il a reseruée aux derniers temps ; comme aussi ce mystere porte les derniers traits de sa puissance, de son amour, et de sa sapience eternelle. (p. 4)

(639) C'est ceste occurrente necessité, ô Iesus mon seigneur, fils vnique de Dieu, fils vnique de Marie, qui m'y oblige ; et l'aduis encores de personnes, qui honorant vos grandeurs et vos mysteres veulent vous appartenir pour jamais par vn hommage particulier : **desquels** ie vous dois dire avec saint Augustin : hi sunt servi tvi fratres mei quos filios tvos esse voluisti dominos meos, quibus iussisti vt seruiam si volo tecum de te viuere. Ce sont vos servitevrs, et en ceste qualité ils sont mes freres. Vous auez voulu qu'ils fussent vos enfants, en ceste qualité ils sont mes maistres, et vous m'aez commandé de les servir si ie veux viure de vous avec vous. (p. 14)

I.2.2 – Urfé

[1610,1612] (1966). *L'Astrée : t.1 : 1ère partie : livres 1 à 12 et L'Astrée : t.2 : 2ème partie : livres 1 à 12*. Édition de Hugues Vaganay. Genève : Slatkine reprints. Cote Frantext : Q878, Q879 et Q882, Q883, Q884 et Q885.

(640) Pour la cognoissance de la bonté, elle est produite ou des actions ou des paroles, qui toutes deux ont bien besoin de presence pour estre cogneues, mais apres nullement ; car cette cognoissance se conserve dans les secrets cabinets de la memoire, **sur laquelle** nostre ame se repliant apperçoit ce qu'elle y a mis en reserve. Or je croy, madame, que vous sçavez bien que plus nous avons de cognoissance de la perfection de la personne aymée, plus aussi nostre amour s'augmente. Mais qui ne sçait que les troubles mouvements des sens empeschent infiniment la clarté de l'entendement, et que comme aux contre-poix d'une orloge l'un ne peut monter que l'autre ne descende, aussi, quand les sens s'eslevent, l'entendement s'abaisse, et se releve au contraire quand les sens sont abaissez. (Q883, 1610, p. 15)

(641) -puis qu'il est ainsi, adjousta Paris, je m'estonne que vous ne vous eslongnez de Diane, afin de l'aymer davantage. -j'ay desja dit, respondit Silvandre, que je le devrois faire, mais que je ne l'ay encore peu obtenir sur moy. Et cela vient, gentil Paris, de ce que nous sommes hommes, c'est à dire que nous ne sommes pas parfaicts, et que l'imperfection de l'humanité ne peut estre ostée tout à coup. Nous sommes bien raisonnables, mais aussi y a-t'il quelque chose qui contrarie à la raison, autrement il n'y auroit point de vices. Et c'est ceste partie de laquelle je n'ay peu encores obtenir ce point dont vous parlez, car les sens sont infiniment puissants en celui qui ayme, et quoy que l'ame soit celle qui ayme, si est-ce qu'avec les beautez de l'ame elle ayme aussi celles du corps. (Q883, 1610, p. 16-17)

(642) -si vous me le commandez, repliqua Silvandre, et que vous vueilliez avoir soin de mon troupeau jusques à mon retour, je le feray. -s'il ne faut que cela, dit Phillis, je vous le commande, et veux bien prendre garde au troupeau, **sur lequel** vous vous excusez. Lors Silvandre, comme s'il n'eust osé contrevénir à ce qu'elle luy ordonnoit, apres avoir fait une grande reverence à la nymphe, et à Paris, et puis à toute la troupe, s'en alla courant où estoit Diane, laissant Phillis la plus contente du monde de son depart, et au contraire Lycidas le plus jaloux berger de tous ceux de ceste contrée. (Q883, 1610, p. 22)

(643) Considerant que son aage n'estoit encore capable d'une serieuse affection, j'essayay de la gaigner par des actions enfantines, luy parlant toutesfois d'amour, de passion, de desir et de flamme ; non pas que je creusse qu'elle en peust ressentir encor quelque chose, mais pour l'accoustumer seulement à ces paroles, qui offensent ordinairement davantage les oreilles des bergeres, que les effets mesmes. Je continuay cette vie plus d'un an, **durant lequel** quelquefois je luy dérobois quelque baiser, quelquefois je luy mettois la main dans le sein, feignant de me jouer, à fin que cette coustume me servist à l'avenir presque comme d'une possession. (Q883, 1610, p. 29-30)

(644) Il est vray que ses pensées quelquesfois luy ostoient aussi bien la veue que l'espaisseur des arbres, parce que tout ravy en la pensée de Diane, il ne voyoit pas mesmes les choses sur lesquelles ses yeux se tournoient. Et de fortune, ayant choppé contre la racine d'un gros arbre, il revint en luy mesme, et voulant prendre le chemin de son hameau, parce qu'il s'en estoit un peu destourné, sans y penser, il parvint en un lieu du bois, où les arbres pour estre rares luy laisserent voir la lune. (Q883, 1610, p. 73-74)

(645) Encor qu'il s'entretint en ce lieu separé de chacun pour estre tout à luy-mesme, si ne laissa-t'il d'avoir la curiosité de sçavoir qui estoient ceux qui comme luy passaient les nuits sans dormir, s'assurant bien qu'il falloir que ce fust quelqu'un atteint de mesme mal qu'il estoit, faisant bien paroistre en cela qu'il est vray que chacun cherche son semblable, et que la curiosité a principalement un tres-grand pouvoir en amour, puis qu'ayant un si doux entretien que celuy de ses pensées, **pour lesquelles** il mesprisoit toutes choses, hormis la veue de Diane, il estoit toutesfois content de les interrompre, pour apprendre des nouvelles de ceux qu'il ne cognoissoit point. (Q883, 1610, p. 76-77)

(646) Et bien souvent, tout ainsi qu'avec les sens corporels, elle sent les choses corporelles et se plaist au goust, aux senteurs et aux attouchements, de mesme, aymant avec les mesmes sens, elle se plaist de voir, d'ouyr et de toucher ce qu'elle ayme, ne pouvant faire divorce d'avec eux, et separer son plaisir du leur, luy semblant que c'est leur faire tort de jouir seule de ces contentements, dont ils ont esté les commencements. Et toutesfois, si elle ne recherchoit que sa perfection, comme elle y est obligée par la raison, elle devoit rejeter bien loing ces considerations, puis que la nature nous a seulement donné les sens pour instruments, **par lesquels** nostre ame recevant les especes des choses vient à leur cognoissance, mais nullement pour compagnons de ses plaisirs et felicitez comme trop incapables d'un si grand bien. (Q883, 1610, p. 17)

(647) Ces paroles toucherent de sorte au coeur de Silvandre, cognoissant combien il avoit peu gaigné sur sa volonté, que ne pouvant cacher le desplaisir qu'il en ressentoit, son visage par un changement de couleur le descouvrit. De quoy Astrée s'appercevant : vous est-il, luy dit-elle, survenu quelque defaillance de coeur ? -il est bien mal-aisé, repliqua le berger, que ces cruelles paroles de ma maistresse ne m'affligent ; mais ne croyez pourtant que le coeur jamais me deffaille, quoy qu'elle et le ciel puissent ordonner de mon contentement et de ma vie. -n'est-ce point, respondit Astrée, temerité plustost que courage qui vous fait deffier deux telles puissances ? -ce n'est, repliqua le berger, ny temerité ny courage, mais une tres-veritable et tres-fidelle amour qui me fait parler de ceste sorte. Tels estoient leurs discours, **par lesquels** Diane cognoissoit que veritablement elle estoit aimée. Silvandre prevoyoit beaucoup de peine et peu

d'esperance, et Astrée jugeoit qu'amour jettoit en leur ame les fondemens d'une tres-belle et tres-longue amitié. Et quoy que tous trois eussent diverses pensées, si furent-elles toutesfois veritables, comme nous dirons cy-apres. (Q883, 1610, p. 90)

(648) Il me devoit pour le moins mesurer à luy-mesme, et s'il avoit peu contenir ses affections dans quelques bornes, me commander d'en faire de mesme, et non pas ayant esprouvé sa propre impuissance et le trop grand pouvoir de ce dieu, me commander chose qu'il n'avoit peu observer, encor que son aage, sa sagesse et sa prudence devoient bien pouvoir d'avantage en luy, que la jeunesse et inexperiance qui estoit en moy. Il se plaindra peut-estre, que je ne luy ay pas porté le respect que je luy devois, **et auquel** les offices de pere qu'il m'a rendus me pouvoient obliger ? Helas ! Qu'il se ressouvienne que c'est par force, et mesme qu'il ne peut se plaindre que je ne luy aye porté tout celuy qu'il pouvoit desirer, puis que j'avois plustost esleu de mourir que de luy en faire rien paroistre, ny à personne quelconque. (Q883, 1610, p. 53)

(649) -j'advoue, ayant consideré ce que vous dites, respondit la nymphe, qu'il est vray, et qu'en presence il survient plusieurs occasions qui ruinent l'amour, **desquelles** l'absence est exempte. Mais si ne sçauriez-vous me persuader qu'en voyant ce que l'on ayme, l'on n'augmente d'affection beaucoup plus qu'en ne le voyant pas, parce que l'amour se nourrissant des faveurs et des caresses, celles que l'on reçoit en presence sont beaucoup plus grandes et plus sensibles que les autres. (Q883, 1610, p. 15)

I.2.3 – Balzac

[1624, 1627] (1933, 1934). *Les premières lettres de Guez de Balzac*. Édition critique précédée d'une introduction par H. Bibas et K.-T. Butler. 2 volumes. Paris : Droz. Cote Frantext : Q687 & Q688.

(650) Vous avez un esprit tout-puissant, qui est tousjours occupé aux grandes choses, et qui se délasse dans les affaires communes : Vous estes destiné pour remplir la place de ce Cardinal qui fait aujourd'huy une des belles parties du Ciel, et qui n'a point eu encore de successeur, quoy qu'il ayt eu des heritiers et des freres. Et cela estant, qui doute qu'il ne fallust faire des prieres generales pour une santé si necessaire et si precieuse que la vostre, et que vostre vie ne vous doive estre chere, **dans laquelle** vous avez à conserver la gloire de vostre siecle ? (Q687, p. 26)

(651) Il faut donc de necessité que vous travailliez à ma conversion, que je ne sçaurais operer de mes propres forces, et que je vous serve de matiere, **de laquelle** vous faciez un homme de bien. (Q687, p. 299)

(652) Et certes si les morts sont quelque chose, comme personne n'en peut douter, ils ne sçauraient rien regretter de ce monde, **dans lequel** ils ont encore vos bonnes grâces. (Q687, p. 16)

(653) Si tost que le terme que vous m'avez donné, sera venu, et que les premieres fleurs nous auront amené les beaux jours, je m'en vais vous escouter sur ces graves et importantes matieres, et me rendre homme de bien par l'ouye, puis que c'est le sens qui est destiné à recevoir les vertus Chrestiennes, **et par lequel** le Fils de Dieu a esté conceu, et son Royaume estably entre les hommes. (Q687, p. 40-41)

(654) Toutesfois puisque la guerre nous separe l'un de l'autre, et que ce sont des occasions, **dans lesquelles** vous devez acquerir de la gloire, qui m'empeschent de vous

voir, Je me priveray volontiers du contentement que j'esperois, pour recevoir celuy que j'attens, d'oüyr parler de vostre courage en quelque part du monde que j'aille. J'eusse fort désiré que nos maux n'eussent point eu besoin de remedes de feu et de sang, et que les voyes douces eussent esté encore en nostre choix ; (Q688, p. 47-49)

(655) Et comme il y a des Rivieres qui ne font jamais tant de bien au monde que quand elles se desbordent, De mesme l'amitié n'a rien de meilleur que les excez, et peche plustost en sa moderation qu'en sa violence. Continuez donc à ne garder ny reigle ny mesure aux faveurs que vous me faictes, et afin que je sois legitiment ingrat, estant infiniment obligé, ne me laissez pas mesme des paroles, **avec lesquelles** je puisse vous remercier. Il est certain que vos dernieres lettres m'ont osté tous les termes que j'employerois en cette occasion, et pour les bons offices que je reçoÿ sans cesse de vous, il semble que vous ne vouliez de moy que de nouvelles importunitez. Cela estant, n'ayez pas peur que je vous espargne, et qu'aux grandes choses je ne me serve de vostre affection, et qu'aux petites je n'en abuse. (Q688, p. 62-63)

(656) Si tu estois Roy des Indes, ou que ta vie deust estre eternelle, je ne te deffendrois pas cet exercice : Mais puis que nous n'avons pas assez de loisir en ce monde pour acquerir de la vertu, ny trop de bien pour nous garentir de la pauvreté, croy- moy, Hydaspes, qu'il est fort dangereux de faire des naufrages en terre ferme, et outre l'argent, qui nous est beaucoup plus cher que la vie, de perdre la raison et le temps, **du dernier desquels** il n'y a point moyen de se raquiter. T'ayant dit à peu pres, bien que confusément et en desordre, les choses qu'il faut fuir, il seroit à propos de venir à celles que tu dois suivre, et de faire naistre de bonnes loix des mauvaises moeurs. Mais il est besoin de deliberer sur une matiere de telle importance, et pour en parler dignement, je n'aurois pas trop de tout mon esprit, ny de tout celuy des autres. (Q687, p. 163)

(657) Laissons la guerre au turc, et au Roy de Perse, et perdons le souvenir de ce temps malheureux, **auquel** les peres succedent à leurs enfans, et la France est plus le païs des Lansquenets, et des Suisses, que le nostre. (Q687, p. 104)

(658) Il n'y a point au monde de Palais si beaux, ny si eslevez, qui ne soient au dessous de mes pensées, et je conçoÿ en mon esprit un hermitage, **à la fondation duquel** il entre plus de choses qu'il n'en faut pour l'establissement d'une Republique. (Q687, p. 122)

(659) Il faut. Monsieur, que vous ayez servi bien secrettement l'Estat puisque personne ne le sçait que vous, et que les affaires **auxquelles** vous avez esté employé ayent esté ou fort particulieres ou fort des-honnestes, puisque jusques icy la cognoissance nous en a tousjours esté cachée. (Q688, p. 75)

I.2.4 – Descartes

(1637). *Discours de la Méthode*. Paris : Fayard. Cote Frantext : S581 et *Specimina Philosophiae : seu dissertatio de methodo*. (traduction en latin par l'auteur). Amsterdam : Danielem Elzevirium. Livre numérisé google, numéro d'identification S68UAAAAQAAJ.

(660) Mais je ne craindray pas de dire que je pense avoir eu beaucoup d'heur, de m'estre rencontré dès ma jeunesse en certains chemins, qui m'ont conduit à des considerations et des maximes, dont j'ay formé une Methode, **par laquelle** il me

semble que j'ay moyen d'augmenter par degrez ma connoissance, et de l'eslever peu a peu au plus haut point, auquel la mediocrité de mon esprit et la courte durée de ma vie luy pourront permettre d'atteindre. (p. 9)

(660lat) Sed profiteri non verebor me singulari deputare felicitati, quod a primis annis in eas cogitandi vias inciderim, per quas non difficile fuit pervenire ad cognitionem quarundam regularum sive axiomatum, quibus constat Methodus, **cujus ope** gradatim augere scientiam, illamque tandem, quam pro ingenii mei tenuitate & vitae brevitate maximam sperare liceat, acquirere posse confido. (p. 2)

(661) Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner icy la Methode que chascun doit suivre pour bien conduire sa raison : mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ay tasché de conduire la miene. Ceux qui se meslent de donner des preceptes, se doivent estimer plus habiles, que ceux ausquels ils les donnent, et s'ils manquent en la moindre chose, ils en sont blasmables. Mais ne proposant cet escrit, que comme une histoire, ou si vous l'aymez mieux que comme une fable, **en laquelle** parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut- estre aussy plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre ; j'espere qu'il sera utile a quelques uns, sans estre nuisible a personne, et que tous me sçauront gré de ma franchise. (p. 9)

(661lat) Ne quis igitur putet me hic traditurum aliquam Methodum, quam unusquisque sequi debeat ad recte regendam rationem; illam enim tantum quam ipsemet sequutus sum exponere decrevi. Qui aliis praecepta dare audent, hoc ipso ostendunt, se sibi prudentiores iis quibus ea praescribunt, videri: ide que si vel in minima re fallantur, magna reprehensione digni sunt. Cum autem hic nihil aliud promittam quam historiae, vel, si malitis, fabulae narrationem, **qua** inter nonnullas res, quas non inutile erit imitari plures aliae fortasse erunt quae fugiendae videbuntur; spero illam aliquibus ita profuturam, ut nemini interim nocere possit, & omnes aliquam ingenuitati meae gratiam sint habituri. (p. 2)

(662) Outre que les trois maximes precedentes n'estoient fondées, que sur le dessein que j'avois de continuer à m'instruire : Car Dieu nous ayant donné a chascun quelque lumiere pour discerner le vray d'avec le faux, je n'eusse pas creu me devoir contenter des opinions d'autruy un seul moment, si je ne me fusse proposé d'employer mon prope jugement a les examiner lorsqu'il seroit tems : Et je n'eusse sceu m'exemter de scrupule en les suivant, si je n'eusse esperé de ne perdre pourcela aucune occasion d'en trouver de meilleures, en cas qu'il y en eust ; Et enfin je n'eusse sceu borner mes desirs ny estre content, si je n'eusse suivi un chemin par lequel pensant estre assuré de l'acquisition de toutes les connoissances dont je serois capable, je le pensois estre par mesme moyen de celle de tous les vrais biens qui seroient jamais en mon pouvoir : d'autantque, nostre volonté ne se portant a suivre ny a fuir aucune chose, que selon que nostre entendement luy represente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse, pour faire aussy tout son mieux, c'est a dire, pour acquerir toutes les vertus, et ensemble tous les autres biens, qu'on puisse acquerir ; et lorsqu'on est certain que cela est, on ne sçauroit manquer d'estre content. (p. 28-29)

(662lat) Ac praeterea tres regulae mox expositae satis rectae mihi visae non fuissent, nisi in veritate per hanc Methodum investiganda perseverare decrevissem. Nam cum Deus unicuique nostrum, aliquod rationis lumen largitus sit ad verum a falso distinguendum, non putassem me vel per unam diem totum alienis opinionibus regendum tradere debere, nisi statuissem easdem proprio ingenio examinare, statim atque me ad hoc recte faciendum satis parassem. Nec quamdiu illas sequebar absque

errandi metu fuisset, nisi sperassem me nullam interim occasionem, meliores si quae essent inveniendi praetermissurum. Nec denique cupiditatibus imperare, ac rebus quae in potestate mea sunt contentus esse potuissem, nisi viam illam fuisset sequutus, **per quam** confidebam me ad omnem rerum cognitionem perventurum cujus essem capax, simulque ad omnium verorum bonorum possessionem ad quam mihi liceret aspirare. Quippe cum voluntas nostra non determinetur ad aliquid vel persequendum vel fugiendum, nisi quatenus ei ab intellectu exhibetur tanquam bonum vel malum, sufficiet si semper recte judicemus, ut recte faciamus, atque si quam optime possumus judicemus, ut etiam quam optime possumus faciamus; hoc est, ut nobis virtutes omnes simulque alia omnia bona quae ad nos possunt pervenire, comparemus; quisquis autem se illa sibi comparasse confidit, non potest non esse suis contentus ac beatus. (p. 17-18)

(663) Or par ces deux mesmes moyens, on peut aussi connoître la difference, qui est entre les hommes et les bestes. Car c'est une chose bien remarquable, qu'il n'y a point d'hommes si hebetes et si stupides, sans en excepter mesme les incensez, qu'ils ne soient capables d'arrenger ensemble diverses paroles, et d'en composer un discours **par lequel** ils facent entendre leurs pensées ; Et qu'au contraire, il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse estre, qui face le semblable. (p. 52)

(663lat) Hac autem eadem duplici via cognosci etiam potest discrimen quod inter homines & bruta intercedit. Observatu enim dignum est, nullos reperiri homines adeo hebetes & stupidos, ne amentibus quidem exceptis, ut non possint diversas voces apte construere, atque ex iis orationem componere; **qua** cogitationes suas patefaciant: Contra vero nullum esse aliud animal, quantumvis perfectum aut felici sidere natum, quod simile quidquam faciat. (p. 35-36)

(664) Si ce discours semble trop long pour estre tout leu en une fois, on le pourra distinguer en six parties. Et en la premiere on trouvera diverses considerations touchant les sciences. En la seconde, les principales regles de la Methode que l'Auther a cherchée. En la 3, quelques unes de celles de la Morale qu'il a tirée de cete Methode. En la 4, les raisons **par lesquelles** il prouve l'existence de Dieu, et de l'ame humaine, qui sont les fondemens de sa Metaphysique. (p. 7)

(665) Ces longues chaisnes de raisons toutes simples et faciles, dont les Geometres ont coustume de se servir, pour parvenir a leurs plus difficiles demonstrations, m'avoient donné occasion de m'imaginer, que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connoissance des hommes s'entre-suivent en mesme façon, et que pourvû seulement qu'on s'abstiene d'en recevoir aucune pour vraye qui ne le soit, et qu'on garde tousjours l'ordre qu'il faut pour les deduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si esloignées **ausquelles** enfin on ne parviene, ny de si cachées qu'on ne découvre. Et je ne fus pas beaucoup en peine de chercher par lesquelles il estoit besoin de commencer : car je sçavois desja que c'estoit par les plus simples et les plus aysées a connoître ; et considerant qu'entre tous ceux qui ont cy devant recherché la vérité dans les sciences, il n'y a eu que les seuls Mathematiciens qui ont pû trouver quelques demonstrations, c'est à dire quelques raisons certaines et evidentes, je ne doutois point que ce ne fust par les mesmes qu'ils ont examinées ; bienque je n'en esperasse aucune autre utilité, sinon qu'elles accoustumeroient mon esprit a se repaistre de veritez, et ne se contenter point de fausses raisons. (p. 21-22)

(665lat) Longae illae valde simplicium & faciliū rationum catenae, quarum ope Geometrae ad rerum difficillimarum demonstrationes ducuntur, ansam mihi dederant existimandi, ea omnia quae in hominis cognitionem cadunt eodem pacto se mutuo sequi; & dummodo nihil in illis falsum pro vero admittamus, semperque ordinem quo una ex aliis deduci possunt observemus, nulla esse tam remota ad quae tandem non perveniamus, nec tam occulta quae non detegamus. Nec mihi difficile fuit agnoscere a quarum investigatione deberem incipere. Iam enim sciebam res simplicissimas & cognitu facillimas, primas omnium esse examinandas; & cum viderem ex omnibus qui hactenus in scientiis veritatem quaesiverunt, solos Mathematicos demonstrationes aliquas, hoc est, certas & evidentes rationes invenire potuisse, satis intelligebam illos circa rem omnium facillimam fuisse versatos; mihiq̄ue idcirco illam eandem primam esse examinandam, etiamsi non aliam inde utilitatem expectarem, quam quod paulatim assuefacere ingenium meum veritati agnoscendae, falsisque rationibus non assentiri. (p. 12)

(666) A sçavoir de ceux qui se croyans plus habiles qu'ils ne sont ne se peuvent empescher de precipiter leurs jugemens, ny avoir assez de patience pour conduire par ordre toutes leurs pensées : d'où vient que s'ils avoient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont receus, et de s'escarter du chemin commun, jamais ils ne pourroient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureroient esgarez toute leur vie. Puis de ceux qui ayant assez de raison, ou de modestie, pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vray d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent estre instruits, doivent bien plutost se contenter de suivre les opinions de ces autres, qu'en chercher eux mesmes de meilleures. (p. 19-20)

(666lat) Nempe permulti sunt, qui cum plus aequo propriis ingeniis confidunt, nimis celeriter solent judicare, nunquamque satis temporis sibi sumunt ad rationes omnes circumspiciendas, & idcirco si semel ausint opiniones omnes vulgo receptas in dubium revocare, & velut a trita via recedere, non facile illi semitae quae rectius ducit semper insistent, sed vagi potius et incerti in reliquam vitam aberrabunt; Alii vero fere omnes cum satis iudicii vel modestiae habeant ad existimandum nonnullos esse in mundo qui ipsos sapientia antecedant & **a quibus** possint doceri, debent potius ab illis opiniones quas sequuturi sunt accipere, quam alias proprio ingenio investigare. (p. 9)

(667) La premiere estoit d'obeir aux lois et aux coutumes de mon païs, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grace d'estre instruit dès mon enfance, et me gouvernant en toute autre chose suivant les opinions les plus moderees, et les plus esloignées de l'excés qui fussent communement receuës en pratique, par les mieux sensez de ceux avec lesquels j'aurois a vivre. Car commenceant dès lors a ne conter pour rien les mienes propres, à cause que je les voulois remettre toutes a l'examen, j'estois assuré de ne pouvoir mieux que de suivre celles des mieux sensez. (p. 25)

(667lat) Prima erat, ut legibus atque institutis patriae obtemperarem, firmiterque illam religionem retinerem quam optimam judicabam, & in qua Dei beneficio fueram ab ineunte aetate institutus; atque me in caeteris omnibus gubernarem juxta opiniones quammaxime moderatas, atque ab omni extremitate remotas, quae communi usu receptae essent apud prudentissimos eorum cum quibus mihi esset vivendum. Cum enim jam inde inciperem iis omnibus quibus ante addictus fueram diffidere, utpote quas de integro examinare deliberabam; certus eram nihil melius facere me posse, quam si interea tempori prudentiorum actiones imitarer. (p. 14-15)

(668) J'ay esté nourri aux lettres dés mon enfance, et pourcequ'on me persuadoit que par leur moyen on pouvoit acquerir une connoissance claire et assurée de tout ce qui est utile a la vie, j'avois un extreme desir de les apprendre. Mais sitost que j'eu achevé tout ce cours d'estudes, **au bout duquel** on a coustume d'estre receu au rang des doctes, je changay entierement d'opinion, car je me trouvois embarassé de tant de doutes et d'erreurs, qu'il me sembloit n'avoir fait autre profit en taschant de m'instruire ; sinon que j'avois découvert de plus en plus mon ignorance. Et neanmoins j'estois en l'une des plus celebres escholes de l'Europe, où je pensois qu'il devoit y avoir de sçavans hommes s'il y en avoit en aucun endroit de la terre (p. 10)

(668lat) Ab ineunte aetate ad literarum studia animum adjeci; et quoniam a Praeceptoribus audiebam illarum ope certam et evidentem cognitionem eorum omnium quae ad vitam utilia sunt acquiri posse, incredibili desiderio discendi flagrabam. Sed simul ac illud studiorum curriculum absolvi, **quo decurso** mos est in eruditorum numerum cooptari, plane aliud coepi cogitare. Tot enim me dubiis totque erroribus implicatum esse animadverti, ut omnes discendi conatus nihil aliud mihi profuisse judicarem quam quod ignorantiam meam magis magisque detexissem. Attamen tunc degebam in una ex celeberrimis totius Europae scholis, in qua, sicubi in universo terrarum orbe, doctos viros esse debere cogitabam. (p. 2-3)

(669) Mais je diray seulement que j'ay resolu, de n'employer le tems qui me reste à vivre, à autre chose, qu'à tascher d'acquerir quelque connoissance de la Nature, qui soit telle, qu'on en puisse tirer des regles pour la Medecine, plus assurées que celles qu'on a euës jusques a present ; Et que mon inclination m'esloigne si fort de toute sorte d'autres desseins, principalement de ceux qui ne sçauroient estre utiles aux uns qu'en nuisant aux autres, que si quelques occasions me contraignoient de m'y employer, je ne croy point que je fusse capable d'y reussir. De quoi je fais icy une declaration, que je sçay bien ne pouvoir servir a me rendre considerable dans le monde ; mais aussy n'ayje aucunement envie de l'estre : Et je me tiendray tousjours plus obligé à ceux, **par la faveur desquels** je jouiray sans empeschement de mon loisir ; que je ne serois a ceux qui m'offriroient les plus honorables emplois de la terre. FIN (p. 68)

(669lat) Sed tantummodo dicam, decrevisse me quod superest vitae tempus nulla alia in re collocare, quam in ejusmodi naturae notitia mihi comparanda e qua in Medicinae usum certiores regulae quam hactenus exstiterint, depromi possint: Geniumque meum adeo ab omni alio propositi genere abhorrere, praesertim quod aliquibus prodesse non possit, nisi aliis noceat; ut si occasione aliqua ad id sectandum adigerer, non credam me posse eximium quid in eo praestare. Quod hic aperte profiteor, etiamsi non ignorem professionem hanc inutilem esse ad mihi auctoritatem aut existimationem aliquam comparandam; quam etiam adeo non affecto, ut me semper magis illis devinctum arbitraturus sim, **quorum favore** otio meo absque impedimento frui licebit, quam iis qui mihi dignitates amplissimas offerrent. (p. 47-48)

I.2.5 – Corneille / Académie française

(1879). *Œuvres complètes de P. Corneille suivies des œuvres choisies de Thomas Corneille*. 7 volumes. Paris : Hachette & cie. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Gallica référence 8-YE-736 (7).

I.2.5.1 – Pièces de Corneille

I.2.5.1.1 – Tome 1

(670) De dix comédies qui me sont échappées, si celle-ci n'est la meilleure, c'est la plus heureuse, et toutefois la plus malheureuse en ce point, que n'ayant pas eu l'honneur d'être vue de vous, il lui manque votre approbation, **sans laquelle** sa gloire est encore douteuse, et n'ose s'assurer sur les acclamations publiques. (p. 177 – *La galerie du palais, comédie* – À Madame de Liancour – 1634)

(671) Les anciens, **sur les exemples desquels** on a formé les règles, se donnoient cette liberté ; ils choissoient pour le lieu de leurs comédies, et même de leurs tragédies, une place publique ; mais je m'assure qu'à les bien examiner, il y a plus de la moitié de ce qu'ils font dire qui seroit mieux dit dans la maison qu'en cette place. (p. 234 – *Examen de la galerie du palais* – 1634)

I.2.5.1.2 – Tome 3

(672) Bien plus, j'ai feint que cette Léontine, ne croyant pas pouvoir cacher longtemps cet enfant que Maurice avoit commis à sa fidélité, vu la recherche exacte que Phocas en faisoit faire, et se voyant même déjà soupçonnée et prête à être découverte, se voulut mettre dans les bonnes grâces de ce tyran, en lui allant offrir ce petit prince dont il étoit en peine, **au lieu duquel** elle lui livra son propre fils Léonce. (p. 60 – *Héraclius*, Au Lecteur – 1647)

(673) On n'y a pas aimé la surprise **avec laquelle** Pertharite se présente au troisième acte, quoique le bruit de son retour soit épandu dès le premier, ni que Grimoald reporte toutes ses affections à Éduige, sitôt qu'il a reconnu que la vie de Pertharite, qu'il avoit cru mort jusque-là, le mettoit dans l'impossibilité de réussir auprès de Rodelinde. (p. 342 – *Examen de Pertharite* – 1663)

(674) L'action principale est le mariage de Persée avec Andromède ; son nœud consiste en l'obstacle qui s'y rencontre du côté de Phinée, à qui elle est promise, et son dénouement en la mort de ce malheureux amant, **après laquelle** il n'y a plus d'obstacle. (p. 175 – *Examen d'Andromède* – 1660)

(675) Ce grand jardin, qui en fait la scène, est composés de trois rangs de cyprès, **à côté desquels** on voit alternativement en chaque châssis des statues de marbre blanc à l'antique, qui versent de gros jets d'eau dans de grands bassins soutenus par des Tritons qui leur servent de piédestal, ou trois vases qui portent, l'un des oranges, et les deux autres diverses fleurs en confusion, chantournées et découpées à jour. (p. 11 – *La conquête de la Toison d'or*, Ac.I (didascalie) – 1660)

I.2.5.2 – *Sentimens sur le Cid* (Tome 2)

Sentimens de l'Académie françoise sur la tragi-comédie Cid (1637)

(676) Or, qu'une mère aille laver le corps de sa fille sur le rivage, et que la mer y en jette un autre, ce sont des choses qui, considérées séparément, n'ont rien qui ne soit ordinaire ; mais qu'au même lieu et au même temps qu'une mère lave le corps de sa fille elle voie arriver celui de son fils, qu'elle croyait plein de vie et en sûreté, c'est un

accident tout à fait étrange, **et dans lequel** deux choses communes en produisent une extraordinaire et merveilleuse. (p. 72)

(677) D'autre côté, les hyperboles excessives, et qui sont véritablement de théâtre, dont tout le rôle de ce comte est rempli, et l'insupportable audace avec laquelle il parle du roi son maître, qui, à le bien considérer, ne l'avoit point trop maltraité en préférant don Diègue à lui, nous font croire que le nom de fanfaron lui est bien dû, que l'observateur le lui a donné avec justice. (p. 80)

(678) En effet, nous en avons la principale obligation aux agréables différends qu'ont produits la *Hierusalem* et la *Pastor fido*, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre des deux plus grands poètes de delà les monts, **après lesquels** peu de gens auroient bonne grâce de murmurer contre la censure, et de s'offenser d'avoir une aventure pareille à la leur. (p. 68)

(679) Il nous a semblé qu'au lieu de l'ordre qu'il a tenu pour examiner celui-ci, il eût fait plus régulièrement de considérer, l'un après l'autre, la fable, qui comprendre l'intention et la disposition du sujet ; les mœurs, qui embrassent les habitudes de l'âme et ses diverses passions ; les sentimens, **auxquels** se réduisent les pensées nécessairement à l'expression du sujet ; et la diction, qui n'est autre chose que le langage poétique : car nous trouvons que, pour en avoir usé d'autre sorte, ses raisonnemens en paroissent moins solides, et que ce qu'il y a de plus fort dans ses objections en est affoibli. (p. 71)

I.2.6 – Sévigné

[1675,1680] (1973,1974). *Correspondance : t.1 : 1646 – 1675 et Correspondance : t.2 : 1675-1680*. Édition de Roger Duchêne. Paris : Gallimard. Cote Frantext : R222, R223, R224, R225, R226, R227, R228, R229, R232.

(680) J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée de monsieur le coadjuteur, et ne doute pas qu'elle ne fasse un très grand effet. Je l'envoyai dès hier à Nantes, à M Le Maréchal De La Meilleraye, et je ne vous puis dire à quel point je vous suis obligée de la diligence avec laquelle vous m'avez rendu ce bon office. En cela j'ai bien reconnu votre manière ordinaire, et en vérité je vous en remercie d'aussi bon coeur que, de bon coeur, vous avez pris cette peine. (R222, t.1, p. 16)

(681) Mais, monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez juste. Le lendemain, vous le cassez ; vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion. -mais cependant, a dit monsieur le chancelier, quoique vous ne reconnaissiez pas la chambre, vous lui répondez, vous présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. -il est vrai, monsieur, a-t-il répondu, j'y suis. Mais je n'y suis pas par ma volonté ; on m'y mène. Il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main. Peut-être pouvait-on bien me l'épargner, après les services que j'ai rendus et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. » après cela, monsieur le chancelier a continué l'interrogation de la pension des gabelles, où M Fouquet a très bien répondu. (R222, t.1, p. 55-56)

(682) Méchante ! Pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors ? Vous avez peur que je ne meure de joie ? Mais ne craignez-vous point aussi que je meure du déplaisir de croire voir le contraire ? Je prends D'Hacqueville à témoin de

l'état où il m'a vue autrefois. Mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien **sans lequel** la vie m'est dure et fâcheuse ; ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. Mme De Guénégaud m'a mandé de quelle manière elle vous a vue pour moi. Je vous conjure, ma bonne, d'en conserver le fond, mais plus de larmes, je vous en conjure ; elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable. (R222, t.1, p. 160)

(683) Je vous crois présentement à vos états ; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience, et du procédé de l'évêque, **sur lequel** je ne serai pas si aisée à contenter que l'année passée. Adieu, ma très bonne et très aimable ; vous savez bien si je suis à vous et si vous pouvez compter sûrement sur mon amitié. Dubois m'a mandé que depuis qu'il avait écrit à Lyon et à Pierrelatte, vos paquets venaient fort bien. (R223, t.1, p. 352)

(684) Ce matin monsieur le chancelier a interrogé M Foucquet, mais la manière a été différente. Il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par Berrier. Il a dit au rapporteur de lire l'article sur quoi on voulait interroger l'accusé. Le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si longtemps qu'il était dix heures et demie quand on a fini. Il a dit : « qu'on fasse entrer Foucquet » , et puis il s'est repris : « M Foucquet ». Mais il s'est trouvé qu'il n'avait point dit qu'on le fît venir, de sorte qu'il était encore à la bastille. On l'est donc allé quérir ; il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois ; il a fort bien répondu. Pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates **sur lesquelles** on l'aurait fort embarrassé, si on avait été bien habile et bien éveillé. Mais, au lieu d'être alerte, monsieur le chancelier sommeillait doucement. (R222, t.1, p. 62)

(685) Mes paroles sont assez bonnes (je les range comme ceux qui disent bien), mais la tendresse de mes sentiments me tue. Par exemple, je n'ai point été trompée dans les douleurs d'être séparée de vous. Je les ai imaginées comme je les sens. J'ai compris que rien ne me remplirait votre place, que votre souvenir me serait toujours sensible au coeur, que je m'ennuierais de votre absence, que je serais en peine de votre santé, que jour et nuit je serais occupée de vous. Je sens tout cela comme je l'avais prévu. Il y a plusieurs endroits **sur lesquels** je n'ai pas la force d'appuyer. Toute ma pensée glisse sur cela, comme vous dites si bien, et je n'ai point trouvé que le proverbe fût vrai pour moi, d'avoir la robe selon le froid ; je n'ai point de robe pour ce froid-là. (R223, t.1, p. 315)

(686) Les réflexions que vous faites sur la mort de M De Guise sont admirables ; elles m'ont bien creusé les yeux dans mon mail, car c'est là où je rêve à plaisir. Le pauvre La Mousse a eu mal aux dents, de sorte que, depuis longtemps, je me promène toute seule jusqu'à la nuit, et dieu sait à quoi je ne pense point. Ne craignez point pour moi l'ennui que me peut donner la solitude. Hors les maux qui viennent de mon coeur, **contre lesquels** je n'ai point de forces, je ne suis à plaindre sur rien. Mon humeur est heureuse, et s'accommode et s'amuse de tout ; et je me trouve mieux d'être ici toute seule que du fracas de (R223, t.1, p. 328-329)

(687) Il est vrai que jamais un homme n'a été mieux né, ni avec des sentiments plus droits et plus souhaitables, avec une très belle physionomie, et une très grande tendresse pour vous. Tout cela le rendait aimable, et pour vous, et pour tout le monde ; je comprends aisément votre douleur, puisque je la sens en moi. Cependant, ma bonne, j'entreprends de vous amuser un quart d'heure, et par des choses où vous avez intérêt et par le récit de ce qui se passe dans le monde. Monsieur D'Uzès a écrit un mémoire

admirable de tout ce qu'il trouve à propos de faire savoir à M Colbert, **auquel** il n'ose parler, à cause de la vision que son nom porte la petite vérole. Il n'y a qu'à admirer tout ce que fait Monsieur D'Uzès, et vous ne pouvez mettre vos intérêts en de meilleures mains. Il augmente, il diminue, il rectifie toutes vos pensées, et fait si bien qu'on ne peut rien souhaiter au delà de ce qu'il fait. (R223, t.1, p. 437)

(688) Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise. Voici la nôtre : quatorze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire ; quelquefois retirés chez eux comme des bretons ; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres ; mais toujours de bonnes et de grandes alliances. Celles de trois cent cinquante ans, **au bout desquels** on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. (R222, t.1, p. 106)

(689) L'ambassadeur s'étendit fort au long sur les justifications qui étaient dans la lettre, et que messieurs les états s'étaient examinés scrupuleusement, pour voir ce qu'ils auraient pu faire qui déplût à sa majesté, qu'ils n'avaient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendaient dire que tout ce grand armement n'était fait que pour fondre sur eux, qu'ils étaient prêts de satisfaire sa majesté dans tout ce qu'il lui plairait d'ordonner, et qu'ils le suppliaient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avaient eues pour eux **et auxquelles** ils devaient toute leur grandeur. Le roi prit la parole et, avec une majesté et une grâce merveilleuses, dit qu'il savait qu'on excitait ses ennemis contre lui, qu'il avait cru qu'il était de sa prudence de ne se pas laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avait obligé à se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin qu'il fût en état de se défendre, qu'il lui restait encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il ferait ce qu'il trouverait le plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son état (R223, t.1, p. 409)

I.2.7 – Vaugelas

(1709). *De la vie et des actions d'Alexandre le Grand, De la Traduction de M. de Vaugelas. Dernière édition. Sur une Copie de l'Auteur, trouvée depuis la première et la seconde Impression. Avec les suppléments, De Jean Freinshemius sur Quinte-Curce, traduits par feu Monsieur Du Rier [sic].* 2 volumes. Paris : Brunet. Bibliothèque Nationale de France, cote J 10705, J 10706. Fac-similé de l'édition originale, reproduite dans AYRES-BENNETT, W & CARON, P. (1996). *Les Remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas.* Paris : Presses de l'École Normale Supérieure.

(La pagination des occurrences est celle, dans l'ordre, de l'édition d'Ayres-Bennett & Caron puis du manuscrit de l'édition originale.)

(690) Mais comme ils se virent investis, & que de jour en jour la nécessité les pressoit, ils demanderent soixante jours de trêve, **au bout desquels** ils promirent de se rendre s'ils n'estoient secourus ; de sorte que le secours ne venant point, ils se rendirent au jour assigné.

(690lat) Ceterum, ut circumsederi arcem, et omnia sibi in dies artiora uiderunt esse : sexaginta dierum indutias pacti, ut nisi **intra eos** auxilium Darius ipsis misisset,

dederent urbem : postquam nihil inde praesidii mittebatur, ad praestitutam diem permisere se regi. (p. 60 (I:260-261))

(691) Premièrement, on portoit des Autels d'argent, **sur lesquels** il y avoit du feu, qu'ils appelloient éternel & sacré ; & les Mages suivoient, chantant des Hymnes à la façon du pays : Ils estoient accompagnez de trois cens soixante-cinq jeunes garçons, selon le nombre des jours de l'année, vêtus de robes de pourpre.

(691lat) Ignis, quem ipsi sacrum et aeternum uocabant, **argenteis altaribus** praeferebatur. Magi proximi patrium carmen canebant. Magos trecenti et sexaginta quinque iuuenes sequebantur, pumiceis amiculis uelati, diebus totius anni pares numero: (p. 66 (I:272))

(692) Ceux qu'ils appelloient les Doriphores venoient après, qui portoient le manteau du Roi, & marchaient devant son char, **sur lequel** il paroissoit haut élevé comme sur un Thrône. Ce char étoit enrichi des deux côtes d'images de Dieux d'or & d'argent ;

(692lat) Doryphori uocabantur proximum his agmen, soliti uestem excipere regalem; hi currum regis anteibant, **quo** ipse eminens uehebatur. Vtrumque currus latus deorum simulacra ex auro argentoque expressa decorabant; (p. 66 (I:273))

(693) Au dos de ces montagnes, dans les endroits les plus reculez, il y a trois entrées fort étroites & de difficile accès, **par l'une desquelles** il faut passer pour entrer dans la Cilice ; & au bas, en tirant vers la mer, on découvre des plaines arrosées de quantité de ruisseaux

(693lat) Per hoc dorsum, qua maxime introrsum mari cedit, asperis tres aditus et perangusti sunt : **quorum uno** Cilicia intranda est, campestris eadem qua uergit ad mare, planiciem eius crebris distinguentibus riuis: (p. 68, (I:277))

(694) Sur ces entrefaites, il reçut des lettres de Parmenin, celui de tous les Grands de sa Cour en qui il se fioit le plus, **par lesquelles** il lui mandoit, qu'il se gardât de Philippe, que Darius avoit corrompy en lui promettant mille talens & sa sœur en mariage.

(694lat) Inter haec a Parmenione, fidissimo purpuratorum, litteras accipit, **quibus** ei denuntiabat ne salutem suam Philippo committeret: mille talentis a Dario, & spe nuptiarum sororis eius esse corruptum. (p. 72 (I:284))

(695) Toutefois ils n'eurent jamais l'assurance de combattre ceux qui venoient à eux, ni de charger en queue ceux qui étoient passez, mais à la seule vûë des frondeurs ils prirent l'épouvante & la fuite, ce qui assura à Alexandre le flanc de sa bataille, **pour lequel** il avoit toujours appréhendé qu'il ne fût endommagé d'enhaut.

(695lat) At illi neq ; obstare uenientibus, nec circumire praetergressos aussi ; funditorum maxime adspectu territi : profugerant, eaque res tutum Alexandro agminis latus, **quod** ne superne incesseretur timuerat, praestitit. (p. 80 (I:301))

(696) Du côté des Macedoniens, il y en eut peu de tuez, & ce fut de ceux qui donnerent des premiers avec plus de furie, **parmi lesquels** Alexandre fut blessé legerement d'un coup d'épée à la cuisse droite.

(696lat) Macedonum quoque non quidem multi, sed promptissimi tamen caesi sunt: **inter quos** Alexandri dextrum femur leuiter mucrone perstrictum est. (p. 84 (I:308))

(697) Parmenion s'étant assuré de cet homme ouvrit les lettres, **par lesquelles** ce Gouverneur mandoit à Alexandre, qu'il lui envoyât promptement un de ses Capitaines avec quelques gens; si bien qu'il lui renvoya le Mardien bien accompagné, qui néanmoins s'étant échappé de ses gardes arriva à Damas avant le jour.

(697lat) Parmenio adseruari eo iusso litteras aperit: **in quis** erat scriptum; ut mature Alexander aliquem ex ducibus suis mitteret, cum manu exigua Itaque, re cognita, Mardum datis comitibus ad proditorem remittit. Ille e manibus subtodientium lapsus, Damascum ante lucem intras. (p. 90 (I:320))

(698) On estoit déjà parvenu jusqu'à ceux qui avoient fui les premiers, où l'on prit quantité de femmes, dont la plupart traînoient leurs petits enfans par la main, **parmi lesquelles** estoient trois jeunes Princesses fille d'Ochius qui avoit régné avant Darius, déchuës depuis quelque tems de la gloire de leur Père, mais accablées par la pesanteur de ce dernier coup.

(698lat) Iamque etiam ad eos, qui primi fugerant, uentum erat: feminae pleraque; paruos trahentes liberos ibant, **inter quas** tres fuere uirgines, Ochi qui ante Darium regnauerat, filiae, olim quidem ex fastigio paterno rerum mutatione detractae; sed tum sortem earum crudelius aggrauante fortuna. (p. 91 (I:323))

(699) Ce miserable Prince courut toute la nuit avec peu de suite, car tous n'avoient pas pris même route, & la plupart de ceux qui l'accompagnoient, n'avoient pû le suivre à cause qu'il changeoit souvent de chevaux. Enfin il arriva à Onches, où il fut reçu par quatre mille Grecs, **avec lesquels** il s'avança vers l'Eufrate, croyant ne plus rien avoir que ce qu'il occuperoit le premier.

(699lat) Pauci regem sequebantur: nam nec eodem omnes fugam intenderant; & deficientibus equis, cursum eorum, quos rex subinde mutabat, aequare non poterant. Unchas deinde peruenit, ubi excepere eum Graecorum quattuor milia: **cum quibus** ad Euphratem contendit; id demum credens fore ipsius, quod celeritate praripere potuisset. (p. 93 (I:329))

I.2.8 – Bergerac

[1655] (1921). *Les Estats et empires de la lune et Les Estats et empires du soleil*. Édition de Frédéric Lachèvre. Paris : Champion. Cote Frantext : Q765 et Q766.

(700) Là, tous les jours, dans les retraittes les plus sauvages de ces affreuses solitudes, ce bon vieillard offroit à Dieu, d'un esprit espuré, son coeur en holocauste, quand de l'arbre de science que vous sçavés qui est en ce jardin, un jour, estant tombée une pomme dans la rivière au bord de laquelle il est planté, elle fut portée, à la mercy des vagues, hors le paradis, en un lieu où le pauvre Enoc, pour sustenter sa vie, prenoit du poisson à la pesche. Ce beau fruit fut arrêté dans le filet, il le mangea. (Q765, p. 26)

(701) Si quelquefois vous les remarqués bien loing, c'est à cause que les nuages d'un climat esloigné se trouvant disposez à recevoir cette impression, font rejaillir jusques à vous ces légères images de feu, ainsy qu'une vapeur autrement située se trouve propre

à former l'arc en ciel. Je ne vous instruiray pas davantage, aussy bien la pomme de science n'est pas loing d'icy, aussy tost que vous en aurez mangé, vous serez docte comme moy. Mais surtout gardés-vous d'une mesprise ; la plupart des fruicts qui pendent à ce végétant sont environnés d'une escorce de laquelle si vous tastés, vous descendrés au dessous de l'homme au lieu que le dedans vous fera monter aussy hault que l'ange. (Q765, p. 30)

(702) Après avoir esté fort longtemps à tomber, à ce que je préjugé, car la violence du précipice doit m'avoir empesché de le remarquer : le plus loin dont je me souviens est que je me trouvé sous un arbre, embarrassé avec trois ou quatre branches assez grosses que j'avois esclatées par ma cheute, et le visage mouïllé d'une pomme qui s'estoit escachée contre. Par bonheur ce lieu-là estoit, comme vous le sçaurés bientost, le paradis terrestre, et l'arbre sur lequel je tombé se trouva justement l'arbre de vie. ainsy vous pouvés bien juger que, sans ce miraculeux hazard, j'estois mille fois mort. J'ay souvent depuis faict réflexion sur ce que le vulgaire assure qu'en se précipitant d'un lieu fort hault on est estouffé auparavant de toucher la terre, et j'ay conclu de mon aventure qu'il en avoit menti, ou bien qu'il falloit que le jus énergique de ce fruict qui m'avoit coulé dans la bouche eust rappellé mon ame qui n'estoit pas loin de mon cadavre encore tout tiède, et encore tout disposé aux fonctions de la vie. (Q765, p. 20-21)

(703) Quand je connus que toutes les raisons par lesquelles je prétendois le convaincre s'en alloient au vent, je donnay tout bas quelques ordres à dix ou douze mille de mes sujets, et incontinent le rossignol apperçut à ses pieds une rivière couler sous un bateau, et le bateau floter dessus ; il n'estoit grand que ce qu'il devoit l'estre pour me contenir deux fois. Au premier signal que je leur fis paroistre, mes aigles s'envolèrent, et je me jettay dans l'esquif, d'où je criay au rossignol que s'il ne pouvoit encor se résoudre à m'abandonner si tost, qu'il s'embarquât avec moy. (Q766, p. 144)

(704) Les pôles sont les bouches du ciel par lesquelles il reprend la lumière, la chaleur et les influences qu'il a répanduës sur la terre ; autrement, si tous les trésors du soleil ne remontoient à leur source, il y auroit longtemps (toute sa clarté n'estant qu'une poussière d'atômes enflâmmés qui se détachent de son globe) qu'elle seroit éteinte et qu'il ne luiroit plus, ou que cette abondance de petits corps ignés qui s'amoncèlent sur la terre pour n'en plus sortir l'auroient déjà consommée. (Q766, p. 176)

(705) -ce n'est pas connoistre, dit-il, la dignité de nostre nation, en faveur de qui l'univers ne produit des hommes que pour nous donner des esclaves, et pour qui la nature ne sçauroit engendrer que des matières de rire. » il me supplia en suite de luy apprendre comme je m'estois osé hasarder de gravir à la lune avec la machine dont je luy avois parlé. Je luy respondis que c'estoit à cause qu'il avoit emmené les oyseaux sur lesquels j'y pensois aller ; il sousrit de cette raillerie, et environ un quart d'heure après le roy commanda aux gardiens des singes de nous ramener, avec ordre exprès de nous faire coucher ensemble, l'espagnol et moy, pour faire en son royaume multiplier nostre espèce. (Q765, p. 45)

(706) (707) Il vouloit nous enseigner, sous cet énigme, que les plantes possèdent privativement la philosophie parfaite. Souvenés-vous donc, ô de tous les animaux le plus superbe, qu'encore qu'un chou que vous couppés ne dise mot, il n'en pense pas moins ; mais le pauvre végétant n'a pas des organes propres à hurler comme nous, il n'en a pas pour frétiler ny pour pleurer, il en a toutefois par lesquels il se plaint du tour que vous luy faites et par lesquels il attire sur vous la vengeance du ciel. Que si

vous me demandés comme je sçay que les choux ont ces belles pensées, je vous demande comme vous sçavés qu'ilz ne les ont point et que tel, par exemple à vostre imitation ne dise pas le soir en s'enfermant : « je suis, monsieur le chou frizé, vostre très humble serviteur, chou cabus. » (Q765, p. 69-70)

(708) J'ay voulu m'excuser sur ce que j'estois enfermé trop étroitement ; mais il m'a répondu qu'il viendrait un homme envoyé du geolier pour me tenir compagnie, **auquel** je n'aurois qu'à commander de sa part de me conduire à l'église et me reconduire en prison ; que je luy recommandasse le secret, et d'obéir sans réplique, sur peine de mourir dans l'an ; et s'il doutoit de ma parole, je luy dirois, aux enseignes qu'il est confrère du scapulaire. (Q766, p. 111)

(709) Après la bataille donnée, on compte les blessez, les morts, les prisonniers, car pour les fuyards il ne s'en veoit point. Si les pertes se trouvent esgales de part et d'autre, ilz tirent à la courte paille à qui se proclamera victorieux. Mais encore qu'un roy eust deffaict son ennemy de bonne guerre, ce n'est encore rien faict, car il y a d'autres armées peu nombreuses de sçavants et d'hommes d'esprit, **des disputes desquels** despend entièrement le vray triomphe de la servitude des estats. Un sçavant est opposé à un autre sçavant, un spirituel à un autre spirituel et un judicieux à un autre judicieux : au reste, le triomphe que remporte un estat en cette façon est compté pour trois victoires à force ouverte. (Q765, p. 55)

I.2.9 – Molière

(1855). *Œuvres complètes de Molière. Nouvelle édition augmentée d'une vie de Molière et de notices sur chaque pièce par Émile de la Bédollière*. 4 volumes. Paris : Barba. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Gallica référence YF-3196.

I.2.9.1 – Tome 1

(710) [...] sortant de l'accablement dans lequel il était plongé (p. 224 – *L'école des Maris*, AIII SX (didascalie) – 1661)

(711) SGANARELLE. Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, // Le malheureux tison de ta flamme secrète, // Le drôle avec lequel...

LA FEMME DE SGANARELLE. **Avec lequel**, Pursui.

SGANARELLE. **Avec lequel**, te dis-je... et j'en crève d'ennui. (p. 251 – *Sganarelle*, Ac.I Sc.VI – 1660)

(712) Tu la verras paraître, // Si de mes actions j'étais tout à fait maître : // Mais quoi ! Mon père l'est ; comme il a volonté, // Ainsi que je l'apprends d'un paquet apporté, // De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte, // J'empêche qu'un rapport de tout ceci l'irrite. // Donc avec Trufaldin, car je sors de chez lui, // J'ai voulu tout exprès agir au nom d'autrui ; // Et, l'achat fait, ma bague est la marque choisie // **Sur laquelle** au premier il doit livrer Célie. (p. 50 – *L'étourdi*, Ac.II Sc.IX (Léandre) – 1655)

I.2.9.2 – Tome 2

(713) Mon Dieu ! Le calcul est juste ; et là-dessus je vous dirai franchement et en ami, comme vous m'avez fait promettre de vous parler, que le mariage n'est guère votre fait. C'est une chose à laquelle il faut que les jeunes gens pensent bien mûrement avant que de la faire : mais les gens de votre âge n'y doivent point penser du tout ; et si l'on dit que la plus grande de toutes les folies est celle de se marier, je ne vois rien de plus mal à propos que de la faire, cette folie, dans la saison où nous devons être plus sages. (p. 124 – *Le mariage forcé*, Sc.II (Géronimo) – 1664)

(714) Mais, puisqu'on vous a commandé de travailler sur le sujet de la critique qu'on a faite contre vous, que n'avez-vous fait cette comédie des comédiens dont vous nous avez parlé il y a longtemps ? C'était une affaire toute trouvée et qui venait fort bien à la chose ; et d'autant mieux, qu'ayant entrepris de vous peindre, ils vous ouvraient l'occasion de les peindre aussi, et que cela aurait pu s'appeler leur portrait à bien plus juste titre que tout ce qu'ils ont fait ne peut être appelé le vôtre : car vouloir contrefaire un comédien dans un rôle comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, et se servir des mêmes traits et des mêmes couleurs qu'il est obligé d'employer aux différents tableaux des caractères ridicules qu'il imite d'après nature ; mais contrefaire un comédien dans des rôles sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de personnages ne veulent ni les gestes ni les tons de voix ridicules dans lesquels on le reconnaît. (p. 241 – *L'impromptu de Versailles*, Sc.I (Mlle Béjart) – 1663)

(715) Parlons sans nous fâcher, monsieur, je vous supplie. // Vous moquez-vous des gens d'avoir fait ce complot ? // Votre fille n'est point l'affaire d'un bigot : // Il a d'autres emplois auxquels il faut qu'il pense. // Et puis que vous apporte une telle alliance ? // A quel sujet aller, avec tout votre bien, // Choisir un gendre gueux ?... (p. 283 – *Le Tartuffe*, Ac.II Sc.II (Dorine) – 1664)

I.2.9.3 – Tome 3

(716) Est-ce qu'une vapeur par sa malignité, // Amphitryon, a dans votre âme // Du retour d'hier au soir brouillé la vérité ; // Et que du doux accueil duquel je m'acquittai // Votre cœur prétend à ma flamme // Ravir toute l'honnêteté ? (p. 32 – *Amphitryon*, Ac.II Sc.II (Alcmène) – 1668)

(717) Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé dans ce logis // **À la porte duquel** vous m'avez conduit ? (p. 218 – *M. de Pourceaugnac*, Ac.II Sc.IV (M. de Pourceaugnac) – 1669)

(718) Premièrement, pour remédier à cette pléthore obturante et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement, c'est-à-dire que les saignées soient fréquents et plantureuses, en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique, et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sans puisse sortir, et en même temps de le purger, désopiler et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanagogues, *et caetera* ; et comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit-lait clair, pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur

crasse, et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur : mais, avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique ; à quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition et agilité puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasionne l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. Voilà les remèdes que j'imagine, **auxquels** pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs par monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquis dans notre art. *Dixi.* (p. 211 – *M. de Pourceaugnac*, Ac.I Sc.XI (Premier Médecin) – 1669)

(719) (Aristione) Non, Sostrate, je ne vous dirai sur quantité de choses auxquelles je ne donne guère plus de créance que vous. Mais pour l'astrologie, on m'a dit et fait voir des choses si positives, que je ne la puis mettre en doute. (p. 312 – *Les Amants magnifiques*, Ac.III Sc.I (Aristione) – 1670)

I.2.10 – Pascal

(1844). *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal : publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits par M. Prosper Faugère*. 2 volumes. Paris : Andrieux. Bibliothèque nationale de France, département Collections numérisées, Gallica référence 2008-251414.

(720) Si Dieu se découvrait continuellement aux hommes, il n'y aurait point de mérite à le croire ; et, s'il ne se découvrait jamais, il y aurait pu de foi. Mais il se cache ordinairement et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret, **dans lequel** Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude loin de la vue des hommes. (t.1, p. 38 – *Extraits de quelques lettres à mademoiselle de Roannez* – 1636)

(721) Si je ne savais combien il est nécessaire d'entendre ceci parfaitement, et combien il arrive à toute heure, dans les discours familiers et dans les discours de science, des occasions pareilles à celle-ci que j'ai donnée en exemple, je ne m'y serais pas arrêté. Mais il me semble, par l'expérience que j'ai de la confusion des disputes, qu'on ne peut trop entrer dans cet esprit de netteté **pour lequel** je fais tout ce traité, plus que pour le sujet que j'y traite. (t.1, p. 133 – *De l'esprit géométrique* – 1657)

(722) Crainte, non celle qui vient de ce qu'on croit Dieu, mais celle qui vient de ce qu'on doute s'il est ou non. La bonne crainte vient de la foi ; la fausse crainte vient du doute : la bonne crainte joint à l'espérance, parce qu'elle naît de la foi, et que l'on espère au Dieu que l'on croit ; la mauvaise jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu **auquel** on n'a point de foi. Les uns craignent de le perdre ; les autres craignent de le trouver. (t.1, p. 230 – *Pensées diverses* – 1669)

(723) LXIII. S'il y a jamais un temps **auquel** on doit faire profession des deux contraires, c'est quand on reproche qu'on en omet un. Donc les jésuites et les jansénistes ont tort en les cédant, mais les jansénistes plus, car les jésuites en ont mieux fait profession des deux. (t.1, p. 287 – *Pensées sur les jésuites* – 1669)

(724) CLVI. Je porte envie à ceux que je vois dans la foi vivre avec tant de négligence, et qui usent si mal d'un don **duquel** il me semble que je ferais un usage si différent. (t.1, p. 226 – *Pensées diverses* – 1669)

(725) Ainsi, si l'on avance ce discours : *le temps est le mouvement d'une chose créée*, il faut demander ce qu'on entend par ce mot de *temps*, c'est-à-dire si on lui laisse le sens ordinaire et reçu de tous, ou si on lui laisse le sens ordinaire et reçu de tous, ou si on l'en dépouille pour lui donner en cette occasion celui de mouvement d'une chose créée. Que si on le destitue de tout autre sens, on ne peut contredire, et ce sera une définition libre ensuite de laquelle, comme j'ai dit, il y aura deux choses qui auront ce même nom. Mais si on lui laisse son sens ordinaire, et qu'on prétende néanmoins que ce qu'on entend par ce mot soit le mouvement d'une chose créée, on peut contredire. (t.1, p. 152 – *De l'esprit géométrique* – 1657)

(726) CLIII. Pourquoi ma connaissance est-elle bornée? ma taille ? ma durée à 100 ans plutôt qu'à 1,000 ? Quelle raison a eue la nature de me la donner telle et de choisir ce nombre plutôt qu'un autre dans l'infinité, **desquels** il n'y a pas plus de raison de choisir l'un que l'autre, rien ne tentant plus que l'autre ? (t.1, p. 225 – *Pensées diverses* – 1669)

(727) Quand le miracle trompe l'attente de ceux en présence desquels il arrive, et qu'il y a disproportion entre l'état de leur foi et l'instrument du miracle, alors il doit les porter à changer. Mais vous autrement : il y aurait autant de raison à dire que si l'Eucharistie ressuscitait un mort, il faudrait se rendre calviniste que demeurer catholique. (t.1, p. 290 – *Pensées sur les jésuites* – 1669)

(728) On trouvera peut-être étrange que la géométrie ne puisse définir aucune des choses qu'elle a pour principaux objets : car elle ne peut définir ni le mouvement, ni les nombres, ni l'espace ; et cependant ces trois choses sont celles qu'elle considère particulièrement **et selon la recherche desquelles** elle prend ces trois différents noms de mécanique, d'arithmétique, de géométrie, ce dernier nom appartenant au genre et à l'espèce. (t.1, p. 154-155 – *De l'esprit géométrique* – 1657)

(729) Voilà les huit règles qui contiennent tous les préceptes des preuves solides et immuables, **desquelles** il y en a trois qui ne sont pas absolument nécessaires et qu'on peut négliger sans erreur ; qu'il est même difficile et comme impossible d'observer toujours exactement, quoiqu'il soit plus parfait de le faire autant qu'on peut ; ce sont les trois premières de chacune des parties : [...] (t.1, p. 163 – *De l'art de persuader* – 1660)

I.2.11 – La Rochefoucauld

[1665] (1967). *Maximes*. Édition de Jacques Truchet. Paris : Garnier. Cote Frantext : Q548.

(730) Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre également le souvenir des bienfaits, et des injures, mais ils haïssent ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien, et à se venger du mal, leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine à se soumettre. (p. 289)

(731) L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme **par laquelle** elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle ; par cette force les héros se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. (p. 335)

(732) La constance des sages n'est qu'un art, **avec lequel** ils savent enfermer leur agitation dans leur coeur. (p. 290)

(733) La politesse de l'esprit est un tour **par lequel** il pense toujours des choses honnêtes et délicates. (p. 311)

(734) On pourrait dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie comme des hôtes **chez lesquels** il faut successivement loger ; et je doute que l'expérience nous les fit éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin. (p. 329)

(735) La nécessité inévitable de mourir fait toute la constance des philosophes : ils croient qu'il faut aller de bonne grâce où l'on ne se peut empêcher d'aller ; et, ne pouvant éterniser leur vie, il n'y a rien qu'ils ne fassent pour éterniser leur gloire, et pour sauver ainsi du naufrage ce qui en peut être garanti. Contentons-nous pour faire bonne mine de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce qu nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que des faibles raisonnements **à l'abri desquels** nous croyons pouvoir approcher de la mort avec indifférence. La gloire de mourir avec fermeté, la satisfaction d'être regretté de ses amis et de laisser une belle réputation, l'espérance de ne plus souffrir de douleurs, et d'être à couvert des autres misères de la vie et des caprices de la fortune, sont des remèdes qu'on ne doit pas rejeter. (p. 358)

I.2.12 – Scudéry

(1667). *Les jeux servant de préface et Mathilde*. Paris : Edme Martin. Cote Fran-text : R250 et R254.

(736) C'est pourquoy pour ne m'y tromper pas, je ne me persuade point aisément qu'on m'aime, je n'en suis pas moins civile ni moins sociable, je n'accuse personne en particulier, je regarde les affections tiedes, infidelles, ou frivoles, comme des défauts du monde en general, et je ne laisse pas de croire qu'il y a de l'estime, et d'une certaine amitié d'habitude et de bien-seance qui rend la société agreable. Mais pour des amitez tout-à-fait sinceres, tendres et vniques, je n'en croy point, ou je n'en croy gueres ; et c'est pour cela que je loüe l'ambitieux de s'estre abandonné à l'ambition où la sincere amitié n'est pas necessaire. Quoy, reprit brusquement l'ambitieux Themiste, vous croyez que l'ambition soit incompatible avec l'amitié ; elle qui fait les heros, **et sans laquelle** la vertu seroit languissante ? (R250, p. 10-11)

(737) Je diray donc qu'environ à deux lieuës de la premiere ville du monde, après avoir passé vn bois tres-agreable, on trouve vn pont assez rustique qui traverse une tres-belle et tres-fameuse riviere, **au delà de laquelle** on monte par vn chemin qui ne promet pas ce que l'on doit trouver ; on arrive mesme à la porte du palais sans en rien découvrir, car elle cache encore fort modestement toutes les beautez qu'elle enferme ; (R250, p. 78)

(738) Et comme Philippe de Valois roy de France, venoit de faire vn edit, **par lequel** il permettoit de se battre en combat singulier, avec les conditions que l'edit contenoit, dom Alphonse, pour venger l'honneur d'une dame de qualité, s'estoit batu en champ clos, contre vn des plus vaillans hommes du monde, l'avoit vaincu, desarmé, et luy avoit donné la vie, après l'avoit fait desdire de ce qu'il avoit avancé contre la dame, dont il avoit mal-parlé ; de sorte que dom Alphonse revenoit tout couvert de gloire en son pays : aussi dom Albert son pere le receut-il avec de grands tesmoignages de joye et d'affection. (R254, p. 95-96)

(739) Cette entrée fut fort belle à voir : car le roy de Castille envoyoit cent des plus beaux chevaux du monde au souverain pontife, et le propre cheval du roy de Maroc, et mesme **celuy sur lequel** le roy de Castille avoit gagné la bataille. Tous ces chevaux alloient deux à deux conduits par vn esclave maure avec vn collier d'argent ; et les deux chevaux des rois de Castille et de Maroc avec des mors tout couverts de diamants : ensuite paroisoient cent drapeaux gagez sur les Maures, l'estendart royal de Maroc, cent boucliers, et cent cimenterres magnifiques : ces boucliers et ces cimenterres couverts de pierreries estoient dans vn chariot entassez avec vne agreable confusion. Tout le train d'Alphonse estoit grand et magnifique, plusieurs gens de qualité l'accompagnoient, et entre les autres dom Iuan de Leyva. (R254, p. 508-509)

(740) Non non, interrompit Petrarque, il ne faut pas luy demander cela, cét evenement est trop proche ; n'avez-vous pas pris garde qu'il y a des maisons d'où l'on ne voit pas les villages, qui sont scituez au pied des montagnes, **sur lesquelles** elles sont bâties, et qui cependant découvrent vne fort grande étenduë de pays. (R254, p. 54-55)

(741) Comme il n' avoit que de l'ambition dans le coeur, il creut que son pere avoit obtenu quelque employ, qui luy donneroit lieu de faire paroistre son esprit et son courage ; et il avoit vne impatience extrême d'aquerir autant d'honneur dans la cour de Castille, qu'il en avoit aquis dans toutes les autres cours où il avoit passé. Car Alphonse profitant des avis qu'il avoit receus, n'avoit pas voyagé comme font certaines gens, qui ne connoissent que les mers, les fleuves, les montagnes, les villes, le langage, et les habillemens **des pays**, par lesquels il passent : il connoissoit toutes les cours, il s'estoit mesme signalé à la guerre quand il en avoit trouvé occasion. (R254, p. 95)

(742) Qu'il ne faut point de confident en amour. Après que tous ces billets furent écrits, la belle Noromate demanda pourquoy il y en avoit plus qu'il n'y avoit de gens dans la compagnie. C'est afin, répondit le maistre du jeu, de faire que le hazard soit plus grand, qu'il y ait plus de variété dans les sujets **sur lesquels** le sort peut tomber, et que par consequent on ne puisse se preparer sur rien. La compagnie estant satisfaite de cette raison, et ayant trouvé tous les billets ingenieusement remplis, on les mesla et on les distribua selon qu'on se trouva assis ; mais il ne fut pas permis de voir son billet, qu'on ne fust tout prest de parler. (R250, p. 39)

(743) [...] il n'en fut pas de mesme de Constance, qui ne pouvant se resoudre d'aller en Castille tant qu'Alphonse y regneroit, le receut avec beaucoup de froideur. Mathilde de son costé eut pour luy vne civilité indifferente, qui au lieu d'étouffer cette flâme naissante qui estoit dans son coeur l'alluma davantage ; car comme il estoit imperieux, il vouloit vaincre tout ce qui luy resistoit : de sorte qu'il forma le dessein de faire durer sa negociation autant qu'il pourroit. Et comme il est bien plus aisé de faire traîner vne affaire que de la finir, celle qu'il avoit en Provence dura plus de six mois, **pendant lesquels** par sa qualité, par son esprit, et par sa hardiesse, il fut de toutes les parties de divertissement qui se firent. Durant ce temps-là Rodolphe commanda à Mathilde d'avoir toute l'honneste civilité qu'elle pourroit pour dom Fernand ; et Constance la conjura quand Rodolphe n'y seroit pas, de le traiter avec toute la rigueur possible : car enfin, ma fille luy dit-elle, je ne puis souffrir qu'on me parle de retourner en Espagne : songez que si Alphonse eust tenu sa parole je serois reine de Castille, et pensez que si nous y retournions on nous regarderoit comme des malheureux, à qui on croiroit faire grace de les laisser vivre. (R254, p. 35-36)

(744) [...] il faut bien avoüer qu'un beau sot de cette espee est plus sot que s'il n'estoit pas beau, et qu'il ennuye bien davantage ; parce qu'on a dépit d'avoir esté trompé pour vn moment ; parce que rien n'est si mal ensemble que la sottise et la beauté. C'est proprement vn grand et magnifique portail qui promet vn palais, et au delà duquel on ne trouve qu'une miserable cabane sans nuls meubles. Je croy mesme qu'on peut dire encore qu'un homme n'est pas obligé d'estre beau ; mais qu'il est obligé d'avoir de l'esprit, et de sçavoir vivre ; de sorte que lorsqu'on trouve tout le contraire, et qu'on en trouve vn qui a la beauté d'une femme, et n'a pas l'esprit d'un homme, on en est fort rebuté. (R250, p. 42)

(745) Je suis tout à fait de contraire avis, dit Plotine, et vous ne prenez pas garde que chacun de ces plaisirs dont nous parlons à une variété et une étendue presque infinie, qui se découvrent tous les jours davantage à ceux qui s'y attachent entierement, et le leur rendent toujours nouveau, quoy que toujours le mesme. Si cela est, reprit Herminius, il faut donc bien choisir ceux auxquels on se veut attacher. Je vous assure, ajouta la melancholique Noromate, que ce mot de choix est trop serieux pour cela, et selon moy, il les faut suivre selon son inclination : car je suppose que les plaisirs dont nous parlons, sont proprement les plaisirs innocens ; ainsi n'ayant point à deliberer s'ils sont justes ou injustes, je conclus qu'il faut les prendre selon que le hazard les offre, et selon qu'ils se rapportent à nostre humeur : car enfin, il n'y a rien de certain à décider là-dessus. (R250, p. 18)

I.2.13 – Racine

(1864). *Œuvres complètes de J. Racine*. 4 volumes. Paris : Chaix. Bibliothèque nationale de France, Gallica référence YF-3572.

I.2.13.1 – Tome 1

(746) (747) Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine. // Or, celui pour lequel je parle est affamé, // Celui contre lequel je parle autem plumé ; // Et celui pour lequel je suis, prend en cachette // Celui contre lequel je parle. L'on décrète : // On le prend. Avocat pour et contre appelé ; // Jour pris. Je dois parler, je parle, j'ai parlé. (p. 404 – *Les Plaideurs*, Ac.III-Sc.III (l'intimé) – 1669)

(748) Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses, auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer. (p. 116 – *Dernières dispositions* – 1685)

(749) Ce sera alors que vos sujets devront consacrer toutes leurs veilles au récit de tant de grandes actions, et ne pas souffrir que Votre Majesté ait lieu de se plaindre, comme Alexandre, qu'elle n'a eu personne de son temps qui pût laisser à la postérité la mémoire de ses vertus. Je n'espère pas être assez heureux pour me distinguer par le mérite de mes ouvrages, mais je sais bien que je me signalerai au moins par le zèle et la profonde vénération avec laquelle je suis, Sire, De Votre Majesté, Le très-humble, très-obéissant et très-difèle serviteur et sujet, RACINE (p. 199 – *Alexandre le Grand*, Épître dédicatoire – 1666)

(750) Enfin, je suis très-persuadé qu'on me peut faire bien d'autres critiques, sur lesquelles je n'aurais d'autre parti à prendre que celui d'en profiter à l'avenir. Mais je

plains fort le malheur d'un homme qui travaille pour le public. Ceux qui voient le mieux nos défauts sont ceux qui les dissimulent le plus volontiers : ils nous pardonnent les endroits qui leur ont déplu, en faveur de ceux qui leur ont donné du plaisir. (p. 423 – *Britannicus*, Première préface – 1669)

(751) Il faudrait, par exemple, représenter quelque héros ivre, qui se voudrait faire haïr de sa maîtresse de gaieté de cœur, un Lacédémonien grand parleur, un conquérant qui ne débiterait que des maximes d'amour, une femme qui donnerait des leçons de fierté à des conquérants. Voilà sans doute de quoi faire récrier tous ces messieurs. Mais que dirait cependant le petit nombre de gens sages **auxquels** je m'efforce de plaire? De quel front oserais-je me montrer, pour ainsi dire, aux yeux de ces grands hommes de l'antiquité que j'ai choisis pour modèles ? (p. 421 – *Britannicus*, Première préface – 1669)

I.2.13.2 – Tome 2

(752) J'aurais ici une belle occasion de m'étendre sur vos louanges, si vous me permettiez de vous louer. Et que ne dirais-je point de tant de rares qualités qui vous ont attiré l'admiration de toute la France ; de cette pénétration à laquelle rien n'échappe ; de cet esprit vaste qui embrasse, qui exécute tout à la fois tant de grandes choses ; de cette âme que rien n'étonne, que rien ne fatigue ! (p. 3-4 – *Bérénice*, Épître dédicatoire – 1670)

(753) Sultan Amurant, ou sultant Morat, empereur des Turcs, celui qui prit Babylone en 1638, a eu quatre frères. Le premier, c'est à savoir Osman, fut empereur avant lui, et régna environ trois ans, **au bout desquels** les janissaires lui ôtèrent l'empire et la vie. Le seconde se nommait Orcan. Amurant, dès les premiers jours de son règne, le fit étrangler. Le troisième était Bajazet, prince de grande espérance, et c'est lui qui est le héros de ma tragédie. (p. 77 – *Bajazet*, Seconde préface – 1676)

I.2.13.3 – Tome 3

(754) Enfin, les religieuses des champs ayant été comprises dans la paix de l'Église, et rétablies dans leur liberté et dans leurs droits, sans que leur archevêque leur demandât autre chose que ce qu'elles lui avaient tant de fois offert, le roi, jugeant à propos que les deux maisons demeurassent séparées comme elles étaient, ordonna qu'on fit la distraction des revenus qu'elles avaient possédés en commun, et nomma pour cela des commissaires, **du nombre desquels** était M. Pussort, qui fut chargé de faire son rapport au conseil de tout ce qui se passerait dans cette affaire. (p. 223 – *Pièces relatives à l'histoire de Port-Royal* – 1695)

(755) Les alliés, de leur côté, ne formaient pas, comme j'ai dit, de petits projets. Le prince d'Orange, en passant la mer, l'avait aussi fait repasser à ses meilleures troupes, et en assemblait de toutes parts un grand nombre d'autres, qu'il établissait dans toutes les places de son parti les plus proches de celles de France. Il avoit surtout d'en remplir les places des Espagnols, **desquelles**, par ce moyen, il se proposait de se rendre insensiblement le maître. (p. 378 – *Relations du siège de Namur* – 1692)

I.2.14 – Bossuet

I.2.14.1 – Essais religieux

(1875). *Œuvres complètes de Bossuet publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité, par François Lachat. Édition renfermant tous les ouvrages édités et plusieurs inédits. Volumes 2 et 3. Édition de François Lachat. Paris : Louis Vivès. Bibliothèque nationale de France, texte numérisé. Gallica, référence NUMM-408800 et NUMM-408801.*

(756) Au surplus, non-seulement l'accomplissement des prophéties, mais encore leur intelligence avoit son temps : souvent elles s'accomplissoient aux yeux et entre les mains des apôtres mêmes, sans qu'ils s'en aperçussent, comme il est expressément marqué en deux endroits de saint Jean, c'est-à-dire au chapitre II, verset 22, et au chapitre XII, verset 16, **dans lequel** il est marqué que les apôtres n'entendoient pas les prophéties qu'ils accomplissoient eux-mêmes. (t.2, p. 248 – *Explication de la Prophétie d'Isaïe*, Seconde Lettre – 1703)

(757) Je rapporterai d'abord en abrégé ces merveilles de Dieu sur Jésus-Christ. Conduit au supplice de la croix, **contre lequel** il s'étoit tant récrié, il paroissoit déchu de toute espérance ; mais il s'étoit soumis, il retourne à Dieu par une nouvelle prière ; et celui qui n'a pas été tiré de la croix, demande d'être délivré des mains de ses ennemis d'une manière plus haute par sa glorieuse résurrection. (t.2, p. 284-285 – *Explication du Psaume XXI*)

(758) 11. Je vis aussi un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, **devant la face duquel** la terre et le ciel s'enfuirent ; et leur place même ne se trouva plus. (t.2, p. 555 – *L'Apocalypse* – 1689)

(759) 11. *Je vis une autre bête* : un autre personnage mystique, comme étoit la première bête, **sous l'image de laquelle** Rome tout entière avec son empire, qui étoit l'empire de l'idolâtrie, est représentée. Ainsi c'est ici un autre personnage mystique et une autre espèce d'empire, qui prétend par le moyen des démons, exercer sa puissance sur toute la nature, comme on le verra. (t.2, p. 481 – *L'Apocalypse* – 1689)

(760) 17. *Et que personne ne puisse acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère de la bête*. Ceci a un rapport manifeste à la persécution de Dioclétien, **à laquelle** saint Jean nous ramène pour les raisons qu'on a vues. (t.2, p. 490 – *L'Apocalypse* – 1689)

(761) Ces deux ennemis sont marqués très-distinctement par saint Jean : les Juifs, lorsqu'il nous fait voir le salut des douze mille de chaque tribus d'Israël, **pour l'amour desquels** on épargnoit tout le reste de la nation ; d'où vient aussi qu'en tous ces endroits il n'est nulle mention d'idoles, parce que les Juifs n'en connoissoient pas et ne péchoient en aucune sorte de ce côté-là ; (t.2, p. 586 – *Abrégé de l'Apocalypse* – 1689)

(762) [...] cet Esprit qui parle est toujours unique en son rang et toujours incomparable ; un comme le Père et le Fils, intime coopérateur de l'un et de l'autre, et consommateur de leur ouvrage : ce qui confirme en passant que les sept Esprits au nom desquels les églises sont saluées, ne sont pas cet Esprit égal au Père et au Fils, à qui le caractère de l'unité est attribué partout, mais des anges, à qui aussi le nombre de sept est attribué dans tout le livre. (t.2, p. 601 – *Abrégé de l'Apocalypse* – 1689)

(763) Car dans la recherche qu'il fait de ce nom, loin de proposer une tradition qui soit venue jusqu'à lui de main en main, il ne propose que ses conjectures particulières. Après avoir rapporté trois noms auxquels ce nombre convient, il trouve des convenances pour deux de ces noms : pour celui de *Lateinos*, à cause que c'étoient les Latins qui tenoient alors l'empire ; et pour celui de *Teitan*, à cause que c'étoit un nom de tyran et un nom d'idole. (t.2, p. 333 – *Préface de l'Apocalypse* – 1689)

(764) *Ils prophétiseront*. Le ministère prophétique ne consiste pas seulement dans la prédiction de l'avenir, mais encore dans l'exhortation et dans la consolation ; et qui veut voir que toutes ces graces et les dons tant ordinaires qu'extraordinaires, même celui de la prophétie dans sa partie la plus éminente, qui est la prédiction de l'avenir, ne manquoient pas à l'Eglise durant la persécution, n'a qu'à lire les lettres de saint Cyprien, où l'on voit les merveilleux avertissemens par lesquels Dieu préparoit son Eglise aux maux qu'il lui envoyoit, et l'esprit de force qu'il y conservoit pour la soutenir : c'est aussi ce qu'on peut voir dans toute l'histoire ecclésiastique. (t.2, p. 450 – *L'Apocalypse* – 1689)

(765) Il est vrai qu'à compter tous ceux qui furent alors élevés à la suprême dignités d'augustes ou d'empereurs, on en trouvera neuf, puisqu'il faut encore ajouter Constantin le Grand et Sévère aux sept qu'on a déjà nommés. Mais il y a des raisons particulières pour lesquelles saint Jean, qui se plaît dans cette prophétie à réduire tout au nombre de sept, n'a point fait mention de Constantin et de Sévère [...] (t.2, p. 471 – *L'Apocalypse* – 1689)

I.2.14.2 – Oraisons

[1662] (1921). *Sermon du mauvais riche. Sermon sur la Providence. Sermon sur l'ambition. Sermon sur la mort. Sermon sur la passion de Notre-Seigneur. Sermon pour la purification de la Vierge. Sermon sur la Prédication évangélique. Sermon du mauvais Riche. Sermon sur la Providence. Sermon sur la charité fraternelle. Sermon sur l'Ambition. Sermon sur la Mort. Sermon pour la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Sermon sur l'efficacité de la Pénitence. Sermon sur l'ardeur de la Pénitence. Sermon sur l'intégrité de la Pénitence. Sermon sur les devoirs des Rois. Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur. Carême du Louvre*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q339, Q342, Q343, Q344, Q345, S858, S859, S860, S861, S862, S863, S864, S865, S866, S867, S868, S869, S870.

– [1669] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Marie de France, reine de la Grand'Bretagne*. Prononcée le 16 novembre 1669. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote Frantext : Q347.

– [1670] (1922). *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*. Prononcée le 21 août 1670. Paris : Desclée de Brouwer et Cie. Cote Frantext : Q348.

– [1683] (1961). *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre*. Prononcée le 1er septembre 1683. Paris : Garnier. Cote Frantext : Q355.

– [1685] (1923). *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine*. Paris : Hachette. Cote Frantext : 1685.

(766) Je me suis donc résolu de leur faire considérer dans ce discours comme, par une chute insensible, on tombe d'une vie licencieuse à une mort désespérée ; afin que, contemplant d'une même vue ce qu'ils font et ce qu'ils s'attirent, où ils sont et où ils s'engagent, ils quittent la voie en laquelle ils marchent, par la crainte de l'abîme où elle conduit. Vous donc, ô divin esprit, sans lequel toutes nos pensées sont sans force et toutes nos paroles sans poids, donnez efficace à ce discours, touché des saintes prières de la bienheureuse Marie, **à laquelle** nous allons dire : ave. (Q339, p. 194-195)

(767) C'est donc le caractère d'un Dieu de n'exiger de nous que le pur amour ; et ne lui offrir que ce seul présent, c'est honorer sa plénitude. On ne peut rien lui donner, encore qu'on lui doive tout ; on impose ce tribut à son propre coeur. D'où il est aisé de comprendre que l'amour est le véritable tribut **par lequel** on peut reconnaître un Dieu infiniment abondant. Et ainsi ceux qui douteraient s'il est digne de Dieu de se faire aimer pourraient douter, par même raison, s'il est digne de Dieu d'être Dieu ; puisque le caractère de Dieu c'est de n'exiger rien de sa créature, sinon qu'elle l'adore par un saint amour. (S865, p. 165-166)

(768) Son présent le plus cher, le plus précieux, celui qui se prodigue le moins, c'est celui qu'elle nomme puissance. C'est celui-là qui enchante les ambitieux, c'est celui-là dont ils sont jaloux à l'extrémité, si petite que soit la part qu'elle leur en fait. Voyons donc si elle le donne véritablement, ou si ce n'est point peut-être un grand nom **par lequel** elle éblouit nos yeux malades. Pour cela il faut rechercher quelle puissance nous pouvons avoir, et de quelle puissance nous avons besoin durant cette vie. (Q343, p. 244-246)

(769) Dans une telle langueur de nos volontés dissipées, je le confesse, Messieurs, notre impuissance est extrême : mais voyez le bon Pasteur qui vous présente ses épaules. N'avez-vous pas ressenti souvent certaines volontés fortes, **desquelles** si vous suiviez l'instinct généreux, rien ne vous serait impossible ? C'est Jésus-Christ qui vous soutient, c'est Jésus-Christ qui vous porte. (S867, p. 201-202)

(770) Tremblez donc, tremblez, ô pécheurs : prenez garde qu'une douleur imparfaite n'impose à vos consciences ; et que, « comme il arrive souvent que les bons ressentent innocemment l'attrait du péché, auquel ils craignent d'avoir consenti, ainsi vous ne ressentiez en vous-mêmes un amour infructueux de la pénitence, **auquel** vous croyiez faussement vous être rendus : Ita plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni inutiliter tentantur ad culpam », dit excellemment saint Grégoire. (S868, p. 215-216)

(771) Convainquons-nous, Chrétiens, de cette importante vérité par un raisonnement invincible. L'accident ne peut pas être plus noble que la substance ; ni l'accessoire plus considérable que le principal ; ni le bâtiment plus solide que le fonds **sur lequel** il est élevé : ni enfin ce qui est attaché à notre être plus grand ni plus important que notre être même. Maintenant, qu'est-ce que notre être ? Pensons-y bien, Chrétiens : qu'est-ce que notre être ? (S864, p. 149-150)

(772) Que si notre délicatesse ne peut supporter les peines du corps que l'église imposait autrefois à ses enfants par une discipline salutaire, récompensons-nous sur les coeurs : pour honorer la douleur immense par laquelle le fils de Dieu déplore nos crimes, brisons nos coeurs endurcis, par l'effort d'une contrition sans mesure. Jésus mourant nous y presse : car que signifie ce grand cri **avec lequel** il expire ? Ha ! Mes frères, il agonisait, il défaillait peu à peu, attirant l'air avec peine d'une bouche toute

livide, et traînant lentement les derniers soupirs par une respiration languissante. Cependant il fait un dernier effort pour nous inviter à la pénitence ; il pousse au ciel un grand cri, qui étonne toute la nature et que tout l'univers écoute avec un silence respectueux. (Q345, p. 396-397)

(773) C'est le saint-esprit qui le dit : « les puissants, dit l'oracle de la sagesse, seront tourmentés puissamment : [...] ». C'est à dire qu'ils conserveront, s'ils n'y prennent garde, une malheureuse primauté de peines, à laquelle ils seront précipités par la primauté de leur gloire. [...]. Ha ! « encore que je parle ainsi, j'espère de vous de meilleures choses. » Il y a des puissances saintes : Abraham, qui condamne le mauvais riche, a lui-même été riche et puissant ; mais il a sanctifié sa puissance en la rendant humble, modérée, soumise à Dieu, secourable aux pauvres. (Q342, p. 233)

(774) Mais, quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines mêmes si absolues et si redoutées ; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. (Q347, p. 527-528)

(775) L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels ? La sévère justice de Louis jointe à ses inclinations bienfaisantes fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. (Q346, p. 215-216)

I.2.15 – Boileau

(1883). *Œuvres poétiques de Boileau-Despréaux, accompagnées d'extraits de ses œuvres en prose* (4e éd.). Édition de Charles-Antoine Gidel. Paris : Garnier Frères. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Gallica référence 8-YE-340.

(776) (777) Aussitôt tous les poètes et tous les musiciens, par son ordre, se retiraient et s'allaient habiller. Voilà le sujet de mon prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût, tandis que M. Racine, de son côté, avec non moins de dégoût, continuait à disposer le plan de son opéra, sur lequel je lui prodiguais mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sais si nous serions bien tirés, lorsque tout à coup un heureux incident nous tira d'affaire. (*Fragment d'un Prologue d'Opéra – Avertissement au lecteur*, t.1, p. 394)

(778) (779) D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchants qu'ils étaient, ne laissèrent pas d'être soufferts et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre : car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. (*Discours sur la dialogue suivant*, 1717, t.1, p. 411)

(780) Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre ; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. (*Lettre de remerciement à M. Arnaud*, 1694, t.1, p. 488)

(781) Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; (*Lettre de Boileau à Racine*, 1687, t.1, p. 510)

(782) Est-il seulement parlé là de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses ouvrages, et tout ce qu'Élien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantaient en Grèce les poésies de ce divin poète, et qui en savaient par cœur beaucoup de pièces détachées, auxquelles ils donnaient les noms qu'il leur plaisait, ces pièces y étant toutes longtemps même avant l'arrivée de Lycurgue ? (*Réflexions III*, 1710, t.1, p. 459-460)

(783) Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y eut dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. (*Lettre à M. Perrault, de l'Académie française*, 1700, t.1, p. 499-500)

(784) Le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction ; et tous les personnages y sont non seulement inventés, mais j'ai eu soin même de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cete église, dont la plupart, et principalement les chanoines, sont tous gens, non seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tel à qui je demanderais aussi volontiers son sentiment sur mes ouvrages qu'à beaucoup de messieurs de l'Académie. (*Le Lutrin – Avis au Lecteur – 1683*, t.1, p. 280)

(785) (Pluton) Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros pour lesquels on doit avoir du respect. (*Les héros de roman Dialogue à la manière de Lucien – 1688*, t.1, p. 418)

I.2.16 – Montaigne

[1580] (1999). *Essais, livre I*. Édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête. Paris : Folio Classique. En ligne sur themontaigneproject <<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>>

(*Le texte original de 1580 est en noir. Le bleu renvoie aux additions faites entre 1580 et 1588 et le rouge celles propres au manuscrit de Bordeaux. La pagination est celle du site <themontaigneproject>.*)

(786) – Si est-ce qu'à l'entreveue du Pape Clement et du Roy François à Marseille, il advint tout au rebours, que Monsieur Poyet, homme toute sa vie nourry au barreau, en grande reputation, ayant charge de faire la harangue au Pape, et l'ayant de longue main pourpensée, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste, le jour mesme qu'elle devoit estre prononcée, le Pape se craignant qu'on luy tint propos, qui peut of-fencer les ambassadeurs des autres princes, qui estoient autour de luy, manda au Roy

l'argument qui luy sembloit estre le plus propre au temps et au lieu, mais de fortune tout autre que **celuy sur lequel** monsieur Poyet s'estoit travaillé : de façon que sa harangue demeureroit inutile, et luy en falloit promptement refaire un autre. Mais, s'en sentant incapable, il fallut que Monsieur le Cardinal du Bellay en print la charge. **La part de l'Advocat est plus difficile que celle du Prescheur, et nous trouvons pourtant, ce m'est advis, plus de passables Advocats que Prescheurs, au moins en France.** (p. 39)

(787) Lors que Monsieur de Bourbon print Rome, un port'enseigne, qui estoit à la garde du bourg saint Pierre, fut saisi d'un tel effroy à la premiere alarme, que, par le trou d'une ruine il se jetta, l'enseigne au poing, hors la ville, droit aux ennemis, pensant tirer vers le dedans de la ville, et à peine en fin, voyant la troupe de Monsieur de Bourbon se renger pour le soustenir, estimant que ce fut une sortie que ceux de la ville fissent, il se recogneust, et, tournant teste, rentra par **ce mesme trou, par lequel** il estoit sorty plus de trois cens pas anant en la compaigne. Il n'en advint pas du tout si heureusement a l'enseigne du Capitaine Juille, lors que S. Pol fut pris sur nous par le Comte de Bures et Monsieur du Reu : car, estant si fort esperdu de la frayeur que de se jeter à tout son enseigne hors de la ville par une canonniere, il fut mis en pieces par les assailans. Et au mesme siege fut memorable la peur qui serra, saisit et glaça si fort le coeur d'un gentil-homme, qu'il en tomba roide mort par terre à la bresche, sans aucune blessure. **Pareille peur saisit par foys toute une multitude. En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemans, deux grosses troupes prindrent d'effroy deux routes opposites, l'une fuyoit d'où l'autre partoit.** (p. 75)

(788) Quant aux oracles, il est certain que bonne piece avant la venue de Jesus-Christ, ils avoyent commencé à perdre leur credit : car nous voyons que Cicero se met en peine de trouver la cause de leur defaillance ; **et ces mots sont à luy : *Cur isto modo jam oracula Delphis non eduntur non modo nostra aetate sed jamdiu, ut modo nihil possit esse contemptius.*** Mais quant aux autres prognostiques, qui se tiroient de l'anatomie des bestes aux sacrifices, **ausquels Platon attribue en partie la constitution naturelle des membres internes d'icelles**, du trepignement des poulets, du vol des oyseaux, *aves quasdam rerum augurandarum causa natas esse putamus*, des foudres, du tournoisement des rivieres, *multa cernunt aruspices, multa augures provident, multa oraculis declarantur, multa vaticinationibus, multa somniis, multa portentis*, et **autres sur lesquels** l'ancienneté appuioit la plus part des entreprinses, tant publiques que privées, nostre religion les a abolies. (p. 41)

(789) Car ce qu'on hait, on le prend à coeur. Cettuy-cy nous souhaitoit du mal, estoit passionné du desir de nostre ruine, fuyoit nostre conversation comme dangereuse, de meschans et de nature depravée ; l'autre nous estimoit si peu que nous ne pourrions ny le troubler ny l'alterer par nostre contagion, nous laissoit de compaignie, non pour la crainte, mais pour le desdain de nostre commerce : il ne nous estimoit capables ny de bien, ny de mal faire. De mesme marque fut la responce de Statilius, auquel Brutus parla pour le joindre à la conspiration contre Caesar : il trouva l'entreprinse juste, mais il ne trouva pas **les hommes dignes pour lesquels** on se mit aucunement en peine, **conformeement à la discipline de Hegesias qui disoit le sage ne devoir rien faire que pour soy : d'autant que seul il est digne pour qui on face ; et à celle de Theodorus, que c'est injustice que le sage se hazarde pour le bien de son païs, et qu'il mette en peril la sagesse pour des fols. Nostre propre et peculiere condition est autant ridicule que risible.** (p. 304)

(790) Certes, c'est un subject merveilleusement vain, divers, et ondoyant, que l'homme. Il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme. Voyla Pompeius qui pardonna à toute la ville des Mamertins **contre laquelle** il estoit fort animé, en consideration de la vertu et magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique, et ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine. Et l'hoste de Sylla ayant usé en la ville de Peruse de semblable vertu, n'y gaigna rien, ny pour soy ny pour les autres. (p. 9)

(791) Ce conte me despleut qu'un grand me fit d'un mien allié, homme assez cogneu et en paix et en guerre. C'est que mourant bien vieil en sa court, tourmenté de douleurs extremes de la pierre, il amusa toutes ses heures dernieres avec un soing vehement, à disposer l'honneur et la ceremonie de son enterrement, et somma toute la noblesse qui le visitoit de luy donner parole d'assister à son convoy. A ce prince mesme, qui le vid sur ces derniers traits, il fit une instante supplication que sa maison fut commandée de s'y trouver, employant plusieurs exemples et raisons à prouver que c'estoit chose qui appartenoit à un homme de sa sorte : et sembla expirer content, ayant retiré cette promesse, et ordonné à son gré la distribution et ordre de sa montre. Je n'ay guiere veu de vanité si perseverante. Cette autre curiosité contraire, **en laquelle** je n'ay point aussi faute d'exemple domestique, me semble germaine à cette-cy, d'aller se soignant et passionnant à ce dernier point à regler son convoy, à quelque particuliere et inusitée parsimonie, à un serviteur et une lanterne. Je voy louer cett'humeur, et l'ordonnance de Marcus Aemilius Lepidus, qui deffendit à ses heritiers d'employer pour luy les cerimonies qu'on avoit accoustumé en telles choses. Est-ce encore temperance et frugalité, d'éviter la despence et la volupté, desquelles l'usage et la cognoissance nous est imperceptible? Voilà un'aisée reformation et de peu de coust. (p. 19)

(792) Mais oyons un peu parler ce garson de seize ans. Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis dédit de le loger icy. Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit interessée en l'endroit de ceux qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions et ses actions, je les advise que ce subject fut traicté par luy en son enfance, par maniere d'exercitation seulement, comme sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres. Je ne fay nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escrivoit, car il estoit assez conscientieux pour ne mentir pas mesmes en se jouant. Et sçay davantage que, s'il eut eu à choisir, il eut mieux aimé estre nay à qu'à : et avec raison. Mais il avoit un'autre maxime souverainement empreinte en son ame, d'obeyr et de se soubmettre tres-religieusement aux loix **sous lesquelles** il estoit nay. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de son païs, ny plus ennemy des remue-mens et nouvelletez de son temps. Il eut bien plustost employé sa suffisance à les esteindre, que à leur fournir dequoy les émouvoir d'avantage. Il avoit son esprit moulé au patron d'autres siecles que ceux-cy. (p. 194)

(793) La plus commune façon d'amollir les coeurs de ceux qu'on a offensez, lors qu'ayant la vengeance en main, ils nous tiennent à leur mercy, c'est de les esmouvoir par submission à commiseration et à pitié. Toutesfois la braverie, et la constance, moyens tous contraires, ont quelquefois servi à ce mesme effect. Edouard, prince de Galles, celuy qui regenta si long temps nostre Guienne, personnage, **duquel** les conditions et la fortune ont beaucoup de notables parties de grandeur, ayant esté bien fort offensé par les Limosins, et prenant leur ville par force, ne peut estre arrêté par les cris du peuple, et des femmes, et enfans abandonnez à la boucherie, luy criants mercy,

et se jettans à ses pieds, jusqu'à ce que passant tousjours outre dans la ville, il apperceut trois gentils-hommes François, qui d'une hardiesse incroyable soustenoyent seuls l'effort de son armée victorieuse. La consideration et le respect d'une si notable vertu reboucha premierement la pointe de sa cholere : et commença par ces trois, à faire misericorde à tous les autres habitans de la ville. (p. 7)

(794) Le demon de Socrates estoit à l'avanture certaine impulsion de volonté, qui se présentoit à luy, sans attendre le conseil de son discours. En une ame bien espurée, comme la sienne, et préparée par continuel exercice de sagesse et de vertu, il est vray semblable que ces inclinations, quoy que temeraies et indigestes, estoient tousjours importantes et dignes d'estre suyvies. Chacun sent en soy quelque image de telles agitations d'une opinion prompte, véhemente et fortuite. C'est à moy de leur donner quelque autorité, qui en donne si peu à nostre prudence. Et en ay eu de pareillement foibles en raison et violentes en persuasion : ou en dissuasion, qui estoient plus ordinaires en Socrates, ausquelles je me laissay emporter si utilement et heureusement qu'elles pourroyent estre jugées tenir quelque chose d'inspiration divine. (p. 44)

(795) Ce conte me desplaist qu'un grand me fit d'un mien allié, homme assez cogneu et en paix et en guerre. C'est que mourant bien vieil en sa court, tourmenté de douleurs extremes de la pierre, il amusa toutes ses heures dernieres avec un soing vehement, à disposer l'honneur et la ceremonie de son enterrement, et somma toute la noblesse qui le visitoit de luy donner parole d'assister à son convoy. A ce prince mesme, qui le vid sur ces derniers traits, il fit une instante supplication que sa maison fut commandée de s'y trouver, employant plusieurs exemples et raisons à prouver que c'estoit chose qui appartenoit à un homme de sa sorte : et sembla expirer content, ayant retiré cette promesse, et ordonné à son gré la distribution et ordre de sa montre. Je n'ay guiere veu de vanité si perseverante. Cette autre curiosité contraire, en laquelle je n'ay point aussi faute d'exemple domestique, me semble germaine à cette-cy, d'aller se soignant et passionnant à ce dernier point à regler son convoy, à quelque particuliere et inusitée parsimonie, à un serviteur et une lanterne. Je voy louer cett'humeur, et l'ordonnance de Marcus Aemilius Lepidus, qui deffendit à ses heritiers d'employer pour luy les ceremonies qu'on avoit accoustumé en telles choses. Est-ce encore temperance et frugalité, d'éviter la despence et la volupté, desquelles l'usage et la cognoissance nous est imperceptible? Voilà un'aisée reformation et de peu de coust. (p. 19)

(796) Quant aux oracles, il est certain que bonne piece avant la venue de Jesus-Christ, ils avoyent commencé à perdre leur credit : car nous voyons que Cicero se met en peine de trouver la cause de leur defaillance ; et ces mots sont à luy : Cur isto modo jam oracula non eduntur non modo nostra aetate sed jamdiu, ut modo nihil possit esse contempsius. Mais quant aux autres prognostiques, qui se tiroient de l'anatomie des bestes aux sacrifices, ausquels Platon attribue en partie la constitution naturele des membres internes d'icelles, du trepignement des poulets, du vol des oyseaux, *aves quasdam rerum augurandarum causa natas esse putamus*, des foudres, du tournoiment des rivieres, *multa cernunt aruspices, multa augures provident, multa oraculis declarantur, multa vaticinationibus, multa somniis, multa portentis,* et autres sur lesquels l'ancienneté appuoit la plus part des entreprinses, tant publiques que privées, nostre religion les a abolies. Et encore qu'il reste entre nous quelques moyens de divination és astres, és esprits, és figures du corps, és songes, et ailleurs, - notable exemple de la forçenée curiosité de nostre nature, s'amusant à preoccuper les choses futures, comme si elle n'avoit pas assez affaire à digerer les presentes [...] (p. 41)

I.2.17 – L'Hermitte

I.2.17.1 – *Le Page disgracié*

[1643] (1994). *Le Page disgracié*. Édition de Jacques Prévot. Paris : Folio Classique.

(797) Les saints personnages le pourraient bien dire, eux dont les âmes ne regardent plus que le Ciel, et qui sont toutefois nuit et jour assaillis par de dangereuses tentations, **contre lesquelles** ils ne sont point assurés après avoir gagné de grandes batailles. (p. 31)

(798) Mon précepteur avait quelquefois des rôles tout entiers des postiqueries que j'avais faites, **et pour lesquelles** j'avais mérité d'être fouetté plus de douze fois ; et cependant il ne m'en coûtait qu'une larme ou deux, que la crainte me faisait répandre, et quelque dolente supplication que j'adressais de bonne grâce à quelqu'un de ces jeunes astres. (p. 38)

(799) Nous n'avions pas été longtemps dans cette belle contemplation, lorsqu'il se fit un petit bruit derrière nous, comme si quelque chose eût pressé la natte sur laquelle nous étions assis. (p. 65)

(800) Enfin, après des serments épouvantables qu'il me fit de se rendre à Londres dans trois semaines au plus tard, et des conjurations ardentes de l'aller attendre en ce lieu chez un marchand de ses amis, **auquel** il adressa un billet, je m'accordai à ses prières. (p. 88)

(801) Je me trouvai tout surpris à cette nouvelle et voulus voir quelles étaient ces hardes dont je ne me souvenais point ; j'ouvris aussitôt le coffre et trouvai dedans deux habits fort beaux et pliés bien proprement avec leur petite oie fort éclatante ; je défis encore plusieurs paquets, où il y avait une quantité de beau linge, et dans une boîte carrée qui était de celles qu'on fait en la Chine, couverte de laque luisante et d'or, je trouvai des bouteilles magnifiques d'essence et de poudre de senteur ; parmi ces choses, je découvris une boîte de portrait couverte de diamants, **dans laquelle** était représentée la divinité que j'adorais, et le portrait était couvert d'un petit papier fin, plié en quatre, dans lequel je trouvai ces mots : [...] (p. 131)

(802) Après que j'eus répondu à ses interrogations, elle m'en fit encore d'autres assez inutiles, puis elle vint à s'enquérir de moi si je n'avais aucunes intelligences à Londres à qui j'écrivisse et de qui je reçusse des lettres ; je repartis à cela que je n'y connaissais qu'un marchand chez lequel j'avais logé, à qui je n'écrivais point, et qui ne me mandait point de nouvelles ; (p. 158)

(803) Et de seigneur et de prince imaginaire que j'avais été, je me vis effectivement marchand, sans jamais avoir pensé l'être. Mon valet avait trouvé en cette plage beaucoup de matelots et de marchands de son pays, **entre lesquels** il s'en était rencontré de fort charitables qui, le voyant jeune et sans appui avec un étranger abandonné, s'étaient employés de bonne sorte à l'instruire de ce commerce, et même à le servir fort utilement, en lui donnant lieu de prendre des marchandises avec eux. (p. 190-191)

(804) Nous y fûmes festoyés huit jours entiers, **durant lesquels** on nous fit prendre tous les honnêtes divertissements qui se peuvent imaginer. (p. 215)

(805) Un grand prince, duquel il avait l'honneur d'être allié, le conjura de le venir trouver promptement dans une superbe ville où l'on ne trait pas de petites affaires. (p. 270)

(806) Il régnait alors un petit vent assez frais et qui se renforçait par intervalles, et le bateau où je me mis pour dévaler jusqu'à cette place de guerre n'était qu'un bateau de pêcheur, auquel on avait ajusté un petit mât afin de le pouvoir faire remonter plus aisément, quand le vent serait favorable. (p. 287)

I.2.17.2 – Poésies

[1633] (1909). *Les Plaintes d'Acante et autres œuvres*. Paris : E. Cornely et Cie. Cote Frantext : Q629.

– [1641] (1977). *La Lyre*. Genève : Droz. Cote Frantext : Q946.

– [1648] (1967). *Les Vers héroïques*. Genève : Droz. Cote Frantext : Q626.

(807) Un jour que le printemps rioit entre les fleurs // Acante qui n'a rien que des soucis dans l'ame, // Pour fleschir ses destins, faisoit parler ses pleurs // Humides tesmoins de sa flame ; // Et se representant les rigueurs de sa dame, // Sembloit un morceau du rocher // **Sur lequel** ses pensers le venoient d'attacher. (Q629, p. 12)

(808) Dedans le vuide des quarrez // Qui sont en ces lambris dorez, // Dont les chambres sont étofées, // Cet amour s'est dépeint en cent actes divers // **Par lesquels** ses plus grands trophées // Et ses plus doux secrets nous sont tous découverts. (Q626, p. 180)

I.2.18 – Retz

[1679] (1870, 1872, 1875, 1876, 1880). *Mémoires. Tome 1 : 1613-1648. Tome 2 : 1648-1649. Tome 3 : 1650-1651. Tome 4 : 1651-1654. Tome 5 : 1654-1655*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q834, Q835, Q836, Q837, Q838, Q839, Q842, Q843.

(809) Il crut le pouvoir, parce que monsieur le cardinal, auquel il avoit dit rage contre Mme De Guémené, avoit enfin obligé M De Brézé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M De Montmorency, desquelles je vous ai tantôt parlé, et il les avoit données au grand maître, qui, dans les secondes menaces, en laissa échapper quelque chose à Mme De Guémené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable, tellement que l'on ne la reconnoissoit point. Elle s'en alla à Couperai, où elle ne voulut voir personne. (Q834, p. 109-111)

(810) Toute ma famille s'épouvanta. Mon père et ma tante De Maignelais, qui se joignoient ensemble, la Sorbonne, Remebroc, monsieur le comte, mon frère, qui étoit parti la même nuit, Mme De Guémené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m'éloigner et de m'envoyer en Italie. (Q834, p. 120-124)

(811) Il en parut touché. M De Bouillon s'en mit en colère, il me dit même d'un ton de raillerie : « vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge. » à quoi je lui répondis ces propres mots : « tous les serviteurs de monsieur le comte vous sont si

obligés, monsieur, qu'ils doivent tout souffrir de vous ; mais il n'y a que cette considération qui m'empêche de penser, à l'heure qu'il est, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos bastions. » M De Bouillon revint à lui ; il me fit toutes les honnêtetés imaginables, et telles qu'elles furent le commencement de notre amitié. Je demurai encore deux jours à Sedan, **dans lesquels** monsieur le comte changea cinq fois de résolution ; et Saint-Ibar me confessa, à deux reprises différentes, qu'il étoit difficile de rien espérer d'un homme de cette humeur. M De Bouillon le détermina à la fin. (Q834, p. 156-157)

(812) Le lendemain, qui fut le 3 de mars, le feu continua. L'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, **auxquelles** personne ne vouloit plus satisfaire, dans l'espérance que la conférence donneroit la paix, qui les acquitteroit toutes à la fois. M De Beaufort ayant pris ce temps, de concert avec M De Bouillon, avec le Maréchal De La Mothe et avec moi, pour essayer d'animer le parlement, parla, à sa mode, contre la contravention, et il ajouta qu'il répondoit, au nom de ses collègues et au sien, de déboucher dans quinze jours les passages, si il plaisoit à la compagnie de prendre une ferme résolution de ne se plus laisser amuser par des propositions trompeuses, qui ne servoient qu'à suspendre le mouvement de tout le royaume, qui, sans ces bruits de négociations et de conférences, se seroit déjà entièrement déclaré pour la capitale. (Q836, p. 312-314)

(813) Le Président De Gourgues, qui étoit un des principaux du corps, et qui eût souhaité que l'on eût évité les extrémités, dépêcha un courrier à Senneterre, qui étoit son ami, avec une lettre de treize pages de chiffre, **par laquelle** il lui mandoit que son parlement n'étoit pas si emporté que, si le roi vouloit révoquer M D'épernon, il ne demeurât dans la fidélité ; qu'il lui en donnoit sa parole ; que ce qu'il avoit fait jusque-là n'étoit qu'à cette intention ; mais que, si l'on différoit, il ne répondoit plus de la compagnie et beaucoup moins du peuple, qui, ménagé et appuyé comme il l'étoit par le parti de messieurs les princes, se rendroit même dans peu maître du parlement. Senneterre n'oublia rien pour faire que le cardinal profitât de cet avis. (Q837, p. 57-59)

(814) J'avois recordé, jusques à deux heures après minuit, M De Beaufort chez Mme De Montbazou, pour le faire parler au moins un peu juste dans une occasion aussi délicate et dans laquelle l'on prendroit plaisir de m'attribuer ce qu'il pourroit dire mal à propos ; j'y réussis, comme le voyez par la chanson, qui, dans la vérité, est rendue en vers mot à mot de la prose. (Q838, p. 214-217)

(815) La plus grande partie de ces deux séances se passa en dénégations et en explications ; et dans la fin de la dernière, l'on lut la déclaration contre M Le Cardinal Mazarin, qui fut renvoyée à monsieur le chancelier, parce que l'on n'y avoit pas inséré, et que le cardinal avoit empêché la paix de Munster, et qu'il avoit fait faire au roi le voyage et le siège de Bordeaux contre l'avis de M Le Duc D'Orléans. L'on voulut aussi qu'elle portât que l'une des causes pour laquelle il avoit fait arrêter monsieur le prince étoit le refus qu'il avoit fait de consentir au mariage de M De Mercoeur avec Mlle Mancini. (Q838, p. 471-473)

(816) Monsieur n'a pas voulu entendre à ce parti, parce qu'il le croit d'une suite trop dangereuse pour l'état. Dieu veuille que celui qu'il a pris ne lui soit pas plus périlleux, et que la confusion, où apparemment elle le jettera, ne soit plus à craindre que la commotion dans laquelle il y auroit au moins un fils de France au gouvernail ! « j'avois dans Paris trois cents officiers au moins, et le Vicomte De Lamet avoit ménagé deux mille chevaux du licenciement de Neufbourg. J'étois assuré d'Orléans, de Troies, de Limoges, de Marseille, de Senlis et de Toulouse. (Q839, p. 125-127)

(817) Cette habitude, qui pouvoit avoir de terribles conséquences, me fit peur, et certainement beaucoup plus pour l'état que pour ma personne. M De Fontenai, qui en étoit pénétré, et qui le fut même de ce qu'il m'en vit touché, m'exhorta à sortir moi-même de la léthargie, « où vous êtes, me dit-il, à votre mode. Car enfin si vous vous considérez tout seul, vous avez pris le bon parti ; mais si vous faites réflexion sur l'état où est la capitale du royaume, **à laquelle** vous êtes attaché par tant de titres, croyez-vous n'être pas obligé à vous donner plus de mouvement que vous ne vous en donnez ? Vous n'avez aucun intérêt, vos intentions sont bonnes ; faut-il que par votre inaction vous fassiez autant de mal à l'état, que les autres en font par leurs mouvements les plus irréguliers ? » (Q842, p. 308-311)

(818) Ceux de l'escadron qui avoient en vue de faire pape le Cardinal Chigi, crurent que l'unique moyen, pour engager M Le Cardinal Barberin à le servir, seroit de l'y obliger par reconnaissance, et de faire sincèrement et de bonne foi tous leurs efforts pour porter au pontificat Sachetti, voyant qu'ils seroient pourtant inutiles par l'événement, ou du moins qu'ils ne seroient utiles qu'à les lier si étroitement et si intimement avec le Cardinal Barberin, qu'il ne pourroit s'empêcher lui-même de concourir dans la suite à ce qu'ils desiroient. Voilà l'unique secret de ce conclave, **sur lequel** tous ceux à qui il a plu d'en écrire ont dit mille et mille impertinences, et je soutiens que le raisonnement de l'escadron étoit fort juste. (Q843, p. 21-23)

I.2.19 – Fénelon

I.2.19.1 – *Les Aventures de Télémaque*

[1699] (1920). *Les Aventures de Télémaque*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q372 et Q373.

(819) L'officier auquel le roi renvoya l'examen de notre affaire avoit l'âme aussi corrompue et aussi artificieuse que Sésostris étoit sincère et généreux. Cet officier se nommoit Métaphis. Il nous interrogea pour tâcher de nous surprendre, et, comme il vit que Mentor répondoit avec plus de sagesse que moi, il le regarda avec aversion et avec défiance : car les méchants s'irritent contre les bons. (Q372, p. 63-65)

(820) – Comment avez-vous pu, me dit-il, vous accoutumer au secret dans une si grande jeunesse ? Je serai ravi d'apprendre par quel moyen vous avez acquis cette qualité, qui est le fondement de la plus sage conduite, **et sans laquelle** tous les talents sont inutiles. (Q372, p.98-100)

(821) Il fut touché de mon horreur pour le vice et dit ces paroles : « ô Vénus, je connois votre puissance et celle de votre fils ; j'ai brûlé de l'encens sur vos autels ; mais souffrez que je déteste l'infâme mollesse des habitants de votre île et l'impudence brutale avec laquelle ils célèbrent vos fêtes. Ensuite il s'entretenoit avec Mentor de cette première puissance qui a formé le ciel et la terre ; de cette lumière simple, infinie et immuable, qui se donne à tous sans se partager ; de cette vérité souveraine et universelle qui éclaire tous les esprits, comme le soleil éclaire tous les corps. (Q372, p. 170-173)

(822) Est-ce à vous ou à moi que ses parents ont confié sa conduite ? C'est moi qui cherche les moyens de guérir son coeur ; et vous, ne ferez-vous rien ? Il y a, dans le

lieu le plus reculé de cette forêt, de grands peupliers propres à construire un vaisseau ; c'est là qu'Ulysse fit celui dans lequel il sortit de cette île. (Q372, p. 268-270)

(823) Sa robe étoit nouée par cette fameuse ceinture sur laquelle paroissent les grâces ; les cheveux de la déesse étoient attachés par derrière négligemment avec une tresse d'or. Tous les dieux furent surpris de sa beauté, comme s'ils ne l'eussent jamais vue, et leurs yeux en furent éblouis, comme ceux des mortels le sont, quand Phébus, après une longue nuit, vient les éclairer par ses rayons. (Q372, p. 346-349)

(824) Tandis qu'ils conserveront ces passages, nous croirons toujours qu'ils veulent usurper nos terres et nous mettre en servitude. S'il étoit vrai qu'ils ne songeassent plus qu'à vivre en paix avec leurs voisins, ils se contenteroient de ce que nous leur avons cédé sans peine et ils ne s'attacheroient pas à conserver des entrées dans un pays contre la liberté duquel ils ne formeroient aucun dessein ambitieux. Mais vous ne les connoissez pas, ô sage vieillard. (Q373, p. 35-37)

(825) Ces ouvriers sont ravis de s'engager à passer leur vie sous une domination qui est maintenant si douce. Comme ils sont robustes et laborieux, leur exemple servira pour exciter au travail les artisans transplantés de la ville à la campagne, avec lesquels ils seront mêlés. Dans la suite, tout le pays sera peuplé de familles vigoureuses et adonnées à l'agriculture. (Q373, p. 113-115)

(826) Mais bientôt la jeunesse d'Iole, sur le visage de laquelle les grâces étoient peintes, ravirent son coeur. Déjanire brûla de jalousie ; elle se ressouvint de cette fatale tunique que le centaure Nessus lui avoit laissée en mourant, comme un moyen assuré de réveiller l'amour d'Hercule, toutes les fois qu'il paroîtroit la négliger pour en aimer quelque autre. (Q373, p. 199-203)

(827) « Ce n'est pas un homme, disoient-ils ; c'est sans doute quelque divinité bien-faisante sous une figure humaine. Du moins, si c'est un homme, il ressemble moins au reste des hommes qu'aux dieux ; il n'est sur la terre que pour faire du bien ; il est encore plus aimable par sa douceur et par sa bonté que par sa valeur. O si nous pouvions l'avoir pour roi ! Mais les dieux le réservent pour quelque peuple plus heureux qu'ils chérissent, et chez lequel ils veulent renouveler l'âge d'or. » (Q373, p. 286-288)

(828) Souvenez-vous, ô Télémaque, qu'il y a deux choses pernicieuses, dans le gouvernement des peuples, **auxquelles** on n'apporte presque jamais aucun remède : la première est une autorité injuste et trop violente dans les rois ; la seconde est le luxe, qui corrompt les mœurs. (Q373, p. 463-465)

I.2.19.2 – Oraisons

[1706] (1823). *Sermons et entretiens sur divers sujets*. Versailles : Impr. De J.-A. Lebel. Cote Frantext : Q358.

(829) Nous avons vu cette vieillesse prématurée et si touchante, ce corps vénérable, courbé, non sous le poids des années, mais sous celui de ses pénitences et de ses travaux ; et il sembloit nous dire à nous tous, au milieu desquels il passoit sa vie, à nous tous qui ne pouvions nous rassasier de le voir, de l'entendre, de le bénir, de goûter l'onction et de sentir la bonne odeur de Jésus-Christ qui étoit en lui ; il sembloit nous dire : maintenant me voilà, je sais que vous ne verrez plus ma face. (p. 181-183)

(830) Que ne puis-je aujourd'hui, mes frères, m'écrier, comme Moïse aux portes du camp d'Israël : si quelqu'un est au seigneur, qu'il se joigne à moi ! Dieu m'en est témoin, Dieu devant qui je parle, Dieu à la face duquel je sers chaque jour, Dieu qui lit dans les coeurs, et qui sonde les reins. Seigneur, vous le savez que c'est avec confusion et douleur qu'admirant votre oeuvre, je ne me sens ni les forces ni le courage d'aller l'accomplir. Heureux ceux à qui vous donnez de le faire ! (p. 187-188)

(831) L'orgueil a rompu ses digues et inondé la terre ; toutes les conditions sont confondues ; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance ; les insensés entraînent les sages, et les rendent semblables à eux ; la mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie toutes les autres ; le dernier des devoirs est celui de payer ses dettes. Les prédicateurs n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. (p. 193-194)

(832) Les justes y sont consolés, les égarés reviennent sur leurs pas, l'édifice d'orgueil et de confusion est sapé par les fondemens. Roger, roi de Sicile, **par lequel** le schisme respire encore, veut faire conférer à Salerne Bernard avec Pierre De Pise, profond jurisconsulte et grand orateur, attaché au parti d'Anaclet. Discours insinuans et persuasifs de la sagesse humaine, vous ne pouvez rien contre la vérité de Dieu. (p. 234-235)

(833) Encore une fois, vous l'avez promis, vous n'oseriez nier votre promesse, vous n'oseriez renoncer au salut, vous tremblez quand la mort prochaine vous montre l'abîme qui s'ouvre à vos pieds. Malheureux ! Insensés ! Vous voulez qu'on vous croie sages, et vous traitez de fous ceux qui, espérant des biens auxquels vous ne prétendez pas renoncer, travaillent à s'en rendre dignes ! ô renversement du sens humain ! ô folie monstrueuse ! ô démons, vous les possédez : ce n'est pas eux qui parlent ; et quand ils ne songent qu'à rire, c'est vous qui blasphémez en eux ! (p. 242-243)

(834) La persécution un peu ralentie se rallume, tantôt par la politique des empereurs, tantôt par la rage du peuple capricieux auquel les chrétiens sont livrés. Ainsi quoique les édits n'ordonnent pas toujours la persécution, elle continue presque toujours par les emportemens d'une populace insensée. étrange effet d'une injustice aveugle ! (p. 275-276)

(835) Non, non, mes frères ; c'étoit donner tout à Dieu, qui veut être admirable dans ses saints, et les faire régner, même d'un règne temporel, dans son église, avec son fils Jésus dont ils sont les membres, comme saint Jean nous l'a appris. Celui qui donna aux os d'un prophète la vertu de rappeler un mort à la vie ; celui par qui le linge et la ceinture de Paul, l'ombre même de Pierre, guérissent les malades, ne peut-il pas encore attacher sa vertu à ces membres déchirés et épars, sur lesquels reluit à jamais la grâce du martyr ? ô hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous ? Le bras du tout-puissant est-il raccourci ? (p. 283-285)

(836) À cette parole si dure et si hautaine, c'en est fait ; l'esprit, qui ne repose que sur les doux et humbles de coeur, se retire ; le lien fraternel se rompt ; la charité s'éteint ; la nuit entre de toutes parts ; l'autorité si claire dans l'évangile pour prévenir les plus subtiles distinctions, si nécessaire pour soutenir les foibles, pour arrêter les forts, pour tenir tout dans l'unité ; cette autorité sans laquelle la providence se manquera à elle-même pour l'instruction des simples et des ignorans, ne paroît plus qu'une tyrannie. Quels maux affreux viennent de cette source ! (p. 295-296)

(837) Voilà ce que la réforme enfante dans le Nord depuis le dernier siècle ; **fruits par lesquels** on doit juger de l'arbre. Quel remède à ces maux ? Sera-ce l'écriture, mes frères ? Hé ! C'est-elle dont on abuse. (p. 296-297)

(838) Qu'est-ce que j'entends parmi les enfans des hommes, depuis celui qui est dans les fers, jusqu'à celui qui est sur le trône, sinon les plaintes amères de coeurs oppressés ? Que n'en coûte-t-il pas pour vivre dans ton esclavage ! Tout y déchire le coeur, jusqu'à l'espérance même, **par laquelle** seule on y est soutenu. Mais Dieu, ma chère soeur, Dieu fidèle dans ses promesses, Dieu riche en miséricordes, Dieu immuable dans ses dons, vous donnera tout, et épuisera en vous tout désir, en se donnant à jamais lui-même. (p. 312-313)

I.2.20 – Bourdaloue

[1692] (1922). *Sermons pour tous les jours de Carême*. Paris : Bloud et Gay. Cote Frantext : Q978.

(839) Ce furent des paroles de malédiction dans le sens que Dieu les prononça ; mais ce sont des paroles de bénédiction dans l'intention et la fin **pour laquelle** l'église nous les fait entendre. (p. 1-3)

(840) Car enfin, ce n'est pas assez de considérer la vie présente **à laquelle** nous sommes attachés ; il faut considérer ce que nous serons un jour. Et, comme dit Tertulien, qu'est-ce que nous sommes sinon un peu de boue et de fange érigée en titre d'homme ? (p. 18-22)

(841) – Hé quoi ! Parler de la sorte, n'est-ce pas ne vouloir pas jeûner comme il faut, même ne jeûner pas, puisqu'on ne veut rien diminuer de son embonpoint et qu'on demeure dans un état **dans lequel** il n'y a point d'âme tant soit peu chrétienne qui ne dise qu'il est impossible d'entrer jamais dans le royaume de Dieu ? (p. 53-58)

(842) Ce divin sauveur a établi dans son église un sacrement par lequel il a trouvé le moyen de se communiquer aux hommes, sacrement par lequel il vient en personne pour guérir la faiblesse, les langueurs et les infirmités des hommes, sacrement enfin **par lequel** il nous dit en termes formels : [...] ; je viendrai moi-même et je vous guérirai. (p. 58-59)

(843) De savoir, si, à l'égard d'un juste, la privation de l'eucharistie peut lui tenir lieu d'une pénitence ordinaire, si cette pénitence est conforme aux desseins de l'église, si elle s'accorde avec la fin de ce mystère, si elle est reçue par les pères et par les conciles, si sa pratique peut être utile pour la gloire du christianisme, et si Jésus-Christ, en tant qu'il est contenu dans ce sacrement, se trouve obligé par l'éloignement d'un juste, en un mot, si c'est lui faire plus d'honneur de l'admirer que de le manger ; ce sont là des questions dans lesquelles bien des raisons particulières m'empêchent d'entrer aujourd'hui, que j'ai trouvé à propos de ne pas traiter **et sur lesquelles** d'ailleurs il serait difficile de vous dire quelque chose de nouveau. (p. 61-63)

(844) Or, ce que je viens de remarquer, en général, me paraît plus en particulier en ce qui regarde la communion. On a parlé des abus qu'on y pouvait commettre, de la facilité **avec laquelle** il y avait danger d'y admettre les âmes mondaines, de la nécessité d'en séparer certaines âmes imparfaites, de la discrétion et de la prudence que les prêtres doivent apporter dans la distribution de ce sacrement. (p. 89-91)

(845) De là je dois croire que je ne suis plus en état de grâce et que **la cause pour laquelle** je n'y suis plus, c'est parce que j'ai manqué d'accomplir le commandement qui est d'aimer Dieu d'un amour de préférence. (p. 102-104)

(846) Et moi je vous réponds que c'est par ces suppositions que nous connaissons mieux les dispositions secrètes des coeurs. Mais, au lieu de cette supposition, en voulez-vous une autre plus plausible et dans laquelle vous soyez intéressé vous-mêmes ? Imaginez-vous **la chose du monde pour laquelle** vous avez plus de passion, votre honneur, par exemple. On vous le ravit par des noires calomnies. (p. 108-110)

(847) Premièrement, c'est parce qu'il n'y a que la religion qui soit une règle véritable, un principe universel et un fondement inébranlable **des devoirs dans lesquels** la probité consiste. Secondement, parce que tout autre motif que celui de la religion n'est pas à l'épreuve de certaines tentations délicates auxquelles les devoirs de probité se trouvent à tous moments exposés. (p. 139-142)

(848) Or, le moyen qu'étant prévenu de ces détestables opinions, il vécût en honnête homme ! J'ai dit en, second lieu, que sans le motif de religion, il était impossible de résister à **certaines tentations délicates auxquelles** notre devoir se trouve fort souvent exposé. J'appelle tentations délicates celles qui, sous une belle apparence, peuvent couvrir un crime inconnu. (p. 151-155)

I.2.21 – Fléchier

[1676] (1691). *Oraison funèbre de Monsieur de Turenne*. Prononcée le 10 janvier 1676. Paris : A. Dezallier. Cote Frantext : Q356.

(849) Je recueillerois en suite tant de succès, et vous ferois souvenir de ces mauvaises nuits que le roy d'Espagne avoûa qu'il avoit passées, et de **cette paix recherchée par des traitez et des alliances, sans laquelle**, Flandre théâtre sanglant où se passent tant de scenes tragiques, triste et fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te devoient, tu aurois accru le nombre de nos provinces, et au lieu d'estre la source malheureuse de nos guerres, tu serois aujourd'huy le fruit paisible de nos victoires. (p. 191-194)

(850) Par **cette bonté, avec laquelle** il encourageoit les uns, il excusoit les autres, et donnoit à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes ; par ce desinterressement qui le portoit à préférer ce qui estoit plus utile à l'estat, à ce qui pouvoit estre plus glorieux pour luy-mesme ; par cette justice, qui dans la distribution des emplois, ne luy permettoit pas de suivre son inclination au préjudice du mérite ; par cette noblesse de cœur et de sentimens, qui l'élevoit au dessus de sa propre grandeur, et par tant d'autres qualitez qui luy attiroient l'estime et le respect de tout le monde. (p. 209-212)

(851) N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre icy une scene tragique ; que je represente ce grand homme étendu sur ses propres trophées ; que je découvre **ce corps paslé et sanglant, auprès duquel** fume encore la foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion, et de la patrie éplorées. (p. 240-243)

I.2.22 – La Fontaine

[1668, 1678, 1679, 1693] (1991). *Fables : Livre 1 à 6, 7 et 8, 9, 10, 11, et 12*. Paris : Gallimard. Cote Frantext : S004, S005, S006 et S007.

– [1671a] (1890). *Adonis*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q949.

– [1671b] (1942). *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*. Paris : Gallimard. Cote Frantext : Q964.

– [1671d] (1942). *Fables nouvelles et autres poésies*. Paris : Gallimard. Cote Frantext : Q966.

– [1671e] (1942). *À Monseigneur l'évêque de Soissons*. Paris : Gallimard. Cote Frantext : Q967.

– [1673] (1890). *Poème de la captivité de Saint Malc*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q952.

– [1682] (1890). *Poème du Quinquina*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q953.

– [1685a] (1890). *Philémon et Baucis*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q947.

– [1685b] (1890). *Les Filles de Minée*. Paris : Hachette. Cote Frantext : Q948.

– [1695] (1991). *Fables non recueillies*. Paris : Gallimard. Cote Frantext : S008.

(852) Le sage l'aura fait par tel art et de guise // Qu'on le pourra porter peut-être quatre pas ; // Mais jusqu'au haut du mont, d'une haleine, il n'est pas // Au pouvoir d'un mortel, à moins que la figure // Ne soit d'un éléphant nain, pygmée, avorton, // Propre à mettre au bout d'un bâton : // **Auquel cas**, où l'honneur d'une telle aventure ? // On nous veut attraper dedans cette écriture : // Ce sera quelque énigme à tromper un enfant. // C'est pourquoi je vous laisse avec votre éléphant. (S006, p. 416-417)

I.2.23 – Amboise

(1584). *Les Neapolitaines : comédie Française Facecieuse*. Naples : Edizioni scientifiche italiane. Cote Frantext : S036.

(853) AUGUSTIN. Puisque le trop celer ne me peut en rien profiter, Beta, l'extrémité en laquelle je me voy réduit, la confiance que j'ay en vous, et le moien que vous avez de me secourir à mon besoin, me contraignent de m'adresser à vous, pour vous declarer un affaire qui m'importe autant que chose que j'aye : vous suppliant me vouloir aider, et me donner quelque bon conseil, affin, que je puisse sortir de cette langue que je n'ay osé decouvrir qu'à vous seule. (p. 164-165)

(854) BETA. Et comment, estes vous malade ? Il me semble bien à vostre visage que ne vous trouvez pas bien, dites moi quelle maladie c'est : peut estre y trouveray-je quelque remede : car d'autrefois à Naples j'ay eu l'amitié d'une vieille femme qui avoit cognoissance de toutes les herbes du monde, et par icelles guerissoit plusieurs maladies, et en la frequentant j'ay eu l'experience de beaucoup de choses qu'elle m'a ap-

prinses desquelles j'ai fait la preuve envers aucuns, qui s'en sont bien trouvez. (p. 166-167)

(855) DIEGHOS. Et quoy donc ? Et s'y ay gagné de tous butins, **desquels** ne me suis voulu senrichir, ains les ay departis aux soldats. (p. 172-173)

(856) BETA. Cest Espagnol avec lequel est l'homme à qui j'ay parlé est d'une grande maison, et a de riches parens. (p. 182-183)

(857) JULIEN. Je ne m'aperceus jamais qu'il fust vicieux, ne qu'il hantast mauvaise compagnie, mais tousjours avecques jeunes hommes de sa sorte, **desquels** il acquerroit amitié et louange sans aucune envie. (p. 185-186)

(858) AUGUSTIN. Et ce disant elle me baisoit avecques la larme à l'oeil, et me prioit de croire que autre que moy n'auroit jamais part en son coeur, **sans lequel** le corps n'est rien. Voy je te prie, Loys quelle puissance elle a acquis sur moy. Et comme l'amour luy a presté d'assurance de n'avoir point eu crainte de me conter tout cecy. (p. 192-193)

(859) Le jour certes fut bien malheureux, **auquel** le feu seigneur Alfonse mon pere s'oublia tant que d'entrer en celle ligue seditieuse, pour laquelle il a esté banny de Naples et contraint de s'en venir icy à Paris, devalisé de tous ses chasteaux, terres, et seigneuries, et de tous ses autres biens, sauf quelques meubles qu'il a emportez avec luy : mais le comble de tous mes malheurs ce a esté quand il est allé de ce monde en l'autre, faisant tarir par son trepas toute la ressource de mon esperance, et ne me laissant autre adresse que celle de la seignore Angelique, qui fait veritablement tout ce qu'elle peut pour mon bien et avancement, attendant qu'il plaise à Dieu m'ouvrir le chemin pour r'entrer en mon pais, et en mes biens, et pour trouver quelque mary sortable et digne du lieu dont je suis issue, et de l'honesteté que j'ay gardee et garderay toute ma vie. (p. 203-205)

(860) Le jour certes fut bien malheureux, auquel le feu seigneur Alfonse mon pere s'oublia tant que d'entrer en celle ligue seditieuse, **pour laquelle** il a esté banny de Naples et contraint de s'en venir icy à Paris, devalisé de tous ses chasteaux, terres, et seigneuries, et de tous ses autres biens, sauf quelques meubles qu'il a emportez avec luy : mais le comble de tous mes malheurs ce a esté quand il est allé de ce monde en l'autre, faisant tarir par son trepas toute la ressource de mon esperance, et ne me laissant autre adresse que celle de la seignore Angelique, qui fait veritablement tout ce qu'elle peut pour mon bien et avancement, attendant qu'il plaise à Dieu m'ouvrir le chemin pour r'entrer en mon pais, et en mes biens, et pour trouver quelque mary sortable et digne du lieu dont je suis issue, et de l'honesteté que j'ay gardee et garderay toute ma vie. (p. 204-205)

(861) Ô Dieu ! ô Dieu, qui eust jamais cuidé que un Gentilhomme eust fait un si lasche tour, de ravir ainsi l'honneur d'une fille de maison, de forcer à main armée une jeune, tendre, et innocente beauté, non encores meure, **et de laquelle** le plus cruel et barbare ennemy eust prins pitié. (p. 210-211)

I.2.24 – Turnèbe

[1584] (1993). *Les Contens*. Paris : S.T.F.M. Cote Frantext : S071.

(862) GENEVIEFVE. - J'aymerois mieux mourir qu'estre autre. Toutesfois, il me semble que vous ne deviez si tost vous resoudre de me marier. Et quand vous aurez bien considéré la qualité de celui que vous me voulez donner, encores qu'il soit fils unique, si est-ce que l'avantage n'est point tel que vous deussiez si tost conclure sans vous en conseiller, mesmes en ce temps dangereux. Ma mere, pensez-vous que tous les bons marchez soient passez, et quand je n'espouserois Eustache, que je vous demeurasse sus les bras sans trouver qui voulust de moy ? Non, non. Croyez qu'en tout evenement le Seigneur Basile ne nous manqueroit point, **avec lequel** je serois aussi bien, pour le moins, qu'avec Eustache, qui est assez jeune pour manger tout mon bien et le sien. (p. 14-16)

(863) LOUYSE. - Geneviefve, si tu m'obeis, avec ce que tu gaigneras le royaume de paradis, tu seras bien la plus heureuse fille de Paris. J'ay cognu par beaucoup de signes que Eustache t'ayme plus que son coeur, et si j'ay bien pris garde à ces masques qui vindrent hier après souper chez nous, **desquels** il estoit l'un. Car il fut à deviser avec toy près d'une grosse heure d'orloge, à quoy je pris un singulier plaisir, d'autant mesme que je voyois que tu l'escoutois et luy respondois d'assez bonne affection. Je prie à Dieu que ce soit pour la salvation de l'ame de tous deux. (p. 15-17)

(864) Mais je ne pense avoir jamais eu affaire à un si rude ennemy, ny qui me donast plus de traverses et dures attaintes, que fait le coeur impiteux de ceste cruelle Geneviefve, **de laquelle** les regards mortels sont autant de coups de canon qui battent en flanc dans les bastions de mon ame, et mettront bientost la forteresse par terre, s'il ne luy plaist me recevoir à quelque composition. (p. 19-20)

(865) FRANÇOISE. - Ne vous souciez point. Voila son homme qui me suit de loing, **par lequel** je luy feray tout sçavoir. (p. 38-40)

(866) EUSTACHE. - Croyez que je ne sçavois sus quel pied danser, et me servit bien que j'estois masqué. Autrement un chascun eust peu cognoistre facilement aux changemens de ma face l'alteration en laquelle j'estois. Car pour ne vous deguiser les matieres, je serois bien content d'espouser Geneviefve quand je sçaurois qu'elle m'aymeroit. Mais aussi si elle ne m'aymoit, je ne daignerois en faire un pas. (p. 44-45)

(867) EUSTACHE. - Seigneur Rodomont, pardonnez-moy. Autre ne m'a fait tort que mon propre vouloir, **duquel** je ne puis avoir raison. (p. 58-60)

(868) EUSTACHE. - Je le veux bien, mais il faut devant que je le renvoye querir, car Basile ne me l'a pas encores rendu. Toutefois, si vous voulez, je vous en feray bien bailler un tout de mesme le mien, que le cousin René fit faire pour une nopce de laquelle nous estions tous deux. (p. 59-61)

(869) EUSTACHE. - Voyla vrayement un gentil traict, **et duquel** je n'avois encores esté desjeuné. Mais dis-moy, quelle bague ? (p. 62-64)

(870) FRANÇOISE. - Je le vy à l'instant changer de couleur, demeurer muet et enfoncer son chapeau sur les yeux, **par lesquels signes** je cogneu clairement que l'amour commençoit desja faire place à la haine. Car bientost après il me dit adieu, et ne daigna aller trouver son pere qui l'attendoit chez Louyse, encores qu'il luy eust enchargé de ce faire. (p. 69-70)

(871) Encor je suis seur que la place où je vay donner l'assaut est de plus difficile accès et plus malaisée à gaigner que ne sont les chasteaux de Milan, de Corfou, de la

Goulete ou la citadelle d'Anvers. Mais amour, qui me conduit sous son estandart, me promet que je demoureray maistre de la place sans effusion de beaucoup de sang, pourveu que je conduise mes troupes en silence, pendant que ceux de dedans ne se doutent de l'embuscade que je leur ay dressée et qu'ils se preparent de se rendre à Ba-sile, **sur lequel** je raviray aujourd'huy une belle victoire. J'ay envoyé mon homme faire une patrouille autour des avenues, et selon le raport qu'il m'en fera je jetteray mes gens à la campagne et feray marcher mes bataillons. (p. 72-74)

I.2.25 – Garnier

[1585a] (1952). *Antigone ou la Pitié*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R352.

– [1585b] (1949a). *Les Juifves*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R353.

– [1585c] (1949b). *Bradamante*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : R354.

– [1585d] (1974). *Hippolyte*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : S044.

– [1585e] (1973). *Porcie*. Paris : Les Belles lettres. Cote Frantext : S046.

(872) LE CHOEUR. Allons : mais voila pas Creon l'infortuné ?

LE MESSAGER. C'est luy mesme, c'est luy, le vieillard obstiné.

LE CHOEUR. Il fait porter un mort **sur lequel** il lamente.

LE MESSAGER. C'est Hémon, retiré de la cave relante. (R352, p. 238-240)

(873) AYMON. Et que luy faut-il donc ?

RENAUD. Un mari qui luy plaise, // **Et avecque lequel** elle vive à son aise. (R354, p. 134-136)

(874) Je ne vous presche point, mais ce devôt hermite // Qui au milieu des flots sur une roche habite, // **Par lequel** fut Sobrin et Olivier guary, // Fut d'avis que Roger de ma soeur fust mary : // Et lors comme si Dieu par la voix du prophete // Nous eust dit qu'il voulust ceste chose estre faite, // Nous l'approuvasmes tous, Roger s'y accorda, // Et sous ceste esperance en France il aborda. // Le voudriez-vous tromper ? (R354, p. 135-137)

(875) Ce monstre pour lequel ce poil gris qui s'allonge // Espars dessus mes yeux, se dresse quand j'y songe : // Et ces genoux privez de chair et de chaleur, // Comme genoux d'un mort, chancellent de douleur. // Aussi fut-ce la cause, il t'en souvient, The-see, // D'accourir de mes ans la mortelle fusee : (S044, p. 111-113)

(876) Bref, tout ce que jadis le difforme Chaos // Avoit confusément en sa machine enclos, // Qui viendra de rechef d'une cheute pesante // Accabler sous le ciel ceste race mechante. // Ores voicy le temps auquel doivent les Dieux // Destruire courroucez ce monde vicieux, // À fin de r'engendrer une autre sorte d'hommes // Meilleurs et plus entiers que cent fois nous ne sommes : // Tels que chacun estoit lors que Saturne Roy // Gouvernoit en repos le monde sous sa loy, // Et que de ce grand Dieu la fille inviolable,

// Astrée, descendit en la terre equitable // Avecques Foy, sa soeur, et qu'elles regisoyent // Les vertueux mortels qui leur obeissoyent. (S046, p. 87-89)

(877) Que diront, que diront les genereux Decies, // Si quelqu'un devalé sur les plaines noircies, // Leur dit que le païs, qu'ils rendirent seigneur // De tant de nations, applaudit serviteur, // Le païs pour lequel jadis ils se voïerent, // **Le païs pour lequel** leur sang ils prodiguerent ? // Sus donc il faut mourir, il faut mourir mon coeur, // Il faut avecq'le corps despouiller ta langueur. // Mon coeur qu'attens-tu plus ? qu'attens-tu d'avantage // Que tu ne suis ton Brute au tenebreux rivage ? (S046, p. 128-129)

I.2.26 – Montchrestien

[1601a] (1943). *Les Lacènes ou la Constance*. Philadelphie : University of Pennsylvania. Cote Frantext : S096.

– [1601b] (1939). *Aman ou la Vanité*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote Frantext : S092.

– [1604a] (1939). *Aman*. London H. Milford : Oxford University Press. Cote Frantext : S093.

– [1604b] (1972). *Hector*. London : University of London. Cote Frantext : S094.

– [1601c] (1975). *L'Escossoise, ou le Désastre*. Paris : Mouton. Cote Frantext : Q675.

(878) La gloire des combats j'estime donc commune//à moy-mesme, à tous vous, et puis à la Fortune : // Mais **tant de bons conseils par lesquels** on peut voir // Tant de peuples sujets contenus en devoir, // Tant d'hommes en repos, tant de Provinces calmes, // Ce sont là, mes amis, ce sont mes seules palmes. (S092, p. 56-58)

(879) Inspire le, Seigneur, si bien qu'il me permette, // Que mon peuple captif en franchise je mette ; // Revoquant **cest arrest** contre luy prononcé, // **Par lequel** le trépas luy doit estre avancé. // Nous n'avons, apres toy, rien pour nostre deffense, // Que le foible rempart d'une simple innocence : // Mais fay le prévaloir à l'orgueil insolent, // Du temeraire Aman qui nous va desolant. (S092, p. 120-122)

(880) Nous sommes en **un siecle auquel** la modestie, // La vergoigne et l'amour s'est de nous departie ; // Nous sommes en un siecle où tout est confondu, // Où l'injuste supplice au bon droit est rendu, // Où le plaisir des grans est estimé loisible, // Où toute la raison se mesure au possible. (Q675, p. 174-176)

(881) Tout homme qui connoist que sa vie est mortelle, // Et qu'il vaut mieux mourir que vivre mal-heureux, // Au plus fort du peril devient plus genereux, // Aspirant par sa mort à la gloire eternelle. // Il desire **un trespas par lequel** il peut vivre, // Il abhorre la vie avec laquelle il meurt ; // Et des plus grands mal-heurs ne redoutant le heurt, // Où le Destin le meine il ne craint de le suivre. (S095, p. 76-78)

(882) Mais si les maux presens vous sont plus ennuieux, // Que les biens à venir ne vous sont agréables, // Aux tenebres du monde il faut fermer vos yeux, // Afin de les ouvrir aux clartés desirables. // Anticipés **le bien** qui vous est tout certain, // **Et duquel**

à jamais vous aurés jouissance : // Mais delaissés celuy qui s'envole soudain, // Et qui pour peu de temps est en vostre puissance. (S095, p. 138-142)

(883) La gloire des combats j'estime donc commune // À moy premierement, à vous, à la fortune : // Mais tous ces bons conseils **par lesquels** on peut voir // Tant de peuples sujets contenus en devoir, // Tant d'Estats establis, tant de Provinces calmes, // Sans nulle envie aumoins seront mes seules Palmes. // Ri. Par tout ce large monde on connoist que tu fais, // Ainsi comme il te plaist et la guerre et la paix, // C'est pourquoy les meilleurs te reverent sans feinte, // Et les meschans encor'le font avec contrainte, // Commandez par edict d'humblement t'adorer. (S093, p. 57-59)

(884) « Encor' n'est-ce pas tout ; nos propres passions // « S'aigrissent asprement par les afflictions // « Qu'endurent nos amis ; car les grandeurs Royales // « N'effacent point du coeur les amitez loyales. // Voila ce bon vieillard, cet oncle **auquel** je doy // Apres Dieu tout l'honneur que j'ay receu du Roy, // Qui se laisse emporter à la melancholie : // Ce noeud ferme d'amour qui nos esprits allie, // Me rend participante à sa triste langueur ; // Le coup de son angoisse atteint jusqu'à mon coeur. (S093, p. 97-99)

(885) Esther : Ô grand et digne Prince **auquel** tous les Mortels // Se tiennent obligez de devoirs eternels, // Toy seul tu es mon tout, et je n'aime ma vie, // Que pour voir mon amour de la tienne suivie. // Ma gloire aussi consiste en ce que je me voy // Servir d'objet plaisant aux yeux d'un si grand Roy : // Le Ciel qui favorable à tel bien me fait naistre, // Qu'à peu pres je me voy maistresse de mon maistre, // En soit tousjours benit : Car de vous deux je tiens // Sans l'avoir merité, toutes sortes de biens. (S093, p. 145-147)

(886) Nostre aide soit tousjours au nom du Dieu des Dieux // Qui sur la terre a mis le pavillon des Cieux ; // Nous ne manquerons point d'espoir ni d'assurance : // Car bien que tout le monde eust armé contre nous, // Nous avons un bouclier pour oposer aux coups, // **Contre lequel** trop foible est l'humaine puissance. (S093, p. 153-155)

(887) Je sens un feu secret qui me cuit les entrailles // Pour ne participer à ce proche bon-heur, // Qui vous promet à tous grande moisson d'honneur.

PRIAM : Vous devez estre Hector assouvi des Trophées // **Desquels** on voit briller vos portes estoffées. // « Quand le desir de gloire est trop immodéré, // « Le plus sain jugement en devient alteré ; // « Et vouloir faire tout, c'est vouloir l'impossible, // « Voire il est dommageable encor'plus que penible. (S094, p. 53-54)

I.2.27 – Schélandre

[1608] (1975). *Tyr et Sidon ou les Funestes amours de Belcar et Méliane*. Paris : Nizet. Cote Frantext : R994.

(888) Des-ja du blond Titon la charette esleeve // Avançoit contre-val sa journalle corvee, // Chacun estoit en queste, et moy-mesme sorti // Vers les bornes de l'onde avoy'pris mon parti // (Bouffi de creve-coeur, troublé de frenaisie // Pour voir de mon captif ma serre dessaisie) // Du costé de la porte ou l'antique chasteau // D'un regard sourcilleux se dilate vers l'eau : // Là pres le moite pied de la premiere dune // Joignant le sel ondeux, j'avise de fortune // Un corps saigneux de coups **sur lequel** se baissoit // Une fille (ains un monstre) et sa clameur haussoit // Dans les airs estonnés, tesmoignant par ses gestes // Despiter et les Dieux et leurs flammes celestes : // Je m'approche

en derriere, et cognus à la fois // De Cassandre le front, de ceste autre la voix, // Voix qui se fit entendre à mon oreille propre : // Ainsi venge le ciel ma perte et mon opprobre, // Ainsi ton mauvais dol est retombé sur toy, // Ciel cruel, toy meschante, et malheureuse moy ! (p. 136-137)

I.2.28 – Hardy

[1624] (1984). *Panthée*. Exeter : University of Exeter. Cote Frantext : S084.

– [1625] (1978). *Coriolan*. Exeter : University of Exeter. Cote Frantext : S265.

– [1625] (1989). *Mariamne*. Exeter : University of Exeter. Cote Frantext : S085.

(889) L'Ambassade commis t'apporte la victoire, // Où plus de sang au moins t'en coûteroit la gloire. // Mon Abradate, armé pour notre liberté, // Eust la presse des tiens combatant écarté, // Ny plus ny moins que l'aigle, en fondant de la nuë, // Ecarte de pigeons une troupe menuë. // Sa présence fatale eust influé le cœur // À ces chetifs, desquels tu triumphes vaincoeur, // Où mort, je luy serois en l'Erebe compagne, // Tous deux francs de misere en la triste campagne. (S084, p. 8-10)

(890) Dieux ! que l'infirmité des mortels miserables // Commet journellement d'erreurs irreparables, // Que le plus vertueux est sujet à broncher // Dans ce gouffre allechant des plaisirs de sa chair. // Araspe, irreprochable au reste de sa vie, // **Duquel** on eust ailleurs la prudence suivie, // Contre mon mandement, qui porte son destin, // A gauchy du devoir, s'est rebellé mutin ! (S084, p. 20-22)

(891) L'affection t'inspire un conseil, ma Panthée, // Propre à se relever, son infamie ostée ! // Il est selon le temps, non selon la raison. // Cuiderois-tu Cirus aymer la trahison, // N'estoit pour establir sa neuve tyrannie ? // Sa generosité ce pouvoir luy dénie ; // Aux traitres on promet, mais que doit-on tenir // « À ceux, desquels on ont craint autant à l'avenir ? // À ces roseaux pliez à tous vents d'esperance, // « L'assurance vers eux est n'avoir d'assurance. (S084, p. 27-28)

(892) Tu t'abuses, son coeur magnanime soudain // Meu de compassion, te prestera la main, // Se laissera plier à ta douce priere, // Usant de la plus sainte et pressente maniere. // Je me veux d'une robe incognuë déguiser, // **Par laquelle** mon dueil soit aisé d'aviser, // Et en tel equipage entrer jusqu'à ces lares, // Franchise inviolable entre les plus barbares ; // Allons, il ne nous peut rien de pis arriver. // « Et en un mal extrême on doit tout esprouver. (S265, p. 17-19)

(893) Mariamne possible, ensuivant sa coustume, // D'une rage d'orgueil encontre vous s'allume, // Abusant du pouvoir que ce charme d'Amour // Luy concede sur vous. Ah ! pernicieux jour, // Qui vous empoisonna le premier de sa veuë ! // Combien vostre raison s'extravague deceuë, // S'éforçant de gagner un Monstre par douceur, // **Auquel** rien que l'effort n'est convenable et seur ! (S085, p. 9-11)

(894) La mort, la seule mort, humble je vous demande // Comme unique soulas de ma misere grande, // Que l'Hymen a reduite reduit[e] en la captivité // D'un tyran depouillé de toute humanité, // D'un tygre plus felon que n'est la felonnie, // De qui la cruauté n'a de borne finie, // Meurtrier de mes parens, **sur lesquels** l'assassin // Empiete sa Couronne, execrable larcin. (S085, p. 15-17)

(895) Madame, je ne voy guieres plus d'apparance // Que vostre Majesté, remise en assurance, // Mieux que jamais venuë et veuë d'un Espous, // R'allume contre luy ces flâmes de courrous, // Releve des projets forcenez de vengeance, // Impossibles impossible[s] d'effet, et de nulle allegeance, // Au contraire suivis d'un mortel repentir, // Qui leur moindre étincelle au jour feroit sortir. // Songeant à l'importance, hélas ! je tremble toute ; // Qu'ils soient ouys de l'air à bon droit je redoute, // Veu les pieges tendus d'un Prince défiant, // **Auquel** va de tout poinct la fortune riant. (S085, p. 17-18)

(896) L'abord à dire vray du dessein que je trame // De scrupule pourroit faire pâllir une ame, // Agiter de treneur ces courages peureux // Dans la fange élevez d'un peuple malheureux ; // Mais vous qui ne vivez animé que de gloire, // Vous de qui j'ay la foy vers le Prince notoire, // Qui d'un zele pieux son salut preferez // Au propre jour duquel nous vivons éclairez, // Vous qu'un astre a voüé prudent à son service, // Prudent discernerez l'utilité du vice, // Mesurerez au mal presque desesperé // Le remede pareil jusqu'icy differé. (S085, p. 23-24)

I.2.29 – Oudin

[1614] (1988). *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*. Traduction de César Oudin (1614) revue par Jean Cassou (1949) sous le titre *L'ingénieux Don Quixote de la Manche, composé par Michel de Cervantes, traduit fidèlement d'espagnol en françois, et dédié au Roy par César Oudin, secrétaire interprète de Sa Majesté, ès langues germanique, italienne et espagnole : et secret ; ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé*, Paris, 1614. Édition de Jean Canavaggio. Paris : Folio Classique.

(897) « Sachez, seigneur maître Nicolas (c'était le nom du barbier), que plusieurs fois il est arrivé à monsieur mon oncle de lire en ces méchants livres de mésaventures deux jours et deux nuits, à la fin desquels il jetait le livre et mettait la main à l'épée pour s'escrimer à grands coups contre les murailles ; [...] (p. 98)

(898) Cette imagination me tenait confus et désireux de savoir réellement et véritablement que toute la vie et miracles de notre fameux Espagnol don Quichotte de la Manche, lumière et miroir de la chevalerie manchègue, et le premier qui en notre siècle et en ces temps si calamiteux se mit au travail et exercice des armes errantes, et à celui de défaire les torts, secourir les veuves, défendre les damoiselles, de celles-là qui allaient avec leurs cravaches et leurs palefrois et avec tout leur pucelage en croupe, par monts et par vaux ; que, si ce n'était que quelque lâche garnement ou quelque vilain propre à tout faire, ou quelque démesuré géant les forçât, il y a eu au temps passé telle damoiselle qui, au bout de quatre-vingts ans, durant lesquels elle ne dormait pas un seul jour sous un toit, est allée à la sépulture aussi entière que la mère qui l'avait enfantée. Je dis donc qu'à cet égard et à beaucoup d'autres notre gaillard don Quichotte est digne de continuelles et mémorables louanges [...] (p. 123)

(899) Notre chevalier fit toute cette longue harangue (de laquelle on se fût bien passé) à cause que les glands qu'on lui servit lui avaient ramené à la mémoire l'âge d'or [...] (p. 137)

(900) « Vos Grâces n'ont-elles point lu, répondit don Quichotte, les annales et histoires d'Angleterre, où sont traités les fameux exploits du roi Arthur, que communément en notre vulgaire castillan, nous appelons le roi Artus, duquel nous savons par

ancienne tradition, et qui est commune en tout le royaume de la Grande-Bretagne, que ce roi n'est pas mort [...] (p. 149)

(901) Et dans cette opinion, précipitant avec un dur lacet le terme misérable auquel m'ont conduit ses dédains, je livrerai aux vents et mon corps et mon âme, sans palme, sans laurier, sans rien qui ne garantisse mon espoir de gloire future. (p. 159)

(902) En conséquence, il prit ces simples, **desquels** il fit un composé, jusqu'à ce qu'il lui semblât que le tout fût bien à point. (p. 187)

(903) Cela serait, répondit Sancho, si ces herbes, que vous prétendez connaître, manquaient par ces près, ces herbes avec lesquelles les malheureux chevaliers errants comme vous êtes ont accoutumé de suppléer à tels défauts. (p. 204)

(904) Et, ayant cheminé un bon bout parmi ces châtaigniers et arbres ombrageux, ils donnèrent en un petit pré qui était au pied de certains hauts rochers, **desquels** tombait un très grand torrent d'eau. (p. 225)

(905) Seigneur chevalier, si vous avez quelque chose à nous donner, donnez-le nous, et vous en allez avec Dieu, car vous nous ennuyez de vous tant informer de vies d'autrui ; et, si vous savez la mienne, sachez que je suis Ginès de Passamont, **la vie duquel** est écrite par cette main. (p. 249)

(906) Ainsi donc, de quelque façon qu'elle façon qu'elle réponde, je sortirai du conflit et travail auquel tu me laisseras, jouissant du bien que tu m'apporteras en redevenant sage, ou bien, ne sentant le mal que je recevrai, comme fou. (p. 283)

I.2.30 – Léry

[1611] (1975). *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil, autrement dite Amerique*. Genève : J. Vignon. Cinquième et dernière édition du vivant de l'auteur. Reproduction en fac-similé. Genève : Droz.

(907) Ce dit jour doncques vingtiesme de Novembre, qu'ayans abandonné la terre, nous commençâmes à naviger sur ceste grande & impetueuse mer Oceane, nous découvristes & costoyâmes l'Angleterre, laquelle nous laissions à dextre : & deslors fusmes prins d'un flot de mer qui continua douze jours : **durant lesquels** outre que nous fusmes fort malades de la maladie accoustumee à ceux qui vont sur mer, encores n'y avoit-il celui qui ne fust bien espouvanté de tel branslement. (p. 9-10)

(908) Partant, sans amplifier icy ce propos plus avant, je diray seulement ce passant, qu'on ne sauroit assez priser, tant l'excellence de l'art de la navigation en general, qu'en particulier l'invention de l'Eguille marine, **avec laquelle** on se conduit : dont neantmoins, comme aucuns escrivent, l'usage n'est que depuis environ deux cens cinquante ans. (p. 10)

(909) Et partant il faut confesser qu'il y a erreur de dixsept degrez, **desquels** tels auteurs, en trompans eux & les autres, les reculent trop de nous. (p. 14)

(910) Neantmoins ils tournerent & virerent tant à l'entour, qu'en fin ayans rencontré une Caravelle de pescheurs (lesquels voyans aller les nostres à eux se sauverent en terre & quitterent leur vaisseau) apres qu'ils s'en furent saisis, non seulement ils y prindrent grande quantité de chiens de mer secs, des compas à naviger & tout ce qui s'y trouva

jusqu'aux voiles qu'ils rapportèrent, mais aussi ne pouvans pis faire aux Espagnols, **desquels** ils se vouloyent venger, ils mirent en fond à grands coups de haches une barque & un batteau qui estoient aupres. (p. 15)

(911) C'est une belle isle habitee aussi à present des Espagnols, **en laquelle** il croist force Cannes de sucres & de bons vins : & au reste est si haute qu'on la peut voir de vingtcinq ou trente lieues. (p. 17)

(912) (913) Et combië qu'en temps modéré, c'est à dire la mer estant seulement florissante, nous en vissions quelquesfois en si grande abondance que tout à l'entour de nous, tant que la veue se pouvoit estendre, il sembloit que la mer fust toute de marsouins : si est-ce toutefois que ne se laissans pas si aisément prendre que beaucoup d'autres sortes de poissons, nous n'en avions pas pour cela toutes les fois que nous eussions bien voulu. **Sur lequel propos**, à fin de tant mieux contenter le lecteur, je veux bien encore declarer le moyen duquel j'ay veu user aux matelots pour les avoir. (p. 26)

(914) L'ayant ainsi frappé, il file et lasche la corde, **de laquelle** cependant retenant le bout ferme, apres que le marsouin, qui en se debattât & s'enferrant de plus en plus perd son sang dans l'eau, s'est un peu affoibli, les autres mariniers pour aider à leur compagnon viennent avec un crochet de fer qu'ils appellent gaffe (aussi emmanché en une longue perche de bois) & à force de bras le tirent ainsi dans le bord. (p. 27)

(915) Ainsi sans intervalle, nous singlames de nostre bon vent de Nord-Nord'est, jusques à quatre degrez au delà de la ligne Equinoctiale. De là nous commençames de voir le Pole Antarctique, lequel les mariniers de Normandie appellent l'Estoile du Sud : **à l'entour de laquelle**, côme je remarquay dès lors, il y a certaines autres estoiles en croix, qu'ils appellent aussi la croisee du Sud. (p. 36-37)

(916) Or en tout nostre voyage nous n'avions point encore apperceu de Baleines, mais outre qu'ë ces endroits-la, nous en vismes d'assez pres : pour les bien remarquer, il y en eut une, laquelle se levant pres de nostre navire me fit si grãd peur, que veritablement, jusques à ce que je la vis mouvoir, je pensois que ce fust un rocher **contre lequel** nostre vaisseau s'allast heurter & briser. (p. 38)

I.2.31 – Bénard

(1621). *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre Sainte*. Paris : D. Moreau.

(917) Nous vismes aussi la maison qui appartenoit (ainsi que l'on tient) à Joseph d'Armatie, ou à Nicodeme, & qui depuis a esté acheptee par Philippes Duc de Bourgogne d'heureuse memoire pour y entretenir des religieux Cordeliers de l'ordre de l'observãce, pour faire le service divin : elle sert à present pour loger les chrestiens de l'Eglise Romaine, **en laquelle maison** comme pelerins nous y couchames, & sejour-names un jour & deux nuicts. (p. 113)

(918) Le vingt sixiesme qui estoit le jour de la feste de sainte Paule, sortismes du grand matin par la porte de Jaffa pour aller en Bethlehem & laissant à gauche le chateau des Pisans avec la tour de David, & la fontaine de Bethsabée à droicte, nous passames le pont & aqueduct de fons signatus **au milieu duquel** est une fontaine qui s'en va rendre dans le Temple de Salomon. (p. 119)

(919) (920) Ceste chapelle a bien quarante pieds ou environ de longueur & de largeur douze pieds ou environ : elle est toute pavée de beau marbre blanc comme a esté cy-devant dict : aux deux costez du grand autel qui est au milieu sont les deux escaliers par lesquels l'on peut descendre de la grande Eglise, **au bout de chacun desquels** escaliers y a une porte de fer : [...] (p. 126)

(921) Ce fut là où Zacarie ayât recouvert la parole perduë, composa le câtique, Benedictus domin' Deus Israle & c ; Sortãs de là nous môtasmes une autre fort rude môtagne par laquelle la sainte Vierge passa [...] (p. 132)

(922) Nous y entrasmes & vismes tout le lieu, il y a de fort belles chambres & demeures : aucunes paroissent avoir esté peintes, **en l'une desquelles** nostre Seigneur fut plusieurs fois interrogé par Pilate : [...] (p. 139)

(923) Les prestres Romains peuvent celebrer la messe sur ce saint Sepulchre dict de l'Assomption, & non autres. Au milieu de la descente des cinquante degrez y a deux petites grottes ou chapelles en l'une desquelles tous deux autels sont les sepultures de saint Joachim & de sainte Anne pere & mere de la Vierge Marie, & en l'autre celle de saint Josphep espoux de cette sainte Vierge. (p. 142)

(924) [...] en cest endroit on void grand nombre de vieux oliviers & plus loing on vient passer sur le pont de Cedron, lequel est fait d'une seule arcade de pierre, par dessous laquelle l'eau de ce torrent quand il vient à s'enfler par pluyes, fait son cours du Septentrion au midy ; [...] (p. 147)

(925) (926) [...] : et en marchant plus avant nous fut monstré le lieu du saint Cénacle, auquel est une grande salle basse dans laquelle nostre Seigneur Jesus-Christ ayant mangé l'agneau Paschal avec ses Apostres il institua le tres-saint & tres-sacré Sacrement de son precieux corps sous les especes de pain & de vin qu'il leur distribua le Jeudy de la Cene, le soir auparavant qu'il fust livré & pris des Juifs, [...] (p. 153)

II – Période contemporaine

II.1 – Presse

II.1.1 – *Canard Enchaîné*

– n° 4827 du 30/04/2013

(Cé1) (« Les B-52 du PS au-dessus de Berlin) Le gros pataquès entre PS et gouvernement, la semaine dernière, à propos de l'Allemagne est une parfaite illustration des troubles qui agitent le microcosme socialiste. **Lequel** développe une tendance marquée à faire d'Angela Merkel le bouc émissaire de tous les maux hexagonaux. (p. 2)

(Cé2) (« Un plan de relance européen ? Encore un ! ») Au total, indique un collaborateur de Michel Barnier, commissaire européen au Marché intérieur, « *le volet de croissance apportera 5 milliards à la France, répartis sur trois ans. **Lesquels** devraient permettre de générer de 7 à 8 milliards d'investissements par an, à condition de trouver des partenaires privés qui acceptent de participer pour moitié aux différents projets* ». (p. 3)

(Cé3) (« Taupe-Modèle ») Et de reconnaître quand même que « *tout dépend ensuite de l'utilisation qu'en font les clients* »... **Lesquels** sont aujourd'hui au nombre de sept : des grandes marques en Europe, aux États-Unis et au Canada, qui ont déboursé entre 3 000 et 5 000 euros pour se payer une vingtaine de ces mannequins intelligents et veulent rester anonymes. (p. 5)

(Cé4) (« Canard plus ») Ce commerce continue en partie depuis l'arrivée de Pflimlin, en 2010. **Lequel** a néanmoins décidé de supprimer l'un de ces marchés cette année, avant de procéder à un vrai appel d'offres. (p. 7)

(Cé5) (« Canard plus ») L'ancien Sarkoboy, écarté de l'Élysée en 2007 par madame dès l'élection de Nicolas et devenu patron de la régie pub de la télé Bouygues, était lassé d'attendre que son pédégé, Nance Paolini, lui cède la place, **lequel** vient de prolonger sa pré-retraite de deux ans. (p. 7)

(Cé6) (« Vite dit ») Mais surtout des fins propos du bruyant député UMP, comme « *on va pouvoir acheter des enfants en Vefa (vente en état futur d'achèvement)* » ou encore « *vous allez autoriser le tourisme reproductif* ». **Lesquels** propos étaient régulièrement attribués, notamment sur la Toile, à celle qui était, il y a peu, la suppléante du ministre Bernard Cazeneuve. (p. 8)

(Cé7) (« Guéant pris la main dans un pot de peinture ») En particulier de 2002 à 2004, lorsqu'il dirigeait le cabinet de Sarko à l'Intérieur. Puis de 2005 à 2006, période durant laquelle il occupait les mêmes fonctions. (p. 3)

(Cé8) (« Des magistrats très con-cernés ») Même Taubira s'y est mise, et en deux temps. Elle fait d'abord part de sa « *vive émotion* » devant un « *acte insupportable et malsain* », et exprime sa « *sa consternation* » aux « *personnalités politiques de droite comme de gauche* » mises en cause, **parmi lesquelles** son collègue [sic] Manuel Valls. (p. 3)

(Cé9) (« Un plan de relance européen ? Encore un ! ») Mis à la disposition de la Banque européenne d'investissements (BEI), ceux-ci sont censés lui permettre de financer, par « effet de levier » et en y associant des fonds privés, 4.6 milliards d'investissements dans des projets nouveaux. **Sur lesquels** environ 1.5 milliard seront réalisés en France. (p. 3)

(Cé10) (« Offensive de séduction du clan Bachar ») Mais, en privé, plusieurs de ses diplomates admettent qu'il faut s'alarmer de « *cette montée en puissance* » du Front Al-Nosra, qui, adoubé par Al-Qaida, rêve d'instaurer « *un émirat islamique* » à Damas avec ses divers « associés salafistes ». **Parmi lesquels** le Groupe combattant tunisien et le réseau Ansar Al-Charia, qui, à eux deux, ont recueilli « *plusieurs centaines* » de volontaires arrivés de Tunis, à en croire les services français. (p. 3)

– n°4839 du 24/07/13

(Cé11) (« Quelle était "la question" ? ») R. Treno le saluera à sa manière : « Je le lis d'une seule traite et quand [le livre] me tombe des mains j'ai la nausée – Ce n'est pas possible, me dis-je. Pas à ce point ! Le gouvernement va démentir, ouvrir une instruction, poursuivre et l'éditeur et l'auteur, lequel est actuellement bien à l'abri à la prise civile d'Alger. » Il ne croyait pas si bien dire : « La question » connut un tel succès – 60 000 exemplaires vendus en quelques semaines – que le gouvernement fit interdire l'ouvrage. (p. 1)

(Cé12) (« Quelle était la question ? ») Peu auparavant, Jean-Paul Sartre lui consacra un grand article dans « L'Express ». **Lequel** fut saisi illico. « Le Canard » ne fit ni une ni deux, il publia l'article, sous forme de photocopie aux caractères minuscules mais parfaitement lisibles avec – et même sans – une loupe. (p. 1)

(Cé13) (« "Bourdon"échappée du zoo ») Mais, depuis août 2012, sa bête noire n'est autre que le préfet François Burdeyron. Le représentant de l'Etat manifeste-t-il son sentiment sur les contours de la future intercommunalité ? Bourdouleix le traite illico de d'« **héritier de Staline** », **lequel**, lui aussi, « **déplaçait les populations** ». Le même préfet ose-t-il formuler l'idée que les prochaines élections municipales pourraient constituer l'occasion de débattre, précisément, sur ce sujet ? Sentence : il est l'« **héritier de Pétain** », car celui-ci avait mis les mairies sous tutelle. (p. 1)

(Cé14) (« Gaston Flosse noyé dans sa "piscine"de Tahiti ») Juste avant de quitter Paris, Yhuel a même pu consulter au ministère un dossier qui concernait JPK. Il précise au magistrat avoir dirigé « *trois cellules* », dont l'une dite « *cellule manifeste* », composée d'une quinzaine d'espions spécialement chargés des filoches. Et une autre dite « *cellule d'Etat* », qui, selon Yhuel, correspondait avec les services de la métropole. Quotidiennement, le chef du SED rendait compte de ses activités au dir-cab de Flosse. **Lequel**, dans la foulée, rédigeait une note qu'il adressait au « *président* ». (p. 3)

(Cé15) (« Hollande en politique position pour la F1 ») Devenue ministre des Sports de Hollande, Valérie Fourneyron est à son tour sollicitée par Le Castellet et Magny-Cours. Elle réclame un audit à la FFSA. **Laquelle**, en septembre, renvoie dos à dos les deux candidatures à cause de leurs budgets « *sous-évalués* ». Pas question pour la nouvelle ministre de mettre un sou dans la F1. (p. 4)

(Cé16) (« Le sous-marin nucléaire carburait au H ») La drogue a été découverte par les contrôleurs de l'entreprise spécialisée dans la gestion des risques, **lesquels** étaient

en train de traquer l'amiante... Elle était dissimulée dans un caisson habituellement utilisé par les soudeurs pour entreposer leur matériel entre deux journées ou postes de travail. De quoi se requinquer entre sniffs d'acétylène ? (p. 5)

(Cé17) (« Le sous-marin nucléaire carburait au H ») Prévenus par la direction du chantier naval, qui a porté plainte pour abus de confiance et détention de substances illicites, les policiers ont mené l'enquête au sein de l'atelier afin de déterminer qui avait été amené à utiliser ces derniers jours le désormais fameux caisson. Vendredi 19 juillet, une quinzaine de personnes salariées de DCNS, ont ainsi été entendus par les enquêteurs. **Lesquels** ne sont sans doute pas au bout de leurs surprises : le cannabis assaisonné aux becquerels, ça doit atomiser sévère ! (p. 5)

(Cé18) (« Le grand débat-blabla ») Résultat : après six mois de bla-bla intensif, des dizaines de réunions, plus de 1 000 débats « dans les territoires », huit groupes de travail comprenant plus de 110 représentants de la « société civile » (patrons, syndicats, associations, fonctionnaires), après tout ce ramdam et l'écriture d'un texte final négocié à la virgule près, le grand débat sur la fameuse « transition énergétique » a fait pschitt : le tout dernier jour, le Medef et ses organisations patronales satellites, appuyés par la très productiviste FNSEA, ont carrément refusé de signer l'accord final. **Lequel** devait transmettre au gouvernement 15 « recommandations ». Ce terme a horrifié Gattaz et ses amis. (p. 5)

(Cé19) (« Panurge, reviens ! ») A une dizaine de kilomètres de là, dans sa cabane, un berger installé devant un ordinateur ou un téléphone portable contrôle toutes les heures et à distance la position et le déplacement de ces bestiaux. « *Pour le moment, on est en phase de test. Le but est de concevoir un système de clôtures virtuelles* », s'enthousiasme Guillaume Terrasson, docteur en électronique au sein d'Estia, l'École supérieure des technologies industrielles avancées. **Laquelle** pilote ce projet, dénommé « e-pasto », qui coûte la modique somme de 475 000 euros. (p. 5)

(Cé20) (« Quelle était la "question" ? ») Et qui recroisa la route d'Henri Alleg des années plus tard : en 1985, il vint témoigner en notre faveur lors du procès qui nous avait été intenté par Le Pen pour un article dans lequel était relatée sa participation à des séances de torture dans la sinistrement fameuse villa des Roses... (p. 1)

(Cé21) (« Calendrier électoral ») Interrogé sur les raisons pour lesquelles le gouvernement repoussait au printemps 2014 l'examen par le Parlement du projet de loi sur l'immigration, un membre de cabinet de Valls a répondu au « Figaro » (16/7) : [...] (p. 2)

(Cé22) (« La guerre de Syrie déjoue encore tout pronostic ») Oubliées, en effet, les annonces tonitruantes de Hollande et de Cameron, qui, le 14 mars lors d'un sommet européen, proclamaient ensemble qu'ils allaient « *livrer des armes modernes aux insurgés dans quelques semaines* ». Oubliées aussi la déclaration d'un conseiller de Barack Obama, le 13 juin, **selon laquelle** les Etats-Unis allaient bientôt fournir « *une assistance militaire étendue* » à la rébellion. (p. 3)

(Cé23) (« La guerre fumeuse contre le trafic de cigarettes ») Plus « *bizarre* » encore : en séance, la semaine dernière, 18 sénateurs UMP, **parmi lesquels** Gérard Longuet, ancien ministre de la Défense, ont carrément proposé d'annuler le projet de traçabilité. En ramant sec pour trouver cet argument fumant : la technique retenue « *ex-*

clu[rait] certains fournisseurs de technologie ». Sauf qu'aucune technologie n'est encore retenue... (p. 4)

(Cé24) (« Hollande en politique position pour la F1 ») Une somme rondelette, à laquelle contribut le conseil régional de Bourgogne, mais manifestement insuffisante pour Bernie Ecclestone. L'indéboulonnable grand argentier de la F1, 82 ans aux prunes, facture plus de 20 millions le droit d'organiser un grand prix. (p. 4)

(Cé25) (« Le sous-marin nucléaire carburait au H ») Effroyable découverte chez DCNS (construction navale militaire) à Cherbourg. Un peu plus de dix jours après avoir repéré, par hasard, la présence d'amiante sur son chantier naval, le constructeur de sous-marins nucléaires a mis la main, mercredi 17 juillet, sur 3 kilos de cannabis dans l'atelier coque (« La presse de la Manche », 20/7). Celui où sont actuellement fabriqués les tronçons du troisième sous-marin nucléaire d'attaque de type « Barracuda » et **auquel** on n'accède qu'après avoir montré patte blanche et franchi les portiques ad hoc. (p. 5)

(Cé26) (« La France en berne à Berlin ») Colère ou tristesse chez les Berlinois : le Quai d'Orsay envisage de vendre la Maison de France, qui abrite l'Institut français, le cinéma dédié au film français « Le Paris et même une brasserie, sur le Kurfürstendamm, les Champs-Élysées de Berlin-Ouest. La France s'apprête à désertir, alors que cette avenue chic redevient à la mode. Tout un symbole, l'année de la célébration des 50 ans du traité de l'Élysée, **par lequel** de Gaulle et Adenauer scellaient la réconciliation franco-allemande... (p. 5)

(Cé27) (« Le Mandarin embourgeoisé ? ») [citant Flaubert] « *L'écrivain est libre, selon les exigences de son style, d'accepter ou de rejeter les prescriptions grammaticales qui régissent la langue française et les seules lois auxquelles il faut se soumettre sont les lois de l'harmonie.* » (p. 6)

(Cé28) (« Le Mandarin embourgeoisé ? ») Il y consacra sa vie. Exclusivement. D'où sa relation quelque peu compliquée avec les femmes... Spécialement avec Louise Collet, **à laquelle** il ne cesse de répéter qu'il a choisi sa « *voie* ». (p. 6)

(Cé29) (« Gaulé par César ») Mais, dans cette prose dense, César croque admirablement son adversaire. Sans condescendance aucune, Vercingétorix est le seul auquel César, qui ne cache pas l'estime qu'il lui porte, accorde autant de pages. (p. 6)

(Cé30) (« Canard plus ») A France Télévisions, l'association de salariés France Télévisions Diversité (quelque 300 adhérents) a porté plainte pour « vol de documents », le 19 juillet. Un mois plus tôt, la direction du groupe public avait déménagé et récupéré de force son local, au 5^e étage du siège, ramdam au cours duquel une armoire qui contenait les archives de l'association a disparu. (p. 7)

(Cé31) (« Les banquiers fous étaient irréprochables ») Evidemment, les responsables de ce naufrage financier à côté duquel le scandale du Crédit lyonnais fera peut-être un jour petit bras jurant devant le Grand Coffre-Fort que, tout ça, c'est la faute à la crise financière, tellement imprévisible, voyons. (p. 8)

(Cé32) (« Ecran de fumée ») Car, avec la droite, c'était « le » sujet sur lequel les ministres de l'Intérieur la jouaient hyperdicret. (p. 8)

– n°4843 du 21/08/2013

(Cé33) (« Deux lois et trois combines pour un Sénat rose ») La première, votée le 23 juillet, modifie radicalement le mode de scrutin. **Lequel** passera à la proportionnelle dans les 57 plus gros départements (contre 30 actuellement), qui désignent chacun 3 sénateurs. (p. 2)

(Cé34) (« Les rumeurs du Net font foi dans le dos ») L'intention de nuire est une constante de ces messages. Il y a quelques années, la marque Procter & Gamble a bataillé pendant de longs mois et dans le monde entier pour défendre ses lingettes humides Swiffer. Un *hoax* parti des Etats-Unis, avant de déferler sur l'Europe, racontait qu'un chat était mort en léchant un parquet nettoyé avec ce produit, **lequel** « *contient un antigel nocif pour les jeunes enfants et les animaux* ». (p. 3)

(Cé35) (« Des notes très salées dans les concerts classiques ») L'astuce, pour gruger les organismes sociaux, et notamment le régime du spectacle, consiste à recruter des musiques de grands orchestres nationaux plutôt que des intermittents (**lesquels** exigeraient d'être déclarés pour toucher des allocs entre deux contrats). (p. 4)

(Cé36) (« Des notes très salées dans les concerts classiques ») Côté programme, l'efficacité prime sur la diversité. Plutôt que de contribuer à faire connaître le patrimoine musical, comme s'en vante le Centre des monuments nationaux (**lequel** ferme les yeux sur ces pratiques), on préfère remplir les salles grâce aux « tubes » du classique, principalement « Les quatre saisons », de Vivaldi. Garanti discount : au lieu de la vingtaine de virtuoses habituels, un violon solo flanqué d'un quatuor à cordes et d'un clavecin fait l'affaire. (p. 4)

(Cé37) (« Allô ! Les stup's ? ») Pour en finir avec son addiction au cannabis, un Breton a téléphoné à la brigade des stupéfiants de Rennes (Ille-et-Vilaine) pour lui demander de venir son stock de 1,6 kg d'herbe (« Le Parisien », 16/8). Le parquet de Rennes n'engagera pas de poursuites contre l'homme qui s'est dénoncé, **lequel** sera seulement convoqué devant le procureur en vue d'une injonction thérapeutique. (p. 5)

(Cé38) (« Du classé au... très classe ») Ce dernier avait déjà eu la riche idée, à la fin des années 80, alors qu'il était simple adjoint à l'urbanisme, de vendre cet hôtel particulier au CNPF du Gard, prédécesseur du Medef local. **Lequel** a fini par le céder, cette année, à l'un de ses membres influents et grand promoteur du coin, le dénommé Alain Penchinat, et sa société familiale Les Villégiales. (p. 5)

(Cé39) (« Un PS qui a mauvaises mines ») Dalongeville, qui a toujours clamé qu'il ne « *tomberai[t] pas seul* », avait écrit, en 2010, un brûlot, « Rose Mafia », **dans lequel** il évoquait des marchés truqués, des emplois fictifs, des comptes au Luxembourg et un financement illicite du PS. (p. 2)

(Cé40) (« Minimares ») La même Morano (« Aujourd'hui en France », 18/8) raconte avoir ouvert des enveloppes de dons à l'UMP **dans lesquelles** se trouvaient des messages de soutien à l'ex-Président, « souvent accompagnés d'un mot pour son épouse Carla, dont la distinction, la gentillesse naturelle manquent visiblement »... Pas autant que la gentillesse et la distinction de Nadine. (p. 2)

(Cé41) (« Valls fait valser le projet Taubira ») Un énorme gâchis ! La charge de Manuel Valls contre la réforme pénale de Christiane Taubira a rendu fous les participants à la « conférence de consensus », **sur laquelle** s'appuie sa réforme pénale. Bâtie

sur un modèle familial aux Anglo-Saxons, la conférence a vu défiler, pendant quatre mois, un nombre incalculable de contributeurs. (p. 3)

(Cé42) (« Chasse au vilain petit canard (suite) ») Depuis, le journaliste Nicolas Bérard, directeur d'« Upanga », a eu communication de l'arrêt le condamnant. Infirmant sa relaxe en première instance, la cour d'appel de Mayotte, reproche au journaliste d'avoir, à titre de source principale, « cité les propos d'un [des] indicateur[s], à l'égard desquels il est généralement conseillé d'adopter la plus grande circonspection ». (p. 5)

(Cé43) (« Canard Plus ») Nagui n'a pas remué ciel et terre, contrairement aux internautes, après avoir appris l'arrêt de « Taratata ». Le producteur a en fait obtenu en échange (de son silence ?) pas mal de contreparties de la part de France 2 à la rentrée : des prime times, un jeu autour de la musique et, annoncée plus discrètement, une émission quotidienne de cuisine, en fin d'après-midi, « Dans la peau d'un chef ». Toutes productions sur lesquelles l'animateur-producteur gagne bien davantage d'argent que sur « Taratata », avec laquelle il assurait tout juste rentrer dans ses frais. (p. 7)

(Cé44) (« Huis clos ») Ces damnés, se retrouvant « inséparables », acceptent de se persécuter sans fin : ils refusent de s'échapper quand la porte s'ouvre sur les fumées de l'inconnu. Chaque homme serait ainsi libre de briser le cercle de l'enfer dans lequel les autres le contraignent de vivre ; encore faut-il avoir le courage de le faire : « *Seuls les actes décident de ce que l'on a voulu.* » A la fin de sa vie, chacun fera l'addition : il ne sera que la somme de ses actes. (p. 7)

II.1.2 – Télérama

– n°3320 du 31/08 au 06/09 2013

(T1) Ormuz, d'accord, mais pourquoi là ? Et pour y faire quoi ? Eh bien, pour y assister à la tentative – pour mieux dire, à l'échec de la tentative, plus ou moins annoncé dès la première ligne... – de traversée à la nage dudit détroit par un dénommé Wax. **Lequel** a chargé le narrateur d'Ormuz de faire le récit de sa prouesse. (p. 45)

(T2) C'est une légende : Alejandro Jodorowsky, Franco-Chilien voyageur (« *Ma patrie, ce sont mes chaussures* », affirme-t-il), réalisateur il y a quarante ans d'El Topo et de La Montagne sacrée (**grâce auxquels** l'expression « film culte » a été popularisée), scénariste star de la BD de science-fiction, ami des surréalistes et de leurs épigones. (p. 4)

(T3) Pendant toutes ces années, j'ai eu pourtant beaucoup d'activités : j'ai écrit des bandes dessinées et des livres, j'ai donné des conférences, je ne me sentais pas un raté ! Mais le cinéma, c'est autre chose. J'ai toujours pensé que c'était le plus complet de tous les arts, celui par lequel je pouvais m'accomplir le plus entièrement. (p. 4)

(T4) « *Nous accomplissons une réforme profonde, et même une révolution* », dit Daniel Filâtre, ancien conseiller de Geneviève Fioraso, la ministre de l'Enseignement supérieur. Exit la « conception archaïque » selon laquelle on « *doit d'abord avaler des connaissances avant d'apprendre à les transmettre* ». (p. 20)

(T5) Mais les Girls in Hawaii sont bien là et bien vivants, comme ils le chantent avec conviction (*Not dead, We are the living...*) sur *Everest*, leur nouvel album, poignant et inespéré, irrigué par l'absence. Au Pukklepop, première date belge depuis leur

renaissance, sans les projections et jeux de lumière **derrière lesquels** les musiciens se cachaient autrefois, le groupe se lance dans *Misses*, le single sorti en éclaireur de leur retour. (p. 26)

(T6) On ne conseillera pas aujourd'hui à un jeune Rastignac de tout miser sur le mariage, n'est-ce pas ? La société semble plus méritocratique qu'au XIX^e... Mais jusqu'à quel point ? C'est une des questions **auxquelles** j'essaie de répondre. (p. 33)

(T7) Ajoutez à cela la hausse vertigineuse des droits d'inscription dans les universités les plus cotées – aux Etats-Unis, bien sûr, mais aussi en France, comme on le voit avec Sciences-Po –, et vous construisez une société **dans laquelle** les inégalités se reproduisent d'une génération sur l'autre. (p. 35)

(T8) « *C'est à son époque [les années 1960-1970, NDLR] que les gens ont quitté les appartements communautaires et ont commencé à avoir des cuisines privées **dans lesquelles** on pouvait critiquer le pouvoir, et surtout ne plus avoir peur, parce qu'on était entre soi...* » (p. 38)

(T9) Emballés par cette rentrée littéraire, **au sein de laquelle** brillent les valeurs sûres du roman français. (p. 39)

(T10) Le son est relativement lo-fi pour une production débordante d'idées au service de chansons qui couvrent un spectre musical englobant music-hall, glam baroque et pop'n'roll classique. Tout comme le Bowie des seventies savait le faire, et **auquel** on songe tout au long de cet album, qui évite le simple pastiche. (p. 52)

(T11) Ce film solide retrace ce combat homérique en s'appuyant sur les témoignages des protagonistes de l'époque – **parmi lesquels** le président de la République Mário Soares. (p. 60)

II.1.3 – *Nouvel Observateur*

– n°2546 du 22/08 au 29/08 2013

(No1) Toujours pour la location, entre autres, le projet de loi instaure des modèles-types de contrat de bail (**lequel** devra notamment mentionner les références de loyers, la surface précise du logement et le montant payé par le dernier locataire et d'état des lieux, définis par décret. (p. 54)

(No2) On a beau connaître son Histoire et savoir que cette opération mondaine de géopolitique tournera au fiasco – deux ans plus tard, don Luis meurt et Mlle de Montpensier est renvoyée à Paris comme un paquet de linge sale, tandis que Louis XV préférera finalement Marie Leszczyńska à Anna Maria Victoria, **laquelle**, à défaut de Versailles, régnera sur le Portugal –, rien n'est plus passionnant que d'apprendre comment et pourquoi les deux mineures, chacune à sa manière, ont déjoué les plans du Régent et ruiné sa savante stratégie. (p. 101)

(No3) Enfin, parce que, de l'avis de ses adversaires et même de ses alliés, ses récentes déclarations à « Corse-Matin », **dans lesquelles** il a proposé de réserver à la propriété aux personnes résidant sur l'île depuis cinq ans au moins ou y ayant un « *attachement familial* », ont tout du coup politique. (p. 20)

(No4) Chaque année, c'est la même chose. Avec l'été vient une période creuse de l'actualité **durant laquelle** rien ou presque ne se passe. (p. 41)

(No5) A force de tâtonner et d'attendre une amélioration à laquelle il est difficile de croire, on en vient à user et abuser de l'autosuggestion et de la méthode Coué. (p. 41)

(No6) Le tout enrobé d'un vocabulaire statistique aussi rassurante que la courbe d'un diagramme médical, **auquel** le patient ne comprend rien mais qui a le mérite d'offrir à ses soignants un repère aussi froid que familial. (p. 41)

(No7) Cette phrase est prononcée par un personnage à propos du 11-Septembre, et de l'idée selon laquelle, si l'on désapprouve la guerre américaine, tout Américain devient une cible légitime. (p. 43)

(No8) De ce point de vue, il y a une différence entre la théologie chrétienne et la théologie musulmane, **pour laquelle** tout est affaire de gratification différée. (p. 44)

(No9) Puisqu'il se rendient professionnels, le projet de loi les prend au mot : les logements proposés devront faire l'objet d'un mandat exclusif avec le marchand de listes, **par lequel** le propriétaire s'engage à ne pas confier la location de son bien à un autre professionnel. (p. 54)

(No10) Ce sont quelques-uns des 500 habitants qu'elle a déjà embauchés. Employés à divers travaux : les uns rénovent les maisons ; les autres déblaient les galeries souterraines d'une ancienne mine romaine, **dans laquelle** Catalin Hossu entraîne son visiteur : « *Une fois totalement sécurisée, nous l'ouvrirons aux touristes* ». (p. 84-85)

(No11) Le miliaire modèle a une fille unique, Allison, 19 ans, une brune piquante et longiligne, **à laquelle** il tient comme à la prune de ses yeux. (p. 90)

(No12) Martin Provost apprécie les personnalités féminines controversées, le voici qui se lance dans un nouveau biopic, l'histoire de Violette Leduc, **à laquelle** Emmanuelle Devos prête ses traits. (p. 114)

II.1.4 – Le Monde

– n°21339 du 28/08/2013

(LM1) De son côté, la direction syrienne, **laquelle** « *n'avait pas besoin d'avoir recours à cela [l'arme chimique] alors que la conférence de Genève 2 devait avoir lieu bientôt et que les experts de l'ONU étaient sur place. Était-ce avantageux pour le régime syrien ? En revanche, pour ceux qui souhaitent une intervention étrangère, le moment était bien choisi* », a fait valoir M. Lavrov. (p. 2)

(LM2) L'accusé s'est bien défendu, mais n'est pas allé jusqu'à impliquer ses anciens codirigeants dans un système dont beaucoup de Chinois connaissent les abus à large échelle. Au-delà de la maestria avec laquelle Pékin manie les nouveaux médias, il faut retenir de ce procès une leçon importante : [...] (p. 1)

(LM3) Des exonérations ciblées pourraient être accordées aux entreprises dès 2014. Une réflexion d'ensemble sur un basculement des cotisations familiales vers notamment la CSG – une éventualité à laquelle la CFDT est prête – serait, elle, renvoyée à plus tard. (p. 6)

(LM4) Le procès de « DGS » et de l'UIMM, qui doit s'ouvrir cet automne, sera peut-être l'occasion de faire la lumière sur cette affaire, **dans laquelle** le prédécesseur de M. Pilliard a toujours refusé de dire à qui étaient destinées les sommes en liquide. (p. 6)

(LM5) C'est que « *l'arbitraire de la décision* » du procureur, **auquel** ils se donnent le temps de faire appel, les effraie. (p. 8)

(LM6) A Bordeaux, la mairie, tenue par Alain Juppé, a célébré 303 mariages, **parmi lesquels** 18 de couples homosexuels, soit un peu plus de 5 %. (p. 8)

(LM7) L'ADN de la mère aurait été également retrouvé dans le lave-linge, **auquel** M. Benitez avait accès. (p. 9)

(LM8) Il se trouve que la description peut aussi bien convenir à *Grand central*, de Rebecca Zlotowski, dont on ne sait trop, du coup, s'il faut la féliciter ou la blâmer de cette écrasante réminiscence et, par voie de conséquence, de l'aplomb avec lequel elle est assumée. (p. 10)

(LM9) Pour célébrer les 150 ans de sa mort, la dernière demeure de l'artiste, devenue musée national en 1971, présente les écrits intimes du peintre : le tout premier carnet et un des derniers agendas de son journal commencé à 24 ans, **dans lesquels** il raconte son quotidien, ses aventures amoureuses, ses peines, espoirs ; [...] (p. 13)

(LM10) Le trio qu'elle dirigeait avec le contrebassiste Bill Vrow et le batteur Joe Morello avait fait les beaux soirs du Hickory House, sur la 52e Rue à New York dans les années 1950. Entamé en 1952, ce qui devait être un engagement de courte durée s'était prolongé huit années durant, **au cours desquelles** les musiciens passaient régulièrement pour des jam sessions. (p. 15)

(LM11) Enfin, le pire excès est venu du « Guantanamo britannique » : une douzaine d'étrangers, suspectés de terrorismes mais **contre lesquels** ne pesait aucune inculpation, ont été mis en prison pendant trois ans sans procès. (p. 18)

II.2 – Littérature

(Cont1) Un mélodrame ? Le sublime lave le sexe. Monteverdi dévoilait à la bande des quatre une douleur élégante, **laquelle**, comme chacun sait, est d'une autre époque : cet archaïsme ne convenait pas aux jeunes gens libérés d'aujourd'hui. (Kristeva, 1990. S325, p. 154-155)

(Cont2) Eh bien, ce n'était rien du tout - sauf qu'à toute allure, en quinze minutes, un type quelconque m'a donné une leçon de vitesse, de sagesse et de politesse, **laquelle**, mes agneaux, une fois la démocratie acquise par ces gens-là, fera des merveilles, c'est moi qui vous le dis ! (Kristeva, 1990. S325, p. 229-230)

(Cont3) - D'accord, maman, ce fils du Cheval blanc est demandé en mariage aussi par la fille Nestlé, **laquelle**, du côté de sa mère, est une Palmolive, or le fils Palmolive a divorcé de la petite Pampers pour épouser une Seb, vous connaissez les cocottes Seb ? (Kristeva, 1990. S325, p. 348-349)

(Cont4) [...] il tentait de convaincre sa tante que c'était l'avenir, que bientôt même ses élèves l'emploieraient, qu'on avait bien abandonné la plume d'oie au profit de la plume métallique, **laquelle** n'avait d'ailleurs plus rien d'une plume, qu'il fallait vivre avec son temps. (Rouaud, 1990. S250, p. 77-78)

(Cont5) [...] : on n'y remarque guère que la butte ruiniforme du Caylar, **laquelle** me fait toujours l'effet, je ne sais pourquoi, du soubassement naturel d'un monument au télégraphe Chappe. (Gracq, 1992. R675, p. 96-97)

(Cont6) [...] : il suffisait de se dévouer corps et âme à la Fondation humanitaire de Sa femme. **Laquelle**, au demeurant personne généreuse et confiante, ne pouvait manquer d'évoquer cette action désintéressée lors du petit déjeuner conjugal... (Orsenna, 1993. S037, p. 228-230)

(Cont7) Vita Sackville-West et Virginia Woolf avaient été deux des phares de cette société et deux des amantes de Violet. **Laquelle** devisait si bien avec le jeune ministre, à l'ombre de la tour Louis XIII et au calme de l'église, qu'elle le pria de la rejoindre à Florence [...] (Orsenna, 1993. S037, p. 229-230)

(Cont8) C'est à lui que Voltaire écrit, après Fontenoy : « Je suis fou de joie. » Enfin, laissons le dernier mot à madame de Pompadour, **laquelle** ne se pince de cette façon que dans les cas limites : « Il poussait la bassesse jusqu'à la crapule. [...] (Sollers, 1993. S009, p. 223-224)

(Cont9) Sa mère en ferait une maladie de le savoir sous cette yourte, dans les bras d'une Mongole, **laquelle**, semble-t-il, poursuit la conquête du monde blanc entrepris jadis par ses prodigieux aïeux. (Lanzmann, 1994. S269, p. 36-38)

(Cont10) Son titre d'attaché culturel lui valut d'être aimablement reçu par la vieille dame, **laquelle** eut quelque peine à imaginer que l'on soit venu d'Oulan-Bator à Bohémont-les-Monts pour l'entretenir d'un certain Arnaud de Beltram [...] (Lanzmann, 1994. S269, p. 46-47)

(Cont11) Nathan lui-même ne put échapper à la contagion, si bien que les trois hommes finirent par se tenir les côtes, en proie à une hilarité collective, **laquelle** tenait

davantage de la nervosité ambiante que de la franche gaieté. Lorsque la crise enfin cessa, Gontran se montra plus conciliant. (Lanzmann, 1994. S269, p. 137-138)

(Cont12) Leur hôte prétendait même que le yack avait épousé une Keraït en neuvièmes noces, **laquelle**, comme tous les membres de sa tribu, pratiquait un nestorianisme primaire transmis oralement de génération en génération. (Lanzmann, 1994. S269, p. 281-282)

(Cont13) Quant à l'homme, il me parut feindre une certaine méfiance à mon égard pour contenter sa femme, **laquelle**, d'évidence, le bridait. Bredouillait-il un mot, Mme Mariotti s'empressait de lui couper la parole, et ce fut elle qui énuméra les conditions de mon séjour [...] (Bianciotti, 1995. S307, p. 44-46)

(Cont14) [...] Malena Sandor jetait à droite et à gauche l'oeil de la poule qui cherche à dénicher des miettes ; elle n'avait pas aperçu la Bertini, **laquelle**, à en juger par le léger remuement de ses épaules et les sourcils soudain arqués qui creusaient les rides de son front, l'attendait. (Bianciotti, 1995. S307, p. 61-62)

(Cont15) C'est le visage, juste le visage du jeune homme qui, à Buenos Aires, m'initiait aux arcanes de la poésie, **laquelle** n'était pas pour lui le privilège du seul langage ; le visage du Greco, sur le fond neutre de la toile, tel qu'il était, illuminé de l'intérieur. (Bianciotti, 1995. S307, p. 168-169)

(Cont16) Mais il y eut aussi ce que nous appelons encore - car il se trouve que nous ne nous sommes pas tous perdus de vue - « la soirée de don Percebes », **laquelle** demeure, après les échanges de rigueur, notre sujet de conversation inévitable. (Bianciotti, 1995. S307, p. 228-229)

(Cont17) Je me suis résolu à faire venir un jeune remplaçant du docteur Nocourt, **lequel** m'a prescrit des antibiotiques qui, depuis trois ou quatre jours que je les prends, n'ont eu aucun effet, l'abcès continue de gagner du terrain, [...] (Guibert, 1990. R720, p. 62-64)

(Cont18) Hervé avait reçu sa convocation, mais il était malade, il a réussi à se faire réformer. Dieu bénisse Pange et Darleaux, **lequel** était déjà ministre, sans qui Hervé serait mort à la frontière tunisienne. Je n'exagère pas. Tous ses camarades qui y sont allés sont morts. (Kristeva, 1990. S325, p. 75-76)

(Cont19) De moins en moins clandestin, du reste. À l'hôpital, Romain se fait gauchiste et mène la guerre contre les grands mandarins. Entendons : contre Arnaud. **Lequel** finira par se réveiller. (Kristeva, 1990. S325, p. 173-174)

(Cont20) Olga donnait raison à Ed qui donnait raison à Ruth qui avait fait mourir Rosalind et éjecté Dalloway, **lequel** était l'arme qui tirait dans la cible qu'il était aussi. Et qu'Olga recueillait... (Kristeva, 1990. S325, p. 329-330)

(Cont21) Il remercie les deux boeufs qui l'en tirent et partage une bouteille de vin avec le paysan, **lequel** refuse d'un grand geste outragé l'éventualité d'un dédommagement. Ce cahier est aussi un livre de comptes. (Rouaud, 1990. S250, p. 165-166)

(Cont22) Se souvenait-elle de l'étoile miséricordieuse qui s'était levée des siècles plus tôt sur un village de Bohême à la naissance d'un petit garçon nommé Jean, **lequel**, lorsqu'il fut devenu homme, - homme de foi et de parole qui paya de sa vie son refus

du parjure, fut jeté dans la Vltava par ordre de l'empereur ? (Germain, 1992. S284, p. 75-77)

(Cont23) Un de mes regrets est de n'avoir jamais cultivé la mémoire de réveil, qui certes s'exerce, et qui permet de noter quelques-unes des péripéties du rêve, **lequel** comme on sait s'évapore au premier rayon du soleil, et participe au moins du caractère de don absolu de la manne par son inaptitude à la conservation. (Gracq, 1992. R675, p. 167-169)

(Cont24) [...] il eut plus qu'à inscrire son nom sur l'oeuvre anonyme, tandis que le chevalier, après avoir remis sa propre copie, quittait, tête haute, la place de son fait d'armes.

Lequel chevalier fut rattrapé dans l'escalier qui sentait l'eau de Javel.

- Je m'appelle Frédérique, dit l'intouchable, et je sais remercier, fais-moi confiance. (Orsenna, 1993. S037, p. 25-26)

(Cont25) Ils se sourirent, se déprirent, se relevèrent et, après s'être rhabillés et embrassés sur la joue, se quittèrent bons amis.

Gabriel appela son griot, **lequel** surgit à la seconde, preuve qu'il écoutait aux portes et guettait aux serrures. Mais Gabriel ne s'en offusqua point. (Orsenna, 1993. S037, p. 49-51)

(Cont26) Il a sorti deux craies, une blanche, une rouge, et commencé son cours par l'histoire d'un certain Ferrein, le découvreur, vers 1790, des cordes vocales. **Lequel Ferrein**, en digne enfant des Lumières, s'était sacrifié à la recherche : il avait passé sa vie à souffler dans des trachées de cadavres, toutes sortes de cadavres [...] (Orsenna, 1993. S037, p. 89-91)

(Cont27) L'Inquisition s'émut. Un procès s'ouvrit, qui aboutit en 1329 à la condamnation d'Eckhart, **lequel** avait déjà quitté ce monde. Chers amis, je vous remercie. (Orsenna, 1993. S037, p. 113-115)

(Cont28) Une sorte de broche, de collier, un étrange papillon noir pendait plus haut, entre ses seins.

Le couple disparut sous Gabriel, **lequel** guetta le bruit des pas dans l'escalier. On frappa. La double porte s'ouvrit. (Orsenna, 1993. S037, p. 206-207)

(Cont29) Cette fois, elle ne regarda pas le paquet : elle était sûre de lui. Elle le garda, caché au fond d'un cartable, **lequel** était caché au fond d'un tiroir.

On devine la suite ?

Oui, on la devine. (Romilly, 1993. S322, p. 27-28)

(Cont30) Ce philosémitisme de bonne conscience va donner évidemment la nausée à tout Juif doué d'oreille, **lequel** sait, d'instinct, que ce beau zèle signifie le contraire de ce qu'il prétend être. (Sollers, 1993. S009, p. 141-143)

(Cont31) Cette sorte d'inquisition met Arnaud mal à l'aise. Il voudrait que l'homme s'exprime librement. Assis aux côtés du roi Jacques, **lequel** lui tapote amicalement la

main ou la joue, il s'impatiente. Le juif lui inspire confiance. Bien que tuméfié, le visage est agréable à regarder. (Lanzmann, 1994. S269, p. 100-101)

(Cont32) Arnaud et ce juif de bientôt quarante ans qui parlait bas et maniéré sans même s'aider du geste. L'érudition de Nathan pesait fort sur le caractère de Gontran, **lequel** n'était pas au mieux avec l'instruction, hormis celle que l'église lui avait inculquée. (Lanzmann, 1994. S269, p. 129-131)

(Cont33) - Vous savez, je n'ai guère le loisir de fréquenter des Israéliens. Cela dit, je passe mes journées en compagnie d'un rabbin, **lequel** se fout complètement de Jéricho comme de la bande de Gaza. Gauthier-Dumont émit un drôle de son. (Lanzmann, 1994. S269, p. 175-176)

(Cont34) Charles attendit plus d'une semaine à Paris avant de décrocher cette nouvelle mission. On en avait référé au ministre des Affaires étrangères, **lequel**, ayant pris l'avis du Premier ministre, fit monter le dossier de Matignon à l'Élysée. En définitive, le Président avait tranché favorablement. (Lanzmann, 1994. S269, p. 286-288)

(Cont35) Il aurait aimé un dernier regard, un ultime sursaut, aussi tempéra-t-il son allure, au grand dam de Darbaïtour, **lequel** souffrait pourtant le martyre. Nathan appelait Aude de tout son être, comme si sa seule volonté suffisait à attirer vers lui le cheval du Roi d'or. (Lanzmann, 1994. S269, p. 399-401)

(Cont36) Elles prennent leur temps, et à l'instar des duettistes tapant du bout du pied la mesure pour attaquer à l'unisson, elles ordonnent au chauffeur - **lequel**, d'évidence, ignore la hâte et pourrait passer des heures à regarder la couleur du temps - de descendre aussi mes deux valises. (Bianciotti, 1995. S307, p. 17-19)

(Cont37) Toute cette espièglerie, cette malice où affleurait je ne sais quelle cruauté, ne pouvait rien contre l'ami et moins encore contre le personnage, **lequel** m'en imposait - moine fou à qui les oiseaux auraient pu obéir, et même son frère le Soleil ou sa soeur la Mort. (Bianciotti, 1995. S307, p. 157-158)

(Cont38) Nous nous retrouvions chez lui une fois par semaine, et mes questions ne manquaient pas d'approfondir ses perplexités, relançant son perpétuel discours, **lequel** aboutirait à une nouvelle rédaction, à de nouveaux commentaires de ma part, et ainsi de suite. (Bianciotti, 1995. S307, p. 249-250)

(Cont39) Celui-là, d'une naïveté touchante, tenait à avertir Domenica sur les tromperies du miroir, **lequel** ne nous renvoie qu'une image virtuelle puisque l'on n'y voit jamais, comme les autres le voient, notre visage dans ses trois dimensions ; [...] (Bianciotti, 1995. S307, p. 303-304)

(Cont40) Au premier verre, Pinaud résume sobrement l'état du monde. Il va mal. Au deuxième, le monde se rétrécit aux dimensions du village. **Lequel** va de mal en pis. Au troisième, Pinaud rote. C'est le moment pour lui de passer des abstractions nationales et internationales au singulier le plus intime. (Salvayre, 1995. S326, p. 100-102)

(Cont41) – Tant mieux pour lui ! Au suivant ! D'un coin de son tablier, Percy ôta les vers qui s'étaient infiltrés dans la plaie du suivant, **lequel** délirait, les yeux retournés.

– Fichu ! Le suivant ! (Rimbaud, 1997. S361, p. 173-174)

(Cont42) [...] on discernait à peine les couleurs, bien sûr, mais Vincent Paradis jurait qu'il les voyait pour les avoir trop vues. Le général Molitor alla saluer Masséna, **lequel** retira son chapeau à plumes, puis il se mit à la suite de ses deux mille soldats épargnés. (Rambaud, 1997. S361, p. 262-263)

(Cont43) Les colis volumineux transitaient par le jardin voisin de Rémi, ce qui faisait l'affaire des hirondelles nichant sous les poutres du garage, **lesquelles**, n'étant plus jamais dérangées, tournoyaient à petits cris dans ce dock abandonné. (Rouaud, 1990. S250, p. 93-94)

(Cont44) Les courses, c'était aussi pour grand-père un moyen de se fournir en cachette en friandises, **lesquelles** lui étaient déconseillées depuis qu'on lui avait trouvé un excès de glucose dans le sang, pas au point de le contraindre à une injection journalière d'insuline [...] (Rouaud, 1990. S250, p. 127-128)

(Cont45) Et tel il fut ronéoté, commenté par toutes les télévisions et tous les journaux du monde, avec le ton blasé qui suit les sommets (**lesquels** accouchent toujours d'une souris, c'est la nature des sommets) sans qu'aucun membre d'aucune délégation ne soulève la moindre objection. (Orsenna, 1993. S037, p. 108-110)

(Cont46) L'ordre de marche fait état de cent cinquante mille hommes de troupe dont soixante mille cavaliers-flèches, **lesquels** doivent se diriger vers la Palestine sous la conduite du prestigieux Djaghataï et du vaillant chevalier Arnaud de Beltram. (Lanzmann, 1994. S269, p. 31-32)

(Cont47) Chargé d'une mission des plus délicates mais aussi des plus confidentielles, Charles évita ses lieux de prédilection de crainte d'y rencontrer ses amis, **lesquels** l'auraient pressé de questions. À sa propre famille, il raconta qu'il était momentanément dépêché par le Quai auprès de la Communauté européenne de Bruxelles [...] (Lanzmann, 1994. S269, p. 41-42)

(Cont48) Selon Vincent de Beauvais et Guillaume de Nangis, la mission Lontumel n'arriva jamais à terme, tout comme celle des frères Étienne de Bohême et Jean de Portugal, **lesquels** se perdirent avec leurs gens dans quelque désert d'où l'on ne revient jamais. (Lanzmann, 1994. S269, p. 44-45)

(Cont49) Voici un siècle que les croisés ont conquis le pays, arraché Antioche aux Arabes, **lesquels** l'avait enlevée aux Byzantins. (Lanzmann, 1994. S269, p. 191-192)

(Cont50) Le conseiller local s'étonnait du peu d'âpreté des Français, **lesquels** s'acharnaient à réenfouir tout ce qu'ils avaient déterré. Eux ne cherchaient qu'un étroit cylindre et tous les ouvriers du chantier étaient prévenus : [...] (Lanzmann, 1994. S269, p. 289-291)

(Cont51) Aussi, bien avant l'heure du dîner, je prenais place au bar, tout en bambou verni, ou, plutôt, je me juchais sur l'un des tabourets, **lesquels** étaient trop hauts par rapport au comptoir, ce qui empêchait le consommateur de s'y appuyer du coude, lui enlevant ainsi de son aisance [...] (Bianciotti, 1995. S307, p. 10-11)

(Cont52) Elle savait, maintenant qu'elle m'avait entendu, qu'elle pouvait me confier ce qu'elle n'eût osé confier à ses meilleurs amis, **lesquels**, en fait, n'étaient que les amis de son mari. La croirais-je ? (Bianciotti, 1995. S307, p. 122-123)

(Cont53) [...] : il s'agissait en fait d'un emprunt au style chinois, ou du moins au style du président Mao et des autres animateurs de la Grande Révolution Culturelle, **lesquels**, dans les traductions de Pékin-Informations ou des éditions en langues étrangères, employaient volontiers « on a raison » là où l'on eût attendu plutôt « il faut » [...] (Rolin, 1996. S328, p. 35-36)

(Cont54) Lui, il ne sait rien. Cela est vrai. Il veut simplement ne pas faire couler l'île sur laquelle il a fini par échouer. Son plaisir est de marcher sur un terrain humide, loin des regards. (Bienne, 1990. R968, p. 7-8)

(Cont55) Remarquable à sa date - c'est-à-dire en 1815 - la critique de Frédéric Schlegel selon laquelle la poésie de Goethe « n'a pas de point central. » Vraie ou fausse, l'importance de cette note n'est pas là, elle est dans l'introduction, [...] (Gracq, 1992. R675, p. 279-280)

(Cont56) [...] de grave il devenait farouche ; de narquois, menaçant ; et cependant ses traits n'avaient pas bougé. Il jouissait d'une autorité sous laquelle se courbaient sa mère et Rose ; ni l'une ni l'autre n'ébauchait un mouvement qu'il ne le retînt rien qu'en levant le menton d'un petit geste sec [...] (Bianciotti, 1995. S307, p. 25-26)

(Cont57) Elle était excitée à l'idée de voir sa propre tête, la jonction de celle-ci avec la colonne vertébrale sur laquelle elle pivotait, les sutures dentées du crâne qui l'avaient tant intriguée : « La main de la nature a tremblé ici », disait-elle [...] (Bianciotti, 1995. S307, p. 304-306)

(Cont58) Ma mère est morte du chagrin que lui a causé mon père. Il y a une chose, docteur, **à laquelle** je dois veiller si je ne veux pas attirer l'attention de ma femme, c'est de ne point me tromper dans la succession des jours. (Salvayre, 1995. S326, p. 155-157)

(Cont59) Il l'ouvre avec difficulté. Une couverture marron en protège les objets. Il déchire le papier d'emballage sur lequel est écrit au crayon : « Bébé Jumeau. Bouche fermée. Valeur commerciale : 10 000 F. » Une poupée ! (Bienne, 1990. R968, p. 29-31)

(Cont60) Elle regarda le décor, plutôt minable, qu'elle ne connaissait pas et elle se mit à pleurer. Quand elle eut versé beaucoup de larmes et essuyé avec le drap sur lequel elle était couchée le sang qui coulait de ses cuisses, elle vit que la brute qui avait abusé d'elle avait laissé ouvertes, dans sa fuite, toutes les portes du local. (Ormesson, 1993. S246, p. 435-436)

(Cont61) Les fêtes, les promenades, les cérémonies, l'horreur des nuits. Il y a eu ce cavalier, venu de Jaisalmer, **avec lequel** elle avait échangé quelques mots dans le jardin des roses. Il y avait surtout ses deux enfants, un garçon et une fille, qu'elle vient d'aller embrasser. (Ormesson, 1993. S246, p. 309-310)

(Cont62) Vic avait repéré sur la carte Michelin une région marquée en vert, qui semblait assez proche : une forêt, sans doute ; on apercevait même un genre de petit lac, **sur lequel** ils interrogèrent l'hôtelier ; le lac semblait exister : il s'appellerait « la mare aux alouettes ». (Romilly, 1993. S322, p. 33-36)

(Cont63) Quelque temps plus tard, nous apprîmes par un négociant nestorien d'Astrabad avec lequel nous commerçons parfois que l'Occident faisait grand cas de ce

roi David qui n'était autre que Gengis mon nouveau maître. (Lanzmann, 1994. S269, p. 370-371)

(Cont64) Mais ce n'est pas notre milieu, vous voyez ? Surtout, entre le tennis que ma fille prétend apprécier et les assurances **dans lesquelles** j'espère bien qu'il ne fait pas d'erreurs de calcul, il n'a rien à dire. Il ne dit rien, du reste. (Kristeva, 1990. S325, p. 74-75)

(Cont65) Et aussi parce que le souvenir me revient, doux-amer, des circonstances matérielles très particulières **dans lesquelles** je l'ai écrit. C'était au camp d'Hoyerswerda dans l'été de 1940 ; j'écrivais couché [...] (Gracq, 1992. R675, p. 176-178)

(Cont66) La place T'ien an Men à Pékin.

Je préférais les plus petites, dont on ignore le nom, **sur lesquelles** on tombe tout à coup, avec un cri de surprise, derrière l'église ou le marché et dont le soleil et l'ombre se disputent les tilleuls, les bancs où dorment des clochards [...] (Ormesson, 1993. S246, p. 201-202)

(Cont67) En regard de ce que furent les montagnes Noires **dans lesquelles** ils cheminèrent deux semaines durant, de Tabriz à Arbèles, les montagnes Blanches faisaient figure de dérisoire tumulus. (Lanzmann, 1994. S269, p. 235-236)

(Cont68) Régulièrement, je remettais au portier de la légation - car on ne me permettait pas d'aller plus loin - des lettres adressées au « camarade Flavio », **dans lesquelles** je lui demandais des nouvelles de ce fameux câble télégraphique, et que je concluais par des « salutations marxistes-léninistes » [...] (Rolin, 1996. S328, p. 135-136)

(Cont69) À savoir de tout autre corps que celui de Jules, Berthe et éventuellement des enfants, **avec lesquels** je constituais fantasmatiquement un corps unique absolument solidaire. (Guibert, 1990. R720, p. 212-214)

(Cont70) Il est des gens qui, à cause d'une difformité, d'une laideur extrême - **devant lesquels** seule une défaillance de l'imagination exclut notre apitoiement -, éveillent en nous un sentiment d'hostilité envers la nature. (Bianciotti, 1995. S307, p. 68-69)

(Cont71) Après quoi, vont arriver, dans les années soixante, les flux d'immigrés d'Afrique du Nord (Algérie), **pour lesquels** la France est soit un pays de traîtres (petits blancs pieds-noirs), soit une réalité exotique ou carrément répressive (Juifs, Arabes). La jeunesse ? (Sollers, 1993. S009, p. 131-132)

(Cont72) Sans me laisser le temps de réfléchir à mon geste, j'allai lui demander de me raconter la France de sa jeunesse. Comme autrefois.

Les instants **dans lesquels** je venais de séjourner m'apparaissaient à présent comme l'expérimentation d'une étrange folie, belle et effrayante en même temps. (Makine, 1995. S229, p. 170-171)

III – Corpus *LEDIT*

III.1 – Privilèges

(a) Notre bien amé Jean Richer Maître Imprimeur, et marchand Libraire en l'Université de Paris, Nous a fait remonter, Que depuis quelque temps luy a été mis entre les mains une copie d'un livre intitulé *Chiaramonte*, composé par notre chere et bien amee la Demoiselle de BEAULIEU : lequel livre **ledit suppliant** desire imprimer & mettre en lumière, mais il doute que autres Imprimeurs ou Libraires que luy se voulussent (sic) ingérer de l'imprimer & mettre en lumière, frustrant par ce moyen ledit suppliant de ses labeurs, frais et dépenses, si par nous ne luy était pourvu de nos lettres à ce nécessaires, humblement requerant icelles. (Buyer. Mlle de Beaulieu, *L'Histoire de la Chiaramonte*, s.d., 1603)

(b) Nous & à ces causes desirant l'avancement de la chose publique en cestuy nostre Royaume, & ne voulant permettre que ledict suppliant soit frustré de ses frais, peines, & labeurs : Nous vous mandons & enjoignons par ces presentes, que vous ayez à permettre comme nous permettons audict Guerin dit le Tour d'Imprimer ou faire Imprimer ledict livre vendre & distribuer iceluy en telle forme & caractere que bon luy semblera, faisant tres-expresses inhibitions & defenses à tous autres libraires & imprimeurs & autres personnes, de quelque estat & condition qu'ils soient, de l'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer, contrefaire ou alterer, sans le consentement dudit Guerin dit la Tour, durant le terme de six ans apres que **ledit livre** sera achevé d'imprimer : Et aux estrangers d'en apporter, vendre ny distribuer, sinon de ceux qu'aura fait imprimer ledit suppliant, sur peine aux contrevenans de mille livres d'amande, applicable moitié à nous, & l'autre moitié audit suppliant, & confiscation des exemplaires, & à tous despens, dommages & interests. (Combaud. *Le Voyage des Princes Fortunez*, 1610)

(c) PAR grace & Privilege du Roy, il est permis à la Vefve Matthieu Guillemot & Samuel Thiboust, marchans Libraire demeurans à Paris, d'imprimer ou faire imprimer & exposer en vente un Livre, intitulé, *La Pratique du Cavalier, par où il est enseigné la vraye methode qu'il doit tenir pour mettre son cheval à la raison* : Et sont faictes deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres de quelque estat & condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer ledit Livre, d'autre impression que de ceux de ladite Vefve Guillemot & S. Thiboust, & ce jusques au temps de six ans finis & accomplis, sur peine de confiscation desdits livres qui se trouveront d'autre Impression, & de cinq cens livres d'amande, & de tous despens dommages & interests. Voulons en outre que mettant à la fin ou au commencement **desdits livres** un extrait dudit Privilege, il soit tenu pour bien signifié & venu à la cognoissance de tous. Car tel est nostre plaisir, comme plus amplement est déclaré audit Privilege. Donné à Paris ce trentiesme Janvier 1612. & de nostre regne le deuxiesme. (Le Liepvre. René de Menou, *La Pratique du cavalier, par où il est enseigné la vraye methode qu'il doit tenir pour mettre son cheval à la raison, et le rendre capable de paroistre sur la carrière, obéissant à l'ordre des plus justes proportions de tous les plus beaux airs et manèges*, 1614)

(d) Par grace & privilege du grand Roy de l'autre monde, il est permis à MICHEL GAILLARD maistre Imprimeur, d'imprimer, ou faire Imprimer, & exposer en vente le

present livre, intitulé, *Le nouveau Panurge, avec sa navigation en l'Isle Imaginaire ; son rajeunissement en icelle ; & le voyage que fit son esprit en l'autre monde, pendant le rajeunissement de son corps.* Avec defences à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient ; d'imprimer, ou faire imprimer ledict livre, d'autre impression que **dudit GAILLARD**, & ce pour le temps & terme de cent & un an, finis & accomplis, sur peine de confiscation desdits livres par eux imprimez, & d'un million d'or d'amende, & est commandé à tous ceux qui sçauront amplifier audit Panurge soit par commentaires, ou autrement, le [de] librement le faire, & d'y remplir les feuillets blancs, si tant est qu'il y en demeure, & à tous autres de s'en abstenir, (Malaisement. *Le Nouveau Panurge. Avec sa navigation en l'Isle Imaginaire ; son rajeunissement en icelle ; & le voyage que fit son esprit en l'autre monde, pendant le rajeunissement de son corps. Ensemble Une exacte observation des merveilles par luy veuës : tant en l'un que l'autre monde.* A La Rochelle, Par Michel Gaillard., 1615)

(e) Par grace & privilege du grand Roy de l'autre monde, il est permis à MICHEL GAILLARD maistre Imprimeur, d'imprimer, ou faire Imprimer, & exposer en vente le present livre, intitulé, *La suite du nouveau Panurge, auquel suivant sa promesse fait ample description de la grande ville Eleuteropolis ou de libertinage, etc.* Avec defences à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient d'imprimer, ou faire imprimer ledict livre, d'autre impression que dudit GAILLARD, & ce pour le temps & terme de cent & un an, finis & accomplis, sur peine de confiscation **desdits livres** par eux imprimez, & d'un million d'or d'amende, & est commandé à tous ceux qui sçauront amplifier audit Panurge soit par commentaires, ou autrement, le [de] librement le faire, & d'y remplir les feuillets blancs, si tant est qu'il y en demeure, & à tous autres de s'en abstenir, (Malaisement. *Suite du Nouveau Panurge. Livre second. En la page suyvante verrez le sommaire & suiect de son discours, Dedié à Messieurs de la Religion pretenduë reformee,* A La Rochelle, Par Michel Gaillard. Avec Privilege, s.d. 1623)

(f) LOUYS par la grace de Dieu de France & de Navarre. A nos amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Thoulouse, Roüen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble, & Bretagne, Baillifs, Prevosts, & Seneschaux desdits lieux, & à tous nos autres Officiers, Salut. Receu avons l'humble supplication de nostre bien-ami Nicolas Buon, l'un de nos Libraires & Imprimeurs en nostre Université de Paris, disans qu'il a recouvré un livre tres-rare, intitulé *Ioannis Barclay Argenis*, lequel ledit suppliant desireroit imprimer tant en langue Latine, comme l'Autheur l'a composé, qu'en langue François, selon la version qui en sera faicte par personne capable : Mais il doute qu'autres Libraires & Imprimeurs que luy ne voulussent faire le semblable, & le frustrer par ce moyen de ses labeurs, frais & despenses, sous ombre de quelque particuliere addition, version & traduction, ou autre couleur dont ils pourroient prendre pretexte, au grand prejudice dudit Exposant, si par Nous ne luy estoit pourveu, & permis iceluy imprimer. Pour ces causes, desirant iceluy Exposant n'estre frustré de ses labeurs, frais & despenses, Luy avons par ces presentes permis, & permettons pouvoir imprimer, ou faire imprimer & mettre en lumière, vendre & distribuer par tout nostre Royaume, & terre de nostre Obeysance, ledit livre & version d'iceluy en François, en toutes les formes & marges qu'il verra bon estre, faisant tres-expresses inhibitions & defenses à tous autres de quelque qualité & condition qu'ils soient ou puissent estre, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer ledit livre, ny mesme sous pretexte de quelque version & traduction, addition, changement, ou quelque autre forme & desguisement que l'on voudroit prendre & y apporter en quelque maniere que ce soit, ny en Latin ny en François, sinon de ceux qui auront esté imprimez & seront faicts par

ledit Buon, & de son consentement, pour le temps & espace de dix ans entiers, à compter du jour que ledit livre aura esté achevé d'imprimer en Latin & en François. Declarans dés à present, comme pour lors, tous les autes exemplaires de quelque sorte & maniere qu'ils soient ou puissent estre, acquis & confisquez audit Buon, qu'il pourra faire saisir par Officiers de Justice en quelques lieux qu'ils puissent estre trouvez, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans prejudice d'icelles. LAMY. (*L'Argenis de Jean Barclay. Traduction nouvelle, enrichie de figures*, Paris, Nicolas Buon, 1624.)

(g) ENTRE Nicolas Buon Marchand Libraire en l'Université de Paris, opposant d'une part : M. Pierre Marcassus Advocat en la Cour de Parlement, defendeur d'autre : Veu par le Roy en son Conseil l'acte d'opposition du douziesme de Fevrier : 1622 signifié à M. Thibaut Desportes Audiencier de France, & M. Michel Renouard Commis à l'Audience, par lequel ledit Buon s'oppose à ce qu'aucune lettres fussent expediées sous le nom de quelques personnes que ce fust, au prejudice du Privilege à luy octroyé, portant permission d'imprimer pendant dix ans un livre Latin intitulé *Barclay Argenis*, & toutes les traductions qui se pourroient faire en François, avec defenses à toutes personnes d'imprimer ou faire imprimer pendant ledict temps ledit livre Latin ny les traductions Françaises sur les peines y contenues : lesdites lettres obtenues par ledit Buon du 3. Juin 1621 contenans ladite permission & defenses : Acte d'enregistrement desdites lettres au Parlement de Paris du 15. Novembre ensuivant : Autres lettres du 7 : **dudit mois**, par lesquelles est permis audit Marcassus faire imprimer ledit livre en François de sa traduction, avec defenses à tous autres imprimeurs pendant six ans, de faire sans sa permission imprimer ladite traduction Française dudit Marcassus commencé à imprimer suivant son consentement donné à l'Imprimeur : Requeste presentee au Parlement de Paris par ledit Buon le 4. dudit mois de Fevrier : Procez verbal dudit jour, contenant la saisie desdites impressions à la requeste dudit Buon : Ordonnance des Commissaires à ce deputez du 21. dudit mois, pour estre les parties sommairement ouyes pardevant eux : Procez verbal desdicts Commissaires, contenant les moyens & raisons verbalement deductes par les parties, sur lesquelles est ordonné qu'il en seroit par eux fait rapport au Conseil : Ouy le rapport desdits Commissaires, tout considéré : Le Roy en son Conseil faisant droict sur l'opposition, sans s'arrecter aux lettres obtenues par ledit Marcassus, & conformément aux lettres obtenues par ledit Buon, qui feront executées selon leur forme & teneur, fait inhibitions & defenses à toutes personnes d'imprimer ou faire imprimer & exposer en vente ledit livre Latin ny François de quelque traduction que ce soit, autre que de l'impression dudit Buon, fut les peines contenues esdites lettres, & de tous les despens, dommages & interests dudit Buon. Faict au Conseil Privé du Roy tenu à Paris le 7. Mars 1622. (Phelypeaux. *Extraict des Registres du Conseil Privé du Roy.*, 1622)

(h) HENRY par la grace de Dieu Duc de Lorraine, Marquis, Duc de Calabre, Bar, Gueldres, Pont-à-Mousson, & de Nommeny, & Conte de Provence, Vaudemont, Blamont, Zutphen &c. A tous qui verront ces presentes, Salut, Nostre cher & amé Nicolas Buon marchand Libraire en l'Université de Paris, nous ayant fait remonstrer qu'il auroit par privilege du Roy TresChrestien, fait mettre sous la presse un livre intitulé *Les Amours de Poliarque & d'Argenis traduicts en François du Latin de M. Jean Barclay*, & qu'il craint que l'ayant exposé au public, quelques Libraires ou Imprimeurs en nos Duchez & pays, terres & seigneuries de nostre obeysance, le vueillent semblablement imprimer, vendre & distribuer sans son consentement, ou susciter quelques autres Imprimeurs estrangers à ce faire, qui seroit par ce moyen frustrer **ledit suppliant**, & luy faire recevoir perte & dommage. C'est pourquoi il nous a tres-humblement supplié &

réquis qu'il nous pleust y obvier, & sur ce luy pourvoir : (Henry. *Privilege du Duc de Lorraine.*, 1622)

(i) Par Grace & Privilege du Roy, en datte du 27. Juillet 1624. Il est permis à ANTHOINE DE SOMMAVILLE Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter un livre intitulé *La Diane Françoise de DU VERDIER*, en tel volume & caracteres que bon luy semblera, & deffences sont faittes à tous Libraires Imprimeurs, autres de quelque condition & qualité qu'ils soient, d'en vendre & distribuer d'autres que de l'Impression qu'aura fait ou fait faire **ledit SOMMAVILLE**, durant le temps de six ans finis & accomplis, à peine de cinq cens livres d'amende ; perte des exemplaires saisis, de tous ses despens dommages & interests ainsi qu'il est plus amplement contenu és lettres obtenuës le vingt-septiesme Juillet 1624. (1624)

(j) LOUYS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, tenans nos Cours de Parlement, & Maistres des Requestes de nostre Hostel, Prevost de Paris, & à tous nos autres Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Sebastien Chappelet, Marchand Libraire de Paris, nous a fait humblement exposer qu'il luy a esté mis és mains un livre intitulé, *La vie excellente de Sainte Bathilde, Royne de France, Fondatrice & Religieuse de Chelles : Par le R. P. Estienne Binet, de la Compagnie de JESUS.* Et lequel il desireroit faire imprimer, requerant sur ce nos lettres. A CES CAUSES, voulons ledit exposant estre recompensé de ses frais, mises, peines et travaux, à la charge de mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque, luy avons permis & octroyé, permettons & octroyons par ces presentes, d'imprimer, vendre & debiter **ledit livre** par tout nostre Royaume, pays, terres & seigneuries, & cependant l'espace de dix ans, à compter du jour & datte des presentes, faisant expresses inhibitions & deffences à toutes personnes de faire le semblable, sur peine de confiscation des exemplaires, & de mille livres d'amende, moitié à nous applicable, & l'autre audit Chappelet. (Bergeron. *La vie excellente de sainte Bathilde royne de France, fondatrice & religieuse de Chelles.* Par le R. P. Estienne Binet, Paris, Sebastien Chappelet, 1624)

(k) PAR grace & privilege du Roy, il est permis à Jean de Bordeaux, Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer conjointement ou separement *les Œuvres de N. Frenicle, Conseiller du Roy, & General en sa Cour des Monnoyes, qui sont diverses Poësies.* Et defenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, de les imprimer, vendre & debiter, sans le gré & consentement **dudit de Bordeaux**, pendant le temps de six ans, à compter du jour qu'ils seront achevées [sic] d'imprimer, sur les peines portées par ledit Privilege, Donné à Paris le 29. jour de Janvier mil six cens vingt-neuf. (Le Seiller. Nicolas Frenicle, *Paléon, fable bocagère et pastorale*, 1632)

(l) Par Grace et Privilege du Roy, donné à Paris le vingt-deuxiesme Janvier 1633. Signé Vigneron, et sellé, il est permis à JACQUES VILLERY, Libraire à Paris d'imprimer, vendre & distribuer un livre intitulé *la Nouvelle Amarante*, & deffences sont faites à tous Libraires et Imprimeurs de nostre Royaume, de l'imprimer vendre, ny distribuer, sans le consentement dudit Villery, pendant le temps de six ans, à conter du jour qu'il sera achevé d'imprimer, sur peine de confiscation de tous les exemplaires, et de mil livres d'amendes, comme plus au long est contenu aux lettres **dudit privilege**. Achevé d'imprimer le troisieme Fevrier, mil six cens trente-trois. (Rigault. Mme de La Haye, *La Nouvelle Amarante*, 1633.)

(m) Par Grace et Privilege du Roy, en datte du 29. jour de Janvier 1630. signé, Par le Roy en son Conseil, Conrart, & sellé en cire jaulne, il est permis à **Charles Chappellain** Imprimeur à Paris, d'imprimer vendre & debiter un livre intitulé, *Des causes de la corruption de l'eloquence, Dialogue attribué par quelques uns à Tacite, & par autres à Quintilien, traduit en François* ; & ce pendant le temps & espace de six ans, pendant lesquels il est deffendu à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer contre-faire, ny en vendre d'autre impression que de celle dudit Chappellain, à peine de mil livres d'amende & confiscation des exemplaires, comme plus à plein est porté par lesdites Lettres. (*Des Causes de la corruption de l'éloquence, dialogue attribué... à Tacite et ... à Quintilien.*, 1636)

(n) LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistre des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres de nos Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre cher & bien amé TOUSSAINT QUINET, Marchand Libraire de nostre bonne ville de Paris, Nous a fait remonstrer qu'il desiroit faire Imprimer une Piece de Theatre, intitulée *Le Jugement de Pâris, & le Ravissement d'Helene, Tragicomedie* ; Ce qu'il ne peut faire sans avoir sur ce nos lettres humblement requerant icelles : A CES CAUSES, desirant favorablement traiter ledit exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer, vendre & debiter en tous lieux de nostre obeïssance ledit Livre en telle marge & tel caractere, & autant de fois que bon luy semblera durant le temps & espace de cinq ans entiers & accomplis, à compter du jour que ledit Livre sera achevé d'Imprimer pour la premiere fois ; Et faisons tres-expresses defenses à toutes personnes de quelque qualité & conditions qu'elles soient de l'Imprimer, faire Imprimer, vendre ny debiter durant ledit temps en aucun lieu de nostre obeïssance sans le consentement de l'exposant, sous pretexte d'augmentation, correction, changement de tiltre, fausses marques, ou autres en quelque sorte & maniere que ce soit, à peine de trois mil livres d'amende payable sans deport, nonobstant oppositions ou appellations quelconques par chacun des contrevenans, applicables un tiers à nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de nostre bonne ville de Paris, & l'autre tiers audit exposant, confiscation des exemplaires contrefaits & de tous despens dommages & interests à condition qu'il en sera mis deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal le S^r Seguier Chevalier Chancelier de France, avant que de les exposer en vente, à peine de nullité des presentes, du contenu desquelles nous vous mandons que vous fassiez jouïr & user plainement & paisiblement ledit exposant, & tous ceux qui auront droit de luy, sans aucun empeschement. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin **dudit livre** un extrait des presentes, elles sont [sic] tenuës pour deuëment signifiës & que foy y soit adjoustée, & aux copies d'icelles collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, comme à l'original, Mandons aussi au premier nostre Huisier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'execution des presentes tous exploits necessaires, sans demander autre passion. CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR, Nonobstant clameur de Haro, & Chartres Normandes & autres lettres à ce contraires. Donné à Chaliot [sic] le 3. jour de May l'an de grace mil six cens trente-neuf & de nostre regne le vingt-huictiesme. (Demonceaux. Sallebray, *Le jugement de Pâris et le ravissement d'Hélène*, tragi-comédie, 1639)

(o) PAR Grace & privilege du Roy, donné à Paris le seiziesme de May mil six cens quarante il est permis à Toussaint Quinet, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer où faire imprimer vendre & debiter en telle sorte de volume & caractere que bon luy semblera, un livre intitulé, *La Troade Tragedie, de Monsieur Sallebray, représentée par la*

troupe Royale, avec deffence à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque estat, qualité & condition qu'ils soient de l'imprimer, ny faire imprimer, vendre ny distribuer d'autre impression que de ceux qui seront imprimez par **ledit Quinet**, ou de son consentement, pendant le temps & espace de trois ans entiers et accomplis, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, à peine de trois mil livres d'amende, & de confiscation des exemplaires, & de tous despens, dommages & interrests, comme il appert plus au long en l'original des lettres de privileges : Car tel est nostre plaisir, Donné à Paris le 16 jour de May l'an de grace 1640 & de nostre regne le 30. & scellé du grand sceau de cire jaune. (Demonceaux. Sallebray, *La Troade, tragédie*, 1640)

(p) LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres de nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre cher & bien amé TOUSSAINT QUINET, Marchand Libraire de nostre bonne ville de Paris, Nous a fait remonstrer qu'il desiroit faire imprimer une Comedie intitulée *L'Esprit Folet*. Ce qu'il ne peut faire sans avoir sur ce nos Lettres, humblement nous requerant icelles : A CES CAUSES, desirant traiter favorablement ledit Exposant, nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeissance **ladite Comedie** en telles marges & tels caracteres, & autant de fois que bon luy semblera durant l'espace de cinq ans entiers & accomplis, à compter du jour qu'elle sera achevée d'imprimer pour la premiere fois. Et faisons tres-expresses deffences à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer, faire imprimer, vendre ne debiter durant ledit temps en aucun lieu de nostre obeissance sans le consentement de l'Exposant, sous pretexte d'augmentation, correction, changement de titre, fausse marque, ou autre, en quelque sorte et maniere que ce soit, à peine de trois mil livres d'amende, payables sans deport, nonobstant oppositions ou appellations quelconques par chacun des contrevenans, applicables un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de nostre bonne ville de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des exemplaires contrefaits, & tous despens, dommages & interrests : (De Monceaux. Antoine Le Métel Sieur d'Ouille, *L'esprit Folet*, 1642)

(q) Par grace & Privilege du Roy. Donné à Paris, le 13. May 1647. Signé, Par le Roy en son Conseil, CONRART, & seellé. Il est permis à AUGUSTIN COURBE, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter une Tragedie intitulée SEMIRAMIS, avec deffences à tous Imprimeurs & Libraires, & autres, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de l'a [sic] contrefaire, ny d'en vendre, & debiter en quelque sorte ny maniere que ce soit, pendant le temps & espace de sept ans, sans le consentement **dudit Exposant**, sur les peines contenuës plus au long esdites Lettres de Privilege. (1647)

(r) Par Lettres Patentes données à Paris le 19. Septembre 1660. scellées du grand sceau. Il est permis à Claude Barbin, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé, *Les Nouvelles de la Princesse Alcidiane, par Madame de la Calprenède*, & ce durant le temps & espace de cinq ans entiers et accomplis, avec inhibitions & defenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient de l'imprimer ou faire imprimer, ny même d'en vendre de contrefaits, à peine de quinze cens livres d'amende, & de tous dépens, comme il est plus au long porté par lesdites Lettres. Signé, par le Roy en son Conseil, MARESCHAL.

Ledit Barbin a cédé & transporté son droit de Privilège à Charles de Sercy, Marchand Libraire à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté, le 25. Septembre 1660. Signé, G. JOSSE, Syndic.

Achévé d'imprimer pour la première fois le dernier Decembre 1660.

Les Exemplaires ont été fournis. (Mme de La Calprenède, *Les Nouvelles ou les divertissements de la princesse d'Alcidiane*, 1661, Ars. 8° BL 18971, 1660)

(s) LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nostre Cour de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & tous autres, nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre cher & bien amé, Guillaume de Luynes, Marchand Libraire en nostre bonne ville de Paris, Nous a fait remontrer qu'il luy a esté mis és mains, *un recueil de Madrigaux, & autres petites pieces de Poësies*, qu'il desireroit faire imprimer s'il avoit nos Lettres à ce necessaires, qu'il nous a tres-humblement supplié luy octroyer. A CES CAUSES, desirant favorablement traiter ledit Expositant, Nous luy avons permis & octroyé, & par ces presentes, permettons et octroyons d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter ledit livre, en telle marge & caractere, & autant de fois que bon luy semblera durant cinq années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer, pendant lequel temps, faisons tres-expresses inhibitions & defenses à tous Libraires & Imprimeurs de nostre Royaume d'imprimer, ou faire imprimer & vendre **ledit livre** sans le consentement dudit Expositant, à peine aux contrevenans de quinze cens livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages, & interests envers l'Expositant. A la charge toutefois qu'avant d'exposer ledit livre en vente, il en sera mis deux exemplaires en nôtre Bibliotheque publique, un en celle de nostre Cabinet en nostre Chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & feal le sieur Seguier, Chevalier, Chancelier de France : (Guitonneau. *Les madrigaux amoureux du cavalier Guarini trad. D'italien en françois*, par M. P. Ant. Picot, baron du Puiset, 1644)

(t) Extrait du Privilège du Roy. (tache)

PAR Grace & Privilège du Roy, donné à Saint Germain le 19 Fevrier 1668. Signé, Par le Roy en son conseil GASERING. Il est permis à XXXX (tache), Marchand Libraire de XXXX (tache) un Livre intitulé, *Guerre Comique*, pendant le temps & espace de cinq années ; Et deffenses sont faites à tous autres de l'Imprimer, sur peine les trois mille livres d'amande, de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par **lesdites Lettres de Privilège**. (Thierry, Adjoint du Syndic. 1665)

(u) PAR Grace & Privilège du Roy, en datte du 6. Juin 1667. signé BABINET : Il est permis à CLAUDE BARBIN Libraire à Paris, d'imprimer les Fables Choisies par M. DE LA FONTAINE, avec deffenses à tous autres d'en imprimer vendre ou debiter sans son consentement, d'autres que celles par luy imprimées, ou par DENYS THIERRY, Libraire à Paris, auquel il a cédé la moitié de son Privilège ; & ce sous les peines portées plus amplement par **ledit Privilège**. (D. Thierry, Adjoint du Syndic. *Fables de La Fontaine*, 1668)

(v) Par Lettres Patentés de sa Majesté, données à Paris le 16. Mars 1669. Scellées du grand seau de cire jaune, & signées, Par le Roy en son Conseil, MABOUL : il est

permis à Claude Barbin Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter un livre intitulé *la Promenade de Versailles*, pendant dix années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la première fois : Avec deffenses à toutes personnes de quelque condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter ledit livre sans le consentement **dudit Barbin**, sur les peines portées par lesdites Lettres. (A. Soubron, Syndic. Madeleine de Scudéry, *La Promenade de Versailles*, 1669)

(w) Par Grace et Privilege du Roy. Donné à Versailles le vingt-troisième jour de Novembre 1673 Signé LENORMANT ; Il est permis à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer un Livre intitulé ; *Nouvelles d'Elisabeth, Reine d'Angleterre*, pendant dix ans ; & deffenses sont faites à tous autres de l'imprimer, à peine de trois mil livres d'amande, confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par **lesdites Lettres de Privilege**. (D. Thierry, Syndic. 1674)

(x) Par Grace et Privilege du Roy, donné à Versailles le troisième jour de May 1675. Signé, GUITONNEAU ; Il est permis à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer un Livre intitulé *Asterie, ou Tamerlam*, pendant le temps & espace de sept années : & deffenses sont faites à tous autres de l'imprimer, à peine de tous dépens, dommages, & intérêts, comme il est plus au long porté par **lesdites Lettres de Privilege**. (D. Thierry, Syndic. 1675)

(y) Par Grace et Privilege du Roy, donné à S. Germain en Laye le 7. Jour de Février 1675 Signé DENYS ; Il est permis à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer *l'Arioviste*, pendant le temps & espace de sept années ; Et deffenses sont faites à tous autres de l'imprimer, à peine de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par **lesdites Lettres de Privilege**. (D. Thierry, Syndic. 1675)

(z) Par grâce & Privilege de Monseigneur l'Excellentissime Vice-Légat, il est permis à THOMAS AMAULRY Libraire de Lyon d'imprimer & débiter le Livre intitulé *Le Mercure Galand, avec l'Extraordinaire dudit Mercure Galand*, avec deffences à tous autres d'imprimer, vendre, ny débiter dans la Ville d'Avignon & Comté Venaissin aucun Exemplaire **dudit Livre**, même de ceux cy-devant imprimés, en tout ou en partie, que de l'impression dudit AMAULRY, pendant le temps de six années, à compter du jour que chaque Volume sera imprimé pour la première fois, à peine de six mil livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement porté à l'Original ; & le present Privilege est tenu pour deuëment signifié en mettant un Extrait au present Livre. (Nicolini. *Le Mercure galant* 1678)

(aa) Par Grace et Privilege du Roy, Donné à Versailles le 14. jour d'Octobre 1677. Par le Roy en son Conseil, Signé, DESVIEUX, & scellé du grand Sceau de cire jaune. Il est permis à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire, de faire imprimer un Livre intitulé *la Princesse d'Isembourg*, pendant le temps & espace de sept années entieres & consecutives, à commencer depuis le jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer, & deffences sont faites à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny debiter ledit Livre sans le consentement **dudit BARBIN**, sur peine de trois mil livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, dépens dommages & interests : comme il est plus amplement porté par ledit Privilege. (Couterot, 1678)

(ab) Louis par la grace de dieu Roy de France & de Navarre : A nos Amez & Feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des requestes ordinaires de nostre Hostel, Prevosts, Bassifs, seneschaux, leurs Lieu-tenans, & autres nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra. Salut : nostre bien amé JEAN BAPTISTE LOYSON Marchand Libraire à Paris, Nous a tres-humblement fait remonstrer que le feu ayant mal-heureusement pris au Collee de Montaigu de cette ville où il avait son Magazin, dans lequel il serroit tous ses Livres, partie d'iceux auroient esté brûlez & consummez par le feu, & l'autre partie qui auroit esté conservée & exemptée du feu, auroit esté jettée, hors **dudit Magazin** par les fenestres a esté emportée & vollée par divers particuliers, ce qui l'auroit obligé de faire publier des Monitoires sans en avoir peu recouvrer que des feuilles vollantes, brûlées & toutes gastées qui ne peuvent servir à aucune chose, ce qui a causé la ruine totale du Suppliant, lequel par ces accidens ne peut profiter des benefices des Privileges que nous luy avons cy devant accordé pour l'impression desdits Livres : & mesme il craint que des gens mal intentionnez ne voulassent se servir de son débris & de son mal heur, qui par concurrence luy contreferoient lesdits Livres ou partie d'iceux, ce qui fit qu'il a recours à Nous, & qu'il nous a tres-humblement supplié de luy vouloir recontinuer les Privileges des Livres qu'il a imprimez en vertu desdites Lettres Qui sont *les Heures de Tristan l'Hermitte, tant en Vers qu'en prose, enrichie de figures dessignées par le sieur Stellas : les Exercices Spirituels, Heures Royales du Courtisan Celeste en latin & en françois du mesme Auteur : le Chrestien Charitable, les Devoirs du devot Chrestien au S. Sacrement de l'Autel du R. Pere Bonnefans, exercice & Pratique de la Confession & Communion de S. François de Sale ! augmenté de l'instruction du Penitent du Pere Bonnefans, les Epistres & Evangiles de l'année, avec des reflexions aux Epitres & des Oraisons aux Evangiles : la Pharsale de Lucain : les Entretiens Solitaires par Brebeuf, le Savant Mareschal Expert : les Conferences Academiques de Renards, les Instituteurs de Justinien en latin & en françois, & les declmations de Quintilien aussi traduites par le Sieur Duteil Avocat en Parlement : le Berger fidèle du Sieur de Marande, l'Histoire du Roy par le Sieur Sorel, les Emblemes divins du Sieur de Bandonya*, qui sont tous livres imprimez par le Suppliant, & lesquels ont esté brûlez & volez lors de ladite incendie, (Chesnard, 1682)

(ac) Par Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 30. Jour d'Octobre 1681. Signé par le Roy en son Conseil BERTIN : Il est permis au Sieur CLAUDE BARBIN Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer un Livre intitulé, *L'Histoire des Guerres civiles de Grenade, traduite d'Espagnol en François*, pendant le temps de six années consecutives, à compter du jour qu'il aura esté achevé d'imprimer pour la première fois ; & deffenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, & autres d'imprimer, vendre & debiter ledit Livre sous quelque prétexte que ce soit, sans le consentement **dudit Exposant**, sur peine d'amende arbitraire, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages, & interets, comme il est plus amplement porté dans lesdites Lettres de Privilege. (C. Angot, 1683)

(ad) Par Grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 27. May 1695. Signé le Petit : Il est permis à SIMON BENARD, Libraire à Paris, d'imprimer un Livre intitulé, *Histoire secreete de Henry IV. Roy de Castille, etc.* pendant le temps & espace de huit années consecutives, à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer : avec deffenses à toutes sortes de personnes de l'imprimer ou d'en vendre de contrefaits, à peine de trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interêts, ainsi qu'il est plus au long porté par lesdites Lettres de Privilege. Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris.

Signé P. AUBOÛIN, Syndic.

Et **ledit Sieur SIMON BENARD** a cédé la moitié de son Privilège à JACQUES COLLOMBAT, Libraire à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux. (1695)

(ae) PAR grace & Privilège du Roi, donné à Versailles la vingt-huitième Decembre 1692. signé, Par le Roi en son Conseil, BOUCHER ; Il est permis à CLAUDE BARBIN Marchand Libraire, d'imprimer les Fables choisies du Sieur de la Fontaine, qu'il a ci-devant imprimez ; & ce pendant le temps & espace de six années, à commencer du jour que **lesdites Fables** seront achevées d'Imprimer pour la premiere fois : avec défenses a tous autres Libraires d'imprimer lesdites Fables, sur les peines portées par lesdites Lettres. (P. Aubouïn. 1694)

(af) Par Lettres Patentes du Roy, données à Versailles le trente-un Decembre 1693 signées GUIGOU, & scellées du grand Sceau de cire jaune : Il est permis à Michel CHILLIAT, de faire imprimer un Livre intitulé, *L'AMOUR A LA MODE, SATYRE HISTORIQUE*, pendant le temps de huit années consecutives, à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Avec deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres de l'imprimer, ny faire imprimer, vendre ny debiter, sans le consentement **audit Exposant**, ou de ses ayans cause, à peine de Trois mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires, & et de tous dépens, dommages & interests, & autres clauses insérées audit Privilège. (P. Aubouïn. 1695)

(ag) Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requetes Ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. JEAN MOREAU Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de permission pour l'impression d'un petit ouvrage qu'il veut donner au public, intitulé *L'Apotheose de Mademoiselle de Scudery, par Mademoiselle L'Heritier*. Nous lui avons permis & accordé, permettons et accordons par ces presentes d'imprimer ou faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir, ledit Livre en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, pendant le temps de [blanc] années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes, & de le vendre ou faire vendre & distribuer par tout nôtre Royaume ; à la charge d'en mettre avant de l'exposer en vente, deux Exemplaires en nôtre Bibliotheque publique, un autre dans le cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelipeaux Comte de Pontchartrain, commandeur de nos Ordres, de faire imprimer ledit Livre dans nôtre Royaume, & non ailleurs ; en beaux caracteres & papier, suivant ce qui est porté par les Reglemens des années 1618. & 1686. & de faire enregistrer les Presentes es Registres de la Communauté des Libraires de nôtre bonne ville de Paris ; le tout à peine de nullité d'icelles : Du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement et paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin **audit Livre**, soit tenuë pour dûëment signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution des Presentes, toutes significations, défenses, saisies, & autres actes requis & necessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, charte Normande, &

Lettres à ce contraires : car tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles le vingt-troisième jour d'Aoust l'an de grace mil sept cens deux. Et de nôtre Regne le cinquante-neuvième. Par le Roy en son Conseil, signé, LECOMTE. (Traboüillet. Privilège de *l'Apothéose de mademoiselle de Scudery* par Mademoiselle L'H, Paris, Moreau, 1702)

III.2 – Essais et traités

(ah) Le Cardinal De Bourbon, (j'entends celui que les Huguenots appelloyent teste de Marotte, et que Maistre Guillaume ne tenoit pas pour un homme, mais pour une ressemblance) ce petit Prestre tira avec un fer d'esguillette au sort dans son breviaire, et rencontra pour la bonne fortune de son frere cet Evangile, Non habeat filius hominis ubi requiescat caput, et là dessus dit à Bellozane (celui pour lequel on disoit que ma femme estoit belle aux asnes) c'est à dire que mon frere n'a aucune place qui tienne pour nous. Maistre Guillaume s'y oppose, et dit qu'ils avoyent quatre places pour le Tiers Parti, places fortes, deffenduës d'un grand Mars et du feu du Ciel, Sodome, Gomorrhe, Adma et Seboïm. L'auteur des Visions **audit Maistre Guillaume** traite cette matiere fort amplement. Je concluray ce chapitre par une remontrance aux auteurs du Tiers Parti et habitans du Tiers Lieu : « Sçachez, zelez Catholiques, que ce parti n'a esté condamné ni absous, pour n'avoir fait ni bien ni mal, et pourtant reduit seulement au Purgatoire ; vostre malheur est de n'estre pas autorisez de gens de guerre, mais de ceux qui appelloyent la poltronnerie patience. (Q634. Aubigné, Théodore Agrippa d'. *Confession catholique du sieur de Sancy* (1630) – p. 258-259)

(ai) Car tout le monde n'a pas l'esprit, en voyant la lettre par laquelle ledit Saint Clement advertit Saint Jaques de la mort de St Pierre, de sçavoir que St Jaques estoit mort sept ans devant l'autre, et aussi le mesme conte St Pierre de la mort St Jaques. C'est bien à un honneste homme de sçavoir lequel a dit vray, ou Anaclet, qui se dit successeur de St Clement, ou Irenee et Eusebe, qui disent que Clement fut successeur d'Anaclet, lequel escrivit pourtant une belle lettre **audit Clement** après qu'il fut mort. Il parle du temps de St-Pierre, trois cens ans avant que les chrestiens eussent aucun temple. (Q634. Aubigné, Théodore Agrippa d'. *Confession catholique du sieur de Sancy* (1630) – p. 342-343)

(aj) C'est ce qu'il reconnut luy-même quelques années depuis dans une lettre qu'il écrivit d'Amsterdam à M De Ville-Bressieux à qui il fit revenir la mémoire de ce qui s'étoit passé en cette rencontre. Vous avez vû, dit-il, ces deux fruits de ma belle régle ou méthode naturelle au sujet de ce que je fus obligé de faire dans l'entretien que j'eus avec le nonce du pape, le Cardinal De Bérulle, le Père Mersenne, et toute cette grande et sçavante compagnie qui s'étoit assemblée chez **ledit nonce** pour entendre le discours de Monsieur De Chandoux touchant sa nouvelle philosophie. Ce fut là que je fis confesser à toute la troupe ce que l'art de bien raisonner peut sur l'esprit de ceux qui sont médiocrement sçavans, et combien mes principes sont mieux établis, plus véritables, et plus naturels qu'aucuns des autres qui sont déjà reçus parmi les gens d'étude. (Q928. Baillet, Adrien. *La Vie de Monsieur Descartes* (1691) – p. 163-164)

(ak) Or est-il, comme je l'ai prouvé ci-dessus, que le plus grand de tous les crimes est de ne point suivre les lumieres de sa conscience, et que l'ordre immuable et la loi éternelle veulent, sans aucune dispense possible, que nous évitions sur toutes choses le plus grand de tous les maux, et les actes essentiellement mauvais. Donc par la premiere, la plus inviolable, et la plus indispensable de toutes nos obligations, il faudroit que chacun des hommes à qui Dieu révéleroit **ladite loi**, emploïât le fer et le feu pour l'établissement de sa religion, aussi bien le socinien pour la sienne, que le calviniste, le papiste, le nestorien, et l'eutychéen pour la leur. (Q527. Bayle, Pierre. *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrain-les d'entrer »* (1686) – p. 425)

(al) Il est mesme etonnant qu'ayant decrit sur une muraille un cercle qui touche le pavé par un des poincts de sa circonference, et appliqué au poinct du contact en ligne perpendiculaire un tuyau de verre aussi long que le diametre **dudit cercle**, et plusieurs autres plus courts qui de ce mesme poinct du contact parvienent de costé et d'autre à differens poincts de la circonference ; on remarquera que toutes les boules qu'on laissera tomber en mesme temps dans tous ces differens tuyaux, arriveront ensemble et en mesme temps à ce poinct du contact. En un mot l'experience favorise absolument l'opinion de Galilée. (Q536. Bernier, François. *Abrégé de la philosophie de Gassendi* (1684) – p. 316-318)

(am) Les deux premiers ventricules sont un peu plus elevez que les autres, sont faits en forme de croissant, sont separez par le septum-lucidum, et contiennent le tissu cho-roïde, qui n'est autre chose qu'une petite membrane entremeslée de plusieurs petites veines, arteres, où l'on croit que se travaillent les esprits animaux, et de quelques glandes pour la filtration du sang le plus sereux. Le troisieme ventricule qui est comme au milieu, et par dessous les deux premiers, a deux petis trous en sa partie superieure, dont l'anterieur acause de sa figure est appellé vulva, et le posterieur anus, l'un et l'autre tendant vers l'entonnoir, où ils se dechargent de quelques serositez, lesquelles par le moyen **dudit entonnoir** sont portées à la glande pituitaire située sur l'os sphe-noïde. (Q542. Bernier, François. *Abrégé de la philosophie de Gassendi* (1684) – p. 410-412)

(an) Toutefois, comme cela fait cesser tous les desordres dont on a parlé, le peuple y gagne vingt pour un. Mais il s'en faut que ce soit la même chose des receveurs ni des juges des tailles : car bien que par une maxime generale, la campagne ne vaille qu'autant que les villes tirent et consomment, et que ceux qui se retirent des champs pour les habiter, ne le fassent pour faire plus de consommation ; on met toutefois dans la concession des tarifs, que nul de la campagne ne se pourra retirer dans **lesdits lieux** dont la taille est mise en tarif, non pas même ceux qui en étans originaires, n'en sçauroient sortir qu'un an auparavant. Ce qui met hors de doute, que bien loin que cela interesse la campagne, qu'au contraire, c'est ce qui la fait valoir, par les raisons que l'on vient de dire. (Q987. Boisguilbert, Pierre de. *Le Détail de la France sous le règne présent* (1695) – p. 32-33)

(ao) Cette premiere cause des diminutions des biens de la France, sçavoir la défence de la consommation étant levée par une declaration de deux ou trois pages, qui ne troublera en rien la situation presente des choses, il faut passer à la seconde cause de cette même diminution, qui est l'impossibilité de la consommation que l'on va montrer dans le chapitre suivant, être aussi facile à faire cesser, sans produire davantage de mouvement, à la reserve que tout le reste des baux des droits d'aides, passages et sorties du roiaume ; on donnera pour commis aux fermiers generaux et particuliers, les receveurs des tailles comme ils étoient autrefois, après que tous les lieux sujets **ausdits droits**, auront été adonnez d'une maniere fort juste suivant le prix du bail, qui est une maniere que les mêmes fermiers pratiquent dans toutes les occasions, lors qu'ils le peuvent aisement, en gagnant par là les faits des bureaux, des commis et des quêtes, et les peuples se redimant d'une vexation effroiable. (Q987. Boisguilbert, Pierre de. *Le Détail de la France sous le règne présent* (1695) – p. 84-85)

(ap) [...] est en la semence, et avec elle descendue des parens ; laquelle conforme le corps en la matrice, et, iceluy fait, arrive la raisonnable de dehors ; et que pour cela il n'y a deux ny trois ames, ny ensemble ny successivement, et ne se corrompt la vege-

tative par l'arrivée de la sensitive, ny la sensitive par l'arrivée de la raisonnable : ce n'est qu'une qui se fait, s'acheve et se parfaict avec le temps et par degrez, comme la forme artificielle de l'homme, qui se peindroit par pieces l'une après l'autre, la teste, puis la gorge, le ventre, etc. Autres veulent qu'elle y entre toute entiere avec toutes ses facultez en un coup, sçavoir lors que le corps est tout organisé, formé et tout achevé d'estre fait, et qu'auparavant n'y a eu aucune ame, mais seulement une vertu et energie naturelle, forme essentielle de la semence, laquelle agissant par les esprits qui sont en **ladicte semence**, comme par instrumens, forme et bastist le corps, et agence tous les membres ; ce qu'estant fait, ceste energie s'evanouist et se perd, et par ainsi la semence cesse d'estre semence, perdant sa forme par l'arrivée d'une autre plus noble, qui est l'ame humaine ; laquelle fait que ce qui estoit semence est maintenant homme. (Q523. Charron, Pierre. *De la sagesse : trois livres* (1601) – p. 106-107)

(aq) Affoiblir et casser quelques droicts et privileges, dont jouyssent quelques subjects au prejudice et diminution de l'autorité du souverain. Preoccuper et se saisir d'une place, ville, ou province fort commode à l'estat, plustost que la laisser prendre et occuper à un autre puissant et redoutable, au grand dommage, subjection et perpetuelle allarme **dudict estat**. Toutes ces choses sont approuvées comme justes et licites par plusieurs grands et sages, pourveu qu'elles succedent bien et heureusement ; desquels voyci les mots et les sentences. (Q525. Charron, Pierre. *De la sagesse : trois livres* (1601) – p. 401-403)

(ar) D'autre part, les vieux professeurs de philosophie se souviendront d'épargner à M. Descartes quelques épithètes, dont ils sont trop libéraux à son égard, le traitant éternellement de visionnaire, d'extravagant, et même quelquefois d'hérétique et d'athée. M. Voëtius lui fait dés-maintenant de lui-même, une satisfaction authentique sur tous ces points, pour suppléer à celle, que messieurs les curateurs de Leyde, et les magistrats d'Utrecht lui refusèrent, gagnez par les amis **dudit Sieur Voëtius**, qui est fort son serviteur. Aristote désavoüera tous les livres composez contre M. Descartes, d'une manière outrée et injurieuse, tel que pourroit être le traité, qui porte pour titre : deliriorum... etc. ou du moins, il ordonnera, qu'on les corrige, et que dans une nouvelle édition, on ait soin d'en retrancher quelques expressions un peu trop fortes. (Q423. Daniel le Père, Gabriel. *Voiage du monde de Descartes* (1690) – p. 205-207)

(as) Aussi suyvant l'amitié sacree qui est entre la poësie et la musique qui sont soeurs germaines, Monsieur Guedron qui est bon poëte et tres-excellent musicien, fit dernièrement à Fontaine-Bleau deux chansons où l'on voit que la façon de la cadance des vers latins est employee en quelques vers, comme on le peut voir au premier de ce couplet suyvant qui est le commencement de l'une **desdictes chansons**, [...]. Cest autre couplet suyvant est de l'autre chanson, qu'il fit sur la mesure de ceux d'une chanson espagnole qui avoit un air du tout agreable : car l'esprit de cest air estant des plus beaux, il y fallu former et donner un corps à la françoise, afin que les paroles et la vie d'un air si gaillard ne parussent plus comme estrangeres. [...]. (Q534. Deimier, Pierre de. *L'Académie de l'art poétique, où sont vivement esclaircis et déduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaite connoissance de la poësie françoise* (1610) – p. 28-31)

(at) Mais Ovide parle contre la raison en son douzieme livre desdites metamorphoses, au combat d'Achilles et de Cigne fils de Neptune qui estoit invulnerable : car il fait que cestui-cy a non plus de mouvement et de resistance au combat, que s'il estoit un arbre, ou un rocher. Mais afin de le faire mieux voir, je le rapporteray icy en la

mesme façon qu'il se treuve **audit livre**. Il dit ainsi, qu'apres que le combat fut commencé entre ces deux guerriers, et qu'ils se furent entre-parlez, Cigne reçeut trois fois dans le sein la poincte de la pique ennemie, et ne fut non plus blessé à l'une qu'à l'autre, dont Achile se mit en colere, pareille à celle d'un toreau qu'on espouvante avec un drap rouge, duquel il regrette ne pouvoir faire sortir du sang pour contenter sa rage. Surquoy il aigrit en vain sa furie, plus il voit que ses efforts sont vains. (Q534. Deimier, Pierre de. *L'Académie de l'art poétique, où sont vivement esclaircis et déduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaite connoissance de la poésie françoise* (1610) – p. 513-514)

(au) Et neantmoins, vous avez veu qu'il fallut encores du temps pour conduire à fin un si lourd changement : tant grande fut la reverence que noz peres porterent aux descenduz de Clovis : et fort le lien, qui les estraignoit à garder la foy promise à un roy, quel qu'il fust. Ainsi donc, apres que l'assemblée de Soissons eut déposé Childeric de la dignité royale, Pepin maire du palais, fut declaré roy le premier jour de may, en l'an sept cens cinquante et un ou deux (car les auteurs varient) et conduit en la principale eglise de **ladite ville** ; il fut oingt et sacré par les mains de Boniface archevesque de Mayence, legat du pape. Lequel (si nous croyons Aventin) par cet acte, acquist à ses successeurs au siege de Majence, le droict de pouvoir le premier donner leurs voix pour eslire le seigneur de Germanie ; que l'on appelle roy des romains. (Q789. Fauchet, Claude. *Fleur de la maison de Charlemagne, qui est la continuation des Antiquitez françoises contenant les faits de Pepin et ses successeurs, depuis l'an 751 jusques à l'an 840 de Jesus-Christ, recueillie par M. le president F.* (1601) – p. 2)

(av) Ceste année plusieurs meschefs advindrent à cause des pluyes continuelles, et le temps par trop humide, qui fut cause de grande pestilence d'hommes et bestes, par tout le royaume de France : et tant qu'à peine se trouva une seule province exempte de ce mal, tellement que l'on ne peut aussi recueillir les bleds à cause desdites pluyes : mesmes ceux qui furent serrez pourirent, le vin (dont l'on eut bien peu) fut encores tres-vert : et sans faveur, par faute de chaleur : les rivieres debordées, en aucuns lieux empescherent la semence **desdits bleds**, et la lune eclypsa le vingt-quatriesme novembre. Apres le parlement tenu à Crutznac, l'empereur (sa chasse d'autonne achevée) vint à Aix passer l'hyver. (Q792. Fauchet, Claude. *Fleur de la maison de Charlemagne, qui est la continuation des Antiquitez françoises contenant les faits de Pepin et ses successeurs, depuis l'an 751 jusques à l'an 840 de Jesus-Christ, recueillie par M. le president F.* (1601) – p. 199-200)

(aw) Salcedo, filz d'un Espagnol habitué en France - dont l'histoire est toute cogue - fut tiré à quatre chevaux à Paris, pour le soupçon qu'il avoit donné d'avoir aidé l'entreprise sur la vie du duc d'Alençon, frère du Roy, duquel nous avons parlé. Durant son examen, auquel nostre Roy estoit présent mucé derrière une tapisserie, il déclara que le duc luy avoit mis en teste l'entreprise de le fayre mourir, que **ledict duc** avoyt vint et cinq mil escus de pension du roy d'Espagne. Il se dédit du premier avant que mourir ; du second, je croy bien qu'il n'estoit pas encor si vray alors ; mais il nomma tant de seigneurs alors qui pêchoyent dans la Ligue, qu'il meist tout le monde en bardouille, et ce grand nombre feist que la vérité en paroissoit moins véritable, ains un mensonge, et la chose du tout impossible. (S245. Lucinge, René de. *Dialogue du François et du Savoyzien* (1593) – p. 67-68)

(ax) Le peuple, comme condamné à les souffrir, tremblant, en attendoit le coup. Voi-cy cette grosse armée partir de l'Allemagne pour fondre sur nostre pauvre France. Les

bons catholiques commencèrent à doubter, le Roy jubile d'ayse, encor qu'il contreface le marry et de l'estonné. Il ne parle d'autre que de l'aller rencontrer en personne, d'arrester son progrès et d'empêcher surtout qu'elle ne se joigne avec le roy de Navarre, car l'estranger ne prenoit aucune occasion de sa descente que de se joindre **audit Roy**. L'on faict le despartement de nos compagnies de cavallerie et des ordonances. (S245. Lucinge, René de. *Dialogue du François et du Savoysien* (1593) – p. 85-87)

(ay) Or imaginez vous maintenant que la glace du miroir soit infiniment grande, le susdit point aura en soy une infinité de rayons, et par consequent sera infiniment ardent, et luisant ; c'est en cette façon que Dieu comprend tous les actes, et toutes les perfections possibles dans son acte tres-simple, tres-indivisible, et tres-pur, mais avec cette difference que ce point lumineux du miroir dépenderoit de la surface, et des rayons qui tombent paralleles à l'axe **dudit miroir** : mais l'acte divin ne depend d'aucune chose, car il est de soy-mesme, et contient toutes les perfections qu'on se peut imaginer, et au delà infiniment. (Q662. Mersenne le Père, Marin. *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps* (1624) – p. 414-417)

(az) Si je voulois rapporter tous les vrais miracles que Dieu a fait en faveur de la religion, il me faudroit du moins autant de volumes, comme il y a de siecles, depuis qu'elle est ; je voudrois que vous vous fussiez treuvé à celui qu'on m'a depuis peu rescrit estre arrivé à la descente des reliques de Sainte Fare à Farmoutier, je m'asseure que jamais vous ne croiriez rien plus fermement, que la verité des miracles, et par consequent que la vraye religion, dans laquelle ils se font, en voicy l'abbregé. Y ayant desja long temps qu'une des religieuses avoit perdu la veüe, jusques à là, qu'on luy avoit bruslé la prunelle avec eaux fortes, et caustiques, pour la faire mourir, de peur qu'elle ne gastast les parties voisines, estant prosternee dans l'eglise, et priant instamment **ladite sainte**, à l'attouchement de son reliquaire elle recouvra la veüe, et les yeux, et commença soudain à s'escrier qu'elle voyoit, ce qui fut tellement admiré de tous ceux qui l'avoient cogneüe, qu'un chacun s'achemina pour voir cette merveille, car elle voit maintenant tres clair. (Q662. Mersenne le Père, Marin. *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps* (1624) – p. 563-565)

(ba) [...] le traité que Saint Agobart évesque de Lyon composa l'an 833 contre la resverie du peuple, qui croyoit que ceux-là pouvoient troubler l'air et exciter des tempestes qui sont appellez pour ce sujet dans le premier chapitre des capitulaires des roys Charlemagne et Louys Le Debonnaire, [...], sçavoir que c'estoit une opinion commune et tenuë par beaucoup pour veritable, qu'il y avoit de son temps certains enchanteurs qui avoient cette puissance que de pouvoir exciter la gresle, la foudre et la tempeste toutesfois et quantes que bon leur sembloit pour gaster et destruire tous les biens de la terre, qu'ils vendoient par apres à certains habitans du païs de Magodie qui amenoient tous les ans des navires, par l'air pour se ravitailler de ces provisions : ce qui estoit tellement tenu pour constant et assuré, que ce bon évesque eut bien de la peine un jour pour delivrer trois hommes et une femme d'entre les mains de cette sotte populace qui les traïnoit au supplice, comme estans tombez de ces navires : et le mesme recite encore dans **ledit livre** que le claveau s'estant mis sur le bestail, et principalement sur les boeufs, desquels il mourut une telle quantité par toute l'Europe, que Belleforest l'a jugé digne d'estre remarqué en ses additions sur Nicole Gilles, les plus superstitieux s'imaginerent incontinent qu'un certain Grimoald Duc De Benevent et grand ennemy de Charlemagne, avoit envoyé beaucoup d'hommes garnis de poudres empoisonnées pour les epandre sur toutes les mares, fontaines et pasturages ; [...] (Q728. Naudé, Gabriel.

Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusez de magie (1669) – p. 85-87)

(bb) Car pour commencer par ceux qui sont le moins chargez, et qui par consequent se peuvent le plus facilement defendre, je croy que le plus ancien soupçonné, quoy que bien legerement d'un tel crime, a esté Leon Iii auquel on attribue un petit livre qui s'intitule, [...], qui contient force croix, force noms de dieu et de la cabale, force mots mystiques et peu intelligibles : ce qui descouvre assez que Le Loyer et Delrio ont eu bonne raison de se mocquer de ceux qui estiment **ledit livre** avoir esté envoyé par ce pape à l'empereur Charlemagne, veu qu'il ne contient rien qu'une theurgie bien platte et mal façonnée, laquelle on a depuis encore voulu desguiser en Italie sous le nom de S Ubalde evesque et confesseur [...] (Q728. Naudé, Gabriel. *Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusez de magie* (1669) – p. 394-396)

(bc) Enfin, ne pouvant résister à la vérité, il leur rendit justice, et signa, avec M. De Contes, la carte de visite, dont j'ai cru devoir rapporter cet article tout entier : « ayant trouvé, par la visite, cette maison en un état régulier, bien ordonné, une exacte observance des règles et des constitutions, une grande union et charité entre les soeurs, et la fréquentation des sacrements digne d'approbation, avec une soumission due à notre saint-père le pape et à tous ses décrets, par une foi orthodoxe et une obéissance légitime, n'ayant rien trouvé ni reconnu en l'un et en l'autre monastère qui soit contraire à **ladite foi orthodoxe** et à la doctrine de l'église catholique, apostolique et romaine, ni aux bonnes moeurs, mais plutôt une grande simplicité, sans curiosité dans les questions controversées, dont elles ne s'entretiennent point, les supérieurs ayant eu soin de les en empêcher : nous les exhortons toutes, par les entrailles de Jésus-Christ, d'y persévérer constamment, et la mère abbesse d'y tenir la main. » (Q379. Racine, Jean. *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* (1699) – p. 518-519)

(bd) La saumée de certains endroits du Languedoc, qui est celle dont nous entendons nous servir en cest endroit, commune et pour le blé, et pour la terre qui le produit, est de quatre sestiers : le sestier, de deux émines : l'émine, de deux quarterons : le quarteron, de quatre civadiers, dits aussi boisseaux, divisés par demis. Laquelle saumée est la droite charge d'un mulet, se rapportant au sestier de Paris, lequel estant de bon froment, pèse trois cens soixante livres, poids de **ladite ville**. Ailleurs en Languedoc la saumée n'est que de trois sestiers et un quarteron ; en d'autres, deux sestiers y suffisent : mais par toute icelle province, le sestier se divise en deux émines ; l'émine, en deux quarterons, comme dessus. En autres quartiers de ce royaume l'on parle par années, bichets, sacs, raz, et autrement ; la recherche desquelles appellations, je laisse, par estre plus curieuse et pénible, qu'utile et profitable : seulement pour monstrier comme le monde se gouverne, ai-je voulu toucher ce mot sur telle matière. (S196. Serres, Olivier de. *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 1 (1603) – p. 25-26)

(be) Au bout de vingt-quatre heures, l'on retirera l'eau du vase, sans toucher aux rozes, la mettant dans un poislon bouillir sur feu clair ; bouillante, sera rejectée sur les rozes dans le vase : réitérant ce rebouillement, par neuf ou dix fois (ce qu'on appelle, charopper), de vingt-quatre en vingt-quatre heures, à la charge d'y ad-jouster des rozes nouvelles, par trois fois, durant **ledict temps**, par intervalles mesurées. Après le tout sera mis bouillir un peu, puis passé à travers d'un linge, pour en exprimer la substance des rozes, les pressant de force, afin que toute reste dans la décoction, qui demeurera rouge comme vin, sentant la roze. (S590. Serres, Olivier de. *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 2 (1603) – p. 396-397)

(bf) Et parce que la principale fonction de ces gens-là doit être d'assez bien connoître ces cinquante familles, et tout le monde y contenu, grands et petits, pour en pouvoir fournir le dénombrement toutes et quantes fois qu'ils en seront requis ; ils auront soin de les observer, et d'en tenir compte, même des gens qui meurent et qui naissent, et d'être toujours prêts à fournir **ledit dénombrement**. Ils pourront encore être chargez d'appaiser les querelles qui arriveront dans ces cinquante maisons ou ménages, et les empêcher de se plaider les uns les autres. (Q357. Vauban, Sébastien de. *Projet d'une dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les doüanes d'une province à l'autre, les décimes du Clergé, les affaires extraordinaires...produiroit au Roy un revenu certain et suffisant* (1707) – p. 216-217)

(bg) Il est à remarquer : premierement. Que s'il y a des étrangers dans le lieu en nombre considerable, il n'y aura qu'à ajoûter une colonne pour eux. secondement. qu'un [...] dans le quarré des hommes ou des femmes, marque les veufs ou les veuves ; et dans les autres quarrez, qu'il n'y a personne dans la famille de l'espece contenuë en sa colonne. troisièmement. que le même [...] continué dans tous les quarrez d'une famille, signifie les maisons abandonnées. quatrièmement. que deux ou plusieurs familles accolées ensemble, marquent autant de ménages dans une même maison. cinquièmement. que s'il y a des hameaux dans la paroisse dont on fait le dénombrement , il en faudra mettre le nom en titre pour les distinguer, et ensuite les écrire dans l'ordre de **ladite paroisse**. La même chose des censes, et autres lieux écartez qui n'ont pas même seigneur, ou qui sont separez de celui où est le clocher, mais qui sont de la même paroisse. (Q357. Vauban, Sébastien de. *Projet d'une dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les doüanes d'une province à l'autre, les décimes du Clergé, les affaires extraordinaires...produiroit au Roy un revenu certain et suffisant* (1707) – p. 219-221)

Table des matières

Sommaire.....	v
I – Période classique.....	5
I.1 – Fonctions directes	5
I.1.1 – Bérulle	5
I.1.2 – Urfé	36
I.1.3 – Balzac	37
I.1.4 – Descartes.....	37
I.1.5 – Corneille / Académie française.....	41
I.1.5.1 – Tome 2 (<i>Sentimens sur le Cid</i>)	41
I.1.5.2 – Tome 4 (Pièces de Corneille)	43
I.1.6 – Sévigné	43
I.1.7 – Vaugelas	45
I.1.8 – Bergerac.....	51
I.1.9 – Molière	58
I.1.9.1 – Tome 1	58
I.1.9.2 – Tome 3.....	59
I.1.9.3 – Tome 4.....	59
I.1.10 – Pascal	60
I.1.10.1 – Tome 1.....	60
I.1.10.2 – Tome 2.....	61
I.1.11 – La Rochefoucauld.....	62
I.1.12 – Racine	62
I.1.12.1 – Tome 1.....	62
I.1.12.2 – Tome 2.....	63
I.1.12.3 – Tome 3.....	63
I.1.12.4 – Tome 4.....	64
I.1.13 – Bossuet	66
I.1.13.1 – Essais religieux	66
I.1.13.1.1 – Tome 2.....	66
I.1.13.1.2 – Tome 3.....	66
I.1.13.2 – Oraisons	69
I.1.14 – Boileau	70

I.1.15 – Montaigne	71
I.1.16 – L'Hermite.....	82
I.1.17 – Retz	83
I.1.18 – Bourdaloue	90
I.1.19 – Amboise	90
I.1.20 – Turnèbe.....	91
I.1.21 – Garnier	95
I.1.22 – Montchrestien	96
I.1.23 – Saint-Évremond	97
I.1.24 – Gougenot.....	97
I.1.25 – Regnard.....	99
I.1.26 – Oudin	99
I.1.27 – Léry.....	117
I.1.28 – Bénard	120
I.2 – Fonctions prépositionnelles	125
I.2.1 – Bérulle.....	125
I.2.2 – Urfé	127
I.2.3 – Balzac	129
I.2.4 – Descartes.....	130
I.2.5 – Corneille / Académie française.....	134
I.2.5.1 – Pièces de Corneille	135
I.2.5.1.1 – Tome 1.....	135
I.2.5.1.2 – Tome 3.....	135
I.2.5.2 – <i>Sentimens sur le Cid</i> (Tome 2)	135
I.2.6 – Sévigné	136
I.2.7 – Vaugelas	138
I.2.8 – Bergerac	140
I.2.9 – Molière	142
I.2.9.1 – Tome 1	142
I.2.9.2 – Tome 2.....	143
I.2.9.3 – Tome 3.....	143
I.2.10 – Pascal	144

I.2.11 – La Rochefoucauld.....	145
I.2.12 – Scudéry	146
I.2.13 – Racine	148
I.2.13.1 – Tome 1.....	148
I.2.13.2 – Tome 2.....	149
I.2.13.3 – Tome 3.....	149
I.2.14 – Bossuet	150
I.2.14.1 – Essais religieux	150
I.2.14.2 – Oraisons	151
I.2.15 – Boileau	153
I.2.16 – Montaigne	154
I.2.17 – L'Hermitte	158
I.2.17.1 – <i>Le Page disgracié</i>	158
I.2.17.2 – Poésies.....	159
I.2.18 – Retz.....	159
I.2.19 – Fénelon	161
I.2.19.1 – <i>Les Aventures de Télémaque</i>	161
I.2.19.2 – Oraisons	162
I.2.20 – Bourdaloue.....	164
I.2.21 – Fléchier	165
I.2.22 – La Fontaine	166
I.2.23 – Amboise	166
I.2.24 – Turnèbe	167
I.2.25 – Garnier	169
I.2.26 – Montchrestien.....	170
I.2.27 – Schélandre	171
I.2.28 – Hardy.....	172
I.2.29 – Oudin.....	173
I.2.30 – Léry	174
I.2.31 – Bénard.....	175
II – Période contemporaine	179
II.1 – Presse	179

II.1.1 – <i>Canard Enchaîné</i>	179
II.1.2 – <i>Télérama</i>	184
II.1.3 – <i>Nouvel Observateur</i>	185
II.1.4 – <i>Le Monde</i>	186
II.2 – Littérature	188
III – Corpus <i>LEDIT</i>	195
III.1 – Privilèges	195
III.2 – Essais et traités	206
Table des matières.....	213